EDOUARD ROTT

HISTOIRE

DE LA

REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE DE LA FRANCE

AUPRÈS DES

CANTONS SUISSES, DE LEURS ALLIÉS ET DE LEURS CONFÉDÉRÉS

V

1635—1643

L'AFFAIRE DE LA VALTELINE

(IVe PARTIE)

1635—1639

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES ET AUX FRAIS
DES ARCHIVES FÉDÉRALES SUISSES

BERNE
IMPRIMERIE STÆMPFLI & Cie
1913



ABRÉVIATIONS — EXPLICATIONS

B. N.	=	Bibliothèque Nationale.
Arch. Nat.	=	Archives Nationales.
Aff. Etr.	=	Affaires Etrangères.
f. fr.	=	Manuscrit du fonds français.
P. or.	=	Cabinet des Titres. Pièces originales.
Clair[t]	=	Collection Clairambault.
Eidg. Absch.	=	Eidgenœssische Abschiede.

Toute l'histoire de la diplomatie française durant le ministère de Richelieu tient dans ces quatre mots: Monçon, Ratisbonne, Cherasco, Brisach.

Monçon fut une défaite; Ratisbonne une habileté qui tourna court; Cherasco un pur chef-d'œuvre de duplicité et de mauvaise foi; Brisach en revanche un incontestable succès.

* * *

L'on a cherché à expliquer les défaillances de la politique étrangère du principal ministre de Louis XIII en insistant sur les difficultés d'ordre intérieur, sans cesse renaissantes, qui paralysèrent son action et faillirent à mainte reprise entraîner sa disgrâce et rendre sa chute inévitable.

Rien ne serait assurément plus contraire aux enseignements de la critique historique que de prétendre juger de l'ensemble d'une grande œuvre en faisant abstraction de la concomitance des événements qui facilitèrent ou retardèrent sa réalisation. Rien, dans le cas particulier, ne serait moins équitable que de blâmer la faiblesse, le manque de précision, voire l'incohérence de certaines instructions adressées par le cardinal à ses agents en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne, avant de s'être demandé si, au temps où ces instructions furent rédigées, une intrigue de cour ne contrariait point la libre expression de la volonté de leur inspirateur et ne l'obligeait pas soit à différer l'exécution de ses plans, soit même à y renoncer. Or cette question ne peut être résolue qu'à la condition d'entrer dans le détail des faits.

„Par une conduite pleine d'industrie inaccoutumée", lit-on dans les *Mémoires* de Richelieu, „on porta les Huguenots à consentir à la paix, de peur „de celle d'Espagne, et les Espagnols à faire la paix, de peur de celle des „Huguenots." Cette assertion, la postérité l'a admise assez généralement, faute de contradictions. „Jamais on ne tira meilleur parti d'une position aussi com„plexe et aussi difficile que la sienne", prétend Henri Martin; et M. Mariéjol [1])

[1]) Histoire de France (de Lavisse) VI, 247.

de conclure qu'en 1626 „le cardinal fit avec les ennemis du dedans et du „dehors un traité qui assurait le présent, sans compromettre l'avenir". Ne serait-il pas plus exact de dire que ce traité, ainsi que je crois l'avoir démontré par ailleurs [1]), n'assura point le présent et compromit en revanche sérieusement l'avenir?

Lorsque, le 17 septembre 1625, l'ambassadeur d'Espagne à Paris fit à Schomberg les premières ouvertures relatives à la conclusion de la paix entre les deux couronnes, l'influence exercée par Richelieu sur les décisions du Conseil royal était beaucoup plus effective que ne l'avouent ceux de ses confidents chargés d'affirmer et de défendre après coup l'existence d'une absolue continuité de vues dans sa politique. A cet égard, le succès éclatant de la harangue qu'il prononça, le surlendemain, à Fontainebleau ne doit pas être passé sous silence. Mais, à supposer même que ce succès n'ait pas la signification que l'on serait tenté de lui attribuer de prime d'abord; en admettant par suite que l'assemblée des notables n'ait été qu'une très habile mise en scène, destinée à faire impression sur les résolutions du Saint-Siège, il ne demeure pas moins acquis que, si Richelieu avait à cette heure contre lui la reine-mère, les „dévots" et les grands seigneurs pensionnaires occultes de l'Espagne, il pouvait en revanche compter dans une assez large mesure sur l'approbation reconnaissante du roi, sur l'appui de plusieurs des secrétaires d'Etat, ses collègues, comme aussi sur les sympathies du Parlement, de la Sorbonne, des notables et du clergé, qui lui offrait dix-huit cent mille Livres par an pour lui permettre de triompher de la rébellion du Languedoc.

L'on ne saurait faire grief au principal ministre français d'avoir prêté l'oreille aux ouvertures pacifiques du marquis de Mirabel. Aussi bien ne lui était-il pas indifférent de désarmer l'hostilité des „dévots", partisans d'un rapprochement durable entre les cours de Paris et de Madrid. Mais, à partir de cette heure, tout devient confus dans les résolutions du Louvre. Les défaillances y succèdent aux défaillances. Richelieu semble se donner à tâche d'esquiver les responsabilités du pouvoir. Au lieu d'exiger que les négociations se poursuivent en sa présence, il consent à en abandonner la direction à Du Fargis, qualifié par lui de „fol", et au Père de Bérulle, dont l'inquiétante mentalité est bien propre à faire le jeu de la partie adverse. L'incohérence règne en maîtresse dans les Conseils de Louis XIII. Tandis que, le 25 octobre 1625, l'ambassadeur en Espagne est autorisé à poursuivre ses démarches auprès d'Olivarès, en vue de procurer l'accommodement du différend de la Valteline par

[1]) Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des Cantons suisses. — L'affaire de la Valteline. 1620—1639. t. III et IV.

le moyen d'un accord entre les deux couronnes, Bassompierre reçoit, le 28, l'ordre de se porter à Soleure afin d'y préconiser l'entente directe des Grisons avec leurs sujets d'Outre-Monts, au risque de compromettre le résultat des négociations engagées à Coire par le marquis de Cœuvres à ce même effet.

Quand, le 26 janvier 1626, le bruit se répand à Paris que, le premier de l'an, Du Fargis, outrepassant ses instructions, s'est laissé circonvenir par le Comte-Duc, Louis XIII ne dissimule pas son mécontentement. Le cardinal est maître de la situation. L'on s'attend dès lors à ce que le traité soit rejeté. Il juge néanmoins préférable de le recevoir à correction, mû par l'espoir d'achever entre-temps ses négociations avec les Huguenots. Instrument docile entre les mains des ultra-catholiques, l'ambassadeur se soustrait de plus en plus au contrôle de son chef immédiat et accumule fautes sur fautes. La cabale triomphe. Richelieu s'est-il, ainsi qu'il l'affirme, laissé surprendre par les événements? Assurément non. Ces événements, son effacement délibéré les a préparés. Cependant tout est encore réparable. Il suffirait pour cela d'un peu de fermeté et de beaucoup de franchise. Le cardinal ne l'ignore pas. Ses négociations avec les rebelles du Midi traînaient en longueur. Il en précipite la conclusion et, dès le lendemain, 6 février, adresse une missive menaçante à Olivarès.

A en croire les mémoires contemporains, l'on s'attendait assez généralement à ce que le principal ministre s'arrêtât à l'un de ces deux partis: ou bien à faire la paix avec les Huguenots afin de tourner toutes les forces du royaume contre l'Espagne; ou bien à s'accommoder avec cette puissance de manière à assurer avec plus d'efficacité la répression de la rébellion languedocienne.

La première solution soulevait par avance l'indignation des „dévots". Elle eût mécontenté sans doute les membres de la Ligue catholique allemande, mais rien n'autorise à supposer qu'elle eût provoqué une tension appréciable dans les rapports du Saint-Siège avec le Louvre. La seconde, en revanche, avait les sympathies évidentes du roi. Elle assurait à la France le concours de l'Angleterre, des Provinces-Unies et des puissances du Nord, ainsi que celui des Etats indépendants de la Haute-Italie.

Toutefois, l'accommodement avec les Huguenots une fois acquis, il restait au cardinal une dernière ressource, la bonne, celle de rompre d'autorité les négociations engagées par Du Fargis et, consentant à différer l'assaut final contre les positions de la maison d'Autriche, de laisser les choses suivre leur cours tant en Italie qu'en Allemagne. Tout le conviait en somme à embrasser cette résolution: le sentiment que la France, si épuisée qu'elle fût, l'était cependant moins que l'Espagne; l'espoir que la paix huguenote, encore que très fragile, fortifierait la royauté contre ses ennemis de l'intérieur et de l'extérieur;

la conviction que Louis XIII, n'ayant „plus le bras en escharpe", se trouvait désormais en mesure de parler haut et ferme à son beau-frère de Madrid; la certitude enfin que la moindre défaillance de sa part aliénerait pour longtemps à son maître les sympathies des ennemis de la maison d'Autriche, déjà découragés par les hésitations du Louvre à secourir ses alliés au-delà du Rhin, comme en Italie.

Engagé, à son corps défendant, dans la voie où ses adversaires l'entraînent peu à peu à leur suite, Richelieu ne parvient pas à rompre à temps avec les errements d'une politique dont les fâcheuses compromissions n'eussent pas été désavouées par le chancelier de Sillery et son fils Puysieux. Il avait commis une première faute en consentant au transfert des négociations de Paris à Madrid. Il en commet une seconde, puis une troisième, plus graves encore, en ne rappelant pas Du Fargis dès la fin de janvier 1626 et en autorisant ce personnage à tenter à deux reprises de „rhabiller" un traité dont l'ambiguïté calculée, fruit de la patiente ingéniosité d'Olivarès, met en péril les intérêts de la France en deçà comme au delà des Alpes.

A cette heure, la partie est définitivement perdue pour le cardinal. Aussi bien, loin de s'atténuer, les responsabilités encourues par lui tendent à s'aggraver. L'excuse de la surprise doit être abandonnée. L'on ne saurait nier que les „articles" élaborés en Espagne n'aient fait l'objet d'un attentif examen au Louvre. L'on ne saurait prétendre un seul instant que le roi et son principal ministre se soient nourris d'illusions quant au sens exact et à la portée désastreuse d'engagements que réprouvaient par avance tous les représentants de la couronne auprès des puissances étrangères. Et cependant l'on renonce à Paris à rompre les négociations. L'œuvre néfaste due à la collaboration de Du Fargis et d'Olivarès ne sera pas désavouée. Quelques concessions de minime importance habilement consenties par ce dernier suffisent à endormir les scrupules de la partie adverse. De guerre lasse, Richelieu conseille à son souverain l'acceptation du traité. Mais, soucieux de ménager sa réputation et d'esquiver les responsabilités d'une détermination dont les conséquences funestes ne sauraient lui échapper, il feint une indisposition et s'abstient de paraître au Conseil royal le jour où y vient en discussion la ratification définitive de la paix avec l'Espagne.

A aucun moment, durant les seize années qui lui restent à vivre, Richelieu ne parviendra à dissiper l'impression de malaise produite tant en France qu'à l'étranger par sa regrettable défaillance de Monçon. Et le souvenir de celle-ci compromettra en plus d'une occasion le succès de la politique suivie par Mazarin. Paix boiteuse et paix partielle, le traité du 5 mars 1626 ne ramène au roi Très-Chrétien pas un seul de ses ennemis. En revanche il lui en pro-

cure de nouveaux. Tous les gouvernements des Etats hostiles à la maison d'Autriche ou n'appartenant pas à sa clientèle protestent avec vigueur contre un acte diplomatique qualifié par eux de „honteuse capitulation" et d'inexcusable abandon du rôle historique dévolu à la France dans les affaires d'Occident. Du fait de Richelieu, la ligue d'Avignon se trouve dissoute. Partout, dans la Haute-Italie, en Suisse, aux Grisons, chez les protestants d'Allemagne et leurs coreligionnaires des Provinces-Unies, d'incurables sentiments de défiance se font jour à l'égard des procédés tortueux de la diplomatie française. Les fréquentes tentatives faites en vue de la constitution d'une grande ligue italienne, sous la protection du Louvre, sont vouées désormais à un insuccès certain. Peu à peu le roi Très-Chrétien se voit déposséder, à l'exclusif profit de l'empereur et du roi Catholique, de la libre disposition des routes militaires de la région des Alpes. Les influences hispano-lombardes s'affermissent chaque jour davantage dans les hautes vallées de la Reuss, du Rhin et de l'Inn. L'union territoriale des deux branches de la maison d'Autriche par la Valteline est consommée. Les chefs des armées protestantes en Allemagne, prévoyant le désastre qui les menace, adjurent le Louvre de procurer coûte que coûte la fermeture des passages conduisant de la Lombardie en Souabe. Mais Richelieu s'est lié les mains par l'instrument diplomatique dont Olivarès exploite au profit de l'Espagne les ambiguïtés voulues. A cette faute initiale s'en ajoute bientôt une autre. Attentif aux progrès des Suédois en Souabe et en Franconie, le cardinal les juge suffisants. Par suite son secret désir est de voir ces alliés de son maître tenus momentanément en échec grâce à l'accroissement des forces impériales en deçà des Alpes. Or ce n'est pas un simple revers, mais bien une catastrophe que les anciens lieutenants de Gustave-Adolphe subissent à Nœrdlingen. Désormais la rupture entre la France et la maison de Habsbourg devient inévitable. L'on comprend enfin à Paris que l'occupation de la Valteline est une nécessité et que d'elle dépend le succès des opérations militaires qui vont s'engager Outre-Rhin. Au prix d'une marche audacieuse au travers du plateau suisse et des Alpes grisonnes, Rohan parvient à s'emparer de cette province. Mais la parcimonie des moyens d'action mis à sa disposition l'empêche de s'y maintenir. On ne saurait trop y insister : si la politique néfaste inaugurée au Louvre dès les derniers mois de l'année 1625 réserve aux alliés du roi Très-Chrétien de très dures déconvenues, elle assure en revanche à ses adversaires des avantages d'autant moins à dédaigner qu'ils sont plus inattendus.

* * *

Vaincu sur le terrain diplomatique par Olivarès, le 5 mars 1626, Richelieu se voit infliger par les ministres impériaux, le 13 octobre 1630, la plus humiliante et — pourquoi ne pas le reconnaître? — la plus méritée des disgrâces. Monçon avait compromis le prestige de la France en Suisse, aux Grisons et dans la Haute-Italie. Ratisbonne achève de discréditer la politique du Louvre auprès des protestants d'Allemagne et des Provinces-Unies et de mettre en évidence l'inutilité, voire l'inopportunité des efforts tentés de Paris sinon à l'effet de détacher de la cause autrichienne certains Electeurs catholiques, du moins en vue de dissiper les défiances de ces derniers à l'égard de la Couronne Très-Chrétienne.

Lorsque Brulart de Léon et le Père Joseph prennent le chemin de la Bavière en juillet, leurs instructions sont fort peu précises, et le principal ministre se réserve de les modifier au fur et à mesure des nouvelles que l'un et l'autre lui feront parvenir. Dans la réalité un seul désir l'anime: celui de tirer parti des difficultés qui assaillent Ferdinand II. Aussi bien son intention paraît être de se conserver coûte que coûte les mains libres tout en liant celles de l'empereur. En d'autres termes, il entend conclure la paix d'Italie et sauver Casale, mais garder en revanche sa liberté d'action en Allemagne. Or, si la conception d'un tel plan est à l'honneur du cardinal, l'on ne peut en dire autant des mesures arrêtées pour assurer son exécution. La politique au jour le jour pratiquée naguère par les Brulart reprend faveur. De fâcheuses irrésolutions, que n'excusent complètement ni la maladie du roi, ni les intrigues à quoi celle-ci donne lieu, éloignent de plus en plus Richelieu du but qu'il se propose d'atteindre. De leur côté, les plénipotentiaires royaux à Ratisbonne, nantis d'instructions nouvelles, incohérentes et contradictoires, puisque entretemps on les a autorisés à ne pas limiter la conclusion de la paix à la seule Péninsule, se voient sollicités avec insistance par les ministres impériaux et par les Electeurs de mettre en harmonie leurs actes et leurs paroles, de donner une forme concrète à leurs assurances pacifiques et de consentir à un accommodement général de tous les différends pendants entre le Louvre et la Cour de Vienne. Livrés à leurs seules inspirations, ils cèdent et signent, le 13 octobre, un traité aux termes duquel le roi Très-Chrétien s'engage à l'Empereur, sous le bénéfice de la réciprocité, à n'assister ni de forces, ni de conseils, directement ou indirectement, les ennemis de la maison d'Autriche.

A cette fois Richelieu est démasqué. Son indignation s'accroît du fait que ses dernières instructions ne sont point parvenues à temps à Ratisbonne et que de meilleures nouvelles lui arrivent d'Italie. Poursuivant des négociations parallèles en Bavière et dans la Péninsule, il nourrissait le dessein machiavélique de hâter ou d'entraver à son choix la conclusion de celles-ci ou de celles-là.

Désormais les procédés tortueux de sa politique extérieure sont percés à jour et justifient toutes les suspicions. C'est en vain d'ailleurs qu'il cherche à rejeter sur autrui la responsabilité de sa déconvenue. Cette responsabilité lui appartient en propre. Il ne la partage avec nul autre. L'opinion ne varie pas en Europe à cet égard, et Venise, trompée par lui à Monçon, puis à Suse, s'y rallie pleinement. „Il n'est plus possible de songer à traiter en France; il n'y a plus d'hommes pour cet ouvrage", s'écrie-t-il dans son dépit. N'entend-il donc pas l'écho de ses paroles lui revenir d'au delà les frontières avec cette variante: „Il n'est plus possible de songer à traiter avec la France"?

Telle est assurément la conviction de Ferdinand II et de ses ministres. Que Louis XIII oppose un refus formel à l'idée d'un accord austro-français, et l'empereur s'abstiendra de prêter l'oreille aux propositions pacifiques qui lui viendront de Paris. Mais Richelieu n'entend point rompre. Brulart de Léon insinue de sa part qu'il se contentera de la révision des „articles" du 13 octobre et n'exigera pas leur annulation pure et simple. Or le péril intérieur à quoi la Cour de Vienne a à faire face est si pressant que celle-ci juge prudent de ne pas se soustraire aux sollicitations du Louvre. De nouvelles négociations ne tardent pas à s'ouvrir en Italie. Dès lors, le cardinal se croît maître de la situation. La paix dans la Péninsule lui agrée. En revanche celle d'Allemagne lui apparaît chaque jour moins opportune.

* * *

Infiniment suspects sur nombre de points, importants ou secondaires, les *Mémoires* de Richelieu ne doivent être consultés qu'avec une extrême réserve quand ils abordent le récit des conférences de Cherasco. Le cardinal s'y glorifie d'avoir procuré la retraite des forces impériales du Mantouan et des Ligues Grises, alors, qu'à l'autre extrémité des Alpes, lui-même conservait ouverte à son maître l'une des portes donnant l'accès de la Haute-Italie. Il y accuse les Austro-Espagnols des plus noirs desseins et prétend s'être uniquement attaché à prévenir l'exécution de ceux-ci. Or la vérité diffère du tout au tout de ces audacieuses affirmations. De fait, il est peu de pages aussi attristantes que celles-là dans l'histoire de la diplomatie française. Parler de Cherasco, c'est évoquer le souvenir pénible d'une série ininterrompue de faux-fuyants, de tromperies et de mensonges. C'est remettre en lumière, sans profit aucun pour la renommée de celui qui en fut l'inspirateur, le texte souvent obscur, incohérent ou contradictoire d'une dizaine de traités négociés et conclus dans l'espace de quinze mois à seule fin de donner le change à l'Europe sur les véritables intentions du Louvre. C'est rappeler — mais pour en condamner la tendance

et les résultats — la politique tortueuse et de mauvaise foi dont le double et regrettable couronnement devait être la „Comédie de Pignerol“ et la conspiration franco-piémontaise contre l'indépendance de Genève.

* * *

Jusqu'en 1638, on ne saurait trop y insister, Richelieu, qui s'est révélé ministre de premier ordre à l'intérieur, subit de fréquents échecs dans ses négociations avec l'étranger et ne réussit même pas à assurer la sécurité du royaume à toutes ses frontières. Les traités de Monçon et de Madrid avec l'Espagne, de Suse avec la république de Venise, de Ratisbonne avec l'Empire, de Baerwalde avec le roi de Suède, de Vic avec la cour de Nancy, de Cherasco, de Paris, de Millefleurs, de Saint-Germain-en-Laye et de Turin avec le Savoie ont donné la mesure exacte de la bonne foi qui préside aux engagements internationaux contractés par le Louvre. D'autre part, la prise de Pignerol et de Saluces, l'occupation de la Lorraine, du pays de Montbéliard et de l'évêché de Bâle, les victoires de Rohan en Valteline sont compensées et au delà par le désastre de Nœrdlingen, fruit des tergiversations intéressées de Richelieu, par la perte de Philippsbourg, de Trèves, de Corbie, par les revers dans la région des Pyrénées, par l'invasion allemande en Champagne et en Bourgogne, par l'expulsion des armes françaises des deux Rhéties. Dans la guerre couverte, comme dans la guerre ouverte, la France est loin d'obtenir les avantages que s'efforcent de lui procurer ses gouvernants.

A dater de 1638 en revanche, l'idée maîtresse de la politique extérieure du Cardinal se dégage avec plus de netteté des compromissions et des habiletés qui l'ont obscurcie jusque-là. Le Père Joseph est mort. Désormais soustrait à l'influence néfaste du capucin, dont les conseils timorés contribuèrent trop souvent à arrêter l'élan de ses généreuses résolutions, il voit enfin de durables succès répondre à sa patiente attente. Après avoir, pendant quatorze ans, pratiqué une diplomatie qui rappelle, à beaucoup d'égards, celle de ses prédécesseurs, mais avec certains scrupules d'honnêteté en moins, il devient enfin le Richelieu dont la France s'est enorgueillie, le Richelieu, dont l'histoire, complaisante, a longtemps ignoré les faiblesses, pour n'enregistrer que les résultats féconds de son inlassable activité.

Ce n'est point à dire certes que, dès cette heure, un enchaînement de circonstances vraiment exceptionnel n'ait facilité dans une large mesure la tâche du principal ministre français. L'opportune disparition de Bernard de Saxe-Weimar permet au roi Très-Chrétien d'acquérir Brisach et de s'ouvrir une porte sur la Haute-Allemagne, alors que la possession de Pignerol lui assure

d'autre part l'accès de la Haute-Italie. L'éclosion de la guerre civile en Piémont achève d'affermir sa situation au delà des Alpes, tandis que la prise d'Arras et la mort du comte de Soissons lui rendent la libre disposition de ses forces dans le voisinage des Flandres. Enfin l'insurrection du Portugal, la révolte de Barcelone et les victoires de Guébriant à Wolfenbüttel et à Kempten donnent un lustre particulier à cette fin de carrière dont les débuts s'étaient annoncés si hésitants et parfois si décevants. Mais, d'entre les nombreuses erreurs politiques commises par Richelieu, la plus grave peut-être semble irréparable. L'abandon de la Valteline par les Français sauve d'une ruine imminente la domination espagnole en Lombardie et fournit à l'Escurial les moyens de différer jusqu'en 1659 la cessation d'hostilités qui, sans cela, eussent vraisemblablement pris fin dès la clôture du Congrès de Westphalie.

Mars 1913.

AMBASSADES ET MISSIONS ORDINAIRES

ET EXTRAORDINAIRES

EN SUISSE,

AUX GRISONS,

A GENÈVE,

DANS L'ÉVÊCHÉ DE BÂLE.

1635—1639.



I. BLAISE **MÉLIAND**

Ambassadeur ordinaire en Suisse.

Mars 1635—Septembre 1639 [—Juillet 1640].

II. HENRI, DUC DE **ROHAN**

Lieutenant général de l'armée du roi aux Ligues Grises et en Valteline.

Faisant fonctions d'ambassadeur extraordinaire à Coire.

Avril 1635—Mai 1637.

III. JOAB-GILBERT **DU LANDÉ** DE SIQUEVILLE

Ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises et maréchal de camp en l'armée de Valteline.

[Mars 1633 —] Avril—Décembre 1635.

IV. FRANÇOIS **LASNIER**

Ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises.

Intendant de la Justice et des Finances de l'armée de Valteline.

Février 1636—Janvier 1637.

V. PIERRE **GOBELIN** DU QUESNOY

Chargé d'une mission spéciale à Bâle.

Février 1635.

VI. HENRI DE **BULLION**

Ancien commissaire royal aux Ligues Grises.

Chargé d'une mission spéciale à Soleure.

Septembre 1635.

VII. CLAUDE DE GOYON DU PLESSIS-RENARD DE **LA HOUDINIÈRE**

Chargé de missions spéciales à Genève, puis en Valteline.

Décembre 1635—Février 1636.

VIII. FRANÇOIS DE **CROIZON**

Chargé d'une mission extraordinaire en Suisse par le Prince de Condé.

Juin 1636.

IX. GÉRARD **COLBERT**

Chargé d'une mission particulière aux Ligues Grises.

Août—Décembre 1636.

X. HENRI DE **BULLION**

Ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises.

Mars 1637.

(Mission non exécutée.)

XI. JEAN D'**ÉTAMPES** DE VALENÇAY

Chargé d'une mission extraordinaire aux Ligues Grises.

Avril—Mai 1637.

(Conserve par devers lui ses lettres de créance.)

XII. JEAN-BAPTISTE BUDES DE **GUÉBRIANT**

Chargé d'une mission extraordinaire aux Ligues Grises.

Avril 1637.

(Conserve par devers lui ses lettres de créance.)

XIII. FRANÇOIS DE L'HÔPITAL, S[r] **DU HALLIER**

Chargé d'une mission spéciale à Bâle.

Août 1637.

XIV. FRANÇOIS DE GODDES DE **VARENNES**

Chargé d'une mission spéciale à Genève.

Décembre 1637.

(Accomplit sa mission auprès du seul duc de Rohan, et s'abstient de présenter aux autorités genevoises ses lettres de créance.)

XV. FRANÇOIS **DAMPMARTIN**

Chargé d'une mission d'observation à la frontière grisonne.

Janvier 1638.

XVI. BENJAMIN **PRIOLEAU**

Chargé d'une mission secrète en Suisse.

Mars 1639.

XVII. PAUL LE PREVOST, BARON D'**OYSONVILLE**

Chargé d'une mission spéciale en Suisse.

(Conduite d'une levée.)

Mars—Avril 1639.

XVIII. JEAN-BAPTISTE **MÉLIAND** D'ÉGLIGNY

Chargé d'une mission spéciale en Suisse.

(Conduite d'une levée.)

Avril 1639.

XIX. LAURENT **TSCHUDI**

Chargé d'affaires aux Ligues Grises.

Janvier 1637 Septembre 1639.

I. *Instructions:* Saint-Germain-en-Laye, 20 février 1635.[1]

Nouvelles instructions: Abbeville, 16 juin 1639.[2]

Lettres de créance: Saint-Germain-en-Laye, 3 février 1635 (au Corps helvétique; à Bâle; à Soleure; à Lucerne; à Berne; à Genève);[3]
Saint-Germain-en-Laye, 4 février 1635 (à Zurich);[4]
Paris, 17 février 1635 (à l'évêque de Bâle).[5]

Rappels de créance: Paris, 17 février (à Soleure);[6] Chantilly, 23 mars (à Bâle);[7] Saint-Germain-en-Laye, 9 avril (à Soleure);[8] Saint-Germain-en-Laye, 25 avril (aux VII Cantons catholiques);[9] Chantilly, 21 août 1635 (à Soleure).[10]

Fontainebleau, 4 juin (au Corps helvétique; à Zurich; à Berne; en commun avec Condé);[11] Fontainebleau, 6 juillet (au Corps helvétique);[12] Septembre 1636 (au Corps helvétique).[13]

Saint-Germain-en-Laye, 22 janvier (au Corps helvétique);[14] Saint-Germain-en-Laye, 14 avril (au Corps helvétique);[15] Saint-Germain-en-Laye, 5 septembre (au Corps helvétique);[16] 10 décembre 1638 (aux cantons en général et en particulier).[17]

Abbeville, 15 juin (à Soleure);[18] Abbeville, 25 juin 1639 (à Berne).[19]

II. *Nouvelles instructions:* Saint-Germain-en-Laye, 3 décembre 1635.[20]

Lettres de créance: Paris, 17 janvier 1635 (aux Ligues de Suisse; aux Ligues Grises; en commun avec Candale).[21]

(1) **Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 19. cop.**
(2) **Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 263. cop.**
(3) **Bibl. Arsenal.** mss. *4540* f° 198. cop. — **St-Arch. Basel.** Frankr. *B.* 4. — **St-Arch. Solothurn.** Frankr. *B.* I. — **St-Arch. Luzern.** Frankr. Missiven CCLIV. — **St-Arch. Bern.** Franz. Königsbriefe. — **Arch. Genève.** Portef. histor. n° 2965. or.
(4) **St-Arch. Zürich.** Franz. Königsbriefe. C. IV. 9 (5). or.
(5) **Arch. Bourgeoisie Porrentruy** Section politique. *B*¹ n° 26. or.
(6) **St-Arch. Solothurn.** Frankr. *B.* II. or.
(7) **St-Arch. Basel.** Frankr. *B.* 1. (1500—1698). or.
(8) **St-Arch. Solothurn** Frankr. *B.* II. or.
(9) **Arch. Bourgeoisie Porrentruy.** Section politique. *B*¹ 28.
(10) **St-Arch. Solothurn.** Frankr. *B.* II. or.
(11) **Bibl. Arsenal.** mss. *4540* f° 61. cop. — **St-Arch. Zürich.** Freigrafschaft Burgund. II. 45. or. — **St-Arch. Bern.** Burgundbuch D. 91. or.
(12) **Bibl. Arsenal.** mss. *4540* cop. — **St-Arch. Bern.** Burgundbuch. D. 102. or. — **Archivi di Stato Piemontesi.** Svizzeri. Lett. min. IX. cop.
(13) **Aff. Etr. Suisse.** XXVIII. 151. cop.
(14) **St-Arch. Solothurn.** Frankr. *B.* II. or.
(15) **Arch. Fribourg.** France. (année 1638). cop.
(16) **Arch. Fribourg.** France. (année 1638). cop.
(17) **Arch. Guerre.** XLVIII. 440, 441. cop.
(18) **St-Arch. Solothurn.** Frankr. *B.* II. cop.
(19) **Arch. Guerre.** LII. 572. cop.
(20) **Bibl. Nat.** f. fr. *5190* f° 78. cop.
(21) **Aff. Etr. Suisse.** XXVIII. 3. cop. — **Aff. Etr. Grisons.** VIII. 159. cop.

Rappels de créance: 12 août 1635 (aux Trois Ligues; en commun avec Du Landé) [1]
Chantilly, 4 novembre 1636 (aux Trois Ligues; en commun avec Lasnier). [2]

III. *Instructions:* Chantilly, 26 avril 1633. [3]
Rappel de créance: 12 août 1635 (en commun avec Rohan). [4]
Lettres de rappel: Saint-Germain-en-Laye, 24 octobre 1635 (aux Trois Ligues). [5]

IV. *Instructions:* Saint-Germain-en-Laye, décembre 1635. [6]
Rappel de créance: Chantilly, 4 novembre 1636 (aux Trois Ligues; en commun avec Rohan). [7]
Lettres de rappel: Saint-Germain-en-Laye, 30 décembre 1636 (aux Trois Ligues). [8]

V. *cf. Rohan à Bâle.* Camp de Zillisheim, 19 février 1635. St-Arch. Basel. Politisches P. 1: Rathsprotokoll (1er juillet 1634—29 juin 1635), p. 209.

VI. *cf. Méliand à Chavigny.* Soleure, 4 septembre 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.
Méliand à Richelieu. Soleure, 4 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *16,027* f° 251.
Méliand à Bullion. Soleure, 5 et 17 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540*¹ f°s 225, 229.
Méliand à Bellièrre. Soleure, 14 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f° 290.

VII. *Deux instructions:* Saint-Germain-en-Laye, 11 décembre 1635. [9]
cf. Le roi à Rohan. Saint-Germain-en-Laye, 10 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 88.
Méliand à Bouthillier. Soleure, 5 janvier 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540*² f° 1.

VIII. *Instructions (de Condé):* Dijon, 22 mai 1636. [10]
cf. Condé à Richelieu. Dijon, 22 mai 1636. Aff. Etr. France. *1491* f° 9.
Condé à Méliand. Camp devant Dôle, 14 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540*² f° 77.
Méliand à Condé. Bade, 13 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540*² f° 88 v°.
cf. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CLXIV. 256 v°.
Instructions (du roi au prince de Condé): Fontainebleau, 30 juin 1636. [11]

(1) St-Arch. Chur. Akten. or.
(2) Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 181. cop.
(3) Aff. Etr. Grisons. VIII. 98. cop.
(4) St-Arch. Chur. Akten. or.
(5) St-Arch. Chur. Akten, or.
(6) Aff. Etr. Grisons. V. 472. cop.
(7) Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 181. cop.
(8) Aff. Etr. Grisons. IX. 72. cop. — St-Arch. Chur. Akten. or.
(9) Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 92, 93. cop.
(10) Bibl. Nat. Coll. Du Puy. CCCCLXVII. 113. cop., impr. Dom. Plancher. Preuves de l'Histoire de Bourgogne. tome IV. CDXXXIII.
(11) Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 122.

IX. *cf. Sublet de Noyers à Rohan.* Château de Madrid, 2 août 1636.
Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 164.
Le roi à Méliand; à Rohan. Château de Madrid, 3 août 1636. Arch. Guerre. XXVIII. 368, 371.
Rohan au roi. Coire, 21 octobre et 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 173, 192.
Rohan à Sublet de Noyers. Coire, 21 octobre, 9 et 15 décembre 1636.
Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 171, 190, 193.
Méliand à Sublet de Noyers. Soleure, 27 décembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540²* f° 151.
cf. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CLXIV. 261 v°.

X. *cf. Contarini al Senato.* Parigi, 10 marzo 1637. Frari. Francia. XCI.

XI. *Instructions (nouvelles):* Crosnes, 29 juin 1637. (1)
Relation (avril—mai 1637). (2)
cf. Fleming to the secretary of State. Zurich, 13/23 april 1637. Pub. Rec. Off.
Switzerland. n° 5.
Du Ryer à Chavigny. Zurich, 7 mai 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

XII. *Passeport en vue de l'exécution de sa mission:* Versailles, 7 avril 1637. (3)
cf. Rohan à Guébriant. Coire, 18 avril 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colb^t. CX. 1.
Guébriant à Chavigny. Coire, 26 avril 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 105.
Richelieu à Méliand. 28 avril 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 176.

XIII. *cf.* Eidgen. Abschiede. V² 1047 *b.* 1048 *f.* *Fleming to J. Coke.* Zurich, 3/13 august; 14/24 december 1637. Pub. Rec. Off. Switzerl^d. n° 5.
Della Manta al duca di Savoia. Lucerna, 18 agosto 1637. Arch. di Stato Piemontesi.
Svizzeri. Lett. min. IX.

XIV. *Instructions:* 11 décembre 1637. (4)
cf. Le roi à Rohan. 14 décembre 1637. Aff. Etr. Venise. LII.
cf. V. Siri. Memorie recondite. VIII. 625. — Mémoires et Lettres
de Rohan. t. I. LXII.

XV. *cf. Ristretto d'avisi.* Gennaio 1638. Arch. di Stato Piemontesi.
Svizzeri. Lett. min. X.
Vico al Senato. Zurigo, 4, 9 e 16 gennaio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV.

XVI. *cf. Prioleau à Richelieu.* Genève, 1er et 22 février; Büren, 26 février 1639.
Aff. Etr. Genève. II; Suisse. XXVIII. 126.
Vico al Senato. Zurigo, 5 e 13 marzo, 9 e 16 aprile 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

XVII. *cf. Méliand à Sublet de Noyers.* Soleure, 12 et 25 mars, 9 avril, 5 juin 1639.
Aff. Etr. Suisse. XXVIII.
Méliand à Estrées. Soleure, 24 mars 1639. Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 261.
Méliand d'Egligny à Sublet de Noyers. Gex, 22 avril 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 253.
cf. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CLXV. 38. — Arch. Guerre. LI. 246; LII. 230; LVI. 40.

(1) Aff. Etr. Grisons. IX. 113. cop.
(2) Aff. Etr. Grisons. IX. 122. cop.
(3) Bibl. Nat. CCCCC Colb^t. CIX. 1. cop.
(4) Aff. Etr. Genève. II. 336. cop.

XVIII. *cf. Méliand à Sublet de Noyers.* Soleure, 13 avril et 5 juin 1639.
Aff. Etr. Suisse. XXVIII.
Méliand d'Egligny à Sublet de Noyers. Gex, 22 avril 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 253.
Le roi à Méliand. 17 juin 1639. Arch. Guerre. LII. 162.

XIX. *cf. Vico al Senato.* Zurigo. 13 giugno 1637. 4 giugno 1639.
Frari. Svizzeri. XXXIII. XXXVI.
Méliand à Chavigny. Soleure, 23 mai, 26 juin 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.
Tschudi à Méliand. Coire (fin de 1637). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 209.

Orientation plus stable de la politique de Richelieu au lendemain de Nœrdlingen. — Succès impériaux sur le Rhin. — Succès français en Italie. — Rohan rejoint Du Landé à Riva di Chiavenna (21 avril). — Dispositions prises par lui. — Dangers qu'il court. — Son « Manifeste » aux Valtelins. — Difficultés d'approvisionnement.

Emoi que cause à Milan, à Innsbruck, à Madrid et à Vienne l'occupation de la vallée de l'Adda par les armes du Louvre. — Péril suspendu sur la Lombardie, la Souabe et le Tyrol. — L'archiduchesse Claudia dépêche l'un de ses conseillers à Coire. — Serbelloni se retranche à Colico. — Attitude des « Waldstætten ». — Les Suisses arbitres de la situation.

I. La politique extérieure de Richelieu, si hésitante encore durant les premières années de son ministère, trouve une orientation plus stable, sinon définitive peu après Nœrdlingen. Du plan grandiose exposé naguère à Louis XIII, au lendemain de la prise de La Rochelle,[1] il ne reste, à dire vrai, que des épaves. Le désir de procurer à tout prix l'abaissement de la maison d'Autriche stimule certes plus que jamais les résolutions du cardinal. Mais, d'autre part, ses ambitions, désormais restreintes et précisées, semblent répondre mieux aux ressources dont il dispose. C'est ainsi que l'on se résigne au Louvre à ajourner à des temps meilleurs les projets d'invasion dans la Navarre et la Cerdagne espagnoles, l'ouverture de négociations en vue de l'achat de Neuchâtel, l'établissement d'ouvrages fortifiés à Versoix, l'exécution des desseins formés contre l'indépendance de Genève. On renonce de même « à s'avancer jusques à Strasbourg ».[2] En revanche, la volonté persiste chez le roi de consolider la domination française en Lorraine, d'étendre les frontières du pays vers la Meuse, de se saisir sans plus tarder de la Franche-Comté et surtout d'acquérir

(1) *Advis donné au roy après la prise de La Rochelle, pour le bien de ses affaires.* 13 janvier 1629. ap. Avenel. Lettres du cardinal de Richelieu. III. 179 sqq.
(2) *Ibid.* III. 181.

ou de conserver à ses armées deux portes de sortie: la première sur l'Allemagne, la seconde sur l'Italie.(1)

A l'heure où Rohan pénétrait en Valteline, l'une de ces portes, celle donnant accès au Palatinat, venait de se fermer. Le 24 janvier, Philippsbourg, qu'Oxenstierna s'était enfin décidé à remettre aux représentants de la couronne Très-Chrétienne (octobre 1634), tombait, ainsi que Spire, aux mains des Impériaux. Aussi bien cette disgrâce n'était pas irréparable. En réalité, elle n'annulait que dans une faible mesure le bénéfice résultant pour la diplomatie royale de son long et patient effort à l'effet de relever le courage des anciens adversaires allemands de Ferdinand II et d'en susciter de nouveaux à ce prince. Les traités conclus par elle avec les Provinces-Unies pour le partage éventuel des Pays-Bas espagnols (15 avril 1634 et 8 février 1635); avec la couronne de Suède pour le dépôt des places d'Alsace (9 octobre); avec le cercle de Francfort (20 septembre) et le duc de Wurtemberg (1er novembre 1634) conservaient toute leur valeur. Il eût suffi en somme de la conquête de Brisach et de la reprise des deux villes perdues en janvier pour que la France devînt maîtresse du cours du Rhin, de Bâle au confluent de ce fleuve et de la Moselle.

En Italie, la fortune apparaissait plus nettement favorable qu'en Allemagne aux intérêts du Louvre. L'occupation de la vallée de l'Adda par Rohan enlevait à l'Espagne l'usage de la seule grande route militaire qui permît à cette puissance d'assurer le va-et-vient permanent de ses troupes entre les Flandres et la Souabe, d'une part, et la Lombardie, d'autre part. Que les cantons forestiers s'avisassent, sous un prétexte quelconque, de fermer à la maison d'Autriche les avenues du Gothard, et le Milanais, privé du jour au lendemain de ses communications avec la région de Constance, eût été à la merci d'une coalition des Etats indépendants de la plaine du Pô. Or, cette coalition, Louis XIII n'avait pas abandonné l'espérance de la voir aboutir. A cette fin, les représentants de la cour de Paris à Rome, à Venise, à Turin s'attachaient à affirmer aux gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités l'absolu désintéressement de leur maître au regard des affaires de la Péninsule. La possession de Pignerol et des « terres adjacentes » satisfaisait pleinement les ambitions du roi Très-Chrétien. Partant celui-ci ne songeait ni à annexer à la France le marquisat de Saluces, comme il l'avait projeté en 1629,(2) ni à ressusciter les prétentions de Louis XII sur l'héritage des Visconti. L'expulsion des garnisons castillanes de la Lombardie, sinon du Napolitain, et la substitution de l'influence du Louvre à celle de l'Escurial dans la Haute-Italie, tels étaient, à ce moment là du moins, les deux principaux desseins poursuivis par la diplomatie royale au delà des Alpes.(3)

(1) *Correr al Senato.* Parigi, 26 febbraio 1641. Frari. Francia. filza XCVI. f° 473.
(2) *Advis donné au roy après la prise de La Rochelle.* 13 janvier 1629. ap. Avenel. op. cit. III. 182.
(3) *Correr al Senato.* Chatou, 2 aprile 1641. Frari. Francia. XCVI. nos 480/482.

Ainsi qu'on l'a dit ailleurs, Rohan, après avoir traversé la Suisse à grandes étapes, avait atteint Coire le 12 avril. Il n'y rencontra pas Du Landé. Celui-ci, sur son ordre, s'était acheminé, dès le 26 mars au matin, vers le sud, avait franchi le Splügen et pénétré dans Chiavenna et Riva, le 28, à midi,(1) tandis que ses lieutenants Brügger et Jenatsch, hâtant leur marche vers Bormio, se saisissaient de cette place le 29.(2) Mais il était à craindre que cette pointe hardie ne servît de prélude à un désastre et que, attaquées par des forces supérieures venues du Tyrol ou du Milanais, les avant-gardes franco-grisonnes ne fussent écrasées ou rejetées en deçà des monts. Aussi, pressé de rejoindre son lieutenant, le duc ne s'était arrêté que cinq jours sur les bords de la Plessur. Le 17 avril déjà, il avait pris congé des Conseils des Trois Ligues et s'était porté vers le Septimer en compagnie de Bullion. Entré à Riva di Chiavenna le 21, il y avait reçu la soumission des chefs du gouvernement valtelin, assurés par lui, dès le 14, de la protection de son souverain, pour peu que leurs administrés et eux acceptassent de bonne grâce le fait accompli.(3) A dater de cette heure, la vallée de l'Adda échappait à la domination espagnole. La petite armée française y pénétra sans coup férir. Son quartier-général une fois établi à Morbegno, Rohan échelonna son infanterie entre cette ville et Traona, et logea sa cavalerie à Ardenno, à Buglio et à Berbenno.(4) Le succès couronnait son entreprise au delà de ses espérances. Ainsi qu'il l'écrivait à Richelieu, « toutes choses avoient réussy à souhait jusqu'à présent ».(5)

Maître de la Valteline, grâce à la rapidité de sa marche et à la ponctuelle exécution des ordres transmis par lui à Du Landé, le duc ne se dissimula point les difficultés de la tâche qu'il lui restait à accomplir. Dans un mémoire adressé au roi et au cardinal, trois mois avant son départ pour l'Alsace, Rohan s'était expliqué sans détours des conditions auxquelles, selon lui, la diversion dont il recommandait l'adoption pouvait être utilement tentée.(6) Dès l'instant que la neutralité bienveillante des cantons forestiers ne leur était même plus acquise, les Trois Ligues avaient à veiller à chacune de leurs frontières. L'invasion autrichienne les menaçait sans cesse au Luziensteig et à Martinsbrück, alors que l'invasion lombarde était un péril aussi bien pour le Val Bregaglia que pour la Misolcine. De ces deux appréhensions, la première semblait assurément la plus justifiée. Le Rhin, guéable d'octobre à avril, eût facilité dans une large mesure les opérations d'une armée tyrolienne dirigée de Feldkirch vers Coire. C'était donc à fortifier les approches de Mayenfeld, à

(1) *Bon al Senato.* Milano, 30 marzo 1635. Frari. Milano. LXXVIII. n° 58. — *Bullion à Zurich.* Coire, 28 mars 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(2) *Ibid.*

(3) Quadrio. Dissertazioni storiche intorno alla Valtellina. III. 155.

(4) *El cardenal Albornoz al Conde-Duque.* Milan, 21 de abril 1635. Arch. Gen. Simancas. Estado. 3342.

(5) *Rohan à Richelieu.* Camp de Morbegno, 1er mai 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 176.

(6) *Advis de M. de Rohan sur le dessein de la Valteline.* (août 1634.) Aff. Etr. Grisons. VIII 233.

défendre l'entrée de la Basse-Engadine, à occuper la vallée de l'Adda, de Bormio à Dubino, à mettre enfin Roveredo à l'abri d'un coup de main des *tercios* espagnols passant en vue de Bellinzone que devait s'attacher le personnage chargé par le monarque français de rétablir le *statu quo ante* dans la Rhétie de deça et dans celle de delà les monts. Dix mille hommes eussent à peine suffi à cette besogne. (1) Or, tout compte fait, Rohan, parti de Bâle avec sept régiments d'infanterie et quatre cornettes de cavalerie, n'avait à sa disposition, le jour de son arrivée à Morbegno, que six mille fantassins et quatre cents chevaux. (2) De surcroît, le Sr de Saint-Simon, laissé par lui à la tête de la garnison du Fort-du-Rhin, craignait de ne pouvoir résister, le cas échéant, à une attaque des troupes archiducales débouchant à l'improviste dans la région de Flæsch. (3) Sans être, à proprement parler, compromis, le sort des quelques milliers de Français disséminés du pied de la Bernina à celui du Splügen inspirait des inquiétudes aux gouvernements des *Stati Liberi* intéressés à la disparition de la suprématie lombarde dans les anciennes provinces sujettes des Trois Ligues.

Toutefois, l'activité déployée par Rohan ne se démentait pas et s'exerçait dans des domaines très divers. Son premier soin devait être de rassurer les Valtelins quant à ses véritables intentions. (4) A la nouvelle de sa prochaine arrivée à Coire, ceux-ci, saisis de terreur, (5) avaient demandé des secours à Milan, où, depuis plusieurs semaines déjà, ils tentaient vainement d'attirer l'attention du cardinal Albornoz sur la gravité du péril qui les menaçait. Mais ce personnage, seul lieutenant de Philippe IV dans la Haute-Italie depuis le départ de l'Infant Ferdinand, ne se trouvait pas en mesure de les assister et s'était vu contraint de les engager à s'accommoder au mieux avec les Français. (6) Ce conseil avait été suivi par les autorités de la vallée. Ces dernières s'étaient adressées d'abord à Du Landé pour le prier « que ceste surprise ne les accablast point », puis à Rohan, lequel, nous l'avons dit, accueillit favorablement leur requête à Riva di Chiavenna. (7) Néanmoins, en présence de l'occupation étrangère, qui, pour la sixième fois en quinze ans, consommait leur ruine, les paysans abandonnaient leurs champs, en sorte que, chaque jour, le vide se faisait plus sensible autour des envahisseurs. Le manifeste lancé par le duc,

---

(1) *Advis de M. de Rohan, etc.* loc. cit.

(2) *Albornoz al rey.* Milan, 9 de junio 1635. Arch. Gen. Simancas. Estado. 3342. — *Puntos de lo que contienen las cartas que se recivieron de diferentes ministros de Italia, con los correos que llegaron en 28 de julio y 4 de agosto 1635. Ibid.* — Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. 148—149. — *contra.* Verraguth. Herzog Rohan und seine Mission in Graubünden (Basel 1892). p. 56 (8000 hommes). — Pieth. Die Feldzüge des Herzogs Rohan u. s. w. (Bern 1905). p. 34. n° 2 (4000 hommes et 300 chevaux).

(3) *Saint-Simon à Richelieu.* Fort de France (Fort du Rhin), 25 avril 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 172.

(4) *El cardenal Albornoz al Conde-Duque.* Milan, 21 de abril 1635. Arch. Gen. Simancas. Estado. 3342.

(5) „Valtellini... sono rimasi storditi.“ *Bon al Senato.* Milan, 4 aprile 1635. Frari. Milano. LXXVIII. n° 59.

(6) *Sabran à Richelieu.* Gênes, 8 avril 1635. Aff. Etr. Gênes. II. 148.

(7) Ul. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 224, 225. — *Sabran à Richelieu.* Gênes, 8 avril 1635. Aff. Etr. Gênes. II. 148.

le 28 avril,[1] n'était à autre fin que de dissiper les inquiétudes des populations de la Rhétie d'Outre-Monts, de les assurer de la protection du roi Très-Chrétien et de leur garantir l'usage exclusif du culte catholique dans la Valteline et ses annexes. Devant l'inefficacité constatée de cet appel au calme et à la confiance, il fallut aviser à des moyens énergiques. Un édit promulgué à Morbegno menaça de la confiscation de leurs biens ceux d'entre les sujets des Trois Ligues qui, dans un délai très court, n'auraient pas regagné leurs demeures.[2]

En réalité, l'approvisionnement de sa petite armée en bétail et en céréales préoccupait au plus haut degré, et non sans raison, l'ancien chef des huguenots du Languedoc. Tandis que ses lieutenants réédifiaient en hâte les enceintes de Riva et fortifiaient Mantello, de manière à rendre inoffensives les attaques possibles de la garnison du «Fuentes»;[3] que les Grisons creusaient des tranchées en avant de Bormio,[4] lui-même dépêchait coup sur coup à Venise le contrôleur Pierre Malo et le commissaire Bullion.[5] De la Rhétie, ravagée par la famine et la peste; de la région du Lario, où les Espagnols se massaient; de celle de Bellinzone, aux mains des «Waldstætten» hostiles, aucun ravitaillement n'était à espérer.[6] De Zurich et de Genève à dire vrai, des denrées en petit nombre prenaient le chemin de Tirano, transformé en un grand magasin de vivres, mais leur prix élevé n'en facilitait pas l'acquisition.[7] C'était donc de l'Etat de Terre-Ferme que le duc attendait son unique appui en cette occurrence.[8] Or, bien que, sur les rives de l'Adriatique, l'on parût résolu à observer la marche des événements avant de s'arrêter à un parti, les requêtes

(1) *Manifeste des armes du roy dans la Valteline.* Morbegno, 28 avril 1635. Gazette de France, année 1635, p. 257; Bibl. Nat. f. fr. 20,463 f° 127; Mémoires de Henri, duc de Rohan, etc. II. p. 1: St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; Sprecher v. Bernegg. II. 115. — Et non le 25 avril, *contra.* Romegialli. Storia della Valtellina. III. 381.

(2) Sprecher v. Bernegg. Geschichte der Kriege und Unruhen u. s. w. II. 116.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 maggio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *El cardenal Albornoz al Conde-Duque.* Milan, 21 de abril; *al rey.* Milan, 9 de junio 1635. Arch. Gen. Simancas. Estado. 3342. — *Puntos de lo que contienen las cartas que se recivieron de diferentes ministros de Italia con los correos que llegaron en 28 de julio y 4 de agosto 1635. Ibid.* — Sprecher v. Bernegg. II. 116. — Mémoires et lettres de Rohan sur la guerre de la Valteline. I. 150.

(4) *Albornoz al rey.* Milan, 9 de junio 1635. loc. cit.

(5) *Il duca di Rohano al Senato.* Morbegno, 28 aprile 1635. Frari. Generali e gente da Guerra. 1619—1663. I. F. F. (Miscellanea Codici. n° 369). — *Mémoire pour respondre à celuy qui nous a esté envoié par Mr de Bullion estant à present aux Grisons.* Compiègne. 29 avril 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 173. — „J'ay aussy envoyé à Venise le Sr Malo pour tirer des bledz de là et les munitions de guerre qui me sont nécessaires.“ *Rohan aux III Ligues.* Camp de Morbegno, 30 avril 1635 St-Arch. Chur. Akten. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 8 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(6) Eidg. Absch. V¹ 930. (Brunnen. 25 april 1635.)

(7) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 19 aprile 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Albornoz al rey.* Milan, 9 de junio 1635. loc. cit. — *Rohan à Braem, à Zurich.* Traona, 10 juin 1635. St-Arch. Zürich. Frankreich. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 8 luglio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Mémoire des choses nécessaires pour la conservation de la Valteline.* 13 août 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 195. (*cf.* Mémoires de Henri de Rohan, etc. II. 81) — *Rohan à Genève.* 26 janvier et 2 mai 1636. Arch. Genève. Portef. histor. 2982.

(8) *Mémoire sur la Valteline, fait à Rome au mois de may 1635, donné au cardinal de Lyon.* Bibl. Nat. CCCCC Colbt 429 f° 195.

successives adressées du quartier-général de Morbegno aux provéditeurs de Brescia et de Bergame avaient jusque là rencontré un accueil favorable, et rien n'autorisait à supposer qu'il ne dût pas en être de même dans la suite.[1]

II. Cependant l'émoi causé à Milan[2] comme à Innsbruck, à Madrid[3] comme à Vienne, par les événements survenus dans la vallée de l'Adda ne se calmait point.[4] A la vérité, le gouverneur de la Lombardie était averti de longue date de l'imminence du péril suspendu sur les clients de son maître à Tirano, à Sondrio et à Bormio. Dès le commencement d'octobre 1634, Casati, intrigué de la durée imprévue du séjour de Rohan à la cour de France, avait fait part au successeur de Feria de la crainte que l'ancien ambassadeur extraordinaire en Rhétie, tel le marquis de Cœuvres en novembre 1624, ne se préparât à regagner Coire à la tête d'une armée.[5] Plus récemment encore, les Valtelins, travaillés d'une vague inquiétude, s'étaient recommandés mainte fois à la protection d'Albornoz et l'avaient adjuré de leur fournir les moyens de résister à l'attaque des bandières grisonnes.[6] Mais, ainsi qu'on l'a dit ailleurs, les garnisons espagnoles dans la Haute-Italie se trouvaient si affaiblies qu'elles suffisaient à peine à assurer la défense des places dont la garde leur était confiée. Aussi bien un courrier, dépêché en hâte du fort Fuentes dans la nuit du 28 au 29 mars, avait apporté sur les bords du *Navilio Grande* la nouvelle de l'occupation successive de Chiavenna et de Riva par les troupes de Du Landé.[7] Au bout de peu d'heures, l'avis parvenait au cardinal-gouverneur de l'entrée des régiments de Brügger et de Jenatsch dans Bormio. Puis ce fut au tour de l'envoyé milanais à Lucerne d'annoncer que, surpris par la soudaineté de la marche des Français, il ne lui avait pas été possible d'amener les « Waldstætten », à leur refuser le passage, soit dans les « bailliages libres », soit dans le comté de Sargans. Enfin il semblait malheureusement certain que les Valtelins, ensuite de l'aveu d'impuissance échappé à Albornoz, s'étaient empressés d'accepter la loi du vainqueur.[8]

---

(1) Frari. Espos. Principi, 7 maggio 1635 (in collegio). — Quadrio. op. cit. III. 455 sqq.

(2) *Bon al Senato.* Milano, 30 marzo 1635. Frari. Milano. LXXVII. n° 57.

(3) „Questa novità ha fatto gran commozione et si danno ordini a Napoli per maggiori leve, dubitandosi grandemente che il Christianissimo, in cambio di pensare a diffendersi in Picardia, in Sciampagna, in Navarra et in Linguadoca, habbia risoluto di metter la guerra in Italia et attaccare lo stato di Milano.“ *Soranno a Cioli.* Madrid, 21 aprile 1635. Arch. Mediceo. Spagna. n° *4960.*

(4) *Sabran à Richelieu.* Gênes, 8 avril 1635. Aff. Etr. Gênes. II. 148. — „A Milano hora si fanno gran rovine per la calata de' Franzesi in Valtellina in aiuto de' Grisoni.“ *Cioli a Gondi.* Firenze, 29 aprile 1635. Arch. Mediceo. Francia. n° *4646* f° 815. — *Der Kaiser an die XIII Orte.* Wien, 20. April: *Erzherzogin Claudia an die XIII Orte.* Innsbruck, Juni 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(5) *Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 4 ottobre 1634. Arch. Milano. Trattati con Svizzeri. — *Desiderio Montemagni al Cavre Lorenzo Poltii, secretario di S. A. a Firenze.* Milano, 29 marzo 1635. Arch. Mediceo. Milano. *3170.*

(6) Quadrio. op. cit. II, 455.

(7) *Desiderio Montemagni al Cavre Lorenzo Poltii, secretario di S. A. a Firenze.* Milano. 29 marzo 1635. Arch. Mediceo. Milano. 3170. — *Bon al Senato.* Milano, 29 marzo 1635. Frari. Milano. LXXVIII. n° 56.

(8) *Desiderio Montemagni al Cavre Lorenzo Poltii.* Milano, 13 aprile 1635. Arch. Mediceo. Milano. *3170.*

A ce moment-là, vers le milieu d'avril, les alarmes ressenties en Lombardie paraissaient certes justifiées. Cette province était menacée à toutes ses frontières. Malgré les avertissements adressés de Vienne au duc de Mantoue,[1] Charles de Gonzague et son voisin de Parme armaient sans répit.[2] Quatre régiments à la solde du roi Très-Chrétien campaient aux portes de Casale, et Créqui achevait ses préparatifs militaires à Turin, dans le dessein de couper aux Espagnols la route de Gênes.[3] D'autre part, le bruit se répandait, tant en Allemagne qu'en Suisse, de l'adhésion pleine et entière de la Sérénissime République à la politique agressive inaugurée par le Louvre dans les Alpes rhétiques,[4] et la réponse ambiguë donnée par le Sénat à l'ambassadeur de l'Escurial, comte de La Rocca, n'était pas de nature à dissiper les inquiétudes de ce dernier.[5] Enfin, quoique Rohan eût fait assurer le commandant des forces massées dans la Cômasque que son intention n'était point d'envahir ce pays, l'appréhension subsistait à Milan d'un coup de main français sur Colico et les «Tre Previ».[6]

Mais aussi bien ce n'était pas en Lombardie seulement que l'angoisse provoquée par l'apparition inopinée des bannières fleurdelisées dans les deux Rhéties accablait les gouvernants. En Tyrol et en Souabe, elle régnait dans un rayon de vingt lieues au delà des frontières, comme si l'armée dont disposait l'ancien chef des huguenots eût compté trente mille hommes.[7] Encore qu'entre Innsbruck et la Haute-Italie les communications fussent devenues malaisées, l'archiduchesse Claudia et le cardinal Albornoz arrêtèrent d'un commun accord leur plan de conduite.[8] Tandis que l'empereur ordonnait à Gallas de couvrir en hâte Constance et Lindau,[9] la veuve de Léopold dépêcha à Coire l'un de ses conseillers. Celui-ci réussit à atteindre cette ville quarante-huit heures avant que le lieutenant général de Louis XIII y fît son entrée.[10] Il avait pour mission de rappeler les Grisons au respect de leur *Union héréditaire* avec l'Autriche. La réponse qu'il obtint du Conseil d'Etat fut loin de contenter la

(1) *L'empereur au duc de Mantoue.* Vienne, 20 avril 1635. Bibl. Nat. CCCCC Colbt 339 f° 339. — *Sabran à Rohan.* Gênes, 12 mai 1635. Bibl. Nat. f. fr. *4135* f° 121.

(2) *D. Antonio Sarmiento al rey.* Milan, 1° de mayo 1635. Arch. Gen. Simancas. Estado. *3342.* — *El cardenal Albornoz al rey.* Milan, 9 de junio 1635. *Ibid.*

(3) *Albornoz al rey.* Milan, 9 de junio 1635. loc. cit.

(4) *Feuquières à Bussy-Lamet.* Spire, 29 avril 1635. ap. Lettres et négociations de Feuquières. III. 92. sqq. — „Si crede per certo che Venetiani habbino parte nelli successi della Valtellina." *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 26 aprile 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(5) Sprecher v. Bernegg. II. 108.

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 26 aprile 1635. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 aprile 1635. loc. cit. — „Ma perchè s'astengono (li Franzesi) dall'attaccare lo stato di Milano, speriamo ancora che non si sia per rompere apertamente fra le corone". *Cioli a Gondi.* Firenze, 29 aprile 1635. Arch. Mediceo. Francia. n° *4646.* p. 815.

(7) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 19 aprile 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Der Römisch Keys-Mt Rath und dess Oberen Schwöbischen Kreiss verordneter Kriegscommissarius Johann Wilhelm Kirsinger ... dem Herrn Johan Schüchzer, Landtvogt im Ober und Nieder Ryntal .. in Ryneg.* Lindau, 7. April 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(8) *Rosso al Senato.* Fahr, 14 aprile 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(9) *Rosso al Senato.* Fahr, 12 aprile 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(10) Jakob Kurz di Turn. — *cf.* M. Valer. Die Beziehungen der III Bünde zu Tirol u. s. w. (Chur 1903). p. 11.

princesse. Les Trois Ligues, y était-il dit, souveraines légitimes de la Valteline, s'apprêtaient à reconquérir cette province avec l'aide de leur allié de Paris.(1) D'autre part, elles s'engageaient à observer les traités *anciens* conclus en leur nom avec la maison de Habsbourg, ce qui signifiait, à mots couverts, que l'on se refusait, sur les rives de la Plessur, à reconnaître la validité des « articles » d'août 1629, ratifiés par la diète de Rhétie sous la pression des armes impériales.(2)

A Innsbruck, où la crainte d'une invasion française diminuait au fur et à mesure que Rohan pénétrait plus avant dans la vallée de l'Adda, la reprise de négociations avec les représentants des communes grisonnes était habile en somme. A Milan, en revanche, où le danger pressait, toute tentative d'atermoiement eût constitué une faute. Dès l'instant que les intrigues nouées à Coire par Casati avaient échoué,(3) le mieux était de se préparer à résister aux envahisseurs de la Valteline, en attendant que les circonstances permissent au cardinal-gouverneur d'inaugurer une vigoureuse offensive.(4) Quand il eut arrêté ses dispositions en vue d'assurer la protection de Valence, de Tortone, d'Alexandrie, de Novare et des ouvrages de Sandoval et de La Vilata contre Victor-Amédée et Créqui,(5) Albornoz avait au plus deux mille hommes à opposer aux ennemis concentrés entre Morbegno et Chiavenna. Ce fut à la tête de ce faible contingent que le comte Giovanni Serbelloni, commissaire général des troupes du Milanais, se porta au delà de Colico, ravitailla au passage la garnison du « Fuentes », fit sauter le pont d'Olonia, dont Du Landé exigea des populations d'alentour l'immédiate reconstruction, reconnut les positions de ce dernier vers Novate et Verceja et entreprit de fortifier à la hâte Samolaco et Francesca, de manière à interdire à ses adversaires l'accès du Cômasque.(6) Presque à la même heure, le bailli schwytzois de Bellinzone se saisissait du *Monticello,* petite colline distante de quelques cents mètres du point où la Moësa quitte le territoire rhétien. L'occupation arbitraire de cette éminence, dont la possession avait jadis soulevé un conflit entre les Trois Ligues et les cantons primitifs,(7) devait permettre à ceux-ci de conserver ouverte en tout temps la route d'Andermatt à Lugano et de rejeter dans le Val Mesocco les bandières grisonnes qui tenteraient de pénétrer en Léventine.(8) Enfin le successeur de Feria, convaincu que les régiments français, abandonnés à leurs seules ressources, ne tarderaient pas, faute de vivres, à se replier

(1) *Die III Bünde an die XIII Orte.* Chur, 24. März/3. April 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch. *II* 357. — Sprecher v. Bernegg. II. 109. — Mohr. op. cit. II. 883.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo. 21 aprile 1635. loc. cit.

(3) *Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 4 ottobre 1634. Arch. Milano. Trattati con Svizzeri.

(4) *Soranno al Gran Duca.* Madrid, 5 giugno 1635. Arch. Mediceo. Spagna. n° *4960.*

(5) *El cardenal Albornoz al rey.* Milan, 9 de junio 1635. Simancas. Estado. *3342.*

(6) *Bon al Senato.* Milano, 30 marzo, 9 aprile e 9 maggio 1635. Frari. Milano. LXXVIII. nos 58, 61, 71. — *El cardenal Albornoz al Conde-Duque.* Milan, 30 de abril 1635. Arch. Gen. Simancas. Estado. *3342.* — Sprecher v. Bernegg. II. 106, 107, 114.

(7) Rott. Henri IV. les Suisses et la Haute-Italie. p. 362 sqq.

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 aprile 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure. 3 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 174.

au delà des monts,[1] redoublait ses efforts auprès du Sénat de Venise pour que ce corps s'abstînt désormais d'autoriser les provéditeurs de Terre-Ferme à pourvoir à la subsistance de l'armée de Rohan et à lui fournir de l'artillerie.[2]

Dans la réalité, cependant, aucune des mesures arrêtées, tant à Milan qu'à Innsbruck, n'était capable de procurer le rétablissement du *statu quo ante* dans les deux Rhéties. Le nœud des difficultés soulevées ensuite de la brusque invasion de la Valteline par les armes de Louis XIII ne pouvait être résolu utilement ni en Italie, ni en Allemagne. C'était aux Suisses qu'il appartenait de le trancher,[3] aux Suisses dispensateurs de l'usage des routes alpestres et des levées de mercenaires que se disputaient encore les ministres des puissances étrangères accrédités auprès de leurs diètes, aux Suisses enfin, dont l'adhésion, ouverte ou secrète, à l'un des partis belligérants devait assurer la suprématie définitive de celui-ci dans la région du Gothard, du Splügen et de la Bernina, ainsi que dans les trente lieues du pays compris entre le lac de Côme et l'Umbrail.

Blaise Méliand, Sr d'Egligny est nommé ambassadeur ordinaire du roi Très-Chrétien à Soleure. — Son arrivée dans cette ville. — Ses instructions. — Mollondin le représente à la diète d'Aarau d'avril. — Froideur manifestée par les cantons protestants à l'égard des intérêts français. — Ses causes. — Intrigues du résident anglais Fleming. — L'attitude du Corps évangélique des Ligues se modèle sur les vicissitudes de fortune des armes impériales au delà du Rhin. — Les députés réunis en Argovie en mai attirent l'attention du ministre de Louis XIII sur la situation précaire de Mulhouse. — Griefs des Confédérés envers le Louvre. — Le successeur de Vialard encourage Zurich et Berne à résister aux prétentions autrichiennes. — Levée organisée dans la région du Gothard pour le service de l'Espagne. — Erreurs répétées de la politique helvétique de Richelieu. — Menaces adressées par Méliand aux autorités des « Waldstætten ». — Leur inefficacité. — Entrée de quatre mille Suisses à la solde lombarde. — Rohan fait restituer aux Trois Ligues la possesion du Monticello.

III. Le renouvellement de l'alliance du Corps catholique des Ligues avec l'Espagne avait été pour la cour de Paris un salutaire avertissement. Après avoir, durant sept années, différé la désignation d'un successeur à Miron, Louis XIII s'était enfin résolu à accréditer auprès des cantons des deux

(1) *D. Montemagni a Poltii.* Milano, 30 marzo 1635. Arch. Mediceo. Milano. *3170.* — *Albornoz al Conde-Duque.* Milan, 21 de abril 1635. loc. cit.

(2) *Bon al Senato.* Milano, 30 marzo 1635. Frari. Milano. LXXVIII. nº 57. — Frari. Espos. Principi. 23 luglio 1635. *in collegio* (requête de La Tuillerie). — *Ibid.* 24 luglio 1635. (Plaintes faites par l'ambassadeur d'Espagne.)

(3) *Die III Bünde an die XIII Orte.* Chur, 5/15 mai 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 373.

confessions un envoyé permanent. Son choix, certes, n'avait pas été heureux. Politique à courtes vues, à la fois maladroit et violent, Michel Vialard s'était aliéné en peu de temps les sympathies des adeptes de la nouvelle et de l'ancienne croyance. Aussi, épuisé par six mois d'une lutte constante avec les représentants de ceux-ci et de ceux-là, avait-il succombé à la tâche, le 26 octobre 1634. Par suite, la nécessité s'imposait au Louvre de repourvoir promptement d'un titulaire le poste diplomatique de Soleure. Les hésitations de Richelieu furent brèves, au reste. Dès le milieu de novembre, le cardinal se trouvait en mesure de proposer et de faire agréer au roi la nomination en qualité d'ambassadeur ordinaire en Helvétie d'un président aux enquêtes du parlement de Paris, Blaise ***Méliand,*** Sr d'Egligny.(1) Parent de Bouthillier et du Père Joseph, dont les conceptions étroites en matière de relations étrangères n'avaient à aucun moment déteint sur lui,(2) ce personnage devait, grâce à son affabilité courtoise et à son esprit conciliant, conquérir l'estime et l'amitié des Confédérés qu'avaient exaspérés les procédés autoritaires de cet « autre homme de robe longue » qu'était son prédécesseur.(3)

Retenu en France pendant trois mois et contraint d'y attendre l'expédition de ses instructions, ainsi que celle des ordonnances destinées à assurer le payement d'une partie des pensions suisses échues, le nouveau représentant de Louis XIII au delà du Jura ne quitta la cour que le 21 février 1635.(4) Il s'arrêta quelque temps à Lyon,(5) visita au passage les magistrats de Genève,(6) de Fribourg et de Berne(7) et atteignit enfin Soleure le 30 mars.(8) Si l'on avait pu douter aux Ligues du changement qui s'était opéré, depuis l'été précédent, dans les dispositions du Louvre envers les « Waldstætten », la lecture des instructions remises à Méliand eût suffi à éclairer la religion des plus sceptiques. Les dernières dépêches adressées par Vialard au roi et à Richelieu avaient fixé de manière définitive le départ des responsabilités dans l'affaire Kesselring, dont, en dépit des conseils de modération venus de Paris, la clôture était sans cesse retardée.(9) Dans l'entourage du cardinal, l'on se

---

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 dicembre 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(2) *Rosso al Senato.* Fahr, 4 gennaio 1635. loc cit.

(3) *Rosso al Senato.* Fahr. 28 dicembre 1634. loc. cit. – *Del medesimo.* Zurigo. 21 aprile 1635. Svizzeri. XXXI.

(4) *Méliand à Bouthillier.* Lyon, 14 mars 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 161.

(5) *Nouvelles de Paris.* 3 mars 1635. Bibl. Nat. f. fr. *20,979* f° 118. – *contra : Alvise Contarini al Senato.* Parigi. 27 febbraio 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

(6) *Le roi à Genève.* (Lettres de créance pour Méliand.) Saint-Germain-en-Laye, 3 février 1635. Arch. Genève. Portef. histor. *2965.* – *Mémoire et instruction à Méliand.* 20 février 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 19. – Grenus. Fragments biographiques de 1535 à 1792. (Genève. 1815), p. 135.

(7) St-Arch. Bern. Rathsmanual. LXIX. 205. – *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 31 mars 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 162.

(8) *Méliand au Père Joseph.* Soleure. 31 mars 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 163; *à Bouthillier*, même date. *Ibid.* f° 162. – *Méliand à Zurich.* Soleure, 2 avril 1635. St-Arch. Zürich. Frankr. *A* 225a, n° 136; St-Arch. Basel. Frankr. *B* 4 (1506–1698).

(9) *Mémoire et instruction donnée au Sr Méliand, conseiller du roy en son Conseil d'Estat, s'en allant ambassadeur en Suisse.* 20 février 1635. Aff. Etr. Suisse XXVIII. 19.

montrait à peu près unanime à déplorer « la passion aveugle » déployée par les autorités des cantons forestiers dans leurs rapports avec les cités évangéliques, et l'on rendait justice à la sagesse de l'attitude de celles-ci, qui, tandis que les Etats confédérés de l'ancienne croyance contractaient des liens indissolubles vis-à-vis de l'Escurial, avaient su résister aux puissantes sollicitations que leur adressaient les adversaires de la maison d'Autriche.(1)

Une diète particulière assignée à la requête des Mulhousois, dont la situation empirait de jour en jour ensuite des menaces dont les accablait Mercy,(2) réunissait précisément à Aarau les députés de Zurich, de Berne, de Bâle et de Schaffhouse.(3) L'ambassadeur français hésita d'autant moins à y dépêcher le secrétaire-interprète Mollondin, que les protestants, prenant cette fois encore les devants, comme ils l'avaient fait l'année précédente à l'égard de Vialard, s'étaient empressés de l'envoyer saluer par une délégation de leurs gouvernements.(4) Contrairement à l'attente du ministre du Louvre, le résultat de cette première conférence ne fut pas absolument satisfaisant. L'on pouvait espérer, en effet, que la présence en Argovie de Salomon Hirzel, de Louis d'Erlach-Castelen et de Jean-Jacques Ziegler, lesquels venaient d'accomplir à la cour de Louis XIII une mission de plusieurs mois,(5) contribuerait à dissiper tous malentendus entre ce prince et le Corps évangélique des Ligues.(6) En réalité, ce dernier avait vu la plupart de ses réclamations accueillies avec bienveillance par le monarque français et ses conseillers.(7) Bien plus, c'était grâce à ses instantes adjurations que Richelieu avait décidé de hâter l'exécution du coup de main sur la Valteline. Et cependant, sur les rives de l'Aar, comme sur celles de la Limmat, l'on n'était pas loin de regretter que Rohan eût réussi à conduire ses troupes sans encombre jusqu'à Morbegno. Les magistrats des deux grands cantons protestants comprenaient enfin l'inconvénient sérieux qu'offrait la concession des passages du plateau suisse à une armée étrangère, fût-elle à la solde de l'une des puissances liées par des traités à la Confédération. Si, en octobre 1633, aussitôt après le débloquement des villes forestières, Aldringer s'était permis d'exiger des autorités de Bâle l'entrée momentanée d'une partie de ses forces sur les terres de ce petit Etat, c'est que le général allemand savait de source certaine combien la connivence du gouvernement zuricois avait, le mois précédent, facilité la marche de Horn, de Stein vers Constance. Or, en mars 1635, il n'en alla pas

(1) *Mémoire et instruction à Méliand.* 20 février 1635. loc. cit.

(2) *François de Mercy à Mulhouse.* Brunstatt, 11 avril 1635, Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 169.

(3) Eidg. Absch. V² 930 931 *a.* X. Mossmann. Le cartulaire de Mulhouse. (Colmar 1890.) t. VI, nos 3011, 3012. *Les cantons protestants à Richelieu.* Zurich, 26 mai 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 33.

(4) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 13 avril et 12 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 167, 175. — *Méliand à Zurich.* Soleure, 4 mai 1635. St-Arch. Zürich. Frankr. *A* 225⁵, n° 143. — Eidg. Absch. V² 928 (n° 730).

(5) *Les cantons protestants à Richelieu.* Zurich, 26 mai 1635. Aff. Etr. Suisse, XXVIII 33.

(6) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 21 avril 1635. loc. cit. f° 170. Eidg. Absch. V² 931 *b.*

(7) *Brulart de Léon à Zurich.* Paris, 22 mars 1635. St-Arch. Zürich. Frankr. *A* 225⁵, n° 133.

autrement. Le chef de l'armée destinée à opérer en Valteline n'avait pas encore atteint Aarau, que déjà le duc Charles de Lorraine, franchissant le Rhin à l'improviste, violait à nouveau la frontière helvétique, se saisissait du château de Porrentruy et envahissait le pays de Montbéliard, où quelques compagnies suisses logées à Courcelles furent surprises et défaites par les Impériaux. (1)

A dire vrai, toutefois, le véritable motif de la subite froideur témoignée par les protestants à l'égard des intérêts français était à chercher ailleurs que dans la crainte de ceux-ci de voir leur condescendance pour les adversaires de l'Autriche attirer sur eux les représailles de cette puissance. Le manifeste lancé par Rohan, le 28 avril, au lendemain de son entrée dans Morbegno, soulevait d'unanimes objections au sein du Corps évangélique des Ligues. (2) Dans ce document, dont les termes avaient été mûrement pesés à Paris, le lieutenant général de Louis XIII assurait, on l'a dit, les Valtelins de la protection de ce prince et s'engageait à maintenir dans la vallée l'exercice exclusif du culte catholique. C'était reconnaître explicitement la validité de l'article IIe du traité de Monçon, que les Grisons se refusaient à ratifier. (3) L'émoi provoqué par la divulgation de cette erreur capitale de la diplomatie du Louvre gagnait les cantons du nord et de l'ouest. (4) Les plaintes des compatriotes de Guler, aux yeux desquels l'ancien chef des huguenots n'avait d'« autre religion que celle de l'Estat », (5) rencontraient de l'écho à Zurich, comme à Berne, où venait de se porter le résident anglais Fleming. (6) Ce dernier, dont les intrigues avec le duc de Lorraine n'étaient plus un secret pour personne, (7) s'efforçait de ruiner auprès de ses hôtes le prestige de la couronne Très-Chrétienne et se joignait au baron de Spiez pour prédire que la politique pratiquée depuis dix ans par la France dans les deux Rhéties ne préjudicierait, en fin de compte, qu'à elle seule, puisque l'on ne pouvait nier « que tout bon catholique fust bon espagnol ». (8)

(1) *Rosso al Senato.* Fahr, 14 aprile, Zurigo, 28 aprile 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Peblitz to Sir John Coke.* Zurich, 23 april 1635. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Papers nº 4 (1635 1636). — *Méliand à Bellièvre.* Soleure, 20 avril 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,913* fº 21. - Heusler. Beiträge zur Vaterland. Geschichte von Basel. t. VIII. 245 sqq. - Vautrey. Histoire de Porrentruy. I. 404. — Duvernoy Ephémérides de Montbéliard. (Besançon 1832.) p. 91, 116.

(2) *Waser an De La Baume.* Zürich, 17./27. Mai 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(3) *Die III Bünde an Zürich.* Chur. 19./29. Mai. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 391. – *Extract eines Schreiben auss Chur, vom 19./29. Meyen 1635. Ibid.* St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 395.

(4) St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 633. (Abschied von Aarau, 14. Mai 1635, lit. *e.*) - Eidg. Absch. V² 937 *l.*

(5) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 15 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fº 185. - Gonzenbach. op. cit, I. 33.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 maggio 1635. loc. cit. — *Die III Bünde an Bern.* 19./29. Mai 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 391.

(7) „On m'a adverty que le résident d'Angleterre à Zurich est allé conférer avec le duc Charles ès environs de Basle; il en est revenu; il est maintenant à Berne.“ *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 8 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fº 183.

(8) *Erlach, baron de Spiez, to Ol. Fleming.* Berne, 12/22 april 1635. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. nº 4 (1635 –1636).

Que, dans ses relations avec les protestants d'Helvétie, Louis XIII abusât quelque peu de la situation privilégiée que lui créait le fait que ceux-ci n'avaient aucune assistance sérieuse à attendre de l'étranger en dehors de la sienne, la chose ne semblait que trop certaine.(1) Dès lors, il n'était pas surprenant que les Confédérés des cités évangéliques, l'occasion s'offrant, cherchassent à s'affranchir d'une tutelle qui contrariait leur indépendance politique et confessionnelle. Au total, leur attitude se réglait assez exactement sur les vicissitudes de fortune des armes autrichiennes dans la région du Rhin. Le duc de Lorraine traversait-il ce fleuve et établissait-il ses quartiers dans l'évêché de Bâle, Zuricois et Bernois sollicitaient aussitôt les conseils et l'appui de leur puissant allié d'Outre-Jura. Il suffisait, en revanche, que le général de Ferdinand II fût rejeté dans le Brisgau pour que les Suisses de la croyance réformée inclinassent à redevenir les seuls arbitres de leurs destinées.(2)

Lorsque Méliand redépêcha pour la seconde fois Mollondin à Aarau, le 14 mai, les circonstances semblaient propices à la reprise entre Soleure d'une part, Berne et Zurich de l'autre, des échanges de vues interrompus ensuite de la mort de Vialard.(3) L'un des membres de la mission envoyée à Paris par les cités évangéliques, le colonel d'Erlach de Castelen, l'ingénieux instigateur du projet de coup de main sur Rheinfelden, que Rohan ne se fût pas fait faute d'exécuter s'il en avait eu le loisir, était chargé, au nom de Richelieu, d'aviser ses supérieurs de l'imminence d'une violation du territoire helvétique par les Impériaux.(4) Or, cet avertissement paraissait en somme assez sérieux. Entre les autorités de l'Autriche antérieure et les Confédérés protestants, les relations se tendaient chaque jour davantage. Emus de la détresse de Mulhouse, ceux-ci s'étaient résolus à secourir leurs coreligionnaires de la ville alsacienne; mais le gouvernement d'Ensisheim, redevenu maître de la situation dans le Sundgau, s'était opposé à la réalisation de ce dessein.(5) Berne, découragée, inclinait à rappeler le faible contingent acheminé par elle vers l'Ill. Par suite, si Zurich se fût ralliée à cet avis, il était à craindre que les députés à la diète évangélique ne se désintéressassent complétement dans l'avenir du sort d'une cité que «sa mauvaise assiette» rendait à peu près indéfendable.(6) Toujours est-il que Mollondin fut prié par eux d'attirer l'attention de l'ambassadeur et la sollicitude du roi Très-Chrétien sur la position précaire des protégés naturels de la France dans la Haute-Alsace. Ils firent plus d'ailleurs et surent mettre à profit la présence du secrétaire-interprète en Argovie pour insister à

(1) Eidg. Absch. V² 937 *g*.

(2) ***Méliand à Bouthillier.*** Soleure, 19 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 176.

(3) ***Méliand à Zurich.*** Soleure, 14 mai 1635. St-Arch. Zürich. Frankreich *A* 225⁶, n° 144. — Eidg. Absch. V² 937 *k*.

(4) ***Scotti a Barberini.*** Lucerna, 18 aprile 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(5) ***Méliand à Bouthillier.*** Soleure, 13 avril 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 167. — Eidg. Absch. V² 930 *a*; 935 *a*.

(6) ***Bern an Zürich.*** 14./24. Mai 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Eidg. Absch. V² 930 *a*. (Aarau, 4/5 mai 1635.)

nouveau sur la nécessité du prompt accomplissement des promesses obtenues de Louis XIII par Salomon Hirzel et ses deux collègues avant leur départ de la cour. (1)

Toutes ces promesses, à dire vrai, n'offraient pas le même caractère d'urgence. Les plaintes des autorités de Genève au sujet des difficultés créées à ceux de leurs ressortissants qui possédaient des biens d'origine ecclésiastique dans le pays de Gex semblaient sur le point de recevoir une solution satisfaisante. (2) Les réclamations ayant trait à l'exemption des droits de douane en faveur des marchands des Ligues, à la suppression de l'«aubaine» au regard des Suisses décédés en France, aux entraves apportées à la sortie des espèces d'or et d'argent du royaume, aux irrégularités constatées dans la distribution du sel de Provence parmi les cantons, aux retards du payement des pensions échues n'étaient pas nouvelles et devaient encore donner lieu à de fréquentes démarches des députés du Corps protestant auprès du roi Très-Chrétien. (3) En revanche, il ne paraissait pas possible que celui-ci continuât à ne point tenir compte du danger auquel demeuraient exposés ses alliés de Schaffhouse et de Bâle et leurs coreligionnaires de Mulhouse, (4) ou qu'il différât sa réponse aux instances qui lui étaient adressées de contribuer aux frais du *Défensional* et de «l'armée volante» que les cités évangéliques se proposaient de mettre sur pied. (5) Or, Méliand songeait d'autant moins à tromper l'attente de ces dernières que ses instructions lui prescrivaient de façon formelle de les encourager à persévérer dans la voie de la résistance aux menaces autrichiennes. Si, d'une part, il ne crut pas devoir taire l'indignation que soulevait à la cour l'attitude des marchands bâlois, qui, malgré les observations à eux faites naguère par Vialard, continuaient en secret à fournir de vivres la garnison impériale de Brisach et à refuser de ravitailler les régiments de Rohan en Valteline, (6) ce fut, d'autre part, sans réticence aucune que Mollondin et lui assurèrent les Zuricois et leurs adhérents de la protection royale et les engagèrent à armer puissamment, ne fût-ce que pour intimider les «Waldstætten» et les détourner par ce moyen d'accorder à l'Espagne les quelques milliers d'hommes dont Philippe IV désirait renforcer ses troupes en Lombardie. (7)

---

(1) Eidg. Absch. V² 932 *d*.

(2) *Les cantons évangéliques à Richelieu*. Zurich, 26 mai 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 33. Eidg. Absch. V² 933 zu *b* (10).

(3) *Méliand à Berne*. Soleure, 14 août 1635. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 589. *Méliand à Bâle*. Soleure, 1er septembre 1635. St-Arch. Basel. Frankr. *A* 3 1517 - 1778). *Méliand à Zurich*. Soleure, 23 septembre 1635, 30 mars 1636, 16 juin et 20 octobre 1637. St-Arch. Zürich. Frankr. *A* 225[8] nos 160, 186, 209, 211. *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 28 septembre 1635 Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 236. *Les cantons protestants à Richelieu*. Zurich, 26 mai 1635, 18 mars 1636. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 33, 108. — Eidg. Absch. V² 931 *d*.

(4) J. J. Mezger. Die Stellung des Kantons Schaffhausen während des dreissigjährigen Krieges. (Jahrbuch für Schweiz. Geschichte. IX. 112 sqq.)

(5) Eidg. Absch. V² 931 *d*.

(6) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 28 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 189.

(7) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 12 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 175. Eidg. Absch. V² 931 *d*, 937 zu *d*.

Ainsi qu'il a été dit ailleurs, l'occupation de la vallée de l'Adda par les armes françaises ne pouvait manquer d'avoir son contre-coup immédiat en Helvétie et de réveiller dans ce pays des rivalités mal assoupies entre partisans et adversaires de la maison d'Autriche. Lors de son arrivée aux Ligues, en avril 1634, le prédécesseur de Méliand avait failli rebrousser vers le Jura en apprenant la conclusion du renouvellement de l'alliance hispano-suisse, auquel ses instructions lui enjoignaient de s'opposer. Pour être moins irréparable, en somme, la surprise qui attendait à Soleure le président aux enquêtes présentait cependant une exceptionnelle gravité. De plus en plus convaincu que la seule chance de salut pour le Milanais résidait dans le maintien des communications de cette province avec l'Allemagne par la voie de Rapperswyl et d'Altorf, (1) Albornoz venait de charger Casati de recruter quatre mille hommes dans la région du Gothard, d'affecter une partie de cette levée à la défense d'Urseren et de Bellinzone et de solliciter des « Waldstætten » l'établissement d'un blocus sévère à la frontière grisonne. (2) L'envoyé lombard s'était acquitté de sa mission à la diète de Weggis, le 12 avril, et tout faisait prévoir le prochain succès de sa démarche. (3)

Que les Confédérés de l'ancienne croyance accordassent à leur allié espagnol les troupes indispensables à la sécurité de ses possessions de la Haute-Italie, il n'y avait là rien de très imprévu, ni même de très inquiétant en soi, à la condition, bien entendu, que Rohan conservât l'usage de la « galerie » par laquelle il avait réussi à acheminer sa petite armée de Bâle aux confins de Mayenfeld. (4) Or, l'installation de garnisons à la solde de l'Escurial dans les bailliages suisses transalpins, jointe à l'adhésion de plus en plus marquée des cantons forestiers aux intérêts des cours de Vienne et de Madrid, menaçait de rendre intenable la position du lieutenant général de Louis XIII dans la vallée de l'Adda, dont les issues se fermaient l'une après l'autre devant lui. (5) Il suffit à Méliand d'un entretien de quelques heures avec les députés qui le vinrent visiter aux « Cordeliers » vers les derniers jours d'avril, pour que, consciente ou non, l'absolue désinvolture avec laquelle les « Waldstætten » entendaient à la fois ne renoncer à aucun des avantages matériels que leur procurait l'alliance de la couronne Très-Chrétienne et

(1) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 8 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXXII.

(2) *Montemagni a Poltii.* Milano, 11 aprile 1635. Arch. Mediceo. Milano. *3170.* — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 13 avril; *à Bouthillier-Chavigny.* Soleure, 28 avril 1635. Bibl. Arsenal. mss. *1540* f°s 167, 173. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 aprile 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — Eidg. Absch. V² 931 *b.*

(3) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 11 avril 1635. loc. cit. — *Albornoz al Conde-Duque.* Milan, 2 de abril 1635. Simancas. Estado. *3342.* — Eidg. Absch. V¹ 928 *a.*

(4) „De telle sorte qu'on passera malgré les cantons catholiques et qu'on fera une galerie jusqu'aux Grisons." *Advis de M. de Rohan sur le dessein de la Valteline.* Août 1631. Aff. Etr. Grisons. VIII. 233.

(5) *Rosso al Senato.* Fahr, 1/2 aprile 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 25 aprile 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Albornoz al Conde-Duque.* Milan. 21 de abril 1635. loc. cit.

continuer à desservir celle-ci lui apparût dans sa répugnante bassesse.[1] Il était malheureusement trop certain que les agents de Milan et d'Innsbruck avaient su mettre à profit la vacance prolongée du poste diplomatique de Soleure pour gagner à la cause austro-espagnole la presque unanimité des catholiques des Ligues.[2] En réalité, à Fribourg et dans la Suisse primitive, l'«Evangile françoise» n'était guère «preschè» que par une infime minorité de conseillers et de magistrats.[3] Dans ces conditions, ainsi que le déclarait en toute sincérité le baron de Spiez, il semblait infiniment peu probable que le nouvel envoyé du Louvre réussît à entraver la marche victorieuse des négociations de son collègue lombard et à empêcher le départ pour le Cômasque des enseignes des petits cantons.[4]

S'était-on rendu à Paris un compte exact des difficultés que Méliand aurait à résoudre dès son entrée en charge? Par suite, les instructions de celui-ci prévoyaient-elles l'emploi des moyens les plus propres à contraindre les «Waldstætten» au respect des engagements contractés par eux envers le roi Très-Chrétien? Il ne saurait y avoir de doute à ce sujet. Dix ans d'exercice du pouvoir n'avaient pas éclairé Richelieu sur les contingences de la politique helvétique. Tel Brulart de Sillery au lendemain du traité de Madrid, le cardinal ne jugeait pas impossible d'amener à résipiscence les clients suisses de l'Espagne, pourvu que l'on exigeât d'eux une déclaration expresse, aux termes de laquelle la prééminence de l'alliance de France sur toutes autres, au cas d'un conflit des intérêts en jeu, serait solennellement reconnue.[5] En cette conjoncture, l'ambassadeur fit preuve de plus de perspicacité que le premier ministre. Ses avis finirent au reste par prévaloir. Il était pour le moins inutile, en effet, de «négocier si subtilement avec cette nation», depuis trop longtemps accoutumée à subordonner à la satisfaction de ses passions du moment l'accomplissement des devoirs, souvent difficiles à concilier, que lui créaient ses multiples accords avec des puissances étrangères.[6] Assuré par avance de l'inefficacité des démarches qu'il tenterait en vue d'obtenir une interprétation décisive des traités qui liaient les cantons forestiers à l'Autriche et à l'Espagne, Méliand comprit assez vite, en revanche, que son effort devait tendre plus encore à empêcher les maîtres de la Lombardie d'établir à demeure des garnisons dans les bailliages suisses transalpins qu'à

(1) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 19 et 21 avril 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°s 169, 170. „Autrement point d'argent, point de Suisses.“ *Nouvelles de Saint-Gall.* 28 avril 1635. Gazette de France, année 1635, p. 214.

(2) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 6 avril 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 164.

(3) *Reding à Mollondin.* Schwytz, 24 mai 1635. Arch. Mollondin, à Soleure. *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 26 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 179.

(4) *F.-L. d'Erlach, baron de Spiez, to Ol. Fleming.* Berne, 20 april 1635. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 1 (1635 - 1636).

(5) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 19 et 26 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°s 176, 179.

(6) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 26 mai 1635. loc. cit.

entraver la mise sur pied de la levée demandée par Casati.[1] La crainte qui le hantait de rompre d'entrée de jeu avec les catholiques l'induisit à une défaillance qui eût pu compromettre le maintien de ses bonnes relations avec les protestants.[2] Alors que les députés de ceux-ci à la cour avaient reçu du roi la promesse que, si une expédition militaire était dirigée vers la Valteline, Rohan en aurait le commandement, il eut la faiblesse de ne pas rétorquer les griefs formulés contre le lieutenant général en Rhétie par les «Waldstætten» et de laisser supposer à ces derniers que Candale assumerait sous peu la conduite des opérations engagées au delà du Splügen.[3]

En flattant, ne fût-ce qu'un instant, les passions des Confédérés de l'ancienne croyance, le successeur de Vialard s'infligeait à lui-même un démenti et contrevenait à la ligne de conduite qu'il s'était tracée après avoir sondé les dispositions des cantons des deux confessions. Son erreur servit du moins à le confirmer dans l'opinion que l'argent du roi pouvait être mieux employé qu'à fortifier la situation des pires ennemis de son service. Passant sans transition aucune des sollicitations aux menaces,[4] il avisa les Lucernois et leurs coreligionnaires des Ligues de sa ferme intention de les rayer définitivement de l'état des pensionnaires du Louvre, pour peu qu'ils se ralliassent aux propositions de l'envoyé lombard.[5] Fut-ce la perspective de voir tarie l'importante source de bénéfices que leur avait valu jusque là l'extrême longanimité du monarque français envers eux, ou plutôt la crainte qu'un revers des armes royales dans la vallée de l'Adda ne provoquât une rupture, officielle cette fois, entre Paris et Madrid?[6] Toujours est-il que l'attitude énergique de Méliand parut d'abord exercer une influence heureuse sur les délibérations des Conseils de la Suisse catholique. Ainsi qu'on le redoutait à Milan, il n'était pas impossible en somme qu'une scission ne se produisît au sein des petits cantons voisins du Gothard.[7] A tout prendre, Uri seul avait adhéré de façon formelle à la requête de Casati.[8] Parmi les autres «Waldstætten» l'indécision prévalait. Sur les rives de la Sarine enfin, l'on paraissait déterminé à ne consentir sous aucun prétexte au départ des enseignes fribourgeoises pour la Haute-Italie.[9] Mais aussi bien ces velléités de résistance aux suggestions lombardes ne devaient être qu'un feu de paille. Unterwalden et Zoug ne

(1) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 19 avril 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 90. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 25 aprile 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(2) *Reding à Mollondin.* Schwytz, 21 mai 1635. Arch. Mollondin, à Soleure.

(3) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 25 aprile 1635. loc. cit. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 21 avril 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 170.

(4) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 25 aprile 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 maggio 1635. loc. cit.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 aprile 1635. loc. cit.

(7) *Desiderio Montemagni al cav^{ro} Lorenzo Poltii, secretario di S. A., a Firenze.* Milano, 1 aprile 1635. Arch. Mediceo. Milano. *3170.* — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 18 aprile 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(8) *Della Manta al duca di Savoia* Lucerna, 17 aprile 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(9) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 19 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 176

tardèrent pas à suivre l'exemple qui leur venait d'Altorf.[1] Lucerne et Schwytz, que l'ambassadeur français espérait détourner de cette résolution.[2] capitulèrent à leur tour.[3] Dès les derniers jours d'avril, « l'ardente volonté des anciens cantons pour l'Espagne »[4] s'affirmait avec une telle chaleur que Mollondin, dépêché en hâte auprès d'eux, dut rebrousser vers Soleure sans essayer de lutter contre un parti-pris qu'il jugeait désormais irrévocable.[5]

Dès la première semaine de mai, la levée accordée à Philippe IV par les « Waldstætten » s'apprêtait à gagner le Milanais.[6] Encore que ses instructions lui prescrivissent de travailler à l'apaisement du différend thurgovien,[7] Méliand songea bien un instant à n'en rien faire, mais à marcher au contraire sur les brisées des agents de l'Autriche en exploitant chez ses hôtes des divisions dont le réveil promettait de servir, pour une fois, les intérêts qu'il défendait.[8] Les événements eussent d'ailleurs favorisé son dessein. Malgré les protestations du « Vorort », la sentence prononcée, le 29 janvier, contre Kesselring venait d'être rendue publique.[9] Condamné à l'écartèlement, le malheureux quartier-maître général des bailliages orientaux avait certes vu sa peine commuée en une amende de cinq mille florins.[10]. Néanmoins les autorités de Zurich et de Berne exigeaient que son « honneur » lui fût restitué et que sa mise en liberté, imminente, affirmait-on, ne fût accompagnée d'aucune réserve.[11] Aussi, devant la ténacité de la partie adverse, agitaient-elles de juger à leur tour les auteurs de la disgrâce du prisonnier de Wyl et de leur fermer à jamais l'accès des diètes de Bade.[12] A la dernière heure, toutefois, l'envoyé français renonça à pousser les choses à l'extrême.[13] Dans la réalité, entre lui et Casati les armes n'étaient plus égales. Tandis qu'il attendait encore les deux

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 aprile 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 21 avril 1635. loc. cit.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 18 aprile 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXXII. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 19 avril 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 169.

(3) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 26 aprile 1635 (2da). Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. *Bewilligung hispanischen Uffbruchs von M. Herren von Lucern.* 26 aprilis 1635. St-Arch. Luzern. Mailand. Militärwesen und Kriege. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 3 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 174.

(4) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 19 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 176.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 19 e 26 aprile 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 21 et 28 avril; 4 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 170, 172, 174.

(6) *Relation bien particulière d'Italie.* 30 avril 1635. Aff. Etr. Gênes. II. suppt. p. 120. — *Bon al Senato.* Milano. 23 maggio 1635. Frari. Milano. LXXVIII. n° 77.

(7) *Mémoire et instruction au Sr Méliand.* 20 février 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 19.

(8) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 13 avril et 3 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 167, 174.

(9) „Le procès pendu au croc du major Kesselring commence à se remettre sur le bureau des cantons". Gazette de France. Année 1635. (23 et 27 janvier.) p. 63, 78. — Keller. Kilian Kesselring. p. 89.

(10) *Wallier à Bouthillier.* Soleure, 9 février 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 7. — Eidg. Absch. V² 914—916. (Schwyz, 29 janvier 1635.)

(11) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 15 juillet 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 205. — Eidg. Absch. V² 920 *e* (Aarau. 28 février); 929 *e* (Brunnen, 19 avril 1635); 949 *e* (Bade, juillet 1635). — Keller op. cit. p. 94.

(12) Eidg. Absch. V² 936 *f.* (Aarau, 14/15 mai 1635.)

(13) Eidg. Absch. V² 941 *f* (Aarau, 7/8 juin 1635); 968 zu *f* (Aarau, 19 décembre 1635).

cent mille livres que le trésor royal s'était engagé à lui fournir, son compétiteur recevait d'Albornoz une importante somme de doublons.(1) De fait, la seule question qui demeurât en suspens était celle de l'installation de garnisons à la solde de l'Espagne dans les bailliages suisses transalpins. Peut-être les «Waldstætten» eussent-ils hésité à se rallier sur ce point aux propositions lombardes, si, entre-temps, Rohan n'avait contraint leurs enseignes à évacuer le «Monticello».(2) La crainte qu'une armée franco-grisonne, pénétrant dans la Riviera, n'interceptât les communications entre le Gothard et Milan précipita leurs résolutions(3) et les fit consentir à ce que, sur les quatre mille hommes acheminés vers le Cômasque, six à sept cents s'arrêtassent au passage à Andermatt et à Bellinzone et occupassent ces deux places aux frais de l'Escurial.(4)

Méliand est autorisé à faire une levée aux Ligues. — Difficultés imprévues auxquelles il se heurte. — Discrédit où tombe le service militaire français en Valteline. — Après maintes hésitations, les protestants accèdent à la requête royale. — Cet exemple est suivi par Soleure et Fribourg. — Revanche du parti anti-espagnol à Altorf. — Habileté de l'attitude des «Waldstætten». — Acheminement de deux régiments suisses vers Sondrio.

IV. Alors qu'il combattait avec le plus de vigueur la concession par les cantons forestiers d'une levée de troupes à l'Escurial, Méliand avait émis l'avis que le meilleur moyen de contrebalancer le regain d'influence qu'apportaient à l'Escurial les actives démarches de son envoyé à Lucerne était de présenter aux autorités de la Suisse catholique une requête identique à celle que leur adressait le gouverneur de la Lombardie.(5) C'était là une vieille tactique, à laquelle avaient eu recours à mainte reprise les ministres de la couronne Très-Chrétienne aux Ligues. Sitôt le danger passé, qu'il vînt de Milan ou de Turin, les officiers du service français recevaient l'ordre de suspendre leurs enrôlements et de licencier, aux conditions les moins désavantageuses pour le trésor royal, les hommes déjà sur pied. Cette fois, à la vérité, les circonstances n'étaient pas tout à fait les mêmes qu'au temps de Jeannin de

---

(1) *Della Manta al duca di Savoia* Lucerna, 26 aprile 1635. loc. cit. — *Albornoz al Conde-Duque*. Milan, 30 de abril 1635. Simancas. Estado. *3342*.

(2) Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 116.

(3) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 15 maggio 1635. loc. cit. — *Scotti a Barberini* Lucerna, 25 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 19 e 26 aprile, 15 maggio 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 maggio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 25 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — Eidg. Absch. V¹ 931. (Brunnen, 11 mai 1635.)

(5) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 11 avril 1635. Bibl. Arsenal. *4540* f° 166.

Castille et de Miron. Rohan, menacé du côté de Colico par les forces espagnoles et de celui de Bormio par les Impériaux,(1) invoquait avec d'autant plus d'insistance l'appui immédiat des cités évangéliques, que l'hostilité des «Waldstætten» compromettait le maintien de ses communications avec la Bourgogne.(2) Au cas donc où Méliand eût obtenu de la cour l'autorisation d'accueillir la requête du duc, il y avait intérêt à ce que la levée fût poussée à fond et ne servît pas uniquement à entraver la réussite de celle de Milan. Cette autorisation, l'ambassadeur l'avait sollicitée de son maître dès le commencement de mai. Elle lui fut accordée, à la condition que la répartition des enseignes ne s'opérât pas à l'avantage exclusif des protestants, mais que les catholiques y eussent leur part.(3)

De prime abord une difficulté surgit dont le successeur de Vialard ne s'exagéra pas au reste la gravité. Aux termes de l'article IIIe de l'alliance renouvelée à Soleure le 31 janvier 1602, le roi Très-Chrétien s'était engagé à ne pas demander «en une fois» aux Confédérés «moins de six mille hommes ou au delà de seize mille». Or, de l'aveu de Rohan, un contingent de la moitié du premier de ces chiffres devait suffire à le mettre à l'abri d'une attaque subite de ses adversaires, en attendant le jour où l'auraient rejoint à Morbegno les régiments français que ses officiers et lui estimaient plus résistants et plus disciplinés qu'aucune des troupes étrangères à la solde de la couronne.(4) Il convenait donc d'éviter que la requête royale fût discutée au sein d'une diète générale.(5) L'ambassadeur, sur l'avis de ses secrétaires-interprètes, tourna l'obstacle. Il se résolut par suite à sonder successivement les dispositions des deux partis confessionnels aux Ligues.(6) Contre son attente, les démarches entreprises par lui auprès des Etats de la nouvelle croyance faillirent échouer. Aussi bien ceux-ci avaient refusé de se prononcer quant à la réponse à donner au lieutenant général en Rhétie, tant que les intentions de l'envoyé ordinaire du Louvre ne leur seraient pas connues.(7) Au fond, l'idée d'autoriser le départ de renforts pour la Valteline souriait peu aux magistrats des cités

---

(1) *Ordre donné par l'archiduchesse Claudia de réunir des approvisionnements pour les troupes impériales acheminées vers le Tyrol.* Innsbruck, 23 mai 1635. Statthalterei Arch. Innsbruck. Gschäfft von Hof. 1635. p. 107.

(2) *Rohan à Berne.* Morbegno, 23 mai 1635. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 191. *Rohan à Zurich.* Morbegno, 23 mai 1635. St-Arch. Zürich. Frankreich. „J'envoye La Baume vers M. Méliand sur le subjet de la levée de Suisses que le roy veut faire pour la conservation de ce pays.“ *Rohan à Braem.* Morbegno, 23 mai 1635. *Ibid.* *Rohan aux Trois Ligues.* Morbegno, 25 mai 1635. St-Arch. Chur. Akten. – „M. le duc de Rohan m'escrivit par lettres receues le 28 n'avoir aultre moyen humain de conserver le pays.“ *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 30 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 181.

(3) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 19 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 176. – *Note concernant la levée des Suisses.* mai 1635. St-Arch. Zürich. Frankreich. („Sur le premier, concernant la levée...“,

(4) *Rohan à Braem.* Morbegno, 23 mai 1635. St-Arch. Zürich. Frankreich. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 2 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 183. „La despense que le roy faict à deux mille Suisses seroit bien mieux employée à trois mille François.“ *Nettancourt-Vaubecourt à Richelieu.* Bar, 9 novembre 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXVIII. 246.

(5) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 19 mai et 2 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°s 176 et 183.

(6) *Méliand à Zurich.* Soleure, 31 mai 1635. St-Arch. Zürich. Frankreich.

(7) *Waser an La Baume.* Zurich, 17./27. Mai 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV,

évangéliques et rencontrait chez eux des contradicteurs convaincus.(1) A Berne, en particulier, l'opposition des ecclésiastiques, fomentée par le résident anglais Fleming, menaçait de rendre stériles les ouvertures faites de Soleure en vue d'intéresser à la défense de la cause franco-grisonne les Conseils du plus puissant des cantons.(2) De surcroît le manifeste adressé par Rohan aux Valtelins continuait à soulever les critiques de tous les protestants d'Helvétie et incitait un certain nombre d'entre eux à témoigner leur ressentiment à Louis XIII en refusant à ce prince les quelques milliers d'hommes indispensables à la consolidation du succès de ses armes dans la vallée de l'Adda.(3) Au reste, les mécomptes éprouvés par les troupes suisses, soit dans cette région, de 1624 à 1627, soit en Savoie et en Piémont au cours de l'année 1630, semblaient bien propres à rendre circonspects les plus dévoués parmi les partisans de la France aux Ligues.(4)

Si pressants que fussent les arguments invoqués par les adversaires de la concession d'une levée au Louvre, ceux-ci ne réussirent pas à rallier à leur opinion la majorité des membres du Corps évangélique. Zurich et Glaris, entre autres, inclinaient à acheminer sur l'heure des renforts vers Morbegno.(5) Les magistrats de ces deux Etats faisaient valoir à la décharge du monarque français que celui-ci, roi Très-Chrétien, pouvait difficilement se prêter à la réinstallation du culte réformé dans la Rhétie transalpine, mais que, la restitution de cette province à ses légitimes souverains paraissant imminente, il était à prévoir que ces derniers n'hésiteraient pas à reprendre possession de l'ensemble des droits et privilèges qui étaient leur apanage avant le *Sacro Macello.*(6)

Au total, ce dont il convenait de se pénétrer, c'est que la lutte engagée en Valteline avait un caractère beaucoup moins confessionnel que politique. Dès lors qu'il s'agissait non pas d'un point de doctrine ou d'une question de discipline ecclésiastique, mais de l'occupation des passages reliant l'Allemagne à l'Italie, mieux valait en somme que ceux-ci fussent aux mains des Français qu'en celles des Espagnols.(7) De plus, l'occasion d'assister les Grisons aux frais de leur allié d'Outre-Jura semblait trop tentante pour que les Confédérés

(1) *Zürich an Bern.* 21./31. Mai 1635. St-Arch. Zürich. Bündtenbuch *H* 397.

(2) *Bern an Zürich.* 14./24. Mai 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 385. *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 maggio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 15 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 185.

(3) „Ils ont de l'apprehension que Messrs de ceste ville, aussy bien que Messrs de Berne, ne seront guère disposez à y consentir (à la levée) pour l'alteration qu'a causé le manifeste du dict Sr duc..." *Waser à La Baume.* Zurich, 17 mai 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Abschied d'Aarau.* 14. Mai 1635. St-Arch. Bern Bündtenbuch *H* 633. — Eidg. Absch. V² 937 *l.*

(4) *Abschied d'Aarau.* 8./9. Juni 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 631. Eidg. Absch. V² 910 *a.*

(5) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 15 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 185.

(6) Eidg. Absch. V² 939—910 *a.*

(7) *Abschied d'Aarau.* 8./9. Juni 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 634. Eidg. Absch. V² 910. — Gonzenbach. Der General H. L. von Erlach von Castelen. I. 33.

de la nouvelle croyance la laissassent échapper.(1) Dans la réalité, quand s'ouvrit la diète d'Aarau du 7 juin, le siège des coreligionnaires suisses de Rohan était fait.(2) Les Bernois eux-mêmes, ébranlés par les adjurations de Mollondin, cessaient de s'opposer à l'admission de la demande royale,(3) que les autorités de Schaffhouse et de Bâle approuvaient, elles aussi, bien que la persistance des menaces autrichiennes sur la ligne du Rhin ne leur permît pas de participer de façon effective à l'envoi de renforts dans la vallée de l'Adda.(4)

Assuré désormais du concours unanime des protestants,(5) envers lesquels il avait contracté des engagements personnels,(6) Méliand arrêta ses dispositions afin d'obtenir celui des catholiques. L'acquiescement de Soleure à ses désirs n'était pas douteux.(7) De son côté, Fribourg paraissait favorable aux revendications grisonnes. En revanche, les « Waldstætten » observaient une réserve plutôt hostile.(8) A la vérité, ils consentirent à prendre *ad referendum* la requête que leur présenta, de la part de l'ambassadeur, le secrétaire de celui-ci, François Dampmartin, accompagné de Jacques de Stavay-Mollondin.(9) Toutefois, quelque grand que fût l'attrait des pensions françaises, il devait être impuissant à effacer de l'esprit des montagnards des cantons forestiers la crainte des représailles autrichiennes.(10) Uri, certes, s'efforça de concilier son intérêt avec les devoirs que lui créaient ses multiples alliances. Ce petit Etat, on l'a dit, avait été le premier à accorder la levée sollicitée des Suisses de l'ancienne croyance par le ministre espagnol. Il se détacha cependant, le 22 juin, de ses confédérés de la région du Gothard pour affirmer son intention de suivre l'exemple de Soleure et de contribuer, grâce à l'envoi d'une enseigne en Valteline, à la prompte restitution de cette province aux Ligues Grises.(11)

---

(1) ***Zurich à Méliand.*** 27 mai/6 juin 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Eidg. Absch. V¹ 940 a.

(2) ***Méliand à Bouthillier.*** Soleure. 8 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 183.

(3) ***Méliand à Berne.*** Soleure, 4 et 20 juin 1635. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 193. — ***Méliand à Bouthillier.*** Soleure, 4 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 188. — *Bern an Méliand.* 31. Mai/10. Juni 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 413. — *H. L. von Erlach an Bern.* Aarau, 29. Mai/8. Juni 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 409.

(4) *Die III Bünde an Zürich.* Chur. 5./15. Juni 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Eidg. Absch. V¹ 940 *a*.

(5) *Staeffis-Mollondin an Bürgermeister Braem.* Zürich, 2. Juni 1635. *Ibid.* — *Zürich an Méliand.* 27. Mai/6. Juni 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 5./15. Juni 1635. *Ibid.* — *Erlach an Bern.* Aarau, 29. Mai/8. Juni 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 409. — *Die III Bünde an die XIII Orte.* Chur. 31. Juli/10. August 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 481.

(6) ***G. Battista Gondi a Cioli.*** Parigi. 17 luglio 1635. Arch. Mediceo. Francia. *4645*.

(7) ***Méliand à Bouthillier.*** Soleure, 2 juin 1635. loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 8 junio 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — Eidg. Absch. V¹ 944 *c*.

(8) ***Méliand à Bouthillier.*** Soleure, 15 juin 1635. loc. cit.

(9) ***Méliand aux cantons catholiques.*** Soleure. 6 juin 1635. St-Arch. Luzern. III Bündten. IX. (1629—1644.) — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 8 giugno 1635. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 912 *a*. (Diète de Lucerne. 9 juin 1635.)

(10) „Sono tanto diversamente imbevuti da Spagnioli che niuna cosa è bastante a levargli da la mala impressione.“ *Scotti a Barberini.* Lucerna, 9 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — Eidg. Absch. V² 912 *a*.

(11) ***Méliand à Bouthillier.*** Soleure, 24 juin 1635. loc. cit. — ***Rosso al Senato.*** Zurigo, 30 junio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

L'absence du colonel Beroldingen et de ses officiers, retenus par leur service en Lombardie, avait facilité cette revanche inespérée des partisans de la France à Altorf.(1) Elle fut au reste sans lendemain. Ses auteurs n'avaient pas agi à la légère en attendant pour la prendre que Méliand eût ses «compagnies» au complet. Cette habileté leur permettait, en effet, de prévenir une lutte fratricide entre leurs compatriotes enrôlés à la solde des puissances rivales dans la Haute-Italie(2) et de protester, à cette même heure, de leur attachement aux intérêts du Louvre. Aussi bien, depuis dix jours, le successeur de Vialard avait partie gagnée et pouvait se passer de l'appui des «Waldstætten».(3) A eux seuls, Soleure, Glaris, Appenzell, Fribourg, Zurich et Berne venaient de lui fournir plus d'hommes qu'il n'en avait demandé à l'ensemble du Corps helvétique.(4) Répartis en deux régiments, dont l'un aux ordres du colonel Greder et l'autre à ceux de Gaspard Schmid,(5) catholiques et réformés se dirigèrent de conserve vers Mayenfeld dès la fin de juin.(6) Les instructions du roi étaient obéies à la lettre, puisque, malgré l'abstention des cantons forestiers, l'ancienne et la nouvelle confession allaient se trouver représentées par des forces sensiblement égales dans l'armée qui s'apprêtait à défendre la Valteline contre les attaques combinées des Autrichiens et des Espagnols.

Ouverture des hostilités entre la France et l'Espagne. — Vicissitudes des armes et de la diplomatie du Louvre en Allemagne et en Italie. — Mission de Prioleau au camp de Morbegno. — Justification de l'entrée des troupes royales dans la vallée de l'Adda. — Les forces restreintes dont dispose Rohan ne lui permettent pas de pénétrer en Lombardie. — Il s'occupe à les réorganiser. — Multiples dangers auxquels il se trouve exposé. — Levée en masse décrétée parmi les communes de Rhétie. — Les Trois Ligues repoussent les sommations de la cour d'Innsbruck. — Envoi du vicomte de Melun à Paris. — Le lieutenant général visite les défenses de Bormio. — Les Impériaux envahissent le Val Monastère. — Du Landé se replie vers Tirano, puis dans la Haute-Engadine. — Son chef se retranche à Chiavenna. — La situation des Français en Valteline est jugée presque désespérée. — Les Grisons inclinent à se rapprocher de l'Autriche. — Energie déployée par Rohan. — Il ramène à son souverain les

(1) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 28 juin 1635. Bibl. Arsenal mss. *4540* f° 189. — *contra.* Pieth. op. cit. 55.

(2) *contra:* Zurlauben. Histoire militaire des Suisses. t. VI. 128.

(3) *Méliand à Bouthillier.* Soleure. 22 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 187.

(4) *Méliand à Bouthillier.* Soleure. 2 et 28 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 183. 189. *Méliand à Zurich.* Soleure, 12 juin 1635. St-Arch. Zürich. Frankreich: *à Berne.* Soleure. 23 juin 1635. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 207. — Boyve. Annales de Neuchâtel et Valangin. III². 32.

(5) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 29 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 191.

(6) et non de *mai. contra:* Zurlauben. Histoire militaire des Suisses. t. VI. 128. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 28 juin 1635. loc. cit.

sympathies défaillantes des montagnards de la haute vallée du Rhin. — Conseil de guerre de Zutz. — Défaite de Fernamont à Mazzo. — Serbelloni regagne en hâte Colico. — L'ennemi expulsé des Bains de Bormio et de Santa-Maria. — La Valteline reconquise.

V. Tandis que les Suisses protestants et quelques-uns de leurs confédérés catholiques se décidaient, après maintes hésitations, à acheminer des renforts vers la Valteline; que les cantons forestiers, à l'exception d'Uri, se refusaient à suivre cet exemple et menaçaient même de rappeler leurs enseignes du service de France, pour peu que l'on contraignît ces dernières à pénétrer sur les terres de la maison d'Autriche;(1) qu'alarmées du voisinage des Croates du duc de Lorraine, du siège de Montbéliard, de la capitulation de Porrentruy et de la situation critique de Mulhouse, Zurich et Berne armaient puissamment;(2) que les Grisons enfin, joignant leurs instances à celles de Rohan, suppliaient le Corps helvétique de ne les point abandonner, mais de les aider au contraire à conjurer le péril dont ils se sentaient environnés,(3) les événements s'étaient précipités dans l'ouest et le nord de l'Europe. Le 20 mai, Châtillon et Brézé culbutaient à Avin les troupes espagnoles du prince de Carignan. Dès la veille, Louis XIII avait fait sommer le Cardinal-Infant, gouverneur des Pays-Bas, de donner l'ordre à ses généraux d'évacuer le Palatinat. Quelques jours plus tard, Gautier de Peny, résident français à Madrid depuis le départ de Du Fargis, réclamait à son tour ses passeports à Olivarès, et bientôt la rupture entre les cours de Paris et de Madrid se trouvait définitivement consommée.(4)

A cette heure encore la fortune souriait à Richelieu. Non pas assurément que les forces effectives de la monarchie, réparties entre cinq armées, atteignissent le chiffre de cent cinquante cinq mille hommes, comme cherchaient à l'établir les commis du contrôle-général et certains partisans passionnés de la cause du Louvre à l'étranger.(5) Loin de former un ensemble de douze mille fantassins,(6)

(1) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 22 junio 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(2) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 25 aprile 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min IX.

(3) *Die III Bünde an die XIII Orte der Eidgenossenschaft.* Chur, 5./15. Mai 1635. St-Arch. Luzern. III Bündten. IX. (1629 1644): St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV: St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 373. — *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 5./15. Mai: *Basel an Zürich.* 11./21. Mai: *Bern an Zürich.* 11./21. mai 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(4) *Note de Richelieu pour Bouthillier.* Château-Thierry, 26 mai 1635. Aff. Etr. Espagne. XVIII. — *Louis XIII au duc de Montbazon.* Monceaux, 9 juin 1635. ap. Du Mont. Corps diplom. t. VI. 105. — *Contarini al Senato.* Château-Thierry, 16 giugno 1635. Frari. Francia. LXXXVIII. — *Le roi à Rohan.* Paris, 19 juin 1635. Guerre. XXIV. 392. — *Felipe IV a Oñate.* Madrid, 20 junio 1635. ap. Günter. Die Habsburger Liga. (Berlin 1908.) p. 449 — *Le Cardinal-Infant aux cantons catholiques.* Mons, 5 juillet 1635. St-Arch. Luzern. Mailand. Militärwesen und Kriege.

(5) *Le colonel G.-J. Peblitz à Sir John Coke, secrétaire d'Etat de Sa Majesté Britannique.* Zurich, 22 avril 1635. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Papers. n° 4. (1635—1636.) — *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 aprile 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — Mercure françois. t. XXI. 22.

(6) *Ibid.* — *Abrégé du contrôle général de toutes les armées du roy.* Première quinzaine de mai 1635: 135.500 fantassins. 16,680 cavaliers, 4200 dragons; dont 12,500 hommes aux Grisons. Aff. Etr. France. LXX. pièce 37. *cf.* Avenel. op. cit. V. 1. — *La Tuillerie à Noailles.* Venise, 28 avril 1635. Aff. Etr. Rome. L. 205. — *Servien à Rohan.* Château-Thierry, 27 mai 1635. Guerre. XXIV. 338.

les régiments concentrés en Valteline en comptaient au plus six mille, ainsi que nous l'avons dit ailleurs. Mais, à tout prendre, si la situation n'avait pas empiré à Worms et à Spire, elle s'était améliorée, en revanche, dans la Haute-Alsace et les régions adjacentes. La Force venait de dégager Montbéliard, d'occuper à nouveau Porrentruy et de chasser les Impériaux de l'évêché de Bâle.(1) D'un autre côté, l'entrée de Rohan et de ses lieutenants dans la vallée de l'Adda rendait très précaire le maintien des communications entre la Lombardie et la Souabe et délivrait de ses appréhensions le duc de Parme, qui, seul d'entre les petits princes italiens, avait nettement embrassé les intérêts de la France contre ceux de l'Espagne.(2)

Déjà cependant des signes avant-coureurs d'une énergique offensive autrichienne se manifestaient en divers lieux. Aux Pays-Bas, les espérances qu'avait fait concevoir la victoire du 20 mai ne se réalisaient point. Malgré l'approche d'une armée libératrice, les sujets flamands et brabançons du roi Catholique hésitaient à se soulever et inclinaient plutôt à se ranger au parti de celui-ci. Les troupes du prince d'Orange, jointes à celles de Brézé et de Châtillon, se consumaient sans fruit devant Louvain. Rassuré du côté de la Transylvanie et de l'empire ottoman, Ferdinand II hâtait ses négociations avec les adversaires régnicoles de sa maison. Dès le 30 mai, le traité de Prague désagrégeait l'*Union évangélique*, en détachant d'elle les Electeurs de Saxe et de Brandebourg. Grâce à la politique brutale suivie par Oxenstierna, les sympathies des réformés d'Outre-Rhin se détournaient peu à peu de la cause suédoise.(3) En réalité Bernard de Saxe-Weimar et le landgrave de Hesse demeuraient presque seuls à lutter pour elle. Aussi bien le premier se voyait-il contraint de battre en retraite vers Saarbrücken devant les forces supérieures du roi de Hongrie et de Gallas qui assiégeaient Mayence et menaçaient de franchir la frontière des Trois-Evêchés, de manière à divertir le roi Très-Chrétien de ses projets d'intervention en Flandre, en Allemagne et en Italie. De surcroît la cour de Saint-James ne déguisait pas son hostilité à l'égard du Louvre et promettait au duc de Lorraine de l'aider à rentrer dans ses Etats, pour prix de sa coopération aux tentatives de reconquête du Palatinat au profit du fils de Frédéric V.(4) Enfin, même au delà des Alpes, il s'en fallait de beaucoup que les plans du cardinal ne se heurtassent pas à de sérieux obstacles. Victor-Amédée «continuait en ses incertitudes» et le Sénat de Saint-Marc paraissait plus réfractaire que jamais à l'idée d'une action commune des armées françaises et vénitiennes dans la Haute-Italie. Or, sans

(1) *Melchior de L'Isle à Hotman de Villiers.* Strasbourg. 18 juin 1635. Aff. Etr. Palatinat. IV. 107.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 12 dicembre 1631. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII *Gondi a Cioli.* Parigi, 8 maggio 1635. Arch. Mediceo. Francia. *4645*.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 maggio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 16 giugno et 1° settembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI

l'appui effectif de la Sérénissime République, il était inutile de songer à pousser les hostilités à fond contre Milan.(1)

Dès le commencement de janvier, l'opinion de Richelieu était faite quant aux difficultés que rencontrerait La Tuillerie à obtenir des Conseils de la Seigneurie, en faveur de Rohan, autre chose que de vagues promesses d'assistance. Parti de Paris le 7 de ce mois et arrivé à Morbegno le 28, soit tôt après la déclaration de guerre à l'Espagne, Prioleau, secrétaire du duc, apportait à celui-ci l'avis que le roi se chargerait à lui seul des frais de la levée qui s'organisait en Suisse pour la défense des *Terzieri*, et que les ouvrages fortifiés à construire dans les deux Rhéties le seraient uniquement sur les plans des ingénieurs commis à cette fin par le lieutenant général.(2) Quelques jours plus tard était publié le manifeste dans lequel Louis XIII s'attachait à justifier l'apparition de ses armes au delà du Splügen. Aux yeux du monarque français, les Valtelins et leurs protecteurs avaient déchiré à l'envi le traité de Monçon, ceux-là en négligeant d'acquitter le tribut annuel dû par eux aux Grisons, ceux-ci en acheminant, en moins d'une année, deux corps de troupes de la Lombardie vers les Flandres par la vallée de l'Adda, sujette des Trois Ligues.(3) Au surplus, l'occupation de Chiavenna, de Sondrio et de Bormio par les forces royales ne s'était effectuée qu'à la requête de la diète de Coire. Elle était, dans une certaine mesure, la réponse du roi Très-Chrétien à la surprise de Trèves par les Espagnols.(4) C'était assez que ces derniers se fussent ouvert une porte sur la Lorraine. N'était-il pas de bonne guerre de s'opposer à ce qu'ils se rendissent maîtres des routes militaires des Alpes rhétiques?(5)

Au fond, dès l'instant que Rohan avait pénétré sans encombre en Valteline, la seule question vraiment intéressante qui se posât était celle de savoir s'il recevrait de Paris l'ordre de franchir la frontière lombarde et de marcher vers le *Navilio Grande*.(6) A l'heure où se produisit la rupture définitive entre les deux couronnes, rupture dont l'inexécution du traité du 5 mars 1626 était, du côté du Louvre, l'un des prétextes, Richelieu inclinait manifestement à ne point interdire au lieutenant général de se saisir de Colico et de Lecco

(1) Carutti. Storia della diplomazia della corte di Savoia. II. 352 sqq.

(2) *Contarini al Senato.* Péronne, 7 maggio 1635. Frari. Francia. LXXXVIII. *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 maggio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. *Scotti a Barberini.* Lucerna, 25 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(3) *Bouthillier à Noailles.* Paris, 9 avril 1635. Aff. Etr. Rome. L. 198. *Scotti a Barberini.* Lucerna, 11 aprile e 25 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(4) *Bouthillier à Noailles.* Paris, 23 avril 1635. Aff. Etr. Rome. L. 202.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 12 aprile 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. „Il est vray que leur précipitation (des Grisons) à fermer promptement l'entrée de la Valteline leur eust esté fort préjudiciable, n'ayant des forces suffisantes pour repousser les Espagnols, ce qui fit que le duc de Rohan, qui commandoit quelques troupes de S. M. ès environs de Montbéliard, ayant sçeu l'offense qu'Elle venoit de recevoir par la prise de M. l'Electeur de Trèves, ayant le dict Sr duc ordre de ne permettre pas que les Espagnols occupassent la Valteline, il se résolut d'y mener une partie des dites troupes, ce qui s'est passé avec une entière approbation de tous ces peuples, catholiques et protestants.“ *Projet de manifeste sur la rupture avec la maison d'Autriche.* Juin 1635. Aff. Etr. Espagne. XVIII. 119.

(6) *Contarini al Senato.* Péronne, 6 maggio 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

et de dégager ainsi les avenues conduisant à Milan.[1] Le Père Joseph, au contraire, déconseillait vivement toute incursion dans le Cômasque.[2] L'événement devait lui donner raison. En réalité, le chef de la petite armée française dans la Rhétie transalpine ne se trouvait en mesure de prendre l'offensive ni contre les Espagnols, ni contre les Autrichiens. Il n'était même pas certain que Du Landé et lui parvinssent à conserver les positions qu'un heureux coup de fortune avait fait tomber entre leurs mains.[3]

Une fois rendu sur les rives de l'Adda, le duc s'était empressé de remettre quelque ordre parmi les troupes dont il assumait le commandement. Les maladies et les désertions avaient réduit de près des deux tiers les effectifs des compagnies régnicoles, qui, depuis trois ans, veillaient à la sécurité des hautes vallées du Rhin et de l'Inn. Rohan n'hésita pas à les réformer et à incorporer leurs débris dans les régiments qu'il amenait de Montbéliard.[4] Mais cette mesure, bien qu'elle eût pour résultat de faciliter sa tâche, ne lui donnait pas un homme de plus que ceux dont il disposait lors de sa venue à Chiavenna. Or, sa situation empirait, ainsi qu'on l'a dit, de jour en jour, car les soldats isolés, auxquels les autorités bâloises accordaient des passeports à destination de la Valteline, ralliaient en général l'armée du duc de Lorraine.[5]

En fait le danger qui menaçait les Français au pied du Splügen et de la Bernina était partout. Il était même à Bellinzone, d'où les «Waldstætten» tenaient en haleine la Misolcine, sous le prétexte, assurément imprévu, que les bandières grisonnes «avoient un dessein» sur la Riviera.[6] Il était en Rhétie, dont quelques-unes des autorités, pressentant l'insuccès final des opérations engagées en leur nom dans la vallée de l'Adda, inclinaient à se rapprocher du gouvernement d'Innsbruck; où d'autres marchandaient de façon décourageante leur concours aux libérateurs du pays et prétendaient assurer par leurs propres moyens la défense de ce dernier;[7] où Saint-Simon, chargé de veiller sur le Luziensteig, voyait les défections augmenter sans cesse autour de lui;[8] où, bien qu'il entretînt des rapports constants avec les membres de la diète par l'entremise du secrétaire-interprète Molina,[9] le lieutenant général n'était pas certain de pouvoir recruter les auxiliaires, d'ailleurs médiocres, dont la présence dans son camp lui eût permis d'attendre l'arrivée des contingents suisses que

(1) *Contarini al Senato.* Péronne, 7 maggio 1635. loc. cit.

(2) *Contarini al Senato.* Péronne, 7 maggio 1635. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 maggio 1635. loc. cit.

(3) *Soranno al Gran Duca di Toscana.* Madrid, 2 maggio; *a Cioli.* Madrid, 19 maggio 1635. Arch. Mediceo. Spagna. n° *4960.*

(4) *Albornoz al Conde-Duque.* Milan, 30 de abril 1635. Simancas. Estado. *3342.* — *Nouvelles de Saint-Gall.* 5 mai 1635. Gazette de France. année 1635. p. 264.

(5) *Rohan à Bâle.* Morbegno, 25 avril 1635. St-Arch. Basel. Politisches. P. I.

(6) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 25 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(7) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Morbegno, 30 avril; Zernetz, 30 mai 1635. St-Arch. Chur. Akten.

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 aprile 1635. loc. cit.

(9) *Rohan à Messrs les chefs et depputez de l'assemblée des Trois Ligues convoquée à Coire.* Morbegno, 4 mai 1635. St-Arch. Chur. Akten. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 maggio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

lui dépêchait Méliand, de lutter avec moins de désavantage contre les invasions qu'il savait imminentes vers le Lario et le haut Adda et de sauver, malgré eux, ceux des Grisons qui, consciemment ou non, étaient à la veille d'aliéner à nouveau leur liberté à la maison d'Autriche.(1) Mais, ainsi qu'on l'a dit, les pires surprises que Rohan eût à redouter devaient lui venir à la fois du Tyrol et de la Lombardie.(2)

Les Valtelins n'avaient pas été seuls à invoquer l'appui de la cour de Vienne contre les envahisseurs de leur patrie.(3) Le roi Catholique, tout en ne renonçant pas à détourner de la France, par un travail lent, les sympathies des Trois Ligues, insistait auprès de l'empereur afin que ce prince l'aidât à chasser de la Rhétie d'Outre-Monts les forces étrangères qui s'y étaient établies.(4) Cet appel avait été entendu. A la demande du comte d'Oñate, ambassadeur de Philippe IV auprès de Ferdinand II,(5) dix mille Autrichiens marchaient vers la frontière grisonne,(6) et cinq à six mille Espagnols se rapprochaient de Colico.(7) A supposer qu'on l'ignorât à Coire, les avis précis transmis au lieutenant général par Méliand(8) et l'opportune divulgation de deux missives adressées d'Heilbronn par Gallas à l'archiduchesse Claudia et au baron de Goltz — missives interceptées à Ulm — n'eussent laissé subsister aucun doute à cet égard.(9) Ce qui semblait certain, c'est que le plan conçu à Milan et à Innsbruck de donner en un même jour assaut aux positions françaises à Bormio et à Chiavenna était sur le point de recevoir son exécution.(10) Devant l'imminence du péril, les alliés du roi Très-Chrétien dans la région du Splügen firent trêve à leurs querelles intestines et cessèrent de harceler Rohan de leurs revendications au sujet de la Valteline. Leurs chefs décrétèrent une levée en masse parmi les communes, ainsi que l'établissement d'un camp volant à Davos.(11)

---

(1) *Abschied der Häupter und Rathsgesandten gem. III Bünde.* Chur, 1./11. Mai 1635. *cf.* Jecklin. op. cit. n° 1605. — *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Morbegno, 25 mai 1635. loc. cit.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna. 25 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(3) **Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 108.**

(4) Siri. Memorie recondite. VIII. 268.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 22 maggio 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(6) *Albornoz al rey.* Milan, 9 de junio 1635. Simancas. Estado. *3342.*

(7) *Méliand à Bellièvre.* Soleure, 26 mai 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,916* f° 86.

(8) *Ordre donné par l'archiduchesse Claudia de réunir des approvisionnements pour les troupes impériales acheminées vers le Tyrol.* Innsbruck. 23 mai 1635. Statthalterei Arch. Innsbruck. Gschäfft von Hof. 1635. p. 107.

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 maggio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Zürich an Bern.* 13./23. May 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 381. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II, 118.

(10) *Rosso al Senato.* Fahr, 3 marzo 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *D. Antonio Sarmiento al rey.* Milan, 1° de mayo 1635. Simancas. Estado. 3342. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 9 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII — *La Tuillerie à Noailles.* Venise, 16 juin 1635. Aff. Etr. Rome. XLIX. 52. — *Puntos de lo que contienen las cartas que se recivieron de diferentes ministros de Italia con los correos que llegaron en 28 de julio y 4 de agosto 1635.* Simancas. Estado. 3342. — M. Waler. Die Beziehungen der III Bünde zu Tirol u. s. w. p. 16.

(11) *Abschied der Häupter und Rathsgesandten gem. III Bünde.* Chur, 1./11. Mai 1635. — *Ausschreiben der Häupter und zugeordnete in Chur residierende pundtnerische Rath.* 9./19. Mai et 15./25. Mai 1635. *cf.* Jecklin. op. cit. nos 1605 à 1607. — *Nouvelles de Zurich.* 27 mai 1635. Gazette de France, année 1635. p. 350.

Ils invoquèrent à nouveau la protection des Suisses[1] et accordèrent sans plus d'hésitations au duc trois régiments de troupes fraîches aux ordres des colonels Florin, Jenatsch et Guler.[2] Pour un temps, toutes rivalités disparurent entre les officiers à la solde du Louvre et ceux de leurs compatriotes qui s'apprêtaient à défendre le sol natal avec leurs propres moyens. Tandis que la première ligue et la Cadée prenaient sur elles de tenter de s'opposer à l'invasion autrichienne dans la haute vallée de l'Inn, les Droitures s'engageaient à veiller sur le Luziensteig.[3] Et, comme des émissaires de Ferdinand II invitaient les membres de la diète de Coire à ne pas tolérer davantage la présence de forces françaises dans les deux Rhéties,[4] ceux-ci se refusèrent à accueillir une mise en demeure qualifiée par eux d'attentatoire aux droits souverains des Trois Ligues.[5]

Cependant Rohan, qui se multipliait à l'effet d'éviter que ses troupes ne fussent prises entre deux feux, passait par des alternatives d'espoir et de découragement. A peine arrivé à Morbegno, il s'était empressé de dépêcher un courrier au roi pour lui exposer sa nécessité et son désir d'être promptement secouru. Bientôt après, l'un de ses officiers, le vicomte de Melun s'était acheminé à son tour vers Paris à des fins identiques.[6] Mais, durant plusieurs semaines, ni Louis XIII, ni son principal ministre ne lui avaient donné signe de vie. N'était-il pas à craindre dès lors que le monarque français, dont l'attention se trouvait sollicitée par les événements du Palatinat, de la Lorraine et des Flandres, ne fût pas en mesure de détacher de nouvelles forces vers la vallée de l'Adda?[7] Toujours est-il que le duc se crut abandonné par ceux-là de qui ses soldats et lui attendaient leur unique réconfort. La déception qu'il en éprouva fut profonde. Elle l'eût été moins assurément s'il avait su que, précisément à cette heure, Richelieu écrivait à son sujet à Claude de Bullion: «Il seroit bien plus honteux de perdre une conqueste faite, qu'il n'eust esté de ne la faire pas»,[8] et que Gueffier lui-même, l'ennemi capital des Grisons, reconnaissait que «perdre maintenant la Valteline seroit peut estre plus que de perdre une des provinces du royaume».[9]

---

(1) „Weiln und aber, uss täglich inkommenden avisen, gnugsam uszenehmen dass die gfahren wegen vorhabenden überfals gegen unsern Pässen und Landen sich sonderlich vermehren thuend.“ *Die III Bünde an die XIII Orte.* Chur, 5/15. Mai 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(2) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Morbegno, 26 mai 1635. St-Arch. Chur. Akten. — *Zürich an Bern.* 1./17. Juni 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 451. — Sprecher v. Bernegg. II. 117. 121. — Eidg. Absch. V² 943 *b.* (Diète de Lucerne, 13 et 14 juin 1635.)

(3) Sprecher v. Bernegg. II. 118.

(4) *Die III Bünde an Bern.* Chur, 29. Mai/8. Juni 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 419.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 9 maggio 1635. loc. cit. — *Die III Bünde an Zürich.* 29. Mai/8. Juni 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 maggio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(7) *Gondi a Cioli.* Parigi, 17 luglio 1635. Arch. Mediceo. Francia. *4645.* — Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. 151.

(8) Avenel. op. cit. V. 11.

(9) *Mémoire sur la Valteline, que M le Cardinal de Lyon me fist faire en la dicte année.* Rome, mai 1635 (signé: Gueffier). Bibl. Nat. 500. Colbt. *429* f° 218.

Ce fut dans cette conjoncture que Prioleau, dépêché de Coire à Paris, le 17 avril, rejoignit le quartier-général à Morbegno.[1] L'homme de confiance de Rohan lui apportait, outre l'autorisation définitive de lever quelques milliers de Suisses, la promesse que le roi ne négligerait aucune occasion de lui venir en aide. Cet encouragement dissipa en partie ses inquiétudes et contribua à stimuler ses résolutions. Les Trois Ligues reçurent de lui l'assurance qu'il unirait ses efforts aux leurs en vue de détourner d'elles le péril qui les menaçait.[2] Sur son ordre, des mesures furent arrêtées pour refouler à l'extrême frontière, vers Martinsbruck, l'ennemi qui déjà y attachait de fréquentes escarmouches.[3] Enfin, tandis que ses ingénieurs hâtaient l'achèvement des ouvrages entrepris sur terre valteline dans le voisinage du « Fuentes »,[4] lui-même jugea nécessaire de réveiller par sa présence l'énergie des milices grisonnes préposées à la défense de la Basse-Engadine.[5] Parti, en conséquence, de Morbegno le 27 mai,[6] il se rendit à Bormio et, de là, à Zernetz, laissa, au retour, la garde des positions du Val de Livigno et du haut Adda à Montausier et à Brügger, comme il avait confié celles de Chiavenna à Canisy, et se replia vers Traona, à l'effet d'y surveiller les mouvements des Espagnols et d'y attendre les événements.[7]

Les incertitudes du lieutenant général de Louis XIII devaient être de courte durée. En 1629, l'invasion autrichienne avait eu pour point de départ le Montafun.[8] En 1635, elle se prépara dans le Vinstgau.[9] Le 6 juin, six mille Impériaux pénétraient dans le Val Monastère qu'ils mirent à feu et à sang.[10] De même que, six ans auparavant, le comte de Sulz avait demandé aux Trois Ligues l'ouverture de leurs routes alpestres, à l'heure où il s'en saisissait, de même le baron de Goltz[11] fit coïncider cette fois son entrée sur le territoire grison avec l'envoi de la missive dans laquelle il sollicitait la diète réunie sur les bords de la Plessur de faciliter le passage, voire le

(1) **Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 117.**

(2) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Morbegno, 25 mai 1635. St-Arch. Chur. Akten. – „Je vous conjure de continuer à vous asseurer que de ma part je ne vous manqueray point.“ *Du même aux mêmes.* Sondalo, 28 mai 1635. *Ibid.*

(3) Sprecher v. Bernegg. II. 119.

(4) *Nouvelles de Zurich.* 27 mai. *Nouvelles de Saint-Gall.* 28 juin 1635. Gazette de France, année 1635. p. 350, 382. – Mémoires de Henri, duc de Rohan, sur la guerre de la Valteline. I. 150.

(5) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Morbegno, 25 mai 1635. St-Arch. Chur. Akten.

(6) et non au commencement de juin. *contra:* Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. 156

(7) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Sondalo, 28 mai: Zernetz, 30 mai et 2 juin: Bormio, 5 juin: Traona, 10 juin 1635. St-Arch. Chur. Akten. – Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 121. **Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. xxix, 154, 157.**

(8) *contra:* Moor. Geschichte von Curraetien u. s. w. II. 890.

(9) *Ordre donné par l'archiduchesse Claudia de réunir des approvisionnements pour les troupes impériales acheminées vers le Tyrol.* Innsbruck, 23 mai 1635. Statthalterei Arch. Innsbruck. Gschäfft von Hof. 1635. p. 107.

(10) *Rosso al Senato.* Zurigo. 16 giugno 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. Sprecher v. Bernegg. op. cit II. 123. — Pieth. op. cit. 58.

(11) et non Fernamont. *contra:* Mémoires et lettres de Rohan. I. 162.

séjour momentané de ses soldats en Rhétie.[1] Mais les circonstances étaient autres qu'au temps de Mesmin. Les trois régiments accordés par les communes à Rohan se trouvaient encore en deçà des monts et le péril n'était pas, comme naguère, aux portes de Coire.[2] Les chefs du pays eurent donc le loisir de prendre l'avis de leurs confédérés d'Helvétie[3] et d'acheminer vers la Basse-Engadine toutes les troupes dont ils disposaient. Au reste, il semblait peu probable que les Autrichiens poursuivissent leur pointe vers l'ouest. Au cas où l'ordre leur eût été donné de gagner la Cadée, ils eussent sans doute tenté, ainsi qu'on le redoutait à Morbegno, de se rendre maîtres du défilé du Luziensteig, au risque d'y être tenus en échec par la garnison française du Fort-du-Rhin.[4]

C'était de plus en plus vers la Valteline que tendait la marche parallèle des Austro-Espagnols.[5] Ni Rohan, ni les gouvernements des *Stati liberi* de Suisse et d'Italie ne s'y trompèrent. Une fausse alerte du côté de Riva venait à peine de se produire, lorsque le lieutenant général, qui s'y était rendu en hâte,[6] apprit, à son retour à Traona, l'entrée des ennemis dans le Val Monastère. Brügger, chargé de couvrir Bormio, appelait à l'aide.[7] Dès le 10 juin, Du Landé se porta vers le haut Adda avec sept cents fantassins[8] et quelque cavalerie.[9] Il n'était plus temps. Déjà les Impériaux, aux ordres du baron de Fernamont, leur nouveau chef,[10] avaient pénétré au delà de l'Umbrail et se préparaient à donner l'assaut aux positions grisonnes.[11] Ils n'attendirent pas pour le faire que les Français eussent atteint la Scala, point stratégique de grande importance. Craignant d'être enveloppé par eux, le maréchal de camp lâcha pied (13 juin), entraîna dans sa déroute le régiment de Brügger, qui, jusque là, avait défendu avec opiniâtreté les Bains de Bormio, et se retira précipitamment à Tirano, d'où il gagna Poschiavo, puis la Haute-Engadine par la voie de la Bernina.[12] Rohan, que son lieutenant avait négligé de prévenir de l'issue malheureuse de ce combat, reçut à Traona l'avis de

(1) *M. M. Freyherr von Goltz an die III Pündten.* Nauders, 5. Juni 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(2) *Rohan aux chefs des Ligues.* Morbegno, 14 juin 1635. St-Arch. Chur. Akten.

(3) *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 29. Mai/8. Juni 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(4) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Traona, 14 juin; Chiavenna, 21 juin 1635. St-Arch. Chur. Akten.

(5) *D. Martin de Aragon al rey.* Novara, 30 de junio 1635. Simancas. Estado. *3342.*

(6) Lettres et mémoires de Rohan. I. 157.

(7) *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 6./16. Juni 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. (171. 10. 32.) — *Relation de ce qui s'est passé à la prise de Bormio et entrée des Impériaux dans la Valteline.* 18 juin 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 177.

(8) 600: Mémoires et lettres de Rohan. I. 159. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 126.

(9) Mémoires et lettres de Rohan. I. XXIX, 163.

(10) „Vasallo de Su Magestad y soldado de mucha opinion". *Puntos de lo que contienen las cartas que se recivieron de diferentes ministros de Italia etc.* (Punto 30.) Simancas. Estado. *3342.*

(11) *Relation de ce qui s'est passé à la prise de Bormio, etc.* loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 23 giugno 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(12) *Relation de ce qui s'est passé à la prise de Bormio, etc.* loc. cit. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 22 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 187. *Rosso al Senato.* Zurigo, 23 giugno 1635. loc. cit. Mémoires et lettres de Rohan. I. 163. 164. Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 126, 127.

l'imminente entrée des ennemis dans Sondrio. Il se replia aussitôt vers Chiavenna, et s'y mit à l'abri de toute surprise (16 juin).[1] A l'exception de la *Bocca d'Adda*, la Valteline entière retombait, dès cette heure, sous la domination lombarde.[2] Le plan conçu par les Autrichiens et les Espagnols réussissait au delà de leurs prévisions.[3] En se saisissant, de prime abord, de Santa-Maria, ceux-là avaient su donner le change aux Grisons, procurer le maintien en deçà des monts des régiments de Florin, de Jenatsch et de Guler et affaiblir d'autant la petite armée campée aux portes de Morbegno. En dessinant un mouvement offensif vers Piantedo, ceux-ci avaient empêché le général de Louis XIII de se porter au secours de Du Landé et de Brügger, assaillis à l'autre extrémité de la vallée.[4] Il eût suffi en somme qu'ils se rendissent maîtres de Riva, pour que l'usage de la route militaire Colico-Bormio-Landeck leur fût assuré, comme il l'avait été au lendemain du *Sacro macello*.[5]

A Turin, à Venise, dans les cantons évangéliques, à Saint-Gall, d'où l'on voyait déjà les bandières de Rhétie marcher vers Feldkirch, l'impression produite par la nouvelle d'un revers français en Valteline fut profonde et décourageante.[6] A Milan et à Innsbruck, l'on estima que l'union territoriale des deux branches de la maison d'Autriche se trouvait désormais reconstituée.[7] A Lucerne, le bruit se répandit que Rohan s'était enfui à Bellinzone et cherchait à gagner la Bresse, par la voie du Valais, avec les débris de son armée.[8] A Gênes, en compensation, l'opinion semblait prévaloir que les Impériaux avaient eu la partie trop belle au début de leur campagne, pour que le chef éprouvé qu'était le vainqueur de Montauban ne s'efforçât pas de prendre de l'échec de ses subordonnés une complète et immédiate revanche.[9] Aussi bien c'était là juger sainement des probabilités. Courroucé à un très haut point de la honteuse retraite de Du Landé devant Fernamont,[10] le duc s'était écrié: «Je ne puis répondre des actions d'autruy, mais je répareray à la Rive le désordre de Bormio, ou j'y périray»![11] Or, il était homme à tenir sa parole. Et cependant sa situation apparaissait presque désespérée à ceux-là même qui avaient le plus d'intérêt à ce qu'elle ne le fût pas. Séparé d'une notable partie de ses troupes, il n'avait guère sous la main que deux mille

(1) *Relation de ce qui s'est passé à la prise de Bormio, etc.* loc. cit. *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 giugno 1635. loc. cit. Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. 164. Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 128.

(2) *La Tuillerie à Noailles.* Venise, 23 juin 1635. Aff. Etr. Rome. XLIX. 58. *Rosso al Senato.* Zurigo, 23 giugno 1635. loc. cit.

(3) *Albornoz al rey.* Milan, 28 junio 1635. Simancas. Estado. *3342.*

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 giugno 1635. loc. cit.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 14 luglio 1635. loc. cit.

(6) *La Tuillerie à Noailles.* Venise. 23 juin 1635. Aff. Etr. Rome. XLIX. 58. *Du Plessis-Praslin à Noailles.* Turin, 29 juin 1635. Aff. Etr. Rome. XLIX. 61.

(7) *Albornoz al Conde-Duque.* Milano. 28 de junio 1635. Simancas. Estado. *3342.*

(8) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna. 22 giugno 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(9) *Sabran à Richelieu.* Gênes, 18 juin 1635. Aff. Etr. Gênes. II. 157.

(10) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Morbegno, 14 juin 1635. St-Arch. Chur. Akten

(11) *Rohan à Richelieu.* Camp de Chiavenna, 19 juin 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 180.

hommes pour assurer la défense de Chiavenna et des postes fortifiés qui l'entouraient. Cinq à six mille Espagnols s'apprêtaient à franchir la frontière de Colico et à investir Riva. D'autre part, les Impériaux, après s'être portés du côté de Tirano, venaient d'obliquer brusquement vers Poschiavo et de pénétrer dans le Val de Livigno, d'où Montausier, avisé tardivement de leur approche, n'avait eu que le temps de s'échapper pour rejoindre Du Landé dans la Haute-Engadine.(1) Rohan pouvait donc s'attendre à les voir enfiler le Val Bregaglia et chercher à opérer leur jonction avec les forces de Milan sous les murs de Chiavenna. Enfin, pour comble de disgrâce, le revers essuyé par ses lieutenants menaçait de précipiter la conclusion d'une entente austro-grisonne et de lui fermer la route du Splügen.(2)

De Bormio, dès le 14 juin, Fernamont avait fait parvenir aux autorités des Trois Ligues une missive datée de Vienne, le 15 mai, dans laquelle l'empereur les adjurait de ne point s'opposer à l'entrée de ses troupes dans la haute vallée de l'Inn, mais bien plutôt de joindre leurs armes aux siennes pour chasser des deux Rhéties les «ennemis» qui les occupaient.(3) Encore sous le coup de la requête insolite que leur avait adressée Goltz, le 5 de ce mois,(4) les membres du gouvernement siégeant sur les rives de la Plessur s'apprêtaient à exprimer, tant à l'archiduchesse Claudia qu'au général de Ferdinand II, leur regret de ce que l'*Union héréditaire* fût si mal observée par ceux-là même qui reprochaient, à tout propos, aux Grisons d'en méconnaître et l'esprit et la lettre.(5) Or, le désastre français changeait la face des choses. Dès l'instant que le roi Très-Chrétien n'avait pu réussir à les mettre à l'abri des entreprises de la maison de Habsbourg, n'était-il pas de leur intérêt de s'accommoder avec cette dernière, avant qu'elle ne fût en mesure de leur dicter ses volontés?(6) Tel semblait être du moins l'avis d'un certain nombre de catholiques de la région d'Ilantz. Résolus à l'imposer à la diète, ils agitaient de se saisir de Coire, où la crainte d'un coup de main des Impériaux sur le Luziensteig incitait ceux qui possédaient quelque bien à «débagager» en hâte vers Ragatz et Sargans.(7) L'énergique intervention de Rohan et de Du Landé auprès des chefs des Trois Ligues, jointe à l'annonce de la victoire

(1) *Relation de ce qui s'est passé en la desroute de l'armée impériale au Val de Levin*, le 27e de juin 1635. Aff. Etr. Allemagne. XII. 182. — Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. XXIX, 167 Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 136, 137.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 23 giugno 1635. loc. cit. — *Khurtze Anzaig wie es mit den Püntischen Tractaten beschaffen.* Statthalterei Arch. Innsbruck. Abth. Leopoldina Kasten C. n° 57.

(3) *L'empereur aux Ligues Grises.* Vienne, 15 mai 1635. St-Arch. Chur. Z 45. Bd 2. p. 418. Quadrio. op. cit II. 460 — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 129. — Jecklin. op cit n° 1602

(4) *M. M. Freyherr von Goltz an die III Bünde.* Nauders, 5. Juni 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo. 16 giugno 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 123 sqq.

(6) Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. 166.

(7) *Relation de ce qui s'est passé à la prise de Bormio, etc.* loc. cit. et Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerland. Misc. Pap. n° 4. (1635—1636.) — Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. 166.

d'Avin et de la mise en marche des troupes suisses accordées à Méliand suffirent à arrêter le cours des intrigues autrichiennes.[1] Sans se laisser rebuter par aucun obstacle, le duc s'attacha, en effet, durant quinze jours, à relever le courage de ses hôtes, à déjouer les calculs des agents de Fernamont, à dénoncer au «Beitag» la déloyauté de ceux de ses membres qui pactisaient plus ou moins ouvertement avec l'ennemi et à protester contre l'idée qu'«une ingratitude si noire demeurât impunie».[2] «Il ne faut pas juger les choses par les événements», écrivait-il à ses correspondants sur les rives de la Plessur.[3] — «Et quant à moy, Messieurs, vous me trouverez le mesme jusques au bout, et vous pouvez estre asseurés que je mourray avec vous.»[4] — Ces fières paroles devaient nécessairement faire impression dans l'esprit de ceux à qui elles s'adressaient. Après quelques hésitations, à la vérité, la diète de Coire se résolut à rejeter la requête impériale, puisque aussi bien les Français, alliés des Trois Ligues, s'étaient abstenus de toute incursion soit en Tyrol, soit en Lombardie et que, par suite, l'entrée des régiments autrichiens sur terre grisonne demeurait absolument injustifiée.[5]

Dès l'instant que les Espagnols campaient encore en deçà de Colico, Rohan avait le choix entre trois partis. Il lui était loisible de conserver ses positions à Chiavenna et à Riva et d'y attendre les trois mille Suisses de la levée de Méliand. Rien ne s'opposait, d'un autre côté, à ce qu'il se portât vers Tirano à l'effet d'y solliciter l'appui des généraux de Terre-Ferme et de tenter d'empêcher la jonction des deux armées de Fernamont et de Serbelloni.[6] Enfin, s'il réussissait à pénétrer dans le Val Bregaglia, l'espoir ne lui était pas interdit de rallier sur le versant septentrional de la Bernina Du Landé, Brügger et Montausier avant que ceux-ci ne fussent écrasés par les Impériaux. Le premier parti offrait un inconvénient sérieux. Malgré la diligence mise par les autorités zuricoises à acheminer des vivres vers le Splügen, la disette continuait à sévir sur les bords de la Maira.[7] Le second parti était hardi certes, mais dangereux, car il exposait les Français à se trouver pris entre deux feux. Ce fut en conséquence au troisième parti que le lieutenant général donna son approbation.[8] Sa décision arrêtée, il l'exécuta incontinent.[9]

---

(1) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Traona, 14 juin 1635. St-Arch. Chur. Akten. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 16 giugno 1635, loc. cit. — *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 6./16. Juni 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 447. *Relation de ce qui s'est passé en la desroute de l'armée espagnole au Val de Levin, du 27e de juin 1635.* Aff. Etr. Allemagne. XII. 182.

(2) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Chiavenna, 17 juin 1635. St-Arch. Chur. Akten. — *Rohan et Du Landé aux mêmes.* Zutz, 26 juin 1635. St-Arch. Chur. Akten. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 134.

(3) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Chiavenna, 21 juin 1635. loc. cit.

(4) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Chiavenna, 17 juin 1635. loc. cit.

(5) Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 131, 132.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 giugno 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 giugno 1635. loc. cit.

(8) Mémoires et lettres du duc de Rohan. I. 170, 171.

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 giugno 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

Laissant la garde de Chiavenna à Ulysse de Salis-Marschlins,[1] Rohan gagna, le 23 juin, la Haute-Engadine par la voie du Bregell. Du Landé l'y attendait sans impatience. Tel Vaubecourt en 1624, lors de l'expédition du marquis de Cœuvres, le vaincu de Bormio prêchait la temporisation, jusqu'à l'heure du moins où les Suisses auraient rejoint la petite armée franco-grisonne.[2] Le duc, en revanche, entendait ne pas retarder, fût-ce d'un jour, une nouvelle rencontre avec les troupes de l'Autriche, qu'il jugeait très inférieures aux siennes sous le rapport de la discipline et de l'endurance.[3] Un conseil de guerre tenu à Zutz en décida ainsi.[4] Seul un prompt succès militaire était capable d'entraver le développement des intrigues impériales en Rhétie. Le 26 juin, les Français et leurs alliés s'acheminèrent vers Livigno par le Val Casana et le Val Federia. Dès le lendemain, ils entraient en contact avec l'avant-garde des Allemands. Mais ceux-ci n'acceptèrent pas le combat. Après quelques escarmouches, ils se retirèrent en désordre vers Bormio par Semogo et Isolaccia.[5] Rohan renonça à les y poursuivre. Il lui parut préférable d'empêcher, tandis qu'il le pouvait encore, la jonction immédiate des forces milanaises avec celles que lui-même venait de refouler dans la direction du haut Adda. Précédé de sa cavalerie, que commandait Du Landé, il se hâta vers Poschiavo par la Forcola et Pisciadello et, le 29 au matin, occupa Tirano sans coup férir.[6] Ses éclaireurs eurent la bonne fortune d'y intercepter une suggestive missive de Fernamont adressée à Serbelloni.[7] En se portant au devant des Autrichiens dans le Val de Livigno, le duc avait obéi à une

(1) *Relation de ce qui s'est passé en la desroute de l'armée espagnole au Val de Levin, le 27e de juin 1635.* Aff. Etr. Allemagne. XII. 182. — Feldzug des Herzogs von Rohan im Veltlin (von einem französischen General, übersetzt von einem Stabsoffizier). Luzern 1882. p. 17.

(2) *Caspar Schmid an Zürich.* Chur, 25. Juni/4. Juli 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden *J* (XIV). — *Oberst Greder und seine Offiziere an Solothurn.* Chur, 3. Juli 1635. St-Arch. Solothurn. Graubündtner Schreiben nº I. (1514—1794.) — Sprecher v. Bernegg. II. 135. — Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. 182.

(3) „Je n'ay jamais veu de si bonne infanterie que ce que j'en ay icy de française.“ *Rohan au roi.* 5 juillet 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5169* fº 208. — „Le dit courrier asseure que les Allemands, bien qu'ils soient au nombre de neuf à dix mille hommes de pied, ne font pas peur aux François, attendu que ce sont mauvaises troupes.“ *Beauharnais de La Grillière à Bouthillier.* Fontainebleau, 10 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 186.

(4) Sprecher v. Bernegg. II. 138.

(5) *Relation de ce qui s'est passé en la desroute de l'armée impériale au Val de Levin (Livigno) le 27e de juin 1635.* Aff. Etr. Allemagne. XII. 182. — *Rohan à La Tuillerie.* Camp de Tirano, 30 juin 1635. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* fº 133. — *Extraordinaire du 11 juillet 1635 contenant la déroute de l'armée impériale poursuivie au Val de Levin par le duc de Rohan, le 27 juin.* Gazette de France, année 1635. p. 385. — *Rohan au roi.* Camp de Tirano, 1er juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 182. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 luglio 1635. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 140. — Mémoires et lettres de Henri de Rohan, etc. I. xxxii. 180. — Campagne du duc de Rohan dans la Valteline. (Amsterdam, 1788.) p. 116 sqq.

(6) *Relation (par le Sr de La Frézelière) de ce qui s'est passé dans la Valteline depuis l'approche de l'armée impériale commandée par le comte de Fernamont jusqu'à la reprise des forts des Bains et de Sainte-Marie.* Juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. IX. 123. — Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan, etc. I. 135.

(7) *Rohan à La Tuillerie.* Camp de Tirano, 30 juin 1635. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* fº 133.

heureuse inspiration, car le plan de ceux-ci était bien décidément de l'assaillir à Chiavenna pendant que les Espagnols donneraient l'assaut à Riva.(1)

Maître de la partie centrale de la Valteline, dont les autorités inclinaient à prendre ses avis plutôt que ceux de ses adversaires,(2) le chef de l'armée franco-grisonne pouvait, à son gré, se tourner contre les troupes lombardes massées à proximité du fort Fuentes ou tenter de rejeter dans le Tyrol les Impériaux concentrés au pied de l'Umbrail. Ces derniers lui tracèrent en quelque sorte sa ligne de conduite en marchant à sa rencontre vers Tirano, dans l'intention d'y donner la main aux régiments milanais qu'ils croyaient déjà aux portes de Morbegno. Mais le duc prévint ce dessein en se dirigeant lui-même vers le haut Adda. Attaqué par eux à Mazzo, le 1er juillet, il leur infligea le surlendemain un si cruel échec que, sur les six mille hommes dont se composait l'armée de Fernamont, six cents à peine réussirent à regagner en bon ordre Bormio, où de nombreux fuyards ne tardèrent pas, il est vrai, à les rejoindre.(3)

Vainqueur des Autrichiens à l'est, Rohan songea tout aussitôt à compléter ce premier succès et à faire face vers l'ouest, afin de refouler les Espagnols au delà de Dubino. Ensuite du constant manque d'entente qui présidait aux relations du général impérial avec Serbelloni, celui-ci n'avait mis aucune hâte à abandonner son camp de Salicata dans le voisinage du fort Fuentes.(4) Ce ne fut pas, en effet, avant le 5 juillet qu'il se résolut à franchir la frontière valteline et à s'établir solidement au pont San-Pietro, non loin de Berbenno.(5) L'avis du désastre éprouvé par les Allemands, le 3, et du projet des ennemis de le combattre à outrance le rendit très perplexe.(6) Mais ses hésitations devaient être brèves, car, le 13 juillet déjà, il se repliait vers Colico, d'où ses troupes furent presque aussitôt rappelées à l'intérieur de la Lombardie.(7)

---

(1) *Relation de ce qui s'est passé en la desroute de l'armée impériale au Val de Levin*, du 27e de juin 1635. loc. cit. *Albornoz à Fernamont.* Milan, 9 de julio 1635. Simancas. Estado. *3342.* – *Relacion para Su Magestad del estado de las cosas presentes*, de Milan, hasta 11 de julio 1635 *Ibid.*

(2) Sprecher v. Bernegg. II. 136. Moor. op. cit. II. 897.

(3) *Rohan au roi.* 5 juillet 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5569* f° 208. — Gazette de France, 1635. p. 397. *Rosso al Senato.* Zurigo. 14 luglio 1635. loc. cit. - Sprecher v. Bernegg. II. 144 145. -- Mémoires de Henri de Rohan, etc. I. XXXVI. 193. Ul. v. Salis-Marschlins. Denkwürdigkeiten. p. 235. *cf.* Feldzug des Herzogs von Rohan im Veltlin (1635). (Luzern 1882.) p. 64. Pieth. op. cit. 77 sqq.

(4) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 8 luglio 1635. Arch, Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. *Relacion para Su Magestad del estado de las cosas presentes,* de Milan. hasta 11 de julio 1635. Simancas. Estado. *3342.*

(5) ***Relacion para Su Magestad etc.*** loc. cit.

(6) *Rohan à La Tuillerie.* Camp de Ponte, 10 juillet 1635. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 129.

(7) ***Rohan à Richelieu.*** Camp de Tirano, 14 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 188. — *Canisy à Richelieu.* Tirano, 11 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 187. *Caspar Schmid an Zürich.* Samaden. 7./17. Juli 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden *J* (XIV). -- *Avvisi da Svizzeri e Grigioni.* Luglio 1635. Arch. Torino. Svizz. Lett. min. IX. — ***Nouvelles de Schaffhouse.*** 19 juillet 1635. Gazette de France, année 1635. p. 432. — ***Rosso al Senato.*** Zurigo, 21 luglio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — ***Méliand à Bellièvre.*** Soleure, 21 juillet 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f° 192. - *La Tuillerie à Noailles.* Venise, 21 juillet 1635. Aff. Etr. Rome. L. 257. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 149 sqq. — Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. 197.

Ainsi donc, en moins de trois semaines, au cours desquelles s'étaient révélées à nouveau les qualités d'énergie et de décision qui faisaient de lui un chef de guerre et un entraîneur d'hommes hors pair, Rohan avait non seulement déjoué les calculs d'adversaires qui se croyaient sur le point de le réduire à merci, mais reconquis une à une la plupart des positions que la défaillance de son lieutenant à Bormio l'avait momentanément contraint d'évacuer.(1) Battu à Mazzo, Fernamont s'était retiré en Tyrol, non sans avoir rejeté sur Serbelloni la responsabilité de l'issue fatale du combat du 3 juillet.(2) D'autre part, les renforts impérianx qui, de Lindau, s'apprêtaient à descendre en Valteline, venaient d'être dirigés vers l'Alsace et la Lorraine, à la requête de Jean de Werth.(3) Enfin le duc, que les régiments de Schmid et de Greder avaient rejoint entre-temps, disposait désormais de plus de dix mille hommes, bien qu'il eût autorisé les bandières de l'Engadine à regagner leurs foyers(4). Néanmoins les Autrichiens tenaient encore dans le Val Monastère et la région du Stelvio, où leur général avait installé de faibles garnisons.(5) L'on se résolut à les en expulser. Tandis que le maréchal de camp, à la tête des Grisons, des Suisses et de quelque cavalerie, se portait à Zutz et à Zernetz, puis à Cierfs par l'Ofenpass,(6) son chef, ayant laissé deux mille hommes à Riva sous la conduite d'Ulysse de Salis, prit avec le reste de l'armée la route de Bormio, enleva le 19 juillet le fort des Bains, ensuite d'un engagement très vif qui coûta la vie au brave Montausier,(7) et se rendit de là dans le Münsterthal, pour y présider en personne à la démolition des ouvrages de Santa-Maria abandonnés depuis quarante-huit heures par l'ennemi, à l'annonce de l'approche

(1) „Also von Mats (Mazzo) auss biss alla Riva ist dass Veltlin in französischer Gewalt". *C. Schmid an Zürich.* Chur, 25. Juni/4. Juli 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(2) *Relation du baròn de Fernamont* (Fernando, libero barone di Venderberg) *de son arrivée au Tyrol, etc.* Klausen, 4 juillet 1635. Bibl. Nat. f. fr. *16,949* f° 141. — *Relacion para Su Magestad del estado de las cosas presentes,* de Milan, hasta 11 de julio 1635. Simancas. Estado. *3342.* — „Voilà comme le battu paye l'amende" *Rohan à Prioleau.* Tirano, 30 novembre 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 223. Sprecher v. Bernegg. II. 148.

(3) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 30 luglio 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(4) *Rodrigo Perez de Aguilar al Conde-Duque.* Pavia, 14 julio 1635. Arch. Simancas. Estado. *3342.* — *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1635. loc. cit. — *Caspar Schmid an Zürich.* Zernetz, 15./25. Juli 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden *J* (XIV). — Sprecher v. Bernegg. II. 148.

(5) *Albornoz à Fernamont.* Milan, 9 de julio 1635. Simancas. Estado. *3342.* — *Nouvelles de Schaffhouse.* 19 juillet 1635. Gazette de France, année 1635. p. 432. — *Desiderio Montemagni a Cioli.* Milano, 25 luglio 1635. Arch. Mediceo. Milano. *3179.*

(6) *Caspar Schmid an Zürich.* Samaden, 7./17. Juli; Santa-Maria, 12/22. Juli 1635. St-Arch. Zürich Graubünden. XIV. — *Mémoire au roy envoyé par M. de Rohan sur le sujet de ses progrès en Valteline.* Camp de Santa-Maria, 23 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. — Sprecher v. Bernegg. II. 151.

(7) *Hector* de Sainte-Maure, marquis de Montausier, et non son frère *Charles: contra:* Avenel. op. cit. V. 139. note 2. — „Es hat zwar der französische Oberste Margraf Montosier vier Schütz und Wunden bekommen: jedoch verhofft man noch seines Lebens." *Caspar Schmid an Zürich.* Santa-Maria. 12./22. Juli 1635 loc. cit. — *Relation par le Sr de La Frézelière de ce qui s'est passé dans la Valteline, etc.* Juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. X. 123. — *La reprise de Bormio et du fort de Sainte-Marie par le duc de Rohan sur les Impériaux et Espagnols, avec la mort de 350 des ennemis* Gazette de France. année 1635. p. 436. — Sprecher v. Bernegg. II. 152. — Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. 200.

de Du Landé.(1) Après avoir confié à ce dernier la défense de la haute vallée de l'Inn,(2) Rohan, accompagné de ses régiments français et de celui de Greder, regagna Tirano par la voie de l'Umbrail.(3) Grâce aux dispositions qu'il venait d'arrêter, la Valteline paraissait momentanément à l'abri d'une invasion, aussi bien à l'ouest qu'à l'est.(4) Mais déjà de nouvelles et sérieuses préoccupations commençaient à l'assaillir. Vaincus par lui en cinq rencontres, où ils avaient perdu près de quatre mille hommes,(5) Autrichiens et Espagnols cherchaient à s'avantager sur un autre terrain. En fait, les intrigues nouées sur les rives de la Plessur par les agents de Milan et d'Innsbruck prenaient un développement inquiétant. Ce fut afin de les mieux combattre qu'il se tint prêt, à tout hasard, à passer de la Rhétie de delà dans celle de deçà les monts (août).(6)

Effet produit à la cour de France par l'annonce des victoires de Rohan en Valteline. — Mesures prises en vue d'assurer la continuité de ces dernières. — Inquiétudes à Madrid et à Milan. — La domination espagnole en Lombardie menacée. — Les projets de Ligue italienne. — Mission de Bellièvre dans la Péninsule. — Ses premiers succès. — Activité déployée à Rome par la diplomatie de l'Escurial. Accusations portées au Vatican contre le lieutenant général de Louis XIII dans la vallée de l'Adda. — Urbain VIII repousse les suggestions des ministres de la maison d'Autriche.

VI. Ainsi qu'il était à prévoir, l'annonce des revers répétés subis par les armes austro-espagnoles dans la région de l'Adda ne fut pas accueillie de façon identique par les adversaires et par les clients de la maison de Habsbourg. A Paris, elle donna lieu aux manifestations d'une allégresse d'autant plus vive que les nouvelles d'Outre-Rhin et de la frontière de l'est étaient moins favorables.(7) Rohan reçut du roi et de Richelieu les assurances extrêmement flatteuses de leur entière satisfaction.(8) Le cardinal tint à ce que le capitaine

(1) *Caspar Schmid an Zürich.* Santa-Maria, 12./22. Juli 1635. loc. cit. — *Mémoire au roy envoyé par M. de Rohan sur le sujet de ses progrès en Valteline.* Camp de Santa-Maria, 23 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII.

(2) *C. Schmid an Zürich.* Zernetz, 15./25. Juli 1635. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 agosto 1635. loc. cit.

(3) *C. Schmid an Zürich.* Zernetz, 15./25. Juli 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(4) *Rohan à Bellièvre.* Tirano, 25 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f° 242.

(5) *Desiderio Montemagni a Cioli.* Pavia, 20.novembre 1635. Arch. Mediceo. Milano. *3170.*

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 agosto 1635. loc. cit.

(7) *Gondi a Cioli.* Parigi, 17 luglio 1635. Arch. Mediceo. Francia. *4645.* — *Bouthillier à Rohan.* 19 juillet 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 2.

(8) *Gondi a Cioli.* Parigi, 17 luglio 1635. Arch. Mediceo. Francia. *4645.* — *Richelieu à Rohan.* 26 juillet; Chantilly 13 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 9. 41. — *Le roi à Rohan.* Chantilly, 13 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. 5190 f° 13. — „L'on a en vous toute la créance et confiance que vous pouvez désirer.“ *Bouthillier à Rohan,* 21 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 21.

au régiment de Montausier, que le duc avait dépêché à la cour au lendemain du combat de Mazzo, lui fît connaître tous les détails des opérations militaires qui venaient de se dérouler dans la Rhétie transalpine.[1] Au même temps, un intendant des finances, Denis Doujat, prenait en hâte le chemin de Tirano, à l'effet d'y vérifier les comptes du trésorier Lyonne, dont la banqueroute inopportune menaçait de rendre plus difficile encore le ravitaillement des troupes engagées au delà du Splügen.[2] Enfin l'on se résolut à mettre à la disposition de certains ministres de la couronne à l'étranger des sommes relativement considérables. Un fonds extraordinaire de quatre cent mille Livres fut destiné à consolider les résultats acquis dans les provinces sujettes des Trois Ligues, tandis que cinq cent mille étaient attribuées à Charnacé pour les Provinces-Unies et huit cent mille à Créqui pour le Piémont.[3]

A Madrid et à Milan, en revanche, l'impression produite par les événements dont la vallée de l'Adda venait d'être le théâtre fut désastreuse. Les succès remportés par Rohan en juin et en juillet créaient aux autorités lombardes une situation plus délicate encore que celle avec laquelle elles s'étaient trouvées aux prises en avril. Toutes communications interceptées à nouveau entre le Lario et l'Umbrail; dix mille ennemis échelonnés de Chiavenna à Bormio; les Grisons replacés en fait sous la suprématie française; l'orage grondant derechef du côté du Montferrat; Venise gagnée secrètement, semblait-il, aux intérêts de la partie adverse;[4] Créqui hâtant ses préparatifs à Casale, où il attendait de puissants renforts du Dauphiné; l'impossibilité pour les généraux de Philippe IV de défendre à la fois les frontières occidentale et septentrionale du Milanais; la route de Gênes à peu près coupée; la famine et la peste sévissant sur les bords du *Navilio Grande;* Albornoz enfin très gravement atteint dans sa santé, tels étaient les multiples sujets d'appréhension que s'attachaient vainement à écarter de leur esprit les ministres de l'Escurial.[5]

Jamais assurément, depuis cent ans qu'elle s'était implantée en Lombardie, la domination espagnole n'y avait paru aussi menacée que dans ces premiers jours de l'été de 1635. Jusque là, en effet, les rois Catholiques avaient conservé dans leur clientèle une partie des petits Etats du nord de la Péninsule, réfractaires à toute idée de ligue dirigée contre la maison d'Autriche. Or, d'importants symptômes de défection commençaient à se faire jour parmi ces derniers.[6]

(1) *Alvise Contarini al Senato.* 14 agosto 1635 Frari. Francia. LXXXVIII.

(2) *Bullion à Rohan,* par le Sr Doujat. 9 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 16. — *Mémoire (de Rohan) au roy touchant l'estat des affaires de ce pays.* Tirano, 1er septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 19.

(3) *Gondi a Cioli.* Parigi, 17 luglio 1635. loc. cit. — *Alvise Contarini al Senato.* 14 agosto 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

(4) *Soranno al gran duca di Toscana.* Madrid, 25 agosto 1635. Arch. Mediceo. Spagna. n° *4961.*

(5) *Rodrigo Perez de Aguilar al Conde-Duque.* Pavia, 14 julio 1635. Simancas. Estado. *3342.* *Puntos de lo que contienen las cartas que se recivieron de diferentes ministros, etc.* (Punto 69.) Simancas. Estado. 3342.

(6) *Sabran à Richelieu.* Gênes, 12 juillet 1635. Aff. Etr. Gênes. II suppt 137. — *Consulta del Consejo de Estado.* Madrid, 15 de agosto 1635. Simancas. Estado. *3342.*

Loin de se laisser rebuter par l'insuccès manifeste des négociations de La Saludie et de Sabran,(1) le roi Très-Chrétien venait de dépêcher au delà du Cenis Pomponne de Bellièvre, maître des requêtes au parlement de Paris, avec la mission de remettre sur pied les projets d'entente italo-française ébauchés immédiatement avant et peu après la conclusion du traité de Cherasco.(2) Dans leur ensemble ces projets constituaient le *Grand Dessein*, dont l'auteur des *Oeconomies royales* s'attribue audacieusement la paternité. Arrachée à l'Espagne, la Lombardie eût été partagée entre ses voisins. Aux Suisses, pour prix de leur acquiescement à ses plans, Louis XIII offrait un notable accroissement de territoire au midi de leurs bailliages d'Outre-Monts:(3) aux Valaisans Domo d'Ossola, la vallée d'Antigorio et ses dépendances; aux Grisons les deux rives de la pointe septentrionale du Lario; aux Vénitiens le Cômasque et la Gera d'Adda;(4) aux Médicis, aux Este, aux Farnèse, aux Gonzague tout ou partie du Crémonais. Devenu souverain de Milan, le duc de Savoie eût cédé définitivement et sans conditions à la France Pignerol, Saluces, Cavour, Revello, les vallées de Luserna, d'Angrogna et de San-Martino.(5)

Au total, les premières démarches de Bellièvre avaient été couronnées de succès. Dès le 7 juin, le duc de Parme adhérait aux propositions du Louvre. Le duc de Modène, travaillé par l'un des frères de Victor-Amédée et séduit par la perspective d'acquérir Pavie, ne semblait pas éloigné d'en faire autant, comme son voisin de Mantoue d'ailleurs.(6) La république de Gênes, elle-même, jusque là inféodée aux volontés du roi Catholique, inclinait à demeurer neutre entre les belligérants.(7) Enfin, après quelques hésitations, le successeur de Charles-Emmanuel s'était décidé à signer à Rivoli, le 11 juillet, avec les plénipotentiaires du roi Très-Chrétien un traité d'alliance offensive pour le partage du Milanais.(8) Encouragé par ces résultats satisfaisants, l'envoyé français s'acheminait vers Florence et Venise.(9)

Si rapides qu'eussent été les progrès de la négociation de Bellièvre, ils ne prirent cependant pas l'Escurial au dépourvu. Non content de défendre pied à pied ses positions dans la Haute-Italie, la diplomatie d'Olivarès se résolut de recourir à son tour à l'offensive, à la fois au Vatican, dont l'assistance

(1) *cf.* Siri. op. cit. VIII. 236.

(2) *Instruction au Sr de Bellièvre dépêché en ambassade extraordinaire auprès des princes d'Italie.* 25 février 1635. Aff. Etr. Rome. LVI. 46. — *cf.* Siri. op. cit. VIII. 238.

(3) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 18 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 226.

(4) *Alvise Contarini al Senato.* Parigi, 17 aprile e 17 luglio 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

(5) *Du Plessis-Praslin à Bouthillier.* Turin, 30 janvier 1635. Aff. Etr. Piémont. XXIII. — *Projet de ligue défensive entre les princes d'Italie.* 11 juillet 1635. Aff. Etr. Rome. L. 208. — *Division ou partage de l'Estat et duché de Milan entre les princes d'Italie, dressé par M. Priandi, résident du duc de Mantoue en France.* Bibl. Nat. coll. Moreau. 773 f° 199. — Siri. op. cit. VIII. 236. 237. — Avenel. op. cit. V. 109—115.

(6) *Consulta del Consejo de Estado.* Madrid. 15 de agosto 1635. Simancas. Estado. n° *3342.* — Ognibene. Una missione del conte Fulvio Testi alla corte di Spagna. 1635—1636. (Modena, 1886) p. 14.

(7) *Ibid.* — *Sabran à Rohan.* Gênes, 12 mai 1635. Bibl. Nat. f. fr. *4135* f° 121.

(8) Siri. op. cit. VIII. 241. — Du Mont. op. cit. VI. 109.

(9) *Alvise Contarini al Senato.* Parigi, 17 aprile 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

morale lui eût été précieuse, et en Helvétie, où elle comptait gagner plus efficacement encore à ses intérêts les petits cantons maîtres des passages du Gothard.

A Rome, les nouvelles reçues de la vallée de l'Adda, vers la fin d'avril, avaient causé une véritable stupéfaction.(1) En fait, le pape fut avisé dans un même temps et du dessein formé par Louis XIII de se saisir de la Rhétie transalpine et de l'occupation de Morbegno par les troupes de Rohan.(2) Les partisans de l'Espagne à la cour pontificale s'efforcèrent aussitôt de le circonvenir. Ils estimèrent avoir la partie belle. En confiant la direction des opérations militaires en Valteline «au plus grand hérétique qui fust», le roi Très-Chrétien ne donnait-il pas la mesure de l'indifférence où le laissait la sauvegarde du catholicisme chez les sujets des Trois Ligues?(3) Trompé un instant par les affirmations mensongères des agents de l'Escurial à Lucerne, le nonce en Suisse se fit l'écho de bruits très malveillants. A l'entendre, le vainqueur de Mazzo, dont l'armée comptait nombre d'apostats et de moines défroqués, s'était empressé de restaurer le culte évangélique dans les lieux où lui-même avait pénétré et de transformer en pièces de canon le métal provenant des cloches des églises affectées aux adeptes de l'ancienne confession.(4) L'invraisemblance de ces accusations égalait leur perfidie. Scotti reconnut loyalement son erreur.(5) Mais, tout en sachant gré au chef des huguenots de son attitude déférente envers les prêtres qui s'étaient placés sous sa protection,(6) Urbain VIII ne crut pas devoir dissimuler les appréhensions que lui inspiraient, au point de vue du rétablissement de la paix entre les deux couronnes, la brusque irruption de forces franco-grisonnes aux portes du Milanais et la restitution possible de la vallée de l'Adda aux protestants de Rhétie.(7) L'archevêque de Lyon, de séjour à Rome, et l'ambassadeur ordinaire François de Noailles s'attachèrent, il est vrai, à le rassurer,(8) mais ne réussirent pas à le dissuader d'adresser à Louis XIII un bref pour solliciter

(1) „Les nouvelles de la Valteline ont bien abattu le caquet des Espagnols." *Mémoire à Mgr de Saint-Flour*, du 14 avril 1635. Aff. Etr. Rome. LI. 419. — *El marqués de Castel-Rodrigo al rey.* Roma, 22 de abril 1635. Simancas. Estado. 2999 f° 127

(2) *Bouthillier à Noailles.* Paris, 9 avril 1635. Aff. Etr. Rome. L. 198. — „A Rome, on a plustost appris l'exécution de l'affaire de la Valteline que le desseing." *L'archevêque de Lyon à Bouthillier.* Rome, 9 mai 1635. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CCLXXXII. 8vo.

(3) *L'archevêque de Lyon à Bouthillier.* Rome, 6 juin 1635. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CCLXXXII. 12vo.

(4) *Antonio Sarmiento al rey.* Milan, 1° de mayo 1635. Simancas. Estado. 3342. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 8 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 18 agosto 1635. loc. cit.

(6) Siri. op. cit. VIII. 301.

(7) *Le cardinal de Lyon à Bouthillier.* Rome, 13 avril 1635. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CCLXXXII. 5.

(8) *Bouthillier à Noailles.* Paris. 9 avril 1635. Aff. Etr. Rome. L. 198. — *Bouthillier à Noailles.* Paris, 23 avril; Péronne, 7 mai 1635. Aff. Etr. Rome. L. 202, 216. — „Nous avons fait ce qui se peult pour donner des asseurances que M. de Rohan auroit autant de soing de conserver la religion catholique en la Valteline que s'il n'estoit point d'une contraire." *L'archevêque de Lyon à Bouthillier.* Rome, 6 juin 1635. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CCLXXXII. 8vo. — *Noailles à Bouthillier.* Rome, 7 juin 1635. Aff. Etr. Rome. LVI. 102.

de ce prince le retrait de ses troupes de la Valteline.(1) Au surplus ce devait être en vain. Richelieu demeura inébranlable. A Mazarin, qui le vint trouver à Bois-le-Vicomte, le cardinal ouvrit le fond de sa pensée.(2) Selon lui, le coup de main exécuté dans la région du Splügen n'était que la légitime représaille de la surprise de Trèves et de Philippsbourg par les armées de la maison d'Autriche.(3) A Cherasco déjà, les plénipotentiaires du roi Très-Chrétien n'avaient-ils pas averti leurs collègues de Vienne et de Madrid de la nécessité de cette solution brutale, au cas où le traité de Monçon continuerait à être violé par les protecteurs attitrés des « sujets des Grisons » ?(4) En se saisissant de Chiavenna, de Sondrio, de Tirano et de Bormio, le monarque français avait prévenu non seulement les desseins des autorités lombardes, mais aussi ceux de ses alliés de Coire.(5) N'était-il pas injuste, dès lors, de lui reprocher de négliger les intérêts du catholicisme, lesquels n'eussent été véritablement en péril que si les bandières des Trois Ligues fussent descendues seules au delà des monts ?(6)

Ces arguments firent-ils impression dans l'esprit du Pontife, qui ne pardonnait toujours pas les atrocités du sac de Mantoue, et que le traitement infligé par les Espagnols à l'archevêque-électeur de Trèves courrouçait d'ailleurs à un très haut degré ?(7) Ce qui est certain, c'est qu'il ne jugea pas à propos de pousser les choses plus avant. Sourd aux violentes protestations de l'empereur, comme aux adjurations de Robustelli, retiré à Domaso,(8) Urbain VIII éconduisit avec dureté l'ambassadeur de l'Escurial, lorsque celui-ci s'avisa de lui déclarer qu'il ne tenait point la balance égale entre les deux couronnes.(9) L'échec essuyé en cette conjoncture par la diplomatie d'Olivarès remplit de joie les ministres des *Stati liberi* accrédités auprès du Saint-Siège.(10) Mais déjà la lutte, momentanément terminée à Rome, reprenait avec une âpreté extrême à Lucerne et dans la région du Gothard entre partisans et adversaires des Habsbourg.

---

(1) *Bouthillier à Noailles.* Château-Thierry, 12 mai 1635. Aff. Etr. Rome. L. 228.

(2) *Mazarin à Campeggi* (nonce en Espagne). Château-Thierry, 26 mai 1635. Aff. Etr. Espagne. XVIII.

(3) *Bouthillier à Noailles.* Paris, 23 avril 1635. loc. cit. — *Mazarin a Barberini.* Perona, 6 maggio 1635. ap. Bazzoni. Un nunzio straordinario etc. p. 101. — „E perciò non vi era occasione di dolersi se appresso tanti acquisti fatti dagli Austriaci havesse S. Mtà procurato rimediare in qualche modo alle perdite, entrando nella Valtellina.“ *Ibid.* p. 102. — *cf.* Siri. VIII. 301. — Sprecher v. Bernegg. II. 109.

(4) *Mémoire à M. le Cte de Noailles, ambassadeur à Rome.* 9 juin 1635. Aff. Etr. Rome. L. 242.

(5) *Sabran à Rohan.* Gênes, 12 mai 1635. loc. cit. — *Bouthillier à Noailles.* Château-Thierry, 12 juillet 1635. loc. cit.

(6) *Bouthillier à Noailles.* 12 juillet 1635. loc. cit.

(7) Siri. op. cit. VIII. 301 sqq.

(8) *Bon al Senato.* Milano, 4 aprile 1635. Frari. Milano. LXXVIII². n° 59. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 31 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(9) „La parcialidad con Francia es patente a todos.“ *Felipe IV a Oñate.* Madrid, 21 diciembre 1635. ap. Günter. Die Habsburger Liga. p. 456.

(10) *Le cardinal de Lyon à Bouthillier.* Rome, 5 et 18 juillet 1635. Aff. Etr. Rome. LVI. 149, 151.

Efforts tentés par Méliand pour relever le crédit de la France dans les cantons forestiers. — Lettre réversale qu'il obtient d'Uri. — Mission accomplie aux Ligues au nom de l'empereur par le colonel Zweyer. — Son échec. — Menaces adressées aux Confédérés par le roi de Hongrie, le duc de Lorraine et le gouverneur de Brisach. — Réponse très ferme des cités évangéliques à la cour de Vienne. Les « Waldstætten » protestent de leur dévouement à la cause autrichienne. Diète de Bade de juillet. - Harangue qu'y prononce Méliand. — Nouvelle évolution politique de la part des catholiques.

VII. L'incessante rivalité d'influence qui divisait les deux grandes puissances alliées soit du Corps helvétique, soit d'une partie de ses membres ne laissait en somme que peu d'instants de répit aux représentants respectifs de celles-ci à Soleure et à Lucerne. « Le calme en ceste mer d'Estats populaires est de fort peu de durée », affirmait avec raison Méliand dans l'une de ses dépêches à Bouthillier. (1) En réalité, l'ambassadeur français s'était résolu à mettre tout en œuvre pour reconquérir la situation privilégiée dont jouissaient jadis aux Ligues les ministres du roi Très-Chrétien. Mollondin, dépêché par lui auprès des « Waldstætten » en avril, afin d'y combattre la concession de la levée que Casati demandait à ces derniers, s'était donné à tâche de stimuler l'activité des pensionnaires du Louvre dans la Suisse primitive. Et les démarches accomplies à cet effet par le secrétaire-interprète n'avaient pas été absolument stériles. (2) Considéré comme le plus important des cantons forestiers, parce qu'il détenait à lui seul les clés des défilés d'Urseren, Uri prit, le 22 juin, la détermination de supprimer dans le traité renouvelé l'année précédente avec l'Espagne ce que Méliand jugeait contraire à l'alliance de France. (3) Les autorités d'Altorf remirent en conséquence à celui-ci une lettre réversale, aux termes de laquelle cet Etat s'engageait à ne point accorder « une fois pour toutes » aux troupes lombardes ou allemandes l'accès de ses passages et à en revenir aux stipulations contenues dans les articles de 1587, en ce qui concernait la neutralité de la Franche-Comté. Et, comme les Schwytzois agitaient de suivre l'exemple des Uranais, il n'était pas excessif d'affirmer que le danger suspendu sur le Milanais croissait, pour ainsi dire, d'heure en heure. (4)

(1) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 28 septembre 1635. Bibl. Arsenal. *4540* f° 236.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 9 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(3) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 15 juillet 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 205. — *Relation sommaire de l'ambassade de M. Méliand en Suisse, etc.* (1635—1640). Aff. Etr. Suisse. XXXVII.

(4) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 28 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 189. *Scotti a Barberini.* Lucerna, 15 luglio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — Eidg. Absch. V¹ 872. Anmerkung. — Rott. Inventaire sommaire, etc. II. 376 (année 1635). — Ceresole. La république de Venise et les Suisses (éd. 1890). p. 140 (22 juin 1635).

Assurément nul ne se trouvait mieux en mesure que Casati de constater la réalité et l'importance des succès remportés depuis peu dans la région du Gothard par les agents du Louvre. En fait, l'envoyé espagnol n'avait pas à compter sur l'appui efficace du gouverneur de la Lombardie. C'était, dès lors, de Vienne et d'Innsbruck qu'il attendait du secours. Son espoir ne fut pas déçu. A la nouvelle de l'entrée des Français en Valteline, avant même que le roi Catholique eût requis l'intervention des Impériaux au delà du Splügen, l'on s'était alarmé, dans l'entourage de Ferdinand II, de la facilité avec laquelle Rohan avait pu atteindre Coire, comme aussi du peu d'empressement mis par les « Waldstætten » à interdire l'accès de leurs passages aux ennemis de la maison d'Autriche.(1) Sous le prétexte de se livrer à des achats de chevaux et de poudre,(2) un officier de Gallas, le colonel uranais Zweyer se porta aux Ligues, afin d'y sonder les dispositions des Confédérés et d'induire leurs magistrats à ne pas tolérer désormais l'acheminement d'autres contingents français vers la frontière de Sargans.(3) Mais les explications assez diffuses qui lui furent données l'engagèrent à ne pas pousser plus avant son enquête et à rejoindre son chef sans retard.(4)

L'échec de la mission de Zweyer servait les intérêts des adversaires des Habsbourg. La nouvelle en fut accueillie avec aigreur à Vienne. Convaincu chaque jour davantage de la nécessité de ne pas laisser à des forces étrangères le temps de s'installer à demeure en Valteline, l'empereur hésitait à cette heure à recourir à la voie des armes, ainsi que le lui conseillait le roi Catholique. Celle de la négociation lui semblait de beaucoup préférable. Que les Suisses, en effet, consentissent, sur sa demande, à l'établissement d'un blocus sévère aux confins des Trois Ligues, et Rohan, dont les communications avec la Bresse et la Bourgogne eussent été coupées, se fût trouvé dans une situation très précaire à Morbegno. Aussi bien l'on espérait en Autriche que le Sénat de Venise, auprès duquel l'ambassadeur espagnol redoublait ses instances, persisterait dans son attitude expectante et s'abstiendrait de répondre aux sollicitations intéressées des ministres du roi Très-Chrétien.(5) Etant donné néanmoins que

(1) „Das Ir des Königs in Franckreich Kriegsvolckh so öffentlich ohne ainige gegebne Ursach mit unss und dem Heyl. Röm. Reich feindtlich gebrochen... nit allein den Pass gegen Veldtlin unnd Engedein zurückhen und dasselbigen sich zu bemächtigen gestattet, sondern auch Ihnen, sowohl über Wasser alss Landt, allen Vorschub gelaisst und erwisen habt..." *Der Kaiser an die XIII Orte der Eidgenossenschafft.* Wien, 15. Mai 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (171. 11. 21).

(2) Eidg. Absch. V² 944 *e.*

(3) „Könnet Ihr aber solches nit erhalten und zu wegen bringen, so werdet Ihr unns nit verdenckhen dass wir auf alles thun und erpriessliche mittel gedacht sein gemeltes französisches Volcks aus besagten Pässen abzutreiben und unnser Kriegsvolckh desswegen hineinzuschickhen." *Der Kaiser an die XIII Orte.* Wien, 15 mai 1635. loc. cit.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 17 aprile e 14 maggio 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 18 aprile 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXXII. — *Il Card^le Gil Albornoz al conte Carlo Casati.* Milano, 6 luglio 1635. Arch. di Stati Lombardi. Trattati con Svizzeri e Grigioni.

(5) *L'empereur aux XIII cantons.* Vienne, 15 mai 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV, St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 435.

les cantons ne paraissaient pas disposés à prendre eux-mêmes l'engagement de fermer à l'avenir leurs passages aux protecteurs des Grisons, il convenait de changer de ton à leur égard. Simultanément le roi de Hongrie, le duc de Lorraine et le gouverneur de Brisach requirent Bâle d'autoriser l'entrée sur ses terres de quatre à cinq mille hommes dirigés vers Montbéliard.[1] Or, l'émoi qu'avaient provoqué en Suisse les termes impérieux de la missive adressée par Ferdinand II aux membres du Corps helvétique[2] dès le 20 avril n'était pas près de se calmer.[3] Il s'accrut, le mois suivant, quand le chef de la maison d'Autriche et sa belle-sœur, l'archiduchesse Claudia se décidèrent à revenir à la charge pour mettre les Confédérés en demeure de mieux observer désormais les stipulations de l'*Union héréditaire*.[4] Cette sommation visait surtout Zurich, dont le bailli à Bade était soupçonné d'avoir favorisé le passage des troupes de Rohan aux portes de cette ville.[5] Le *«Vorort»* et les Etats de son groupe ne pouvaient manquer de s'insurger contre la prétention de l'empereur de s'immiscer dans les affaires intérieures des Ligues.[6] Ils firent savoir à ce prince que rien dans leur attitude ne justifiait ses reproches.[7] Soleure prit une décision semblable.[8] Sur les rives de l'Aar, comme sur celles de la Limmat, l'on tomba d'accord pour reconnaître que l'alliance des cantons avec la France créait à ceux-ci le devoir d'assister le roi Très-Chrétien dans sa tentative de reconquérir la Valteline au profit des Grisons. Tel était bien, au fond, l'avis des «Waldstætten»,[9] aux yeux desquels la mainmise prolongée de l'Espagne sur les provinces sujettes des communes de Rhétie diminuait la valeur stratégique du Gothard et l'importance des transactions commerciales entre Allemagne et l'Italie par la voie de la Suisse primitive.[10]

(1) Heussler. Beiträge zur vaterl. Geschichte. (Mittheilungen aus den Basler Rathsbüchern.) t. VIII. 245. — Eidg. Absch. V^2 940 *e*. — P. Schweizer. op. cit. I. 265.

(2) „Der Kaiser gnädigst *befehle und begehre...*" Eidg. Absch. V^2 958 *b*.

(3) *L'empereur aux XIII cantons*. Vienne, 20 avril 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 192. — *Della Manta al Duca*. Lucerna, 30 luglio 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — Sprecher v. Bernegg. II, 117. — Eidg. Absch. V^2 948 *b*. — Seehausen. op. cit. 75.

(4) *L'archiduchesse Claudia aux XIII cantons*. Innsbruck, 3 mai 1635. St-Arch. Zürich Graubünden. XIV; Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 193. — *Reding à Herbaut*. 24 mai 1635. Arch. Mollondin à Soleure. — *L'empereur aux XIII cantons*. Vienne, 15 mai; Baden, 29 mai 1635. St-Arch. Bern Bündtenbuch. *H* 435. – *Jacob Annibal, Graf zu Hohenembs, Gallarate und Vaduz an Zürich*. Constanz. 13. Juni 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 427. — *Della Manta al duca di Savoia*. Lucerna, 22 giugno 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — Sprecher v. Bernegg. II. 117. — Eidg. Absch. V^2 940 *c*, 948 *b*.

(5) *Della Manta al duca di Savoia*. Lucerna, 22 maggio 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min IX. — *L'empereur aux XIII cantons*. Baden, 29 mai 1635. loc. cit.

(6) *Bern an Zürich*. 6./16. Juni 1635. St-Arch. Bern. Teutsche Missiven. n° VIII.

(7) *Rosso al Senato*. Zurigo, 23 giugno 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Zurich à l'empereur*. 16/26 juillet 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Zurich à Genève*. 31 juillet/10 août 1635. Arch. Genève. Portef. histor. *2974*. — Eidg. Absch. V^2 948 *b*.

(8) *Avvisi de Svizzeri*. Luglio 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(9) *Les cantons catholiques au roi de France*. 15 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 231.

(10) *Scotti a Barberini*. Lucerna, 25 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

Toutefois, encore que le nonce pontifical et le résident piémontais à Lucerne cherchassent, l'un et l'autre, à les en dissuader, ils refusèrent sinon d'acquiescer au projet de réponse que Zurich soumettait à leur approbation, du moins de s'abstenir de faire connaître particulièrement à la cour de Vienne leurs intentions.(1) Leur capitulation n'était dès lors que trop certaine. Elle fut aussi complète que décourageante. Uri, où, huit jours plus tard, comme on l'a dit ailleurs, le parti de Milan devait cependant subir un échec sensible, Uri n'hésita pas à se joindre à ses confédérés des petits cantons pour protester auprès de l'empereur de son attachement à la cause autrichienne et regretter que la rapidité de la marche de Rohan eût empêché les catholiques d'Helvétie de s'opposer à l'exécution de son dessein sur la Valteline.(2)

Désireuses de fournir à Ferdinand II la preuve irréfutable de la sincérité de leur attitude en cette conjoncture, les autorités des « Waldstætten » inclinaient à mettre sous les yeux de son commissaire à Lucerne le texte de la correspondance échangée entre elles et l'ancien chef des huguenots. A la réflexion néanmoins, elles renoncèrent à donner suite à ce projet. Dans sa réponse à leurs doléances, le commandant des forces franco-grisonnes ne rappelait-il pas avec beaucoup d'à-propos que, six ans auparavant, Mérode s'était saisi à l'improviste des hautes vallées de la Rhétie, sous le prétexte d'assurer le passage permanent des troupes allemandes acheminées vers Mantoue?(3)

Ce fut dans ces entrefaites qu'une diète générale s'ouvrit en Argovie le 1er juillet. Bien qu'installé depuis trois mois aux Ligues, Méliand n'avait pas encore eu l'occasion de présenter aux députés du Corps helvétique les lettres royales l'accréditant auprès ce celui-ci.(4) Il se rendit d'autant plus volontiers à Bade qu'un envoyé extraordinaire de l'empereur, le comte de Hohenems s'y portait de son côté.(5) A cette heure, les armes dont disposaient les deux adversaires étaient sensiblement égales. L'Autrichien pouvait compter sur l'appui de son collègue espagnol et sur celui des membres des ordres monastiques établis tant à Lucerne que dans la Suisse primitive.(6) Le Français était maître de la situation à Soleure et dans les cités évangéliques. Tout dépendait des

---

(1) *Les VII cantons catholiques à Zurich.* Lucerne, 14 juin 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Mémoire en forme de relation de ce qui s'est passé en la journée de Bade tenue en juillet 1635.* Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 202. — Eidg. Absch. V¹ 943 *a*; 948 *b*.

(2) *Les VII cantons catholiques à l'empereur.* Lucerne, 14 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 196. — Eidg. Absch. V² 943 *a*.

(3) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 6 giugno 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(4) *Le roi aux XIII cantons.* Saint-Germain-en-Laye. 3 février 1635. St-Arch. Zürich.: Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 198: *à Bâle*, même date. St-Arch. Basel. Frankr. *A* 3: *à Zurich.* 4 février 1635. St-Arch. Zürich. Französische Königsbriefe. C. IV. 9 (5).

(5) *Mémoire en forme de relation de ce qui s'est passé en la journée de Bade tenue en juillet 1635.* Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 202.

(6) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 16 giugno 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — „Verschinen Tags hat unsere Wacht einen botten, der brieff auss Ittalien von Capuzinern an die Capuziner so zu Cernez wonend by sich gebabt, auch gefangen." *Caspar Schmid an Zürich.* Schuls. 5./15. September 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

résolutions des « Waldstætten ». Ces derniers se déjugeraient-ils à douze jours d'intervalle? Ou bien la crainte d'être accusés de violer l'*Union héréditaire* prévaudrait-elle chez eux sur le désir de n'être point oubliés dans la distribution des pensions du Louvre? Or, Méliand avait précisément reçu de la cour une somme assez considérable. De plus, les mesures arrêtées dans le Cômasque en vue de combattre la propagation de la « peste » rendaient malaisées les communications entre Milan et les bailliages helvétiques d'Outre-Monts. Dans sa harangue, prononcée le 4 juillet, l'ambassadeur de Louis XIII sut mettre très à propos en relief le danger que couraient les cantons à paraître céder aux exigences impériales. (1) Les menaces maladroites échappées le lendemain à Hohenems, jointes à la nouvelle des succès foudroyants de Rohan à Livigno et à Mazzo firent le reste. (2) Le signal de la défection vint d'Uri. Le 22 juin, on l'a dit, les autorités de ce petit Etat avaient donné au successeur de Vialard une première satisfaction en lui promettant de limiter l'étendue des engagements souscrits par elles envers l'Escurial l'année précédente. En outre, elles s'étaient résolues à faciliter le passage par Urseren des troupes que les dizains valaisans se proposaient de diriger vers la Valteline. (3) Elles ne s'en tinrent pas là. A leur suggestion, les Confédérés catholiques tombèrent d'accord avec les protestants pour déclarer à l'envoyé de Ferdinand II, qu'en secourant ses protégés des Trois Ligues, le roi Très-Chrétien ne portait aucune atteinte aux droits de l'Autriche et que, d'autre part, aux termes de leurs traités avec la France, les cantons ne pouvaient s'opposer à la marche des renforts que cette puissance acheminait vers Mayenfeld. (4)

Au total, dans la région des Alpes du moins, l'été s'ouvrait sous d'assez fâcheux auspices pour les Impériaux. Refoulés de la vallée de l'Adda par l'armée franco-grisonne, ils échouaient de surcroît dans leur tentative d'affamer cette dernière en lui fermant les routes du plateau suisse. Cette double défaite menaçait d'avoir, à leur endroit et à celui de leurs alliés espagnols, des conséquences désastreuses. Ce n'était donc pas s'avancer beaucoup de supposer qu'ils ne l'accepteraient point et que les partisans de la maison de Habsbourg aux Ligues mettraient tout en œuvre afin de procurer à celle-ci une prompte et décisive revanche.

---

(1) *Mémoire en forme de relation, etc.* loc. cit. *Proposition faite par Méliand à la diète de Bade.* 4 juillet 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 197. — Eidg. Absch. V² 947 *a*.

(2) *Proposition du comte Jacob Annibal de Hohenembs, commissaire impérial, faite à Bade le 5 juillet 1635.* Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 200. — Eidg. Absch. V² 948 *b*.

(3) *Mémoire en forme de relation, etc.* loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 12 luglio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(4) *Lettre de réponse des XIII cantons aux lettres de l'empereur des 20 avril et 15 may 1635.* Juillet 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 201. — *Mémoire en forme de relation de ce qui s'est passé en la journée de Bade tenue en juillet 1635.* Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 202. — *Méliand à Bouthillier.* 8 juillet 1635 Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 204. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 14 luglio 1635. loc. cit. – *Les Trois Ligues aux XIII cantons.* Coire, 31 juillet/10 août 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV — Eidg. Absch. V² 948 *b*.

Désastres français en Allemagne et aux Pays-Bas. — Méliand reçoit l'ordre de faire une levée en Suisse. — Diète de Soleure du 5 août 1635. — Succès qu'y remporte l'ambassadeur. — Casati cherche à prendre sa revanche à Lucerne, le 25 août. — Il n'y réussit point. — Mission accomplie aux Ligues par Henri de Bullion.

Rohan, menacé à nouveau au delà des monts, sollicite en vain l'appui militaire des cantons des deux confessions. — Effort désespéré tenté par la maison d'Autriche en vue de reconquérir la vallée de l'Adda. — Le Louvre et l'Escurial se disputent l'amitié du gouvernement de Saint-Marc. — Echec des projets français de Ligue italienne. — Retour du vicomte de Melun à Tirano. — Résultat décevant de son voyage à Paris. — Rohan redoute à la fois la famine et la banqueroute. — Il dépêche La Blaquière à Richelieu. — Un « secours de neige » lui paraît à cette heure sa seule chance de salut.

VIII. Favorable à la France en Valteline, la fortune des armes l'abandonnait ailleurs. Ainsi qu'on vient de le dire, Bernard de Saxe-Weimar s'était vu contraint, dès la dernière semaine de juin, de se replier vers Saarbrücken devant les forces supérieures du roi de Hongrie. Au bout de quelques jours les généraux de l'empereur, franchissant le Rhin, soumettaient Frankenthal et Worms, ainsi que les places avoisinantes, et s'emparaient de Kaiserslautern (17 juillet). Plus au nord, en Hollande, la situation apparaissait non moins inquiétante. L'armée franco-batave, ayant échoué sous les murs de Louvain, battait en retraite vers la Meuse. Loin de persévérer dans leur dessein de conquérir les Pays-Bas espagnols, les maréchaux de Châtillon et de Brézé n'étaient même pas certains de réussir à détourner des Provinces-Unies l'invasion qui les menaçait. Presque partout, en somme, les hostilités se rapprochaient des frontières du royaume. (1) Il fallait s'attendre dès lors à ce que les alarmes ressenties à Paris eussent leur répercussion au delà du Jura. En fait, Méliand reçut, vers la fin de juillet, l'ordre de lever incontinent douze mille Suisses. (2)

Jamais certes, depuis longtemps, les circonstances n'avaient semblé aussi propices à la prompte réalisation des projets du Louvre en Helvétie. L'échec subi à Bade, quinze jours auparavant, par le commissaire impérial facilitait singulièrement la tâche de l'ambassadeur. Celui-ci obtint sans peine du « Vorort »

(1) „Qui però le presenti prosperità di Germania e di Fiandra gonfiano molto: nè lasciano tener gran conto di quel che si faccia per hora in Italia“ *Soranno a Cioli.* Madrid, 31 agosto 1635. Arch. Mediceo. Spagna. n° *4961.*

(2) *Méliand à Berne.* Soleure. 25 juillet 1635. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 209. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 luglio 1635. loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 30 luglio 1635, Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

qu'une diète fût convoquée à Soleure pour le 5 août.[1] Tout s'y passa à son gré. Dans leur très grande majorité, les députés confédérés acquiescèrent à sa requête.[2] A la vérité, Zoug, Glaris, Bâle et l'abbé de Saint-Gall élevèrent quelques objections,[3] mais les Conseils de Berne se refusèrent en définitive[4] à épouser les griefs nourris contre le trésor royal par ceux des officiers de cet Etat qui avaient pris part à la dernière campagne en Piémont.[5] Uri, de son côté, gagné par les largesses du successeur de Vialard, persista dans son attitude sympathique aux intérêts de la France.[6] Seul le demi-canton d'Unterwalden-le-Bas demeura intraitable et jugea avec raison que ses engagements envers l'Espagne ne lui permettaient pas de souscrire en cette conjoncture aux désirs du roi Très-Chrétien.[7]

Tel qu'il apparaissait à première vue, le succès que Méliand venait de remporter à Soleure semblait de nature à consolider les résultats acquis à Bade, le mois précédent. Le Corps helvétique accordait en somme à Louis XIII une levée de douze mille hommes «aux termes de l'alliance». Le monarque français se voyait autorisé, en outre, à combler les vides qui s'étaient produits dans son régiment des Gardes, à acheminer de nouvelles troupes vers la Valteline et à rappeler de Morbegno, par la voie des Ligues, celles qu'il se décidait à réformer.[8] La promesse du payement d'une année des pensions échues avait suffi à triompher des hésitations des Confédérés de l'ancienne croyance.[9] Néanmoins, il était à craindre que les «Espagnolisez» n'eussent pas désarmé. Le 6 août, au cours de la diète convoquée aux frais de la couronne, l'ambassadeur du Louvre n'avait été et ne pouvait être contredit par aucun de ses collègues étrangers. L'un d'entre eux, Casati, prit sa revanche à Lucerne, où se réunirent, le 25 du même mois, les députés des «Waldstætten» et de Zoug. Bien qu'il ne disposât à cette heure que de quelques centaines d'écus,[10] l'envoyé milanais sut se montrer si persuasif et si insinuant qu'une partie du terrain gagné par son rival fut à nouveau perdu pour celui-ci.[11]

(1) *Méliand à Zurich.* Soleure, 24 juillet 1635. St-Arch. Zürich. Frankr. *A* 225[a]. p. 146. — *Méliand à Bâle.* Soleure, 25 juillet 1635. St-Arch. Basel. Frankr, *F*[4] (Schweizer Truppen. 1600—1670). — *Méliand à Bouthillier.* Soleure. 27 juillet 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 207.

(2) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 9 août 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 212. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 agosto 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — Eidg. Absch. V[2] 952 *a*.

(3) *Méliand à Bâle.* Soleure, 9 août 1635. St-Arch. Basel. Frankr. *F* 7[1]. (1544—1744. Werbungen.)

(4) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 10 août 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 215.

(5) *Méliand à Berne.* Soleure, 10 août 1635. St-Arch. Bern. Frankreich Buch *M* 217.

(6) *Mémoire en forme de relation de ce qui s'est passé en la journée de Bade.* Juillet 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 202. — *Avvisi de Svizzeri.* Luglio 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 agosto 1635. *Ibid*

(7) Eidg. Absch. V[2] 952 *a*; 955 *e*.

(8) *Le roi à Méliand.* Saint-Germain-en-Laye, 16 et 20 juillet 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 14. Arch. Guerre. XXV. 86.

(9) *Méliand à Berne.* Soleure, 17 août 1635. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 19. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 25 août 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 151. — Eidg. Absch. V[2] 954 *a*.

(10) *Il cardinale Gil Albornoz al conte Carlo Casati.* Milano, 6 luglio 1635. Arch. Milano. Trattati con Svizzeri e Grigioni.

(11) *Rosso al Senato.* Zurigo, 15 settembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — Eidg. Absch. V[2] 954 *a, b*.

Dans nombre d'églises, notamment à Sarnen, prêtres réguliers et prêtres séculiers, soutiens inlassables des intérêts hispano-autrichiens, tonnèrent du haut des chaires contre la levée française et menacèrent d'excommunication tous ceux qui s'apprêtaient à y participer.(1) Mais, désapprouvée d'ailleurs par le nonce,(2) cette intervention violente du clergé dans la lutte d'influence que se livraient aux Ligues les représentants des deux couronnes manqua son but. Pour une fois, le jeu de bascule des alliances multiples servit la cause du Louvre parmi les « Waldstætten ». Dévoués certes à celle de l'Escurial, les montagnards des petits cantons étaient néanmoins trop besoigneux pour que la perspective de toucher à bref délai quelques milliers d'écus, « d'où qu'ils vinssent », dût les laisser indifférents.(3) Les protestations indignées du roi de Hongrie et les adjurations de Casati ne les empêchèrent pas de ratifier la promesse donnée par leurs députés à Méliand le 6 août.(4) Dès les derniers jours de ce mois, la levée de douze mille hommes obtenue par Louis XIII de ses alliés d'Outre-Jura était prête à marcher.(5) Elle se composait de quatre régiments aux ordres des colonels Jean-Rodolphe d'Erlach, de Mollondin, d'Affry et Bircher.(6) Le Sr de ***Bullion,*** relevé depuis peu de ses fonctions de commissaire général des troupes royales en Rhétie, se rendit à Soleure au commencement de septembre, à l'effet d'arrêter toutes dispositions en vue de leur passage en France.(7) Dès l'instant que, à la grande surprise des « Waldstætten »,(8) la rupture entre les deux monarchies se trouvait consommée, il ne pouvait être question de les acheminer vers Saint-Jean-de-Losne par la voie de la Franche-Comté. Les autorités de Dôle n'y eussent point consenti.(9) De plus, de nombreux partis de Croates étaient signalés aux frontières de la Bourgogne.(10) On se résolut donc à les diriger vers Gex, où eut lieu leur montre.(11) Les

(1) *Scotti a Barberini.* Wyl, 18 agosto 1635. loc. cit. — ***Méliand à Bouthillier.*** Soleure, 18 et 25 août 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 216, 218.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 16 giugno 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXI.

(3) „Dove concorre il denaro, a quella volta corrono a loro affetti (i Svizzeri) et per conseguenza, dopo quest'ultima levata di 12 milla Svizzeri, tutti sono Francesi, eccetto il piccolo cantone d'Unterwalden, che non ha voluto dar soldati in questa levata.“ *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 17 settembre 1635, loc. cit.

(4) *Le roi de Hongrie aux XIII cantons.* Heilbronn, 21 août 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 234. — *Abschied ou résolution de la journée générale tenue à Baden.* 15 octobre 1635. Bibl. Arsenal. mss. 4540 f° 251. — Eidg. Absch. V² 958 *c.*

(5) Gazette de France, année 1635. p. 510 (Saint-Gall, 22 août). — *Nouvelles de Soleure.* 18 août 1635. *Ibid.* p. 492. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 agosto 1635 (Ia). Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(6) *Berne à Méliand.* Soleure, 10 août 1635. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 217. — *Méliand au marquis de Coislin.* Soleure, 10 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 225.

(7) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 4 septembre 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(8) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 15 luglio 1635. loc. cit.

(9) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 27 juillet 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 207; *à Bellièvre.* Soleure, 14 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,918* f° 290.

(10) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 agosto 1635 (IIda). loc. cit.

(11) *Méliand à Berne.* Soleure, 17 août 1635. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 19. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 18 août 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 216. — *Méliand à Servien.* Soleure, 4 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 224. — *Contarini al Senato.* Parigi, 4 settembre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 15 settembre 1635. loc. cit.

deux premiers rejoignirent les forces royales à Saint-Mihiel en Lorraine. Les deux autres furent incorporés dans l'armée de Châtillon en Picardie. Tous assistèrent aux combats livrés aux Austro-Espagnols en cette fin d'année et au cours de la suivante.[1] Mais, s'ils perdirent en quelques mois plus de la moitié de leurs effectifs, ce fut moins du fait de l'ennemi, que des épidémies meurtrières qui sévirent dans leurs rangs. D'entre les douze mille Confédérés appelés, en septembre 1635, à pénétrer en France, c'est à peine si, en mars 1636, cinq mille subsistaient encore.[2]

IX. Presque aussitôt après le départ de Bullion et de ses Suisses, parvenait aux «Cordeliers» une missive de Morbegno, dans laquelle Rohan priait Méliand de n'acheminer que dix mille hommes vers le bailliage de Gex et de réserver le surplus «pour le service de Sa Majesté dans la Valteline». A son regret, l'ambassadeur ordinaire ne put donner suite à cette tardive requête.[3] Les cantons, d'ailleurs, n'y auraient pas consenti. Aussi bien, loin de diminuer, la répugnance des officiers et soldats des Ligues à tenir garnison dans la vallée de l'Adda augmentait chaque jour, justifiée par l'appréhension des fièvres paludéennes qui y régnaient à l'état endémique et par le bruit des difficultés financières que le lieutenant général ne réussissait pas à surmonter.[4]

Ce qui ressortait avec netteté de la démarche faite auprès de Méliand par Rohan, c'est que celui-ci, malgré ses victoires, ne se croyait pas en mesure de conserver ses positions dans la Rhétie transalpine, s'il n'était promptement secouru. Au plus fort de la lutte engagée entre adversaires et partisans de la levée française, Casati avait cru devoir affirmer qu'une armée impériale s'approchait de Constance et que, par suite, les Confédérés auraient peut-être intérêt à ne pas se dessaisir des troupes qu'ils se proposaient d'envoyer au delà du Jura. Cette insinuation n'avait pas été prise au sérieux. Elle méritait cependant de l'être.[5]

Depuis les revers subis par les Austro-Espagnols à Livigno, à Mazzo, au Pont San-Pietro et l'échec de la mission diplomatique accomplie à Bade en juillet par le comte de Hohenems, l'on s'était résolu, à Vienne comme à Madrid, à tenter un suprême assaut, afin de déloger de la Valteline les forces étrangères qui l'occupaient.[6] Il y allait en somme du salut de la Lombardie, que

(1) *Méliand à Bellièvre.* Soleure, 12 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,918* f° 351. — Zurlauben. op. cit. VI. 139. — Boyve. op. cit. III² 32.

(2) „Delli dodeci milla Svizzeri andati in Francia ne sono avanzati cinque milla, et gli altri morti d'infermità.“ *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 31 marzo 1636. loc. cit. — *Domenico Vico al Senato.* Zurigo, 24 gennaio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(3) *Méliand à Bullion.* Soleure, 5 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 225.

(4) *Méliand à Bullion.* Soleure, 11 et 17 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°s 225, 229.

(5) *Scotti a Barberini.* Wyl, 18 agosto 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 17 settembre 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — „Dem Kaiser war es nicht so sehr um dem Schutz Tirols als um die Wiedereroberung des Veltlins zu thun“ ap. G. Egger. Geschichte Tirols (Innsbruck 1876). t. II. 371.

Victor-Amédée et Créqui ne menaçaient déjà que trop du côté de l'ouest. Au surplus, les conjonctures semblaient propices à l'exécution de ce dessein. En Espagne, aussi bien qu'en Autriche, l'on estimait, en effet, que les événements d'Allemagne et de Flandre ne laisseraient pas au roi Très-Chrétien le loisir d'intervenir très activement dans les affaires d'Italie,(1) et que la promesse donnée par le Louvre aux princes du nord de la Péninsule de procurer une diversion des protestants d'Helvétie en réponse à l'entrée de troupes à la solde de l'Escurial dans Urseren et Bellinzone ne serait jamais tenue.(2) D'autre part, les Suédois avaient définitivement évacué la Souabe,(3) et Philippe IV s'engageait à prendre à son service les régiments impériaux qui parviendraient à gagner Milan, et à licencier en compensation ceux de ses alliés suisses, dont les prétentions croissantes l'excédaient.(4)

Mais ce qui, plus que toute autre chose, paraissait devoir favoriser cette fois un projet d'annexion de la vallée de l'Adda à la Lombardie, c'était l'insuccès, désormais certain, des négociations de Bellièvre en vue de la constitution de la *Grande Ligue italienne*. De prime abord déconcerté par la soudaineté de l'attaque qui menaçait à nouveau le maintien de sa domination au midi des Alpes, l'Escurial s'était presque aussitôt ressaisi et avait passé de la défensive à l'offensive. Une contre-ligue s'organisait par ses soins dans la région du Pô et de l'Arno, voire en Ligurie.(5) Florence, Gênes, Lucques et Modène lui revenaient peu à peu.(6) La crainte que les Barberini ne nouassent, de Rome, de dangereuses intrigues avec la noblesse napolitaine se dissipait en partie.(7) Enfin il était à prévoir que Venise continuerait à résister aux sollicitations françaises et que, repoussant toute idée d'entente étroite avec le Louvre, le Sénat se contenterait dans l'avenir d'assurer ouvertement la protection de Mantoue et, de façon discrète, le ravitaillement de l'armée de Valteline aux frontières du Bergamasque.(8) Les hésitations calculées du gouvernement de Saint-Marc servaient d'ailleurs ses intérêts et rendaient son amitié désirable aux deux puissances qui se la disputaient.(9) Par suite, la diplomatie de la Seigneurie ne rencontrait plus d'obstacles et n'enregistrait que des succès. Loin de s'opposer à de nouvelles tentatives de rapprochement

(1) *Consulta del consejo de Estado.* Madrid, 19 de agosto 1635. Simancas. Estado. *3342.*

(2) *Art. XXIe des Instructions de Bellièvre. cf.* Avenel. op. cit. t. IV. p. 669.

(3) *Relation de ce qui s'est passé en la desroute de l'armée impériale au Val de Levein.* 27 juin 1635. Aff. Etr. Allemagne. XII. 182.

(4) *Consulta del consejo de Estado.* Madrid, 15 de agosto 1635. Simancas. Estado. *3342.* — *Mémoire pour M. le vicomte de Melun s'en allant en cour.* 26 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *11,228* f° 2.

(5) *Instructions au Sr d'Emery s'en allant ambassadeur ordinaire en Piémont.* 4 août 1635. Aff. Etr. Piémont. XXIII. 52. — *Puntos de lo que contienen las cartas que se han recevido de los ministros de Milan, Genova, y Napoles con el correo que llego a primero de agosto 1636.* (Punto XXVI.) Simancas. Estado. *3344.* — B. Nani. Storia di Venezia. (Parigi 1679.) lib. X. p. 20 sqq. — Siri. VIII. 317.

(6) Ognibene. Una missione del conte Fulvio Testi alla corte di Spagna. 1635—1636. (Modena 1886.) p. 35, 36.

(7) *Puntos de lo que contienen, etc.* (Punto XXX.)

(8) *Bellièvre à Richelieu.* Florence, 29 octobre 1635. Aff. Etr. Florence. II. 108.

(9) *Bon al Senato.* Milano, 30 marzo 1635. Frari. Milano. LXXVIII. n° 57.

entre la Sérénissime République et les « Waldstætten », l'Espagne se déclarait prête à les seconder.(1) Rohan, de son côté, intervenait de manière efficace auprès de la diète grisonne afin de procurer aux levées organisées par les agents vénitiens, tant à Zurich qu'à Bâle, l'accès des passages de la Bernina et du Splügen.(2) Bellièvre et La Tuillerie, d'autre part, offraient derechef à leurs hôtes l'alliance des cantons suisses et celle des Trois Ligues,(3) l'occupation provisoire du *Terziero di Mezzo* par les forces de l'Etat de Terre-Ferme et l'occupation permanente du Cômasque et de la Gera d'Adda, une fois la couronne Catholique dépossédée de la Lombardie.(4) Aussi bien ce devait être en vain. A l'automne de 1635 déjà, le siège du Sénat était fait, et partant les appréhensions d'Albornoz se dissipaient peu à peu. La lenteur des opérations de l'armée franco-piémontaise dans la région du Pô; la certitude désormais acquise que les Impériaux n'emprunteraient en aucun cas la voie d'Edolo pour attaquer Tirano à revers;(5) la crainte que Philippe IV ne confiât le gouvernement de Milan au marquis de Leganès, le meilleur et le plus entreprenant de ses généraux;(6) l'impression enfin que la paix était prochaine dans la Haute-Italie, tout concourait en somme à l'affermissement des résolutions prises sur les rives de l'Adriatique.(7)

Encore que de continuelles escarmouches tinssent ses troupes en haleine à l'extrémité septentrionale du Lario;(8) que le blocus à la frontière du Cômasque et à celle du Val Mesocco se fît de jour en jour plus rigoureux(9) et que Serbelloni eût tenté de corrompre à prix d'or le commandant grison à Chiavenna,(10) Rohan n'ignorait pas que le danger dont il était menacé venait du nord et de l'est et non d'ailleurs.(11) Les avertissements ne lui manquaient pas à ce sujet. Il lui en arrivait de Paris,(12) de Genève,(13) de Zurich, où l'on redoutait un coup de main sur le bailliage de Sax,(14) de Lucerne,(15)

---

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 16 giugno 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Mémoire sur des négociations secrètes entre Venise et les cantons forestiers.* 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 49.

(2) *Condotta del colonello Escher.* 13 luglio 1635; *del colonello Emanuele Socin* (même date). Frari. Svizzeri. XXXI. nos 224, 240. — *Andrèa Rosso à Berne.* Zurigo, 8 novembre 1635. St-Arch. Bern. Venedig *A* 629. — Sprecher v. Bernegg. II. 163. — Jecklin. op. cit. n° 1612.

(3) *Les Surintendants à Rohan.* 21 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 155.

(4) *Contarini al Senato.* Parigi, 23 ottobre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

(5) Nani. op. cit. lib. X. p. 50 sqq.

(6) „Questo cavaliere, doppo la vittoria di Norlinghen, è tenuto per il maggiore soldato che habbia la Spagna." *Soranno a Cioli.* Madrid, 1° settembre 1635. Arch. Mediceo. Spagna. n° *4961.*

(7) *Rohan à Bullion, le surintendant.* 9 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 45. — *Rohan à Bellièvre.* Tirano, 12 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f° 331.

(8) Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 155.

(9) Frari. Delib. Sen. (Corti). CXLVI. p. 63.

(10) *Rohan à Servien.* Camp de Tirano, 9 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 6. — U. v. Salis-Marchlins Denkwürdigkeiten. p. 240. — Sprecher v. Bernegg. II. 155.

(11) *Rohan à Bouthillier-Chavigny.* Tirano, 3 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 4.

(12) *Bouthillier à Rohan.* Chantilly, 14 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 14.

(13) *Roset à Richelieu.* Genève, 25 juillet 1635. Aff. Etr. Genève. II.

(14) *Méliand à Zurich.* Soleure, 5 septembre 1635. St-Arch. Zürich. Frankr. *A* 225ª n° 156.

(15) *O. Fleming à Della Manta.* Zurich, 17 septembre 1635. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerland. Misc. Papers. n° IV.

de Turin.[1] Tous concordaient sur un point. Les dispositions arrêtées en Tyrol en vue de forcer le passage de Bormio étaient beaucoup plus sérieuses que celles ordonnées en mai par Fernamont à cette même intention.[2] En réalité, il n'était pas niable que douze à quatorze mille Impériaux achevaient de se concentrer dans la région de Glurns et de Landeck.[3] Le duc était-il en mesure de repousser victorieusement leurs attaques? Ni ses lieutenants, ni lui n'eussent osé prendre sur eux de répondre à cette question par l'affirmative.

Vers la fin d'avril, ainsi qu'on l'a dit plus haut,[4] Rohan avait dépêché à la cour le vicomte de Melun avec la mission d'y exposer l'état de ses affaires. Cet officier était de retour à Tirano dès les derniers jours de juillet. Il apportait à son chef, outre la promesse d'une somme de quatre cent mille Livres, l'autorisation de solliciter une ou plusieurs levées de Suisses, de construire dans la vallée de l'Adda les ouvrages d'art indispensables à la conservation de cette conquête française et de passer certains contrats en vue d'assurer le ravitaillement de sa petite armée.[5] D'argent, en revanche, le vicomte n'en avait point obtenu. La déception que le duc éprouva de ce fait fut extrêmement pénible. Plus encore que l'invasion des Allemands, il redoutait la famine et la banqueroute.[6] Or, le premier de ces maux sévissait déjà dans les deux Rhéties, et le second était imminent. Le désordre introduit dans l'administration des finances par les malversations du trésorier Lyonne semblait irréparable.[7] Si, en arrivant à Tirano, l'intendant Doujat n'eût été muni de dix mille pistoles, «tout estoit perdu».[8] Aussi bien, telle «une goutte d'eau dans la mer», ce secours dérisoire ne pouvait retarder au delà de quelques jours la catastrophe qu'appréhendait Rohan.[9] Faute de ressources, celui-ci s'était vu contraint d'interrompre les travaux de défense commencés sur ses indications aux portes de Tirano.[10] Privés de solde depuis leur entrée en Valteline, les Suisses menaçaient de se mutiner.[11] Symptôme particulièrement alarmant, le gouvernement de Berne admettait les réclamations des mécontents[12] et les eût

(1) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 23 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 225

(2) *Die III Bünde an Erzherzogin Claudia.* Chur, 30. Juli 1635. St-Arch. Chur. Landesprotokoll (30. Juni 1635) — *Roset à Richelieu* Genève, 25 juillet 1635. Aff. Etr. Genève. II. — *Rohan à Bouthillier.* Tirano, 1er septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 17.

(3) *Mémoire (de Rohan) au roy touchant l'estat des affaires de ce pays.* Tirano, 1er septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 19. — *Rohan à Bouthillier.* Tirano, 15 septembre 1635. *Ibid.* p. 23.

(4) Sprecher v. Bernegg. II. 115.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 8 luglio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII — *Richelieu à Rohan.* 27 novembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 88.

(6) *Rohan à Servien.* Tirano, 20 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 10.

(7) *Caspar Schmid an Zürich.* Schuls, 2./12. September 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(8) *Mémoire au roy touchant l'estat des affaires de ce pays.* Tirano, 1er septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 19.

(9) *Ibid.*

(10) *Rohan à Bouthillier.* Tirano, 15 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 23.

(11) *Mémoire touchant les affaires de ce pays.* Tirano, 7 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 22.

(12) *Bern an Zürich.* 27. August/6. September 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Les officiers bernois à Berne.* Malans, 9/19 août, 11/21 septembre: *Berne à Méliand.* 15/25 août, 16/26 septembre, 28 novembre/8 décembre; *Méliand à Berne.* Soleure, 27 août, 7 et 27 septembre; *Berne à Fleming.*

autorisés à regagner leurs foyers si les Conseils du *Vorort* ne l'en avaient dissuadé en invoquant l'intérêt supérieur de la «cause commune».[1]

A la vérité, les doléances helvétiques paraissaient justifiées. Tandis que les bandières grisonnes cantonnées dans la région de Mantello et de Dubino étaient décimées par les fièvres paludéennes, les enseignes des cités évangéliques mouraient de faim sur les deux versants de la Bernina, et les sacrifices consentis par le lieutenant général pour améliorer leur situation demeuraient inefficaces.[2] Déjà ruinée par les Espagnols, les Papalins et les Français, de 1620 à 1627, puis par les Impériaux, de 1629 à 1631, la vallée de l'Adda était à bout de ressources et incapable de fournir le moindre aliment aux troupes qui l'occupaient.[3] Au cas de l'investissement subit de Chiavenna et de Riva, les garnisons de ces places, dépourvues de vivres, eussent capitulé dans la huitaine.[4] Pour comble de disgrâce, la crainte de la peste rendait de jour en jour plus malaisée la régularité des communications entre la Rhétie d'Outre-Monts et l'Etat de Terre-Ferme.[5] Seuls les cantons protestants, où les céréales étaient d'ailleurs hors de prix, assuraient désormais, dans une faible mesure, la subsistance des régiments engagés au delà du Splügen.[6] Que, par suite d'une circonstance fortuite, la frontière de Sargans vînt à se fermer aux convois acheminés de Zurich à Tirano, et c'était, pour les Français et les Suisses, l'évacuation forcée de la vallée et la retraite en désordre vers les rives de la Plessur.[7]

Si indomptable que fût son énergie, Rohan paraissait prêt à céder au découragement. Ainsi qu'il l'écrivait aux surintendants des finances: «On ne combat pas la faim et la nécessité à coups d'épée.[8] Au nom de Dieu, ne nous laissez périr de la sorte!»[9] «En réalité, ajoutait-il dans une missive à Servien, si je ne suis promptement secouru d'une puissante voyture (de

27 août/6 septembre; *Berne à ses officiers en Valteline.* 15/25 octobre 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 497, 501, 505, 519, 529, 539, 547, 551, 577, 665, 689. — *Mémoire pour M. le vicomte de Melun s'en allant en cour.* 26 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *11,228* f° 2.

(1) *Zürich an Bern.* 20./30. August, 27. November/7. Dezember 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 511, 669. — *Méliand à Berne.* Soleure, 10 décembre 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 679.

(2) *Mémoire au roy touchant l'estat des affaires de ce pays.* Tirano, 1er septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 19. — *Méliand à Berne.* Soleure, 27 septembre 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 551. — Sprecher v. Bernegg. II 163.

(3) *Rohan aux Surintendants.* Tirano, 17 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 7. — *Mémoire au roy touchant l'estat des affaires de ce pays.* Tirano, 1er septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 19.

(4) *Rohan aux Surintendants.* Tirano, 17 août 1635. loc. cit. — *Mémoire touchant les affaires de ce pays.* Tirano, 7 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 22.

(5) *Rohan aux Surintendants.* Tirano, 7 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 69. — *Il presidente e conservatori della Sanità dello Stato di Milano al governatore di Milano.* 9 dicembre 1635. Arch. di Stato Lombardi. Carteggio diplomatico.

(6) *Le roi à Bâle.* Paris, 8 août 1635. Guerre XXV. 186. — *Saint-Simon à Zurich.* Fort-du-Rhin, 19 septembre 1635. — *Lasnier à Zurich.* Traona, 27 avril 1636. — *Rohan à Zurich.* Morbegno, 19 décembre 1635; Traona, 29 mars, 25 avril 1636. St-Arch. Zürich. Frankreich.

(7) *Rohan à Servien.* Tirano, 20 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 10. — *Mémoire au roy touchant l'estat des affaires de ce pays.* Tirano, 1er septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 19.

(8) *Rohan aux Surintendants.* Tirano, 17 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 7.

(9) *Rohan à Bouthillier.* Tirano, 10 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 6.

deniers), vous me taillez en pièces plus asseurément que ne sçauroient faire tous les Serbellons et Fernamonts, eussent-ils vingt-mille hommes».([1]) Aussi bien sa position devenait très délicate. L'un de ses officiers, le Sr de La Blaquière fut chargé de l'exposer à Richelieu et à Bouthillier.([2]) Retranché à Tirano avec quatre régiments royaux, douze cents Suisses et sa cavalerie, le duc avait réparti le reste de son armée dans les postes qui lui semblaient le plus particulièrement menacés.([3]) Or, en dépit de ces sages dispositions, les troupes sous ses ordres ne suffisaient point à garantir d'une invasion les Trois Ligues et leurs pays sujets.([4]) Sans doute, les deux extrémités de la vallée de l'Adda avaient été fortifiées par ses soins aussitôt après la retraite des Autrichiens et des Espagnols.([5]) Mais il convenait de veiller à la fois sur le Val Mesocco, le Luziensteig, le Pont-du-Rhin, le Praettigau, l'Engadine, le Val Monastère.([6]) D'ailleurs les maladies épidémiques continuaient à sévir dans son camp. Les Français surtout y fondaient à vue d'œil.([7]) S'ils étaient trois mille à Livigno et deux mille cinq cents à Mazzo, on n'en comptait plus guère que deux mille en août,([8]) et les vides qui se produisaient parmi eux n'étaient que difficilement comblés par les faibles contingents venus de Bourgogne ou de Bresse.([9]) A la vérité, le roi avait consenti à ce qu'il disposât d'une fraction de la levée que Méliand organisait en Suisse.([10]) Mais sa requête tardive n'avait pas rencontré d'écho auprès des autorités cantonales.([11]) Rebuté de cette part, le duc s'était alors porté à Samaden, afin d'y conférer avec les chefs du gouvernement de Coire.([12]) Il s'agissait d'obtenir des communes l'engagement formel que celles-ci feraient appel sans plus de délai à l'assistance de Venise([13]) et joindraient leurs bandières aux compagnies françaises du Fort-du-Rhin pour repousser les Autrichiens s'ils s'avisaient de violer la frontière grisonne.([14]) Malheureusement

---

(1) *Rohan aux Surintendants.* Tirano, 17 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 7.

(2) *Mémoire au roy envoyé par M. de Rohan, sur le sujet de ses progrès en Valteline.* Camp de Santa-Maria, 23 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII.

(3) *Mémoire touchant les affaires de ce pays.* Tirano, 7 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 22. - Gazette de France, année 1635, p. 612. (Zurich, 4 octobre.)

(4) *Mémoire au roy touchant l'estat des affaires de ce pays.* Tirano. 1er septembre 1635. loc. cit.

(5) *Ibid.*

(6) *Rohan à Richelieu.* Santa-Maria, 23 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 192. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 29 luglio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXXII. — *Rohan aux Surintendants.* Tirano, 19 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 47. — *Les Surintendants à Rohan.* 21 novembre 1635. *Ibid.* f° 86.

(7) *Rohan à Richelieu.* Tirano, 14 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 188.

(8) *Mémoire des choses nécessaires pour la conservation de la Valteline.* 13 août 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 195. — *cf.* Mémoires de Henri de Rohan, etc. II. 81.

(9) *Mémoire au roy, envoyé par M. de Rohan, sur le sujet de ses progrès en Valteline.* Camp de Santa-Maria, 23 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII.

(10) *Bouthillier à Rohan.* Chantilly, 14 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 11.

(11) *Bouthillier à Rohan.* 2 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 46.

(12) Sprecher v. Bernegg. II. 162. — Gazette de France, année 1635, p. 572. (Saint-Gall, 21 septembre.)

(13) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Tirano, 4 août 1635. St-Arch. Chur. Akten.

(14) *Mémoire touchant les affaires de ce pays.* Tirano, 7 septembre 1635. loc. cit. — Jecklin. op. cit. nos 1611 et 1612. (21/31 août et 6 septembre 1635.)

le résultat de cette démarche était loin de répondre à ses espérances. Réduit à attendre son salut d'« un secours de neige »,(1) Rohan voyait se fermer, l'une après l'autre devant lui, les routes militaires qui, jusque là, avaient assuré ses communications avec le Jura.

Siège de Valence par Créqui. — Le gouverneur de Milan cherche à faire descendre des auxiliaires allemands dans la Haute-Italie par la voie de la Lévantine. — Inquiétudes de Méliand. — Les « Waldstætten » contestent à l'empereur le droit aux passages suisses en vertu de l'Union héréditaire. — Oñate pousse Ferdinand II à se saisir du Gothard. — L'ambassadeur français à Soleure et le résident piémontais à Lucerne travaillent, d'un commun accord, à annuler l'effet des intrigues de Casati.

L'Escurial s'attache à débaucher Rohan du service du roi Très-Chrétien. — Il lui dépêche Du Clausel. — Offres dont celui-ci est porteur. — Le duc le fait arrêter à proximité de Sondrio. — Mission de Lasnier au Fort-de-France. — Aveux arrachés au condamné. — Son exécution, le 10 novembre 1635.

X. Ainsi qu'on l'a dit ailleurs, ce n'était pas du côté du Milanais, mais bien de celui des Alpes que Rohan redoutait une surprise. Les nouvelles qu'il reçût de Zurich en septembre confirmèrent ses appréhensions, lesquelles, par une coïncidence bizarre, mais très explicable au reste, augmentaient dans les mêmes proportions que celles des Espagnols. Ceux-ci, en effet, depuis la défaite des Impériaux en Valteline et la retraite de leurs propres troupes hors de cette province, n'avaient plus le choix entre les divers passages qui, naguère encore, leur donnaient accès à l'Italie. S'ils renonçaient à assaillir les positions françaises à Tirano, c'était par la seule voie du Gothard que devaient tenter de descendre dans la Péninsule les Allemands destinés à renforcer les garnisons de la Lombardie. (2)

Aussi bien un événement capital venait de se produire dans la région du Pô. Créqui et le duc de Parme s'étaient enfin décidés à franchir la frontière milanaise et à mettre le siège devant Valence. Il y avait donc urgence à ce que cette place fût secourue. Par suite, désireux de se concilier les sympathies des « Waldstætten », Casati s'était empressé de faire verser quelque argent à leurs enseignes en garnison à Bellinzone et à Urseren. (3) D'autre part, les *tercios* de Serbelloni se rapprochaient des bailliages helvétiques d'Outre-Monts, dans le dessein de faciliter l'entrée en Italie des mercenaires dirigés *alla*

(1) ***Rohan à Bellièvre.*** Tirano, 25 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f° 212.

(2) ***Mémoire envoyé par Méliand en cour, concernant les passages.*** Soleure, 18 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 230. — ***Rohan au roi.*** Tirano, 26 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 26.

(3) ***Scotti a Barberini.*** Lucerna, 29 luglio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

sfilata de Constance vers Chiasso par la Lévantine.([1]) Méliand, en revanche, se préparait à continuer la lutte dans la Suisse primitive, à y déjouer les projets des pensionnaires de l'Espagne et, selon sa pittoresque expression, « à leur rendre les cheveux gris ».([2])

Malgré les succès remportés par lui à Bade en juillet et à Soleure en août, l'ambassadeur français ne dissimulait pas ses inquiétudes. L'inconstance des Confédérés des petits cantons ne lui était que trop connue. Certes, durant la dernière diète tenue en Argovie, ceux-ci avaient refusé l'accès du Gothard aux forces que l'empereur comptait acheminer vers la Péninsule pour le secours de Milan. Mais cette décision était surtout une réponse à la prétention émise par le gouvernement de Vienne de disposer des routes militaires des « Waldstætten » aux termes de l'*Erbeinung*. A supposer, en effet, que, grâce à la connivence de l'abbé de Saint-Gall, champion déterminé de leurs intérêts aux Ligues, les Impériaux eussent réussi à pousser leurs avant-gardes jusqu'au pont de Rapperswyl, il n'était pas probable que les magistrats de la Suisse catholique se montrassent moins accommodants envers eux qu'ils ne l'avaient été naguère à l'égard des Français de Rohan.([3]) Aussi bien il y avait plus. Le droit aux passages, que Ferdinand II affirmait vainement lui appartenir en vertu de l'*Union héréditaire*, ne pouvait être sérieusement contesté à Philippe IV, dont l'alliance avec ses coreligionnaires d'Helvétie venait d'être renouvelée.([4]) On le comprenait de façon si nette à Vienne et à Madrid que les forces allemandes logées dans le Tyrol et la Souabe étaient entrées pour la forme à la solde de l'Escurial.([5]) Il y avait lieu dès lors de s'attendre à la répétition point pour point des incidents qui s'étaient produits au lendemain de l'occupation de la vallée de l'Adda par le marquis de Cœuvres. En 1635, comme dix ans auparavant, ensuite de l'entente tacite conclue entre Lucerne et Milan, le gouverneur du duché était certain de conserver la faculté de puiser à son gré dans la réserve d'hommes que la maison d'Autriche tenait à sa disposition à proximité du Rhin ou dans la Franche-Comté.([6])

A cette heure, en novembre, Méliand n'avait point encore reçu les confidences de Jean-Joachim Püntiner, d'Altorf, secrétaire-interprète de Casati.

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 luglio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Rohan au roi.* Tirano, 26 septembre 1635. loc. cit. — *Mémoire pour M. le vicomte de Melun s'en allant en cour.* 26 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *11,228* f° 2.

(2) *Méliand à De La Barde.* Soleure, 18 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 229.

(3) *Sabran à Richelieu.* Gênes, 20 septembre 1635. Aff. Etr. Gênes. II. 167. — „Sotto titolo di non poter resistere ad un corpo di armata e di aver lasciato passare i Francesi.“ *Scotti a Barberini.* Lucerna, 16 giugno 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(4) *Méliand à Bouthillier et au Père Joseph.* Soleure, 25 août et 15 novembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°s 219, 257.

(5) *Rohan au roi.* Tirano, 26 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 26. — *Mémoire pour M. le vicomte de Melun s'en allant en cour.* 26 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr *11,228* f° 2. — Mémoires de Rohan, etc. II. 148.

(6) *Méliand à Bouthillier et au Père Joseph.* Soleure, 25 août 1635. loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 24 ottobre 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Méliand à Berne.* Soleure, 15 novembre 1635. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 591.

brouillé depuis peu avec celui-ci. Il ne lui fut donc pas possible de fournir aux catholiques d'Helvétie la preuve manifeste du dessein formé à Vienne contre leur indépendance, ni de les aviser qu'Oñate, ambassadeur de Philippe IV auprès de Ferdinand II, s'efforçait de convaincre ce prince de la nécessité d'exécuter le projet naguère caressé par Wallenstein de se saisir par surprise du Gothard.[1] Rohan, à la vérité, s'offrait à loger à l'extrême frontière du Val Mesocco deux régiments dont les avant-postes tailleraient en pièces les Allemands isolés acheminés vers Milan par la voie de Bellinzone.[2] Mais cette solution brutale n'était pas sans présenter de nombreux inconvénients. En réalité, mieux valait tenter de couper le mal à sa racine : combattre les démarches du représentant de l'Espagne dans les petits cantons et surtout achever de détacher Uri de la cause autrichienne.[3] Méliand s'y employa avec d'autant plus d'ardeur,[4] qu'un secours inespéré lui vint entre-temps de Lucerne. Le résident piémontais dans cette ville reçut, en effet, de Turin l'ordre de se joindre à lui pour obtenir des magistrats de la Suisse primitive l'interdiction de l'accès de la route d'Urseren aux troupes impériales qui se rapprochaient de la ligne du Rhin et faciliter, d'autre part, le passage des renforts dirigés de Bresse vers la Valteline.[5] Une entrevue que les deux diplomates eurent à quelques lieues de Soleure, vers les derniers jours de septembre, scella leur entente et les mit en mesure de lutter avec moins de désavantage contre les intrigues austro-lombardes.[6]

XI. Ainsi que le faisait remarquer avec mélancolie Particelli d'Emery, « les Espagnols ne s'endormaient en ceste guerre » ni en deçà, ni au delà des Alpes.[7] Tandis que Casati redoublait ses instances auprès des « Waldstætten » afin de les maintenir dans la voie que certains d'entre eux inclinaient à abandonner ;[8] que Serbelloni cherchait, comme on l'a vu, à acheter Ulysse de Salis, gouverneur de Chiavenna,[9] l'Escurial visait plus haut et se donnait à tâche de débaucher non seulement Toiras et Guise, mais Rohan lui-même

(1) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 14 e 24 novembre 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV-XXXI, XXXII.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 25 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Mémoire envoyé en cour par le vicomte de Melun*, le 26 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 31.

(3) *Bouthillier à Rohan.* Chantilly, 14 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 14. — *Méliand à Bouthillier et au Père Joseph.* Soleure, 25 août 1635. loc. cit. — *Méliand à De La Barde.* Soleure, 28 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 237.

(4) *Bouthillier à Noailles.* Rueil, 14 août 1635. Aff. Etr. Rome. L. 266.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 19 aprile, 17 e 23 settembre, 22 ottobre 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Méliand à Berne.* Soleure, 1er août, 29 septembre, 29 octobre 1635 St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 17, 21, 31 ; *à Zurich.* Soleure, 2 août et 10 octobre 1635. St-Arch. Zürich. Frankreich *A* 225ᵇ. — *Méliand à Della Manta.* Soleure, 20 octobre et 4 novembre 1635. loc. cit.

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 23 settembre 1635. loc. cit.

(7) *Emery à Bouthillier.* Turin, 27 septembre 1635. Aff. Etr. Piémont. XXIII.

(8) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 29 luglio 1635. Arch Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(9) U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 240 — Sprecher v. Bernegg. II. 155.

du service du roi Très-Chrétien.[1] L'on connaissait à Madrid, à Milan et à Bruxelles les déceptions successives éprouvées par le duc;[2] l'on savait à quel point l'exaspéraient les soupçons dont il continuait à être l'objet à la cour, la perspective de son remplacement par Candale,[3] l'attitude blessante du surintendant Bullion à son égard et la désignation du frère de celui-ci pour procéder en Valteline à une enquête sur la gestion financière du trésorier Lyonne.[4] Quand, de surcroît, les revers des armes françaises tant aux Pays-Bas qu'en Allemagne se précipitèrent; que les succès du Cardinal-Infant et de Piccolomini devinrent manifestes; que Bernard de Saxe-Weimar et La Valette eurent été rejetés sur Metz par Gallas,[5] les ministres de la maison d'Autriche jugèrent l'heure propice pour tenter auprès du lieutenant général de Louis XIII à Tirano une suprême et décisive démarche.[6] Ils s'adressèrent à cette fin à Michel Du Clausel, le négociateur du traité du 3 mai 1629 par lequel le chef des huguenots mettait son épée au service du roi Catholique. Depuis son évasion inespérée de Genève, le prisonnier de Morintru menait une vie errante. A la vérité, la haine qu'il portait à Richelieu l'attirait fréquemment à Bruxelles, où la reine-mère, le duc d'Elbeuf, Chanteloube et autres exilés conspiraient à force contre le Cardinal.[7] Une première fois déjà, il avait été chargé d'aviser son ancien maître que l'Escurial consentirait à le reconnaître en qualité de prince souverain des deux Rhéties et à lui en procurer l'investiture impériale, pour peu qu'il s'engageât à faciliter en toute saison l'accès des passages alpestres aux armées austro-espagnoles.[8] Bien qu'aucune réponse n'eût été faite à cette offre, Du Clausel se décida à la renouveler. Parti de la capitale des Pays-Bas, le 18 juillet, en compagnie du président Costa, l'un des conseillers hispanophiles du prince Thomas de Savoie, il visita successivement Gallas, Charles de Lorraine et le roi de Hongrie, gagna la Suisse par la voie de Brisach et de la Franche-Comté, s'arrêta quelques jours à Lucerne, d'où[9]

(1) *Le roi Catholique à Pierre de Arze.* Madrid, 26 janvier 1634. Arch. Nat. *K* 1425 f° 69 — „Ha se considerado que seria de importancia que se hizieron tentativos al duque de Guisa y a M. de Toiras y, sobre todo, al duque de Roan, ofreciendoles todas las fuerzas maritimas que se han de juntar en la rivera de Genova esta primavera y mi proteccion en lo que tomazen, y assi os encargo que por las mejores medios que pareciere se intente y trato desto.“ *Le roi Catholique au Cardinal-Infant.* 15 janvier 1634. Arch. Simancas. Estado. *3344.* — *Du même au même.* Aranjuez, 4 mai 1634. *Ibid. 3447.* — *Le Cardinal-Infant au roi.* Milan, 23 février 1634. *Ibid. 3341.*

(2) *Bullion à Rohan.* 15 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 34.

(3) *Mazarin à Emery.* Paris, 14 octobre 1635. Aff. Etr. Piémont. XXIII.

(4) *Bullion à Rohan.* 15 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 34. — *Servien à Rohan,* même date. *Ibid.* f° 35. — *Rohan au surintendant Bullion.* Tirano, 30 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 38.

(5) Siri. op. cit. VIII. 336.

(6) *Du Clausel à Rohan.* Lucerne, 14 septembre 1635. Bibl Nat. f. fr. *5190* f° 39.

(7) *Confrontation faite à Clausel de Charles-Hermann Willeré, son serviteur.* Fort-de-France, 9 novembre 1635. Aff. Etr. France. *816* f° 410.

(8) *Copie d'une lettre escrite par Clausel à M. de Rohan, envoyée (en cour) par le dit Sr de Rohan.* Londres, 11 octobre 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. 147. — *Contarini al Senato.* Parigi, 6 novembre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII. — Le Vassor. op. cit. IV. 773.

(9) *Et non* de Milan. *contra:* Le Vassor. op. cit. IX. 771.

il adressa deux missives à Rohan pour l'avertir de sa prochaine venue en Valteline, et continua sa route vers Milan.(1)

Depuis six ans que la guerre civile avait pris fin en France, l'ancien rebelle du Languedoc s'était attaché à dissiper par la loyauté de son attitude les préventions qu'entretenaient contre lui ses adversaires à la cour. Si, à un moment donné, peiné de l'inactivité que lui imposait cette dernière, il avait brigué le généralat des troupes des cantons protestants, c'était avec l'espoir de consolider par ce moyen l'influence du Louvre tant à Zurich qu'à Berne. L'on pouvait donc s'attendre à le voir répondre par un silence méprisant aux ouvertures déshonorantes dont il était l'objet, alors surtout qu'elles venaient d'un homme qui, naguère encore, confident de ses faiblesses et de ses variations, avait été accrédité par lui-même auprès d'Olivarès. Mais, si vif était son désir de confondre ses détracteurs, qu'il n'hésita pas à commettre un acte dont la postérité, en d'autres circonstances très justement bienveillante à son égard, ne saurait l'absoudre.(2) Du Clausel lui demandait une entrevue. Il y consentit et en fixa le lieu dans les environs de Sondrio. L'imprudent conspirateur, que le président Costa, mieux avisé, se refusa à suivre,(3) s'y rendit sans défiance le 27 septembre, sur la foi de la promesse, verbale il est vrai, que sa liberté ne serait pas en péril.(4) C'était courir à sa perte. Lorsque, saisi de crainte en apercevant au loin son ancien maître, qu'entourait une escorte de cavalerie, il voulut fuir, toute retraite lui était coupée.(5) Arrêté sur l'ordre du duc, qui ne daigna pas l'entendre, le malheureux fut aussitôt conduit au Fort-de-France et confié à la garde du Sr de Saint-Simon.(6)

« Le coup accompli », Rohan se hâta d'en donner part au roi et à Richelieu. Il leur dépêcha même à cette fin le Sr de Roqueservière(7) et, sans respect pour son passé, se fit gloire auprès d'eux de la capture « d'un nommé Du Clausel,

---

(1) „J'ay passé auprès du roy de Hongrie, de M. Galasse et de M. de Lorraine... J'ay de très belles propositions à vous faire veoir si vous m'en donnez le moyen... Croyez que Dieu vous aime et qu'il m'a conduit vers vous pour vous tirer de ce pas glissant." *Du Clausel à Rohan.* Lucerne, 14 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 39. — *Mazarin à Emery.* Paris, 14 octobre 1635. Aff. Etr. Piémont. XXIII. — *Confrontation faite à Clausel de Charles-Hermann Willeré, son serviteur.* 9 novembre 1635. loc. cit.

(2) *contra:* Le Vassor. op. cit. IV. 772.

(3) „Il presidente Costa, servitore intimo del principe Tomaso, all'arrivo del Sr Marchese di Leganes si condusse a Pavia e negotio con Sua Eccza sopra il modo di staccare il medesimo Duca di Savoia dall'amicitia de' Francesi, professando di esser venuto di Fiandra con ordine molto preciso, incaricatogli dal principe suo padrone, di procurar a tutto suo potere il buon incaminamento di tale trattatione". *Bon al Senato.* Milano, 19 dicembre 1635 Frari. Milano. LXXIX. n° 161.

(4) *Rohan à Bellièvre.* Tirano, 30 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,918* f° 300. — „Il ne m'a demandé aucune sécurité, tellement que ma parolle n'est pas engagée." *Rohan à Richelieu.* Tirano, 30 septembre 1635. Aff. Etr. France. *815* f° 280. — Sprecher v. Bernegg. II. 165.

(5) *Caspar Schmid an Zürich.* Schuls, 25. September/5. Oktober 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(6) *Confrontation à Clausel, etc.* loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 6 ottobre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Méliand à Bellièvre.* Soleure, 12 octobre 1635. Bibl Nat. f. fr. *15,918* f° 351.

(7) *Rohan au roi.* Tirano, 30 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 37. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 6 ottobre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Contarini al Senato.* Parigi, 16 ottobre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

qui négociait depuis quelque temps en divers lieux pour la reine-mère ».[1] Le monarque et son principal ministre ne cachèrent pas leur contentement.[2] Aussi bien celui-ci songea un instant à mander le prisonnier à Paris et à l'interroger sur les intrigues auxquelles il avait été mêlé. La crainte que ses amis de Berne et de Genève ne l'aidassent à s'évader en cours de route coupa court à l'exécution de ce dessein.[3] Un maître des requêtes de l'hôtel, François Lasnier fut en conséquence désigné pour se rendre au Fort-de-France, où il arriva le 6 novembre.[4] A tout prendre, ce voyage eût pu être évité. Louis XIII paraissait décidé à n'user d'aucune clémence envers celui que le cardinal qualifiait « un monstre de malice ».[5] La sentence de mort prononcée à Châlons, le 18 octobre, contre ce dernier « pour la satisfaction du public » était motivée à la fois par le texte de ses missives à Rohan, par sa présence injustifiée — « puis qu'il tenoit le party de l'ennemy » — dans un pays qu'occupaient les troupes françaises et enfin par les termes de la déclaration visant ceux qui, au mépris de la réconciliation intervenue entre le roi et son frère, continuaient à desservir le souverain.[6]

Encore qu'elle fût de pure forme, la mission de Lasnier semblait indispensable à Richelieu. Le cardinal attachait, en effet, une importance extrême aux aveux, spontanés ou non, du condamné.[7] Il lui tardait de connaître le détail des intrigues nouées par celui-ci avec la reine-mère et *Monsieur*, l'objet de ses entretiens avec Gallas et le futur empereur, la part prise par lui à la tentative d'assassinat sur Puylaurens et aux complots ourdis contre la vie du roi et la sienne. Son attente devait être déçue. Soumis, trois jours durant, à la « question », Du Clausel la supporta mal, mais « nia tout ».[8] La seule révélation obtenue de lui ne fut pas pour plaire au coreligionnaire qui le sacrifiait à son intérêt. Il confessa ingénument que le chiffre trouvé en sa possession, et dont l'on cherchait vainement la clé, était celui-là même que lui avait confié Rohan, au

(1) *Rohan à Bellièvre*. Tirano 30 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f° 300.

(2) *Contarini al Senato*. Parigi, 16 ottobre 1635. loc. cit. — *Richelieu à Rohan*. 20 octobre 1635; *Les Surintendants au même*. 21 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 54, 55. — „Sa Majesté ne considère pas ce service pour le moindre que vous luy ayez rendu." *Bouthillier à Rohan*. 28 octobre 1635. *Ibid.* f° 57.

(3) *Commission au Sr Lasnier pour faire exécuter l'ordonnance donnée contre Clausel*. Châlons. 18 octobre 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 69. — *Contarini al Senato*. Parigi, 30 ottobre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII. — *Lasnier à Richelieu*. Fort-de-France, 11 novembre 1635. Aff. Etr. France. *816* f° 110.

(4) *Mazarin au nonce Campeggi*. Rueil, 15 octobre 1635. Aff. Etr. Espagne. XVIII. — *Le roi à Rohan* „par le Sr Lasnier". Vitry, 18 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 54. — *Procez-verbal de prononciation du jugement de mort à Clausel et de la question*. Fort-de-France, 10 novembre 1635. Aff. Etr. France. *816* f° 426.

(5) *Richelieu à Chavigny*. 15 octobre 1635. ap. Avenel. op. cit. V. 308.

(6) „Nous avons esté obligez pour la satisfaction du publicq de prononcer contre luy le jugement de mort." *Projet d'ordonnance et de commission sur le Sr de Clausel*, octobre 1635. Aff. Etr. Grisons. IX. 76. — *Commission au Sr Lasnier, etc.* loc. cit. — *Ordonnance pour appliquer la question à Clausel*, octobre 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 227. — *Procès-verbal de prononciation du jugement de mort à Clausel et de la question*. Fort-de-France, 10 novembre 1635. Aff. Etr. France. *816* f° 426.

(7) *Projet d'ordonnance et de commission, etc.* loc. cit.

(8) *Confrontation faite à Clausel de Charles-Hermann Willeré, son serviteur*. Fort-de-France, 9 novembre 1635. Aff. Etr. France. *816* f° 410. — *Procès-verbal de prononciation, etc.* loc. cit.

moment de l'accréditer auprès d'Olivarès.(1) Toujours est-il que l'ancien serviteur du duc d'Orléans se montra jusqu'au bout « homme de grande résolution »(2) et sut terminer sa vie « fort chrestiennement ».(3). Le 10 novembre,(4) après avoir entendu, « tête nue et à genoux », lecture du jugement prononcé contre lui « par Sa Majesté », il fut livré au bourreau, mandé de Lyon pour la circonstance, et exécuté « par pendaison et strangulation ».(5) Le fait qu'un prêtre, dont la présence lui fut imposée, l'assista à sa dernière heure permit à ses tortionnaires d'affirmer que ce calviniste impénitent « était mort en bon catholique ».(6) Satisfait de ce que Lasnier eût accompli heureusement sa commission, le lieutenant général tint à le voir avant son départ, à le prier de lui servir de répondant pour la manière « dont il se comportoit avec les ecclésiastiques » et à lui demander d'assurer le roi et le cardinal que « les témoignages de la continuation de l'honneur de leurs bonnes grâces » étaient à ses yeux la très suffisante récompense du « petit service » qu'il venait de leur rendre.(7)

Rohan suppose à tort que l'effort militaire des Autrichiens se portera sur le Gothard. — Entrée de Fernamont dans le Val Petino. — Alarme à Coire. — Victoire française du Val di Fraele. — Serbelloni défait à Morbegno. — Joie extrême causée à Paris par ces événements. — Attentions flatteuses dont le lieutenant général en Valteline est l'objet de la part du roi et de son principal ministre.

La peste décime l'armée d'occupation dans la vallée de l'Adda. — Indiscipline de Du Landé. — Calomnies répandues par lui contre son chef. — La responsabilité de cet état des choses remonte à Richelieu. — Rohan menace de se retirer si son subordonné rebelle n'est pas rappelé en France. — La satisfaction qu'il obtient sur ce point n'est pas aussi complète qu'il l'eût souhaitée.

XII. Du Clausel mort, l'intrigue dont il était l'âme prenait fin. La tentative des Espagnols de suborner Rohan échouait misérablement. Celui-ci commençait d'ailleurs à se rassurer. Des secours reçus de Bresse amélioraient quelque peu sa situation à Tirano.(8) En outre, la peste sévissait parmi les

(1) *Lasnier à Richelieu.* Fort-de-France, 11 novembre 1635. Aff. Etr. France. *816* f° 434.

(2) *Lasnier à Richelieu.* 11 novembre 1635. loc. cit

(3) *Lasnier à Richelieu.* Fort-de-France, 11 novembre 1635. loc. cit.

(4) et non le 7. *contra: Rosso al Senato.* Bubikon, 17 novembre 1635. loc. cit.

(5) *Procès-verbal de prononciation du jugement de mort à Clausel et de la question.* Fort-de-France, 10 novembre 1635. Aff. Etr. France. *816* f° 126. — *Procès-verbal d'exécution de mort de Clausel.* 10 novembre 1635. *Ibid.* f° 432. — Sprecher v. Bernegg. II. 165 sqq.

(6) *Lasnier à Richelieu.* 11 novembre 1635. loc. cit. — *cf.* Siri. op. cit. VIII. 359. — *Prononciation du jugement, etc.* loc. cit.

(7) *Rohan à Richelieu.* Tirano, 18 novembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 61; *au Père Joseph*, même date. *Ibid.* f° 63.

(8) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 agosto e 23 settembre 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

Impériaux logés à la frontière du Tyrol et entravait l'exécution de leurs desseins.(1) Aussi, dans la crainte que l'épidémie ne s'attaquât à ses troupes, le duc les avait-il fait rétrograder vers l'intérieur du pays.(2) Les nouvelles de Lucerne, où la lutte se continuait avec âpreté entre Casati, d'une part, Méliand et Della Manta, de l'autre, l'autorisaient à supposer que l'effort de ses adversaires se concentrait sur le Gothard.(3) Il se trompait. A cette heure, les négociations engagées par les agents lombards dans les cantons forestiers n'étaient qu'une feinte. Plus que jamais les Autrichiens songeaient à se frayer une route vers Milan par la Valteline.(4) L'approche de la saison des neiges et le bruit que Rohan, incité à cette entreprise par l'ambassadeur de Savoie, se préparait à occuper Bellinzone les engagèrent à hâter leur mouvement d'offensive.(5) Le 24 octobre, Fernamont, débouchant subitement du Münsterthal avec six mille hommes, se saisit du Val Petino et, dans l'intention d'envelopper les enseignes soleuroises de Greder en garnison à Bormio, détacha cinq cents mousquetaires dans le Val Furva «par un chemin endiablé» que les Français jugeaient à tort «impassable».(6) Grâce à la diligence de Canisy, l'un des nouveaux maréchaux de camp, qui s'y porta avec quatre régiments d'infanterie, les Suisses parvinrent à se dégager et l'ennemi fut repoussé.(7) Mais l'alarme avait été vive dans les deux Rhéties. Le gouvernement de Coire dirigea vers l'Engadine toutes les troupes dont il disposait.(8) Le lieutenant général, de son côté, gagna, le 29, à marches forcées le haut Adda.(9) Résolu à livrer bataille aux Allemands avant que Serbelloni ne reçût l'avis de son dessein, il les assaillit à l'improviste, le 21, dans le Val di Fraele, où ils s'étaient retirés, et leur infligea une sanglante défaite.(10) Ce fut, de son aveu, «sa plus belle victoire».(11) Ses soldats firent peu de prisonniers. Les Impériaux,

(1) *Méliand à Della Manta.* Soleure, 4 novembre 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(2) *Rohan à Bellièvre.* Tirano, 30 juin 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f° 242; *aux Surintendants.* Tirano, 19 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 47.

(3) *Méliand à Della Manta.* Soleure, 20 octobre 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(4) *Bon al Senato.* Milano, 7 novembre 1635. Frari. Milano. LXXIX. nos 145, 147. — Egger. Geschichte Tirols. (Innsbruck. 1876.) t. II. 371.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 4 e 14 novembre 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 9 novembre 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(6) *Rohan à Bouthillier.* Tirano, 26 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 48. — *Rosso al Senato.* Bubikon, 3 novembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — Mémoires de Henri de Rohan, etc. I. 205. — Sprecher v. Bernegg. II. 166—168. — Campagne du duc de Rohan dans la Valteline. (Amsterdam. 1788.) p. 183.

(7) *Relation de ce qui s'est passé au Val de Fraele le 31 octobre 1635.* Aff. Etr. Grisons. VIII. 205. — *Rohan à Bouthillier.* Tirano. 26 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 48. — *Scotti a Barberini.* Lucerna. 4 novembre 1635. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Bubikon, 3 novembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *cf.* Mémoires de Henri de Rohan, etc. I. xxxvi. 199, 205.

(8) Jecklin. op. cit nos *1613* et *1614*.

(9) Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 169.

(10) *Relation de ce qui s'est passé au Val de Fraele le 31 octobre 1635.* Aff. Etr. Grisons. VIII. 205. — Sprecher v. Bernegg. II. 169. — Mémoires de Henri de Rohan, etc. I. 209.

(11) *Rohan au roi.* Tirano, 5 novembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 49.

rejetés dans le Tyrol, perdirent dix huit cents fantassins.[1] Si Du Landé, exécutant à la lettre les instructions de son chef, fût arrivé quelques heures plus tôt sur le lieu du combat, l'armée entière de Fernamont, forte de huit mille hommes, eût été anéantie, «tant elle estoit bien enfermée».[2]

En précipitant son attaque contre les Autrichiens et en les battant sans qu'ils eussent eu le loisir de se retrancher, Rohan avait obéi à une très heureuse inspiration. A défaut de cette initiative hardie, il eût été enserré entre deux feux. Aussi bien, lorsqu'il regagna Tirano,[3] ce fut pour y apprendre coup sur coup la levée du siège de Valence par les troupes franco-piémontaises,[4] la retraite de celles-ci en Montferrat et, comme suite de cette disgrâce (28 octobre), l'entrée de Serbelloni en Valteline et la concentration des *tercios* de ce général autour de Morbegno (6 novembre).[5] Ainsi donc l'expérience désastreuse tentée par les Austro-Espagnols en juin et en juillet ne leur avait été d'aucun profit. Le manque d'entente persistant entre leurs chefs continuait à les exposer à de très graves déceptions. Dans la réalité, l'on allait assister à la répétition assez exacte de ce qui s'était produit cinq mois auparavant, à cette différence près toutefois que les adversaires du duc devaient s'en tirer cette fois à moins bon compte. Menacé d'un soulèvement dans la vallée de l'Adda, s'il n'agissait avec vigueur, Rohan, encore que ses forces fussent inférieures à celles de l'ennemi, attaqua celui-ci le 10 et le mit en déroute au bout de trois heures d'un combat acharné,[6] livré jusque dans les rues de Morbegno. «Sans la nuit et les montagnes», c'en était fait de la petite armée lombarde, laquelle perdit un millier d'hommes.[7] N'eût été la crainte d'un retour offensif de Fernamont du côté de Bormio, le vainqueur se préparait à poursuivre les fuyards sur les rives du lac de Côme. Il préféra rebrousser vers Sondrio.

(1) *Rohan à La Tuillerie.* Bormio, 1er novembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *20,468* f° 135. „Ist vast alles so sich nit inn die Berg salviert nidergemacht worden.“ *Caspar Schmid an Zürich.* Pont-Alto. Donstags in der nacht 22. Oktober/1. November 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 597.

(2) *Relation de ce qui s'est passé au Val de Fraele, etc.* loc. cit. — *La défaite de sept mil hommes de pied et huict cens chevaux impériaux avec meurtre de deux mille par le duc de Rohan, aveneu le dernier du passé.* 11 novembre 1635. ap. Gazette de France, année 1635. p. 663. — „Hat er (Fernamont) ohne zweyfel den braten geschmäckt.“ *Caspar Schmid an Zürich.* 22. Oktober/1. November 1635. loc. cit. — *Rohan à Estrées.* Tirano, 6 novembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 139. — Mémoires de Henri de Rohan, etc. I. 210—212.

(3) Le 1er novembre.

(4) *Seconde relation de la part du duc de Savoie de ce qui s'est passé à la levée du siège de Valence.* ap. Aubéry. Mémoires, etc I. 578.

(5) *Relation de ce qui s'est passé en la deffaitte du comte Serbellon, le 10e novembre 1635.* Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 59. — Sprecher v. Bernegg. II. 171, 172. — Mémoires de Henri de Rohan, etc. I. 213. — Zurlauben. op. cit. VI. 431 sqq.

(6) „Unnd aber (Rohan) ganz mannlichen Widerstannt gefunden.“ *C. Schmid an Zürich.* Tirano, 2./12. November 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (171. 11. 26.) — Vie du cardinal de Richelieu. (Cologne. 1696) II. 249.

(7) *Bon al Senato.* Milano, 17 novembre 1635. Frari. Milano. LXXIX. n° 147. — *Desiderio Montemagni a Cioli.* Pavia, 20 novembre 1635. Arch. Mediceo. Milano. *3170*.

Mais, en apprenant le revers essuyé par leurs alliés, les Impériaux, loin d'interrompre leur mouvement de retraite, évacuèrent même le Tyrol.(1)

Aucune expression ne saurait dépeindre l'élan d'enthousiasme que provoqua en Valteline, en Rhétie, dans les cantons protestants et parmi les Etats indépendants de l'Italie l'annonce des succès foudroyants de Rohan.(2) A Paris, où Prioleau apporta la nouvelle,(3) la joie de Louis XIII fut des plus vives.(4) Catholique, le duc eût sans doute obtenu la suprême distinction militaire qu'il ambitionnait:(5) «Votre seule armée, lui écrivit Servien, a gagné des victoires, cependant que les autres plus grandes sont demeurées sans rien faire.»(6) «Conservez cette lettre, ajoutait le roi, pour une marque du ressentiment et du souvenir que j'en auray à jamais.»(7) Ses troupes ne devaient pas être oubliées. Trois de ses régiments furent «mis au drapeau blanc», Lecques et La Frézelière promus maréchaux de camp, Greder honoré d'une chaîne d'or, tous les blessés récompensés.(8) L'ancien chef des huguenots pouvait considérer avec quelque orgueil le chemin parcouru par lui depuis le jour où, exilé à Venise, il ne réussissait qu'avec peine à se procurer l'appui de son souverain auprès du gouvernement de la République. Sa réputation de grand capitaine était désormais solidement assise. Les plus hautes destinées semblaient lui être réservées. Et pourtant, à y bien regarder, l'ère des difficultés sérieuses et jusqu'à un certain point insurmontables ne faisait que de s'ouvrir pour lui.

---

(1) *Relazione della battaglia di Morbegno.* Bibl. S. Marco. it. cl. VII. cod. MCLXXXI. — *Relation de ce qui s'est passé en la deffaitte du comte Serbellon, le 10e novembre 1635.* Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 59 — *La défaite de l'armée espagnole du Milanez sous le comte Serbellon par le duc de Rohan, etc.* ap. Gazette de France, année 1635. p. 683 — *Servien au cardinal de La Valette.* Paris, 13 octobre 1635. ap. Aubery. Mémoires pour servir à l'histoire de Richelieu. I. 512. — *Caspar Schmid an Zürich.* Tirano, 2./12. November 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Niklaus von Diesbach an Bern.* 12. 22 November 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 613. — *Rohan à La Tuillerie.* Tirano, 13 novembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *20,468* f° 143. — *Canisy à Richelieu.* Tirano, 13 novembre 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 211. — *Méliand à Bellièvre.* Soleure, 30 novembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f° 397. — Mémoires de Henri de Rohan, etc. I. 215 sqq. — U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 247. — Sprecher v. Bernegg. II. 173 sqq.

(2) *Bern an Zürich.* 28. Oktober/7. November 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Sabran à Rohan.* Gênes, 18 novembre 1635. Bibl. Nat f. fr. *4135* f° 237. — *Le cardinal de Lyon à Bouthillier.* Rome, 21 novembre 1635. Bibl. Nat. Nouv. acq fr. *282* f° 62vo. — *Bouthillier au cardinal de Lyon.* 23 novembre 1635. Aff. Etr. Rome. LVI. 227. — Sprecher v. Bernegg. II. 177.

(3) *Rosso al Senato.* Bubikon, 10 novembre 1635. loc. cit.

(4) *Bouthillier à Rohan.* Rueil, 4 décembre 1635. Bibl. Nat f fr. *5190* f° 77. — *Chavigny à Rohan.* Rueil, même date. *Ibid.* f° 77. — *Contarini al Senato.* Parigi, 4 dicembre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII. — Siri. op. cit. VIII. 298. — *cf.* Aubery. Mémoires pour l'histoire du cardinal de Richelieu. II. 919.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 22 dicembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(6) *Servien à Rohan.* Rueil, 4 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 75.

(7) *Le roi à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 5 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 74.

(8) *Le roi à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 30 novembre et 11 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fos 74, 78. — *Mémoire du roy (pour M. de Rohan).* Saint-Germain-en-Laye, 3 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 78. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 22 dicembre 1635. loc. cit. — *Rohan à La Tuillerie.* Morbegno, 25 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 145. — *La Frézelière à Richelieu.* Tirano, 12 janvier 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 2. — Sprecher v. Bernegg. II. 177. — Mémoires de Henri de Rohan, etc. II. 363.

XIII. A ne s'arrêter qu'à l'apparence, les dernières victoires remportées par Rohan avaient singulièrement consolidé sa position sur les rives de l'Adda. Au surplus une abondante chute de neige obstruait désormais les passages conduisant du Tyrol dans les deux Rhéties.(1) Si l'on ajoute à cela que les Impériaux venaient d'évacuer le Vinstgau et les Espagnols le Cômasque,(2) que des renforts dépêchés de Bourgogne et de Suisse étaient arrivés à Tirano, l'on comprendra que le duc, quelque enclin qu'il fût à ne pas se dissimuler les périls qui l'entouraient, s'estimât momentanément à l'abri des entreprises austro-espagnoles.(3)

Il n'en est pas moins vrai que de graves préoccupations assaillaient à cette heure le chef de l'armée de Valteline. Loin de diminuer d'intensité, la peste exerçait ses ravages aussi bien dans cette vallée que dans celle de l'Inn et à Coire, dont le prélat succombait à ses atteintes.(4) D'autre part, encore que Richelieu semblât convaincu du danger qu'il y avait à laisser la Rhétie transalpine exposée aux incursions de ses voisins,(5) rien n'avait été résolu à Paris en vue de permettre au lieutenant général d'achever les ouvrages fortifiés destinés à en fermer les issues. De surcroît le ravitaillement(6) des régiments français, suisses et grisons logés sur les deux versants du Splügen et de la Bernina devenait de plus en plus malaisé.(7) Pour cette raison, le duc songeait sérieusement à hiverner en Lombardie, où ses soldats eussent vécu «sur le plat pays». A la condition que les troupes de Créqui tournassent tête vers Novare, il se promettait de surprendre Lecco, d'emporter Côme «sans canon», d'amener Venise à se déclarer et de couper le passage aux Allemands acheminés de Constance vers Milan.(8) Mais, ce qui l'inquiétait

---

(1) *Caspar Schmid an Zürich.* Schuls, 6./16. November 1635. St-Arch Zürich. Graubünden. XIV. — *Rohan à Prioleau.* Tirano, 30 novembre 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII 223.

(2) Sprecher v. Bernegg. II. 179.

(3) *Méliand à Berne.* Soleure, 1er août, 29 septembre, 29 octobre 1635. St-Arch. Bern. Frankreich *M* 17, 21, 31. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 agosto 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 23 settembre 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Rohan à Tronchin.* Tirano, 19 octobre 1635. Arch. Tronchin, à Bessinge. — *Rohan à Bâle.* Traona. 21 novembre 1635. St-Arch. Basel. Frankr. 7a Werbung. (1536—1756.) — „Pour ce qui est de la Valteline, la nouvelle du dernier succès par la défaite des Allemands donne sujet de croire que, s'ils y retournent, ils recevront le mesme traitement qu'ils y ont eu plusieurs fois.“ *Bouthillier au cardinal de Lyon.* 23 novembre 1635. Aff. Etr. Rome. LVI. 227. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 162

(4) „M. l'évesque de Coire s'est laissé mourir. Ce n'est pas grand dommage.“ *Rohan à Bouthillier.* Tirano, 10 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 6. — *Rohan aux Surintendants.* Tirano, 7 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 69; *à Servien.* Morbegno, 14 décembre 1635. *Ibid.* f° 72. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 16 dicembre 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Il presidente e conservatore della Sanità dello Stato di Milano al governatore di Milano.* 9 dicembre 1635. Arch. di Stato Lombardi. Carteggio diplomatico — Sprecher v. Bernegg. II. 161.

(5) *Servien à Rohan.* Rueil, 4 décembre 1635 Bibl. Nat. f. fr *5190* f° 75. — *Contarini al Senato.* Parigi, 4 dicembre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

(6) „pendant ces chertez“ *Les Syndics et Conseils de Genève à Rohan.* 15/25 décembre 1635. Arch. Genève. Lettres *D* 1633-1635. XXVI. 221.

(7) *Rohan à Berne.* Camp de Tirano, 3 septembre 1635. St-Arch. Bern Bündtenbuch *H* 515. — „Au nom de Dieu, ne permettez que ce petit troupeau périsse, faute de pain, car nous n'en pouvons plus.“ *Rohan à Servien.* Tirano, 18 novembre et 7 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fos 62, 68. — *Rohan aux Surintendants.* Tirano, 7 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr *5190* f° 69.

(8) *Avis (de Rohan) pour présenter à M. le Cardinal.* Novembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 50

peut-être plus que toute autre chose, c'était les zizanies et les rivalités incessantes entre les officiers placés sous ses ordres.

La responsabilité de l'indiscipline qui régnait à l'état aigu dans l'armée de Valteline remontait à Richelieu. En procurant à l'ambassadeur ordinaire à Coire un brevet de maréchal de camp, afin de le rendre plus apte à surveiller les actes et les démarches du lieutenant général, le cardinal avait semé parmi les forces engagées au delà des Alpes rhétiques le germe d'incurables divisions. A aucun moment, en effet, l'attitude de Du Landé ne s'était démentie à l'égard de celui auquel il reprochait de lui ravir le fruit de ses négociations sur les rives de la Plessur. Rohan, de son côté, ne pardonnait pas à son subordonné dans l'ordre militaire de le desservir sous main auprès du gouvernement des Trois Ligues. Entre ces deux hommes des conflits violents étaient dès lors inévitables. Ils se produisirent au lendemain de l'ouverture des hostilités contre les Austro-Espagnols. L'occupation de Bormio par Fernamont, vers le milieu de juin, avait été, on l'a dit, singulièrement facilitée grâce à la retraite rapide des troupes chargées de couvrir cette place. Bien que cette retraite eût été prescrite par le maréchal de camp lui-même, celui-ci, auquel sa qualité d'ambassadeur conférait le privilège de correspondre directement avec la cour par dessus la tête de son chef, cherchait à transformer en une action d'éclat ce qui n'avait été de sa part qu'une honteuse défaillance.(1) Selon lui, les victoires remportées par le duc étaient « plutôt arrivées par bonheur que par raison de guerre ».(2) Toutes les dispositions heureuses arrêtées durant cette campagne l'avaient été à sa suggestion.(3) Lui seul en somme défendait dans les deux Rhéties les intérêts de la couronne mis en danger par le manque d'habileté et « la malice » du lieutenant général et de ses protégés, les Saint-André-Montbrun, les Canisy et les Montausier.(4)

Les imputations diffamatoires répandues contre Rohan en France, en Suisse et aux Grisons par les soins de Du Landé et des officiers gagnés à sa cause étaient trop violentes pour qu'elles ne vinssent pas aux oreilles du vainqueur de Livigno et de Mazzo.(5) A l'ouïe des calomnies dont il était l'objet, celui-ci ne put maîtriser son indignation.(6) A l'un de ses détracteurs, le Sr de La Salinière, lequel, après l'avoir desservi auprès de Richelieu, rejoignait

(1) *Relation, par M. de La Frézelière, de ce qui s'est passé dans la Valteline depuis l'approche de l'armée impériale, etc.* (juin 1635). Aff. Etr. Grisons. IX. 123.

(2) *Du Landé à Richelieu.* Camp de Santa-Maria, 24 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 193.

(3) *Du Landé à Richelieu.* Camp de Riva, 21 avril; Samaden, 19 juin; camp de Santa-Maria, 24 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 171. 179. 193. — *Relation (par Du Landé) de ce qui s'est passé à la prise de Bormio et entrée des Impériaux dans la Valteline.* 18 juin 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 177.

(4) *Manifeste de M. de Rohan contre le Sr Du Landé.* 1635. ap. Mémoires de Rohan, etc. II. 151. — *Du Landé à Richelieu.* Samaden, 19 juin; Santa-Maria, 24 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 179, 193. — *La Frézelière à Chéré.* Santa-Maria, 23 juillet 1635. Aff. Etr. France. *815* f° 23. — *Canisy à Richelieu.* Tirano, 1er octobre et 4 novembre 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 202, 208.

(5) *Manifeste de M. de Rohan contre le Sr Du Landé.* 1635. ap. Mémoires de Rohan, etc. t. II. 151.

(6) „Je deffie tous les plus rudes censeurs qu'on me puisse donner de me trouver en faute en matière d'argent" *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 19 avril 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 120.

l'armée, porteur d'un brevet d'aide de camp, il intima l'ordre de quitter la vallée dans les six jours.(1) La crise revêtait dès lors un caractère aigu. L'ambassadeur ordinaire refusait de se soumettre, et son hostilité croissait d'heure en heure. Le duc se décida à dépêcher à nouveau le vicomte de Melun à Paris, à dévoiler au roi les actes incessants d'insubordination relevés à la charge de Du Landé et à demander son rappel, ainsi qu'un châtiment exemplaire pour ceux qui appuyaient sa rébellion.(2) «Que luy ou moy se retire d'icy», écrivit-il au cardinal. «Tout delay ou ambiguïté en la responce qu'on me donnera me servira de congé manifeste».(3)

La question était désormais nettement posée. Entre les services que l'on attendait encore du chef de l'armée de Valteline et ceux qu'avait rendus son adversaire, l'hésitation ne semblait guère possible.(4) Mais le maréchal de camp n'était pas sans protecteurs à la cour, et ceux-ci s'apprêtaient à le défendre avec vigueur,(5) quand la nouvelle se répandit au Louvre de la déroute des Impériaux dans le Val di Fraele et de la faute impardonnable qu'y avait commise le lieutenant de Rohan en n'exécutant pas, «par crainte ou par jalousie», les instructions de ce dernier.(6) Cette fois du moins, il était certain que le duc obtiendrait satisfaction. La duchesse, mandée chez Richelieu, en reçut l'assurance formelle et la promesse que son mari ne serait remplacé par Candale à Tirano qu'au cas où lui-même aurait à faire campagne en Milanais.(7) Mais Du Landé ne devait pas être sacrifié pour cela. Une missive flatteuse de Louis XIII l'avisa bientôt que ce prince lui attribuait définitivement un commandement en Provence sous le maréchal de Vitry et l'autorisait à se rendre auparavant à Paris, afin d'entendre de sa bouche la relation des événements auxquels il avait été mêlé.(8) Quelques jours plus tard, Rohan

(1) *Rohan à Servien; au Père Joseph; au surintendant Bullion.* Tirano, 26 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 27, 28. — *Du Landé à Richelieu.* Zernetz, 28 septembre 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 201.

(2) *Rohan à Bouthillier.* Tirano, 1er septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 17. — *Rohan au roi.* Tirano, 26 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 26. — *Le surintendant Bullion à Rohan.* 21 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 55.

(3) *Mémoire pour M. le vicomte de Melun s'en allant en cour.* 26 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *11,228* f° 2. — *Rohan à Richelieu; à Bouthillier.* Tirano, 26 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 28, 29. — *Contarini al Senato.* Parigi, 16 ottobre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII. — Mémoires de Henri de Rohan, etc. II. 148, 151.

(4) *Le Père Joseph à Feuquières.* 1er juillet 1635. ap. Lettres et négociations de Feuquières. (Amsterdam, 1753.) II. 128. — *Le roi à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 24 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 56. — *Bouthillier à Rohan.* 28 octobre 1635. *Ibid.* f° 57.

(5) *Bouthillier à Rohan.* Chantilly, 14 août; Rueil, 7 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 14, 25. — *Contarini al Senato.* Parigi, 6 novembre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

(6) Mémoires de Henri de Rohan, etc. I. 209. — Zurlauben. op. cit. VI. 434

(7) *Le roi à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 24 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 56. — *Contarini al Senato.* Parigi, 27 novembre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

(8) *Bouthillier à Rohan.* 28 octobre 1635. loc. cit. — *Du Landé à Bouthillier.* Zutz. 27 novembre 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 222. — *Le roi à Du Landé.* Paris, 5 décembre 1635. Guerre. XXV. 591. — *La Tuillerie à Noailles.* Venise. 8 décembre 1635. Aff. Etr. Rome. L. 337. — *Rohan au surintendant Bullion.* Morbegno, 14 décembre 1635. Bibl Nat. f. fr, *5190* f° 71; *à Bouthillier*, même date. *Ibid.* f° 71. — *cf.* Sprecher v. Bernegg. II. 179.

culbutait à Morbegno les Espagnols de Serbelloni. Pourquoi fallut-il que la valeur des témoignages de la bienveillance royale qui lui parvinrent à cette occasion fût diminuée à ses yeux par la constatation de l'injustifiable crédit dont son subordonné rebelle continuait à jouir auprès du souverain et de ses ministres? (1)

Perplexité des « Waldstætten » du fait de leurs multiples alliances. — Ils proposent de se charger du séquestre de la vallée de l'Adda. — Le pape et le duc de Savoie les encouragent mollement à ce dessein. — Les gouvernements de Paris et de Madrid s'y montrent contraires. — Hésitations de l'empereur. — Missions de Hohenems et de Fels à Bade et à Lucerne. — Leur échec. — Attitude dilatoire de Méliand. — Les Trois Ligues, se conformant à l'avis des Suisses protestants, repoussent toute idée de dépôt de leurs pays sujets aux mains des alliés de l'Espagne. — Cette dernière puissance fait ouvrir à ses auxiliaires allemands la route du Gothard. — Nouvelle évolution politique des autorités d'Altorf. — Inquiétude que les succès diplomatiques de l'Escurial en Helvétie éveillent au Louvre et parmi les cités évangéliques.

XIV. Grâce à la politique néfaste des alliances multiples, si inconsidérément inaugurée par leurs pères dans la seconde moitié du XVIe siècle, les catholiques d'Helvétie se trouvaient acculés à une situation qui, pour tous autres qu'eux, eût été assurément sans issue. Inféodés à l'Escurial, dont l'entente écrite avec leurs gouvernements venait d'être restaurée, ils se voyaient en butte aux récriminations violentes du Louvre et accusés de violer de propos délibéré les stipulations du traité de Soleure de janvier 1602. En revanche, leurs intérêts économiques se fussent mal accommodés d'une nouvelle mainmise des maîtres de la Lombardie sur la Valteline après le départ des Français. (2) Enfin les incessantes demandes d'assistance que leur adressaient les Grisons achevaient de les rendre perplexes et de les convaincre une fois de plus de l'impossibilité à laquelle ils étaient réduits de concilier les engagements contradictoires que la soif de l'or étranger les avait incités à souscrire. (3)

Les 26 et 27 janvier 1634 déjà, au cours d'une diète particulière assignée à Lucerne, les petits cantons s'étaient prononcés nettement en faveur de la restitution pacifique de la vallée de l'Adda à ses légitimes souverains, « la religion sauve ». (4) Mais, consultés à ce sujet, l'ambassadeur d'Espagne et le

(1) *Rohan à Prioleau.* Tirano, 30 novembre 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 223. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 8 dicembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(2) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 17 aprile 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(3) Eidg. Absch. V² 943 *b*, 955 *e*.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 17 aprile 1635. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 817—818 *g*, 943 *b*.

nonce apostolique avaient jugé bon de s'abstenir de toute initiative.(1) Dix-huit mois plus tard, les catholiques revinrent à la charge. Il leur déplaisait, en effet, que les cités évangéliques prêtassent à la couronne Très-Chrétienne l'appui de leurs armes au delà du Splügen, alors qu'eux-mêmes, liés par leur attachement à la cause autrichienne, demeuraient sous leurs tentes.(2) Méliand, à qui ils demandèrent si l'on consentirait à Paris à ce que le séquestre de la Rhétie d'Outre-Monts leur fût confié jusqu'à la conclusion de la paix, s'efforça d'atermoyer et émit l'avis qu'ils s'assurassent au préalable du sentiment des ministres des autres puissances.(3) Mais cette défaite, loin de calmer leur ardeur, la stimula au contraire. Par suite, dès le 15 juin, les «Waldstætten» et leurs adhérents s'enquirent auprès du pape, du roi de France, du roi d'Espagne, de l'empereur et du duc de Savoie de l'accueil que recevrait leur offre de se charger bénévolement de la garde de la Valteline tant que dureraient les hostilités.(4) Urbain VIII savait certes à quoi s'en tenir quant aux avantages et aux inconvénients du «dépôt» proposé. Aussi le Pontife se contenta-t-il de répondre aux ouvertures helvétiques par un banal encouragement.(5) Il en fut de même de Victor-Amédée et de son représentant à Lucerne.(6) Méliand, de son côté, refusa net de transmettre à son maître une missive des magistrats des cantons forestiers, «parce qu'elle n'avoit point de cachet volant».(7) Ce n'était évidemment qu'un prétexte. Au fond, l'ambassadeur de Louis XIII se défiait du subit intérêt porté par les autorités de la Suisse primitive à la cause grisonne. Il redoutait de plus que le gouverneur de Milan ne fût en cette conjoncture derrière les membres de la diète catholique.(8) A dire vrai, son erreur était profonde. On ignorait si bien sur les bords du *Navilio Grande* les projets des «Waldstætten», qu'Albornoz en attribuait l'origine aux intrigues des ministres du Louvre, alors qu'ils avaient été ressuscités par son propre agent Casati et par le commissaire impérial, heureux l'un et l'autre d'user de cet artifice pour faire échec à la levée française dont l'imminence était prévue.(9) Au risque de contrecarrer les démarches de son envoyé dans la région du Gothard, le lieutenant de Philippe IV en Lombardie avisa donc les alliés helvétiques de celui-ci qu'ils eussent à se défier des conseils pernicieux que leur départaient les ennemis de la maison d'Autriche. Il ajouta que la restitution de la Valteline aux Trois Ligues ne lui semblait pas désirable et

(1) *Scotti a Barberini*. Lucerna, 16 giugno 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.
(2) *Avvisi de Svizzeri e Grigioni*. Luglio 1635 Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.
(3) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 28 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 189.
(4) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 15 juin et 18 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 185 et 226. — *Les VII cantons catholiques au roi de France*. 15 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 231. — *cf.* Sprecher v. Bernegg. II. 155.
(5) *Bref du Pape aux VII cantons catholiques*. Rome, 6 août 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 234.
(6) *Della Manta al duca di Savoia*. Lucerna, 22 giugno 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.
(7) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 18 septembre 1635. loc. cit.
(8) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 15 juin et 18 septembre 1635. loc. cit.
(9) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 25 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 189 — *Albornoz a Casati*. Milano, 6 luglio 1635. Arch. Milano. Trattati con Svizzeri e Grigioni.

que, seule, la stricte exécution du traité de Monçon était capable d'assurer le maintien et le développement du catholicisme dans les anciennes provinces sujettes des Grisons.[1]

Encouragés mollement par le Souverain Pontife et le duc de Savoie, mais rebutés par les gouvernements de Paris et de Madrid, les Confédérés de l'alliance de Milan attendaient avec impatience la décision de l'empereur. Ferdinand II, on l'a dit, embrassait sans beaucoup de chaleur les intérêts de l'Escurial dans le différend valtelin. Convaincu plus que jamais, depuis le retrait de ses troupes de Rhétie, de l'utilité de rétablir le contact entre l'Allemagne et l'Italie par la vallée de l'Adda, il répugnait, en revanche, à recourir à cet effet à la voie des armes. C'était à contre-cœur, en somme, qu'à l'instante prière de son cousin d'Espagne, il venait de consentir à acheminer quelques milliers d'hommes vers le Vinstgau. Dès avril, le colonel Zweyer, chargé d'une mission aux Ligues par Gallas, n'avait pas cru devoir céler aux députés du Corps catholique la véritable raison des hésitations de la cour de Vienne.[2] Aussi bien cet aveu ne pouvait que confirmer ceux-ci dans la résolution arrêtée par eux d'offrir leur entremise pacifique aux représentants des belligérants.[3] Néanmoins, quoique entre-temps Fernamont eût échoué dans sa tentative de pénétrer en Valteline, la diète de Bade de juillet se termina sans que le comte de Hohenems, envoyé spécial de l'empereur, y soulevât, fût-ce de manière détournée, la question du séquestre de la Rhétie d'Outre-Monts aux mains des Suisses de l'ancienne confession.[4] Ce que l'on désirait particulièrement en Autriche, à cette heure, c'était d'amener les cantons à refuser désormais leurs passages aux ennemis de la maison de Habsbourg. En présence du résultat négatif des démarches entreprises à cette fin par Casati et son collègue allemand et de la situation de plus en plus délicate que les exigences françaises créaient aux «Waldstætten», ceux-ci revinrent à la charge auprès de Ferdinand II.[5] Cette fois du moins, leurs instances ne furent pas vaines. Dès les premiers jours d'octobre, un ministre de la cour de Vienne, Anselme de Fels arrivait à Lucerne et requérait aussitôt du «Vorort», de façon hautaine, l'assignation d'une diète générale en Argovie au 14 de ce

---

(1) „Dubio è che la parte contraria gli habbi insinuate alcune cose che non possono susistere alla realità del caso.“ *Albornoz alli Sig*ri *Svizzeri delli cantoni catt*ci *confederati con S. M*tà. Milano, 30 luglio 1635. St-Arch. Luzern. III Bünde, a° 1635; Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 232; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *cf.* Sprecher v. Bernegg. II. 156.

(2) *Albornoz a Casati.* Milano, 6 luglio 1635. Arch. Milano. Trattati con Svizzeri e Grigioni. — *Relacion para Su Mag*d *del estado do las cosas presentes.* Milan, 11 julio 1635. Simancas. Estado. *3342.* — *Puntos de lo que contienen las cartas que se recivieron de diferentes ministros de Italia con los correos que llegaron en 28 de julio y 4 de agosto 1635.* (Punto 54.) *Ibid.*

(3) *Relacion para Su Mag*d*, etc.* loc. cit.

(4) *Jacob-Annibal, Graf von Hohenembs, Gallarate und Vaduz an die XIII Orte; an Zürich.* Constanz, 13. Juni 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 627. — *Relation sommaire de l'ambassade de M. Méliand en Suisse, etc.* loc. cit.

(5) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 21 juillet 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 207.

mois.(1) Sa demande faillit être écartée d'emblée. Depuis Noerdlingen surtout, les autorités helvétiques se plaignaient avec raison de l'attitude méprisante de l'empereur et de ses « commissaires » envers eux.(2) Trois mois auparavant, cette attitude avait soulevé d'unanimes protestations aux Ligues. En octobre, si les Suisses n'acceptèrent qu'avec les plus expresses réserves les termes de la dépêche de Fels,(3) ce fut grâce à l'énergie des magistrats des cités évangéliques, soucieux d'affirmer à nouveau l'indépendance absolue des Confédérés à l'égard de l'Autriche.(4) Les catholiques, en revanche, étaient trop impatients de connaître les détails de la proposition qui allait leur être faite pour s'arrêter longtemps à la forme insolite de la missive qui l'introduisait.(5) Leur espoir ne devait pas être déçu. Les intentions de Ferdinand II, telles qu'elles ressortaient de la harangue prononcée par son envoyé, le 14 octobre, ne prêtaient à aucun malentendu.(6) Favorable au projet de confier aux cantons de l'ancienne croyance le séquestre de la vallée de l'Adda jusqu'à la conclusion de la paix, il demandait en somme aux protestants de s'y rallier et de lui procurer à cette fin l'agrément du roi Très-Chrétien et des Grisons, qui se fussent engagés à démolir sans retard les ouvrages du Fort-du-Rhin.(7) Selon Fels, cette solution eût ramené le calme sur les deux versants des Alpes rhétiques, découragé les prétentions de l'évêque de Coire, facilité l'exécution du traité de Monçon et contraint Louis XIII à dévoiler ses desseins quant au sort de la Valteline.(8)

L'eût-il voulu, Méliand, bien que Zurich l'en priât instamment,(9) n'aurait eu aucun intérêt à se rendre en Argovie, puisque la « journée » y était convoquée à la requête expresse du représentant de l'empereur. Aussi, en l'absence de Stavay-Mollondin, pour lors à la tête de l'un des régiments suisses du service royal,(10) se contenta-t-il de dépêcher à Bade le secrétaire-interprète Vigier, afin d'y surveiller les intrigues des partisans des Habsbourg.(11) Ce

(1) *Der Kaiser an die XIII Orte.* Wien, 30. August 1635. St-Arch. Zürich Graubünden. XIV; Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 241. — *Fels à Zurich.* Lucerne. 2 octobre 1635. *Ibid.* f° 241; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Die III Bünde an Zürich.* Davos 6./16. Oktober 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(2) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 30 luglio 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett min. IX.

(3) *Abschied ou résolution de la journée générale tenue à Baden.* 15 octobre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 251.

(4) *Zurich à Méliand.* 24 septembre/4 octobre 1635. Bibl. Arsenal. mss *4540* f° 240. — *cf.* Gonzenbach. op. cit. I. 34.

(5) *Luzern an Zürich.* 2. Oktober 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 242.

(6) *Méliand à Mollondin.* Soleure, 30 janvier 1636. Arch. Mollondin, à Soleure.

(7) *Proposition du commissaire impérial à Bade.* 15 octobre 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 587; Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 245; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. (171. 11. 21.) — *La Tuillerie à Noailles.* Venise. 27 octobre 1635. Aff. Etr. Rome. XLIX. 171. — *Méliand à Bellièvre.* Soleure, 30 novembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f° 397. or. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 8 décembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 270. — *cf.* Sprecher v. Bernegg. II 157. — Eidg. Absch. V¹ 957*a*.

(8) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 5 octobre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 238. — Eidg. Absch. V¹ 949 c.

(9) *Zurich à Méliand.* 24 septembre/4 octobre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 240.

(10) *Méliand à Mollondin.* Soleure, 30 janvier 1636. Arch. Mollondin, à Soleure. — *Le roi à Mollondin.* 9 juillet 1637. Arch. Guerre. XXXVII. 332.

(11) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 13 octobre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 243.

fut ce dernier qui l'avisa de la prise *ad referendum* de la proposition de Fels par les membres de l'assemblée et de la résolution formée par eux de n'arrêter leur plan de conduite qu'après l'avoir consulté.(1) Sa réponse à cette démarche n'était assurément pas douteuse. Entre les mains des Confédérés catholiques, la vallée de l'Adda eût été plus assujettie à la Lombardie qu'au temps de la dictature de Robustelli. A cet égard, l'opinion du monarque français était en parfaite harmonie avec celle de son ministre aux Ligues.(2) Celui-ci reçut en conséquence l'ordre de traîner les choses en longueur et de s'opposer par tous les moyens en son pouvoir à la réalisation des espérances autrichiennes.(3) Avant de prononcer sa harangue en pleine diète, Fels ne s'était pas fait faute de réunir en une conférence secrète les seuls députés de l'ancienne croyance, afin d'exiger d'eux la promesse que si la Valteline, fief impérial, était confiée à la garde de leurs supérieurs, ces derniers ne s'en dessaisiraient en aucun cas sans l'autorisation formelle de la cour de Vienne.(4) Or, quoique, grâce à la vigilance de certains pensionnaires de la couronne Très-Chrétienne, rien de ce qui s'était traité en cette conjoncture ne lui eût été célé,(5) l'ambassadeur du Louvre feignit de croire qu'une vaste conspiration s'ourdissait contre le service de son souverain. Ce lui fut un prétexte pour déclarer qu'il se tairait aussi longtemps que l'exact recès des délibérations arrêtées à Bade ne lui aurait point été communiqué.(6)

Aussi bien Méliand tenait en réserve d'autres armes, plus efficaces, pour combattre les projets de son rival allemand. A sa suggestion, les magistrats des cités évangéliques affirmèrent leur volonté de ne jamais accepter une solution qui mettait en péril les intérêts confessionnels et politiques de leurs

(1) *Abschied ou résolution de la journée générale tenue à Baden.* 15 octobre 1635. loc. cit. — *Les députés des XIII cantons à Méliand.* Bade, 16 octobre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 247. — *Nouvelles de Soleure.* 20 octobre; *de Saint-Gall*, 31 octobre 1635. ap. Gazette de France, année 1635. p. 630. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 22 ottobre 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — Eidg. Absch. V² 958 *d*, *h*.

(2) *Méliand à Berne.* Soleure, 7 octobre 1635. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 629.

(3) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 20 et 26 octobre 1635. Bibl. Arsenal mss. *4540* f°s 244, 248.

(4) „Obe sy doch durch verthraute personen in den III Pündten die Sachen dahin richten können damit Ihre Keis. M^t und des heiligen Reiches Feinde auss berürten Veltlin entweder durch gütliche disposition oder, da dieselbe nicht verfangen wolte, mit ernstlichen Mitlen abzuweichen angehalten würden.“ *Proposition particulière du commissaire impérial faicte aux députés des sept cantons catholiques.* Bade, 15 octobre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 252; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Response des députez des sept cantons catholiques à la proposition particulière du commissaire impérial.* Bade, 15 octobre 1635. *Ibid.* f° 253. — *Bern an Zürich.* 28. Oktober/7. November 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 605. — Eidg. Absch. V² 958 *d*.

(5) *Méliand à Bouthillier* Soleure, 3 novembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 225.

(6) *Méliand aux XIII cantons.* Soleure, 30 octobre et 4 novembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°s 254, 256; *à Zurich.* Soleure, 31 octobre 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Méliand à Berne.* Soleure, 31 octobre 1635. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 633. — *Zürich an Bern.* 28. Oktober/7. November 1635. St-Arch Bern. Bündtenbuch *H* 605. — *Schaffhausen an Zürich.* 28. Oktober/7. november 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Basel an Zürich.* 28. Oktober/7. November 1635. *Ibid.* — *Luzern an Zürich.* 7 november 1635. *Ibid.* — *Les députés des VII cantons catholiques à Méliand.* Lucerne, 8 août 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 265. — *Abschied de l'assemblée tenue à Lucerne les 7, 8 et 9 novembre 1635.* Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 262. — Eidg. Absch. V² 963 *a*.

alliés de Rhétie.[1] Ceux-ci demeuraient au reste maîtres de leurs résolutions. En vain les «Waldstætten», incités par Casati, cherchèrent-ils à les rallier à leurs vues.[2] Loin d'incliner en secret, ainsi qu'on le redoutait à Paris,[3] à la ratification des propositions autrichiennes, les chefs des Ligues, sur les conseils de Rohan et de Du Landé, ne se préoccupèrent que de gagner du temps.[4] Quand enfin, au bout de trois semaines, une diète convoquée par leurs soins se réunit à Ilantz, au lendemain de la défaite de Serbelloni à Morbegno,[5] ce fut pour enregistrer l'unanime protestation des Grisons contre un projet qu'ils réprouvaient, leur désir de ne recevoir la Valteline que des mains des Français[6] et leur regret de ce que les cantons forestiers, en accordant aux forces impériales l'accès du Saint-Gothard, continuassent à faire cause commune avec les ennemis de la Rhétie.[7]

L'énergique refus opposé par les autorités de Coire aux sollicitations austro-suisses ruinait de façon définitive la mission de l'envoyé de la cour de Vienne.[8] Mais celui-ci n'avait pas attendu de connaître le résultat du *Beitag* d'Ilantz pour abandonner la lutte. Durant la «journée» catholique assignée, du 7 au 9 novembre, à Lucerne, où, à la requête du résident piémontais, Méliand fut représenté par Vigier et l'un de ses secrétaires,[9] Anselme de Fels avait pu constater l'échec complet de ses démarches et s'était résolu à prendre congé des Confédérés, laissant à son collègue Schwarzenberg, com-

---

(1) *Méliand à Berne.* Soleure, 7 octobre 1635. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 629. — *Rohan à Bellièvre.* Tirano, 12 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,903* f° 331. — *Rohan à Zurich.* Tirano, 12 octobre 1635. St-Arch. Zürich. Frankreich; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 640. (Aarau, 10 novembre 1635.) — Eidg. Absch. V¹ 963 *b.*

(2) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 29 octobre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 149.

(3) *Mémoire du roy pour le Sr duc de Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 3 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 78.

(4) *Die III Bünde an Zürich.* Ilantz, 6./16. November 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. (171. 11. 28.) — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 26 octobre 1635. Bibl. Arsenal mss. *4540* f° 248. — *Rosso al Senato.* Bubikon, 28 ottobre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Mémoire du roy pour le Sr duc de Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 3 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 78. — *cf.* Mémoires et lettres de Rohan, etc. II. 363. — Sprecher v. Bernegg. II. 159.

(5) *Rosso al Senato.* Bubikon, 3 novembre 1635. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 159 sqq. — Jecklin. op. cit. n° *1614.*

(6) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 20 octobre et 8 décembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 241, 269. — „Dass wir aber under desse vermög in Namen Keys. Mt gethaner proposition gemeltes rebelliertes Landt Veltlin sambt den beiden graffschafften ... in der sieben cathol. Ortten ... handen in deposito sezen und stellen soltend ... könnent wir distmaln hierzuo unser will, meinung und consens gantz nit geben.“ *Die III Bünde an Zürich.* Ilantz, 6./16. November 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 209; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 650. — *Rosso al Senato.* Bubikon, 24 novembre 1635. loc. cit. — Jecklin. op. cit. n° *1615.*

(7) *Response des Grisons aux lettres des députez des treize cantons sur la proposition du séquestre de la Valteline.* 14 novembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 271. — *Les Ligues Grises à Zurich.* Ilantz, 6/16 novembre 1635. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 160. — Jecklin. op. cit. n° *1615.* — Rott. Inventaire sommaire. II. 485.

(8) *La Tuillerie à Noailles.* Venise, 8 décembre 1635. Aff. Etr. Rome. L. 337.

(9) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 9 novembre 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 10 novembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 257.

missaire de Ferdinand II aux Ligues, le soin de couvrir sa retraite.(1) Cependant, ni Casati, ni lui n'avaient sujet de se plaindre des décisions arrêtées par la diète en leur présence. Vaincus sur un point, ils triomphaient sur un autre. Dès l'instant que l'occupation de la Valteline par les troupes des cantons de l'ancienne croyance devait être considérée comme irréalisable,(2) la Lombardie se trouvait en péril et, partant, aux termes du traité renouvelé en 1634, les Etats maîtres des défilés alpestres étaient tenus de concourir à son salut. L'envoyé de Leganès n'hésita donc pas à solliciter des « Waldstætten » l'ouverture de la route du Gothard aux douze mille Allemands que Fernamont n'avait point réussi à acheminer vers le Cômasque par la voie de Bormio-Colico.(3) Tout l'intérêt du débat se concentra une fois encore sur Uri. Méliand, qui ne s'attendait pas au changement de front de ses adversaires, se laissa surprendre.(4) Son intervention tardive eût été sans doute inefficace. En butte aux récriminations de leurs confédérés de Lucerne et de la Suisse primitive, qui leur reprochaient de se séparer d'eux et de faire par suite le jeu des magistrats des cités évangéliques,(5) les autorités d'Altorf repassèrent avec d'autant plus de facilité dans le camp espagnol, que le résident milanais leur avait versé entre-temps un acompte important sur leurs pensions en souffrance.(6)

Grâce au coup de partie inespéré qui lui restituait, à la dernière heure, l'usage des défilés du Gothard, dont la défection uranaise avait failli le priver, l'Escurial réparait dans une certaine mesure les nombreux échecs subis par ses troupes et celles de l'Empire dans la vallée de l'Adda. La Lombardie se trouvait momentanément à l'abri d'une invasion franco-piémontaise. Une nouvelle barrière se dressait à l'ouest, qui interceptait toutes communications entre la Valteline et le Montferrat. Emus du danger auquel le passage des Allemands au cœur de l'Helvétie exposait les cantons protestants, les députés de ceux-ci se réunirent à deux reprises à Aarau, en novembre et en décembre.(7) A la

(1) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 22 ottobre 1635. loc. cit. — *Proposition du Sr de Fels, commissaire de l'empereur.* Lucerne, 7 novembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 260. — *Résolution des députés des cantons catholiques sur la proposition du commissaire impérial.* Lucerne, 7 novembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 269. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 21 novembre et 8 décembre 1635. *Ibid.* f°s 267, 269. — Eidg. Absch. V² 959 *a.*

(2) *Abschied de l'assemblée tenue à Lucerne les 7, 8 et 9 novembre 1635.* Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 262.

(3) *Rosso al Senato.* Bubikon, 3 novembre 1635. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 4 novembre 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 9 novembre 1635 (II^da). loc. cit. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 10 novembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 257. — Eidg. Absch. V² 960 *d* (diète de Lucerne, 7—9 novembre 1635).

(4) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 10 novembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 275.

(5) Eidg. Absch. V² 961 *h.* (Brunnen, 13 novembre.)

(6) *Mémoire envoyé par Méliand en cour, concernant les passages.* Soleure, 18 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 130. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 9 novembre 1635 (II^da). loc. cit. — *Résolution des députés des cantons alliés d'Espagne sur la demande du passage, du 9 novembre 1635.* Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 262. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 14 novembre 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 17 novembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 258. — Eidg. Absch. V² 960 *b.*

(7) *Bern an Zürich.* 30. Oktober/9. November 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 609. — *St-Gallen an Zürich.* 29. Dezember 1635/8. Januar 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. (171. 11. 37.) — Eidg. Absch. V² 963, 966.

vérité, ce fut pour y constater avec découragement leur impuissance à remédier à une situation dont ils n'étaient plus les maîtres.(1) Un coup de main heureux de Rohan sur Bellinzone eût assurément calmé leurs inquiétudes.(2) Mais, à supposer que cette éventualité se réalisât, n'y avait-il pas lieu d'appréhender que les Impériaux ne s'emparassent incontinent de la vallée d'Urseren? Et, dans ce cas, les Suisses n'eussent-ils pas été aussi à plaindre que les Grisons, chez lesquels les conséquences de l'occupation autrichienne de 1629 se faisaient encore si cruellement sentir?(3)

Siège de Hohentwiel par les Impériaux. — La situation s'aggrave dans l'évêché de Bâle. — Impuissance des « Waldstætten » à y remédier. — Imprudences répétées commises par le prélat de Porrentruy. — Inquiétudes dans la Suisse protestante. — Desseins du duc de Longueville à l'égard de Valangin. — Colloredo envahit l'Ajoie. — Sa retraite. — Plans conçus par les ministres de la maison d'Autriche tant dans la région des Alpes, que dans celle du Jura. — Inconséquences de la diplomatie du Louvre en Helvétie et en Rhétie. — Elle mécontente les protestants, sans ramener à elle les catholiques. — Les capucins de Zernetz, protégés de Rohan. — Les Jésuites de Porrentruy expulsés par La Suze. — Attitude des cités évangéliques envers la France. — Incident entre le gouverneur de Colmar et les autorités bâloises. — Défiances que la politique de Richelieu suscite à Genève. — Michel Roset, procureur général, « chargé du paquet du roy », est banni du territoire de la république.

XV. Si, découragés par leurs insuccès répétés aux portes de la Valteline, les Austro-Espagnols paraissaient résolus désormais à recourir à la voie de la négociation pour se faire ouvrir les passages des Alpes suisses et rhétiques, leur action militaire, en revanche, se développait avec une recrudescence de vigueur, tant sur la ligne du Rhin que dans la région du Jura. Leurs canons battaient Hohentwiel, petite forteresse wurtembergeoise située à proximité de Schaffhouse. Aussi l'alarme, très vive dans cette dernière ville, ainsi qu'à Bâle,(4) commençait-elle à gagner Saint-Gall et Coire, et même Zurich, où l'on redoutait que le pont de Rapperswyl ne fût occupé par les Impériaux.(5) Se

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 1° dicembre 1635. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 963 c.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 4 novembre 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — Eidg. Absch. V² 973 a.

(3) „E se pigliassero di quà gli Imperiali qualche posto per sicurezza, si ridurebbero gli stessi Svizzeri nello stato più miserabile dei Grigioni.“ *Scotti a Barberini.* Lucerna, 14 novembre 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(4) *Louis de Champagne, comte de La Suze, à Bâle.* Porrentruy, 12 septembre 1635. St-Arch. Basel. Politisches P 12 (1634—1636).

(5) *Rosso al Senato* Zurigo, 15 dicembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

sentant incapable d'assurer à la longue la défense de la place assiégée,(1) le duc Eberhard avait offert aux cités évangéliques, qui déjà la ravitaillaient, de la leur remettre en dépôt.(2) Devant le refus de celles-ci, il agitait de s'adresser au roi Très-Chrétien.(3) Mais, encore que les pourparlers engagés à cette fin entre Stuttgart et Paris eussent peu de chance d'aboutir, il n'en avait pas fallu davantage pour éveiller les susceptibilités des Confédérés des deux confessions, hostiles à une expansion trop considérable de la puissance française aux frontières de l'Helvétie.(4)

Aussi bien cette communauté de vues entre catholiques et protestants quant au sort de Hohentwiel semblait tout accidentelle. En fait, elle était loin de régner au regard des événements qui, en ce même temps, se déroulaient à l'autre extrémité des Ligues. On a dit ailleurs les calamités que l'attitude nettement austrophile du prince-évêque de Bâle avait, depuis deux ans, déchaîné sur ses sujets; les représailles exercées par les Suédois dans l'Ajoie, les Franches-Montagnes et la vallée de la Birse;(5) les instantes démarches tentées auprès de Louis XIII par les cantons de l'ancienne croyance en faveur de leur allié de Porrentruy; l'intervention efficace des armes du Louvre dans cette contrée en dépit des protestations de Ferdinand II(6); la continuation des intrigues du prélat avec les Impériaux et les mesures arrêtées à Paris afin d'y mettre un terme. Dès lors, la situation avait empiré de jour en jour dans l'évêché, que les soldats du roi Très-Chrétien et ceux de l'empereur ravageaient et pillaient à l'envi.(7) Ce n'était pas certes que les «Waldstætten» ne cherchassent à secourir leurs coreligionnaires jurassiens. Mais que pouvaient-ils contre la force des choses qui portait les belligérants à lever dans le pays des contributions, même excessives, pour assurer leur subsistance?(8) Aux doléances des députés de la diète de Lucerne, qui l'étaient venus trouver à Montbéliard, le marquis de Bourbonne, gouverneur de cette ville, n'avait-il pas répondu que son maître «ne se souciait pas des petits cantons»?(9)

La défiance qu'inspirait aux ministres français l'adhésion plus ou moins manifeste de l'évêque à la Ligue catholique allemande n'était que trop justifiée.

(1) *Välmente tanckar om dedh Tyska kriegedh* (1635). ap. Oxenstierna's Skrifter. VIII. 279.

(2) Eidg. Absch. V² 966 *a* (Aarau, 19 décembre 1635), 983 (Neftenbach, 21 avril 1636).

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 giugno 1636. Frari. Svizzeri. XXXII.

(4) Eidg. Absch. V² 987 *e.* — Gonzenbach. op. cit. I. 37.

(5) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 9 et 10 août 1635. Bibl Arsenal. mss. *4540* fos 212. 215.

(6) *Relation und Erzehlung wass der catholischen orthen und lobl. Aydtgnosschaft Ehrengesandten, alss namblich von Lucern Johann Leopold Feer und Ludwig Pfeiffer, von Sollothurn aber Johann Jakob von Staal und Johann Jakob Stockher, bey Herren Bischoven zuo Basell Fürstl. Gn. wegen besorgender Schwedischer Macht und Einfahls in das Stifft Basel zu underschiedlichen Mahlen gehandlet und verrichtet.* August 1635. Eidg. Absch. V² 953. 7. Anmerkung. — *Relation des dommages occasionnés dans le bailliage de Birseck par les Suédois et le margrave de Bade.* 26 novembre 1635. Arch. Bourgeoisie Porrentruy *B*¹ n° 28.

(7) *Rosso al Senato.* Fahr, 18/21 marzo 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *L'empereur aux cantons suisses.* Vienne, 18 mai 1635. Arch. Bourgeoisie Porrentruy *B*¹ n° 28.

(8) *Le roi aux VII cantons catholiques.* 25 avril 1635. Arch. Bourgeoisie Porrentruy *B*¹ n° 28. — *Louis de Champagne, comte de La Suze, à l'évêque de Bâle.* Montbéliard, 3 août 1635. *Ibid. B* n° 26.

(9) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 17 aprile 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

Rohan n'eut pas plutôt exécuté sa marche hardie de Bâle vers la Rhétie que le duc de Lorraine, débouchant à l'improviste du Sundgau, s'empara de Porrentruy et mit le siège devant Montbéliard.[1] Le chapitre et son chef avaient applaudi au succès des Impériaux. Aussi quand, le 16 juin, Caumont La Force réussit à refouler ceux-ci hors des terres de l'Ajoie,[2] le prélat se plaignit-il en vain du redoublement des mesures de rigueur dont ses ouailles et lui se virent incontinent l'objet de la part du vainqueur.[3]

Contraints d'évacuer l'évêché, les Autrichiens ne renonçaient pas néanmoins à accomplir leurs desseins dans la région du Jura. Mais l'incertitude la plus complète régnait aux Ligues quant à l'importance et à l'étendue de ces plans. Le nouveau gouverneur de Montbéliard, La Suze, inclinait à penser que l'orage se déchaînerait sur Bâle.[4] Ce qui le confirmait dans cette supposition, c'étaient les incessantes récriminations adressées par le commandant de Brisach aux magistrats de ce canton.[5] Depuis peu, en effet, ceux-ci veillaient à ce que leurs administrés s'abstinssent de faciliter le ravitaillement des garnisons impériales en Alsace et évitassent par suite de fournir à Méliand le prétexte de réclamer, lui aussi, en faveur des troupes de son maître la concession d'avantages matériels incompatibles avec l'observation d'une stricte neutralité.[6] A Zurich, en revanche, l'on paraissait redouter une violation de la frontière argovienne, plus grave certes que celle dont les Autrichiens s'apprêtaient à assumer la responsabilité du côté de Klingnau.[7] Sur les rives de l'Aar, l'attention des autorités se portait de façon très particulière vers Neuchâtel.[8] Aussi bien, dans une missive datée de Luxeuil le 8 septembre, le duc de Lorraine, agissant au nom de l'empereur, avisait les Conseils de Berne de son intention de rétablir à bref délai la maison d'Aarberg dans la souveraineté de Valangin, usurpée selon lui par les Longueville.[9] Ce fut assez pour raviver les alarmes dans la Suisse occidentale. Jean-Louis d'Erlach de Castelen se vit appelé, en qualité de lieutenant général, au commandement suprême des troupes de son canton.[10] Les Neuchâtelois invoquèrent l'assistance de leurs combourgeois d'Helvétie et arrêtèrent, de concert avec ceux-ci, les moyens les

(1) *Méliand à Bellièvre.* Soleure, 20 avril 1635. Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f° 24. — Duvernoy. Ephémérides de Montbéliard. (Besançon, 1832.) p. 140.

(2) *Le duc de Lorraine à Soleure.* Brisach, 4 juin 1635. St-Arch. Solothurn. Frankr. XXIV. — *Caumont La Force à Richelieu.* Camp devant Porrentruy, 10 juin 1635. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 26. — Vautrey. Histoire de Porrentruy. I. 409.

(3) *Le comte de La Suze à l'évêque de Bâle.* Montbéliard, 3 août 1635. loc. cit. — *Le cardinal de Lyon à Chavigny.* Rome, 17 juillet 1636. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. *282* f° 161vo.

(4) *Louis de Champagne, comte de La Suze, à Bâle.* Porrentruy, 12 septembre 1635. St-Arch. Basel. Politisches *P* 12. Dreissigjähr. Krieg. (1634—1636.)

(5) *Reinach à Bâle.* Brisach, 19 juillet 1635. St-Arch. Basel. Politisches *Q* 16 (II). p. 14.

(6) Eidg. Absch. V² 986 *a* (Aarau, 6 juin 1636).

(7) *Bâle à Wettstein.* 27 octobre/6 novembre 1635. St-Arch. Basel. Politisches *Q* 16 (II). p. 21

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 maggio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(9) *Le duc de Lorraine à Berne.* Luxeuil, 8 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 236. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 23 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 225

(10) Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach. (Yverdon, 1784.) I. 27

plus propres à écarter le danger dont ils étaient menacés.(1) Le roi Très-Chrétien, de son côté, prit en mains les intérêts de son cousin, mais «avec précautions», par crainte des susceptibilités bernoises sans cesse en éveil depuis la malheureuse intervention de Méry de Vic et de Miron dans les affaires du «comté» en 1618.(2)

Vers les derniers jours de novembre, alors que les inquiétudes commençaient seulement à se calmer, un gros parti d'Impériaux, aux ordres de Colloredo, envahit à nouveau l'Ajoie.(3) Dès le 12 décembre, il investit Porrentruy,(4) donna, le 18, un assaut infructueux à la ville et au château, puis chercha à les réduire tous deux par la famine.(5) Mais, incapable bientôt de pourvoir à sa propre subsistance dans l'évêché, où la misère se faisait extrême,(6) ni de contraindre Bâle et Berne à lui fournir des vivres,(7) où de forcer l'entrée du pays de Montbéliard,(8) il ne tarda pas à se résoudre à la retraite,(9) non sans avoir esquissé auparavant un mouvement offensif vers les montagnes neuchâteloises,(10) que leurs habitants, secourus par des contingents du plus puissant des cantons évangéliques, réussirent à grand'peine à mettre à l'abri d'une surprise.(11)

Malgré les malentendus répétés qui avaient entraîné le désastre des armes austro-espagnoles dans la vallée de l'Adda, il existait en somme entre l'Escurial et la cour de Vienne une communauté de plans et de moyens d'action très suffisante pour rendre formidables aux *Stati liberi* de la région des Alpes les préparatifs à la fois diplomatiques et militaires faits par la maison de Habsbourg en vue de prendre pied simultanément dans les deux Rhéties, dans la Suisse primitive, à Porrentruy et jusque dans les Franches-Montagnes. Aussi bien les desseins poursuivis par Ferdinand II et Philippe IV n'étaient un secret pour personne. L'offensive y occupait tout autant, sinon plus de place que la défensive. Le séquestre de la Valteline, des Engadines, de Coire et du Luziensteig eût restitué à l'empereur les avantages exceptionnels que lui avait procuré naguère

(1) *Avis donné par Mrs de Berne de l'intention du duc de Lorraine de rétablir la seigneurie de Valangin au prétendu comte d'Arberg.* Arch. d'Etat Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat. 1632 à 1638. p. 158. (Séance du 7 septembre 1635.) — *Méliand à Bouthillier.* Soleure. 23 septembre 1635. loc. cit.

(2) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 3 novembre et 22 décembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 225, 276.

(3) *Nouvelles de Soleure.* 13 décembre 1635. ap. Gazette de France, année 1636. p. 8. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 22 décembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 276.

(4) *Les habitants de Porrentruy à La Suze.* 12 janvier 1636. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 29.

(5) *Nouvelles de Soleure.* 31 décembre 1635. Gazette de France, année 1636. p. 27.

(6) *Wignacourt et Cadaniel à La Suze.* Porrentruy, 12 janvier 1636. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 28.

(7) *Nouvelles de Soleure.* 13 décembre 1635. loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 3 febbraio 1636. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — Gonzenbach. op. cit. I. 35.

(8) *Nouvelles de Montbéliard.* 28 janvier 1636. Gazette de France, année 1636. p. 103.

(9) *Nouvelles de Montbéliard.* 29 mars 1636. ap. Gazette de France, année 1636. p. 221.

(10) *La Suze à Bouthillier.* Montbéliard, 22 janvier 1636. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 207.

(11) „Neuchâtel ha avisato li cantoni d'invigilare alla sua diffesa, essendole le armate imperiali assai vicine.“ *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 4 gennaio 1636. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 5 janvier 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 1. — *Séances du Conseil d'Etat à Neuchâtel.* 7 septembre 1635, 20 janvier et 9 février 1636. Arch. d'Etat Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat, 1632—1638. p. 198, 203vo. — *Rossò al Senato.* Zurigo, 26 gennaio 1636. Frari. Svizzeri. XXXI.

le coup de main accompli par Mérode sur les passages grisons. La surprise d'Urseren aurait eu, entre autres résultats, celui de faciliter aux Espagnols le complet asservissement des quelques Etats italiens demeurés fidèles à la cause du Louvre. La conquête de l'Ajoie, des Franches-Montagnes et de la seigneurie de Valangin eût permis à la coalition anti-française d'élever une nouvelle barrière entre les Ligues et la Bourgogne, de tenir cette dernière province sous la continuelle menace d'une invasion venant de l'est, d'exécuter en un mot dès 1635, malgré l'opposition certaine des Suisses, le projet, réalisé en 1707, d'attribuer à un prince allemand tout ou partie de l'héritage des Longueville.(1)

L'attitude des chefs de la maison d'Autriche à l'égard du Corps helvétique était conforme à la ligne de conduite générale dont ceux-ci s'efforçaient de ne point dévier. Hostiles aux cités évangéliques, ils favorisaient en revanche les cantons forestiers, lesquels, quoique réprouvant certaines de leurs exigences, continuaient à voir en eux les soutiens attitrés des Etats de l'ancienne croyance. En présence d'une situation aussi nettement tranchée, il semblait que le rôle à jouer par la diplomatie du Louvre fût tracé d'avance. On devait, dès lors, s'attendre à ce qu'elle embrassât les intérêts des protestants et s'attachât à ramener dans son giron les dissidents du camp adverse. C'eût été, à la vérité, compter sans les inconséquences de la politique de Richelieu et sans des imprudences manifestes qui ne paraissaient commises à autre fin que d'aliéner au roi Très-Chrétien les sympathies des Confédérés des deux confessions.

Ce n'était pas assurément en Rhétie que les défenseurs de la cause française pouvaient espérer accroître le nombre de ses adhérents. Si la protection accordée par Rohan à la mission des capucins d'Engadine et à l'actif prosélytisme de ses membres n'avait pas réussi à triompher des préventions nourries contre lui par les catholiques, elle achevait certes de le discréditer auprès des protestants qu'exaspéraient en outre les lenteurs apportées à la restitution de la Valteline aux Trois Ligues. Dans la Suisse primitive, le renouvellement de l'alliance milanaise menaçait, à lui seul, de rendre illusoires les efforts de Méliand et de son collègue piémontais en vue de constituer un puissant parti anti-autrichien à Lucerne, à Schwytz et à Altorf. Des avis venus du Jura, dans les premiers jours de janvier 1636, devaient mettre le comble à l'irritation des « Waldstætten » contre leur allié français.(2) Tandis, en effet, que, par faiblesse, le huguenot Rohan ménageait des ordres religieux dont la dépendance à l'égard de la cour d'Innsbruck était chose notoire,(3) le huguenot La Suze à Montbéliard, et ses lieutenants dans l'Ajoie, Wignacourt et Cadaniel, prenaient la résolution de ne

(1) „Ho poi ricavato, da chi penetra più al di dentro nelli affari de Precipi, che la vendita di Neufchatel non sarebbe dalli cantoni suoi aderenti tolerata in un principe supremo.“ *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna. 22 maggio 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 20 gennaio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 8 février 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 17.

(3) *Oberst Schmid an Zürich.* Schuls, 5./15. September 1635. St-Arch Zürich. Graubünden. XIV.

pas tolérer davantage les intrigues nouées par les Impériaux avec le prélat de Bâle, réfugié entre-temps à Birseck.(1) Les aveux recueillis de la bouche d'un espion du duc de Lorraine(2) ne laissaient d'ailleurs subsister aucun doute quant à la duplicité de l'évêque et à celle de la plupart des membres de son clergé.(3) Les Jésuites, très particulièrement, entretenaient avec Colloredo des relations suspectes.(4) Cette déloyauté manifeste leur valut d'être expulsés de Porrentruy le jour où le commandant de la place se décida à en faire sortir les bouches inutiles.(5) Le châtelain de Delémont, leur complice, s'en tira à moins bon compte. Il fut arrêté et incarcéré.(6) Ces diverses mesures paraissaient certes justifiées. Néanmoins, il était impossible qu'elles ne soulevassent pas à nouveau contre le Louvre l'animadversion des «Waldstætten»(7) et que ceux-ci ne réprouvassent pas le traitement infligé aux Pères missionnaires de l'Ajoie, alors surtout que les capucins de Zernetz pouvaient, sans être inquiétés, continuer à défendre assez ouvertement les intérêts de l'Autriche sous l'égide bienveillante de l'ancien chef des huguenots du Languedoc.(8)

D'entre les quatre cités évangéliques, prises isolément, il n'y avait guère en somme que Zurich et Schaffhouse, où Rohan conservait de précieuses amitiés, qui inclinassent à donner pleine satisfaction aux aspirations françaises. En dépit des démarches pressantes accomplies par Méliand auprès de ses Conseils, Berne demeurait dans l'expectative et renouait avec les sujets du duc de Longueville des négociations bien propres à éveiller les alarmes de ce prince.(9) A Bâle, d'autre part, un incident, futile en apparence, survenu depuis peu dans la Haute-Alsace, déchaînait contre le Louvre de très violentes récriminations. En présence du résultat insuffisant «de leurs dernières vendanges», les autorités de ce canton s'étaient vues contraintes de procéder à d'importants achats de vin au delà de Mulhouse.(10) Bien que la personne chargée d'en prendre livraison eût été munie de lettres d'introduction à l'adresse du Sr de Manicamp, gouverneur de Colmar, celui-ci n'en tint aucun compte, s'appropria les cent quinze chevaux du convoi et refusa de les restituer, sous le prétexte

(1) *Nouvelles de Bâle.* 26 décembre 1635. Gazette de France, année 1636. p. 24.

(2) *Information touchant l'intelligence du duc Charles avec quelques habitants de Porrentruy par le moyen du Sr de Malmort.* 16 janvier 1636. Aff. Etr. Evêché de Bâle. I. 30. — *Déposition de Malmort, espion prisonnier à Porrentruy.* Porrentruy, 18 janvier 1636. Aff. Etr. Evêché de Bâle. I. 33.

(3) *La Suze à Bouthillier.* Montbéliard, 22 janvier 1636. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 202.

(4) „Ledit espion (Malmort) nous ayant manifestement fait voir une trahison très dangereuse, je me suis trouvé obligé de faire sortir tous les Jésuites de la dite ville de Porrentruy.“ *La Suze à Richelieu.* Montbéliard, 22 janvier 1636. Aff. Etr. Lorraine. XXVIII. 367.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 16 gennaio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *La Suze à Bouthillier.* Montbéliard, 22 janvier 1636. loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 3 febbraio 1636. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(6) „C'est luy qui a fabriqué l'entreprise de Porrentruy.“ *La Suze à Richelieu.* Montbéliard, 4 avril 1636. Aff. Etr. Lorraine. XXVIII. 371. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 25 juillet 1636. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(7) *Méliand à Lucerne.* Soleure, 22 janvier 1636. St-Arch. Luzern. Graubünden.

(8) *Extraits de lettres et propositions de Méliand.* 1636. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 89.

(9) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 16 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 50.

(10) *Bâle au roi.* 19 décembre 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 47.

que les marchands bâlois, non contents d'avoir facilité naguère le ravitaillement de Brisach, continuaient à approvisionner de céréales les quartiers des Impériaux.[1] A dire vrai, cette défaite semblait quelque peu spécieuse. Le traité franco-suisse renouvelé en 1602 reconnaissait l'existence de l'*Union héréditaire*. Or, aux termes de cet accord, les Confédérés étaient autorisés à trafiquer en tout temps dans les provinces autrichiennes de la rive gauche du Rhin.[2] De plus, il s'agissait en l'espèce d'une saisie exercée non sur les biens d'un particulier, mais sur ceux d'un Etat allié de la couronne. A ce seul point de vue, certes, il était de l'intérêt de cette dernière d'aplanir un différend que ses représentants n'eussent jamais dû soulever. Méliand, de Soleure; La Suze, de Montbéliard insistèrent à cette fin et appuyèrent les revendications des cantons.[3] De guerre lasse, Louis XIII céda, mais n'apporta aucun empressement à réparer l'erreur de son lieutenant.[4] Par suite, durant plusieurs mois, les magistrats de Bâle gardèrent rancune au Louvre de ce que celui-ci eût si mal reconnu le service éminent qu'ils lui avaient rendu lors des préparatifs du passage des troupes de Rohan d'Alsace en Rhétie.[5]

Combattue dans la plupart des Etats catholiques d'Helvétie, puisque aussi bien Soleure seul lui demeurait soumise, l'influence française cessait même de s'imposer à la majorité du Corps protestant. En baisse aux Ligues Grises, discutée à Berne et à Bâle, elle se heurtait à Genève à de violentes contradictions. Le souvenir subsistait encore, sur les rives de l'Arve, des heures d'angoisse vécues en 1631 et en 1632, lors de l'arrestation de Du Clausel et des négociations clandestines poursuivies entre les cours de Paris et de Turin au sujet des modifications territoriales projetées dans la région du Léman. Tout concourait d'ailleurs à entretenir, voire à augmenter les défiances des «Syndics et Conseils» à l'égard des ministres du roi Très-Chrétien: la gravité d'incidents de frontière devenus presque quotidiens;[6] la protection manifeste accordée par Louis XIII à l'évêque d'Annecy, aux membres de son chapitre, ainsi qu'aux divers ordres religieux;[7] l'évocation au parlement de Dijon des procès qui en résultaient;[8] la contestation des privilèges dont jouissaient jadis

(1) ***Bâle au roi.*** 19 décembre 1635 loc. cit. — ***Méliand à Bouthillier*** Soleure, 5 et 19 janvier 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°s 1, 6. — ***Nouvelles de Bâle.*** 14 février 1636. Gazette de France. année 1636, p. 128.

(2) ***Méliand à Bouthillier.*** Soleure, 19 janvier 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 6.

(3) ***Méliand à Bouthillier.*** Soleure, 19 janvier 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 6. — Eidg. Absch. V² 967 *e*.

(4) ***Méliand à Chavigny.*** Soleure, 21 mars et 8 novembre 1636. loc. cit. f°s 31, 143.

(5) ***Les cantons au roi.*** Zurich, 14 décembre 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 41. — ***Bâle au roi.*** 19 décembre 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 47. — Eidg. Absch. V² 967 *e*.

(6) ***Méliand à Chavigny.*** Soleure, 28 mars et 11 avril 1636. Bibl. Arsenal mss. *4540* f°s 33, 36

(7) ***Le roi à Genève.*** Paris, 8 février 1635. Arch. Genève. Portef. histor. 2965.

(8) ***Arrest d'évocation au Conseil privé du roy sur la moleste faitte à ceux de Genève des biens ecclésiastiques*** (par le parlement de Dijon). Senlis, 5 mars 1635. Bibl. Nat. f. fr. *3738* f° 81. — ***Ordonnance royale relative à la dixme de Pregny, acquise par François Lullin, bourgeois de Genève.*** Paris, 12 avril 1637. Aff. Etr. Genève. II. 398.

les Genevois établis dans la région de Thoiry, de Moëns et de Versoix et la prétention du gouvernement royal de les enrôler dans ses armées;[1] les entraves, enfin, apportées sous les prétextes les moins plausibles à la liberté du commerce dans les anciennes provinces sujettes de la maison de Savoie.[2]

Au point où étaient les choses, le plus léger malentendu pouvait avoir des conséquences funestes. La saisie «sur le lac», par les soins du bailli de Gex, de marchandises de contrebande suffit à déchaîner contre le Louvre les passions populaires au pied du Salève.[3] La dénonciation des fraudeurs était l'œuvre de Michel Roset, lequel, à sa qualité de procureur général, joignait, depuis treize ans environ, celle de «chargé du paquet du roy».[4] L'incompatibilité de ces fonctions devait tôt ou tard exposer à de cruels désagréments celui qui s'efforçait d'ailleurs, sans y parvenir toujours, de les remplir au mieux des intérêts de ses compatriotes. Déjà, lors de la mission de Morintru à Genève, en avril 1631, il avait encouru le blâme de la plupart de ces derniers en assistant l'envoyé français dans ses démarches en vue de procurer le maintien de l'arrestation de Du Clausel. Mais, entre-temps, lui-même et son fils, que, malgré ses dénégations,[5] il «éduquait comme un Français naturel»,[6] avaient rendu de si réels services à la république, que les griefs soulevés «par son procédé» s'étaient assoupis.[7] Ils se réveillèrent brusquement ensuite de l'incident auquel il vient d'être fait allusion. Acharnés à sa perte, ses ennemis obtinrent contre lui, le 14 octobre 1635, un jugement qui le privait d'une partie de ses biens et le contraignit à se réfugier sur les terres de l'obéissance du roi, d'où il invoqua tout aussitôt le bienveillant appui de ce dernier.[8]

Telle se présentait, dans ses grandes lignes, la situation tant en Rhétie qu'en Suisse, lorsque Rohan, de Coire, et Méliand, de Soleure, crurent devoir une fois encore attirer l'attention très sérieuse de Louis XIII et de ses ministres sur les dangers auxquels l'esprit d'indécision qui régnait à Paris exposait les intérêts français dans la région des Alpes et dans celle du Jura.

(1) ***The State of Geneva to Ol. Fleming.*** 10/20 april 1636. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 5 (1635–1637). — „On continue à molester nos subjects de Chapitre et de Saint-Victor au sujet de l'enrollement pour les faire aller à la guerre.“ *Genève à Berne.* 15 mai 1636. St-Arch. Bern. Genffbuch. VI. 131.

(2) Arch. Genève. Portef. histor. *2988* (8 et 19 avril 1636). — ***Méliand à Bouthillier.*** Soleure, 10 mai 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 49. – Eidg. Absch. V[1] 981 *h*.

(3) ***Roset aux ministres Prevost, Diodati et Tronchin.*** Cessy, 5 avril; Sécheron, 1er juillet 1636. Arch. Genève. Portef. histor. *2987*.

(4) ***Roset à Miron.*** Genève, 5 janvier 1627. Aff. Etr. Genève. II. 208. — ***Roset à Bouthillier.*** Collex, 1er janvier 1636. Aff. Etr. Genève. II. 309.

(5) Grenus. Fragments biographiques et historiques, etc. (Genève, 1815.) p. 135. (16/26 mars 1635.)

(6) ***Roset à Richelieu.*** Genève, 6 avril 1634. Aff. Etr. Genève. II. 294.

(7) ***Genève au Garde des Sceaux.*** 12 avril 1634. Bibl. Institut. Coll. Godefroy. CCLXXI f° 112. — *Roset à Mrs les ministres Prevost, Diodati et Tronchin.* Cessy, 5 avril; Sécheron, 1er juillet 1636. Arch. Genève. Portef. histor. *2987*.

(8) ***Roset à Bouthillier.*** Collex, 1er janvier 1636. Aff. Etr. Genève. II. 309; *à Richelieu*, même date. *Ibid.* II. 313. — *Mémoire des entreprises de ceux de Genève* (1640). Aff. Etr. Genève. II. suppt 92.

Secours réclamés du Louvre par le chef de l'armée de Valteline. — Missions de La Houdinière et de Lasnier à Genève et à Morbegno. — Leur résultat. — Illusions du roi et de Richelieu quant à la situation vraie tant en Helvétie qu'en Rhétie. — Négociations de Casati avec les cantons forestiers. — Elles sont favorisées par le voisinage de forces impériales. — Mesures proposées en vue d'entraver le passage des régiments acheminés de Souabe vers la Haute-Italie. — Desseins formés par Rohan. — Louis XIII lui prescrit d'y renoncer. — Entrée d'importants contingents allemands en Lombardie.

XVI. A la veille, comme au lendemain de ses éclatantes victoires dans la Rhétie d'Outre-Monts, Rohan, on l'a dit, avait fait représenter au roi et à Richelieu, par l'un de ses officiers tout d'abord, le Sr de La Blaquière, puis par son secrétaire Benjamin Prioleau, les privations croissantes imposées à ses troupes, les difficultés presque insurmontables qu'il éprouvait à subvenir à leur entretien et l'impérieuse nécessité d'achever sans retard, tant à Bormio qu'à Tirano, les ouvrages destinés à mettre la vallée de l'Adda à l'abri de nouvelles surprises.(1)

Jusqu'alors, à la vérité, les promesses d'assistance arrachées à la cour par le chef de la petite armée franco-grisonne n'avaient été que très insuffisamment remplies. A cette fois pourtant, le cardinal estima, contrairement à l'avis de Bullion, que l'heure était venue de donner aux forces royales engagées dans les provinces sujettes des Trois Ligues un encouragement manifeste.(2) Coup sur coup, il dépêcha au delà du Jura le Sr de **La Houdinière,** lieutenant de ses gardes,(3) et François **Lasnier,** nommé, dès son retour à Paris,(4) ambassadeur ordinaire à Coire et intendant de justice et police en Valteline à l'instante requête de Rohan.(5) L'un et l'autre prirent leur chemin vers Genève et s'arrêtèrent dans cette ville, celui-là à la fin de décembre 1635, celui-ci au commencement de février 1636.(6) Leur très pressante intervention en faveur de Roset n'eut pas d'ailleurs le résultat qu'ils en attendaient. Louis XIII s'offrait

(1) *Rohan aux surintendants.* Tirano, 20 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 11. — *Contarini al Senato.* Parigi, 7 dicembre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

(2) *Servien à Rohan.* Rueil, 4 décembre; *Bouthillier a Rohan.* 10 décembre 1635. Bibl. Nat. f fr. *5190* fos 75 et 87.

(3) *Le roi à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 10 décembre 1635. Bibl Nat. f. fr. *5190* f° 88. — *Bouthillier à Rohan.* 10 décembre 1635 Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 87.

(4) *Lasnier à Avaux.* Paris, 17 janvier 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 8.

(5) *Contarini al Senato.* Parigi, 11 dicembre 1635; 15 gennaio 1636. Frari. Francia. LXXXVIII. — *Instruction au Sr de La Houdinière, touchant les affaires de la Valteline et du Milanais.* Saint-Germain-en-Laye, 11 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 93.

(6) *La Houdinière à Richelieu.* Genève, 20 décembre 1635. Aff. Etr. Genève. II. 347. — *Lasnier à Chavigny.* Genève, 9 février 1636. („Estant arrivé icy mercredy dernier...") Aff. Etr. Genève. II 318. — Grenus. op. cit. p. 135—136. — J.-A Gautier. Histoire de Genève (éd. 1909). VII. 239.

à prescrire la restitution des marchandises saisies par le bailli de Gex, pourvu que l'incident fût considéré comme clos et que le condamné du 14 octobre rentrât en grâce auprès de ses compatriotes.(1) Les «Syndics et Conseils» demandaient en revanche que l'ancien procureur général renonçât spontanément aux fonctions qu'il tenait de la bienveillance royale.(2)

En fait, étant donné l'état d'esprit qui régnait à Genève, la puissante intercession qu'invoquait l'exilé ne semblait pas de nature à lui ramener les sympathies des membres du gouvernement de la république.(3) Ceux-ci, tout en remerciant La Houdinière de ses ouvertures, l'avaient avisé de l'intention où ils étaient «d'en délibérer avec leur peuple».(4) Devant l'insistance de Lasnier, ils autorisèrent, à la vérité, les deux Roset à regagner leurs demeures (30 janvier).(5) Mais, bien que ces derniers eussent reconnu leur faute et sollicité, par l'entremise des ministres Prevost, Diodati et Tronchin, «l'oubli du passé»,(6) il s'en fallait de beaucoup que l'indignation soulevée contre eux fût près de se calmer. Elle subsistait encore au printemps de l'année suivante, lorsque Rohan, chassé de Coire, se retira momentanément au pied du Salève.(7)

Provoquées par la légitime obstination des magistrats genevois à ne pas abdiquer tout droit de contrôle sur les actes de ceux des leurs qui étaient entrés au service d'une puissance étrangère,(8) les missions successives accomplies dans la région du Léman par La Houdinière et Lasnier ne présentaient en somme qu'un intérêt secondaire. L'un et l'autre avaient hâte de continuer leur route vers les Alpes rhétiques. Le lieutenant aux gardes du cardinal rejoignit Rohan à Morbegno, le 10 janvier 1636.(9) Ses instructions étaient précises et limitées. Il lui suffit d'un mois pour les exécuter.(10) Elles lui prescrivaient en premier lieu de remettre au duc soixante mille livres «pour la construction des forts de la Valteline», de visiter ces derniers en compagnie d'un ingénieur et de voir «ce qu'il y restoit à faire».(11) Elles insistaient, de surcroît, sur la nécessité d'entraver, autant que possible, le passage dans les

(1) *La Houdinière à Richelieu.* Genève, 20 décembre 1635. Aff. Etr. Genève. II. 307.

(2) *Roset à Méliand.* Cessy, 12 février 1636. Aff. Etr. Genève. II. 320. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 14 mars 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 29.

(3) *Roset à Bouthillier.* Collex, 1er janvier 1636. loc. cit.

(4) *Roset à Bouthillier.* Collex, 1er janvier 1636. loc. cit.

(5) *Lasnier à Richelieu.* Genève, 9 février 1636. Aff. Etr. Genève. II. 318. — *Roset à Richelieu.* Cessy, 12 février 1636. loc. cit. — Grenus. op. cit. 136.

(6) *Roset à Mrs les ministres Prevost, Diodati et Tronchin.* Cessy, 5 avril; Sécheron, 1er juillet 1636. Arch. Genève. Portef. histor. *2987*.

(7) *Roset à Méliand.* Sécheron. 22 juillet 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 196.

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 3 maggio 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — Grenus. op. cit. p. 136.

(9) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 5 janvier 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 1. — *La Houdinière à Richelieu.* Camp de Morbegno, 13 janvier 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 8. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 16 gennaio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXXII.

(10) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 18 février 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 26vo.

(11) *Contarini al Senato.* Parigi, 7 dicembre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII. — *Richelieu à Rohan.* Rueil, 11 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 90. — *Instructions du roy au Sr de La Houdinière touchant les fortifications de la Valteline.* Saint-Germain-en-Laye, 11 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 92. — *Instructions au Sr de La Houdinière touchant les affaires de la Valteline et du Milanais*, même date. *Ibid.* f° 93. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 12 gennaio 1636. Frari. Svizzeri. XXXI.

bailliages helvétiques d'Outre-Monts des troupes allemandes acheminées vers la Lombardie. En réalité, l'on comprenait difficilement à Paris, qu'avec de l'argent, Méliand n'eût pas réussi à maintenir Uri dans des dispositions favorables à la cause française et à détacher les autres cantons forestiers des intérêts de l'Espagne.(1) L'on ignorait trop que le ministre de cette puissance à Lucerne avait reçu d'Italie, en temps opportun, une grosse somme de doublons et, qu'au surplus, en consentant à la réservation des articles de Milan de 1587, les négociateurs du «renouvellement» de janvier 1602 s'étaient interdit de récriminer contre les conséquences de la situation ambiguë due à leur manque de perspicacité.(2) Quoiqu'il en soit, l'on estimait au Louvre que, «tout ce qui se traitait avec ces peuples bigarrés d'alliances estant instable», Casati ne parviendrait pas à conserver à la longue les avantages que sa diplomatie lui avait procurés auprès des Confédérés de l'ancienne confession.(3) En d'autres termes, l'on comptait bien dans l'entourage du roi Très-Chrétien que la concession des défilés du Gothard aux Impériaux «n'était pas viande preste»(4) et que, par suite, l'ambassadeur à Soleure aurait le loisir de prendre sa revanche de l'échec subi par ses secrétaires à la «journée» catholique de novembre 1635.(5)

A dire vrai, cette espérance n'était pas absolument chimérique. Le représentant de Philippe IV à Lucerne avait certes obtenu des «Waldstætten» une résolution de principe favorable à sa requête. Mais les conditions de l'admission définitive de celle-ci par la diète demeuraient à régler.(6) Et il n'était pas à croire que les alliés suisses de l'Escurial laissassent échapper l'occasion qui s'offrait à eux d'exiger de lui que les engagements souscrits à leur égard fussent exécutés.(7) Leurs magistrats avaient, en 1628, su mettre à profit l'ouverture de la guerre de la succession de Mantoue pour imposer à la cour de Madrid un très dur sacrifice financier. Ils n'agirent pas autrement en 1635 et, sans revenir sur la promesse accordée en leur nom à Casati, se préoccupèrent des moyens de contraindre ce dernier à remplir la sienne.(8)

Bien que l'ambassadeur d'Espagne considérât son succès comme définitif et ne parût redouter aucune surprise nouvelle de la part de ses adversaires, il lui restait cependant à accomplir un suprême effort en vue de consolider le résultat satisfaisant de ses précédentes démarches. Fidèle observateur d'une tactique dont l'emploi lui avait presque toujours réussi jusqu'alors, il se proposait de diviser les «Waldstætten», à l'effet de les mieux circonvenir. Mais Lucerne et Unterwalden n'entendaient point qu'Uri et Schwytz bénéficiassent

(1) *Mémoire du roi au Sr d'Emery.* 27 décembre 1635. Aff. Etr. Piémont. XXIII. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 24 janvier 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 12.

(2) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 24 janvier 1636. loc. cit.

(3) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 17 février et 21 mars 1636. loc. cit.

(4) *Nouvelles de Saint-Gall.* 6 décembre 1635. Gazette de France, année 1635. p. 730.

(5) *Mémoire du roi au Sr d'Emery.* 27 décembre 1635. loc. cit.

(6) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 30 novembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *4540* f° 269.

(7) Eidg. Absch. V² 969 *a* (Brunnen, 24 décembre 1635).

(8) Eidg. Absch. V² 969 *a*.

à eux seuls des largesses lombardes, sous le prétexte que ces deux Etats gardaient plus particulièrement les avenues du Gothard.(1) Casati ne put s'opposer au départ pour Milan d'une mission suisse composée de représentants de tous les cantons forestiers. En revanche, il obtint du nouveau gouverneur du duché, marquis de Leganès, qu'un envoyé spécial, Pio Visconti, lui fût adjoint durant quelques semaines afin de l'assister dans ses négociations.(2) Ce devait être suffisant au reste pour précipiter la conclusion de ces dernières.

Satisfaits à la fois du très appréciable supplément d'avantages matériels concédé à leurs députés par le successeur d'Albornoz(3) et de l'importance des sommes mises en distribution dans leurs vallées par les agents de l'Escurial, les «Waldstætten» inclinaient plus que jamais à embrasser avec ardeur les intérêts de l'Espagne.(4) Dès le 16 janvier, les autorités d'Altorf, circonvenues par Casati et Visconti, annulaient la lettre réversale que Méliand avait réussi à leur arracher peu de temps auparavant.(5) Néanmoins, ni l'ambassadeur français, ni son collègue piémontais ne s'avouaient vaincus.(6) Le premier. représenté par l'un de ses secrétaires à Lucerne,(7) où l'on eût préféré certes qu'il se rendît en personne,(8) continuait à insister auprès des cités évangéliques afin que celles-ci s'opposassent par tous les moyens en leur pouvoir au passage des troupes allemandes, à Rapperswyl d'abord, parce qu'il constituait une menace permanente à leur adresse,(9) puis dans les bailliages transalpins cédés jadis par un roi Très-Chrétien aux douze cantons.(10) Mais aussi bien ses démarches devaient demeurer vaines. Si grande était la terreur inspirée aux protestants, comme aux catholiques suisses, par le voisinage des armes impériales,(11) que ceux-là commençaient à regretter d'avoir favorisé l'entrée de Rohan en Valteline et qu'ils n'eussent pas hésité à rappeler leurs enseignes du service français plutôt que de participer à une entreprise capable d'attirer sur eux des représailles autrichiennes.(12)

La descente en Italie des régiments destinés à assurer la défense de la Lombardie paraissait désormais impossible à entraver, par les voies pacifiques

(1) Eidg. Absch. V² 969 *b* (Brunnen, 24 décembre 1635); 971—972 *a* (Lucerne, 4 janvier 1636).

(2) *Méliand à Bouthillier; à Chavigny.* Soleure, 8 décembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 269, 270.

(3) Eidg. Absch. V² 970 *a* (Brunnen, 27 décembre 1635).

(4) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 14 décembre 1635 et 5 janvier 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540*¹ f° 273 et *4540*² f° 1.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 16 gennaio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXXII. — Eidg. Absch. V² 970 *a*. — *cf.* p. 84.

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 1 gennaio 1636. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(7) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 16 dicembre 1635. loc. cit.

(8) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 2 marzo 1636. loc. cit.

(9) *Méliand aux députés du Corps évangélique à Aarau; à Zurich.* Soleure, 18 décembre 1635 et 8 janvier 1636. St-Arch. Zürich. Frankreich *A* 225⁸, nos 168, 171, 172.

(10) Eidg. Absch. V² 963 *c* (Aarau, 19/20 novembre 1635).

(11) *Sankt-Gallen an Zürich.* 27. November/7. December 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Appenzell Ausser Rhoden an Zürich.* 26. December 1635/5. Januar 1636. *Ibid.* — Eidg. Absch. V² 964 *h.*

(12) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 14 décembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 275.

du moins.[1] Restait le recours à la force. Victor-Amédée projetait, à la vérité, un coup de main sur Arona, Angera et d'autres localités de la région du lac Majeur, de manière à intercepter les communications entre Milan et les bailliages helvétiques d'Outre-Monts.[2] Mais cette opération militaire exigeait, dans une certaine mesure, l'assentiment préalable des « Waldstætten » ; et ceux-ci, sondés par Méliand, s'y montraient nettement contraires.[3] Rohan, de son côté, loin d'abandonner le dessein d'une diversion vers le Monticello,[4] songeait à s'emparer de Bellinzone, que ses soldats, munis de fers à crampons à leurs chaussures, eussent atteint de Chiavenna, par le Splügen, Hinterrhein, le Saint-Bernardin et Roveredo.[5] L'amoncellement des neiges empêcha seul l'exécution de cette marche hardie.[6] Néanmoins l'alerte avait été vive dans la Suisse primitive, et Casati s'était porté en personne à Altorf.[7] Par suite, les magistrats des cantons forestiers jugèrent prudent de modérer l'ardeur des pensionnaires de l'Espagne dans la région du Gothard. Ils s'attachèrent à rassurer les Grisons, déconseillèrent à Serbelloni de fortifier certains points de la route conduisant de Daro et de Ravecchia à Gravedona,[8] puis s'opposèrent à ce que les Allemands traversassent en armes le sol helvétique[9] et à ce que, au lieu de prendre leur chemin vers Varese, ils débouchassent sur la rive occidentale du Lario par le Val Morobbia et le col de San-Jorio.[10]

Mieux valait au reste que Rohan eût échoué dans sa tentative d'enlever les châteaux de Bellinzone. L'on ne craignait rien tant à Paris qu'une rupture avec les « Waldstætten ».[11] Maîtres d'Andermatt et d'Airolo, ceux-ci l'étaient aussi de Lachen, l'une des étapes des recrues journellement dirigées de la frontière du Jura vers celle de Sargans. Or, si les autorités des petits cantons exigeaient de l'Espagne le versement de sommes considérables avant d'ouvrir à cette puissance la grande voie militaire aboutissant à Chiasso, en revanche elles toléraient le passage sur les terres de Schwytz des renforts destinés à l'armée royale en Valteline.[12] A l'entrée de cette dernière dans la Riviera,

(1) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 14 novembre 1635. loc. cit. — *Nouvelles de Lugano.* 15 décembre 1635. Frari. Milano. LXXIX. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 14 mars 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 29. — Eidg. Absch. V² 966—967 *b* (Aarau, 19 décembre 1635).

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 12 gennaio 1636. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 20 febbraio 1636. loc. cit.

(3) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 5 janvier 1636. loc. cit.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 9 novembre 1635. Arch. Torino. Svizz. Lett. min. IX.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 3 febbraio 1636. loc. cit.

(6) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 20 gennaio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 3 febbraio 1636. loc. cit.

(7) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 9 gennaio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 3 febbraio 1636. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 973 *a* (Altorf. 14/15 janvier 1636).

(8) Eidg. Absch. V² 973 *a, b.*

(9) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 14 décembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 273. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 9 gennaio 1636. loc. cit.

(10) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 9 gennaio 1636. loc. cit.

(11) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 27 gennaio 1636. Arch. Vaticano Nunz. Svizz. XXXII.

(12) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 14 et 21 mars 1636. Bibl. Arsenal mss. *4540* f°s 29, 31.

ils eussent sans doute répondu en interceptant, sur un point au moins, la route de Zurich à Coire, à supposer que les Impériaux, dont un coup de main sur Urseren était toujours à redouter, leur en laissassent le loisir.(1) Pour ces diverses raisons, Rohan reçut de la cour l'ordre formel de renoncer à un dessein dont l'exécution eût cependant consolidé de la façon la plus heureuse les avantages remportés par lui dans la région du Haut-Adda.(2)

Au surplus, il était temps que les régiments autrichiens massés depuis deux mois à la frontière des Ligues prissent le chemin de la Péninsule.(3) Après avoir épuisé les ressources des districts de la Souabe limitrophes du Rhin,(4) ils menaçaient de ruiner les sujets de l'abbé de Saint-Gall.(5) Casati et son collègue avaient fait verser aux cantons alliés de leur maître le montant de deux pensions, ainsi que quatre-vingt mille ducatons.(6) D'autre part, le comte Antonio Biglia s'était rendu à Lucerne en vue d'y régler les modalités du passage projeté.(7) Du 10 janvier au 2 février, plusieurs milliers d'Allemands,(8) traversant le lac de Constance à Rorschach, gagnèrent Rapperswyl et, de là, pénétrèrent dans la Lévantine par la voie du Gothard, afin de garantir, le cas échéant, la Lombardie contre une invasion venant du Piémont.(9) A la vérité, beaucoup d'entre ceux-ci désertèrent en cours de route et ne tardèrent pas à s'enrôler dans l'armée de Rohan.(10)

Tel qu'il subsistait cependant, le succès remporté par l'ambassadeur de Philippe IV aux Ligues était assez éclatant pour que les Espagnols eussent le droit de s'en enorgueillir et de ne pas regretter les sacrifices qu'il leur avait coûté. Momentanément, tout au moins, le « va-et-vient » des forces autrichiennes sur les deux versants des Alpes suisses paraissait assuré. Le service naguère rendu à la cause impériale par le Cardinal-Infant dans les plaines de Nördlingen était amplement récompensé. Dix mille Allemands allaient coopérer désormais à la défense de Milan. Peu à peu la face des choses changeait dans la Haute-Italie.

---

(1) Eidg. Absch. V² 966—967 *b*.

(2) *Scotti a Barberini*. Lucerna, 27 gennaio 1636. loc. cit.

(3) *Méliand à Mollondin*. Soleure, 30 janvier 1636. Arch. Mollondin, à Soleure. — *Méliand à Servien*. Soleure, 17 février 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540²* f° 21v°.

(4) *Scotti a Barberini*. Lucerna, 14 novembre 1635. loc. cit.

(5) *Rosso al Senato*. Zurigo, 15 dicembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *cf.* Mercure françois. XXI. 147.

(6) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 5 janvier 1636. loc. cit.

(7) *Rosso al Senato*. Zurigo, 8 dicembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Nouvelles de Lucerne*. 15 décembre 1635. Frari. Milano. LXXIX.

(8) „povera gente, rivestita delle spoglie de paesani.“ *Della Manta al duca di Savoia*. Lucerna, 3 febbraio 1636. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(9) *Nouvelles de Bâle*. 20 décembre 1635. Gazette de France, année 1635. p. 24. — *Della Manta al duca di Savoia*. Lucerna, 4 gennaio e 28 febbraio 1636. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 5 et 19 janvier 1636. loc. cit. — *Memorandum from St Gall*. 12/22 january 1636. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 4 (1635—1636).

(10) *Memorandum from Zurich*. 7/17 january 1636. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. n° 4 (1635-1636).

Desseins agressifs de Rohan à l'endroit du Milanais. — Echanges de vues à ce sujet entre Victor-Amédée, Créqui et lui. — Hésitations de Louis XIII. — Elles prennent fin. — Mission de La Houdinière à Sondrio. — Objet de la diversion franco-piémontaise projetée en Lombardie. — Objections du duc de Savoie. — Conditions posées par le lieutenant général en Valteline. — Celui-ci incline à différer l'exécution de ses plans.

Répugnance des contingents suisses et grisons à pénétrer en Tyrol ou dans le Cômasque. — Divergences d'appréciations entre Méliand et les autorités cantonales quant à l'interprétation de certains articles de l'Union héréditaire austro-helvétique. — L'ambassadeur français aux Ligues partisan de la temporisation. — Négociations ouvertes par lui avec Pierre Kœnig de Mohr, baron de Billens, lequel s'offre à lever des troupes allemandes pour le service du roi Très-Chrétien. — Rohan hostile à ce projet. — Ses avis écoutés à Paris.

XVII. Lorsqu'il s'était préparé à se porter de Chiavenna sur Bellinzone, en empruntant la voie détournée du Splügen et du Saint-Bernardin, Rohan ne cédait pas uniquement au désir d'entraver la marche des Allemands acheminés de Constance vers Varese par Rapperswyl et le Gothard. Dans la réalité, son dessein était plus vaste et plus hardi. En fait, il ne songeait à rien moins qu'à descendre à l'improviste sur Chiasso et à gagner de là Milan, dont l'accès, pour peu qu'il agît avec célérité, ne lui eût été, supposait-on, que faiblement disputé.(1)

Dès avril 1635, le bruit s'était accrédité avec persistance, tant en Suisse qu'en Italie, de la très prochaine invasion de la Lombardie, soit par une armée franco-piémontaise, avec l'assistance du duc de Parme, soit par des troupes franco-grisonnes, du côté de Colico.(2) Aussi bien il semblait prématuré. A cette date, la rupture officielle entre le Louvre et l'Escurial n'était point encore consommée. Partant, sur l'ordre formel du roi, Du Landé, qui, le 28 mars, lors de son arrivée inopinée à Chiavenna, eût pu sans difficulté s'emparer du fort Fuentes, dont la garnison se trouvait réduite à quelques dizaines d'hommes, avait renoncé à franchir la frontière milanaise.(3) Néanmoins, entre Rohan d'un côté, Victor-Amédée et Créqui de l'autre, des échanges de

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 20 ottobre e 15 dicembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 27 gennaio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(2) *Rosso al Senato.* Fahr, 14 aprile 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(3) *Bullion à Zurich.* Coire, 28 mars 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Girolamo Bon al Senato.* Milano, 30 marzo 1635. Frari. Milano. LXXVIII. n° 58. — *Rosso al Senato.* Fahr. 31 marzo e 4 aprile 1635. loc. cit. — *Valerio Della Manta al duca di Savoia.* Dalla casa del Dacito a piedi della montagna di San-Gottardo, a 2 ore di notte, li 3 aprile 1635. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri Lett. min. IX. — Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan, etc. I. 131 sqq. — **Sprecher v. Bernegg.** op. cit. II. 103—104. — U. v. **Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten.** 220-221.

vues, particulièrement fréquents au cours du siège de Valence, s'étaient poursuivis de façon presque ininterrompue.(1)

A la vérité, le chef de l'armée de Valteline hésitait à dégarnir cette province d'une partie de ses troupes, tant que subsisterait pour elle le péril de nouvelles attaques autrichiennes.(2) Dans les derniers jours d'octobre, toute crainte paraissant bannie d'un retour offensif de Fernamont vers Bormio, le lieutenant général avisa le roi que l'heure lui semblait venue de marcher sur Lecco, ne fût-ce que pour permettre à ses soldats, exposés à la famine au pied du Splügen, d'établir leurs quartiers d'hiver au delà du fort Fuentes.(3)

Aucune considération politique ne s'opposait plus désormais à ce que Louis XIII accueillît avec faveur les ouvertures de son représentant militaire dans la Rhétie transalpine. N'avait-il pas laissé entendre à celui-ci, qu'aussitôt cette vallée reconquise, Créqui recevrait l'ordre de pousser une pointe vigoureuse jusqu'au cœur du Milanais?(4) Le duc de Savoie, préoccupé avant toutes choses de barrer la route aux auxiliaires allemands que Leganès appelait en deça des monts, ne s'offrait-il pas à opérer une diversion sur les rives du Tessin, où l'eussent rejoint les troupes royales parties dans le même temps de Morbegno?(5) Le duc de Parme, lui aussi, alarmé de l'accroissement des forces adverses dans le Crémonais, ne demandait-il pas que ses alliés prissent à bref délai l'offensive?(6) Les succès obtenus par Rohan sur les Austro-Espagnols en octobre et en novembre eurent raison des dernières hésitations du monarque français.(7) Lorsque, à quelques semaines d'intervalle, ils rejoignirent le chef de l'armée de Valteline, La Houdinière et Lasnier lui apportaient une sorte de blanc-seing l'autorisant à pénétrer dans le Cômasque,(8) pourvu cependant que ce ne fût point par la voie de Bellinzone, ce qui eût immanquablement

(1) *Particelli d'Emery à Bouthillier*. 14 octobre 1635. Aff. Etr. Piémont. XXIII. — *Relation pour M. de Rohan*. Camp sous Valence, 27 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 147. — V. Siri. op. cit. VIII. 300.

(2) *Rohan à Bouthillier*. Camp de Tirano, 3 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 4. — *Rohan à Servien*. Tirano, 20 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 10. — *Mémoire adressé par le duc de Savoie au marquis de Saint-Maurice*. Turin, 8 novembre 1635. Aff. Etr. Piémont. XXIII.

(3) *Contarini al Senato*. Parigi, 30 ottobre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII. — *Rohan à Richelieu*. Camp de Tirano, 23 novembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 61; Aff. Etr. Grisons. VIII. 218. — „C'est un coup de partie, et j'espère que l'argent qui viendra de deça ne sera pas mal employé." *Rohan aux Surintendants*. Tirano, 23 novembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 64.

(4) *Rosso al Senato*. Zurigo, 21 luglio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(5) *Mémoire adressé par le duc de Savoie au marquis de Saint-Maurice*. Turin, 8 novembre 1635. Aff. Etr. Piémont. XXIII. — *Emery à Rohan*. 25 janvier 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 109.

(6) *Desseins que l'on projette de faire pour la campagne prochaine pour une entreprise sur l'Estat de Milan*. Décembre 1635. Aff. Etr. Turin. XXIII. 316.

(7) *Le roi à Rohan*. Saint-Germain-en-Laye, 24 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 56.

(8) *Instruction au Sr de La Houdinière touchant les affaires de la Valteline et du Milanois*. Saint-Germain-en-Laye, 11 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 93. — *Richelieu à Rohan*. Rueil, 11 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 90. — *Mémoire envoyé au Sr d'Emery, ambassadeur du roy en Piémont*. 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 102. — *Instruction au Sr Lasnier, conser du roy en son Conseil d'Estat, s'en allant ambassadeur aux Grisons*. Décembre 1635. Aff. Etr. Grisons. V. 472. — *Le roi à Rohan*. 29 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 102. — *Rosso al Senato*. Zurigo, 12 gennaio 1636. loc. cit.

déchaîné contre le Louvre les colères des « Waldstætten »[1]. En revanche, le roi désirait que le vainqueur de Livigno et de Morbegno laissât derrière lui dans la vallée le nombre d'hommes indispensable à la défense de celle-ci.[2] Aussi, dans les préoccupations de Richelieu et, par suite, dans les instructions remises à l'officier de ses gardes, la question des fortifications de Tirano et de Bormio primait-elle, sur bien des points, celle de l'invasion de la Lombardie.[3]

Quoiqu'il en soit, la diversion milanaise suggérée par Rohan au cardinal faisait désormais partie intégrante des plans de ce dernier. Les détails de son exécution étaient même fixés de façon très précise.[4] En novembre déjà, alors que La Houdinière n'avait point encore pris le chemin des Ligues, un envoyé de la cour de Turin, le Sr de Luzançon s'était vu chargé d'arrêter à cet égard certaines dispositions, après entente avec le lieutenant général. Le dessein formé par celui-ci de marcher vers Lecco à la tête de cinq mille fantassins et de quatre cents cavaliers ralliait la complète approbation de son souverain.[5] C'était l'heure, au reste, où, sur un ordre venu de Paris, Particelli d'Emery encourageait Victor-Amédée à pousser une pointe hardie vers Romagnano, d'où Toiras comptait attaquer à l'improviste Oleggio.[6] Peu à peu, en effet, l'objet de la campagne projetée changeait de caractère. L'on n'avait songé de prime abord qu'aux moyens de donner de l'air aux troupes engagées dans la vallée de l'Adda et de procurer l'évacuation du Cômasque par les *tercios* espagnols qui s'y trouvaient en garnison. Mais, devant l'affluence croissante des Allemands acheminés vers l'Italie par le Gothard, l'armée franco-piémontaise du Montferrat paraissait non moins exposée à une agression austro-lombarde que celle dont Rohan avait la direction. C'était, par suite, à couper la route à leurs nouveaux adversaires qu'elles devaient s'attacher toutes deux. Or, si l'occupation simultanée de Lecco et d'Oleggio eût couvert la Valteline et

(1) *Mémoire du roy pour le Sr duc de Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, le 3 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 78.

(2) *Servien à Rohan.* 15 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 35. — *Le roi à Rohan* (par le Sr de Roqueservière). Saint-Germain-en-Laye, 21 octobre; 31 octobre 1635 (par le Sr de Luzançon) Bibl. Nat. f. fr. *5190* fos 56, 63. — *Le roi à Rohan.* Paris, 10 février 1636. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 59.

(3) *Instructions du roy au Sr de La Houdinière touchant les fortifications de la Valteline.* Saint-Germain-en-Laye, 11 décembre 1635. — *Instructions au Sr de La Houdinière touchant les affaires de la Valteline et du Milanais,* même date. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fos 92, 93. — *Le roi à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 12 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 90.

(4) *Mémoire que l'on envoye à M. de Rohan.* Février 1636. Aff. Etr. Parme. I 153.

(5) *Mémoire et instruction de Monsieur de Savoye au Sr de Luzançon envoyé vers M. le duc de Rohan.* 10 novembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 65. — *Réponse de Rohan au mémoire ci-dessus.* 23 novembre 1635. Aff. Etr. Piémont XXIII. 320; Lettres et mémoires, etc. II. 307. — *Desseins que l'on projette de faire pour la campagne prochaine pour une entreprise sur l'Estat de Milan.* Décembre 1635 Aff. Etr. Piémont. XXIII. 316. — *Mémoire envoyé au Sr d'Emery, ambassadeur du roy en Piémont.* Décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 102. — *Mémoire de M. le cardinal pour depescher à M. de Rohan* 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 46. — *Emery à Rohan.* 25 janvier 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 109 — Lettres et mémoires de Rohan, etc. II. 301.

(6) *Mémoire du roy pour le Sr duc de Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 3 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 78. — *Mémoire sur le plan de campagne du duc de Savoie.* Janvier 1636 Aff. Etr. Grisons. IX. 81. — *Emery à Bouthillier.* Turin, 11 janvier 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV. — Lettres et mémoires de Henri, duc de Rohan, etc. II. 363. — Siri. op. cit. VIII 404.

Casale, en revanche elle laissait aux Impériaux pleine facilité d'atteindre Milan et de se déployer à leur aise entre le Lac Majeur et le Tessin, d'une part, le Lario et l'Adda, de l'autre. Seule la possession de Côme eût permis d'intercepter efficacement les communications de Bellinzone avec le *Naviglio Grande.* Il appartenait, semblait-il, au duc de Savoie et à Créqui, dont les forces montaient à près de quinze mille hommes, de prendre l'initiative de ce coup de main.(1) Victor-Amédée s'y refusa cependant de façon formelle, sous le prétexte, qu'en franchissant le Tessin, il perdrait le contact de son allié de Parme et que, de surcroît, la place, une fois conquise, serait malaisée à conserver.(2) Rohan, de son côté, disposé au début à pousser une pointe jusqu'à l'extrémité méridionale du Lario, ne s'engageait pas à dépasser Lecco.(3) Fixée au 25 janvier,(4) puis ensuite au 8 mars,(5) la double diversion en Lombardie se heurtait à des difficultés d'exécution et à des résistances que n'avaient certes pas prévues ses plus chauds partisans.(6)

Que le fils de Charles-Emmanuel, dont les différends avec Créqui empiraient au reste chaque jour, répugnât à s'éloigner au delà de vingt lieues de sa capitale, l'excuse semblait plausible en soi. En revanche, il était assez malaisé de démêler d'emblée les raisons pour lesquelles Rohan, naguère si impatient de franchir la frontière milanaise, inclinait désormais à différer la définitive mise au point d'un projet qu'il ne désavouait cependant pas comme sien. Ces raisons, en effet, étaient à la fois personnelles et d'ordre général. Et, tout d'abord, le duc avait la prétention de conserver à lui seul la direction des régiments français destinés à opérer en Lombardie.(7) Acheminée de Lecco vers la Brianza, son armée pouvait être amenée, selon les circonstances, à se joindre à celle de Victor-Amédée. Or, il se refusait à suivre les instructions d'un prince dont le caractère instable lui inspirait de la défiance.(8) En cas de nécessité, il lui eût été certes moins désagréable de solliciter les avis du duc de Parme.(9) Que si, au contraire, le souverain du Piémont, après s'être saisi de Côme, détachait une partie de ses forces vers le nord, le but assigné

(1) *Desseins que l'on projette de faire pour la campagne prochaine pour une entreprise sur l'Estat de Milan.* Décembre 1635. Aff. Etr. Piémont. XXIII. 316.

(2) *Desseins que l'on projette, etc.* loc. cit. — Carutti. Storia della diplomazia della corte di Savoia. II. 358.

(3) *Réponse du Sr duc de Rohan, etc.* 25 novembre 1635. Aff. Etr. Piémont. XXIII. 320.

(4) *Desseins que l'on projette de faire pour la campagne prochaine pour une entreprise sur l'Estat de Milan.* Décembre 1635. Aff. Etr. Piémont. XXIII. 316. — *Mémoire sur le plan de campagne du duc de Savoie.* Janvier 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 81.

(5) *Emery à Bouthillier.* Turin, 13 janvier 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV. — *Mémoire sur le dessein d'Oleggio.* 15 janvier 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV. — *Emery à Rohan.* 25 janvier 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 109. — *Mémoire que l'on a envoyé à M. de Rohan.* Février 1636. Aff. Etr. Parme. I. 153. — *Rohan à Emery.* 12 février 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 110. — Siri. op. cit. VIII. 398.

(6) *Desseins que l'on projette, etc.* loc. cit. — *Rohan à Servien.* 15 février 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 110.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 15 dicembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(8) *Contarini al Senato.* Parigi, 27 maggio 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(9) U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 267.

à la diversion était atteint sans que le lieutenant général en Valteline abdiquât son indépendance.

En second lieu, Rohan exprimait le désir que le roi le laissât maître du choix de son itinéraire. Passer par Colico pour gagner Lecco, c'était, à son sens, exposer ses troupes à perdre un temps précieux, puisque aussi bien les Espagnols avaient su mettre à profit les hésitations de leurs adversaires pour couvrir d'ouvrages fortifiés la rive orientale du Lario.[1] Au lieu que, en prenant sa route par Roveredo et Bellinzone, dont l'occupation n'apparaissait point absolument indispensable, il pouvait à son gré menacer de Gravedona Côme ou Varese, à supposer qu'il ne préférât pas y attendre les événements.[2]

D'autre part, le concours des autorités de l'Etat de Terre-Ferme, jugé par lui nécessaire à l'exécution de son projet, semblait de moins en moins assuré.[3] Loin de s'apaiser, le différend vénéto-pontifical s'aggravait chaque jour.[4] En cette conjoncture était-il prudent de dégarnir de ses garnisons la Valteline et de se lancer dans une entreprise dont l'insuccès eût compromis pour longtemps le prestige de la France dans la région des Alpes rhétiques? Enfin et surtout le duc ne s'estimait pas en mesure d'affirmer que les contingents suisses et grisons de son armée consentiraient à l'accompagner au delà de Lecco, si tant est qu'il réussît à les faire pénétrer en Lombardie.[5]

XVIII. Au lendemain de la victoire remportée par les troupes de Rohan sur celles de Fernamont, le bruit s'était accrédité à la cour de France que le duc, franchissant la frontière tyrolienne, avait poussé jusqu'à Botzen et se proposait de laisser ses soldats se rafraîchir dans le Vinstgau.[6] Ce bruit, il est à peine besoin de le dire, n'avait aucun fondement. En admettant même que leur général eût formé le dessein de les entraîner à sa suite sur terre autrichienne, jamais les compatriotes de Jenatsch, quoiqu'on en pensât à Paris,[7] ne se fussent prêtés à une offensive dont le premier résultat aurait été de les brouiller irrémédiablement avec le gouvernement d'Innsbruck.[8] Quant aux Suisses, bien que leurs deux régiments ne l'eussent pas encore rejoint, l'ancien chef des huguenots savait de source sûre que, s'il pouvait compter dans la vallée de l'Adda sur leur appui, ce dernier lui serait dénié le jour où un

(1) *Mémoire au roy par M. de Canisy, mareschal de ses camps et armées, sur les affaires de la Valteline et du dessein proposé pour le Milanais.* Camp de Morbegno, 21 janvier 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 4. — *Rohan à Servien.* 15 février 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 110. — Lettres et mémoires de Rohan, etc. II. 441.

(2) *Mémoire du duc de Rohan.* („J'approuve extrêmement la résolution de M. de Savoye…") 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 82. — Eidg. Absch. V² 973 *a*.

(3) *Soranno al gran duca di Toscana.* Madrid, 17 aprile 1636. Arch. Mediceo. Spagna. *4961.*

(4) *Emery à Richelieu.* Verceil, 9 février 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV.

(5) *Mémoire et instruction de M. de Savoye au Sr de Luzançon, etc.* 10 novembre 1635. loc. cit.

(6) *Nouvelles de Bâle,* 30 juillet, et *de Genève,* 9 août 1635. Gazette de France, année 1635. p. 446, 473.

(7) *Contarini al Senato.* Parigi, 3 giugno 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(8) Quadrio. op. cit. II. 466.

ensemble de circonstances heureuses l'inciterait à assaillir soit le Cômasque, soit le Montafun.(1)

Ce n'était certes pas à la légère que Rohan se prononçait contre l'enrôlement à la solde de la couronne de nouveaux contingents des cantons, troupes «de grande despence», selon lui, «et de peu de service».(2) Dès son arrivée aux Ligues, Méliand avait eu à combattre les prétentions excessives des Confédérés en matière d'interprétation des capitulations et à prendre en mains la défense du capitaine Sonnenberg, que les autorités de Lucerne menaçaient de faire incarcérer sous le prétexte que son enseigne avait participé. sous les ordres du roi, au siège de Nancy.(3)

Au total, une irrémédiable divergence de vues se manifestait entre les magistrats des Etats suisses et l'ambassadeur français. Les premiers, alarmés par les rappels à l'observation de l'*Union héréditaire* dont Ferdinand II ne cessait de les harceler,(4) consentaient assurément à ce que leurs compatriotes tinssent garnison dans l'intérieur du royaume, ainsi qu'en Valteline. Ils s'opposaient, en revanche, à l'emploi de ceux-ci en Lombardie, en Tyrol, en Alsace, en Franche-Comté, aux Pays-Bas,(5) voire dans le duché de Lorraine, qualifié par eux de «terre d'Empire».(6) Allant même plus loin, les catholiques considéraient la présence de leurs troupes dans l'armée de La Valette en Allemagne comme une violation flagrante des conditions par eux mises à l'octroi des dernières levées à la couronne Très-Chrétienne.(7) A Paris, il est à peine besoin de le dire, ces prétentions paraissaient excessives. Richelieu, plutôt que de les subir, inclinait à procéder au licenciement de tout ou partie des régiments confédérés au service de son maître.(8) Le Père Joseph, dont le parti pris à l'égard de l'ancien chef des huguenots ne désarmait pas, feignait de s'étonner

(1) *Caspar Schmid an Zürich.* Zernetz, 29. Juli 8. August 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 417. — *Greder und seine Offiziere an Solothurn.* Stazzona, 8. August 1635. St-Arch. Solothurn. Graubündtner Schreiben. n° 1 (1514 1794). — *Berne aux officiers de ses troupes en Valteline.* 6/16 août 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 493. — *Bern an Zürich.* 6./16. August 1635. St-Arch Bern. Bündtenbuch *H* 489; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 18 agosto 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Abschied particulier des cantons catholiques.* Bade, 15 octobre 1635. Bibl Arsenal. mss. *4540* f° 254; Eidg. Absch. V² 958 *e.*

(2) *Mémoire au roy, par M. de Canisy, mareschal de ses camps et armées, sur les affaires de la Valteline et du dessein proposé pour le Milanais.* Camp de Morbegno, 21 janvier 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 4. — Lettres et mémoires de Rohan, etc. II. 441.

(3) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 6 avril 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 164.

(4) *L'empereur aux XIII cantons.* Vienne, 21 août et 18 décembre 1635, 8 mai 1636. — *Schwarzenberg aux mêmes.* 10 juin 1636. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III (1600—1648). nos 29, 31, 33 et 36. — Bibl. Arsenal. mss *4540* f° 9.

(5) *Bern an Zürich.* 6./16. August 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 489; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Méliand au Père Joseph.* Soleure, 17 février 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 24.

(6) „Gli Svizzeri levatisi hanno pattuito di non voler servire contro la casa d'Austria e di Lorena, almeno contro la prima tutti l'hanno ricusato.“ *Gondi a Cioli.* Parigi, 9 ottobre 1635. Arch. Mediceo. Francia. *4647.* — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 2 février 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 15. — Eidg. Absch. V² 974 (Soleure, 23 janvier 1636). — Seehausen. op. cit. 76.

(7) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 20 octobre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 244; *à Chavigny.* Soleure, 18 avril 1636. *Ibid.* f° 39.

(8) *Richelieu à Servien.* 16 janvier 1636. ap. Avenel. op. cit. V. 397.

de ce que, «ayant la force en mains», celui-ci ne contraignît pas les officiers des contingents helvétiques à se plier à ses volontés.(1) Or, Méliand défendait avec énergie l'opinion contraire. Selon lui, l'ordre reçu par les colonels suisses de ne donner aucun prétexte aux plaintes de l'empereur, ou à celles du roi d'Espagne, soulevait une question des plus complexes et des plus délicates.(2) Aux termes mêmes de l'alliance renouvelée sous Henri IV, les autorités cantonales usaient d'un droit imprescriptible en interdisant à leurs enseignes au service de France de pénétrer en Franche-Comté. Ce droit appartenait en outre aux seuls catholiques en ce qui concernait la Lombardie.(3) Il était discutable certes quant au Tyrol oriental et méridional, à l'Alsace et aux Pays-Bas et dépendait de l'interprétation de l'article du traité de 1602 relatif à la réservation de l'*Union héréditaire*.(4) Mais ce que l'ambassadeur contestait, c'est qu'on songeât à l'étendre à la Lorraine et que les soldats du régiment des gardes, chargés de la défense de la personne du souverain, pussent être empêchés de suivre celui-ci partout où il lui plairait de se porter.(5) Et cependant ni Méliand, ni ses secrétaires-interprètes n'inclinaient à brusquer les choses.(5) C'était de l'ouverture de négociations pacifiques avec chacun des Etats intéressés,(6) et non point d'un recours intempestif à la manière forte(7) qu'ils attendaient la solution d'un incident dont nul mieux qu'eux ne méconnaissait la gravité.(8)

Ce qui, aux yeux de Rohan, comme à ceux des représentants de Louis XIII à Soleure, ressortait en somme avec le plus de netteté de l'interprétation erronée donnée par les Confédérés aux capitulations de 1602, c'était la nécessité de renforcer les contingents régnicoles de l'armée qui opérait dans la Rhétie d'Outre-Monts. Cette nécessité s'imposait d'autant mieux que les Suisses, privés de paiements, demandaient à regagner leurs foyers et que le licenciement amiable d'une grande partie d'entre eux n'était qu'une question de jours.(9)

Il semblait par suite qu'aucune divergence de vues ne dût se produire entre le lieutenant général en Valteline et l'ambassadeur français aux Ligues en ce qui concernait la réalisation d'un dessein qui leur était commun à tous deux. Le malheur voulut qu'il n'en fût pas ainsi. Séduit par les ouvertures d'un *condottiere*, Pierre Kœnig de Mohr, baron de Billens, ancien gouverneur

(1) *Contarini al Senato*. Parigi, 3 giugno 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(2) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 2 février 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 15.

(3) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 26 mai 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 179.

(4) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 8 février 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 17vo; *au Père Joseph*. Soleure, 17 février 1636. *Ibid*. f° 24.

(5) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 29 janvier et 8 février 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 13 et 17vo; *au Père Joseph*. 17 février 1636. loc. cit. — *Rosso al Senato*. Zurigo. 1° marzo 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — Eidg. Absch. V² 974 (23 janvier 1636).

(6) *Méliand à Berne*. Soleure, 19 janvier 1636. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 293.

(7) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 8 février et 26 mai 1635. loc. cit.

(8) *Méliand à Bouthillier*. Soleure, 8 février 1636. loc. cit.; *au chancelier*. Soleure, 17 février 1636. *Ibid*.

(9) *Solothurn an Zürich*. 29. März 1636; *Bern an Zürich*. 5., 15. April 1636. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 753, 761. — *Rohan à Berne*. Traona, 18 mai 1636. *Ibid*. 785. — *Della Manta al duca di Savoia*. Lucerna, 21 maggio 1636. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

de Lindau pour l'empereur, Méliand n'hésita pas à solliciter du roi l'autorisation d'attacher ce personnage aux intérêts de la couronne.(1) Or, cette démarche du successeur de Vialard était à la fois inopportune et dangereuse: inopportune, puisqu'elle tendait à augmenter le nombre des mercenaires étrangers à la solde de la France, alors qu'il eût été préférable de le diminuer; dangereuse, parce que le sujet proposé à l'agrément du Louvre ne présentait que de faibles garanties d'honnêteté, de fidélité et d'aptitudes professionnelles.(2)

A supposer même qu'il n'eût point vécu les premières années de son existence dans l'échoppe d'un tailleur, Kœnig de Mohr, né à Fribourg vers 1590, était à coup sûr de condition modeste.(3) Entré tout d'abord au service de Venise, puis passé sans transition dans le camp adverse, on le retrouve, vers la fin de 1631, chargé des importantes fonctions de gouverneur de Lindau,(4) dont il interdit jalousement l'accès aussi bien aux Espagnols de Feria qu'aux Tyroliens de l'archiduc Léopold.(5) En butte à l'hostilité du commissaire impérial Ossa, qui le soupçonne, à tort d'ailleurs, de complaisances coupables envers Rohan, il est jeté aux fers et n'obtient son élargissement, après cinq mois de captivité, que grâce aux pressantes instances adressées en sa faveur à la cour de Vienne par les autorités des cantons catholiques (juin 1634).(6) C'est alors, qu'ayant soif de vengeance, il s'abouche avec Méliand et s'offre à enrôler à la solde du roi Très-Chrétien un corps de trois mille Allemands, soit pour débloquer Hohentwiel, soit pour renforcer la petite armée franco-grisonne au delà des monts. Ses prétentions, à la vérité, semblaient exagérées. Outre la promesse d'une pension considérable, il demandait deux brevets, l'un de maréchal de camp et l'autre de colonel à vie d'un régiment suisse.(7)

Malgré tout cependant, l'ambassadeur à Soleure, approuvé en cela par Richelieu, inclinait à ne pas repousser d'emblée les avances du *condottiere* fribourgeois.(8) Ce fut Rohan qui, avec son habituelle clairvoyance, s'attacha à ruiner une intrigue indigne, selon lui, de retenir plus longtemps l'attention de son maître.(9) En fait il ne lui fut pas malaisé de démontrer que la descente

(1) ***Méliand à Bouthillier.*** Soleure, 14 décembre 1635; 12 janvier 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540*[1] f° 273, *4540*[2] f° 2.

(2) *Rohan au roi.* Tirano, 26 janvier 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 99.

(3) *cf.* Liebenau. Ein schweizerischer Condottiere aus Wallensteins Tagen. p. 3, 62.

(4) Liebenau. op. cit. p. 19.

(5) *Scotti a Barberini.* Muri, 27 ottobre 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(6) *Le colonel Kœnig à l'empereur.* Bade, 18 octobre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540*[2] f° 3. — Liebenau. op. cit. p. 48 sqq.

(7) *Scotti a Barberini.* Muri, 27 ottobre; Lucerna, 23 dicembre 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 12 janvier 1636. loc. cit. — *Mémoire envoyé en cour par le Sr Méliand, touchant le colonel Kunig.* Soleure, 19 janvier 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 8. — *Propositions du colonel Kœnig.* Janvier 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 100. — Liebenau. op. cit. p. 60 sqq.

(8) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 dicembre 1635, 20 gennaio 1636. loc. cit. — *Relation sommaire de l'ambassade de M. Méliand en Suisse, etc.* loc. cit.

(9) *Le roi à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 31 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 98. — *Rohan au roi.* Tirano, 26 janvier 1636. loc. cit. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 2 février 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 15.

en Valteline de plusieurs milliers d'auxiliaires venus de Souabe devait suffire à rendre instable la domination française dans cette vallée, puisque en réalité, quelles que fussent ses dénégations, l'ancien gouverneur de Lindau, haï des protestants et peu considéré des « Waldstætten », (1) conservait le secret espoir de rentrer tôt ou tard en grâce auprès du chef de la maison d'Autriche, (2) ne fût-ce que pour sauver « le plus clair de son bien », placé « dans les salines de la Franche-Comté ». (3)

Au total, les avis exprimés par le lieutenant général étaient aussi défavorables que possible au projet que caressaient les protecteurs de Kœnig. Or, il paraissait difficile que l'on n'y eût pas égard à Paris. Peu à peu d'ailleurs, Méliand perdait la confiance qui l'avait soutenu au début de sa négociation. A la réflexion, il lui semblait extrêmement improbable qu'un officier suisse, n'eût-il sous ses ordres que des Allemands, fût autorisé par ses supérieurs à tenter une diversion sur des « terres d'Empire ». (4) De plus, les Autrichiens venaient d'abandonner l'espoir de conquérir Hohentwiel, cette « clé de l'Alsace ». (5) Comme, d'autre part, le baron de Billens sollicitait un délai de trois mois pour mettre sa levée sur pied, (6) l'on se résolut au Louvre à laisser tomber les pourparlers engagés avec lui. (7) Dès le commencement de mars, ceux-ci étaient rompus (8), et l'armée de Rohan bénéficiait des sommes tout d'abord destinées à assurer le succès des opérations militaires dans la région de Schaffhouse. (9) Il n'était que temps. A l'heure même, en effet, où il traitait avec Méliand, Kœnig sondait les dispositions du duc de Savoie, (10) ainsi que celles du gouverneur de la Franche-Comté et de l'archiduchesse Claudia, (11) offrait derechef ses services au Sénat de Venise (12) et cherchait à regagner la confiance de Ferdinand II, (13) qui ne tarda pas du reste à accueillir favorablement sa requête (septembre 1636). (14)

---

(1) *Rohan au roi.* Tirano, 26 janvier 1636. loc. cit.

(2) *Kœnig à l'empereur.* Bade, 18 octobre 1635. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Muri, 27 ottobre 1635. loc. cit. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 12 janvier 1636. loc. cit.

(3) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 12 janvier 1636. loc. cit. — *Rohan au roi.* Tirano, 26 janvier 1636. loc. cit.

(4) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 12 janvier et 2 février 1636. loc. cit. — *Mémoire envoyé en cour par le Sr Méliand, touchant le colonel Kunig.* Soleure, 19 janvier 1636. loc. cit.

(5) „chiave dell'Alsazia.“ *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 dicembre 1635, 9 gennaio 1636. loc. cit. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 12 janvier 1636. loc. cit.

(6) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 12 janvier 1636. loc. cit.

(7) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 10 febbraio 1636. loc. cit. — *Méliand à Servien.* Soleure, 17 février 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fo 21vo.

(8) *Méliand à Chavigny.* Soleure. 21 mars 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fo 31.

(9) *Méliand aux Surintendants.* Soleure, 22 mars 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fo 32vo. — Liebenau. op. cit. p. 64.

(10) *Scotti a Barberini.* Lucerna. 11 marzo 1636. loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 15 aprile 1636. Arch. Torino. Svizz. Lett min. IX.

(11) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 2 février 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fo 15; *à Chavigny.* Soleure. 4 mars 1636. *Ibid.* fo 29.

(12) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 16 febbraio 1636. loc. cit.

(13) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 14 mars 1636. loc. cit.

(14) *Avvisi di Lucerna.* 12 settembre 1636. Arch. Torino. Svizz. Lett. min. IX.

Mission de Canisy à la cour. — Dénûment des divers corps de troupes composant l'armée de Valteline. — Intrigues de Bullion contre Rohan. — Celui-ci est à la veille de demander son rappel. — Il cède aux sollicitations du duc de Savoie et de Créqui et s'engage sur la route de Lecco, le 3 avril. — Raisons de son prompt retour à Sondrio. — On se décide à Paris à lui envoyer des renforts et à lui prescrire l'exécution d'une nouvelle diversion vers Côme. — Il s'y résout ensuite de la descente d'importants contingents allemands dans la Péninsule. — Leganès s'exagère le danger qui le menace. — Le lieutenant général, après avoir pénétré derechef en Milanais (29 mai), ne dépasse pas Introbbio. — Motifs de sa retraite. — Divergences de vues entre Victor-Amédée et lui. — Il se refuse formellement à pousser une pointe jusqu'à Varese. — Difficultés qu'il éprouve à maintenir ses positions dans la vallée de l'Adda.

XIX. Au fond, d'entre les nombreuses objections faites par Rohan à l'immédiat accomplissement d'un projet de diversion qui avait pourtant ses sympathies, une seule était à retenir: la répugnance manifeste des Suisses et des Grisons à franchir la frontière lombarde et à violer par suite l'esprit et la lettre de l'*Union héréditaire* qui les liait, les uns et les autres, aux Habsbourg. Sérieuse certes, cette difficulté n'était cependant pas insurmontable. Il eût suffi pour la tourner que le lieutenant général, laissant les deux Rhéties à la garde des enseignes non régnicoles de son armée, se portât vers Lecco avec les quelques régiments français dont il disposait à cette heure. Toutefois un tel dessein était plus aisé à concevoir qu'à exécuter. A dire vrai, le duc avait intérêt à pénétrer promptement en Milanais, ne fût-ce que pour permettre à ses troupes de se ravitailler et de fuir la famine qui les décimait dans la vallée de l'Adda. Les fréquentes escarmouches attaquées par lui au delà du fort Fuentes, de décembre 1635 à février 1636, ne l'avaient été qu'à l'effet de fournir à ses soldats l'occasion de se procurer des vivres sur les terres de la maison d'Autriche.(1) Mais les raisons pour lesquelles Rohan s'était vu contraint de renoncer à se saisir de la rive orientale du Lario paraissaient péremptoires. Le Sr de Canisy, l'un de ses maréchaux de camp, dépêché à la cour en janvier, avait mission de les exposer au souverain.(2) Las des souffrances endurées et

(1) *El marqués de Leganès al rey.* Milan. 12 enero 1636. Arch. Gen. Simancas Estado. *3348.* — *Nouvelles du camp de Morbegno.* 11 janvier 1636. Gazette de France, année 1636. p. 59. — *Déchiffrement de la lettre de M. de Rohan* 21 février 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 16. — *La Tuillerie à Noailles.* Venise. 1er mars 1636. Aff. Etr. Rome. XLIX. 287 v°. — *Nouvelles de Soleure.* 3 mars 1636. *Ibid.* p. 178. — *Nouvelles de Thusis.* 11 avril 1636. Aff. Etr. France. *820* f° 280. — Ul. v Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 250.

(2) *Mémoire au roy par M. de Canisy, mareschal de ses camps et armées, sur les affaires de la Valteline et du dessein proposé pour le Milanois.* Camp de Morbegno, 21 janvier 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 4. — *Rohan aux Surintendants.* Morbegno. 21 janvier 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 97. — *Rohan à Emery.* 12 février 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 110. — *Emery à Richelieu.* Verceil. 27 février 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV.

des retards apportés à leurs payements, les Suisses, dont le licenciement n'était point encore définitivement résolu, menaçaient de se mutiner et de rendre infructueuse la descente projetée des régiments royaux vers Lecco.(1) A la vérité, le dénûment de ces derniers était indicible. Leurs hommes, privés de vêtements et de chaussures,(2) tels les Impériaux de Mérode six ans auparavant, mouraient de faim dans une vallée qui, en temps normal, produisait à peine de quoi nourrir la moitié de ses habitants.(3) Par suite, ils eussent commis toutes sortes d'excès, à supposer que l'inflexible discipline à laquelle les assujettissait leur chef se fût un instant relâchée.(4)

Réduite, dès mars 1636, grâce aux épidémies et aux désertions, à un effectif de trois à quatre mille soldats valides,(5) l'armée de Valteline, naguère «la terreur du Milanais et l'espérance des alliés du roy» dans la Péninsule,(6) avait, semblait-il, assez à faire à maintenir ses positions, sans que l'on exigeât d'elle un mouvement d'offensive sérieuse contre celles occupées par les Espagnols en Lombardie. Touchait-elle du moins au terme de sa misère? Il eût été certes imprudent de l'affirmer. En réalité, la politique encore indécise du ministre français traversait une crise nouvelle. Les résolutions énergiques arrêtées à Paris, au moment du départ de La Houdinière et de Lasnier pour Morbegno, ne paraissaient pas devoir être suivies d'effet.(7) Et Rohan s'indignait avec raison de ce que ses appels désespérés demeurassent sans réponse,(8) de ce que la promesse à lui donnée d'une assistance immédiate(9) ne fût point tenue(10) et de ce que l'hostilité à laquelle il se savait en butte dans l'entourage

(1) *Lettre de Burlamachi.* Zurich, 18 novembre 1635. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^{d}. Misc. Pap. n° 4. — *Rohan à Richelieu.* Chiavenna, 11 février 1636; *à Chavigny.* Traona, 27 avril 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 7, 10; *au Père Joseph,* même date. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 124. — *Bern an Zürich.* 12./22. März 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 24 maggio 1636. Arch. Torino. Svizz Lett. min. IX.

(2) „Les Françoys sont les plus miserables de tous. Ils sont tous nudz et n'ont pas moyen de pouvoir espargner de quoy avoir une paire de chosses.“ *Mémoire des choses nécessaires pour cette armée, envoyé par le Sr de Boissy.* (Octobre 1635.) Bibl Nat. f. fr. *5190* f° 42. — *Lasnier à Richelieu.* Coire, 4 mars 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 18. — *Rohan au roi.* Traona, 27 avril 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 124.

(3) *Rohan aux Surintendants.* Morbegno. 5 janvier 1636. Bibl Nat. f. fr. *5190* f° 84.

(4) *Nouvelles de Thusis.* 11 avril 1636. Aff Etr. France. *820.* f° 280. — *Extraordinaire du 4 juin MDCXXXVI contenant le jugement de mort donné par le conseil de guerre du duc de Rohan contre des sacrilèges, et le procez verbal de la sommation faite aux Espagnols par les François de recevoir les dites choses sacrées.* Aff. Etr. Grisons. IX. 47. — Gazette de France, année 1636. p. 325.

(5) *La Frézelière à Richelieu.* Traona, 24 mars 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 21.

(6) *Rohan au roi.* Traona. 27 avril 1636. Aff. Etr. Grisons. IX.

(7) *Alvise Contarini al Senato.* Parigi. 25 marzo e 29 aprile 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(8) *Rohan à Richelieu; aux Surintendants.* Traona, 24 mars 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 8; Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 117. — *Lasnier à Richelieu.* Traona. 24 mars et 27 avril 1636. Aff. Etr. Grisons IX. 20, 26.

(9) „Après disner, Messrs les Surintendants, avec le R. P. Joseph. employèrent très utilement quatre bonnes heures à l'expédition des affaires projetées. L'on régla le fonds de la monstre de Valteline“ *Sublet de Noyers à Richelieu.* Paris, 25 avril 1636. ap. Aubery. Mémoires, etc. I. 608.

(10) „Il ne fault plus parler d'armée en Valteline si, en toute diligence, on ne pourvoit à nos nécessitez.“ *Rohan à Chavigny.* Traona, 24 mars 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 118. — *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 19 avril; *au roi.* Traona, 27 avril 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 120; Aff. Etr. Grisons. IX.

du cardinal exposât ses soldats victorieux au plus immérité des abandons.[1] Malgré tout, le lieutenant général conservait l'espoir que Richelieu, circonvenu par les Bullion, ignorait sa détresse.[2] Bientôt pourtant il lui fut impossible de se dissimuler l'étendue de sa disgrâce. Tandis que le surintendant conseillait ouvertement à son maître de se désintéresser des affaires de la Rhétie, « veu la mauvaise volonté des peuples de ce pays là »,[3] Créqui obtenait que les troupes de renfort destinées à opérer dans la vallée de l'Adda changeassent leur itinéraire et prissent la route du Piémont.[4] A ce coup, Rohan perdit patience et demanda son rappel.[5] Il s'en fallut de peu que son désir ne fût exaucé. D'un entretien qu'il eut à ce sujet avec le principal ministre de Louis XIII, Prioleau rapporta à Morbegno l'impression très nette que, si le roi appréciait à leur juste valeur les services du vainqueur de Livigno, il n'entendait cependant pas le contraindre à les lui continuer.[6]

Plus que jamais certes, le sort de l'armée de Valteline dépendait de la décision qu'allait prendre son chef. Que celui-ci, cédant au découragement, persévérât dans ses desseins de retraite, c'était, à bref délai, la dispersion des troupes concentrées par ses soins entre le Lario et l'Umbrail. Qu'il demeurât au contraire à leur tête, et l'espoir subsistait d'écarter les périls dont elles se voyaient environnées de toutes parts. L'invasion du duché de Parme par les généraux du roi Catholique et les appels d'Odoardo Farnèse à l'assistance de ses alliés de Paris et de Turin rendaient au plus haut point souhaitable une diversion des armes françaises dans le Cômasque.[7] Encore que les autorités de l'Etat de Terre-Ferme, sensibles aux avances lombardes,[8] s'opposassent à son entrée dans le Val Lesina, qui lui eût donné l'accès de Bellano, Rohan ne crut pas pouvoir résister cette fois aux sollicitations du duc de Savoie et de Créqui. Le 3 avril, au matin, en la compagnie de l'ambassadeur Lasnier, il quitta son camp de Traona, passa en vue du fort Fuentes et s'engagea résolument sur la route de Lecco. Dans le même temps, Salis, épaulé par La Frézelière et Lecques, sortait de Chiavenna, délogeait les Espagnols de leurs positions de la Francesca et réussissait à s'ouvrir la voie

(1) *Rohan à Richelieu.* Trahona, 29 février 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 111.

(2) „Je sçay assez qu'on n'exécute pas la moitié de ce que vous ordonnez.“ *Rohan à Richelieu.* Traona, 27 avril et 25 novembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 19.

(3) *Extraict d'une lettre de M. de Bullion.* 19 janvier 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. 146.

(4) *Emery à Richelieu.* Verceil, 10 mars 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV. — *Instructions pour le Sr de Graves, allant en Italie pour le rétablissement du duc de Parme dans ses Etats.* 16 avril 1636. Aff. Etr. Parme. I. 162. — *Rohan à Bouthillier.* Traona, 3 mai 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 126. — *Instruction au Sr de Canisy allant trouver S. A. de Savoye.* Chantilly, 7 mai 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV.

(5) *Alvise Contarini al Senato.* Parigi, 1° aprile 1636. Frari. Francia. LXXXIX. — *Rohan au roi.* Traona, 27 avril 1636. loc. cit.; *à Bouthillier.* Traona, 3 mai 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 126.

(6) *Contarini al Senato.* Parigi, 6 maggio 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(7) Siri. op. cit. VIII. 398.

(8) „All'ambasciatore di Venezia si fanno carezze più del solito, che si attribuisce al restar soddisfatti questi ministri della neutralità della sua Republica ne' presenti moti di guerra.“ *Soranno al Gran Duca di Toscana.* Madrid, 17 aprile 1636. Arch. Mediceo. Spagna. *4961.*

conduisant aux *Tre Pievi.*[1] Malheureusement cette diversion devait être de nul profit. Par suite d'un malentendu, les chefs de l'armée franco-piémontaise ne l'appuyèrent point. D'autre part, le lieutenant général, privé d'artillerie,[2] se convainquit assez vite de l'inutilité de sa tentative. Au bout de quelques jours, il regagna la Valteline. A la vérité. ses troupes, avant de rebrousser vers Morbegno, pillèrent et saccagèrent la contrée qui s'étend entre Sorico et Gravedona.[3] Mais ni ces représailles, ni la joie manifestée à Paris à la nouvelle du succès remporté par Salis ne donnèrent le change à l'opinion publique quant au résultat absolument insuffisant de l'opération militaire qui venait de prendre fin.[4]

Au demeurant l'insuccès relatif de sa trop courte campagne sur les deux rives du Lario devait plutôt servir les intérêts de Rohan. Richelieu, en effet, avait approuvé et encouragé cette dernière.[5] Quand il se fut pénétré des motifs réels du retour du duc à Traona, le cardinal, qu'inquiétaient les avis reçus de Pignerol, accorda pour un temps quelque attention aux choses de la Valteline.[6] Durant plusieurs semaines, en avril et en mai, Méliand, soutenu par le résident piémontais à Lucerne, eut pour instructions de faciliter la traversée du plateau suisse aux nombreux contingents qui, de la frontière de Bresse, cherchaient à gagner celle de Rhétie. L'ambassadeur obtint à ce sujet toutes satisfactions des autorités des cités évangéliques et de leurs protégés de Genève et de Neuchâtel.[7] Il n'y eut lutte que dans les cantons forestiers,[8] dont les magistrats se résolurent cependant, en fin de compte, malgré les protestations énergiques de Casati et l'appréhension sans cesse renouvelée d'un

(1) *Nouvelles de Thusis.* 11 avril 1636. Aff. Etr. France. *820* f° 280. — *Depesche (de Rohan) en cour par le Sr Prioleau.* Camp de Traona, 12 avril 1636. (*Relation du combat de la Francesque advenu le quatriesme d'avril 1636 et jours suivants.*) Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 118. — *Avvisi di Valtellina* Sondrio, 12 aprile 1636. Arch. Torino. Svizz. Lett. min. IX. — *Sublet de Noyers à Créqui.* Charonne, 8 mai 1636. ap. Aubery. Mémoires, etc. I. 615. — *La fuite du colonel Guasco, commandant l'armée espagnole, avec la prise du mont de la Francesque, d'une galère, de tous les corps de garde du lac de Como et défaite d'une partie de cette armée par le duc de Rohan.* ap. Gazette de France, année 1636. p. 253. — Mémoires et lettres de Rohan. III. 9. — Quadrio. op. cit. II. 473. — Sprecher v. Bernegg. II. 190. — Zurlauben. op. cit. VI. 441.

(2) *Contarini al Senato.* Parigi, 29 aprile 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(3) *Nouvelles de Thusis.* 11 avril 1636. loc. cit. — *Depesche (de Rohan) en cour, par le Sr Prioleau, etc.* Traona, 12 avril 1636. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 aprile 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. Sprecher v. Bernegg. II. 192

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 aprile 1636. loc. cit. — *Contarini al Senato.* Parigi, 29 aprile 1636. loc. cit.

(5) *Mémoire.* („Le roy trouve bon qu'on envoye conférer avec M. de Rohan...") Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 46.

(6) *Contarini al Senato.* Parigi, 20 maggio 1636. loc. cit.

(7) *Méliand à Zurich.* Soleure, 9 et 28 avril 1636. St-Arch. Zürich (Frankreich). — Arch. d'Etat Neuchâtel (Conseil d'Etat. 1632—1638. f° 199vo), 2 février 1636. — *Méliand à Berne.* Soleure, 7 avril, 26 et 28 mai 1636. St-Arch. Bern. Frankr. *M* 33. 41, 45. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 11 avril 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 36vo. — *Zürich an Méliand.* 3./13. April 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(8) *Méliand aux cinq anciens cantons catholiques.* Soleure, 9 avril 1636 St-Arch. Luzern. Graubünden.

coup de main français sur le Gothard[1], à acquiescer aux sollicitations pressantes, et jusqu'à un certain point impératives des représentants de leurs alliés de Paris et de Turin.[2]

Les troupes de renfort acheminées ainsi du Jura vers la vallée de l'Adda arrivaient dans ce dernier pays à une heure très opportune. Incapable d'acquitter les soldes dues aux régiments helvétiques, Rohan s'était résigné, on l'a vu, à licencier l'un d'eux, celui de Greder.[3] Aussi bien Serbelloni et ses Espagnols, enhardis par sa subite retraite, redevenaient d'autant plus menaçants[4] que Bernard de Saxe-Weimar, après avoir esquissé un mouvement d'offensive vers le Rhin, se dirigeait avec son armée du côté de Cologne et de la Moselle.[5] Abandonné chaque jour davantage par les provéditeurs de l'Etat de Terre-Ferme, qui jusque là ne s'étaient point refusés à l'assister dans son urgente nécessité; froissé en outre de ce qu'une partie des secours à lui destinés eût pris la route du Piémont,[6] le duc déclarait n'être plus « garand des événemens ».[7] Au total, le découragement l'étreignait derechef, lorsque lui parvint, dans la seconde quinzaine de mai, l'ordre de tenter une nouvelle diversion vers le Cômasque, dût-il pour cela confier la garde de la Valteline à l'un de ses maréchaux de camp.[8] Par suite sa première pensée fut de se dérober à l'invitation qui lui était adressée de se porter à la rencontre des forces franco-savoyardes. N'immobilisait-il pas, grâce à sa seule présence dans la région de Colico, la moitié de l'armée espagnole de la Lombardie? Et la marche exécutée par lui vers Lecco, le 3 avril, ne donnait-elle pas la mesure exacte de ce qu'il lui était possible d'entreprendre avec les ressources restreintes mises à sa disposition?[9]

Malgré les injonctions réitérées qu'il recevait de Paris,[10] Rohan eût sans doute différé d'obtempérer aux instructions de son maître, si, dans ces entrefaites, un avertissement dépêché de Soleure n'avait précipité ses résolutions.

---

(1) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 25 maggio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *El conde Carlo Casati al marqués de Leganès.* Lucerna, 29 de mayo 1636. Arch. Gen. Simancas Estado. nº *3344.*

(2) *Méliand aux V anciens cantons catholiques.* Soleure, 9 avril 1636. St-Arch. Luzern. Lauis. Militärwesen. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 4 maggio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(3) *Attestation der III Pündten des Wohlhaltens Hn Obrist Wolffgang Greders Regiments.* 27 aprilis 1636. *Ibid.* — *Rohan à Soleure.* Traona, 6 mai 1636. St-Arch. Solothurn. Frankreich. XXIV. — *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 10 mai 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fº 127. — *Rohan à Berne.* Traona, 18 mai 1636. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 785. — Sprecher v. Bernegg. II. 195.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 aprile 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — *Contarini al Senato.* Parigi, 12 maggio 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(5) *Contarini al Senato.* Parigi, 27 maggio 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(6) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 10 et 28 mai 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fos 122, 127. — *Contarini al Senato.* Parigi, 10 maggio 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(7) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 28 mai 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fº 122.

(8) *Contarini al Senato.* Parigi, 12 maggio 1636. loc. cit.

(9) *Rohan à Servien.* Traona, 15 février 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fº 110. — *Rohan à Richelieu.* Traona, 10 mai 1636. Aff. Etr. Grisons. IX.

(10) *Mémoire.* („Le roy trouve bon qu'on envoye conférer avec M. de Rohan ...") [1635.] Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 46.

Ainsi qu'on l'a dit ailleurs, Casati, assisté d'un envoyé extraordinaire de Milan, Pio Visconti, avait réussi à acheminer vers l'Italie plusieurs milliers d'Allemands par la voie du Gothard. Ce passage, contre lequel protestèrent en vain Méliand et Della Manta, s'était continué presque sans interruption du 10 janvier au 2 février. Circonvenus par l'habileté de leurs hôtes lombards, les magistrats des cantons forestiers ne s'étaient décidés à donner satisfaction à Leganès qu'après avoir obtenu de lui un acompte sérieux sur leurs créances à l'égard de la Couronne Catholique. Mais le gouverneur n'attendait que l'occasion propice de reprendre d'une main ce qu'il concédait de l'autre, voire de se soustraire à ses engagements. Une fois les Impériaux massés dans la région de Varese, il s'abstint délibérément de payer la solde des troupes suisses de son armée et, en dépit des capitulations signées avec leurs chefs, prétendit les réformer sans délai.(1) L'émoi causé chez les «Waldstætten» par cette nouvelle fut des plus vifs.(2) Ainsi qu'il était à présumer, le successeur de Vialard et son collègue piémontais s'efforçèrent d'en tirer parti. Conseils, promesses, menaces, rien ne fut épargné par eux de ce qui pouvait servir à détacher de la cause autrichienne les Confédérés des petits cantons.(3) Mais Casati avait repoussé l'année précédente des assauts autrement dangereux que ceux-là. Non content de conserver ses positions, il assuma, dès mars, la tâche difficile de procurer à de nombreux et importants contingents allemands l'accès de la Lévantine et du Milanais. Le succès devait couronner une si rare hardiesse, bien propre à donner la mesure de la crainte révérencielle que les Habsbourg continuaient à inspirer à leurs coreligionnaires d'Helvétie.(4)

Lorsque fut remis à Rohan l'ordre de satisfaire aux instances répétées de Victor-Amédée et de tenter derechef, de concert avec ce prince, la fortune des armes en Lombardie, la nouvelle capitulation des «Waldstætten» était consommée et, par suite, les Impériaux débouchaient déjà dans la plaine de Varese.(5) Zurich, en leur refusant les vivres qu'ils ne trouvaient pas sur les marchés de Fluelen et d'Altorf, avait en vain cherché à entraver leur marche vers les bailliages d'Outre-Monts.(6) Ni les représentations énergiques du «Vorort», ni les adjurations de l'envoyé piémontais à Lucerne, ni les pro-

(1) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 17 e 21 febbraio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(2) „Qui dunque combattuti i Svizzeri della riputatione ed interessi sono alteratissimi.“ *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 marzo 1636. loc. cit.

(3) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 16 febbraio, 23 marzo e 6 aprile 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 2 marzo 1636. Arch. Torino. Svizz. Lett. min. IX. *Méliand à Zurich.* Soleure, 30 mars 1636. St-Arch. Zürich. Frankr. *A 225*, p. 186. — *Nouvelles de Saint-Gall.* 3 avril 1636. Gazette de France, année 1636. p. 242. *Il marchese di San-Tomaso al conte della Manta.* Vercelli, 5 aprile 1636. Arch. Torino. Svizz. Lett. min. IX.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 17 marzo, 2 e 18 aprile, 25 maggio 1636. Arch. Torino. Svizz. Lett. min. IX.

(5) *Nouvelles de Zurich et de Saint-Gall* 20 mai et 3 juin 1636. Gazette de France, année 1636. p. 351, 362. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 7 giugno 1636. loc. cit. *Rohan à Emery.* 7 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 36.

(6) *Nouvelles de Soleure.* 12 avril 1636. Gazette de France, année 1636. p. 260.

testations réitérées du ministre français à Soleure n'étaient parvenues à ébranler la résolution des Confédérés de l'ancienne croyance de continuer à favoriser leurs alliés de Madrid au détriment de ceux de Paris et de Turin. En cette conjoncture, l'invasion du Milanais apparaissait de jour en jour davantage comme l'unique ressource des adversaires de l'Escurial intéressés au prompt rétablissement de l'équilibre entre les puissances belligérantes dans la Haute-Italie. Or, loin de se laisser surprendre, Leganès inclinait au contraire à exagérer la gravité et l'étendue du péril qui le menaçait.(1) Il s'attendait, en somme, à ce que plusieurs armées ennemies, pénétrant à la fois sur le territoire lombard, s'attachassent à converger vers le *Naviglio Grande:* l'une, celle de Rohan, depuis Lecco; la seconde, celle de Victor-Amédée par Novare; la troisième, aux ordres du duc de Parme, par Lodi, ou par Tortone et Alexandrie; la quatrième enfin, sous le duc de Mantoue, par Crémone. Aussi, renonçant à défendre les *Tre Pievi,* se préparait-il à concentrer toutes ses forces disponibles autour de Milan.(2)

Les inquiétudes manifestées par le lieutenant de Philippe IV n'étaient justifiées, à la vérité, que dans une assez faible mesure.(3) Pour que la domination castillane en Lombardie courût un réel danger, il eût fallu qu'une entente définitive s'établît entre les chefs des divers corps de troupes logés à proximité de la frontière de ce pays. Or, il ne semblait pas que cette éventualité fût à la veille de se produire. D'incessants malentendus continuaient à paralyser, du côté de la France et de ses alliés, la « diversion générale », qui seule eût été capable de soustraire la Haute-Italie au joug de la maison d'Autriche.(4)

Les instances répétées de Victor-Amédée et de Créqui, l'épidémie pestilentielle qui décimait ses soldats à Traona et surtout le désir de s'opposer à l'entrée de nouvelles forces allemandes dans le Cômasque eurent raison de la répugnance qu'éprouvait Rohan à tenter une fois encore la fortune des armes sur les rives du Lario.(5) Dès le 29 mai, trois colonnes françaises, dont l'une

(1) *Soranno al Gran Dúca di Toscana.* Madrid, 22 marzo 1636. Arch. Mediceo. Spagna. *4961.* — *El marqués de Leganès al rey.* Pavia, 28 abril 1636. Simancas. Estado. *3345.* — *Lettre adressée de Gênes à Particelli d'Emery.* Juin 1636. Aff. Etr. Gênes. II. 221.

(2) Parrafos de puntos de lo que contienen las cartas que se recibieron de los ministros de Milan y Genova con el correo que llego en 27 de mayo de 1636. Simancas Estado. *3344.* — *D. Francisco de Mello al Conde-Duque.* Villagrazia, 18 de junio 1636. *Ibid.* — *El marqués de Leganès al rey.* 14 de julio 1636. Estado *3344.* — *Leganès al rey.* 3 de diciembre 1636. Simancas. Estado. *3343.* — Gazette de France, année 1636. p. 402.

(3) *Soranno al Gran Duca di Toscana.* Madrid, 17 aprile 1636. Arch Mediceo. Spagna. *4961.*

(4) *Emery à Rohan.* Casale, 25 avril 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 129. — *Rohan à Bouthillier.* Traona, 3 mai 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 126: *à Richelieu.* Traona, 10 mai 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. — *Rohan à Emery.* 10 mai 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 33; *à Sublet de Noyers.* Traona, 17 mai 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 130

(5) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 28 mai 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 122. — *Relation de ce qui s'est passé au voyage que j'ay (Rohan) fait jusques à Lecco.* 6 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 133. — Mémoires de Rohan. III. 70. — *Contarini al Senato.* Parigi, 10 giugno 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

sous sa direction, franchissaient la frontière lombarde, convergeaient vers Bellano et, de là, par le Val Sassina, atteignaient Introbbio.(1) La route de Lecco, l'une des clés de Milan, lui était désormais ouverte.(2) Convaincu que le duc de Savoie se portait à sa rencontre avec du canon aux abords de cette place, il lui dépêcha courriers sur courriers.(3) Ce fut en vain. Au bout de huit jours d'inaction, le lieutenant général estima que sa tâche était momentanément achevée. Chargé de butin, il reprit à petites étapes le chemin de la vallée de l'Adda.(4)

La retraite de Rohan de devant une ville qu'il n'eût su conquérir sans artillerie était en somme opportune. Elle fut d'autant moins blâmée en haut lieu, qu'à l'heure où elle se produisit, l'armée franco-piémontaise n'avait pas dépassé Romagnano.(5) Il est vrai, qu'une fois en campagne, elle regagna le temps perdu. Victor-Amédée se saisit d'Oleggio, tandis que Créqui, défaisant l'ennemi, le poursuivait jusqu'en vue de Novare et du côté de Vigevano.(6) Maîtres du Tessin, sur lequel ils jettèrent un pont, les alliés menaçaient Arona(7) et s'offraient à y opérer leur jonction avec les troupes attendues de Valteline.(8) Le duc de Savoie eût désiré que le chef de celles-ci, se frayant une route par Gravedona et Porlezza, poussât jusqu'à Varese.(9) Or, le lieutenant général ne l'entendait point ainsi. Disposé naguère encore à forcer le passage de Bellinzone et à se porter rapidement par la voie de Chiasso vers Milan, où la révolte grondait,(10) il avait abandonné ce projet, bornait désormais ses désirs à assurer la réussite de l'entreprise de Lecco — précédemment déconseillée par lui — pour peu que Victor-Amédée consentît à le rejoindre sous les murs de cette place vers le 8 juillet.(11) La crainte de compromettre son

(1) *Lasnier à Chavigny.* Traona, 30 mai 1636. Aff. Etr. Parme. I. 176. — *Lasnier à Richelieu.* Traona, 30 mai 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 35; *à Sublet de Noyers.* Traona, 6 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 133. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 giugno 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — Sprecher v. Bernegg. II. 196.

(2) *Lasnier à Richelieu.* Traona, 7 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 37.

(3) *Rohan à Emery.* 7 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 36.

(4) *Relation de ce qui s'est passé au voyage que j'ay (Rohan) fait jusques à Lecco.* 6 juin 1636. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 14 giugno 1636. loc. cit. — *Sublet de Noyers à Condé.* 31 juillet 1636. ap. Aubery. Mémoires, etc. I. 670. — Sprecher v. Bernegg. II 196 sqq.

(5) *Mémoire du Sr d'Emery au roi.* Romagnano, 9 juin 1636. Aff. Etr. Piémont XXIV.

(6) *Mémoire du Sr d'Emery au roi.* Du camp du bord du Tessin, 16 juin 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV.

(7) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 27 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 140.

(8) *Mémoire du Sr d'Emery au roi.* 16 juin 1636. loc. cit. — *Contarini al Senato.* Parigi, 16 giugno 1636. Frari. Francia, LXXXIX. — *Emery à Richelieu.* Oleggio, 27 juin 1636. *Ibid* — *Soranno al Gran Duca di Toscana.* Madrid, 28 giugno 1636. Arch. Mediceo. Spagna. *4961.* — *Leganès al rey.* 14 de julio 1636. (Punto 8.) loc. cit.

(9) *Emery à Rohan* (juin 1636). Aff. Etr. Grisons. IX. 36. — *Emery à Rohan.* Oleggio, 28 juin 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV. — *Lettre en chiffre de M. de Savoye à M. de Rohan.* Camp sur le Tessin, 3 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 151.

(10) *D. Francisco de Mello al Conde-Duque.* Villagrazia, 18 de junio 1636. Simancas. Estado. *3344.* — *Rohan à Chavigny.* Traona, 21 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 139.

(11) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 6 et 21 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fos 133, 139 — *Rohan au duc de Savoie.* 7 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 135. — *Rohan à Emery.* Traona, 6 juillet 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV.

prestige, en faisant sien un plan qu'il jugeait presque inexécutable, justifiait sa résolution,(1) non moins sans doute que la ferme volonté de ne point aliéner sa liberté d'action en cédant aux sollicitations d'un prince dont les talents militaires n'étaient point à la hauteur des ambitions politiques.(2)

Mais d'autres raisons, plus pressantes et plus avouables, détournaient le lieutenant général en Valteline d'adopter l'itinéraire Gravedona-Varese. Selon lui — et cette opinion semblait partagée par Lasnier — la situation dans les deux Rhéties était trop précaire pour que le chef des troupes franco-grisonnes pût sans inconvénient s'éloigner au delà de dix lieues de ses quartiers de Traona.(3) D'une part, l'attitude hispanophile du gouvernement de Coire devenait chaque jour plus manifeste. D'autre part, un fâcheux esprit d'indiscipline régnait dans l'armée, si bien que, au retour de sa dernière expédition dans le Cômasque, le duc avait failli être enlevé par les soldats de l'un de ses régiments mutinés.(4) En outre, dès l'instant que le gros des renforts allemands attendus à Milan avait réussi à gagner cette ville,(5) que les ressources du pays traversé par eux étaient épuisées,(6) que les Confédérés catholiques, inquiets des préparatifs militaires poursuivis dans la vallée de l'Adda, s'agitaient et invoquaient l'appui de leurs alliés lombards,(7) la diversion souhaitée par Victor-Amédée vers Varese paraissait inutile, sinon dangereuse, tandis que celle suggérée depuis peu par Rohan du côté de Lecco pouvait, en dépit des prévisions de Leganès,(8) servir à ramener Venise dans l'orbite de la politique italienne du Louvre.(9)

A supposer que Rohan eût été sur le point de céder aux instances du duc de Savoie, le bruit, répandu aux Ligues entre-temps, que, du Sundgau, dont il avait pris possession, Gallas, à la tête de douze mille hommes, formait le dessein de pénétrer en Suisse afin d'atteindre la frontière de Ragatz, aurait

(1) *Emery à Richelieu.* Oleggio, 2 juillet 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV.

(2) *Contarini al Senato.* Parigi, 27 maggio 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(3) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 6 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 145. — *Rohan au duc de Savoie.* Traona, 6 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 148. — *Lasnier à Richelieu.* Traona, 7 juillet 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 48.

(4) *Rohan à Richelieu; à Sublet de Noyers.* Traona, 15 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 39; Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 137. — *La Frézelière à Richelieu.* Traona, 15 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 40. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 5 agosto 1636. Arch. Torino. Svizz. Lett. min. IX.

(5) *Le duc de Savoie à Rohan.* 27 mai 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 134. — *Rohan à Richelieu.* Traona, 15 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 39.

(6) *Rohan à Canisy.* Traona, 7 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 136. — *Don Francisco de Mello a rey.* 15 de julio 1636. loc. cit.

(7) *Lettera scritta dall' Ecc^{mo} S^r duca di Roano in risposta d'un altra a lui scritta dall' Ill^{mi} Sig^{ri} Amb^{ri} Svizzeri di presente congregati in Lugano.* Traona. 3 luglio 1636. St-Arch Luzern. Lauis. — *Serbelloni aux députés des XII cantons co-seigneurs des bailliages transalpins.* 6 juillet 1636. St-Arch. Luzern. Lauis. — *El marqués de Leganès al rey.* 14 de julio 1636. loc. cit. — *Rohan à la diète de Lugano.* Traona, 20 juillet 1636 St-Arch. Zürich; *aux XII cantons co-seigneurs des bailliages transalpins.* Traona, 20 juillet 1636. St-Arch. Luzern. Graubünden; *au Corps helvétique.* Même date. St-Arch. Zürich. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 26 luglio 1636. Arch. Torino. Svizz. Lett. min. IX. — Eidg. Absch. V² 998 *a*, 999 *a*.

(8) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 6 et 21 juin 1636. loc. cit. — *Contarini al Senato.* Parigi, 28 luglio 1636. loc. cit.

(9) *El marqués de Leganès al rey.* 14 de julio 1636 (Punto 6). Simancas. Estado. *3344.*

sans doute triomphé de ses hésitations.[1] Toujours est-il que sa résolution première demeura immuable. Ni les instructions pressantes de la cour,[2] ni les adjurations réitérées de Victor-Amédée ne parvinrent à l'ébranler.[3] Bien que La Tuillerie eût réussi à lui faire céder en secret par le gouvernement vénitien quelques pièces d'artillerie,[4] que ses forces se fussent sensiblement accrues au cours des dernières semaines,[5] qu'il disposât désormais de six à sept mille hommes pour tenir en haleine les Austro-Espagnols,[6] soit du côté de Martinsbruck, où l'alarme était vive,[7] soit de celui de Colico, et qu'Olivarès eût avisé tous les ministres des puissances catholiques à Madrid de l'extrémité à quoi se trouvait réduite la Lombardie,[8] le lieutenant général estimait, non sans raison, que le souverain du Piémont, dont l'armée était quatre fois supérieure en nombre à la sienne, intervertissait les rôles en lui assignant un rendez-vous qu'il n'eût atteint qu'au prix de dix jours d'une marche difficile et périlleuse.[9] Las de son inaction prolongée à Oleggio, Victor-Amédée se décida, dans la seconde moitié de juillet, à brûler le pont que ses troupes avaient établi sur le Tessin et à se retirer vers Romagnano.[10] Les inquiétudes de Leganès se dissipèrent peu à peu. La double diversion dont étaient menacés les Etats italiens de la monarchie espagnole paraissait différée, voire définitivement conjurée. Les instructions de Rohan continuaient certes à lui laisser pleine liberté quant à l'opportunité d'un retour offensif vers Côme ou Varese.[11] Mais l'occasion de surprendre Milan était faillie.[12] Malgré les efforts combinés de Méliand et de Della Manta, le Gothard déversait sans cesse de nouveaux contingents allemands dans les plaines de la Haute-Italie.[13] Que si, dès lors, la

(1) *Die III Bünde an die XIII Orte.* Chur. 8./18 Juni 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 1. 21). — Jecklin. op. cit. I. nº *1618* (8/18 juin 1636).

(2) *Le roi à Rohan.* Fontainebleau, 16 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fº 143. — *Contarini al Senato.* Parigi, 16 giugno 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(3) *Emery à Rohan.* 28 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fº 147. — *Le duc de Savoie à Rohan.* Du camp du Tessin, 28 juin 1636. *Ibid.* fº 146. — *Mémoire au Sr Prioleau pour représenter en cour ce qui est de mes sentimens sur la depesche de M. de Savoye et de M. d'Emery.* Traona, 8 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fº 148. — *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 12 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fº 150. Mémoires et lettres de Rohan. t. III. 132.

(4) *La Tuillerie à Bouthillier.* Venise, 12 juillet 1636. Aff. Etr. Venise. LII. — Frari. Espos. Principi (26 marzo, 14 e 29 aprile, 6 giugno 1636, in Collegio).

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 14 luglio 1636. Arch. Torino. Svizz. Lett. min. IX.

(6) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona. 21 juin 1636. loc. cit.

(7) *Scotti a Barberini* Lucerna. 19 luglio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(8) *Soranno al Gran Duca di Toscana.* Madrid, 26 luglio 1636. Arch. Mediceo. Spagna. *4961.*

(9) *Lasnier à Richelieu.* Traona, 15 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 39. — *Rohan à Emery.* Traona, 6 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fº 148. — *Rohan à Richelieu.* Sondrio, 13 août 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fº 155.

(10) *Leganès al rey.* 14 de julio 1636 (punto 9). loc. cit. — *Emery à Rohan.* Castelletto, 22 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fº 157. — *Emery à Richelieu.* Borgomanero, 23 juillet 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV. — *Le duc de Savoie à Rohan.* Camp de Castelletto, 21 luglio 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fº 156. *Rohan à Sublet de Noyers.* Sondrio, 9 août 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fº 154.

(11) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 19 de luglio 1636. loc. cit. — *Sublet de Noyers à Rohan.* Château de Madrid (Paris), 2 août 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fº 161. — *Contarini al Senato.* Parigi, 5 agosto 1636. loc. cit.

(12) *Le duc de Parme à Rohan.* 12 juillet 1636. Aff. Etr. Parme. I. 197.

(13) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 30 giugno, 26 luglio e 5 agosto 1636. Arch. Torino. Svizz. Lett. min. IX.

défense de Casale et de Pignerol pouvait sembler une tâche suffisamment ardue au duc de Savoie et à ses alliés français,[1] à combien plus forte raison le souci de maintenir ses positions dans la vallée de l'Adda ne devait-il pas préoccuper Rohan, dont l'attitude hostile d'une partie des Confédérés, ensuite des événements qui se déroulaient en Franche-Comté, et la crainte de l'imminente et désormais inévitable défection des Trois Ligues augmentaient par ailleurs les perplexités?[2]

Richelieu et les projets de conquête de la Franche-Comté. — Situation précaire de cette province. — Imprudences politiques commises par les membres de son Parlement. — Le traité de Lucerne du 30 mars 1634 affaiblit plutôt qu'il ne fortifie la position des Comtois. — Le Corps protestant se désintéresse quelque peu de la neutralité des deux Bourgognes. — L'incident de Plombières. — Ses suites. — Le Louvre s'attache à convaincre les cantons de la réalité de ses griefs à l'endroit des sujets jurassiens de l'Espagne. — Missions de Vaulgrenant et de Mareschal à Berne. — Le 28 mai Condé investit Dôle. — Il dépêche le Sr de Croizon auprès de la diète helvétique. — Emoi provoqué en Suisse par la perspective d'un changement de domination à la frontière occidentale de ce pays. — La question du sel. — Mesures arrêtées contre les marchands des Ligues soupçonnés de ravitailler les défenseurs de la Franche-Comté. — Diète de Bade de juin. — L'idée d'une suspension momentanée des hostilités y est accueillie avec faveur. — Sonnenberg envoyé à Paris. — Menaces fribourgeoises. — Etat des esprits dans les cités évangéliques. — Triomphe de la cause française à Zurich et à Berne. — Nouveau voyage entrepris au delà du Jura par François Mareschal. — «Journée» du 6 juillet. — Résultats de la mission accomplie par Sonnenberg à la cour. — Le roi Très-Chrétien cherche à traîner les choses en longueur. — Echec subi en Argovie par le député comtois. — Jean Duthon, messager de la diète helvétique est mortellement blessé devant Dôle. — Ambassade des cantons au camp de Condé. — Celui-ci évacue la Franche-Comté. — La médiation des Confédérés devient sans objet. — Catholiques et protestants aspirent à la conclusion d'une paix générale et à la reconnaissance de la neutralité de leur commune patrie.

XX. Parmi les projets ambitieux que, dès 1626, Richelieu avait cru devoir soumettre à l'approbation de son maître, la conquête de la Franche-Comté espagnole occupait l'une des premières places. Depuis que les rois Très-Chrétiens s'étaient rendus maîtres de la Bresse et de la Lorraine, que les troupes de

(1) *Emery à Richelieu.* 21 août 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV.

(2) *Die III Bünde an die XIII Orte.* Chur. 8./18. Juni 1636. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 789. — *Rohan à Sublet de Noyers.* Tirano, 26 juillet 1636. loc. cit.

Louis XIII tenaient la campagne dans l'évêché de Bâle, la région de Montbéliard et de Ferrette, le Sundgau et le Brisgau; que, de surcroît, une maison princière française s'était vue attribuer la souveraineté de Neuchâtel et de Valangin et que la cour de Turin prenait le mot d'ordre au Louvre, le comté de Bourgogne, isolé de jour en jour davantage des Flandres et de la Haute-Italie, n'avait plus, en fait de «frontière libre», que celle du pays de Vaud, placé sous la domination bernoise. Etant donné une situation aussi précaire, l'on pouvait s'attendre à ce que le Parlement de Dôle, tout en encourageant ses administrés à persévérer dans leur attitude pleine de loyauté à l'égard de la Couronne Catholique, évitât avec soin de fournir à l'ennemi séculaire de la maison d'Autriche le moindre prétexte de violer une neutralité que garantissait, à dire vrai, le Corps helvétique. Par malheur il n'en fit rien. A dater de 1631, ses imprudences se multiplient. C'est ainsi qu'au mois de mars de cette année-là, il reçoit solennellement Gaston d'Orléans fuyant Paris, ferme les yeux sur les intrigues nouées par ce prince contre le roi son frère et ne se décide à le prier de s'éloigner que lorsque sa présence devient par trop compromettante pour le repos de ses hôtes. Vingt-cinq mois plus tard, la «Comté» sert de refuge à Charles de Lorraine, tandis que des recrues levées dans le pays prennent la route de Bellinzoné afin de renforcer l'armée espagnole du Milanais.(1)

Aussi bien quand, dans ces entrefaites, l'inévitable rupture fut à la veille de se produire entre les deux couronnes, les Comtois semblèrent de prime abord s'en désintéresser. Ne continuaient-ils pas à vivre au bénéfice d'un traité de neutralité dont la durée de validité embrassait trois années encore, et n'avaient-ils pas, dans l'intervalle, resserré l'entente qui les liait à une partie de leurs voisins d'Outre-Jura?(2) Or, cette quiétude devait être de courte durée. Loin d'ajouter à leur sécurité, l'instrument diplomatique signé à Lucerne le 30 mars 1634 tendait au contraire à l'affaiblir. En réalité, Olivarès et Richelieu avaient, l'un et l'autre, commis une faute lourde: celui-là en exigeant des cantons de l'ancienne croyance qu'ils s'engageassent à défendre la Franche-Comté et à en garantir dans l'avenir la possession à son maître, ainsi qu'ils le faisaient depuis un demi-siècle déjà de la Lombardie: celui-ci en s'efforçant, vainement d'ailleurs, de procurer l'échec de cette négociation. Aussi longtemps, en effet, que la province espagnole s'était trouvée placée sous la protection uniforme de l'ensemble du Corps helvétique, les membres de ce dernier, sans exception aucune, avaient pris à cœur de veiller jalousement sur elle. Du jour, en revanche, où les catholiques eurent consenti à lui accorder de façon

(1) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 28 mars 1636. Bibl. Arsenal mss. *4540* f° 53. — *Instruction au Sr de Croizon allant en Suisse pour le service du roy.* Mai 1636. Bibl. Nat. Coll. Du Puy. CCCCLXVII 143. — Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans de la Franche-Comté. 1632—1642 (éd. Besançon. 1843). p 23, 45, 47, 55, 89.

(2) Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans, etc. p. 71.

très particulière leur sauvegarde, les protestants sentirent leurs défiances s'éveiller et, par suite, l'accord unanime qui jadis s'était opéré entre les Etats confédérés sur la question comtoise fut rompu. Dès le printemps de 1635, tout concourait à le démontrer. Vers la fin de janvier, un parti de cavaliers lorrains, débouchant à l'improviste de la région de Luxeuil, avait enlevé le train et les bagages de Rohan à Plombières et mis en fâcheux état la plupart des gens de sa livrée. Or, le duc n'hésita pas un instant à rendre les autorités de Dôle responsables de cet incident.(1) Pressés de se disculper, et de détourner les représailles suspendues sur leurs têtes, les membres du Parlement comtois dépêchèrent un agent en Suisse en vue de protester de la sincérité de leur attitude et de requérir, en cas de besoin, les avis et l'assistance des Confédérés des deux confessions.(2) Cette consultation ne semblait certes pas inutile. Elle établit, en effet, de façon péremptoire qu'un refroidissement notable s'était produit depuis peu dans les sympathies nourries naguère encore par les réformés d'Helvétie à l'égard de leurs protégés d'Outre-Jura.(3)

Or, les événements se précipitaient et les inquiétudes redoublaient à Dôle et à Madrid.(4) En Espagne, l'on avait tout d'abord songé à prendre l'offensive du côté de la Bresse et à se saisir du Pont-de-Grezin, de manière à assurer la continuité des communications entre Milan et Besançon. Mais, à la réflexion, le Comte-Duc, appuyé en cela par la majorité des membres du Conseil royal, s'était prononcé en faveur du maintien de la neutralité de la Franche-Comté.(5) A Paris, en revanche, le dessein s'affirmait chaque jour davantage de détacher coûte que coûte cette province de la monarchie Catholique.(6) Il s'agissait dès lors de gagner par avance les Suisses à cette idée. L'on s'y employa sans plus de retard. Tandis que, de Dijon, Condé, avec l'aveu de Louis XIII, cherchait à se procurer à prix d'argent des intelligences dans ce pays,(7) Méliand, aux Ligues, s'attachait à convaincre les cantons de la réalité des griefs de son maître à l'endroit de leurs protégés et à dévoiler les infractions

(1) *Instruction au Sr de Croizon allant en Suisse pour le service du roy.* Mai 1636. Bibl. Nat. Coll. Du Puy. CCCCLXVII. 143. — *cf.* t. IV¹. p. 200.

(2) *L'archevêque de Besançon et le Parlement de Dôle aux XIII cantons.* 21 et 30 mai 1635. St-Arch. Zürich. Freigrafschaft Burgund II (1609—1641). n° 36; St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 123, 129. — Eidg. Absch. V² 944 *m* (Lucerne, 15 juin 1635). — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 15 juin 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 185.

(3) Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans, etc. p. 115.

(4) „La guerre présentement déclarée entre les deux couronnes rend bien douteux et vacillant le maintien de la neutralité." *Recès de l'assemblée faite à Dôle, le 6e février 1636.* A. de Troyes. La Franche-Comté sous les princes espagnols de la maison d'Autriche (Paris, 1847). III. 67. — *Soranno al Gran Duca di Toscana.* Madrid, 12 luglio 1636. Arch. Mediceo. Spagna. *4961.*

(5) *Consulta del consejo de Estado.* Madrid, 29 febrero 1636. Arch. Nat. *K* 1418. n° 8.

(6) *Mémoire et instruction au Sr Méliand, s'en allant ambassadeur en Suisse.* 20 février 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 19.

(7) *Rohan au Parlement de Dôle.* Rambervillers, 6 janvier; Epinal, 13 janvier 1635. Aff. Etr. France. *1579* fos 33, 35. — *Le Parlement de Dôle à Rohan.* 9 janvier 1635. *Ibid.* f° 34. — *Mémoire présenté au roi par M. le prince de Condé.* Dijon, 16 février 1636. — *Réponse du roi à ce mémoire.* Paris, 23 février 1636. Aff. Etr. France. *820.*

répétées de ces derniers aux traités de la loyale exécution desquels les Confédérés avaient consenti à se porter garants.(1)

Emus à la fois de l'âpreté de la campagne diplomatique dirigée contre eux au delà du Jura, de l'importance des préparatifs militaires dont l'écho leur venait de Bourgogne et de la substitution de forces suédoises à celles de Jean de Werth dans la région de Morteau,(2) les Comtois déployèrent une ardeur extrême à conjurer le péril qui les menaçait.(3) L'intérêt évident qu'ils avaient à gagner Berne à leur cause les engagea à prier le Cardinal-Infant de dépêcher aux autorités de cet Etat le Sr de Vaulgrenant, revêtu à titre exceptionnel du caractère d'ambassadeur extraordinaire du roi Catholique.(4) En outre, comme le danger croissait d'heure en heure, le Parlement de Dôle et l'archevêque de Besançon se déterminèrent, en avril, à accréditer auprès du Corps helvétique le procureur fiscal de Pontarlier, François Mareschal, avec la mission de s'enquérir auprès des cantons des mesures que ceux-ci comptaient prendre en vue de faire respecter les traités de neutralité conclus sous leurs auspices.(5) De son côté, l'empereur dénonça énergiquement à la diète suisse le projet formé à Paris de déchaîner à bref délai les hostilités dans la «Comté».(6) Aussi bien il n'était plus temps. Tandis que Méliand s'attachait à calmer les inquiétudes de ses hôtes,(7) Richelieu se décidait à ne pas différer davantage l'exécution d'un plan dont il attendait les meilleurs résultats. Avant de quitter la cour pour rejoindre Rohan à Traona, Prioleau avait appris en confidence que l'invasion de la province espagnole était résolue et que par suite La Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, désigné par le cardinal son oncle comme lieutenant de Condé, qu'il avait mission de «surveiller»,(8) s'apprêtait à rejoindre celui-ci à Dijon.(9) De fait, le 26 mai déjà, une armée de vingt mille hommes, aux

(1) *Zürich an Solothurn.* 2. April 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 41. — *Mémoire et instruction au Sr Méliand, etc.* loc. cit. — Seehausen. op. cit. 77 sqq.

(2) Boyve. Annales de Neuchâtel et de Valangin. t. III². 33.

(3) A. de Troyes op. cit. III. 73.

(4) *Le Cardinal-Infant à Berne.* Bruxelles, 20 janvier 1636. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 41. — *Méliand à Condé.* Soleure, 7 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 59vo. — Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. IV. 88.

(5) *L'archevêque de Besançon et le Parlement de Dôle aux XIII cantons.* 1er avril 1636. St-Arch. Zürich. Freigrafschaft Burgund. II (1609—1641). n° 38; Bibl. Arsenal. mss *4540* f° 40; *à Berne.* 1er avril et 21 mai 1636. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 43, 61; Arch. Mediceo. Svizzeri. *4175.* — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 15 maggio 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 18 avril 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 39. — *Méliand à Condé.* Soleure, 7 juin 1636. loc. cit.

(6) *Die XIII Orte an den Kaiser.* Zürich, 1 März 1636. — *Der Kaiser an die XIII Orte.* Wien, 8. Mai 1636. St-Arch. Bern. Deutschland. Kayser *A*; Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 53. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 25 maggio 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 5 giugno 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — Eidg. Absch. V 987 *b*, 988 *b*.

(7) *Zürich an Bern.* 3. Juni 1636. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 125. — *Projet de lettre des cantons au roi en faveur du maintien de la neutralité de la Franche-Comté.* 7 avril 1636. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 53. — *Les XIII cantons au roi.* 13 avril 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 41. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 18 avril 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 39.

(8) Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans, etc. p. 80.

(9) *Contarini al Senato.* Parigi, 12 maggio 1636. Frari. Francia. LXXXVIII.

ordres du premier prince du sang, se dirigeait vers Dôle et, en présence du refus des habitants d'en ouvrir les portes,(1) investissait le surlendemain cette place, où, malgré son grand âge, l'archevêque de Besançon s'enferma afin d'exalter par son exemple l'esprit de sacrifice des assiégés.(2)

Aussitôt les hostilités déclarées, Condé s'était empressé de dépêcher aux Ligues l'un de ses officiers, le Sr de **Croizon,** commandant du fort de l'Ecluse, à l'effet de rassurer les Confédérés quant à ses intentions, d'énumérer à nouveau les griefs relevés à Paris contre les autorités des bailliages d'Amont et d'Aval et de répandre parmi les députés de la diète des exemplaires du manifeste où Louis XIII exposait les raisons qui l'avaient engagé à rompre avec les protégés du Corps helvétique.(3) Et pourtant, quelque hâte qu'eût mis l'envoyé du prince français à s'acquitter de sa mission, ce ne fut pas de sa bouche que les Suisses apprirent les événements qui venaient de se dérouler sur l'autre versant du Jura. De nombreuses familles comtoises, fuyant l'invasion qui les ruinait, avaient déjà pénétré sur les terres de Neuchâtel et de Berne, où leurs récits provoquaient un indicible émoi.(4) L'on s'y attendait d'ailleurs au Louvre. Tant au point de vue politique qu'au point de vue économique, les Confédérés devaient en effet souhaiter qu'aucune innovation ne se produisît à leur frontière de l'ouest et que le *statu quo ante* y fût strictement maintenu.(5) Or, l'apparition des bannières fleurdelisées sous les murs de Dôle pouvait être envisagée à la fois comme l'annulation de l'une des clauses de l'*Union héréditaire* de 1511 et la violation des traités, plus récents, qui plaçaient le comté de Bourgogne sous la sauvegarde du Corps helvétique.(6) Mais, en cette conjoncture, d'autres considérations, d'un intérêt très immédiat, reléguaient à l'arrière-plan la question de l'inobservation par le roi Très-Chrétien des arrangements intervenus au

(1) *L'archevêque de Besançon et le Parlement de Dôle à Condé.* Dôle, 27 mai. - *Réponse de Condé.* 29 mai 1636 Bibl. Nat. f. fr. *16,649* fos 564, 566; Coll. Du Puy. CCCCLXVII. — *cf.* E. Longin. La Franche-Comté et la Gazette de France (Besançon, 1897). p. 3.

(2) *Alvise Contarini al Senato.* Parigi, 3 giugno 1636. Frari. Francia. LXXXIX. — Girardot de Nozeroy. La Franche-Comté protégée de la main de Dieu (réimpr. Longin. Dôle, 1900). p. 18 sqq. — Histoire de dix ans. p. 82. — Mercure françois. XXI. 131. — Boyvin. Le siège de la ville de Dôle, capitale de la Franche-Comté de Bourgogne et son heureuse délivrance (Dôle, 1637). — Béguillet. Histoire des guerres des deux Bourgognes (Dijon. 1784). p 94. — Longin. Ephémérides du siège de Dôle.

(3) *Instruction donnée par Mgr le Prince au Sr de Croizon allant en Suisse pour le service du roy.* Camp d'Auxonne, 27 mai 1636. Bibl. Nat. Coll. Du Puy. CCCCLXVII. 143; impr. ap. Aubery. Mémoires, etc. II. 4 et D. Plancher. Histoire de Bourgogne. IV. CDXXXIII. — *Condé à Méliand.* Camp devant Dôle, mai 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 56. — *Méliand à Bouthillier; à Condé.* Soleure, 7 juin; *au roi.* 17 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 59vo, 60, 67.

(4) *Zürich an Bern.* 3. Juni 1636. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 125. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 7 et 17 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 60, 69vo. — *Nouvelles de Lucerne.* 8 juin 1636. Arch. Mediceo. Svizzera. *4175.* — *Rosso al Senato.* Zurigo, 14 giugno 1636. Frari. Svizzeri. XXXII — Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans, etc. p. 95.

(5) *Les XIII cantons au roi.* 13 avril 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 41. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna. 7 giugno 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX.

(6) *Die VII cathol. Orte an Zürich.* Juni 1636. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 132. — *Le roi de Hongrie aux XIII cantons.* Donauwerth, 7 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 66. — M. E. Longin (Instructions diplomatiques du Parlement de Dôle à Jean d'Acoste [Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône, 1882. p. 186 sqq.]) qualifie à tort les Suisses d'*alliés douteux* des Comtois. De ces derniers, les cantons étaient les protecteurs et non les alliés.

sujet du statut de la Franche-Comté. En réalité, cette province, l'un des greniers de la Suisse, était pour les cantons occidentaux ce que l'Alsace avait été jusque là pour ceux du nord et du centre.(1) Ils en tiraient la majeure partie des céréales nécessaires à la subsistance de «leurs peuples», et cela surtout en un temps où la famine, conséquence naturelle de la peste et des opérations militaires dans le Sundgau, désolait la région des Ligues.(2) Elle était, en outre, la grande productrice du sel consommé dans cette dernière, si bien que, suivant une opinion assez répandue, les Confédérés «n'eussent pu vivre sans Salins».(3) Sous une forme assurément excessive, cette affirmation n'était cependant pas dénuée d'un fond de vérité. «La vogue du sel de Provence», incontestable au cours de l'ambassade de Miron, avait brusquement cessé,(4) alors que celle des «minots blanchis» du comté de Bourgogne s'imposait derechef parmi les cantons des deux confessions.(5) Il y avait à cette défaveur subite des produits des marais de Peccais de multiples raisons: la difficulté des charrois de Seyssel au plateau suisse;(6) la maladresse des fermiers de la traite chargés de l'introduction;(7) la cabale bernoise montée en vue de l'accaparement de cette denrée, et l'erreur commise à Paris, le jour où l'on y avait momentanément cédé aux exigences déraisonnables du résident du plus puissant des Etats confédérés.(8) Sur les bords de l'Aar, en effet, où l'on s'efforçait d'obtenir le monopole de la vente du sel en Helvétie, les offres des sauniers comtois avaient été mieux accueillies que jamais. En revanche, les démarches pressantes des agents français, un instant couronnées de succès,(9) semblaient à la veille d'échouer, et cela grâce à l'énergique intervention d'un envoyé du Cardinal-Infant, le Sr de Vaulgrenant, dont toutefois, ainsi qu'on l'a dit ailleurs, les appels réitérés à l'assistance armée des Suisses en faveur de ses compatriotes devaient en fin de compte demeurer stériles.(10)

A elle seule, la crainte que le Louvre ne devînt dans l'avenir l'unique dispensateur de l'introduction du sel parmi les cantons suffisait à indisposer ceux-ci contre les envahisseurs de la Franche-Comté. Mais, à cette même

---

(1) „Per la guerra di Borgogna et rinforzo de' Francesi in Valtellina essendo anco rovinata l'Alsatia..." *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 30 giugno 1636. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

(2) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 20 febbraio 1636. *Ibid.* — *Les XIII cantons au roi.* Bade, 14 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 65.

(3) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 7 mars 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 28.

(4) Arch. d'Etat Neuchâtel. Conseil d'Etat. Séance du 17 décembre 1635. (Manuel. 1632—1638. f° 190vo.)

(5) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 28 décembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 276. — *Mémoire sur le fait de l'introduction du sel de France en Suisse.* Aff. Etr. Suisse. XXXV. 125vo.

(6) *Mémoire sur le fait de l'introduction du sel de France en Suisse.* loc. cit.

(7) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 7 mars 1636. loc. cit.

(8) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 28 septembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 236.

(9) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 28 décembre 1635; *à Chavigny.* Soleure, 7 mars 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540*[1] f° 276; *4540*[2] f° 31. — Eidg. Absch. V[2] 825 *c*, 829 *d*, 866 *l*.

(10) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 1er et 7 mars 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 27vo. 28. — Max Prinet. L'industrie du sel en Franche-Comté avant la conquête française (Besançon, 1900). p. 143, note 3.

heure, d'autres griefs surgissaient, qui, pour être plus superficiels, ne rendaient pas moins la tâche du représentant du roi Très-Chrétien à Soleure assez malaisée à remplir. Aussi bien, dès l'ouverture des hostilités devant Dôle, on s'était préoccupé, tant à Paris qu'à Dijon, d'affamer les assiégés et d'empêcher que leur résistance ne se prolongeât du fait des céréales dont ils réussiraient à s'approvisionner à l'étranger. (1) Or, non sans raison semble-t-il, certains marchands du «climat des Ligues» encouraient le soupçon d'entretenir des intelligences avec les Comtois et de leur fournir des vivres. (2) Tel était en particulier le cas des Suisses domiciliés à Lyon et des «traffiquans» genevois. (3) Soit directement, soit par la voie détournée de Bâle et de Brisach, les uns et les autres, au dire du gouverneur de Bourgogne et de l'intendant du Lyonnais, s'efforçaient de ravitailler les défenseurs de Dôle. (4) Il n'en fallut pas davantage pour décider le roi à prescrire des mesure sévères en vue de réprimer cet abus. (5) La ligne de douanes établie à Versoix fut doublée. (6) Le commerce de Genève subit derechef des entraves dans la Bresse et le pays de Gex. (7) Les privilèges des marchands des cantons dans la région du Rhône demeurèrent en partie suspendus, (8) alors qu'en revanche des agents du Louvre accaparaient en hâte au pied du Salève toute la poudre à canon disponible et l'acheminaient vers l'armée de Condé. (9)

Telle apparaissait dans ses grands traits la situation en Suisse, lorsque le Sr de Croizon, dépêché du camp devant Dôle, joignit Méliand à Soleure. Au total, il semblait malaisé de prévoir les résolutions que prendrait le Corps helvétique. La diète extraordinaire tenue à Bade du 11 au 14 juin, à la demande de Lucerne, (10) ne donna à ce sujet que des indications assez confuses. L'ambassadeur français et l'envoyé de Henri de Bourbon s'y portèrent sans hésiter, mais ne furent point prévenus par les contradicteurs qu'ils s'attendaient à y rencontrer. De ce fait leur tâche se trouva singulièrement facilitée. Les infractions comtoises au traité de la neutralité des deux Bourgognes servirent

---

(1) *Méliand à Berne.* Soleure, 21 avril 1636. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 155.

(2) *Machault à Bouthillier.* Avallon, 19 octobre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *17,370* f° 148.

(3) *Genève à Méliand.* 20 février/1er mars 1636; *à Thianges* 11/21 juillet 1636. Arch. Genève. Lettres *D.* 1636—1638. XXVII. 13, 83; *au roi.* Arch. Genève. Lettres *D* (1639—1644). XXVIII. 7.

(4) *Machault à Bouthillier.* Avallon, 19 octobre 1636. loc. cit.

(5) *Méliand à Berne.* Soleure. 21 avril 1636. loc. cit.; *à Chavigny.* Soleure, 25 juillet 1636. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 77.

(6) *Genève à Thianges, à Gex.* 11/21 juillet 1636. Arch. Genève. Lettres *D.* 1636—1638. XXVII. 83. — *Méliand à Berne.* Soleure, 25 septembre 1636. St-Arch. Bern. Frankr Buch *N* 389. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 27 septembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540²* f° 135.

(7) *Les Syndics et Conseils de Genève au Sr de Belleneuve.* 8 août et 17 novembre 1636. Bibl. Nat. Coll. Du Puy. CCCCCLXXIII. 97, 99; *à Richelieu.* 7 décembre 1636. Aff. Etr. Genève. II.

(8) *Alincourt au roi.* Lyon, 17 juin 1636. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 115. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 26 juin 1636. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 188. — *Les XIII cantons au roi.* Bade, 18 juillet 1636. Aff. Etr. Suisse. XXVIII 136; *à Richelieu.* Même date. *Ibid.* 135. — Eidg. Absch. V² 1004 *f.*

(9) *Le roi à Genève.* Paris, 12 novembre 1635; Chantilly, 11 avril 1636. Arch. Guerre. XXV. 513; XXVII. 234.

(10) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 7 giugno 1636. loc. cit. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure. 17 juin 1636. loc. cit. — *cf.* Arch. de Chantilly (Musée Condé) *M* IX. 9, 327, 374, 409.

de thème à la harangue du représentant du gouvernement de Paris.[1] Accueillie sans chaleur, cette dernière procura cependant quelque apaisement dans les esprits et suffit à calmer ceux d'entre les Confédérés que l'idée d'une prise d'armes immédiate séduisait.[2] Ce que souhaitaient en somme la plupart des députés suisses réunis en Argovie, c'était une suspension momentanée des hostilités.[3] Consulté, Méliand ne crut pas devoir décourager ses hôtes et s'offrit même à appuyer leur requête, dans le secret espoir de la faire échouer.[4] L'on se décida, en conséquence, à dépêcher à la cour le bailli de Bade, Alphonse de Sonnenberg, avec la mission d'obtenir du roi que son cousin regagnât Dijon.[5] La lettre de créance remise à l'envoyé de la diète n'était que la paraphrase énergique de celle écrite au nom des cantons à ce prince, ensuite des instances réitérées de Vaulgrenant et de Mareschal, afin de le détourner de ses desseins agressifs à l'endroit de la Franche-Comté.[6] Des missives identiques furent adressées entre-temps au cardinal, au Père Joseph, à Bouthillier et à Condé, puis à l'empereur pour l'assurer que les Confédérés s'efforceraient de concilier, comme dans le passé, les devoirs auxquels les astreignait l'*Union héréditaire* avec les obligations que leur créait d'autre part l'alliance franco-suisse renouvelée en 1602.[7]

Deux impressions se dégageaient pourtant avec netteté de cette première rencontre de l'ambassadeur français et des députés du Corps helvétique sur le terrain brûlant de la neutralité comtoise. Et d'abord, il semblait indispensable de ménager les susceptibilités des opposants et de tenter de ramener ceux-ci par les voies de douceur.[8] Le sort de l'armée de Valteline était en somme entre leurs mains. Soit qu'ils s'avisassent d'entraver la marche des renforts dirigés de la frontière de Bresse vers celle de Sargans, ou d'intercepter les convois de vivres à destination de Traona,[9] soit que, cédant aux sollicitations de l'empereur, ils prissent la résolution de rappeler de la Rhétie d'Outre-Monts les contingents confédérés qui y tenaient encore garnison, dans un cas comme

(1) *Proposition faite par M. Méliand aux députés des cantons.* Bade, 12 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 61; Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 89. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 17 juin 1636. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 988 *a.*

(2) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 17 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 69vo.

(3) *La diète de Bade au roi de Hongrie.* 14 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 66.

(4) Eidg. Absch. V² 988 *a.*

(5) *Méliand au roi.* Soleure, 17 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 67. — *Méliand à Condé.* 17 juin 1636. *Ibid.* f° 68vo. — *Nouvelles de Lucerne* 20 juin 1636. Arch. Mediceo. Svizzeri. *4175.* — *Nouvelles de Soleure.* 22 juin 1636. Gazette de France. année 1636. — *Alvise Contarini al Senato.* Parigi, 8 luglio 1636. Frari. Francia. LXXXIX. — Eidg. Absch. V² 988 *a.*

(6) *Contarini al Senato.* Parigi, 20 marzo 1636 Frari. Francia. LXXXIX. — *Les XIII cantons au roi.* 14 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 65.

(7) *Les cantons à l'empereur „pour le rétablissement de la paix".* 1636. St-Arch. Basel. Politisches Q 16 (V). p. 52. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 giugno 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — *Les XIII cantons à Condé.* 13/23 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 75. — Tillier. op. cit. IV. 89.

(8) *Contarini al Senato.* Parigi, 20 marzo 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(9) *Rohan à Zurich.* Traona, 25 et 27 avril 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

dans l'autre Rohan se fût trouvé à la merci des Austro-Espagnols.([1]) En revanche — et cette constatation était des plus rassurantes — il paraissait dores et déjà certain que les protestants barreraient le passage aux catholiques, à supposer que ces derniers cherchassent à secourir les assiégés de Dôle.([2]) Or, Condé, que Croizon avait rejoint dans ces entrefaites, n'était pas sans inquiétudes à cet égard.([3]) Méliand, à la vérité, se portait garant des dispositions pacifiques de Soleure. En outre, après avoir eu connaissance d'une missive du roi Très-Chrétien en date du 4 juin et d'une nouvelle demande d'assistance émanée de l'archevêque de Besançon,([4]) les «Waldstætten», réunis en une diète à Lucerne, le 26 juin, semblaient plus enclins à traîner les choses en longueur qu'à rompre en visière à l'ambassadeur du Louvre,([5]) dont l'un des secrétaires-interprètes s'attachait à calmer les appréhensions qu'éveillaient parmi eux les mouvements de l'armée franco-grisonne dans la région de Varese et de Gallarate.([6]) Le danger venait d'ailleurs. Il venait de Fribourg, où magistrats et particuliers prenaient en mains avec une vigueur extrême la défense de la cause comtoise.

Nulle part aux Ligues, l'annonce de l'investissement de Dôle par les troupes de Condé n'avait suscité autant d'alarmes que sur les rives de la Sarine.([7]) L'on s'y attendait au reste. Les dettes contractées par l'Escurial envers son allié catholique de la Suisse occidentale se trouvaient gagées sur les salines de la Franche-Comté, et les annuités en étaient payées en nature. De plus, presque tous les patriciens de ce canton avaient des intérêts et «de vieux droits et prééminences» dans la vente et la distribution de cette denrée de première nécessité.([8]) Aussi, en apprenant l'entrée des Français dans la province espagnole, les Fribourgeois s'étaient-ils empressés de proclamer, qu'à leur sentiment, cette «invasion» aurait pour unique résultat «de gaster entièrement les salines de Salins, afin que les voisins d'icelles fussent contraints de se pourvoir du sel de Provence».([9]) Si l'on ajoute à cela que des délégués du Parlement de Dôle séjournaient à Fribourg,([10]) que l'évêque de Lausanne,

---

(1) *Memorandum from St Gall.* 12/22 january 1636. Pub. Rec. Off. Foreign Switzerland. Misc. Pap. nº IV. — *Contarini al Senato.* Parigi. 20 marzo 1636. loc. cit. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 17 juin; *à Chavigny.* Soleure, 22 août 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 69vo, 123. — P. Schweizer. Die schweizerische Neutralität I. 258.

(2) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 17 juin 1636. loc. cit.

(3) *Condé à Méliand.* Camp devant Dôle, 14 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fº 77. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 21 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fº 73vo.

(4) *Le roi aux XIII cantons.* Fontainebleau, 4 juin 1636. St-Arch. Zürich. Freigrafschaft Burgund. II. nº 45; Bibl. Arsenal. mss. *4540* fº 61; St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 91. — *Le roi à Méliand.* Fontainebleau. 4 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fº 63vo. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 28 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fº 77vo. — Eidg. Absch. V² 991.

(5) Eidg. Absch V² 991.

(6) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 28 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fº 77vo.

(7) *Fribourg à Méliand.* 27 juin, 3 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 78vo, 80.

(8) *Méliand à Chavigny; à Condé.* Soleure, 21 juin 1636. Bibl. Arsenal. fos 72vo, 73vo. — *Fribourg à Berne.* 1er et 5 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 81, 83.

(9) *Fribourg à Berne.* 8 juillet 1636. loc. cit.

(10) *Méliand à Condé.* Soleure, 21 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fº 74.

frère du marquis de Conflans, commandant des milices comtoises, appuyait leurs démarches[1] et que Pierre Kœnig de Mohr, baron de Billens, dont la fortune eût été compromise à supposer que le roi Très-Chrétien vînt à bout de son dessein, adjurait ses compatriotes d'embrasser incontinent la cause des sujets jurassiens du roi Catholique,[2] l'on comprendra que les ministres de celui-ci en Suisse ne désespérassent pas d'entraîner l'un au moins des Etats de la Ligue Borromée à se déclarer contre les envahisseurs de la Franche-Comté. Toujours est-il que, sans attendre le plein accomplissement de la mission confiée à Sonnenberg, les autorités fribourgeoises adressèrent de l'argent et des vivres aux adversaires de leur allié français.[3] Elles émirent de plus la prétention de faire occuper Salins par un détachement de quelques centaines d'hommes aux ordres de Kœnig et dépêchèrent à Berne afin que ce canton leur ouvrît la route d'Yverdon.[4]

En cette conjoncture, les protestants d'Helvétie étaient les arbitres de la situation, au même titre que leurs confédérés de l'ancienne croyance le demeuraient en ce qui concernait l'asistance armée que les protecteurs des Trois Ligues cherchaient à départir à ces dernières. De leur décision dépendait le succès momentané ou l'échec immédiat d'une opération militaire qui se heurtait à des difficultés autrement considérables qu'on ne l'avait d'abord supposé à Paris. Méliand fut assez vite fixé quant à leurs inclinations. L'hostilité de Bâle, devenue plus « impérialiste » que les « Waldstætten », ensuite du préjudice que causait à son commerce la persistance des hostilités aux environs de Porrentruy et de Montbéliard, paraissait assurément de nature à contrister l'ambassadeur français.[5] Mais, dans le concert des cités évangéliques, les magistrats de ce canton ne disposaient que d'une influence assez restreinte en somme. Seuls, en l'espèce, les avis de Zurich et surtout ceux de Berne importaient vraiment. Or, l'esprit politique dont étaient animés les Conseils de ces deux Etats semblait à la hauteur des crises répétées qui se succédaient aux frontières des Ligues. Ni les plaintes des marchands suisses lésés dans leurs intérêts, ni celles des officiers des dernières levées dont, au mépris de leurs capitulations, les soldes demeuraient en souffrance,[6] ne réussirent à détourner les réformés de la ligne de conduite qu'ils s'étaient tracée. Courroucé à l'extrême de l'attitude de Fribourg,[7] Méliand avait demandé à la fois au

(1) Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans, etc. p. 116 sqq.

(2) *cf.* Liebenau. Ein schweizerischer Condottiere. p. 64.

(3) *Nouvelles de Lucerne.* 15 juin 1636. Arch. Mediceo. Svizzerl. *4175.*

(4) *Méliand à Bouthillier; à Condé.* Soleure, 7, 17 et 21 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°s 60, 69vo, 72; *à Chavigny.* Soleure, 5 juillet 1636. *Ibid.* f° 82. — *Fribourg à Berne.* 1er et 5 juillet 1636. loc. cit.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 5 giugno 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXXII. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 22 août 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 123. — *Memorandum from Geneva.* 9 septembre 1636. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerland. Misc. Pap. n° IV.

(6) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 30 août 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 124. „au préjudice insupportable de la réputation de nostre nation.“ *Les XIII cantons au roi.* Soleure, 15 septembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 129; *à Coislin et à Bullion.* 16 septembre 1636. *Ibid.* f° 132.

(7) *Méliand à Fribourg.* Soleure, 24 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 75vo.

gouverneur de Neuchâtel et aux autorités bernoises de s'opposer au passage éventuel sur leurs terres de troupes à destination de la Franche-Comté.(1) De son côté, Condé sollicitait leur appui afin de venir plus aisément à bout de sa tâche.(2) L'ascendant que le colonel d'Erlach-Castelen avait acquis sur ses compatriotes ne pouvait que s'exercer au profit de la cause française.(3) Déboutés de leur requête, Kœnig et ses adhérents consentirent, de mauvaise grâce en vérité, sur les instances du secrétaire-interprète Wallier, à ajourner toute résolution.(4) Mais l'on ne s'en tint pas là sur les rives de l'Aar. Il avait été décidé à Bade que les députés des trois Etats confédérés les moins éloignés du théâtre des hostilités se porteraient sous les murs de Dôle à l'effet de proposer aux belligérants la conclusion d'un armistice. Berne réussit à convaincre Fribourg et Soleure de la nécessité d'ajourner quelque peu cette démarche.(5) Les services rendus au Louvre par le plus puissant des cantons méritaient d'être reconnus.(6) A la sollicitation de Méliand,(7) les marchands des Ligues à Lyon obtinrent le rétablissement de leurs privilèges,(8) et l'ordre fut transmis aux sauniers de Provence d'acheminer sans retard vers le Léman deux cent mille minots de sel marin.(9)

L'investissement de Dôle n'était pas si rigoureux que les défenseurs de cette place se vissent privés de la ressource de communiquer avec leurs protecteurs d'Outre-Jura.(10) Ils ne s'en faisaient pas faute d'ailleurs. C'est ainsi que, dans les derniers jours de juin, le procureur fiscal de Pontarlier, François Mareschal était parvenu à gagner Lucerne, où l'attendait Casati.(11) Dès lors la lutte promettait d'être vive en Suisse entre les agents de la maison

---

(1) *Méliand à Bouthillier et à Chavigny.* Soleure, 17 juin et 25 juillet 1636. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 77; Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 69vo. – *Sublet de Noyers à Méliand.* Rueil, 30 juin 1636. ap. Aubery. Mémoires, etc. I. 643. — *Méliand à Berne.* Soleure, 3 et 4 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 80vo. — *Méliand à Condé.* Bade, 13 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 88vo. — *Méliand à Berne.* Soleure, 18 juillet 1636. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 93.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 14 giugno 1636. Frari. Svizzeri. XXXII.

(3) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 28 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 77vo.

(4) *Méliand à Fribourg.* Soleure, 24 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 75. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 28 juin 1636. loc. cit.; *à Chavigny.* Soleure, 5 juillet; Bade, 13 juillet 1636. *Ibid.* f° 82; Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 67. — *Berne à Méliand.* 23 juin/3 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 80vo. — *Fribourg à Berne.* 6 et 8 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 83, 85. — *Berne à Fribourg. Ibid.* f° 84. — Girardot de Nozeroy. La Franche-Comté protégée, etc. p. 27; Histoire de dix ans, etc. p. 115.

(5) *Berne à Méliand.* 23 juin/3 juillet 1636. loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 14 luglio 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. IX. — Eidg. Absch. V³ 990 (Berne, 23 juin 1636).

(6) Maag. Die Freigrafschaft Burgund u. s. w. (Zürich, 1891). 78.

(7) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 28 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 77vo.

(8) *Alincourt au roi; à Chavigny.* Lyon, 17 juin 1636. Aff. Etr. Suisse. XXVIII 115, 117.

(9) *Déclaration du roy portant que les cantons pourront faire tirer de Peccais et Berre jusqu'à deux cent mille minots de sel pour la fourniture de leurs alliés sans payer aucun péage, pour les rembourser de tout ce qui pouvoit leur estre deu en subsides et services.* 20 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *12,165.*

(10) *Le Parlement de Dôle aux XIII cantons.* 15 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 72. — Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans, etc. p. 100.

(11) *Le marquis de Conflans aux députés des XIII cantons assemblés à Bade.* Ornans, 11 juin 1636. Bibl. Arsenal. mss *4540* fos 94, 95. — Girardot de Nozeroy. La Franche-Comté protégée, etc. p. 27; Histoire de dix ans, etc. p. 94.

d'Autriche, désireux d'entraîner les Confédérés à prendre parti dans le conflit dont les péripéties se déroulaient à leurs frontières,[1] et les représentants du Louvre et de la cour de Turin, unis en cette circonstance pour veiller à ce que leurs hôtes, s'ils ne se prononçaient pas d'emblée en faveur des prétentions françaises, observassent à tout le moins entre les belligérants une stricte neutralité.[2] Une diète était assignée à Bade au 6 juillet. Méliand. résolu à renouveler la tactique qui lui avait si bien réussi le mois précédent, se rendit en Argovie dès le début de la session, accompagné du trésorier des Ligues.[3] Il comptait que Sonnenberg, dont le retour de Paris semblait imminent, le rejoindrait au bout de peu d'heures. Cette espérance ayant été déçue, l'ambassadeur, qui cherchait à gagner du temps, prononça une première harangue, dans laquelle il flétrit sans ménagements l'attitude du gouvernement de Fribourg.[4] Quand enfin, le 15, soit vingt-quatre heures après la rentrée du bailli de Bade dans ses foyers,[5] il sollicita de la diète une deuxième audience, ce fut pour résumer à grands traits la relation que l'envoyé suisse venait de faire de sa courte et inutile mission et en tirer les conclusions les plus essentielles.[6] Au total, si Louis XIII refusait de prescrire à son cousin la levée du siège de Dôle et maintenait les accusations portées par ses représentants aux Ligues contre les Comtois,[7] il ne repoussait pas de prime abord l'idée d'une médiation helvétique.[8] Il l'acceptait même d'autant plus volontiers que ses ministres et lui la savaient combattue par l'empereur et le roi de Hongrie, qui, tous deux, dans des missives adressées aux autorités de la Franche-Comté et interceptées en cours de route, intimaient à ces dernières l'ordre de s'abstenir d'ouvrir des négociations, et d'attendre patiemment en revanche l'arrivée des troupes destinées à les secourir.[9] Le roi Très-Chrétien, il est à peine besoin de le

(1) „Vous supplions très instamment de nous secourir et assister le plus promptement que faire se pourra." *L'archevêque de Besançon et le Parlement de Dôle à Berne.* 15 juin 1636. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 81. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 30 giugno 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX.

(2) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 7 giugno 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX. — Girardot de Nozeroy. La Franche-Comté protégée de la main de Dieu. p. 21.

(3) *Méliand à Chavigny.* Bade, 13 juillet 1636. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 67; *à De la Barde.* 25 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 107.

(4) *Proposition faite par le Sr Méliand en l'assemblée des XIII cantons.* Bade, 10 juillet (et non *6*) 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 90. — Eidg. Absch. V¹ 994 995 *c.*

(5) *Méliand à Condé.* Bade, 18 juillet 1636. Bibl. Arsenal mss. *4540* f° 97vo; *à Chavigny.* Même date. *Ibid.* f° 96.

(6) *Proposition faite par le Sr Méliand en l'assemblée des XIII cantons.* Bade, 15 (et non *10*) juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 86vo. — *Méliand à Chavigny.* Bade, 18 juillet 1636. *Ibid.* f° 96.

(7) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna. 14 luglio 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Nouvelles de Zurich.* 16 juillet 1636. Gazette de France, année 1636 p. 468. — *Alvise Contarini al Senato.* Parigi, 22 e 28 luglio 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(8) *Le roi aux XIII cantons.* Fontainebleau, 6 juillet 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX; Bibl Arsenal. mss *4540* f° 89; St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 102. Eidg. Absch V¹ 994 *c*, 995. — Frari. Svizzeri. XXXII. n° 359.

(9) *Lettres de Donauwerth et de Brisach,* des 4 et 13 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 104 sqq. — *Le roi de Hongrie à l'archevêque de Besançon.* 6 juillet 1636. Aff. Etr. Vienne. XVI. 8. *Méliand à Chavigny.* Soleure, 25 juillet 1636. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 77.

dire, espérait que Condé viendrait à bout de sa tâche avant que les députés des cantons suisses eussent eu le loisir d'accomplir la leur.

A son grand étonnement, en juillet comme en juin, Méliand n'avait pas eu à se mesurer en Argovie avec les représentants attitrés de la partie adverse. Aussi son succès s'était-il affirmé grâce à l'absence de tout contradicteur. La relation de Sonnenberg n'avait donné lieu à aucune critique sérieuse, et les magistrats de Fribourg s'étaient vus contraints de regretter publiquement leurs résolutions inconsidérées.(1) Mais Mareschal ne renonçait pas à la lutte. Conseillé par Casati, mal inspiré cette fois, il attendit pour se présenter devant la diète que celle-ci fût à la veille de clore ses séances.(2) Or, le siège des membres de cette dernière était fait. Et ne l'eût-il pas été, que les largesses du successeur de Vialard auraient achevé de les «convaincre».(3) L'envoyé comtois eut beau tenter de rétorquer point par point les griefs invoqués contre ses mandants par l'ambassadeur français;(4) il eut beau «débiter» à l'adresse du roi Très-Chrétien des «injures atroces»,(5) les Confédérés refusèrent de se déjuger, et Méliand n'éprouva de ce chef aucune surprise fâcheuse.(6)

Toutefois les cantons persistaient dans l'intention d'offrir leur médiation aux belligérants et d'obtenir que ceux-ci l'acceptassent de bonne grâce.(7) Dès le 30 juin, Condé, avisé de leur dessein, s'était déclaré prêt à en faciliter l'accomplissement et avait tracé l'itinéraire qu'auraient à suivre les personnages chargés de lui apporter les propositions du Corps helvétique.(8) Il restait, à la vérité, à se procurer l'agrément de la partie adverse. Un envoyé de la diète, Jean Duthon, d'Yverdon, prit, le 18 juillet, la route de Dôle à cette fin.(9) Accompagné d'un «tambour du roy»,(10) il cherchait à communiquer avec les assiégés et était déjà parvenu sur la contrescarpe, lorsqu'un coup de feu malencontreux, «tiré on ne sait d'où», le blessa grièvement.(11) Transporté à

(1) *Méliand à Chavigny.* Bade, 18 juillet 1636. loc. cit.; *à Sublet de Noyers.* Même date. *Ibid.* — Eidg. Absch. V² 994 *c.*

(2) *Méliand à Bouthillier; à Chavigny.* Soleure, 25 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 402; Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 77.

(3) „Nos concerts les plus longs se sont faicts à table.“ *Méliand à Sublet de Noyers.* Bade, 18 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 98vo. — Eidg. Absch. V² 995 *c.*

(4) *Proposition faite par le député de la Franche-Comté de Bourgogne à l'assemblée de Bade,* le 19 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 99. — Eidg. Absch. V² 996 *k.*

(5) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 28 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 108vo.

(6) *Abschied de la journée de Bade, du 19 juillet 1636.* Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 102. — *Nouvelles de Saint-Gall.* 24 juillet 1636. Gazette de France. année 1636. p. 480.

(7) *Méliand aux Surintendants.* Bade, 18 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 98. — *Abschied de la journée de Bade, du 19 juillet 1636.* loc. cit. — *Lettre des députés des treize cantons aux princes chrestiens, envoyée au roy et à Son Eminence.* 16 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 92. Eidg. Absch. V² 995 *c.* — P. Schweizer. Die schweizerische Neutralität. I. 254 sqq.

(8) *Condé aux XIII cantons.* Auxonne, 30 juin 1636. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 149; Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 64. — Eidg. Absch. V² 994 *b.*

(9) *Méliand à Condé.* Bade, 18 juillet 1636. loc. cit.

(10) *Procez-verbal de la blessure, etc.*

(11) *Avvisi di Lucerna.* 18 agosto 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX. — J. Boyvin. Le siège de Dôle (Dôle, 1637). p. 241.

Auxonne par les soins du général des assiégeants, il ne tarda pas à y succomber.(1) Bien que la balle qui l'atteignit ne lui fût évidemment pas destinée, Français et Comtois tentèrent à l'envi de faire servir cet incident à leur profit exclusif.(2) Condé prescrivit d'en dresser un procès-verbal, où Méliand sut puiser les éléments d'une nouvelle philippique à l'endroit des compatriotes de François Mareschal.(3) Ceux-ci adressèrent, d'autre part, à la diète un «mémoire justificatif de leur procédé».(4) Et ce leur fut une occasion de déclarer avec force qu'ils n'entreraient «en négociation quelconque» avec les ennemis de la maison d'Autriche sans le consentement formel des chefs de cette dernière.(5) Mais les députés confédérés paraissaient résolus à ne reculer devant aucun obstacle. Leurs supérieurs, mûs du désir de hâter la conclusion d'une «paix générale», sondaient à cette heure les dispositions de l'empereur, du pape, du roi Très-Chrétien et du roi Catholique, du duc de Savoie et des princes de l'*Union évangélique* allemande.(6) Eux-mêmes, au nombre de trois,(7) s'acheminèrent, dès le 28 juillet, vers le camp français, sous la conduite d'un secrétaire d'ambassade, lequel ne manqua pas, en cours de route, de s'enquérir adroitement de la substance de leurs instructions et d'en informer Condé.(8) Celui-ci les accueillit avec courtoisie(9) à Seurre(10) et réussit à les convaincre que, quelque

(1) *Procez-verbal, etc.* — *Condé à Méliand.* Camp devant Dôle, 31 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 114 sqq.

(2) Dans son Histoire, d'ailleurs fort médiocre, de la réunion de la Franche-Comté à la France, M. de Piépape, t. II. p. 15, n'y fait aucune allusion. — *cf.* Longin. Lettre d'un Franc-Comtois sur un ouvrage couronné par l'Académie française (Besançon, 1889).

(3) *Procez-verbal de la blessure de Jean Danton (sic) par ceux de Dôle, auxquels il estoit envoyé de la part de Messrs des treize cantons.* 25 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 114; St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 150. — *Condé à Méliand.* Camp devant Dôle, 26 juillet 1636. *Ibid.* f° 113vo. — *Méliand à Berne.* Soleure, 10 août 1636. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 193. — *Condé aux XIII cantons.* 18 août 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 121.

(4) *Jean Danton's Declaration wie er by seiner Infühnung durch die Transchierung in Dôle blessiert und von dem Gubernatoren ehrlich gehalten worden.* 22. Juli 1636. St-Arch. Bern Burgundbuch *D* 127.

(5) *Le Parlement de Dôle aux XIII cantons.* 22 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 112; St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 131.

(6) „Les pauvres gens ayans esté traictez et violentez de la sorte que le firmament en auroit horreur, la terre trembleroit et les animaux raisonnables en auroient compassion d'eux s'ils le pouvoient." *Les XIII cantons au roi de France. s. d* (1635). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 9. — *Lettre adressée par les députés des XIII cantons aux princes chrestiens.* 16 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 92. — *Les VII cantons catholiques au pape; au cardinal Barberini.* Bade, 19 juillet 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Della Manta al duca di Savoia.* Avvisi di Lucerna. 25 luglio 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 25 juillet 1636. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 996 *a.* — Sechausen. op. cit. 78.

(7) et non de treize. *contra:* Piépape. op. cit. II. 22. — *cf.* Longin. Le manifeste d'Antoine Brun. 1638 (Vesoul, 1905). p. 4.

(8) *Méliand à Condé.* Soleure, 25 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 109vo. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 28 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 108vo; *à Bouthillier.* Soleure, 10 octobre 1636. *Ibid.* f° 139vo.

(9) *Instruction pour Monsr le prince de Condé touchant ce qu'il a à traitter avec les députés des cantons des Suisses.* Fontainebleau, 30 juin 1636. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 122. — J. Boyvin Le siège de Dôle. p. 276.

(10) Boyvin (Le siège de Dôle. p. 276) et après lui quelques écrivains modernes affirment que la rencontre du prince français et des députés suisses eut lieu à *Bellegarde.* Boyvin seul a raison. La ville de Seurre, érigée en duché-pairie en faveur de Roger de St-Lary de Bellegarde, fut en effet appelée *Bellegarde,* de 1619 à 1646 (*cf.* P. Noël. Monographie de la ville de Seurre [Dijon, 1887]. p. 48).

dût être le résultat final des opérations militaires poursuivies en Franche-Comté, rien ne serait changé dans les engagements contractés par les fermiers de Salins à l'égard des cantons.[1] Mais ce que les assiégés de Dôle attendaient de leurs voisins d'Outre-Jura, c'était une assistance effective — seule capable, estimait-on à Madrid, de les délivrer du péril qui les entourait[2] — et non point des offres de médiation ou d'armistice.[3] Tout ce à quoi ils voulurent bien consentir après de laborieuses négociations, ce fut à prier les envoyés suisses de leur procurer un sauf-conduit qui leur permît de prendre les avis du Cardinal-Infant et du marquis de Conflans.[4] Ainsi qu'il était à prévoir, le prince français fit la sourde oreille à cette ouverture.[5] Dès lors, l'échec de la mission helvétique devenait de plus en plus certain.

Jusque là, bien que Condé «entendît mieux les moyens de s'enrichir que le métier de la guerre»,[6] l'espoir d'emporter de haute lutte la capitale du comté de Bourgogne n'était pas abandonné à Paris. Bernard de Saxe-Weimar, ayant réoccupé Saverne, interceptait les secours que les défenseurs de Dôle eussent pu recevoir de l'Alsace.[7] Maître de Belfort[8], le gouverneur de Montbéliard tenait dans sa dépendance l'Ajoie et Porrentruy, dont l'évêque s'était réfugié sur territoire soleurois.[9] Subitement, dans les premiers jours d'août, les choses changèrent de face. La Picardie envahie; La Capelle surprise par les Austro-Espagnols ; Le Catelet et Corbie tombés en leur pouvoir; les Croates et les Hongrois répandant la terreur dans tout le pays entre la Somme et l'Oise, c'en était fait des projets de conquête française dans les bailliages comtois. Condé fut rappelé. Il leva le siège de Dôle, le 15 août, à l'heure où les troupes de renfort conduites par le duc de Lorraine arrivaient en vue de cette place.[10] L'orage qui, depuis quelques semaines, grondait dans le voisinage du Rhin et que les Confédérés de la nouvelle croyance craignaient de voir

(1) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 28 juillet 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 108vo. — *Copie de la proposition faite en allemand à M. le Prince.* Bellegarde, 9 août 1636. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 165: Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 118.

(2) *Soranno al Gran Duca di Toscana.* Madrid, 12 luglio 1636. Arch. Mediceo. Spagna. *4961.*

(3) *Le Parlement de Dôle aux ambassadeurs suisses.* 17 août 1636. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F 181.*

(4) *Première et seconde lettres de Mrs les ambassadeurs suisses aux Srs archevesque et gens du parlement de Dôle.* Saint-Jean-de-Losne, 10 et 16 août 1636. — *Le Parlement de Dôle aux ambassadeurs suisses.* 17 et 22 août 1636. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 169, 173, 177, 181; Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 119, 120. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 30 août 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 124. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 12 dicembre 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX.

(5) J. Boyvin. Le siège de Dôle. p. 377. — Béguillet. Histoire des guerres des deux Bourgognes (Dijon, 1784). 150.

(6) *cf.* Levassor. Histoire de Louis XIII (éd. 1757). t. V. 153.

(7) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 30 giugno 1636. loc. cit. — *Rohan à Chavigny.* Sondrio, 2 août 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 153. — Boyve. Annales de Neuchâtel et de Valangin. t. III² 33.

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 12 luglio 1636. Frari. Svizzeri. XXXII.

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 10 maggio 1636. Frari. Svizzeri XXXII. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 14 luglio 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX. — *L'évêque de Bâle à Richelieu.* Dorneck, 16 juillet 1636. Aff. Etr. Evêché de Bâle. I. 34. — Eidg. Absch. V² 993 *h.*

(10) *Alvise Contarini al Senato.* Parigi, 12 agosto 1636. Frari. Francia. LXXXIX. — Girardot de Nozeroy. La Franche-Comté protégée, etc. p. 39. — Longin. Christophe de Raincourt (Besançon, 1904). p. 15.

fondre sur la Rhétie, éclatait à l'est de la France.(1) Aussi bien Gallas ne tardait pas à rejoindre en Franche-Comté le souverain détrôné de Nancy, et tous deux pénétraient peu après en Bourgogne.(2)

Désormais la médiation négociée par les députés suisses au delà du Jura devenait sans objet. Au total, ceux-ci avaient plus à se louer des Français que de leurs adversaires.(3) Ces derniers ne firent rien pour reconnaître les intentions bienveillantes dont les cantons continuaient à être animés envers eux. Les représentants de la diète n'obtinrent pas sans difficulté le sauf-conduit qui devait leur permettre de rebrousser sans danger vers les Ligues. Montbéliard étant menacé, Verdun-sur-Saône ayant capitulé, et la cavalerie allemande battant la campagne entre Châlon et Bourg-en-Bresse, force leur fut de regagner leurs foyers par la voie de Lyon.(4)

L'opiniâtreté des Confédérés de l'une et de l'autre confession n'avait d'égale en somme que l'obstination des chefs des deux branches de la maison d'Autriche à repousser l'offre de médiation du Corps helvétique et à exiger en revanche des membres de celui-ci qu'ils défendissent mieux à l'avenir la neutralité d'une province que leurs ancêtres et eux s'étaient engagés à protéger. Une missive hautaine du roi de Hongrie adressée aux cantons pour reprocher à ces derniers la mollesse de leur attitude au cours du siège de Dôle devait être l'unique récompense des louables efforts tentés par la diète suisse en vue de procurer la cessation des hostilités sur le versant occidental du Jura.(5) Et cependant, insensibles aux critiques dont leurs démarches étaient l'objet, protestants et catholiques s'apprêtaient à les renouveler durant plusieurs mois encore, tant à Paris qu'à Bruxelles et à Besançon, et à ne les suspendre que le jour où le *statu quo ante* serait rétabli à leur frontière de l'ouest et où les Comtois, las de subvenir à l'entretien des armées étrangères qui se succédaient sur leur sol, auraient recouvré leur indépendance.(6) La politique des alliances

(1) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 30 août et 31 octobre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°s 121, 142. — *Condé à Méliand.* 2 septembre 1636. *Ibid.* f° 125vo.

(2) *Méliand à Condé.* Soleure, 27 août 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 121. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 10 septembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 126. — *Méliand au baron de Spiez.* Soleure, 17 septembre 1636. Stadtbibl. Bern. Mss. Hist Helv. XV. xx. 3. — Siri. op. cit. VIII. 341.

(3) *Condé aux XIII cantons; à Méliand.* 18 août 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 121. — *Méliand à Sublet de Noyers.* Soleure, 27 septembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 138.

(4) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 20 août 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 121. — *Abscheidt gehaltner Delegation by Ihr Furstl Dt H. Prinzen von Condé von den Ehrengesandten 3 Löblicher Stätten Bern, Freyburg und Solothurn innamen Hochlöblichen XIII Orthen wegen des Ynfalls in die Freygrafschaft Burgundt, angefangen den 29. julii 1636 und geendet den 3. septembris* St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 187.

(5) *Le roi de Hongrie aux députés des XIII cantons.* Brisach, 13 septembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 130. — *La diète de Soleure au roi de Hongrie.* 16 septembre 1636. *Ibid.* f° 131. — Eidg. Absch. V¹ 1003 *b*.

(6) *Alvise Contarini al Senato.* Parigi, 5 e 12 agosto 1636. Frari. Francia. LXXXIX. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 18 octobre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 140; *au Père Joseph.* Soleure, 28 décembre 1636. *Ibid.* f° 153vo. — *Fleming to the Secretary of State.* 12/22 january 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerland. Misc. Pap n° V (1637—1702). — *Avvisi sicuri d'Helvetia.* Febbraio; 6 marzo 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. X. — Eidg. Absch. V¹ 1017 *b* (Lucerne, 3—5 mars 1637).

multiples était désormais condamnée par les représentants les plus autorisés des deux partis aux Ligues. Aussi bien dans les cantons forestiers que dans les cités évangéliques, l'opinion prévalait que seule la paix générale délivrerait les Confédérés des appréhensions qui, depuis dix ans, étaient leur partage, restaurerait leur prestige auprès de l'étranger et ramènerait dans le pays une prospérité matérielle gravement compromise par le contre-coup des événements survenus dans la Haute-Italie, sur la ligne du Rhin, en Alsace, dans l'évêché de Bâle et dans le comté de Bourgogne. L'espoir subsistait à Zurich, à Berne, à Lucerne, où le pape avait songé un instant à convoquer les plénipotentiaires des belligérants avant de les réunir à Cologne,(1) que les instances des Etats suisses seraient écoutées et que le roi Très-Chrétien lui-même, naguère encore si peu enclin à poser les armes,(2) consentirait à prêter l'oreille aux propositions d'accommodement adressées de Rome et d'ailleurs à son gouvernement. Or, il ne semblait pas douteux que cet espoir ne fût prématuré. Ce n'était pas l'heure où deux armées ennemies foulaient le sol de la France que Richelieu eût choisie pour discuter avec les ministres de Ferdinand II et de Philippe IV les conditions de la cessation des hostilités et se relâcher de ses prétentions en ce qui concernait l'exécution du traité de Monçon et la conservation de Pignerol, de Mantoue, de la Lorraine et de l'Alsace.(3) Près de douze années devaient s'écouler avant que les craintes des Confédérés ne se dissipassent, que la neutralité du Corps helvétique fût solennellement reconnue dans un instrument diplomatique et que son indépendance à l'égard de la maison d'Autriche se trouvât enfin proclamée à la face de l'Europe.

Maintien du prestige du Louvre au sein des cantons. — Son déclin dans la haute vallée du Rhin. — Efforts faits par les Grisons en vue de rentrer en possession de la vallée de l'Adda. — Leurs démarches réitérées auprès de Cœuvres et de Du Landé. — Déception que cause à Coire la teneur des lettres de créance de Rohan et celle du manifeste adressé aux Valtelins. — Les députés des Trois Ligues exigent le prompt accomplissement des promesses royales. — Faux-fuyants dont use Richelieu. — Perplexités du lieutenant général. — Ses victoires n'améliorent que faiblement sa situation. — Conférence de Samaden. — Décret du 18 septembre 1635. — Impartialité confessionnelle de l'ancien chef des huguenots. — Le Vatican la conteste. — Nouvelles démarches du gouvernement grison auprès de Louis XIII en faveur du rétablissement du **statu quo ante** *dans les provinces sujettes*

(1) *Lettre adressée de Paris au cardinal Rocci.* 4 février 1635. Aff. Etr. Rome. LVI. 24.

(2) „Le roy s'est fort refroidy d'entendre aux propositions de la paix, qui ne tendent qu'à l'envelopper dans une périlleuse guerre et luy oster tous ses amis.“ *Bouthillier au cardinal de Lyon.* 23 novembre 1635. Aff. Etr. Rome. LVI. 227.

(3) *Mémoire de Richelieu, adressé à M. le cardinal de Lyon et à M. le mareschal d'Estrées.* 8 octobre 1636. ap. Avenel. op. cit. V. 614.

d'Outre-Monts. — Instructions emportées de Paris par Prioleau, le 3 décembre. — Leur incohérence. — Le duc s'apprête à remettre en présence des plénipotentiaires des deux Rhéties. — Mission exécutée par Molina à Fürstenau. — Conférences de Chiavenna. — Rohan assiste à leur conclusion. — Arrivée de Lasnier. — Ses pouvoirs. — Vacance du siège épiscopal de Coire. — Le candidat élu est un protégé de la France, mais se prépare à la trahir. — Une opposition violente se manifeste au sein des Trois Ligues contre l'acceptation des articles de Chiavenna. — Elle aboutit au rejet de ces derniers. — Amendés, ils sont adoptés par la diète de Thusis, en dépit des adjurations des protestants d'Helvétie. — Arguments invoqués par les députés grisons pour excuser leur capitulation. — Rohan sollicite la ratification royale du traité rhéto-valtelin.

XXI. Les adversaires de la France s'attendaient assurément à ce que les revers essuyés par cette puissance en août et en septembre eussent leur répercussion aux Ligues, à ce que le prestige du Louvre auprès des Confédérés subît une baisse sensible, à ce que, en un mot, les représentants de la maison d'Autriche à Lucerne consolidassent sur le terrain diplomatique les succès remportés sur le terrain militaire par les armes austro-espagnoles. Leurs calculs devaient être déjoués. Grâce à la fermeté de Méliand, à l'attitude résolument francophile de Zurich, de Berne et de Soleure et,(1) plus encore peut-être, au refus dédaigneux des Comtois d'agréer les offres de médiation helvétique, les partisans de l'Escurial à Fribourg et dans les petits cantons ne réussirent pas à augmenter le nombre de leurs adhérents. Bientôt même ils se virent contraints de passer de l'offensive à la défensive. Déjà la victoire suédoise de Wittstock (4 octobre), la retraite désastreuse de Gallas de devant Saint-Jean-de-Losne et la reprise de Corbie (3 et 14 novembre) relevaient les espérances des pensionnaires de la couronne Très-Chrétienne en Suisse,(2) lorsque de graves nouvelles venues de Rhétie suffirent à jeter ces derniers dans la consternation et à remettre en question les très sérieux avantages que semblait devoir leur procurer le revirement de fortune qui se dessinait au delà du Jura.

Depuis le jour où la subite et sanglante rébellion de leurs sujets d'Outre-Monts les avait privés de la jouissance de la Valteline, les Grisons ne laissaient échapper aucune occasion de tenter de rentrer en possession de cette province, soit par la voie des armes, soit par celle de la négociation. Le résultat de leur malheureuse expédition contre Bormio en octobre 1621 ne les avait pas empêchés de se joindre aux troupes du marquis de Cœuvres, lorsque celles-ci prirent en novembre 1624 la route de Tirano. Dès lors, pendant plus de deux ans, avant comme après le traité de Monçon, le général français s'était trouvé en butte aux instances des députés des Trois Ligues, résolus à exiger la

(1) *Méliand à Sublet de Noyers.* Soleure, 27 décembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 151.
(2) *Bouthillier à Rohan.* 27 octobre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 177. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 22 novembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 145.

réintégration de ces dernières dans leur pleine et entière souveraineté sur la Rhétie transalpine. Aussi bien les refus successifs opposés par lui à cette requête ne paraissaient pas étrangers à l'impopularité qu'il s'était acquise parmi les montagnards des hautes vallées du Rhin et de l'Inn. A son tour, Du Landé, du temps où il n'accomplissait à Coire qu'une mission officieuse, s'était vu prier par les autorités de cette ville de recommander chaudement leurs intérêts à son maître et de veiller à ce que les compatriotes de Jenatsch obtinssent, le moment venu, la restitution des droits et privilèges qu'ils exerçaient au delà du Splügen à la veille du *Sacro Macello.*(1)

Durant les premiers mois qui suivirent l'arrivée de Rohan sur les bords de la Plessur, les Grisons, absorbés par la réorganisation de leurs forces militaires, accordèrent d'autant plus volontiers crédit à leur hôte français qu'ils le savaient en étroite communion de sentiments avec eux. En réalité il ne s'agissait là que d'un répit. On a dit ailleurs les difficultés auxquelles le duc se heurta, lorsque, privé de l'assistance du Louvre et abandonné à ses seules ressources, il dut, pendant plus de deux ans, assumer la tâche ingrate de refréner l'ardeur belliqueuse des Trois Ligues, tout en s'attachant à les convaincre que son maître continuait à faire siennes leurs justes revendications. Et cependant les assauts qu'il avait eus à repousser de ce chef avant sa marche victorieuse au delà des Alpes étaient peu de chose au prix de ceux qui allaient lui être livrés par les députés des communes de Rhétie et par les mandataires de l'évêque grison dès le lendemain de sa prise de possession de la vallée de l'Adda.(2)

Au cours de la réception enthousiaste préparée à Rohan lors de son entrée dans Coire, le 12 avril, les magistrats de cette ville avaient éprouvé une cruelle déception. La missive par laquelle Louis XIII accréditait à nouveau son cousin auprès d'eux contenait certes un pressant appel à l'union de toutes les forces du pays contre les usurpateurs de la Valteline. En revanche, elle laissait, volontairement ou non, dans l'ombre la question brûlante de la restitution de cette province à ses légitimes souverains.(3) De surcroît les premiers actes du duc ne devaient pas être de nature à dissiper les inquiétudes des adversaires de l'alliance française dans la région du Splügen.(4) Le manifeste adressé en son nom aux compatriotes de Robustelli, la sauvegarde accordée par lui à ces derniers(5) et, plus encore, la hâte apportée par ses troupes à se fortifier dans les positions qu'elles venaient de conquérir(6) suffirent à augmenter les appréhensions de ceux qui, dès longtemps, s'attendaient à ce que Richelieu fît de la vallée de l'Adda un second Pignerol.(7) Or, si la majorité des habitants

(1) Eidg. Absch. V[1] 660 *d.* G. Hafter. Georg Jenatsch. p. 245.

(2) *Litterae ad ducem de Roan post occupatam Vallem Tellinam pro restitutione episcopatus in antiqua jura et possessiones.* 8 mai 1635. Arch. de l'Evêché de Coire. mazz. LIV.

(3) *Les Ligues Grises à Richelieu.* Coire, 4/14 avril 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 168.

(4) *Rosso al Senato.* Fahr, 14 avril 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 maggio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 aprile e 19 maggio 1635. loc. cit.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 maggio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

du comté de Chiavenna offrait de se replacer de bonne grâce sous la domination grisonne,[1] d'autre part la seigneurie de Bormio inclinait à réclamer le protectorat vénitien,[2] et l'évêque Joseph Mohr insistait auprès du Saint-Siège afin que ses droits sur la Rhétie d'Outre-Monts fussent solennellement reconnus.[3] L'on estima donc à Coire qu'il n'y avait plus de temps à perdre, ni de ménagements à garder. Par suite, Rohan était à peine entré à Morbegno, que des députés de la diète lui firent demander audience à l'effet d'arrêter jour avec lui pour la réinstallation de magistrats des Trois Ligues dans les principales localités de la vallée.[4]

Le duc s'attendait-il à la démarche introduite auprès de lui par les représentants des chefs du pays? Toujours est-il qu'elle le prit quelque peu au dépourvu. D'un côté, ses instructions lui prescrivaient d'atermoyer, au cas où ses contradicteurs deviendraient trop pressants.[5] De l'autre, tout moyen lui était ôté de se maintenir en Valteline sans leur actif concours.[6] Force lui fut donc d'user de faux-fuyants. Tandis que, sur son ordre, Prioleau gagnait Paris en hâte, Molina se porta sur les rives de la Plessur et y affirma sans hésiter que les espérances grisonnes allaient enfin être exaucées.[7]

Qu'il le fît sciemment ou non, l'ancien envoyé des Trois Ligues au camp royal devant La Rochelle commettait un acte blâmable en entretenant ses compatriotes dans leurs illusions. Aussi bien ces derniers ne doutaient pas que la rupture entre le Louvre et l'Escurial n'entraînât *ipso facto* l'annulation du traité de Monçon. Ils s'attendaient en conséquence à ce que le roi Très-Chrétien les réintégrât dans les droits et privilèges dont on les avait frustrés depuis quinze ans, notamment dans celui d'administrer la justice et d'ouvrir ou de fermer à leur gré les routes militaires « dans les pays sujets d'Outre-Monts ».[8] En revanche, l'on considérait de moins en moins à Paris le rétablissement du *statu quo ante* dans la vallé de l'Adda comme une nécessité. Partant Richelieu

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 maggio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 27 gennaio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(3) *L'évêque de Coire à Richelieu.* Coire, 1er mai 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 175. — *Le Chapitre de Coire au roi.* Coire, 29 novembre 1635. *Ibid.* f° 222. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 maggio 1635. loc. cit. — *Litteræ ad ducem de Roan, post occupatam Vallem Tellinam pro restitutione episcopatus in antiqua jura et possessiones.* 8 mai 1635. Arch. de l'Evêché de Coire. mazz. LIV. — Eidg. Absch. V¹ 948—949 c.

(4) *Instruktion der Häupter und Rathsgesandten gem. III Bünde, zu Chur versammelt, für Caspar Schmid von Grüneck, Gregor Meyer, Meinrad Buol, Conradin von Castelberg, Fortunat von Juvalta, Anton Buol, abgesandte der III Bünde zu Herzog von Rohan ins Veltlin.* 30. April 1635. St-Arch. Chur. Akten. — *D. Antonio Sarmiento al rey.* Milan, 26 junio 1635. Arch. Gen. Simancas. Estado. 3342. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 117. — Jecklin. op. cit. n° 1604.

(5) Mémoires et lettres de Rohan. t. I. 149.

(6) *Antonio Sarmiento al rey.* Milan, 26 junio 1635. loc. cit.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 maggio 1635. loc. cit. — *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 19. Mai 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Ul. v. Salis Denkwürdigkeiten. p. 249.

(8) *Les Ligues Grises à Richelieu.* Coire, 4/14 avril 1635. loc. cit. — *Extrait d'une lettre de Coire.* 19/29 mai 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 giugno 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

se réservait, pour le cas où, plus tard, il lui paraîtrait réalisable, de l'entourer de garanties telles que les Espagnols eux-mêmes eussent été contraints d'y applaudir.(1)

Malgré tout, Rohan admettait avec peine que la situation qui lui était faite de ce chef fût sans issue. Le retour de la cour de son secrétaire, dans les derniers jours de mai, le convainquit enfin de l'inconciliable antinomie des intérêts en jeu et de l'opiniâtreté apportée par le cardinal à suivre dans les Alpes rhétiques la politique la plus propre à ramener à son maître les sympathies défaillantes du Saint-Père.(2) Encore qu'il fût manifeste qu'un changement venait de se produire dans les dispositions du roi Très-Chrétien à l'égard de ses alliés grisons, le lieutenant général se refusa à en convenir et redoubla ses démarches à l'effet de persuader à ses hôtes que les ordres reçus par lui étaient «conformes à leurs désirs».(3) Ce devait être en vain. Depuis quelque temps déjà l'on augurait mal à Coire des réticences du gouvernement de Paris et l'on y déplorait l'influence néfaste exercée par le Père Joseph sur les résolutions de Richelieu.(4) Les conférences que ses délégués eurent soit avec le Sr de Saint-Simon, commandant au Fort-du-Rhin, soit avec Molina et Prioleau, confirmèrent la diète de Rhétie dans ses appréhensions et engagèrent ses membres à ne se désister d'aucune de leurs prétentions.(5) Or, l'été était à la porte. Campés dans le voisinage de Nauders et sur la rive orientale du Lario, Impériaux et Espagnols menaçaient d'invasion la vallée de l'Adda. Déjà pris entre deux feux, Rohan allait-il assister impuissant à la défection des régiments de Schauenstein, de Brügger et de Salis?(6) L'on crut, au Louvre, avoir trouvé le moyen de conjurer le danger. Le cardinal offrit aux protégés de son maître et à ceux du roi Catholique de les mettre derechef en présence et de tenter une fois encore d'arbitrer leurs différends. C'était là certes une idée malheureuse. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les Grisons refusèrent avec énergie d'entamer de nouvelles négociations avec leurs «sujets».(7) Ces derniers, de leur côté, bien qu'ils se fussent de prime abord ralliés à la proposition française,(8) retirèrent presque aussitôt leur parole, tant paraissait enracinée

---

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 agosto 1635. loc. cit.

(2) *Estrées à Chavigny.* Rome 6 juin 1636. Aff. Etr. Rome. LVII. 234.

(3) „Et en attendant vos députez ausquels je communiqueray plus particulièrement les ordres que j'ay receuz de S. Mté, qui sont entièrement conformes à vostre désir, espérance et à la raison.“ (Extrait d'une missive de Rohan, du 25 mai, aux Trois Ligues) *Les Trois Ligues à Zurich.* Coire, 19/29 mai 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; *à Berne.* Même date. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 391. *Rohan aux Ligues Grises.* Camp de Bormio, 5 juin 1635. St-Arch. Chur. Akten.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 giugno 1635. loc. cit. — U. v. Salis Denkwürdigkeiten. 218.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 e 9 giugno e 11 e 18 agosto 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Rohan aux Ligues Grises.* Zernetz, 2 juin 1635. St-Arch. Chur. Akten.

(6) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Camp de Zozio (Zutz), 26 juin 1635. St-Arch. Chur. Akten.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 agosto 1635. loc. cit.

(8) *Rohan à Bouthillier-Chavigny.* Tirano, 3 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 4. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 agosto 1635. loc. cit.

à Sondrio, comme à Morbegno, la conviction que les armes royales étaient à la veille d'essuyer un irréparable échec en Valteline.(1)

L'entrée presque simultanée de forces ennemies dans le Val de Livigno et la région de Delebio permit à Rohan d'ajourner toute réponse aux sommations des autorités de Coire. Vainqueur des Autrichiens en deux rencontres, son premier soin fut d'en aviser la diète grisonne, de faire appel à l'abnégation patriotique de ses membres, de solliciter d'elle le vote des mesures les plus propres à prévenir un retour offensif des troupes de Fernamont vers Bormio et de l'engager à décliner les avances que lui adressait à cette même heure un commissaire de l'empereur.(2) Mais, si la joie fut vive en Rhétie à la nouvelle des défaites infligées par le duc aux envahisseurs du sol des Ligues, elle dura peu.(3) D'inquiétantes défections continuaient d'ailleurs à se produire au sein du parti français en deçà des monts, et les adjurations du lieutenant général et de l'ambassadeur ordinaire étaient impuissantes à en conjurer le désastreux effet. Insensibles désormais aux promesses d'une prompte restitution de leurs pays sujets, qu'elles vinssent de Paris ou de Morbegno,(4) les montagnards des hautes vallées du Rhin et de l'Inn exigeaient l'immédiate réalisation de leurs espérances et repoussaient avec une énergie sans cesse croissante la prière que leur adressait Richelieu de dépêcher, concurremment avec les Valtelins, des députés au roi Très-Chrétien.(5) A la suggestion de Rohan, ils s'étaient efforcés d'intéresser les cantons suisses à leurs justes revendications.(6) Mais ceux-ci, divisés eux-mêmes entre eux, ne pouvaient leur prêter qu'un très insuffisant appui. Néanmoins, comme d'une part leurs instances devenaient par trop pressantes et que, d'autre part, il était à craindre que le gouverneur de Milan ne profitât de leur mécontentement pour tenter de les débaucher de l'alliance de France, le duc, assisté de Du Landé, consentit à recevoir leurs délégués à Samaden vers le milieu de septembre(7) et, pour gagner du temps,(8) donna sa parole que les Trois Ligues seraient remises en possession de la vallée de l'Adda, pourvu que toutes leurs communes, sans exception, s'engageassent à en défendre dans l'avenir l'accès aux armées de la maison d'Autriche.(9) On ne s'attendait certes pas, au camp de Morbegno, à ce que cette promesse pût être obtenue à la fois des adeptes des deux confessions. Elle le fut cependant,

---

(1) *Rohan à Bouthillier.* Tirano, 17 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 8. — ***Rosso al Senato.*** Zurigo, 8 settembre 1635. loc. cit.

(2) *Rohan aux Ligues Grises.* Chiavenna, 22 juin; Levin (Livigno), 27 juin 1635. St-Arch. Chur. Akten.

(3) *Rohan aux Ligues Grises.* Tirano, 1er juillet 1635. St-Arch. Chur. Akten.

(4) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 25 maggio e 8 luglio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Rohan aux Ligues Grises.* Sondalo, 28 mai 1635. St-Arch. Chur. Akten.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 agosto 1635. loc. cit.

(6) *Les Ligues Grises aux XIII cantons.* Coire, 31 juillet/10 août 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — ***Rosso al Senato.*** Zurigo, 18 agosto 1635. loc. cit.

(7) *Rohan aux Ligues Grises.* Tirano, 6 et 14 août 1635. St-Arch. Chur. Akten.

(8) ***Rosso al Senato.*** Zurigo, 8 settembre 1635. loc. cit.

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 15 settembre 1635. loc. cit.

accompagnée, il est vrai, de la menace d'une entente rhéto-tyrolienne au cas d'un nouvel ajournement des espérances grisonnes.(1) Or, les Autrichiens et les Espagnols se rapprochaient derechef de Bormio et de Traona, tandis qu'un envoyé de Ferdinand II intriguait à Lucerne en vue de faire confier aux seuls «Waldstætten» le séquestre de la Valteline.(2) Il y avait urgence à ce que le Louvre changeât d'attitude. Richelieu, en conséquence, se déclara disposé à tolérer l'installation de magistrats «catholiques» des Trois Ligues dans les provinces sujettes de celles-ci.(3) Mais Rohan jugea cette concession insuffisante. Par ses soins, le 18 septembre,(4) fut promulgué à Tirano un décret aux termes duquel les sentences d'expropriation rendues dès 1620 par des «juges de la vallée» au détriment des anciens souverains du pays seraient de plein droit «cassées, annulées et révoquées».(5)

Depuis son arrivée à Coire, en décembre 1631, le duc avait donné, semblait-il, assez de preuves de son esprit de tolérance pour qu'il fût peu séant de lui prêter des arrière-pensées confessionnelles et de chercher dans ses actes ce qui ne s'y trouvait pas en réalité. Au total, dans l'une comme dans l'autre Rhétie, son impartialité n'était suspectée que par ses propres coreligionnaires.(6) Ne soutenait-il pas les revendications des catholiques dans les lieux où ceux-ci ne formaient qu'une minorité?(7) Rompant avec ses déclarations antérieures,(8) n'avouait-il pas que la coexistence des «deux religions» n'était point désirable en Valteline? Soucieux de conserver les bonnes grâces du roi et d'éviter de provoquer les dénonciations du nonce apostolique à Lucerne, dont les exigences à son égard devenaient excessives,(9) ne s'apprêtait-il pas à faire expulser de Chiavenna le seul prédicant qui y fût demeuré(10) et à frapper de peines très rigoureuses ceux de ses soldats convaincus d'avoir commis des actes sacrilèges, soit dans la vallée de

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 settembre 1635. loc. cit.

(2) *Mémoire à M. le duc de Rohan, etc.* Saint-Germain-en-Laye, 26 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 56.

(3) *Alvise Contarini al Senato.* Compiègne, 30 aprile 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

(4) Et non le *10 septembre. contra:* Sprecher v. Bernegg. II. 164. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 13 ottobre 1635. loc cit. — Ceresole. La République de Venise et les Suisses. p. 139.

(5) *Décret de Rohan concernant les jugements rendus en Valteline, etc.* Tirano, 8 octobre *(sic) (recte* 18 septembre) 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 13 ottobre 1635. loc. cit.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 maggio 1635. loc. cit.

(7) „Il est certain, qu'en la charge que je soustiens, je suis obligé, et le fais, de pencher plustost pour les catholiques que pour les protestants, sachant que c'est la volonté du roy." *Rohan au Père Joseph.* Coire, 13 décembre 1633 Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 313.

(8) „Le traitement que ceux qui nous persécutent ont fait à vos voisins et alliez, qu'ils ont privé de l'exercice de leur religion dans le pays dont ils sont souverains, soubs ombre de les assister, tesmoigne suffisamment la hayne qu'ils portent à la vérité." *Rohan à Berne.* Nimes, 21 février 1629. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 449; *à Bâle.* Même date. St-Arch. Basel. Kirchen Akten. L. 1 (Vertriebene Glaubensgenossen).

(9) *Relazione della nunziatura di R. Scotti.* 1639. Bibl. Naz. Roma. Cod. gesuitico. CLXVII. n° 3. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 21 novembre 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(10) *Il duca di Roano al nunzio Scotti.* Chiavenna, 6 gennaio 1636. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 gennaio 1636. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 27 gennaio e 27 maggio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

l'Adda, soit dans le Cômasque?(1) Et cependant l'émoi fut grand à Rome, quand l'on y eut pris connaissance du décret du 18 septembre, qualifié par le pape et son secrétaire d'Etat de mesure préparatoire à la réintroduction de l'hérésie dans la Haute-Italie,(2) quoiqu'il ne fût en somme que la paraphrase de l'un des articles de la *Déclaration d'Aytré*. Le Saint-Office intervint. L'ancien chef des huguenots se vit accusé de comploter la ruine «de la vraie foy» dans le pays occupé par ses troupes,(3) comme il devait l'être, quelques mois plus tard, de favoriser l'extension des doctrines hétérodoxes à Brusio,(4) ou de tolérer la profanation des églises catholiques, et cela parce que, certains Français, aussitôt pendus, ayant pillé le couvent des Minimes de Sorico, Serbelloni avait refusé de donner décharge des «objets sacrés» que l'on s'était empressé de lui faire restituer.(5) Mais, s'il trouva au Vatican même d'énergiques défenseurs en la personne du cardinal de Lyon d'abord,(6) puis en celle du maréchal d'Estrées, son adversaire de jadis au cours des guerres du Languedoc,(7) Rohan eut néanmoins à repousser de nouvelles et pressantes sollicitations de Richelieu,(8) car ce dernier, partagé entre la confiance que lui inspiraient les talents militaires du vainqueur de Mazzo et la crainte d'aliéner à son maître les sympathies du pape, tenta une fois encore d'obtenir son abjuration et celle des quelques protestants dont il continuait à s'entourer.(9)

Autant le décret du 18 septembre avait soulevé de critiques à Rome, autant, en revanche, il fut accueilli avec joie sur les bords de la Plessur. Quand, de surcroît, Rohan eut expulsé définitivement les Autrichiens du Val di Fraele et défait les Espagnols à Morbegno, les Grisons exultèrent. A leur sentiment, aucun prétexte sérieux ne pouvait être invoqué désormais pour

(1) „Sua Ecc^za^ (Rohan), il giorno dell' Epifania, in contradittorio fra Reverendi e Calvinisti, s'è dichiarato difensore della S. R. Chiesa, commandando che non si tocchi la cassa per la predica loro, che non si perturbino cattolici, che non si piglino le chiese de' loro redditi.“ *Carlo Pestalozza, vicario, al nunzio Scotti.* Chiavenna, 11 gennaio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz XXIV—XXXI. — *Le jugement de mort donné par le conseil de guerre du duc de Rohan contre les sacrilèges, et le procez-verbal de la sommation faite aux Espagnols par les Français de recevoir lesdites choses sacrées.* 4 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 47. — Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan. I. LXX.

(2) *Le cardinal de Lyon à Bouthillier.* Rome, 28 décembre 1635. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CCLXXXII. 78.

(3) *Ibid.*

(4) „Je pense avoir esté plus exact observateur des volontés du roy en ce qui concerne la religion catholique que tous ces hypocrites qui n'ont d'autre tablature pour me nuire que de m'accuser de favoriser les protestants.“ *Rohan à Bouthillier.* 30 décembre 1636 Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 207.

(5) *Rohan à Sublet de Noyers; à Richelieu.* Traona, 10 mai 1636. Bibl Nat. f. fr. *5190* f° 127; Aff. Etr. Grisons. IX. 34. — *Rohan à Noailles.* Traona, 12 mai 1636. Aff. Etr. Rome. XLIX. 343. — *Le jugement de mort donné par le conseil de guerre du duc de Rohan, etc.* loc. cit. — Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan, etc. I. LXX.

(6) „M de Rohan estoit homme qui ne haissoit peult estre pas tant la religion que ces messieurs pensoient.“ *Le cardinal de Lyon à Bouthillier.* Rome, 28 décembre 1635. Bibl. Nat. Nouv. acq. franç. CCLXXXII. 73. — „Ung catholique ne peult avoir plus grande ferveur pour ces crimes de sacrilège et autres que M. le duc (de Rohan).“ *Lasnier à Richelieu.* Traona, 10 mai 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 34.

(7) *Rohan à Estrées.* Camp de Morbegno, 25 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 145.

(8) „Pensiero molto fisso che hora tiene il medesimo Sor Cardinale.“ *Contarini al Senato.* Parigi, 3 giugno 1636. Frari. Francia. LXXXIX.

(9) *Contarini al Senato.* Parigi, 6 e 10 maggio 1636. Frari. Francia. LXXXVIII.

différer la restitution de la vallée de l'Adda à ses légitimes souverains.(1) Le lieutenant général partageait si bien cette manière de voir,(2) qu'il ne s'opposa pas à ce que le colonel Greder, dépêché par lui à Paris après la victoire du 10 novembre, fût porteur d'une missive dans laquelle les Trois Ligues, promptes à féliciter le roi Très-Chrétien des succès éclatants de ses armes, insistaient à nouveau en faveur de l'immédiate substitution des bandières de leurs communes aux troupes françaises dans la Rhétie transalpine, surtout si ces dernières, ainsi qu'on le souhaitait ardemment à Coire, recevaient l'ordre de marcher sur Côme.(3)

En présence des instances de ses alliés de la haute vallée du Rhin, instances d'autant plus vives que ceux-ci redoutaient, à tort certes, la conclusion entre les gouvernements du Louvre et de Saint-Marc d'un accord à seule fin d'assurer l'occupation momentanée des places fortes de la Valteline par des garnisons vénitiennes dès le lendemain de l'ouverture des hostilités en Lombardie,(4) il semblait malaisé que Louis XIII pût se dérober plus longtemps à l'exécution des promesses faites naguère en son nom aux diètes des Trois Ligues. Et cependant le monarque français estimait avoir de sérieux motifs d'ajourner jusqu'à la «paix générale» la réalisation des espérances mises en lui par les autorités de Coire. Ainsi qu'il le laissa entendre à Prioleau, qui lui avait été redépêché dans l'intervalle,(5) la perspective de placer à nouveau les Valtelins sous la dépendance complète de leurs voisins du nord, en dépit de l'opposition d'Urbain VIII, troublait sa conscience de roi Très-Chrétien et éveillait chez lui l'appréhension que les Espagnols ne réussissent à s'en avantager auprès du Saint-Siège.(6) Mais les représentations de Rohan furent si fermes et si éloquentes cette fois, que, bon gré, mal gré, il fallut compter avec elles à Paris. Le 3 décembre, le secrétaire du duc reprit en conséquence le chemin de la Rhétie avec la mission d'inviter son maître à chercher un terrain d'accommodement entre les Grisons et leurs sujets transalpins,(7) à la condition, *sine qua non* d'ailleurs, que ceux-ci conserveraient de façon définitive la liberté du choix de leurs magistrats et que le protestantisme serait à jamais banni du pays.(8)

(1) *Rosso al Senato.* Bubikon, 10 novembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(2) *Rohan à Bullion.* 9 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 45. — *Rohan au roi.* Tirano, 14 novembre 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 214.

(3) *Rosso al Senato.* Bubikon, 24 novembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(4) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 24 novembre 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(5) *Rohan au roi.* Tirano, 14 novembre 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 212.

(6) „(Ce qui) donneroit moyen aux Espagnols de se vanter à leur ordinaire." *Chavigny à Rohan.* Paris, 14 juin 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 36. — Mémoires et lettres de Rohan. t. I. 224 sqq.

(7) „Vous jugerez, Monsieur, en cela combien Sa Majesté prend de confiance en vous, puisqu'elle vous commet la conservation d'une religion contraire à la vostre." *Chavigny à Rohan.* Paris, 14 juin 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 36. — Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. 238.

(8) *Richelieu à Servien.* Rueil, 12 juin 1635. ap. Avenel. op. cit. V. 53. — *Chavigny à Rohan.* Paris, 14 juin 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 36. — „Il est nécessaire de toute nécessité que les Grisons s'accommodent à mettre des catholiques dans les magistratures, autrement le roy perdrait sa cause

C'était oublier les ouvertures faites aux Trois Ligues en août, alors que l'empereur s'attachait à imposer le séquestre de leurs provinces d'Outre-Monts au Corps catholique d'Helvétie. C'eût été, en outre, revenir de propos délibéré aux néfastes articles de Monçon, si, dans l'instruction remise à Prioleau, il n'avait été stipulé, qu'en dépit des réclamations valtelines (1) et de celles de l'évêque de Coire, (2) tous les autres droits souverains exercés jadis par les compatriotes de Guler à Chiavenna, à Sondrio, à Bormio leur seraient maintenus, que l'ambassadeur de France résidant sur les rives de la Plessur deviendrait à l'avenir l'arbitre unique des différends entre les deux parties, que le tribut annuel imposé aux *Terzieri* serait acquitté en cas de besoin par le trésor royal et que l'on invoquerait la garantie des Suisses et, si possible, celle de la Sérénissime République en vue d'assurer la loyale exécution de ces diverses clauses. (3)

On a tenté d'expliquer la facilité avec laquelle Rohan se plia, dans cette circonstance, aux ordres reçus de Paris en insinuant qu'il se laissa circonvenir par Jenatsch et par Prioleau, gagnés à son insu aux intérêts des Valtelins. (4) A notre avis, cette assertion ne repose sur aucun fondement sérieux. Esprit délié certes, (5) mais dévoué à son maître, sinon à la «cause», qu'il devait abandonner quelque dix ans plus tard, (6) le «secrétaire chéri» du duc (7) s'apprêtait précisément, malgré l'instante prière de Richelieu, à refuser d'abjurer la Réforme. (8) Rien n'aurait donc su l'engager à desservir ses coreligionnaires grisons dans la lutte que ceux-ci entreprenaient contre leurs sujets rebelles. (9) Quant à Jenatsch, bien que son apostasie confessionnelle et politique fût consommée, et que ses négociations secrètes avec le gouverneur de Milan suivissent leur cours, (10) l'influence exercée par lui sur le chef qu'il trahissait n'était pas à ce point décisive qu'elle pût entraîner ce dernier à embrasser une résolution que réprouvait sa conscience. Dès décembre 1633, Rohan écrivait au Père Joseph: «En la charge que je soustiens, je suis obligé, et je le fais,

---

parmy tous les catholiques." *Les Surintendants à Rohan.* 21 octobre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 55. — *Mémoire au roy touchant les affaires des Grisons.* 27 octobre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 62. — Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. 228. — Sprecher v. Bernegg. II. 184. — Quadrio. op. cit. II. 471.

(1) *Richelieu à Servien.* Rueil, 12 juin 1635. ap. Avenel. op. cit. V. 58. — *Scotti a Barberini.* Wyl, 18 août 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(2) *Il preposito, decano et capitolo di Coira al re di Francia.* 29 novembre 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 222.

(3) *Mémoire du roy pour le Sr duc de Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 3 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 78. — *Contarini al Senato.* Parigi, 7 dicembre 1635. Frari. Francia. LXXXVIII. — Mémoires et lettres de Rohan, etc. II. 363.

(4) Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 185.

(5) „Huomo di gran spirito." *Vico al Senato.* Zurigo, 5 marzo 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(6) *Prioleau à Richelieu.* Genève, 11 octobre 1642. Aff. Etr. Genève. II. 373. — Grenus Fragments biographiques et historiques sur Genève. p. 138. — C. Normand. De Benjamini Prioli vita et scriptis. Lugduni, 1888. — Mémoires de Saint-Simon (éd. de Boislisle). I. 183. — Rainguet. Biographies Saintongeoises. p. 471.

(7) *Estampes à La Meilleraye.* 5 mars 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(8) *Contarini al Senato.* Parigi, 6 maggio 1636. Frari. Francia. LXXXVIII.

(9) *contra:* U. v. Salis-Marchlins Denkwürdigkeiten. p. 239—240.

(10) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 19 dicembre 1634. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

de pencher plustost pour les catholiques que pour les protestants, sachant que c'est la volonté du roy ».[1] A lui seul, cet aveu spontané suffit à donner la clé de l'attitude observée par l'ancien rebelle du Languedoc au regard du différend rhéto-valtelin, sans qu'il soit besoin d'en chercher ailleurs l'excuse ou la justification.

Assez disposé à autoriser l'ouverture à Paris de conférences entre les protégés de son maître et ceux de l'Escurial dans la région de la Bernina et du Splügen, Richelieu, en revanche, n'avait consenti qu'avec difficulté à en confier la conduite à Rohan.[2] Mais, sa décision une fois arrêtée, il entendit qu'elle fût exécutée sans délai.[3] Or, le lieutenant général avait pris les devants. Rompant avec de regrettables errements, il s'attachait depuis trois mois « à destromper les communes grisonnes » et se servait à cette fin « de la langue des ministres envers les protestants et de quelque peu d'argent envers ceux qui ne se guérissoient que par ce métal ».[4] Aussi, lorsque lui parvint, dans la seconde moitié de décembre, l'ordre de « mettre les fers au feu »,[5] avait-il déjà réussi à persuader aux députés de la diète que seule la négociation fructueuse d'un accord préalable avec leurs sujets transalpins justifierait l'inclusion des uns et des autres dans le traité de la paix générale.[6] Aux chefs valtelins, qui cherchaient à se dérober,[7] le duc déclara de façon fort nette que leur abstention entraînerait la restitution immédiate et sans conditions de la vallée à ses légitimes souverains. Il ne fallut rien moins que cette menace pour vaincre les scrupules des compatriotes de Robustelli, que le marquis de Leganès, gouverneur de Milan, encourageait à la résistance.[8]

N'eussent été les préparatifs de la diversion qu'il méditait dans ce même temps vers la Lombardie, Rohan se fût sans doute, dès janvier 1636, porté en personne à Chiavenna,[9] où devaient se rencontrer, sur son invitation, les représentants de la diète grisonne et ceux des pays sujets des Trois Ligues.[10] A son défaut, Prioleau et Molina furent chargés de ce soin. Il s'agissait, avant toutes choses, d'obtenir du « Beitag » réuni à Fürstenau l'envoi sur les rives de la Maira de délégués munis de pleins pouvoirs.[11] Le secrétaire du duc

(1) *Rohan au Père Joseph.* Coire, 13 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 313.

(2) *Chavigny à Rohan.* Paris, 14 juin 1635. loc. cit.

(3) *Mémoire du roy pour M. de Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 3 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 78.

(4) *Rohan à Chavigny.* Tirano, 3 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 4.

(5) *Rohan à Bouthillier.* Morbegno, 3 janvier 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 81. — Mémoires et lettres de Rohan, etc. II. 372, 382.

(6) Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. 228 sqq.

(7) *Girolamo Bon al Senato.* Milano, 23 gennaio 1636. Frari. Milano. LXXIX. 174.

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 febbraio 1636. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Caspar Schmid an Zürich.* Vettan, 30. Januar/10. Februar 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Sprecher v. Bernegg. II. 186.

(9) *contra:* Sprecher v. Bernegg. II. 187.

(10) C. von Moor. Geschichte von Curraetien. II. 908.

(11) *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 gennaio 1636. Frari. Svizzeri. XXXI.

s'apprêtait à franchir le Splügen à cette fin. Arrêté par une indisposition subite à Compodolcino, il se vit contraint de laisser l'interprète continuer seul son chemin vers la Rhétie, où l'avait précédé Jenatsch.(1) Ce mécompte n'eut d'ailleurs pas de conséquences fâcheuses. Après avoir reçu la promesse que, au cours des négociations qui allaient s'engager, aucune allusion ne serait faite au traité de Monçon, les députés grisons consentirent à être représentés aux conférences de Chiavenna. Les mailles de l'intrigue dont ils devaient être les premières victimes se resserraient peu à peu autour d'eux. Huit jours de discussions stériles avec les mandataires de la partie adverse suffirent à les convaincre de ce que les prétentions valtelines avaient d'exorbitant. Aussi, quand Rohan les rejoignit le 5 février,(2) saluèrent-ils sa venue comme celle d'un libérateur.(3) Or, leur erreur était profonde. Entre-temps, en effet, il avait été prescrit au duc de ne point s'écarter de l'esprit des capitulations du 5 mars 1626(4) et de chercher au contraire à obtenir, en faveur de l'évêque de Coire et de la mission des capucins d'Engadine, certains avantages matériels qui eussent servi à relever le crédit du monarque français auprès du Vatican.(5) Dans ces conditions, il semblait difficile que les délégués du «Beitag» n'acquiesçassent pas aux volontés du tout puissant arbitre des différends entre les Trois Ligues et les protégés de l'Espagne dans la vallée de l'Adda. Aussi bien ce fut «le désespoir au cœur»(6) que, le 7 février, ils signèrent les «articles» dits de Chiavenna, plus néfastes, sur certains points, aux intérêts de la Rhétie que ne l'étaient ceux de Monçon.(7)

Néanmoins l'espoir subsistait encore, dans les cités évangéliques d'Helvétie, chez les prédicants grisons, dont l'hostilité envers le chef de leurs coreligionnaires français croissait chaque jour, et parmi les populations des deux Engadines, que la diète assignée à Coire désavouerait, en suprême instance, l'œuvre de

---

(1) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Morbegno, 9 janvier 1636. St-Arch. Chur. Akten. — *Prioleau à Mrs les chefs des Trois Ligues.* Candoulcin (Campodolcino), 22 janvier 1636. St-Arch. Chur. Akten. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 febbraio 1636. Frari. Svizzeri. XXXI. — Jecklin. op. cit. I. n° 1616.

(2) et non le 4 janvier. *contra:* Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 187.

(3) *Caspar Schmid an Zürich.* Vettan, 13./23. Februar 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 1. 6). — U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 253.

(4) *Chavigny à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 6 mars 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 114.

(5) *Chavigny à Rohan.* 7 janvier 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 103. — *Proposition faicte aux Grisons par M. le duc de Rohan, par ordre du roy Très-Chrestien.* 1636. Bibl. Nat. Coll. Du Puy. CCCCLIV. 269. — *Lettre adressée de Chiavenna à Barth. Malacrida.* 3/13 février 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Salis-Marschlins. p. 253.

(6) *Die bündn. Abgeordneten an die III Bünde.* Chiavenna, 1./11. Februar 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(7) *Proponierte articuli von den H. frantzösischen Bevollmächtigten H. Hertzog von Rohan und Lasnier wegen restitution der underthanen Landen.* Chiavenna, 7. Februar 1636. St-Arch. Chur. Akten. — *Rohan aux III Ligues.* Chiavenna, 8 février 1636. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 721; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Rohan à Richelieu.* Chiavenna, 11 février 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 6. — Quadrio. op. cit. II. 472. — Sprecher v. Bernegg. II. 187 sqq. — Eidg. Absch. V² 2157. — Jecklin. op cit. I. n° 1616.

ses représentants à Chiavenna.[1] Trompés, à la vérité, par la nouvelle prématurée que leurs anciens souverains se soumettaient d'ores et déjà à la médiation du roi Très-Chrétien, les Valtelins avaient, dès le 23 février, déclaré solennellement qu'ils suivraient cet exemple.[2] C'était aller trop vite en besogne. Entre partisans et adversaires des articles du 7 février, la lutte commençait à peine et promettait d'être des plus opiniâtres.

A Paris, où l'écho des dissidences grisonnes éveillait quelque appréhension, l'on estimait que l'arrivée de Lasnier à Coire contribuerait dans une large mesure à les apaiser. Parti de la cour dans les derniers jours de janvier, le successeur de Du Landé s'arrêta, ainsi qu'on l'a dit, à Genève et n'atteignit que le 20 février la capitale de la Rhétie, où l'on attendait impatiemment sa venue.[3] Dépêché aux Ligues avec peu d'argent, il se trouvait, en revanche, porteur d'une «chapelle de toille d'or» offerte par Richelieu à la «miraculeuse Madone de Tirano».[4] Ce simple fait indiquait assez exactement l'état d'esprit dans lequel avaient été conçues les instructions remises au nouvel ambassadeur et la force du mouvement de réaction catholique qui se dessinait dans les Conseils du Louvre. Aider Rohan à procurer un prompt accommodement entre les Grisons et leurs sujets et s'opposer à l'attribution du séquestre de la Valteline aux Confédérés de l'ancienne croyance,[5] telles étaient assurément les deux principales recommandations adressées, à l'instant de son départ de Paris, à l'impitoyable exécuteur des volontés de Richelieu dans le procès de Du Clausel. Mais le roi lui prescrivait en outre de combattre avec énergie toute tentative de rétablissement du culte réformé dans la région sise au delà du Splügen et de la Bernina, de travailler à l'extension de la «vraye foy» dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn, de prendre sous sa très particulière sauvegarde les membres de la mission des capucins de Zernetz et enfin de veiller à ce que le choix des chanoines de Coire appelés à élire un nouveau prélat se portât sur un sujet dont les sympathies ne fussent pas autrichiennes.[6]

Le décès de l'évêque Joseph Mohr, survenu le 6 août 1635, ne pouvait manquer de provoquer une recrudescence de la confusion dont trente années

(1) *Ministri Eccles. Reformatarum per Rhaetiam, illorumque omnium nomine Decani tres: Georgius Saluzius, Stephanus Gabriel, Hartmanius Schwarzius, duci Rohano.* Curiae, 12/22 februari 1636. („Vidimus capita transactionis inter Nostros et Rebellionum monstra Clavenae fabricata.") St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — „Ich vernimb aber nicht allein In gemein, sondern von fürnemen Standtspersonen disses Landts selbsten dass solche fürgeschlagne Condition nicht wirdt angenommen, sonderen rund abgeschlagen werden." *Caspar Schmid an Zürich.* Vettan, 13./23. Februar 1636. *Ibid.* — *O. Fleming to the Secretary of State.* Zurich, 24 march/3 april 1636. Pub. Rec. Off. Foreign, Switzerld. Misc. Pap. n° 5.

(2) *Lettera de' Valtellini e Contadi alla Maestà Christianissima.* Traona, 23 febbraio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Traona, 26 février 1636. St-Arch. Chur. Akten.

(3) *A. Rosso al Senato.* Zurigo, 29 dicembre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(4) *Li deputati della Madona S. di Tirano à Richelieu.* 3 maggio; *P. Gregorio Rinaldi, rettore della Madona S. di Tirano à Richelieu.* 4 maggio 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 30, 31. — *Lasnier à Richelieu.* Traona, 10 mai 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 34.

(5) *Le roi à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 29 décembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 111.

(6) *Mémoire et instruction au Sr Lasnier, conser du roy en son Conseil d'Estat, s'en allant ambassadeur aux Grisons.* Décembre 1635. Aff. Etr. Grisons. V. 472.

de troubles intérieurs avaient développé les germes au sein des Trois Ligues. De surcroît, le chapitre paraissait très divisé.(1) Entraîné par les déclarations francophiles du prévot Jean Flugi d'Aspermont, Rohan s'était résolu d'emblée à appuyer la candidature de ce dernier au siège épiscopal vacant.(2) Il n'en fallut pas davantage pour que le doyen, suivi de la moitié des chanoines, se retirât à Fedkirch(3) et prétendît que la désignation du futur chef du diocèse fût ajournée(4) ou qu'elle se fît dans cette ville, et non à Coire, ainsi que le désiraient les représentants de Louis XIII.(5) Le nonce, choisi comme arbitre par les deux parties, s'était prudemment récusé,(6) non sans avoir tenté en vain d'obtenir que l'élection eût lieu à Disentis.(7) Néanmoins ses sympathies secrètes allaient au candidat patronné par les ambassadeurs du Louvre aux Ligues. Elles y allaient d'autant plus sûrement que lui-même cherchait à se concilier les bonnes grâces du roi Très-Chrétien, afin d'être préféré à tous autres lorsque s'ouvrirait la succession de l'évêque d'Ascoli, ministre du Saint-Siège à Paris.(8) Dans la réalité, ce fut à sa suggestion que les «Waldstætten», sollicités de combattre la désignation d'un chanoine aux attaches françaises, se refusèrent à faire en cette conjoncture le jeu des agents de la maison d'Autriche.(9) Par suite, le succès du protégé de Rohan paraissait assuré. Il s'affirma, de façon définitive, le 1er février, et entraîna l'attribution de la charge de chef du chapitre à l'une de ses créatures.(10) Dans la première lettre adressée par lui à Richelieu, le nouvel évêque reconnaissait spontanément qu'il devait sa nomination aux efforts persévérants du lieutenant général, du nonce et des secrétaires-interprètes de l'ambassade. Il protesta une fois de plus de son dévouement à la couronne Très-Chrétienne et supplia Louis XIII de lui accorder en France une abbaye d'un revenu de huit mille Livres.(11) Le «bon duc» répondait de la sincérité de ses sentiments et recommandait sa requête

---

(1) *Scotti a Barberini.* Wyl, 18 agosto 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(2) *Rohan au maréchal d'Estrées.* Camp de Tirano, 22 août 1635. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 137. — *Mémoire touchant les affaires de ce pays.* Camp de Tirano, 7 septembre 1635. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 22. *Gio. Flugio d'Aspermont al re e al cardinale de Richelieu.* Coira, 23 novembre 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 217, 218.

(3) *Casparus Sayn, decanus cathedralis ecclesiae Curiensis; Bernardinus Gaudentius, custos et vicarius generalis; Leonardus Butzenreiner cardinali Barberini.* Veldtkirchis, 4 decembris 1635. — *B. Gaudenzio a Barberini.* Feldkirch, 9 dicembre 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 gennaio 1636. *Ibid.* XXXII.

(4) *Scotti a Barberini.* Muri, 27 ottobre 1635. loc. cit.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 gennaio 1636. loc. cit.

(6) *Scotti a Barberini.* Muri, 27 ottobre 1635. loc. cit.

(7) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 gennaio 1636. loc. cit.

(8) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 25 octobre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 141.

(9) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 10 novembre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 257.

(10) *Rohan à Noailles.* Chiavenna, 5 et 8 février; Traona, 11 février et 31 juillet 1636. Aff. Etr. Rome. XLIX. 260. 266. 399; L. 390, 399 — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 8 février 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 17vo. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 febbraio 1636. Frari. Svizzeri. XXXI. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 10 febbraio 1636. loc. cit. - *Rohan au roi.* Chiavenna, 11 février 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 104. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 161.

(11) *Gio, eletto Vescovo di Coira, al re di Francia.* Aff. Etr. Grisons. IX. 15; *al cardinale de Richelieu.* 13 aprile e 11 luglio 1636. *Ibid.* IX. 24, 52.

à la bienveillance royale.(1) Or, trahi déjà à son insu par Jenatsch, Rohan allait l'être, en outre, par le prélat dont il venait d'assurer la fortune. Dès le lendemain de son élection, ce dernier, sans tenir compte des difficultés de la situation avec laquelle son bienfaiteur était aux prises, émettait la prétention que les droits de l'évêché sur la Valteline fussent sauvegardés.(2) Et l'impossibilité où l'on se trouvait, au camp de Traona, de satisfaire à une pareille exigence devait lui servir de prétexte pour passer dans un avenir prochain au parti des «Espagnolisez».

Le successeur de Du Landé arrivait trop tardivement à Coire pour y travailler, selon le désir du roi, soit à pourvoir d'un nouveau titulaire le siège épiscopal de cette ville, soit à moyenner un accommodement entre les Grisons et leurs sujets.(3) Néanmoins, bien que, à la date du 7 février, il séjournât encore à Genève,(4) Lasnier n'hésita pas à apposer après coup sa signature, au-dessous de celle de Rohan, sur l'instrument de l'accord rhéto-valtelin de Chiavenna.(5) En revanche, il lui était loisible d'assister le lieutenant général et les secrétaires-interprètes dans leurs démarches en vue de procurer la ratification par la diète des Trois Ligues de l'œuvre de ses mandataires sur les rives de la Maira. L'ambassadeur ne faillit pas à cette tâche. A peine eut-il franchi la frontière de Mayenfeld, que son premier soin fut d'aller prendre les avis du duc à Traona.(6) Celui-ci ne l'y retint que trois jours et le redépêcha aussitôt après à Coire, où les membres du «Beitag» attendaient son retour avant de commencer leurs délibérations.(7) Assisté de Prioleau et de Jenatsch, il y prononça une harangue le 6 mars.(8) A cette heure déjà, le nouvel ambassadeur put se convaincre que les articles du 7 février ne seraient pas adoptés intégralement par les délégués des communes.(9) D'entre ces derniers, les uns opinaient pour que la restitution de la Valteline aux Grisons fût opérée sans conditions. D'autres désiraient le maintien du culte évangélique dans la vallée. D'autres inclinaient à se contenter de son existence à Chiavenna. D'autres enfin trouvaient insupportable la prétention du Louvre de faire de son ambassadeur l'arbitre obligé des différends entre les Ligues et leurs

---

(1) *Rohan à Richelieu.* Traona, 29 février 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 111.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 febbraio 1636. loc. cit. — *Schreiben des Bischoffs Johann Flugi.* Chur, 16. Februar 1636. *Vortrag und Protest Hr. Bischoff Johansen zu Chur.* St-Arch. Chur. *Z* 45. II. 462. — *Gio, eletto Vescovo di Coira, al cardinale de Richelieu.* 9 aprile 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 24. — *Nouvelles de Coire.* 23 décembre 1636. Gazette de France, année 1637. p. 27. — Jecklin. op. cit. I. n° 1615.

(3) *La Tuillerie à Noailles.* Venise, 1er mars 1636. Aff Etr. Rome. XLIX. 287vo.

(4) *Lasnier à Chavigny.* Genève, 9 février 1636. Aff. Etr. Genève. II. 318.

(5) *cf.* Eidg. Absch. V² 2160. — *cf.* p. 145, note 7.

(6) *Nouvelles de Coire.* 11 mars 1636. Gazette de France, année 1636. p. 206.

(7) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Traona, 22 et 26 février 1636. St-Arch. Chur. Akten. — *Lasnier à Richelieu.* Coire, 4 mars 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 18.

(8) *Nouvelles de Coire.* 11 mars 1636. loc. cit.

(9) *Caspar Schmid an Zürich.* Vettan, 13./23. Februar 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *O. Fleming to the Secretary of State.* Zurich, 24 march/3 april 1636. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 5. — Sprecher v. Bernegg. II. 188.

sujets.(1) Mais tous unanimement maudissaient «les trois anabaptistes renégats», à savoir Rohan, Jenatsch et Prioleau et exigeaient que le droit de grâce et d'appel fût réservé aux légitimes souverains de la Rhétie d'Outre-Monts.(2) Ni les adjurations du lieutenant général, ni celles du représentant officiel de Louis XIII auprès de la diète ne devaient être assez efficaces pour endiguer un mouvement d'opinion dont la puissance s'affirmait chaque jour davantage.(3) Les grandes lignes du dessein conçu par le machiavélisme de Jenatsch devenaient plus précises et plus apparentes, et la divergence des intérêts en jeu s'annonçait d'ores et déjà irrémédiable.(4) A la majorité des deux tiers des voix, les délégués des communes rejetèrent les articles du 7 février, qualifiés par eux «d'abominables et d'infâmes»(5) et demandèrent à Lasnier d'en moyenner la révision.(6) Celui-ci ne crut pouvoir mieux faire que de les adresser à Rohan. Trois mandataires de l'assemblée se portèrent en conséquence à Traona.(7) De prime abord, le duc refusa d'examiner les contre-propositions grisonnes.(8) Toutefois, dans la crainte qu'un rapprochement ne s'opérât entre le gouvernement d'Innsbruck et celui de Coire, il consentit à quelques modifications de détail dont une nouvelle diète, assignée dans ces entrefaites au 27 mars, se contenta de prendre acte.(9)

Au fond, les adversaires de la ratification des articles de Chiavenna estimaient avoir la partie belle encore, bien que ces derniers eussent été amendés depuis leur rejet par le «Beitag» du 8 mars. Déjà, en effet, les Valtelins, qui avaient agréé la rédaction primitive du traité du 7 février, manifestaient leur mécontentement de ce qu'elle eût subi des retouches.(10) En vain Rohan avait-il, avec l'aveu du roi, dépêché Prioleau à Venise, afin

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 8 marzo 1636. Frari. Svizzeri. XXXII.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 1° marzo 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — „Il semble qu'il (Rohan) n'a pas le pouvoir de leur complaire en la moderation qu'ils desirent ès articles qui leur ont esté dernièrement proposez.“ *Fleming à Della Manta.* Zurich, 28 mars 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX.

(3) *Rohan aux Trois Ligues.* Chiavenna, 3 et 9 février 1636. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 721; St-Arch. Chur. Akten.

(4) Haffter. Georg Jenatsch. p. 274, 279 sqq.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 8 marzo 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — *S. Gabriel viro reverendo et clarissimo domino Joh. Jacobo Breitingero, ecclesiae Tigurinae Antistiti.* Ilantii, die 4/14 martii 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(6 *Rosso al Senato.* Zurigo, 8 marzo 1636. Frari. Svizzeri. XXXII.

(7) *Instruktion der Häupter und Rathsgesandten gemeiner III Bünde in Chur versammelt, für Oberst Jörg Jenatsch, Hauptmann Johann Schorsch und Stadtschreiber Joh. Tscharner zu deren Gesandtschaft an Herzog Rohan in Veltlin.* 8. März 1636. Arch. Tscharner. Chur. LXXIX. 395.

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 29 marzo 1636. loc. cit.

(9) *S. Gabriel viro reverendo et clarissimo domino Joh. Jacobo Breitingero etc.* 4/14 martii 1636. loc. cit. — *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Traona, 23 mars 1636. St-Arch. Chur. Akten. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 29 marzo 1636. loc. cit. — *Caspar Schmid an Zürich.* In Ill (Im Eil), den 30 martii (v. s.) 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — „Mrs de Zurich doibvent croire que j'ay fait tout ce que j'ay peu pour l'advantage des Grisons et qu'en effect c'est un grand coup de les remettre en leur souveraineté. Quand on ne peut faire ce qu'on veut, il faut faire ce qu'on peut.“ *Rohan à Ulrich.* Traona, 18 avril 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Jecklin. op. cit. I. n° 1617. — Sprecher v. Bernegg. II. 188 sqq.

(10) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 21 marzo 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

d'offrir à la Seigneurie de la constituer garante de l'exécution de l'accord entre ses voisins du nord et leurs souverains et de lui remettre en dépôt l'une des places fortes de la vallée.(1) Le Sénat avait cru devoir se dérober à cette invitation,(2) que les autorités de Sondrio s'étaient d'ailleurs refusées à lui renouveler.(3) Mais l'opposition la plus formidable à la réalisation du projet français venait de la Rhétie même et des cités évangéliques. Dans le premier de ces pays, une ligue entière, celle des Droitures et tout le corps des prédicants lui étaient hostiles, depuis comme avant les modifications introduites par le duc dans son texte original.(4) Il n'en allait pas autrement à Zurich et à Berne, où l'opinion prévalait, chaque jour davantage, que le roi Très-Chrétien cherchait à évincer, à son profit, ses alliés de Coire de la possession de leurs provinces d'Outre-Monts.(5) Une missive adressée aux communes grisonnes par les magistrats des cantons protestants pour les détourner de souscrire aux exigences du Louvre n'était point parvenue à sa destination.(6) Le «Vorort» assigna une diète à Aarau, au 31 mars,(7) et y fit décider par les représentants de ses coreligionnaires suisses que de nouvelles instances seraient tentées auprès du gouvernement des Trois Ligues afin de l'engager à résister aux suggestions des agents de la cour de Paris.(8) Mais cette démarche ne devait pas avoir plus de succès que celle qui l'avait précédée, car Prioleau et les secrétaires-interprètes agirent de telle sorte que «le peuple souverain»(9) n'en eut pas connaissance. Lorsque, le 13 mai enfin, poussés dans leurs derniers retranchements, les membres du Conseil de Coire se décidèrent à accuser aux autorités des cités évangéliques la réception des deux lettres demeurées sans réponse, ce fut pour leur avouer que, depuis un mois au moins, soit depuis le 11 avril, ils avaient, en leur diète de Thusis,

(1) *Le roi à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 2 mars; *Chavigny au même.* Saint-Germain-en-Laye, 6 mars 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 114. — Ceresole. La république de Venise et les Suisses. p. 141.

(2) *Rohan à Bouthillier.* Traona, 17 mai 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 130.

(3) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 17 aprile 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(4) *Caspar Schmid an Zürich.* 30. März 1636. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 aprile 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — Sprecher v. Bernegg. II. 189. — Quadrio. op. cit. II. 474—475.

(5) *Zürich an Bern.* 15./25. Februar 1636. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H 711.* — *Bern an Zürich.* 23. Februar/4. März 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 8 marzo e 5 aprile 1636. loc. cit.

(6) *Zürich und Bern an die III Bünde; an Rohan.* 15/25. Februar 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Schaffhausen an Zürich.* 23. Februar/4. März 1636. *Ibid.* — *Bern an Zürich.* 23. Februar/4. März; *Basel an Zürich.* 25. Februar/6. März 1636. *Ibid.* — *Zürich an Bern.* 14/24. März 1636. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 737. — *Die IV evangel. Staedte an die III Bünde; an Rohan.* Zürich, 23. März/2. April 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Sprecher v. Bernegg. II. 189.

(7) *Zürich an Bern.* Montag 14./24. März 1636. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 737.

(8) *Die IV evangel. Staedte an die III Bünde; an Rohan.* Zürich, 23. März/2. April 1636. loc. cit. — *Bern an Zürich.* 26. März/7. April 1636. *Ibid.* — *Méliand à Chavigny et au Père Joseph.* Soleure, 5 avril 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 34vo, 36. — *O. Fleming to the Secretary of State.* Zurich, 24 march/3 april 1636. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 5. — Eidg. Absch. V1 980 *b*.

(9) *Die III Bünde an die IV evangel. Staedte.* Chur. 3./13. Mai 1636 (note-annexe sur une feuille à part). St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

ratifié, à la demande de Lasnier,(1) le traité de Chiavenna, revisé par Rohan à Traona en mars.(2)

Visiblement inspiré par le lieutenant général,(3) lequel, de son côté, rappelait à ses coreligionnaires d'Helvétie qu'eux aussi, en une semblable conjoncture, avaient assisté impuissants à l'exode des familles protestantes de leurs bailliages transalpins et que, partant, «quand on ne peut faire ce qu'on veut, il faut faire ce qu'on peut»,(4) l'écrit adressé de Coire, le 13 mai, aux magistrats de la Suisse réformée n'était en somme que la paraphrase des arguments qu'invoquaient les représentants de Louis XIII pour justifier le maintien des armes françaises dans la vallée de l'Adda.(5) Comme excuse de leur capitulation, les députés grisons prétextaient les sacrifices financiers consentis par le trésor royal en vue de la récupération et de la mise en état de défense de la Valteline, l'opposition de la plupart des princes italiens à la pratique du culte évangélique dans la Rhétie d'Outre-Monts, la crainte de favoriser par leur résistance intempestive un rapprochement plus étroit entre le gouverneur de Milan et ses protégés de Morbegno et de Sondrio et enfin le désir de prouver leur gratitude au Louvre en s'abstenant de lui créer des difficultés dans la lutte de surenchère confessionnelle que lui livrait l'Escurial.(6)

Sans aller jusqu'à prétendre, ainsi que cherchait à le leur persuader Rohan, qu'«avec le temps, ils reconnoistroient n'avoir jamais fait une affaire plus avantageuse pour eux»,(7) les membres de la diète de Coire souhaitaient cependant que les choses ne traînassent pas en longueur et que l'animosité dont les poursuivaient certains de leurs compatriotes depuis la ratification du traité fût du moins compensée par l'octroi immédiat des minimes bénéfices que leur assurait ce dernier. Muni de l'instrument de l'accord rhéto-valtelin(8) et d'une missive où Louis XIII était prié par ses alliés des Trois Ligues de se désister de quelques-unes de ses prétentions en matière confessionnelle et d'acquitter sans retard les soldes dues aux officiers grisons à son service,(9)

(1) Veraguth. Herzog Rohan und seine Mission in Graubünden und Veltlin (Biel, 1892). p. 79. — U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 254.

(2) *Lasnier à Scotti.* Coire, 14 avril 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Lasnier à Richelieu.* Coire, 14 avril 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 25. — *Articles projetés entre les Grisons et les Valtelins par l'entremise de M. le duc de Rohan.* 1636. Aff. Etr. Suisse. XVI. 191vo. — *Nouvelles de Tousane (Thusis).* 24 avril 1636. Gazette de France, année 1636. p. 274 — „Im übrigen erachten wir uns durch disen Tractat in die völlige Oberherrlichkeit über unsere underthanen allerseits ingelangen." *Die III Bünde an die IV evangel. Staedte.* Chur, 3./13. Mai 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 765. — Sprecher v. Bernegg. II. 188

(3) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Traona, 7 mai 1636. St-Arch. Chur. Akten.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 aprile 1636. loc. cit — *Note de Rohan pour Mrs de Zurich.* Traona, 8 avril 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Rohan aux cantons protestants.* Traona. 7 mai 1636. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 777.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 17 maggio 1636. loc. cit.

(6) *Die III Bünde an die IV evangel. Staedte.* Chur, 3./13. Mai 1636. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 189.

(7) *Rohan aux IV cités évangéliques.* Traona, 7 mai 1636. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 777; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(8) *Projet de traitté pour la Valteline, réformé et renvoyé.* Juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 84.

(9) *Les III Ligues Grises au roi.* Coire, 12 avril 1636. St-Arch. Chur. Akten (2 lettres).

Prioleau prit aussitôt le chemin de la cour, avec la ferme volonté de n'avoir de cesse que le roi et le cardinal n'eussent approuvé l'œuvre à quoi Rohan et lui venaient, durant près de quatre mois, de consacrer tout ce qu'il y avait en eux de patience et d'énergie.(1)

Richelieu charge le surintendant Bullion de reviser le texte du traité de Chiavenna. — Importance de ce remaniement. — Les intérêts grisons sont de plus en plus sacrifiés par le roi Très-Chrétien à ceux des Valtelins. — Découragement éprouvé par Rohan. — Il se refuse à faire part aux magistrats des Trois Ligues des modifications apportées à Paris aux «articles» du 7 février, ratifiés à Thusis le 11 avril. — Grave maladie dont il est atteint et qui l'empêche de se rendre à la diète de Poschiavo.

XXII. En obtenant de la diète grisonne, en dépit de la répugnance de la majorité des communes, de l'opposition des Suisses protestants et des intrigues du gouverneur de Milan, la ratification du traité de Chiavenna, quelque peu amendé à Traona,(2) Rohan avait remporté un succès vraiment inespéré. Scrupuleux observateur des instructions de son maître, le lieutenant général arrachait aux Trois Ligues, sur le terrain confessionnel principalement, des concessions dont il était malaisé que l'importance échappât à Richelieu.(3) Aussi faisait-il presser le cardinal de hâter l'approbation royale des articles du 11 avril, de peur que les cantons, auxquels l'on agitait à Coire de demander de se rendre garants de l'exécution de l'accord rhéto-valtelin,(4) ne remissent tout en question,(5) ou que les Espagnols ne réussissent à réveiller dans l'esprit des montagnards de la région du Splügen des défiances mal éteintes.(6) Pouvait-il prévoir, dès cette heure, qu'un vent de démence était à la veille de se déchaîner sur le Louvre et que ses adversaires seraient assez dénués de générosité pour continuer à l'y desservir, dût leur obstination ruiner à jamais le prestige de la France au sein des Ligues Grises?

A peine arrivé à Paris, Prioleau s'était convaincu d'emblée que le résultat de sa mission ne serait certainement pas tel que l'espéraient le duc et lui-même avant son départ du camp royal de la vallée de l'Adda. Le Père Joseph et Bullion, après avoir pris connaissance du texte des articles confessionnels

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 aprile 1636. loc. cit.

(2) *Mémoire à M. le cardinal touchant le traitté projeté entre les Grisons et Valtelins.* Février 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 106. — Lettres et mémoires de Henri de Rohan, etc. II. 488.

(3) *Mémoire (de Rohan) au roy touchant les affaires des Grisons au 27 octobre 1636.* Aff. Etr. Grisons. IX. 62. — Lettres et mémoires de Henri de Rohan, etc. III. 201.

(4) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 10 novembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 257.

(5) *Lasnier à Richelieu.* Coire, 14 avril 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 25.

(6) *Lasnier à Bouthillier.* Camp de Traona, 10 mai 1636. Aff. Etr. Parme. I. 170. — *Rohan à Bouthillier.* Traona, 17 mai 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 130.

et politiques qu'apportait le secrétaire de Rohan, déclarèrent à l'envi qu'ils ne ménageaient pas suffisamment les intérêts du catholicisme[1] et que, par suite, mieux valait différer jusqu'à la conclusion de la paix générale l'accommodement désiré entre les Grisons et leurs sujets.[2] Richelieu, qui, de son côté, s'était empressé de communiquer au nonce apostolique l'accord rhéto-valtelin du 11 avril, avait reçu de lui, pour toute réponse, l'avis que le Saint-Siège entendait ne point s'immiscer dans un traité «fait par un hérétique en faveur d'autres hérétiques».[3] Dès lors, au sentiment du cardinal, le refus obstiné du vainqueur de Livigno d'abjurer le calvinisme créait à la diplomatie française une situation très délicate dans la région des Alpes rhétiques et y entachait de suspicion, à Rome et ailleurs, la plupart de ses actes.[4] En présence de l'impossibilité manifeste d'amener à résipiscence l'ancien chef des huguenots,[5] le principal ministre de Louis XIII songea bien un instant à suivre les conseils du capucin et à annuler d'un trait de plume le fruit de négociations commencées à Chiavenna, continuées à Traona, puis terminées à Thusis. Mais, à la réflexion, il lui parut préférable de soumettre le texte incriminé à une nouvelle révision, dont fut chargé le surintendant. Celui-ci s'acquitta de cette tâche sans hâte, mais en s'inspirant de fort près des stipulations intervenues à Monçon en mars 1626.[6] Il croyait assurément que son travail rencontrerait la pleine approbation de Richelieu. Or, il se trompait. Une fois en possession du mémoire de Bullion, le cardinal lui fit subir de nombreuses et importantes retouches.[7] Et ce fut seulement après avoir sollicité les avis d'un Conseil extraordinaire, auquel assistèrent Mesmin et Du Landé, anciens ambassadeurs à Coire, qu'il se résolut à prier le roi de ratifier l'accord rhéto-valtelin.[8]

Entre le traité du 11 avril et celui qu'emporta Prioleau en juin,[9] quand ce dernier regagna la vallée de l'Adda, on relevait de telles divergences de rédaction qu'il semblait, à première vue, impossible que les Grisons souscrivissent au second, étant donné la répugnance de leurs diètes à accepter le premier. Grâce au manque de fermeté de Richelieu, Monçon reprenait vie, «mais avec des clauses plus léonines encore en faveur des catholiques d'Outre-Monts».[10] A la vérité, si les habitants des Trois Ligues se voyaient privés

(1) *Contarini al Senato.* Parigi, 3 giugno 1636. Frari. Francia. LXXXIX.
(2) *Contarini al Senato.* Parigi, 27 maggio 1636. Frari. Francia. LXXXIX.
(3) Fortunat v. Juvalta. Denkwürdigkeiten (éd. Moor). p. 104.
(4) *Contarini al Senato.* Parigi, 27 maggio e 3 giugno 1636. loc. cit.
(5) *Contarini al Senato.* Parigi, 5 agosto 1636. loc. cit.
(6) *Mémoire de M. de Bullion pour la réformation du traité de la Valteline.* 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 87.
(7) *Mémoire de M. le cardinal pour la réformation du traité de la Valteline.* 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 86.
(8) *Contarini al Senato* Parigi, 10 giugno 1636. Frari. Francia. LXXXIX.
(9) *Traité ratifié et conclu, etc.* Juin 1636 loc. cit.
(10) *Contarini al Senato.* Parigi, 27 maggio 1636. Frari. Francia. LXXXIX. — *Véritable récit de ce qui s'est passé au soulèvement des Grisons pour la restitution de la Valteline, comté de Chiavenna et Bormio, ou Apologie du duc de Rohan.* ap. Lettres et mémoires de Rohan. III. 370.

du droit de séjourner dans leurs pays sujets, fût-ce deux mois par an, ils conservaient en revanche celui d'« y praticquer librement et seurement » et de s'y faire représenter par des provéditeurs. Mais cette concession était illusoire, puisque aussi bien, le roi Très-Chrétien renonçant à les garantir contre les rigueurs de l'Inquisition, aucun d'eux n'eût été assez audacieux pour hasarder désormais sa vie au delà du Splügen.(1) De surcroît, les communes de Rhétie, déjà frustrées de plusieurs des annuités échues du tribut valtelin, n'obtenaient pas l'entière disposition des sommes qui leur revenaient de ce chef, car l'évêque grison en réclamait le partage.(2) Et le désir manifeste du Louvre de se substituer au Conseil de Sondrio dans l'acquittement de cette obligation était certes fait pour éveiller des inquiétudes sur les bords de la Plessur.(3) Enfin, en ce qui concernait l'annulation du traité imposé par l'archiduc Léopold à ses voisins de l'ouest en août 1629, Louis XIII se refusait à donner aux Trois Ligues la promesse écrite de l'exiger de la régence du Tyrol.(4)

Lorsque Prioleau atteignit Traona, dans les premiers jours de juillet,(5) il trouva son maître occupé à résister à un nouvel assaut des députés de la diète de Coire, qui réclamaient de lui à la fois l'exécution immédiate des articles de Thusis, le payement des sommes dues aux officiers et soldats grisons de l'armée de Valteline et une déclaration précise au sujet de l'abrogation du traité d'Innsbruck.(6) Or, le duc n'était pas en mesure de les satisfaire. D'une part, il ignorait les intentions de la cour. De l'autre, ses ressources financières s'épuisaient, et quatre cent mille Livres eussent à peine suffi à le mettre en état de tenir ses engagements.(7) En outre, ses troupes, décimées par la peste et par la famine, fondaient à vue d'œil.(8) La diversion opérée dans le Cômasque les avait harassées, et de graves mutineries venaient, ainsi qu'on l'a dit ailleurs, d'éclater parmi elles.(9) Au « dernier période de toute misère »,(10) il songeait derechef à abandonner son commandement « pour sauver sa réputation »,(11) et le bruit de sa prochaine retraite emplissait de tristesse les nombreux amis que la couronne Très-Chrétienne comptait encore dans la Péninsule.(12) A son avis, la cause du Louvre en Rhétie était à jamais ruinée,

(1) *Traité ratifié et conclu, etc.* Juin 1636. loc. cit.
(2) *Chavigny à Rohan.* Paris, 13 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 144.
(3) *Contarini al Senato.* Parigi, 10 giugno 1636. Frari. Francia. LXXXIX.
(4) *Chavigny à Rohan.* Paris, 13 juin 1636. loc. cit.
(5) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 6 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 145.
(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 giugno 1636. Frari. Svizzeri. XXXII.
(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 aprile 1636. Frari. Svizzeri. XXXII.
(8) *Rohan à Richelieu.* Traona, 12 juillet 1636. loc. cit.
(9) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 15 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 137. — v. p. 116.
(10) *Rohan à Richelieu.* Traona, 12 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 150.
(11) *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 aprile 1636. loc. cit. — „Plus nous allons en avant et plus nos affaires empirent." *Rohan à Sublet de Noyers.* Sondrio, 2 août 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 154.
(12) *Le cardinal de Lyon à Chavigny.* Rome, 2 juin 1636. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CCLXXXII. 139vo.

pour peu qu'on se refusât à Paris à acquitter les dettes grisonnes et à ratifier le traité du 11 avril.[1] Aussi, après avoir pris connaissance des documents que lui apportait son secrétaire, ne parvint-il pas à dissimuler son découragement.[2] « Je conclus, écrivit-il à Bouthillier, que nostre perte est inévitable et nostre mal sans remède. »[3]

Pleins de défiance envers les Français, dont la présence prolongée, aussi bien au Fort-du-Rhin qu'à Chiavenna et dans la vallée de l'Adda, leur devenait odieuse, les compatriotes de Jenatsch et de Guler avaient en vain tenté d'apprendre de la bouche de Prioleau, lors du passage de celui-ci à Coire, le résultat de la mission accomplie par lui auprès du roi.[4] Quand ils le virent, au bout de quelques jours, s'acheminer derechef vers la cour, où son maître le dépêchait, tant pour exposer à Louis XIII et à Richelieu sa situation désespérée, qu'à l'effet d'énumérer les raisons qui s'opposaient à l'exécution de la nouvelle diversion proposée par Victor-Amédée, leur inquiétude se transforma en colère,[5] et ce fut tout d'abord par un refus formel que le gouvernement des Trois Ligues répondit au vainqueur de Mazzo, lorsque celui-ci le convia d'assigner la plus prochaine diète à Chiavenna à seule fin de lui en faciliter l'accès.[6] Le plan caressé par Rohan n'était un secret pour personne. Désireux d'endormir les soupçons de ses hôtes, il cherchait à atermoyer jusqu'au retour de Paris de son secrétaire.[7] Les autorités grisonnes, en revanche, s'efforçaient de traverser ce dessein. Avant de souscrire à la requête du duc, elles entendaient que ce dernier leur communiquât les modifications apportées par Louis XIII à l'accord du 11 avril, ce qui leur eût permis de ne déléguer au « Beitag » que des mandataires munis de pleins pouvoirs.[8] Toutefois, comme la résolution du lieutenant général paraissait inébranlable,[9] l'on se décida à Coire à dépêcher auprès de lui quelques notables du pays, en vue de sonder ses intentions et de tenter de l'amener à résipiscence. Ce devait être en vain. Les députés des communes n'obtinrent de leur interlocuteur aucun renseignement utile quant à la nature et à l'importance des clauses nouvelles introduites par le roi Très-Chrétien dans le texte du traité de Thusis.[10]

---

(1) *Rohan à Bouthillier.* Traona, 17 mai 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 130.

(2) *Rohan à Chavigny.* Traona, 6 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 145. — Lettres et mémoires de Henri de Rohan. t. I. 228 sqq.

(3) *Rohan à Bouthillier.* Traona, 17 mai 1636. loc. cit.

(4) *Rohan à Richelieu.* Traona, 12 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 150.

(5) *Rohan à Richelieu.* Traona, 15 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 39. — *Lasnier à Richelieu.* Traona, 7 juillet 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 48.

(6) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Traona, 5 juillet 1636. St-Arch. Chur. Akten. — *O. Fleming a della Manta.* Zurigo, 19 luglio 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Rohan à Chavigny.* Sondrio, 2 août 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 153.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 luglio 1636. Frari. Svizzeri. XXXII.

(8) *Rohan à Chavigny.* Sondrio, 2 août 1636. loc. cit.

(9) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Traona, 15 juillet 1636. St-Arch. Chur. Akten.

(10) *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 luglio 1636. loc. cit. — *Avvisi di Lucerna.* 18 agosto 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX.

Entre des prétentions aussi divergentes, un accommodement n'était cependant pas impossible. Le duc s'offrait, en effet, à donner part aux intéressés du résultat des démarches de Prioleau à Paris, pourvu que cet exposé eût lieu au cours d'une diète générale des Trois Ligues.(1) Sa proposition avait été acceptée par le gouvernement de Coire(2) et rendez-vous pris à Poschiavo pour le 28 août.(3) Mais, contrairement à ce qui venait de se passer pour celui de Chiavenna, ce ne fut pas, cette fois, les Grisons qui y manquèrent. Aussi bien, dès le 10,(4) Rohan, que la peste avait contraint entre-temps d'évacuer Traona et d'établir son camp à Sondrio,(5) ressentait les premières atteintes d'une «double fièvre tierce»(6) qui le mit aux portes du tombeau. Au bout de peu de jours, son état s'aggrava à ce point que les médecins le jugèrent perdu.(7) Déjà le bruit de sa mort se répandait en Suisse et en Rhétie,(8) ainsi qu'en Lombardie, où cette «bonne nouvelle» fut saluée par des feux de joie.(9) Déjà l'on se préoccupait dans son entourage de faire à Venise l'achat de «plantes aromatiques» en vue de son embaumement.(10) Tandis enfin que la consternation régnait parmi ceux dont ses succès militaires avaient provoqué l'enthousiasme et réveillé les espérances,(11) l'audace des Espagnols croissait, et leurs *tercios* se rapprochaient de la Valteline.(12) Alors qu'on attendait son dernier soupir, le vainqueur de Livigno et du Val di Fraele «sortit de léthargie».(13) Combien, au cours des quelques mois qui le séparaient du trépas, ne dut-il pas regretter de n'avoir point succombé avant que la catastrophe qu'il redoutait et jugeait inévitable ne s'abattît sur lui?(14)

---

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 agosto 1636. loc. cit.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 16 agosto 1636. loc. cit.

(3) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Traona, 30 juillet; Sondrio, 13 août 1636. St-Arch. Chur. Akten. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 23 e 30 agosto 1636. Frari. Svizzeri. XXXII.

(4) *Rohan à Sublet de Noyers.* Sondrio, 13 septembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 159. — Zurlauben. op. cit. VI. 443.

(5) *Rohan à Sublet de Noyers.* Sondrio, 2 août 1636. loc. cit.

(6) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Sondrio, 13 août 1636. St-Arch. Chur. Akten.

(7) *La Tuillerie à Estrées* Venise, 6 septembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *16,059* f° 11vo. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 6 settembre 1636. loc. cit.

(8) *Memorandum from Geneva.* 9 september 1636. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 4. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 12 settembre 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX.

(9) *Lasnier à Richelieu.* Sondrio. 7 septembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 55. — Gazette de France, année 1636.

(10) *Rosso al Senato.* Zurigo, 13 settembre 1636. loc. cit. — Ceresole. La république de Venise et les Suisses (éd. de 1890). p. 142 (6 septembre 1636).

(11) „S'il en arrive faute, ce ne sera pas petite perte pour le roy." *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 6 septembre 1636. loc. cit. — *Sublet de Noyers à Rohan.* Maignelay, 24 septembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 166.

(12) *Rosso al Senato.* Zurigo, 13 settembre 1636. loc. cit. — Jecklin. op. cit. I. n° 1621.

(13) *Lasnier à Richelieu.* Sondrio, 7 septembre 1636. loc. cit. — *La Frézelière à Richelieu.* Sondrio, 7 septembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 56. — *Rohan à Sublet de Noyers.* Sondrio, 13 septembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 159. — *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 20 septembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *16,059* f° 15vo.

(14) U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 168.

L'hégémonie du Louvre en déclin dans les deux Rhéties. — Historique des négociations secrètes poursuivies, dès le printemps de 1626, entre les autorités de Coire, la cour d'Innsbruck et le gouvernement de Milan. — Jenatsch. — Sa carrière. — Sa duplicité à l'égard de Rohan. — Aveuglement de ce dernier. — Il confie au colonel grison la garde de Bormio. — Aggravation des intrigues anti-françaises, dès l'été de 1635. — Mission de Tscharner auprès de l'archiduchesse Claudia. — Les échecs de Fernamont et de Serbelloni dans la vallée de l'Adda hâtent la conclusion d'un rapprochement entre les Trois Ligues et leurs voisins de l'Est. — Fréquence croissante des conciliabules austro-rhétiens. — Mesures arrêtées par le lieutenant général. — Il ne peut décider les officiers des régiments grisons à le suivre dans le Cômasque. — Situation de plus en plus critique des forces royales cantonnées sur les deux versants du Splügen. — On se refuse à Paris à en convenir. — Mission de Gérard Colbert à Sondrio. — Le Sénat de Venise et les Etats suisses des deux confessions se désintéressent toujours davantage du sort des forces engagées en Valteline. — Imminence d'un soulèvement populaire dans la haute vallée du Rhin.

XXIII. En mai 1636, comme s'il eût prévu l'insuccès de la mission dont Prioleau avait été chargé par lui auprès du roi et du cardinal, Rohan s'ouvrait à Sublet de Noyers de ses appréhensions: « Je suis certain, lui écrivait-il, que, tout en un coup, nos amys seront nos plus grands ennemys, et ceux que nous sommes venus secourir nous courront sus ».(1) Deux mois plus tard, à l'heure où il dépêchait à nouveau son secrétaire à Paris, sa situation personnelle et celle des troupes sous ses ordres lui paraissait compromise sans retour. « Ce pays, quoy que j'y demeure, ou que je m'en aille, est absolument perdu pour Sa Majesté. »(2) A la vérité, ce cri d'alarme, éloquent dans sa sincérité, ne devait pas rencontrer d'écho au Louvre. Et cependant il était justifié. De fait, la suprématie française dans les deux Rhéties tirait à sa fin. Et le mal qui la ruinait n'était pas de ceux auxquels il eût été possible de porter remède.

Le péril suspendu sur la petite armée réunie dans la vallée de l'Adda ne venait plus de la Lombardie, ni du Tyrol. Il venait uniquement des Trois Ligues. Les premières velléités d'indépendance manifestées par les montagnards de la région du Splügen et de la Bernina à l'égard de leurs alliés d'Outre-Jura remontaient au printemps de 1626, époque où se répandit à Coire la nouvelle du néfaste traité conclu en Espagne par Du Fargis. Toutefois, elles demeurèrent discrètes tant que subsista chez les membres de la diète grisonne l'espoir soit

(1) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 17 mai 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 130.
(2) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 12 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 150.

du désaveu par le roi Très-Chrétien de l'œuvre de son représentant à Madrid, soit d'une interprétation favorable de celle-ci, à l'exclusif profit des intérêts de la Rhétie. Mais, lorsqu'il fut évident que les capitulations de Monçon ne seraient pas revisées et que, de plus, la *déclaration* d'Aytré, dont Mesmin conservait jalousement l'original par devers lui, ne répondait point aux aspirations de ceux qui l'avaient sollicitée, on se souvint sur les rives de la Plessur des ouvertures faites à Molina par le résident impérial à Paris. Les missions accomplies par Schmid de Grüneck en Lombardie, puis au camp devant Casale, et par Juvalta à Innsbruck devaient être l'inévitable conséquence de l'abandon dans lequel la France laissait ses protégés des hautes vallées du Rhin et de l'Inn. Dès le milieu de l'année 1628, le mouvement d'opinion qui portait les autorités des Trois Ligues à se rapprocher de la maison d'Autriche s'affirma avec une intensité sans cesse croissante. On s'attendait, à dire vrai, à ce que la lettre-manifeste adressée par Philippe IV à ses clients valtelins l'arrêtât net. Il n'en fut rien. Repoussés à Madrid et à Milan, les Grisons persistèrent dans leur désir de se concilier les faveurs des gouvernements de Vienne et d'Innsbruck et dépêchèrent derechef des négociateurs dans ces deux villes. L'entrée des Impériaux dans Coire, en mai 1629, et l'occupation prolongée du pays environnant par des forces étrangères furent impuissantes à enrayer la décomposition lente, mais désormais irrémédiable du parti français dans la région du Splügen. Aussi bien le Louvre se vit reprocher de n'avoir pas su prévenir les événements. Et les conférences qui aboutirent en août à la conclusion d'un traité rhéto-tyrolien servirent de prétexte aux «Espagnolisez» avérés ou honteux, tel le secrétaire-interprète Molina, pour nouer de nouvelles intrigues avec l'archiduc Léopold et ses ministres.

L'échec de la mission grisonne auprès de Spinola en 1630, celui que le gouverneur du fort Fuentes essuya sur les bords de la Plessur, l'année suivante, et, plus encore, les services rendus à la cause des Trois Ligues par Du Landé au début de son ambassade procurèrent, à la vérité, un certain ralentissement dans la marche des négociations secrètes qui se poursuivaient depuis trente mois entre les conseillers du souverain d'Innsbruck et les partisans de l'alliance des Habsbourg au delà du Rhætikon. Il manquait à ces derniers un chef. Ils le trouvèrent dans la personne de Jenatsch. Ce n'est pas le lieu de retracer l'histoire de l'extraordinaire et romanesque carrière de cet ancien prédicant, dont la conversion au catholicisme, due à des raisons politiques, était chose accomplie à l'heure où Rohan, séduit par l'attitude pleine de déférence à son égard du colonel grison, continuait d'autant plus à couvrir celui-ci de sa protection qu'il le savait en butte à l'animosité de Du Landé, naguère son confident.(1) Porté, de prime abord, par son intérêt personnel à soutenir la cause du Louvre en Rhétie, le meurtrier de Pompée Planta, froissé du peu d'em-

(1) *Bouthillier à Rohan.* 17 mars 1636. Aff. Etr. Grisons. VIII. 16. — *cf.* t. IV². p. 215. — Haffter. Georg Jenatsch. p. 275.

pressement des ministres de Louis XIII à accueillir ses ouvertures,(1) ne s'était pas fait scrupule, malgré les défenses édictées par les diètes de son pays, d'offrir dès 1628 ses services au gouvernement de Saint-Marc, qui les avait acceptés.(2) Au cours d'un voyage sur les rives de l'Adriatique, ses relations suspectes avec l'ambassadeur impérial à Venise ayant été découvertes, il s'était vu jeter en prison et n'avait dû qu'à l'intervention du maréchal d'Estrées, alors en mission dans cette ville, d'échapper au châtiment suspendu sur sa tête.(3) Mais des instincts de cupidité,(4) joints, il convient de le dire, à une compréhension très exacte et très nette des aspirations intimes de ceux de ses compatriotes qu'il jugeait les plus perspicaces, primaient chez lui tous sentiments de reconnaissance.(5) A peine en liberté, il reprend ses brigues avec les agents de la maison d'Autriche et oriente de préférence ses négociations vers Innsbruck. Tandis que ses confidents déclarent ouvertement que l'alliance de la couronne Très-Chrétienne est un leurre pour les Trois Ligues,(6) lui-même, afin de mieux cacher son jeu, s'insinue dans les bonnes grâces de Rohan, qu'il trompe à son tour, mais sur les décisions duquel ses conseils machiavéliques n'exercent une influence décisive qu'à partir de l'hiver de 1636.(7)

En 1633, à la vérité, à l'heure où les intrigues autro-lombardes battaient leur plein, des preuves manifestes de la duplicité de Jenatsch furent mises sous les yeux du lieutenant général, mais celui-ci s'était contenté d'admonester son surbordonné et ne lui avait pas tenu rigueur de ce qu'il considérait bien plutôt comme une imprudence que comme une tentative de trahison.(8) Le rappel de Rohan à la cour et le licenciement d'une partie de son armée, au printemps de 1634, ne pouvaient manquer de favoriser les desseins des adversaires du Louvre en Rhétie.(9) Dépêché en secret à Bergame, puis à Venise par ces derniers, le colonel grison avait pour mission d'engager les autorités de Saint-Marc à se plaindre à Paris de ce que la vallée de l'Adda n'eût pas encore été restituée à ses légitimes souverains. Le résultat de ses démarches fut à peu près nul. En revanche, il dut reconnaître combien l'on souhaitait sur les rives de l'Adriatique qu'aucun malentendu ne vînt troubler les bonnes relations existant entre le roi Très-Chrétien et ses protégés de la

(1) U. v. Salis-Marschlins. op. cit. 293. — Haffter. 224.

(2) Haffter. Georg Jenatsch. p. 226 sqq.

(3) Frari. Espos. Principi (1° marzo 1630, in collegio). — B. Reber. Georg Jenatsch, Graubündtens Pfarrer und Held (Beitraege zur vaterl. Geschichte. Basel. VII. 252.) — Haffter. op. cit. 234, 236.

(4) Haffter. op. cit. 229.

(5) *Jenatsch a Scaramelli.* Coira, 28 dicembre 1632. Frari. Svizzeri. XXVIII. — *contra:* Moor. op. cit. II. 890.

(6) Haffter. op. cit. 250.

(7) Haffter. op. cit. 275.

(8) „Delle cose de' Grisoni mi ha fatto dire il Sr Duca d'haver scoperto qualche intelligenza di que' popoli con Spagna, e che il colonello Gianazzo, che altre volte ha servito V. S sia uno de' capi, che è in pena di ciò." *Scaramelli al Senato.* Pfeffers, 1° settembre 1633. Frari. Svizzeri. XXIX; *Del medesimo.* Zurigo, 24 novembre 1633. *Ibid.*

(9) *Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 4 ottobre 1634. Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Svizzeri.

région du Splügen.(1) Or, on ne l'entendait pas ainsi dans le camp des «Espagnolisez» des Trois Ligues. De fait, les combinaisons les plus diverses furent agitées vers cette époque, tant à Milan qu'à Innsbruck, en vue de procurer l'expulsion des faibles garnisons françaises installées dans les deux Rhéties et la rentrée pacifique des bandières grisonnes à Tirano, à Sondrio et à Bormio.(2) Mais les prétentions des Valtelins étaient jugées si excessives, même par leurs coreligionnaires de l'autre versant de la Bernina, que l'entente désirée par ceux-ci entre le gouvernement de Coire et la maison d'Autriche parut un instant irréalisable.(3)

Dès lors que toutes les tentatives de restitution amiable de la vallée de l'Adda à ses souverains d'Outre-Monts étaient demeurées stériles, il semblait naturel que les solutions belliqueuses reprissent faveur à Paris, comme aux Trois Ligues. Ainsi qu'on l'a dit ailleurs, l'année 1635 s'était ouverte pleine d'espérances pour ces dernières. Or, c'était de la France, et de la France seule, qu'elles attendaient le rétablissement du *statu quo ante* dans la Rhétie transalpine. Le projet caressé par elles d'intéresser les Suédois à leur cause n'avait-il pas échoué ? L'Espagne ne pactisait-elle pas avec leurs sujets rebelles?(4) En réalité, Jenatsch, que ses intrigues rendaient de plus en plus suspect aux protestants grisons, sentit son étoile pâlir.(5) Et ce fut sans succès aucun, qu'à la suggestion du cardinal Albornoz, gouverneur de Milan, il s'efforça de prévenir ses compatriotes contre les surprises que leur réservait l'imminente occupation de la vallée de l'Adda par les troupes de Louis XIII.(6) Mais l'astucieux colonel sut faire contre fortune bon cœur. Loin de chercher à combattre l'enthousiasme qu'éveillaient dans l'esprit des montagnards des Alpes les promesses du Louvre, il feignit de s'y rallier, accepta avec empressement le commandement d'un régiment à la solde du roi Très-Chrétien et, certain dès lors d'être tenu au courant des moindres négociations entre le Conseil des Trois Ligues et Rohan, mit à profit la confiance que lui témoignait le duc, en lui attribuant la garde de Bormio, pour entamer, de cette place, avec les autorités tyroliennes de nouveaux et décisifs pourparlers.(7)

Ainsi qu'on l'a dit ailleurs, l'annonce de la marche d'une armée française de Bâle vers la frontière de Sargans avait provoqué un vif émoi dans les terres autrichiennes limitrophes du lac de Constance et de l'Engadine. Mais, de Coire, l'on s'était attaché à calmer les inquiétudes de la régente d'Innsbruck en lui donnant l'assurance que, la Valteline une fois reconquise, les magistrats

(1) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 19 dicembre 1634. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — Sprecher v. Bernegg. II. 216.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 12, 19 e 26 dicembre 1634. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(3) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 8 luglio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — Sprecher v. Bernegg. II. 216.

(4) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 8 luglio 1635. loc. cit.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 3 ottobre 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(6) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 19 dicembre 1634. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(7) Haffter. op. cit. 276 sqq.

grisons n'auraient d'autre souci que de continuer à observer, comme dans le passé, le traité de l'*Union héréditaire* avec la maison de Habsbourg.(1) Les «Espagnolisez» au reste reprenaient confiance. Quand, à la suggestion de Jenatsch, les membres du gouvernement des Trois Ligues eurent prié le lieutenant général de les mettre sans retard en possession de la vallée de l'Adda et que le complet insuccès de cette démarche ne fut plus contestable, un revirement subit se produisit dans les dispositions de la diète à l'endroit de l'«allié français».(2) Jusqu'alors, en effet, les négociations rhéto-tyroliennes avaient été conduites en secret. A dater de juin 1635, elles le furent au grand jour.(3) Dans un «Beitag» tenu à Coire le 20 de ce mois, l'on décida que deux députés se rendraient à Feldkirch afin d'y protester contre l'attaque des Bains de Bormio par les Impériaux.(4) Aussi bien ce n'était là qu'un prétexte. Une missive interceptée par le Sr de Saint-Simon, commandant du Fort-du-Rhin, dévoila de façon très opportune la perfidie de Schorsch, l'un des mandataires des autorités grisonnes auprès des ministres de l'archiduchesse.(5) Avisé de ce qui se tramait sur les rives de la Plessur contre le service de son maître et sa propre sécurité,(6) Rohan agita de s'assurer de la personne des conspirateurs, au premier rang desquels figuraient les interprètes Molina et Tschudi et le jeune Guler, qualifiés dès 1633 de «faux frères» par Du Landé.(7) S'il n'en fit rien, ce fut à l'instante requête des chefs des Ligues et de Jenatsch, qui, tous à l'envi, se portèrent garants de la parfaite loyauté des députés choisis par la diète pour accomplir une mission en Tyrol.(8) En agissant dès cette heure avec décision et fermeté, le duc fût peut-être parvenu sinon à étouffer les germes de l'esprit de rébellion qui se manifestait chez les troupes grisonnes, du moins à retarder de quelques mois la catastrophe que ses officiers et lui estimaient, à ce moment déjà, inévitable. Au lieu de cela, Schorsch et son compagnon furent autorisés à continuer leur route vers Feldkirch, où ils s'abouchèrent avec un commissaire de l'archiduchesse et le *contador principal*

(1) Sprecher v. Bernegg. II. 107, 109.

(2) *Antonio Sarmiento al Conde Duque.* 26 de junio 1635. Simancas. Estado. *3342.* — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 22 maggio 1635 Arch. di Stato Piemontesi Svizzeri Lett. min. IX. — *Puntos de lo que contienen las cartas que se recivieron de diferentes ministros de Italia con los correos que llegaron en 28 de julio y 4 de agosto 1635* (Carta *L.* Punto 46). Simancas. Estado. *3342.*

(3) *Mémoire au roy, envoyé par M. de Rohan, sur le subjet de ses progrez en Valteline.* Camp de Santa-Maria, 23 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 191. — M. Valer. Die Beziehungen der III Bünde zu Tirol u. s. w. p. 17.

(4) Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 133. — M. Valer. Die Beziehungen der III Bünde zu Tirol. 1631—1652 (Chur, 1903). p. 16.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 luglio 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — Salis-Marschlins. op. cit. 243. note 1. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 135.

(6) *Mémoire au roy, envoyé par M. de Rohan, sur le subjet de ses progrez en Valteline.* Camp de Santa-Maria, 23 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 191.

(7) *Du Landé à Richelieu.* Coire, 27 décembre 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII. 131. — Sprecher v. Bernegg. II. 135 sqq.

(8) Sprecher v. Bernegg. II. 135 — Jecklin. op. cit. n° 1610.

du Milanais, Antonio de Porras.(1) Lorsque les yeux du lieutenant général se dessillèrent enfin, il était bien tard pour arrêter le cours des négociations austro-rhétiennes, que l'annonce des victoires françaises de Livigno et de Mazzo entrava à peine un instant.(2) Toutefois, comme il importait à l'extrême que les régiments royaux en garnison sur les deux versants du Splügen demeurassent à l'abri d'une surprise, Rohan décida de les loger à l'avenir à Chiavenna, à Tirano, à Bormio et au Fort-du-Rhin, de manière à ce que les Grisons, enserrés dans une sorte de quadrilatère d'ouvrages fortifiés, hésitassent avant de passer des menaces aux actes.(3)

Cependant les événements se précipitaient. Mis en goût par les encouragements prodigués à leurs députés à Feldkirch, les compatriotes de Jenatsch s'attachaient à nouer de nouvelles intrigues avec la cour de Tyrol. En septembre, à l'heure où l'invasion autrichienne des Engadines et de la Valteline semblait imminente, où Rohan franchissait les monts afin de se concerter à Samaden avec les représentants du gouvernement de Coire quant au choix des mesures les plus propres à éloigner le danger, une diète réunie à Davos avait donné mission à Jean Tscharner, naguère plénipotentiaire des Trois Ligues à Cherasco, de se porter à Innsbruck et d'y sonder les dispositions de la régente, en sollicitant de cette princesse le retrait des forces archiducales massées à la frontière de Finstermünz.(4) Les défaites subies par les Austro-Espagnols dans le Val di Fraele et à Morbegno suffirent, il est vrai, à ajourner l'exécution de ce projet, que le «Beitag» d'Ilantz devait d'ailleurs reprendre quelques semaines plus tard.(5)

Si étrange que la chose puisse paraître au premier abord, les échecs autrichiens sur le terrain militaire, loin de provoquer un ralentissement dans les négociations rhéto-tyroliennes, semblaient au contraire de nature à en hâter la perfection. Le plus passionné des partisans d'un rapprochement durable entre les Trois Ligues et leur voisin de l'Est, Jenatsch lui-même voyait sans trop de regret le lieutenant du roi Très-Chrétien dans la vallée de l'Adda y continuer la série de ses exploits. Selon lui, à chaque disgrâce des armes impériales ou archiducales correspondait nécessairement une diminution appréciable des prétentions austro-espagnoles au cas de la conclusion d'un accord politique entre Coire, Innsbruck et Milan.(6) Aussi bien ce fut à l'heure où Condé assiégeait Dôle, où les alliés envahissaient le Novarais et marchaient

(1) *Puntos de lo que contienen las cartas que se recivieron de diferentes ministros de Italia con los correos que llegaron en 28 de julio y 4 de agosto 1635* (Cartas *C, E* y *L*, Puntos 22, 30 y 46). Simancas. Estado. 3342. — U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 243. — Jecklin. op. cit. n° 1609. — M. Valer. op cit. p. 17.

(2) *Avvisi de Svizzeri e Grigioni.* Luglio 1635. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX. — U. v. Salis-Marschlins. op. cit. 295.

(3) *Mémoire au roy, envoyé par M. de Rohan, sur le subjet de ses progrez en Valteline.* Camp de Santa-Maria, 23 juillet 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 191.

(4) *Rosso al Senato.* Bubikon, 28 ottobre 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — Jecklin. op. cit. n° 1613.

(5) Jecklin. op. cit. n° 1624.

(6) Haffter. op. cit. 277.

vers le Tessin, que la veuve de Léopold V fit annoncer aux Grisons son intention de renouer avec eux les pourparlers interrompus depuis quelques mois et sa volonté d'accréditer auprès de la diète un envoyé spécial dans la personne de son chancelier Wilhelm Biener.(1) D'autre part, las d'attendre une diversion des troupes allemandes du côté du Luziensteig,(2) le gouverneur de la Lombardie reconnaissait enfin que seule une entente entre son maître et les protégés du Louvre dans les hautes vallées alpestres parviendrait à conjurer le péril dont les Etats italiens de la monarchie Catholique se trouvaient menacés.(3) Quant aux Trois Ligues, les nouvelles décourageantes reçues de Paris, tant par le lieutenant général, que par les chefs du pays, les portaient plus que jamais à réserver bon accueil aux propositions des agents de la maison d'Autriche.(4) Comme, dans ce même temps, Gallas inclinait, croyait-on, à se rapprocher du lac de Constance,(5) ce fut sans hésitation que les membres de la diète de Coire, acquiesçant au désir de l'archiduchesse Claudia, se résolurent à accorder un passeport à l'envoyé de celle-ci, que le bailli de Castels, Jean-Victor Travers, autorisé à cette démarche par ses supérieurs, venait de saluer à Vaduz.(6)

Absorbé par les préparatifs de sa diversion dans le Cômasque, Rohan soupçonnait à la vérité les catholiques de la Ligue Grise d'entretenir des intelligences avec l'ennemi,(7) mais n'était avisé ni des intrigues nouées par le comte Serbelloni dans le val Mesocco, ni de celles que le ministre de l'Escurial à Innsbruck, Federico Henriquez conduisait de cette dernière ville.(8) Il eût peut-être ignoré la gravité des conciliabules austro-grisons, si, mis en défiance par les fréquentes absences du bailli de Castels, le Sr de Montbléru, gouverneur du Fort-du-Rhin en l'absence de son frère Saint-Simon, ne l'avait décrété d'arrestation au retour de l'une d'elles.(9) Le complot était avorté.(10) Le lieutenant général prit ses mesures pour faire interdire au représentant

(1) *L'archiduchesse Claudia aux Ligues Grises.* Innsbruck, 3 juin 1636. Aff. Etr. Vienne. XVI. 6; Statthaltereiarchiv Innsbruck. Reg. 1636. p. 262. — *Instruktion für Kanzler Biener und Hans von Travers an die III Bünde.* Innsbruck, 1. Juni 1636. *Ibid.*

(2) *Parrafos de puntos de lo que contienen las cartas que se recivieron de los ministros de Milan y Genova con el correo que llego en 27 de mayo 1636.* Simancas. Estado. *3344.*

(3) *Leganès al rey.* Pavia, 28 de abril 1636. Simancas. Estado *3345.* — „La prattica della legha con Spagna sotto mano va assai avazandosi." *Avvisi di Valtellina.* Coira, 16 maggio 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX.

(4) „Ilz ont advis de Paris qu'on se mocque d'eux et de nous." *Rohan à Chavigny.* Traona, 21 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 139; *à Sublet de Noyers.* Traona, 27 juin 1636. *Ibid.* f° 140.

(5) *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 8./18. Juni 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 1. 21). — *Rohan à Chavigny.* Traona, 27 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 13.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 17 maggio 1636. loc. cit. — *Rohan à Chavigny.* Traona, 21 juin 1636. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 198. — M. Valer. op. cit. p. 19.

(7) *Rohan au colonel Brügger.* Traona, 24 mai 1636. Arch. Sprecher, à Mayenfeld.

(8) Salis-Marschlins. op cit. 293. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 198 — *contra:* Gazette de France, année 1636. p. 402.

(9) Sprecher v. Bernegg. II. 199.

(10) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 15 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 137.

de la cour de Tyrol l'accès de la diète.(1) Ce fut assez d'ailleurs pour que les députés de celle-ci, prompts à intervertir les rôles, protestassent contre ce qu'ils qualifiaient d'atteinte à leurs droits souverains.(2) Mais cet acte de fermeté n'eut d'autre résultat que d'exaspérer les aspirations austrophiles des compatriotes de Jenatsch. Puisque aussi bien l'envoyé de Claudia se trouvait dans l'impossibilité de remplir sa mission auprès du «Beitag», cette assemblée lui dépêcha à Balzers des émissaires chargés de recueillir de sa bouche les ouvertures dont on le savait porteur.(3) Or, ces ouvertures étaient très propres à augmenter les perplexités des magistrats des Trois Ligues. Si, en effet, l'archiduchesse exprimait le regret que les Impériaux eussent, contre sa volonté, entrepris de nouvelles incursions dans le Val Monastère, elle entendait en revanche mettre ses voisins de l'ouest dans l'obligation de se prononcer, de façon catégorique cette fois, «pour ou contre la maison de Habsbourg». En d'autres termes, la régence d'Innsbruck demandait au gouvernement de Coire de refuser son appui à Rohan, au cas où ce général tenterait d'opérer une diversion soit du côté du Tyrol, soit de celui de la Lombardie.(4) La question était du moins nettement posée. La réponse qu'elle provoqua sema le découragement chez les derniers Grisons demeurés fidèles à l'amitié du Louvre. A une très forte majorité, les communes, consultées, résolurent de garder à l'avenir une stricte neutralité entre les belligérants dans la Haute-Italie. Partant, les officiers des régiments des Trois Ligues au service du roi Très-Chrétien en Valteline reçurent l'ordre de s'abstenir de tout acte hostile à l'égard de l'Autriche et de désobéir à leur chef, au cas où celui-ci chercherait à les entraîner à sa suite dans le Cômasque ou dans le Montafun.(5)

Bien que les autorités de Coire eussent avisé l'empereur, dès le 9 mars, qu'en observant l'alliance de France, elles ne croyaient enfreindre ni l'*Union héréditaire* avec sa maison, ni les traités de Monçon, de Ratisbonne et de Cherasco; bien que, au cours d'une nouvelle diète tenue à Davos vers les derniers jours de juin, les députés grisons fussent revenus, dans une certaine mesure, sur leur décision du commencement du mois et fissent dépendre de l'abrogation des articles d'Innsbruck d'août 1629 leur adhésion formelle aux vœux de

(1) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Traona, 14 et 16 juin 1636. St-Arch. Chur. Akten. — *Lasnier à Chavigny.* Traona, 16 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 41. — *Desiderio Montemagni a Cioli.* Milano, 2 luglio 1636. Arch. Mediceo. Milano. n° *3179.*

(2) *Articles apportez par ung député des Trois Ligues à Monsr le duc de Rohan et à M. Lasnier.* 15 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 69. — *Rohan à Bouthillier.* Traona, 15 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 138.

(3) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Traona, 20 juin 1636. St-Arch. Chur. Akten. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 giugno 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — *Desiderio Montemagni a Cioli.* Milan, 2 luglio 1636. Arch. Mediceo. Milano. n° 3179. — Sprecher v. Bernegg. II. 199.

(4) *Erklärung des Kanzlers Dr Biener.* 14./17. Juni 1636 St-Arch. Chur. Akten. — Sprecher v. Bernegg. II. 199.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 giugno 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — Sprecher v. Bernegg. II. 199. — Haffter. op. cit. 282.

l'archiduchesse;[1] bien que Rohan, enfin, s'il connaissait la répugnance de ses hôtes à se charger de l'expulser de leurs vallées, fût assuré en revanche de la ferme volonté des Autrichiens de ne point assumer eux-mêmes cette tâche,[2] la situation des quelques milliers de Français logés sur les deux versants des Alpes rhétiques était cependant l'une des plus périlleuses qui se pût concevoir. Périlleuse, elle l'était du fait des disgrâces qui, dans ce temps, s'abattaient sur le royaume, et de celui de l'abandon où Louis XIII laissait ses agents diplomatiques et militaires au delà des Alpes. C'était l'heure où les Impériaux, pénétrant en Picardie, s'emparaient du Catelet, où ils s'apprêtaient à enlever Corbie et à contraindre Condé à lever le siège de Dôle; où, dans la Haute-Italie, la diversion franco-piémontaise contre Milan ayant échoué, les Espagnols exploitaient les divisions entre les cours de Turin et de Parme et paraissaient à la veille de détacher les Farnèse de la cause du Louvre.[3]

A dire vrai, ces événements désastreux n'influèrent pas de manière directe sur les difficultés avec lesquelles le lieutenant général en Rhétie se trouvait aux prises. Abandonné à ses seules ressources au plus fort de la prospérité des affaires du roi son maître, il n'avait à attendre de Paris dans ces jours d'épreuve aucun appui moral, ni aucune assistance effective. En revanche, ce que Rohan était en droit d'exiger, semblait-il, c'est que le Louvre s'abstînt d'entraver par des décisions irréfléchies les négociations que lui-même s'attachait à mener à bien entre les Grisons et leurs sujets rebelles. Or, l'aveuglement dont faisaient montre en cette matière les ministres français n'avait d'égal que les illusions tenaces à quoi ils sacrifiaient de propos délibéré le maintien du prestige de la couronne Très-Chrétienne au sein des Trois Ligues. Tandis que les nouvelles de Coire contraignaient le duc à redoubler de prudence et à demeurer sur la défensive à Traona, l'on s'étonnait à la cour qu'il n'eût pas encore rejoint Victor-Amédée sur les bords du Tessin et opéré cette «diversion chimérique» à laquelle, «pour gaigner un empire», ni lui, ni ses lieutenants n'eussent désormais consenti à associer leurs noms.[4]

Pour bien saisir l'exceptionnelle gravité des dangers que couraient à cette heure Rohan et les troupes régnicoles placées sous ses ordres, il convient de rappeler brièvement l'attitude observée envers eux par les gouvernements des Etats dont l'assistance leur eût été souhaitable. Du Louvre, on l'a dit, le lieutenant général n'avait à attendre, en fait d'appui militaire et pécuniaire, que des encouragements platoniques.[5] Les quelques sommes recueillies par Prioleau

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 giugno e 5 luglio 1636. loc. cit. — *Réponse de Messrs des Ligues Grises à l'archiduchesse Claudia.* Coire, 29 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX 82. — Sprecher v. Bernegg. II. 200.

(2) Sprecher v. Bernegg. II. 216, 217.

(3) Mémoires et lettres de Henri de Rohan, etc. I. 280 sqq

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 12 luglio 1636. loc cit. — *Rohan à Emery.* Coire, 11 novembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 177; *à Sublet de Noyers.* 13 septembre 1636. *Ibid.* f° 159.

(5) „Il est impossible que ses finances (du roi) suffisent à tout ce qu'il faut faire." *Bouthillier à Rohan.* Paris, 26 août 1636. Bibl. Nat f. fr. *5190* f° 161.

à Paris, à l'instant de son départ pour la Rhétie, vers le milieu d'août, allaient tout au plus servir à apaiser durant peu de jours certains créanciers impatients de la Couronne et à provoquer entre les agents de celle-ci des divergences d'opinion quant au meilleur mode de répartition à employer en cette conjoncture.(1) Et cependant, si regrettables qu'elles fussent en matière financière, les dispositions adoptées par Richelieu à l'égard des Trois Ligues l'étaient plus encore peut-être au double point de vue politique et confessionnel. L'obstination du Père Joseph et de Bullion à lui déconseiller de soumettre à la ratification royale les articles de Chiavenna amendés à Thusis persistait. La seconde mission accomplie au Louvre par le secrétaire de Rohan avait été de nul effet. Non content de rejeter en bloc toutes les requêtes que lui faisaient présenter les autorités grisonnes avec le consentement de Rohan,(2) le principal ministre de Louis XIII exigeait la suppression de l'exercice du culte réformé à Brusio, l'une des communes de Rhétie situées sur le versant méridional de la Bernina.(3) Tandis enfin, qu'obsédé du désir de hâter coûte que coûte l'aboutissement de la diversion franco-piémontaise projetée en Lombardie, le cardinal dépêchait en Valteline Gérard **Colbert**, commis de Sublet de Noyers, avec l'ordre, d'ailleurs inexécutable, d'acheter dans les contrées limitrophes de cette province les quelques pièces d'artillerie que le lieutenant général ne parvenait pas à se procurer à Coire,(4) le roi Très-Chrétien, au risque de donner prise aux insinuations malveillantes de ceux qui lui reprochaient d'ajourner, pour des motifs inavouables, la restitution de la vallée de l'Adda à ses légitimes souverains,(5) n'hésitait pas à répondre aux Confédérés, dont les députés lui recommandaient avec chaleur les intérêts des Trois Ligues, qu'eux-mêmes venaient de juger nécessaire la prolongation de l'occupation étrangère dans les pays grisons d'Outre-Monts, puisqu'ils lui avaient accordé des levées de leurs enseignes à seule fin de permettre à Rohan de s'y maintenir.(6)

Si, privé de l'assistance du Louvre, le lieutenant général avait pu, jusqu'à cette heure, faire face aux périls qui l'environnaient, il le devait presque exclusivement aux avantages que lui procurait le voisinage des cantons suisses et de l'Etat de Terre-Ferme. Cette situation était-elle à la veille de se modifier? Il y avait certes lieu de le craindre. En présence de la recrudescence des préparatifs belliqueux dans le nord de la Péninsule, le Sénat de Saint-Marc songeait, avant toutes choses, à renforcer ses armées et répugnait à continuer

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 10 e 31 maggio e 23 agosto 1636. Frari. Svizzeri. XXXII.

(2) *Avvisi di Valtellina.* Sondrio, 9 luglio 1636. Arch. Torino. Svizz. Lett. min. IX.

(3) *Le cardinal de Lyon à Bouthillier.* Coire, 23 novembre 1636. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CCLXXXII. 205. — *Bouthillier à Rohan.* 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 206.

(4) *Rohan à Sublet de Noyers.* 13 septembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 159. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 12 luglio e 23 agosto 1636. loc. cit. — *Chavigny à Rohan.* 3 août 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 157. — Sprecher v. Bernegg. II. 200. — Haffter. p. 281.

(5) Moor. Geschichte von Curraetien. II. 874.

(6) *Le roi aux cantons,* s. d. (septembre 1636). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 151.

son appui aux troupes royales engagées dans la vallée de l'Adda.(1) Quant aux Confédérés, qu'il s'agît des protestants ou des catholiques, leurs sympathies allaient bien plutôt aux Grisons qu'aux protecteurs attitrés de ceux-ci. D'une part, les «Waldstætten» se voyaient sollicités par les autorités des Trois Ligues de faire cause commune avec elles, pour peu que l'occupation française des provinces d'Outre-Monts se prolongeât au delà d'un certain délai.(2) D'autre part, dans les grandes cités évangéliques, l'opinion prévalait de plus en plus que la ratification définitive des articles de Chiavenna par les communes de Rhétie équivaudrait pour elles à la perte de leur souveraineté sur la Valteline. Par suite, à Zurich, comme à Berne, l'on se prononçait en faveur de l'immédiate restitution de cette dernière à ses anciens seigneurs,(3) encore que le résident piémontais à Lucerne laissât entendre que, dans ce cas, son maître serait en droit d'exiger des «usurpateurs» du pays de Vaud la rétrocession de celui-ci.(4)

Toutefois, Rohan le savait mieux que personne, le nœud de la question n'était ni à Venise, ni à Zurich, ni dans la Suisse primitive. Il était à Coire, où les intrigues autrichiennes se transformaient chaque jour davantage en négociations ouvertes;(5) où, sur des conseils venus de Rome, l'évêque, bien qu'il dût son élection à Richelieu, «s'humiliait» devant l'archiduchesse Claudia et embrassait son parti;(6) où, l'un après l'autre, les pensionnaires les plus influents de la couronne Très-Chrétienne désertaient sa cause;(7) où, malgré les adjurations du lieutenant général, ses coreligionnaires, les prédicants continuaient à faire campagne contre les articles de Thusis;(8) où, tandis que le trésor de l'ambassade française se trouvait épuisé, l'or espagnol «coulait à flots»;(9) où Jenatsch entretenait les espérances de ses affidés et s'en créait de nouveaux;(10) où l'Escurial offrait à la Rhétie son amitié, ainsi que l'intégrale exécution du traité de Madrid, alors que le Louvre en était encore à réclamer une inter-

(1) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 18 agosto 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX.

(2) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 30 giugno 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Vortrag der bündn. Abgeordneten in Altorf.* November 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 1. 35).

(3) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 22 août et 14 novembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f[os] 123, 143[vo].

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 5 agosto 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 10 maggio 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — „Li Grigioni sono di nuovo sotto sopra." *Scotti a Barberini.* Lucerna, 11 maggio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Lasnier à Richelieu.* Traona, 7 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX 37

(6) *Rohan à Noailles.* Traona, 12 mai 1636. Aff. Etr. Rome XLIX. 346 — *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 agosto 1636. loc. cit. — *Nouvelles de Coire.* 23 décembre 1636. Gazette de France, année 1637. p. 27 sqq.

(7) U. v. Salis-Marschlins. op. cit. 293.

(8) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 18 maggio 1636. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 giugno 1636. loc. cit.

(9) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 11 maggio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 17 maggio 1636. loc. cit.

(10) U. v. Salis-Marschlins. op. cit. 293.

prétation plus rationnelle de celui de Monçon;[1] où un renversement des alliances des Trois Ligues, au besoin par la voie des armes, semblait inévitable et se fût sans doute déjà produit, si les membres de la diète n'avaient eu la crainte de compromettre la rentrée des sommes dont le Louvre demeurait débiteur envers eux, ou si, en présence du succès de l'invasion allemande en Picardie et en Bourgogne, le gouvernement d'Innsbruck ne s'était hâté d'accroître ses prétentions à l'égard des autorités grisonnes.[2]

Cependant que, de toutes parts, de Venise, comme de Turin, de Zurich, comme de Lucerne, lui parvenaient des avis relatifs à l'imminence d'un soulèvement populaire en Rhétie,[4] Rohan gardait son impassibilité.[3] Alors que la maladie ne l'avait pas encore terrassé et que la peste laissait quelque répit à ses troupes, il s'était, à la vérité, attaché à rétablir une stricte discipline parmi ces dernières,[5] à assurer, au prix de mille difficultés, leur subsistance,[6] à acheminer vers Dijon ou vers Parme sa cavalerie, désormais inutile,[7] et à réprimer chez les Valtelins de fréquentes tentatives d'opposition aux négociations dont lui-même conservait la direction.[8] Toutefois, il semblait difficile que le duc ne s'émût pas en apprenant le résultat défavorable de la première mission accomplie à la cour par son secrétaire Prioleau. De fait, la déception qu'il en éprouva fut si profonde, qu'elle précipita l'éclosion de la crise physique, qui, ainsi qu'on l'a dit ailleurs, le mit en août et en septembre à deux doigts du tombeau.

Conspiration militaire organisée par Jenatsch à l'effet de procurer l'expulsion des armes françaises des deux Rhéties. — Ses diverses phases. — Voyage du major Molina à la cour. — Exigences des officiers des Trois Ligues. — Maladresses répétées de Lasnier. — Perplexité de Rohan. — Il cède aux instances des conjurés et

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 3 e 24 maggio 1636. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 25 maggio 1636. loc. cit.

(2) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Traona, 17 juin 1636. St-Arch. Chur. Akten. — „In tanto, fra queste varietà, Grisoni continuano a tirare i migliori denari dalla Francia che molte volte havrebbe comprata la Vatellina e i passi.“ *Scotti a Barberini.* Lucerna, 7 settembre 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 8 settembre 1636. Frari. Svizzeri. XXXII.

(3) „Sempre più si dubita di sollevazione dei Grigioni, come volubili e malcontenti dei Francesi.“ *Scotti a Barberini* Lucerna, 18 maggio 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 24 maggio 1636 loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 30 giugno 1636. loc. cit. — *Le duc de Savoie à Rohan.* Castelletto, 21 juillet 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 156.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 24 maggio 1636. Frari. Svizzeri. XXXII.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 12 luglio 1636. loc. cit.

(6) *Rohan à Zurich.* Sondrio, 27 septembre 1636. St-Arch. Zürich. Frankr. VIII. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 12 ottobre 1636. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 200.

(7) *Le roi à Rohan.* Paris, 16 août 1636. Arch. Guerre. XXIX. 9. — *Rohan au roi.* Coire, 17 et 21 octobre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 167, 173. — *Méliand à Zurich.* Soleure, 5 décembre 1636 St-Arch. Zürich. Frankr. VIII.

(8) *Caspar Schmid an Zürich.* 14./24. Mai 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 1. 19). — *Rosso al Senato.* Zurigo, 31 maggio 1636. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna. 19 ottobre 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

se rend à Coire. — Effet désastreux que produit dans cette ville la divulgation des retouches apportées à Paris au texte du traité de Chiavenna. — Rapports tendus entre les colonels mutinés et leur chef. — Celui-ci adresse au roi un appel désespéré. — La duchesse sa femme le rejoint, les mains vides. — Diète d'Ilantz d'octobre. — Extrême gravité des mesures qui y sont arrêtées. — Les membres de cette assemblée dépêchent des représentants en Suisse et en Tyrol. — Objet de ces missions. — Hésitations grisonnes. — Visite faite à Coire par le cardinal de Lyon. — Nouvelle incartade de Lasnier. — Rupture entre celui-ci et le duc. — Diète du 9 décembre 1636. — Négociations de Jenatsch à Innsbruck. — Leur issue. — Accusations portées par l'ambassadeur ordinaire contre le lieutenant général. — Elles font impression sur Richelieu. — La disgrâce complète de Rohan est consommée. — Traité d'Innsbruck du 17 janvier 1637.

XXIV. Les amis de Rohan et les nombreux admirateurs de son œuvre en Rhétie ne furent certes pas seuls à regretter que sa robuste constitution eût triomphé de la maladie qui le minait, alors que, tombé en léthargie, il agonisait, semblait-il, à Sondrio. Lui-même souhaitait que la mort mît un terme à ses souffrances physiques et morales.(1) A tous les justes sujets d'appréhension qui l'avaient assailli jusqu'à cette heure s'en ajoutait depuis peu un nouveau. La conspiration politique dirigée par le gouvernement des Trois Ligues contre le maintien de l'alliance du Louvre dans ce pays se doublait d'une conspiration militaire, infiniment plus grave, organisée par Jenatsch aux mêmes fins.(2)

Les soldes dues par le roi Très-Chrétien aux officiers grisons, qui, sous les ordres de Rohan, avaient guerroyé pendant quinze mois et plus en Valteline, dépassaient au total huit cent mille écus.(3) Cette créance n'était assurément pas irrécouvrable. Mais le débiteur demandait des délais avant que de s'exécuter. On estimait en effet à Paris que, si Méliand était parvenu à faire prendre patience aux colonels et capitaines suisses,(4) dont la situation paraissait non moins précaire et, à coup sûr, beaucoup plus intéressante que celle de leurs collègues des Trois Ligues, appelés en somme à contribuer, aux frais d'autrui, à la défense de leur propre patrie, le lieutenant général ou, à son défaut, l'ambassadeur ordinaire à Coire réussirait à persuader à ces derniers d'ajourner, eux aussi, leurs revendications. C'était là se nourrir d'illusions. Incités depuis six mois à la rébellion par Jenatsch,(5) les chefs des régiments grisons, à

(1) „L'estat auquel sont les affaires de ce pays est comme irrémédiable... J'aimerois mieux estre mort en ma maladie que de voir cela.“ *Rohan à Richelieu.* Coire, 17 octobre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 168.

(2) Mémoires et lettres de Rohan, etc I. 286 sqq.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 12 luglio 1636. loc. cit. — *Contarini al Senato.* Parigi, 28 luglio 1636. Frari. Francia. LXXXIX. — „Il est très véritable que les colonels et capitaines ont engagé tout ce qu'ils avoient pour contenter les soldats.“ *Fleming à Della Manta.* Zurich, 4 mars 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X. — **Mémoires et lettres de Rohan, etc. I. 280.**

(4) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 20 septembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 128. — Eidg. Absch. V² 1002 *a*.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 11 maggio 1636. loc. cit. — *Articles apportez par ung députѐ des Trois Ligues à Monsr le duc de Rohan et à M. Lasnier.* 15 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 69.

l'exception de Brügger, de Stoppa et d'Ulysse de Salis,(1) n'attendaient qu'une occasion favorable pour passer des menaces aux actes. Lorsqu'on les avisa que Serbelloni se rapprochait de Colico et que huit mille Allemands, concentrés près de Lindau, s'apprêtaient à descendre en Lombardie, ils se résolurent à ne pas différer davantage l'exécution de leur dessein et à mettre incontinent les fers au feu.(2)

Dès le milieu de juin, les meneurs du mouvement militaire, sourds aux adjurations de Rohan et de Lasnier,(3) et décidés par suite à pousser les choses à l'extrême, prirent entre eux l'engagement secret de se retirer sous leurs tentes et de refuser tout service au roi, pour peu que celui-ci ne leur donnât pas satisfaction à très bref délai.(4) Aussi bien ce n'était là que le prélude d'événements particulièrement graves. Quinze jours plus tard, en effet, un délégué des conjurés, le major Molina se rendit en France, précédé de peu par Prioleau, qui y accomplissait sa seconde misssion. Quand il en revint, le 10 septembre, ce fut pour annoncer à ses mandants que Louis XIII consentait à leur accorder un premier acompte de cent et quelques mille Livres.(5) Les officiers suisses eussent accueilli avec joie une telle nouvelle. Il n'en alla pas de même de leurs collègues grisons. Forts de l'appui ostensible qu'ils trouvaient auprès des autorités de Coire,(6) les principaux d'entre ceux-ci se portèrent aussitôt en Valteline. Rohan, dont l'état de santé laissait encore à désirer, refusa de les recevoir et les adressa à Lasnier, pour lors à Sondrio. Au cours de la conférence qu'il eut avec eux, l'ambassadeur parvint, après maintes difficultés,(7) à leur persuader d'accepter l'offre royale.(8) Ce ne fut d'ailleurs qu'un bref répit. Jenatsch touchait au but de ses intrigues. Il y touchait d'autant plus sûrement que, parmi ses affidés, beaucoup ignoraient ses véritables

---

(1) *Rohan à Richelieu.* Traona, 7 juillet 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 48. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 20 settembre 1636. loc. cit. — Haffter. op. cit. 284.

(2) *Emery à Richelieu.* 24 septembre 1636. Aff. Etr. Piémont. XXIV. — Quadrio. op. cit. II. 477.

(3) *Rohan aux Ligues Grises; Lasnier aux Ligues Grises.* Traona, 23 mars 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(4) *Rohan à Sublet de Noyers.* Traona, 21 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 139. — Sprecher v. Bernegg. II. 201—202.

(5) *Les colonels grisons à Richelieu.* Coire, 11 juillet 1636. Aff. Etr. Grisons. VII. 479. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 luglio 1636. loc. cit. — *Ordonnance pour faire payer 100,000 L aux colonels et capitaines Suisses et Grisons estans à la Valteline.* Château de Madrid (près Boulogne), 3 août 1636. Arch. Guerre. XXVIII. 372. — *Le roi à Rohan.* Château de Boulogne, 4 août 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 159. — *Mémoire pour M. Colbert s'en retournant en cour.* Coire, 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 197. — Sprecher v. Bernegg. II. 202.

(6) *Les Ligues Grises à Richelieu.* Coire, 11 juillet 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 51. — *Mémoire au roy touchant les affaires des Grisons.* 27 octobre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 62. — Lettres et mémoires de Henri de Rohan. III 201.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 13 settembre 1636. loc. cit.

(8) *Rohan à Chavigny.* Sondrio, 20 septembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 159. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 20 settembre 1636. loc. cit. — *Mémoire (de Rohan) au roy touchant les affaires des Grisons, au 27 octobre 1636.* Aff. Etr. Grisons. IX. 62; Lettres et mémoires de Rohan. III. 201. — *Mémoire pour M. Colbert s'en retournant en cour.* Coire, 15 décembre 1636. loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. III. 298.

intentions,(1) mais ne pouvaient admettre en revanche que les munitionnaires de l'armée eussent fait main basse sur les deux tiers de la somme versée aux colonels grisons. Par suite ces derniers n'hésitèrent pas à aviser le duc que si, à la date du 29 septembre, leurs créances sur la couronne n'étaient pas définitivement éteintes, aucune considération ne saurait les empêcher d'embrasser le parti qui paraîtrait le plus avantageux aux membres du gouvernement des Trois Ligues.(2)

Dans ces entrefaites, Lasnier, à qui Rohan avait dès le mois de juin délégué ses pouvoirs militaires en Rhétie, venait de regagner Coire.(3) Ce fut lui que le duc chargea de s'aboucher avec les officiers factieux et de tenter de les ramener dans leur devoir par la persuasion.(4) Il n'eut pas à se féliciter de son choix. Grâce à ses manières hautaines et aux emportements de son caractère, l'ambassadeur ordinaire avait, plus que tout autre, contribué à précipiter l'irrémédiable rupture entre les montagnards des hautes vallées du Rhin et de l'Inn et leurs hôtes français.(5) Après un début de mission assez heureux en somme,(6) ses maladresses allaient achever de détacher de la cause royale ceux d'entre les Grisons qui hésitaient encore à embrasser les ouvertures de l'Espagne.(7) A l'exception de Brügger et de Salis, demeurés fidèles, à leurs postes respectifs, dans le Praettigau et le comté de Chiavenna,(8) les commandants des régiments des Trois Ligues, réunis à Silvaplana le 24 septembre, venaient d'y renouveler les engagements pris par eux au lendemain de l'audience que leur avait accordée le représentant de Louis XIII à Sondrio.(9) En conséquence, ils occupèrent de leur propre initiative le pont de Reichenau, répartirent les forces des communes entre le village de Splügen et Thusis, d'une part, Lenz et le Domleschg de l'autre, de manière à couvrir Coire et, tous ensemble, se rendirent dans cette ville, le 1er octobre.(10) Assisté de Prioleau, qui l'avait rejoint depuis peu, Lasnier les y attendait. L'entrevue

(1) Lettres et mémoires de Henri de Rohan. I. 291 sqq.

(2) *Rohan à Chavigny.* Sondrio, 20 septembre 1636. loc. cit. — *Mémoire au roy touchant les affaires des Grisons, au 27 octobre 1636.* loc. cit.

(3) *Délégation des pouvoirs de Rohan à Lasnier.* Traona, 21 juin 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 116. · Lettres et mémoires de Henri de Rohan, etc. I. 298.

(4) Lettres et mémoires de Henri, duc de Rohan. I. 294.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 luglio e 27 settembre 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 7 settembre 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz XXXII. — *Fleming to the Secretary of State.* Zurich, 12/22 january 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. nº 5. — Zurlauben. op. cit. VI. 444.

(6) „Me trouvant à l'assemblée, ils (les Grisons) m'ont prié de leur donner trois grands tableaux du roy et aultant de Vostre Eminence, pour mettre dans la salle principalle des lieux où ils tiennent leurs assemblées.“ *Lasnier à Richelieu.* Traona, 24 mars 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 20.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 ottobre 1636. loc. cit.

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 12 luglio 1636. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 203.

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 27 settembre 1636. loc. cit. — C. v. Moor. op. cit. II. 913. — Haffter. op. cit. 284 sqq.

(10) *Lasnier à Richelieu.* Coire, 7 octobre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 58. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 ottobre 1636. loc. cit. — *Mémoire au roy touchant les affaires des Grisons.* 27 octobre 1636. loc. cit. — Lettres et mémoires de Henri de Rohan, etc. I. 298. — Sprecher v. Bernegg. II. 203.

qu'il leur accorda donna lieu à des scènes orageuses et se termina mal. L'ambassadeur cassa le colonel Molina de ses fonctions de secrétaire-interprète et menaça les collègues de celui-ci de « leur passer sur le ventre ». Aussi bien quelques heures avaient suffi pour que, entre eux et lui, la rupture fût complète.(1)

Les nouvelles de Rhétie, reçues à Sondrio dans les derniers jours de septembre, paraissaient certes très propres à porter à son comble la perplexité de Rohan. Le moment était-il venu pour lui d'aller retrouver Lasnier sur les bords de la Plessur? Ou bien, dans l'intérêt même de la cause dont on l'avait constitué le défenseur, la continuation de sa présence en Valteline à la tête des troupes demeurées fidèles n'était-elle pas le seul moyen d'imposer aux mutins de salutaires réflexions? A première vue du moins, les arguments qui militaient en faveur d'une brève apparition du lieutenant général dans la Rhétie de deça les monts ne semblaient pas négligeables. Et d'abord les exigences grisonnes se faisaient de jour en jour plus insupportables. Discrètement encouragées par l'évêque Flugi d'Aspermont, dont les chefs de la maison d'Autriche défendaient si bien les intérêts au Vatican, que son élection, naguère combattue par eux, venait d'être confirmée par Urbain VIII,(2) les autorités des Trois Ligues n'avaient d'autre préoccupation que celle de procurer le prompt éloignement des Français qui tenaient garnison dans le Fort-du-Rhin, cette clé du pays,(3) et d'empêcher que de nouveaux régiments royaux continuassent à prendre en Valteline la place laissée vacante par ceux des officiers conjurés.(4) Or, si les gouvernements de Vienne et de Madrid consentaient à se substituer au Louvre et à assurer en temps opportun aux communes grisonnes le remboursement intégral des sommes dont ce dernier demeurait débiteur envers elles, ils entendaient en revanche laisser aux compatriotes de Jenatsch le soin de reconquérir eux-mêmes leur indépendance à l'égard du roi Très-Chrétien, soit par la voie des armes, soit par celle de la négociation.(5)

Telles étaient, au total, les principales raisons qui engageaient le lieutenant général à se ménager sans retard une entrevue avec les chefs des Trois Ligues. Les colonels rebelles le sollicitaient au reste de ne pas différer sa

---

(1) *Mémoire pour M. Colbert s'en retournant en cour.* Coire, 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 197. — Sprecher v. Bernegg. II. 203—204. — F. v. Juvalta Denkwürdigkeiten (éd. Moor). p. 102. — Lettres et mémoires de Henri de Rohan, etc. I. 280, 299; III. 298.

(2) *Rohan à Noailles.* Traona, 12 mai 1636. Aff. Etr. Rome. XLIX. 346. — *Copia della lettera scritta dall' arciduchessa Claudia all' ambasciatore cesareo in Roma.* Innsbruck, 24 luglio 1636. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 ottobre 1636. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 6 agosto e 21 dicembre 1636; 15 marzo 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Relazione della nunziatura di R. Scotti.* 1639. Bibl. Naz. Roma. Codice gesuitico. CLXVII. n° 3. — *Rohan à Sublet de Noyers.* Coire, 21 octobre 1636; *à Chavigny.* Même date. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 174. — *Nouvelles de Coire.* 28 décembre 1636. Gazette de France, année 1637. p. 27 sqq.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 luglio 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — Juvalta. op. cit. 101.

(4) *Sebastian von Beroldingen an Luzern.* 17. Juni 1636. St-Arch. Luzern. Lauis. Militärwesen. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 giugno 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — *Méliand aux V anciens cantons catholiques.* Soleure, 2 août 1635. St-Arch. Luzern. III Bündten. IX.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 19 ottobre 1636. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

venue à Coire, s'il tenait à apaiser le différend surgi entre eux et l'ambassadeur ordinaire. Ces instances eussent dû, semble-t-il, éveiller sa défiance. Les conjurés n'avaient-ils pas un intérêt puissant à l'éloigner de ses troupes françaises, afin de triompher plus facilement de leur résistance, au cas où elles se refuseraient à évacuer de bonne grâce les deux Rhéties? Aussi, malgré tout, hésitait-il encore à céder à ces prières et à remettre au baron de Lecques, l'un de ses maréchaux de camp, le commandement de sa petite armée, lorsque de graves nouvelles reçues coup sur coup à Sondrio contribuèrent à hâter ses résolutions. D'une part, le gouvernement grison se décidait à convoquer une diète à son siège, pour le 16 octobre, à l'effet d'entretenir les délégués des communes souveraines des réclamations pécuniaires des officiers à la solde du Louvre et de la question, non moins brûlante, de l'exécution des articles de Thusis.(1) D'autre part, une missive interceptée de Lasnier au Père Joseph ne laissait subsister aucun doute quant au manque de franchise dont usait l'ambassadeur ordinaire dans ses rapports avec le général.(2) En dépit des représentations de ses familiers, celui-ci avait d'abord agité de franchir les Alpes à cheval. Après avoir vainement tenté d'amener les membres du Conseil des Trois Ligues à lui accorder un court sursis, il se vit contraint, entrant à peine en convalescence, de se faire porter en litière jusqu'à Coire, sous le prétexte, à dire vrai, d'y attendre la duchesse et de changer d'air, car sa répugnance à paraître obtempérer aux sommations de ses anciens lieutenants était manifeste.(3)

A son passage à Thusis, Rohan y avait été respectueusement salué par la plupart des officiers factieux et ne s'était point abstenu de blâmer discrètement le procédé dont Lasnier venait d'user envers eux.(4) A son arrivée sur les rives de la Plessur, le 11 octobre, il trouva les portes de la capitale occupées par des détachements du régiment de Jenatsch.(5) Qu'il s'en doutât ou non, à cette heure déjà sa liberté d'action cessait d'être entière. Le plan machiavélique conçu par le meurtrier de Pompée Planta se précisait chaque jour avec plus de netteté.

En dépit de son habituelle sagacité, le lieutenant général ne parvint pas à démêler tout d'abord l'écheveau compliqué des intrigues autrichiennes. Ce

(1) Jecklin. op. cit. n° *1622*.

(2) Sprecher v. Bernegg. II. 208.

(3) *Relation véritable et particulière de ce qui s'est passé en la Valteline, etc.* (par le baron de Lecques), ap. Lettres et mémoires de Henri de Rohan. III. 388 sqq. — *Véritable récit de ce qui s'est passé au soulèvement des Grisons pour la restitution de la Valteline, comté de Chiavennes et Bormio, ou Apologie du duc de Rohan.* — *Manifeste du duc de Rohan sur les dernières occurrences arrivées au pays des Grisons et en Valteline.* Lettres et mémoires du duc de Rohan. III. 354, 370; Bibl. Nat. Coll. Du Puy. CCCCCXXXVIII. 290. — *Rohan à Messrs les colonels et capitaines grisons.* Sondrio, 13 août et 20 septembre 1636. St-Arch. Chur. Akten. — *Rohan à Chavigny.* Sondrio, 13, 20 et 27 septembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* fos 159, 160, 165. — „Quand ce seroit pour gaigner un royaume, je ne sçaurois faire davantage que ce que je fais. Je parts lundy pour me faire porter à Coire." *Rohan aux chefs des Ligues.* Sondrio, 4 octobre 1636. St-Arch. Chur. Akten. — Gazette de France, année 1636. p. 684. — Sprecher v. Bernegg. II. 204—205. — Lettres et mémoires de Henri de Rohan. I. 301.

(4) Lettres et mémoires de Henri de Rohan, etc. I. 301.

(5) Haffter. op. cit. 285.

qui lui parut indiscutable en revanche, c'est que la lutte d'influence engagée par les représentants des deux couronnes dans la région du Splügen se terminerait nécessairement à l'avantage de celui d'entre eux qui aurait, en fin de compte, la plus grosse somme d'argent liquide dans son jeu.(1) Sa défaite semblait en conséquence probable, au cas où le Louvre ne renoncerait pas à la politique néfaste dont le Père Joseph et Bullion étaient les inspirateurs avérés. Elle devint inévitable ensuite d'une erreur de tactique provoquée à la fois par les conseils perfides du principal des conjurés et l'obstination maladroite de Lasnier.(2) Rohan arrivait en effet à Coire avec l'intention de ne point communiquer aux chefs des Trois Ligues le texte des modifications apportées à Paris aux articles de Thusis.(3) Par prudence, il eût jugé préférable de laisser entendre aux membres de la diète grisonne que la ratification royale du traité d'avril ne contenait aucune sorte de restriction.(4) Jenatsch, auquel il eut le tort de s'ouvrir de ses scrupules, émit un avis opposé, que, pour d'autres raisons assurément, l'ambassadeur ordinaire, partisan de la manière forte, crut devoir appuyer.(5) Or, si les communes avaient consenti à entrer dans les vues du duc, c'était à la condition formelle que l'accord rhéto-valtelin serait approuvé *ne varietur* par son souverain. Dès l'instant que cette clause demeurait lettre morte, les laborieuses négociations conduites par les représentants du Louvre à Coire aboutissaient à un résultat désastreux, puisque aussi bien la seule crainte des Espagnols était précisément que les Trois Ligues ne pussent se dégager à temps des liens nouveaux que le gouvernement de Paris s'attachait à leur faire contracter.(6) Leur inquiétude fut de courte durée. Ce que le lieutenant général n'avait cessé de redouter se réalisa. Une imposante majorité se forma au sein de la diète pour repousser les changements apportés en cour aux articles de Thusis.(7) De leur côté, les officiers factieux, qui eussent abandonné toutes réclamations pécuniaires si la Valteline avait été restituée sans retard aux Grisons,(8) se livrèrent à des actes de violence et déclarèrent nettement à Rohan qu'ils ne le reconnaissaient plus désormais comme leur chef.(9) Pour surcroît de disgrâce, le colonel du régiment

---

(1) U. v. Salis-Marschlins. op. cit. 270 sqq.

(2) *Véritable récit de ce qui s'est passé au soulèvement des Grisons, etc.*

(3) *Mémoire de M. le duc de Rohan pour obliger M. Lasnier de viser une ordonnance de cent trente mil livres.* Coire, 9 décembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 68. — *Vico al Senato.* Zurigo, 27 dicembre 1636. Frari. Svizzeri. XXXIII. — Jecklin. op. cit. I. n° *1627*. — Moor. op. cit. II. 914.

(4) *Mémoire de M. le duc de Rohan pour obliger, etc.* loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 301.

(5) Lettres et mémoires de Rohan. I. 301, 309. — Sprecher v. Bernegg. II. 205.

(6) Sprecher v. Bernegg. II. 205.

(7) *Rohan à Bouthillier.* Coire, 4 novembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 175. — Juvalta. Hinterlassene Beschreibung der Geschichte gemeiner drey Bünde (Ulm, 1781). 224.

(8) Sprecher v. Bernegg. II. 206.

(9) *Lasnier à Richelieu.* Coire, 16 octobre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 59. — *Mémoire au roy touchant les affaires des Grisons.* Coire, 27 octobre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 62. — *Mémoire au roy.* Coire, 25 novembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 63. — Lettres et mémoires de Rohan. t. III. 267.

de Zurich, travaillé sous main par Jenatsch et ses collègues, exigeait le payement des soldes dues à ses enseignes et menaçait de se retirer avec celles-ci au delà de Mayenfeld.(1)

Si découragé qu'il fût de l'abandon où le laissait Richelieu et des dispositions hostiles dont faisaient montre à son égard les conseillers les plus écoutés de celui-ci, le lieutenant général ne pouvait se dispenser d'attirer une fois encore l'attention de son maître sur la gravité des événements qui se déroulaient dans la région des Alpes rhétiques. L'extrémité où il se trouvait acculé lui permit du moins de cesser de ménager les auteurs responsables de ses infortunes successives et de rappeler très à propos que la restitution de la vallée de l'Adda aux Grisons, préconisée par lui de longue date, eût enlevé à ces derniers la tentation de se rapprocher de l'Autriche.(2) A dire vrai, un espoir tenace le soutenait. Que la duchesse sa femme, attendue de jour en jour à Coire,(3) fût chargée de lui remettre l'argent qu'il n'avait point réussi à se procurer par ailleurs, tout était «réparable» peut-être, à son avis.(4) Bien plus, à supposer même qu'il éprouvât un mécompte de ce chef, rien ne s'opposait à ce que les Espagnols en subissent un autre, si, dès la réception de son instante missive, le roi se décidait à lui dépêcher un courrier pour l'autoriser à ratifier purement et simplement le traité de Thusis.(5)

Quoiqu'il advînt désormais, Rohan se sentait à l'abri des reproches de son souverain: «Je ne sçauroys faire davantage que ce que je fais», écrivait-il aux chefs des Trois Ligues.(6) C'était de Paris qu'il attendait son salut et celui de sa petite armée. Mais ses vœux ne devaient pas être mieux exaucés cette fois que les précédentes. Ce fut les mains vides que Marguerite de Béthune arriva à Coire dans les premiers jours de novembre.(7) Ce fut sans émotion apparente que Richelieu prit connaissance de l'appel désespéré que lui adressait le lieutenant général en Rhétie.(8) Celui-ci éprouvait au reste désillusions sur désillusions. Les Grisons, décidés à précipiter la conclusion de leurs négociations avec la cour d'Innsbruck, le poursuivaient de leurs doléances et refusaient soit de différer de trois semaines la tenue d'une nouvelle diète, soit d'en

---

(1) *Rohan à Sublet de Noyers.* Coire, 21 octobre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 171. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 14 novembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 143vo. — Jecklin. op. cit. n° *1623.*

(2) *Mémoire au roy touchant les affaires des Grisons.* Coire, 27 octobre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX 62. - Lettres et mémoires de Rohan, etc. III. 201.

(3) Staatsarchiv Solothurn. Rathsmanual, anno 1636. p. 469.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 25 ottobre 1636. loc. cit. — Aff. Etr. Grisons. IX. 85.

(5) *Rohan au Père Joseph.* Coire, 17 octobre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 169. — *Mémoire au roy touchant les affaires des Grisons.* Coire, 27 octobre 1636. loc. cit.

(6) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Sondrio, 4 octobre 1636. St-Arch. Chur. Akten. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 25 gennaio 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(7) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 8 novembre et 27 décembre 1636. Bibl. Arsenal. mss *4540* fos 143, 151. — *Rohan à Chavigny.* Coire, 11 novembre 1636. Bibl. Nat. f fr. *5190* f° 175. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 16 novembre 1636. Arch. Torino Svizzeri. Lett min. X. — *Manifeste du duc de Rohan sur les dernières occurances arrivées au païs des Grisons et Valteline* (1637). loc. cit.

(8) *Bouthillier à Rohan.* 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 206.

assigner la réunion dans la Cadée, plutôt qu'à Ilantz.(1) Aussi bien les députés des communes s'assemblèrent dans cette dernière ville à la fin d'octobre, «hors la présence des François», et y arrêtèrent des résolutions d'une extrême gravité.(2) Remise derechef sur le tapis, la question de la ratification des articles de Thusis amendés à Paris fut, de manière définitive cette fois, tranchée par la négative.(3) Les officiers des régiments des Trois Ligues, considérés encore comme étant au service du roi Très-Chrétien,(4) se virent relevés du serment d'obéissance prêté par eux à son représentant militaire. Ils obtinrent en outre la promesse que leur solde serait désormais acquittée par l'autorité grisonne, à laquelle les agents de la maison d'Autriche se faisaient fort de l'avancer, le cas échéant.(5) L'on pouvait dès lors s'attendre à ce que les négociations, jusque là secrètes, conduites par ceux-ci avec les magistrats de Coire fussent publiquement avouées. Il n'en alla point ainsi cependant; non pas certes que l'on redoutât, sur les bords de la Plessur, de froisser les susceptibilités du Louvre, mais parce que les «Espagnolisez» jugeaient imprudent d'étaler de façon trop ouverte leurs ambitions politiques. Désireux de sauver les apparences, les membres de la diète résolurent en conséquence de dépêcher trois d'entre eux aux conférences de Cologne «pour la préparation de la paix», et de les charger de s'arrêter au passage à Innsbruck, sous le prétexte de solliciter de l'archiduchesse Claudia l'abrogation du traité du 8 août 1629, mais, en réalité, à l'effet de concerter avec elle les moyens d'expulser les armes françaises de la Rhétie.(6) A la même heure enfin, deux autres mandataires du «Beitag», Jean Gaudenz Schmid de Grüneck et Rodolphe de Salis-Zizers se rendaient en Suisse, dans l'espoir d'intéresser les cantons à la cause grisonne, d'obtenir du «Vorort» que le régiment zuricois ne soutînt en aucun cas Rohan contre les autorités des Trois Ligues,(7) de procurer à celles-ci une lettre d'intercession du Corps helvétique auprès des plénipotentiaires réunis en Allemagne,(8) comme aussi de persuader aux Confédérés d'interdire l'accès de leurs routes militaires aux troupes acheminées de la frontière de Bresse vers

(1) *Vico al Senato* Zurigo, 1° novembre 1636. Frari. Svizzeri. XXXII. — *Avvisi d'Helvetia.* Lucerna, 16 novembre 1636. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X.

(2) *Desiderio Montemagni a Cioli.* Milano, 5 novembre 1636. Arch. Mediceo. Milano. n° *3183.*

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 8 novembre 1636. loc. cit.

(4) Jecklin. op. cit n° 1623 (diète de Coire, du 16 octobre).

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 8 novembre 1636. loc. cit. — *Avvisi d'Helvetia.* Lucerna, novembre 1636. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X. — „En un mot, ces peuples ont perdu le respect et sont en une manifeste desbauche.“ *Mémoire de Rohan pour le roi.* Coire, 25 novembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 63. — Salis-Marschlins. op. cit. 270—271. — Lettres et mémoires de Rohan. t. III. 267.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 8 novembre 1636. loc. cit. — *Avvisi d'Helvetia.* Lucerna, novembre 1636. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X. — St-Arch. Chur. Landesprotokoll, 21./31. Oktober 1636. — U. v. Salis-Marschlins. op. cit. 270 sqq. — Lettres et mémoires de Henri, duc de Rohan. I. 314. — Sprecher v. Bernegg. II. 206. — Jecklin. op. cit. n° *1624.*

(7) *Avvisi di Lucerna.* 30 novembre 1636 Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 21 novembre 1636. *Ibid.* Svizzeri. Lett. min. X. — Sprecher v. Bernegg. II. 206.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 22 novembre 1636. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 22 novembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 146.

Mayenfeld et d'appuyer de leur influence la demande de restitution de la vallée de l'Adda à ses légitimes souverains.(1)

Bien que Salis-Marschlins s'efforçât de lui dévoiler le plan conçu par les officiers rebelles,(2) le lieutenant général se refusait à croire à la noirceur des desseins de ses anciens compagnons d'armes. Aveuglé par la confiance que lui inspirait Jenatsch, il ne cacha pas sa satisfaction en apprenant que celui-ci ferait partie de la délégation grisonne en Tyrol. Aussi, sans aller jusqu'à approuver cette dernière, profita-t-il de ce que le colonel et ses collègues venaient lui communiquer par courtoisie leurs instructions officielles à Coire, pour les assurer que les ministres du roi soutiendraient sans doute les revendications des communes de Rhétie à Cologne.(3)

A cette heure, au fond, Rohan avait quelque excuse à se montrer moins découragé que le jour où, au sortir de sa première entrevue avec les magistrats des Trois Ligues, il adressait à Richelieu un appel suprême et désespéré.(4) De fait, la gravité des résolutions arrêtées par eux à Ilantz rendait les Grisons hésitants et perplexes. La démarche accomplie auprès du duc par Jenatsch et ses deux confidents avant leur départ pour Innsbruck en était une preuve.(5) Malgré qu'ils en eussent, les montagnards de la région du Splügen ne pouvaient demeurer indifférents aux nouvelles qui leur parvenaient de France et d'Allemagne.(6) La victoire suédoise de Wittstock, la retraite désastreuse de Gallas de devant Saint-Jean-de-Losne et la reprise de Corbie par le roi Très-Chrétien entamaient quelque peu le prestige des armes austro-espagnoles.(7) D'autre part, Méliand ne restait pas inactif. A sa suggestion,(8) la diète générale, dont les députés de Rhétie demandaient la réunion à Bade, afin d'y exposer leurs instructions,(9) ne fut pas convoquée par

---

(1) *Die III Bünde an die XIII Orte.* Ilantz, 22. Oktober/1. November 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 1 29); St-Arch. Luzern. III Bündten. IX (1629—1644). — *Substance de la proposition faite à Zurich par les députés grisons.* 5/15 novembre 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 801 (à la date du 9 novembre). — *Fürtrag von den Abgesandten gemeiner III Bündten zu Uri beschechen, in novembri 1636, die an Ihnen nit gehaltene frantzösische Versprechungen betreffend, und wie sy desswegen in jetzigen Ihren Zustand Ihnen selbst müglichist zu helfen sich entschlossen. Ibid.* — *Luzern an Zürich.* 18. November; *Bern an Zürich.* 12./22. November 1636. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 805, 813. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 22 novembre 1636. Bibl Arsenal. mss. *4540* f° 145. — *Vico al Senato.* Zurigo, 29 novembre 1636. loc. cit.

(2) U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 272.

(3) *Response (de Rohan) aux articles qui nous ont esté proposez touchant le résultat du Pitach d'Ilans du dernier d'octobre 1636.* St-Arch. Chur. Akten. — Lettres et mémoires de Henri, duc de Rohan, etc. I. 311. — Haffter. op. cit. 287.

(4) *Rohan à Sublet de Noyers.* Coire, 29 novembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 189.

(5) *Mémoire de Rohan pour le roi.* Coire, 25 novembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 63.

(6) *Vico al Senato* Zurigo, 6/7 dicembre 1636. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(7) *Bouthillier à Rohan.* Amiens, 9 novembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 182. — *Sublet de Noyers au même.* 25 novembre 1636. *Ibid.* f° 200. — *Rohan au roi.* Coire, 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 192.

(8) *Méliand à Zurich.* Soleure, 28 novembre 1636. St-Arch. Zürich. Frankr. VIII.

(9) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 22 novembre 1636. loc. cit.

Zurich.(1) Avertis, en effet, par lui de ce qui se tramait entre Coire et Innsbruck, les magistrats des cités évangéliques appuyèrent avec moins de chaleur les revendications grisonnes au sujet de la Valteline.(2) A Lucerne, à la vérité, l'ambassadeur rencontra une certaine opposition, fruit des intrigues de son collègue lombard, lequel ne se lassait pas de dénoncer à ses hôtes les ambitions territoriales de la cour de Paris, notamment à l'égard de Casale, de Neuchâtel, de Dôle, de Montbéliard, de Brisach, de Constance et de la vallée de l'Adda.(3) Mais, en fin de compte, le «Vorort» catholique s'abstint avec d'autant plus de raison d'accueillir la requête des Trois Ligues,(4) qu'à cette même heure, le roi Très-Chrétien avisait directement celles-ci de son intention d'embrasser leurs intérêts à Cologne et de se prononcer en faveur de toute solution qui fût de nature à les contenter.(5)

A la veille de renoncer en fait à l'alliance de France et de rompre par suite avec cette puissance, la majorité de la diète grisonne, on l'a dit, se montrait hésitante. D'un côté, l'archiduchesse Claudia ne mettait aucun empressement à déclarer nul le traité d'Innsbruck.(6) De l'autre, à Davos, dans le Praettigau et la région comprise entre Coire et Mayenfeld, la cause du Louvre conservait de nombreux adhérents.(7) Lors donc que, tôt après la clôture du *Bundestag* d'Ilantz, le cardinal de Lyon, venant de Rome et de Venise, s'arrêta sur les rives de la Plessur avant de s'acheminer vers le Jura,(8) les attentions exceptionnelles dont il y fut l'objet, tant de la part de l'évêque et du Conseil d'Etat, que de toute la population, qui se porta à sa rencontre, ainsi que Rohan, à une demi-lieue de la ville, purent faire croire à l'échec, définitif ou momentané, des intrigues austro-espagnoles.(9)

L'approbation par le frère de Richelieu des efforts du lieutenant général afin de rétablir la concorde parmi les Trois Ligues devait être pour ce dernier le plus actif des stimulants au cours de ses négociations avec les officiers

(1) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 28 novembre 1636. loc. cit. — *Luzern an Zürich.* 18. November; *Zürich an Bern u. s. w.* 12./22. November; *Zürich an Méliand.* 12/22. November; *Bern an Zürich.* 12./22. November; *Schaffhausen und Basel an Zürich.* 18./28.; 19./29. November 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Lasnier à Richelieu.* Coire, 25 novembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 65.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 22 novembre 1636. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(3) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 6 dicembre 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 29 novembre 1636. loc. cit.

(5) *Le roi aux landrichter, bourguemaistres, amans et Conseil des troys Ligues Grises.* Chantilly, 4 novembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 181.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 13 dicembre 1636. loc. cit.

(7) Moor. op. cit. II. 928.

(8) *Nouvelles de Soleure.* 8 novembre 1636. Gazette de France, année 1636. p. 743. — *Avvisi d'Helvetia.* Lucerna, 16 novembre 1636. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X.

(9) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 14 et 28 novembre et 6 décembre 1636. Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°s 143vo, 146, 147. — *Vico al Senato.* Zurigo, 22 novembre 1636. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Le cardinal de Lyon à Bouthillier.* Coire, 23 novembre 1636. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CCLXXXII. 205. — *Avvisi di Valtellina.* Coira, 25 novembre; *Avvisi di Lucerna.* 30 novembre 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Desiderio Montemagni a Cioli.* Milano, 17 dicembre 1636. Arch. Mediceo. Milano. n° *3183*. — Sprecher v. Bernegg. II. 210.

rebelles.(1) Déjà il entrevoyait l'heureuse issue des pourparlers engagés entre lui et eux;(2) déjà Molina lui-même, quoique relevé de ses fonctions de secrétaire-interprète,(3) s'offrait à continuer ses services au roi Très-Chrétien, lorsqu'une nouvelle incartade de Lasnier remit tout en question.(4) Pris à partie par ce personnage avec une violence extrême, les colonels grisons présentèrent leurs doléances au duc, qui leur donna raison et rompit à son tour avec l'ambassadeur (29 novembre).(5) Or, le successeur de Du Landé comptait bien ne se dessaisir d'aucune des attributions de sa charge. Intendant de l'armée cantonnée dans les deux Rhéties, il refusa de ratifier l'accord intervenu, le 7 décembre, entre Rohan et les collègues de Jenatsch, sous le prétexte que ceux-ci répugnaient à reconnaître publiquement leurs torts envers lui.(6) Mais le lieutenant général avait la force de son côté. Il passa outre à son dessein, fit fracturer les coffres de la trésorerie, y préleva la somme de cent trente mille écus par lui promise aux créanciers militaires de la couronne et s'engagea de plus personnellement à leur en verser autant au bout de cinq semaines, comme aussi à se libérer du solde de sa dette dans les trois mois.(7)

Un envoyé spécial du roi, Gérard **Colbert,** se trouvait à cette heure à Coire, prêt à regagner la France. Rohan le prit à témoin des causes réelles de son différend avec Lasnier(8) et le chargea de porter à Richelieu la « bonne nouvelle » de l'accommodement inespéré qu'il venait de signer avec les officiers

(1) „Le passage que j'ay faict en ce pays et la passion que j'ay pour les affaires du roy me convient à vous dire que si on ne pourvoit promptement à la subsistance de la petite armée qui y est, elle se deffera de soy mesme.“ *Le cardinal de Lyon à Bouthillier.* Coire, 23 novembre 1636. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CCLXXXII f° 205.

(2) *Desiderio Montemagni a Cioli.* Milano, 19 novembre 1636. Arch. Mediceo. Milano. n° *3183.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 13 dicembre 1636. Frari Svizzeri. XXXIII. — *Rohan au roi.* Coire, 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 192; *à Bouthillier.* 27 décembre 1636. *Ibid.* f° 201.

(3) „Il n'a ny conscience devant Dieu, ny croyance parmy les hommes.“ *Lasnier à Richelieu.* Coire, 25 novembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 65. — *Lasnier à Richelieu.* Coire, 9 décembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 69.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 29 novembre 1636. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(5) *Rohan à Richelieu.* Coire, 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 194. — Sprecher v. Bernegg. II. 207.

(6) *Traité de M. le duc de Rohan avec les officiers grisons, ausquelz il se trouve estre deub un million de Livres.* 7 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 198. — *Mémoire de Rohan au roi.* Coire, décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 204. — Lettres et mémoires de Rohan. III. 321. — Haffter. op. cit. p. 289.

(7) *Le roi à Rohan.* Camp de Denain, 27 octobre 1636; *Sublet de Noyers au même.* Abbeville, 31 octobre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 178. 179. — *Ordonnance de M. le duc de Rohan pour faire rompre les coffres du roy pour payement de CXXX mille L aux colonels et capitaines grisons, qui n'en toucheront neantmoins que VI^xx mil L.* Coire, 9 décembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 67. — *Mémoire de M. le duc de Rohan pour obliger M. Lasnier de viser une ordonnance de 130,000 L.* Coire, 9 décembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 68. — *Vico al Senato.* Zurigo, 20 dicembre 1636. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Mémoire de Rohan au roi.* Coire, décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 204. — *Relation de Lecques, etc.* loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan, etc. II. 321 sqq.; III. 321. — Sprecher v. Bernegg. II. 207. — Mention. De duce Rohanio post pacem apud Alesium usque ad mortem (Lutetiae, 1883). p. 37.

(8) „Il a creu venir à bout de tout par la sévérité.“ *Rohan à Sublet de Noyers.* Coire, 9 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 190. — *Rohan à Bouthillier.* Coire, 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 193.

des Trois Ligues.(1) Mais ce n'était pas assez, au sentiment du «bon duc», que d'avoir, en dépit des efforts contraires de l'ambassadeur ordinaire, amené les rebelles à composition. Il y avait nécessité, selon lui, à ce que, sans plus de retard, le mal fût coupé à sa racine. Eu égard, en effet, à l'influence considérable exercée sur les résolutions du gouvernement grison par les colonels des régiments de Rhétie au service de la couronne, le premier souci du Louvre devait être de ne leur donner aucun sujet de plainte dans l'avenir.(2) Si, seuls parmi ces derniers, Salis et Brügger n'avaient pas eu part dans les intrigues nouées par la régence de Tyrol, c'est que leur intérêt les portait à n'y point tremper. Au reste, n'étaient-ils pas à la solde permanente de Louis XIII et leurs compagnies ne tenaient-elles point garnison dans l'intérieur du royaume,(3) alors que Jenatsch et leurs autres collègues s'attendaient avec raison à être licenciés dès la conclusion de la paix? Etendre dorénavant à tous les chefs de corps grisons les avantages accordés jusque-là à deux d'entre eux, telle était, de l'avis de Rohan, l'innovation la plus urgente à introduire dans les capitulations militaires franco-rhétiennes.(4)

Dans ces entrefaites, une diète s'était réunie à Coire, le 9 décembre. Le lieutenant général, qui, depuis peu, avait reçu de la cour la ratification tardive des articles de Thusis,(5) ainsi qu'un acompte sur les sommes dues aux officiers des Trois Ligues, se hâta d'en aviser les députés de ces dernières. Bien plus, il se déclara prêt à les remettre incontinent en possession de leurs provinces transalpines et à laisser au besoin dans celles-ci quelques forces françaises pour les protéger contre une surprise autrichienne.(6) Cette ouverture n'avait pas été mal accueillie.(7) En outre, malgré l'opposition violente des «Espagnolisez», l'accord conclu entre Rohan et les colonels venait d'être agréé par les représentants des communes.(8) Aussi l'opinion prévalait-elle en Suisse que l'influence du Louvre se relevait à vue d'œil sur les rives de la Plessur et que par suite l'année ne se terminerait pas sans que le malentendu qui avait failli provoquer un soulèvement populaire dans la haute vallée du Rhin ne fût complétement

(1) *Rohan au roi.* Coire, 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 192. — *Mémoire à Messieurs les Surintendants.* Coire, décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 195. — Lettres et mémoires de Rohan. III. 293, 321.

(2) *Mémoire pour M. Colbert s'en retournant en cour.* Coire, 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 197.

(3) *Mémoire pour M. Colbert s'en retournant en cour.* Coire, 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 197. — Lettres et mémoires de Rohan. III. 298, 321.

(4) *Mémoire de Rohan au roi.* Coire, décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 204. — Lettres et mémoires de Rohan. III. 321.

(5) *Le roi à Rohan.* Camp de Denain, 27 octobre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 178; *Richelieu au même.* Amiens, 3 novembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 180. — *Lasnier à Richelieu.* Coire, 25 novembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 65. — Jecklin. Materialen u. s. w. I. n° *1627.*

(6) *Mémoire de Rohan au roi.* Coire, décembre 1636. loc. cit. — Jecklin. Materialen u. s. w. (Basel, 1907). I. n° 1625.

(7) *Rohan aux Ligues Grises.* Coire, 30 décembre 1636. St-Arch. Chur. Akten. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 321, 325.

(8) *Rohan au roi.* Coire, 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 192. — *Mémoire de Rohan au roi.* Coire, décembre 1636. loc. cit.

dissipé.[1] Cette erreur de jugement des Confédérés était partagée, au reste, par l'ambassadeur ordinaire à Soleure. Ni celui-ci, ni ceux-là ne se rendaient compte de la perfidité de la tactique adoptée par le meurtrier de Pompée Planta et ses affidés et ne pressentaient l'éphémère durée du rapprochement survenu entre les membres de la diète grisonne et le chef des forces françaises dans les deux Rhéties.

Dans la pensée de ses inspirateurs, la mission qu'avaient à remplir à Innsbruck les députés des Trois Ligues devait être considérée surtout comme une menace à l'adresse de la puissance qui refusait de se dessaisir de la Valteline au profit de ces dernières.[2] Elle ne tarda pas à changer de caractère. En présence de l'accueil peu encourageant que leurs ouvertures rencontraient auprès de la veuve de l'archiduc Léopold, Jenatsch et ses collègues avaient pris la résolution d'abréger leur séjour dans la capitale du Tyrol et s'étaient décidés non point à continuer leur voyage vers Cologne, mais bien à rebrousser vers Coire sans délai. Avertie de ce dessein, la princesse se ravisa aussitôt et les pria de surseoir leur départ.[3] Entre-temps, en effet, l'empereur et le gouverneur de Milan, consultés, s'étaient déclarés favorables à la conclusion d'une alliance austro-rhétienne sur le modèle de celle qui liait à l'Espagne six d'entre les cantons suisses de l'ancienne confession.[4] Ces conseils répondaient trop aux désirs intimes des deux parties pour ne pas être écoutés. Dès la seconde moitié de décembre, les pourparlers engagés en vue d'un renforcement de l'*Union héréditaire* par le moyen d'un traité plus étroit et plus précis entre les Grisons et leurs voisins de l'est et du midi se poursuivaient avec vigueur sur les rives de l'Inn.[5]

A la vérité, Rohan commençait à concevoir quelque inquiétude du séjour prolongé des députés des Trois Ligues à la cour de l'archiduchesse.[6] Mais, bien que les démarches tentées par lui auprès du gouvernement de Coire, à l'effet d'obtenir leur rappel, n'eussent pas été couronnées de succès,[7] l'on voulait douter encore, dans son entourage, de la réalité d'un péril qui menaçait d'annuler le fruit de ses négociations laborieuses avec les collègues de Jenatsch. L'heure vint cependant où, contraint de se rendre à l'évidence, il dut reconnaître que la concentration d'importantes forces tyroliennes à la frontière de l'Engadine n'était à autre fin que de faciliter aux Grisons l'exécution de leurs

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 6/7 dicembre 1636. Frari. Svizzeri. XXXIII. — „Weilend also in der gehorsame daz Jar enden" *Nouvelles de Coire.* 13/23 décembre 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(2) *Rohan à Bouthillier.* Coire, 27 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 201. — *Fleming to the Secretary of State.* Zurich, 5/15 january 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 4.

(3) *Rohan à Bouthillier.* Coire, 27 décembre 1636. loc. cit. — *Jenatsch à Vico.* Coire, 10 janvier 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — Haffter. Georg Jenatsch. p. 288.

(4) Lettres et mémoires de Rohan. I. 317.

(5) *Note sur les négociations des commissaires de l'archiduchesse avec les députés grisons.* Innsbruck, 12 décembre 1636. Statthalterei Arch. Innsbruck. Abth. Leopoldina. Kasten *C* n° 57.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 17 gennaio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 marzo 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

desseins hostiles envers ses propres troupes. En cette extrémité, le duc n'avait à compter que sur l'assistance de son maître. Il dépêcha en hâte un courrier à Paris et, dans l'attente de nouvelles instructions, se préoccupa d'atténuer l'impression désastreuse produite au sein de la diète par les inutiles violences de langage de l'ambassadeur ordinaire.([1])

C'était contre l'avis et presque à l'insu de Bullion que Richelieu avait accordé à Rohan cent mille Livres sur le million réclamé par ce dernier.([2]) Le cardinal eût sans doute persévéré dans cette voie, si, entre-temps, le surintendant n'avait trouvé, à Coire même, un allié inespéré dans la personne de Lasnier.([3]) Ce diplomate nourrissait en effet d'irrémissibles griefs à l'endroit du lieutenant général, qualifié par lui d'« esprit le plus variable et le plus changeant qui fût au monde ».([4]) Aussi bien, comme conséquence du conflit qui mettait aux prises le successeur de Du Landé et les colonels rebelles, toutes relations avaient cessé entre les deux représentants du roi Très-Chrétien sur les bords de la Plessur. Non content d'embrasser ouvertement le parti de ses anciens compagnons d'armes contre leur diffamateur,([5]) Rohan venait de relever celui-ci de ses fonctions d'intendant des troupes franco-rhétiennes et son frère, accusé de concussion, de celles de munitionnaire.([6]) Par suite, Prioleau, désigné pour les remplacer, avait l'ordre formel de les ignorer et de ne point répondre à leurs doléances.([7])

L'attitude observée par le duc en cette conjoncture paraissait certes très propre à lui concilier les sympathies des Grisons qu'excédait l'arrogance de Lasnier. En revanche, elle était imprudente au regard de la cour, puisque l'ambassadeur ordinaire y comptait de nombreux et puissants protecteurs. Dans la réalité, haï des autorités des Trois Ligues, contre lesquelles « sa passion catholique » venait de se donner trop longtemps carrière,([8]) le successeur de Du Landé, avant de quitter un poste où il ne se sentait plus en sécurité,([9]) tenait à se venger des affronts que lui avaient infligés le lieutenant général et les protestants de Rhétie, confondus par lui dans un même sentiment d'animadversion.([10]) L'évêque et le chapitre de Coire s'offrirent au reste à

---

(1) *Rohan aux Ligues Grises.* Coire, 30 décembre 1636. St-Arch. Chur. Akten.
(2) *Richelieu à Rohan.* Amiens, 3 novembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 180.
(3) *Bouthillier à Rohan.* 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr *5190* f° 206.
(4) *Lasnier à Richelieu.* Coire, 9 décembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 69.
(5) *Lasnier à Richelieu.* Coire, 9 décembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 69.
(6) *Rohan à Bouthillier.* Coire, 15 décembre 1636. loc. cit. — *Mémoire (de Rohan) à Messieurs les Surintendants.* Coire, décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 195. — Lettres et mémoires de Rohan. t. III. 293.
(7) *Lasnier à Richelieu.* Coire, 9 décembre 1636. loc. cit. — *Mémoire de M. le duc de Rohan pour obliger M. Lasnier de viser une ordonnance de cent trente mil Livres.* Coire, 9 décembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 68. — *Vico al Senato.* Zurigo, 3 gennaio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.
(8) *Rohan à Bouthillier.* Coire, 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 193.
(9) *Lasnier à Richelieu.* Coire, 16 décembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 71. — *Les Trois Ligues Grises au roi.* 10/20 janvier 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 72. — *Fleming to the Secretary of State.* Zurich, 12/22 january 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 5.
(10) *Lasnier à Richelieu.* Coire, 9 décembre 1636. loc. cit.

seconder son dessein, qui était de porter sur le terrain confessionnel et économique le différend né entre ses adversaires et lui.[1] D'odieuses accusations, tout aussi mensongères que celles dont il avait fait justice naguère, furent lancées à nouveau contre Rohan. Ses actes les plus méritoires devinrent l'objet d'interprétations malveillantes. C'est ainsi qu'on lui reprocha tour à tour de s'être enrichi de façon illicite en passant les contrats d'approvisionnement de ses troupes en Valteline,[2] d'avoir compromis les intérêts de son maître au profit de ceux des officiers rebelles, en accueillant les réclamations « déraisonnables » de ceux-ci,[3] de réserver uniquement à ses coreligionnaires les emplois vacants de l'armée qu'il commandait[4] et enfin d'entraver de parti pris le zèle propagandiste des capucins de la mission d'Engadine,[5] dont les sentiments austrophiles étaient cependant avérés.[6]

Aucun de ces griefs, on l'a dit ailleurs, ne pouvait être sérieusement retenu. Le cardinal de Lyon, lui-même, au cours de son séjour à Coire, en novembre, s'était convaincu de leur inanité.[7] Néanmoins ils firent impression sur Richelieu. Les affirmations de Lasnier, qu'appuyaient Bullion et le Père Joseph, l'emportèrent sur les dénégations de Rohan, confirmées cependant par le propre frère du principal ministre.[8] Le lieutenant général reçut en conséquence de Paris l'ordre de combattre toutes tentatives sérieuses de rapprochement austro-grison, mais de ne pas considérer comme telles, jusqu'à nouvel avis, les négociations qui se poursuivaient à Innsbruck entre les représentants de l'archiduchesse Claudia et les députés des Trois Ligues.[9]

Cette fois, enfin, dégagée des malentendus qui l'avaient obscurcie jusque-là, la situation apparassait fort claire. La disgrâce de l'ancien chef des huguenots était complète et la ruine de la suprématie française en Rhétie consommée. En possession de ses lettres de rappel[10] et d'une missive où le nonce à Lucerne louait les services éminents rendus par lui au catholicisme dans les Engadines,[11] l'ambassadeur ordinaire prit congé du gouvernement de Coire dès

---

(1) *L'évêque de Coire à Richelieu.* Coire, 9 décembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 70.

(2) *Mémoire des contributions payées en Valteline à M. le duc de Rohan, etc.* 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 125.

(3) *Lasnier à Richelieu.* Coire, 9 décembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 69.

(4) *Ibid.* — *Lasnier à Richelieu.* Coire, 25 novembre 1636. Aff. Etr. Grisons IX. 65. — *L'évêque de Coire à Richelieu.* Coire, 9 décembre 1636. loc. cit.

(5) *Ibid.* — *Lasnier à Richelieu.* Coire, 9 novembre et 16 décembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 65, 71. — *Le Chapitre de Coire à Richelieu.* Coire, 15 janvier 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 88.

(6) „Verschinen tags hat unsere wacht einen botten, der brieff auss Italien von Capuzinern an die Capuziner so zu Cernez wonend by sich gehabt, auch gefangen.“ *Caspar Schmid an Zürich.* Schuls, 5/15. September 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(7) *Le cardinal de Lyon à Bouthillier.* Coire, 25 novembre 1636. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CCLXXXII. 205.

(8) *Manifeste du duc de Rohan sur les dernières occurances arrivées au païs des Grisons et Valteline* (1637). Bibl. Nat. Coll. Du Puy. CCCCXXXVIII. 290. — Lettres et mémoires de Rohan. III. 354.

(9) Lettres et mémoires de Rohan. I. 324.

(10) *Le roi aux Ligues Grises.* Saint-Germain-en-Laye, 30 décembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 72.

(11) *Scotti à Richelieu.* Lucerne, 2 février 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 169.

les derniers jours de janvier 1637, (1) sans que Rohan consentît à lui accorder un suprême entretien, ce qui eût été très inutile au reste. (2) Aussi bien il n'était plus au pouvoir de Lasnier de réparer le mal que son attitude hautaine et intraitable avait causé aux intérêts confiés à sa garde. (3) Quelques-unes des objections formulées de sa part contre l'accord conclu le 7 décembre avec les officiers grisons ayant été reconnues fondées à Paris, ce fut assez pour que le cardinal s'abstînt de recommander au roi l'attribution à son représentant militaire en Rhétie des sommes qui eussent permis à celui-ci de se libérer de ses engagements envers les colonels des Trois Ligues. (4) Les conséquences désastreuses de cette défaillance n'étaient que trop certaines. (5) Privées de leurs soldes et décimées par la peste, les troupes françaises demeurées dans la vallée de l'Adda se livraient à toutes sortes d'excès. (6) De surcroît, la diète de Coire s'avisait de discuter les termes de la ratification royale des articles de Thusis et d'en proposer le rejet pur et simple aux communes. (7) Découragé, Rohan sollicita l'autorisation de se retirer durant quelques semaines à Venise, afin d'y surveiller les événements. Elle lui fut accordée, mais avec de telles restrictions qu'il ne jugea pas prudent d'en profiter. (8) Les négociations poursuivies en Tyrol semblaient au reste sur le point d'aboutir. (9) Prématurée, à cette heure encore, sur la question de la Valteline, l'entente sur celle de l'expulsion préalable des forces étrangères logées dans les deux Rhéties paraissait à la veille de se conclure. (10) Et, de fait, dès le 17 janvier, les mandataires du gouvernement grison signaient à Innsbruck un traité préliminaire des capitulations de septembre 1639, qui consacrait la substitution

---

(1) *Les Ligues Grises au roi.* 10/20 janvier 1637. loc. cit. — *Nouvelles de Coire.* 21 janvier 1637. Gazette de France, année 1637. p. 100. — *Vico al Senato.* Zurigo, 24 gennaio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 26 january/5 february 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerland. Misc. Pap. n° 5.

(2) *Rohan au vicomte de Melun.* Coire, 13 janvier 1637. Bibl. Nat. f. fr. *11,228* f° 13.

(3) *Rohan à Bouthillier.* Coire, 15 décembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 193. — *Véritable récit de ce qui s'est passé au soulèvement des Grisons, etc.*

(4) *Mémoire de Rohan pour le roi.* Coire, 25 novembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 63. — *Manifeste du duc de Rohan sur les dernières occurances arrivées au pays des Grisons et Valteline* (1637). Bibl. Nat. Coll. Du Puy. CCCCXXXVIII. 290. — Lettres et mémoires de Rohan. III. 267, 354.

(5) „Le passage que j'ay faict en ce pays et la passion que j'ay pour les affaires du roy me convient à vous dire que si on ne pourvoit promptement à la subsistance de la petite armée qui y est, elle se deffera de soy-mesme et que quelques espargnes hors de temps et de saison, indignes d'un si grand prince, y donneront aux Espagnols l'advantage qu'ils ne se sont peu acquérir l'épée à la main et luy feront perdre le fruict de tant de despences qu'il y a faictes jusques à présent." *Le cardinal de Lyon à Bouthillier.* Coire, 23 novembre 1636. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. CCLXXXII. 205.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 20 dicembre 1636. Frari. Svizzeri. XXXIII. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 332.

(7) *Mémoire de Rohan pour le roi.* Coire, 25 novembre 1636. loc. cit.

(8) *Rohan à Richelieu.* Coire, 27 janvier 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 89. — *Manifeste du duc de Rohan, etc.* (1637). Bibl. Nat. Coll. Du Puy CCCCXXXVIII. 290.

(9) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 5/15 january 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 4.

(10) *Erzfürstl. Schreiben an die Röm. Kays. Mayestätt.* Innsbruck, 8. Januar 1637. Statthalterei Arch. Innsbruck. Abth. Leopoldina. Kasten C n° 57.

de l'hégémonie lombarde à celle du Louvre dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn et l'espoir de la rentrée prochaine des bandières des Trois Ligues dans les provinces d'Outre-Monts, avec le consentement et sous les auspices du roi Catholique.(1)

Nouvelles inquiétantes reçues de Valteline. — Retour dans leurs foyers des députés grisons à Innsbruck. — L'Autriche et l'Espagne répugnent à se charger elles-mêmes de l'expulsion des troupes françaises des deux Rhéties. — Jenatsch cherche à rassurer Rohan quant au véritable objet de sa mission en Tyrol. — Il n'y parvient point. — Le « Kettenbund ». — Diète de Coire du 10 mars 1637. — Le lieutenant général y obtient des députés des communes un répit de sept semaines. — Il dépêche Prioleau à la cour. — Le manifeste du 18 mars. — Soulèvement militaire. — Rohan se jette dans le Fort-du-Rhin. — Il y capitule entre les mains des mutins (26 mars).

XXV. Entouré d'intrigues dont il ne parvenait pas à percer le mystère, le chef de l'armée de Valteline n'était plus en état d'arrêter une ligne de conduite qui lui permît de déjouer les desseins hostiles des partisans de l'Autriche en Rhétie. L'extrémité à quoi se trouvaient acculés les officiers grisons, responsables envers leurs hommes des soldes dues à ceux-ci par le trésor royal lui était certes connue.(2) Mais aussi bien le Louvre n'apportait aucun empressement à lui faciliter les moyens de remplir les engagements contractés à leur égard le 7 décembre.(3) D'autre part, les nouvelles qu'il recevait de delà les monts étaient moins rassurantes. Depuis la mort de Montausier, tué à l'ennemi, et le passage en France de Du Landé, de Canisy et de La Frézelière,(4) l'armée cantonnée sur les rives de l'Adda ne comptait plus qu'un seul maréchal de camp, Henri de Chaumont, baron de Lecques, jadis lieutenant de Rohan au cours des guerres du Languedoc.(5) Or, Lecques relevait à peine d'un mal semblable à celui qui avait terrassé son général à Sondrio cinq mois auparavant.(6) De surcroît, ses troupes, démoralisées par les privations et l'oisiveté, se livraient à toutes sortes d'excès et provoquaient les plaintes justifiées des habitants de la vallée. Libre de ses mouvements, le duc se fût porté en hâte sur le versant méridional du Splügen. Mais, outre que son départ de Coire eût entraîné l'immédiate défection des derniers pen-

(1) Jecklin. op. cit. n° *1627*. — Veraguth. op. cit. 117.

(2) „Il est très véritable que les colonels et capitaines ont engagé tout ce qu'ils avoient pour contenter les soldats.“ *Fleming à Della Manta.* Zurich, 4 mars 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X.

(3) *Rohan à Sublet de Noyers* Coire, 29 novembre 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 189.

(4) *Rohan à Richelieu.* Coire, 1er décembre 1636. Aff. Etr. Grisons. IX. 66.

(5) *Richelieu au roi.* Rueil, 10 mars 1637. ap. Avenel. op. cit V. 761.

(6) *Relation véritable et particulière de ce qui s'est passé en la Valteline, etc.* (par le baron de Lecques). ap. Lettres et mémoires de Rohan. III. 388 sqq.

sionnaires de la Couronne en Rhétie,(1) il semblait très douteux que les chefs du gouvernement de ce pays consentissent à laisser s'éloigner d'eux celui qu'ils considéraient déjà sinon comme un prisonnier, du moins comme un otage.(2) Les choses étaient à ce point, lorsque, vers la fin de janvier 1637, le retour dans leurs foyers des députés grisons à Innsbruck vint mettre à son comble la perplexité de Rohan.(3)

Durant leur séjour à la cour de Tyrol, séjour trop long au gré du lieutenant général, qui s'en était plaint à diverses reprises aux autorités des Ligues,(4) les envoyés de celles-ci avaient fait montre de patience en se pliant dès l'abord aux exigences de la partie adverse.(5) Claudia et ses ministres entendaient que le traité du 8 août 1629, si préjudiciable aux intérêts de la Rhétie, fût exécuté à la lettre. Ni Jenatsch, ni ses collègues ne s'obstinèrent à contredire à cette prétention.(6) Bien plus, encore que l'archiduchesse ne dissimulât pas sa répugnance à contrevenir aux stipulations des articles de Monçon et de Cherasco,(7) ils consentirent à ce que toute décision quant aux modalités de la restitution de la Valteline à ses légitimes souverains fût ajournée de quelques mois, et cela sous le prétexte de permettre à l'empereur de se prononcer en parfaite connaissance de cause sur les points demeurés en litige entre les Grisons et leurs sujets d'Outre-Monts.(8) Il y avait certes là de quoi donner à réfléchir même aux moins tièdes parmi les partisans du maintien de l'alliance du roi Très-Chrétien au sein des Trois Ligues.(9) Dès l'instant, en effet, que celles-ci renonçaient à exiger l'abrogation du traité du 8 août 1629 et l'immédiate restitution de la vallée de l'Adda, la continuation des pourparlers engagés à Innsbruck paraissait être à seule fin de procurer l'expulsion des armes françaises des deux Rhéties.(10) Or, ainsi qu'il a été dit ailleurs, l'Autriche et l'Espagne répugnaient à participer à cette entreprise autrement que par la concentration de forces imposantes aux frontières de l'Engadine et de la Valteline.(11) En revanche, ces puissances se déclaraient prêtes à

(1) „... de peur qu'en son absence ceux même du parti françois ne tournent casaque." *Fleming à Della Manta.* Zurich, 4 mars 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X.

(2) Lettres et mémoires de Rohan. I. 331, 338.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 17 gennaio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 26 january/5 february 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerland. Misc. Pap. n° 5. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 333 sqq.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 febbraio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — Sprecher v. Bernegg. II. 214.

(5) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 2/12 february 1637. loc. cit.

(6) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 2/12 february 1637. loc. cit.

(7) *Jenatsch à Vico.* Coira, 10 gennaio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(8) „Zu Insprug wartend unsre Gsandten uff die Kayserl. Resolution." *Avis uss Chur.* 13./23. December 1636. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Fleming to the Secretary of State.* Zurich, 2/12 february 1637. loc. cit. — *Fürstl. Schreiben an die Römische Kays. May*t *wegen Landt Veltlins und Zugehörung abgangen.* Innsbruck, 13ten May 1637. Statthalterei Archiv Innsbruck. Abth. Leopoldina. Kasten *C* n° 57. — Sprecher v. Bernegg. II. 213.

(9) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 26 january/5 february 1637. loc. cit.

(10) *Vico al Senato.* Zurigo, 21 febbraio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(11) *Bon al Senato.* Milano, 21 marzo 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 350 — Haffter. op. cit. 293 sqq.

accueillir avec faveur les ouvertures du gouvernement de Coire, le jour où celui-ci aurait reconquis son indépendance à l'égard du Louvre.[1] C'était peu assurément. Il n'en fallut pas davantage néanmoins pour que les mandataires de la diète grisonne estimassent avoir partie gagnée. Aussi, au cours de leur voyage de retour vers les rives de la Plessur, où un *Beitag* venait d'être assigné, crurent-ils devoir inciter en confidence les magistrats des «communes espagnolisées» à mettre la dernière main aux préparatifs d'un soulèvement général dont les conjurés attendaient l'exaucement de leurs désirs.[2]

Quelque souci qu'eussent pris Jenatsch et ses collègues de donner le change à l'opinion quant au sens véritable des instructions emportées par eux d'Innsbruck, le bruit s'accréditait de plus en plus, à Lucerne comme à Zurich, à Milan comme à Madrid, que des événements d'une gravité extrême étaient sur le point de se produire en Rhétie et que, quoiqu'il advînt, l'hégémonie française dans ce pays touchait à son terme.[3] Rohan, dont la confiance dans la fidélité de l'ancien prédicant de Scharans semblait à peine ébranlée, fit prier celui-ci de lui communiquer en secret le résultat de ses négociations avec les ministres de l'archiduchesse. La réponse du colonel grison fut des plus rassurante. A l'entendre, les appréhensions du représentant du roi Très-Chrétien dans la région du Splügen étaient sans objet.[4] Sa mission, couronnée d'ailleurs d'un plein succès, n'avait été à autre fin que d'assurer le rétablissement de rapports de bon voisinage entre les Trois Ligues et la régence de Tyrol. Rien, en revanche, n'autorisait à supposer que le gouvernement de Coire fût à la veille de changer l'orientation de sa politique et de substituer à l'alliance de la France celle de l'ennemi séculaire de la Rhétie.[5] Mais cette déclaration, reproduite cependant par Jenatsch, avec quelque atténuation dans la forme, au cours de la diète réunie sur les bords de la Plessur le 6 février, ne parvint pas à dissiper complétement les inquiétudes du lieutenant général.[6] Elle le satisfit même si peu, qu'éprouvant tout aussitôt le besoin de combattre les menées espagnoles dont la recrudescence l'effrayait, il avisa les chefs du pays

---

(1) *Jenatsch à Vico.* Coire, 10 janvier 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 2/12 february 1637. loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 20 febbraio 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX. — Lettres et mémoires de Rohan, etc. I. 317—318.

(2) *Caspar Schmid an Zürich.* 26 Januar/5. Februar 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Vico al Senato.* Zurigo, 7 febbraio 1637. loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 336, 338. — Gazette de France, année 1637. p. 116.

(3) *Peny à Richelieu.* Madrid, 30 janvier 1637. Aff. Etr. Espagne. XVIII. — *Consulta del Consejo de Estado sobre el hospedaje que se a de hazer a los Embaxadores de Grisones.* Madrid, 30 de abril 1637. Arch. Simancas. Estado. *3315.* — „Sopra di che, potra dubitarsi di qualche improvisa importante novità in Valtellina.“ *Bon al Senato.* Milano, 18 marzo 1637. Frari Milano. LXXXI. n° 347. — „Quant aux Grisons, je y prévois un grand changement. Les partis impérial et espagnol y prennent accroissement à vue d'œil. Si on ne les contente, je crains que vous en entendiez des estranges nouvelles.“ *Fleming à Della Manta.* Zurich, 4 mars 1637. Arch. Torino. Svizzeri Lett. min. X.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 7 febbraio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(5) Sprecher v. Bernegg. II. 214.

(6) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 26 january/5 february 1637. loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 337. — Jecklin. op. cit. n° *1627.*

que sa volonté de leur restituer la vallée de l'Adda était désormais immuable, comme aussi sa décision d'obtenir des Valtelins que ceux-ci prêtassent un serment d'allégeance entre les mains des magistrats grisons.(1) Or si, trois mois auparavant, de semblables ouvertures eussent suffi à amener à résipiscence les membres du *Beitag*, il était trop tard à cette heure pour tenter d'enrayer le mouvement d'opinion qui portait les alliés du roi Très-Chrétien dans les Trois Ligues à se rapprocher de ses adversaires.(2)

Aussi bien, dans l'intervalle, de graves résolutions avaient été arrêtées à Coire. Tandis en effet que, le 6 février, Jenatsch affirmait publiquement qu'aucune entente politique ne serait conclue entre ses compatriotes et la régence d'Innsbruck, les affidés de l'astucieux colonel, au nombre d'une trentaine, se réunissaient en secret chez le bourgmestre de la capitale de la Cadée et s'engageaient par serment à user de tous les moyens en leur pouvoir pour provoquer à bref délai la restitution de la Valteline à ses légitimes souverains(3) et l'évacuation des deux Rhéties par les troupes étrangères qui les occupaient *(Kettenbund)*. Prévenu, de source sûre cette fois, de la déloyauté de ceux auxquels il avait accordé jusque-là sa confiance, Rohan, que les milices grisonnes cessaient de reconnaître désormais comme leur chef,(4) put enfin mesurer la gravité du péril suspendu sur sa tête.(5) Déjà les *tercios* de Serbelloni, massés en vue du «Fuentes», s'apprêtaient à marcher soit vers Chiavenna, soit vers Traona.(6) Déjà les Espagnols s'attachaient à rendre impraticable la route conduisant de cette dernière ville à Morbegno, de manière à affamer plus facilement les régiments de Lecques.(7) Déjà les autorités milanaises, enhardies par la nouvelle de l'adhésion du duc de Parme à la cause de l'Escurial, négociaient ouvertement avec des délégués des Trois Ligues en Lombardie et chargeaient Casati de demander passage aux «Waldstætten» pour huit mille hommes dirigés de la Souabe vers le Cômasque par la voie du Gothard.(8) Déjà d'imposants contingents archiducaux campaient entre Landeck et Finstermünz ou se rapprochaient du Luziensteig.(9) D'autre part, non contents d'entraver le ravitaillement de la garnison française du Fort-du-Rhin, les Grisons invitaient les Suisses à refouler, le cas échéant, les troupes de secours que le

---

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich. 2/12; 9/19 february 1637. loc. cit. — *Rohan aux Ligues Grises.* Février 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Vico al Senato.* Zurigo, 21 febbraio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(2) Jecklin. op. cit. n° *1627.*

(3) „Il fatto nostro" (paroles de Jenatsch). *Vico al Senato.* Zurigo, 7 marzo 1637. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 211. — Jecklin. op. cit. I. n° *1626.*

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 9/19 february 1637. loc. cit.

(5) Sprecher v. Bernegg. II. 214. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 318.

(6) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 23 february/5 march 1637. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 214.

(7) Sprecher v. Bernegg. II. 220.

(8) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 23 february/5 march 1637. loc. cit.

(9) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 23 february/5 march 1637. loc. cit.

gouverneur de Bourgogne se proposait d'acheminer vers la frontière de Sargans.(1) Par suite, les magistrats de Zurich, assaillis de scrupules tardifs, hésitaient à laisser sortir de leurs arsenaux les quelques pièces d'artillerie destinées, selon le désir du lieutenant général, à assurer la défense de ses soldats en Valteline.(2)

Ce fut dans cette conjoncture qu'une nouvelle diète, dont Rohan avait en vain cherché à faire différer la réunion, s'ouvrit à Coire le 10 mars.(3) Jugeant la situation presque désespérée, le duc assuma une initiative hardie. Il prit sur lui d'offrir à ses hôtes de leur restituer la vallée de l'Adda aux termes du traité de Thusis, c'est-à-dire sans tenir compte des modifications apportées à ce dernier par le Louvre en août.(4) Tout au plus, désireux de se procurer l'assentiment de son maître, les priait-il de lui accorder un délai de six semaines, «après quoy ils seroient libres, et luy quitte envers Dieu, le roy et eux».(5) De nombreux députés des communes inclinaient à rejeter cette proposition.(6) Il se trouva cependant au sein du *Beitag* une majorité pour ne pas les repousser d'emblée.(7) L'on convint en conséquence que Prioleau se rendrait incontinent à Paris et que, jusqu'au 1er mai du moins, les choses demeureraient en l'état.(8) Décidés coûte que coûte, cette fois, à rentrer en possession de la Valteline, les représentants du pays désignèrent sans désemparer les commissaires chargés de procéder à cette opération.(9) Ils allèrent plus loin et se déclarèrent prêts à observer désormais les diverses clauses de leur alliance avec la France, pourvu que le roi Très-Chrétien consentît à acquitter d'urgence les dettes civiles et militaires contractées par son gouvernement à l'égard des Trois Ligues.

Ainsi donc, contre toute espérance,(10) la diète de mars se terminait sur un demi succès de la cause du Louvre. Convaincu que le répit de sept semaines qu'il avait obtenu lui permettrait d'insister avec fruit auprès de la cour quant à la nécessité d'un changement de politique en Rhétie, Rohan reprit confiance.

---

(1) *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 29 marzo 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett min. X. — *Abschied des gehaltnen Tags zu Baden im Aprili 1637.* St-Arch. Bern. Allg. Eydgen. Bücher. Neutralität Geschaeft *G* p. 1. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 343.

(2) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 12/22 et 19/29 january 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 5.

(3) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 9/19 february 1637. loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 342. — Sprecher v. Bernegg. II. 217.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 15 e 21 febbraio e 14 marzo 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 340.

(5) Lettres et mémoires de Rohan. I. 343.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 marzo 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(7) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 3/13 march 1637. Public Record Off. Foreign. Switzerland. Misc. Pap. n° 5.

(8) *Les Ligues Grises au roi de France.* Coire, 12 mars 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 90. — *Rohan à Richelieu.* Coire, 14 mars 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 94. — *Vico al Senato.* Zurigo, 14 marzo 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 18 marzo 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 345. — Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 273. — Sprecher v. Bernegg. II. 217.

(9) *Les Ligues Grises au roi de France.* Coire, 12 mars 1637. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 21 marzo 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — Sprecher v. Bernegg. II. 217. — Jecklin. op. cit. I. n° 1626.

(10) *Les Ligues Grises au roi de France.* Coire, 12 mars 1637. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 21 marzo 1637. loc. cit. — *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 28 mars 1637. Bibl. Nat. f. fr *16,059* f° 64v°.

Il recommanda à Lecques de prévenir les ennemis, si ceux-ci tentaient de pénétrer en Valteline et attendit avec calme le retour de son secrétaire à Coire.[1] Le duc comptait, il est vrai, sans la vigilance inquiète des chefs de la faction austro-lombarde et les calculs intéressés des membres du Conseil d'Etat de Milan. Ceux-là redoutaient que Prioleau ne rapportât de Paris la ratification d'un accord qui eût réduit à néant leur projet de substituer les influences tyroliennes et espagnoles à l'influence française dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn.[2] Ceux-ci avaient d'autant plus hâte de disposer librement de la route militaire Chiavenna-Splügen-Coire que les cantons forestiers mettaient moins d'empressement à leur faciliter l'accès du Gothard.[3] Il s'en fallait de beaucoup toutefois que les avis fussent unanimes en Rhétie quant à l'opportunité d'un soulèvement prématuré contre les forces qu'y entretenait le roi Très-Chrétien. Dans nombre de communes, le principe même du renversement des alliances suggéré par Jenatsch et ses affidés rencontrait d'ardents contradicteurs. Ailleurs, l'on estimait peu politique de rompre avec le Louvre à l'instant où il y avait lieu d'espérer que celui-ci s'apprêtait à donner satisfaction aux multiples requêtes de ses créanciers grisons.[4]

En présence de ces divergences d'opinion, les autorités de Coire hésitaient à se résoudre, lorsque le bruit se répandit à l'improviste de l'arrivée d'un courrier royal porteur du tiers ou même de la moitié des sommes dues aux officiers des Trois Ligues à la solde du gouvernement de Paris. La dernière partie de cette affirmation, il est à peine besoin de le dire, était fausse de tous points. Mais aussi bien le démenti qu'elle provoqua, joint à la déception qu'en éprouvèrent les créanciers de la couronne, ne pouvait manquer de servir les desseins des «Espagnolisez».[5] Ceux-ci surent mettre cette circonstance à profit pour forcer la main au Conseil d'Etat et lui imposer en quelque sorte leur volonté.[6] On se résolut dès lors à agir sans délai.[7] Le 18 mars, un manifeste d'une extrême violence, vraie philippique dirigée contre l'alliance du roi Très-Chrétien, fut adressé aux communes souveraines.[8] De fait, au sentiment des inspirateurs de ce factum, aucune des promesses naguère obtenues du Louvre n'avait été réalisée. L'évacuation de la Valteline,[9] sans cesse

---

(1) *Relation véritable et particulière, etc.* (par Lecques). loc. cit.

(2) *Fleming to the secretary of State.* Zurich 9/19 february 1637. loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 349—350.

(3) *Avvisi d'Helvetia.* Lucerna, 6 marzo 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 350.

(4) Lettres et mémoires de Rohan. I. 351—352.

(5) Lettres et mémoires de Rohan. I. 353.

(6) Lettres et mémoires de Rohan. I. 354.

(7) Sprecher v. Bernegg. II. 218.

(8) *Les chefs des Ligues aux communes grisonnes.* Coire, 8/18 mars 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 1. 21); Bibl. Mazarine. mss. 1785 *(2150)* f° 51. — Sprecher v. Bernegg. II. 221.

(9) „Il fatto nostro" (paroles de Jenatsch). *Vico al Senato.* Zurigo, 7 marzo 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

différée;[1] le refus persistant du lieutenant général d'autoriser l'entrée de garnisons autochtones dans les ouvrages fortifiés des deux Rhéties; les excès commis par les troupes royales tant en deçà qu'au delà du Splügen;[2] le peu de succès des démarches tentées en vue de procurer l'annulation des articles d'Innsbruck d'août 1629; la crainte enfin que, las des longueurs grisonnes, les Austro-Espagnols ne se saisissent à l'improviste du Luziensteig et de Chiavenna, tout concourait à détacher de leur protecteur d'Outre-Jura les montagnards des hautes vallées du Rhin et de l'Inn.[3] En revanche, tout les incitait à se rapprocher du Tyrol et de la Lombardie, où l'on s'engageait, par des traités tenus encore secrets, à leur restituer les avantages dont les eût privés le Louvre en les remettant en possession de leurs provinces transalpines, à tolérer la libre pratique des deux cultes dans la Basse-Engadine et le Praettigau et à conclure avec les Trois Ligues une alliance semblable à celle que le Cardinal-Infant avait renouvelée avec les cantons catholiques le 30 mars 1634.[4] Dès lors que l'expulsion des Français devenait une nécessité, la moindre hésitation eût été criminelle. Par suite, le soulèvement général étant fixé au 20 mars, le Conseil d'Etat demandait aux communes d'acheminer, ce jour-là, leurs bandières vers Zizers et les avertissait que les peines les plus sévères seraient édictées contre celles d'entre elles qui tenteraient de se soustraire à l'accomplissement de ce devoir patriotique.[5]

A cette fois, la rupture entre les Grisons et leur allié de Paris semblait irrémédiable. Avisé, de source sûre, de l'entente conclue entre les chefs de la faction austro-lombarde et ceux du gouvernement des Trois Ligues, Rohan se rendit le 18 mars au Fort-du-Rhin, dont la garnison, stimulée par ses encouragements, se prépara à la résistance.[6] Dès le lendemain, le duc cherchait à regagner Coire afin d'y surveiller les menées des conjurés, lorsque, trompant la vigilance de ceux-ci, l'un de ses serviteurs se porta vivement à sa rencontre et le prévint des événements survenus dans la capitale de la Rhétie pendant les vingt-quatre heures qu'avait duré son absence.[7] Il ne restait d'ailleurs pas un moment à perdre. Massés la veille encore dans le Domleschg, les régiments soulevés s'étaient mis en marche, les uns vers les passages conduisant à la Valteline, les autres vers la Plessur, dans le dessein d'investir sans retard

(1) „Und ob man schon vermeint hatt verschinnes Jahrs einen mageren tractat beschlossen zu haben, ist doch derselbig zum anderen Mahl geenderet und gantz zu nüt gemacht worden." *Die Häupter der III Bünde an die Gemeinden.* Chur, 8./18. März 1637. loc. cit.

(2) „quali non causano che gelosia alli nostri vicini." *Les Grisons au doge de Venise.* Coire, 9/19 mars 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(3) *Les chefs des Trois Ligues aux communes grisonnes.* Coire, 8/18 mars 1637. loc. cit. — Jecklin. op. cit. n° *1628.*

(4) *Les chefs des Ligues aux communes grisonnes.* Coire, 8/18 mars 1637. loc. cit.

(5) *Les chefs des Ligues aux communes grisonnes.* Coire, 8/18 mars 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(6) *Relation véritable et particulière, etc.* loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 219.

(7) *Relation véritable et particulière, etc.* loc. cit. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 276.

la « Rheinschanze ».[1] Tournant bride aussitôt, Rohan se réfugia dans cette dernière et y donna l'alarme. Le soir même, les Grisons le cernaient et coupaient ses communications avec la Suisse.[2]

Capituler entre les mains de ses anciens compagnons d'armes ou les combattre à outrance, telles étaient les deux seules solutions qu'avait à envisager le lieutenant général des forces royales dans la région du Splügen. A cette heure, il inclinait vers la seconde et l'estimait réalisable. L'espoir d'être secouru ne l'avait pas encore abandonné. Il s'en fallait de beaucoup, en effet, que le manifeste du 10 mars eût été accueilli partout avec enthousiasme. Dans le Val Mesocco, à Igis, à Zizers, à Trimmis, à Masans, les ouvertures austro-lombardes rencontraient peu d'écho.[3] En outre, le duc de Mantoue s'offrait à faire passer en Rhétie un corps de cinq cents fantassins français au premier signal.[4] D'autre part enfin, l'un des serviteurs de Rohan, porteur d'un billet à l'adresse de Méliand à Soleure,[5] que les Conseils de Berne et l'ambassadeur piémontais à Lucerne prévenaient à leur tour en hâte,[6] avait réussi à gagner Zurich et s'attachait à convaincre les autorités de ce canton de la nécessité d'acheminer vers la frontière de Sargans un secours d'un millier d'hommes, avec l'appui duquel les assiégés eussent été sans doute en mesure de passer de la défensive à l'offensive.[7] Au surplus, si Brügger, circonvenu par les conjurés, avait adhéré à leur cause,[8] Ulysse de Salis tenait ferme dans Chiavenna.[9] Il eût suffi, dès lors, que Lecques confiât aux généraux de l'Etat de Terre-Ferme le soin de veiller momentanément sur la Valteline et se décidât à marcher sur Coire, par le Splügen, avec trois mille combattants, pour que les choses changeassent aussitôt de face sur les rives de la Plessur.[10]

En apprenant d'un même coup la descente des régiments grisons vers la capitale des Trois Ligues et l'investissement du Fort-du-Rhin, les ambassadeurs

---

(1) Sprecher v. Bernegg. II. 222.

(2) *Nouvelles de Zurich.* 23 mars 1637. Gazette de France, année 1637. p. 213. — *Vico al Senato.* Zurigo. 27 marzo 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 29 marzo 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Manifeste du duc de Rohan, etc.* (1637). loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 358—359. — Sprecher v. Bernegg. II. 219. — Zschokke. Die drey evigen Bünde in hohen Rhätien (Zürich, 1798). II. 180.

(3) *C. Schmid an Zürich.* Rheinschanze, 10./20. März 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 832. — *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 28 mars 1637 Bibl. Nat. f. fr. *16,059* f° 64vo.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 28 febbraio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(5) *Méliand à Richelieu.* Soleure, 22 mars 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 95. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 361. — Sprecher v. Bernegg. II. 220.

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 21 marzo 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Méliand à Berne.* Soleure, 23 mars 1637. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 837.

(7) *Rohan à Zurich.* Fort-de-France (Fort-du-Rhin), 19 mars 1637, 9 heures du soir. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 821; St-Arch. Zürich (Frankreich). — *Vico al Senato.* Zurigo, 28 marzo 1637. loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 362.

(8) *Caspar Schmid an Zürich.* Rheinschanze, 13./23. März 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Schaffhausen. Graubünden. n° 45.

(9) *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 28 mars 1637. loc. cit.

(10) *Vico al Senato.* Zurigo, 28 marzo 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 28 mars et 4 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,059* fos 62vo, 64vo.

français en Suisse et à Venise n'avaient pas caché qu'à leurs yeux la situation du lieutenant général en Rhétie était désespérée.(1) Ils voyaient juste en somme. Rohan lui-même ne tarda pas à abdiquer ses espérances de la première heure. Tous les projets formés en vue de lui porter secours étaient désormais voués à un insuccès certain. Le Sénat de Saint-Marc, un instant ému des nouvelles qui lui parvenaient de Coire et de Tirano,(2) adoptait derechef à l'égard des événements en Valteline l'attitude pleine d'indifférence dont La Tuillerie avait en vain cherché à le faire sortir.(3) Lecques, contraint de tenir tête aux forces de Serbelloni, le vaincu de Morbegno, renonçait à franchir les monts et à rebrousser vers la Plessur.(4) Les Autrichiens, fidèles à la promesse donnée aux députés des Trois Ligues à Innsbruck, surveillaient avec assiduité la frontière de l'Engadine,(5) tandis que l'empereur et l'archiduchesse régente du Tyrol insistaient auprès du Corps helvétique pour que celui-ci se décidât à couper toutes communications entre les généraux de Louis XIII en Bourgogne et les représentants militaires du Louvre dans les deux Rhéties.(6) En réalité, le sort de Rohan était plus que jamais aux mains des Suisses. Or, il semblait difficile que ces alliés des Grisons ne se déterminassent pas, après mûre réflexion, sinon à embrasser ouvertement leur parti, du moins à observer à leur endroit une neutralité très bienveillante.(7) Le colonel Schmid, enfermé aux côtés de son chef dans le Fort-du-Rhin, avait pris sur lui de répondre à Jenatsch, qui l'incitait à déserter la cause française,(8) que ses services demeuraient acquis au lieutenant général jusqu'au jour où celui-ci aurait reçu de Paris l'autorisation de se retirer au delà de Sargans.(9) Or, les Conseils du «Vorort» ne jugèrent pas à propos de ratifier l'initiative de cet officier.(10)

(1) *Méliand à Richelieu.* Soleure, 22 mars 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 95. — „Si le bon Dieu ne nous assiste, il y a danger que nous ne succombions.“ *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 28 mars 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,059* f° 64vo. — „L'affaire de la Valteline est sans remède.“ *Du même au même.* Venise, 2 mai 1637. *Ibid.* f° 75. — Sprecher v. Bernegg. II. 220.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 21 marzo 1637. — *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 28 mars 1637. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 231.

(3) „Venetiani haverebbero meglio potuto sostenere il partito di S. Mà Christianissima, se non mangiassero, conforme al loro solito, a due ganasse.“ *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 21 marzo 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 7 marzo 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Manifeste du duc de Rohan, etc.* (1637). loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 362, 364.

(5) *Manifeste du duc de Rohan, etc.* (1637). loc. cit. — *Nouvelles de Zurich.* 25 février 1637. Gazette de France, année 1637. p. 152. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 237.

(6) *Manifeste du duc de Rohan, etc.* (1637). loc. cit. — *Erzherzogin Claudia an die XIII Orte.* Innsbruck, 28. März 1637. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 841.

(7) *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 8./18. März 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Méliand à Richelieu.* Soleure, 22 mars 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 95. — *Vico al Senato.* Zurigo, 25 aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 380.

(8) *Die III Bünde an C. Schmid.* Chur, 8./18. März 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 1. 7); St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 828. — *Gaudenz Schmid von Grüneck. P. Beli von Belfort; Hans Conrad, an Oberst C. Schmid.* Zizers, 9./19. März 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Méliand à Richelieu.* Soleure, 22 mars 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 95.

(9) *C. Schmid an Gaudenz Schmid von Grüneck u. s. w.* Rheinschanze, 10./20. März 1637. loc. cit — Sprecher v. Bernegg. II. 221.

(10) *Vico al Senato.* Zurigo, 21 marzo 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *C. Schmid an Zürich.* Rheinschanze, 13./23. März 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

De fait, ils lui transmirent l'ordre de ne se livrer à aucun acte hostile envers les troupes avouées par le gouvernement de Coire.([1]) C'était dès lors l'inévitable capitulation. Quelques brèves conférences tenues près de Mayenfeld entre les délégués des assiégés et les colonels grisons([2]) aboutirent, le 26 mars, sous la médiation de députés de Zurich et de Glaris, à la conclusion d'un accord fixant les modalités de l'imminente évacuation des deux Rhéties par les forces royales qui s'y trouvaient encore en garnison.([3])

L'attitude des Suisses trompe les espérances de Rohan. — Elle précipite sa capitulation. — Hésitations qui l'assaillent à l'instant de la signer. — Rigueur des conditions qui lui sont imposées. — Inquiétudes de Richelieu à la nouvelle de l'extrémité où se trouve réduit le lieutenant général en Rhétie. — Il n'abandonne point l'espoir de ramener les Trois Ligues dans l'orbite de sa politique. — Mesures arrêtées au Louvre à cet effet.

XXVI. A dire vrai, l'intervention de représentants de deux membres du Corps helvétique dans le différend franco-grison n'avait pas été spontanée. Suggérée par le colonel Schmid,([4]) acceptée puis sollicitée par Rohan,([5]) elle se produisit à l'heure la plus opportune et prévint une effusion de sang entre les assiégeants et les assiégés du Fort-du-Rhin. C'était beaucoup assurément. Néanmoins le duc attendait d'elle davantage encore. L'espoir, en effet, ne l'avait pas abandonné que le concours bienveillant de ses coreligionnaires suisses lui permettrait de sortir, l'honneur sauf, de l'impasse où l'acculaient la trahison de Jenatsch et de Rosenroll et la défection des vingt et quelques personnages influents qu'il s'était vainement efforcé de maintenir au service de son maître.([6]) L'ancien chef des huguenots consentait de bonne grâce à rappeler ses troupes de la Valteline et à restituer cette province aux Trois Ligues.([7]) Ce qu'il demandait, en revanche, c'était à conserver ses positions de la «Rheinschanze», et cela dans l'intérêt même de ses hôtes, dont l'entente

(1) Lettres et mémoires de Rohan. I. 377.

(2) *C. Schmid an Zürich.* Rheinschanze, 11./21. März 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Fort-du-Rhin, 22 et 23 mars 1637. St-Arch. Chur. Akten.

(3) *Traité fait au nom du roi de France avec les Grisons par le duc de Rohan pour la sortie de ses troupes du dit pays.* 26 mars 1637. ap. Du Mont. Corps diplomatique. VI¹. 146. — *Véritable récit de ce qui s'est passé au soulèvement des Grisons, etc.* — *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 29 marzo 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Mémoires de Rohan (éd. Petitot). X. 428. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 374—375.

(4) „Mich bedunket ein eilende Interposition dörffte wol daz bequembste sein." *C. Schmid an Zürich.* Rheinschanze, 10./20. März 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 832.

(5) *Rohan à Zurich.* Fort-de-France (Fort-du-Rhin), 19 mars 1637, 9 heures du soir. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 821. — Sprecher v. Bernegg. II. 225.

(6) *Rohan à Zurich.* Fort-du-Rhin, 21 mars 1637. St-Arch. Zürich (Frankreich).

(7) Lettres et mémoires de Rohan. I. 380—381.

avec l'Autriche ne pouvait et ne devait être, selon lui, que momentanée.(1) Mais la défiance régnait dans le camp grison, suscitée non point tant par la crainte d'une tentative d'évasion de la part du vainqueur du Val di Fraele et de Morbegno, que par le souvenir de ses exploits passés et de la vigueur avec laquelle il avait su déjouer jusque-là les desseins d'adversaires qui croyaient déjà le tenir à leur merci.(2) C'était cette défiance qui avait incité Jenatsch et ses affidés à exiger que les pourparlers en vue de la reddition du Fort-du-Rhin eussent lieu non point dans l'enceinte de celui-ci, mais sur la grande route de Mayenfeld, où le duc fut contraint de se rendre à deux ou trois reprises sous l'escorte de quelques cavaliers.(3) Ce fut elle encore qui les fit se résoudre à repousser sans discussion toutes les ouvertures de leur ancien général, à lui interdire l'accès de la Valteline, dont il s'offrait à rapatrier ses troupes par les voies les plus rapides vers la frontière de Gex,(4) à lui imposer enfin des conditions dont la rigueur mécontenta les députés suisses chargés de procurer coûte que coûte un accommodement entre les parties.(5)

Le 22 mars, tandis qu'il négociait avec les officiers des régiments soulevés, Rohan avait reçu du gouvernement de Coire une missive où celui-ci confessait sans détours son ferme dessein de persévérer dans l'idée d'un rapprochement avec l'Autriche, tant en Tyrol qu'en Lombardie, louait les services éminents rendus à la cause grisonne par le conquérant de la vallée de l'Adda et rejetait sur le seul Lasnier la responsabilité du changement survenu dans les dispositions des communes souveraines à l'égard de la couronne Très-Chrétienne.(6) Etait-ce à dire toutefois que le maintien de l'alliance de cette dernière avec les Trois Ligues fût compromis? Non certes, pourvu que les Français consentissent à évacuer de bonne grâce leurs positions.(7) Que si, en revanche, ils persistaient dans leurs projets de résistance, les Austro-Espagnols avaient l'ordre de pénétrer incontinent dans les deux Rhéties afin de les en expulser.(8) L'heure des résolutions suprêmes venait de sonner pour Rohan. Rompre avec ses hôtes, c'était exposer à des représailles, voire à des « vêpres » sanglantes l'armée abandonnée

(1) Lettres et mémoires de Rohan. I. 381. — Haffter. op. cit. 320.

(2) *Nicolò Cid alli Sig*ri *delle Tre Leghe Grise.* Spluga. 15 aprile 1637. St-Arch. Chur. Akten

(3) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Fort-du-Rhin, 22 et 23 mars 1637. St-Arch. Chur. Akten (3 lettres). — *Caspar Schmid an Zürich.* Rheinschanze. 13./23. März 1637. St-Arch. Schaffhausen. Graubünden. nº 45. — Sprecher v. Bernegg. II. 225.

(4) *Caspar Schmid an Zürich.* Rheinschanze, 13./23. März 1637. loc. cit.

(5) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 23 march/2 april 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerland. Misc. Pap. nº 5.

(6) „Meno è nostra mente di fare alcun torto a V. Ecc^{za}, la cui benignità, amorevoleza e buona volontà verso questi paesi mai cessaremo di predicare a tutto il mondo; e volesse Dio che gli fossero stati subministrati di attendere quello era promesso.“ *Die III Bünde an Rohan.* Chur, 12./22. März 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Schaffhausen (Graubünden. nº 45).

(7) *Caspar Schmid an Zürich.* Rheinschanze, 13./23. März 1637. St-Arch. Schaffhausen. Graubünden. nº 45. — „Wir wollend die Pündtnuss halten, jedoch das sy (die Herren Frantzosen) mit Iren Waffen in Franckrych ziechind.“ *Die III Häupter an die Gemeinden.* Chur, 8./18. März 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 1. 31). — *Mémoire au sujet de la reddition de la Valteline.* Mai 1637. Bibl. Nat. f. fr. *20,563* fº 89.

(8) *Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1637. Frari. Francia. XCI.

par lui au delà des monts.(1) C'était, en outre, fournir à la maison de Habsbourg l'occasion recherchée par ses ministres de s'immiscer plus avant qu'elle n'y avait réussi jusque-là dans les affaires intérieures du pays grison. De deux maux le duc choisit le moindre. Jenatsch s'attachait à le convaincre de la nécessité de «composer» sans retard, ne fût-ce que pour mettre Lecques à l'abri d'une agression milanaise imminente.(2) Victime «de la plus insigne trahison du monde»,(3) de la part d'officiers comblés de ses bienfaits,(4) il céda, ainsi qu'on l'a dit, le 26 mars.(5) Aussi bien sa capitulation fut complète. Ne s'engageait-il pas à procurer, du 20 avril au 5 mai, l'évacuation totale de la Valteline par ses troupes, à confier le commandement du Fort-du-Rhin au colonel zuricois Schmid, qui se chargeait d'y introduire une garnison des Trois Ligues,(6) à abandonner enfin à celles-ci en pleine propriété une partie de ses armes et de ses munitions?(7) Ne consentait-il pas en outre à se rendre en personne sur les rives de la Plessur et à y demeurer comme otage jusqu'au jour où les promesses données par lui auraient été exécutées?(8)

Tandis que Rohan se résignait à plier devant les exigences des soulevés, Prioleau atteignait la cour, où Richelieu le recevait aussitôt.(9) Ayant quitté Coire le 12 mars, soit dès la clôture de la diète ouverte dans cette ville l'avant-veille, le secrétaire du duc ignorait les événements survenus en Rhétie depuis son départ. Il se contenta donc d'attirer l'attention du cardinal sur la nécessité qu'il y avait à satisfaire les Grisons avant le 1er mai et de lui remettre une missive dans laquelle le gouvernement des Trois Ligues, tout en protestant de sa ferme intention de ne renoncer ni à l'amitié de la France, ni à la protection du roi Très-Chrétien, priait en termes pressants celui-ci d'exaucer les justes revendications de ses alliés de la région du Splügen et déclarait que, sans les menaces échappées à Lasnier peu avant son rappel à Paris, jamais ces derniers n'eussent songé à solliciter des Suisses, le cas échéant,

---

(1) *Die III Bünde an Rohan.* Chur, 12./22. März 1637. loc. cit. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 23 march/2 april 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerland. Misc. Pap. n° 5.

(2) *Bon al Senato.* Milano, 21 marzo 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 350. — *Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 31 marzo 1637. Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Svizzeri.

(3) *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 28 mars 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,059* f° 64vo.

(4) *Rohan à Bouthillier.* Camp de Morbegno, 3 janvier 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 81. — *Le roi à Rohan.* Fontainebleau, 15 juin 1636. Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 143.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 1° aprile 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X. — „Ha giudicato esser meglio di piegare che rompere." *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna. 28 aprile 1637. *Ibid.*

(6) *Mémoire au sujet de la reddition de la Valteline.* Mai 1637. loc. cit. — *Véritable récit de ce qui s'est passé au soulèvement des Grisons, etc.*

(7) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Fort-du-Rhin, 26 mars 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Trattato fatto tra il duca di Rohano e li Grisoni.* 26 di marzo 1637. ap. Lettres et mémoires de Rohan. III. 383. — *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 26 aprile 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett min. X.

(8) *Mémoire au sujet de la reddition de la Valteline.* Mai 1637. loc. cit. — *Véritable récit de ce qui s'est passé au soulèvement des Grisons, etc.* — Lettres et mémoires de Rohan. I. 385. — Eidg. Absch. V² 1023—1025.

(9) *A. Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1637. Frari. Francia. XCI.

l'interdiction de passage aux troupes étrangères acheminées vers la frontière de Sargans. (1)

A cette heure déjà, l'on inclinait manifestement au Louvre à restreindre les dépenses engagées tant dans la haute vallée du Rhin que dans celle de l'Adda, à retirer de ces deux pays une partie des régiments royaux qui y tenaient garnison(2) et à faire surveiller de plus près le lieutenant général par le commissaire ***Bullion,*** promu à cette fin aux fonctions d'ambassadeur ordinaire et d'intendant de justice, bien que, sur les rives de la Plessur à tout le moins, personne ne mît en doute l'insuffisance de ses capacités. (3) En revanche, Louis XIII et son principal ministre attachaient une importance extrême à ce que la France conservât jusqu'à la conclusion de la paix générale la jouissance exclusive des défilés des Alpes rhétiques, et cela de peur qu'un changement d'orientation de la politique extérieure des Trois Ligues ne précipitât la défection des alliés et des clients de la couronne Très-Chrétienne dans la Haute-Italie. (4) Ce fut dans ces entrefaites qu'un courrier dépêché en hâte de Soleure par Méliand apporta à Paris la nouvelle certaine des événements survenus à Coire le 19 mars, de l'investissement du Fort-du-Rhin par Jenatsch et de la capitulation probable de Rohan entre les mains des soulevés. (5) Au premier abord, la catastrophe fut jugée irrémédiable. (6) Richelieu laissa même entendre que, depuis son arrivée aux affaires, soit depuis treize ans, aucune disgrâce à l'extérieur ne lui avait été aussi sensible que celle-là. (7) Succédant de peu à la défection du duc de Parme, (8) la levée de boucliers grisonne pouvait fournir à Victor-Amédée un prétexte de déserter à son tour la cause française, ainsi que l'en sollicitait instamment de Rome son frère, le cardinal Maurice. (9) N'était-il pas à craindre, en outre, que les Suisses, prenant exemple sur leurs voisins de l'est, ne rompissent avec le Louvre, dont la dette envers

(1) *Les Trois Ligues au roi de France.* Coire, 12 mars 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 93. — *Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1637. loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 344.

(2) *Alv. Contarini al Senato.* Parigi, 10 marzo 1637. Frari. Francia. XCI. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 346. — Sprecher v. Bernegg. II. 217.

(3) „Monsr de Bullion, che v'è stato altre volte, se bene conosciuto huomo poco destro et proprio per quelle parti...“ *Contarini al Senato.* Parigi, 10 marzo 1637. loc. cit.

(4) Lettres et mémoires de Rohan. I. 347. — Sprecher v. Bernegg. II. 218.

(5) *Méliand à Berne.* Soleure, 23 mars 1637. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 837. — *Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1637. Frari. Francia. XCI. — *Richelieu à Méliand.* 28 avril 1637 Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 176.

(6) „Il semble qu'il y ait peu de remède à apporter en un tel désordre.“ *Richelieu à Méliand.* 28 avril 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 176. — *Le roi à Rohan.* Versailles, 4 mai 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CIX. 5. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 367

(7) *Richelieu à Bullion.* 28 mars 1637. ap. Avenel. op. cit. V. 762. — „Il signor Cardinale, ricevuto tal aviso, hebbe a dire che questo era il maggior dispiacere che mai habbia provato in tutta sua vita et come un vespero siciliano.“ *Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1637. loc. cit. — L. Mention. De duce Rohanio post pacem apud Alesium etc. (Lutetiae, 1883. p. 47).

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 7 marzo 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — Levassor. op. cit. (éd. de 1757). t. V. 302.

(9) *Scrittura della nuova aderenza del Principe Cardinal di Savoia alla Corona cattolica.* Roma, 8 maggio 1636. ap. Ognibene. Una missione del conte Fulvio Testi alla corte di Spagna (Modena, 1886). p. 154. — *Le cardinal de Savoie au duc son frère.* Rome, 20 avril 1637. ap. Claretta. Storia della reggenza di Cristina. t. III. 47.

eux augmentait chaque jour?(1) Il n'y avait pas enfin jusqu'aux revers subis à cette heure par les armes suédoises en Allemagne qui n'accrussent la hardiesse des Austro-Espagnols dans la région du Splügen et ne compromissent par avance le succès de la retraite vers les bailliages orientaux d'Helvétie des quelques milliers d'hommes abandonnés sans ressources en Valteline.(2)

Toujours est-il qu'une décision rapide s'imposait, soit que le roi acceptât le fait accompli, soit qu'il fût tenté de relever le gant que lui jetaient ses alliés de Rhétie. Dès le jour de la reddition du Fort-du-Rhin, les autorités de Coire avaient renouvelé leurs instances auprès des cantons des deux confessions en vue d'obtenir que ceux-ci s'opposassent au passage éventuel sur leurs terres des troupes dirigées de Bresse et de Bourgogne vers Mayenfeld.(3) Aucun espoir ne subsistait donc à Paris de secourir Rohan par la voie de la Suisse. De plus, il semblait malaisé de reconquérir la vallée de l'Adda en organisant de Turin une expédition militaire, qui, même réussie, eût livré aux représailles grisonnes le lieutenant général et les quelques Français demeurés avec lui en deçà des Alpes.(4) Il convenait dès lors de songer à d'autres expédients. Le plus simple, en somme, consistait à essayer de renouer avec les autorités des Trois Ligues et les officiers soulevés et, puisque aussi bien l'argent conservait auprès de ces derniers son irrésistible attrait, de ruiner par son moyen la récente entente conclue entre eux et la maison d'Autriche. Prioleau reçut en conséquence l'ordre de se préparer à gagner Coire en hâte,(5) porteur d'une somme de quatre cent mille Livres et d'instructions, qui, tout d'abord verbales, lui furent, à sa demande expresse, délivrées par écrit.(6)

A ce moment encore, on ne saurait trop le répéter, la nouvelle n'était point parvenue au Louvre de la capitulation du Fort-du-Rhin. Les mesures arrêtées par Richelieu et le surintendant Bullion le furent donc avec l'absolue conviction que la situation demeurait entière en Rhétie et que Rohan et son lieutenant Saint-Simon continuaient à y tenir tête aux adversaires de la cause française.(7)

---

(1) *Richelieu à Bullion.* 28 mars 1637. ap. Avenel. op. cit. V. 762. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 20 aprile 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Sprecher v. Bernegg. II. 218 *n.*

(2) *cf.* Charvériat. La guerre de Trente Ans. II. 648.

(3) *Die Häubter und Rhatsgesandte gem. III Pündten zu Chur auff allgemeinen Beytag versambt an die XIII Orte.* Geben den ... März 1637. St-Arch. Luzern. III Bünde, anno 1637; *an Zürich.* Chur, 28. März/7. April 1637. *Ibid.* — *Die Häubter, Obrist und Rhattspoten gem. Dry Pündten zuo Mayenfeldt versambt an Zürich* (Credenzbrief für Georg Wietzel). Chur, 16./26. März 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Substantzliche Verzeichnuss dess fürtrags welicher Herr Jeörg Wietzel, landammann Im obern Engadin, Innamen gemeiner III Pündten vor mynen Gned. Herren (von Zürich) einem Ehrsamen Rath gethan.* 18./28. März 1637. *Ibid.*

(4) Lettres et mémoires de Rohan. I. 382—383.

(5) *Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1637. Frari. Francia. XCI.

(6) *Mémoire pour envoier le Sr Priolo aux Grisons.* 29 mars 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 99. — *Richelieu au roi.* 30 mars 1637. ap. Avenel. op. cit. V. 764. — *Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1637. Frari. Francia. XCI. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 348. — Sprecher v. Bernegg. II. 220.

(7) *Le roi au Sr de Saint-Simon, „pour deffendre le fort de France contre les Grisons".* Mars 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 120.

De fait, il était prescrit au duc de résister coûte que coûte à ces derniers,[1] de s'attacher à débaucher Jenatsch du parti de Milan et d'ouvrir entre-temps avec le Conseil de Coire des négociations dont Louis XIII et son principal ministre attendaient le prompt apaisement du conflit franco-grison.[2] Aussi bien, outre les sommes que lui apportait son secrétaire, l'ancien chef des huguenots allait avoir à sa disposition, on le croyait du moins à Paris, de quoi satisfaire les exigences politiques et confessionnelles de ses hôtes.[3] A ceux-ci il était autorisé à offrir non point l'exécution du traité de Thusis, à laquelle le roi renonçait spontanément, mais la restitution de la Valteline, à des conditions plus avantageuses que celles consenties par les Espagnols,[4] pourvu cependant que la «religion» demeurât «sauve»[5] et que l'exercice du culte réformé, toléré exceptionnellement à Chiavenna, ne le fût nulle part ailleurs dans les provinces sujettes de delà des monts.[6] Que si, pour une raison quelconque, les Grisons déclinaient ces ouvertures, rien ne s'opposait à ce que le lieutenant général tentât, de concert avec La Tuillerie et Méliand, de constituer le Sénat vénitien séquestre de la vallée de l'Adda et de confier aux magistrats des cités évangéliques le dépôt des ouvrages fortifiés de la Rhétie cisalpine.[7] En admettant même que le gouvernement de Saint-Marc, dont l'attitude louvoyante ne manquait pas d'inquiéter certains membres du Conseil royal,[8] fît, lui aussi, la sourde oreille aux propositions venues de Paris, celui de Soleure, le seul canton francophile de l'ancienne croyance, eût sans doute consenti, en échange de quelques avantages pécuniaires, à assumer l'accomplissement de cette tâche ingrate.[9] A supposer enfin qu'aucun de ces expédients ne trouvât grâce devant la diète de Coire, Rohan recevait des pleins pouvoirs en vue de faciliter le passage sur terre suisse de toutes les troupes régnicoles logées sur les deux versants du Splügen,[10] et cela à la condition que les Trois Ligues lui conservassent le titre et les fonctions de général de leurs milices qui lui avaient été octroyés dès le mois de décembre 1631.[11]

---

(1) *Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1637. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 14 aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(2) *Le roi à Saint-Simon.* Mars 1637. loc. cit.

(3) Lettres et mémoires de Rohan. I. 370.

(4) *Mémoire pour envoier le Sr Priolo aux Grisons.* 29 mars 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 99. — *Contarini al Senato.* Parigi. 30 marzo 1637. loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 370. — Sprecher v. Bernegg. II. 235.

(5) *Mémoire pour envoier le Sr Priolo aux Grisons, etc.* loc. cit.

(6) *Mémoire pour envoier le Sr Priolo aux Grisons.* 29 mars 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 99.

(7) *Mémoire pour envoier le Sr Priolo aux Grisons.* 29 mars 1637. loc. cit. — *Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1637. Frari. Francia. XCI. *Richelieu à Méliand.* 28 avril 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 176. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 373.

(8) *Della Mantà al duca di Savoia.* Lucerna, 6 dicembre 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(9) *Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1637. loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 373.

(10) *Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1637. loc. cit. — *Mémoire pour envoier le Sr Priolo aux Grisons.* loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 374.

(11) *Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1687. loc. cit.

Instructions de Rohan à Lecques. — Celui-ci refuse d'y obtempérer. — Propositions qu'il adresse à son chef. — Elles sont déclinées. — Retour de Prioleau à Coire. — Prisonnier des Grisons, le lieutenant général exécute leurs volontés. — Il réitère au maréchal de camp l'ordre de le rejoindre sans délai. — Résistance de ce dernier. — Sa capitulation. — Les Français évacuent la Valteline.

XXVII. Esclave de la parole donnée,(1) Rohan entendait exécuter loyalement toutes les clauses de la capitulation que les colonels des régiments soulevés venaient de lui imposer par surprise.(2) Au moment de sortir du Fort-du-Rhin, il avait prescrit aux cent et quelques Français qui formaient une partie de sa garnison de se diriger vers Sargans et de gagner la frontière de Bourgogne par la voie de Zurich.(3) Une fois rendu à Coire, où l'accompagnèrent un certain nombre de ses officiers,(4) il dépêcha, le 27 mars, un courrier à Richelieu pour l'aviser du désastre subi par lui depuis le départ de Prioleau.(5) Le lendemain enfin il fit tenir des instructions précises à Lecques et lui enjoignit de se préparer à évacuer ses positions aux termes de l'accord conclu l'avant-veille.(6)

Laissé seul avec ses troupes à la garde de la Valteline, dès le jour où son chef s'était hâté vers la Rhétie dans l'espoir de mettre un terme aux différends surgis entre Lasnier et les colonels grisons, le maréchal de camp sollicitait avec d'autant plus d'impatience le retour du lieutenant général à Sondrio que ses ressources s'épuisaient et que la famine et la maladie décimaient ses soldats.(7) Mais les mois succédaient aux mois, sans que l'abandon où il se trouvait réduit s'amendât. Aussi, après avoir assuré la défense des deux extrémités de la vallée et brûlé Piantedo, s'était-il retranché lui-même à Mantello afin d'y attendre les événements.(8) Ce fut là que l'atteignirent et la nouvelle de la capitulation du Fort-du-Rhin et l'avis de s'apprêter à repasser les Alpes.(9) Sa surprise égala sa tristesse. Convaincu, non sans raison, que le duc ne jouissait plus de sa liberté, il refusa catégoriquement d'obtempérer à

(1) Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 291.

(2) *Avisi di Milano.* 2 aprile 1637. Arch Mediceo. Svizzera. *4175.*

(3) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 23 march/2 april 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerland. Misc. Pap. nº 5. — Sprecher v. Bernegg. II. 231.

(4) Sprecher v. Bernegg. II. 225, 226.

(5) *Rohan à Richelieu.* Fort-du-Rhin, 27 mars 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 97. — Sprecher v. Bernegg. II. 232.

(6) *Relation véritable et particulière, etc* (Lecques). loc. cit.

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 marzo 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Relation de M. de Lecques.* 13 février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 132. — *Relation véritable et particulière de ce qui s'est passé en la Valteline, etc.* (par Lecques). loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 220.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 28 febbraio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Relation véritable, etc.* — Sprecher v. Bernegg. II. 232.

(9) *Relation de M. de Lecques, donnée le 13 février 1638.* Aff. Etr. Grisons. IX. 132.

l'ordre qui lui était transmis de Coire.(1) Sa situation, d'ailleurs, semblait loin d'être désespérée. Il disposait immédiatement de trois mille fantassins et de six cents cavaliers aguerris.(2) La Tuillerie agissait en sa faveur auprès des autorités de Venise.(3) Ulysse de Salis occupait encore Chiavenna et, bien qu'adjuré de renoncer à toute résistance, se voyait en mesure de maintenir ses communications avec la Rhétie d'Outre-Monts.(4)

Dans cette conjoncture critique, Lecques s'offrit à marcher vers le Splügen avec la moitié de ses troupes au devant de son chef, à moins que ce dernier ne préférât se retirer en Suisse et y attendre les secours que les généraux du roi en Bourgogne ne pouvaient manquer, selon lui, de diriger à bref délai vers les Trois Ligues.(5) Si tentante que fût cette proposition, celui à qui elle s'adressait n'était ni en volonté ni en état de l'accepter.(6) Dans la réalité, le vainqueur de Livigno et de Mazzo se trouvait, malgré qu'il en eût, à la merci de ses anciens compagnons d'armes. Traité avec une extrême déférence à Coire, il n'obtenait qu'avec peine l'autorisation de se promener hors l'enceinte de cette ville, bien que le régiment de Molina, campé à Masans, surveillât les chemins aboutissant à la frontière helvétique.(7) C'est ainsi que, parti de Paris le 30 mars, et arrivé à Zurich par la voie de Genève,(8) Prioleau s'était vu arrêter, le 8 avril, à une demi-lieue de Mayenfeld(9) et n'avait pu remettre en personne à son maître les instructions nouvelles dont il était porteur, ni communiquer aux magistrats des Ligues la réponse du roi à leur missive du 12 mars.(10)

L'adversité, on l'a dit, avait peu de prise sur le caractère de Rohan. Alors que son entourage se répandait en récriminations contre les « perfides Grisons »,(11) lui-même conservait son sang-froid et s'abstenait de toutes critiques à leur endroit. La rébellion des officiers naguère sous ses ordres ne l'avait pas

(1) *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 18 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,059* f° 70.

(2) *Fleming à Della Manta.* Zurich, 4 mars 1637. Arch. Torino. Svizz. Lett. min. X. — *Vico al Senato.* Zurigo, 19 aprile 1637. loc. cit. — Salis-Marschlins. op. cit. 281. — Moor. op. cit. II. 929.

(3) *Relation de M. de Lecques.* loc. cit. — Frari. Espos. Principi (26, 27 e 28 marzo 1637, in collegio). — Sprecher v. Bernegg. II. 231.

(4) *Sabran à Chavigny.* Gênes, 30 mars 1637. Aff. Etr. Gênes. II. 293. — *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 4 avril 1637. loc. cit.

(5) Lettres et mémoires de Rohan. I. 361. — *Relation de M. de Lecques, etc.* loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 233.

(6) *Relation véritable et particulière, etc.* (Lecques). loc. cit.

(7) *Sabran à Chavigny.* Gênes, 30 mars 1637. loc. cit. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 30 march/9 april; 13/23 april 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 5. — *Vico al Senato.* Zurigo, 25 aprile 1637. loc. cit.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 7 aprile 1637. loc. cit. — *Fleming to the secretary of State.* 30 march/9 april 1637. loc. cit.

(9) Haffter. op. cit. 315. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 383. — *contra:* Moor. op. cit. II. 931.

(10) *Vico al Senato.* Zurigo, 19 aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 april 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 5.

(11) „Les perfides Grisons se sont accordez avec les Impériaux et les Espagnols." *Richelieu au roi* 29 mars 1637. ap. Avenel. op. cit. V. 763.

ébranlé.[1] Il l'attendait, à la vérité, dès le jour où Richelieu, conseillé par Bullion, s'était refusé à lui procurer les subsides indispensables au salut de son armée. Assurément le procédé dont venaient d'user à son égard Jenatsch et ses collègues n'avait pas son approbation. Il le jugeait brutal et plein d'ingratitude.[2] Néanmoins ses sentiments envers eux étaient encore empreints d'une certaine bienveillance. Il leur savait gré, en somme, de n'avoir pas appelé dans le pays les Autrichiens et les Espagnols, de s'obstiner à ne point le livrer à ces derniers, qui eussent payé sa capture au prix de la démolition du «Fuentes»,[3] de consentir au maintien de l'alliance de France et de se porter garants qu'aucune agression ne serait dirigée contre ses troupes à l'heure où elles évacueraient la Valteline.[4] Aussi ne crut-il pas devoir repousser leurs sollicitations, lorsque tous, d'un avis unanime, le prièrent tour à tour d'engager Salis à remettre Chiavenna aux commissaires des Trois Ligues,[5] de demander aux autorités de l'Etat de Terre-Ferme le retrait des forces campées dans le voisinage de la vallée de l'Adda, d'insister auprès du gouverneur de Milan pour que Serbelloni s'abstînt de franchir la frontière de cette province et enfin de réitérer à Lecques l'ordre d'abandonner ses positions au delà des Alpes.[6]

Depuis la capitulation du Fort-du-Rhin, c'était en effet sur la Rhétie d'Outre-Monts que se concentrait l'intérêt de la lutte inégale qui touchait à son terme. De prime abord, ainsi qu'il a été dit plus haut, le maréchal de camp français, certain que les soulevés imposaient leurs volontés à son chef, avait considéré comme nulle et non avenue la missive dans laquelle celui-ci lui communiquait le texte du traité du 26 mars et lui prescrivait d'en exécuter sans retard les dernières clauses. Inquiet de l'attitude prise par un subordonné qui lui devait son avancement,[7] le lieutenant général, après douze jours d'attente, se décida à lui dépêcher Saint-Simon, le 8 avril, à l'heure même où Prioleau se voyait interdire à Ragatz l'accès du territoire grison.[8] Ce fut peine perdue. Lecques ne se laissa convaincre ni du danger que pré-

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich. 23 february/5 march 1637. loc. cit.

(2) *Rohan à Lecques.* Coire, 8 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 116.

(3) „Importarà assai la buona custodia della persona del Sor Duca di Rhoan et il non prestare orecchia alle sue proposte e promesse, poichè perderebbero riputatione assai appresso il mondo se mutassero la rissoluttione pigliata, et quando il marescial di Lecques non volesse esseguire il trattato accordato, sarebbe forsi bene darci a noi la persona del S^or^ duca di Roano da custodire in luogo sicuro che si obligaressimo poi a restituirlo a loro Sig^ri^." *D. Nicolò Cid alli Sig^ri^ delle Tre Leghe Grise.* Spluga, 15 aprile 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *contra:* „Ben si sa che in Ispruch proposero i Grigioni di sollevarsi contro Francesi, promettendo di dar di quà il S^r^ di Rohano, mentre havessero potuto prenderlo; ma volevano la Valtellina..." *Bon al Senato.* Milano, 21 marzo 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 350. — *cf.* Zurlauben. Histoire militaire des Suisses, etc. VI. 455.

(4) *Trattato fatto tra il duca di Rohano et li Grisoni.* 26 di marzo 1637. loc. cit.

(5) Sprecher v. Bernegg. II. 232. — Haffter. op. cit. 317.

(6) Sprecher v. Bernegg. II. 231, 233.

(7) *Rohan à Richelieu.* Chiavenna, 24 avril 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 170. — *Brevet de mareschal de camp pour Mrs de Lecques et de La Frézelière.* Saint-Germain-en-Laye, 30 novembre 1635. Arch. Guerre. XXVI. 103.

(8) *Rohan à Lecques.* Coire, 8 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 116. — *Relation véritable et particulière, etc.* (Lecques). — Mémoires de Richelieu (éd. Petitot). X. 432. — U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 285. — Sprecher v. Bernegg. II. 233.

sentait sa chevaleresque obstination, ni de l'inutilité du maintien de troupes royales dans la vallée de l'Adda, dès l'instant que les *tercios* espagnols, en dépit des efforts faits par les ambassadeurs de France et de Savoie aux Ligues pour les arrêter à la frontière,(1) franchissaient sans encombre les défilés du Gothard.(2) Néanmoins l'affirmation que le roi désapprouvait sa conduite commençait à ébranler ses résolutions. Désireux de se renseigner de façon certaine à cet égard, il chargea deux des siens de se rendre sur les rives de la Plessur et d'exiger la production des derniers ordres reçus du Louvre.(3) Sa requête ne fut pas repoussée. Depuis peu, en effet, Rohan se trouvait en possession des instructions emportées de Paris par Prioleau le 30 mars et adressées par celui-ci de Ragatz à Coire, le 8 avril. Il en donna aussitôt une lecture partielle aux mandataires du maréchal de camp(4) et n'eut pas de peine à les persuader de sa parfaite déférence aux volontés du souverain.(5) Pourtant Lecques hésitait encore à céder, lorsque d'instantes et réitérées démarches, tentées auprès de lui par un secrétaire de son chef, l'amenèrent à résipiscence.(6) Il n'était que temps d'ailleurs. L'espoir l'avait abandonné d'être secouru soit par les autorités du Bergamasque, soit par le duc de Savoie, soit par les cantons protestants, et La Tuillerie lui écrivait de Venise qu'il n'eût plus à compter désormais que sur son épée.(7) Or, Salis venait de se résoudre, sur les conseils du lieutenant général, à obtempérer aux injonctions du gouvernement grison et à se rallier au nouvel état des choses instauré en Rhétie.(8) Par suite, la route du Splügen était fermée à toutes troupes cherchant à gagner Coire avec des desseins hostiles. Les Espagnols du Cômasque et les Autrichiens du Tyrol n'attendaient au reste qu'un prétexte pour pénétrer en Valteline et dans l'Engadine et prendre les Français entre deux feux.(9) En outre, des symptômes de lassitude commençaient à se manifester parmi ces derniers, dont les officiers répugnaient à une offensive qui eût mis en péril la

---

(1) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 27 gennaio, 20 febbraio e 7 marzo 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 2/12 march 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. nº 5.

(2) *Sabran à Chavigny.* Gênes, 30 mars 1637. Aff. Etr. Gênes. II. 293. — *Rohan à Lecques.* Coire, 8 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* fº 116.

(3) *Relation véritable et particulière, etc.* (Lecques). — Sprecher v. Bernegg. II. 233.

(4) „S'il n'y a aucun moyen pour remédier à cette affaire ou l'adoucir, ledict Sr duc traittera en sorte qu'il puisse amener les troupes du roy par la Suisse.“ *Extraict de l'instruction remise à Prioleau.* Saint-Germain-en-Laye, 30 mars 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,059* fº 73.

(5) *Roqueservière à La Tuillerie.* Mantello, 19 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,059* fº 73. — *Relation de M. de Lecques, etc.* Aff. Etr. Grisons. IX. 132. *Fautes importantes que M. le duc de Rohan a commises en la conservation de la Valteline, etc.* (signé: Etampes). 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 124.

(6) *Rohan à Lecques.* Coire, 11 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* fº 119. — *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 25 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,950* fº 74.

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 19 aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Relation de M. de Lecques.* 13 février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 132. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 366.

(8) Ul. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 284, 287 sqq.

(9) *Fleming à Della Manta.* Zurich, 4 mars 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X. — *Sabran à Chavigny.* Gênes, 30 mars 1637. Aff. Etr. Gênes. II. 293. — Sprecher v. Bernegg. II. 237.

vie de leurs collègues demeurés en deçà des monts. (1) Entre-temps enfin, les armes et la diplomatie de la maison d'Autriche triomphaient un peu partout, au midi comme au nord des Alpes. L'adhésion du duc de Parme à la cause lombarde, l'acquisition de Sabbioneta (2) et les succès remportés par l'ambassadeur de Philippe IV à Venise enflammaient l'ardeur des partisans de l'Escurial dans la Péninsule. (3) L'élection d'un roi des Romains; le fait que celui-ci, devenu empereur, se trouvait maître des deux tiers de l'Allemagne et, petit à petit, ramenait à lui les princes protestants, à l'exception du landgrave de Hesse; (4) l'extrémité des Suédois, réduits à tenir avec difficulté dans quelques places au delà du Rhin contribuaient à rendre les Impériaux plus entreprenants. (5) La capitulation de Lecques sauva ses troupes d'un irréparable désastre. (6) Communiquée aussitôt à Serbelloni, qui s'engagea à en observer les clauses et à ne pas quitter ses cantonnements, (7) elle fut scrupuleusement exécutée par celui qui l'avait signée malgré lui. Du même coup les Valtelins touchaient au terme de leurs souffrances. Mais les rancunes qu'ils nourrissaient contre les oppresseurs de leur sol n'étaient pas éteintes, et ce fut de sang-froid qu'ils massacrèrent les hommes isolés du corps d'occupation tombés entre leurs mains. (8) Commencée le 14 avril, l'évacuation de la vallée de l'Adda (9) par les régiments royaux se poursuivit durant plusieurs jours sans incidents notables et permit aux commissaires grisons de prendre successivement possession, à des dates fixées d'avance, des principaux ouvrages fortifiés de la Rhétie d'Outre-Monts. (10) Répartis en deux colonnes, les débris glorieux de ce qui avait été naguère *la deuxième armée de Valteline* franchirent péniblement les Alpes par la voie du

---

(1) *Cid alli Sigri delle Tre Leghe.* Spluga (Splügen), 15 aprile 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Rohan à Lecques.* Coire, 16 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 120. — *Relation de M. de Lecques, etc.* 13 février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 132. — Lettres et mémoires de Rohan. I. LVII.

(2) *Bon al Senato.* Milano, 4 marzo 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 342. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 21 marzo 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X.

(3) Frari. Esp. Principi. 1637. 28 marzo (in collegio).

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 21 marzo 1637 (Ia). loc. cit.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 21 marzo 1637 (IIa). loc. cit.

(6) *Roqueservière à La Tuillerie.* 19 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,059* f° 73. — *contra:* Mémoires de Richelieu (éd. Petitot). X. 434.

(7) *Bon al Senato.* Milano, 1° aprile 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 356. — „In virtù della authorità dattami dal Signor marchese di Leganès, governatore e capo generale di Sua Mtà Cattolica nello Stato di Milano, assicuro e prometto alle Sigrie V. Illme che le arme di detta Mtà, che si trovano a Colico sotto il governo del Sor Conte Gio. Serbelloni, non faranno alcun atto di hostilità contra quelle della Mtà del re Christianissimo, purchè dette armi comincino ad uscire della Valtellina il giorno che riceveranno dalle Srie V. Illme, che dovera essere alli dodici del presente mese secondo il computo nuovo." *D. Nicolò Cid alli Sigri delle Tre Leghe Grise.* Spluga, 10 aprile 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Rohan à Lecques.* Coire, 16 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 120. — *Roqueservière à La Tuillerie.* Mantello, 19 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,059* f° 73.

(8) *Montemagni a Cioli.* Milano, 29 aprile 1637. Arch Mediceo. Milano. *3183.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 2 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — Quadrio. op. cit. II. 480.

(9) *contra:* Moor. op. cit. II. 929 (3 mai).

(10) *Rohan à Lecques.* Coire, 11 avril 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Du même au même.* Coire, 16 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 120. — *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 26 aprile 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 236, 237. — Haffter. op. cit. 317.

Splügen et celle du Septimer.(1) Vainqueurs en quatre rencontres mémorables et n'ayant jamais connu la défaite, les soldats de Rohan, victimes d'intrigues que leur chef, abandonné par ceux-là qui avaient le plus d'intérêt à le soutenir, s'était déclaré impuissant à déjouer, sortirent sans espoir de retour d'une province que leur vaillance avait conquise sur l'Espagne et sur l'Autriche, mais que le roi Très-Chrétien n'avait su ni conserver pour lui-même, ni restituer en temps opportun à ses légitimes souverains.

Indignation manifestée par Richelieu à la nouvelle de la capitulation du Fort-du-Rhin. — Accusations portées contre Rohan. — Incohérence du réquisitoire dont il est l'objet. — Missions confiées à Etampes et à Guébriant. — Arrivée de ce dernier à Ragatz, qu'il ne peut dépasser tout d'abord. — Les deux envoyés royaux gagnent Coire le 25 avril. — Leur entrevue avec le lieutenant général. — Jenatsch ne se laisse point circonvenir par eux. — Etampes renonce à se servir de ses lettres de créance auprès des Trois Ligues. — Il est rejoint par Lecques. — Griefs de celui-ci envers son chef. — Projet formé par lui de se saisir par surprise des promoteurs de la révolution grisonne. — Il échoue. — Les débris de l'armée française expulsés de la vallée de l'Adda s'acheminent vers le Jura par la voie de Zurich. — Adieux de Rohan à la Rhétie. — Etampes et lui croient au très prochain rétablissement de la suprématie du Louvre dans la région du Splügen. — Inquiétudes que leur présence en Suisse fait naître en Tyrol et en Alsace. — Les Confédérés deviennent les arbitres de la situation. — Leur embarras. — Diète de Bade d'avril. — Tactique dilatoire de Méliand. — Son succès momentané. — Le Corps helvétique interdit à toutes forces étrangères l'accès des routes conduisant à Coire. — Dislocation de l'armée de Valteline. — Nouvelle campagne de calomnies menée à Paris contre Rohan. — Son arrestation résolue. — Il échappe aux embûches de ses ennemis et se retire à Genève. — Importance extrême des événements survenus aux Trois Ligues en mars et en avril 1637. — Victoires diplomatiques de l'Escurial. — Triomphe personnel de Jenatsch. — Légitimes appréhensions des amis sincères de la Rhétie.

XXVIII. A l'heure où, le 30 mars, Prioleau quitta Paris, porteur de nouvelles et précises instructions à l'adresse de son maître, Richelieu, de prime abord déconcerté par la soudaineté de la révolution grisonne,(2) reprenait peu à peu l'espoir de réparer l'échec subi par sa politique dans la région du Splügen.(3) La vénalité et la versatilité des magistrats des Trois Ligues lui étaient connues. Un judicieux emploi des sommes confiées au secrétaire du duc ne pouvait

(1) Lettres et mémoires de Rohan. I. 387. — Sprecher v. Bernegg. II. 238.
(2) *Contarini al Senato.* Parigi, 21 aprile 1637. Frari. Francia. XCI.
(3) *Mazarin à Emery.* 11 avril 1637. Aff. Etr. Piémont. XXV.

manquer, selon lui, de calmer l'effervescence populaire dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn et de déjouer les intrigues des ministres de la maison d'Autriche dans ce pays. (1) Quelques jours plus tard, l'avis parvenait à la cour de la reddition du Fort-du-Rhin et de la capitulation néfaste imposée par Jenatsch à ses défenseurs. La colère et l'indignation du Cardinal dépassèrent toute mesure. Sans se douter de la part prépondérante que lui-même avait prise à la préparation de cette catastrophe, il se rallia d'emblée à l'opinion du Père Joseph et à celle de Bullion, identiques en l'espèce, pour rejeter sur le lieutenant général à Coire la responsabilité des graves événements qui s'étaient déroulés aux portes de cette ville. (2)

Plus les fautes commises au Louvre en matière de politique étrangère semblaient lourdes et sans excuse, moins les ministres à qui elles étaient imputables consentaient à s'en reconnaître les auteurs. (3) Lorsque, en avril 1634, le bruit du renouvellement de l'alliance hispano-suisse se répandit à la cour, on n'hésita pas, dans l'entourage de Richelieu, à faire peser sur le Sénat vénitien et sur Rohan de très injustes accusations. Il n'en alla pas différemment en avril 1637, au lendemain de la catastrophe qui privait le roi Très-Chrétien de la libre disposition des routes militaires des Alpes rhétiques. Au sentiment du cardinal, cet «accident» (4) était dû à la pusillanimité des autorités de la Sérénissime République et, plus encore peut-être, aux erreurs de tactique du représentant de la couronne dans la région du Splügen. (5) Or la surprise de Monçon justifiait la réserve du gouvernement de Saint-Marc. D'autre part, la défense du lieutenant général paraissait aisée. Outre que les efforts tentés l'année précédente par Victor-Amédée et Créqui en vue de l'attirer au cœur de la Lombardie avaient ouvert les yeux des Grisons sur la signification véritable de l'occupation de la Valteline par leurs alliés de Paris, et que les troupes chargées d'investir Dôle eussent été mieux employées à la conservation des conquêtes françaises dans la Haute-Italie, (6) il n'était pas niable que le refus obstiné du surintendant Bullion de répondre aux demandes de secours et de subsides qui lui venaient de Coire ou de Sondrio avait poussé à des résolutions extrêmes les montagnards des Trois Ligues. (7)

Néanmoins les adversaires de l'ancien chef des huguenots avaient résolu de le perdre, de façon définitive cette fois, dans l'esprit de son maître. Leur

---

(1) „Le mal est arrivé faute d'argent.“ *Richelieu à Bullion.* 28 mars 1637. ap. Avenel. op. cit. V. 763.

(2) *Richelieu au roi.* 29 mars 1637. ap. Avenel. op. cit. V. 764. — Le Clerc. Vie du cardinal de Richelieu (Amsterdam, 1724). III. 107.

(3) *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 11 avril 1637. Bibl Nat. f. fr. *16,059* f° 68vo.

(4) *Richelieu à Bullion.* 28 mars 1637. ap. Avenel. op. cit. V. 762. — *Vico al Senato.* Zurigo, 16 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 1° aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 1° aprile 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 11/21 may 1637. loc. cit.

(7) *Véritable récit de ce qui s'est passé au soulèvement des Grisons, etc.* ap. Lettres et mémoires de Rohan. III. 370.

ténacité n'eut d'égale que leur mauvaise foi. Ses actes les plus louables furent invoqués contre lui et tournèrent à sa confusion.(1) On lui fit grief d'avoir abandonné son armée, en septembre 1636, pour se rendre dans la Cadée, « quoiqu'il se portast très bien »(2) et de s'être oublié jusqu'à embrasser le parti des officiers grisons contre Lasnier, qui seul eût été capable de les amener à résipiscence.(3) On qualifia de dilapidation l'emploi des sommes qu'il s'était chargé de leur distribuer.(4) On lui reprocha de n'avoir pas démasqué les négociations engagées à Innsbruck, et de s'être laissé jouer par Jenatsch au lieu de se saisir de lui par surprise.(5) On le critiqua de n'avoir pas regagné incontinent la Valteline dès qu'il eut connaissance de l'imminente conclusion d'un traité rhéto-tyrolien.(6) On le blâma de s'être effrayé à tort de « l'imaginaire approche » de troupes austro-lombardes,(7) de n'avoir pas exigé avec plus de décision l'ouverture des passages suisses à sa première réquisition, de s'être laissé investir dans le Fort-du-Rhin et, sans attendre les ordres de la cour, de l'avoir rendu au bout de six jours à des assiégeants qui ne possédaient pas une seule pièce d'artillerie.(8) On ne lui pardonna pas d'avoir signé une capitulation honteuse, alors qu'une bonne partie des Grisons se préparait à l'assister avec l'appui des Confédérés,(9) et de ne s'être pas résolu à tenter une sortie désespérée vers Ragatz,(10) « car il devoit plustost mourir que de faire le dit traité. »(11) Enfin, comme conclusion de ce réquisitoire passionné mais incohérent, ceux-là mêmes qui accusaient Rohan d'avoir manqué d'initiative et perdu un temps précieux à solliciter les instructions du roi(12) se plaisaient à insinuer qu'il interprétait trop souvent à sa guise les volontés de ce dernier.(13)

Néanmoins, l'heure n'était pas aux récriminations. Richelieu prit le parti de dissimuler son mécontentement. Le Père Joseph, dont le nom seul était « en abomination aux Trois Ligues »,(14) suggérait l'envoi immédiat de dix mille

(1) „Je souhaite que ledict Sr duc (de Rohan) en sorte avec avantage, quoi qu'il n'y ait quasi pas raison de l'espérer.“ *La Tuillerie à Estrées.* Venise, 9 mai 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,059* f° 77.

(2) *Fautes importantes que M. le duc de Rohan a commises en la conservation de la Valteline, forts et passages des Grisons, occupez par l'armée de Sa Majesté qu'il y commandoit en qualité de son lieutenant général.* 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 124.

(3) *Contarini al Senato.* Parigi, 28 aprile 1637. loc. cit. — *Fautes importantes, etc.* loc. cit.

(4) *Fautes importantes, etc.* loc. cit.

(5) „Il capucino si lascia intender... che il duca di Roano è un' pover' huomo, havendosi di tal maniera lasciatosi surprendere.“ *Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1637. loc. cit. — *Fautes importantes, etc.* loc. cit.

(6) *Contarini al Senato.* Parigi, 19 maggio 1637. Frari. Francia. XCI.

(7) *Fautes importantes, etc.* loc. cit.

(8) *Bon al Senato.* Milano, 25 marzo 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 352. — *Fautes importantes, etc.* loc. cit.

(9) *Fautes importantes, etc.* loc. cit.

(10) *Fautes importantes, etc.* loc. cit.

(11) *Fautes importantes, etc.* loc. cit.

(12) Lettres et mémoires de Rohan. I. 368.

(13) *Fautes importantes que M. le duc de Rohan a commises, etc.* loc. cit.

(14) „Il qual huomo o, per dir meglio, frate, non solo anco in Grisoni è sentito malvolontieri, ma certo in abominatione.“ *Vico al Senato.* Zurigo, 20 marzo 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV.

hommes dans ce pays. Pour une fois l'avis du capucin ne fut pas suivi. (1) Bullion demandait que son frère s'acheminât vers la Rhétie sans délai. Le cardinal s'y refusa. (2) Non pas certes que son dessein fût d'abandonner la voie de la négociation. Il la jugeait au contraire plus indiquée que jamais. (3) Mais, en présence d'une situation nouvelle, il y avait lieu, selon lui, de faire appel au concours d'hommes nouveaux. Aussi, tandis que les officiers de l'armée de Valteline, en congé régulier, regagnaient en hâte leurs corps, (4) deux plénipotentiaires spéciaux du roi, le conseiller d'Etat et maître des requêtes ordinaire de l'hôtel Jean **d'Etampes-Valençay** et le maréchal de camp Jean-Baptiste Budes de **Guébriant** reçurent l'ordre de se préparer à rejoindre Rohan à Coire. (5) Comme le temps pressait, Guébriant prit les devants. Accompagné du capitaine Louis de Beauvais (6) Sr de Neufville, (7) il quitta Paris le 8 avril, (8) soit le jour même où Prioleau, qui l'avait précédé sur la route des Ligues, se voyait arrêté à la frontière de Mayenfeld. Dès le 16 au soir, il atteignait Wallenstadt. (9) Le secrétaire du duc s'y était retiré après l'échec de sa tentative de pénétrer en Rhétie et y attendait l'occasion de la renouveler. (10) Tous deux se portèrent le 17 à Ragatz, (11) où le prisonnier de Jenatsch leur dépêcha le colonel Schmid avec la prière de ne point passer outre, s'ils ne voulaient compromettre le salut des troupes royales demeurées dans la vallée de l'Adda. (12) Ce fut en vain que l'envoyé de la cour poussa jusqu'au Fort-du-Rhin. (13) Force lui fut de rebrousser et d'adresser à leur destinataire, par les soins d'un officier zuricois, les instructions et lettres dont il était nanti. (14) L'obstacle semblait invincible et la résolution des Grisons inébranlable. Chargé d'un mémoire secret contenant la justification de la conduite de son maître, (15) Prioleau jugea bon de suspendre ses démarches et d'aller quérir les ordres du cardinal. Or, à deux lieues de

(1) *Contarini al Senato.* Parigi, 30 marzo 1637. Frari. Francia. XCI.

(2) *Contarini al Senato.* Parigi, 5 maggio 1637. loc. cit.

(3) Lettres et mémoires de Rohan. I. 389.

(4) *Ordre du roy aux officiers absens de leurs charges qu'ils ont à la Valteline de s'y rendre.* Saint-Germain-en-Laye, 3 avril 1637. Bibl. Nat. f. fr. *3759* f° 103.

(5) *Le roi à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 1er avril 1637. Arch. Guerre. XLII. 86. — *Relation de mon voyage des Grisons (par J. d'Etampes).* 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 122. Cette relation est reproduite, avec d'assez nombreuses variantes, dans les Mémoires de Richelieu (éd. Petitot. X. 435 sqq.). *cf.* L. Mention. De duce Rohanio post pacem apud Alesium. (Lutetiae, 1883.) Appendix.

(6) *Passeport du roy pour les Srs de Guébriant et de Neufville s'en allant avec leurs gens au pays des Grisons.* Versailles, 7 avril 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CIX. 4. — *Richelieu à Méliand.* 28 avril 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 176.

(7) et non *Villeneuve.* (Veraguth. op. cit. 143.)

(8) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.* — *Guébriant à Chavigny.* Coire, 26 avril 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 105.

(9) *Guébriant à Chavigny.* Coire, 26 avril 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 105.

(10) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 april 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 5. — *Guébriant à Chavigny.* Coire, 26 avril 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 105.

(11) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 april 1637. loc. cit.

(12) *Rohan à Guébriant.* Coire, 18 avril 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CX. 1. — *Vico al Senato.* Zurigo, 19 aprile 1637. loc. cit. — *Guébriant à Chavigny.* Coire, 26 avril 1637. loc. cit.

(13) *Relation de mon voyage aux Grisons (par J. d'Etampes).* loc. cit.

(14) *Relation de mon voyage, etc.* — *Guébriant à Chavigny.* Coire, 26 avril 1637. loc. cit.

(15) *Relation de mon voyage, etc.*

Soleure, il rencontra Etampes et lui donna part de ses inquiétudes et de son découragement. (1) L'on devait malheureusement redouter que le siège du gouvernement des Trois Ligues ne fût fait et que rien ne le détournât désormais de l'exécution de ses desseins. (2)

« Folie ridicule », ainsi que la qualifiait avec quelque sévérité le résident britannique en Suisse, (3) l'obstination mise par le Louvre à reconquérir l'amitié de ses alliés de la haute vallée du Rhin et à leur imposer la sienne n'avait plus aucune chance d'être couronnée de succès. (4) Néanmoins, l'envoyé français, accompagné de son interlocuteur, reprit incontinent le chemin des « Cordeliers », afin d'y conférer derechef avec Méliand, qui ne put que lui conseiller de tenter de parvenir jusqu'à Rohan. (5) Précédé du secrétaire de ce dernier, Etampes se rendit d'abord à Zurich, le 23. (6) Les avis qu'il y recueillit augmentèrent certes sa perplexité. Le capitaine Ulrich, l'un des hommes de confiance du lieutenant général, lui confirma le désir très net de celui-ci de ne point recevoir sa visite à Coire aussi longtemps que le traité du 26 mars ne serait pas complètement exécuté. (7) Les autorités du « Vorort », tout en le comblant d'honneurs, lui exprimèrent leur conviction que ses démarches, qui eussent peut-être abouti un mois auparavant, devenaient sans objet, les Grisons ayant contracté à l'égard de la maison d'Autriche des engagements trop solennels pour qu'il leur fût possible de s'en dédire. (8) L'Anglais Fleming lui tint un langage analogue et s'efforça de le convaincre de l'inutilité de sa négociation, si elle n'était appuyée par une armée. (9) Ce devait être en vain. Grâce aux sommes dont il disposait et à celles que le trésorier des Ligues Du Ryer lui apportait par la voie de Genève, (10) Etampes conservait encore l'espoir de procurer un revirement d'opinion au sein de la diète de Rhétie. De plus, l'insistance mise par Rohan à décliner toute entrevue avec les envoyés du roi lui paraissait suspecte et l'incitait à penser qu'un examen sérieux des responsabilités assumées par le lieutenant général s'imposait comme une nécessité. (11) Celui-ci lui offrait de le rejoindre en Suisse au bout de quelques jours. (12) Il rejeta cette proposition

(1) *Relation de mon voyage, etc.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 19 aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(2) *Relation de mon voyage, etc.*

(3) „ridiculous to all men of judgement". *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 april 1637. loc. cit

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 april 1637. loc. cit.

(5) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.*

(6) *Zürich an Bern.* 13./23. April 1637. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 867. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23, 20/30 april 1637. loc. cit.

(7) „Je juge vostre venue icy non seulement inutile, mais nuisible." *Rohan à Guébriant.* Coire, 18 avril 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CX. 1. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1637. loc. cit. — *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.*

(8) *Zürich an Bern.* 13./23. April 1637. loc. cit. — „I did concurre in opinion with the most judicious in these partes that the remedies hee brought would proove to bee moustarde après disné." *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1637. loc. cit.

(9) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1637. loc. cit.

(10) *Du Ryer à Chavigny.* Payerne, 12 avril 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(11) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.*

(12) *Relation de mon voyage, etc.*

et passa outre.(1) Une surprise désagréable lui était réservée à Wallenstadt. Les premières compagnies françaises évacuant la haute vallée du Rhin, en vertu du traité du 26 mars, arrivaient dans cette ville à l'heure où lui-même y pénétrait. Il leur intima l'ordre de ne s'éloigner qu'à petites journées de la frontière de Sargans et se hâta lui-même vers cette dernière.(2) En cours de route, l'avis lui parvint qu'elle lui serait ouverte et que Guébriant l'avait franchie la veille sans obstacle.(3) De fait le secrétaire-interprète Tschudi l'attendait à Ragatz avec le carrosse du duc et l'amena directement à Coire,(4) où le Conseil d'Etat, assuré désormais que l'exécution de la convention signée au Fort-de-France ne serait pas remise en question, l'accueillit avec une courtoise déférence (25 avril).(5)

La conférence que les deux envoyés de Louis XIII eurent, dès le lendemain, avec le lieutenant général fut très importante. Celui-ci tint à justifier une fois de plus sa conduite et à affirmer que, si pénible qu'elle apparût au premier abord, sa capitulation sauvait d'une imminente catastrophe les troupes en garnison dans la Valteline. Etampes et son collègue réservèrent leur opinion à ce sujet et se contentèrent de lui laisser entendre « que, s'il n'avoit pu mieux faire, il en estoit le juge, mais qu'on eust désiré à la cour qu'il eust mieux faict, s'il y eust eu moyen ».(6) En revanche ils ne lui cachèrent pas que sa précipitation à donner satisfaction aux soulevés, sans se préoccuper des ordres de son souverain, causerait un vif mécontentement au Louvre. Et ce leur fut un prétexte pour le supplier de suspendre l'accomplissement des promesses arrachées à sa bonne foi par « la plus insigne des traîtrises ».(7)

Les deux envoyés du roi connaissaient mal Rohan s'ils s'attendaient à ce que celui-ci entrât dans leurs vues. Sa parole demeurait engagée aux Grisons, et il n'était pas homme à la violer.(8) Bien que la chose parût malaisée, Etampes et Guébriant cherchèrent tout d'abord à se passer de son concours. Tandis que le second rejoignait en hâte sur la route de Zurich les quelques centaines de Français acheminés déjà de la frontière de Sargans vers celle de Bourgogne(9) et priait le gouvernement du « Vorort » de consentir à ce qu'ils

(1) *Relation de mon voyage, etc.* — *Rohan à Guébriant.* Coire. 20 avril 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colb[t] CX. 3.

(2) *Relation de mon voyage, etc.*

(3) *Etampes à Chavigny.* Coire, 25 avril 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 103. — *Rohan à Guébriant.* Coire, 30 avril 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colb[t] CX. 5. — Et non pas „quelques jours après". *contra:* Père Griffet. Histoire de Louis XIII. t. III. 23.

(4) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.* loc. cit.

(5) *Bon al Senato.* Milano, 15 aprile 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 360. — *Guébriant à Chavigny.* Coire, 26 avril 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 105. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 5. — *Vico al Senato.* Zurigo, 3 maggio 1637. loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. LVI; 390. — Sprecher v. Bernegg. II. 236.

(6) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.*

(7) *Relation de mon voyage, etc.* — *Richelieu au roi.* 29 mars 1637. ap. Avenel. op. cit. V. 763—764. — *contra: Contarini al Senato.* Parigi, 26 maggio 1637. loc. cit.

(8) *Relation de mon voyage, etc.*

(9) *Relation de mon voyage, etc.* — *Rohan et Etampes à Zurich.* Coire, 28 avril 1637. St-Arch. Zürich (Frankreich).

séjournassent une semaine sur ses terres,[1] le premier, aidé de Prioleau, s'attacha à circonvenir Jenatsch et ses principaux affidés.[2] Au meurtrier de Pompée Planta, il fit offrir, en échange d'une nouvelle apostasie politique et de l'admission d'un millier de soldats de Lecques dans le Fort-du-Rhin,[3] une somme de cinquante mille livres, un brevet de maréchal de camp et les compagnies de Brügger et de Schauenstein, dont les titulaires, quoique anciens et dévoués serviteurs des intérêts de la Couronne Très-Chrétienne, eussent été purement et simplement cassés de leurs emplois.[4] Chose étrange, l'astucieux grison ne rejeta pas d'emblée ces ouvertures discrètes. La veille encore ne confiait-il pas à Rohan que la conclusion d'une alliance franco-rhéto-vénitienne avait été pendant longtemps son plus cher désir et que sa volte-face autrichienne n'était que la conséquence des défaillances financières du Louvre et des hésitations du Sénat de Saint-Marc à embrasser la défense des Trois Ligues?[5] Il repoussa certes, en fin de compte, la proposition française, mais sa réponse, dépourvue d'artifice, ne fut pas pour déplaire au lieutenant général, qu'elle fortifia dans l'opinion exprimée d'ailleurs à Etampes, lors de son passage à Zurich, que la mission de celui-ci, exécutée dans la première quinzaine de mars, eût eu quelque chance de réussite.[6]

Si enclin qu'il fût à espérer contre toute espérance, le maître des requêtes de l'hôtel de Louis XIII dut reconnaître l'erreur qu'avait commise Richelieu en l'envoyant à Coire, puisque aussi bien le mal était déjà sans remède avant son départ de Paris.[7] Les nombreuses tentatives de Rohan, à l'effet de ramener à son gouvernement les sympathies dont lui-même jouissait encore en Rhétie, avaient échoué. En revanche, le souvenir des procédés brutaux de Lasnier demeurait toujours vif sur les rives de la Plessur.[8] De surcroît Jenatsch se trouvait depuis peu en possession des ratifications impériale et archiducale du traité d'Innsbruck de janvier,[9] alors que huit mille Allemands campaient dans les environs de Lindau[10] et s'apprêtaient à passer en Italie,[11] en dépit des

---

(1) *Zürich an Bern.* 13./23. April 1637. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 867. — *Rohan à Zurich.* Coire, 30 avril 1637. St-Arch. Zürich (Frankreich).

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 19 aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Relation de mon voyage, etc.*

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 9 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Relation de mon voyage, etc*

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 9 e 23 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — Haffter. op. cit. 315.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 9 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(6) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 23 maggio 1637. loc. cit.

(7) *Etampes à Séguier.* Coire, 25 avril 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 104. — *Vico al Senato.* Zurigo, 25 aprile 1637. loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 aprile 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X.

(8) *Etampes à La Meilleraye.* Ragatz, 5 mai 1637. Aff. Etr Suisse. XXVIII. 178.

(9) *Claudia, Erzherzogin an die XIII Orte.* Innsbruck, 20. März 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Sprecher v. Bernegg. II. 236. — Haffter. op. cit. 315.

(10) *Carlo Casati agli Cantoni cattolici.* Lucerna, 16 febbraio 1637. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand (Territorium). — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 18 aprile 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13./23. April 1637. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 237.

(11) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 23 february/5 march 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d^. Misc. Pap. n° 5. — Eidg. Absch. V^1 1015 *a*; 1017 *c*.

objections formulées par les créanciers de la Couronne Catholique qu'indisposait le manque d'empressement de celle-ci à leur donner satisfaction. (1) D'autre part, la diète grisonne renouvelait ses instances auprès de celle de Bade en vue d'obtenir que des mesures fussent arrêtées en Suisse pour empêcher un retour offensif des forces royales vers la frontière de Mayenfeld. Enfin, la réception chaleureuse faite à Lucerne et à Bâle à Francesco de Mello et au grand chancelier de Milan, commissaires espagnols à la conférence de Cologne, (2) témoignait assez combien les Confédérés, las de réclamer du Louvre le paiement de leurs pensions échues et des soldes dues à leurs troupes, (3) se laissaient influencer par les succès diplomatiques et militaires de l'Escurial. Dans ces conditions, Jean d'Etampes renonça à se servir des lettres l'accréditant à Coire en qualité d'ambassadeur, comme aussi à exiger des autorités de cette ville la convocation d'une diète, où il ne lui eût pas été loisible de prendre à partie l'entente austro-grisonne qu'il était chargé de combattre. (4)

Dès l'instant que l'envoyé extraordinaire en Rhétie admettait lui aussi l'inéluctable nécessité qui avait contraint Rohan à déposer les armes, (5) ce dernier pouvait s'attendre, semble-t-il, à ce que ses avis fussent désormais écoutés. L'arrivée, cependant prévue, de Lecques suffit à lui créer une recrudescence d'embarras. C'était l'esprit plein d'amertume que le maréchal de camp rejoignait son chef. (6) En cours de route une missive lui avait été rendue, dans laquelle Sublet de Noyers, secrétaire d'Etat à la Guerre, l'adjurait de se maintenir jusqu'à nouvel ordre dans ses positions de Mantello. (7) Le lieutenant général avait-il apporté tout le soin désirable à la transmission de cette dépêche, ou, en soupçonnant la substance, s'était-il fait un devoir d'en retarder intentionnellement la remise au destinataire, de manière à ce que celui-ci ne pût être tenté de persévérer dans sa désobéissance? (8) Lecques, pour sa part, n'hési-

(1) *Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 14 agosto 1636. Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Svizzeri. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 5 novembre 1636. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 23 february/5 march 1637. loc. cit. — *Leganès a Su Mag*d. Milan, 5 de marzo 1637. Arch. general Simancas. Secr. de Estado. n° *3345.* — Eidg. Absch. V² 977 *a*; 1015 *a*.

(2) *Fleming to Coke.* Zurich, 30 march/9 april 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl d. Misc Pap. n° 5. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 19 aprile 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X. — *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 26 aprile 1637. Arch. Torino. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1007 *k*.

(3) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 7 marzo 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Eidg. Absch. V² 1017 *e*; 1018 *a*.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 3 e 9 maggio 1637. loc. cit. — *Avisi d'Helvetia, Grisoni, ecc.* Lucerna, 10 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 11/21 may 1637. loc. cit. — *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.* — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 236.

(5) *Etampes à Chavigny.* Coire, 25 avril 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 103. — *Contarini al Senato.* Parigi, 5 maggio 1637. Frari. Francia. XCI.

(6) „Kochend vor Wuth." Ul. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 286.

(7) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.* — *Relation de M. de Lecques, etc.* loc cit. — Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 288.

(8) *Fautes importantes que M. le duc de Rohan, etc.* loc. cit.

tait pas à embrasser cette dernière hypothèse.[1] Et le souci de la recherche de la vérité oblige l'impartial historien à reconnaître que les arguments invoqués en faveur de la première par le principal intéressé ne sont pas absolument convaincants.[2] Il paraît avéré, en effet, que près de dix jours s'écoulèrent entre le moment où le courrier confié à Guébriant lui fut dépêché de Ragatz[4] et celui où il se décida à l'acheminer vers la Valteline.[3] Au surplus, la contradiction est manifeste entre les lettres dans lesquelles le duc affirme à son subordonné que sa liberté n'est pas menacée et celles où il arguë de son état de captivité pour repousser les demandes d'entrevue que lui adressent les envoyés du roi.[5] Mais l'on ne saurait, à notre sens, lui tenir rigueur de ces habiletés,[6] si l'on songe aux obstacles qui lui restaient à vaincre pour assurer la réussite de l'unique solution qu'il estimât possible dans l'extrémité à quoi l'avaient réduit les défaillances de la cour.

Toujours est-il que Lecques, impatient de prendre sa revanche des humiliations, cependant nécessaires, qui lui avaient été imposées, ne désespérait pas de relever, grâce à une initiative hardie, les affaires de la couronne aux Trois Ligues. Séduit par son attitude résolue, Etampes se laissa gagner à ses vues. Le projet conçu par lui était des plus audacieux. Il s'agissait en somme de se saisir de la personne du chef des conjurés et de celles de ses principaux affidés, Travers et Rosenroll, de les mettre à mort,[7] puis d'enlever Coire où se trouvaient à peine cinq cents hommes.[8] Le maréchal de camp répondait du succès de ce plan,[9] que le lieutenant général jugeait dangereux, sinon irréalisable, et qui le devint très rapidement ensuite du manque de décision de ses promoteurs.[10] Tandis, en effet, que ceux-ci se consultaient quant à l'opportunité d'un coup de main contre Jenatsch, le colonel grison, rendu défiant par leurs conciliabules, s'entourait d'une garde du corps et donnait l'ordre de fermer les portes de la capitale de la Rhétie avant que l'infanterie française arrivant de la Valteline ne se concentrât sous ses murs.[11] L'occasion était faillie.[12] Rohan en paraissait convaincu, et son opinion se trouvait partagée

---

(1) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.* — *Relation véritable et particulière* (Lecques). — Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 288.

(2) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.*

(3) *Relation de mon voyage aux Grisons (par J. d'Etampes).* Aff. Etr. Grisons. IX. 122.

(4) *Fautes importantes, etc.* loc. cit. — Haffter. op. cit. 319.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 19 aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Relation véritable et particulière, etc.* (Lecques).

(6) *Fautes importantes que M. le duc de Rohan a commises, etc.* loc. cit.

(7) „Quelques-uns tiennent qu'en faisant tuer trois hommes, la faction espagnole seroit dissipée; il y a moyen d'en venir à bout avec de l'argent.“ *Etampes à La Meilleraye.* Ragatz. 5 mai 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 178.

(8) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.* — *Fautes importantes, etc.*

(9) *Relation véritable et particulière, etc.* (Lecques). — Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 289.

(10) Haffter. op. cit. 320. · *contra: Contarini al Senato.* Parigi, 26 maggio 1637. loc. cit. — *Relation véritable et particulière, etc.* (Lecques).

(11) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.*

(12) *Ibid.*

par Ulysse de Salis, qui, l'ayant rejoint dans ces entrefaites, considérait désormais comme inévitable la complète exécution du traité du 26 mars.(1) Au reste, Guébriant, dont le concours eût été indispensable à la réussite du complot, était déja parvenu avec ses troupes au delà de Soleure(2) et n'avait pas été atteint par la missive dans laquelle Etampes le sollicitait de rebrousser vers Sargans. (3) Lecques prit en conséquence ses dernières dispositions en vue de hâter l'exode de ses régiments hors du territoire des Trois Ligues.

Méliand avait, dès la fin de mars, exprimé la crainte que les Confédérés, dont les exigences financières à l'égard de la Couronne augmentaient chaque jour, (4) ne s'opposassent au rapatriement vers la Bourgogne des forces françaises expulsées de Rhétie. Aussi la question s'était-elle posée de l'itinéraire à dresser pour celles-ci. (5) Mais les envoyés de Louis XIII l'avaient presque aussitôt résolue en se décidant à demander aux cantons maîtres des défilés de la Suisse orientale et centrale l'autorisation d'emprunter à cet effet la route militaire Ragatz-Zurich-Soleure. Cette autorisation n'avait pas été refusée. Par suite, une avant-garde de quelques centaines d'hommes, aux ordres de Guébriant, s'était, ainsi qu'on l'a dit, acheminée vers le Jura. (6) A la vérité, les soldes dues aux officiers des enseignes zuricoises venaient d'être intégralement acquittées. (7) Toutefois, Rohan ne considérait pas sa tâche comme terminée. Dès lors que le gouvernement de Coire avait déclaré ne point renoncer à l'alliance du Louvre, il importait de savoir si les compagnies grisonnes entretenues par ce dernier demeureraient à son service et si les passages des Alpes rhétiques continueraient à être ouverts aux armées du roi Très-Chrétien et fermés à celles de ses ennemis. (8) Favorable quant au premier point, la réponse des chefs des Trois Ligues fut moins précise à l'endroit des deux autres. (9) Il n'était pas à présumer, en effet, que les compatriotes de Jenatsch eussent exigé l'évacuation de leur pays par les Français pour permettre à ceux-ci d'y reprendre pied quelques mois plus tard, ni que les Autrichiens, en négociant à Innsbruck avec les députés des communes de la haute vallée du Rhin, ne se fussent pas réservé le droit d'assurer le constant « va-et-vient » de leurs troupes et de celles de Milan entre la Lombardie et le Tyrol par le Splügen et l'Engadine.

(1) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.* — Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 289.

(2) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1637. loc. cit. — *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.*

(3) *Etampes à Guébriant.* Coire, 30 avril 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colb^t CX. 37.

(4) *Avvisi d'Helvetia.* Lucerna, 6 marzo 1637. Arch. Torino. Svizzeri, Lett. min. X. — Eidg. Absch. V² 1017 *e*; 1018 *a*.

(5) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 28 mars 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 1° aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(7) *Du Ryer à Chavigny.* Zurich, 7 mai 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(8) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 aprile 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(9) *Vico al Senato.* Zurigo, 3 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Contarini al Senato.* Parigi, 19 maggio 1637. Frari. Francia. XCI.

Si cette défaite affligea Rohan, elle réveilla en revanche les rancunes de Lecques à l'égard des colonels grisons et fit germer dans son esprit un nouveau projet de vengeance. Comme ces derniers se proposaient d'accompagner jusqu'à Mayenfeld leur ancien général, l'idée lui vint de leur tendre une embuscade au retour, puis de rebrousser vers Coire, dont les défenseurs, privés de toute direction, eussent promptement capitulé. (1) Mais le duc, consulté, s'opposa à l'accomplissement de ce dessein. (2) Dès l'instant que Bernard de Saxe-Weimar, auquel sa détresse était cependant connue, n'avait pas cru devoir tenter une démonstration du côté du Luziensteig sans le consentement du roi, (3) il lui parut contraire à l'intérêt de celui-ci de recourir à un acte de violence dont le résultat le plus certain eût été d'attirer les Austro-Espagnols sur les rives de la Plessur. Au surplus, la loyale et complète exécution du traité du 26 mars lui tenait au cœur. Aussi, le 5 mai, (4) en la compagnie d'Etampes et sous l'escorte de Jenatsch et des principaux magistrats du pays, prit-il le chemin de Sargans. (5) Une dernière formalité lui restait à remplir: la remise officielle aux mandataires des Trois Ligues du Fort-du-Rhin qu'occupaient encore les Suisses de Schmid. Il présida en personne à cette cérémonie, donna l'accolade au colonel zuricois (6) et, suivi à quarante-huit heures d'intervalle par le gros des troupes françaises, (7) gagna ce même jour Ragatz. (8)

L'heure des adieux de Rohan à la Rhétie avait sonné. La scène qui se déroula à la frontière de Mayenfeld entre lui et les auteurs de la révolution grisonne ne manqua pas de grandeur. Malgré les griefs légitimes qu'ils nourrissaient contre le roi Très-Chrétien, griefs exaspérés par l'attitude hautaine de Lasnier, les patriotes des hautes vallées du Rhin et de l'Inn ne pouvaient oublier que l'homme dont ils provoquaient volontairement le départ avait été pendant cinq ans le confident de leurs angoisses et de leurs espérances et le restaurateur de leur liberté au lendemain de l'occupation impériale. Ils l'assurèrent de l'infinie reconnaissance que lui conservait le pays tout entier, lui recommandèrent leurs intérêts et le prièrent de s'employer à apaiser le courroux de son maître envers eux. (9) De son côté, le « bon duc » s'engagea à leur continuer, de loin comme de près, son bienveillant appui, mais ne cacha pas son appréhension que la maison d'Autriche ne le vengeât à bref délai de

---

(1) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.*

(2) *Ibid*

(3) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 27 aprile 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *cf.* Levassor. op. cit. (1757). V. 314.

(4) et non le *4. contra: Montemagni a Cioli.* Milano, 6 maggio 1637. Arch. Mediceo. Milano. *3183.*

(5) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.*

(6) *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.*

(7) *Du Ryer à Chavigny.* Zurich, 7 mai 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — Sprecher v. Bernegg. II. 238.

(8) Sprecher v. Bernegg. II. 238.

(9) *Nouvelles de Coire.* 6 mai 1637. Gazette de France. année 1637. p. 306. — *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 10 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Sprecher v. Bernegg. II. 324. — Zurlauben. Histoire militaire des Suisses, etc. VI. 456.

leur ingratitude en les asservissant de plus en plus à ses volontés.(1) Seul, au milieu de l'émotion générale, Lecques demeura intraitable. Au moment de prendre congé de ses anciens campagnons d'armes, il se rapprocha précipitamment de Jenatsch, la menace à la bouche, et se fût livré sur sa personne aux pires extrémités, si son chef ne l'en avait empêché.(2)

Soit que la sincérité des regrets exprimés par les Grisons ne leur semblât pas contestable, soit que la situation leur apparût moins précaire au delà qu'en deçà de la frontière, toujours est-il que Rohan et Etampes quittaient la Rhétie avec le ferme espoir qu'un revirement de l'opinion populaire y relèverait sous peu les affaires de la couronne Très-Chrétienne.(3) Affectés certes tous deux de l'obstination qu'apportait le gouvernement de Coire à rechercher l'amitié de ceux d'Innsbruck et de Milan,(4) ils se croyaient en mesure d'affirmer que trois ou quatre mois ne s'écouleraient pas sans qu'on ne vît «du nouveau» sur les bords de la Plessur. Au sentiment du collègue de Guébriant, cent mille écus devaient suffire à acheter les fauteurs du coup de main du 19 mars,(5) pourvu cependant que la distribution s'en fît à l'insu des trésoriers des Ligues que leurs trop fréquentes indiscrétions lui rendaient à bon droit suspects, et à la condition en outre que Venise se chargeât de veiller sur la Valteline et que Rohan demeurât avec ses troupes en Bourgogne, prêt à renouveler au travers de la Suisse sa marche hardie d'avril 1635.(6)

Aussi bien la question de la destination à assigner aux corps français rappelés de la vallée de l'Adda, et de l'emploi à procurer à leur chef se posait désormais de façon pressante. Dès son arrivée à Ragatz, ce dernier avait dépêché Prioleau à Paris, afin de prendre les instructions du roi à ce sujet.(7) Puis, accompagné de Salis-Marschlins, de Schmid et de Stoppa, que suivaient les régiments de Vandy, de Du Landé et de La Frézelière, et bientôt rejoint par Etampes, qui avait désiré visiter Rheineck, Saint-Gall et Schaffhouse,(8) il se rendit à Zurich pour y attendre le retour de son secré-

(1) „Et che voleva metter in compromesso la sua testa dell'inosservanza dei Spagnoli.“ *Vico al Senato.* Zurigo, 9 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — „Grigioni, Grigionacci restate con vostri Spagnuoli, che ben presto v'avedrete d'essere stati ingannati!“ (Paroles attribuées à Rohan, le 5 mai) *Montemagni a Cioli.* Milano, 13 maggio 1637. Arch. Mediceo. Milano. *3183.* — *Véritable récit de ce qui s'est passé au soulèvement des Grisons, etc.* — *Relation de mon voyage aux Grisons, etc.* — Sprecher v. Bernegg. II. 239.

(2) Lehmann (Die Landschaft Veltlin. p. 158) et, après lui, C. von Moor (Geschichte von Curraetien II. 939) prétendent que Lecques eût abattu Jenatsch à ses pieds d'un coup de pistolet, si l'amorce de celui-ci n'avait fait long feu. On chercherait en vain dans les documents de l'époque la confirmation de cet incident dramatique.

(3) *Etampes à La Meilleraye.* Ragatz, 5 mai 1637. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 9 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(4) *Etampes à Chavigny.* Wallenstadt, 6 mai 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 180. — *Contarini al Senato.* Parigi, 19 maggio 1637. Frari. Francia. XCI.

(5) *Etampes à La Meilleraye.* Ragatz, 5 mai 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 178.

(6) *Etampes à La Meilleraye.* Ragatz, 5 mai 1637. loc. cit.

(7) *Rohan à Richelieu.* Ragatz, 7 mai 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 106. — *Relation de mon voyage aux Grisons (par J. d'Etampes).* loc. cit.

(8) *Du Ryer à Chavigny.* Zurich, 7 mai 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Relation de mon voyage aux Grisons (par J. d'Etampes).* 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 122.

taire.[1] Cet arrêt dans le rapatriement d'une partie de l'armée de Valteline vers le Jura suffit à éveiller les appréhensions les plus vives en Tyrol, le long du Rhin, en Alsace et jusque chez les cantons catholiques.[2] Le bruit se répandit aussitôt d'un dessein formé soit contre les villes forestières, soit contre Ensisheim ou Brisach par les forces aux ordres de Rohan,[3] assistées de celles logées près de Montbéliard ou aux portes de Porrentruy,[4] dont l'évêque, sans cesse menacé, malgré l'appui de ses coreligionnaires et alliés d'Helvétie,[5] par les Impériaux concentrés à cette heure dans les environs de Bâle,[6] les Suédois,[7] ou les Français, qui occupaient depuis peu Saint-Ursanne,[8] ne s'était pas réfugié moins de dix-sept fois en quatre ans sur les terres de ses voisins de Soleure.[9]

Dans le temps même où ils se décidaient à faire investir le Fort-du-Rhin, les magistrats des Trois Ligues avaient cru devoir, ainsi qu'il a été dit plus haut, recommander leurs intérêts non seulement au gouverneur de Milan et à la régente d'Innsbruck,[10] mais aussi au Sénat de Venise et aux cantons suisses des deux confessions.[11] En apprenant la conclusion d'une entente austro-grisonne, les autorités de Saint-Marc avaient renoncé à toute idée d'intervention militaire en Valteline et abandonné Lecques à son malheureux sort.[12] Leganès, en revanche, non content de renouveler à son lieutenant Serbelloni l'ordre d'attaquer Chiavenna, pour peu que les Français tentassent de sortir de leurs positions de Mantello, avait dépêché aussitôt à Coire le *veedor général* de la

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 27 april/7 may; 11/21 may 1637. loc. cit. — *Du Ryer à Chavigny.* Zurich, 7 mai 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *cf.* Ceresole. La république de Venise et les Suisses (éd. 1890). p. 143.

(2) *Trubert von Wessenberg; Isaac Volmar; Georg Friedrich von Andlau an die XIII Orte der Eydgenossenschaft.* Breisach, 6. April 1637. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 849. — *Luzern an Zürich.* 16 april 1637. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 863.

(3) Au total 5000 fantassins et 700 cavaliers. *Note de Zurich.* 1/11 mai 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 18/28 march 1637. loc. cit. — *Claudia an die XIII Orte.* Innsbruck, 23. April 1637. St-Arch. Luzern. III Bünde. a° 1637. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 aprile 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 5/15 january 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 5. — *Nouvelles de Porrentruy.* 5 avril 1637. Gazette de France, année 1637. p. 235. — *Méliand à Berne.* Soleure, 6 mai 1637. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 67. *Ibid.* Rathsmanual. LXXIV. p. 24 (Samstag, 13. Mai 1637). — *Méliand à Berne.* Soleure, 22 mai 1637. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 69. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 23 mai 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(5) *Sauvegarde et garnison suisse dans les quatre châteaux du Prince-évêque de Bâle: Birseck, Pfeffingen, Angenstein et Zwingen;* 23 juin 1636—5 novembre 1639. Arch. Bourgeoisie Porrentruy B^1 n° 28. — *Ristretti d'avisi d'Helvetia.* Lucerna, 16 novembre 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Eidg. Absch. V^2 1070*b* (Luzern. 20. Februar 1637).

(6) *Nouvelles de Bâle.* 3 janvier 1637. Gazette de France, année 1637. p. 58.

(7) *Ristretti d'avisi d'Helvetia.* Lucerna, 16 novembre 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X.

(8) *Avisi sicuri d'Helvetia.* Febbraio 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X. — *Nouvelles de Porrentruy.* 5 avril 1637. Gazette de France, année 1637. p. 235.

(9) *Ultimi avisi d'Helvetia.* Lucerna, 18 gennaio 1637. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. X.

(10) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 30 march/9 april 1637. loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. I. 255.

(11) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 21 marzo 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 28. März/7. April 1637. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 851.

(12) Hafftер. op. cit. 341.

Lombardie, Nicolas Cid, avec la mission d'empêcher que Jenatsch et ses affidés ne se laissassent circonvenir par les promesses du Louvre.(1) L'archiduchesse Claudia, de son côté, avait applaudi au succès des conjurés et joint ses instances à celles de l'empereur à l'effet d'obtenir que le Corps helvétique refusât passage aux troupes que le roi Très-Chrétien pourrait être enclin à acheminer vers la haute vallée du Rhin par la voie des Ligues.(2)

Constitués en quelque sorte les arbitres d'un différend auquel ils étaient demeurés jusqu'alors étrangers, les Suisses se trouvaient dans une situation particulièrement délicate. D'une part, ainsi qu'on l'a vu, il semblait difficile que ces alliés de la Rhétie se décidassent à desservir la cause grisonne. D'autre part, il s'en fallait de beaucoup que les cantons forestiers, si enracinées que fussent leurs préventions à l'égard du roi de France,(3) approuvassent un rapprochement, qui, scellé par un traité dont le texte ne leur avait pas été communiqué, menaçait de diminuer l'importance de la route militaire du Gothard au profit de celle du Splügen.(4) De prime abord certes, les autorités des Trois Ligues n'eurent qu'à se louer de l'attitude des Confédérés envers elles. A la vérité, le gouvernement de Zurich, auquel elles demandaient d'enjoindre à Schmid et aux officiers de son régiment d'embrasser ouvertement leur parti, refusa d'acquiescer à cette requête,(5) mais prescrivit en revanche au colonel de s'abstenir de tout acte d'hostilité contre ses collègues grisons, ce qui permit à ceux-ci d'acculer Rohan à la nécessité de capituler.(6)

De fait, les Suisses avaient d'autant moins d'intérêt à froisser les susceptibilités de leur allié français, qu'il n'était pas certain que ce dernier sollicitât d'eux la permission de diriger des renforts vers la frontière de Mayenfeld. Lors donc que, dans les premiers jours d'avril, des envoyés des communes de Rhétie se présentèrent devant la diète de Bade, l'embarras des membres de cette assemblée ne semblait pas près de prendre fin.(7) De Soleure et de Lucerne, Méliand et Casati avaient gagné l'Argovie, incertains l'un et l'autre des résolutions qui y seraient arrêtées.(8) L'ambassadeur de Louis XIII, prévoyant l'assaut formidable que se

(1) *Bon al Senato.* Milano, 8 aprile 1637. Frari. Milano. LXXXI. — *Avisi d'Helvetia, Grisoni, ecc.* Lucerna, 10 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Sprecher v. Bernegg. II. 224.

(2) *Claudia, Erzherzogin an die XIII Orte; den fünff alten cathol. Orth der Eydtgnossenschafft.* Innsbruck, 20. und 28. März 1637. St-Arch. Luzern. III Bünde, a° 1637; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 841; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Der Kaiser an die XIII Orte.* Wien, 28. März 1637. *Ibid.;* St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Fleming to the Secretary of State.* Zurich, 23 march/2 april, 13/23 april 1637. loc. cit.

(3) *Proposition des députés grisons en Suisse.* 31 mars/10 avril 1637. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H 871.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 7 aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 7 aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(5) *Méliand à Zurich.* Soleure, 23 mars 1637. St-Arch. Zürich (Frankreich *A* 225a).

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 20 aprile e 19 maggio (2da) 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(7) *Die III Bünde an Zürich.* 28. März/7. April 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 851. — Eidg. Absch. V1 1019 *b* (Bade, 29 mars—5 avril 1637).

(8) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 23 march/2 april 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 5.

préparaient à lui livrer les créanciers de son maître, s'était promis de ne participer d'aucune façon aux travaux des députés du Corps helvétique.(1) Il assista donc impassible à l'exposé détaillé des griefs que les cantons nourrissaient contre le Louvre, accusé par eux de violer leurs privilèges commerciaux, de se soustraire à l'accomplissement de ses engagements financiers et d'imposer aux troupes « de la nation » un service en opposition formelle avec les capitulations.(2) Il n'intervint pas davantage quand les représentants des Trois Ligues, non contents de l'ignorer,(3) alors qu'ils se faisaient appuyer par son collègue espagnol,(4) dirigèrent contre le roi Très-Chrétien le plus violent des réquisitoires et lui reprochèrent de les avoir contraints, en poussant à bout leur patience, à rechercher l'amitié de la maison d'Autriche.(5) Le succès couronna d'ailleurs jusqu'à un certain point cette tactique dilatoire. Aussi bien, si les Confédérés ne purent se dispenser de féliciter les Grisons, qui les assuraient que leur alliance avec la cour d'Innsbruck ne différait pas essentiellement de celle des « Waldstætten » avec l'Escurial, et que, la question confessionnelle mise à part, ils rentraient en possession de tous leurs droits et privilèges en Valteline,(6) les membres de l'assemblée de Bade n'osèrent néanmoins se résoudre à donner une satisfaction immédiate au gouvernement de Coire, ni à ses protecteurs austro-lombards en ce qui concernait la fermeture des routes militaires de la Suisse orientale.(7) Une nouvelle démarche tentée au nom des Trois Ligues auprès de la diète catholique réunie à Lucerne le 24 avril, encore qu'elle eût été préparée par d'actives intrigues de Casati, n'eut pas un meilleur résultat(8) et fournit aux cantons forestiers l'occasion de faire constater à leurs voisins de la haute vallée du Rhin que le traité signé par Rohan le 26 mars recevait sa pleine et entière exécution.(9)

A quelque distance de Wallenstadt, Etampes, ainsi qu'il a été dit, avait rencontré les premiers détachements français évacuant la Rhétie et s'était entendu avec leurs chefs afin que ceux-ci ne se rapprochassent du Jura qu'à

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 23 march/2 april 1637. loc. cit.

(2) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 3/13 march, 23 march/2 april 1637. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 14 aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(4) *Proposition des députés grisons en Suisse.* 31 mars/10 avril 1637. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 876. — Eidg. Absch. V^2 1020 *e*.

(5) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 23 march/2 april 1637. loc. cit. — Eidg. Absch. V^2 1019 *b*; 1021 zu *b*.

(6) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 23 march/2 april 1637. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 233.

(7) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 23 march/2 april 1637. loc. cit. — *Proposition des députés grisons en Suisse.* 31 mars/10 avril 1637. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 871. — *Vico al Senato.* Zurigo, 9 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — Sprecher v. Bernegg. II. 233. — Eidg. Absch. V^2 1019 *b*; 1021 zu *b*.

(8) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 10 maggio 1637. loc. cit. — Eidg. Absch. V^2 1027 *e*.

(9) *Die III Bünde an die V alte cathol. Orte* (Mission Rudolfs von Marmels). Chur, 15. 25. April 1637. St-Arch. Luzern. III Bünde, anno 1637. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 27 aprile 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXXII. — Eidg. Absch. V^2 1027 *b*, *e*.

petites journées. Aussi bien, lorsqu'il s'était subitement décidé à quitter Coire, Guébriant les avait rejoints sans difficulté dans la région de la Limmat. Or, les troupes étrangères entrées en Suisse en avril ne constituaient que l'avant-garde de l'armée de Valteline. Néanmoins, la lenteur calculée de leur marche provoqua les protestations de l'archiduchesse Claudia, qui, disposée tout d'abord à faciliter, le cas échéant, leur entrée dans le Vorarlberg, (1) s'était ravisée, dans la crainte qu'elles ne tentassent un coup de main sur les villes forestières du Rhin. (2) De leur côté, les membres de la régence de l'Autriche antérieure demandaient avec instance aux autorités du « Vorort » de veiller à la fois à ce que les soldats de Rohan gagnassent sans retard la Bourgogne et à ce que les généraux du roi dans cette province n'acheminassent aucun renfort vers la frontière de Mayenfeld. (3) Ce fut en vain que les magistrats des deux grands cantons réformés s'attachèrent à justifier le séjour momentané sur terre helvétique de troupes auxquelles le passage ne pouvait être dénié aux termes du traité de Soleure de 1602. L'arrivée du duc à Zurich, au commencement de mai, et l'intention manifestée par lui d'accorder aux quatre à cinq mille hommes dont il était accompagné le temps de « s'y rafraischir » (4) engagèrent les Confédérés de la région du Gothard et les Grisons eux-mêmes à exiger, pour le 7 de ce mois, la convocation d'une diète générale, qui ne leur fut point refusée. (5)

Attentifs plus que jamais aux succès ou aux revers militaires et diplomatiques des puissances qui les entouraient et dont quelques-unes étaient leurs alliées, les Suisses avaient, malgré qu'ils en eussent, obéi à des considérations

---

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 3 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(2) „Haben wir jedoch nit umbgang nemmen sollen eüch entzwischen hiemit nach verrer zu erinneren wass massen unss glaubwürdiger bericht einkhommen, ob solte auf seitharo zwischen dem Duca di Rohan und den Pündten, seiner underhabender soldatesca abfürung halber getroffnen accord, selbiger gewilt und entschlossen sein bey sollichem Abzug sich gewisser Orthen zu versamblen und durch Eür Gepieth ainen unversehnen an- und einfall gegen den vier Waldstätten zu tentieren.“ *Claudia den XIII Orte.* Innsprugg, 23. April 1637. St-Arch. Luzern. III Bünde, anno 1637; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 2. 25). — Eidg. Absch. V² 1029 *b*.

(3) *Trubert von Wessenberg; Isaac Volmar; Georg Friedrich von Andlauw, je weylandt der Erz. Durch. Erzherzogen Leopoldi zue Oesterreich hinderlassner Erben Vormundtschafft Statthalter, Regenten undt Camer Räth V. O. Landen den XIII Orte der Eydtgnossenschaft.* Breysach, 6 aprilis 1637. St-Arch. Luzern. III Bünde, anno 1637; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 849. — *Hans Conradt von Flachslandt und Isaac Volmar an Bern.* Breisach, 14. May 1637. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher. Neutralität Geschäft *G* 5.

(4) *Méliand à Berne.* Soleure, 20 avril 1637. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 57. — „Pour se rafraischir un peu, mais non pour y sesjourner ny prendre autre route que celle de France.“ *Méliand à Berne.* Soleure, 4 mai 1637. *Ibid. M* 65. — *Avisi d'Helvetia, Grisoni, ecc.* Lucerna, 10 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(5) *Luzern an Zürich.* 16. und 24. April; *Zürich an Luzern.* 12./22. April; *Zürich an Bern.* 13./23. April 1637. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 863—867; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Zürich an evangel. Glarus.* 16./26. April 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 20./30. April und 26. April/6. Mai 1637. St-Arch. Luzern. III Bünde, anno 1637; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 879. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 27 april/7 may 1637. loc. cit. — *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 18 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 19 maggio 1637. loc. cit.

pleines de prudence et d'opportunité en réservant leur décision jusqu'après la complète évacuation des deux Rhéties par les forces qu'y entretenait le roi Très-Chrétien. Leurs scrupules ne résistèrent pas à la brutalité du fait accompli. (1) Dès l'instant que le Louvre ne s'obstinait plus à dicter ses volontés au gouvernement des Trois Ligues, rien ne s'opposait à ce que la requête de ces dernières fût admise par les représentants du Corps helvétique. (2) Méliand, qui avait accepté de se rendre en Argovie, (3) renonça à donner suite à ce projet en apprenant que les Grisons, encore qu'ils eussent jugé superflu d'y dépêcher des députés, obtenaient gain de cause, (4) puisque aussi bien les Confédérés, soucieux cependant de ne pas rompre avec le Louvre, se résolvaient après mûre réflexion à interdire l'accès de leurs passages à toutes troupes, de quelque nationalité qu'elles fussent, qui chercheraient à gagner Coire par la voie du plateau suisse. (5)

Il entrait si peu dans les intentions de Louis XIII de tenter à cette heure la reconquête de la Valteline, que, sans attendre l'ouverture de l'assemblée de Bade, ce prince avait, dès le 4 mai, prescrit à Guébriant de se diriger vers la Faucille avec l'avant-garde de l'armée naguère aux ordres de Rohan. (6) D'autre part, celui-ci et Etampes, pressés par les Conseils de Zurich d'abréger leur séjour sur les terres de ce canton, (7) prirent congé des magistrats du «Vorort» le 12, (8) et, passant par Berne, qui leur fit un très sympathique accueil, (9) gagnèrent Soleure afin d'y conférer avec Méliand. (10) De là ils se rendirent à Genève, (11) puis à Gex, où le duc procéda incontinent à la dislocation de ses troupes (18 juin), après que Prioleau lui eut remis l'argent nécessaire à

(1) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 10 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(2) Sprecher v. Bernegg. II. 254.

(3) *Méliand à Zurich.* Soleure, 30 avril 1637. St-Arch. Zürich. Frankreich *A* 225°.

(4) *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 26. April/6. Mai 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 2. 24). — *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 18 maggio 1637. loc. cit.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 16 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 17 maggio 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXXII. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 19 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 11/21 may 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 5. — *Die III Bünde an die XIII Orte.* Chur, 23. Mai/6. Juni 1637. St-Arch. Zürich Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 887. — Eidg. Absch. V[1] 1029 *b* (Bade, 7—11 mai 1637).

(6) Lettres et mémoires de Rohan. t. I. LVIII.

(7) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 19 maggio 1637 (II[da]). Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(8) *Avisi di Lucerna.* 7 maggio 1637. Arch. Mediceo. Svizzeri. *4175.* — *Nouvelles de Saint-Gall.* 12 mai 1637. ap. Gazette de France. 1637. p. 306. — *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 18 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. loc. cit.

(9) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 11/21 may 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 5. — St-Arch. Bern. Rathsmanual. LXXIV. 9 (4 mai 1637). — *Relation de mon voyage aux Grisons* (par J. d'Etampes). loc. cit.

(10) *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 18 maggio 1637. loc. cit.

(11) „Sur ce qui a esté rapporté que le duc de Rohan doit arriver dans peu en cette ville et le Conseil opinant sur la réception qu'on doit lui faire, arrêté que quatre compagnies bourgeoises luy aillent au devant" (mai 1637). Arch. Tronchin, à Bessinge.

l'acquittement de leur solde.[1] La moitié d'entre elles, sous Lecques, ne tarda pas à être acheminée vers le Piémont,[2] tandis que Guébriant rejoignait avec trois mille hommes le duc de Longueville en Franche-Comté.[3]

De Gex, l'ancien lieutenant général en Rhétie rebroussa vers Genève, dans le dessein d'y attendre les résolutions du roi. Prévoyant de longue date que celui-ci hésiterait à lui confier la direction d'une armée aux frontières de la France, il avait, de Coire, fait parvenir à Alvise Contarini, ambassadeur de Venise à Paris, une missive confidentielle où perçait son désir de reprendre du service en Terre-Ferme.[4] Toutefois, étant donné l'attention qu'apportait le gouvernement de Saint-Marc à ne fournir aucun prétexte aux récriminations de l'autorité lombarde, cette démarche offrait peu de chance de réussite. Mais aussi bien entre-temps une proposition lui fut renouvelée dont il apprécia de suite les très réels avantages. Le 4 mai, en effet, Louis XIII, encore incertain du résultat de la mission que devaient exécuter Etampes et Guébriant, avait adressé à ce dernier, ainsi qu'à Rohan, deux dépêches nettement contradictoires. Dans la première, il ordonnait, ainsi qu'on l'a dit, au maréchal de camp de rapatrier vers le bailliage de Gex[5] les troupes expulsées de Valteline. Dans la seconde, le monarque français engageait le lieutenant général « à ramasser les restes du naufrage, »[6] à passer en Italie avec les quatre à cinq mille hommes dont il pouvait disposer et à se frayer un chemin vers Turin, au travers du Milanais.[7] Ce fut ce projet que reprit le Cardinal, lorsque, répondant à un désir naguère exprimé par le conquérant de la vallée de l'Adda, il consentit à lui garantir « un emploi honorable » en Piémont, où il se fût rendu de Genève et eût commandé l'armée royale, de concert ou par alternance avec Créqui.[8]

---

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 11/21 may 1637. loc. cit. — *Rohan à la duchesse de Rohan.* Genève. 28 mai 1637. Aff. Etr. Genève. II. 325. — *Contarini al Senato.* Parigi, 2, 16 e 23 giugno 1637. Frari. Francia. XCI. — *Lettre de Conflans.* 24 juin 1637. Gazette de France. 1637. p. 387. — *Estat des payements faicts par Me Claude du Ryer, trésorier général des Ligues, sur le debet de son compte arresté à Soleure, le 16e jour de may dernier, par Messeigneurs le duc de Rohan, Lt général de l'armée du roy, et d'Etampes, etc.* 20 juin 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 112, 112bis. — *Ordonnance au trésorier des Ligues suisses et grisons, Me Claude du Ryer* (reliquat du fond destiné à l'armée de Valteline). 3 octobre 1637. Arch. Guerre. XXXIX. 147. — Siri. op. cit. VIII. 499. — Zurlauben. op. cit. VI. 456. — Gautier. Histoire de Genève (éd. 1909). VII. 249.

(2) *Le roi à Alincourt.* 6 mai 1637. Arch. Guerre. XXXVI. 162. — *Rohan au roi.* Genève, 29 juin 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 107. — *Du Ryer à Chavigny.* Soleure, 3 juillet 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Relation de mon voyage aux Grisons* (par J. d'Etampes). loc. cit.

(3) *Chavigny à Estrées.* Paris, 19 mai 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,058* f° 57. — *Rohan au roi.* Genève, 29 juin 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 107; *à Richelieu.* Même date. Aff. Etr. Genève. II. 327. — Lettres et mémoires de Rohan. t. III. LVIII.

(4) *Contarini al Senato.* Parigi, 21 marzo 1637. Frari. Francia. XCI.

(5) Lettres et mémoires de Rohan. I. LVIII.

(6) *Sublet de Noyers à Guébriant.* Paris, 4 mai 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CVIII. 3. — *Le roi à Guébriant.* Versailles, 4 mai 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CIX. 6. — *Méliand à Bellièvre, ambassadeur en Angleterre.* Soleure. 14 février 1638. Bibl. Nat. f. fr. *15,916* f° 43.

(7) *Contarini al Senato,* Parigi, 30 marzo 1637. Frari. Francia. XCI. — *Le roi à Rohan.* Versailles, 4 mai 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CIX. 5. — *Le roi à Etampes.* Versailles, 4 mai 1637. Arch. Guerre. XXXVI. 143.

(8) *Contarini al Senato.* Parigi, 19 maggio 1637. Frari. Francia. XCI. — *Relation de mon voyage aux Grisons* (par J. d'Etampes). 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 122.

Déjà Rohan s'estimait délivré de tout sujet d'amertume.(1) Dans la réalité un douloureux calvaire s'ouvrait dès cette heure devant ses pas. Plus que jamais ses ennemis s'acharnaient à sa perte. Condé, le Père Joseph, Bullion, Du Landé, Lasnier redoublaient leurs efforts pour prévenir contre lui le souverain et son principal ministre. Ils y réussirent enfin. Louis XIII et Richelieu, qui, au commencement de mai encore, affirmaient à Marguerite de Béthune et à Prioleau leur entière confiance dans le caractère loyal de l'ancien chef des huguenots,(2) changeaient peu à peu d'opinion et prêtaient à nouveau l'oreille aux accusations mensongères mais troublantes du capucin.(3) Aux yeux de ce dernier, en effet, les défaillances du trésor royal n'étaient certes pas étrangères à la gravité de la catastrophe grisonne.(4) Mais elles ne suffisaient pas à l'expliquer. A l'entendre, tout faisait présumer qu'il y avait eu «collusion» entre les conjurés et le duc et que celui-ci, non content d'aviser ceux-là du coup de main que Lecques méditait contre eux, avait rêvé «de se tailler une principauté dans la Valteline.»(5)

Si invraisemblables que fussent ces imputations, elles ne laissèrent pas Richelieu indifférent. Le projet d'utiliser en Piémont les talents militaires de Rohan fut abandonné, sous le prétexte, très contestable,(6) que ses relations avec Victor-Amédée manquaient de cordialité depuis l'insuccès de la diversion tentée en Lombardie l'année précédente.(7) En revanche l'idée de se saisir de sa personne et de l'envoyer rejoindre à la Bastille Bassompierre, cet autre colonel général des Suisses, prit corps dans l'entourage du monarque français.(8) Elle germait assurément, depuis quelques semaines déjà, dans l'esprit de Sublet de Noyers, voire dans celui du roi, lorsque tous deux invitaient le prisonnier de Jenatsch à se rendre à la cour afin d'y donner son avis sur les difficultés pendantes entre celle-ci et les Trois Ligues.(9) Bientôt même Etampes, trompant la confiance que le duc avait mise en lui,(10) consentit à jouer un rôle actif dans la préparation du complot. Il s'agissait en somme d'attirer Rohan à la frontière de la Bresse et de la Franche-Comté, en lui promettant d'accueillir avec faveur l'une de ses dernières requêtes, soit de le

(1) *Contarini al Senato.* Parigi, 4 agosto 1637. loc. cit.

(2) *Contarini al Senato.* Parigi, 12 e 26 maggio 1637. Frari. Francia. XCI. — *La duchesse de Rohan à Richelieu.* 1er avril, 26 mai et 3 juin 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 109. — Levassor. op. cit. (éd. de 1757). t. V. 312.

(3) *Contarini al Senato.* Parigi, 29 settembre 1637. loc. cit.

(4) *Contarini al Senato.* Parigi, 28 aprile 1637. loc. cit.

(5) *Contarini al Senato.* Parigi, 28 aprile e 26 maggio 1637. loc. cit.

(6) *La duchesse de Rohan à Richelieu.* Paris, 10 juin 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 111. — B. Röse. Herzog Bernhard der Grosse von Sachsen-Weimar (1828). t. II. 180.

(7) *Contarini al Senato.* Parigi, 19 e 26 maggio 1637. Frari. Francia. XCI.

(8) *Contarini al Senato.* Parigi, 28 aprile 1637. loc. cit.

(9) „Je pense qu'il seroit necessaire que vous prissiez la peine de vous rendre icy.“ *Sublet de Noyers à Rohan.* Mars 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 100. — „Trouvant bon que vous veniez faire un tour de quelques jours près de moy.“ *Le roi à Rohan.* Versailles, 4 mai 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CIX. 5.

(10) *Fautes importantes que M. le duc de Rohan a commises, etc.* loc. cit. — *Mémoire de Mme la duchesse de Rohan.* s. d. (1645). Bibl. Nat. f. fr. 20,603 f° 99. — Lettres et mémoires de Rohan. t. III. LX.

placer à la tête d'une armée dont il eût partagé le commandement avec Henri de Longueville.(1) Séduit par cette offre et par la perspective de servir aux côtés d'un homme qui était « son ami particulier »,(2) le lieutenant général se déclara prêt, dès le 23 juin, à obéir aux volontés du roi.(3) Aussi bien, à cette heure, il formait le dessein « de dresser une embuscade » à Charles de Lorraine, sans se douter que ses ennemis lui en tendaient une à lui-même.(4) Mais la duchesse veillait. Elle communiqua ses appréhensions à son mari, l'avisa que la situation qui lui serait faite équivalait à peine à celle d'un maréchal de camp(5) et le conjura de demeurer à Genève, s'il ne voulait pas courir le risque d'être enlevé à Versoix et de subir le sort réservé naguère à Marillac.(6)

Les pressentiments de Marguerite de Béthune n'avaient que trop de fondement. Le 29 juin, des instructions « secretissimes » partaient de Crosne, où séjournait la cour, à l'adresse de Jean d'Etampes, appelé ce jour-là aux fonctions d'intendant de justice et finances de l'armée destinée à Rohan.(7) Il lui était prescrit d'arrêter ce dernier « sans lui donner d'explications » et de le conduire incontinent à Paris.(8) Des ordres semblables furent envoyés à Condé, « pour la hayne qu'il portoit au dict duc », à Guébriant, aux Srs de Thianges, d'Arpajon et de Bertichères.(9) Le cardinal insistait pour que le coup de main projeté contre la personne du conquérant de la Valteline fût exécuté de préférence avant plutôt qu'après sa jonction avec Longueville, de peur que ce prince, ignorant des préventions nourries contre l'ancien rebelle du Languedoc, ne lui communiquât les plans d'invasion de la Franche-Comté et que ceux-ci ne vinssent à la connaissance des autorités des cités évangéliques.(10)

---

(1) *Contarini al Senato.* Parigi, 26 maggio 1637. Frari. Francia. XCI. — *Sublet de Noyers à Guébriant.* 29 mai 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CVIII. 1. — *Avisi di Parigi.* 9 giugno 1637. Arch. Mediceo. Milano. 3183. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 7/17 juny 1637. loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 21 giugno 1637. loc. cit. — *Rohan au doge de Venise.* Genève, 26 juillet et 7 octobre 1637. Frari. Collegio. Sez. III secreta; Lettere Duchi e Republiche. n° 56 (1631—1637). — *Relation de mon voyage aux Grisons* (par J. d'Etampes). loc. cit. — Lettres et mémoires de Rohan. t. III. LVIII.

(2) *Contarini al Senato.* Parigi, 26 maggio, 2 giugno 1637. loc. cit.

(3) *Rohan au roi.* Genève, 29 juin 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 107.

(4) *Rohan à Chavigny.* Genève. 29 juin 1637. Aff. Etr. Genève. II. 328.

(5) *Contarini al Senato.* Parigi, 26 maggio e 29 settembre 1637. loc. cit. — *Mémoire de Mme la duchesse de Rohan.* s. d. (1645). Bibl. Nat. f. fr. *20,603* f° 99.

(6) *Mémoire de Mme la duchesse de Rohan.* s. d. (1645). Bibl. Nat. f. fr. *20,603* f° 99. — Lettres et mémoires de Rohan. t. III. LIX—LX. — Levassor. op. cit. (éd. de 1757). t. V. 315.

(7) *Instruction pour le Sr d'Etampes, que le roy veult estre tenue secrette, pour arrester M. le duc de Rohan.* Crosnes, 29 juin 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 114. — *Relation de mon voyage en Franche-Comté* (par J. d'Etampes). 1638. Aff. Etr. France. *1579* f° 218.

(8) *Instruction pour le Sr d'Etampes, que le roy veult estre tenue secrette, pour arrester M. le duc de Rohan.* Crosnes, 29 juin 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 114.

(9) *Contarini al Senato.* Parigi, 2 giugno 1637. loc. cit. — *Ordre d'arrestation concernant le duc de Rohan.* Crosnes, 29 juin 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 115. — *Instruction pour le Sr d'Etampes, etc.* — B. Röse. Herzog Bernhard der Grosse von Sachsen-Weimar (1828). t. II. 396.

(10) *Fautes importantes que M. le duc de Rohan a commises, etc.* loc. cit. — *Instruction pour le Sr d'Etampes, etc.*

Néanmoins Rohan demeurait très perplexe et refusait de se laisser convaincre de la réalité du péril qui le menaçait. Le plus méprisable parmi ses adversaires, Condé, qu'il avait jadis combattu dans les Cévennes et dont il ne s'était pas fait faute de flageller les honteuses capitulations de conscience, [1] se chargea de dissiper ses illusions en «éclatant contre luy». [2] Dans une lettre rendue publique, le gouverneur de Bourgogne affirma, en effet, son intention de s'opposer, au besoin par la force, à ce que celui qu'il poursuivait de sa rancune [3] exerçât un commandement quelconque en Franche-Comté. [4] L'époux de Marguerite de Béthune avait dès lors juste sujet de s'alarmer et de prétendre à l'obtention d'un sauf-conduit, que l'on n'eut garde de lui octroyer. [5] Une indisposition, aussi peu sérieuse d'ailleurs que celle qui, en mai 1634, l'arrêta à Neuchâtel au cours de son voyage à Paris, lui donna prétexte de différer de semaine en semaine l'exécution des ordres qu'il venait de recevoir. [6] Se jugeant en sécurité à Genève, où sa femme le rejoignit en juillet, [7] il y occupa ses loisirs à la préparation de l'apologie de ses actes tant aux Ligues Grises que dans la vallée de l'Adda. [8] A la vérité, ses continuelles remises devaient lasser la patience du roi. [9] Aussi, dès le milieu d'août, l'armée à la direction de laquelle il se voyait «traîtreusement» appelé, était-elle confiée de façon définitive à Guébriant, qui en avait assumé entre-temps la charge provisoire. [10]

(1) „J'avoue d'avoir une seule fois pris les armes mal à propos, parce que ce n'estoit point pour les affaires de nostre religion, mais pour celles de vostre personne.“ *Rohan à Condé.* Alais, 6 novembre 1628.

(2) *Rohan à Guébriant.* Genève, 22 juillet 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CX. 27. — *Relation de mon voyage en Franche-Comté* (par J. d'Etampes). Aff. Etr. France. *1579* f° 218.

(3) *Rohan à (Richelieu).* Venise, 10 mai 1630. Aff. Etr. Venise. XLVIII.

(4) *Condé à Guébriant.* Pouques, 23 mai 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt *110* f° 51. — *Contarini al Senato.* Parigi, 28 luglio 1637. loc. cit. — *Rohan à Guébriant.* Genève, 28 juillet 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CX. 33. — *Etampes à Chavigny.* Châlon, 4 août 1637. Aff. Etr. France. *1491* f° 39.

(5) *Chavigny à* .... Paris, 4 juillet 1637. Aff. Etr. Genève. II. 330. — *Rohan à Etampes.* Genève, 28 juillet 1637. Aff. Etr. France. *1579.* — *Etampes à Chavigny.* Châlon, 1 août 1637. loc. cit. — *Richelieu à la duchesse de Rohan.* 17 novembre 1637. ap. Avenel. op. cit. V. 890 note. — *Relation de mon voyage en Franche-Comté* (par J. d'Etampes). loc. cit.

(6) *Rohan à Guébriant.* Zurich, 11 mai; Genève, 8, 20 et 21 juin et 7 juillet 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CX. 7, 11, 15, 17, 21, 25. — *Rohan au roi.* Genève, 29 juin 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 107. — *Chavigny à* .... Paris, 4 juillet 1637. Aff. Etr. Genève. II. 330. — *Etampes à Rohan.* Châlon, 22 juillet 1637. Aff. Etr. France. *1579* f° 164. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit. — *Etampes à Chavigny.* Dijon, 28 juillet 1637. Aff. Etr. France. *1579* f° 161.

(7) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 6/16 july 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld Misc. Pap. n° 5.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 13 giugno 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — Lettres et mémoires de Rohan. t. III. XLVI. — Quadrio. op. cit. II. 479.

(9) *Rohan à Guébriant.* Genève, 29 juin 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CX. 21. — *Etampes à Chavigny.* Châlon, 31 juillet, 4 et 20 août 1637. Aff. Etr. France. *1491* fos 37, 39, 41. — Père Griffet. op. cit. t. III. 25.

(10) *Etampes à Chavigny.* Châlon, 4 et 11 août; Camp de Bletterans, 20 août 1637. Aff. Etr. France. *1491* fos 39 et 41; *1519* f° 172. — *Rohan à Guébriant.* Genève, 20 août 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CX. 31. — *Relation de mon voyage aux Grisons* (par J. d'Etampes). loc. cit.

XXIX. L'erreur où était tombé Richelieu en ne s'opposant pas au passage du Cardinal-Infant d'Italie en Allemagne et en laissant écraser les Suédois à Nœrdlingen avait été réparée jusqu'à un certain point grâce à l'occupation de la Valteline par les troupes de Rohan. Or, la perte inopinée de cette dernière province ensuite du soulèvement des Trois Ligues, et le rapprochement, désormais scellé, entre celles-ci et l'Autriche constituaient pour la politique extérieure du Louvre le plus affligeant des échecs. Ce que ni le gouverneur de Milan, ni la régente d'Innsbruck n'avaient réussi à mener à bien, l'initiative hardie d'un obscur colonel grison venait de le réaliser. (1) De l'aveu même des contemporains, la capitulation du Fort-du-Rhin et le traité qui en fut la conséquence apportaient à la maison de Habsbourg des avantages au moins égaux à ceux que lui avait procurés naguère la mort de Gustave-Adolphe à Lützen. (2) Les subsides considérables accordés par le roi Très-Chrétien aux Suédois et aux Hollandais et les quinze millions de livres consacrées par lui à la conquête puis à la défense de la vallée de l'Adda l'avaient été en pure perte, dès l'instant qu'il s'aliénait les Trois Ligues et que les princes d'Italie, las d'attendre les secours que le Louvre réservait de plus en plus à ses seuls alliés d'Allemagne, inclinaient à s'accommoder avec les maîtres de la Lombardie. (3)

Aussi bien la fortune souriait décidément aux entreprises de l'Escurial. Il était, en effet, ridicule d'insinuer, ainsi qu'on le faisait à Paris, que l'expulsion des Espagnols de Saint-Honorat compensait en quelque sorte l'évacuation forcée des deux Rhéties par les Français. (4) Dans la réalité, les succès des armes et de la diplomatie castillanes s'affirmaient chaque jour davantage. Celle-ci, grâce à un coup de partie à la fois hardi et décisif, réussissait à substituer le protectorat du roi Catholique à celui du roi Très-Chrétien dans la région du Splügen, où la coexistence simultanée de deux ou de plusieurs alliances étrangères, comme dans les cantons catholiques, était jugée impossible. Le Milanais, désormais assuré contre une invasion du côté de Côme, (5) cessait de redouter une diversion franço-piémontaise vers Novare. L'obstacle vraiment sérieux à un rapprochement durable entre les cours de Turin et de Madrid venait de disparaître, puisque Victor-Amédée n'avait plus aucune raison de prétendre que Leganès était hors d'état de lui procurer une assistance efficace, s'il se décidait à suivre l'exemple des Grisons et à abandonner le parti de la

(1) „Si è visto qualche voltà un sorcio atterrare un elefante.“ *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 3 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(2) „Questo negocio, mal conduto da Francesi, vale alli Spagnoli più che l'acquisto di un regno et altrettanto quanto la morte del re di Svetia alla casa d'Austria in Germania.“ *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 3 maggio 1637 (Ia). Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(3) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 aprile e 3 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(4) *Chavigny à Sourdis.* 23 mai 1637. Aff. Etr. Espagne. XVIII.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 7 giugno 1637. loc. cit.

France pour celui de l'Espagne.(1) Maîtresse des passages des Alpes rhétiques, cette dernière puissance maintenait en outre toutes ses positions dans la Suisse primitive, d'où Casati nouait des intrigues à Berne et mettait en garde les autorités de ce canton contre le dessein prêté à Richelieu de sacrifier Genève aux ambitions savoyardes et d'annexer à la Bourgogne les bailliages vaudois et la Franche-Comté.(2) Enfin, dans la Haute-Italie, les généraux de Philippe IV prenaient résolument l'offensive, assiégeaient Nice-la-Paille et Breme et se rapprochaient du Piémont.(3)

A cette heure certes, bien qu'il appréhendât les représailles du Louvre, et que la nouvelle de la disgrâce et du désaveu infligés à Rohan éveillât ses inquiétudes,(4) le gouvernement de Coire triomphait. En revanche, les vrais amis de la Rhétie avaient juste sujet de déplorer les événements survenus au cours des deux derniers mois dans ce malheureux pays. Affranchis de la tutelle du roi Très-Chrétien, tutelle lointaine et par suite peu effective,(5) les compatriotes de Jenatsch se plaçaient de gaîté de cœur sous celle, infiniment plus redoutable, de la maison d'Autriche qui les enserrait à trois de leurs frontières. Ils ignoraient les dispositions réelles de l'Espagne envers eux, comme aussi les conditions mises par cette puissance à la restitution de la Valteline aux Ligues Grises.(6) Ils s'aliénaient à jamais les sympathies d'un allié dont la bienveillante intervention leur eût été précieuse au jour de l'ouverture de négociations pour la paix générale.(7) Enfin et surtout les discordes civiles et confessionnelles, assoupies grâce à la présence de troupes étrangères dans la région du Splügen, allaient s'y déchaîner derechef avec une violence inouïe, sans que le gouverneur de Milan estimât qu'il fût de l'intérêt de son maître de s'immiscer dans les affaires intérieures de ses nouveaux protégés.(8)

•

La question de la restitution de la Rhétie transalpine aux Trois Ligues demeure irrésolue malgré le traité d'Innsbruck de janvier 1637. — Satisfaction éprouvée en Lombardie à la nouvelle de l'expulsion des forces françaises de la vallée de l'Adda. — Critique faite par Leganès de certains articles de la capitulation du Fort-du-Rhin. — Missions de Nicolas Cid à Coire et d'Antoine Molina à Milan.

(1) *Bon al Senato.* Milano, 18 marzo 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 347.

(2) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna. 3 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(3) *Emery à Richelieu.* Turin, 12 juin 1637. Aff. Etr. Piémont. XXV.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 18 aprile 1637. Arch di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(5) *contra:* C. von Moor. op. cit. II. 939 sqq.

(6) *contra:* C. von Moor. op. cit. II. 941.

(7) Eidg. Absch. V¹ 1029—1030 *b.* — *contra:* C. von Moor. op. cit. II. 941.

(8) „Les Grisons sont aussi mal entr'eux qu'avec les Valtelins." *Sabran à Chavigny.* Gênes, 4 juillet 1637. Aff. Etr. Gênes. II. p. 317.

— Le gouverneur s'oppose à l'occupation de la Valteline par les bandières grisonnes. — Consternation qui s'empare de Jenatsch et de ses affidés. — Périls qui les menacent. — Leur départ pour Milan. — Dures conditions qui leur sont imposées. — On les abouche avec des députés valtelins. — Négociations à Alexandrie et à Asti. — Traité provisoire signé dans cette dernière ville. — Protestations qu'il soulève chez les Grisons. — Ceux-ci se décident à envoyer une ambassade à Madrid. — Instructions officielles et secrètes emportées par les membres de cette mission.

XXX. La révolution grisonne était en somme l'œuvre d'une infime minorité de patriciens, de magistrats et d'officiers, poignée de mécontents et d'ambitieux que séduisait la perspective d'obtenir de l'Espagne et de l'Autriche les faveurs que la France se refusait, sans motif plausible au reste, à leur continuer. (1) Aussi le dernier soldat de Rohan n'avait pas encore franchi la frontière de Mayenfeld, que déjà les chefs des conjurés, désormais les vrais arbitres de la situation, jetaient leur dévolu sur les charges dont la plupart d'entre eux convoitaient de longue date la possession. Après le départ de Salis, retiré dans sa terre de Marschlins, (2) Jenatsch se fit attribuer le gouvernement de Chiavenna, le plus important et par suite le plus recherché de ceux des pays sujets. (3) Rosenroll prit ses quartiers à Mantello, non loin de Traona, où sa venue sauva les protestants d'un nouveau *Sacro Macello*. (4) Buol s'établit à Tirano; Travers à Ponte, Florin au Luziensteig et Guler au Fort-du-Rhin. Ce fut seulement alors que l'on se préoccupa sur les rives de la Plessur de mettre la dernière main aux négociations engagées depuis quelques mois avec les ministres de la Couronne Catholique. (5)

Si vif que fût leur désir d'être fixés au plus tôt quant à l'exacte étendue des avantages qu'ils entendaient retirer de leur entente avec la maison d'Autriche, les Grisons ne pouvaient considérer que comme provisoires les accords intervenus, le 17 janvier 1637, entre leurs députés, d'une part, ceux de la régence du Tyrol et l'ambassadeur de Philippe IV auprès de l'archiduchesse Claudia, Federico Henriquez, d'autre part. En vérité, ces instruments diplomatiques réglaient à la satisfaction des compatriotes de Jenatsch certains conflits confessionnels et administratifs dans l'Engadine et les Droitures; ils arrêtaient en outre les mesures à prendre en vue de procurer l'expulsion des troupes

(1) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 7 giugno 1637. loc. cit.

(2) Salis-Marschlins. op. cit. 296.

(3) *Tschudi à Méliand.* Coire, fin de 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 209. — B. Reber. Georg Jenatsch (Beiträge zur vaterl. Geschichte, Basel. VII. 289).

(4) *Avisi d'Helvetia, Grisoni, ecc.* Lucerna, 10 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 3 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Avisi d'Helvetia, Grisoni, ecc.* Lucerna, 10 maggio 1637. loc. cit. — *Lettre de Coire.* 17 mai 1637. loc. cit. — *L'interprète Tschudi à Méliand.* Coire (fin de 1637). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 209. — Salis-Marschlins. op. cit. 296. — Haffter. op. cit. 337.

françaises des deux Rhéties. En revanche, ils laissaient irrésolue la question, cependant essentielle, de la date et des conditions de la restitution de la Valteline aux Trois Ligues.[1]

Assurément, d'un côté comme de l'autre, de sérieux efforts avaient été tentés aux fins de sceller de façon définitive le rapprochement hispano-grison. Ainsi que l'affirmaient avec raison à Bade les envoyés de la diète de Coire,[2] les articles élaborés à Innsbruck en janvier, bien qu'ils revêtissent le caractère d'engagements perpétuels et non point à terme, présentaient de nombreuses analogies avec ceux conclus en 1634 entre les cantons catholiques, Soleure excepté, et la cour de Madrid.[3] Ils ouvraient les routes du Splügen et du Stelvio aux armées de l'Escurial et les fermaient à celles de ses ennemis, ce qui violait manifestement les dispositions du traité de Soleure de 1602 et suffisait à démontrer l'incompatibilité de la coexistence de deux alliances étrangères en Rhétie.[4] Ils accordaient à Philippe IV la faculté de lever jusqu'à six mille hommes dans ce pays et d'exiger la démolition des forts qui y avaient été édifiés.[5] En revanche ils n'apportaient pas de solution décisive aux différends pendants depuis dix-sept ans entre Grisons et Valtelins. Ce n'était pas à dire que Henriquez n'eût tenté de remettre sur pied quelques-unes des stipulations arrêtées jadis à Monçon, en les rendant toutefois plus accessibles au gouvernement des Trois Ligues. Mais il s'en fallait de beaucoup que cette œuvre hâtive, jugée telle par ceux-là mêmes qui avaient le moins d'intérêt à la voir repousser, assurât aux souverains légitimes de la vallée de l'Adda la restitution de la moitié des droits et privilèges dont ils jouissaient dans celle-ci avant le *Sacro Macello.*[6]

A Innsbruck, comme en Lombardie d'ailleurs, l'on semblait convaincu de l'inanité des promesses de Jenatsch et l'on doutait fort que les conjurés, réduits à leurs seules ressources, parvinssent à exécuter les desseins dont ils s'étaient ouverts à la veuve de l'archiduc Léopold.[7] Aussi la surprise de Leganès fut-elle grande, lorsque, vers le milieu de mars, un capitaine grison, Jean Corai, ayant réussi à pénétrer dans le Cômasque, par la voie de Gravedona, afin de ne pas éveiller les soupçons de Lecques et de Salis, l'avisa de l'imminence du soulèvement qui devait mettre un terme à l'occupation fran-

(1) *Lettera mandata dagli tre Capi alle communità delle Tre Leghe.* Coira, 25 luglio 1637. loc. cit. — Arch. Gen. Simancas. Estado. *3346* (21 noviembre 1637).

(2) Eidg. Absch. V² 1023.

(3) *Lettera mandata dagli tre Capi alle communità delle Tre Leghe.* Coira, 25 luglio 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* (2150) f° 71.

(4) Arch. Gen. Simancas. Estado. *3346* (21 noviembre 1637). — *cf.* Art. X—XVI et XXI du traité d'Innsbruck.

(5) *Lettera mandata dagli tre Capi alle communità delle Tre Leghe.* Coira, 25 luglio 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* (2150) f° 71.

(6) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 24 maggio 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Lettera mandata dagli tre Capi, etc.* loc. cit. — Arch. Gen. Simancas. Estado. *3346* (21 noviembre 1637). — *Résumé des traités d'Innsbruck et d'Alexandrie (Asti).* St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(7) *Bon al Senato.* Milano, 8 aprile 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 358. — *Lettre de Coire.* 17 mai 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 61.

çaise sur les deux versants du Splügen. (1) Quelques jours plus tard, ce personnage, redépêché en hâte à Coire par le gouverneur, rejoignait derechef celui-ci, porteur cette fois de la nouvelle certaine de l'investissement de la «Rheinschanze» et d'une demande d'assistance formelle émanée des autorités des Trois Ligues (2).

L'expulsion des troupes du roi Très-Chrétien des hautes vallées du Rhin et de l'Inn arrivait à son heure pour les maîtres de la Lombardie que les Impériaux, tenus en échec par les Suédois, ne parvenaient plus à assister d'une manière efficace, même en se servant de la route du Gothard. (3) Néanmoins Leganès n'éprouva pas une satisfaction sans mélange en apprenant les conditions de la capitulation de Rohan. Bien que celles-ci fussent jugées trop sévères par les Suisses, l'on n'hésita pas à Milan à les qualifier de «bénignes à l'excès». (4) Le roi Catholique entendait, en effet, que les montagnards de Rhétie ne rentrassent en possession de leurs pays sujets qu'avec son agrément. Il y allait de son prestige, dût son attitude soulever les protestations de la Curie romaine. (5) Or, le traité du 26 mars réglait, à la vérité, les modalités de la substitution de l'occupation grisonne à l'occupation française dans cette province, mais passait sous silence la part qu'avait prise l'Espagne à sa délivrance. (6) Philippe IV déplorait enfin que Jenatsch et ses affidés, au lieu de remettre entre ses mains l'ancien chef des huguenots, eussent autorisé ce dernier à prolonger son séjour sur les bords de la Plessur, où sa personne leur servait d'otage à la fois envers le Louvre et envers l'Escurial, puisque, au cas d'un échec des négociations engagées entre Coire, Innsbruck et Milan, il leur eût suffi de le replacer à la tête de l'armée de Valteline pour anéantir les espérances que le soulèvement des régiments des Trois Ligues avait fait naître en Tyrol et en Lombardie. (7) Pour toutes ces raisons, Leganès, ainsi qu'il a été dit plus haut, se résolut dès le 1er avril à dépêcher au delà des monts le *veedor général* Nicolas Cid, avec la mission délicate de surveiller et de diriger au besoin les événements qui s'y déroulaient. (8)

---

(1) *Bon al Senato.* Milano, 18 marzo 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 347. — *Sabran à Chavigny.* Gênes, 30 mars 1637. Aff. Etr. Gênes. II. 293.

(2) Sprecher v. Bernegg. op. cit. II 224.

(3) *Puntos de lo que contienen las cartas que se recivieron de los ministros de Milan y Genova con el correo que llegó en 21 de marzo de 1637.* Arch. Gen. Simancas. Estado. *3345.*

(4) Haffter. Georg Jenatsch. p. 312

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 18/19 aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(6) „Bisogna trovare qualche partito col quale resti a S. Mà Cattca l'honore di rimettere alli Sigri Grigioni la Valtellina e che non paia che la ricevono dalle armi di Francia, come sarà stimato da tutti, mentre che li forti saranno consegnati da loro e donate tutte le monitioni et artiglieria e che immediatamente restano i Sigri Grigioni con le armi in detta valle." *Nicolò Cid alli Sigri delle Tre Leghe Grise.* Spluga, 15 aprile 1637. St-Arch. Chur. Akten.

(7) „Dubitando (Leganès) che il Sr duca di Rohano non tenghi la promessa et capitolato se trattanto gli venisse altri ordini et soccorso di Francia." *Molina alli Sigri capi delle Tre Leghe.* Milano, 9/19; 20/30 aprile 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Lettre de Coire.* 17 mai 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 61. — Haffter. op. cit. 312.

(8) *Kreditiv des Marchese de Leganès für seinen Abgeordneten an die Bünde, Nicolò Cid.* Mailand, 1. April 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Bon al Senato.* Milano, 8 aprile 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 358.

Dès son entrée dans la vallée de l'Adda, l'envoyé espagnol put se convaincre que les Français tenaient encore garnison dans cette province et qu'elle n'avait pas changé de maîtres. Aussi jugea-t-il prudent de ne pas dépasser Splügen. Ce fut dans ce village que vinrent conférer avec lui Jenatsch et ses principaux affidés, lesquels entre-temps s'étaient rendus à Feldkirch afin de s'y procurer des vivres et des munitions. (1) Il ne reprit son chemin vers la Plessur qu'après avoir acquis la certitude que Rohan et l'arrière-garde de ses troupes avaient gagné Sargans. (2) Un commissaire de la régence d'Innsbruck, le comte de Fels, venait d'ailleurs de faire une brève apparition à Coire et s'était assuré de l'inanité des appréhensions de l'archiduchesse quant aux causes du retard partiel de l'exécution du traité du 17 janvier. (3) Hôte de l'évêque au «Hof», (4) Cid poussa lui-même jusqu'au Fort-du-Rhin, dont il visita les travaux de défense. (5) Il sut, grâce à d'intelligentes libéralités, augmenter le nombre des partisans de l'Espagne au sein de la diète et «banqueta tout un Saint Dimanche» avec les membres de celle-ci (12 avril). (6) Puis, satisfait du résultat de sa mission, il rejoignit aussitôt Leganès, non sans avoir, par mesure de prudence, laissé derrière lui quelques-uns des siens, dans la crainte que les autorités des communes demeurées fidèles à l'alliance de France ne missent à profit son absence pour apporter des entraves à la marche des troupes allemandes acheminées *alla sfilata* de la Souabe vers le Cômasque. (7)

Durant son court séjour en Rhétie, Cid n'avait eu de rapports qu'avec les chefs du soulèvement militaire du 18 mars ou leurs adhérents. Circonvenu par eux, il inclinait à penser que le pays unanime approuvait l'expulsion de Rohan et par suite la substitution inévitable de l'influence austro-espagnole à l'influence française dans la région du Splügen. Or, son erreur était profonde. Si les Grisons, dans leur très grande majorité, se déclaraient prêts à ratifier ceux des articles d'Innsbruck du 17 janvier qui tendaient à prévenir l'éclosion de dissensions confessionnelles dans les Droitures et l'Engadine, (8) nombreux en revanche étaient les patriotes qu'inquiétait l'orientation nouvelle donnée à la

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 18/19 aprile 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Lettre de Coire* (à Du Buisson). 17 mai 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 64.

(2) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson), commencement de mai 1637. Bibl. Mazarine mss. *1785* f° 47. — Salis-Marschlins. op. cit. 296.

(3) *Lettre de Coire.* 17 mai 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 61.

(4) *Lettera di Lucerna.* 7 maggio 1637. Arch. Mediceo. Svizzera. n° *4175.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 9 maggio 1637. loc. cit. — *Lettre de Coire.* 17 mai 1637. loc. cit.

(5) *Lettera di Lucerna.* 7 maggio 1637. Arch. Mediceo. Svizzera. n° *4175.* — *Lettre de Coire.* 17 mai 1637. loc. cit. — *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 18 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi Svizzeri. Lett. min. X.

(6) *Lettre de Coire.* 17 mai 1637. Bibl. Mazarine. *1785.* f° 61. — *contra:* „L'ambassadeur d'Espagne a naguère traité les chefs grisons, mais si frugalement que cinquante conviez, avec toute leur suite, n'ont despencé que cinquante francs.“ *Nouvelles de Coire.* 12 mai 1637. Gazette de France, année 1637. p. 333.

(7) *Lettre de Coire.* 17 mai 1637. loc. cit. — *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 18 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *L'interprète Tschudi à Méliand.* Coire (fin de 1637). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 209.

(8) Salis-Marschlins. op. cit. 296.

politique extérieure des Trois Ligues. [1] Cette politique ne les livrait-elle pas à la discrétion de leur ennemi séculaire et n'eût-il pas été préférable d'obtenir de lui des garanties sérieuses quant à la restitution de la Valteline avant de renoncer à la protection du Louvre [2] et de s'aliéner à jamais celui-ci?

En présence de l'opposition très vive à laquelle se heurtaient certains de ses actes, Jenatsch estima que l'heure des tergiversations était passée. [3] Un envoyé grison venait de se rendre en Tyrol, afin d'y solliciter de l'archiduchesse l'annulation des traités de Lindau de 1622 et d'Innsbruck de 1629, annulation si souvent promise et sans cesse différée. [4] Or, le jour même où Cid partait de Milan à destination de la haute vallée du Rhin, le colonel Molina, l'un des plus ardents parmi les conjurés, bien qu'il eût été secrétaire-interprète de l'ambassade de France à Coire, quittait cette ville, chargé de remplir auprès de Leganès une mission aussi importante que délicate. [5] Autant, en effet, l'on mettait en doute en Lombardie que Rohan consentît à évacuer de bonne grâce les deux Rhéties, [6] autant en revanche, sur les bords de la Plessur, l'on paraissait convaincu de la prochaine et loyale exécution des articles du 26 mars par celui auquel ils avaient été imposés. En conséquence, l'entrée éventuelle des Espagnols en Valteline, sollicitée une semaine auparavant par le capitaine Corai, n'était plus souhaitable. Aux yeux des membres du Conseil grison, il y avait même lieu de demander que les troupes de Serbelloni s'éloignassent de Colico, où leur présence portait ombrage à la garnison de Chiavenna. Toutefois, comme il était à craindre que le gouverneur ne s'irritât d'une telle démarche et ne la crût inspirée par un sentiment de défiance, Molina avait l'ordre d'insinuer à l'autorité milanaise que le moyen le plus sûr de procurer la continuation de la neutralité vénitienne était de ne rien innover dans la vallée de l'Adda. [7]

En revanche, il y avait un point sur lequel l'ancien secrétaire-interprète tenait à s'expliquer sans réticence aucune avec Leganès, c'était celui de la « récompense » que les Trois Ligues prétendaient avoir méritée pour prix de leur défection à la cause du Louvre et de leur acquiescement à la politique de l'Escurial. De cette récompense il avait été déjà question, quelques semaines

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 aprile 1637 Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Lettres de Coire.* 17 et 20 mai 1637. loc. cit.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna. 24 maggio 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Lettres de Coire.* 25 mai et 9 juin 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 62.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 16 maggio 1637. loc. cit.

(4) *Lettres de Coire.* 17 et 25 mai 1637. loc. cit. — *Instruktion für Hr Landammann Georg Wietzel nach Innsbruck wegen Wiedereroberung der Underthanen Landen.* Chur, 19./29. Mai 1637. *cf.* Jecklin. op. cit. n° *1628.*

(5) *De Molina cavager e colonello alli Sigri capi e consiglio delle Tre Leghe.* Milano, 9/19 aprile 1637. St-Arch. Chur. Akten.

(6) „Il governatore nemmeno dubita di noi, ma de' Francesi.“ *Molina alli Sigri capi delle Tre Leghe.* Milano, 9/19 aprile 1637. loc. cit.

(7) *Instruktion für Oberst Molina, Abgeordneten nach Mailand zum spanischen Gubernator Marchese de Leganès.* 30. März 1637. St-Arch. Chur. Akten. — Sprecher v. Bernegg. II. 234.

auparavant, à Innsbruck, où Henriquez ne s'était pas refusé à faire à Jenatsch et à ses collègues certaines promesses précises dont l'on admettait assez généralement que le gouverneur de Milan ne chercherait pas à contester la validité.[1] C'est ainsi qu'il avait été convenu que la maison d'Autriche prendrait à sa charge l'entretien de six mille Grisons; que ce nombre serait réduit de moitié aussitôt après l'évacuation du pays par les Français et qu'un régiment entier, levé en Rhétie, passerait à la solde de l'Espagne.[2] Au total, Molina obtint satisfaction sans trop de difficultés quant à l'exécution de ces diverses clauses accessoires du traité de janvier.[3] Mais ses supérieurs exigeaient davantage. Ils entendaient être remis en la possession immédiate de tous leurs droits et privilèges en Valteline, occuper les ouvrages fortifiés de cette province et y maintenir de puissantes garnisons, jusqu'à l'heure du moins où le roi Catholique aurait ratifié les engagements souscrits par son ministre en Tyrol.[4] Or, l'accueil que ces ouvertures rencontrèrent à Milan fut des plus froids.[5] A la veille de se porter vers le Piémont à la tête de vingt et quelques mille hommes, Leganès répugnait à confier la garde de la vallée de l'Adda à des alliés dans la constance et la loyauté desquels il n'avait qu'une foi restreinte, et qu'il soupçonnait, non pas à tort d'ailleurs, d'ébaucher avec les autorités de l'Etat de Terre-Ferme des négociations clandestines.[6] Le gouverneur déclara en conséquence ne point s'opposer à ce que les Grisons entrassent dans les forts abandonnés par les régiments de Lecques, à la condition qu'ils le fissent sans armes et les démolissent incontinent, excepté toutefois ceux de Chiavenna et de Poschiavo.[7] Quant à enfreindre l'une des clauses quelconques du traité de Monçon, le lieutenant de Philippe IV en Lombardie s'y refusait nettement à moins d'un ordre formel de son souverain, auquel il ne pouvait qu'engager les Trois Ligues à dépêcher d'urgence une ambassade.[8]

On ne saurait exagérer la consternation que la réponse de Leganès aux ouvertures de Molina provoqua chez les chefs du soulèvement militaire dans la haute vallée du Rhin. Rien ne les avait préparé à une aussi éclatante dé-

(1) „Con Grisoni non credo che si intermetta di negotiare; non si parla più di non potersi rompere il trattato di Monzon, ma solamente di doversi havere a cuore gl'interessi della religione cattolica e la sicurezza de' Valtellini.“ *Bon al Senato.* Milano, 4 marzo 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 342. — *Bon al Senato.* Milano, 8 aprile 1637. *Ibid.* n° 358.

(2) Art. IX du traité d'Innsbruck.

(3) *Molina alli Sig^ri capi delle Tre Leghe.* Milano, 20/30 aprile 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Tschudi à Mélland.* Coire (fin de 1637). loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 234. — Haffter. op. cit. 327.

(4) *Bon al Senato.* Milano, 4 marzo 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 342.

(5) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 9 juin 1637. loc. cit.

(6) *Bon al Senato.* Milano, 21 marzo 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 350. — *Antonio Molina an die III Bünde.* Milan, 5./15.; 12./22. Mai 1637. St-Arch. Chur. Akten.

(7) *Molina alli Sig^ri capi delle Tre Leghe.* Milano, 20/30 aprile 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Vico al Senato.* Zurigo, 9 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Lettre de Coire.* 17 mai 1637. loc. cit. — *Avisi da Lucerna.* 6 dicembre 1637. Arch. Mediceo. Svizzera. 4175.

(8) *Bon al Senato.* Milano, 21 marzo e 8 aprile 1637. loc. cit. — *Molina alli Sig^ri capi delle Tre Leghe.* Milano, 20/30 aprile 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Vico al Senato.* Zurigo, 4 luglio 1637. loc. cit. — Salis-Marschlins. op cit. 296.

convenue.(1) A Innsbruck, en janvier, les ambassadeurs du roi Catholique auprès de l'empereur et de l'archiduchesse Claudia s'étaient attachés à les assurer que la restitution de la Rhétie transalpine aux Grisons ne se heurterait à aucune difficulté sérieuse. Sur les bords du *Naviglio Grande*, au commencement de mars encore, cette opinion ne rencontrait pas de contradicteurs.(2) Enfin Cid, à Coire, paraissait convaincu que ses hôtes recevraient à ce sujet pleine et entière satisfaction.(3) L'envoyé des Trois Ligues en Lombardie n'hésita pas à attribuer ce changement d'attitude du gouverneur aux intrigues des Valtelins, qui, non contents de se préparer à dépêcher des députés aux conférences de Cologne,(4) se faisaient appuyer à Milan par les Suisses des petits cantons, adversaires résolus d'un rapprochement hispano-rhétien forcément nuisible à leurs intérêts économiques et politiques.(5) Toujours est-il que les partisans du maintien de l'alliance du Louvre dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn relevaient peu à peu la tête et que Jenatsch lui-même regrettait que le départ des Français, désormais accompli, le mît dans l'impossibilité d'agir par intimidation sur les résolutions des Austro-Espagnols.(6)

Lorsque l'ancien secrétaire-interprète de Gueffier, de Mesmin et de Du Landé regagna Coire, le 8 juin, il y trouva les esprits très montés contre ses collègues et contre lui-même.(7) Dès l'instant, en effet, que le coup d'Etat de mars, préparé et exécuté par un nombre restreint d'intrigants sans scrupules, tournait à la confusion de ses auteurs et ne procurait pas aux Trois Ligues les avantages matériels dont Jenatsch et ses affidés se portaient garants,(8) il était compréhensible que ces derniers fussent en butte aux récriminations de ceux qui se préparaient à louer sans réserve leur initiative au cas où elle eût été couronnée d'un plein succès.(9) Tardivement, à la vérité, les prédicants, craignant que les ministres de Milan et d'Innsbruck ne se dédissent de leurs promesses, s'agitaient et demandaient l'absolue liberté des cultes dans la Rhétie d'Outre-Monts.(10) En outre, bien que le comte Jacques-Annibal de Hohenems,

(1) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 9 juin 1637. loc. cit.

(2) *Bon al Senato.* Milano, 4 marzo 1637. Frari. Milano. LXXXI. n° 342.

(3) *Bon al Senato.* Milano, 4 marzo 1637. loc. cit. — *Molina an die III Bünde.* Mailand, 9./19. April; 12./22. Mai 1637. St-Arch. Chur. Akten.

(4) „Un amico mi ha detto che li Valtellini mandano deputati a Cologna alla pace generale contra di noi." *Molina alli Sigri capi delle Tre Leghe.* Milano, 9/19 aprile 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Lettre de Coire.* 25 mai 1637. loc. cit. — *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 29 juin 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 64.

(5) „Li Valtellini fanno pratiche incontro et si servono del Sr Landrichter Berlinger (Beroldingen), il quale, avanti hieri, disse in buon luogo che in questo fatto dal canto de' Grigioni vi era de l'inganno et collusione tra essi et Rohano." *Molina alli Sigri capi delle Tre Leghe.* Milano, 9/19 aprile 1637. loc. cit. — *Lettre de Coire.* 29 juin 1637. loc. cit

(6) „Già quantità de' Grisoni sono mal contenti della partenza de' Francesi e confusi a qual miglior partito appigliarsi." *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 7 e 21 giugno (2da) 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Vico al Senato.* Zurigo, 11 luglio e 26 dicembre 1637. loc. cit.

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 16 maggio 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 48.

(8) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 6/16 july 1637. loc. cit.

(9) *Vico al Senato.* Zurigo, 27 giugno 1637. loc. cit.

(10) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson), commencement de mai 1637. loc. cit.

porteur de lettres de commission de Leganès, levât des troupes dans la région du Splügen; (1) que le régiment de Molina fût à la veille d'entrer à la solde lombarde en Italie et que l'Escurial assurât l'entretien d'une partie des forces grisonnes sur pied, une opposition formidable se dessinait en Engadine, dans le Prættigau et le Schanfigg à la fois contre la conclusion de capitulations militaires avec des puissances étrangères autres que la France, (2) contre celle, entre les Trois Ligues et l'évêque de Coire, d'un arrangement aux termes duquel le droit eût été reconnu à ce prélat d'installer de deux en deux ans un podestat de son choix à Bormio, à Teglio, à Traona, à Morbegno et à Plurio, (3) et contre le passage de quelques milliers d'Allemands dans la Péninsule, passage que l'ambassadeur de Victor-Amédée à Lucerne, à défaut de celui de Louis XIII à Soleure, cherchait, non sans succès d'ailleurs, à entraver dans les petits cantons et le bailliage de Sargans. (4) Comme, de plus, le Souverain Pontife embrassait avec ardeur les intérêts des Valtelins à Milan et à Madrid, et que, de Colico, où il était campé, Martin d'Aragon, l'un des généraux du roi Catholique, menaçait de procéder en personne au rasement des forts de la vallée de l'Adda, pour peu que les Grisons refusassent de se charger de cette opération, (5) Jenatsch se résigna à céder aux exigences castillanes. (6) Tandis que, sur son ordre, les ouvrages édifiés naguère à Riva di Chiavenna et à Mantello étaient rapidement démolis (7) et qu'un délégué de la diète de Coire reprenait la route d'Innsbruck afin d'implorer des ministres de l'archiduchesse un appui efficace auprès du lieutenant de Philippe IV dans la Haute-Italie, lui-même, accompagné des colonels Guler et Florin, du *landrichter* Schmid de Grüneck et d'un mandataire de l'évêque Jean Flugi d'Aspermont, s'achemina vers Milan, où il arriva le 27 mai. (8)

Le départ pour la Lombardie, malgré l'échec de la mission de Molina, d'une nouvelle ambassade extraordinaire des Trois Ligues avait été suggéré aux chefs de celles-ci par Nicolas Cid. (9) L'envoyé de Leganès estimait, en effet, que son maître atteindrait plus facilement ses fins en négociant en personne

(1) *Lettre de Coire.* 25 mai 1637. loc. cit.

(2) *Lettre de Coire.* 25 mai 1637. loc. cit.

(3) *Copia delle conventioni tra il vescovo di Coira e Grisoni sopra la Valtellina e Contadi.* Data nel castello di Coira, li 12 di maggio 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera XXIV—XXXI. — *Lettre de Coire.* 25 mai 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 62. — Jecklin. op. cit. n° *1629*.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 18 e 19 maggio; 7, 13 e 20 giugno 1637 e 16 gennaio 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 30 maggio 1637. loc. cit. — *Fleming to the Secretary of State.* Zurich. 25 mai/4 juin 1637. loc. cit.

(6) *Montemagni a Cioli.* Milano, 20 maggio 1637. Arch. Mediceo. Milano n° *3183*.

(7) *Molina alli Sig*ri *capi delle Tre Leghe.* Milano, 1/11 maggio 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Vico al Senato.* Zurigo, 23 maggio 1637. loc. cit. — *Lettre de Coire.* 25 mai 1637. loc. cit. — *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 9 juin 1637. loc cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 261.

(8) *Lettres de Coire.* 17 et 25 mai 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 62. — *Vico al Senato.* Zurigo, 23 maggio 1637. loc. cit. — *Montemagni a Cioli.* Milano, 27 maggio 1637. Arch. Mediceo. Milano. n° *3183*. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 18/28 mai 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 5. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 261.

(9) *Nicolò Cid alli Sig*ri *delle Tre Leghe.* Dal campo a Quarto, 10 luglio 1637. loc. cit.

avec les représentants de ses alliés du nord qu'en lui confiant à lui-même le soin de continuer des pourparlers avec les membres de la diète grisonne.[1] Cette supposition était fondée. Jenatsch et ses collègues n'eurent certes qu'à se louer de la réception qui les attendait sur les bords du *Naviglio Grande*;[2] mais ils ne furent pas longs à se convaincre de l'inanité des espérances dont les avait bercé l'astucieux *veedor*.[3] Aussi bien le résultat de leur première conférence avec le gouverneur fut des plus décourageant. Les intentions de ce dernier s'étaient précisées depuis le retour de Molina à Coire.[4] Par le fait, avant d'entrer en matière et de consentir à discuter le fond des propositions du « Beitag », il émit la prétention draconienne d'obtenir la promesse que tous les forts des deux Rhéties seraient démolis, à l'exception de celui du Rhin, où, en dépit du mécontentement des Suisses, une imposante garnison devait être conservée à la solde du roi Catholique.[5] Les auteurs de la révolution de mars touchaient-ils du moins au terme de leurs surprises? Non point. Leganès s'était déclaré prêt à discuter les conditions de la réintégration de magistrats des Trois Ligues dans la vallée de l'Adda, et cela en vertu des pleins pouvoirs spéciaux que lui avait conférés son maître.[6] Il se dédit presque aussitôt, agita de remettre en présence des députés grisons et valtelins, se retrancha derrière les articles de Monçon, qualifiés par lui d'intangibles et, confiant ses hôtes au grand chancelier de Milan, ne tarda pas à rejoindre le gros de ses troupes entre Quarti et Asti.[7]

Stupéfaits de l'arrogance d'un langage qui contrastait si fort avec les prévenances dont ils avaient été l'objet jusqu'au jour de l'évacuation de leur patrie par les soldats de Rohan, Jenatsch et ses collègues songèrent de prime abord à rompre toutes négociations, puis à regagner leurs montagnes, avec l'arrière-pensée de tenter de ressusciter l'alliance du Louvre, puisque l'Escurial ne semblait plus disposé à leur accorder la sienne.[8] L'arrivée inopinée de Henriquez en Lombardie les détourna de l'exécution de ce dessein. Le ministre

(1) *Ibid.*

(2) *Montemagni a Cioli.* Milano, 3 giugno 1637. loc. cit.

(3) *Georg Jenatsch; Peter Guler v. Weineck: den Hochgeachten Edlen Herren Häubteren oder derer Statthalter gem. Dreyen Pündten.* Milan, 23. Mai/2. Juni 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Montemagni a Cioli.* Milano, 3 e 17 giugno 1637. loc. cit.

(4) *Montemagni a Cioli.* Milano, 17 giugno 1637. Arch. Mediceo. Milano. n° *3183.*

(5) *Molina an die Häupter gem. III Bünde.* Milan, 5./15. Mai 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Vico al Senato.* Zurigo, 23 maggio e 6 giugno 1637. loc. cit. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 18/28 mai; 25 mai/4 june 1637. loc cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 29 maggio 1637 (2da). loc. cit. — *Lettre de Bâle.* 4 juin 1637. Gazette de France, année 1637. p. 562.

(6) *Procura di S. E. il Sr marchese de Leganès inerenda alla plenipotenza datagli dal Re Filippo IV.* 30 novembre 1636. Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Grigioni.

(7) „Was aber daz allgemeine Wesen anbelangt, hatt der Herr Marggraff de Leganès nichts tractieren wollen, es sige dann das wir Ihnen bittent er solle die Veltliner bschickhen; so welle er alsdann als mediant in der Sach handlen.“ *Jenatsch und Guler den Häuptern in Chur.* Milan, 23 mai/2 juni 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 7/17 june 1637. loc. cit.

(8) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 25 mai/4 june 1637. loc. cit. — „Se Francesi fossero ancora nella Rhetia, forse non ne uscirebbero più.“ *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 7 giugno 1637. loc. cit. — Salis-Marschlins. op. cit. 297.

de Philippe IV en Tyrol avait en effet capté la confiance de l'ancien prédicant de Scharans au cours du dernier séjour fait par celui-ci à Innsbruck.(1) Bien que le procédé de Leganès n'eût pas son approbation, il appuya les instances de Nicolas Cid, afin d'éviter le coup d'éclat médité par les colonels grisons.(2) Son effort fut récompensé. Sous la conduite de l'un de ses secrétaires, les envoyés des Trois Ligues acceptèrent de se rendre à Alexandrie, à proximité du camp espagnol.(3) Se souvinrent-ils à cette heure que, sept ans auparavant, en mars 1630, Spinola s'était abouché dans cette même ville avec d'autres représentants de la diète de Coire et que les très légères retouches consenties par lui au texte du traité de Monçon n'avaient pas été agréées par les communes de Rhétie? Toujours est-il que, de sa lourde main, le puissant protecteur sur lequel s'était librement porté leur choix les pliait de plus en plus à ses volontés. De fait Cid et Casnedi, chargés par lui de la conduite des négociations, ne s'opposèrent pas à ce que des députés valtelins assistassent à ces dernières et à ce que se renouvelât sous leurs yeux le fastidieux débat qui mettait aux prises les prétentions inconciliables des deux parties.(4) Durant plusieurs jours, celles-ci réussirent à conserver leurs positions respectives, soit en matière confessionnelle, soit quant à la nationalité des magistrats dans les « provinces sujettes ».(5) S'ils n'avaient appréhendé que l'insuccès définitif de leurs démarches ne soulevât contre eux l'opinion populaire dans les Trois Ligues,(6) Jenatsch et ses collègues eussent probablement obtempéré aux ordres des autorités de Coire qui leur prescrivaient de regagner cette ville, dès l'instant que les fins du gouverneur de Milan apparaissaient au grand jour et que son désir de traîner les choses en longueur jusqu'à l'heure où il se sentirait en mesure d'annexer purement et simplement la Valteline aux Etats de son maître ne faisait plus doute pour personne.(7) Mais, d'autre part, la situation s'aggravait dans la vallée de l'Adda, où les garnisons grisonnes couraient le risque d'être massacrées à bref délai.(8) Après mûre réflexion, les trois colonels se résolurent à céder, dans la crainte que leur retour en Rhétie, les mains vides, ne les exposât aux représailles de ceux qui ne les avaient suivis qu'à regret dans leur évolution politique. Le projet de traité sur lequel ils apposèrent leurs signatures n'était en somme qu'une para-

---

(1) Sprecher v. Bernegg. II. 261.

(2) *Lettre de Coire.* 6 juillet 1637. loc. cit.

(3) *Lettre de Coire.* 14 juillet 1637. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 261.

(4) *Lettre de Bâle.* 4 juin 1637. Gazette de France. année 1637. p. 362. — *Lettera di Coira.* 19 giugno 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Lettre de Coire.* 6 juillet 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 66. — Quadrio. op. cit. II. 482.

(5) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 6 juillet 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 66

(6) *Lettre de Coire.* 6 juillet 1637. loc. cit.

(7) *Lettres de Coire.* 6 et 14 juillet 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 65.

(8) „Quanto sia alla commune plebe sono di buona volontà, ma li principali sono peggiori che prima." *Giacomo Molina a* .... Sondrio, 7/17 mai 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Lettre de Coire.* 14 juillet 1637. loc. cit.

phrase incohérente des articles de Monçon, surtout en ce qui concernait l'exercice des charges de magistrature au delà des monts. (1)

Aux termes de l'accord intervenu à Asti, où les négociateurs avaient fini par se transporter, les Valtelins eussent bénéficié d'une amnistie plénière et conservé l'ensemble des privilèges dont ils jouissaient avant l'année 1620. (2) Les Grisons, en revanche, fussent rentrés en possession de quelques-uns des droits que leur contestait l'interprétation espagnole des capitulations du 5 mars 1626. Mais la question confessionnelle, tranchée à Innsbruck en janvier au profit des catholiques des Droitures et de l'Engadine, demeurait irrésolue dans la vallée de l'Adda. (3) Plutôt que de départager en cette matière les prétentions des protégés de l'Eglise et celles des protestants des Trois Ligues, dont il comprenait cependant que l'alliance était nécessaire à son maître, Leganès préféra remettre à celui-ci le soin d'assumer des responsabilités que, pour sa part, il désirait éviter à tout prix. Le gouvernement de Coire fut en conséquence avisé de cette décision et prié de dépêcher sans retard une ambassade à Madrid. (4)

Aussi bien, au sentiment du successeur de Feria, comme à celui de ses hôtes, l'accord conclu le 5 juillet n'avait pas un caractère définitif, Dès le 6, son principal inspirateur, Casnedi s'abouchait à nouveau avec les envoyés de la diète grisonne et se déclarait prêt à leur proposer de deux choses l'une: soit une somme de cinquante-quatre mille thalers, au cas de la ratification pure et simple des articles de Monçon par les Trois Ligues, soit la continuation des négociations en Espagne. (5) Et cette dernière offre n'avait pas été contredite. (6) Toutefois l'irritation de ceux auxquels elle était faite, et qui l'acceptaient faute de mieux, ne semblait pas près de se calmer. Jenatsch et Guler, entre autres, que seules les promesses de Leganès avaient attirés en Lombardie, ne pardonnaient pas à celui-ci sa subite conversion aux intérêts des Valtelins. (7) Aussi, quoiqu'il leur en coûtât, refusèrent-ils obstinément les cadeaux d'argent par le moyen de quoi l'autorité milanaise se flattait de vaincre leurs tardifs scrupules. (8) Cette question vidée, l'ambassade grisonne prépara son retour au delà des monts, et cela dans les conditions les moins

(1) *Vertrag von Asti betreffend Rückerstattung der bündn. Unterlanden an die III Bünde.* 5. July 1637. *cf.* Jecklin. op. cit. nº 1630; Bibl. Nat. Coll. Brienne. CXVII. 444. — *Lettera mandata alli Sig*ri *Grigioni dal Sig*r *Marchese di Leganès.* Dal campo tra Quarti e Asti, 5 luglio 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* fº 72. — Sprecher v. Bernegg. II. 262.

(2) *Art. I*er *du traité d'Asti* (Alexandrie).

(3) *Vertrag von Asti u. s. w.* loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 262.

(4) *Jenatsch und Guler den Häuptern in Chur.* Milan, 23. Mai/2. Juni 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Vico al Senato.* Zurigo, 27 giugno 1637. loc. cit.

(5) *Résumé des traités d'Innsbruck et d'Alexandrie (Asti) (Extract uss dem Alexandrinischen Tractat).* St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 3. 17).

(6) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 22 june/2 july 1637. loc. cit. — *Résumé des traités d'Innsbruck et d'Alexandrie (Asti).* loc. cit.

(7) *contra:* Cantu. Storia di Como. II. 153.

(8) „Non restarò però di dire che il Sig re Marchese è restato nell'ultimo disgustato delli Sig ri Colonelli Genatio e Guler, li quali non hanno voluto accettare un picciol segno di amorevolezza che i Prencipi amorevoli sogliono usare con li ambasciatori de' loro confederati." *Nicolò Cid alli Sig*ri *delle Tre Leghe Grise.* Dal campo a Quarto, 10 luglio 1637. St-Arch. Chur. Akten.

défavorables au maintien du prestige de ses membres auprès de leurs compatriotes. Autant les missives parvenues d'Alexandrie dans les derniers jours de juin témoignaient d'un découragement profond chez les représentants de la cause rhétienne sur les bords du *Naviglio Grande*, (1) autant celles adressées par ces mêmes personnages au Conseil d'Etat des Trois Ligues, dès le lendemain de la conclusion de l'accord du 5 juillet, étaient de nature à égarer l'opinion au sein de celles-ci quant au véritable résultat des négociations qui venaient de prendre fin. (2) Les clauses du traité ne paraissaient-elles pas honnêtes et tolérables? (3) Les Grisons ne rentraient-ils pas en possession de tous leurs droits politiques dans la vallée de l'Adda? Et n'y avait-il pas lieu d'espérer que le roi Catholique arbitrerait en leur faveur le différend confessionnel qui subsistait entre eux et les Valtelins? (4) Dans la réalité, lorsque Jenatsch et ses collègues atteignirent Coire, le 18 juillet, ils y furent accueillis par des démonstrations d'allégresse, d'ailleurs éphémères. (5) Dès la première heure, leurs adversaires avaient contesté la valeur, sinon l'existence des concessions consenties par Leganès. Ils voyaient juste, en somme, et leurs critiques visaient aussi bien l'attitude des Espagnols que celle des Autrichiens à l'égard des Trois Ligues. (6) Si ceux-là, en effet, avant même d'accorder aucune satisfaction à ces dernières, les avaient contraintes à raser les ouvrages de leurs pays sujets et à conserver intact le Fort-du-Rhin, au risque de provoquer des manifestations hostiles en Suisse, ceux-ci, de leur côté, mettaient peu de hâte à exécuter les engagements contractés par leurs ministres à Innsbruck en janvier. Un envoyé grison, ainsi qu'il a été dit, s'était porté en Tyrol dans l'instant où Jenastch et ses collègues se dirigeaient vers Milan. Or, depuis quelques semaines déjà, ce personnage avait exposé devant la diète le résultat de sa mission. Les instances faites par lui auprès de l'archiduchesse Claudia, afin d'amener cette princesse et l'empereur son neveu à recommander les intérêts de la Rhétie à l'autorité lombarde, paraissaient avoir échoué. (7) En outre, il n'était plus certain que la régente tînt sa promesse d'indemniser ses voisins de l'ouest d'une somme égale à celle que leur devait la couronne Très-Chrétienne le jour de l'évacuation du pays par les troupes de Rohan. (8)

(1) *Lettres de Coire* (adressées à Du Buisson). 16 juin et 6 juillet 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f°s 49 et 66.

(2) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 29 juin 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 64. — *Montemagni a Cioli*. Milano, 1° luglio 1637. Arch. Mediceo. Milano. n° *3183*.

(3) *Lettre de Coire*. 14 juillet 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 65.

(4) *Lettre de Coire*. 20 juillet 1637. loc. cit.

(5) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson) 20 juillet 1637. loc. cit. — *Fleming to the secretary of State*. Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit. — *Lettera mandata dagli tre Capi alle communità delle Tre Leghe, alli 25 luglio 1637*. Bibl. Mazarine. mss. *1785* (2150) f° 71. — *Vico al Senato*. Zurigo, 26 luglio 1637 loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 262.

(6) *Bon al Senato*. Milano, 8 aprile 1637. loc. cit. — *Lettre de Coire*. 20 juillet 1637. loc. cit.

(7) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 2 juin 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 63. — *Vico al Senato*. Zurigo, 13 giugno 1637. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 261. — Jecklin. op. cit. n° *1630*.

(8) *Lettres de Coire*. 2 et 19 juin 1637. loc. cit. — Jecklin. op. cit. n° *1630*.

Toutefois l'influence était encore grande dont disposaient les conjurés de mars au sein du gouvernement de Coire. Le « Beitag », réuni par leurs soins pour prendre connaissance de la relation des ambassadeurs auprès de Leganès, ne comptait qu'une quinzaine de députés, partisans pour la plupart de l'alliance austro-espagnole. (1) Aucune note discordante ne s'y étant produite, les communes furent sollicitées de ratifier l'œuvre de leurs mandataires au delà des monts, ainsi que l'entente intervenue avec l'évêque grison au sujet de l'administration de la Valteline. (2) L'occasion s'offrait belle aux ennemis du rapprochement rhéto-lombard d'en combattre la définitive conclusion. Ils s'efforcèrent de la mettre à profit. Mais, en l'absence d'un chef qualifié, capable de résister à Jenatsch, leur défaite était à prévoir. (3) Aussi bien, le 8 août, par quarante-deux voix contre dix-neuf, une nouvelle diète ouverte sur les rives de la Plessur approuva le résultat des négociations d'Alexandrie et d'Asti et chargea trois de ses membres de se rendre incontinent à Madrid et d'y procurer la suppression du dernier obstacle qui s'opposât à la restitution de la vallée de l'Adda à ses légitimes souverains. (4) Les prédicants obtinrent, à la vérité, gain de cause sur quelques points. (5) Contrairement, en effet, au désir exprimé par Leganès, (6) un seul d'entre les personnages désignés pour accomplir le voyage d'Espagne appartenait — et depuis peu — à l'ancienne croyance. Les deux autres étaient protestants. (7) Leurs instructions, en outre, avaient été conçues et rédigées de façon si précise et si étroite qu'elles ne laissaient pas de place à des transactions en matière politique ou confessionnelle. C'est ainsi qu'il leur était prescrit de regagner Coire dans un délai de trois mois, que leurs démarches eussent abouti ou non, (8) de ne céder ni sur la question de la liberté des cultes en Valteline, ni sur celle de la nationalité grisonne des magistrats de cette province, (9) d'ignorer les députés de la partie

---

(1) *Lettre de Coire.* 20 juillet 1637. loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 luglio 1637. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 263.

(2) *Lettre de Coire.* 20 juillet 1637. loc. cit. — *Lettera mandata dagli tre capi alle communità delle Tre Leghe.* Coira, 25 luglio 1637. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 260. — Rott. Inventaire sommaire, etc. II. 494.

(3) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 11 août 1637. loc. cit.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 luglio 1637. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 8 et 15 agosto 1637. loc. cit. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 10/20 august 1637. loc. cit. — *Montemagni a Cioli.* Milano, 2 settembre 1637. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 263, 264.

(5) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson), commencement de mai 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 47.

(6) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 11 août 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 93. — *Vico al Senato.* Zurigo, 15 agosto 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(7) „Motivando (Leganès) vedere volontieri che li ambasciatori in Spagna fossero cattolici, almeno doi, toccando in particolare nella persona delli Sri compagnoni Florino e Genatio." *Molina alli Sigri capi delle Tre Leghe.* Milano, 20/30 aprile 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 10/20 august 1637. loc. cit.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 5 settembre 1637. Frari. Svizzeri. XXXIV. — Sprecher v. Bernegg. II. 264.

(9) *Vico al Senato.* Zurigo, 13 giugno e 15 agosto 1637. loc. cit. — *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 11 août 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 93. — *Scotti a Barberini.* Wyl, 16 agosto 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

adverse, s'il s'en trouvait à la cour de Philippe IV,[1] et enfin de considérer comme nul le projet d'accommodement avec l'évêque Flugi d'Aspermont, soumis dans ce même temps à l'agrément des communes.[2]

Grâce aux restrictions insérées dans les pouvoirs qu'emportaient les envoyés de Rhétie auprès de l'Escurial, les partisans de l'alliance exclusive de la France avec les Trois Ligues conservaient encore l'espoir que leurs vœux seraient exaucés et que, désabusés en constatant l'inanité des promesses austro-lombardes, les auteurs du soulèvement populaire de mars renonceraient à poursuivre plus avant une expérience qui s'annonçait désastreuse.[3] Leur attente n'eût probablement pas été déçue, si le recès de la diète d'août avait reçu sa pleine exécution. Or, Jenatsch et ses affidés ne l'entendaient point ainsi. En dehors de leurs instructions officielles, les trois ambassadeurs furent nantis d'instructions particulières, émanées des chefs du pays et dont le texte se trouvait être en contradiction formelle avec les intentions manifestées par la majorité des membres du « Beitag », puisque aussi bien ils se voyaient autorisés en secret à ne reculer devant aucun sacrifice pour hâter la restitution définitive et pacifique aux Trois Ligues de leurs provinces sujettes d'Outre-Monts.[4] De plus en plus à la merci de la poignée d'intrigants qui lui dictait ses volontés, le gouvernement de Coire se faisait l'instrument servile d'une politique dont il eût assurément refusé d'assumer les responsabilités, s'il avait pu se douter de l'étendue de la déception qu'elle lui réservait dans un très prochain avenir.

Activité déployée en Suisse par Méliand. — Difficultés qu'il éprouve à y maintenir le prestige de la couronne Très-Chrétienne. — Griefs militaires et financiers des Confédérés envers celle-ci. — Intrigues piémontaises contre Genève. — Elles ne rencontrent aucun écho au Louvre. — Réouverture des hostilités en Franche-Comté. — Les autorités de cette province invoquent l'assistance du Corps helvétique. — Elles dépêchent à cette fin l'évêque de Lausanne aux Ligues. — Echec complet de la mission de ce prélat.

XXXI. Tandis que se déroulaient dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn les préliminaires d'un rapprochement durable entre les Trois Ligues et la maison d'Autriche, le Louvre s'efforçait d'accroître son influence et son

(1) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 2 juin 1637. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg II. 261.

(2) *Copia delle conventioni tra il vescovo di Coira e Grisoni sopra la Valtellina e contadi* Data nel Castello di Coira, li 12 di maggio 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV-XXXI. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 26 luglio 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV-XXXI. — *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 11 août 1637. loc. cit.

(3) „Sed post factum non est consilium.“ *Lettre de Coire* (à Du Buisson). 16 juin 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 49.

(4) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 11 août 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 93.

prestige auprès des Etats suisses des deux confessions, de manière à atténuer dans une certaine mesure l'importance de l'échec qu'infligeait à sa politique l'inopinée défection de ses alliés de Rhétie. Son ambassadeur à Soleure, Blaise Méliand, n'épargnait ni ses démarches, ni ses peines pour atteindre à ce résultat. Par malheur, les exigences du Corps helvétique semblaient augmenter en raison des difficultés éprouvées par le roi Très-Chrétien à les satisfaire. Aux « journées » de Bade d'avril et de mai, où les graves nouvelles reçues de Coire et du Fort-du-Rhin étaient cependant de nature à accaparer l'attention exclusive des députés confédérés, l'envoyé français n'avait pas été à l'abri des critiques amères qu'inspirait à ceux-ci le retard apporté au payement des annuités échues de leurs pensions, au remboursement des sommes jadis avancées à la Couronne par les cantons, ([1]) à l'acquittement des soldes dues aux officiers et aux hommes des quatre régiments licenciés en 1636 ([2]) et enfin au rétablissement des privilèges des marchands suisses de Lyon, dont la plupart eussent préféré regagner leur patrie et y vivre dans la misère que de continuer à subir les vexations des fermiers des gabelles, sourds à leurs justes revendications. ([3])

En juillet, à l'occasion d'une autre diète tenue également en Argovie, le successeur de Vialard fut en butte à des attaques violentes et réitérées de la part des créanciers de son maître. ([4]) Les menaces succédaient aux menaces. Enhardis par l'exemple que leur donnaient les Grisons, les Confédérés, surtout ceux des « Waldstætten », ne cachaient pas leur intention de recourir à des mesures extrêmes, pour peu que leurs plaintes ne fussent pas mieux écoutées à l'avenir qu'elles ne l'avaient été dans le passé. ([5]) Le rappel de leurs troupes du service de France aurait été la moins grave des mesures qu'ils se proposaient de prendre. ([6]) De surcroît, le trésorier des Ligues, Du Ryer, fut assez imprudent pour laisser entendre, ce qui était inexact, que l'ambassadeur allait être mis en possession d'un acompte de deux cent mille écus sur les sommes dues au Corps helvétique. ([7]) Non content de démentir cette information, Méliand

(1) ***Méliand à Bâle.*** Soleure, 1er septembre 1635. St-Arch. Basel. Frankreich *A*[3] (1517—1778). — Eidg. Absch. V[2] 1017 *l*, 1018 *a*.

(2) „La mer n'a pas seule des tempestes; nos montagnes en ont aussy leur part... Voilà bientost un an que nous en avons une en ces cantons à cause du retard des payements des capitaines et colonels qui ont servy le roy depuis trois ans.“ ***Méliand à Bellièvre.*** Soleure, 14 février 1638. Bibl. Nat. f. fr. *15,916* f° 43.

(3) *Les XIII cantons à Richelieu.* Zurich, 26 janvier 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 167. — *Lucerne au roi.* 4 avril 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 161. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 11/21 mai 1637 loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 28 maggio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — „Quali hanno havuto ordine dalla Lega d'absentarsi più tosto dal regno di Francia che di pagare contributione alcuna, come hanno effettuato sinora quelli che stavano in Lione.“ *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° luglio, 1° ottobre 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — Eidg. Absch. V[2] 1138 *a*.

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich. 28 june/8 july 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 5. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 20 juillet 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(5) ***Fleming to the secretary of State.*** 23 june/8 july 1637. loc. cit.

(6) ***Fleming to the secretary of State.*** Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit.

(7) ***Du Ryer à Chavigny.*** Soleure, 3 juillet 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

se vit contraint de solliciter de ses hôtes un nouveau délai.(1) Il ne l'obtint au reste qu'au prix d'un banquet qui réunit autour de lui, avant la clôture de l'assemblée, les principaux membres de celle-ci.(2) Aussi bien ses efforts en vue de faire différer la convocation d'une seconde diète(3) et d'entraver, avec le concours du ministre du gouvernement de Turin à Lucerne, le passage des régiments allemands acheminés de Souabe en Lombardie par la voie du Gothard ne réussirent qu'à exaspérer l'impatience des Confédérés.(4) A Bade, en novembre, ces derniers devinrent encore plus pressants, et leurs réclamations revêtirent une forme plus énergique.(5) Ils appuyaient, ainsi qu'on l'a dit, les justes doléances des officiers des compagnies licenciées en 1636 et se plaignaient de ce que le marquis de Coislin, colonel général des Suisses et Grisons à la solde de la Couronne, restât sourd aux démarches tentées auprès de lui en leur nom.(6) Mais ils ne s'en tinrent pas là. Sous le prétexte que Ferdinand III et quelques-uns des princes de sa maison les blâmaient de ne pas mieux observer l'*Union héréditaire*, leurs députés en Argovie protestèrent contre la présence de « troupes de la nation » dans les armées du roi en Hainaut, en Luxembourg et en Lorraine, « terres d'Empire ».(7) Méliand ne put être que très affecté de ce nouvel incident. Ses instructions ne lui prescrivaient-elles pas de prendre les devants et d'amener les cantons à consentir à ce que leurs régiments « combattissent tous les ennemis de Sa Majesté, à l'offensive comme à la défensive »? Aussi bien les prétentions émises en cette matière par les Confédérés engagèrent l'ambassadeur français à surseoir l'exécution de son dessein.(8)

Dans cette question singulièrement délicate du service des contingents suisses en pays étrangers et de l'interprétation des capitulations y ayant trait, les mobiles qui faisaient agir catholiques et protestants n'étaient pas identiques. Si ceux-là se laissaient influencer par les représentations de l'envoyé espagnol et du commissaire impérial à Lucerne,(9) ils étaient plus sensibles encore peut-être aux récriminations des leurs, que séduisait peu la perspective d'avoir à renoncer à une vie facile dans l'intérieur du royaume pour affronter la misère

---

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1043*f*.

(2) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 28 june/8 july; 6/16 july 1637. loc cit.

(3) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 5/15; 19/29 october 1637. loc. cit.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 8 e 19 maggio, 13 e 20 giugno 1637 e 16 gennaio 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(5) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 17 octobre 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Proposition faite par Méliand à la journée de Bade.* Novembre 1637. Eidg. Absch. V² 1059*e, g.* — *Avisi da Lucerna.* 6 dicembre 1637. Arch. Mediceo. Svizzera. *4175.* — *Avisi da Zurigo.* 9 dicembre 1637. *Ibid.*

(6) Eidg. Absch. V² 1029*a*.

(7) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 24 octobre 1637. loc. cit. — *Méliand à Lucerne.* Soleure, janvier et novembre 1638. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 89vo, 90vo.

(8) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 3/13 march 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 5.

(9) *Der Kaiser an die XIII Orte.* Wien, 21. April 1637. St-Arch. Zürich Deutsche Kaiser. III. n° 37. — *Avisi d'Helvetia.* Gennaio 1638. Arch. di Stato Piemontesi Svizzeri. Lett. min. X.

et les privations sur les rives du Rhin. ([1]) Ceux-ci, au contraire, paraissaient surtout préoccupés des conséquences politiques de leurs résolutions. A ne considérer que leurs préférences, ils eussent sans doute appuyé la proposition française. L'empereur était pour eux l'ennemi héréditaire, l'infatigable persécuteur de leurs coreligionnaires d'Allemagne et de leurs alliés de Rhétie, le chef de cette maison d'Autriche toujours prête à revendiquer des droits de suzeraineté hypothétique sur les terres qu'ils tenaient de leurs ayeux. ([2]) En revanche, malgré les nombreuses défaillances de sa diplomatie au cours des quinze dernières années, le roi Très-Chrétien continuait à être le protecteur naturel des *Stati liberi.* ([3]) Néanmoins, les Conseils des cités évangéliques estimèrent devoir garder une prudente réserve, dans la crainte de provoquer entre eux et leurs confédérés de la région du Gothard une irrémédiable rupture. ([4])

A Bâle, à Zurich, à Berne, d'autres questions, d'un intérêt plus général, absorbaient l'attention du peuple et des magistrats. De la Savoie au Sundgau, à proximité de la frontière du Jura, des événements se déroulaient dont les conséquences ne pouvaient manquer d'avoir leur répercussion dans la Suisse occidentale. Le péril auquel Genève avait échappé miraculeusement six ans auparavant semblait à la veille de renaître sur les rives de l'Arve, comme sur celles du Léman. L'échec de ses négociations avec le Louvre, en 1631 et en 1632, n'avait pas découragé Victor-Amédée. Le souverain du Piémont nouait à Rome de nouvelles intrigues et s'attachait à gagner à ses vues les princes catholiques d'Allemagne et d'Italie. ([5]) Dans sa pensée, il s'agissait, au début du moins, de tout autre chose que « d'une escalade diplomatique ». ([6]) Lorsque l'avant-garde de Gallas s'approcha du Pont-de-Grezin, le général de Ferdinand II fit proposer au duc de tènter, de concert avec lui, un coup de main sur « le séminaire d'hérésie » qu'était la cité de Calvin. A la vérité, la retraite précipitée des armes impériales hors de la Bourgogne rompit à temps ce dessein. ([7]) Mais divers moyens d'intimidation restaient à la disposition du fils de Charles-Emmanuel. Il y eut aussitôt recours. Tandis que, du côté de la France, les autorités de la petite république obtenaient des facilités d'approvisionnement, des exemptions de droits de gabelles et des dégrèvements de taxes à quoi elles n'étaient plus habituées depuis la malencontreuse mission de Morintru, ([8])

---

(1) ***Fleming to the secretary of State.*** Zurich, 3/13 march 1637. loc. cit.

(2) *Der Kaiser an die XIII Orte.* Wien. 21. April 1637. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III. n° 37. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 29 giugno 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(3) ***Fleming to the secretary of State.*** Zurich, 3/13 march 1637. loc. cit.

(4) ***Fleming to the secretary of State.*** Zurich, 3/13 march 1637. loc. cit.

(5) Saint-Genis. Histoire de Savoie. II. 359.

(6) *Ibid.*

(7) ***Estrées à Chavigny*** Rome, 8 janvier 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,054* f° 121.

(8) *Voisine à Guébriant.* Genève, 30 avril 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CX. 39. — *Sarrasin au même.* Genève, 2 et 6 mai 1637. *Ibid.* fos 41, 43. — *Guébriant à Genève.* Gex. 12 mars 1637. Arch. Genève. Portef. histor. *3020.* — *Lettres écrites par Jacques Sarrasin, médecin à Paris, au sujet d'une requête pour*

le Conseil d'Etat de Chambéry rendait un arrêt portant « inhibition et défense à toutes personnes d'aller dans la ville de Genève et de fréquenter ny commercer avec les habitants d'icelle. » (1) Et les démarches entreprises par le résident anglais à Zurich auprès de son collègue piémontais à Lucerne en vue de mettre un terme à cette situation pleine de dangers ne paraissaient pas devoir aboutir à un résultat favorable. (2)

Ainsi donc, grâce à la réparation tardive de la défaillance française contemporaine des traités de Cherasco, l'indépendance de Genève, menacée par Victor-Amédée, demeurait à l'abri des atteintes de celui-ci, puisque aussi bien le roi Très-Chrétien et son principal ministre renonçaient à se faire les complices de son anéantissement. Mais les inquiétudes des Confédérés de la nouvelle croyance, momentanément dissipées ensuite de l'atténuation du péril savoyard, renaissaient à cette heure sur un autre point de la frontière occidentale des Ligues. Après une accalmie de quelques mois, les hostilités tendaient à reprendre avec vigueur en Franche-Comté. Dès le premier janvier 1637, un petit corps venu de la vallée de l'Ain avait pénétré dans cette province et s'y était maintenu avec succès sous la conduite du marquis de Thianges, l'un des anciens lieutenants de Cœuvres en Valteline. Deux mois plus tard, le duc de Longueville s'y jetait à son tour et se saisissait de Saint-Amour, pendant que Bernard de Saxe-Weimar envahissait le pays par la vallée de la Saône et se rapprochait de Besançon. (3) Les Comtois étaient en somme victimes de leurs imprudences répétées. Néanmoins, loin de s'avouer vaincus, ils tinrent tête partout à l'ennemi et agitèrent de porter la guerre soit dans le duché de Bourgogne, soit dans le comté de Neuchâtel, dont le souverain se trouvait être leur principal agresseur. (4) De Bruxelles, le Cardinal-Infant leur avait, à dire vrai, promis de puissants renforts. Ce secours ayant manqué, et les troupes du duc de Lorraine et du marquis de Conflans n'étant plus en état de passer de la défensive à l'offensive, (5) ils se décidèrent à invoquer, comme l'année précédente, l'intervention des cantons suisses, afin de procurer le rétablissement d'une neutralité que leur gouvernement avait, lui aussi du reste, violée de propos délibéré. (6)

---

obtenir surséances des tailles pendant cinq ans à Chancy, Avully et Moëns. 1638. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° *3944*. — Flammermont. La correspondance des agents diplomatiques de France avant la Révolution. p. 301.

(1) *Arrest du Conseil d'Etat de Savoie.* Chambéry, 27 avril 1637. St-Arch. Bern. Genffbuch. n° VI. 157. — *Les Syndics et Conseils de Genève à Berne.* 25 avril/5 mai; 5/15 mai 1636 et 27 avril 6 mai 1637. St-Arch. Bern. Genffbuch n° VI. 127, 131, 153. — *Les Syndics et Conseils de Genève au résident anglais à Turin.* Juin 1637. Arch. Genève. Lettres *D.* 1636—1638. n° XXVII. 187.

(2) *Genève à Berne.* 4/14 mai 1637. St-Arch. Bern. Genffbuch. n° VI. — *Nouvelles de Bâle.* 27 mai 1637. ap. Gazette de France, année 1637. p 343. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 29 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(3) *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 26 aprile 1637. Arch. di Stato Piemontesi Svizzeri. Lett. min. X.

(4) *Méliand à Chavigny* Soleure, 20 juillet 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — Tillier. op. cit. IV. 91. — Eidg. Absch. V¹ 1041 *l.*

(5) *Lettera di Lucerna.* 7 maggio 1637. Arch. Mediceo Svizzera. *4175.*

(6) *Nouvelles de Saint-Gall.* 12 mai; *de Bâle.* 2 juillet 1637. ap. Gazette de France année 1637. p. 306, 418.

L'intérêt qu'avait l'Escurial à seconder en cette conjoncture les démarches de ses sujets de Dôle semblait évident.([1]) Las d'être pillés sans merci depuis dix-huit mois, les habitants des bailliages frontières inclinaient à demander leur incorporation au Corps helvétique.([2]) Au lieu que, garantie par l'ensemble de ce dernier, la neutralité du comté de Bourgogne sauvait cette province des convoitises de ses voisins de l'ouest([3]) et dégageait en outre les Confédérés de l'ancienne croyance de l'obligation, si imprudemment contractée par eux, de la défendre contre tous envahisseurs.([4]) Aussi, dès le 5 avril, à la diète de Bade, Casati s'était-il efforcé d'amener ses coreligionnaires suisses à intervenir d'autorité dans les affaires de leurs protégés de la région du Jura.([5]) On pouvait s'attendre à ce que cette initiative fût combattue par l'ambassadeur piémontais, d'autant que celui-ci, allié fidèle jusque-là du représentant du Louvre à Soleure, traversait obstinément les négociations politiques de son collègue espagnol. Il n'en fut rien cependant. A Turin, l'on souhaitait le maintien du *statu quo* en Franche-Comté, et cela pour deux raisons: La neutralité couvrait en effet la Savoie contre une agression venant du nord.([6]) Elle détournait de plus le roi Très-Chrétien de l'idée de distraire de leur destination première une partie des troupes appelées à faire campagne en Italie.([7]) Au regret de Méliand,([8]) Della Manta soutint donc à Lucerne, le 24 avril, le point de vue défendu par Casati en Argovie trois semaines auparavant.([9])

L'étrangeté de l'attitude observée depuis peu par les Comtois envers leurs protecteurs d'Outre-Jura n'était certes pas de nature à leur concilier les sympathies de ceux-ci. En juin 1636, alors que l'artillerie de Condé battait les murailles de Dôle, les autorités de cette ville avaient sollicité avec instance l'intervention helvétique, mais s'étaient empressées de la décliner le jour où elle parut prendre corps. Quelques mois plus tard, il n'en alla pas autrement. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, l'entrée de Thianges dans la région de Treffort provoqua un pressant appel à la médiation suisse, appel presque aussitôt retiré, à la nouvelle que le Cardinal-Infant acheminait une armée de secours vers Besançon.([10]) Or, les Confédérés n'avaient point oublié l'affront infligé à leurs

---

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 6/16 july 1637. loc. cit.

(2) Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgogne. p. 221.

(3) *Richelieu à Longueville.* 29 juin 1637. ap. Avenel. op. cit. V. 1038.

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit.

(5) Eidg. Absch. V² 1020 *e*.

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 15 luglio 1637. loc. cit.

(7) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 6/16 july 1637. loc. cit.

(8) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 9 e 29 maggio 1637. loc. cit .— *Méliand à Berne.* Soleure, 2 juin 1637. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 235.

(9) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 aprile 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1026 *a*.

(10) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 11/21 mai 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 5. — A. de Troyes. op. cit. III. 87.

députés dans le comté de Bourgogne l'année précédente. Ils saisirent la première occasion qui se présenta d'en témoigner du ressentiment. Emus, en effet, des succès rapides de Longueville, les membres du parlement de la province espagnole se ressouvinrent un peu tard des offres bienveillantes que leur avaient transmises naguère les cantons et regrettèrent de les avoir repoussées. (1) Par suite, le 15 juin déjà, ils se résolurent à adresser à ces derniers une demande formelle d'assistance, afin d'empêcher que les armes françaises ne réduisissent à complète obéissance les trois bailliages du pays. (2) Peu après arrivait aux Ligues l'évêque de Lausanne, frère du marquis de Conflans. (3) Ce n'était certes pas à la légère que le choix des autorités de Dôle venait de se porter sur ce prélat. L'on espérait dans cette ville qu'il ferait impression sur les catholiques des « Waldstætten ». (4) A sa requête, Zurich assigna à Bade au 28 juin une diète générale à laquelle l'ambassadeur de Louis XIII tint avec raison à se rendre en personne. (5) Il y était appelé en outre ainsi qu'on l'a vu, par les plaintes répétées des créanciers de son maître et l'inquiétante recrudescence des intrigues grisonnes. L'on pouvait s'attendre de plus à ce que les fréquentes incursions des troupes du duc de Weimar sur terre suisse soulevassent les protestations unanimes des Confédérés de l'une et de l'autre confession ; à ce que l'idée du rétablissement de la neutralité des deux Bourgognes, tel que le proposaient Casati et Della Manta, ralliât la majorité des députés réunis en Argovie ; (6) à ce que l'intention prêtée au roi Très-Chrétien de s'emparer de Salins suscitât la vive opposition des cantons tributaires des sauneries de cette région ; (7) à ce que enfin le parti austro-espagnol gagnât de nouveaux adhérents au sein des Ligues en exploitant contre le Louvre les appréhensions que causait à Zurich comme à Berne, à Lucerne comme à Fribourg, la présence simultanée de forces françaises en Franche-Comté, dans le pays de Montbéliard, en Lorraine et dans la Haute-Alsace. (8)

Par le fait, les craintes de Méliand furent vaines. Aucun des incidents qu'il redoutait ne se produisit. L'évêque de Lausanne, suspect aux Bernois, (9) ne réussit pas à intéresser à la cause qu'il défendait ses coreligionnaires suisses. (10)

---

(1) Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. IV. 91.

(2) *Le Parlement de Dôle aux XIII cantons.* 15 juin 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri Lett. min. X.

(3) *Fleming to the secretary of State.* Zurich. 6,16 july 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. nº 5. — Girardot de Nozeroy. La Franche-Comté protégée, etc. p. 27.

(4) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 20 juillet 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(5) *Méliand à Berne.* Soleure. 2 juin 1637. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 235. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 20 giugno 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 5 giugno 1637. loc. cit.

(7) *Bern an die Herren Ehrengesandten zu Baden.* 17./27. Juni 1637. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 9. — *Richelieu au duc de Longueville.* 29 juin 1637. ap. Avenel. op. cit. V. 1038.

(8) *Le Parlement de Dôle aux XIII cantons.* 15 juin 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit.

(9) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit.

(10) *Lettre de Soleure.* 18 juillet 1637. Gazette de France, année 1637. p. 452. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 20 juillet 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII

Ceux-ci d'ailleurs manifestaient leur surprise de ce que ses lettres de créance émanassent du seul parlement de Dôle, et non point du roi Catholique, ou à tout le moins du Cardinal-Infant. Ils trouvaient étrange que des sujets s'arrogeassent le droit de négocier avec une puissance étrangère sans l'aveu de leur souverain. (1) De surcroît, les exigences du prélat paraissaient quelque peu excessives. Il sollicitait en effet les cantons d'ouvrir leurs routes aux secours acheminés d'Italie vers le Jura, de concéder des approvisionnements de céréales aux défenseurs du comté, de se préparer à porter assistance à ce dernier et de veiller à ce que les négociations préliminaires du renouvellement de sa neutralité ne subissent pas d'incessants ajournements. (2) A dire vrai, plusieurs parmi les membres de la diète hésitaient à rompre avec la politique traditionnelle qui, pendant deux siècles, avait prévenu le déchaînement des hostilités à la frontière occidentale des Ligues. (3) D'autres, guidés par des considérations d'ordre économique, inclinaient à ne pas repousser d'emblée les ouvertures de l'évêque de Lausanne. (4) La résolution prise par le ministre piémontais de se ranger à l'avis de son collègue français et de renoncer par suite à ses démarches en faveur du rétablissement du *statu quo ante* assura le triomphe du point de vue défendu par le successeur de Vialard. (5) Tout ce à quoi consentirent les députés confédérés, ce fut à demander aux rois de France et d'Espagne de provoquer, sous la médiation du Corps helvétique, un examen approfondi des conditions les plus propres à donner satisfaction aux partisans des solutions pacifiques sur les deux versants du Jura. (6) Ce devait être en vain, qu'au bout de trois mois, un nouvel envoyé comtois, François Mareschal, nanti cette fois de lettres de créance signées du Cardinal-Infant, s'efforça d'amener les Suisses à prendre vigoureusement en main les intérêts de ses compatriotes. (7) Les décisions arrêtées en juillet ne furent pas modifiées. (8) Et comme, d'autre part, les ambassadeurs grisons en Lombardie éprouvaient dans ce même temps déceptions sur déceptions, Méliand n'était pas mal venu à affirmer que la diplomatie espagnole, victorieuse en Rhétie, subissait un revers marqué au sein des « Waldstætten » et que l'atteinte portée au prestige de la France, en raison de l'inexécution des engagements financiers de la Couronne envers les cantons, se trouvait en partie compensée grâce au refus de ces derniers de seconder les vues de l'Escurial dans la campagne menée de Lucerne par Casati en faveur du rétablissement de la neutralité des deux Bourgognes.

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit.

(2) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit. — Eidg. Absch. V[2] 1041 *l.*

(3) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit.

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit. — Eidg. Absch. V[2] 1059 *g.*

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 15 giugno e 15 luglio 1637. loc. cit.

(6) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 20 juillet 1637. loc. cit. —. *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 luglio 1637. loc. cit. — Eidg. Absch. V[2] 1044 *l.*

(7) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 9 novembre 1637. loc. cit. — Longin. Une mission en Suisse. 1638 (Vesoul, 1889). p. 8, 12.

(8) *Avisi da Zurigo.* 9 dicembre 1637. Arch. Mediceo. Svizzera. *4175.* — Eidg. Absch. V[2] 1059*f.*

Continuation des hostilités dans la Franche-Comté. — Desseins nourris par Bernard de Saxe-Weimar. — Alarmes aux Ligues. — Etat des esprits dans ce pays. — Divergences de vues entre catholiques et protestants. — Le différend d'Einsiedeln et les puissances étrangères. — Les Confédérés s'apprêtent à secourir Bâle menacée. — Une diète se tient dans cette ville du 1er au 6 août 1637. — Décisions qui y sont arrêtées. — L'armée weimarienne envahit les Franches-Montagnes. — Protestations véhémentes mais inefficaces du Corps helvétique. — Méliand sème la division parmi les membres de celui-ci. — Le prince saxon favorise les intérêts des cités évangéliques au détriment de ceux des cantons forestiers. — Hohentwiel. — Siège de Rheinfelden par le duc Bernard. — Diète à Bade, le 2 février. — Difficultés éprouvées par les Suisses à prévenir la violation de leur neutralité. — L'ambassadeur français réussit à calmer momentanément les appréhensions de ses hôtes.

XXXII. Tandis que les hostilités se déchaînaient sur toute la ligne du Rhin, de Huningue à Constance, (1) les habitants de la frontière occidentale des Ligues avaient joui presque sans interruption d'une absolue sécurité. Par malheur, cette situation privilégiée tendait à prendre fin. En 1633, on l'a dit, les Suédois avaient fait une première apparition à Delle et dans l'Ajoie. L'année suivante, les Français, déjà maîtres de Montbéliard, occupaient le château de Porrentruy. (2) En 1636 enfin, Condé envahissait la Franche-Comté et, plusieurs semaines durant, y tenait la campagne. Aussi bien les inquiétudes manifestées par les autorités de Berne et de Soleure n'étaient qu'à leur début. Pendant que l'armée de Longueville dévastait le bailliage d'Aval, celle de Bernard de Saxe-Weimar avait pénétré dans le bailliage d'Amont. Le 21 juin, elle se saisissait de Champlitte et, au bout de quinze jours, occupait Baume-les-Dames et Clerval. (3) Mais les desseins nourris par le prince allemand étaient tout autrement vastes. Dès le milieu de ce mois, son avant-garde, sous les ordres de Schiavalischi, établissait ses quartiers à Ferrette, à quelques lieues de Bâle et demandait aux magistrats de cette cité de mettre des vivres à sa disposition et de lui faciliter le passage du fleuve. (4) Grand fut l'émoi que cette démarche insolite fit naître tant en Suisse qu'en Alsace. (5) L'alerte causée par la nouvelle que Rohan, chassé de la Valteline et des Ligues Grises,

(1) „Fuggono a belle squadre in questi cantoni delle famiglie nobili, monache e religiosi con lagrime di sangue che muovono a pietà le pietre.“ *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna 18 gennaio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(2) *Le roi à Bâle.* Paris, 8 août 1635. Arch. Guerre. XXV. 186.

(3) Piépape. Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France. II. 69, 74.

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 22 june/2 july 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d Misc. Pap. n° 5. — Eidg. Absch. V² 1011 *a*.

(5) Gonzenbach. Der General H. L. von Erlach. I. 42 sqq.

méditait un coup de main contre les quatre villes forestières était à peine calmée. Le *Feldzeugmeister* Reinach, gouverneur de Brisach, donna aussitôt plus d'extension aux travaux de défense de cette place, ce qui provoqua les protestations de l'autorité bâloise. (1) Sollicités par l'archiduchesse Claudia de respecter les clauses de l'*Union héréditaire* qui les liait à l'Autriche et de s'opposer par la force à l'entrée des troupes weimariennes sur leurs terres, les cantons exigeaient en revanche de cette princesse qu'elle s'abstînt de leur créer des embarras à la frontière méridionale du Sundgau. (2)

Que les appréhensions des Confédérés de l'une et de l'autre confession et celles de leurs voisins immédiats sur les deux rives du Rhin fussent fondées, la chose paraissait désormais hors de doute. Le duc Bernard s'apprêtait à franchir le fleuve. (3) Cette opération s'exécuterait-elle en aval ou en amont de Bâle? Tout l'intérêt de la question résidait en somme dans la solution de ce dilemme. Dans le premier cas, en effet, la neutralité helvétique ne courait aucun danger. Dans le second, au contraire, il semblait difficile que la possibilité de son maintien ne se posât pas à nouveau. A la cour de France, où l'on souhaitait la réussite des plans du prince allemand, l'opinion prévalait que celui-ci, tel Horn en 1633, violerait de propos délibéré le territoire des Ligues afin de gagner Rheinfelden, ou que, s'il se résolvait à demander passage à l'autorité bâloise, ce serait, imitant l'exemple de Rohan, pour placer cette dernière en présence du fait accompli. Quelle que fût en somme sa décision finale, l'on estimait à Paris que l'ancien lieutenant de Gustave-Adolphe obtiendrait sans trop d'efforts l'apaisement des rancunes soulevées en Helvétie par son audacieux coup de main. (4) C'était commettre une lourde erreur. De quelque côté que se portassent leurs affinités politiques, secrètes ou manifestes, les Suisses n'eussent pu cette fois, comme en 1633 ou en 1635, prétendre que l'envahissement de leur sol les prenait au dépourvu, ni se servir de cette excuse pour réfuter les accusations de partialité lancées contre eux par le représentant de l'un des belligérants à tout le moins. (5) Dans la réalité, protestants et catholiques n'avaient aucun intérêt à attirer sur leur patrie le courroux justifié du chef de la maison de Habsbourg. (6) Les sympathies des premiers allaient certes aux adversaires allemands de l'Autriche. Mais la crainte révérencielle que leur inspirait cette puissance demeurait entière. D'autre part, les progrès des armes franco-suédoises dans la région du Jura commençaient

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1041 *a*, 1042 *d*.

(2) Eidg. Absch. V¹ 1042 *d*, 1044 *k*.

(3) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit.

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 15/25 june 1637. Pub. Rec. Office. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 5.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 18 giugno 1637. loc. cit. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 15/25 june 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 5.

(6) *Ibid.* — *Der Kaiser an die XIII Orte der Eidgenossenschaft.* Wien, 14. Juli 1637. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 21.

à les inquiéter et à leur faire regretter le temps ou l'Alsace et la Franche-Comté, possessions éloignées des souverains d'Innsbruck et de Madrid, jouissaient d'une autonomie relative et d'une parfaite tranquillité. Les Confédérés de l'ancienne croyance adhéraient assez ouvertement en revanche à la cause de leurs coreligionnaires d'Outre-Rhin, qu'ils secouraient de vivres et de munitions de guerre. (1) Ce n'était pas à dire néanmoins que leurs rapports avec le gouvernement de Vienne fussent en tous points excellents. Ils s'indignaient, comme leurs voisins de Zurich et de Berne d'ailleurs, du ton hautain des missives impériales (2) et du titre de « commissaire » accordé par Ferdinand II et son successeur aux représentants de la maison d'Autriche auprès du Corps helvétique. (3) Ils réprouvaient en outre le blocus établi à leurs frontières du côté de Constance et de celui de Milan. (4) Enfin ils n'admettaient pas que l'empereur s'immisçât dans leurs affaires particulières et prît parti contre Schwytz dans le conflit aigu de juridiction soulevé entre les autorités de ce canton et l'abbé d'Einsiedeln. (5) Tandis, en effet, que les ambassadeurs de France et de Savoie, soucieux de se concilier les bonnes grâces des magistrats d'un Etat dont l'amitié eût contribué à procurer à leurs maîtres respectifs l'accès des routes alpestres conduisant en Rhétie et en Italie, les encourageaient à persévérer dans leur intention de soumettre au droit commun le prélat qui excipait de sa qualité de prince d'Empire pour s'opposer à cette mesure; (6) que le nonce n'intervenait qu'avec discrétion dans un différend que lui-même jugeait essentiellement politique; (7) que le ministre de l'Escurial, occupé à recruter deux régiments dans la région du Gothard et à réunir les sommes indispensables à cette opération, (8) louvoyait entre les parties adverses, l'envoyé de Ferdinand III à Lucerne embrassait ouvertement les intérêts du protégé de celui-ci. (9) Mais aussi bien il ne s'agissait là que de légers nuages incapables d'altérer de façon durable les sentiments de confiance réciproque qui faisaient la force et la stabilité de l'entente des cantons de la Ligue Borromée avec les gouvernements de Vienne et d'Innsbruck. Le réveil du péril

---

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 15/25 june 1637. loc. cit.

(2) *L'empereur aux XIII cantons.* Vienne, 21 avril 1637. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III. nº 37. — Eidg. Absch. V² 1061 *a*, 1077 *a*.

(3) *L'empereur aux XIII cantons.* Vienne, 21 avril 1637. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III. nº 37. — Eidg. Absch. V² 1050 *f*, 1077 *a*. — Gonzenbach. op. cit. I. 262.

(4) Eidg. Absch. V² 1054 *e*, 1058 *b*.

(5) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 6/16 july 1637. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna. 24 gennaio 1638. Arch Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV–XXXI.

(6) *Scotti a Barberini.* Wyl, 30 agosto 1637. *Ibid.* — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 24 octobre 1637 Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(7) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 24 octobre 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 15 novembre 1637. *Ibid.*

(8) *Lo que Su Mag^d fue servido de resolver en consulta de 17 y 25 de junio 1637 sobre papeles que dio el marqués de Mortara en quanto a Grisones, duque de Parma y otras asistencias, etc.* Arch. Gen. Simancas. Estado. Legº 3345. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 5/15 octobre 1637 loc. cit.

(9) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 24 gennaio 1638. loc. cit.

protestant dans les Franches-Montagnes et le Sundgau allait suffire à la cimenter derechef, à tout le moins jusqu'à la fin de la guerre de Trente-Ans.

A la nouvelle du danger suspendu sur Bâle, l'esprit de solidarité politique l'emporta sur les dissidences confessionnelles au sein du Corps helvétique. Les adeptes des deux croyances se mirent aussitôt en devoir de secourir leurs confédérés menacés. Une diète générale venait précisément de se réunir à Bade. Les Zuricois y réitérèrent les offres d'assistance adressées par eux à leurs coreligionnaires des bords de la Birse alors que Gallas occupait le Brisgau. (1) Les «Waldstætten», de leur côté, s'engagèrent à soutenir Soleure et agitèrent de prendre sous leur protection les villes forestières. (2) Livrés à leurs seules inspirations, les Suisses n'avaient à attendre cette fois de leur allié français ni appui effectif, ni conseils désintéressés. Bien qu'il se fût rendu lui aussi en Argovie, Méliand demeura impénétrable, absorbé, ainsi qu'on l'a dit plus haut, par le souci de chercher les moyens d'apaiser les revendications croissantes des créanciers de la Couronne. (3) En réalité, les résolutions arrêtées dans le recès du 18 juillet se ressentirent des appréhensions éprouvées par ceux-là mêmes qui en assumaient la responsabilité. L'on se contenta, en effet, d'y discuter l'opportunité de l'envoi d'une ambassade à Bernard de Weimar et de prier celui-ci d'éloigner ses troupes de la frontière helvétique. L'on assura, d'autre part, le commissaire impérial que les cantons sauraient défendre leur neutralité envers et contre tous. (4)

Tel était l'état des choses dans la région du Jura lorsque le prince allemand, qui entre-temps venait d'adresser aux autorités du *Vorort* une missive à la fois courtoise et tranquillisante, (5) se porta en personne avec le gros de son armée entre Montbéliard et Bâle et prit ses quartiers à Hesingen, dans le voisinage immédiat de cette dernière ville, tandis que le lieutenant général français Du Hallier établissait les siens un peu plus au nord, à Blotzheim (fin de juillet). (6) Aussi bien la situation empirait d'heure en heure. Menacée par un corps d'une quinzaine de mille hommes, dont les officiers passaient des journées entières dans ses murs et ne regagnaient leurs camps respectifs qu'à la nuit tombante, Bâle réclama l'assistance immédiate de tous ses confédérés. (7) Une diète s'y tint du 1er au 6 août, à laquelle les cités évangéliques, Lucerne,

---

(1) *Avisi d'Helvetia e contorni.* Gennaio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 18 agosto 1637. *Ibid.*

(2) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 15/25 june 1637. loc. cit.

(3) Eidg. Absch. V¹ 1043*f*.

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1042*a*.

(5) *Bernhard, Herzog zu Sachsen-Weimar an die XIII Orte der Eidgenossenschafft.* Grange, 13./23. July 1637. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 19. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 july 1637. loc. cit.

(6) *Bernhard, Herzog zu Sachsen-Weimar an die XIII Orte der Eidgenossenschafft.* Grange, 13/23. July 1637. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* f° 19. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 july, 3/13 august 1637 (2da). loc. cit. — *Bern dem Landvogt zu Baden.* 31. August/10. September 1637. *Ibid.* f° 37.

(7) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 july, 3/13 august 1637 (2do). loc. cit.

Schwytz et Soleure se firent représenter. (1) Méliand, de son côté, y dépêcha son secrétaire particulier Gigot et l'interprète Wallier. (2) L'activité déployée en une telle conjoncture par ces deux personnages, jointe à la prière que, de Genève, Rohan adressait à ses coreligionnaires des Ligues de ne pas s'opposer davantage à l'exécution des plans du roi Très-Chrétien, « leur meilleur ami », (3) servit les desseins des chefs de l'armée franco-allemande, lesquels reçurent l'autorisation de compléter leurs approvisionnements sur le sol bâlois. (4) Le départ de la mission chargée de porter à Bernard de Weimar les doléances des cantons fut différé et la construction d'un pont volant sur la Birse décidée, de manière à éviter aux habitants de la cité suisse le renouvellement des angoisses qu'ils avaient traversées en octobre et en novembre 1633, lorsque les forces combinées d'Aldringer et de Feria s'étaient acheminées, sous leurs yeux, du Brisgau vers le Sundgau. (5) Mais là devaient s'arrêter les concessions des Confédérés aux exigences des belligérants. (6) Quand, après avoir emporté d'assaut Ensisheim, (7) le prince allemand émit, dans la première quinzaine d'août, la prétention de se faire ouvrir sur terre helvétique un passage jusqu'à Rheinfelden, il fut éconduit, et deux démarches tentées au même effet auprès de l'autorité bâloise par Du Hallier en personne n'eurent pas un sort meilleur. (8)

Si timide qu'eût été l'opposition des cantons à la réalisation des desseins prêtés aux adversaires de l'Autriche, elle avait eu du moins un résultat. Désespérant d'obtenir par la persuasion ce qu'il répugnait à acquérir par la violence, l'ancien lieutenant de Gustave-Adolphe s'était décidé à franchir le Rhin près de Rheinau entre Brisach et Strasbourg. (9) L'on devait présumer dès lors qu'il chercherait à gagner les villes forestières par la voie de Fribourg et de Schliengen. Il y renonça cependant, repassa presque aussitôt sur la rive gauche du fleuve, après avoir culbuté Jean de Werth à Wittenweier, près de Lahr, le 9 août, (10) et se retira à Benfeld pour y attendre des renforts et laisser reposer ses troupes. (11). Ce n'était là qu'un répit assurément. Les Con-

(1) Eidg. Absch. V^2 1047 *a*.
(2) Eidg. Absch. V^2 1047 *b*.
(3) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 july 1637. loc. cit.
(4) Eidg. Absch. V^2 1047 *b*.
(5) Eidg. Absch. V^2 1047 *a*, *c*.
(6) Eidg. Absch. V^2 1047 *c*.
(7) *Hans Heinrich Freyherr von Reinach an die eidgen. Gesandten in Basel.* Breisach, 11. August 1637. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 25. — *Della Manta al duca di Savoia* Lucerna, 18 agosto 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri Lett. min. X.
(8) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 3/13 august 1637. loc. cit. — „Et per doi volte si è trovato in Basilea Monsù du Hallier et, con molte dimostrationi, ha rinovato alli sudetti sei deputati le sue instanze, li quali le hanno risposto che, ne per cortesia, ne par minaccia li concederebbero alcun passaggio et molto manco di far in Basilea alcun maggazino " *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 18 agosto 1637. loc. cit. — Eidg. Absch. V^2 1048 *f*.
(9) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 10/20 august 1637. loc. cit — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 24 agosto 1637. loc. cit.
(10) 31 juillet (v. s). — *cf.* B. Röse, Herzog Bernhard der Grosse von Sachsen-Weimar. II. 154.
(11) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 24 settembre 1637. loc. cit. — Gonzenbach. op. cit. I. 50.

fédérés ne s'y trompèrent point et jugèrent avec raison que la Haute-Alsace ne serait pas en état de nourrir longtemps les armées étrangères qui l'occupaient et la dévastaient. (1) Par le fait, dès la fin d'octobre et le commencement de novembre, le duc envahit subitement les Franches-Montagnes, viola sur un point le territoire bâlois, conquit Delémont, força le passage de Goumois, battit les Comtois à Trévillers, installa des garnisons dans le Val Moûtier, bien qu'il fût sous la protection de Berne, et se saisit des châteaux soleurois d'Angenstein, Pfeffingen et Zwingen. (2) Du coup, l'union se trouva rétablie au sein du Corps helvétique. Une missive « véhémente », dont les termes reçurent l'approbation de tous les membres de celui-ci, fut incontinent adressée au prince saxon. (3) Les cités évangéliques protestèrent en outre contre l'atteinte portée aux droits de souveraineté de l'une d'elles. (4) Soleure achemina sans retard cinq mille hommes vers sa frontière occidentale. (5) Mais ce fut dans les cantons forestiers que l'émoi provoqué par les nouvelles de Porrentruy fut le plus vif. (6) En apprenant que leur allié, le prince-évêque, chassé de ses Etats, s'était réfugié à Dorneck et que ses sujets ne parvenaient pas à acquitter les énormes contributions de guerre qui les frappaient, (7) les « Waldstætten », dont les représentants se réunirent à Lucerne le 6 novembre, résolurent de dépêcher deux députés à Bernard de Weimar, pour l'aviser de leur intention de le traiter dorénavant en ennemi s'il ne renonçait sur l'heure à ses récentes conquêtes. (8) Déjà, au reste, leur bailli de Bade avait ordonné la confiscation de poudres et d'approvisionnements dirigés par la voie de la Limmat vers le camp suédois. (9) Néanmoins, le duc reçut avec courtoisie les envoyés confédérés à Delémont et les fit accompagner, à leur retour à Bâle, par Schiavalischi. (10) Mais il ne tint aucun compte de leurs doléances. (11) L'occupation des Franches-Montagnes par ses armes devait être considérée comme la juste représaille de l'attitude, nettement hostile à son égard, du prélat, prince d'Empire et membre

---

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 15/25 june 1637. loc. cit. — Reuss Histoire de l'Alsace au XVIIe siècle. I. 112 sqq.

(2) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 9 novembre 1637. loc. cit. — *Fleming to Coke.* Zurich, 2/12 november 1637. loc. cit. — *Nouvelles de Zurich.* Gazette de France, année 1637. p. 8. — Eidg. Absch. V² 1358 *a.* — Mercure françois. XXII². p. 2. — Röse. Bernhard der Grosse von Sachsen-Weimar (Weimar, 1829). t. II. 167. — G. Bloesch. Chronik von Biel (1875) p. 73.

(3) Eidg. Absch. V² 1058 *a.*

(4) *Fleming to Coke.* Zurich, 2/12 november 1637. loc. cit. — Gonzenbach. op. cit. I. 259.

(5) *Fleming to Coke.* Zurich, 2/12 november 1637. loc. cit.

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 9 novembre 1637. loc. cit.

(7) *Hans-Ludwig von Erlach an Bern.* Delsberg, 3./13. November 1637. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 43. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 4 aprile 1638. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Relazione della Nunziatura di R. Scotti.* 1639. Bibl. Naz. Roma. Cod. Gesuitico. 167. n° 3.

(8) *Bernard de Weimar aux cantons catholiques.* Delémont, 18/28 octobre, 14/24 novembre 1637. — *Les cantons catholiques au même.* Bade, 9/19 novembre 1637. ap. Röse. op. cit. II. 165, 393. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich. 2/12 november; Bade, 14/24 november 1637. loc. cit. — St-Arch. Basel. Politisches *Q* 16 (II). p. 106. — Eidg. Absch. V² 1055 *a.*

(9) *Proposition faite par Méliand „aux VIII anciens cantons“.* 1637. Aff. Etr. Suisse. XXIX. 89vo.

(10) *Fleming to the secretary of State.* Bade, 14/24 november 1637. loc. cit.

(11) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 8 novembre 1637 (Ristretto d'avisi). loc. cit.

de la Ligue catholique allemande.(1) D'autre part, la prise de possession des châteaux soleurois était à seule fin de prévenir un coup de main autrichien dans cette région.(2) Pour le surplus, le vainqueur de Jean de Werth engagea les alliés suisses de l'Espagne à exposer leurs griefs au roi Très-Chrétien, dont lui-même se bornait à exécuter les instructions.(3)

Méliand n'avait pas attendu que les députés du corps catholique d'Helvétie se portassent à Delémont, pour s'attacher, avec le concours de son collègue piémontais, à calmer les craintes manifestées par ses hôtes de l'ancienne et de la nouvelle croyance. A Bade, le 16 novembre, il ne se fit pas faute de développer derechef les arguments qui militaient en faveur de l'entrée des forces weimariennes dans l'évêché de Bâle.(4) D'accord en cela avec Du Hallier, dont il reçut en deux occasions la visite à Soleure,(5) l'ambassadeur français estima que le plus sûr moyen de rendre inoffensive l'intervention des Confédérés dans les affaires d'Outre-Jura était de semer la division parmi eux. Sur son conseil, Bernard de Saxe-Weimar ébaucha du côté des protestants un rapprochement que facilitèrent à la fois la présence dans son armée du colonel bernois Jean-Louis d'Erlach de Castelen et les démarches actives du résident anglais Fleming.(6) Le Val Moûtier fut évacué par ses troupes, qui refusèrent en revanche de restituer à Soleure Angenstein, Pfeffingen et Zwingen.(7) Les conséquences de cette différence de traitement étaient prévues. Elles ne furent pas longues à se manifester. Désappointés des avantages obtenus par leurs adversaires confessionnels, les catholiques se tournèrent vers l'empereur, dont le commissaire à Lucerne eut avec Casati et les magistrats des « Waldstætten » des conférences bien propres à éveiller des appréhensions au sein des cités évangéliques.(8) Ferdinand III laissait d'ailleurs entendre que Berne avait violé l'*Union héréditaire* en accordant passage à une partie des forces françaises dirigées vers Montbéliard.(9) L'émoi s'accrut à Zurich et à Bâle quand l'on y apprit que quatre mille Autrichiens établissaient leurs quartiers dans le voisinage de Schaffhouse et se proposaient de bloquer derechef Hohentwiel.(10) Dernier réduit de la maison de Wurtemberg après le désastre de Nœrdlingen, cette forteresse, une fois entre les mains des Impériaux, eût été pour eux, au regard des cantons, ce qu'était le « Fuentes » pour les Espagnols à l'endroit

(1) Eidg. Absch. V¹ 1058 *a*, 1067 *c*.

(2) *Ristretto d'avisi, etc.* Gennaio 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Eidg. Absch. V¹ 1061 *a*. — Gonzenbach. op. cit. I. 58.

(3) *Bernard de Saxe-Weimar aux cantons catholiques.* Delémont, 14/24 novembre 1637. — *Les cantons catholiques au même.* loc. cit. — St-Arch. Basel. Politisches Q 16 (II). p. 107.

(4) Eidg. Absch. V¹ 1058 *a*.

(5) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 14/24 december 1637. loc. cit.

(6) Gonzenbach. op. cit. I. 55 — Röse. op. cit. II. 166.

(7) Seehausen. op. cit. 84.

(8) *Fleming to Coke.* Zurich, 7/17; 21/31 december 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 5.

(9) *Berne à Méliand.* 21 mai 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 185. — *Fleming to Coke.* Zurich, 3/13 august 1637. loc. cit.

(10) *Fleming to Coke.* Zurich. 21/31 december 1637. loc. cit. — Seehausen. op. cit. p. 80

des Trois Ligues. ([1]) Aussi l'alarme fut-elle vive sur les rives de l'Aar et de la Limmat ([2]) et ne cessa-t-elle que le jour où, en janvier 1638, le gouverneur de la place s'engagea à ne relever désormais que de Bernard de Weimar. ([3])

Cependant la perplexité des Confédérés croissait en raison même de l'incertitude où les laissait volontairement le prince allemand quant à ses véritables desseins. Renouvelant l'exploit accompli par Rohan en avril 1635, fondrait-il sur les Grisons, afin d'y restaurer l'hégémonie du Louvre anéantie ensuite de la néfaste capitulation du 26 mars? Préparerait-il un coup de main contre les villes forestières, ou rétrograderait-il vers l'Alsace ou vers la Franche-Comté? ([4]) Sans s'attacher à la première plutôt qu'à la seconde de ces hypothèses, le commissaire impérial chez les « Waldstætten » pressait les Suisses d'éloigner de leurs frontières ce dangereux voisin. ([5]) Et le ton des missives émanées de la cour de Vienne devenait à ce point agressif, qu'à Bâle et à Schaffhouse, l'on se demandait si les généraux de Ferdinand III n'attaqueraient pas ces deux villes, comme représaille de l'entrée des Suédois dans Delémont. ([6]) Aussi bien, à Zurich comme à Lucerne, à Berne comme à Fribourg, toutes autres préoccupations s'effaçaient devant celle-là. ([7]) Chargé par la duchesse-régente de solliciter des cantons de l'alliance piémontaise une levée de quelques milliers d'hommes, Della Manta jugea superflu de tenter aucune démarche à cet effet. ([8]) En revanche Méliand put raisonnablement espérer que les disgrâces de l'heure présente entraîneraient l'arrêt momentané de la campagne menée contre lui par les créanciers suisses de son maître. ([9])

Les événements, au reste, se précipitaient dans les Franches-Montagnes. Menacé sur ses derrières par Mercy et le duc de Lorraine ([10]) et rebuté par les obstacles qu'il éprouvait à assurer la subsistance de son armée, ([11]) Bernard de Weimar résolut de se porter coûte que coûte vers le Rhin. Abandonnant, dans la nuit du 28 au 29 janvier 1638, ses quartiers de Delémont, il franchit la Birse entre Bâle et Münchenstein, traversa le Frickthal, atteignit Stein en Argovie, surprit Seckingen, Laufenbourg et Waldshut et mit le siège devant

(1) Gazette de France, année 1637. p. 306 (Nouvelles de Saint-Gall, 12 mai 1637). — Eidg. Absch. V² 1015 *h*. — J. J. Mezger. Die Stellung des Kantons Schaffhausen während des dreissigjährigen Krieges (Jahrbuch für Schweiz. Geschichte. IX. 144 sqq.).

(2) Eidg. Absch. V² 1015 *h*.

(3) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 28 november/8 december 1637; 1/11 february 1638. loc. cit. — Gonzenbach. op. cit. I. 52. — Mezger. op. cit. 145.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 16 gennaio 1638. loc. cit. — *Nouvelles de Zurich.* 16 janvier 1638. ap. Gazette de France, année 1638. p. 59.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 16 gennaio 1638. loc. cit. — *Avisi delli occorenti d'Helvetia.* Gennaio 1638. *Ibid.*

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 16 gennaio; 9 e 21 febbraio 1638. loc. cit.

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 7 febbraio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV.

(8) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 9 febbraio 1638. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1080 *a*.

(9) *Fleming to Coke.* Zurich, 25 january/4 february 1638. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1059 *e*, 1068 *i*, 1070 *e*.

(10) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 9/19 october 1637; 1/11 february 1638. loc. cit.

(11) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 3 settembre 1637. loc. cit. — *Fleming to Coke.* Zurich, 26 october/5 november 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 5.

Rheinfelden.[1] Trente heures lui suffirent pour accomplir cet audacieux exploit. A cette fois, la violation de la neutralité helvétique apparaissait flagrante.[2] Si le prince saxon s'était emparé avec facilité de trois d'entre les villes forestières, cela tenait pour une bonne part à ce qu'il les avait attaquées de la rive gauche du fleuve.[3] En outre, quelques-uns des siens s'étaient livrés à des actes de pillage dans la région de Brugg et de Kœnigsfelden.[4] Ce fut à Bade, où Zurich avait assigné en hâte une diète générale au 2 février, que les députés confédérés apprirent la présence inopinée du duc au cœur du Frickthal.[5] Cette nouvelle ne contribua pas à affermir leurs résolutions chancelantes. Ils arrivaient, les uns et les autres, sur les bords de la Limmat dans l'intention d'aviser le chef des forces weimariennes de leur volonté de s'opposer à l'exécution de ses desseins sur la ligne du Rhin. La brutalité du fait accompli leur permit de considérer comme nulles les instructions dont ils étaient porteurs. Au surplus, l'entente ne semblait pas près de s'établir entre eux quant aux dispositions à prendre en cette conjoncture critique.[6] Tandis que les catholiques poussaient aux mesures extrêmes;[7] que Bâle, tel le « Vorort » en septembre 1633 lors de l'incident de Stein, se disculpait de son mieux de n'avoir pu prévenir l'entrée des Suédois sur ses terres,[8] les magistrats des autres cités évangéliques suggéraient la temporisation. La majorité des membres de la diète se rallia à leur opinion.[9] L'on reconnut la nécessité d'affirmer une fois de plus l'existence d'une neutralité dont les transgressions devenaient pour ainsi dire périodiques,[10] de refuser toute assistance aux belligérants,[11] de solliciter les avis de Méliand, d'autant que son maître assurait depuis le 17 avril précédent la solde et l'entretien des troupes du duc Bernard,[12] et de tenter auprès de celui-ci une ultime démarche en vue de l'amener à abandonner le siège de Rheinfelden.[13] Que si, en revanche, les « Waldstætten » se proposaient d'assaillir les garnisons weimariennes des châteaux soleurois, la députation protestante n'y contredisait point, pourvu qu'ils l'entreprissent sous leur responsabilité.[14] Mais c'eût été jouer là une partie dangereuse. Ils

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 25 january/4 february 1638. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 7 febbraio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Méliand à Bellièvre, ambassadeur à Londres.* Soleure, 14 février 1638. Bibl. Nat. f. fr. *15,916* f° 43. — Mercure françois. t. XXII². p. 4. — Eidg. Absch. V² 1066 *a.*

(2) *Fleming to Coke.* Zurich, 26 october/5 november 1637. loc. cit.

(3) Gonzenbach. op. cit. I. 59.

(4) *Fleming to Coke.* Zurich, 26 october/5 november 1637. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1066 *a.* — Sechausen. op. cit. 85.

(5) Gonzenbach. op. cit. I. 260. — Eidg. Absch. V² 1066 *a.*

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 febbraio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV.

(7) *Fleming to Coke.* Zurich, 26 october/5 november 1637. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1066 *a.*

(8) Eidg. Absch. V² 1067 *a.*

(9) Eidg. Absch. V² 1066—1067 *a.*

(10) Eidg. Absch. V² 1067 *a.*

(11) Eidg. Absch. V² 1068 *d.*

(12) Gonzenbach. op. cit. I. 260.

(13) Eidg. Absch. V² 1067 *c.*

(14) Eidg. Absch. V² 1067 *c.*

n'eurent garde de s'y aventurer. Les conseils de modération prodigués par l'ambassadeur français triomphèrent d'excitations qui, suivies, eussent conduit les Confédérés à la ruine. De son côté, le prince saxon excipa de sa bonne foi et osa bien prétendre qu'un malentendu avait seul empêché le gouvernement bâlois d'être averti en temps utile de sa détermination. (1)

Commencée sous des auspices assez fâcheux, la diète d'Argovie se terminait en somme dans des conditions plus rassurantes pour la tranquillité, sinon pour le prestige des cantons qu'on ne le prévoyait à Zurich, à Berne et à Lucerne. Le péril paraissait conjuré d'un conflit qui eût mis aux prises une moitié du Corps helvétique avec les alliés confessionnels allemands de l'autre. Les dissensions sans cesse renaissantes des adeptes des deux croyances rendaient à coup sûr les Suisses moins formidables à leurs voisins qu'ils ne l'étaient un siècle auparavant. Mais rien n'autorisait à supposer qu'elles dégénéreraient à bref délai en une scission ouverte dont les conséquences eussent été d'autant plus à déplorer que le Louvre, abandonnant pour un temps sa politique traditionnelle, ne s'attachait pas, comme jadis, à maintenir une harmonie relative entre les divers membres de la Confédération.

Immixtion croissante de la diplomatie anglaise dans les affaires d'Helvétie. — Importance qu'acquiert la question de la démolition ou de la conservation des ouvrages fortifiés dans les deux Rhéties. — Préférences du Louvre à cet égard. — Les Suisses réclament le démantèlement du Fort-du-Rhin. — Raisons invoquées par le gouvernement des Trois Ligues pour le maintien du statû quo. — Casati persuade aux « Waldstætten » de les approuver. — Jenatsch se rend en personne à la diète de Bade de février. — Louis XIII se désintéresse de la cause grisonne. — Echec d'un projet de coup de main français sur Coire. — L'ambassadeur piémontais à Lucerne travaille à un rapprochement entre les Trois Ligues et la France. — Inutilité de ses démarches. — Jenatsch fait retirer à Rohan l'autorisation de gagner Venise par la voie du Splügen.

Le roi et son principal ministre se résolvent à ne pas tolérer une plus longue résidence sur les rives du Léman de l'ancien lieutenant général en Valteline. — Mission de Varennes à Genève. — Le duc quitte cette ville et échappe au guet-apens que Condé lui fait tendre à Versoix. — Il ne peut dépasser Zurich. — La route des Grisons lui est fermée. — Les cantons forestiers s'opposent à ce qu'il se serve de celle du Gothard. — Les autorités du « Vorort » l'invitent à y abréger son séjour. — Son entrevue à Lenzbourg avec Bernard de Weimar. — Ce dernier lui offre un refuge dans son camp. —

(1) Eidg. Absch. V¹ 1067 c.

Première bataille de Rheinfelden. — Valeur qu'y déploie Rohan. — Blessé, il se fait transporter à Kœnigsfelden. — Deuxième bataille de Rheinfelden. — Mort de Rohan. — Considérations générales sur sa carrière.

XXXIII. L'attitude conciliante des cités évangéliques à l'égard du prince qui, de propos délibéré, violait la neutralité de leur patrie provenait certes pour une part de la présence au camp weimarien du colonel bernois Jean-Louis d'Erlach-Castelen. Elle s'expliquait toutefois par d'autres raisons encore. Le 16 novembre, à Bade, où le résident anglais Fleming avait rejoint son collègue français et s'était attaché, de concert avec ce dernier, à calmer l'effervescence que provoquait aux Ligues l'entrée du duc Bernard dans les Franches-Montagnes, (1) les députés protestants n'avaient pas caché leur joie en apprenant la conclusion d'un accord, dès longtemps préparé, entre les cours de Londres, de Paris, de Stockholm, de Copenhague et les Etats-Généraux des Provinces-Unies en vue de procurer la restitution du Palatinat au fils et héritier de l'Electeur Frédéric V, roi de Bohême. (2) La satisfaction causée par cette entente, d'ailleurs éphémère, à Zurich, à Berne, à Bâle et à Schaffhouse suffit à effacer l'impression pénible ressentie dans ces mêmes villes à la nouvelle de l'imminence d'un rapprochement hispano-savoyard, justifié par le désir du gouvernement de Turin d'éloigner les Français du Piémont. (3) Les Confédérés de la croyance réformée, on l'a dit, souhaitaient avec passion l'abaissement de l'Autriche, (4) mais appréhendaient en revanche que le roi Très-Chrétien victorieux n'agît envers ses alliés comme il l'avait fait à Monçon, ou ne s'agrandît à leurs dépens. L'accession de l'Angleterre aux desseins formés par le Louvre et les puissances du Nord conjurait ce danger, puisque aussi bien l'influence modératrice de la cour de Saint-James se fût exercée à l'instant de la fixation des conditions de la paix générale. (5)

Ce n'était pas toutefois dans la seule Allemagne que l'accord franco-britannique était appelé à sortir ses effets. A Londres, les avis venus d'Italie éveillaient de façon très particulière les inquiétudes des ministres du roi Charles. A leur sentiment, l'expulsion des troupes de Rohan des deux Rhéties s'était produite à l'heure la plus inopportune. La mort du duc de Mantoue (21 septembre), bientôt suivie de celle de Victor-Amédée de Savoie (8 octobre), ne pouvait manquer de troubler derechef le repos de la Péninsule (6) et d'opérer un rapprochement entre Milan et Venise, où l'on suivait d'un œil jaloux les

(1) *Coke to Fleming.* 15 august 1637. Pub. Rec Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 5.

(2) *Fleming to Coke.* Zurich, 20/30 july; 15/25 august; 26 october/5 november 1637. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 14 novembre 1637. Frari. Svizzeri. XXXIV. — Eidg. Absch. V1 1061 *a.*

(3) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 july (2da); 31 august/10 september; 14/24 september; 21 september/1 october 1637. loc. cit.

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. loc. cit.

(5) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 july 1637. loc. cit.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 17 ottobre 1637. Frari. Svizzeri XXXIV.

progrès de la mainmise de l'influence française sur le gouvernement de Turin. (1) Il importait, dès lors, que les routes reliant le plateau suisse au versant méridional des Alpes restassent accessibles aux secours acheminés vers le Mincio et le Montferrat et que l'Escurial ne disposât pas à son seul caprice des passages des Trois Ligues. Il importait surtout que le Fort-du-Rhin, évacué par les armes royales en mai, ne demeurât pas debout. D'un commun accord, Méliand et Fleming s'attachèrent à persuader à tous les membres du Corps helvétique d'exiger sa démolition. (2)

L'opinion de Louis XIII et celle de son principal ministre quant à l'opportunité de la conservation ou de la destruction des ouvrages fortifiés existant en Rhétie et en Valteline avaient subi quelques fluctuations depuis la conclusion du traité de Cherasco. (3) A l'occasion de l'ouverture de conférences en Allemagne pour le rétablissement de la paix, les instructions remises aux plénipotentiaires français prévoyaient que liberté complète serait laissée aux Grisons de conserver ou de raser les travaux de défense édifiés sur leur sol. (4) A cette heure-là, il convient de le rappeler, la nouvelle de la définitive évacuation des Trois Ligues et de leurs provinces sujettes par les troupes de Rohan et de Lecques n'était point parvenue à la cour. Néanmoins, le désir que le *statu quo* à cet égard fût maintenu dans la région de Mayenfeld persista pendant plusieurs mois au Louvre, soit aussi longtemps que l'on s'y nourrit de l'espoir de reconquérir de haute lutte la « Rheinschanze », cette clé de la Rhétie du côté de l'ouest. En septembre encore, le colonel Guler, qui s'était fait attribuer la garde des quelques lieues du pays compris entre Zizers et la frontière suisse, (5) et que la mission qu'il venait d'accomplir en Lombardie n'empêchait point de nouer des intrigues avec l'ambassade de France à Soleure, Guler s'étonnait de ce que le « secours prest et prompt », annoncé depuis deux mois et plus, tardât à lui être envoyé et se déclarait incapable de résister davantage aux sollicitations des partisans de la démolition du Fort-du-Rhin. Il suggérait en conséquence à ses correspondants en Helvétie de provoquer de la part de leurs supérieurs une intervention dont ses coreligionnaires politiques et lui attendaient un plein succès. (6) Or, à l'heure même où il la réclamait, cette intervention s'était déjà produite, mais dans un sens opposé à celui que souhaitaient les adversaires de l'entente austro-grisonne.

Dans cette épineuse question de la conservation ou de la suppression des ouvrages militaires édifiés en deça du Splügen, l'intérêt des cantons et celui du gouvernement siégeant sur les bords de la Plessur apparaissaient au premier

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 21 gennaio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV.
(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 novembre 1637. loc. cit.
(3) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 6/16 april 1637. loc. cit.
(4) *Extrait de l'instruction aux plénipotentiaires français pour la paix.* Versailles, 10 mai 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,058* f° 77.
(5) Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 251, 266.
(6) *Guler dem Hauptmann Hab.* Chur, 14./24. September 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

abord assez divergents. Les Confédérés, qui naguère avaient exigé la cessation des travaux entrepris au Luziensteig sur l'ordre de l'archiduc Léopold, ne pouvaient pas ne point s'émouvoir du nouveau péril qui menaçait leur frontière de Sargans. Dès l'instant, en effet, que, de Bâle à Sion, toutes les avenues conduisant à Mayenfeld étaient gardées et que Suisses et Valaisans s'engageaient d'honneur à refuser l'accès de leurs passages aux forces françaises acheminées vers les Trois Ligues,(1) il semblait souhaitable que ces dernières usassent de réciprocité envers leurs alliés de l'ouest et supprimassent l'obstacle qui s'opposait à la liberté des communications entre Zurich et Coire. En Rhétie, d'ailleurs, cette manière de voir ralliait de nombreux adhérents. Consultées, les communes eussent sans doute désavoué les projets de Guler.(2) Dans les « Quatre Villages » et le Prættigau notamment, l'opinion, favorable au maintien du *statu quo* à Mantello, à Sondrio et à Bormio, se prononçait en revanche avec énergie contre la présence de troupes à la solde de l'Espagne dans le Fort-du-Rhin, dont le moindre siège eût entraîné la ruine des populations de cette région.(3) De leur côté, les prédicants unanimes faisaient campagne contre l'anomalie d'une situation qui permettait aux Autrichiens de conserver pied en plein pays grison.(4) Mais le gouverneur de Milan ne l'entendait point ainsi. Maître du réduit si malencontreusement abandonné par Rohan le 26 mars et du château de Chiavenna, dont les garnisons étaient entretenues à ses frais, ne conjurait-il pas à toujours le danger suspendu sur la Lombardie depuis la première alliance conclue par Louis XII avec les Trois Ligues ?(5)

Dociles instruments des volontés de Leganès, les membres du Conseil d'Etat de Coire et les chefs du parti militaire, leurs inspirateurs, abondèrent aussitôt dans ses vues.(6) Mainte fois, en mai, les Suisses ayant insisté pour obtenir satisfaction, il leur fut répondu, en juin, que les craintes exprimées par eux étaient chimériques;(7) que, loin d'attirer l'ennemi dans les Droitures, les travaux exécutés par les soldats de Rohan à proximité du Luziensteig l'avaient au contraire empêché de prendre les Grisons entre deux feux; que la perpétration du *Sacro Macello* s'était trouvée facilitée grâce à l'état de vétusté des murs d'enceinte de Chiavenna et à l'absence de tous ouvrages de défense à Mantello et que c'eût été une imprudence insigne de laisser démolir le Fort-du-Rhin aussi longtemps que leurs négociations avec le gouvernement de

(1) *Häupter und Rathsgesandten gem. III Bünde an die Landschaft Wallis.* Chur, 16./26. August 1637. — Jecklin. op. cit. n° *1629*.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 5 settembre 1637. loc. cit

(3) Jecklin. op. cit. nos *1644*, *1646*.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 9 gennaio 1638. loc. cit.

(5) *Lettre de Coire* (adressée à Du Buisson). 20 juillet 1637. Bibl. Mazarine. mss *1785* f° 68.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 5 settembre 1637. Frari. Svizzeri. XXXIV.

(7) *Nouvelles de Bâle.* 21 mai 1637. Gazette de France, année 1637. p. 332. — *Nouvelles de Coire.* 15 mai 1637. *Ibid.* p. 341. — Jecklin. op. cit. n° *1634*.

Madrid n'auraient pas abouti. [1] Mais les Confédérés étaient tenaces en leurs résolutions. Econduits sur les bords de la Plessur, ils tentèrent de sonder les dispositions des communes souveraines. [2] Ce fut en vain. Interceptées à Coire, les missives adressées de Bade à celles-ci en juillet ne parvinrent pas à leur destination. [3] Déjà l'on agitait à Zurich de répondre à ce procédé discourtois par l'envoi d'une ambassade aux Trois Ligues, lorsque la subite apparition de l'armée franco-weimarienne aux portes de Bâle changea quelque peu la face des choses et fournit à Jenatsch et à ses affidés un prétexte à de nouvelles tergiversations. [4]

La crainte éveillée en Rhétie d'un retour offensif des Français ou de leurs auxiliaires suédois vers la haute vallée du Rhin avait pris naissance avant même que les derniers soldats de Rohan eussent franchi la frontière de Sargans. [5] Cette crainte s'était accrue au cours de l'été, en raison des avis alarmants reçus de Porrentruy et de Montbéliard et de l'insuccès des démarches du gouvernement de Coire à Milan et à Innsbruck en vue d'intéresser l'archiduchesse Claudia et Leganès à la défense éventuelle de leurs alliés de la veille. Etant donné, qu'à cette heure, les Confédérés ressentaient pour la plupart de très vives appréhensions, celles des Grisons valurent à ces derniers un répit momentané dans la recherche dont ils étaient l'objet de la part des cantons des deux confessions. Toutefois, à la diète tenue en Argovie le 16 novembre, les sollicitations des représentants des Etats suisses devinrent si pressantes à l'endroit du Conseil des Trois Ligues, [6] que celui-ci se vit contraint de changer d'attitude. Il fit en conséquence proposer au *Vorort*, vers le milieu de décembre, la réunion d'une conférence helvéto-rhétienne à Wesen. [7] Or, à ce moment là déjà, le péril weimarien s'était déplacé. Le duc Bernard avait quitté le Sundgau pour se loger dans les Franches-Montagnes. Encore sous le coup de l'émoi qu'elles venaient d'éprouver, les autorités bâloises témoignèrent peu d'empressement à accepter l'invitation grisonne [8] et ne furent pas contredites

(1) *Die III Bünde an die XIII Orte; an Zürich.* Chur, 23. Mai/2. Juni 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 887; St-Arch. Basel. Politisches *Q* 6 (II). n° 101; St-Arch. Luzern. III Bünde (anno 1637). — Jecklin. op. cit. n° *1633*.

(2) *Lettre de Coire.* 20 juillet 1637. loc. cit. — *Bürgermeister und Rath zu Chur an Zürich.* 25. July 1637. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 july 1637. loc. cit.

(3) Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 264. — Eidg. Absch. V² 1045 *p*.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 18 settembre 1637. Frari. Svizzeri. XXXIV.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 18 aprile 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(6) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 18 ottobre 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Vico al Senato.* Zurigo, 5 dicembre 1637. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Avisi da Zurigo.* 9 dicembre 1637. Arch. Mediceo. Svizzera. *4175*. — Eidg. Absch. V² 1060 *h*.

(7) *Die Häupter und Rathsgesante gemeiner dreyer Pündten an die XIII Orte.* Chur, 7./17. Dezember 1637. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 895 — Eidg. Absch. V² 1064 *g* — St-Arch. Luzern. III Bünde. a° 1637 — St-Arch. Zürich. Graubünden XIV. — *Vico al Senato.* Zurigo, 4 gennaio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — Sprecher v. Bernegg. II. 270. — Longin. Une mission en Suisse Jean d'Accoste (1638). p. 20.

(8) *Basel an Zürich.* 27. Dezember 1637/6. Januar 1638. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV

par celles de Glaris et d'Appenzell. (1) D'un autre côté, l'ambassadeur espagnol à Lucerne atteignait ses fins. A son instigation, les cantons forestiers opinaient eux aussi pour l'ajournement de la solution du conflit jusqu'à l'ouverture d'une prochaine diète générale. (2) Pleins de rancune contre leurs alliés protestants, dont l'abstention les avait empêchés de secourir le prélat de Porrentruy, les « Waldstætten » entrèrent d'autant plus volontiers dans les vues de Casati qu'ils les savaient combattues par les magistrats des cités évangéliques. (3) Zurich ne put que se rallier à ces avis. Désormais assuré que les divisions des Confédérés lui rendraient moins malaisé l'accomplissement de sa tâche, le Conseil d'Etat des Trois Ligues consentit à se faire représenter à l'assemblée convoquée à Bade au 2 février. (4) Il n'eut pas à le regretter. A une assez imposante majorité, la diète approuva les raisons qui engageaient les Grisons à différer la démolition du Fort-du-Rhin. (5) Elle alla plus loin, et renouvela sa promesse d'interdire l'accès des passages suisses aux ennemis de la Rhétie. (6) La politique de temporisation suivie dans ce dernier pays obtenait un plein succès. Les députés du « Beitag » réuni sur les bords de la Plessur le 19 février le constatèrent avec satisfaction. (7)

Si l'importance d'une négociation se mesure au choix du personnage chargé de la mener à bien, il semble certain que le gouvernement de Coire attachait un très grand prix à la réussite de celle qui prenait fin en Argovie. Jenatsch avait tenu, en effet, à s'y rendre en personne et à ne pas laisser à d'autres le soin d'exposer et de défendre le point de vue des autorités des Ligues Grises, ou, pour mieux dire, celui de Leganès. (8) La joie que lui procura l'adhésion des catholiques et d'une partie des protestants d'Helvétie à ses desseins fut cependant troublée par la nouvelle de la chute de trois des villes forestières et du siège mis devant Rheinfelden. Plus que jamais, aux yeux de l'ancien prédicant, le péril qui menaçait sa patrie venait du Jura et non pas de la Lombardie. Et ce péril paraissait d'autant moins négligeable qu'en Rhétie même une forte minorité en appelait de ses vœux l'aggravation.

Sous l'impression de la colère qu'il ressentit en apprenant l'affront fait à ses armes dans la région du Splügen, Louis XIII avait de prime abord décidé

---

(1) *Glarus, Appenzell Ausser Rhoden an Zürich.* 28. Dezember 1637, 7. Januar 1638; 6./16. Januar 1638. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(2) *Ristretto d'avisi.* Lucerna, gennaio 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Vico al Senato.* Zurigo, 9 e 24 gennaio 1638. loc. cit.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo. 14 febbraio 1638. loc. cit.

(4) *Bürgermeister und Rath zu Chur an Zürich.* 16./26. Januar 1638. St-Arch Zürich. Graubünden. XIV. — *Vico al Senato.* Zurigo, 30 gennaio 1638. loc. cit.

(5) St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 892.

(6) „Li dissegni del Sor Duca di Weimar contra questi paesi si ponno comprendere facilmente della persona del Sor Duca di Rohano, unico auttore dell'impresa sopra le città sylvatiche." *Resolution so von den Herren Häubter und Rhätten löbl. III Pündten dem Herrn Graf Antonio Biglia uff seiner Proposition schrifftlich zugéstellt worden.* Chur, 1. März 1638. St-Arch. Chur. Akten. — Sprecher v. Bernegg. II. 270, 271. — Haffter. op. cit. 354 sqq. — Eidg. Absch. V^2 1068 *f.*

(7) Jecklin. op. cit. n° 1633.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 febbraio 1638. loc. cit.

de se désintéresser à l'avenir du sort de ceux qui renonçaient à demeurer ses alliés. (1) Aussi quand, vers la fin de juillet 1637, Salis-Marschlins, Brügger et Schauenstein se portèrent à Paris pour y protester de leur dévouement au roi et solliciter le prompt règlement de leurs soldes en souffrance, furent-ils assez mal accueillis et priés avec quelque ironie d'adresser désormais leurs réclamations à Madrid. (2) Cette attitude était injustifiée et maladroite, surtout à l'égard de Salis, qui n'avait rendu Chiavenna qu'à la dernière extrémité et venait, en passant à Genève, de retirer son fils du service de Rohan. (3) L'on n'y persévéra point. Le Père Joseph s'enquit même auprès des trois colonels des chances que pouvait avoir, selon eux, un essai de restauration de l'hégémonie française dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn. Il lui fut répondu avec une entière franchise que ce dessein n'était pas irréalisable, (4) mais que son exécution nécessitait l'emploi soit d'un coup de force, soit « de beaucoup d'argent ». (5) Consulté à son tour, Méliand partagea cet avis. De Soleure, l'ambassadeur du Louvre en Suisse suivait d'un œil attentif la marche des événements à Coire, d'où le secrétaire-interprète Tschudi, seul représentant des intérêts de la couronne dans cette ville depuis le 5 mai, lui faisait tenir de fréquents messages. (6) Le coup de force proposé était certes tentant. Il eût suffi en somme de six à sept mille hommes pour en assurer la réussite. Rohan, de plus en plus décidé à ne pas franchir la frontière de Bresse, s'offrait à les attendre dans le comté de Neuchâtel et à gagner à leur tête Sargans et Mayenfeld. (7) Mais sa personne était trop suspecte en haut lieu pour que ce projet pût aboutir. Aussi bien, dans le même temps, le ministre d'une puissance amie s'employait à préparer les voies à un rapprochement franco-grison. (8)

D'entre les alliés du roi Très-Chrétien, si l'on en excepte toutefois la reine de Suède et les chefs de l'Union évangélique, aucun plus que le duc de Savoie ne regrettait l'abandon de la Valteline et de la Rhétie par les armes françaises. Grâce à ce « malheureux accident », en effet, le passage des auxiliaires allemands de Souabe en Lombardie, devenu moins aisé par le Gothard, menaçait de reprendre avec une intensité croissante par le Splügen. (9) Mais, diplomate avisé et d'une activité infatigable, l'ambassadeur piémontais à Lucerne,

(1) *Contarini al Senato.* Parigi, 26 maggio e 2 giugno 1637. Frari. Francia. XCI.

(2) *Contarini al Senato.* Parigi, 10 novembre 1637. Frari. Francia. XCI. — U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 299.

(3) Ul. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 299.

(4) „Quant aux Grisons, nous sommes tousjours en espérance qu'ils pourront enfin reconnoitre le mauvais procédé dont ils ont usé." *Méliand à Estrées.* Soleure, 23 octobre 1637. Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 232.

(5) Ul. v. Salis-Marschlins. op. cit. 300.

(6) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 23 mai et 26 juin 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 188. — *Vico al Senato.* Zurigo, 13 giugno 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Tschudi à Méliand.* Coire (fin de 1637). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 209.

(7) *Rohan à Etampes.* Genève, 28 juillet 1637 Aff. Etr. France. *1579* f° 164. — *Etampes à Chavigny.* Châlon, 4 août 1637. Aff. Etr. France. *1491* f° 39.

(8) *Etampes à Chavigny.* Châlon, 4 août 1637. Aff. Etr. France. *1491* f° 39.

(9) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 29 maggio 1637 (2da). Arch. di Stato Piemontesi Svizzeri. Lett. min. X.

Valerio della Manta, s'était donné à tâche de combattre le développement des pratiques austro-espagnoles au sein des Trois Ligues. (1) Et il y avait réussi dans une large mesure. Non content de provoquer de nombreuses désertions parmi les Impériaux acheminés vers la Péninsule et de procurer par ce moyen le ralentissement de leur marche, (2) le représentant de la cour de Turin s'était attaché à persuader aux Grisons que plus ceux-ci auraient de troupes au service lombard, plus aussi Leganès serait enclin à considérer ces dernières comme des otages de leur fidélité envers son maître. (3) Partant, lorsque dans la suite un envoyé du gouverneur de Milan, le comte Biglia se rendit à Coire, afin d'y organiser la levée de deux régiments, ce fut à peine si quinze cents hommes consentirent à répondre à son appel. (4) Avec un secours de quelques milliers d'écus, l'envoyé de Victor-Amédée se portait fort de faire fermer pendant un an l'accès des passages rhétiques à tous soldats étrangers. (5) Méliand, néanmoins, usait de circonspection et refusait de prendre aucun engagement, (6) d'autant que l'on hésitait à Paris à redépêcher Salis sur les rives de la Plessur, où sa présence eût été cependant indispensable au cas d'un soulèvement populaire contre Jenatsch et ses affidés. (7) C'était bien mal reconnaître les intentions de Della Manta et l'amener à se demander, comme il le fit, si le rétablissement de la suprématie française aux Trois Ligues ne reculerait pas en définitive la date de la conclusion de la paix. (8) L'occasion de provoquer un revirement politique dans ce pays était d'ailleurs faillie. L'ambassadeur du Louvre put s'en convaincre, quelques semaines plus tard, lorsque, encouragé par les succès de Bernard de Weimar et l'attitude pusillanime de certaines autorités cantonales, il envoya son secrétaire **Dampmartin** en reconnaissance du côté de Ragatz pour chercher à réveiller le zèle des partisans de son maître en Rhétie. Bien que nanti d'une somme assez importante, ce personnage rebroussa presque aussitôt vers Soleure, après s'être assuré de l'inutilité de renouveler à bref délai sa démarche. (9)

Toujours est-il que les alarmes de Jenatsch n'étaient point calmées. La certitude qu'il avait de l'existence d'un dessein franco-suédois demeurait

(1) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 luglio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Eidg. Absch. V² 1026 *a.*

(2) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 29 giugno 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(3) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 21 e 29 giugno 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 29 giugno, 15 luglio e 18 agosto 1637. loc. cit.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 24 agosto 1637. loc. cit

(6) ***Méliand à Chavigny.*** Soleure, 17 octobre 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(7) ***Méliand à Chavigny.*** Soleure, 24 octobre 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(8) „Jo coopero virilmente di riunire li Grisoni alla corona di Francia; ma quasi io non saprei indovinare quel sia il meglio per sperare una pace, perchè, mentre l'uno sara di forze superiori all'altro, si starà più duro.“ *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 30 gennaio e 29 settembre 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri Lett. min. X.

(9) *Vico al Senato.* Zurigo, 4, 9 e 16 gennaio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Ristretto d'avisi, ecc.* Gennaio 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

entière.([1]) Dès lors, il convenait, selon lui, que le gouvernement des Trois Ligues donnât des preuves éclatantes de son adhésion à la cause autrichienne et rompît les derniers liens qui l'attachaient au roi Très-Chrétien. En quittant Bade, où il s'abstint de saluer Méliand,([2]) le colonel grison se dirigea vers Lucerne, afin d'y examiner de concert avec Casati les mesures les plus propres à conjurer le péril dont ses compatriotes se sentaient menacés.([3]) En revanche, prévenu de la présence de Rohan à Zurich, il évita de s'arrêter dans cette ville et adjura ses coreligionnaires politiques en Rhétie de faire annuler l'autorisation accordée depuis peu au général de l'armée de Valteline de gagner Venise par la voie de Coire et de Chiavenna.([4])

XXXIV. L'arrivée soudaine sur les rives de la Limmat de l'ancien chef des huguenots du Languedoc marquait l'avant-dernière étape d'une carrière singulièrement agitée. Après avoir décliné à mainte reprise l'invitation qui lui était adressée de se rendre en Franche-Comté, où il eût été infailliblement arrêté,([5]) le duc, docile au conseil que lui donnait sa femme « de ne plus songer à aucun employ »,([6]) s'était installé à Genève et y avait loué une maison « pour un an ».([7]) Mais son humeur inquiète s'accommodait mal de la surveillance dont les espions au service de Richelieu l'entouraient. Les Bernois lui offraient, avec un asile dans le pays de Vaud, la « généralité de leur armée ». Il eut le tort de ne point accepter d'emblée cette proposition.([8]) Environné d'embûches et desservi par ceux-là mêmes dont il s'était pourtant engagé à prendre en mains les intérêts — tel Roset, que sa qualité de « chargé du paquet du roy » rendait infiniment suspect à ses concitoyens([9]) — Rohan se vit accusé d'entretenir des intelligences secrètes avec le bailli de Nyon et d'inciter ses coreligionnaires du midi à se soulever à nouveau contre la souveraineté de leur commun maître.([10]) Bientôt il devint manifeste que Louis XIII et son principal ministre ne toléreraient pas davantage sa présence sur les rives du Léman.([11]) Le rappellerait-on impérativement à

(1) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 13 giugno 1637. loc. cit. — Longin. Une mission en Suisse: Jean d'Accoste (1638). p. 21.

(2) Longin. op. cit. p. 21.

(3) Hafftfer. op. cit. 356.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 26 dicembre 1637 e 16 gennaio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Rohan à la duchesse de Rohan.* Zurich, 12 février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 131. — B. Röse. Herzog Bernhard der Grosse von Sachsen-Weimar (1828). t. II. 489.

(5) *Rohan à la duchesse de Rohan.* Zurich, 12 février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 131.

(6) *Etampes à Chavigny.* Châlon, 4 août 1637. Aff. Etr. France. *1491* f° 39.

(7) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 17/27 august 1637. loc. cit.

(8) *Rohan à l'avoyer d'Erlach.* Genève, 1er juillet 1637. ap. Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach (Yverdon, 1784). t. II. 286. — Bibl. Berne. Mss. Hist. Helv. XV. XXII. 1. — *contra:* Seehausen. op. cit. 83.

(9) *Rohan à Chavigny.* Genève, 29 juin 1637. Aff. Etr. Genève. II. 328.

(10) *Roset à Richelieu.* Sécheron, 22 juillet 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 101. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 30 gennaio 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(11) „Sono più Spagnuoli questi cittadini che li Milanesi medesimi" (paroles de Richelieu). *Contarini al Senato.* Parigi, 26 maggio 1637. Frari. Francia. XCI.

Paris? (1) Lui accorderait-on la succession de Créqui à Turin? (2) Lui confierait-on le soin de se porter vers le Gothard afin d'y couper la route aux Allemands descendant en Lombardie (3) et celui de réorganiser l'armée du duc de Mantoue? (4) Ou bien, ainsi qu'il en avait exprimé souvent le désir, l'autoriserait-on à gagner Venise, (5) sans toutefois le nantir des lettres de recommandation qui lui eussent permis de rentrer à la solde de la Sérénissime République? (6) Ce fut à cette dernière résolution que s'arrêta le roi Très-Chrétien. (7) Un gentilhomme de sa chambre, le Sr de **Varennes**, prit le 11 décembre le chemin de Genève, avec la mission de persuader au duc de se rendre à Saint-Marc dans un délai de huit à dix jours, faute de quoi son expulsion immédiate serait sollicitée des Syndics et Conseils de la petite république. (8) Il n'y eut cependant pas lieu de recourir à cette extrémité. Le vainqueur de Livigno et de Mazzo se déclara prêt à obéir, (9) « pourveu qu'il eût la parolle de M. le cardinal contre les violences de M. le Prince ». (10) Cette prétention, très légitime en soi, ayant été repoussée, Rohan se décida malgré tout, le 22 janvier, à se séparer de ses hôtes. (11) Fortifié de l'espérance que son voyage « ne seroit point inutile au service de Sa Majesté », (12) il sortit de la ville, « plus joyeusement » certes que son secrétaire Prioleau, arraché aux douceurs d'un hyménée contracté depuis deux semaines à peine. (13)

(1) *Contarini al Senato.* Parigi. 29 dicembre 1637. Frari. Francia. XCI.

(2) *Contarini al Senato.* Parigi, 1° dicembre 1637. Frari. Francia. XCI.

(3) *Correr al Senato.* Parigi, 23 marzo 1638. Frari. Francia. XCII.

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 21/31 december 1637. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo 7 febbraio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Correr e Contarini al Senato.* Parigi, 2 febbraio 1638. Frari. Francia. XCII.

(5) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 july 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Papers. n° 5. — *Contarini al Senato.* Parigi. 11 agosto 1637. Frari. Francia. XCI. — *Relation de mon voyage aux Grisons* (par J. d'Etampes). 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 122.

(6) *Instruction pour le Sr d'Etampes, que le roy veult estre tenue secrette, pour arrester M. le duc de Rohan.* 29 juin 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 114. — „Le roy trouve bon que M. de Rohan aille à Venise, mais Sa Majesté n'a peu se resoudre à luy donner aucune negociation à faire pour le present à cause de la conduite qu'il a prise depuis sa sortie des Grisons.“ *Chavigny à Madame de Rohan.* 17 novembre 1637. Aff. Etr. France. *828.* p. 127. — *Richelieu à la même.* 17 novembre 1637. ap. Avenel. op. cit. V. 890, note. — *Mémoire pour M. de Varennes allant trouver M. de Rohan de la part du roy.* 11 décembre 1637. Aff. Etr. Genève. II. 336.

(7) *Rohan à Venise.* Genève, 26 juillet 1637. Frari. Collegio secreto. Lettere duchi e repubbliche (1635—1646). n° 56. — Frari. In Collegio. 13 e 26 agosto 1637. Espos. Principi. — *Contarini al Senato.* Parigi, 5 gennaio 1638. Frari. Francia. XCI.

(8) *Mémoire pour M. de Varennes, etc.* 11 décembre 1637. loc. cit. — *Le roi à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 11 décembre 1637. Aff. Etr. Vienne. LII. 130. — *Mémoire de Mme la duchesse de Rohan.* s. d. (1645). Bibl. Nat. f. fr. *20,603* f° 79.

(9) *Rohan au roi.* Genève, 24 décembre 1637. Aff. Etr. Grisons. II. 340. — *La duchesse de Rohan à Richelieu.* Paris. 27 décembre 1637. Aff. Etr. Grisons. IX. 118.

(10) *La duchesse de Rohan à Chavigny.* Rosny, 21 novembre 1637. Aff. Etr. Genève. II. 334.

(11) *contra:* Gautier. Histoire de Genève. VII. 251 (13/23 janvier). — B. Röse. Herzog Bernhard der Grosse von Sachsen-Weimar (1828). II. 182. — Mémoires et lettres de Henri de Rohan. t. I. LXIII.

(12) „Je pars après demain ... je le fais fort joyeusement et je tascheray en mon chemin de n'estre point inutile au service du roy.“ ... „Je m'en vais le plus sain et le plus gaillard du monde et me semble que je n'ay que 25 ans.“ *Rohan à la duchesse de Rohan.* Genève, 20 janvier 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 128

(13) „J'enmène le dit Prioleau avec moy, ayant esté quinze jours avec sa femme. C'est assez pour la première fois.“ *Rohan à la duchesse de Rohan.* Genève, 20 janvier 1638. loc. cit. — *cf.* sur la carrière

Mais aussi bien ses défiances quant à la nature des sentiments nourris par le principal ministre à son égard n'étaient que trop fondées. Tandis que, demeurée à Paris, la duchesse, trompée par de fallacieuses promesses, entrevoyait déjà la prochaine rentrée en faveur de son mari, Richelieu avisait Condé de l'état de ses négociations avec l'ancien rebelle du Languedoc et l'engageait à faire enlever ce dernier par un parti de cavalerie à Versoix. (1) Ce dessein faillit d'ailleurs réussir. Il n'échoua que grâce à la diligence des amis bernois de l'exilé, qui le déterminèrent à passer par eau jusqu'à Coppet. (2) Toutefois celui-ci ne laissa rien paraître des sentiments d'amertume que lui inspira une si manifeste duplicité, et ce fut avec une ironie tranquille que, feignant d'en ignorer l'inspirateur, il laissa le cardinal libre « d'ordonner du silence ou de l'esclat » de cet acte inavouable. (3)

La découverte de l'embuscade préparée contre sa personne eut du moins pour Rohan cet avantage qu'elle lui permit de mesurer l'étendue des dangers à quoi l'exposait la ténacité d'ennemis acharnés à sa perte. Ce fut dans ces dispositions d'esprit, qu'après s'être arrêté quelque peu à Berne, (4) il atteignit les portes du « Vorort » le 2 février, soit le jour même de l'ouverture de la diète de Bade. (5) Son entourage jugea de suite que sa situation y serait très précaire. Cette appréhension n'était que trop justifiée. Ainsi qu'il l'écrivait à sa femme, le duc avait quitté Genève « le plus sain et le plus gaillard du monde ». (6) Mais la force de résistance qu'il avait conservée jusqu'à cette heure dans l'adversité commençait à l'abandonner. Les épreuves qui l'attendaient à Zurich achevèrent de la dissiper. En fait les nouvelles les plus attristantes lui furent communiquées dès son arrivée dans cette ville. Afin de le mieux circonvenir, Richelieu l'avait autorisé, sur sa demande, à voir à son passage à Coire les principaux chefs grisons et à entamer avec eux toutes négociations profitables aux intérêts français. (7) C'était lui accorder un crédit

---

de Prioleau: C. Normand. De Benjamini Prioli vita et scriptis (Lugduni, 1883). — Tamizey de Larroque. Lettres de Benjamin Priolo (1877); Lettres de Jean Chapelain (Paris, 1883). — G. Chéneau. Un agent secret de Mazarin: Benjamin Priolo (La Rochelle, 1908). — E. Reveillaud. Véritables faits et gestes du Seigneur Benjamin Prioleau, etc. (La Rochelle, 1908).

(1) „Je vous informe du tout affin que vous preniez bien vos mesures." *Richelieu à Condé.* Décembre 1637. Aff. Etr. France. *828.* f° 164. — „Sa M^té^ s'assure que toutes les affaires qu'elle vous a commises reusciront heureusement et que vous apporterez toute la bonne conduite et la prudence qui sont requises à cet effet." *Richelieu à Condé.* 29 décembre 1637. *Ibid.* f° 181. — *Vico al Senato.* Zurigo, 7 febbraio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *A. Correr e A. Contarini al Senato.* Parigi, 16 febbraio 1638. Frari. Francia. XCII.

(2) Mémoires et lettres de Henri de Rohan, etc. t. I. LXII, note. — *Mémoire de Mme la duchesse de Rohan.* s. d. (1645). loc. cit.

(3) *La duchesse de Rohan à Richelieu.* Paris, 25 février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 133.

(4) *Rohan à Bernard de Saxe-Weimar.* Berne, 28 janvier 1638. Bibl. Nat. Coll. Baluze. CLXXXIII. 4. — Tillier. op. cit. IV. 93.

(5) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 25 january/4 febbruary 1638. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d^. Misc. Pap. n° 5. — *Vico al Senato.* Zurigo, 7 febbraio 1638. loc. cit.

(6) *Rohan à la duchesse de Rohan.* Genève, 20 janvier 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 128.

(7) „Je luy avois escrit de vostre part qu'il taschât de reconnoistre l'assiette où il trouveroit l'esprit des Grisons et Valtelins et ce qui se pourroit faire pour le service du roy." *La duchesse de Rohan à Richelieu.* Paris, 14 janvier 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 127.

dont ses adversaires à la cour l'estimaient indigne. Aussi cette mission officieuse, que les circonstances l'eussent d'ailleurs empêché d'accomplir, ne devait-elle pas lui être maintenue. A la réflexion, le cardinal, que tourmentait l'obsession de l'existence d'une entente occulte entre les huguenots du royaume et leurs coreligionnaires à l'étranger, revint sur sa décision (1) et émit l'avis que, pour se rendre à Venise, l'ancien lieutenant général en Valteline usât d'une autre route que celle des Trois Ligues ou, du moins, traversât ce dernier pays sans s'y arrêter. (2) Or, ce vœu inconsidéré allait être exaucé sans retard, non par celui à qui on l'adressait, mais, à son défaut, par les Grisons eux-mêmes.

Avant de quitter Genève et de diriger ses pas vers la Suisse orientale, Rohan s'était prudemment assuré que le gouvernement de Coire ne mettrait pas obstacle à ce qu'il gagnât l'Etat de Terre-Ferme par le Splügen et Chiavenna. (3) Grande fut donc sa surprise à la réception d'une missive où Jenatsch l'avisait, qu'ensuite de l'apparition de forces weimariennes sur la ligne du Rhin, les dispositions de la diète de Rhétie s'étaient modifiées et que mieux valait dès lors qu'il renonçât à poursuivre son voyage au delà de Sargans. (4) Et cependant cet avertissement tardif ne contenait qu'une partie de la vérité. Ce que taisait le colonel, c'est qu'il n'avait pas réussi cette fois à dissuader certains de ses compagnons d'armes de tendre à leur ancien chef un guet-apens dont l'heureuse issue eût été largement payée par le gouverneur de Milan. (5)

De quelque côté que le duc tournât ses regards, toutes les avenues aboutissant dans la Haute-Italie lui étaient désormais fermées. Les « Waldstætten » s'opposaient à ce qu'il franchît le Gothard, sinon sous l'escorte de gardes qui l'eussent infailliblement livré à Chiasso aux représentants de l'autorité lombarde. (6) D'autre part, solliciter un sauf-conduit de la régence d'Innsbruck eût été contraire aux intentions du roi Très-Chrétien. (7) A la vérité, sa réputation de grand capitaine avait fait naître chez la veuve de Victor-Amédée le désir de lui confier la réorganisation de son armée et la présidence du Conseil de

---

(1) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 30 gennaio 1638. Frari. Francia. XCII. — *A. Correr e Contarini al Senato.* Parigi, 2 febbraio 1638. loc. cit.

(2) *Chavigny à la duchesse de Rohan.* 20 novembre 1637. ap. Röse. Herzog Bernhard der Grosse u. s. w. II. 198, note 153. — *La duchesse de Rohan à Richelieu.* Paris, 22 janvier. — *Richelieu à Rohan.* 23 janvier 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 129, 130.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 27 giugno 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 30 gennaio 1638. — *Altri posteriori avisi delli occorenti d'Helvetia.* Gennaio 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(4) *Mémoire* („Monsieur le duc de Rohan s'estant acheminé jusques à Zuric..."). Aff. Etr. Grisons. IX. 126. — *Rohan à la duchesse de Rohan.* Zurich, 12 février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 131. — *Note laissée par le duc de Rohan au moment de rejoindre l'armée de Weimar.* Février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. — *Rohan au roi.* Zurich, 12 février 1638. Aff. Etr. Genève. II. 344.

(5) *A. Correr, A. Contarini al Senato.* Parigi, 16 febbraio 1638. Frari. Francia. XCII. — *La duchesse de Rohan à Richelieu.* Paris, 25 février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 133.

(6) *Méliand à Estrées.* Bade, 7 février 1638. Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 233. — *Rohan à la duchesse de Rohan.* Zurich, 12 février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 131. — *La duchesse de Rohan à Richelieu.* Paris, 25 février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 133.

(7) *La duchesse de Rohan à Richelieu.* Paris, 22 janvier 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 129.

guerre à Turin. Mais cette princesse se trouvait trop dans la dépendance du gouvernement de Paris pour que ce projet eût chance d'y être agréé. (1)

Dans cette conjoncture difficile, Rohan s'arrêta au seul parti qui lui parût raisonnable: celui de s'établir à Zurich et d'y attendre les événements. Il comptait sans ses hôtes. Ceux-ci l'avisèrent presque aussitôt que sa présence dans leurs murs indisposait au plus haut point les Confédérés des petits cantons et le prièrent par suite de ne pas prolonger au delà de trois semaines son séjour sur les rives de la Limmat. (2) Jamais certes l'ancien rebelle du Languedoc ne s'était senti acculé à une situation aussi critique. Ses confidents l'engageaient à rebrousser soit vers Berne, soit vers Genève, où on le savait « en bonne odeur ». (3) Il s'y refusa. C'eût été en effet se rapprocher du Jura et réveiller les défiances du cardinal. (4) Quant à chercher un asyle dans l'intérieur du royaume, il ne devait pas y songer, surtout depuis la publication par Lecques de la relation très peu impartiale des incidents auxquels ce personnage avait été mêlé avant et après la capitulation du Fort-du-Rhin. (5) A Paris, on l'a dit, aucune créance n'était accordée à l'exposé cependant si fidèle fait par le lieutenant général en Valteline des motifs qui l'avaient poussé à retirer les armes françaises des deux Rhéties et « à se quitter plus doucement » avec les Grisons que les Espagnols ne l'eussent souhaité. (6) Non content de lui tenir rigueur « de la conduite qu'il avoit prise » au lendemain de sa sortie de Coire, Richelieu prêtait l'oreille aux insinuations perfides d'un simple maréchal de camp et refusait sa porte à la duchesse désireuse de lui présenter la justification des actes de son mari. (7) En agissant ainsi, il assumait, en pleine inconscience d'ailleurs, la responsabilité de la résolution désespérée à laquelle allait s'arrêter celui-ci.

L'arrivée de Rohan à Zurich avait coïncidé, à quelques heures près, avec celle de Bernard de Saxe-Weimar devant Rheinfelden. Entre les deux ducs s'étaient noués les liens d'une amitié étroite, consacrée par l'admiration qu'inspiraient à chacun d'eux les actions d'éclat de l'autre. Peu s'en fallut, je l'ai dit, que le vainqueur de Ratisbonne ne devînt le gendre du vainqueur de

---

(1) „Saria cosa degna di consideratione se V. Aza potesse havere appresso da se il Sor Duca di Rohano, non già come generale de' Francesi in Italia, per rispetto di religione, ma per assisterla ne' consigli et rissolutioni di guerra, come fa S. Eza di presente con il duca Weimar sotto Rhinfelda.“ *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 2 marzo 1638. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 20 marzo 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV.

(2) *Mémoire* („M. le duc de Rohan s'estant acheminé jusques à Zuric...“). Aff. Etr. Grisons. IX. 126. — *Vico al Senato.* Zurigo, 30 gennaio e 7 febbraio 1638. loc. cit.

(3) *Rohan à la duchesse de Rohan.* Genève, 20 janvier 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 128.

(4) *Mémoire* („M. le duc de Rohan...“). Aff. Etr. Grisons. IX. 126. — *Rohan à la duchesse de Rohan.* Zurich, 12 février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 131.

(5) *A. Correr e A. Contarini al Senato.* Parigi, 2 febbraio 1638. Frari. Francia. XCII. — *Relation véritable de ce qui s'est passé en la Valteline, de quelle sorte le duc de Rohan a traité avec les Grisons et de ce qui s'est ensuivi en exécution dudit traité, par le baron de Lecques.* Lettres et mémoires de Rohan. t. III. 388. — Sprecher v. Bernegg. II. 246.

(6) *Rohan à Sabran.* Zurich, 9 mai 1637. Bibl. Nat. f. fr. *4137* f° 76.

(7) *La duchesse de Rohan à Richelieu.* Paris, 1er mars 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 134.

Morbegno, ce qui eût fait de lui, au décès de son beau-père, le protecteur attitré des huguenots français.(1) Depuis, en décembre 1634, ce dernier avait ébauché avec le prince saxon les pourparlers préliminaires de l'entente signée à Saint-Germain-en-Laye le 27 octobre suivant.(2) On comprendra dès lors le douloureux émoi qu'éprouva l'ancien lieutenant de Gustave-Adolphe à l'ouïe des disgrâces imméritées du conquérant de la Valteline. Impatient de le voir,(3) puisque aussi bien nul obstacle ne s'opposait désormais à leur rencontre, il lui proposa une conférence à Lenzbourg et y fut sous un déguisement.(4) L'invitation qu'il lui adressa de chercher un refuge dans son camp ayant été agréée,(5) Rohan s'y rendit vers le milieu de février,(6) décidé à combattre les Autrichiens, mais à n'accepter aucun emploi dans l'armée weimarienne, « quoy qu'à cinquante-huit ans il fust assez fascheux à une personne de sa condition d'aller volontaire ».(7) Ainsi qu'il l'écrivait aux syndics de Genève, « lorsqu'on ne peult estre au gouvernail, il fault servir aux cordages, et il n'importe quelle qualité on soutient quand c'est pour une bonne cause ».(8) Les Austro-Espagnols lui offrirent bientôt l'occasion qu'il souhaitait avec passion de « battailler pour faire passer une partie de sa mélancolie ».(9) A la nouvelle de la chute de trois des villes forestières, Jean de Werth, rejoint par le duc Savelli, qui lui était dépêché de Rome, avait hâté sa marche de Tubingue vers Rheinfelden, avec l'intention de jeter un secours dans cette place.(10) Il y réussit au delà de ses espérances. Surpris, le 28 février, Bernard de Weimar opéra avec difficulté une retraite qui se fût transformée en désastre si Rohan, ralliant à l'improviste un petit corps de cavalerie, n'avait arrêté l'élan des Impériaux, entre les mains desquels il faillit d'ailleurs demeurer prisonnier.(11) Atteint de deux coups de feu, dont l'un à l'épaule et l'autre au pied,(12)

(1) Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach (Yverdon, 1784). I. 38.

(2) B. Röse. Herzog Bernhard der Grosse u. s. w. II. 451.

(3) *Bernard de Saxe-Weimar à Rohan.* Camp de Chaville. 21 juin 1637. Bibl. Nat. CCCCC Colbt CX. 19. — *Rohan à Bernard de Saxe-Weimar.* Berne, 28 janvier 1638. Bibl. Nat. Coll. Baluze. CLXXXIII. 4. — B. Röse. Herzog Bernhard der Grosse. II. 398, note 152.

(4) B. Röse. Herzog Bernhard der Grosse u. s. w. II. 182.

(5) „Affin que si je ne puis obliger Sadite Majesté de me bailler employ, au moins je la force à me croire homme de bien et à confesser qu'on m'a fait tort de me soupçonner." *Rohan à la duchesse de Rohan.* Zurich, 12 février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 131. — *Rohan au roi.* Même date. Aff. Etr. Genève. II. 344. — *Vico al Senato.* Zurigo, 14 febbraio 1638. loc. cit.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 20 febbraio 1638. loc. cit.

(7) *Mémoire* („M. le duc de Rohan s'estant acheminé jusques à Zuric..."). Aff. Etr. Grisons. IX. 126.

(8) *Rohan à Genève.* Laufenbourg, 15 mars 1638. Arch. Genève. Portef. histor. 3035.

(9) *Rohan à la duchesse de Rohan.* Zurich, 12 février 1638. loc. cit.

(10) *Federico Savelli all' Elettore Massimiliano di Baviera.* Brisach, 11 febbraio 1638. Bayerischer Reichsarchiv. Akten *A* CCCXCV. — Gonzenbach. op. cit. I. 62. — *Relation sommaire de l'ambassade de M. Méliand en Suisse, etc.* loc. cit.

(11) *Vico al Senato.* Zurigo, 2 marzo 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Casati a Leganès.* Lucerna, 4 marzo 1638. Arch. Gen. Simancas. Estado. n° *3347.* — Mercure françois. XXII². p. 4 sqq.

(12) *Méliand à Bellièvre.* Soleure, 5 mars 1638. Bibl. Nat. f. fr. *15,916* f° 55. — *Francesco Rinuccini a Cioli.* Venezia, 16 marzo 1638. Arch. Mediceo. Venezia. *3021.* p. 161. — *Mémoire de la duchesse de Rohan* (1645). Bibl. Nat. f. fr. *20,603* f° 99.

l'ancien général des troupes franco-grisonnes dut à regret se faire transporter à Laufenbourg, puis à l'abbaye de Kœnigsfelden sur les terres de Berne. (1) Mais les ennemis n'eurent pas le loisir de profiter de leur avantage. Quatre jours plus tard, le prince saxon, prenant à son tour l'offensive, les repoussait en désordre au delà de Rheinfelden, leur tuait quatre mille hommes et enlevait Jean de Werth et Savelli. (2)

La nouvelle de la victoire du 3 mars devait être la dernière joie de Rohan. En déclarant que les armes du roi ou, pour mieux dire, celles à sa solde s'étaient couvertes de lauriers ce jour là, (3) le glorieux blessé taisait une partie de la vérité. Sans la valeur déployée par lui durant la première bataille de Rheinfelden, il est permis de douter que les Weimariens se fussent trouvés en état de livrer la seconde. Richelieu, au surplus, ne dissimula pas sa satisfaction. (4) La défaite des Impériaux sur le Rhin n'acheminait-elle pas l'investissement de Brisach? Mais ce succès de sa politique ne suffit pas à calmer l'appréhension que lui inspirait la présence, dans le camp du vainqueur, de l'homme auquel il venait de faire tendre un guet-apens sur les rives du Léman. Tout d'abord le bruit s'était répandu à Paris qu'il ne s'agissait entre les deux ducs que d'une rencontre fortuite et sans lendemain. (5) Quand l'on se fut convaincu qu'il n'en allait point ainsi, les ennemis de l'exilé donnèrent libre cours à son endroit à des insinuations aussi perfides qu'invraisemblables. (6) A la veille de quitter Zurich, l'ancien chef de l'armée de Valteline avait avisé le Louvre que, s'il se portait à Rheinfelden, c'était à seule fin « d'y attendre les commandements du roy ». (7) Dans le même temps, sa femme recevait la mission d'assurer le cardinal « qu'il estoit son serviteur autant qu'il l'avoit jamais esté ». (8) Il semblait, par suite, que sa franchise et sa bonne foi fussent entières et dussent désarmer les sentiments de défiance que le principal ministre nourrissait envers lui. On ne l'accusa pas moins de conspirer avec le comte de Soissons et de chercher à remettre sur pied un projet d'union matrimoniale

---

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 20 marzo 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Rohan au baron de Spiez.* Kœnigsfelden, 29 mars 1638. Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach. I. 304. — Bibl. Berne. mss. Hist. Helv. XV. xxII. p. 15. — Mercure françois. t. XXII². 41.

(2) *Relation des deux batailles de Rheinfelden, des 28 février et 3 mars 1638.* Aff. Etr. Espagne. XIX. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 5 e 6 marzo 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Vico al Senato.* Zurigo, 6 marzo 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Verzeichnus der Gefangenen so Inn beiden Treffen, den 18. und 21. Februar (v. s.) 1638 vor Rheinfelden gefangen.* ap. E. Münch. Geschichte des Hauses und Landes Fürstenberg (Aachen, 1832). III. an. 12. — H. Wieland. Die Schlachten von Rheinfelden im Jahre 1638 (Basler Taschenbuch, 1857).

(3) *Rohan à Genève.* Laufenbourg, 15 mars 1638. Arch. Genève Portef. histor. *3085.* n° 38.

(4) *A. Correr al Senato.* Parigi, 23 marzo 1638. Frari. Francia. XCII.

(5) *Méliand à Bellièvre.* Soleure, 14 février 1638. Bibl. Nat. f. fr. *15,916* f° 43. — *A. Correr al Senato.* Parigi, 9 marzo 1638. Frari. Francia. XCII. — *contra:* Gautier. Histoire de Genève (éd. 1909). t. VII. 251.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 20 marzo 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV.

(7) *Rohan au roi.* Zurich, 12 février 1638. Aff. Etr. Genève. II. 344.

(8) „Il est à vous sans réserve." *La duchesse de Rohan à Richelieu.* Paris, 14 janvier 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 127. — *Rohan à la duchesse de Rohan.* Zurich, 12 février 1638. loc. cit.

entre sa fille et Bernard de Saxe, alors que le roi souhaitait de marier celle-ci à un « papiste ». [1]

Le récit de l'exploit accompli par Rohan le 28 février provoqua, il est vrai, une admiration unanime à la cour. Louis XIII ne put se dispenser de le complimenter et de le féliciter de ce que « ses blessures eussent été si favorables qu'il ne lui en resteroit que des marques d'honneur ». [2] L'on s'attendait, en conséquence, à ce que sa conduite, louée en haut lieu, lui procurât la récompense dont il s'était montré digne. Le duc ne sollicitait en somme que le commandement des auxiliaires régnicoles de l'armée weimarienne, et cela sur la proposition même du chef de celle-ci. [3] En outre, la régente Christine de Savoie insistait pour l'attirer à Turin. [4] Or, dans ces entrefaites, la nouvelle de la mort de Créqui, tué le 17 mars près de Crema, était parvenue au Louvre. [5] Ses officiers demandaient respectueusement au roi que ce prince désignât un successeur au défunt dans la personne de l'ancien lieutenant général en Valteline, considéré par eux comme le seul homme de guerre capable de les mener à la victoire. [6] On leur dépêcha La Valette. [7] Ce fut assez pour que l'exilé comprît que sa carrière militaire française était terminée. Tout en lui sachant gré de ses services passés, Louis XIII et Richelieu entendaient qu'à l'avenir il s'abstînt « de paraître aux armées ». L'un et l'autre regrettaient certes « de l'avoir retiré de Genève », mais ne pouvaient se déjuger au point de l'y renvoyer. Lui-même s'en rendit si bien compte qu'il s'offrit spontanément à gagner Venise, [8] pourvu que l'archiduchesse d'Innsbruck et le gouverneur de Milan consentissent à lui accorder les sauf-conduits nécessaires à cette fin. [9] Déjà l'on se préoccupait à Paris de satisfaire à ce vœu par le moyen du résident de Saint-Marc dans cette ville et de dissiper les craintes manifestées au « Collège » à la pensée que son entrée en Terre-Ferme indisposerait Leganès contre la Sérénissime République, [10] lorsqu'un malaise subit le contraignît de suspendre ses préparatifs de départ. [11] Dans la

(1) Aussy aymerois-je mieux qu'on m'annonçast sa mort que le mariage de ma fille à un papiste." *Rohan à Catherine de Parthenay.* 24 avril 1631. Musée Condé à Chantilly. Série *O.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 20 febbraio 1638. loc. cit. — *Correr al Senato.* Compiègne, 23 maggio 1638. Frari. Francia. XCII. — Siri. op. cit. VIII. 626. — Gonzenbach. op. cit. I. 121 sqq.

(2) *Le roi à Rohan.* 29 et 30 mars 1638. Aff. Etr. Genève. II 348; Grisons. IX. 136. — *contra:* Levassor. op. cit. VI. 476.

(3) *Rohan à la duchesse de Rohan.* Zurich, 12 février 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 131. — *Correr e Contarini al Senato.* Parigi, 16 febbraio 1638. Frari. Francia. XCII.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 2 marzo 1638. loc. cit.

(5) *Correr al Senato.* Parigi, 30 marzo 1638. Frari. Francia. XCII

(6) *Correr al Senato.* Parigi, 13 aprile 1638. Frari. Francia. XCII.

(7) *Correr al Senato.* Parigi, 30 marzo 1638. loc. cit.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 20 marzo 1638. loc. cit.

(9) *Mémoire* („Monsieur le duc de Rohan s'estant acheminé jusques à Zuric..."). 1638. Aff. Etr. Grisons. IX. 126. — *Note du duc de Rohan au moment de se rendre dans l'armée du duc de Weimar.* 1638. Aff. Etr. Grisons. IX.

(10) *Correr al Senato.* Parigi, 15 marzo 1638. Frari. Francia. XCII. — *Le roi à Rohan.* 29 mars 1638. Aff. Etr. Genève. II. 348.

(11) *Rohan au baron de Spiez.* Kœnigsfelden, 29 mars 1638. ap. Mémoires concernant M. le général d'Erlach (Yverdon, 1784). II. 304.

réalité, il avait trop présumé de ses forces. Ses blessures, jugées d'abord légères, (1) s'étaient envenimées et devenaient purulentes. (2) Eprouvant de la lassitude, il pria les autorités bernoises de tolérer la prolongation de sa demeure à Kœnigsfelden (3) et, dans le même temps, « se remit entre les mains des chirurgiens ». Ceux-ci achevaient à peine d'extraire la balle logée dans son pied, que, frappé de congestion, il perdit connaissance et s'éteignit quelques heures plus tard, le mardi 13 avril, sans être revenu à soi. (4)

Telle fut la fin de cet homme, dont la vie avait été un perpétuel combat. Caractère vraiment héroïque, toujours constant dans l'adversité; capitaine illustre, ignorant la défaite, il mourait accablé plus encore par la tristesse que par ses blessures. (5) La méconnaissance persistante et voulue des services éminents et désintéressés rendus durant six années à son maître, l'hostilité croissante d'un ministre dont il avait vainement tenté de désarmer les rancunes et, par dessus tout, les calomnies répandues contre lui par ceux-là mêmes qui lui devaient leur fortune avaient épuisé peu à peu sa constitution robuste. Ce fut, au reste, l'opinion de l'un des derniers confidents de sa pensée, de Bernard de Weimar, lorsque la nouvelle inattendue de son décès parvint au camp de ce prince à Neubourg, le 14 avril. (6) La joie que ressentirent de sa disparition les Autrichiens et les Espagnols, qu'il avait fait mainte fois trembler de son vivant, se manifesta très bruyamment à Innsbruck, à Milan et à Madrid. (7) Elle fut plus discrète au Louvre. (8) Louis XIII daigna dépêcher à la duchesse l'un des gentilshommes de sa maison, porteur de ses condoléances. (9) Richelieu la visita en personne, mais négligea de lui offrir son appui, quand il s'agit d'acquitter les dettes contractées aux Ligues par son mari pour le service de la couronne. (10) A défaut des Zuricois, dont l'attitude à son égard manqua sinon de prudence, du moins de générosité, les Bernois

(1) *Méliand à Bellièvre.* Soleure. 5 mars 1638. Bibl. Nat. f. fr. *15,916* f° 55. — „Quant à mes blessures elles sont peu de chose et l'appareil que vous y apportez est plus grand que la playe.“ *Rohan à Genève.* Laufenbourg, 15 mars 1638. Arch. Genève. Portef. histor. n° *3085*.

(2) Mercure françois. XXII². 41.

(3) „Faites moy donc, s'il vous plaist, ce tour d'amy d'obtenir mon séjour icy pour quelque temps.“ *Rohan au baron de Spiez.* Kœnigsfelden, 29 mars 1638. Bibl. Bern. Mss. Hist. Helv. XV. XXII. p. 15.

(4) „Il povero e valoroso duca ha lasciato la vita in poche hore.“ *Vico al Senato.* Zurigo, 18 aprile 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — „Mais, ayant eu impatience de faire tirer une balle demeurée entre les nerfs du pied, qui ont un grand rapport avec le cerveau, cet effort et la douleur firent crever un abcès qui s'y estoit formé depuis quelque temps, dont il mourut sans parler et sans connoissance.“ *Mémoire de la duchesse de Rohan* (1642). Bibl. Nat. f. fr. *20,603* f° 97. — Levassor. op. cit. VI. 476. — Josua Fürstenberger. Mülhauser Geschichten (éd. du Vieux Mulhouse, 1897). t. II. 294—295. — J.-A. Gautier. Histoire de Genève (éd. 1909). VII. 253.

(5) *Rohan au baron de Spiez.* Kœnigsfelden, 29 mars 1638. loc. cit. — „Quoique souvent maltraité par le sort... il a laissé de lui une idée considérable.“ Sainte-Beuve. Causeries du Lundi. XII. 293.

(6) *Bernard de Weimar à Erlach.* Camp de Neubourg, 14 avril 1638. ap. Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach. II. 312.

(7) *Girolamo Bon al Senato.* Milano, 7 aprile 1638. Frari. Milano. LXXXII. 497.

(8) Siri. op. cit. VIII. 627.

(9) *Correr al Senato.* Parigi, 27 aprile 1638. Frari. Francia. XCII.

(10) *Correr al Senato.* Parigi, 27 aprile 1638. loc. cit. — Fürstenberger. Mülhauser Geschichten. t. II. p. 304—305.

tinrent à venger sa mémoire en accordant à sa dépouille des honneurs extraordinaires qui leur valurent des témoignages de la reconnaissance émue de sa fille, de sa veuve et de son frère. (1) Ses armes avaient été, selon son désir, envoyées au gouvernement de Saint-Marc, auquel il les léguait. (2) Son corps, embaumé par les soins de ses serviteurs, quitta l'abbaye de Kœnigsfelden sous l'escorte des résidents de Venise et d'Angleterre, d'une députation des cités évangéliques et des principaux chefs de l'armée weimarienne, « mais hors la présence d'aucun François ». (3) A son passage à Berne et sur toute l'étendue du territoire de ce canton, le cercueil contenant les restes du conquérant de la Valteline recueillit les marques de la plus vive et sincère affliction. (4) Salué à la frontière de Genève par des membres des Conseils de cette ville, accompagnés de « quatre compagnies bourgeoises » et de douze cavaliers, (5) il fut, après une touchante homélie de Théodore Tronchin, l'ancien aumônier du duc, déposé le jeudi 27 mai (6) sur des tréteaux dans l'une des chapelles de Saint-Pierre, en attendant sa « mise en terre » qui eut lieu le samedi 10 juillet. (7) Prioleau avait exigé davantage et « supplié les pasteurs » d'organiser un service solennel dans la grande nef de la cathédrale. Mais cette requête ne devait pas être prise en considération. (8) La crainte de déplaire au puissant monarque dont le défunt n'avait su regagner les bonnes grâces condamnait les autorités

---

(1) *Marguerite de Béthune à Berne; au baron de Spiez.* Paris, 24 avril 1638; Paris, 19 octobre 1645. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 903; Bibl. Bern. Mss. Hist. Helv. XV. XXII. p. 27. — *La Blaquière et La Baume au baron de Spiez.* Brugg, 8 mai 1638. Bibl. Bern. Mss. Hist. Helv. XV. XXII. p. 19. — *Marguerite de Béthune à Zurich.* Paris, 1er juin 1638. St-Arch. Zürich. — *Marguerite de Rohan; Benjamin de Rohan à Zurich.* Paris, 1er juin; Londres, 28 juin 1638. *Ibid.* — Eidg. Absch V¹ 1080 *a*.

(2) *Correr al Senato.* Parigi, 11 maggio 1639. loc. cit. — Lettres et mémoires de Henri de Rohan, etc. I. LXIII.

(3) „Un certo numero di Zurichesi, desiderosi di vedere la ceremonia, sotto pretesto di accompagnarmi, hanno preso l'occasione di passar sotto alla mia spesa.“ *Vico al Senato.* Zurigo, 18 aprile 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *La Baume; La Blaquière, etc., au baron de Spiez.* Brugg, 8 mai 1638. Bibl. Bern. Mss. Hist. Helv. XV. XXII. p. 19. — Mercure françois. XXII¹. 41. — Gazette de France, année 1638. p. 218. — G. von Wyss. Herzog Heinrich von Rohan (Zürich, 1869). p. 16. — *Memorie istoriche dei generali da Terra al servizio della Republica di Venezia.* loc. cit.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 18 aprile 1638. loc. cit. — St-Arch. Bern. Rathsmanual. LXXV. p. 202, 259, 267. — Mercure françois. XXII¹. 41.

(5) Arch. Tronchin à Bessinge (Rohan, 1638). — *La duchesse de Rohan douairière à Genève.* 23 avril 1638. Arch. Genève. Portef. histor. n° *3035.* — *Les Syndics et Conseil de Genève à la duchesse de Rohan.* 25 avril 1638. *Ibid.* Lettres *D* 1636 - 1638. XXVII. 223.

(6) Oratio funebris qua illustrissimo celsissimoque Principi Henrico Duci Rohanio. Franciae Pari, Principi Leonis publice parentavit Th. Tronchinus. XIIX mai 1638. — L'ordre tenu à l'enterrement du corps de Mons^gr le duc de Rohan à Genève. Au temple de Saint-Pierre, le 17 (27) mai 1638. Imp. Arch. Tronchin à Bessinge. — *Programme du convoi funèbre du duc de Rohan, fait par D. Leclerc, recteur de l'Académie de Genève, et daté du 16 mai 1638.* Arch. Genève. Portef. histor. 3041bis.

(7) *Ibid.* — „Le corps fut apporté à Genève le jeudi 17 (27) mai 1638; il reposa dans la chapelle de Saint-Pierre sur des tréteaux et fut mis en terre le samedi 30 juin (v. s.) 1638.“ Arch. Tronchin à Bessinge. — Gazette de France, année 1638. p. 276. — Gautier. Histoire de Genève (éd. 1909). VII. 252.

(8) Du vendredy 4 (14) may 1638. *A la Vénérable Compagnie Proposé que M. Prioleau avoit requis, etc.* Arch. Tronchin à Bessinge. — „Refusé au Sr de Prioleau qu'il y ait un sermon à Saint-Pierre après que le corps du feu duc de Rohan y aura été déposé.“ 4 mai 1638. Grenus. Fragments biographiques, etc. p. 138. — *cf.* A. Cramer. Fragments historiques sur le duc de Rohan, sur son séjour à Genève et sa sépulture (Biblioth. universelle, LII. [1844]).

civiles et ecclésiastiques de la petite république à suivre une politique pleine de prudence. Partant, lorsque, en janvier 1642, Marguerite de Rohan sollicita la permission d'élever un mausolée à son père à l'endroit même où il reposait, son projet fut agréé certes, mais sous la réserve expresse que l'exécution s'en ferait « sans trop d'ostentation ». (1)

Effet produit en Suisse et en Italie par l'issue de la seconde bataille de Rheinfelden. — Menaces impériales à l'adresse des Confédérés. — Mesures de défense arrêtées par ceux-ci. — Méliand leur fait part des griefs nourris contre eux par Bernard de Saxe-Weimar. — Peu d'écho que rencontre cette démarche auprès des cantons des deux confessions. — Refroidissement marqué du Louvre à l'endroit de l'alliance helvétique. — Le parlement de Dôle accrédite Jean d'Accoste aux Ligues. — Instructions remises à ce dernier. — Ses négociations. — Leur échec. — Le secrétaire de Soleure, Maurice Wagner, dépêché à Paris. — Nouvelle et infructueuse mission accomplie en Suisse par l'envoyé comtois. — Promesses faites par l'ambassadeur français aux magistrats des cités évangéliques.

XXXV. L'issue de la lutte engagée sous les murs de Rheinfelden était attendue avec anxiété non seulement en Souabe et en Alsace, mais en Suisse, en Piémont, à Mantoue et en Lombardie. (2) En apprenant, le 1er mars au matin, la retraite du duc Bernard vers Laufenbourg, les autorités des cités évangéliques décrétèrent la mise sur pied immédiate des forces dont elles disposaient. (3) Bâle et Schaffhouse s'apprêtèrent à repousser une attaque des Impériaux. (4) Zurich arrêta des mesures de défense extraordinaires. Berne, où l'on appréhendait des représailles autrichiennes, parce que le colonel d'Erlach de Castelen se trouvait au nombre des prisonniers de la bataille du 28 février, (5) achemina quelques milliers d'hommes vers sa frontière de l'Argovie. (6) D'autre part, une panique se manifesta parmi les *Stati liberi* de la Haute-Italie. (7) Elle devait être, à la vérité, de courte durée. Au bout de trois jours, tous motifs d'inquiétude avaient disparu. Ce fut au tour des catholiques à trembler, et cela d'autant plus que le vainqueur avait saisi dans les bagages de Savelli

(1) 1642. 7 janvier. ap. Grenus. op. cit. p. 142.

(2) *Casati a Leganès.* Lucerna. 4 marzo 1638. Arch. Gen. Simancas. Estado. Leg° n° 3347. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 5 marzó 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 7 marzo 1638. loc. cit.

(4) *Abschied des gehaltnen Tags zu Aarau.* 13.—14. März 1638. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 75.

(5) *Abschied des gehaltnen Tags zu Baden, in mertzen 1638.* St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 65. — Gonzenbach. op. cit. I. 63.

(6) *Casati a Leganès.* Lucerna, 4 marzo 1638. Arch. Gen. Simancas. Estado. n° 3347.

(7) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 5 marzo 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

une missive d'où il résultait clairement que l'empereur ne se serait pas opposé, le cas échéant, à ce que son général portât les hostilités sur le sol des Ligues. (1)

Renouvelées depuis peu par le commissaire de Ferdinand III à Lucerne, les menaces de l'Autriche à l'égard du Corps helvétique n'étaient pas absolument injustifiées. Exiger de celui-ci, en invoquant l'*Union héréditaire*, qu'il prît les villes forestières sous sa protection et en expulsât les forces weimariennes paraissait certes une prétention insoutenable. (2) En revanche, le chef de la maison de Habsbourg était fondé, semblait-il, à demander aux Confédérés de défendre leur neutralité et d'en assurer la stricte observation par chacun d'entre eux mieux qu'ils ne l'avaient fait jusque là. (3) Plus que celles des cantons voisins, les autorités de Bâle encouraient un tel blâme. D'une part, elles déclaraient sans détours n'être point en mesure de prévenir l'invasion de leurs terres par des armées étrangères. D'autre part, la cité suisse, devenue le refuge de huit à dix mille Allemands du Brisgau, servait de principal entrepôt aux munitionnaires des belligérants, et ses marchands continuaient, comme en 1633 et en 1634, à sacrifier l'intérêt général à leur intérêt particulier. (4)

Toujours est-il que, loin de laisser les Confédérés indifférents, les plaintes autrichiennes engagèrent ceux-ci à tenter de réprimer les abus qui leur étaient signalés. (5) Dès l'instant que leurs démarches répétées tant auprès du roi Très-Chrétien que du roi Catholique, du roi de la Grande-Bretagne et du pape en faveur du rétablissement de la paix n'avaient pas abouti, (6) la prudence devait les pousser à faire exécuter de façon très stricte les décisions arrêtées par eux à Bade en février. Au cours d'une conférence convoquée au sujet de la Franche-Comté et qui réunit, le 16 mars, à Soleure, avec les députés de ce canton, ceux de Zurich, de Lucerne, de Fribourg et de Berne, ces derniers réussirent à persuader à leurs collègues de l'autre croyance que si le colonel d'Erlach de Castelen avait été dépêché à Rheinfelden, c'était à seule fin de prier l'assiégeant de s'abstenir de nouvelles incursions dans le Frickthal et l'évêché de Bâle. (7) Huit jours plus tard, à Aarau, encore que le prince saxon s'efforçât de les attirer à son parti, (8) les représentants des cités évangéliques tombèrent d'accord entre eux pour recommander à leurs « Seigneurs et Supérieurs » l'adoption de mesures de défense communes *(Défensional)* assez sem-

(1) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 27 février 1638. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Casati a Leganès.* Lucerna, 8 marzo 1638. Arch. Gen. Simancas. Estado. n° *3347.* — Eidg. Absch. V¹ 1068 *e*, 1070 *a*, 1097 *h*. — Seehausen. op. cit. 87.

(2) *Johann, Graff von Goetz an die XIII Orte.* 27. April und 25. Juni 1638 Eidg. Absch. V¹ 1087 *a*, 1093 c; St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 95.

(3) J.-J. Mezger. Die Stellung des Kantons Schaffhausen u. s. w. (Jahrbuch für S. G. IX. 147).

(4) Eidg. Absch. V¹ 1095 *f*, *h*. Gonzenbach. op. cit. I. 263.

(5) *Zürich an Bern.* 7./17. May 1637. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 107.

(6) *Les cantons protestants au roi de la Grande-Bretagne.* 15 janvier 1638. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 6 (1637—1678). — St-Arch. Bern. Englandbuch *A*. p. 11.

(7) Eidg. Absch. V¹ 1071, 1072 *e*. — Gonzenbach. op. cit. I. 63.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 27 marzo 1638. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1075 *l*.

blables à celles prescrites quelques années auparavant lors de l'apparition des armes impériales sur la ligne du Rhin, et l'entrée immédiate au service du corps protestant des Ligues d'un ingénieur de mérite, le huguenot de Serres, retiré à Genève. (1)

Cependant le duc de Saxe-Weimar continuait le cours de ses succès. Sans espoir d'être secourue désormais, Rheinfelden s'était rendue à lui, le 24 mars. (2) Il y avait aussitôt installé, en qualité de gouverneur, l'un de ses lieutenants, le colonel suédois Forbus, et se hâtait d'en réparer les fortifications, ainsi que celles des autres cités forestières. Mais, quoique les sympathies de la majorité de la population de Bâle lui fussent acquises, et que les boulangers de cette ville consentissent à cuire le pain destiné à ses troupes, (3) le blocus établi le long de la rive gauche du fleuve apportait de sérieuses entraves à l'approvisionnement de ces dernières et nuisait à la régularité de sa correspondance soit avec le roi Très-Chrétien, soit avec les généraux de celui-ci dans la région de Porrentruy et de Montbéliard. (4) Or, son armée était au service et à la solde de la France. Ce fut donc au ministre de cette puissance en Suisse qu'il fit part de son embarras et à lui qu'il confia le soin d'intervenir en sa faveur auprès du Corps helvétique. (5)

Méliand, on l'a vu plus haut, ne s'était pas départi d'une réserve prudente lorsque les députés réunis à Bade le 2 février l'avaient adjuré de s'ouvrir à eux des desseins poursuivis par les assiégeants de Rheinfelden. Il fallut les instances du prince allemand pour le décider à quitter son attitude expectante. (6) En réalité, la conférence convoquée à Soleure, le 16 mars, à la requête des Francs-Comtois et la « journée » protestante assignée à Aarau le 24 du même mois ne se terminèrent pas sans qu'il eût exposé aux membres de ces deux assemblées les griefs du conquérant des villes forestières. (7) L'on s'attendait à le voir accomplir une semblable démarche à Bade, le 11 avril. Il renonça néanmoins à se rendre en Argovie à cette date et se contenta d'y dépêcher l'un de ses secrétaires-interprètes. (8) Les doléances des créanciers civils et militaires de la couronne Très-Chrétienne devenaient en effet de plus en plus acerbes et mettaient à une rude épreuve la patience de l'ambassadeur

---

(1) *Zürich an Bern.* 2./12. September 1637; 11./21. April 1638; *Schaffhausen an Zürich.* 3./13. May 1638; *Zürich an Bern.* 26. May/5. Juni; 15./25. September 1638. St-Arch. Bern. Allg. Eidg Bücher *G* 39, 69, 103, 119, 131. — Eidg. Absch. V¹ 1073 *a*, 1074 *b*, 1079 *a*, 1081 *a*, 1087 *b*. — Gonzenbach. op. cit. I. 48.

(2) *Méliand à Estrées.* Soleure, 26 mars 1638. Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 235. — M. Gmelin. Das Treffen von Beuggen und Warmbach und die Übergabe von Rheinfelden. 1638 (Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins; Carlsruhe, t. 31).

(3) Gonzenbach. op. cit. I. 262 sqq.

(4) *Bernard de Saxe-Weimar à Genève.* 25 février 1638. Arch. Genève. Portef. histor. *3032*.

(5) *Weimar à Erlach.* Fribourg, 31 mars 1638. ap. Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach. II. 307.

(6) *Weimar à Erlach.* Fribourg, 31 mars 1638. loc. cit.

(7) *Méliand à Berne.* Soleure, 21 mars 1638. St-Arch. Bern. Frankreich Buch *M* 143. — *Méliand à Erlach.* Soleure, 14 avril 1638. ap. Mémoires historiques, etc. — Eidg. Absch. V² 1072 *b*, 1074 *d*. — Gonzenbach. op. cit. I. 262. — Seehausen. op. cit. 87.

(8) *Méliand à Erlach.* Soleure, 14 avril 1638. loc. cit.

et les ressources de sa diplomatie. (1) Or, il eût été certes mieux inspiré en se portant en personne à la diète, où nombre de députés, las de l'arrogance de Schwarzenberg, lui eussent réservé bon accueil. Toujours est-il que, enhardis par son absence, les représentants du parti austrophile obtinrent un double succès. Les officiers au service du Louvre furent encouragés à persévérer dans leurs revendications et aucun adoucissement ne se produisit dans l'application des mesures destinées à assurer à l'avenir le respect de la neutralité helvétique. (2)

En se décidant à affamer les garnisons des villes forestières, les Confédérés déclaraient implicitement qu'à leurs yeux l'armée weimarienne ne pouvait être assimilée à une armée française. Le recès de la journée de Bade d'avril infligeait donc sur ce point un démenti catégorique aux assertions de Méliand. Mais celui-ci n'était pas au bout de ses surprises. Tandis que les protestants commençaient à vaciller en leurs résolutions, suspendaient en partie leurs préparatifs de défense et marquaient en somme peu d'empressement à satisfaire aux désirs des alliés allemands du roi Très-Chrétien, les catholiques en revanche redoublaient d'activité, se rapprochaient de plus en plus de l'Espagne et fournissaient aux troupes de cette puissance des vivres et des munitions. (3) Le 17 avril, à Lucerne, Casati les avait priés de lui accorder une levée de quatre mille hommes pour la protection du Milanais. Encouragé par l'accueil favorable que rencontra cette requête (4) et par l'insuccès d'une démarche analogue du ministre piémontais, l'envoyé lombard demanda presque aussitôt que les régiments ainsi mis sur pied fussent autorisés à servir, le cas échéant, en Montferrat, ce qu'il obtint en dépit des protestations virulentes de son collègue français. (5) Pour toute compensation, Leganès consentait à renouveler aux « Waldstætten » sa promesse d'assistance pécuniaire et militaire s'ils étaient assaillis par les forces de l'Union évangélique, fussent-elles à la solde du Louvre, ou par celles de leurs confédérés de l'autre croyance. (6)

Si l'empereur estimait être en droit d'accuser les Suisses de transgresser de parti pris l'*Union héréditaire*, à bien plus forte raison le roi Très-Chrétien

(1) *Avisi da Lucerna.* 6 e 29 dicembre 1637. Arch. Mediceo. Svizzeri. *4175.*

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 25 aprile 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Avisi da Lucerna.* 16 maggio e 10 giugno 1638. Arch. Mediceo Svizzeri. *4175.* Eidg. Absch. V¹ 1077 *b.*

(3) Gonzenbach. op. cit. I. 82.

(4) *Carlo Casati alli sei cantoni cattolici.* Lucerna, 11 aprile 1638. St-Arch. Luzern. Mailand. Militärwesen und Krieg. — *Avisi da Lucerna.* 16 maggio 1638. Arch. Mediceo. Svizzeri. *4175.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 22 maggio 1638. Frari. Svizzeri. XXXV. — *Val. Antelmi al Senato.* Milano, 18 agosto 1638. Frari. Milano. LXXXIII. 16. — Eidg. Absch V¹ 1079 *n.*

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 30 aprile 1638. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 20 luglio 1638 (Iª). Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Vico al Senato.* Zurigo, 24 e 31 luglio e 7 agosto 1638. loc. cit. *Avisi da Lucerna.* 25 luglio, 15 agosto e 5 settembre 1638. Arch. Mediceo. Svizzeri. *4175.* — „E si è accordato con loro che presidieranno le piazze prese o che si pigliassero nel Monferrato.“ *Montemagni a Cioli.* Novara, 11 agosto 1638. Arch. Mediceo. Milano. *3184.* p. 8. — *Luzern an Leganès.* 7. September 1638. St-Arch. Luzern. Mailand. Militärwesen und Krieg.

(6) *Memoria „Con Esquizaros“ (1638).* Arch. Gen. Simancas. Estado. *3346.*

pouvait-il reprocher à ceux-ci de méconnaître l'esprit et la lettre de certains articles du traité de Soleure de janvier 1602. Or, les représailles de la cour de Vienne étaient moins à redouter pour les cantons que celles du gouvernement de Paris. Ils ne tardèrent guère à s'en convaincre. Déjà peu écoutées dans le passé, les requêtes présentées par eux en faveur de leurs compatriotes titulaires de créances sur le trésor français ou des officiers auxquels le colonel général des troupes « de la nation » imposait un service contraire aux capitulations perdirent bientôt toute efficacité. (1) Il en fut de même des plaintes, chaque jour plus nombreuses, que suggérait aux magistrats des Etats catholiques d'Helvétie la présence d'une armée étrangère sur les terres de leur protégé, le prince-évêque de Bâle. (2) Louis XIII répugnait, en effet, à tenir ses engagements à l'égard d'alliés qui remplissaient si mal les leurs, (3) qui interceptaient sa correspondance avec le vainqueur de Rheinfelden, autorisaient le commandant impérial de Constance à pousser les travaux de défense de cette place jusqu'à l'extrême frontière de la Thurgovie, ravitaillaient ouvertement Lindau, Zell et Villingen et prenaient en main, « mesme au delà de la raison », les intérêts de la Franche-Comté « justement » envahie par les armes royales. (4)

Ainsi qu'il a été dit ailleurs, les missions accomplies aux Ligues en juillet et en novembre 1637 par l'évêque de Lausanne et le « fiscal » de Pontarlier, envoyés du parlement de Dôle, avaient été de nul effet. Si le duc de Weimar, après de fréquentes incursions dans le bailliage d'Amont, s'était porté vers le Sundgau, Guébriant en revanche menaçait Vesoul, et Longueville continuait à dévaster le bailliage d'Aval dont il pillait et rançonnait sans merci les habitants. (5) Vers les premiers jours de janvier 1638, la situation devint si critique que l'autorité comtoise se résolut de dépêcher à nouveau un représentant en Suisse. Son choix s'arrêta cette fois sur le surintendant des sauneries, Jean d'Accoste. L'instruction remise à ce personnage lui prescrivait de tenter toutes démarches propres à faciliter le rétablissement de la neutralité des deux Bourgognes, bien que le gouvernement de Madrid ne se fût point encore rallié à ce projet. (6) En cas d'insuccès, l'on attendait de lui qu'il obtînt des cantons le libre passage sur leurs terres des secours acheminés d'Allemagne et d'Italie vers Dôle et Salins. (7) Parti de cette dernière ville le 26 janvier, Jean d'Accoste

(1) *Le roi au capitaine Imfeld.* 3 février 1638. Arch. Guerre. XLIII. 247. — Eidg. Absch. V¹ 1070 *e* 1071 *a*, 1072 *d*, 1078 *g*, 1093 *e*.

(2) *Avisi da Lucerna.* 4 luglio 1638. Arch. Mediceo. Svizzera. *4175.* — Eidg. Absch. V¹ 1076 *d*.

(3) *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 25 luglio 1638. Frari. Milano. LXXXIII. 10.

(4) *Avisi da Lucerna.* 20 giugno 1638. Arch. Mediceo. Svizzera. *4175.* — *Le roi à Méliand.* Saint-Germain-en-Laye, 26 juin 1638. Arch. Guerre. XLVIII. 66.

(5) Longin. Une mission en Suisse. 1638. (Vesoul, 1889.) p. 5.

(6) *Rapport du voyage que j'ay (Jean d'Accoste) faict en Suisse par commandement de Messeigrs du Parlement de Dôle, du gré et consentement de Msgr le marquis de Saint-Martin, lieutenant gouverneur et capitaine général de Bourgogne.* ap. Longin. Une mission en Suisse (1638). (Vesoul, 1889.) p. 12. 14.

(7) *Instructions diplomatiques du Parlement de Dôle à Jean d'Accoste.* ap. Longin. Une mission en Suisse (1638). (Vesoul, 1889.) — Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône (1882). p. 186—192.

gagna Genève et, par la voie de Payerne et de Berne, atteignit le 9 février Bade, où les membres de la diète générale siégeaient depuis près de huit jours déjà. (1)

A cette heure, les préoccupations des Confédérés se tournaient moins vers la frontière du Jura que vers celle du Rhin, car le canon grondait autour de Rheinfelden. Toutefois, l'envoyé comtois fut admis, dès le 10 au matin, à exposer aux députés du Corps helvétique les doléances de ses compatriotes. (2) Méliand, à qui l'on s'empressa de les communiquer, avoua être sans ordres à ce sujet et sollicita un délai de quelques semaines à seule fin de demander des instructions au Louvre. (3) C'était là précisément ce que souhaitait Accoste. Celui-ci sut profiter de ce répit pour visiter successivement Soleure, dont les magistrats, soucieux de ne point déplaire à l'ambassadeur français, se montrèrent très circonspects, Berne, où on lui promit « de se porter à cors et à cris » pour la neutralité des deux Bourgognes, Lucerne et Zurich, qu'il s'efforça de prévenir contre les ambitions du Louvre. (4) Mais le sort de la Franche-Comté était, pour une bonne part, aux mains des maîtres du pays de Vaud. Le surintendant des sauneries regagna en conséquence les rives de l'Aar dès le 13 mars et, durant trois jours, usa de tous les moyens en son pouvoir pour acquérir de nouveaux partisans à la cause qu'il représentait. (5) L'exécution de ce dessein était d'autant moins malaisée, en somme, que l'on suspectait dans le « Mittelland » les assurances pacifiques obtenues soit de Condé, soit de Méliand, et que l'on paraissait plus que jamais éloigné au Louvre de l'idée de confier aux magistrats de Berne le séquestre de Salins jusqu'à la conclusion de la paix. (6) Ce que l'ambassadeur français était autorisé en revanche à déclarer aux Confédérés, c'est que, au cas où le roi Très-Chrétien s'emparerait des salines, les produits de celles-ci leur seraient cédés à meilleur compte qu'au temps de l'administration comtoise. (7) Or, il y avait là de quoi ruiner le plan égoïste de l'organisation du monopole de la vente du sel aux Ligues, caressé par certains membres des Conseils de la cité suisse. (8)

La conférence qui, entre-temps, réunit à Soleure, le 16 mars, ainsi qu'il a été dit, les députés de cet Etat et ceux de Zurich, de Berne, de Lucerne et de Fribourg, permit à Jean d'Accoste de solliciter, avec plus de force encore qu'à Bade, l'intervention du Corps helvétique dans le différend de la

(1) ***Rapport du voyage, etc.*** p. 8.

(2) ***Rapport du voyage, etc.*** p. 9.

(3) *Rapport du voyage, etc.* p. 12, 14. — Eidg. Absch. V¹ 1069 *k*.

(4) ***Rapport du voyage, etc.*** p. 15—25. — Gonzenbach. op. cit. I. 331.

(5) Longin. Une mission en Suisse (1638). p. 25 sqq.

(6) *Condé à Berne.* Paris, 2 février 1638. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 219. — *Méliand à Berne.* Soleure, 24 février 1638. *Ibid.* 261. — *Second mémoire au Sr Méliand, conseiller du roy en son Conseil d'Estat et son ambassadeur en Suisse* (1638). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 231. — Longin. op. cit. 25 sqq.

(7) *Second mémoire au Sr Méliand, conseiller du roy en son Conseil d'Estat et son ambassadeur en Suisse* (1638). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 231.

(8) ***Méliand à Chavigny.*** Soleure, 27 février et 17 juillet 1638. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

Franche-Comté.[1] Méliand, de son côté, renonça à user davantage de faux-fuyants. Consulté par Richelieu quant à l'opportunité du rétablissement du *statu quo ante* entre les deux Bourgognes, il s'était prononcé de façon très nette contre la réalisation d'un tel projet.[2] Cet avis ayant été goûté à Paris, l'ambassadeur reçut la mission de prévenir les Confédérés que l'on ne pouvait donner suite à leur requête, la neutralité comtoise étant « une affaire connexe au général de celles que le roy avoit à demesler avec l'empereur prétendu ».[3] En d'autres termes, Louis XIII n'eût pas hésité à accorder satisfaction à ses alliés des Ligues s'il n'avait eu à lutter que contre leurs protégés du Jura.[4] Il répugnait d'ailleurs à sa dignité de s'abaisser à traiter avec des « sujets » du roi Catholique.[5] Enfin la cessation des hostilités dans le « comté » n'eût pas mis le « duché » à l'abri des incursions des armes impériales.[6] Pour ces multiples raisons, on n'entendait pas au Louvre qu'il y eût lieu de régler le sort de la province espagnole avant la conclusion de la paix.[7]

Confiants dans l'efficacité de la démarche qu'ils tentaient auprès du monarque français, les Suisses ne se laissèrent pas décourager par la défaite qui leur était opposée. Le secrétaire de Soleure, Maurice Wagner, prit incontinent le chemin de la cour, porteur d'une missive où le roi était supplié de prescrire à ses généraux l'observation d'un armistice de plusieurs semaines à Dôle et dans les bailliages d'Aval et d'Amont.[8] A cette même heure, d'autres dépêches d'une teneur identique partaient à l'adresse de Ferdinand III et de Philippe IV.[9] Accoste mit ce répit à profit pour regagner Salins, le 8 avril.[10] Mais, le 17 déjà, on le retrouve à Bade, où, changeant ses batteries, il cesse de solliciter le rétablissement de la neutralité des deux Bourgognes et s'attache, assez inutilement d'ailleurs, à obtenir des cantons que ceux-ci ouvrent leurs passages aux renforts dirigés vers sa patrie.[11] Les Confédérés, en effet, n'abandonnaient pas l'espoir que Louis XIII céderait à leurs instances. De Paris, Coislin, colonel général des Suisses et Grisons, les entretenait dans ces illusions, que le retour de Wagner aux Ligues, vers la fin d'avril, suffit à

(1) *Les cantons à Richelieu.* Soleure, 18 mars 1638. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 219. — Eidg. Absch. V² 1071, 1072 *c*. — Longin. op. cit. p. 33.

(2) *Méliand à Bellièvre.* Soleure, 14 février 1638. Bibl. Nat. f. fr. *15,916* f° 43.

(3) *Le roi aux cantons.* Saint-Germain-en-Laye, 14 avril 1638. Arch. Fribourg (France). — *Second mémoire au Sr Méliand, etc.* (1638). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 231.

(4) *Premier mémoire au Sr Méliand, conseiller du roy en ses Conseils et son ambassadeur en Suisse* (1638). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 230. — *Second mémoire, etc.* loc. cit.

(5) Eidg. Absch. V² 1071 *a*.

(6) Gonzenbach. op. cit. I. 331 sqq.

(7) *Premier mémoire au Sr Méliand, etc.* (1638). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 230.

(8) *Les cantons à Richelieu.* Soleure, 18 mars 1638. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 219; Arch. Bourgeoisie Porrentruy. Section politique B^1 n° 28. — Gonzenbach. op. cit. I. 332. — Maag. op. cit. 82.

(9) Eidg. Absch. V² 1071—1072 *a*. — Gonzenbach. op. cit. I. 331.

(10) Longin. op. cit. p. 36.

(11) Eidg. Absch. V² 1072 *c*, 1078 *d*.

dissiper.(1) Aussi bien le roi Très-Chrétien persistait dans la ligne de conduite qu'il s'était tracée et se refusait à renoncer aux avantages que lui procurait l'occupation momentanée de la Franche-Comté par ses troupes. La mission de Jean d'Accoste devenait par suite sans objet. L'envoyé du parlement de Dôle prit congé des membres de la diète au commencement de mai.(2)

Plus les succès de l'armée weimarienne sur le Rhin et dans le Sundgau gagnaient en importance, moins les plaintes des Comtois et celles de leurs protecteurs d'Helvétie avaient chance d'être entendues au Louvre. Lorsque le duc Bernard eut battu Goetz et Savelli à Wittenweier, le 9 août;(3) que la garnison de Brisach se vit investie de toutes parts;(4) que les forces de l'Union évangélique se furent saisies de plus de la moitié des Etats de l'archiduc d'Innsbruck,(5) et que les Suédois, au départ des Français,(6) eurent occupé de façon définitive l'Erguel et le Val Moûtier, malgré les protestations du prince-évêque et de ses alliés des « Waldstætten »,(7) l'on comprit à Dôle, à Besançon et à Bruxelles que la situation s'aggravait d'heure en heure à la frontière du Jura et que la chute de la forteresse alsacienne entraînerait à bref délai la ruine de la domination espagnole dans le comté de Bourgogne.(8) Jean d'Accoste fut en conséquence redépêché aux Ligues.(9) Son arrivée à Bade, dans les premiers jours de novembre, coïncida avec la réunion dans cette ville d'une diète générale convoquée à la demande expresse des autorités des cantons forestiers.(10) Malheureusement pour lui, les choses n'avaient point changé de face dans ce pays au cours des six mois que venait de durer son absence. Chez les protestants, comme chez les catholiques, l'annonce des succès militaires et diplomatiques du Louvre ramenait peu à peu à celui-ci nombre de dissidents gagnés jusque là aux intérêts de l'Escurial. D'autre part, d'habiles concessions consenties aux introducteurs du sel de Provence en Hel-

(1) *Coislin à Soleure.* Paris, 20 avril 1638. St-Arch. Solothurn. Frankreich. XXIV. — *Méliand à Zurich.* Soleure, 2 mai 1638. St-Arch. Zürich. Frankr. *A* 225[5], n° 214. — *Vico al Senato.* Zurigo, 8 maggio 1638. Frari. Svizzeri. XXXV. — Eidg. Absch. V[1] 1082 *d*.

(2) *Premier mémoire au Sr Méliand, etc.* (1638). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 230. — *Second mémoire au Sr Méliand* (1638). *Ibid.* 231. — Eidg. Absch. V[2] 1087 *c*.

(3) *Méliand à Bellièvre.* Soleure, 14 août 1638; *à Estrées.* Soleure, 14 août 1638. Bibl. Nat. f. fr. *15,916* f° 126; *4070* f° 243.

(4) *Méliand à Estrées.* Soleure, 19 août, 24 septembre et 1er octobre 1638. Bibl. Nat. f. fr. *4070* fos 244. 247, 248.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 24 agosto 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(6) *Avisi d'Helvetia.* Lucerna, 29 marzo 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Ristretto d'avisi, etc.* Gennaio 1638. *Ibid.* — *Informations levées sur les désordres commis à Saint-Ursanne par les troupes françaises.* 24 décembre 1637. Arch. Bourgeoisie Porrentruy. Section politique *B*[1] n° 28.

(7) *Méliand aux députés des cinq cantons catholiques à Lucerne.* Soleure, 30 mars 1638. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. — Eidg. Absch. V[2] 1076 *d*.

(8) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 16 agosto 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Méliand à Estrées.* Soleure, 24 septembre 1638. Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 247. — *Vico al Senato.* Zurigo, 16 ottobre 1638. Frari. Svizzeri. XXXV.

(9) *Le Parlement de Dôle à Berne.* 22 juillet 1638. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 263.

(10) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 27 ottobre 1638 (2da). loc. cit. — Eidg. Absch. V[2] 1100 *b*.

vétie contribuaient à calmer l'effervescence produite à Zurich, comme à Lucerne, par les prestations, contraires aux capitulations, exigées des officiers et soldats confédérés au service de la couronne, la violation des privilèges des marchands établis dans le royaume et surtout le retard injustifié du payement des échéances dues par Louis XIII à ses alliés suisses. [1] La spontanéité des démonstrations à quoi donna lieu à Berne, à Bâle, et dans les cantons de l'ancienne croyance la nouvelle de la délivrance de la reine, accouchée d'un dauphin le 5 septembre, fut en quelque sorte la pierre de touche du degré d'influence dont le Louvre jouissait derechef au sein des Ligues. [2] Genève dépêcha même à cette occasion l'un de ses principaux magistrats à Paris, afin de féliciter le roi de cet heureux événement. [3] A Soleure, cérémonies officielles et réjouissances populaires présidées par Méliand durèrent plusieurs jours. [4] Aussi bien l'ambassadeur n'hésitait pas désormais à prendre vigoureusement en main les intérêts du duc de Weimar et à appuyer avec énergie auprès des autorités cantonales les requêtes que celui-ci le priait de leur transmettre. [5] L'extrémité où se trouvaient réduits les défenseurs de Brisach était un peu son œuvre. [6] A force de répéter aux magistrats des cités évangéliques que la chute de cette place ramènerait la tranquillité aux frontières occidentale et septentrionale de leur patrie, le représentant du Louvre avait obtenu d'eux qu'ils en favorisassent en secret les assiégeants, ne fût-ce que pour répondre à l'ingérence de plus en plus manifeste de l'Autriche dans leurs affaires intérieures. [7]

Avec de telles prémices, la nouvelle mission confiée à Jean d'Accoste ne paraissait pas devoir aboutir à un meilleur résultat que la précédente. Par surcroît de disgrâce, ce personnage venait à peine de saluer la diète que le bruit s'y répandit de l'échec définitif des efforts tentés par Goetz, puis par Mercy en vue de dégager Brisach. [8] Ce fut le dernier coup porté aux espé-

(1) *Lucerne au roi.* 4 avril 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 161. — *Vico al Senato.* Zurigo, 28 maggio 1638. Frari. Svizzeri. XXXVI. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° luglio 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(2) *Le roi aux XIII cantons.* Saint-Germain-en-Laye, 5 septembre 1638. Arch. Fribourg (France). — *Méliand à Zurich.* Soleure, 16 septembre et 6 octobre 1638. St-Arch. Zürich. Frankr. *A* 225⁶, nos 215 et 220. — *Méliand à Berne.* Soleure, 23 septembre 1638. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 89.

(3) *Genève à Richelieu.* 12 octobre 1638. Aff. Etr. Genève. II. Supt 35; Arch. Genève. Lettres *D.* 1636—1638. XXVII. 252. — *Bouthillier à Genève.* 30 décembre 1638. Arch. Genève. Portef. histor. *3048.* — *Cérémonial de M. Méliand, ambassadeur du roy en Suisse.* Aff. Etr. Suisse. Mémoires et documents. XIX. 5—6.

(4) *Cérémonial de M. Méliand, etc.* Aff. Etr. Suisse. Mémoires et documents. XIX. 5. — *Nouvelles de Saint-Gall.* 29 septembre 1638. Gazette de France, année 1638. p. 609.

(5) *Nouvelles de Saint-Gall.* 5 juin 1638. Gazette de France, année 1638. p. 284. — *Extrait d'une lettre de Méliand.* Soleure, 17 juillet 1638. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 117. — Eidg. Absch. V² 1093 *d.* — Gonzenbach. op. cit. I. 82.

(6) *Conte Ferdinando Bardi a Cioli.* Parigi, 15 giugno 1638. Arch. Mediceo. Francia. *4647.*

(7) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 6 ottobre 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(8) *Nouvelles de Saint-Gall.* 5 juin 1638. Gazette de France, année 1638. p. 284. — *Montemagni a Cioli.* Milano, 6 settembre 1638. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 28. — *Méliand à Estrées.* Soleure. 24 septembre, 1er octobre, 12 novembre 1638. Bibl. Nat. f. fr. *4070* fos 247, 248, 252. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 27 ottobre 1638. loc. cit.

rances des partisans du rétablissement de la neutralité des deux Bourgognes. Le parlement de Dôle sollicitait des Confédérés l'octroi d'une levée et l'accès du territoire helvétique aux secours dirigés d'Italie et d'Allemagne vers le Jura.[1] Les protestants y eussent peut-être consenti en échange de l'abrogation de la clause du traité de 1634 qui stipulait, qu'au cas d'une guerre civile aux Ligues, les Comtois seraient tenus de prêter assistance aux cantons de l'ancienne croyance.[2] Ceux-ci, de leur côté, se fussent montrés mieux enclins à accueillir avec faveur la requête qui leur était présentée, s'ils avaient été appelés à faire occuper par leurs enseignes Salins et d'autres places de « la comté ».[3] Or, ces conditions étaient irréalisables. La diète ne put donc que prendre *ad referendum* la proposition d'Accoste, ce qui en l'espèce équivalait à son rejet pur et simple.[4] Six semaines plus tard, le 19 décembre, soit quelques heures à peine après le décès du père Joseph,[5] la capitulation de Brisach était accomplie.[6] La satisfaction qu'en éprouvèrent les coreligionnaires suisses de Bernard de Weimar devait être de courte durée. Méliand leur avait promis que cet événement éloignerait pour longtemps la guerre de leurs frontières.[7] Dans la réalité, les appréhensions ressenties à Zurich, à Bâle, à Berne et à Lucerne depuis la première apparition des armées impériales sur la ligne du Rhin en 1628 n'étaient rien au prix de celles dont allaient être assaillis les Confédérés des deux confessions dès le lendemain du changement de domination qui se produisait à cette heure dans la Haute-Alsace.

La prise de Brisach est la revanche de l'expulsion de l'armée de Rohan des deux Rhéties. — Desseins médités par Richelieu. — Défaillance momentanée du gouvernement de Turin. — Alarmes à Coire. — Long séjour fait à Milan par les ambassadeurs grisons dépêchés en Espagne. — Motifs de la volte-face de Leganès à leur égard. — Leur départ pour Madrid. — Découragement profond

(1) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 18 novembre 1638. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1102*b*.

(2) Eidg. Absch. V² 1103. nº *878*.

(3) Eidg. Absch. V² 1102*b*.

(4) *Avisi da Lucerna.* 23 novembre 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Eidg. Absch. V² 1102—1103*b*.

(5) „Nel giorno che Brisac fu reso morì anco Padre Josefo, capucino in Francia, creatura del Sor cardinale di Richelieu, si che non ha potuto esser il portatore di tal nova al altro mondo.“ *Jenatsch all' arciduchessa Claudia.* Coira, 13 gennaio 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. Fasc. 40 (1639).

(6) „Scrive il duca di Waimar al cardle della Valetta ch'è rissoluto di perdere la vita o guadagnar Brisach.“ *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 8 dicembre 1638. Frari. Milano. LXXXIII. 39. — *Méliand à Estrées.* Soleure, 17 décembre 1638. Bibl. Nat. f. fr. *4070* fº 258. — Gonzenbach. I. 129.

(7) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna. 6 ottobre 1638. loc. cit.

et justifié dont ils sont atteints. — Avis donnés par les théologiens de l'Escurial. — Politique pratiquée dans la haute vallée du Rhin par le gouverneur de la Lombardie. — Hostilité croissante du Louvre envers les Trois Ligues.

XXXVI. L'entrée des troupes weimariennes à Brisach, préparée par la victoire de Rheinfelden, marque dans l'histoire de la guerre de Trente-Ans une date dont l'importance ne saurait être exagérée. La surprise de la Valteline avait été la représaille de la défaite suédoise de Nœrdlingen. La chute de la forteresse alsacienne fut la revanche de l'expulsion de l'armée de Rohan des deux Rhéties, revanche éclatante qui ouvrit d'un même coup les yeux des amis, comme ceux des adversaires du Louvre à l'étranger. Epuiser tout à la fois les ressources de ceux-ci et de ceux-là, de manière à asseoir sur leur commune ruine l'influence prépondérante qu'il entendait procurer à son maître dans les affaires de l'Empire et dans celles de l'Italie, telle était bien en effet, ainsi que l'affirmait l'Escurial, la politique pratiquée à cette heure par Richelieu. (1) L'annexion de la Lorraine ouvrait à la France une porte sur l'Allemagne septentrionale. L'occupation du Piémont lui facilitait l'accès de la plaine du Pô. (2) La conquête de Brisach, position jugée inexpugnable entre Bâle et Strasbourg, assurait à la couronne Très-Chrétienne, par le moyen de ses alliés de l'Union évangélique, d'inestimables avantages. Elle sonnait en quelque sorte le glas de la domination castillane aux Pays-Bas et en Franche-Comté. (3) Dans la réalité, elle entraînait pour les Impériaux la perte de l'Alsace, du Brisgau et d'une partie de la Souabe, donnait à Bernard de Weimar la possibilité d'établir ses quartiers d'hiver en Bavière et contraignait presque partout les Espagnols à se tenir sur la défensive. (4) Enfin, si elle mortifiait les catholiques d'Helvétie, privés à l'avenir de l'appui éventuel des forces de la maison d'Autriche, (5) elle incitait en compensation les protestants à n'abandonner aucune de leurs revendications dans les différends qui les mettaient aux prises avec les Confédérés de l'ancienne confession. (6)

A Turin, comme à Venise, où l'entente avec Milan, conséquence à peu près inévitable de la déconvenue de Monçon, était désormais chose

---

(1) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 2 marzo 1638 (2da). Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(2) *Della Manta al duca di Savoia* Lucerna, 3 agosto 1638 (1a). loc. cit.

(3) *Riccardi a Cioli.* Madrid, 22 gennaio 1639. Arch. Mediceo. Spagna. *4964.*

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 22 settembre e 27 ottobre 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Riccardi a Cioli.* Madrid, 22 gennaio 1639. Arch. Mediceo. Spagna. *4964.* — Siri. op. cit. VIII. 631.

(5) „Wir möchtend auch wissen ob das Geschrey von Jean de Werd alss solte er mit Eüweren Nachbaren (der V Orten) etwas Verständtnus ghabt han, wahr säye oder erdichtet. Dann wenn dem also were, möchte es gar vil bringen die Gmüter der unseren zuo Wachtbarkeit uffzuwecken und die Irrenden uff die bessere syten und meinung bringen.“ *Stephan Gabriel an ....* Chur, 5./15. April 1638. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 3 novembre 1638. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1112 (n° 881).

(6) Eidg. Absch. V² 1083 (21 mai 1638), 1152 (3 novembre 1639).

décidée,(1) l'on suivait avec une attention sans cesse grandissante les péripéties de la lutte engagée sur le Rhin, en amont, puis en aval de Bâle. A la vérité, les conseillers de la duchesse régente ne savaient s'ils devaient souhaiter le succès définitif des armes franco-suédoises dans le Sundgau. Le débloquement de Brisach par les Impériaux eût été sans doute un prétexte à l'acheminement de nombreux régiments allemands vers la Haute-Italie,(2) et cela sans que le Louvre tentât de s'y opposer.(3) D'autre part, la chute de cette place eût atténué le péril dont était menacé le Piémont ensuite de la conquête de Verceil par Leganès. Mais il y avait lieu de craindre en revanche qu'elle ne fît ajourner la conclusion de la paix que désiraient si ardemment les *Stati liberi* cisalpins.(4) Aussi bien, en septembre et en octobre, l'on espérait encore dans l'entourage de *Madame Royale* que le duc Bernard ne pousserait pas plus avant ses succès. L'ambassadeur de Savoie aux Ligues, Valerio della Manta, continuait certes à régler sa conduite et son attitude sur celles de Méliand,(5) mais ne se refusait pas à transmettre à son gouvernement, avec un préavis favorable, les ouvertures que lui adressait Casati en vue de la négociation secrète à Lucerne d'une trêve hispano-piémontaise.(6) Toutefois, cette défaillance devait être brève. En réalité, l'annonce de la capitulation de Brisach fut accueillie avec joie à Turin.(7) Ne nourrissait-on pas dans cette ville le fol espoir que le roi Très-Chrétien, satisfait d'avoir obtenu ses fins en Alsace, consentirait à indemniser sa sœur de la perte de Verceil en l'autorisant à surprendre Genève et Lausanne ou à rentrer à Pignerol?(8) En compensation, nulle part assurément l'émoi provoqué par la nouvelle des événements qui venaient de se dérouler dans le Sundgau ne fut aussi vif qu'à Coire et à Milan, où l'on redouta durant plusieurs semaines que Weimar, tel Rohan en 1635, ne fondît à l'improviste sur le Luziensteig et le Pont-du-Rhin et ne cherchât à se frayer un passage vers Chiavenna et la Valteline.(9)

Aux termes de la délibération arrêtée par les membres de la diète réunie sur les bords de la Plessur en août, trois ambassadeurs avaient été désignés, à la suggestion de Leganès, pour achever de négocier à Madrid les conditions

(1) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 2 marzo 1638 (2da). Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(2) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 20 settembre 1638. loc. cit.

(3) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 3 agosto e 29 settembre 1638 (1a), 1° febbraio 1639. loc. cit.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 29 settembre 1638. loc. cit.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 11 luglio e 29 settembre 1638. loc. cit.

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 22 settembre, 12 ottobre e 3 novembre 1638. loc. cit. — Claretta. Storia della reggenza, ecc. (Torino, 1868). I. 337.

(7) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 3 e 24 novembre 1638. loc. cit.

(8) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 19 maggio 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Vico al Senato.* Zurigo, 10 luglio 1638. Frari. Svizzeri. XXXV.

(9) *Copia de un papel del veedor D. Nicolas Cid para el Sor Conde-Duque.* Madrid, 30 marzo 1638. Arch. Gen. Simancas. Estado. n° *3346.* — „Scrive il duca di Waimar al Cardle della Valetta . . che, guadagnato Brisach, porterà l'essercito in Valtellina per Sciaffusa, Turegani, San Gallo e Grisoni.“ *Val. Antelmi al Senato.* Milano, 8 dicembre 1638. Frari. Milano. LXXXIII. 39. — *Die III Bünde an Zürich* Chur, 15./25. Januar 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

de la restitution de la vallée de l'Adda aux Trois Ligues. Nantis d'instructions contradictoires, puisque celles rédigées en secret par les chefs du pays transgressaient manifestement le texte du recès du « Beitag », Jacques Schmid de Grüneck, Andréas Sprecher et Rodolphe de Salis — ce dernier seul catholique — avaient pris dès le 7 août le chemin de Milan, soucieux d'accomplir, dans un délai de trois mois, l'ingrate mission qui leur était confiée. Ils comptaient, il est vrai, sans les lenteurs calculées dont le gouverneur de la Lombardie se promettait d'user à leur égard. (1)

En reprochant au successeur de Feria et d'Albornoz d'avoir joué de main de maître les malheureux Grisons, Jenatsch se faisait le véridique interprète des sentiments de la très grande majorité de ceux-ci. Leganès avait même si bien circonvenu par de fallacieuses promesses les anciens protégés de la France en Rhétie, qu'il se trouvait fort empêché de les tenir davantage en haleine et d'apaiser leurs tenaces revendications. Avant le 18 mars, voire jusqu'à la complète évacuation de la haute vallée du Rhin par les troupes étrangères qui y étaient en garnison, les représentants des Trois Ligues avaient reçu de lui les assurances les plus positives quant à la restitution nécessaire de la Valteline à ces dernières. (2) La descente des régiments mutinés au delà des monts et la prétention émise par leurs chefs d'occuper sans retard les ouvrages construits puis abandonnés par Lecques changèrent la face des choses et procurèrent l'échec de la mission de Molina à Milan. Le gouverneur, on l'a dit, répugnait à confier à de nouveaux alliés, dont la fidélité lui était suspecte, la garde du « boulevard » qu'était pour la Lombardie la vallée de l'Adda. Mais sa subite volte-face s'expliquait par d'autres motifs encore. Les compatriotes de Robustelli, émus à la seule pensée de retomber sous la domination grisonne, (3) multipliaient leurs démarches auprès des princes catholiques, dans l'espoir de faire rejeter une solution à laquelle ils semblaient d'autant plus résolus à ne point se soumettre, que l'Escurial leur avait naguère arraché la promesse de ne jamais ratifier de traité dont les clauses dérogeassent en quoi que ce fût aux stipulations de celui de Monçon. (4) La situation devenait délicate. Leganès ne se laissa pas dominer par elle. Il avait affirmé aux souverains légitimes de la Valteline que cette province leur serait restituée et que le *statu quo* de l'année 1617 serait rétabli à peu de choses près. Aux sujets des Trois Ligues, il affirma avec non moins de chaleur que jamais l'Espagne ne consentirait à l'abrogation des articles du 5 mars 1626, si favorables aux intérêts du catholicisme dans

(1) *Les Trois Ligues Grises au roi d'Espagne.* Coire, 17 août 1637. Arch. Gen. Simancas. Estado. nº *3346.* — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 264.

(2) *Copias de los pareçeres de los del Consejo d'Estado sobre el primer punto de Consulta de 19 de junio 1637, y de la resolucion de Su Mag*d. Arch. Gen. Simancas. Estado. nº *3345.*

(3) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 7 giugno 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Lettera di Coira.* 19 giugno 1637. *Ibid.*

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 5 settembre 1637. Frari. Svizzeri. XXXIV. — Quadrio. op. cit. II. 482.

leur patrie.[1] De ce fait, Jenatsch et ses collègues, dépêchés en Lombardie en mai, éprouvèrent une amère désillusion. Aussi bien le gouverneur se servit du prétexte de son éloignement de Milan pour s'abstenir de négocier directement avec eux. En revanche, au mépris de ses engagements antérieurs, il autorisa Cid et Casnedi à les aboucher avec des représentants de la partie adverse, les contraignit en quelque sorte de signer un traité provisoire et les invita, en fin de compte, à se rendre auprès de Philippe IV et à constituer ce prince arbitre du surplus de leurs prétentions en matière confessionnelle. La diète de Coire d'août ayant ratifié cette exigence et prescrit à trois de ses membres de porter ses doléances au roi Catholique, rien dès lors ne semblait devoir s'opposer au prompt départ de ces personnages pour l'Espagne. L'annonce de leur arrivée imminente à la frontière du Cômasque mécontenta cependant Leganès. Entre-temps en effet celui-ci avait appris que son maître élevait des objections au transfert à Madrid des négociations interrompues à Alexandrie et à Asti. Le petit-fils de Philippe II hésitait à se charger d'une dépense que son Conseil d'Etat jugeait inutile. Il lui répugnait bien davantage encore de s'exposer aux reproches du Saint-Siège en recevant à sa cour les envoyés d'une république dont la très grande majorité des habitants pratiquait la nouvelle croyance.[2]

Consultés, les théologiens de l'Escurial émirent tout d'abord un avis très défavorable à la continuation des pourparlers engagés en Lombardie par les députés des Trois Ligues. Selon eux, une entente avec des hérétiques n'était licite que si elle avait pour but de combattre d'autres hérétiques. Dirigée contre une puissance catholique, elle devenait un acte criminel. A les entendre, l'alliance entre François Ier et le Turc et celles de Henri IV et de Louis XIII avec les Provinces-Unies exposaient leurs auteurs aux foudres de l'Eglise. Celle de l'empereur avec l'Electeur de Saxe ne donnait prise en revanche à aucune critique, dès l'instant qu'elle était destinée à tenir en échec les Suédois et les « princes rebelles » d'Allemagne.[3] Or, il semblait à première vue assez malaisé de faire rentrer le projet de capitulation rhéto-milanaise dans la catégorie des traités agréables à la Curie romaine.[4] L'intervention pressante d'Olivarès auprès des ecclésiastiques chargés de statuer sur ce cas de conscience triompha cependant de leurs scrupules. La raison d'Etat devait l'emporter sur toutes autres considérations. Une fois de plus la fin justifiait les moyens. L'*Union héréditaire* de la maison d'Autriche avec les cantons des deux confessions pouvait servir de précédent à un rapprochement, même durable, entre la puissante monarchie espagnole et les besoigneux montagnards de la haute

(1) *Vico al Senato*. Zurigo, 30 maggio e 20 giugno 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII.

(2) *Vico al Senato*. Zurigo, 5 e 12 settembre 1637. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Consulta* (avis de D. Carlos Coloma). Madrid, 1637. Arch. Gen. Simancas. Estado. n° *3345*.

(3) *Consulta (El Arçobispo ynquisidor general)*. Madrid, 1637. Arch. Gen. Simancas. Estado. n° *3345*.

(4) *Consulta* (avis de D. Carlos Coloma). Madrid, 1637. *Ibid.*

vallée du Rhin. (1) Aussi bien « la cause était juste ». Il ne s'agissait pas en effet de préparer une guerre de conquête, mais de mettre la Lombardie à l'abri d'une invasion française ou suédoise. (2) Des dispositions furent arrêtées en conséquence pour recevoir à Madrid les envoyés des Trois Ligues, pour les y traiter « superbement » (3) et obtenir d'eux des conditions aussi favorables que possible aux intérêts des catholiques de la Rhétie de deçà et de celle de delà les monts. (4)

Il était temps que Leganès fût averti des intentions de son souverain en ce qui concernait le voyage des ambassadeurs grisons. Ceux-ci, auxquels des instructions impératives prescrivaient de conduire leurs négociations avec rapidité, commençaient à perdre patience. La missive où Philippe IV annonçait sa volonté de leur accorder audience mit fin à leurs incertitudes et rendit instantanément la santé au personnage chargé de les accompagner au delà des Pyrénées, (5) à Nicolas Cid, qui, sur l'ordre du gouverneur, feignait d'être atteint d'une attaque de goutte et gardait le lit pour traîner les choses en longueur. (6) Partis de Milan le 16 septembre, Schmid de Grüneck et ses collègues gagnèrent Gênes, où ils s'embarquèrent aussitôt à destination de Barcelone. (7) A tous trois l'avenir apparaissait sous les plus sombres couleurs. (8) Obsédé par les plaintes continuelles des Valtelins, Leganès avait persuadé à ces derniers de députer eux aussi en Espagne, afin d'y exposer les raisons qui les engageaient à demander la stricte exécution du traité de Monçon dont Olivarès ne semblait déjà que trop enclin à maintenir sur pied les principales stipulations. (9) D'autre part, l'évêque de Coire, appuyé par les nonces de Lucerne et de Madrid, s'apprêtait à faire valoir à nouveau ses prétentions à la souveraineté de la vallée de l'Adda, (10) tandis que son collègue de Côme

(1) „por ser republica tan humilda." *Consulta (El Arçobispo ynquisidor general).* Madrid, 1637. loc. cit.

(2) *Consulta* (avis de D. Carlos Coloma). Madrid, 1637. loc. cit.

(3) *Consejo de Estado en que concurrieren el duque de Albuquerque, Don Carlos Coloma, etc. sobre el hospedaje que se a de hazer a los embaxadores de Grisones.* Madrid, 30 de abril 1637. Arch. Gen. Simancas. Estado. nº *3345.* — *Voto del Arçobispo governador, D. Francisco Antonio de Alarcon, etc.* 15 julio 1637. *Ibid.*

(4) *Consejo de Estado en que concurrieren el duque de Albuquerque, etc.* 30 de abril 1637. loc. cit. — „On attend icy les ambassadeurs grisons avec lesquels le comte d'Olivarès se propose de traiter avec avantage et seureté." *Peny à Richelieu.* Madrid, 8 août 1637. Aff. Etr. Espagne. XVIII.

(5) *Cid aux III Ligues.* Mortara, 1º agosto 1637. St-Arch. Chur. Akten. — *Vico al Senato.* Zurigo. 15 agosto 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 10/20 august 1637. loc. cit.

(6) *Lettre de Coire.* 1er septembre 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* fº 75. — *Fleming a Della Manta.* Zurich, 18 september 1637. loc. cit.

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 29 agosto 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 265.

(8) *Lettre de Coire.* 22 septembre 1637. loc. cit.

(9) *Extrait des instructions remises aux plénipotentiaires français pour la paix.* Versailles, 10 mai 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,058* fº 77. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 28 giugno 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXXII. — *Fleming to Coke.* Zurich. 7/17 et 8/18 september; 28 september/8 october 1637. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 12 e 27 settembre 1637. loc. cit. — Quadrio. op. cit. II. 482.

(10) *Il vescovo di Coira a Barberini.* Coira, 5 aprile 1637. — *Scotti a Barberini.* Wyl, 23 agosto 1637. — *Instructio et Memoriale ad vivum statum Vallis Tellinae, Clavennae et Bormii qualiter ad Ecclesiam Curiensem pertineant depingens.* Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXIV—XXXI. — *Der Bischoff von*

se rendait à Chiavenna dans l'espoir d'y réveiller, grâce à sa présence, des dissensions confessionnelles mal apaisées. (1) La lourde main du protecteur qu'ils s'étaient librement choisis s'appesantissait chaque jour davantage sur les malheureux Grisons.

Si l'Escurial avait momentanément renoncé à installer sur les bords de la Plessur un résident à poste fixe, c'était à seule fin de ne pas fournir au Louvre le prétexte d'accréditer derechef un envoyé permanent auprès des Trois Ligues. (2) A Vienne, à Innsbruck, à Madrid et à Milan, l'on considérait si bien les compatriotes de Jenatsch comme contraints de subir désormais par nécessité la loi de la maison d'Autriche, qu'il ne semblait même plus indispensable de remplir les engagements contractés envers eux à la veille de la révolution de mars. L'empereur n'avait consenti qu'à regret à recommander leurs intérêts aux ministres du roi Catholique. (3) En revanche il laissait sans réponse l'instante requête que lui adressait la diète grisonne en faveur de l'abrogation du traité rhéto-tyrolien du 8 août 1629. (4) De quelque côté que se tournassent leurs regards, les chefs du gouvernement de Coire ne rencontraient qu'indifférence, défiance ou hostilité déclarée. Encouragés dès la première heure par Olivarès, qui comptait, grâce à ce moyen, achever de détacher Venise de la cause du Louvre, (5) les pourparlers préliminaires d'une entente politique et commerciale entre les maîtres de l'Etat de Terre-Ferme et les souverains nominaux de la Valteline n'avaient pas été poussés plus avant, ensuite de la légitime répugnance du Sénat à s'engager dans de nouveaux liens avec ses anciens et inconstants alliés de l'année 1603 et de son secret désir de voir échouer toutes tentatives de restitution de la vallée de l'Adda à ces derniers. (6) D'autre part, encore que Jenatsch eût envoyé « aux études » en Tyrol l'un de ses fils, (7) qui y répondait de sa fidélité aux promesses données par lui à Innsbruck en janvier, (8) Leganès continuait à mettre en doute celle-ci. Craignant dès lors que les compagnies grisonnes logées au Fort-

Constantz an Erzherzogin Claudia. 21. Mai 1637. Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina. Kasten *C.* n° 57. — *Scotti an Erzherzogin Claudia.* Lucerna, 31. März 1637. *Ibid.* — *Der Bischoff von Chur an Claudia.* 6 mai 1637. *Ibid.*

(1) *Lettre de Coire.* 13 et 24 octobre 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f°s 78, 79. — Sprecher v. Bernegg. II. 268.

(2) Sprecher v. Bernegg. II. 266.

(3) *Lettre de Coire.* 22 septembre 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 77. — *Vico al Senato.* Zurigo, 12 settembre 1637. Frari. Svizzeri. XXXIV.

(4) *Lettre de Coire.* 8 septembre 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 76.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 4 gennaio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 13 giugno, 15 agosto, 5 settembre, 24 e 31 ottobre e 28 novembre 1637. Frari. Svizzeri. XXXIII, XXXIV. — *Nouvelles de Saint-Gall.* 7 juillet 1638. Gazétte de France, année 1638. p. 377. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 267. — Haffter. op. cit. 345 sqq.

(7) et non *ses deux fils.* — *contra: Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 1° aprile 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Il y a lieu d'être surpris — et on le serait à moins — que M. Haffter, auteur d'une monographie très étendue de Jenatsch (Davos, 1894, 552 pages) semble ignorer que son héros fut marié, qu'il prit pour femme Anna Buol, de Davos et en eut deux fils: *Paul,* né le 29 avril 1629, et *Georges,* né le 28 février 1637.

(8) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 1° aprile 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

du-Rhin et à la frontière de Mayenfeld ne se laissassent séduire par les offres françaises, le gouverneur avait omis, depuis le commencement de juin, de faire acquitter les soldes qui leur étaient dues, si bien que leurs effectifs se trouvaient réduits à quelques centaines d'hommes à peine. (1) En revanche le ci-devant secrétaire-interprète Antoine Molina, colonel d'un régiment de sa nation au service d'Espagne en garnison dans le Cômasque, y était considéré assez ouvertement comme un otage (2) et n'obtenait qu'avec difficulté l'autorisation de se rendre en Rhétie, où l'émoi fut à son comble quand l'on apprit que ses troupes, décimées par la peste et les privations, fondaient à vue d'œil. (3) Enfin l'hostilité du Louvre à l'égard des fauteurs de la révolution de mars se manifestait en toutes occasions. Et cette hostilité devenait un péril, en ce sens que les succès remportés par Bernard de Weimar, Longueville, Guébriant et Du Hallier en Franche-Comté, dans l'évêché de Bâle, le pays de Montbéliard et le Sundgau réveillaient chez les partisans de la France dans la région du Splügen et de la Bernina l'espoir d'une très prochaine restauration de l'alliance de cette puissance avec les communes des Trois Ligues.

Philippe IV hésite à pousser plus avant ses négociations avec les Grisons. — Olivarès prend connaissance des instructions respectives des ambassadeurs des Trois Ligues et des députés de la vallée de l'Adda. — Prétentions émises par ces derniers. — Exigences du gouvernement de Coire. — Elles paraissent légitimes. — En présence de l'obstination de la partie adverse, les représentants de la diète demandent leur audience de congé. — Le Comte-Duc calme leur impatience et cherche à gagner du temps. — On examine à nouveau toutes les solutions jadis proposées pour mettre un terme au différend de la Valteline. — Combinaison suggérée par le Père Pagani. — Elle n'est pas retenue. — L'attitude de Jenatsch inspire des inquiétudes à Leganès. — Guillaume Schmid de Grüneck, attaché à l'ambassade grisonne à Madrid, regagne momentanément sa patrie. — Alarmes à Milan causées par les succès du duc de Weimar sur le Rhin. — Missions concomitantes de Biglia et de Casnedi à Coire et de Jenatsch et de Rosenroll en Lombardie. — Le « Beitag » entend l'exposé de l'état des négociations à la cour du roi Catholique. — Activité déployée par les prédicants. — Diminution des chances d'une restauration de l'influence du Louvre en Rhétie. — Intelligences nouées par l'ambassadeur piémontais Della Manta dans la haute vallée du Rhin. — Voyage entrepris par Brügger dans ce pays. — Son inutilité. —

---

(1) *Lettres de Coire,* des 1er et 8 septembre 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* fos 75, 76.

(2) *Lettre de Coire.* 27 septembre 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 77.

(3) *Montemagni a Cioli.* Milano, 29 luglio 1637. Arch. Mediceo. Milano. n° *3183.* — *Lettre de Coire.* 13 octobre 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 78. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 265.

Guillaume Schmid de Grüneck est redépêché à Madrid. — Secrète et honteuse capitulation du gouvernement grison. — Mépris dans lequel tombe celui-ci auprès de l'autorité lombarde. — Mémoire présenté à Philippe IV par Olivarès. — Leganès en repousse toutes les conclusions. — Il obtient qu'une alliance perpétuelle soit conclue avec les Trois Ligues. — Traité provisoire signé à Madrid, le 17 octobre 1638.

XXXVII. A l'heure où les navires portant les ambassadeurs de la diète de Rhétie et les députés valtelins cinglaient vers Barcelone, les membres du Conseil d'Etat de Madrid se livraient à un examen approfondi du texte des derniers traités d'Innsbruck et d'Asti. Bien que la presque unanimité des théologiens d'Italie et la très grande majorité de ceux de la cour d'Espagne opinassent pour la conclusion d'une entente en faveur de laquelle militait au premier chef la raison d'Etat, (1) Philippe IV était repris à nouveau de scrupules de conscience et hésitait à entrer dans la voie que lui indiquaient ses ministres. (2) Etant donné, en effet, l'instabilité du caractère grison, l'Escurial avait résolu de contracter avec les Trois Ligues non point une alliance à terme, mais une union perpétuelle. Et c'était précisément la pérennité de cet engagement qui froissait les sentiments intimes du roi Catholique. Il convenait par suite de s'écarter le moins possible des stipulations arrêtées à Monçon. (3) Et ce fut l'un des motifs qui décidèrent Olivarès à assumer la direction des négociations et à la retirer à Leganès, considéré à tort comme trop enclin à se désintéresser de la cause valteline. (4)

Dès la fin d'octobre, les envoyés des deux Rhéties se trouvaient rendus à Madrid. (5) Quinze jours plus tard, les uns et les autres assistaient à une première conférence, sous les auspices des six commissaires désignés par le monarque espagnol pour s'aboucher avec eux. Toutefois, avant de les mettre en présence, le Comte-Duc avait tenu à connaître leurs instructions, de manière à régler sur celles-ci sa ligne de conduite. Ce qu'apprit le premier ministre de l'Escurial diminua quelque peu son espoir d'amener promptement à composition

(1) *Papel que han ajustado el Señor Arzobispo electo de las Charcas y el padre Juan Martinez de Ripalda de todo el echo de la materia de Grisones sobre que se ha de votar en la Junta* (1638). Simancas. Estado. *3348.*

(2) *Consejo de Estado en que concurrieren el duque de Albuquerque, don Carlos Coloma, etc.* Madrid, 30 de abril 1637. Simancas. Estado. *3345.* — *Décrets de S. M. C. des 27 octobre et 10 novembre 1637. Ibid. 3346.*

(3) *Copias de los pareceres de los del Consejo de Estado sobre el primer punto de Consulta de 19 de junio 1637.* Simancas. Estado. n° *3345.*

(4) *Ibid.*

(5) „Essendo arrivati a Barcellonna due galere d'Italia con ... gli ambasciatori grisoni et altri" *Bernardo Monanni a Cioli.* Madrid, 3 ottobre 1637. „A 28 stante entrarano in questa corte gli ambasciatori de' Grisoni et della Valtellina in tre lettighe, sei carrozze di sei mule... Sono allogiati in due case assai grandi pur date loro da Sua M^tà. Si intende venghino a rinovare lega et confederazione con questa corona con le condizioni convenienti all'una parte et all'altra et ad accordarsi co' Valtellini; et S. M^à li vuole accarrezzare et honorare quanto si possa." *Del medesimo.* Madrid, 31 ottobre 1637. Arch. Mediceo. Spagna *4963.* - Quadrio. op. cit. II. 482.

les missions rivales. Pressentis, les députés valtelins, Francesco Paravicini et Maurizio Quadrio répondirent de prime abord qu'ils avaient l'ordre de n'accepter aucune modification aux articles du 5 mars 1626 que Philippe IV, par sa lettre-manifeste du 2 août 1628, adjurait le Conseil de Sondrio de défendre envers et contre tous. (1) Poussés dans leurs derniers retranchements, ils se déclarèrent cependant prêts à aborder la discussion du traité d'Asti, pourvu qu'on les assurât par avance que l'exercice exclusif de la « vraye religion » dans la vallée, à Chiavenna et à Bormio ne serait pas remis en question et que les magistrats du pays seraient choisis dans leur sein et non parmi les Grisons, même catholiques. (2) A les entendre, leurs ancêtres de 1513 étaient les alliés et non les sujets des Trois Ligues. (3) Le coup de force qui les asservissait à celles-ci n'ayant jamais été ratifié par eux, ils ne laissaient échapper aucune occasion de proclamer leur autonomie (4) et venaient, dès leur arrivée à Madrid, de répandre un « libelle » si violent à l'endroit de leurs anciens maîtres, que le premier ministre de Philippe IV s'était vu contraint de leur enjoindre d'en faire détruire les exemplaires déjà distribués par leurs soins. (5) Les ambassadeurs de Rhétie, de leur côté, contredisaient avec énergie à toutes les allégations des représentants de la partie adverse, (6) exigeaient la ratification royale des articles d'Asti et attendaient de l'Escurial qu'il ne s'opposât pas davantage au libre exercice des deux cultes dans la vallée de l'Adda et ses dépendances. (7) Le gouvernement de Coire allait même plus loin. A cette heure en effet, son envoyé, le capitaine Jean-Antoine Buol se rendait à Milan auprès de Leganès pour l'aviser de l'impossibilité où se trouvaient ses supérieurs de calmer l'impatience croissante des députés des communes et lui demander, au nom de ces derniers, l'autorisation de reprendre sans retard possession des pays sujets d'Outre-Monts. (8)

En dépit de l'hospitalité très large qu'ils recevaient à la cour du roi Catholique et de la somptuosité des banquets qui leur étaient offerts aux frais

---

(1) *Relacion de los congresos que han tenido Señores D. José Gonzalez y D. José de Napoles con el agente de los Valtelinos.* 20 enero 1638. Simancas. Estado. *3346.*

(2) „por la obediencia que professan estos ministros a sus superiores." *Relacion de los congresos, etc.* Madrid, 20 enero 1638. Simancas. Estado. *3346.*

(3) *Copia de apuntamientos del veedor general D. Nicolas Cid para la mejor disposicion del tratado con Grisones.* 1638. Simancas. Estado. nº *3346.*

(4) „In una delle quali (carrozze) vanno i Grisoni e nell'altra i Valtellini, perchè, se ben i lor negozii hanno connessione, son pero diversi, pretendendo questi non esser suggetti a quelli." *Bernardo Monanni a Cioli.* Madrid, 14 novembre 1637. Arch. Mediceo. Spagna. *4963.*

(5) *Copia de papel del secretario D. Francisco de Calatayud para el secretario Pedro de Arçe.* Madrid, 7 abril 1638. Simancas. Estado. *3346.* — Quadrio. op. cit. II. 482.

(6) *Leganès a Su Mag*d. Milan, 12 febrero 1638. Simancas. Estado. *3347.*

(7) *Relacion de los congresos que han tenido los Señores D. José Gonzalez y D. José de Napoles con el agente de los Valtelinos y diputados de Grisones.* 20 enero 1638. loc. cit.

(8) *Scotti a Barberini.* Rorschach, 4 ottobre 1637. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXIV—XXXI. — *Vico al Senato.* Zurigo, 10 ottobre; 5 dicembre 1637. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Lettre de Coire.* 14/24 octobre 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* fº 79. — *Fleming to Coke.* Zurich, 26 october/5 november 1637. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. nº 5. — *Avisi da Zurigo.* 9 dicembre 1637. Arch. Mediceo. Svizzera. *4175.* — Sprecher v. Bernegg. II. 267.

de celui-ci, (1) les ambassadeurs grisons ne se faisaient guère d'illusion quant à la fragilité des chances de réussite de leur négociation. Ils avaient à affronter l'hostilité du nonce et celle du représentant de la Sérénissime République, encore que Jenatsch s'efforçât de persuader le contraire à ses compatriotes. (2) Ils étaient combattus par la majorité des membres du Conseil d'Etat de Madrid, décidés à leur imposer l'acceptation des articles confessionnels du traité de Monçon. Enfin ils se trouvaient privés de toutes communications avec leurs mandants, dont les avis leur eussent été cependant précieux en une occurrence aussi délicate. (3) Ce fut dans ces conditions éminemment défavorables que la première conférence, fixée au 14 novembre, réunit les plénipotentiaires des Grisons et ceux de leurs adversaires. (4) Ainsi que l'on devait s'y attendre, elle ne donna aucun résultat. De nouvelles tentatives, faites en décembre 1637 et en janvier 1638, n'eurent pas un meilleur succès et ne servirent qu'à mettre une fois de plus en lumière, à défaut de l'influence exercée par les revendications valtelines, laquelle était nulle, la ferme volonté du petit-fils de Philippe II, « colonne de la foy », (5) de ne pas accorder aux montagnards de la haute vallée du Rhin en matière de religion ce que leur avaient refusé d'autres princes catholiques. (6)

A tout prendre, la thèse grisonne paraissait très défendable. Il était inadmissible, en effet, que des sujets acquissent ou conservassent des droits et des privilèges plus étendus que ceux dont jouissaient leurs souverains. (7) Dès l'instant en outre que les deux confessions étaient librement pratiquées dans la Rhétie cisalpine, il pouvait sembler étrange que, de Madrid, l'on s'opposât au séjour dans la Rhétie transalpine d'une minorité réformée d'autant moins à redouter qu'elle s'abstenait par prudence de l'exercice public de son culte. L'unité de croyance dans la Péninsule, érigée en doctrine par la Curie romaine, était un mythe. Depuis un siècle environ, les quatre bailliages suisses d'Outre-Monts se trouvaient administrés à tour de rôle par des protestants et

(1) „Continuandosi a fare honori a gli ambasciatori grigioni; lunedi furon convitati a vedere il buon Ritiro, come vi andarono con tutta la lor servitù, et, doppo haver visto quell' habitazione, convitorii, gallerie, giardini, vinai et piantate, vi fu fatta loro una merenda che, per esser tardi, servì anche di cena, di più di cento piatti di vivande differente delle più cari et exquisite che sieno quà, con vini preziosi, et tutto fu ordinato da un maiordomo di S. Mtà con grandezza, si che li detti Grigioni fecero brindisi alla salute di lor MMtà, del Imperatore et di tutta la casa d'Austria, con grande allegria et sodisfazzione.“ *Bernardo Monanni a Cioli.* Madrid, 21 novembre 1637. — *Riccardi a Cioli.* Madrid, 20 novembre 1637. Arch. Mediceo. Spagna. *4963.* — „Si le vin con (sic) presente aux Grisons ne les noye ou les festins con leur fait ne les crève, ils s'en iront contents, et est une chose déplorable que des bouchers et des yvrognes fassent des roys tributaires.“ *Pujols à Senneterre.* Madrid, 25 novembre 1637. Aff. Etr. Espagne. XVIII.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 4 gennaio e 27 febbraio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV.

(3) *Die Abgesandten an den Kœnig von Spanien den Herren Heübteren und Ratsgesandten gemeiner dreyer Pündten.* Madrid, 24. Februar/6. März 1638. St-Arch. Chur. Akten.

(4) *B. Monanni a Cioli.* Madrid, 14 novembre 1637. loc. cit. — Quadrio. op. cit. II. 482.

(5) „que es la coluna de la fee catolica.“ *Consulta de la Junta de Grisones para S. Md.* Madrid, 6 enero 1638. Simancas. Estado. *3346.*

(6) *Consulta de la Junta de Grisones para S. Md.* Madrid, 6 y 28 enero 1638. loc. cit.

(7) *Stephan Gabriel an* ..... 5./15. April 1638. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

par des catholiques, et Saint-Charles Borromée lui-même, si ardent à combattre la propagation de l'hérésie, n'avait élevé aucune objection sérieuse contre cet état des choses. (1) A y regarder de près, l'attitude de l'Escurial lui était dictée par des considérations de politique, beaucoup plus que de religion. En accordant aux Trois Ligues ce que leur refusait le Louvre, il appréhendait de s'aliéner le Vatican, dont l'appui lui paraissait indispensable au cours de la lutte que soutenait la maison d'Autriche contre ses adversaires coalisés. (2) Ce fut cette seule crainte qui l'empêcha de céder aux adjurations de Leganès, lequel l'avisait que tout retard apporté à la restitution de la Valteline aux Grisons pouvait avoir les plus funestes conséquences et ramener les sympathies de ceux-ci aux armes franco-suédoises victorieuses sur le Rhin. (3)

Lorsque, le 24 février 1638, Philippe IV leur fit annoncer par Pedro de Arçe, l'un de ses secrétaires, son intention d'approuver les articles d'Innsbruck de janvier et de ratifier ceux d'Asti de juillet, (4) pourvu qu'ils renonçassent à exiger la faculté pour les protestants de résider dans la vallée de l'Adda et d'y établir des magistrats de leur choix, les ambassadeurs du gouvernement de Coire comprirent qu'on les avait joués et, qu'après sept mois de séjour en Espagne, leurs négociations étaient aussi peu avancées qu'au jour où ils avaient débarqué à Barcelone. Aussi prièrent-ils incontinent Olivarès d'obtenir de son maître que ce dernier les reçût en audience de congé. (5)

Si le différend qui mettait aux prises Grisons et Valtelins avait été purement confessionnel, le Comte-Duc, tout en déplorant l'insuccès de sa tentative de conciliation entre les parties, eût laissé les envoyés des Trois Ligues regagner leurs montagnes. Or, dans les circonstances où il se fût produit, leur départ de Madrid menaçait d'être presque aussi néfaste aux intérêts du roi Catholique que l'avait été à ceux du roi Très-Chrétien la capitulation de Rohan dans le Fort-du-Rhin. Le premier ministre de Philippe IV s'opposa donc à ce que les hôtes de celui-ci donnassent suite à leur projet et se résolut à gagner du temps. (6) Tandis que, sur son ordre, le gouverneur de Milan prescrivait de distribuer quelque argent parmi les communes de la haute vallée du

(1) *Leganès a Su Mag*d. Milan, 12 y 15 febrero 1638. Simancas. Estado. *3347.* — *Papel que han ajustado el Señor arzobispo electo de las Charcas y el Padre Juan Martinez de Ripalda de todo el echo de la materia de Grisones sobre que se à de votar en la Junta* (1638). *Ibid. 3348.*

(2) *Apuntamientos del veedor Nicolas Cid para la mejor disposicion del tratado con Grisones* (1638). Simancas. Estado. *3346.*

(3) *Leganès a Su Mag*d. Milan, 12 y 15 febrero; Breme, 16 marzo 1638. Simancas. Estado. *3347.* — *Copia del papel del secretario D. Francisco de Calatayud para el secretario Pedro de Arçe.* Madrid, 7 abril 1638. Simancas. Estado. *3346.* — *Der Kaiser an Erzherzogin Claudia.* Wien, 17. Januar 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenzakten. III. fasc. 40.

(4) *Carta del secretario Pedro de Arçe escrita a los Grisones,* en Madrid a 24 de febrero 1638. Simancas. Estado. *3354.*

(5) *Die Abgesandten an den Kœnig von Spanien den Herren Heiibteren und Ratsgesandten gemeiner Dreyer Pündten.* Madrid, 24. Februar/6. März 1638. St-Arch. Chur. Akten. — *Stephan Gabriel an .....* 5./15. April 1638. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(6) *Copia de carta de D. Nicolas Cid al Conde-Duque.* Madrid. 23 enero 1638. Simancas. Estado. *3346.*

Rhin, [1] alarmées à la nouvelle, fausse d'ailleurs, d'un accord secret entre Jean de Werth et les « Waldstætten », Schmid de Grüneck et ses collègues furent invités à visiter le Pardo, San Lorenzo, Aranjuez, et « festoyez derechef » avec munificence. [2] D'autre part, toutes les solutions jadis imaginées et proposées par les représentants des deux couronnes ou ceux du Vatican firent, une fois encore, l'objet d'un attentif examen. Aussi bien ce devait être en vain. L'idée d'ériger la Valteline en quatrième ligue apparaissait moins que jamais réalisable. [3] Celle de restituer cette province aux seuls Grisons catholiques, suggérée en 1621 par un envoyé de Milan, Scaramuzzia Visconti, puis reprise en 1634 par Rohan, avait soulevé contre ses auteurs la presque unanimité des députés de Rhétie. [4] Enfin le projet d'imposer à ces derniers l'obligation de choisir les magistrats de leurs pays sujets parmi ceux dont le Conseil de Sondrio leur désignerait les noms n'avait aucune chance d'être agréé sur les bords de la Plessur, [5] pas plus au reste que cette autre combinaison bâtarde qui eût consisté à déléguer à des suppléants valtelins l'exercice des charges que les titulaires grisons se fussent trouvés hors d'état d'occuper eux-mêmes. [6] En outre, il était certain que la perspective d'acquérir de nouveaux débouchés commerciaux en Lombardie ne suffisait pas à désarmer l'opposition de la diète de Coire au maintien des stipulations confessionnelles du traité de Monçon. [7]

A la vérité, une solution intermédiaire due à l'ingéniosité d'un jésuite, le Père Pagani, confesseur de l'archiduchesse Claudia, venait de voir le jour à Innsbruck et d'être communiquée aux chefs des Trois Ligues. [8] Celles-ci eussent cédé en toute souveraineté la vallée de l'Adda à la princesse autrichienne, laquelle leur offrait en compensation les quatre seigneuries de l'Arlberg: Feldkirch, Bludenz, Hohenems et Bregenz. [9] Cet échange n'eût certes pas profité aux Grisons. Il paraissait cependant moins léonin que celui proposé en 1621 par Léopold V de cette même province contre la seigneurie de Ræzüns et l'abandon des prétentions de la cour tyrolienne sur quelques-unes des

(1) *Lo que Su Mag*[d] *fue servido de resolver en* **Consulta** *de 17 y 25 de junio 1637, etc.* Simancas. Estado. *3345.* — *Voto del Arçobispo governador, D. Francisco Antonio de Alarcon, etc.* 15 julio 1637. *Ibid.* — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 2 marzo 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(2) *Consulta de la Junta de Grisones para S. M*[d]. Madrid, 6 y 28 enero 1638. Simancas. Estado. *3346.*

(3) *Apuntamientos del veedor general D. Nicolas Cid para la mejor disposicion del tratado con Grisones* (1638). Simancas. Estado. *3346.*

(4) *Leganès a Su Mag*[d]. Milan, 12 febrero; Breme. 16 de marzo 1638 (2[da]). Simancas. Estado. *3347.*

(5) *Relacion de los congresos que han tenido Señores D. José Gonzalez y D. José de Napoles con el agente de los Valtelinos y diputados de Grisones.* 20 enero 1638. Simancas. Estado *3346.*

(6) *Ibid.* — *Apuntamientos del veedor general D. Nicolas Cid para la mejor disposicion del tratado con Grisones* (1638). *Ibid.*

(7) *Apuntamientos del veedor general D. Nicolas Cid para la mejor disposicion del tratado con Grisones.* 1638. — *Memoria de lo que convendra escrivir al marqués de Leganès* (1638) Simancas. Estado. *3346.* — *El secretario Pedro de Arçe a los Grisones en Madrid.* 24 enero 1638. Simancas. Estado. *3354.*

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 febbraio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV.

(9) *Vico al Senato.* Zurigo. 24 gennaio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — Hafften. op cit. 353

Droitures.(1) Sous le prétexte d'assister aux fêtes du carnaval à Lindau, Jenatsch et ses collègues Florin et Rosenroll se rendirent dans cette ville afin de s'y aboucher avec le gouverneur, que l'archiduchesse avait mis dans la confidence de ses intentions.(2) Mais, bien que les magistrats de Coire continuassent à tenir leurs administrés dans l'ignorance la plus complète de la marche des négociations poursuivies à la fois à Madrid, à Milan et à Innsbruck;(3) bien que Jenatsch, de son côté, s'efforçât d'égarer l'opinion publique dans la région du Splügen quant à l'état véritable des pourparlers engagés à son instigation avec les ministres de la maison d'Autriche,(4) le seul fait de la cession possible de la Valteline à cette dernière faillit provoquer un soulèvement en Rhétie.(5) Privés de leurs provinces sujettes, lesquelles donnaient l'accès simultané de l'Italie et de l'Allemagne, les Grisons, isolés désormais dans leurs montagnes, eussent perdu toute importance politique aux yeux de leurs voisins. Les ouvertures tyroliennes furent déclinées à Coire, comme en Espagne d'ailleurs, où le confesseur de Claudia s'était acheminé entre-temps,(6) porteur d'un projet quelque peu différent du premier, en ce sens qu'aux quatre seigneuries de l'Arlberg étaient substituées les quatre villes forestières du Rhin, ce qui eût peut-être décidé les Suisses à embrasser avec chaleur la protection de celles-ci.(7)

Cependant les nouvelles transmises à l'Escurial par Leganès devenaient de plus en plus inquiétantes. Les succès franco-suédois dans le Sundgau; l'apathie des « Waldstætten », dont Casati s'attachait en vain à réveiller les défiances à l'égard des protestants; l'effervescence croissante dans les hautes vallées des Alpes rhétiques, tout, au sentiment du successeur de Feria et d'Albornoz, devait engager le roi Catholique à s'accommoder à n'importe quel prix avec les Trois Ligues et à hâter le règlement des points litigieux qui retardaient outre mesure la conclusion si désirable d'une alliance entre Coire et Milan.(8) Or, Olivarès ne partageait pas encore les appréhensions qu'inspiraient au capitaine général en Lombardie les disgrâces autrichiennes sur la ligne du Rhin et les menaces grisonnes.(9) Avant de se ranger à son avis, il le pria de mander Jenatsch auprès de lui et de dépêcher au delà des monts le Dr Casnedi, l'un des négociateurs du traité d'Asti, afin de s'assurer sur place

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 febbraio 1638. loc. cit.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 30 gennaio 1638. loc. cit.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 febbraio 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 27 febbraio 1638. loc. cit.

(5) *Leganès a Su Magd.* Breme, 16 marzo 1638. Simancas. Estado. *3347.*

(6) *Copia della lettera del Padre Pagani a S. A. S. (Claudia).* Barcelona, 7 febbraio 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenzakten. III. fasc. 40.

(7) C. von Moor. op. cit. II. 953. — Sprecher v. Bernegg. II. 278.

(8) *Copia de un papel del veedor general D. Nicolas Cid para el Sr Conde-Duque.* Madrid, 30 marzo 1638. Simancas. Estado. *3346.* — *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 17 novembre 1638. Frari. Milano. LXXXIII. 35.

(9) *Copia de papel del secretario D. Francisco de Calatayud para el secretario Pedro de Arçe.* Madrid, 7 abril 1638. loc. cit.

de l'existence du péril signalé.[1] Mais ce personnage, estimant avec raison que sa présence en Rhétie contribuerait à exaspérer les revendications des membres de la diète, réussit à convaincre Leganès de l'inutilité de la mission que celui-ci s'apprêtait à lui confier.[2] D'autre part, le chef des soulevés de mars venait de se rendre à la «journée» de Bade du 2 février.[3] Quand, à son retour de Suisse, il voulut bien répondre à l'appel du gouverneur, ce fut pour lui déclarer sa ferme intention de ne point se charger de révéler à ses compatriotes les scrupules éprouvés par le roi Catholique à les contenter,[4] et cela d'autant moins que lui-même, tout en donnant des gages suffisants de la sincérité de son adhésion aux anciennes croyances,[5] combattait avec une extrême énergie les fréquentes immixtions du prélat de Côme dans les affaires du comté de Chiavenna.[6]

Les choses étaient à ce point lorsque, coup sur coup, l'on apprit en Espagne que Bernard de Saxe-Weimar, après avoir conquis trois d'entre les villes forestières, assiégeait la quatrième[7] et que Jenatsch, effrayé de la gravité de la situation en Rhétie, demandait que l'un des ambassadeurs retenus à la cour de Philippe IV fût autorisé à se rendre à Coire afin d'y exposer à la diète les raisons de la répugnance de ce monarque à consentir à l'immédiate restitution de la Valteline aux Trois Ligues.[8] Acculé à la nécessité de céder, le Comte-Duc s'exécuta de bonne grâce et ne s'opposa pas à ce que Guillaume Schmid de Grüneck, parent de l'un des envoyés grisons,[9] gagnât en hâte les rives de la Plessur,[10] tandis que ces derniers continuaient à discuter avec Nicolas Cid le texte des articles politiques du traité d'Asti.[11] A cette même heure au reste, le gouverneur de Milan recevait l'ordre d'offrir à ses voisins d'Outre-Monts toutes les forces dont il disposait et de les adjurer d'armer puissamment, de manière à empêcher l'exécution du dessein audacieux

---

(1) *Apuntamientos del veedor general D. Nicolas Cid para la mejor disposicion del tratado con Grisones.* 1638. Simancas. Estado. *3346.* — *Leganès a Su Mag*d. Milan, 12 febrero 1638. *Ibid. 3347.*

(2) *Leganès a Su Mag*d. Milan, 12 febrero 1638. loc. cit.

(3) *Leganès a Su Mag*d. Milan. 15 febrero 1638. Simancas. Estado. *3346.*

(4) *Leganès a Su Mag*d. Milan, 19 febrero; Breme, 16 marzo 1638. Simancas. Estado *3347.*

(5) „Sia certa V. Aza che non si lasciera far torto alli cattolici in Aguedina bassa.“ *Georgio Jenatsch all' arciduchessa Claudia.* Coira, 17 e 22 gennaio 1638. Statthalterei Archiv Innsbruck. Abth. Leopoldina. Kasten *C.* n° 57. — *Girolamo Bon al Senato.* Milano, 26 marzo 1638. Frari. Milano. LXXXII. 493.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 novembre 1637. Frari. Svizzeri. XXXIV.

(7) *Leganès a Su M*d. Milan, 19 febrero 1638. Simancas. Estado. *3346.*

(8) *Nicolas Cid al Conde-Duque.* Madrid, 23 enero 1638. Simancas. Estado. *3346.* — *Die Abgesandten an den König in Spanien den Herren Heübteren und Ratsgesandten gemeiner Dreyer Pündten.* Madrid, 24. Februar/6. März 1638. St-Arch. Chur. Akten.

(9) et non *Jacques* Schmid de Grüneck. — *contra:* Haffter. Georg Jenatsch. 358.

(10) *Ibid.* — *Memoria de lo que convendra escrivir al marqués de Leganès* (1638). Simancas. Estado. *3346.* — *Papel del secretario D. Francisco de Calatayud para el secretario Pedro de Arçe.* Madrid, 7 abril 1638. *Ibid.*

(11) *Consulta de la Junta de Grisones para S. M.* Madrid, 28 enero 1638. Simancas. Estado. *3346.* — *Pujols à Richelieu.* Madrid, 12 mars 1638. Aff. Etr. Espagne. XIX.

que formait le Louvre de reconquérir leurs passages. (1) De cette démarche le ministre du roi Catholique comptait retirer un double avantage. D'une part, en fournissant aux futurs alliés de son maître le moyen d'établir au Luziensteig et au Pont-du-Rhin une première et solide ligne de défense, il diminuait les chances d'invasion de la Lombardie par un ennemi venu du nord ou de l'ouest et réparait sur un point l'erreur commise par Leganès lorsque, quelques mois auparavant, celui-ci avait exigé des magistrats de la Rhétie la démolition des ouvrages de Riva et de Mantello. (2) D'autre part, en insistant sur l'imminence du péril français, il opérait une diversion suffisante, selon lui, à détourner pour un temps de la Valteline l'attention des Grisons. (3) Mais aussi bien ce calcul machiavélique devait être presque entièrement déjoué.

Ce n'était pas seulement en Espagne, ni dans le Tyrol que la nouvelle de l'apparition d'une armée weimarienne sur le Rhin avait fait naître des inquiétudes. A Coire et à Milan, l'alarme était à son comble. (4) Dans la première de ces deux villes, elle durait à la vérité depuis près de neuf mois, sans que les fréquentes demandes d'assistance adressées au gouvernement de la Lombardie eussent été couronnées du moindre succès. (5) Or, cette fois du moins, l'hésitation n'était pas permise. On le comprit enfin sur les bords du *Naviglio Grande.* Jenatsch appelé, on l'a dit, à conférer avec Leganès, avait accepté d'autant plus volontiers l'invitation de celui-ci, que son collègue Rosenroll et lui étaient précisément chargés par leurs supérieurs d'invoquer l'appui des troupes espagnoles réunies dans le Cômasque. (6) Les envoyés grisons venaient à peine de s'engager sur la route du Splügen qu'ils y rencontrèrent le comte Antonio Biglia, dépêché aux Trois Ligues pour assurer les magistrats de ces dernières de la sollicitude de l'Escurial à leur égard, distribuer quelque argent parmi les communes et se rendre compte, en outre, du degré de résistance que les ouvrages fortifiés de la région de Mayenfeld étaient capables d'opposer à une armée d'invasion. (7) Les deux colonels rebroussèrent aussitôt vers la Plessur et ne reprirent leur voyage interrompu qu'après avoir facilité au ministre lombard l'accomplissement de la première partie de ses instructions. (8)

---

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 20 marzo 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Consulta del Consejo de Estado para S. M.* Madrid, 14 marzo y 8 abril 1638. Simancas. Estado. *3346.* — *Copia de un papel del veedor general D. Nicolas Cid para el Sr Conde-Duque.* Madrid, 30 marzo 1638. Simancas. Estado. *3346.*

(2) *Copia de un papel del veedor, etc.* loc. cit.

(3) *Ibid.*

(4) *Lettre de Coire* (à Du Buisson). 11 et 25 août 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* fos 93, 94. — *Vico al Senato.* Zurigo, 8 novembre 1637. loc. cit. — *Leganès a Su Magd.* Breme, 16 marzo 1638. Simancas. Estado. *3647.*

(5) *Ristretto d'avisi di miei corrispondenti per li affari de Grisoni* (Della Manta). Lucerna, 30 gennaio 1638. Arch. di Stato Piemontesi Svizzeri. Lett. min. X. — Hafftér. op. cit. 356 sqq.

(6) Hafftér. op. cit. 356.

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 6 e 13 marzo 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Carlo Casati a Leganès.* Lucerna, 8 marzo 1638. Simancas. Estado. *3347.* — *Leganès a Su Magd.* Breme, 16 marzo 1638. Simancas. Estado. *3347.*

(8) Sprecher v. Bernegg. II. 271. — Hafftér. op. cit. 356.

Le retard apporté à l'exécution de la mission confiée à Jenatsch et à Rosenroll devait être plus profitable que nuisible à la cause qu'ils représentaient. Entre-temps, en effet, Bernard de Saxe-Weimar, de prime abord repoussé par les Impériaux, avait infligé à ceux-ci sous les murs de Rheinfelden, le 3 mars, une sanglante défaite. La nouvelle de ce désastre autrichien se répandait à peine dans la Haute-Italie. (1) Les envoyés de la diète de Coire ne surent qu'en confirmer la réalité. La situation apparaissait tout aussi critique qu'elle l'était en 1636, à l'heure où Créqui et Rohan menaçaient le Milanais à deux de ses frontières. (2) Le bruit ne s'accréditait-il pas déjà de la marche imminente d'une armée de trente mille Français vers Pignerol? (3) Les Grisons n'affirmaient-ils pas qu'en trois jours le prince allemand pouvait pousser ses avant-gardes jusqu'à Mayenfeld? (4) Or, si Casati, chargé d'inciter à la résistance les Confédérés de l'ancienne confession, estimait insuffisantes les sommes mises à sa disposition dans ce dessein, Leganès semblait certes mieux fondé encore à se plaindre de la détresse financière où le laissait l'Escurial. (5) Ses troupes de campagne, réduites à dix mille hommes, n'attendaient de secours ni de Gênes, ni de Naples. Les renforts que lui avait fait espérer le gouverneur de Lindau s'acheminaient en hâte vers l'Alsace. (6) Les « Waldstætten », à dire vrai, réveillés de leur apathie, offraient de prendre l'offensive contre les Weimariens, à la condition toutefois qu'une puissante assistance leur serait acquise du côté de la Lombardie. (7) Enfin les autorités des Trois Ligues, plus particulièrement désignées aux représailles de l'Union évangélique allemande, soutenaient qu'il n'y avait point à compter sur une levée en masse des bandières des communes, tant que la Valteline ne leur aurait pas été restituée. (8)

Telle se présentait la situation dans la région des Alpes, lorsque Guillaume Schmid de Grüneck, venant de Madrid, regagna Coire en la compagnie de Casnedi. (9) Une diète avait été réunie dans cette ville, au commencement

(1) *Antonio di Rabatta all' arciduchessa Claudia.* Venezia, 9 aprile 1638. Statthalterei Archiv nnsbruck. Veltlin. II. Fascikel (1630—1650).

(2) *Copia de un papel del veedor general D. Nicolas Cid para el Sor Conde-Duque.* Madrid, 30 marzo 1638. Simancas. Estado. *3346.*

(3) *Leganès a S. Md.* Milan, 19 febrero 1638. Simancas. Estado. *3346.*

(4) *Resolution so von den Herren Häubter und Rhätten löbl. Drey Pündten dem Herrn Graf Antonio Biglia uf seine proposition schrifftlich zugestellt worden.* Sub dato 4 martii (s. n.) anno 1638. St-Arch. Chur. Akten.

(5) *Copia de un papel del veedor general D. Nicolas Cid para el Sor Conde-Duque.* Madrid, 30 marzo 1638. Simancas. Estado. *3346.*

(6) *Leganès a S. Md.* Milan, 19 febrero 1638. loc. cit.

(7) *Leganès a S. Md.* Milan, 19 febrero 1638. loc. cit.

(8) „Et trovandosi ridotta all' estremità di non potersi servire de' popoli senza il possesso della Valtellina, significano riverentemente al detto Sor Conte che per il mantenimento della Confederatione con Sua Mtà Cattca et conservatione nostra propria non ponno più soprasedere di andare dolcemente a detto possesso, et questo sarà l'unico rimedio di obligare questi popoli alla propria diffesa." *Resolution so von den Herren Häubter, etc.* (4 martii 1638). loc. cit.

(9) *Stephan Gabriel an ....* 5./15. April 1638. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Vico al Senato.* Zurigo, 18 aprile 1638. loc. cit. — *Concept Missifs der Herren Heüpteren gem. Dreyer Pünten an die Herren Abgesandten in Hispania.* Chur, 12./22. April 1638. St-Arch. Chur. Akten.

de mars, à l'effet d'aviser aux moyens de mettre le pays à l'abri d'une attaque subite des armes franco-suédoises. (1) Le gouvernement grison en assigna aussitôt une nouvelle au 17 avril, pour donner au délégué des ambassadeurs en Espagne l'occasion d'exposer l'état des négociations poursuivies par ceux-ci avec les ministres du roi Catholique. (2) Cette prise de contact semblait d'autant plus indispensable que le Comte-Duc, employant à l'égard des envoyés de Rhétie le même procédé dont il avait usé envers ceux de Venise et de Piémont durant les démarches préliminaires du traité de Monçon, ne s'était pas fait faute d'intercepter toutes communications entre leurs supérieurs et eux. (3) Encore que ses sympathies pour l'alliance lombarde fussent évidentes et qu'il eût, à son passage à Chiavenna, sollicité les instructions de Jenatsch, Guillaume Schmid de Grüneck ne parvint pas à dissimuler son embarras. (4) D'un côté, il avait à justifier la longueur de la demeure de ses chefs à la cour de Philippe IV et ne pouvait y réussir qu'en insistant sur les objections de ce dernier à l'immédiate restitution de la Valteline. De l'autre, sa parole se trouvait engagée à Olivarès que ses amis et lui travailleraient à aplanir les difficultés qui, des deux parts, retardaient la ratification des articles d'Asti. Aussi bien il s'attacha de prime abord à énumérer les profits que ses compatriotes devaient selon lui retirer de leur entente avec Milan : l'assistance militaire et financière que l'Escurial s'obligeait à leur fournir contre le Louvre et ses alliés allemands, les avantages commerciaux qui leur seraient assurés en Lombardie et la sécurité dont jouiraient désormais ceux d'entre eux appelés par leurs affaires à séjourner dans ce pays. (5) Mais il lui fut impossible de ne pas reconnaître que les efforts des ambassadeurs grisons en vue de procurer la coexistence légale ou même simplement tolérée des deux confessions dans la vallée de l'Adda et ses dépendances n'avaient pas abouti, que les quelques modifications apportées au texte du traité politique du 5 juillet 1637 favorisaient plutôt les intérêts des provinces sujettes que ceux des Trois Ligues et que, par suite, l'espérance d'une prompte solution des difficultés pendantes devait être abandonnée. (6)

L'aveu de Schmid de Grüneck pouvait entraîner pour les auteurs de la révolution de mars 1637 de très graves conséquences. De fait, il réveillait les griefs du parti opposé à l'entente rhéto-lombarde. Les prédicants reprirent

(1) Sprecher v. Bernegg. II. 271.

(2) *Concept Missifs der Herren Heüpteren gem. Dreyer Pündten an die Herren Abgesandten in Hispania.* Chur, 12./22. April 1638. St-Arch. Chur. Akten. — Sprecher v. Bernegg. II. 272.

(3) *Die Abgesandten an den König in Spanien den Herren Heübteren und Ratsgesandten gemeiner Dreyer Pündten.* Madrid, 24. Februar/6. März 1638. St-Arch. Chur. Akten. — *Concept Missifs der Herren Heüpteren gem. Dreyer Pündten an die Herren Abgesandten in Hispania.* Chur, 12./22. April 1638. *Ibid.*

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 10 aprile 1638. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 2 maggio 1638. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(5) *Memoria* „Con Grisones" (1638). Simancas. Estado. *8346.*

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 25 aprile 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 2 maggio 1638. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

l'espoir d'empêcher la conclusion définitive de celle-ci. [1] Certains d'entre eux forcèrent même l'accès de la diète et se répandirent en récriminations contre Jenatsch, dont les procédés de plus en plus autoritaires et la prétention de conserver, sa vie durant, le gouvernement de Chiavenna [2] exaspéraient ses adversaires et commençaient à lasser quelques-uns de ses adhérents. [3] Si les protestants avaient consenti à l'expulsion des Français, à l'envoi d'une ambassade à Milan et à l'entrée des troupes « de la nation » au service de la Couronne Catholique, c'était sur la promesse formelle que la Valteline leur serait restituée sans conditions et que le traité d'Innsbruck du 17 janvier recevrait sa pleine exécution. [4] En renonçant à se maintenir coûte que coûte dans les pays sujets au lendemain de l'évacuation de ceux-ci par les régiments de Lecques, les chefs des Trois Ligues avaient commis une faute impardonnable, puisque aussi bien Olivarès ne cachait pas que, dans ce cas, son maître se fût sans doute incliné devant le fait accompli. [5]

Ce que demandaient à face découverte les opposants, c'était en somme le rappel immédiat de la mission en Espagne, [6] le recours à l'intervention amicale des cantons suisses, le prompt règlement des difficultés d'ordre confessionnel qui subsistaient dans l'Engadine en dépit du dernier accord rhéto-tyrolien [7] et la cessation de toutes négociations avec le prélat de Coire, dont les attaches autrichiennes ne pouvaient plus être niées. [8] Ce à quoi ils aspiraient en secret, c'était au rétablissement de l'alliance du Louvre. [9] Satisfaction complète ne leur fut donnée sur aucun de ces points. Malgré l'acuité du conflit qui les mettait aux prises avec l'évêque de Côme, diocésain de leurs bailliages d'Outre-Monts, [10] les « Waldstætten », dociles aux conseils de Casati, demeurèrent dans l'expectative, et cette attitude prudente devint aussi celle

---

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 18 aprile 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 16 maggio 1638. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — Sprecher v. Bernegg. II. 272.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 19 giugno e 30 ottobre 1638. Frari. Svizzeri. XXXV.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 25 aprile 1638. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 2 maggio 1638. loc. cit.

(4) *Georg Saluz, Hartmann Schwarz und Lucius Gabriel an ..... in Zürich.* Chur, 3./13. April 1638. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 2 maggio 1638. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 273.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 3 luglio 1638. Frari. Svizzeri. XXXV.

(6) „Begärend wir dass die gesandten in Spanien mit ernst söllind heim geforderet werden." *Georg Saluz u. s. w. an ..... in Zürich.* Chur, 3./13. April 1638. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 1° maggio 1638. Frari Svizzeri. XXXV. — Sprecher v. Bernegg. II. 273.

(7) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 2 maggio 1638. loc. cit. — *Lorenz Tschudi an Wettstein.* Chur, 3./13. July 1638. St-Arch. Basel. Politisches Q 16 (II). p. 123. — Sprecher v. Bernegg. II. 275, 286. — Jecklin. op. cit. n° *1636*.

(8) Doppo haver scritto la prima, sono convenuto con Sig^ri Grigioni per conto della Valtellina come il reverendo Padre Francesco Maria da Vigevano, cappucino, predicante e missionario, informerà V. A^za, et ho volsuto si inserisse nell' accordo un articolo di raguagliare V. A^za, delli cui commandi intendo totalmente dipendere." *Il vescovo di Coira all' arciduchessa Claudia.* Coira, 13 maggio 1637. Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina. Kasten C. n° 57.

(9) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 7 giugno 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(10) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 24 e 31 ottobre e 14 novembre 1638. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXIV—XXXI. — *Relazione di Ranuccio Scotti della sua nunziatura nell' Helvetia.* 1639. Bibl. Naz. Roma. Codex gesuitico. CLXVII. n° 3.

des magistrats des cités évangéliques, que lassaient les incessantes manifestations de l'incohérence grisonne. (1) D'un autre côté, les chances d'une prochaine restauration de l'influence française en Rhétie semblaient minimes. Tel était au reste l'avis de Méliand. (2)

Depuis l'infructueuse mission accomplie par son secrétaire à la frontière de Mayenfeld, l'ambassadeur du roi Très-Chrétien affectait de se désintéresser de la marche des événements dans la haute vallée du Rhin et abandonnait le soin de combattre les desseins des « Espagnolisez » à son collègue piémontais Della Manta. En fait, ce dernier s'était créé sur les rives de la Plessur d'utiles intelligences (3) et voyait ses instructions suivies avec empressement par le secrétaire-interprète Tschudi, l'historien Sprecher de Bernegg, Conradin Planta, de Zuz, et Christophe de Mohr, prévôt du chapitre de Coire, intrigant sans scrupules, toujours prêt à vendre ses services au plus offrant. (4) Or, à cette même heure, Louis XIII et Richelieu, de prime abord enclins, ainsi qu'on l'a dit, à repousser les avances des adversaires de la maison d'Autriche en Rhétie, changeaient quelque peu leurs résolutions. La présence à la cour de Salis-Marschlins et de deux autres officiers grisons suffisait à expliquer ce brusque revirement dans l'attitude du souverain et de son principal ministre. (5) Par malheur, l'idée d'imposer au trésor royal de nouvelles dépenses dans la région du Splügen était moins en faveur que jamais au Louvre. Le prédécesseur de Jenatsch dans le gouvernement de Chiavenna s'en rendit si bien compte qu'il se tint sur la réserve en dépit des adjurations de ses coreligionnaires des Trois Ligues. (6) A sa place, Brügger consentit à reprendre en hâte le chemin de la Plessur. Ce choix était certes peu judicieux. (7) Soldat intrépide, le colonel du régiment des Droitures manquait de toutes les qualités requises en vue de la préparation et de l'exécution d'un coup de main. (8) Cependant Stoppa, dépêché par lui en France au bout de peu de semaines, se crut en mesure d'affirmer que la campagne menée par les prédicants contre le Conseil d'Etat autorisait les plus légitimes espérances. (9) Par suite, tandis que Bernard de Saxe-Weimar faisait reconnaître Radolfzell, sur le lac de Constance, d'où il eût assailli à l'improviste le Luziensteig, (10) l'on agita sérieusement à la cour d'envoyer sans retard à la frontière de Mayenfeld un négociateur avec de pleins

---

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 8 maggio 1638. Frari. Svizzeri. XXXV. — Eidg. Absch. V² 1094 *d.*

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 7 agosto 1638. loc. cit.

(3) Claretta. Storia della reggenza di Christina, ecc. I. 337.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 18 e 28 luglio, 10 agosto e 8 settembre 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(5) *A. Correr al Senato.* Parigi, 13 aprile 1638. Frari. Francia. XCII. — *G. Bon al Senato.* Milano, 26 marzo 1638. Frari. Milano. LXXXII. 493.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 15 maggio 1638. loc. cit. — Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 303.

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 3 luglio 1638. loc. cit.

(8) „Brücker, se bene è huomo di stima, non è però da travaglio, anzi è assai dedito alla quiete e all'otio famigliare.“ *Bon al Senato.* Milano, 26 marzo 1638. Frari. Milano. LXXXII. n° 493.

(9) *Brügger à Méliand.* Mayenfeld, 12 mai 1638. Aff. Etr. Suisse. XXVIII 223.

(10) *A. Correr al Senato.* Parigi, 13 aprile 1638. Frari. Francia. XCII.

pouvoirs. Ce projet appartenait en propre au Père Joseph, dont la clairvoyance se trouvait une fois de plus en défaut. Son candidat, Du Landé, avait laissé de trop mauvais souvenirs à Coire pour que la seule annonce de son arrivée à Sargans ne soulevât pas contre lui l'opinion unanime aussi bien chez les partisans que chez les contempteurs de l'alliance de France aux Trois Ligues. (1)

Quoi qu'il en soit, l'expérience dangereuse suggérée par le capucin ne devait pas être poussée à fond. L'ancien ambassadeur en Rhétie n'eut pas à quitter Paris. Les prédicants n'étaient point de taille à déjouer les plans de Jenatsch. (2) Les démarches répétées tentées par eux auprès des membres de la diète du 17 avril n'obtinrent que peu de succès, et l'apparente satisfaction que leur accordèrent ces derniers affaiblit plutôt qu'elle ne fortifia l'influence déjà restreinte dont ils disposaient au sein des communes. (3) L'on décida, à la vérité, que Guillaume Schmid de Grüneck reprendrait en hâte la route de Madrid, que le gouvernement de Coire s'opposerait à ce qu'aucune modification ne fût apportée au texte des articles politiques d'Asti et que, si les envoyés en Espagne ne parvenaient pas à convaincre le roi Catholique de la nécessité d'assurer aux Grisons en Valteline des privilèges au moins égaux à ceux dont les Confédérés des cités évangéliques jouissaient dans les bailliages suisses d'Outre-Monts, ils eussent à regagner incontinent leurs foyers. (4) Tel était, au total, le résumé fidèle des délibérations officielles de la diète de Rhétie. (5) Mais ce qui avait eu lieu au lendemain du « Beitag » d'août 1637 ne pouvait manquer de se reproduire en avril 1638. Par le fait, les deux ministres lombards, Biglia et Casnedi, furent mis en possession d'un écrit où les chefs du pays, au mépris de ce qui venait d'être résolu la veille, se déclaraient prêts à ne pas combattre le principe de l'exclusion du protestantisme des « provinces sujettes », pourvu que cette exclusion ne fût point étendue aux magistrats, et que les habitants des Ligues, propriétaires de biens-fonds situés au delà du Splügen, eussent licence d'y séjourner trois ou quatre mois par an. (6)

La nouvelle de cette honteuse capitulation, transmise en Espagne par ceux-là mêmes qui en avaient reçu la confidence, fut connue d'Olivarès avant

---

(1) *A. Correr al Senato.* Parigi, 13 aprile 1638. Frari. Francia. XCII. — *Vico al Senato.* Zurigo. 15 maggio 1638. Frari. Svizzeri. XXXV.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 29 maggio e 5 giugno 1638. loc. cit.

(3) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 2 maggio 1638. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(4) „Falls aber solches in obvermeckter form und gstalt nit concludiert werden möchte, so sollent Ihr in ein Weg alss dess anders eßweren ritorno uffs förderlichist inss werckh richten.“ *Concept Missifs der Herren Heüpteren gem. Dreyer Pündten an die Herren Abgesandten in Hispania.* Chur, 12. 22. April 1638. St-Arch. Chur. Akten. — *Vico al Senato.* Zurigo, 25 aprile 1638. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 2 maggio 1638. Arch. Vaticano Nunz. Svizzera. XXIV—XXXI. — Sprecher v. Bernegg. II. 274.

(5) Sprecher v. Bernegg. II. 274.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 4 aprile 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Leganès a Olivarès.* Milan. 4 mayo 1638. Simancas. Estado. 3347. — Sprecher v. Bernegg. II 274. — Quadrio. op. cit II 485

que les ambassadeurs grisons en eussent eu le moindre avis. [1] Elle combla de joie le favori de Philippe IV. La négociation qui était sur le point de se clore ne semblait-elle pas le complément indispensable de ce traité de Monçon qu'il considérait avec raison comme un coup de maître de sa diplomatie? [2] A première vue, l'opposition en Rhétie paraissait domptée, sinon tout à fait réduite au silence. Les prédicants, convaincus qu'ils avaient été joués une fois de plus, fulminaient certes contre les protagonistes de l'alliance lombarde et adressaient aux communes du pays un virulent manifeste. Mais leur appel ne rencontra pas d'écho. [3] Avant de regagner Milan en juin, Biglia, présumant peut-être trop de son crédit, demanda une levée de quinze cents hommes, qui lui fut refusée, parce que Jenatsch jugeait l'heure peu propice à la réunion d'une nouvelle diète et que les troupes grisonnes dans le Cômasque prétendaient encore à un arriéré de soldes. [4] Toutefois, la meilleure preuve que l'influence espagnole demeurait prépondérante au sein des Trois Ligues, c'est qu'une démarche identique faite en août par le gouverneur du fort Fuentes fut couronnée d'un plein succès. [5] Depuis la chute de Verceil, Leganès usait d'ailleurs de moins de ménagements à l'égard de ses voisins du nord. [6] Le retour à Sondrio des principaux fauteurs du *Sacro Macello* ne s'était point opéré sans son aveu et ne laissait pas que d'inquiéter les chefs du gouvernement de Coire. [7] Et cependant, à ce moment déjà, l'intérêt de la lutte engagée entre les autorités des deux Rhéties se concentrait presque exclusivement sur les négociations que poursuivaient leurs représentants à Madrid, sous la médiation de Philippe IV.

En constatant les difficultés que rencontrait la conclusion de l'entente rhéto-lombarde, le nonce apostolique à Lucerne exprimait la crainte que l'Escurial, soucieux d'assurer dans le domaine politique la stabilité des communications entre la Haute-Italie et la Souabe, ne se ralliât dans le domaine confessionnel à quelque « tempérament » bâtard, nuisible aux intérêts des catholiques de la vallée de l'Adda. [8] De fait, sans même attendre le retour de Schmid de Grüneck en Espagne, Olivarès avait présenté à son souverain un mémoire où se trouvaient énumérées les diverses combinaisons capables de procurer à ce prince les avantages matériels qu'il recherchait dans la région du Splügen, sans l'exposer pour cela aux récriminations du Saint-Siège. Ces combinaisons

---

(1) *Leganès a Olivarès.* Milan, 4 mayo 1638. loc. cit.

(2) *Extrait des instructions aux plénipotentiaires français pour la paix.* Versailles, 10 mai 1637. Bibl. Nat. f. fr. *16,058* f° 77. — *Puntos de cartas.* Buen-Retiro, 15 de junio 1638. Simancas. Estado. *3347.*

(3) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 20 giugno 1638. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV–XXXI.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 27 marzo, 12 e 26 giugno 1638. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Nouvelles de Bâle.* 31 mars 1639. Gazette de France, année 1639. p. 210. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 20 giugno 1638. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV–XXXI. — Sprecher v. Bernegg. II. 275.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 7 e 14 agosto 1638. loc. cit.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 10 luglio 1638. Frari. Svizzeri. XXXV.

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 26 giugno 1638. Frari. Svizzeri. XXXV.

(8) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 2 maggio 1638. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV–XXXI.

étaient au nombre de cinq.[1] En premier lieu, le gouvernement de Madrid conservait la possibilité de ne conclure avec les Trois Ligues qu'un traité de paix, de leur acheter la promesse de la concession de leurs passages moyennant une annuité de cinquante mille ducats et d'obtenir pour ce prix la confirmation des articles de Monçon favorables à l'indépendance des Valtelins. A défaut de cette solution, Philippe IV pouvait, semblait-il, prier l'archiduchesse Claudia de racheter les droits de l'évêché de Coire sur la Rhétie d'Outre-Monts, puis d'offrir aux Grisons, en échange de cette province, l'abandon de ses prétentions sur l'Engadine. Ou bien encore la princesse autrichienne eût été sollicitée de prendre à son compte les négociations entamées en Espagne, puis de rétrocéder à son cousin la jouissance des routes alpestres qu'elle se fût ainsi procurée. D'un autre côté, il paraissait certain que le gouvernement de Saint-Marc, à supposer qu'on lui en adressât la demande, consentirait à se joindre à celui de Madrid pour traiter avec les Trois Ligues, ce qui eût permis au Comte-Duc d'imposer à ces dernières les conditions « très catholiques » dont son maître répugnait à se départir. Enfin il restait à l'Escurial, comme suprême ressource, la faculté de provoquer derechef un conflit aigu entre Grisons et Valtelins, de soutenir ceux-ci à main armée et de se substituer à eux dans l'occupation de Chiavenna et de Bormio.[2]

Avant d'arrêter son choix sur l'une quelconque de ces solutions, Olivarès jugea prudent de les soumettre à l'examen de Leganès. Celui-ci les critiqua toutes et en déconseilla nettement l'adoption.[3] D'entre les hauts dignitaires de la couronne, lui seul en somme voyait juste en cette conjoncture. Contenter les compatriotes de Jenatsch, dont les prétentions lui paraissaient d'ailleurs légitimes et raisonnables, telle était à son avis l'unique politique capable de sauvegarder les intérêts de la monarchie espagnole dans la Haute-Italie et d'empêcher les Trois Ligues de renouer avec le Louvre.[4] Le projet de ne conclure avec ces dernières qu'un simple traité de paix offrait en effet un sérieux inconvénient: celui de remettre en question les avantages acquis à la maison d'Autriche ensuite de la capitulation du Fort-du-Rhin[5] et d'imposer au représentant de l'Escurial en Lombardie l'obligation de défendre la Valteline, encore qu'il eût peine à assurer la protection du Cômasque contre une invasion venant du nord et de l'ouest. En revanche une alliance perpétuelle avec le gouvernement de Coire pouvait conjurer ce danger.[6] Or, il n'existait

(1) *Papel que han ajustado el Señor Arzobispo electo de las Charcas y el Padre Juan Martinez de Ripalda de todo el echo de la materia de Grisones sobre que se ha de votar en la Junta* (1638). Simancas. Estado. *3348.*

(2) *Papel que han ajustado*, ecc. loc. cit.

(3) *Consulta del Consejo de Estado.* Madrid, 25 de agosto 1638. Simancas. Estado. *3348.* — *Papel que han ajustado.* loc. cit.

(4) *Consulta del Consejo de Estado.* Madrid, 25 de agosto 1638. loc. cit.

(5) *Memoria sobre la importancia deste negocio (Grisones).* 21 noviembre 1637. Simancas. Estado. *3346.*

(6) *Consulta del Consejo de Estado.* Madrid. 25 de agosto 1638. loc. cit. — *Junta de Grisones.* Madrid. 5 diciembre 1638. *Ibid.*

à sa réalisation aucun obstacle insurmontable. Dès l'instant que Philippe II et Saint-Charles Borromée n'avaient pas protesté contre la présence de magistrats de la nouvelle croyance dans les bailliages suisses d'Outre-Monts, le Vatican n'était pas en droit de s'opposer à ce que Philippe IV étendît cette tolérance à la vallée de l'Adda,(1) alors surtout que les capucins de la mission d'Engadine reconnaissaient eux aussi l'opportunité d'une telle concession.(2) Que si le roi Catholique, après avoir, au début de son règne, encouragé les aspirations des auteurs du *Sacro Macello*, répugnait à sacrifier ceux-ci aux nécessités de sa politique, Leganès offrait d'assumer lui-même cette tâche ingrate.(3) Personnellement, le Comte-Duc inclinait à se ranger à cet avis. Les théologiens cherchèrent à l'en détourner.(4) Il obtint néanmoins de son maître une déclaration favorable au principe de l'alliance perpétuelle.(5) L'on convint, qu'en échange de leurs levées et de leurs passages, les Trois Ligues pourraient recourir à l'appui du gouverneur de Milan, au cas où elles seraient attaquées par d'autres que l'empereur, le Saint-Père ou les Valtelins.(6)

Philippe IV cependant s'obstinait à ne point céder sur la question confessionnelle. De surcroît, ambassadeurs grisons et députés des *Terzieri*, en dépit des profits particuliers qu'ils retiraient de leur mission en Espagne, menaçaient de reprendre le chemin de Barcelone.(7) Plutôt que de rompre les négociations, le roi Catholique, inquiet des signes de mécontentement qui se manifestaient dans la haute vallée du Rhin, consentit, malgré les adjurations de ses protégés de Sondrio, à donner quelque satisfaction aux exigences de leurs adversaires. Il fut décidé en effet que, de trois juges appelés à exercer leurs fonctions dans la Rhétie transalpine, deux seraient protestants et pourraient s'y établir à poste fixe, à la condition de ne pas pratiquer publiquement le culte évangélique. Quant à ceux de leurs compatriotes possédant des biens dans les provinces sujettes, ils se voyaient autorisés à y faire annuellement un séjour de trois mois à leur convenance.(8)

Au reste, la mise au point de ces diverses stipulations devait être laissée à la discrétion du gouverneur de Milan, plus apte que le Comte-Duc à recon-

(1) *Papel que han ajustado el Señor Arzobispo electo de las Charcas y el Padre Juan Martinez de Ripalda de todo el echo de la materia de Grisones sobre que se ha de votar en la Junta* (1638). Simancas. Estado. *3348*.

(2) *Carta descifrada del marqués de Leganès a Su Md*. Breme, 16 marzo 1638 (2da). Simancas. Estado. *3347*.

(3) *Carta descifrada del marqués de Leganès para S. Md*. Milan, 19 febrero 1638. Simancas. Estado. *3346*. — *Voto de D. Jusepo de Napolès*. Madrid, 5 diciembre 1638. *Ibid. 3348*.

(4) *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 25 de agosto 1638. Simancas Estado. *3348*.

(5) *Ibid.* — *Consulta en materia de Grisones*. Madrid, 2 enero 1639. *Ibid. 3349*.

(6) *Memoria* „Con Grisones" (1638). Simancas. Estado. *3346*. — *Papel que han ajustado, ecc.* loc. cit.

(7) *Voto de la Junta que trata del despacho de los embajadores de Grisones*. 9 diciembre 1638. Simancas. Estado. *3348*.

(8) *Papel que han ajustado el Señor Arzobispo electo de las Charcas y el Padre Juan Martinez de Ripalda de todo el echo de la materia de Grisones sobre que se ha de votar en la Junta* (1638). Simancas. Estado. *3348*.

naître le fort et le faible de chacune d'elles.[1] L'acte diplomatique signé à Madrid le 17 octobre n'était donc dans la réalité qu'un accord préliminaire, un protocole d'attente exposé à subir, tant du côté des Grisons que de celui de l'Espagne, de nombreuses retouches. Aussi bien de graves événements se déroulaient à cette heure en Alsace, qui ne pouvaient manquer d'influer sur les conditions définitives du traité hispano-rhétien en préparation. Lorsque, le 13 décembre, le capitaine Andréas Sprecher, dépêché de la cour du roi Catholique par ses collègues, arriva à Coire et remit aux magistrats des Ligues le document dont il était porteur,[2] la garnison autrichienne de Brisach s'apprêtait à capituler. Encore que prévue dès le mois de mars, cette disgrâce apparaissait comme l'une des plus cruelles qui eussent atteint la maison d'Autriche durant les dix dernières années. Elle éveillait au premier chef les inquiétudes des alliés et des clients des Habsbourg d'Allemagne, et ses conséquences allaient se faire sentir à la fois dans les Alpes suisses et rhétiques et jusqu'au cœur de la Lombardie.

Situation délicate créée aux Confédérés par la prise de Brisach. — Appréhensions entretenues par les résidents britannique et milanais dans les cantons des deux confessions. — Redoublement des alarmes en Rhétie. — Mesures de défense ordonnées par les chefs du pays. — La panique s'étend à la Lombardie. — A Coire, l'on cherche à en profiter pour imposer à Leganès la restitution de la Valteline aux Trois Ligues. — Imminence de la descente des bandières grisonnes au delà des monts. — Mission de Francesco Casati sur les bords de la Plessur. — Assassinat de Jenatsch. — Avantages qu'en retire l'Escurial.

XXXVIII. L'importance extrême que présentait le changement de domination survenu à Brisach; les avantages exceptionnels que la possession de cette place procurait au roi Très-Chrétien et à ses alliés suédois et allemands; les inquiétudes légitimes qu'éprouvaient les ministres de la maison d'Autriche de l'échec subi par les armes de celle-ci, tout cela a été dit dans un précédent chapitre. L'on ne saurait cependant trop insister sur la situation nouvelle et très délicate que cet événement créait aux Confédérés des deux confessions et à leurs voisins des Ligues Grises.[3] Les Suisses protestants, on l'a vu, poussés par l'ambassadeur français à soutenir les intérêts de Bernard de Saxe-Weimar, avaient facilité à ce prince la conquête de la forteresse alsacienne en observant à son égard une neutralité plus que bienveillante.[4] Mais ils

(1) *Papel que han ajustado, ecc.* loc. cit.
(2) Sprecher v. Bernegg. II. 278.
(3) *Montemagni a Cioli.* Milano, 26 gennaio 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 169.
(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 6 ottobre 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

s'étaient bientôt repris. L'insistance mise par les magistrats de Bâle à nier, contre l'évidence, que certains de leurs compatriotes eussent procuré des vivres et des munitions de guerre à l'armée weimarienne semblait bien la preuve manifeste de l'appréhension que l'on ressentait sur la rive gauche du Rhin à la pensée qu'un revirement de la fortune au profit des Impériaux amènerait sans doute ces derniers à user de représailles à l'endroit de celle des cités évangéliques qui se trouvait la plus exposée à leurs entreprises. (1) De surcroît, le résident britannique à Zurich, Olivier Fleming, s'attachait à attirer l'attention des autorités de ce canton sur les visées ambitieuses du Louvre dans la région du Jura et dans le Sundgau et à les convaincre de la nécessité de joindre leurs efforts à ceux de son maître pour en entraver le dangereux développement. En fait, les Confédérés étaient menacés d'un coup de main à deux au moins de leurs frontières. Maître de Porrentruy, le duc Bernard pouvait incliner, ainsi qu'on lui en prêtait l'intention, (2) à acheminer tout ou partie de son armée vers la Rhétie, auquel cas des violations de la neutralité helvétique se fussent produites à la fois dans le Frickthal et en Thurgovie, où les Autrichiens, qui complétaient en hâte les travaux de défense de Constance, (3) n'eussent pas manqué de pénétrer pour s'opposer à la marche de l'ennemi dans la direction du Luziensteig. (4)

A la différence de leurs alliés de Zurich, de Berne et de Bâle, (5) les catholiques des Ligues avaient compris de prime abord la gravité du péril à quoi la capitulation autrichienne du 19 décembre exposait leur commune patrie. Certains par avance de l'inefficacité de toute tentative de résistance aux armes franco-suédoises, si elle n'était l'œuvre de l'ensemble des Confédérés, et très déterminés, en dépit des inquiétudes manifestées par l'ambassadeur d'Espagne, à ne pas abandonner la cause de cette puissance, (6) ils résolurent, au cours de la diète de Lucerne du 11 janvier 1639, bien que leur amour-propre dût en souffrir, d'inviter le « Vorort » et les Etats de son groupe à se joindre à eux pour assurer l'inviolabilité du sol helvétique, interdire l'accès des passages

(1) Eidg. Absch. V² 1116 (n° 883), 1117 (n° 884).

(2) „Li dissegni di detto Sor Duca di Weimar contra questi paesi si ponno comprendere facilmente dalla persona del Sor Duca di Rohano, unico auttore dell' impresa sopra le città sylvatice.“ *Resolution so von den Herren Häubter und Rhätten löbl. III Pündten dem Herrn Graf Antonio Biglia auf seine proposition schrifftlich zugestellt worden.* Chur, 4 martii (s. n.) 1638. St-Arch. Chur. Akten. — „Scrive il Duca di Weimar al Cardinal della Valetta che è rissoluto di perdere la vita o guadagnar Brisach et che, guadagnato, porterà l'essercito in Valtellina per Sciaffusa, Turegani, San Gallo e Grisoni.“ *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 8 dicembre 1638. Frari. Milano. LXXXIII. 39. — Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach (Yverdon, 1784). I. 48.

(3) *Della Manta alla duchessa Christina.* Lucerna, 5 aprile 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 2 marzo 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Vico al Senato.* Zurigo, 15 gennaio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 6 ottobre 1638. loc. cit.

(6) „Scrive l'ambasciatore Casati da Lucerna che, caduta la piazza di Brisach, è da temere che li Svizzeri cattolici abbandonino il partito di Spagna, non sendo sodisfatti di lor pensioni.“ *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 22 dicembre 1638. Frari. Milano. LXXXIII. n° 41.

du plateau suisse à quiconque chercherait à les forcer, et invoquer les conseils et au besoin l'appui de l'ambassadeur du roi Très-Chrétien.(1)

Toutefois les appréhensions ressenties par les magistrats des cantons des deux confessions n'étaient pas à comparer à celles qui agitaient à cette même heure leurs voisins des Trois Ligues.(2) A dire vrai, ces appréhensions avaient coïncidé avec l'apparition des troupes weimariennes dans la vallée de la Saône, en avril 1637.(3) Quelque peu calmées à la nouvelle de la marche du duc Bernard vers Belfort et Mulhouse, elles avaient redoublé d'intensité à l'instant où le prince saxon s'était jeté dans les Franches-Montagnes. Dès lors elles ne faisaient que croître. A chaque étape des succès franco-suédois dans le Sundgau et le Brisgau correspondait une aggravation notable des symptômes de panique en Rhétie.(4) L'écho des batailles livrées sous les murs de Rheinfelden résonnait encore sur les rives de la Plessur que déjà le bruit s'y répandait de la détresse des assiégés de Brisach. La chute de cette place rendait à Weimar la liberté de ses mouvements. Or l'opinion s'était accréditée un peu partout que ce général n'aurait de cesse qu'il n'eût lavé l'affront infligé aux armes royales par les soulevés grisons en mars.(5) L'alarme fut d'autant plus vive à Coire et à Feldkirch(6) qu'une imposante minorité au sein des Trois Ligues applaudissait ouvertement aux défaites autrichiennes et s'apprêtait à accueillir en libérateur l'ancien lieutenant de Gustave-Adolphe.(7) Le premier soin des chefs du pays fut de mettre à l'abri d'un coup de main le Luziensteig et le Pont-du-Rhin et d'en renforcer les garnisons.(8) Mais c'était sur l'assistance des Suisses et sur celle du gouverneur de Milan que les compatriotes de Jenatsch fondaient leurs principales espérances.(9) Depuis dix mois, de fréquentes démarches avaient été tentées, aussi bien à Zurich qu'à Lucerne et dans les petits cantons, en vue d'amener les divers membres du Corps helvétique à s'opposer avec énergie à l'exécution des desseins d'un prince intéressé à violer

---

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 20 febbraio 1638. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1112—1113 *a, b.*

(2) Jecklin. op. cit. nº *1639.*

(3) Haffter. op. cit. 346 sqq.

(4) *Die III Bünde an die VII Cathol. Orte.* Chur. 13./23. Oktober; *dem Herrn Landvogt zu Sargans.* Chur. 5./15. December 1638. St-Arch. Luzern. III Bünden. IX (1629—1644). — *Die III Bünde an Zurich.* Chur. 15./25. Januar 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Nidwald an Luzern.* 3. Februar 1639. St-Arch. Luzern. III Bünden. IX.

(5) *Resolutio so von den Herren Haübter und Rhätten löbl. III Pündten dem Herrn Graf Antonio Biglia auf seine proposition schrifftlich zugestellt worden.* Chur, 4 martii (n. s.) 1638. St-Arch. Chur. Akten. — *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 15 dicembre 1638. Frari. Milano. LXXXIII. nº 40.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 25 dicembre 1638. 1º gennaio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(7) „Tuttavia s'intende che, caduto Brisach, sia, senza punto in altro impegnarsi, per venir il Waimar in Italia et che non solo haverà da Grisoni i passi, ma la compagnia loro ancora." *Val. Antelmi al Senato.* Milano, 15 dicembre 1638. Frari. Milano. LXXXIII. nº 40. — *Vico al Senato.* Zurigo, 15 gennaio 1639. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 279.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 1º gennaio 1639. loc. cit. — Haffter. op. cit. 357.

(9) *Avisi da Lucerna.* 23 novembre 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 8 dicembre 1638. Frari. Milano. LXXXIII. nº 39. — *Vico al Senato.* Zurigo, 1º gennaio 1639. loc. cit.

leur neutralité.(1) Renouvelées en décembre 1638 et en janvier 1639, ces démarches furent couronnées d'un plein succès.(2) A la vérité, l'on eût désiré davantage à Coire. Par malheur les « Waldstætten », un instant résolus, semblait-il, à prendre l'offensive contre les envahisseurs de l'évêché de Bâle, y avaient renoncé ensuite de l'impossibilité où se trouvait Leganès de les épauler de façon suffisante.(3) Tout ce à quoi ils purent consentir après mûre réflexion, ce fut à donner l'ordre à leurs troupes servant en Lombardie de se rapprocher du Splügen en cas de nécessité.(4)

Le gouverneur de Milan n'avait pas attendu le pressant appel que les futurs alliés de son maître lui adressèrent dès novembre,(5) pour aviser aux moyens de conjurer le péril qui le menaçait au travers des Trois Ligues.(6) Tranquillisé du côté de Venise, dont le Sénat cherchait à entraîner le Saint-Siège dans une confédération italienne à opposer aux ambitions du Louvre,(7) il ne l'était pas en revanche de celui de la Valteline. L'on redoutait même de le voir occuper cette province afin d'en mieux assurer la protection.(8) Il ne s'arrêta point cependant à ce dessein et préféra reporter vers la Landquart, soit à proximité de Coire, sa principale ligne de défense. Les Grisons exigeaient d'ailleurs le prompt rapatriement des quelques centaines d'hommes que leur diète avait consenti à laisser entrer au service espagnol.(9) A dire vrai, sa première réponse fut un refus. Il répugnait, en effet, à se dessaisir de ces otages de la bonne foi de leurs compatriotes demeurés au delà des monts. Il

---

(1) „Il colonello Pellegrino va per persuader li Svizzeri ad opporsi al passaggio della gente di Waimar e concederlo alli Allemani che vorranno passare in Valtellina, portando ordine molto pieno di far grandi essibitioni di denaro et anche di gente per loro assistenza.“ *Montemagni a Cioli.* Milano. 15 novembre 1638. Arch. Mediceo. Milano. n° *3184* f° 112. — *Die III Bünde an die VII Cathol. Orte.* Chur, 13./23. Oktober 1638. St-Arch. Luzern. Drei Bünde. IX (1629—1644). — *Die III Bünde an die IV evangel. Orte.* Chur, 16./26. Oktober 1638. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 2. 8): St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 907. — *Vico al Senato.* Zurigo, 30 ottobre 1638. Frari. Svizzeri. XXXV.

(2) „Il Sor don Antonio Sarmiento dice che in una dieta tenuta a Bada tra i deputati de Grigioni et Svizzeri si sia concluso, mentre cadesse Brisach, d'impedire unitamente i progressi del duca di Waimar, non piacendo loro di haverlo per vicino.“ *Montemagni a Cioli.* Milano. 24 novembre 1638. Arch. Mediceo. Milano. n° *3184* f° 138. — *Die vier evangel. Orte an die III Bünde.* Zürich, 30. November/10. Dezember 1638. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 3. 9). — *Die III Bünde dem Herrn Landvogt zu Sargans.* Chur, 5/15. Dezember 1638 St-Arch. Luzern. Drei Bünde. IX (1629—1641). — *Vico al Senato.* Zurigo, 1° gennaio 1639. loc. cit. — *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 15/25. Januar 1639 St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. - Sprecher v. Bernegg. II. 278.

(3) *Carta descifrada del marqués de Leganès para S. Md.* Milan, 19 febrero 1638. Simancas. Estado. *3346*

(4) *Nidwald an Luzern.* Stans, 3. Februar 1639. St-Arch. Luzern. Drei Bünde. IX. (1629—1644). — *F. Casati a Leganès* Coira, 19 enero 1639. Simancas. Estado. *3349.*

(5) *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 8 dicembre 1638. Frari. Milano. LXXXIII. 39.

(6) *Carta descifrada del marqués de Leganès para S. Md.* Milan, 19 febrero 1638. Simancas. Estado. *3346.* — *Consulta en materia de Grisones.* Madrid, 2 enero 1639. *Ibid. 3349.*

(7) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 15 febbraio 1639 (2da). loc. cit.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 18 dicembre 1638. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(9) *Leganès al rey.* Milan, 18 diciembre 1638. Simancas. Estado. *3349.* — *Francesco Casati a Leganès.* Coira, 19 enero 1639. *Ibid.* — Jecklin. op. cit. n° *1638.*

fallut, pour le faire changer de propos, que Jenatsch et Rosenroll se rendissent derechef auprès de lui à Milan. (1)

Cependant les montagnards de Rhétie n'étaient pas si préoccupés de l'approche du danger weimarien qu'ils abandonnassent l'espoir de recouvrer à bref délai la vallée de l'Adda. (2) L'archiduchesse Claudia, de plus en plus inquiète des nouvelles reçues d'Ensisheim, (3) s'était spontanément engagée à user de son influence auprès de l'Escurial pour qu'ils obtinssent satisfaction sur ce point. (4) De surcroît, l'un de ses conseillers, le comte de Fels, venait d'arriver à Coire afin d'y solliciter de la diète la concession d'une levée de quatre mille hommes. (5) Cette requête fut repoussée. Il semblait plus naturel certes que, au cas où les bandières grisonnes seraient appelées à faire campagne «hors du pays», elles prissent la route du Splügen de préférence à celle de Finstermünz et de Landeck. (6) Dans la réalité, le gouvernement des Trois Ligues, entraîné par la violence d'un mouvement populaire auquel il n'était pas en mesure de résister, inclinait à laisser les choses suivre leur cours et à ne point s'opposer à la descente d'une partie de ses troupes en Valteline. (7) L'intervention énergique de Jenatsch suffit toutefois à l'arrêter net dans cette voie. Au sentiment du chef des conjurés de mars, il n'était pas douteux que, jusqu'au jour de la ratification par les communes de l'accord ébauché en Espagne, Philippe IV ne tolérerait pas que la moindre atteinte fût portée au *statu quo* dans la Rhétie transalpine. (8) En d'autres termes, le résultat le plus certain de l'entrée d'une armée grisonne dans cette province eût été l'immédiate invasion des hautes vallées du Rhin et de l'Inn par les forces combinées d'Innsbruck et de Milan. (9)

En hésitant à accorder aux officiers et soldats des Trois Ligues à la solde lombarde l'autorisation de regagner leurs foyers, Leganès faisait preuve de clairvoyance. Le mécontentement augmentait d'heure en heure que provoquaient sur les bords de la Plessur les indécisions du roi Catholique quant au sort de la Valteline et le long séjour à Madrid de Schmid de Grüneck et de ses collègues, retenus contre leur volonté dans cette ville jusqu'à la complète solution

(1) *Leganès al rey.* Milan, 18 diciembre 1638. loc cit. — *Instruccion para el Conde Don Francisco Casati.* 8 de enero 1639. Simancas. Estado. *3349.* — „Non essendo giusto lasciarci ben voltare nel fango et doppo tirarci per li cavelli.“ *Jenatsch an Erzherzogin Claudia.* Coira. 13 gennaio 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40 (1639). — Sprecher v. Bernegg. II. 279.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 4 dicembre 1638. Frari. Svizzeri. XXXVI. — *Valerio Antelmi al Senato.* Milano. 5 gennaio 1639. Frari. Grisoni. LXXXIII. n° 43.

(3) „Wir haben ain Nachricht empfangen ob solten französische truppen zu ross und fuess nacher Pündten in anzug sein.“ *Erzherzogin Claudia an Jenatsch.* Innsbruck, 17 Januar 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40 (1639).

(4) *Der Kaiser an Erzherzogin Claudia.* Wien, 17. Januar 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40 (1639). — Sprecher v. Bernegg. II. 278.

(5) *cf.* Jecklin. op. cit. n° *1638*

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 1° e 9 agosto 1639. loc. cit.

(7) *Leganès al rey.* Milan, 24 enero 1639. Simancas. Estado. *3349.* — *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 7 maggio 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 72. — Sprecher v. Bernegg. II. 279.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 9 gennaio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(9) *Vico al Senato.* Zurigo, 4 diciembre 1638. Frari. Svizzeri XXXVI.

des difficultés pendantes. (1) Symptôme plus grave, Jenatsch lui-même, malgré les prévenances dont il était l'objet de la part des Austro-Espagnols, (2) dissimulait mal son impatience et, sentant son étoile pâlir ensuite de la réprobation qu'avait soulevée certain assassinat commis par son ordre à Chiavenna, (3) s'abstenait d'engager les communes à céder à toutes les exigences du gouverneur du Milanais. Le bruit s'étant répandu, dès septembre, que les négociations poursuivies au delà des Pyrénées avaient heureusement abouti, le colonel grison ne jugea pas prudent de le démentir. (4) Il fit plus et n'hésita pas à affirmer que, si le navire portant les ambassadeurs des Trois Ligues n'était point encore signalé à Gênes, c'est que son équipage l'avait dirigé vers la Corse afin d'échapper à la flotte française qui lui donnait chasse. (5) Néanmoins son désappointement fut vif lorsque le capitaine Sprecher, que ses deux collègues dépêchaient à Coire, lui communiqua le texte des très minimes concessions arrachées par ces derniers à l'Escurial en matière confessionnelle. (6) L'instant n'était-il pas venu de brusquer les résolutions du roi Catholique et de tirer parti de la détresse de Leganès pour lui laisser entendre que la diète, lasse du mépris où la tenaient les ministres de la maison d'Autriche, songeait à conclure un accord avec le Louvre? Les conséquences d'un changement d'orientation de la politique grisonne eussent été incalculables à cette heure. Assurément Jenatsch n'aurait pas consenti à pousser les choses à l'extrême et à s'infliger à lui-même un désaveu qui eût équivalu à la reconnaissance implicite du manque de perspicacité dont ses affidés et lui avaient fait preuve en forçant Rohan et son armée à évacuer les deux Rhéties. Mais la seule crainte d'un rapprochement entre les Trois Ligues et le gouvernement de Paris pouvait contraindre Philippe IV à restituer sans conditions la vallée de l'Adda à ses légitimes souverains. (7) Les auteurs du soulèvement de mars 1637 s'en con-

---

(1) *Leganès a Olivarès.* Milan, 4 mayo 1638. Simancas. Estado. *3347.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 12 giugno, 3 luglio, 14 agosto, 15 novembre e 18 dicembre 1638, 25 febbraio 1639. Frari. Svizzeri. XXXV, XXXVI. — „Gli ambasciatori grisoni, dopo essere stati qui 17 mesi con animo ogni giorno di partire, volsero la settimana passata in fine licenziarsi, ma il Conte-Duca disse loro che non lo facessero, perchè dentro di 8 giorni resterebbono spediti et così aspeterranno ancora un' altro poco." *Gab. Ricciardi a Cioli.* Madrid, 18 dicembre 1638. Arch. Mediceo. Spagna. nº *4964.* — *Instruccion para el Conde Don Francisco Casati.* 8 de enero 1639. Simancas. Estado. *3349.* — *Francesco Casati a Leganès.* Coira, 19 enero 1639. Simancas. Estado. *3349.*

(2) *Carta descifrada del marqués de Leganès para S. Md.* Milan, 19 febrero 1638 Simancas. Estado. *3346.* — *Consulta del Consejo de Estado para Su Md.* Madrid, 14 de marzo; 10 de abril 1638. *Ibid.* — *Leganès a Olivarès.* Madrid, 4 mayo 1638. *Ibid. 3347.*

(3) Assassinat de Jean-Pierre Stampa à Chiavenna, le 26 juillet 1638. *cf.* Sprecher v. Bernegg. II. 277. — „Le colonel Jenatsch est en mauvaise odeur parmi eux (Grisons), entr'autres raisons à cause du meurtre commis en la personne du Sr Juanne Pietro Stampa, natif de Chiavenna." *Nouvelles de Saint-Gall.* 29 septembre 1638. Gazette de France, année 1638. p. 609.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 4 e 18 settembre e 16 ottobre 1638. Frari. Svizzeri. XXXV.

(5) „E un' astuta inventione del Gianatio et adherenti." *Vico al Senato.* Zurigo, 15 novembre 1638. Frari. Svizzeri. XXXV.

(6) *Jenatsch an Erzherzogin Claudia.* Coira, 13 gennaio 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40 (1639). — Sprecher v. Bernegg. II. 278.

(7) *Consulta en materia de Grisones.* Madrid, 2 enero 1639. Simancas. Estado. *3349.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 1º e 9 agosto 1639. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 278 sqq.

vainquirent sans peine.[1] Tandis que l'un d'eux, Guler, recommandait ouvertement la reprise de relations très étroites avec la république de Venise,[2] leur chef n'hésita pas à accueillir les ouvertures que lui adressa, à la suggestion de l'ambassadeur piémontais à Lucerne,[3] prête-nom de son collègue français de Soleure, le prévôt de l'Eglise de Coire, l'intrigant et vénal Christophe de Mohr, le plus remuant, sinon le plus désintéressé des partisans d'une restauration de l'alliance de ses compatriotes avec la Couronne Très-Chrétienne.[4]

Ainsi que Leganès s'efforçait de le persuader à son maître, les atermoiements apportés par celui-ci au règlement définitif du différend rhéto-valtelin exposaient la Lombardie à un danger de tous les instants.[5] Ce n'était pas en s'offrant à racheter les biens des protestants des « pays sujets », comme le proposaient Casnedi et le comte Biglia, que le gouvernement de Madrid réussirait à désarmer les colères grisonnes.[6] Ce n'était plus aux revendications surannées des autorités de Sondrio qu'il convenait de prêter attention désormais, mais bien aux menaces de la partie adverse, lesquelles paraissaient infiniment sérieuses. L'on savait en effet de source sûre à Milan que « le bas peuple » dans les Trois Ligues, travaillé par les prédicants, applaudissait en secret aux succès de Weimar[7] et que les « factionnaires » de l'Escurial, tremblant pour leur sécurité, s'apprêtaient à passer dans le Cômasque à la première alerte.[8]

A la vérité, la crainte d'être pris « entre trois feux », s'ils exécutaient leurs desseins, et d'avoir à résister à la fois aux Français, aux Espagnols et aux Autrichiens, avait seule empêché jusqu'à cette heure les montagnards de Rhétie de se jeter sur la Valteline.[9] Or, que cette crainte vînt à disparaître ensuite d'une recrudescence des hostilités dans le Sundgau et le Brisgau, il n'était pas douteux, qu'à la faveur d'une telle diversion, les bandières grisonnes occuperaient Sondrio, Tirano et Bormio.[10] Lorsque, le 3 janvier 1639, Jenatsch, abandonnant son gouvernement de Chiavenna, se rendit à Coire, ses plans

(1) Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 298.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo. 7 agosto e 12 dicembre 1638. Frari. Svizzeri. XXXV, XXXVI.

(3) *Valerio* et non *Antonio Della Manta. contra:* Salis-Marschlins. 298. *Valerio Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 14 settembre 1638 (1a) e 16 aprile 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(4) *Valerio Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 26 aprile 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Der Bischof von Chur an Erzherzogin Claudia.* 26 novembre 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40. — U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 297, 298.

(5) *Consulta en materia de Grisones.* 2 enero 1639. Simancas. Estado. *3349.*

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 22 maggio 1638. Frari. Svizzeri. XXXV. — *Consulta del Consejo, con un papel del Dr Casnedi sobre cosas de la Valtelina.* Madrid, 14 abril 1639. Simancas. Estado. *3349.* — *Leganès a Francisco-Maria Casnedi.* Rivarossa, 30 junio 1639. Simancas. Estado. *3349.*

(7) Sprecher v. Bernegg. II. 279.

(8) *Lettre de Coire (à Du Buisson).* 25 août 1637. Bibl. Mazarine. mss. *1785* f° 71. — *Avisi da Lucerna.* 23 novembre 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(9) *Leganès al rey.* Milan, 24 enero 1639. Simancas. Estado. *3349.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 12 febbraio 1639. loc. cit.

(10) *Francesco Casati a Leganès.* Coira, 19 enero 1639. Simancas. Estado. *3349.* — *Hans Victor Travers an Erzherzogin Claudia.* 21. Januar 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40 (1639). — *Vico al Senato.* Zurigo, 20 febbraio 1639. loc. cit.

étaient mûris et sa volonté bien arrêtée d'assumer en personne la responsabilité d'une expédition militaire qu'il ne se sentait pas en mesure de faire différer. (1) Dès lors, la gravité de la situation s'imposait aux esprits les moins prévenus. Aussi, le 18 de ce mois, un envoyé milanais, Francesco Casati, frère de l'ambassadeur à Lucerne, gagnait la capitale des Trois Ligues, afin d'y combattre à outrance la réalisation d'un projet si contraire aux intérêts de la Couronne Catholique dans la Haute-Italie. (2) Six jours plus tard, le lundi 24 janvier au soir, grâce à l'insigne lâcheté de ses collègues, les colonels grisons, qui eussent pu le défendre, mais ne songèrent qu'à assurer leur salut par la fuite, le meurtrier de Pompée Planta succombait lui aussi misérablement, dans une taverne, sous les coups d'une bande d'hommes masqués dont l'identité ne fut jamais établie. (3)

Que l'agent espagnol à Coire ait pris une part active au complot qui coûta la vie à l'artisan de l'entente rhéto-lombarde devenu gênant, ou qu'il se soit contenté de lui donner sa tacite approbation, peu importe, à dire vrai. Ce qu'il convient de retenir en effet, c'est que, ayant eu connaissance du dessein des conjurés, Casati ne fit rien pour en empêcher l'exécution. (4) L'hypothèse d'une vengeance privée, jadis assez répandue, est de nos jours définitivement écartée, semble-t-il. (5) Celle d'une immixtion quelconque du Louvre dans la préparation de l'assassinat ne repose que sur l'audacieux travestissement du texte des mémoires de Salis-Marschlins par un historien du siècle dernier. (6) En revanche la disparition du seul homme politique que possédât la Rhétie était pour l'Escurial un coup de partie. Elle pouvait provoquer peut-être l'éclosion de la guerre civile dans la région du Splügen, (7) ainsi qu'une recrudescence des intrigues françaises, ce qui ne manqua pas de se produire d'ailleurs. Mais elle devait sûrement, à la longue, permettre au roi Catholique d'imposer à ses futurs alliés des conditions qu'il ne fût pas parvenu à les contraindre d'accepter du vivant de l'auteur du soulèvement de mars. Et ce résultat présentait une importance suffisamment grande pour que la raison

---

(1) Haffter. op. cit. 383.

(2) *Instruccion para el Conde Don Francisco Casati.* 8 de enero 1639. Simancas. Estado. *3349.* — „Francesco Casati, fratello dell'ambasciatore di Spagna in Svizzeri, è stato spedito in Grisoni per procurar con destri uffici trattenersi con questa nazione.“ *Val. Antelmi al Senato.* Milano, 19 gennaio 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 47. — *Vico al Senato.* Zurigo, 22 gennaio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — Sprecher v. Bernegg. II. 284.

(3) *Aus einem vertrauten Schreiben (Feldkirch)* von 27 januarii 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40 (1639). — „Principiano finalmente a sortire con effetti le novità ben prevedute nelli affari de Grisoni, vedendosi per prima caduto a terra uno de' principali, il colonello Gian(atsch) con morte seguita nella maniera pur più volte da molti pronosticata.“ *Vico al Senato.* Zurigo, 28 gennaio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 2 febbraio 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 49. — *Montemagni a Cioli.* Milano, 2 febbraio 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 185. — *Nouvelles de Coire*, 25 janvier et *de Bâle*, 27 janvier 1639. Gazette de France, année 1639. p. 71, 79. — Sprecher v. Bernegg. II. 280. — Haffter. op. cit. 386 sqq.

(4) Haffter. op. cit. 397.

(5) *contra:* Dändliker. Geschichte der Schweiz. II. 681.

(6) Sprecher v. Bernegg. II. 281 (note *15*, de Conradin de Moor).

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 12 febbraio 1639. loc. cit.

d'Etat étouffât les scrupules de ceux qui, à Madrid et à Milan, eussent été enclins à se souvenir que, sans l'énergique intervention de cet ancien prédicant converti à « la vraye foy », le roi Très-Chrétien eût joui longtemps encore des avantages incontestables que lui procurait l'alliance des Trois Ligues.

Bernard de Weimar établit ses quartiers d'hiver en Franche-Comté. — Bataille de Poligny. — Occupation de Pontarlier et d'autres places fortes de la frontière occidentale des Ligues par les Franco-Suédois. — Louis XIII demande une levée de six mille hommes à ses alliés suisses. — Les « transgressions dans le service ». — Recès de la diète de Bade du 20 janvier 1639. — Protestations de Méliand contre le texte de celui-ci. — Il obtient satisfaction. — Les régiments de Greder et de Watteville se dirigent vers Gex.

XXXIX. Le péril auquel la chute de Brisach exposait les Trois Ligues n'était pas imaginaire. A cette heure, le duc Bernard se sentait d'autant plus attiré vers le Luziensteig, que la conquête de cette forteresse lui eût ouvert la route de l'Italie.(1) Richelieu, de son côté, avait intérêt à favoriser un tel dessein, puisque aussi bien son exécution devait procurer le double avantage d'éloigner les Weimariens du Sundgau, dont il convoitait la possession pour son maître, et de tirer « des perfides Grisons » une éclatante vengeance. Mais, dans ce cas, il eût été indispensable que le prince saxon obtînt du Louvre une assistance militaire et financière très supérieure à celle prévue par le traité de Saint-Germain-en-Laye du 27 octobre 1635. N'y pouvant compter, il résolut de chercher ailleurs des quartiers d'hiver. La Haute-Alsace, en effet, n'assurait plus à ses troupes une subsistance suffisante. Non moins épuisé, l'évêché de Bâle se plaignait des impositions de toute nature qui le grevaient. Ses chanoines protestaient en particulier contre la saisie des revenus du chapitre opérée par les Franco-Suédois sur terre suisse, notamment dans l'Erguel, le Val Moûtier et à Bellelay,(2) et ne cessaient d'invoquer l'intervention des Confédérés de l'ancienne croyance,(3) lesquels avaient cependant conclu avec

(1) „Scrive il duca di Waimar al Cardinal della Valetta che è rissoluto di perdere la vita o guadagnar Brisach et che, guadagnato, porterà l'essercito in Valtellina per Sciaffusa, Turegani, San Gallo e Grisoni.“ *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 8 dicembre 1638. Frari. Milano. LXXXIII. n° 39. „Tuttavia s'intende che, caduto Brisach, sia, senza punto in altro impegnarsi, per venir il Waimar in Italia et che non solo havera da Grisoni i passi, ma la compagnia loro ancora.“ *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 15 dicembre 1638. Frari. Milano. LXXXIII. n° 40. — *Erzherzogin Claudia an Obrist Jenatsch.* Innsbruck, 17 januarii 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III fasc. 40 (1639). — *Die III Bünde an Erzherzogin Claudia* Chur, 15/25. März 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40. — „Non si vive senza dubio che l'armi del duca di Waimar siano per tentar di nuovo l'ingresso nella Valtellina.“ *Montemagni a Cioli.* Milano, 20 aprile 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 382.

(2) Bloesch. Chronik von Biel. p. 73.

(3) Eidg. Absch. V² 1100 *a*, 1113 *c*, 1115 *c*.

le vainqueur de Rheinfelden un accord bien propre à tirer d'embarras leur protégé de Porrentruy, si les officiers de l'armée d'occupation s'étaient attachés à en observer les clauses. (1) La Franche-Comté, en revanche, quoique dévastée depuis trois ans par les armes du roi Très-Chrétien, offrait encore des ressources appréciables aux belligérants. Ce fut sur elle que le duc jeta son dévolu.

Convaincu, ensuite de la présence des Weimariens dans le Sundgau, que les autorités de Dôle n'avaient aucun secours à attendre ni des Pays-Bas, ni d'Allemagne, le duc de Longueville s'était décidé, en mai 1638, à envahir derechef le bailliage d'Aval. (2) Battu, le 19 juin, devant Poligny par Charles de Lorraine et le marquis de Saint-Martin, (3) il n'en avait pas moins emporté cette place, dix jours plus tard, et continuait à tenir la campagne à la tête d'une quinzaine de mille hommes. (4) Toutefois les angoisses des sujets du roi Catholique dans la région du Jura ne faisaient que de commencer. Le 2 janvier 1639, en effet, les troupes qui venaient de se rendre maîtresses du dernier réduit autrichien dans la Haute-Alsace, franchissaient le Doubs. Après avoir pillé et incendié Morteau, elles entrèrent dans Pontarlier (5) et, le 4 février, contraignirent la garnison du château de Joux à capituler, à l'heure où Guébriant s'emparait de Nozeroy. (6) Bientôt Châtelneuf, Saint-Hippolyte, Montsaugeon, Châteauvilain subissaient un sort identique. (7) Le dessein poursuivi par le chef de l'armée franco-suédoise apparaissait clair et précis. La prise de Brisach, la reddition de Landscron et de Thann interceptaient toutes communications entre la Franche-Comté et l'Autriche antérieure. (8) La conquête successive des villes fortes situées aux confins occidentaux des Ligues achevait en quelque sorte l'« encerclement » de la province espagnole et acheminait son annexion prochaine au duché de Bourgogne. (9)

Une fois de plus, la multiplicité des alliances conclues par eux-mêmes ou par leurs ancêtres plaçait les Confédérés dans une situation dont l'on pouvait redouter que, grâce à leurs persistantes dissensions intestines, ils ne sortissent pas à leur avantage. Les requêtes adressées par les belligérants aux cantons

---

(1) Boyve. Annales de Neuchâtel, etc. IV. 42.

(2) *Méliand à Estrées.* Soleure, 25 juin 1638. Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 237.

(3) Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans, etc. p. 202. — Clerc. Histoire des Etats Généraux en Franche-Comté (Lons-le-Saulnier, 1881). II. 433.

(4) Chevalier. Mémoires sur Poligny. I. 291.

(5) *Méliand à Estrées.* Soleure, 4 février 1639. Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 260bis. — *Angelo Correr al Senato.* Parigi, 8 febbraio 1639. Frari. Francia. XCIII. Clerc. Histoire des Etats Généraux en Franche-Comté (Lons-le-Saulnier, 1881). II. 109.

(6) *Chavigny à Estrées.* Paris, 5 février 1639. Aff. Etr. Rome. LXIII. 121. — *Méliand à Estrées.* Soleure, 24 mars 1639. Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 261. — Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans. p. 226.

(7) Longin. La Franche-Comté et la Gazette de France. 1633—1644 (Besançon, 1897). p. 10.

(8) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 21 mai 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Vico al Senato.* Zurigo. 21 maggio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(9) *Chavigny à Estrées.* 5 février 1639. Aff. Etr. Rome. LXIII. 121.

étaient trop contradictoires pour que ceux-ci pussent donner satisfaction à l'une d'elles sans s'attirer les reproches, voire les représailles de la partie adverse. Le premier assaut qui leur fut livré vint du côté de la France. Décidé à rouvrir les hostilités aux frontières de la Picardie et de la Champagne, Louis XIII s'était proposé, bien avant la chute de Brisach, de recourir aux services des Suisses, dont il continuait à apprécier l'endurance et la valeur.(1) Méliand, sur son ordre, les avisa de ce dessein et fit assigner, à l'effet d'en assurer la réussite, une diète générale à Soleure au 17 janvier.(2)

Ce que le roi demandait en somme à ses alliés des Ligues, c'était une levée de six mille hommes, destinée à former deux régiments nouveaux et à fortifier de quelques compagnies celui des gardes.(3) L'ambassadeur s'attendait à ce que sa démarche soulevât de nombreuses difficultés, tant de la part des réformés que de celle des catholiques.(4) Ceux-là, en effet, se plaignaient que le changement de domination dans la Haute-Alsace réduisît presque à néant les privilèges commerciaux assurés naguère encore à leurs compatriotes dans cette province.(5) Ceux-ci, circonvenus depuis plusieurs mois par Casati,(6) persistaient à protester contre l'emploi «en terre d'Empire» de leurs troupes à la solde de France et qualifiaient de «transgressions dans le service» l'infraction la plus légère à des capitulations dont le texte manquait parfois de précision.(7) Les uns et les autres enfin émettaient la prétention de se soustraire désormais à l'exécution de leurs engagements envers le Louvre, aussi longtemps que ce dernier ne leur aurait pas payé un acompte important sur les pensions échues auxquelles ils avaient droit, ne se serait pas libéré de sa

(1) *Le roi à Méliand.* 15 septembre 1638. Guerre. XLVIII. 406.

(2) *Le roi à Méliand.* Saint-Germain-en-Laye, 12 décembre 1638. Guerre. XLVIII. 437; Aff Etr France. CCXXXVII. 135. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 2 janvier 1639 Aff. Etr. Suisse. XXVIII. *Méliand à Berne.* Soleure, 4 janvier 1639. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 219. — *Méliand à Zurich.* Soleure, 3 janvier 1639. St-Arch. Zürich Frankreich *A* 225ᵃ, n° 221; *à Lucerne.* Soleure, 3 janvier 1639. St-Arch. Luzern. Frankreich. XXII. Kriege und Friedensschlüsse (1639 1676). — *Vico al Senato Zurigo,* 9 gennaio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — *Extrait d'une lettre de Méliand.* Soleure, 20 janvier 1639. Guerre. XLVIII. 438. — *Montemagni a Cioli.* Milano, 26 gennaio 1639. Arch. Mediceo. Milano. n° *3184* f° 169. — *Le roi à Méliand.* Saint-Germain-en-Laye, 8 novembre 1639. Guerre. XLVIII. 437

(3) *Le roi à Méliand.* 15 septembre 1638. Arch. Guerre XLVIII. 406. — *Le roi aux cantons.* 10 décembre 1638. Arch. Guerre. XLVIII. 441. — *Le roi au colonel de Mollondin.* 14 décembre 1638 Guerre. XLVII. 152. — *Méliand à Zurich; à Lucerne.* Soleure, 3 janvier 1639. St-Arch. Zürich Frankreich *A* 225ᵃ, n° 221; St-Arch. Luzern. Frankreich. XXII. — *Nouvelles de Soleure.* 23 janvier 1639. Gazette de France, année 1639. p. 51. — *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 15 febbraio 1639 (3ª). Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(4) *Le roi à Méliand.* Saint-Germain-en-Laye, 8 novembre 1638. Guerre. XLVIII. 437. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 2 janvier 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(5) *Basel an Bernhard von Sachsen-Weimar.* s. d. (1639). St-Arch. Basel. Politisches *Q* 16 (II. p. 136/137. — *Les Syndics et Conseils de Genève au duc de Weimar.* 6 février 1639. Bibl. Nat. Arm. de Baluze. CLXXXIII. 78. — *Bernard de Saxe-Weimar à Genève.* Pontarlier, 8/18 février 1639. Arch. Genève. Portef. histor. *3054.* — *M. de Relinguen à Genève* 6 mars; Bâle, 9/19 mars 1639. Arch. Genève. Portef. histor. *3054*

(6) *Carlo Casati agli Cantoni Cattolici.* Lucerna, 18 febbraio 1638. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d Misc. Pap. n° 6 (1637 1638). — *Del medesimo.* 25 ottobre 1638. St-Arch Luzern. Lauis. Militärwesen

(7) *Lucerne au roi.* 4 avril 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 161. — Eidg. Absch. V² 1093 (Bade, 21 juillet 1638).

dette à l'égard des officiers de la levée de 1636 et se refuserait à restituer les marchands des Ligues à Lyon dans l'intégralité de leurs privilèges.[1] Méliand espérait néanmoins que la diversité même de ces exigences lui permettrait de les écarter en partie et de mener à bien sa tâche.[2] Il ne devait pas en être tout à fait ainsi. Les catholiques de la Suisse centrale, à l'exception de ceux d'Uri, ne se laissèrent séduire ni par les ouvertures que leur adressa le secrétaire-interprète Vigier à la diète de Lucerne, le 11 janvier,[3] ni par la perspective de « l'année de pensions » que l'ambassadeur s'offrait à verser à ceux des cantons qui répondraient favorablement à sa requête.[4] Ils se contentèrent dès lors de prendre *ad referendum* la proposition royale, ce qui, en une telle conjoncture, équivalait à un refus d'entrer en matière. En revanche les autres membres du Corps helvétique, confiants dans la sincérité des engagements que le successeur de Vialard venait de confirmer à leur égard, accédèrent au désir manifesté par le roi Très-Chrétien.[5]

Etant donné que le recès du 20 janvier ne contenait de restrictions d'aucune sorte quant à l'emploi de la levée et, qu'au surplus, il semblait aisé de recruter la totalité des effectifs de cette dernière parmi les Etats qui l'avaient accordée *de plano*, Méliand se crut autorisé à aviser son maître du succès complet de sa courte et fructueuse campagne diplomatique. Dans la missive adressée par lui aux cantons, le 10 décembre 1638, Louis XIII déclarait en effet que, s'il leur demandait de nouvelles troupes, c'était dans l'intention de s'en servir selon le « besoin qu'il en pouvoit avoir ».[6] Ce fut précisément cette phrase, dont le sens ne prêtait cependant à aucune ambiguïté, qui éveilla, un peu tardivement à la vérité, les inquiétudes des Confédérés.[7] Dès le 24, l'ambassadeur français recevait communication d'un projet de serment que ceux-ci entendaient imposer désormais à leurs officiers à la solde royale pour les mettre hors d'état de violer, le cas échéant, l'*Union héréditaire* austro-suisse.[8] Méliand repoussa avec énergie toute addition au texte de résolutions dont il avait, depuis quatre jours déjà, fait part à son sou-

(1) *Les XIII cantons à Richelieu.* Zurich, 26 janvier et 6 mai 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 167, 184. — *Lucerne au roi* 4 avril 1637. *Ibid* f° 161. — *Vico al Senato.* Zurigo, 28 maggio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — *Les XIII cantons à Richelieu.* Bade, 4 avril 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 249. — *Méliand à Zurich.* Soleure, 14 mars 1640. St-Arch. Zürich. Frankr. *A* 225[b], n° 239 — Eidg. Absch. V[2] 1138 *a*.

(2) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 2 janvier 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(3) Eidg. Absch. V[2] 1071 *a*, 1072 *d* (Soleure, 16 mars 1638), 1113 *d* (Lucerne, 10/11 janvier 1639).

(4) *Méliand au roi* Soleure, 25 janvier 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — Eidg. Absch. V[2] 1114—1115 *a* (Soleure, 17—20 janvier 1639).

(5) *Extrait d'une lettre de Méliand.* Soleure, 20 janvier 1639. Arch. Guerre. XLVIII. 438. — Zurlauben. Histoire militaire des Suisses. VI. 463. — Eidg. Absch. V[2] 1115 *a*.

(6) *Le roi aux cantons en général et en particulier.* 10 décembre 1638. Arch. Guerre. XLVIII. 440, 441.

(7) Eidg. Absch. V[2] 1116 (n° 883) (Soleure, 17—18 janvier 1639).

(8) *Extrait d'une lettre de Méliand.* Soleure, 20 janvier 1639. Arch. Guerre. XLVIII. 438. — *Forme du serment résolu dans la diète des XIII cantons à Soleure, où M. Méliand demanda une levée de 6000 hommes* (janvier 1639). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 238.

verain.[1] Non content de protester auprès des autorités soleuroises, il se porta lui-même à Berne, du 27 au 31 janvier, afin d'y déjouer l'intrigue qui, à la dernière heure, réduisait à néant le fruit de ses efforts.[2] Bien que très préoccupés des événements survenus à la frontière du Jura, les magistrats du plus puissant des cantons tenaient encore pour certain que si la paix des Ligues devait être sérieusement troublée, c'était du Louvre seul que les cités évangéliques avaient à attendre une assistance efficace.[3] Ils n'opposèrent donc qu'une résistance assez faible aux arguments que l'ambassadeur présenta à l'appui de sa prétention, et leur capitulation entraîna celle des Etats confédérés qui, le 20 janvier, avaient accueilli favorablement sa requête.[4] L'on convint qu'aucun serment ne serait exigé des officiers de la levée. En revanche, Méliand ne réussit pas à faire insérer dans le recès l'autorisation pour ceux-ci de servir partout où le roi le jugerait opportun.[5] De plus en plus, en effet, l'opinion prévalait en Suisse que la participation des troupes « de la nation » à l'offensive française en Flandre, en Lorraine, en Alsace, exposait les membres du Corps helvétique à des représailles certaines, au cas d'un revirement de la fortune des armes au delà du Rhin.[6] Cette constatation, jointe à la crainte, fondée d'ailleurs, que catholiques et protestants, influencés en secret par les agents impériaux et espagnols, ne revinssent sur leurs promesses,[7] engagea le représentant du Louvre à hâter le départ pour la frontière de Bresse des forces qu'il s'occupait à mettre sur pied.[8] Dès le milieu d'avril, deux régiments, aux ordres des colonels Greder, de Soleure, et de Watteville, de Berne,[9] prenaient sous la conduite du baron d'**Oysonville**, dépêché aux Ligues à cet effet,[10] et du fils de l'ambassadeur, Jean Baptiste **Méliand**, Sr d'Egligny, la route de Gex, d'où ils furent acheminés, le premier vers les Ardennes, et le second vers la Picardie.[11] Les appréhensions manifestées par le successeur de Vialard ne se réalisèrent au reste que dans une faible mesure.[12] A la vérité, les officiers bernois se refusèrent d'abord à participer aux opérations

(1) *Extrait d'une lettre de Méliand.* Soleure, 20 janvier 1639. loc. cit. — *Méliand à Zurich.* Soleure, 11 février 1639. St-Arch. Zürich. Frankreich *A* 225ᵃ, nº 229.

(2) *Ibid.*

(3) Eidg. Absch. V¹ 1116—1117 *a*.

(4) *Méliand à Sublet de Noyers.* Soleure, 25 janvier 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(5) *Extrait d'une lettre de Méliand.* Soleure, 20 janvier 1639. loc. cit. — *Méliand à Zurich.* Soleure, 17 février 1639. St-Arch. Zürich. Frankreich *A* 225ᵃ, nº 230.

(6) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 21 octobre 1637. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — Eidg. Absch. V¹ 1100 *c*, 1153 *d*, 1170 *h*.

(7) *Méliand à Sublet de Noyers.* Soleure, 12 mars 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Méliand à Zurich.* Soleure, 15 mars 1639. St-Arch. Zürich. Frankreich *A* 225ᵃ, nº 234.

(8) *Méliand à Sublet de Noyers.* Soleure, 9 février 1639. Aff. Etr Suisse. XXVIII. — *Méliand à Zurich.* Soleure, 26 février 1639. St-Arch Zürich. Frankreich *A* 225ᵃ, nº 232.

(9) *Méliand à Berne.* Soleure, 28 février et 8 mars 1639. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 221, 295.

(10) Cte de Rilly. Le baron d'Oysonville (Paris, 1910). p. 31.

(11) *Méliand à Sublet de Noyers.* Soleure, 12 et 25 mars et 9 et 23 avril 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Méliand à Berne.* Soleure, 16 mars 1639. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 101. — *Méliand à Estrées.* Soleure, 24 mars et 21 avril 1639. Bibl. Nat. f. fr. *4070* fº 261. — *Méliand d'Egligny à Sublet de Noyers.* Gex, 22 avril 1639. Aff. Etr. Suisse XXVIII. 253.

(12) *Le roi à Méliand.* 17 juin 1639. Arch Guerre. LII. 162.

militaires au delà de la frontière du royaume. Mais, avec l'aveu de leurs supérieurs, (1) ils vinrent assez vite à résipiscence. Ceux de Greder, en revanche, n'hésitèrent pas à servir en Artois et en Flandre, où ils se couvrirent de gloire aux côtés de leurs collègues du régiment de Mollondin. (2)

Symptômes de mésintelligence entre les représentants de la Couronne Catholique en Suisse. — Missions accomplies aux Ligues par Saavedra, le Sr de Saint-Amour et Jean d'Accoste. — Gravité de la situation dans la région de Dôle. — Le « Defensional » helvétique. — Econduit par ses coreligionnaires, le plénipotentiaire espagnol se tourne vers les protestants. — Appui que lui prêtent les ministres impériaux. — Exigences de ceux-ci à l'égard des Confédérés. — L'accord se fait entre les cantons des deux confessions quant à la nécessité de fermer l'accès du pays à toutes forces étrangères. — Les autorités de Berne consentent à l'ouverture des routes de cet Etat aux troupes de secours acheminées vers la Franche-Comté. — Méliand s'y oppose vainement. — Ombrages que prennent les magistrats des cités évangéliques du voisinage de l'armée du duc Bernard. — L'ambassadeur français se rend au quartier général de ce dernier. — Diète de Bade de juin—juillet. — Contestations qui s'y produisent entre les envoyés du Louvre et de l'Escurial. — Echec éprouvé par Saavedra.

XL. La campagne diplomatique menée en Suisse par Méliand de janvier à avril 1639 n'était pas la seule dont les Confédérés eussent eu sujet de se préoccuper. A cette même époque, ceux-ci avaient à repousser des assauts autrichiens et espagnols, qui, pour n'être pas absolument concomitants, ne tendaient pas moins à battre en brèche la politique du Louvre au sein des Ligues. En octobre 1638, peu avant que Jean d'Accoste accomplît sa seconde mission auprès du Corps helvétique, Casati avait protesté, au cours de la diète de Lucerne, tout à la fois contre la présence de forces étrangères en Franche-Comté et contre l'assistance clandestine prêtée par les cités évangéliques au duc de Saxe-Weimar. (3) Mais, déjà alors, de graves symptômes de mésintelligence se faisaient jour entre les représentants du roi Catholique dans les cantons primitifs et les autorités de Dôle. L'unité de vues, cependant indispensable au succès de leurs négociations, ne parvenait pas à s'établir entre ceux-ci et ceux-là quant aux moyens de soustraire la province espagnole aux lourdes charges de l'occupation franco-suédoise. En mars 1638, durant son

(1) *Méliand à Berne.* Soleure, 22 septembre 1639. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 297.
(2) *Le roi au colonel de Mollondin.* Compiègne, 3 mai 1639. Arch. Guerre. XLV. 603. -- Zurlauben. Histoire militaire des Suisses. VI. 461, 463 sqq.
(3) *Carlo Casati agli cantoni cattolici.* Lucerna, 25 ottobre 1638. St-Arch. Luzern. Lauis. Militärwesen. — Eidg. Absch. V[1] 1100 c (Lucerne, 25—27 octobre 1639).

premier voyage en Suisse, le surintendant des sauneries de Salins avait été avisé qu'un plénipotentiaire de l'Escurial, Diego de Saavedra Fajardo, l'illustre auteur de la *Republica litteraria*, dépêché dans la région du Jura, ne tarderait pas à se rendre à Bade, afin d'y travailler au « redressement de la neutralité des deux Bourgognes ». [1] De fait, l'exécution d'un tel projet subit quelque ajournement, et quand, en octobre, ce personnage se porta à Zurich, ce fut pour continuer presque aussitôt sa route vers la Bavière. [2] Mais les Comtois étaient tenaces en leurs résolutions. En dépit de l'opposition discrète du Cardinal-Infant, aux yeux duquel tout nouvel appel à la médiation helvétique semblait voué d'avance à un insuccès certain; [3] en dépit des avertissements pleins de sagesse de l'envoyé de Philippe IV chez les « Waldstætten », les parlementaires de Dôle décidèrent Saavedra, retenu jusqu'alors à Ratisbonne, où il assistait aux conférences de la paix, [4] à gagner la Suisse. [5] Instruits par l'expérience, ils lui procurèrent à cet effet des pouvoirs jugés suffisants. Par suite, le ministre espagnol, accompagné du Sr de Saint-Amour, se dirigea en janvier 1639 vers Lucerne, où Jean d'Accoste ne tarda pas à le rejoindre. [6]

A cette heure, malgré la prudence d'une politique dont le principal effort avait consisté, durant un siècle, à éviter que la Franche-Comté ne donnât ombrage à ses voisins, [7] l'Escurial n'était plus en mesure, depuis la chute de Brisach, d'entretenir ses armées sur la défensive dans cette province, [8] qui, nouvelle Valteline, semblait aux esprits les moins prévenus perdue pour la monarchie Catholique et définitivement acquise à la France, [9] à supposer que les Confédérés ne consentissent pas à l'admettre dans leur sein en tant que quatorzième canton. [10] D'autre part, ainsi que le prévoyait le Cardinal-Infant,

---

(1) *Le Parlement de Dôle à Jean d'Accoste.* 2 mars 1638. Arch. du Doubs *B* 232. liasse 29e. pièce 362.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 9 ottobre 1639. Frari. Svizzeri. XXXV.

(3) Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans, etc. p. 260.

(4) *Atanasio Ridolfi a Gondi.* Ratisbona, 2 aprile 1641. ap. Tortual. Dispacci Ridolfi (Regensburg, 1871). p. 54.

(5) Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans, etc. p. 260.

(6) *Le Parlement de Dôle à Berne.* 14 février 1639. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 293. — *Montemagni a Cioli.* Milano, 20 febbraio 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 222. — Girardot de Nozeroy. op. cit. 260, 261.

(7) „Pour l'Espagne, tenir la Bourgogne désarmée et hors d'ombrage à ses voisins estoit l'un des points fondamentaux de la conservation d'icelle" (Etat de la négociation des Srs de Byarne et de Beauchemin à la cour de Philippe IV en 1626.) p. p. M. Perrod (Lons-le-Saulnier. 1901). p. 58.

(8) *Pujols à Richelieu.* Madrid, 12 mars 1638. Aff. Etr. Espagne. XIX.

(9) *Die XIII Orte der Eidgenossenschaft an Kurfürst Maximilian.* Baden, 6. November 1638. — *Kurfürst Maximilian an die XIII Orte.* München, 22. Dezember; *an den Kaiser.* 23. Dezember 1638. St-Arch. München. Kasten Schwarze. *265.* n° 15. — „Non è comprensibile il pregiudicio che per tutti li versi apporta alla casa d'Austria la caduta di Brisac; li Spagnoli ne rimangono talmente spaventati e vergognosi che non osano comparire." *Mazarin à Chavigny.* Rome, 13 janvier 1639. Aff. Etr. Rome. LXV. 18. — *Lettre de Madrid.* 3 mars 1639. Bibl. Nat. f. fr. *10,760* f° 3 v°.

(10) *Lettres de Madrid.* 3 mars, 14 septembre 1639. Bibl. Nat. f. fr. *10,760* f°s 3 v°, 14 v°. Dans son Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France (t. II, p. 162) M. de Piépape avance, qu'au cours de la diète de Bade, „Caumartin laissa revivre l'ancien projet élaboré par Charles-Quint pour le partage

la conjoncture se prêtait mal à une intervention énergique des Suisses dans les affaires d'Outre-Jura. (1) En réalité, ceux-ci songeaient plus à se défendre eux-mêmes contre l'agression possible de l'un des belligérants qu'à entrer en lice pour leurs protégés de la région de Dôle, dont quelques-uns se livraient au pillage et à l'assassinat en deçà de la frontière bernoise. (2) Moins éloignés du théâtre des hostilités que leurs compatriotes de l'ancienne croyance, les protestants paraissaient redouter que les Impériaux, désireux de s'ouvrir une route nouvelle vers Besançon, ne franchissent le Rhin entre Bâle et Schaffhouse, ce qui eût sûrement provoqué la réoccupation du Frickthal par les forces weimariennes. (3) Aussi l'idée d'un *Defensional*, fréquemment mise sur le tapis depuis une dizaine d'années, reprenait-elle faveur et eût-elle sans doute abouti à l'adoption d'un ensemble de mesures efficaces, si Zurich, par raison d'économie, n'avait entravé sa définitive réalisation. (4)

Toujours est-il que, dans le temps où Méliand réunissait à Soleure les députés du Corps helvétique afin de leur donner part de l'intention de son maître de lever deux régiments aux Ligues, les autorités de Lucerne se virent sollicitées par Saavedra de lui accorder trois mille hommes pour s'opposer aux progrès de l'ennemi sur le Doubs. (5) Cette requête, présentée à la hâte, n'avait aucune chance d'être admise; mais l'eût-elle été, qu'elle n'aurait pas sauvé Pontarlier, occupé par le duc Bernard en personne le 24 janvier. (6) Invité à se plier aux exigences de ses hôtes et à convoquer une diète des cantons forestiers, (7) il y consentit et s'acquitta de ses instructions le 26 février. (8) Comme il rappelait que les Suisses s'étaient engagés, en 1592, à ne jamais tolérer que la Franche-Comté, leur grenier à sel, devînt province française, (9) ses auditeurs le mirent en demeure de compléter sa pensée en leur indiquant les moyens de tenir cette promesse quelque peu téméraire. Sa réponse fut loin de leur donner satisfaction. A l'entendre, les sujets jurassiens de son maître n'attendaient le salut que de la coopération des armes hispano-helvétiques à leur délivrance. L'ouverture était brutale. Les « Waldstætten » la déclinèrent en déclarant que s'ils se décidaient à intervenir dans les affaires de Bour-

---

de la Franche-Comté entre la France et la Suisse". Cette affirmation est de tous points inexacte. Girardot de Nozeroy (Histoire de dix ans, etc.), auquel il se réfère, n'a jamais écrit quoique ce soit d'approchant. Au reste, texte et documentation, chez M. de *P.*, sont également sujets à caution.

(1) Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans, etc. p. 260.

(2) *Diego Saavedra Fajardo à Berne.* Fribourg, 13 février 1639. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 273.

(3) *Zürich an Bern.* 23. Februar/5. März 1639. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 149. — Eidg. Absch. V² 1122 *a* (Aarau, 15 mars 1639). — Seehausen. op. cit. 87.

(4) St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 174. — Eidg. Absch. V² 1122—1123 *a*, *b*, 1127 1128 *a*, 1130 *e*, 1132, 1151.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 28 gennaio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — *Méliand à Sublet de Noyers.* Soleure, 23 avril 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(6) Gonzenbach. op. cit. I. 184 sqq.

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 5 marzo 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(8) Eidg. Absch. V² 1121 *a*.

(9) Virgilio Malvezzi. Sucesos de la monarquia de España en el año de 1639 (Anversa, 1641). f° 73. — Eidg. Absch. V² 1121 *a*. — Gonzenbach. op. cit. I. 332.

gogne, ce serait à leurs risques et périls et non point pour prêter assistance à l'un des belligérants.[1]

Econduit par ses coreligionnaires, Saavedra se tourna vers les protestants.[2] Ceux-ci s'étaient émus de la requête adressée par lui à leurs confédérés de l'autre confession.[3] Il s'efforça de les rassurer et de dissiper l'impression désastreuse qu'avait produite à Zurich et à Berne l'insertion dans le traité de 1634 de la clause par laquelle les membres de la Ligue Borromée acceptaient, à une exception près, de garantir à l'Escurial l'intégrité de la Franche-Comté.[4] Sa tâche était assurément ardue. Elle le devint davantage encore ensuite de sa mésintelligence avec les représentants permanents de la Couronne Catholique en Helvétie, les Casati et les Crivelli, qui le desservaient auprès du gouverneur de Milan et lui refusaient leur assistance au cours d'une négociation dont ils prétendaient continuer à tenir à eux seuls les fils.[5]

Malgré tout, le plénipotentiaire espagnol conservait le ferme espoir que ses instances répétées procureraient l'ajournement sinon de la mise sur pied, du moins du départ de la levée accordée à Méliand.[6] Il y comptait d'autant plus sûrement que, si les envoyés de Leganès semaient des obstacles sur sa route, ceux de Ferdinand III en revanche lui apportaient leur appui sans conditions.[7] Par le fait, lorsqu'il se présenta devant une nouvelle diète catholique, le 22 mars, ce fut en la compagnie du comte de Hohenems et d'Isaac Volmar, chancelier de la régence d'Ensisheim, arrivés en Suisse à l'instant même où le commissaire Schwarzenberg se voyait rappelé auprès de son souverain.[8] La mission confiée à ces deux personnages ne différait guère, dans le fond comme dans la forme, de celles accomplies durant les dernières années par d'autres ministres de l'empereur. Leur discours à Lucerne ne fut qu'un long et violent réquisitoire contre les Confédérés, dont l'apathie compromettait le maintien des communications avec le Piémont, la Franche-Comté et l'Autriche.[9] La verve de leur critique s'exerça de façon toute particulière à

(1) *Die XIII Orte der Eidgenossenschaft an Kurfürst Maximilian.* Baden, 6. November 1638. Staatsarchiv München. Kasten Schwarze. *265.* n° 15. — Eidg. Absch. V^2 1121 *a.* — Gonzenbach. op. cit. I. 333.

(2) *Diego Saavedra Fajardo à Berne.* Fribourg, 13 février 1639. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 273

(3) Eidg. Absch. V^2 1122 *b.* — Gonzenbach. op. cit. I. 333.

(4) „Che la sua intentione (del Re Cattolico) è stata solamente di assecurare questa Provincia, antemurale di tutto il Corpo helvetico.“ *Saavedra agli cantoni evangelici.* Bada, 2 luglio 1639. St-Arch. Zürich. Freigrafschaft Burgund. II. n° 105. — Eidg. Absch. V^2 1140 *h* (Bade, 26 juin—16 juillet 1639).

(5) *Scotti a Barberini.* Romont, 9 maggio 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Vico al Senato.* Zurigo, 21 maggio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(6) „Don Diego Saavedra, che andava in Borgogna, si è fermato in Svizzeri e va correndo come furioso per quei cantoni e gridando: *All'arme! all'arme!* per sollevargli contro a Waymar.“ *Montemagni a Cioli.* Milano, 20 febbraio 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 222.

(7) *Der Kaiser an die XIII Orte der Eidgenossenschaft.* Wien, 19 februarii 1639. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 145. — Eidg. Absch. V^2 1123 *b.*

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 12 marzo 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — *Avisi da cantoni cattolici,* li 25 marzo 1639. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III. n° 44. — *Montemagni a Cioli.* Milano, 3 aprile 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 306. — Eidg. Absch. V^2 1125 *a* (Luzern, 22—23. März 1639).

(9) *Avisi da cantoni cattolici,* li 25 marzo 1639. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III. n° 44 Eidg. Absch. V^2 1125 *a* (Lucerne, 22—23 mars 1639)

l'égard de l'autorité bâloise. ([1]) A les entendre, ni les villes forestières, ni Brisach n'eussent succombé, si les assiégeants de ces places n'avaient été secourus sous main de vivres et de munitions par leurs coreligionnaires d'Helvétie. ([2]) Comme sanction des infractions à l'*Union héréditaire* relevées à la charge d'un certain nombre de cantons, ([3]) Hohenems et Volmar, qu'appuyait Saavedra, demandaient à la diète d'arrêter des mesures sévères en vue de prévenir le retour des incidents regrettables qui avaient marqué l'entrée des Weimariens dans le Frickthal. Leurs exigences étaient certes excessives, voire inconciliables avec le respect de la neutralité suisse. N'attendaient-ils pas des Confédérés que ceux-ci s'engageassent à déjouer les intrigues des ennemis de la maison de Habsbourg sur le sol des Ligues et à leur supprimer toute assistance à l'avenir? Ne prétendaient-ils pas les amener à rappeler leurs troupes du service de France, à différer le départ de la levée accordée au roi Très-Chrétien et à assaillir avec leurs forces réunies les envahisseurs de la Franche-Comté, de l'évêché de Bâle et de la Haute-Alsace? ([4])

Lorsque, quinze jours plus tard, le 5 avril, les ambassadeurs de l'empereur et de l'archiduc d'Innsbruck, accompagnés de leur collègue espagnol et de Jean d'Accoste, se rendirent à la diète de Bade, convoquée extraordinairement à leurs frais, ([5]) les résolutions des députés de l'une et de l'autre confession s'étaient affermies. ([6]) Quelque déception que l'on éprouvât à Berne de la prolongation de l'occupation franco-suédoise à Delémont et à Bellelay; ([7]) quelque désir que l'on nourrît à Zurich de procurer le prompt rétablissement de la neutralité comtoise, les conseils de prudence départis par Méliand continuaient à être goûtés dans ces deux villes, où l'on se refusait à tolérer que le gouvernement de Vienne sollicitât des Suisses, aux termes de l'*Union héréditaire*, leur participation à une offensive contre l'armée weimarienne. ([8]) Déterminés à barrer le passage aux troupes de secours que le Parlement de Dôle attendait d'Allemagne et d'Italie, ([9]) les cantons protestants ne se fussent pas opposés en revanche à la marche des enseignes de leurs confédérés catholiques vers Salins. A dire vrai, cette concession eût bien été la dernière que l'on pouvait

(1) Gonzenbach. op. cit. I. 265.

(2) Eidg. Absch. V² 1125—1126 *a*.

(3) Eidg. Absch. V² 1127—1128 *a*.

(4) *Avisi da cantoni cattolici.* 25 marzo 1639. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III. n° 44. — Eidg. Absch. V² 1125—1126 *a*.

(5) Eidg. Absch. V² 1129 *b* (Bade, 27 mars—5 avril 1639).

(6) *J. Dietegli, com^re, a Leganès.* Altorfo, 7 aprile 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 322. — Eidg. Absch. V² 1126—1127 *a* (Bade, 27 mars—5 avril 1639).

(7) „Furor de los Esguiçaros que ameneçabaa por las hostilidades hechas de Weimar en Bevilla (Bellelay) pais usurpado en el canton de Berna" Virgilio Malvezzi. Sucesos de la Monarquia de España en el año 1639 (Anversa, 1641). p. 71.

(8) *Diego Saavedra Fajardo à Berne.* Fribourg, 18 février 1639. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 285. — Eidg. Absch. V² 1127 *a*.

(9) *Zürich an Bern.* 13./23. Mai 1639. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 203. — *Frantz von Mercy an die XIII Orte.* Geisingen, 11. Oktober 1639. *Ibid. G* 229.

raisonnablement exiger d'eux.[1] Les « Waldstætten », au surplus, se ralliaient à l'opinion de leurs alliés des cités évangéliques quant à la nécessité d'interdire l'accès du territoire helvétique « à tous soldats étrangers », de mettre Bâle à l'abri des représailles autrichiennes et de repousser les diverses requêtes des ministres impériaux et lombards.[2] Mais, encore que mécontents de ce que Casati ne les eût pas priés de se charger du séquestre de la Franche-Comté jusqu'à la conclusion de la paix, ils estimaient que leurs affinités politiques, qui les avaient détournés de participer à la levée française, leur créaient le devoir d'accorder des troupes à l'Espagne, si cette puissance en sollicitait d'eux pour rétablir le *statu quo ante* sur l'autre versant du Jura.[3]

Depuis quatre ans qu'il occupait le poste diplomatique de Soleure, Méliand avait eu assez de preuves de l'« hispanisme » des Lucernois et de leurs adhérents pour que cette nouvelle manifestation de leur hostilité à l'égard du Louvre lui causât le moindre étonnement. Néanmoins l'espoir ne l'abandonnait point que le voisinage de l'armée weimarienne leur inspirerait de salutaires réflexions et que Berne, docile à ses conseils, s'abstiendrait de faciliter l'accomplissement de leurs pernicieux desseins. Son erreur était profonde. Casati ayant demandé trois mille hommes aux alliés suisses de son maître, ceux-ci l'avisèrent qu'ils les mettaient à sa disposition.[4] Saavedra, de son côté, au retour d'un bref et périlleux voyage à Dôle, s'était retiré à Fribourg,[5] d'où, bien que la frontière fût étroitement surveillée de Saint-Claude à Morteau, il multipliait ses démarches en vue d'acheminer des secours vers le bailliage d'Aval.[6] Au commencement de mai, Méliand fut averti que quelques centaines de réfugiés comtois, réunis aux portes d'Estavayer, cherchaient à pénétrer dans le pays de Neuchâtel et à gagner Pontarlier.[7] A cette même heure, les « Waldstætten », circonvenus par le résident lombard, annulaient leurs précédentes délibérations et consentaient à favoriser le passage par le Gothard d'un corps de deux mille Espagnols et Italiens dirigé de Milan vers le Jura.[8] Tout l'intérêt de la lutte diplomatique à laquelle allait donner lieu cet incident se concentrait d'ores et déjà sur Berne. Il appartenait, en effet, aux magistrats

(1) Eidg. Absch. V² 1127—1128 a.

(2) Gonzenbach. op. cit. I. 265.

(3) Eidg. Absch. V² 1127—1128 *a*.

(4) Gonzenbach. op. cit. I. 334. — R. Maag. Die Freigrafschaft Burgund u. s. w. p. 85.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 7 maggio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(6) „Il conte d'Arberg, figliolo del marchese vecchio Dogliani, che andò per levare in Borgogna li 500 cavali, è tornato indietro senza denaro e senza gente, e dice che il duca di Waimar, doppo l'acquisto di Pontarlier e delli altri luoghi circonvicini, dove trovò 20 milla scudi, haveva ripartita la sua gente sotto Salins e Nozaret (Nozeroy) e che restavano di modo levati tutti i passi." *Montemagni a Cioli.* Milano, 23 febbraio 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 229. — *Méliand à Estrées.* Soleure, 12 mai 1639. Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 263.

(7) *Méliand à Berne.* Soleure, 6 mai 1639. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 295. — *Méliand à Estrées.* Soleure, 12 mai 1639. Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 263.

(8) *Réplique de Saavedra à la réponse bernoise à sa proposition.* Berne, 7,17 mai 1639. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 311.

de ce canton d'ouvrir ou de barrer la route aux forces étrangères qui tenteraient de se rapprocher de Dôle par la voie des Ligues. En mai encore, l'on pouvait espérer les voir s'en tenir à leur première et infiniment sage résolution. Or, au bout de trois semaines, il n'en était déjà plus ainsi. Saavedra venait de se porter sur les rives de l'Aar et y développait à nouveau les arguments capables d'impressionner et d'influencer ceux qu'inquiétaient les progrès lents mais sûrs des armes françaises dans le comté de Bourgogne. (1) De surcroît, Lucerne, Schwytz et Fribourg appuyaient les instances de l'envoyé de Philippe IV et adjuraient les protestants d'affirmer leur désir d'observer une stricte neutralité entre les belligérants en ne repoussant pas la requête espagnole. (2) Averti de cette intrigue à la dernière heure, Méliand accourut à Fraubrunnen, où le rejoignirent quelques-uns des membres des Conseils de la ville suisse. (3) Aussi bien il était trop tard. (4) Dès le lendemain, le plénipotentiaire de l'Escurial obtenait ses fins et faisait filer sans retard vers la frontière du Jura les troupes de renfort impatiemment attendues par le gouvernement de la Franche-Comté. (5)

Si momentanée qu'elle dût être dans la réalité, la défaillance bernoise, venant se greffer sur l'hostilité manifeste des « Waldstætten » à l'égard du Louvre, créait à celui-ci une situation de plus en plus délicate au sein des Ligues. Or, le successeur de Vialard était trop avisé pour n'avoir pas discerné, dès le début de sa mission, la « raison vraie » qui portait les cantons à se désintéresser chaque jour davantage de la cause française. Assurément les plaintes des créanciers civils et militaires de la couronne Très-Chrétienne en Suisse, jointes à celles des officiers appelés à assumer des responsabilités non prévues par leurs capitulations, n'étaient pas étrangères à la diminution du crédit dont jouissait naguère encore auprès des Confédérés des deux confessions l'ambassadeur de Louis XIII à Soleure. Mais le motif réel de l'attitude nouvelle adoptée par les magistrats des cités évangéliques devait être cherché dans l'inquiétude qu'ils éprouvaient à voir les armes franco-suédoises s'établir à demeure sur tout le versant occidental du Jura. (6) Catholiques et protestants prenaient ombrage du voisinage des forces weimariennes logées tant en Franche-Comté que dans l'évêché de Bâle, dont elles achevaient de consommer la ruine. (7) Averti que, pour mieux témoigner aux Bernois son mécontentement

(1) *Proposition faite par Saavedra à Berne.* Mai 1639. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 301.

(2) „Repousser le passage seroit une sorte d'hostilité." *Proposition faite par Saavedra à Berne.* Mai 1639. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 301.

(3) *Méliand à Berne.* Soleure, 18 mai 1639. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *D* 321. — *Proposition faite par Méliand à Fraubrunnen.* Mai 1639. *Ibid.* 329; Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 259.

(4) *Substantzliche Antwort auff Ir Exc^z dess Hispanischen Ambassadors D. Diego Saavedra Fajardos Proposition.* Mai 1639. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 309.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 18 giugno 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — Gonzenbach. op. cit. I. 334. — Seehausen. op. cit. (*19* et non *9* mai).

(6) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 21 mai 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° luglio 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(7) *Méliand à Chavigny.* Soleure, 21 mai 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

du procédé dont ils venaient d'user envers lui, le duc Bernard s'apprêtait à assiéger Salins, ce qui « eût mis le feu aux poudres », (1) Méliand se rendit en personne à son quartier général, afin de lui démontrer combien étaient dangereuses les mesures vexatoires que ses lieutenants et lui continuaient à prescrire à l'endroit des protégés du Corps helvétique dans les bailliages comtois, les Franches-Montagnes et l'Ajoie. (2) Ce n'était pas à l'heure où la majorité des membres de celui-ci accordait une levée au gouvernement royal, (3) où la minorité, en revanche, aigrie du traitement infligé au prince-évêque de Porrentruy, agitait de retirer ses enseignes du service français, qu'il y avait lieu de pousser les choses à l'extrême, au risque de provoquer une éclatante rupture entre le Louvre et ses alliés des Ligues. (4) L'ambassadeur, agissant dès lors en vertu des pouvoirs qu'il tenait de son maître, pria le duc d'évacuer sous un prétexte plausible l'Erguel, le Val Moûtier, Bellelay, Birseck, Angenstein et de renoncer à toute démonstration contre Salins. (5) Bernard ne consentit qu'avec difficulté à prendre en considération cette dernière requête, mais promit cependant de s'attacher à calmer l'exaspération de ses voisins, auxquels l'occupation de Saint-Claude par ses troupes enlevait désormais l'accès du comté de Bourgogne. (6)

Si l'on doutait de l'intérêt que l'Escurial attachait à faire expulser les Français de la Franche-Comté par les Suisses, comme il les avait fait expulser des deux Rhéties par les Grisons, il suffirait de rappeler, qu'à cette heure, l'Espagne était représentée en Helvétie par six envoyés distincts: Antonio Biglia et Francesco Casati à Coire, Carlo Casati à Lucerne, et son adjoint Sébastien-Henri Crivelli à Altorf; puis, à Fribourg, Saavedra, que venait de rejoindre depuis peu le fils du marquis de Gondemar, Antonio Sarmiento, commissaire général de Philippe IV auprès du Parlement de Dôle. (7) Ces der-

(1) Gonzenbach. op. cit. I. 334.

(2) *Avisi di Lucerna.* 28 giugno 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Siri. op. cit. VIII. 763. — Eidg. Absch. V¹ 1115 c.

(3) Gonzenbach. op. cit. I. 335.

(4) *Méliand à Bellièvre.* Soleure, 14 février 1638. Bibl. Nat. f. fr. *15,916* f° 43. — *Méliand à Sublet de Noyers.* Soleure, 5 juin 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Méliand aux députés des VI cantons catholiques.* Soleure, 13 juin 1639. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. — *Il Prevosto Knab al Cardinale Barberini.* Lucerna, 17 giugno 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° luglio 1639 loc. cit. — Marchese V. Malvezzi. Sucesos de la monarquia de España en el año de 1639 (Anversa, 1641). p. 77. — Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach (Yverdon, 1786). I. 81. — Eidg. Absch. V² 1113 c, 1135 a. — Gonzenbach. op. cit. I. 268.

(5) *L'évêque de Bâle au cardinal Bichi.* Dorneck, 17 février 1639. Aff. Etr. Evêché de Bâle. I. 35. — *Le roi au duc de Weimar.* Abbeville, 5 et 15 juin 1639. Bibl. Nat. Coll. Baluze. CLXXXIII. 163, 164. — Marchese Virgilio Malvezzi. Sucesos de la monarquia de España en el año de 1639 (Anversa, 1641). p. 71vo.

(6) Gonzenbach. op. cit. I. 355.

(7) *Scotti a Barberini.* Romont, 9 maggio 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Valerio Antelmi al Senato* Milano, 12 maggio 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 73. *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 28 giugno e 6 luglio 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — „Li ministri del re cattolico in questa nunziatura sono sei, cioè l'ambre Casati in Lucerna. D. Antonio Sarmiento in Friburg, D. Diego Saavedra in Baden e l'interprete Crivelli a Altdorf e, a Coira, il conte Biglia e il fratello di questo ambasciatore Casati." *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° luglio 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

niers, désireux de tirer parti de leurs récents succès, s'étaient portés le 26 juin à Bade, où se rendait de son côté un nouveau commissaire impérial, le S[r] de Schœnau. (1) Dès son retour de Pontarlier, Méliand, lui aussi, se hâta vers l'Argovie. (2) Sa présence n'y eût cependant pas été indispensable. Entre-temps, en effet, les Conseils de Berne, remis par lui « dans la droite voye », s'étaient ressaisis et paraissaient déterminés à se rallier désormais à ses vues. (3) L'ambassadeur, au reste, prit lui-même l'offensive en contestant la valeur des pouvoirs de Saavedra, avec lequel il refusa de s'aboucher malgré l'instante prière des députés confédérés. (4) Bernard de Weimar n'agit pas autrement et adressa à la diète une missive où il se plaignait de l'attitude hostile que certains cantons continuaient à observer à son égard. (5) Et ce fut une occasion nouvelle à ceux-ci d'énumérer une fois de plus les griefs qu'ils nourrissaient contre les envahisseurs de l'évêché de Bâle, comme aussi de protester contre les fortifications édifiées à Huningue et contre les droits de douane que les marchands des Ligues avaient à acquitter à Brisach. (6) Il n'y eut d'escarmouche sérieuse qu'au sujet du rétablissement de la neutralité des deux Bourgognes, si ardemment souhaité à Zurich comme à Altorf, à Fribourg comme à Berne. Casati l'avait recommandé aux catholiques en leur « journée » de Lucerne, le 7 juin. (7) Saavedra revint à la charge auprès de tous les membres du Corps helvétique réunis à Bade. Dépité de ce que Méliand lui fît fermer l'accès de la diète, le plénipotentiaire de la cour de Madrid, au risque de se voir blâmer par Olivarès, alla même jusqu'à affirmer que son maître ne s'opposerait sans doute pas au séquestre de la Franche-Comté entre les mains des Confédérés, pourvu que le roi Très-Chrétien y consentît. L'ambassadeur français s'abstint de répondre à cette ouverture, que l'Escurial désavoua dans la suite. (8)

Frustrés de leurs espérances, les partisans du maintien de l'indépendance relative accordée aux Comtois sous le régime espagnol invoquèrent la nécessité d'un armistice dont la conclusion eût permis aux puissances neutres de s'interposer avec plus de chances de succès entre les belligérants. Résolu à traîner en longueur, (9) le successeur de Vialard argua de l'insuffisance de ses instructions pour se dérober à toute discussion. En revanche, il put d'autant moins empêcher le départ pour Paris d'un envoyé de la diète, le *Statthalter* Elmer, de Glaris, porteur de missives à l'adresse de Louis XIII et de ses

(1) Eidg. Absch. V[1] 1141 *o*.

(2) *Avisi di Lucerna*. 28 giugno 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(3) *Della Manta al duca di Savoia*. Avisi di Lucerna. 28 giugno 1639. loc. cit.

(4) Eidg. Absch. V[2] 1140 *h*. — Girardot de Nozeroy. op. cit. 261.

(5) Eidg. Absch. V[2] 1139 *g* (Bade, 26 juin—16 juillet 1639).

(6) *Basel an Herzog Bernhard von Sachsen-Weimar*. s. d. (1639). St-Arch. Basel. Politisches *Q* 16 (II). 136–137. — Eidg. Absch. V[2] 1139 *g*. — Maag. Die Freigrafschaft Burgund u. s. w. 83.

(7) *Proposizione fatta dal conte Carlo Casati alli Svizzeri cattolici*. Giugno 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Svizzeri, mazzo III. — Eidg. Absch. V[2] 1136 *c*.

(8) Eidg. Absch. V[2] 1140 *h* (Bade, 26 juin—16 juillet 1639).

(9) *Anzolo Correr al Senato*. Dijon, 4 settembre 1639. Frari. Francia. XCIV.

principaux ministres,(1) que ce personnage était manifestement chargé de tenter auprès du Louvre une nouvelle et pressante démarche à l'appui des réclamations pécuniaires, militaires et commerciales des Confédérés.(2) Sur les conseils de l'ambassadeur français, il fut fait droit, dans une assez large mesure, à cette triple requête.(3) Mais lorsque, au bout de quelques semaines, le député suisse eut à rendre à ses supérieurs le compte de sa mission, il fallut bien reconnaître que celle-ci n'avait donné aucun des résultats qu'en attendaient les Comtois et leurs protecteurs en deçà du Jura.(4)

Compétitions auxquelles donne lieu le sort définitif de Brisach. — Mission d'Erlach de Castelen à Paris. — Engagements qu'il y contracte. — Mort de Bernard de Weimar. — Inquiétudes des Suisses protestants. — Les directeurs de l'armée du prince saxon se décident à négocier avec le Louvre. — Traité du 9 octobre 1639. — Ses clauses essentielles. — Il mécontente les Confédérés. — Echec éprouvé à Bade, en octobre, par Saavedra et Accoste. — Hésitations justifiées de l'évêque de Bâle à appeler à son aide les «Waldstætten» et Fribourg. — Les cantons des deux confessions renoncent à intervenir activement dans les affaires du comté de Bourgogne.

XLI. La diète générale ouverte à Bade le 26 juin ne s'était dissoute que le 16 du mois suivant. Elle venait donc de prendre fin lorsque la nouvelle se répandit de la mort du duc Bernard de Weimar, survenue le 18 juillet à Neubourg.(5) Cet événement ne pouvait manquer de soulever en Suisse un légitime émoi. Le sort de Brisach, en effet, demeurait en suspens, et les convoitises qui s'agitaient autour de la possession de cette forteresse n'étaient pas près de se calmer. Dans la réalité, si le traité franco-suédois du 9 octobre 1634 plaçait sous la protection de Louis XIII quelques-unes des villes de la Haute-Alsace, celui conclu à Saint-Germain-en-Laye le 27 octobre 1635 ne

(1) *Les XIII cantons au roi de France.* s. d. (1639). St-Arch. Basel. Politisches Q 16 (II). p. 177. — *Méliand à Estrées.* Bade, 9 juillet 1639. Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 265. — *Poucher à Chavigny.* Paris, 7 août 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — Eidg. Absch. V¹ 1140 *h*.

(2) *Anzolo Correr al Senato.* Dijon, 4 settembre 1639. loc. cit.

(3) *Anzolo Correr al Senato.* Lyon, 18 settembre 1639. Frari. Francia. XCIV. — *Proposition faite à Bade par M. Méliand en novembre 1637.* Bibl. Ste Geneviève. mss. *L 37 f.* f° 8. — *Extrait d'une lettre de Méliand.* Soleure, novembre 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 143. — *„Fonds pour les pensions suisses"* (1640). Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 240.

(4) *Die XIII Orte der Eidgenossenschaft an Kurfürst Maximilian.* Baden. 5. July. — *Kurfürst Maximilian an die XIII Orte.* München, 1. August 1639. St-Arch. München. Kasten Schwarze. 265. n° 15. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° ottobre 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV–XXXI. — *Marx Jacob von Schœnau an die Erzherzogin Claudia.* Ober-Baden, 10. Oktober 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40. — Eidg. Absch. V¹ 1147 *b* (Bade, 25 septembre—5 octobre 1639).

(5) *Méliand à Estrées.* Soleure, 22 juillet 1639. Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 268. — *Memorandum from Geneva.* 17/27 july 1639. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. V (1635–1702). — *contra:* Siri. op. cit. VIII. 763.

contenait de stipulations d'aucune sorte quant au partage éventuel des conquêtes que ferait l'armée aux ordres du prince saxon. En août 1638, peu après sa victoire de Wittenweier,(1) celui-ci avait exprimé le désir que son royal allié lui abandonnât en pleine propriété tout ce dont lui-même parviendrait à se rendre maître dans le Sundgau et les contrées avoisinantes. Mais il s'était heurté à un refus formel de la part de Richelieu.(2) Dès le lendemain de la chute de Brisach, le duc se trouva en butte aux sollicitations les plus diverses.(3) De Zurich, le résident britannique Olivier Fleming lui offrit l'appui de son souverain, à supposer que ses démarches auprès du gouvernement français ne dussent point aboutir.(4) Cette ouverture ne fut pas déclinée. Aussi bien Charles Ier eût été, le cas échéant, le négociateur très qualifié d'une entente entre l'ancien lieutenant de Gustave-Adolphe, les cantons évangéliques et l'Electeur Palatin.(5) Un peu plus tard, d'autres propositions séduisantes, venues de Vienne, de Madrid, de Milan et de Dôle furent adressées à son quartier général.(6) Toutefois, comme aucune d'elles ne lui donnait pleine satisfaction, il se décida en fin de compte à traiter avec le Louvre. Son intérêt l'y portait au reste. Suspect à la reine de Suède et à Oxenstierna dès le début de ses pourparlers avec la cour de Paris,(7) il savait que, sans l'assistance de celle-ci, son effort en vue de conserver ses positions, le jour de la conclusion de la paix, demeurerait stérile.(8) En revanche la politique étrangère de Richelieu, déjà quelque peu déconsidérée ensuite de la perte de la Valteline, des succès de Leganès en Piémont et de l'abandon où Louis XIII laissait ses alliés de la Haute-Italie,(9) paraissait menacée d'un irrémédiable échec au cas où le conquérant de Brisach eût disposé de cette place en faveur d'un monarque autre que le roi Très-Chrétien. Du coup, les troupes françaises en Franche-Comté et dans le pays de Montbéliard, ravitaillées avec peine par la voie de Genève et du Léman, se fussent trouvées en péril et à la merci d'une surprise semblable à celle de l'année 1636.(10)

Ce fut ce commun désir d'une entente définitive qui provoqua en mai la mission du major-général d'Erlach de Castelen à Paris, puis, en juin, celle de

(1) Il y eut deux batailles de Wittenweier, gagnées, l'une et l'autre, par le duc Bernard, la première sur Jean de Werth, le 9 août 1637, et la seconde sur Gœtz, le 8 août de l'année suivante. *contra:* Charvériat. Histoire de la guerre de Trente-Ans. II. 390; *cf.* B. Röse. Herzog Bernhard der Grosse von Sachsen-Weimar. II. 154, 244. — Reuss. Histoire de l'Alsace au XVIIe siècle. I. 90.

(2) *Anzolo Correr al Senato.* Parigi, 28 agosto 1638. Frari. Francia. XCIII.

(3) Gonzenbach. op. cit. I. 271, 345. — Reuss. Histoire de l'Alsace au XVIIe siècle. I. 92 sqq.

(4) *Le roi de la Grande-Bretagne à Ol. Fleming.* Whitehall, 3 septembre 1639. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° V (1635—1702).

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 15 gennaio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — *Le roi de la Grande-Bretagne à Ol. Fleming.* Whitehall, 3 septembre 1639. loc. cit.

(6) Gonzenbach. op. cit. I. 345—346.

(7) Gonzenbach. op. cit. I. 311, 317.

(8) Gonzenbach. op. cit. I. 279.

(9) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 26 aprile e 1° e 22 giugno 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(10) *Le roi à Méliand.* 19 février et 13 mars 1638. Arch. Guerre. XLIII. 377; XLVIII. 41ter.

Guébriant auprès du duc Bernard à Pontarlier. (1) Toutes deux devaient servir les desseins de Richelieu. (2) L'envoyé de l'ancien lieutenant de Gustave-Adolphe était suspect au Louvre en raison des témoignages d'amitié départis naguère par lui à son coreligionnaire Rohan. (3) Il sut se faire pardonner cette erreur vénielle en acceptant une pension de douze mille Livres et en prenant, en prévision de certaines éventualités, des engagements qui autorisèrent le roi à le considérer dès cet instant comme «un vray françoys». (4) De son côté, Guébriant obtint du prince saxon la promesse que celui-ci conserverait Brisach «sous l'authorité de Sa Majesté». Mais il était à craindre que la mort du duc Bernard ne détruisît «les effets de toutes ces bonnes volontez». (5) Les ministres de l'empereur l'avaient saluée avec une joie mal contenue. En moins de vingt et un mois, leur maître avait déjà vu disparaître sept d'entre les adversaires les plus résolus de sa maison: le landgrave de Hesse et le duc de Mantoue, décédés le même jour, Victor-Amédée de Savoie, le rhingrave Jean-Philippe, Créqui, Rohan et Candale. (6) Les Suisses protestants, qui, on l'a dit, commençaient eux aussi à regretter le changement de domination survenu dans la Haute-Alsace, éprouvaient à cette heure de nouvelles inquiétudes en apprenant que l'Escurial caressait le projet d'acheter à la régence d'Innsbruck les quatre villes forestières du Rhin et aux directeurs de l'armée weimarienne Brisach et son territoire. (7) Dans la réalité, c'était sur le sort de cette place que se concentrait une fois de plus l'attention passionnée des Confédérés des deux confessions. L'on signalait en effet la présence à Bâle d'un commissaire impérial prêt à négocier avec les lieutenants du prince défunt l'entrée de leurs troupes au service de Ferdinand III. (8) D'un autre côté, bien que l'entente franco-anglaise subsistât, le résident de Charles Ier à Zurich recevait de Londres l'ordre de sonder ces mêmes personnages en vue de leur passage éventuel à la solde de l'Electeur Palatin, et de mettre secrètement tout en œuvre pour les détourner d'accueillir les propositions du roi Très-Chrétien. (10)

---

(1) *Instruction pour le Sr comte de Guébriant, commandant les troupes du roi sous M. le duc de Weimar (sur les propositions apportées par le baron d'Erlach).* Saint-Germain-en-Laye, 30 avril 1639. Aff. Etr. Saxe. II. 81; Bibl. Nat. 500 Colbt XLVI. 375.

(2) „Non si mette più in dubbio che Brisac, di consenso di Francia, resterà in mano del Weimar" *Bardi al gran duca di Toscana.* Parigi, 6 maggio 1639 Arch. Mediceo. Francia. *4649.*

(3) Siri. op. cit. VIII. 763 sqq.

(4) *Erlach à Richelieu.* Brisach, 27 août 1639. Aff. Etr. Allemagne. XV. 349. -- *Louis XIII à Erlach.* 29 novembre 1639. Arch. Guerre. LV. 81. — Siri. op. cit. VIII 763.

(5) *Anzolo Correr al Senato.* Mézières, 30 luglio 1639. Frari. Francia. XCIV. — *Le roi à Erlach.* 1er août 1639. Arch. Guerre. LIII. 287.

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 26 luglio 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(7) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 25 luglio 1639. loc. cit.

(8) *Avisi importantissimi di Lucerna.* 6 settembre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(9) *Vico al Senato.* Zurigo, 15 gennaio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. „Le conseguenze di questa morte (del duca di Weymar) non si possono per adesso così ben presuppore, consistendo principalmente nel colonello Erlac, svizzero, governatore di Brisac, il maggior punto del negozio" *Bardi*

Ce fut cependant à ce dernier parti que s'arrêtèrent Erlach et ses trois collègues. Au lendemain du décès de leur chef, ceux-ci avaient dépêché à Paris le colonel Flersheim, porteur des conditions auxquelles ils offraient de se placer sous la protection de la France. (1) Ces conditions, jugées raisonnables, ayant été acceptées, Guébriant reprit aussitôt la route de Brisach, en la compagnie de Choisy et d'Oysonville. (2) L'accord ne fut pas long à s'établir. Le 9 octobre déjà intervenait dans cette ville un traité qui assurait à Louis XIII, moyennant le versement de quelques centaines de milliers d'écus, une part très effective, sinon prépondérante dans l'administration des conquêtes de l'armée du duc Bernard. (3) Longueville, qui, de Soleure, où il avait visité Méliand, s'était rendu à Bâle, (4) puis à Colmar, ne tardait pas à être reconnu en qualité de général des forces réunies en Alsace. (5) Enfin, Jean-Louis d'Erlach de Castelen se voyait confirmé dans le gouvernement de Brisach et recevait en outre l'investiture de ceux de Fribourg-en-Brisgau, de Neubourg, de Rheinfelden, de Lauffenbourg, de Thann, de Landscron et de Pfeffingen, (6) ce qui ne suffit pas au reste à effacer de son esprit les sentiments de défiance que lui inspirait la désignation du baron d'Oysonville comme son *ad latus* dans ces diverses fonctions. (7)

L'accord franco-weimarien était une nécessité. Sans lui, l'armée qui venait de s'emparer de Brisach se fût débandée en moins de trois semaines ou eût

---

al gran duca di Toscana. Parigi, 29 luglio 1639. Arch. Mediceo. Francia. *4649.* — *Le roi de la Grande-Bretagne à Ol. Fleming.* Whitehall, 3 septembre 1639. Pub Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. nº V (1637—1702).

(1) *Louis XIII à Erlach, Ehm et au Cte de Nassau.* 19 août; *à Erlach.* 20 août 1639. Aff. Etr. Allemagne. XV. 135, 141.

(2) *Instruction au Sr de Choisy pour se rendre par le plus court chemin à Bâle.* Mouzon, 2 août 1639. Bibl. Nat. 500 Colbt XLVI. Impr. Aubery. op cit. II. 426. — *Instructions aux Srs de Guébriant, de Choisy et d'Oysonville sur ce qu'ils auront à faire en suitte du voyage que le Sr colonel Flersheim a fait vers le roy de la part des Srs d'Erlak, Ehm et comte de Nassau.* Joinville, 20 août 1639 (*et non* 1637). Arch. Guerre. XLI. 275. Impr. Aubery. Mémoires, etc. II. 438. — *Louis XIII à Erlach.* 20 août 1639. Aff. Etr. Allemagne. XV. 135. — *Erlach à Richelieu.* Brisach, 17/27 octobre 1639. Aff. Etr. Allemagne. XV. 378.

(3) *Sublet de Noyers à Erlach.* Août 1639. Aff. Etr. Allemagne. XV. 334. — *Traité fait par Louis XIII, roi de France, avec les directeurs et officiers de l'armée du feu duc de Weymar, pour la dite armée et les places acquises par ledit duc.* Brisach, 9 octobre 1639. ap. Du Mont. Corps diplomatique. VI. 185. — Siri. op. cit. VIII. 767. — Gonzenbach. op. cit. I. 537. — Rott. Inventaire sommaire, etc. II. 502. *cf.* Molitor. Der Verrath von Breisach (Jena, 1875) et la réponse très judicieuse de Gonzenbach à cette plaquette (Der general Hans-L. von Erlach. t. I. VII et 536 sqq.).

(4) *Nouvelles de Bâle.* 25 octobre 1639. Gazette de France, année 1639. p. 726. — Gautier. Histoire de Genève. VII. 258.

(5) „Il duca di Longavilla, dopo esser stato alcuni giorni a Neufchastel, suo principato nelli Svizzeri, si trasferi a Basilea, dove fù ricevuto con grandissimi honori." *Bardi al grand duca di Toscana.* Parigi. 16 settembre 1639. Arch. Mediceo. Francia. *4648.* — *Avisi importantissimi di Lucerna.* 6 e 27 settembre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Avisi de' Svizzeri.* Lucerna, 18 ottobre 1639. *Ibid.* — *Louis XIII aux généraux weimariens.* 29 novembre 1639. Arch. Guerre. LV. 76

(6) *Bardi al gran duca.* Parigi, 12 agosto 1639. loc. cit. — *Serment faict par Jean-Louis d'Erlach, Sr de Castelen et gouverneur de la ville de Brisach.* Brisach, 22 octobre 1639. Bibl. Nat. f. fr. 2757 fº 172. — *Louis XIII à Erlach.* 29 novembre 1639; *Sublet de Noyers à Erlach.* Même date. Arch. Guerre. LV. 81, 85, 87. — *Anzolo Correr al Senato.* Parigi, 1º gennaio 1640. Frari. Francia. XCV. — Cte de Rilly. Le baron d'Oysonville (Paris, 1910). p. 62—63.

(7) *Louis XIII au duc de Longueville.* 29 novembre 1639. Arch. Guerre. LV. 85. — Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach (Yverdon, 1784). I. 106.

passé au service de l'Autriche. (1) Néanmoins, catholiques et protestants suisses accueillirent sans aucune satisfaction la nouvelle de sa conclusion. (2) La prolongation de l'occupation française dans le Sundgau, l'évêché de Bâle et la Franche-Comté et la présence d'une garnison suédoise dans le château de Joux, dont le duc de Longueville ne devait rentrer en possession qu'au bout de neuf ans de laborieuses négociations, (3) éveillaient chez eux des appréhensions et des regrets que les plaintes répétées de leurs protégés de Dôle et de Porrentruy rendaient plus amers. (4) Mais c'était bien à tort que les ministres de l'empereur et ceux du roi d'Espagne s'attendaient à les voir intervenir avec énergie dans les affaires d'Outre-Jura. L'irrémédiable divergence de leurs affinités politiques nuisait à la continuité de tout effort tenté en commun par les Confédérés et les invitait en quelque sorte à soutenir trop souvent sous main telle cause qu'ils paraissaient désapprouver ostensiblement. (5) Saavedra et Jean d'Accoste l'éprouvèrent à leurs dépens lorsque, arrivés à Bade dans les premiers jours d'octobre, ils produisirent à la diète l'extrait d'un recès de l'année 1578 qui, selon eux, créait à Berne et à Uri, ainsi qu'à d'autres cantons l'obligation formelle de s'opposer à l'annexion de la Franche-Comté à la France. De prime abord, les députés du Corps helvétique s'apprêtèrent à renouveler auprès de Louis XIII et de Richelieu leurs instances en vue du rétablissement de la neutralité des deux Bourgognes. (6) Mais ils ne tardèrent pas à changer d'avis et à renoncer à cette démarche quand le *Statthalter* Elmer, de retour de sa mission à Paris, les eut assurés de sa parfaite inutilité. (7) Au reste Méliand, très au courant de l'état de l'opinion parmi les « Waldstætten », venait d'obtenir des directeurs de l'armée weimarienne qu'ils rendissent Angenstein aux autorités soleuroises, missent le Val de Moûtier à la disposition du roi Très-Chrétien et éloignassent leurs troupes de la frontière des Ligues. (8) Or, ni les lenteurs apportées à l'exécution de ces diverses promesses, ni les excitations austro-espagnoles ne parvinrent à faire passer les

(1) Gonzenbach. op. cit. I. 520.

(2) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 29 novembre 1639 (1a). Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 25 febbraio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach (Yverdon, 1784). I. 96. — Gonzenbach. op. cit. I. 347.

(4) „Non piacque l'acquisto di quella provincia (Franca-Contea) a favor de' Francesi, se non quanto possa esser via di ridurla in total libertà.“ *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° luglio 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(5) „Si scorge che i Svizzeri vogliono stare a vedere di non impegnarsi in cosa alcuna tra le due corone, lasciando però secretamente che i Zurigani e Bernesi dieno qualche poca commodità alle genti del Waimar e ad incontro questi quattro cantoni cattolici somministrino alla sfilata qualche poca gente alli Spagnuoli.“ *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° luglio 1639 loc. cit. — *Saavedra à Berne.* Bade, 9 août 1639 St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 351.

(6) *Marx Jacob von Schœnau an Erzherzogin Claudia.* Ober-Baden, 10. Oktober 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40. — Eidg. Absch. V² 1147 *b*.

(7) Eidg. Absch. V² 1147 *h* (Bade, 25 septembre—5 octobre 1639).

(8) Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach. I. 81. — Eidg. Absch. V² 1150—1151 *a* (Aarau, 3 novembre 1639). — Seehausen. op. cit. 92.

Suisses catholiques des menaces aux actes. (1) Bien que ses protestations contre les spoliations dont il était victime fussent toujours aussi vives, (2) le prince-évêque de Porrentruy hésitait d'ailleurs à invoquer l'assistance effective des Confédérés. Etant donné que ses protecteurs de Lucerne, de Schwytz et de Fribourg lui avaient avancé naguère quelque argent, ne devait-on pas s'attendre à ce qu'ils s'abstinssent de lui restituer ses Etats au cas où ils réussiraient à en expulser les garnisons qui les occupaient? (3) De plus, y avait-il lieu d'espérer que les Bernois, ses anciens et tenaces adversaires, consentissent à se dessaisir de l'Erguel et de l'Ajoie, si jamais ces deux districts tombaient entre leurs mains? (4) Dans la réalité, les « Waldstætten », disposés en février à prendre l'offensive contre le duc de Weimar, pour peu que le gouverneur de Milan leur en fournît les moyens, (5) ne songeaient plus qu'à ceux d'assurer leur propre sécurité.

Quand, en novembre, Saavedra quitta Fribourg pour se porter en Bavière, toute idée de provoquer une rupture entre les Confédérés et leurs voisins de l'ouest était abandonnée. (6) Déjà, au reste, les uns et les autres se voyaient contraints d'unir leurs efforts en vue de conjurer, s'il était encore temps, le péril qui les menaçait dans la région du Splügen.

A Paris, l'on incline à renouer avec les Trois Ligues. — Prioleau est dépêché en Rhétie. — Ses instructions. — Résultats de sa mission. — L'hésitation prévaut dans les Conseils du roi Très-Chrétien. — Le gouvernement de Coire rompt les pourparlers. — Retour dans leurs foyers des ambassadeurs grisons en Espagne. — Suprême effort des prédicants en vue d'entraver la réalisation de l'entente rhéto-lombarde. — Le Louvre abandonne la lutte. — Démarche inutile tentée par les envoyés de Méliand dans la haute vallée du Rhin. — Casati, Biglia et Casnedi précipitent leurs négociations. — Leurs prétentions excessives. — Ils renoncent à certaines d'entre elles. — Aveuglement de Richelieu. — Le traité rapporté de Madrid est ratifié dans ses grandes lignes par la diète d'Ilantz.

XLII. La complicité à tout le moins morale assumée par le gouverneur de Milan dans l'assassinat de Jenatsch n'avait pas apporté à l'Escurial le profit que celui-ci s'attendait à en retirer. En supprimant un allié devenu exigeant,

(1) *Marx Jacob von Schœnau an Erzherzogin Claudia.* Ober-Baden, 24. Oktober 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40.

(2) *Il prevosto Knab al cardinale Barberini.* Lucerna, 17 giugno 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° luglio e 9 novembre 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — Eidg. Absch. V² 1135, 1152c (Lucerne, 3–6 novembre 1639).

(3) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 11 novembre 1639. loc. cit.

(4) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 11 novembre 1639. loc. cit.

(5) *Leganès al rey.* Milan, 19 febrero 1638. Simancas. Estado. *8846.*

(6) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 29 novembre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

Leganès privait du même coup le parti hispanophile aux Trois Ligues du seul chef capable d'assurer son prompt et définitif triomphe.[1] Par le fait, aussitôt après le décès tragique de l'inspirateur de la révolution de mars 1637, « il se descouvrit en un chascun » en Rhétie « une merveilleuse affection pour la France ».[2] Depuis quelque temps déjà, au reste, la correspondance échangée entre le roi Très-Chrétien et son ambassadeur à Venise, qui durant dix-huit mois avait été acheminée, sous le couvert du résident de la Seigneurie à Zurich, par la voie du Gothard, reprenait avec l'aveu tacite du gouvernement grison celle du Splügen.[3] Que l'heure fût propice à un essai de restauration de l'alliance du Louvre dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn, Richelieu ne le mettait pas en doute.[4] Aussi, en dépit des objections de Bullion,[5] se décida-t-il à tenter auprès des autorités de Coire une démarche plus pressante que celles hasardées jusque-là par Méliand.

Au lendemain de la mort de Rohan, son secrétaire Prioleau, peu rassuré quant aux dispositions de la cour à son égard, s'était retiré à Genève auprès de sa femme et de son beau-père.[6] Ce fut dans cette ville que l'atteignit une dépêche où le cardinal lui prescrivait de se rendre sans retard en Rhétie, d'y demander audience aux magistrats du pays et de les aviser que Louis XIII, convaincu désormais de la nécessité de la réoccupation de la Valteline par les bandières grisonnes, n'y apporterait aucun obstacle.[7] Sous le prétexte d'un voyage d'affaires à Venise, l'homme de confiance du duc défunt prit incontinent la route de Sargans[8] et, dès son arrivée sur les rives de la Plessur, le 4 mars, s'occupa de mener à bien la mission délicate qui lui était assignée.[9] Les conjonctures semblaient des plus favorables à la réussite de celle-ci. Contraint, malgré qu'il en eût, d'obéir aux ordres de l'Escurial, Leganès continuait à différer de mois en mois la rétrocession de la vallée de l'Adda à ses légitimes souverains.[10] En outre, Guler, désigné par la très grande majorité des prédicants comme chef du parti français, ne s'était pas dérobé à cet honneur et, grâce au commandement exercé par lui dans le Fort-du-Rhin, tenait à sa discrétion la principale des avenues conduisant à

(1) *Prioleau à Richelieu.* Büren, 26 février 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 241. — *Vico al Senato.* Zurigo, 23 aprile 1639 Frari. Svizzeri. XXXVI.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 26 dicembre 1637. Frari. Svizzeri. XXXIV. — *Brevet portant don d'une compagnie suisse pour le Sr Stoppa, Grison.* Saint-Germain-en-Laye, 12 janvier 1638. Arch. Guerre. XLIX. 26. — *Prioleau à Richelieu.* Genève, 1er février 1639. Aff. Etr. Genève. II. 351.

(3) *Méliand à Estrées.* Soleure, 8 octobre et 19 novembre 1638. Bibl. Nat. f. fr. *4070* fos 250, 254.

(4) *Prioleau à Richelieu.* Büren, 26 février 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 241.

(5) *Anzolo Correr al Senato.* Parigi, 4 maggio 1639. Frari. Francia. XCII.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 5 marzo 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(7) „Fanno li Francesi in Svizzeri e Grisoni le più acute diligenze per in ogni parte magre abbatuto rendere il partito spagnuolo.“ *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 5 gennaio 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 43. — *Prioleau à Richelieu.* Genève, 22 février 1639. Aff. Etr. Genève. II. 353. — *Vico al Senato.* Zurigo, 5 marzo 1639. loc. cit.

(8) *Prioleau à Richelieu.* Büren, 26 février 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 241.

(9) Sprecher v. Bernegg. II. 285.

(10) *Prioleau à Richelieu.* Genève, 22 février 1639. Aff. Etr. Genève. II. 353.

Coire. (1) Une conférence nocturne, entre les membres du gouvernement grison et lui, fit faire au projet d'entente caressé par Prioleau un pas que ce dernier ne jugea cependant point décisif. Les conditions mises par les magistrats des Trois Ligues au rétablissement du *statu quo* de l'année 1636 étaient les suivantes: amnistie plénière en faveur des auteurs de la révolution de mars 1637; restitution de la Valteline sans restrictions; entrée dans les ouvrages fortifiés du pays de garnisons mi-partie régnicoles, mi-partie étrangères; entretien aux frais du Louvre, et cela pendant un temps déterminé, d'une armée de dix mille hommes, dont les deux cinquièmes au plus de nationalité française; nomination d'un général « agréable » aux députés de la diète; édification à Chiavenna d'un temple à l'usage des protestants de la vallée de l'Adda. (2) L'on souhaitait en outre en Rhétie qu'une place fût réservée à Venise dans le traité qui devait sceller cet accord. (3) L'ancien secrétaire de Rohan doutait, à la vérité, que ce vœu pût être exaucé et craignait de surcroît que le roi ne consentît pas à autoriser l'exercice public du culte évangélique sur les bords de la Maira. (4) Désireux néanmoins de soumettre au cardinal les premiers résultats de sa négociation, il rebroussa en hâte son chemin vers Paris, non sans avoir obtenu que « tout » demeurerait en suspens jusqu'à son retour à Coire. (5)

A cette heure, la restauration de l'alliance de France dans la région du Splügen était chose faite, si l'envoyé de cette puissance eût osé accueillir d'emblée les revendications grisonnes. (6) Malheureusement les incertitudes de la diplomatie du Louvre donnèrent à l'Escurial le loisir de conjurer le péril suspendu sur la Lombardie. (7) Pendant que Richelieu hésitait à souscrire aux exigences des souverains de la Valteline, le Comte-Duc, que la chute de Brisach et les adjurations répétées de l'empereur et de l'archiduchesse Claudia incitaient à renoncer à sa politique d'atermoiement, prit une résolution énergique. (8) Les ambassadeurs des Trois Ligues, dont la prolongation du séjour à Madrid indisposait ces dernières à l'extrême, (9) furent autorisés à gagner Barcelone et, avant que de s'embarquer dans cette ville, à annoncer à leurs supérieurs que les concessions consenties par le roi Catholique seraient de nature à les con-

(1) *Vico al Senato* Zurigo, 13 marzo 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — Haffter. op. cit. 397.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 13 marzo 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 13 marzo 1639. loc. cit.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 13 marzo 1639. loc. cit.

(5) *Die III Bünde an Erzherzogin Claudia.* Chur, 15./25. März 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40. — *Anzolo Correr al Senato.* Parigi, 29 marzo 1639. Frari. Francia. XCIV. — *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 8 giugno 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 81.

(6) *Consulta en materia de Grisones.* Madrid, 2 de enero 1639. Simancas. Estado. *3349.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 30 aprile 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(7) *Francesco Casati a Leganès.* Coira, 19 enero 1639. Simancas. Estado. *3349.*

(8) „Senza curarsi d'interessi altrui." *cf.* Cantù. Storia di Como. II. 139.

(9) *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 8 dicembre 1638, 30 marzo 1639. Frari. Milano. LXXXI. n° 39; LXXXIII. n° 58. — *Instruccion para el Conde Don Francisco Casati.* 8 de enero 1639. Simancas. Estado. *3349.* — *Francesco Casati a Leganès.* Coira, 19 enero 1639. *Ibid.* — *Leganès al rey.* Milan. 24 enero 1639. *Ibid.*

tenter.[1] Cette nouvelle parvint en Rhétie à l'heure la plus opportune. La diète réunie le 14 mars s'apprêtait à fixer le jour où les bandières des communes descendraient au delà des monts. Il fut sursis à toute décision à cet égard.[2]

A dire vrai, la situation devenait singulièrement délicate pour les chefs du pays engagés dans des négociations parallèles et contradictoires avec la France, l'Espagne et l'Autriche. Mais le machiavélisme de Jenatsch n'avait pas disparu en entier avec lui. Si secrètes qu'eussent été les démarches de Prioleau, le bruit s'en était répandu à l'étranger, notamment à Innsbruck, où il éveillait de sérieures appréhensions. Ce fut à calmer celles-ci que s'attachèrent en premier lieu les membres du gouvernement de Coire.[3] Dans une missive adressée à l'archiduchesse Claudia, le 25 mars, ils se défendirent d'avoir eu connaissance des intrigues nouées contre l'alliance rhéto-lombarde projetée, signalèrent à la princesse la gravité de ces dernières et la prièrent de s'apprêter à les secourir, au cas où le roi Très-Chrétien chercherait à leur imposer par la force ses volontés.[4] A cette même heure, au reste, les Valtelins se voyaient menacés par eux des pires représailles, pour peu qu'ils n'acceptassent pas de bonne grâce leur réassujettissement à la domination grisonne.[5] Désormais à l'abri des récriminations de la régence de Tyrol, comme de celles de leurs propres communes, ils se préparèrent à tirer tout le parti possible des compétitions qui s'agitaient autour de l'alliance des Trois Ligues.[6]

Une fois résolu à précipiter la conclusion de ses négociations avec les ambassadeurs de Rhétie, le Comte-Duc n'avait rien négligé à l'effet de gagner ceux-ci plus sûrement à ses vues. A sa requête, Philippe IV les avait comblés d'honneurs et ne s'était pas refusé à créer « cavalier de Saint-Jacques » le seul d'entre eux qui ne fût pas protestant.[7] Rendus à Gênes le 3 mai et, le 6 du

(1) *Junta que trata del despacho de los embajadores de Grisones.* Madrid, 16 enero 1639 S i m a n c a s. Estado. *3349.* — *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 2 marzo 1639. F r a r i. M i l a n o. LXXXIII. n° 53. — *Memoria de Don Nicolàs Cid* (1639). S i m a n c a s. Estado. *3349.* — S p r e c h e r v. B e r n e g g. II. 285. — J e c k l i n. op. cit. n° *1639* (4/14 mars 1639).

(2) *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 19 gennaio, 7 maggio 1639. F r a r i. M i l a n o. LXXXIII. nos 47 et 72. — *Hans Victor Travers an Erzherzogin Claudia.* Chur, 15. Februar 1639. S t a t t h a l t e r e i A r c h i v I n n s b r u c k. Grenz Akten. III. fasc. 40. — *Vico al Senato.* Zurigo, 19 marzo 1639. F r a r i. S v i z z e r i. XXXVI.

(3) *Underthenigiste relation Ludwigs Manigckhors, Obristleütenant, der jüngst Jme und Obrist Schmidt zu Bregentz gnœdigist aufgetragener Commission mit dem von Travers von Ortenau* (sic), *Landtvogt zu Castels, wegen eines pündtischen Succurs für die Arlbergische Herrschafften.* 5. März 1639. S t a t t h a l t e r e i A r c h i v I n n s b r u c k. Grenz Akten. III. fasc. 40.

(4) „Söllend Ew. Erzherzogl. Durchlaucht benebenst auch nach Verpflichtigkeit nicht verhalten was massen wir durch sonderliche vertraulichkeit in Erfarung gebracht, was gestallten ein unlangst alhier gewester Frantzoss, namens Prioleau… allerhand wunderbarliche Pracktiken und Partiten zu vertilen und auf mittel zu gedencken wodurch die frantzössische Waaffen wiederumb zu impatronirung und occupation dieser unser Paessen gelangen möchten fürgenommen, in massen dass die Sache gantz hochgefährlich…“ *Die III Bünde an Erzherzogin Claudia.* Chur, 15. 25. März 1639. S t a t t h a l t e r e i A r c h i v I n n s b r u c k. Grenz Akten. III. fasc. 40. — S p r e c h e r v. B e r n e g g. II. 285.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 26 marzo 1639. F r a r i. S v i z z e r i. XXXVI.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 2 aprile 1639. F r a r i. S v i z z e r i. XXXVI.

(7) „Volendo gli ambasciatori Grigioni finalmente partire di quà, si son cominciate pubblicare et effettuare le loro mercedi, et la prima è stata un habito di San Jago per quello di lor due che è cattolico, et si chiamà Ridolfo di Salis, et mercoledi mattina li fù vestita nella chiesa di San Jacopo con

même mois, à Asti, où Leganès leur accorda audience,[1] Schmid de Grüneck et ses collègues atteignirent Coire le 21, en la compagnie de Casnedi.[2] Ils y étaient attendus par Francesco Casati et Biglia,[3] lesquels venaient de solliciter de la diète l'octroi d'une nouvelle levée d'un millier d'hommes, bientôt réduite à deux cents par les désertions,[4] ainsi que le départ pour la Lombardie des enseignes grisonnes que la crainte d'un coup de main weimarien avait fait rappeler en deçà des Alpes.[5] Dès le 26, l'occasion s'offrit à eux de préciser devant le « Beitag » les avantages politiques que les articles arrêtés en Espagne procuraient aux communes de Rhétie.[6] De son côté, Casnedi, tout en déclarant que la solution de la question confessionnelle dans la vallée de l'Adda dépendait désormais du seul gouverneur de Milan,[7] laissa entendre que les magistrats protestants dans les pays sujets d'Outre-Monts jouiraient de privilèges identiques à ceux des baillis suisses à Lugano et à Locarno, à moins pourtant que le roi Catholique ne préférât les gratifier de pensions en échange de leur renonciation à l'exercice des charges à quoi les appelait la confiance de leurs compatriotes.[8]

---

gran solennità, perchè, havendo gustato così la Mà sua, l'ambasciatore dell'Imperator, che porta il medesimo habito, fù suo padrino. Il conte di Monterey gliene vesti et don Luis de Aro gli messe li sproni et l'armaron cavaliere con assistenza ancora di molte altri Grandi et Signori, si che egli non potesse esser più honorato et contento.“ *Gab. Ricciardi a Cioli.* Madrid, 1° gennaio 1639. Arch. Mediceo. Spagna. *4964.* — „Gli ambasciatori Grisoni et quei della Valtellina, essendosi finalmente licenziati da S. Mà a 21 stante, partirono alla volta di Barcelona et di ritorno in Italia.... Le mercedi fatte loro sono dieci mille scudi d'aiuto di costo, al primo cattolico un habito di San Jagò gia scritto e per un suo figlio una compagnia de Grigioni ordinaria nello Stato di Milano. Alli due heretici si sono concessi due habiti perchè ne cavino denari et al figlio d'uno d'essi l'offizio d'interprete del re in quei paesi col suo salario et a un figlio dell'altro una compagnia franca nel Milanese. Al vicario di Coira una pensione di 600 scudi et a tutti loro collane di valore secondo la qualità di ciascuno.“ *Ricciardi al grand duca.* Madrid, 26 febbraio 1639. Arch. Mediceo. Spagna. n° *4964.*

(1) *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 7 e 18 maggio 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 72. — Sprecher v. Bernegg. II. 291.

(2) *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 18 maggio 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 75. — „Sono finalmente giunti a Coira li tanto aspettati ambasciatori Grisoni.“ *Vico al Senato.* Zurigo, 28 maggio 1639. loc. cit. — *Leganès al rey.* Crescentino, 7 de julio 1639. Simancas. Estado. *3350.* — Sprecher v. Bernegg. II. 291. — *contra:* Gazette de France, année 1638. p. 661.

(3) *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 30 marzo 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 58.

(4) *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 2 giugno 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 79.

(5) „Stà in punto di partire il conte Antonio Biglia alla volta della Rhetia per assistere all'essecutione dell'accordato in Spagna con Grigioni e Valtellini e per richiamare le compagnie franche di quella natione che erano a questo servizio, le quali, dopo la presa di Brisach, si rimandorno nella Rhetia a guardar quei passi, et anche per negotiar nuova levata di altri mila fanti.“ *Montemagni a Cioli.* Milano, 23 marzo 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 286. — *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 26 aprile e 6 luglio 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 18 maggio 1639. loc. cit. — Jecklin. op. cit. n° *1640.*

(6) *Vico al Senato.* Zurigo 4 giugno 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(7) *Montemagni a Cioli.* Milano, 2 marzo 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 240. — *Vico al Senato.* Zurigo, 16 aprile 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(8) *Fürschlag des Casnedi, hispan. Abgesandten anstatt der vorgehnderen wovehr er den Pündtneren annehmlicher were* (Diser Fürschlag ist nit angenommen worden). St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Vico al Senato.* Zurigo, 4 giugno 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — *Leganès al rey.* Crescentino, 7 julio 1639. Simancas. Estado. *3350.* — Sprecher v. Bernegg. II. 291. — Jecklin. op. cit. n° *1642* (Chur, 24 April/4. Mai 1639).

Avant même que les ambassadeurs à Madrid eussent regagné leurs foyers, les prédicants et le parti auquel ils se rattachaient s'étaient promis de combattre tout ce qui, dans le texte du traité négocié en Espagne, ne serait pas conforme à celui de la convention d'Asti du 5 juillet 1637.(1) La déception qu'éprouvèrent les membres de la diète en constatant que leurs mandataires auprès de l'Escurial n'avaient arraché à Olivarès que de vagues promesses quant au rétablissement du culte réformé en Valteline accrut singulièrement en Rhétie le nombre des mécontents, dont Méliand, de Soleure, et Della Manta, de Lucerne, appuyaient en secret les revendications.(2) L'on se convainquit très promptement que les ministres lombards ne réussiraient pas à empêcher le retour de Prioleau sur les rives de la Plessur, si celui-ci prétendait remettre en personne au «Beitag» la réponse attendue de Paris(3) et que, en aucun cas, les articles élaborés à Madrid ne seraient ratifiés à Coire avant que cette dernière ne fût intervenue.(4) Aussi bien, tandis que Casati et Biglia, vigoureusement combattus par les intrigues de l'ambassadeur piémontais à Lucerne, échouaient dans leur tentative d'obtenir la rentrée ou le maintien des troupes grisonnes à la solde milanaise,(5) le capitaine Carlo Salis n'éprouvait pas de difficulté à lever dans sa patrie trois cents hommes pour le service du roi Très-Chrétien.(6)

Les appréhensions ressenties par les envoyés de Leganès étaient d'autant plus vives(7) que, pour mieux justifier le rappel de leurs régiments en garnison dans le Câmasque, les membres du gouvernement des Trois Ligues exagéraient plutôt qu'ils n'atténuaient la gravité du péril weimarien.(8) Au total, les partisans de la France dans la haute vallée du Rhin n'attendaient que le retour de Prioleau pour expulser du pays les représentants de l'Espagne et les fauteurs des troubles de 1637.(9) Leur espoir fut une fois de plus déçu. L'ancien secrétaire de Rohan ne jugea ni prudent, ni utile de reprendre le chemin de Coire afin d'y communiquer aux députés de la diète la réponse de son maître à leurs ouvertures. La missive qu'il leur adressa de Genève, le

(1) *Vico al Senato* Zurigo, 28 maggio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — Sprecher v. Bernegg. II. 291.

(2) *Della Manta a Madama Reale* Lucerna, 5 aprile e 6 luglio 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — „L'accordar i due punti principali, della religione e della restitutione, sarà tuttavia della difficoltà et dilatione maggiore.“ *Valerio Antelmi al Senato*. Milano, 18 maggio 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 75. — *Del medesimo*. 8 e 15 giugno 1639. *Ibid*. n°s 81, 83. — *Avisi da Lucerna*. 28 giugno 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Sprecher v. Bernegg. II. 292.

(3) *Vico al Senato*. Zurigo, 9 aprile 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(4) *Vico al Senato*. Zurigo, 19 marzo 1639. loc. cit.

(5) *Valerio della Manta a Madama Reale*. Lucerna. 10 marzo, 26 aprile e 6 luglio 1639 Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Montemagni a Cioli*. Milano, 13 aprile 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 321. — *Valerio Antelmi al Senato*. Milano, 16 aprile 1639 Frari. Milano. LXXXIII. n° 63. — *cf*. Jecklin. op. cit. n° *1641*. — Sprecher v. Bernegg. II. 285.

(6) Sprecher v. Bernegg. II. 284.

(7) *Vico al Senato*. Zurigo, 30 aprile 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI

(8) *Vico al Senato*. Zurigo, 16 aprile 1639. Frari. Svizzeri XXXVI.

(9) *Mazarin à Chavigny*. 28 juin 1639. Aff. Etr. Rome. LXVI 58.

26 avril, contenait en effet l'aveu brutal d'une nouvelle et irrémédiable défaillance de la diplomatie du cardinal à l'égard des alliés du Louvre en Rhétie. (1) Sous le prétexte que les affaires du Piémont accaparaient désormais son exclusive attention, Louis XIII renonçait à obtenir des Ligues Grises l'éclatante réparation que la présence des auxiliaires allemands à Brisach lui eût cependant permis de leur imposer. (2) Si Richelieu, dont certains enseignements du passé n'avaient malheureusement pas diminué la confiance dans la réalisation prochaine de ses conceptions politiques, se résolvait « à tout rejeter sur l'avenir », (3) la raison en était que la Valteline, pour « importantissime » qu'elle fût aux Espagnols, ne valait pas, selon lui, les sacrifices financiers que sa conservation eût exigés du trésor royal. (4) Que si, en revanche, les Grisons réussissaient à reconquérir sans le secours d'autrui leurs provinces perdues, il s'offrait à les assister contre la maison d'Autriche, car, en ce cas, le règlement de la question confessionnelle dans la vallée de l'Adda échappait au roi Très-Chrétien et n'exposait plus ce prince aux récriminations passionnées du Saint-Siège. (5)

Dès lors que le Louvre abandonnait la lutte à l'heure où ses chances de succès semblaient le moins contestables, il devenait possible à l'Escurial de hâter la conclusion de ses négociations avec la diète des Trois Ligues et de contraindre celles-ci à subir les conditions draconiennes que son intérêt lui conseillait de leur dicter. (6) Cette tactique ne manquait pas d'habileté. Mais aussi bien c'était jouer le tout pour le tout. Les Grisons, ainsi qu'il fallait s'y attendre, protestèrent contre les exigences espagnoles et, de prime abord, refusèrent de s'y soumettre. Néanmoins leur capitulation paraissait désormais probable. Déjà, en effet, les enseignes de Rhétie reprenaient la route de Milan. (7) Mandataire des prédicants et de leurs adhérents, Laurent Tschudi se rendit en hâte à Soleure auprès de Méliand, afin de l'adjurer d'appuyer les efforts des adversaires de l'alliance du roi Catholique sur les rives de la Plessur. (8) L'ambassadeur français, jugeant la situation très grave, envoya d'autorité à Coire ses secrétaires Vigier et Parmentier. (9) Ceux-ci avaient pour

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 30 aprile 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 30 aprile 1639. loc. cit.

(3) *Mémoire au Sr Méliand, conser du roy en son Conseil d'Estat et son ambassadeur en Suisse.* 16 juin 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 263 (impr. Avenel. VII. 230).

(4) *Mémoire au Sr Méliand, conser du roy en son Conseil d'Estat et son ambassadeur en Suisse.* 16 juin 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII 263.

(5) *Mémoire au Sr Méliand, conser du roy en son Conseil d'Estat et son ambassadeur en Suisse.* 16 juin 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 263.

(6) „Onde bisognerà alla fine terminar questo negotio.“ *Montemagni a Cioli.* Milano, 13 aprile 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 321.

(7) „Li Grigioni sono sodisfattissimi del negoziato in Spagna e non solo rimanderanno a questo servitio le compagnie franche, ma concederanno anche nuove levate, che è d'una grande importanza.“ *Montemagni a Cioli.* Dal campo sotto Trino, 20 maggio 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 374. — *Vico al Senato.* Zurigo, 21 maggio 1639. loc. cit.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 4 giugno 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(9) Sprecher v Bernegg. II. 293.

mission d'engager les magistrats des Trois Ligues à rompre toutes négociations avec Leganès et à tenter de reconquérir la Valteline tandis que l'empereur luttait avec difficulté contre les princes protestants et que le roi Très-Chrétien tenait en échec les troupes espagnoles aux frontières du Piémont.(1) Les hommes de confiance de Méliand s'attendaient à ce que la diète les admît de suite à paraître devant elle.(2) Il n'en alla point ainsi. Force leur fut de se retirer presque aussitôt à Ragatz, la députation lombarde ayant refusé de poursuivre ses démarches en leur présence. Et il se trouva au sein du «Beitag» une majorité pour lui donner raison.(3)

Stimulés par la pusillanimité de leurs contradicteurs, Biglia, Casati et Casnedi estimèrent que l'heure n'était plus aux ménagements.(4) Ils communiquèrent en conséquence au gouvernement grison la totalité de leurs instructions et poussèrent même la hardiesse jusqu'à offrir aux communes de Rhétie un complément de pensions, pour peu qu'elles cessassent de contester aux Valtelins les privilèges politiques et confessionnels que leur assurait le traité du 5 mars 1626.(5) De surcroît, la volonté de Leganès de contraindre ses voisins d'Outre-Monts à démolir les fortifications de Chiavenna et de Sondrio et à s'obliger pour l'avenir à ne jamais installer de garnisons dans ces deux places s'affirmait chaque jour davantage.(6) La diète de Coire du 7 juin fit, à la vérité, justice de ces prétentions excessives.(7) Mais le principe du rapprochement rhéto-lombard n'était pas compromis pour cela. Tout au plus sa conclusion définitive en fut-elle retardée de quelques semaines, ce qui fournit d'ailleurs à ses nombreux adversaires l'occasion de tenter une suprême démarche en vue de procurer son échec.(8) Réunis à Davos, dans la dernière semaine de juin, les prédicants s'affermirent dans la résolution de le combattre à outrance.(9) De son côté, l'évêque grison protestait avec véhémence contre un accord qui ne tenait aucun compte de ses intérêts, ni de ceux de son chapitre.(10) Enfin

---

(1) *Mémoire au Sr Méliand, conser du roy en son Conseil d'Estat et son ambassadeur en Suisse.* 16 juin 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 263. — Sprecher v. Bernegg. II. 294.

(2) Jecklin. op. cit. n° *1643.*

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 18 giugno 1639. Frari. Svizzeri. XXXIX.

(4) „Bisogna credere che i Spagnuoli voglino aggiustarsi con Grisoni in ogni maniera e far la strada di Coira." *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° luglio 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV-XXXI.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 18 giugno 1639. loc. cit — *Leganès al rey.* Crescentino, 7 julio 1639. Simancas. Estado. *3350.* — *Fürschlag des Casnedi, hispan. Abgesandten, anstatt dess vorgehnderen worehr er den Pündtneren annehmlicher were* (Diser Fürschlag ist nit angenommen worden). St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Ceresole. La République de Venise et les Suisses (éd. 1890). p. 145 (20 juin 1639).

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 25 giugno 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° luglio 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV-XXXI. — *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 6 luglio 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 90. — *Leganès al rey.* Crescentino, 7 julio 1639. Simancas. Estado. *3350.*

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 9 luglio 1639 loc cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 294.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 16 luglio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(9) *Vico al Senato.* Zurigo, 2 luglio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(10) *Leganès a Francesco Maria Casnedi.* Rivarossa, 30 junio 1639. Simancas. Estado. *3350.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 2 luglio 1639. loc. cit. — *Papel dado en nombre del obispo de Coyra en materia de religion, pidiendo el reversal.* Milan, 21 agosto 1639. Simancas. Estado. *3354.* — Sprecher v. Bernegg. II. 295.

les autorités de la vallée de l'Adda s'attachaient ouvertement à discréditer une négociation que leurs délégués à Madrid s'étaient trouvés impuissants à contrecarrer dès son début. (1) Par le fait, celle-ci faillit être rompue, lorsque Casnedi se déclara sans pouvoirs pour modifier le texte de l'article sixième en vertu duquel les Trois Ligues eussent été appelées à prendre parti contre Venise, à supposer que cette république entrât en conflit avec les maîtres de la Lombardie. (2) Averti du danger que courait son œuvre, Leganès céda sur ce point, mais s'obstina en revanche à exiger que l'alliance d'Espagne eût le pas sur celle de France, réservée tout d'abord « purement et simplement »; que le passage de troupes d'Allemagne en Italie et inversement s'effectuât « avec armes et bagages » en dépit de l'opposition de certaines communes de la Cadée et que le traité en préparation fût qualifié de *paix perpétuelle*, seule dénomination permise par le droit canon dès qu'il s'agissait d'une entente à intervenir entre un prince catholique et des hérétiques. (3)

Grâce à l'habileté de ses agents en Rhétie, grâce à la fermeté déployée par le gouverneur de Milan, l'Escurial touchait au terme de ses efforts dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn. Les nombreuses retouches subies au cours des neuf derniers mois par le projet d'accord élaboré à Madrid le rendaient enfin acceptable à ceux d'entre les compatriotes de Jenatsch qu'avait séduits dès la première heure la politique hardie et dépourvue de scrupules de celui-ci. Soucieux néanmoins de ménager les susceptibilités du roi Très-Chrétien et de ne pas rompre sans retour une alliance qui durait depuis cent trente ans, les membres du Conseil de Coire firent aviser l'ambassadeur français de l'imminente issue de leurs négociations avec Olivarès et le prièrent de communiquer à la diète ses instructions, au cas où il en eût obtenu de nouvelles de Paris. (4) Mais cet appel demeura sans écho. Méliand et Prioleau venaient, à la vérité, de recevoir de Richelieu l'ordre d'entraver coûte que coûte les progrès menaçants de l'entente hispano-rhétienne. Or, sans s'être concertés au préalable, tous deux jugèrent opportun de ne pas pousser les choses plus avant et d'éviter ainsi l'échec certain à quoi les condamnait l'obstination du cardinal à méconnaître de parti pris l'état de l'opinion dans la région du Splügen. Alors qu'il n'y avait pas une heure à perdre, si l'on voulait empêcher l'assujettissement définitif des Grisons à la Lombardie, l'on s'at-

---

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 9 luglio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. — Quadrio. op. cit. II. 480.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 18 giugno 1639. loc. cit. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° luglio 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — Sprecher v. Bernegg. II. 295.

(3) „non costumandosi darle nome di Lega, perchè non apparisca mai questo male esempio che la somma pietà di S. M. Ca contraga lega con eretici.“ *Montemagni a Cioli.* Milano, 3 settembre 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 561. — Sprecher v. Bernegg. II. 295, 296. — *Ewiger Friede der III Bünde mit Spanien.* Mailand, 3. September 1639. — *Capitulation der III Bünde mit Philipp IV, Kœnig von Spanien, die Religion und die Regierung im Veltlin und den Grafschaften Worms und Cleven betreffend.* Mailand, 3. September 1639. St-Arch. Chur. Urkunden. n° 173. impr. Quadrio. op. cit. II. 486 sqq.; Eidg. Absch. V² 2194—2209.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 16 luglio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

tardait encore au Louvre à préconiser l'érection de la Valteline en quatrième ligue,[1] à exiger la punition des auteurs de la révolution de mars 1637, ou, à son défaut, une lettre d'excuses adressée par le gouvernement de Coire au roi Très-Chrétien, à repousser l'idée d'une action diplomatique parallèle avec Venise sur les rives de la Plessur[2] et enfin « à ne promettre rien qui obligeât présentement que généralement ». Le résultat d'un aussi funeste aveuglement ne pouvait se faire attendre bien longtemps. Par trente-sept voix sur soixante-sept suffrages exprimés, si l'on s'en rapporte du moins au recès officiel de la diète, les députés des communes, réunis à Ilantz vers les derniers jours de juillet, ratifièrent dans ses grandes lignes le traité négocié à Madrid par Schmid de Grüneck et ses collègues, tout en priant Leganès d'en « modérer » quelques articles, de manière à les rendre plus acceptables à l'ensemble du Corps grison.[3]

Derniers espoirs nourris par les adversaires du rapprochement rhéto-lombard. — Missive adressée le 7 juillet par la diète de Bade à celle d'Ilantz. — Succès diplomatiques de Biglia et de Casnedi dans la haute vallée du Rhin. — Négociations poursuivies par Guler avec les autorités des cités évangéliques. — Leur objet. — Intervention menaçante des généraux weimariens. — Suprême appel adressé par les partisans de la France en Rhétie à l'ambassadeur de cette puissance à Soleure. — Illusions persistantes de Richelieu. — Il incline à temporiser. — Suspension momentanée de toute vie politique dans la région du Splügen. — Mutisme des chefs du pays. — Ses causes. — Solennisation à Milan du traité de paix et du capitulat. — Les représentants des Trois Ligues reprennent possession de la Valteline. — Leurs démarches auprès de Leganès. — Réponses fermes envoyées de Coire à Erlach-Castelen et à ses collègues, ainsi qu'aux députés du Corps helvétique. — Attitude des membres de celui-ci à l'endroit des capitulations hispano-rhétiennes. — Divergences de vues croissantes entre les Etats suisses des deux confessions. — Diète de Bade de septembre. — Protestation que Méliand y fait entendre par Vigier contre le traité du 3 de ce mois. — Apologie de la conduite du gouvernement grison présentée par les mandataires de ce dernier en Argovie. — Elle est acceptée par les Confédérés. — Démolition du Fort-du-Rhin. — Derniers et signalés services rendus par Guler à la cause anti-autrichienne.

(1) *Anzolo Correr al Senato.* Parigi, 29 marzo 1639. Frari. Francia. XCIV.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 11 giugno 1639 Frari. Svizzeri. XXXVI.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 30 luglio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI. - *Farnese a Barberini.* Lucerna, 5 agosto 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. - *Landtamman und Radt zu Rheinwaldt an Zürich.* Splügen, 31. Juli 10. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Jecklin. op. cit. n° *1645* (Ilantz, 15/25 juillet 1639)

Considérations générales sur la portée des traités signés en Lombardie le 3 septembre. — Les Grisons sont joués. — Périls dont ils demeurent entourés. — Triomphe de la diplomatie de l'Escurial. — Abaissement de celle du Louvre.

XLIII. La marche des négociations hispano-rhétiennes avait, au cours des deux dernières années, ménagé de si nombreuses surprises aux parties contractantes, que, malgré le résultat, désastreux pour leur cause, de la diète d'Ilantz de juillet, les adversaires grisons de l'alliance espagnole comptaient encore mettre obstacle à la solennisation de celle-ci. Cet espoir, à dire vrai, n'avait rien de chimérique. Guler, leur chef, était maître du Fort-du-Rhin. (1) Les Suisses blâmaient ouvertement le changement d'orientation donné à la politique des Trois Ligues. Enfin les généraux weimariens manifestaient l'intention de ne point laisser s'accomplir une « défection » aussi préjudiciable à leurs intérêts. (2)

Depuis l'automne de 1638, les Confédérés de la nouvelle croyance, bientôt suivis par ceux de l'ancienne, n'avaient cessé de se préoccuper des progrès de l'influence austro-lombarde, désormais sans contrepoids, dans la région du Splügen et de la Bernina. (3) Les conseils amicaux départis par eux à ce sujet aux autorités grisonnes avaient fait en somme aussi peu d'impression sur ces dernières que les multiples requêtes adressées de Zurich et de Lucerne aux magistrats de Coire en vue d'obtenir le prompt démantèlement des ouvrages édifiés dans le voisinage de Mayenfeld. Néanmoins, le 7 juillet, en présence des bruits alarmants venus de la haute vallée du Rhin, où l'éclosion d'une guerre civile paraissait imminente, une missive plus instante que les précédentes fut dépêchée de Bade aux membres de la diète des Trois Ligues afin de les conjurer de renoncer à poursuivre un dessein dont la réalisation menaçait de semer au sein de leur patrie les germes d'incurables divisions.

Etant donné les difficultés éprouvées par Casnedi et ses collègues à rallier à leur manière de voir les députés réunis à Ilantz, et le peu de sincérité du recensement des suffrages exprimés par ces derniers, puisque aussi bien les partisans de l'Escurial s'étaient attribués d'autorité les voix des communes où l'alliance lombarde n'était acceptée que sous les plus expresses réserves, (4) la

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 2 luglio 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(2) *J. L. von Erlach; J. Bernhart Ehm; Reinholt von Rosen; Wilhelm Otto Graff zu Nassau an die XIII Orte der Eidgenossenschafft.* Breisach, 19./29. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 4. 12).

(3) *Conceptmissive der IV evangel. Städte an die III Bünde.* Oktober 1638. — *Zürich an die XII Orte.* 17./27. November 1638. — *Bern an Zürich.* 21. November/1. Dezember 1638. — *Schaffhausen an Zürich.* 25. November/5. Dezember 1638. — *Die IV evangel. Städte an die III Bünde.* 30. November/10. Dezember 1638. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 919. 923. — Eidg. Absch. V² 1104 *b*.

(4) „Und kompt je lenger, je mehr falsheit an den Tag." *Guler Weineck an Hauptmann Bürkli in Zürich.* Chur, 10./20. July 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 3. 18). — *Lettera scritta da Coira.* 2 agosto 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Vico al Senato.* Zurigo, 6 agosto 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII. — *Die Gemeinden Undern Engadins ob und under Val Tasna sampt Remüs und Sehleins an Zürich.* Vettan, 31. July/10. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch.

missive helvétique du 7 juillet eût sans doute fortifié la résistance des opposants et déjoué les calculs des « Espagnolisez », si, au lieu d'être communiquée au bourgmestre de Coire le 1er août seulement, elle avait été lue au « Beitag » avant que celui-ci ne se séparât. (1) Toujours est-il que Guler et ses adhérents mirent à profit la découverte de cette supercherie et la constatation de cette erreur voulue de transmission pour « protester de nullité » contre les décisions arrêtées à Ilantz. (2) Portées devant une nouvelle diète ouverte à Davos le 2 août, ces doléances, bien qu'appuyées par des catholiques notables et par le corps entier des prédicants, ne furent pas prises en considération, (3) non plus d'ailleurs que les dépêches, en date du 3 de ce mois, adressées aux députés de Rhétie par les Conseils de Berne et de Zurich. (4) Il était constant en outre que l'instrument grison du 8 août 1629 n'avait jamais été restitué au gouvernement de Coire par la régence de Tyrol, que le texte original des articles d'Innsbruck du 17 janvier et d'Asti du 5 juillet 1637 différait de celui des copies répandues parmi les communes et que celles-ci, favorables en principe à la conclusion d'une paix perpétuelle avec l'Espagne, désiraient en revanche que leur alliance avec cette puissance fût à terme, comme celle qui les liait à la France. (5) Mais les envoyés de Leganès surent tenir tête à l'orage. Non contents de s'opposer à ce que l'on soumît le litige à l'arbitrage d'un « tribunal impartial », ainsi que le réclamaient leurs adversaires, (6) ils passèrent de la défensive à l'offensive, suggérèrent aux membres de la diète de repousser la médiation helvétique et insistèrent pour que Guler fût cassé de son com-

---

Bern. Bündtnerbuch *H* 1021. — *Landtammann, Rath und gantze Gemeindt zu Ilantz und in der Grub an Zürich und Bern.* 4./14. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtnerbuch *H* 1003. — *Landtammann, Radt und Gemeinden der Vier Dörffer an Zürich und Bern.* 8/18. August 1639. St-Arch. Bern. Bündtnerbuch *H* 1025; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Die Landschafft Ober Engadins an Bern und Zürich.* Zutz, 27. August/6. September 1639; *Ammann, Rhat und Gemeinden zu Hohen Trins und Tamins an Bern und Zürich.* 27. August/6. September 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(1) „Man heltet auch darfür wann der Stätten Schreyben vierzehen Tag ehender uff die Gemeinden khommen, es were der gantze Hispanismus wider umbkheert worden.“ *Extract verthruwten Schrybens uss Pündten* vom 31. Juli/10. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Die Gemeinde Malantz an Zürich und Bern.* 7./17. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtnerbuch *H* 991.

(2) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 5 agosto 1639. Arch Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV--XXXI. — *Vico al Senato.* Zurigo, 13 agosto 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII.

(3) *Protestation und Rechtsbegehren von Hrn Obrist Gulern by den Tavoosischen Bytag Im julio 1639 beschechen wider die schädlichen Spanischen Tractaten* [„Also protestieren wir in omni meliori forma de nullitate.“ J. P. Guler; Christ. de Montalta; Jacob de Planta; Herc de Salis; Barth. Cazin; Christ Jeßch; Daniel Salutz; Hanns Nuttli; Conradin Planta von Zutz; Jacob von Molina; Conradin Beli von Belfort; Andreas Finer; Gio. Ant. Travers; Peter Planta; Christ Casut. („Wir reserwieren alle die Jenigen so an jetzt nit zugegen.“)] St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Hans Heinrich Waser, Stattschreiber, an H. Schultheissen von Erlach.* Aarau, 21./31. Juli 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Lettera scritta da Coira.* 2 agosto 1639. *Ibid.* — *Extract verthruwten Schrybens uss Pündten* vom 31. Juli/10. August 1639. *Ibid.*

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 6 agosto 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII. — *Lettera scritta da Coira.* 10 agosto 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(5) *Protestation und Rechtsbegehren u. s. w.* loc. cit. — *Lettera scritta da Coira.* 10 agosto 1639. loc. cit.

(6) *Extract verthruwten Schrybens uss Pündten* vom 31. Juli/10. August 1639 loc. cit.

mandement[1] et que la désignation des ambassadeurs chargés de se rendre en Lombardie en vue de la solennisation du traité eût lieu sans désemparer. Aussi bien reçurent-ils satisfaction quant à ces divers points.[2]

Les ministres de Milan estimaient avoir partie gagnée. Cependant tout faillit être remis en question quand l'on sut à Coire que Guler, furieux de son échec à la diète de Davos, refusait de céder la garde du Fort-du-Rhin à Antoine Buol ou au catholique Rodolphe de Salis,[3] et appelait à l'aide à la fois les Suisses, les directeurs de l'armée weimarienne et le représentant du Louvre à Soleure.[4] Les relations du colonel grison avec les autorités des cités évangéliques revêtaient un caractère de jour en jour plus amical.[5] Il leur avait dépêché en juillet le baron de Haldenstein[6] et venait depuis peu d'accréditer auprès d'elles son frère André, avec la mission de les inciter à prendre fait et cause pour ses compatriotes dont l'asservissement complet à l'Espagne ne semblait être qu'une question d'heures.[7] Malheureusement les dissensions du Corps helvétique n'étaient pas aplanies à ce point que les cantons protestants pussent nourrir l'espoir d'imposer leurs vues politiques sur les rives de la Plessur. De l'avis de la plupart d'entre eux, c'était au roi Très-Chrétien qu'il appartenait plus qu'à tout autre d'assumer, le cas échéant, l'initiative d'une intervention diplomatique ou militaire dans ce pays. Les magistrats de Zurich et de Berne, d'accord en cela avec ceux des « Waldstætten », que l'inquiétude gagnait à leur tour,[8] consentirent pourtant à tenter de nouvelles

---

(1) *Die Haüpter an Guler.* Ilantz, 15./25. Juli 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 3. 20). — „Atteso che gl'attioni del colonel Guler come erano pregiudiciali alla pace e concordia della lor patria, così rendevono la lui persona non confidente a S. Mà." *Francesco-Maria Casnedi agli Capi delle Leghe.* Ilantz, 24 juli 1639. *Ibid.* — *Hans Heinrich Waser, Statthalter, an Hernn Schultheissen von Erlach.* Aarau, 21./31. Juli 1639. *Ibid.*

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 9 luglio e 6 agosto 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII. — *Procura et facoltà data dalle Tre Leghe agl' infrascritti suoi ambri per finire di stabilire le capitolationi di Valtellina e contadi di Bormio e Chiavenna.* Ilantz, 23 luglio 1639. Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Grigioni. — *Lettera scritta da Coira.* 10 agosto 1639. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 297, 301.

(3) *Val. Antelmi al Senato.* Milano, 31 agosto 1639. Frari. Milano. LXXXIII. nº 113.

(4) *Die Haüpter an J. P. Guler.* 15./25. Juli 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Landtammann, Rath und gantze Gemeindt zu Ilantz und in der Grub an Zürich und Bern.* 4./14. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtnerbuch *H* 1003. — *Ulrich von Ramschwag an Erzherzogin Claudia.* Bludenz, 26. August 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40. — Jecklin. op. cit nº *1646.*

(5) *Guler Weineck an Hauptmann Bürkli in Zürich.* Chur. 10./20. July; *an Herrn Bürgermeister von Zürich.* 10./20. July 1639 St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Zürich an J. P. Guler.* 14/24. July 1639. *Ibid.*

(6) *Hans Heinrich Waser, Stattschreiber, an H. Schultheissen von Erlach.* Aarau, 21./31. Juli 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern Bündtnerbuch *H* 961.

(7) *J. P. Guler an Herrn Bürgermeister von Zürich.* Chur, 11./21. Juli 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtnerbuch *H* 989. — *J. P. Guler; Julius Otto, Freiherr von Ehrenfels; Conradin Planta; Carlo a Marca, cap; Jacob von Molina; Jacob Planta, cap.; Conradin Beli, cap.; Thomas, baron von Ehrenfels; Christ Jeuch, cap., an Bern und Zürich.* Chur, 2./12. August 1639. *Ibid.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 27 agosto 1639. loc. cit.

(8) *Luzern an Zürich.* 17. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 1001. — *Zürich an Bern.* 11./21. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 4. 6). – *Vico al Senato.* Zurigo, 10 settembre 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII.

démarches auprès des députés grisons.[1] Mais, certains par avance de leur inefficacité, ils convinrent d'invoquer en secret l'assistance des généraux weimariens et d'encourager ces derniers à s'opposer par la force à la conclusion d'une alliance hispano-rhétienne. De fait, si la missive comminatoire adressée le 29 août par Erlach-Castelen, Ehm, Rosen et le comte de Nassau aux autorités de Coire réveilla quelque peu l'énergie des protestants d'Helvétie, elle ne changea pas les résolutions de ceux des Trois Ligues.[2] A l'heure où elle fut remise au «Beitag», la capitulation de celui-ci était consommée. Dès le 3 septembre au soir, dans la grande salle du palais ducal, Leganès et les ambassadeurs de la diète de Davos, arrivés à Milan depuis le 16 août,[3] avaient procédé à la solennisation du traité qui consacrait l'évincement définitif de l'influence française des hautes vallées du Rhin et de l'Inn.[4]

Cette fois, du moins, le sort en était jeté. Seul un coup d'audace pouvait, semblait-il, priver l'Escurial des avantages de tout premier ordre que sa diplomatie avisée venait de lui procurer dans la région du Splügen. Tel était l'avis de Méliand, comme aussi celui des Suisses, des ministres autrichiens, espagnols, anglais, vénitiens et piémontais accrédités auprès des Ligues et des quelques amis que la France comptait encore en Rhétie. Tel n'était pas en revanche le sentiment de Richelieu, ni celui de Prioleau. Abandonnés par les divers membres du Corps helvétique, dont ils n'avaient cessé pourtant de réclamer l'appui,[5] puis par le gouvernement de Saint-Marc, lequel, après avoir repoussé les avances de la diète grisonne, s'accommodait à la hâte avec Leganès, dans l'espoir d'être appelé à bénéficier lui aussi de l'ouverture des routes alpestres aux levées allemandes acheminées vers la Péninsule,[6] Guler et ses adhérents

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 28/30 luglio e 13 agosto 1639. Frari. Svizzeri. XXXVI, XXXVII. — *Zürich und Bern an die III Bünde.* 11./21. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 1007. — *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 31 agosto 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 113. — Sprecher v. Bernegg. II. 303, 304.

(2) „Nun können wir uns schwerlich imaginiren das disse Leüte so sehr verblendet sein, unnd nicht sehen solten was für consequentien hieraus zu besorgen." *J. L. von Erlach; J Bernhart Ehm; Reinholt von Rosen; Wilhelm Otto Graff zu Nassau an die XIII Orte der Eidgenossenschafft; an die III Bünde.* Breisach, 19./29. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 1047. — *Vico al Senato.* Zurigo, 17 settembre 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII. — Sprecher v. Bernegg. II. 310.

(3) *Montemagni a Cioli.* Milano, 30 agosto 1639. Arch. Mediceo. Milano. *3184* f° 517. — „Hoggi nel salon da basso del palazzo de i governatori si è fatta la funtione del giuramento de Grigioni per rinovar la pacifica corrispondenza e buona vicinanza con quella natione." *Del medesimo.* 3 settembre 1639. *Ibid.* f° 501. — Sprecher v. Bernegg. II. 306.

(4) „Et finalmente questa sera al tardo s'è giurato la medesima confederazione, et gli ambasciatori riceveranno solenne banchetto dal governatore." *Val. Antelmi al Senato.* Milano, 3 settembre 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 116. — *Avisi di Lucerna.* 6 settembre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Sprecher v. Bernegg. II. 306. — Eidg. Absch. V² 1145. — Cantù. Storia di Como II. 139, 140.

(5) *Die Gemeinden Undern Engadins ob und under Val Tasna, sampt Remüs und Schleins an Zürich.* Vettan, 31. Juli/10. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 1021. — *Die Gemeinde Malantz an Zürich und Bern.* 7./17. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 991. — *J. P. Guler; Otto Freiherr von Ehrenfels u. s. w. an Zürich und Bern.* Chur, 2./12. August 1639. *Ibid.*; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 989.

(6) *Alvise Contarini al Senato.* Madrid, 11 giugno e 13 agosto 1639. Frari. Spagna. LXXIV. f°s 113 et 132. — *Vico al Senato.* Zurigo, 17 luglio 1638; 13 agosto 1639. Frari. Svizzeri. XXXV, XXXVII.

se refusaient à admettre que Louis XIII poussât l'aveuglement jusqu'à les livrer sans défense à la merci d'impitoyables adversaires. [1] Ils s'y refusaient d'autant plus que les missions successives à Coire des capitaines zuricois Rahn et Hab et du secrétaire particulier de Rohan n'avaient été en somme à autre fin que d'y préparer les esprits sinon à la prochaine apparition des armes françaises aux portes de Mayenfeld, ce qui eût provoqué les protestations des prédicants eux-mêmes, [2] du moins à la restauration de la suprématie du Louvre au sein des Trois Ligues. [3] Aussi suppliaient-ils Méliand de leur « déclarer sincèrement et sans feinte sa dernière conclusion », et l'avisaient-ils que son silence serait considéré par eux comme un encouragement à hâter leur soumission aux exigences des maîtres de Milan. [4] Mais Richelieu ne fut intimidé ni par cette menace, ni par la nouvelle, indiscutable cette fois, de la « honteuse » capitulation du 3 septembre. [5] Tout au plus se décida-t-il à mander derechef Prioleau à Paris. [6] Or, aux yeux de celui-ci, le roi Très-Chrétien conservait, en dépit des apparences contraires, la faculté de rétablir quand bon lui semblerait l'alliance de sa couronne parmi les communes de Rhétie et d'y « déraciner » celle du roi Catholique. [7] La vénalité connue des Grisons n'autorisait-elle pas cet espoir? Salis-Marschlins ne répondait-il pas, pourvu qu'on lui fît tenir vingt mille écus, de réduire à néant le patient travail exécuté depuis six mois dans sa patrie par les Casati, les Biglia et les Casnedi? [8] Le cardinal ne demandait qu'à se laisser convaincre. Il ne s'arrêta même pas à l'idée que Guler, bien que pensionnaire du Louvre, pouvait être tenté de vendre aux Espagnols le Fort-du-Rhin, qu'il refusait d'évacuer aussi longtemps que la solde de ses troupes et la sienne propre ne lui auraient pas été payées. [9] Et ce fut dans la déplorable inconscience des nécessités d'une situation dont ils continuaient l'un et l'autre à méconnaître l'exceptionnelle gravité, que le principal ministre de Louis XIII et l'ancien secrétaire du

---

(1) *Hans Heinrich Waser, Statthalter, an Herrn Schultheissen v. Erlach* Aarau, 21./31. Juli 1639. **St-Arch. Zürich.** Graubünden. XIV. — „Speriamo ... che non solamente Grisoni, ma tutta la Republica Elvetica sia ben assicurata dalla Mtà Christianissima per beneficio universale de tutti.“ *J. P. Guler („à sçavoir l'amy“) dem Herrn Stattschreiber Waser* Chur, 24. August/3. September 1639. *Ibid.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 3 settembre 1639. **Frari. Svizzeri.** XXXVII.

(2) *J. P. Guler („à sçavoir l'amy“) dem Herrn Stattschreiber Waser.* Chur, 24. August/3. September 1639. **St-Arch. Zürich.** Graubünden. XIV.

(3) *Les amys qui à présent se retrouvent à Coire à Méliand.* 4/14 septembre 1639. **St-Arch. Zürich.** Graubünden. XIV (171. 4. 22).

(4) „Il ne seroit pas raisonnable de tenter davantage sans fondement.“ *Les amys qui à présent se retrouvent à Coire à Méliand.* 4/14 septembre 1639. loc. cit.

(5) **Salis-Marschlins** Denkwürdigkeiten. 299.

(6) *A. Correr al Senato.* Lyon, 18 settembre 1639. **Frari. Francia.** XCIV.

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 20 agosto 1639. loc. cit.

(8) *A. Correr al Senato.* Lyon, 18 settembre 1639. **Frari. Francia.** XCIV.

(9) *Vico al Senato.* Zurigo, 6 agosto 1639. **Frari. Svizzeri.** XXXVII. — *Bericht wie die Sachen in Pündten beschaffen umb den 13./23. August 1639.* **St-Arch. Zürich.** Graubünden. XIV; **St-Arch. Bern.** Bündtenbuch *H* 1017. — *Les amys qui à présent se retrouvent à Coire à Méliand.* 4/14 septembre 1639. loc. cit. — *A. Correr al Senato.* Lyon, 18 settembre 1639. loc. cit.

duc de Rohan conclurent à l'ajournement de toute décision ferme en ce qui concernait les affaires de Rhétie.

Ce qui ressort de façon très évidente de l'examen de la correspondance de Guler avec ses amis suisses et l'ambassade de France à Soleure, c'est que entre celle-ci et ceux-là un projet d'intervention militaire dans la région du Splügen avait été élaboré,(1) qu'il s'agît d'une diversion des armes royales du Piémont vers la Valteline, ainsi qu'on le supposait à Rome,(2) ou d'une surprise du Luziensteig par les forces weimariennes, comme le souhaitaient encore les autorités des cantons protestants.(3) Ce qui paraît acquis en outre, c'est que Méliand, froissé à juste titre de l'accueil plus que discourtois fait à son envoyé à Coire en juin, cessa dès cette date de répondre aux sollicitations des chefs du parti francophile dans cette ville et persista dans son abstention malgré la missive que lui adressa le gouvernement de Rhétie, le 19 juillet, et la démarche accomplie auprès de lui, ce même mois, par Jean-Henri Waser, secrétaire d'Etat de Zurich.(4) Ce qui enfin n'est pas douteux, c'est que Guler, renonçant dès lors à recommander un coup de main dont l'on contestait d'ailleurs l'utilité à Berne,(5) s'attacha durant quelques semaines à tenter de persuader aux Confédérés qu'une ambassade du Corps helvétique réussirait peut-être à provoquer de la part de la diète grisonne un changement d'attitude et à sauver le Fort-du-Rhin dont les Espagnols exigeaient ou plutôt feignaient d'exiger la démolition après l'avoir déconseillée aussi longtemps que leurs négociations avec les Trois Ligues n'avaient pas abouti.(6)

Si invraisemblable que la chose puisse paraître au premier abord, toute vie politique était suspendue dans les hautes vallées alpestres depuis le milieu d'août. Le mécontentement s'y faisait jour sous les formes les plus diverses; les prédicants s'agitaient;(7) des complots s'ourdissaient contre les chefs du parti hispanophile(8) et Guler n'attendait qu'une occasion de rompre en visière

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 12 dicembre 1638. Frari. Svizzeri. XXXVI. — *Antwort uff des Herren Stattschreiber Wasers von Zürich bei meynen Gnedigen Herren der Geheimen Rähten gethane proposition und Anbringen* (juli 1639). St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(2) „Se le male sodisfattioni che intendo habbino li Grigioni della corona di Spagna incitassero il re a spingere un esercito in Valtellina, ne seguirebbe una gran diversione dal Piemonte et l'armi di Francia farebbero con facilità ogni progresso da quella parte.“ *Mazarin à Chavigny.* Rome, 28 juin 1639. Aff. Etr. Rome LXVI. 58.

(3) *Avisi di Lucerna.* 29 settembre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Jecklin. op. cit. n° *1639* (4/14 mai 1639).

(4) *Hans Heinrich Waser, Stattschreiber, an Herren Schultheissen von Erlach.* Aarau, 21/31. Juli 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch Bern. Bündtenbuch *II* 961.

(5) *Bern an Zürich.* 12./22. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(6) *J. P. G(uler) („à sçavoir l'amy“) dem Herrn Stattschreiber Waser* Chur, 24. August/3. September 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(7) *Hans Victor Travers an Erzherzogin Claudia.* Ortenstein, 27. Juli 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40

(8) „Verschinen Freytag den 8 july ist abermahlen ain mörderische Verrätherei entdeckt worden, dan selbigen tag haben alle Spanischer faction von den Frantzosen auf dem Rathhauss zu Chur sollen ermördt werden; der Radelfuhrer soll sein der Oberst Guler.“ *Avisen aus Chur* (von Hans Victor Travers). 12. July 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40.

avec le gouvernemeut de Coire.(1) Et cependant ce dernier s'abstenait de répondre à ses adversaires.(2) La raison de son silence était d'ailleurs fort explicable. Ses inspirateurs et ses principaux soutiens, les coryphées de la faction lombarde désormais triomphante, se trouvaient au delà des monts.(3) Ils s'y étaient rendus « à la dérobée » en quelque sorte, dans la crainte que leur départ en corps ne fournît aux opposants le prétexte de fomenter contre eux un soulèvement populaire.(4) Leganès avait exprimé le désir que la mission grisonne accréditée auprès de lui fût composée des magistrats les plus influents du pays, ce qui devait lui permettre de les gagner définitivement, eux et leurs familles, à la cause de son maître.(5) Ce fut au nombre de dix-huit que les plénipotentiaires de la diète d'Ilantz quittèrent Chiavenna, le 13 août, à destination de Milan, où le cardinal Trivulzio les reçut le 16.(6) Absent depuis un certain temps, le gouverneur les y rejoignit le 1er septembre(7) et, dès le surlendemain, « à leur honte éternelle », ils signaient, ainsi qu'on l'a dit, le « traité d'asservissement » de leurs mandants à l'Espagne.(8) Des délégués du Conseil de Sondrio assistèrent à cette cérémonie qui consacrait en somme la ruine des espérances des Valtelins(9) et autorisait ceux-ci à affirmer que la France eût sans doute défendu leurs intérêts avec plus de chaleur que ne le faisait le puissant protecteur dont l'appui leur avait facilité jadis l'organisation du *Sacro Macello*.(10) Les représentants des Trois Ligues entendaient ne pas regagner leurs foyers avant d'avoir repris possession de la vallée de l'Adda. Ils s'acquittèrent de cette tâche sans désemparer, furent accueillis partout aux cris de « *Viva Grigioni, nostri veri Patroni!* », mais ne parvinrent pas à imposer aux compatriotes de Robustelli, désormais retiré à Domaso

---

(1) *Val. Antelmi al Senato.* Milano, 31 agosto 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 113.

(2) *Statthalter sambt etlich Rhattsgesandte gemeiner III Pündten zu Chur versambt an Bern und Zürich.* 15/25. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden XIV. — *Die III Bünde an Zürich.* Chur. 31. August/10. September 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(3) *Hans Heinrich Waser, Stattschreiber, an Herrn Schultheissen v. Erlach.* Aarau, 21./31. Juli 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Jecklin. op. cit. n° *1646* (Davos, 2 août 1639).

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 20 agosto 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII. — *Nouvelles de Saint-Gall.* 18 août 1639. Gazette de France, année 1639. p. 582.

(5) *Hans Heinrich Waser, Stattschreiber, an Herrn Schultheissen v. Erlach.* Aarau, 21./31 Juli 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(6) *Relacion de los gastos ordinarios, ecc.* Arch. di Stato Lombardi. Svizzeri e Grigioni 1636—1640. fasc 5. — Sprecher v. Bernegg. II. 305, 306.

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 2 agosto e 10 settembre 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII.

(8) *Procura di S. Ecc^za il Sor Marchese di Leganès, inerendo alla plenipotenza datagli dal re Filippo IV.* 30 novembre 1636. — *Procura et facoltà data dalle Tre Leghe agl' infrascritti suoi Ambasciatori per finire di stabilire la capitolatione di Valtellina e Contadi di Bormio e Chiavenna.* Ilantz, 23 luglio 1639. Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Grigioni. — Salis-Marschlins. op. cit. 299. — Sprecher v. Bernegg. II. 306.

(9) Sprecher v. Bernegg. II. 306.

(10) *Avisi di Lucerna.* 27 settembre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Sprecher v. Bernegg. II. 307. — Quadrio. op. cit. II. 484.

malgré l'amnistie qui le couvrait,[1] un serment d'allégeance que Leganès estimait superflu, voire intempestif.[2]

Le succès relatif de leur mission dans la Rhétie transalpine devait permettre aux ambassadeurs grisons, encore que leur col pliât sous le poids des chaînes d'or dont les avait gratifiés le roi Catholique, de rentrer à Coire la tête haute.[3] Ils n'eurent garde d'y manquer.[4] La relation de leur voyage, préparée par eux dès cette heure, fut à la fois une apologie éloquente, sinon convaincue de la politique de l'Espagne, protectrice désintéressée des Trois Ligues, une diatribe amère des fins poursuivies par les gouvernements du Louvre et de Saint-Marc, auteurs responsables de la construction du « Fuentès » en 1604 et de la Saint-Barthélemy valteline en 1620, et une justification de leur propre conduite, justification d'autant plus nécessaire, semblait-il, qu'en dépit de leurs instances répétées auprès de Leganès, celui-ci s'était refusé à modifier le texte de l'article XXVIIe, qui stipulait en termes formels l'exclusion définitive du protestantisme de la vallée de l'Adda.[5]

Il convient en effet de faire le départ équitable entre les concessions en matière confessionnelle consenties par Olivarès à Schmid de Grüneck et à ses collègues et celles qu'obtinrent en Lombardie les ambassadeurs chargés de solenniser l'alliance hispano-rhétienne. Au nombre des premières, les deux seules vraiment sérieuses étaient la licence accordée aux magistrats non catholiques d'exercer leurs fonctions au delà des Alpes aux mêmes conditions que les baillis dépêchés par les cités évangéliques à Lugano et à Locarno, puis l'autorisation donnée aux Grisons et Valtelins de la croyance réformée possédant des biens-fonds dans la vallée de l'Adda d'y séjourner trois mois par an. A cet égard, aucune disposition nouvelle n'avait été adoptée au cours des négociations poursuivies à Milan dès la deuxième quinzaine d'août.[6] Le successeur de Feria s'était obstinément refusé à ce que les adeptes d'un culte hétérodoxe fussent admis à établir leurs pénates aux confins du Cômasque.[7]

---

(1) C. von Moor. op. cit. II. 958 sqq.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 24 settembre e 22 ottobre 1639. Frari Svizzeri. XXXVII. — „Es ward nüt anders ghört dan ein Jubelgschrey" „Viva Grigioni, nostri veri Patroni." *Uss Chur.* 20./30. September 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Guler an Herrn Stattschreiber Waser.* September 1639. *Ibid.* — Sprecher v. Bernegg. II. 308. — Jecklin. op cit. n° *1647.*

(3) *Nouvelles de Saint-Gall.* 15 septembre 1639. Gazette de France, année 1639. p. 650. — „Tutti incatenati." *Avisi di Lucerna.* 27 settembre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri Lett. min. X.

(4) **Sprecher v. Bernegg. II. 312.**

(5) *Uss Chur.* 17./27. September 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *contra: Avisi di Lucerna.* 27 settembre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *cf.* Cantù. Storia di Como. II. 139, 140.

(6) *Punti proposti da Sri Grigioni con risposte di Sua Ecc*za*.* Milano, 20 agosto 1639. Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Grigioni.

(7) „Questi ambasciatori Grisoni stanno molto fermi in voler superar il punto importantissimo che gl'esuli di Valtellina possino praticarvi et attender a gl'affari loro con ogni libertà tutto l'anno." *Val. Antelmi al Senato.* Milano, 31 agosto 1639 Frari. Milano. LXXXIII. n° 113. — Cantù. Storia di Como. II. 140.

En revanche, après maintes hésitations de sa part, on lui avait arraché la promesse que les protestants de Chiavenna auraient la faculté de continuer leur résidence dans ce comté, pourvu qu'ils y vécussent « avec modestie ». [1] Cette tolérance, déniée aux rares Bormiens passés à la Réforme, entraînait comme compensation l'obligation pour les Trois Ligues de laisser aux ordres religieux pleine liberté d'exercer leur activité en deçà des monts. [2] Au reste, Leganès s'était ménagé une porte de sortie, car ces concessions réciproques ne devaient acquérir force de loi que si leur ratification par le roi d'Espagne et les communes grisonnes intervenait dans un assez bref délai. [3]

Toujours est-il qu'aussitôt après le retour à Coire de ses envoyés en Lombardie, en possession d'un traité qui lui garantissait l'appui de l'Escurial sinon contre l'empereur, le pape et les Suisses, du moins contre la France, les protestants d'Outre-Rhin et les Etats indépendants du nord de la Péninsule, le gouvernement grison haussa subitement le ton envers ceux qui persistaient à blâmer l'orientation nouvelle donnée à sa politique. La réponse adressée par lui, dès le 21 septembre, aux directeurs de l'armée de Weimar, dont les desseins agressifs à son endroit n'étaient cependant pas douteux, fut empreinte d'une très grande fermeté. Assumant cette fois l'entière responsabilité de leurs actes, les magistrats des Ligues prétendirent avoir été calomniés auprès de leurs coreligionnaires d'Allemagne. Ils affirmèrent hardiment que l'alliance de l'Espagne leur était indispensable désormais, puisqu'elle leur assurait la possession de la Valteline, et énumérèrent derechef les griefs qui les contraignaient à séparer leurs intérêts de ceux du Louvre. [4] A l'égard des autorités des cités évangéliques, ils firent preuve de moins de déférence encore. Celles-ci les harcelaient, il est vrai, de missives de jour en jour plus instantes afin de les amener à rester fidèles à leurs anciennes amitiés [5] et à « ne point se charger de chaînes pour l'éternité » en abdiquant leur indépendance aux mains d'un prince étranger qui recevait d'eux « tout » et ne leur accordait « rien » en

---

(1) *Promesse donnée par Leganès au sujet de l'exercice du culte réformé à Chiavenna, etc.* Milan, 3 septembre 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 4. 18). — *Nota de los herejes que habia en Chiavena y su Condado azi naturales como forasteros.* 1639. Simancas. Estado. *3354.*

(2) *Ulrich von Ramschwag an Erzherzogin Claudia.* Schloss Bludenz, 13. März 1639 („wegen der P. Capuciner expulsion aus der Engadin"). Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40. — *Sarotti al Senato.* Milano, 4 gennaio 1640. Frari. Milano. LXXXIV. n° 11.

(3) *Guler à son correspondant à Zurich.* Fort-du-Rhin, 10/20 mars 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — „Questa promessa non haverà forza alcuna, se non in quanto per parte di noi il marchese si reporti la ratificatione della Sua Mtà." *Promesse donnée par Leganès, etc.* Milan, 3 septembre 1639. loc. cit.

(4) *Die Haüpter und Abgeordnete Rathsbottschafft aller ersamer Räthen und Gmeinden gemeiner Dreyer Püntten denen Hochwolgebornen Herrn J. L. v. Erlach; J. Bernhardt Oehm; Reinoldt von Rosen und H. Wilhelm Otto Grafen zue Nassau, der alliirten Cronen und Ständen Armee bestellten General Officiers.* Chur, 11./21. September 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Vico al Senato.* Zurigo, 1° ottobre 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII. — Sprecher v. Bernegg. II. 310.

(5) *Francesco Casati a Leganès.* Coira, 19 enero 1639. Simancas. Estado. *3349.*

échange. (1) L'une de ces missives, à la date du 3 août, avait été expédiée de Zurich directement aux communes des Trois Ligues, dans la crainte que le gouvernement de Coire ne négligeât de la leur communiquer. (2) Il n'en fallut pas davantage pour fournir à ce dernier le prétexte de revendiquer une prérogative dont ses membres se montraient d'autant plus jaloux qu'ils en faisaient un moins bon usage et de mettre à nouveau les Confédérés en demeure de fermer leurs passages aux ennemis des Grisons, alors que ceux-ci ouvraient les leurs aux oppresseurs des *Stati liberi* d'Allemagne et d'Italie. (3)

Bien qu'ils évitassent avec soin de paraître régler « nécessairement » leur attitude politique sur celle des cantons, les montagnards de la haute vallée du Rhin sentaient trop l'exceptionnelle importance de la résolution arrêtée par eux pour ne pas tenter d'en demander la ratification à l'ensemble du Corps helvétique. A leur retour de Milan, les ambassadeurs de la diète de Davos avaient été rejoints à Chiavenna, le 18 septembre, par un courrier de Zurich, chargé de leur remettre la suprême et d'ailleurs inutile protestation des cités évangéliques contre l'acte si grave qu'ils venaient d'accomplir. (4) Les Suisses de la nouvelle croyance avaient, on l'a dit, combattu dès l'origine le rapprochement rhéto-lombard, très préjudiciable à leurs intérêts, puisqu'il fortifiait la cause de l'hispanisme au sein des Ligues. Contraints, vers la fin de 1638, de reconnaître combien leurs alarmes étaient justifiées, ils se berçaient néanmoins de l'illusion que les deux parties feraient appel à leur arbitrage pour résoudre les diverses questions sur quoi l'entente paraissait difficile à établir, et que, déjà médiateurs entre la maison d'Autriche et la France dans les affaires de la Franche-Comté, ils le deviendraient en outre dans celles de la Rhétie, ce qui leur assurerait les bonnes grâces de l'empereur. (5) Or, la solennisation du traité, intervenue le 3 septembre à Milan, détruisait à jamais cet espoir. Et cependant il semblait de toute impossibilité que les choses demeurassent en l'état où elles se trouvaient à cette heure. Bien que, le 28 juillet, à la diète d'Ilantz, les envoyés lombards, inquiets de l'opposition persistante de certaines

(1) *Schreyben beider Stætten Zürich und Bern an die Räth und Gemeinden jeders Hochgericht absönderlich.* Vom 24. Juli (v. s.) 1639 loc. cit. — „Und sind noch steiff der meinung die Puntnüss seye allem göttlichen und mennlichen Gesetz zuwider und von den Gemeinden niemallen angenommen worden.“ *Gründlicher Bericht uss den Pündten.* 10/20. September 1639 St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(2) *Schreyben beider Stætten Zürich und Bern an die Räth und Gemeinden jeders Hochgericht absönderlich.* Vom 24. Juli (v. s.) 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 949.

(3) *Die Haüpter der III Bünde an Zürich.* Davos, 26. Juli/5. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 967. — *Die Haüpter und Rhattspotten gem. Drey Pündten uff Tavos versambt an Zürich.* 29 Juli/8. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Zürich und Bern an die III Bünde.* 11./21. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Statthalter sambt etlich Rhattsgesandte gemeiner III Pündten zu Chur versambt an Bern und Zürich.* 15./25. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 1029.

(4) Sprecher v. Bernegg. II. 309.

(5) Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 312.

communes à l'exclusion du culte réformé de la vallée de l'Adda, eussent déclaré que mieux valait ne pas conclure d'accord que d'en signer un avec l'intention manifeste de le violer, (1) il ne s'écoulait, pour ainsi dire, pas de jours sans que le «Vorort» ne reçut les protestations de districts entiers des Trois Ligues dont les magistrats refusaient de donner leur agrément à un traité obtenu, selon eux, par la fraude et le mensonge. Au surplus, Guler estimait que la résistance organisée par lui contre les «Espagnolisez» touchait à son terme et que l'instant n'était pas éloigné où le Fort-du-Rhin et les châteaux de Chiavenna et de Sondrio seraient démantelés. (2) Dans ces conditions, ne semblait-il pas opportun de convoquer sans retard une diète générale, ne fût-ce que pour permettre aux Grisons d'exposer la raison d'être du renversement de leurs alliances et à l'ambassadeur français de justifier l'attitude observée par son maître depuis le début de la crise rhéto-valteline? (3)

Par malheur, l'union était loin de régner au sein du Corps helvétique quant à la conduite à tenir à l'égard des affaires des Trois Ligues. Lucerne, où de prime abord l'on inclinait à partager les inquiétudes de Zurich, (4) se laissait peu à peu gagner aux déclarations rassurantes de Casati et de Leganès. (5) Uri et Schwytz, sollicités de dépêcher des députés à Coire, s'y refusaient, (6) bien que le nonce et l'évêque Flugi d'Aspermont ne dissimulassent pas leur appréhension de voir les intérêts du catholicisme en Valteline sacrifiés aux ambitions purement politiques de l'Escurial. (7) Partout en somme chez les «Waldstætten» la crainte se manifestait, qu'épaulés par les Weimariens, les Confédérés des cités évangéliques ne tentassent de s'opposer à l'exécution de l'entente conclue à Milan. (8) Par suite, il paraissait utile d'user d'atermoiements. Aussi, malgré les protestations de Méliand, soucieux de déjouer cette manœuvre des ennemis de son maître, (9) la diète générale, fixée d'abord aux premiers

---

(1) *Protesta hecha a los Grisones acerca de la observancia de la capitulacion.* Jant (Ilantz), 25 julio 1639. Simancas. Estado. *3354.*

(2) *Guler à son correspondant à Zurich.* Fort-du-Rhin, 10/20 septembre 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Zürich an Bern.* 11./21. August 1639. *Ibid.* — *Bericht wie die Sachen in Pündten beschaffen umb den 13./23. August 1639.* St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *II* 1027. — „Les adversaires poussent leurs affaires à la fin.“ *Guler à Waser.* Septembre 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(3) *Zürich an Bern.* 11./21. August 1639. loc. cit. — *Bern an Zürich.* 12./22: 13./23. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(4) *Luzern an Zürich.* 17. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(5) *Bern an Zürich.* 12./22. August 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Leganès a... Sres de los cantones cattolicos.* Milan, 9 de settiembre 1639. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. Verträge (1639). — Sprecher v. Bernegg. II. 312.

(6) *Zürich an Bern.* 11./21. August 1639. loc. cit.

(7) *Farnese a Barberini.* Muri, 9 settembre 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 299.

(8) *Luzern an Zürich.* 5. September 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(9) *Méliand à Zurich.* Soleure, 2 septembre 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

jours de septembre, ne put-elle s'ouvrir que le 26 de ce mois.(1) L'ambassadeur français songeait à y assister.(2) A la réflexion, il préféra déléguer ses pouvoirs à Vigier.(3) Ce fut à ce secrétaire-interprète qu'il confia la mission de le représenter à Bade et d'exposer aux Suisses les raisons de la résistance opiniâtre du roi Très-Chrétien à la mise en vigueur d'un accord qui, confirmatif de celui d'Asti,(4) contraignait les anciens protégés de la France dans la région du Splügen à n'avoir désormais pour amis que ceux de la maison d'Autriche,(5) et assurait la pleine efficacité de ce traité d'Innsbruck du 17 janvier 1637 dont l'article vingtième, inséré sans modifications dans l'instrument de la paix perpétuelle hispano-grisonne du 3 septembre 1639,(6) imposait aux Trois Ligues l'obligation de ne point renouveler leur alliance avec le Louvre, le jour où celle-ci serait à son terme.(7) Au total, Louis XIII s'élevait à la fois contre le préambule de l'acte diplomatique signé à Milan, puisque aussi bien il y était affirmé que ses armes avaient été « chassées » de la Rhétie, contre l'article III[e] rédigé au mépris des engagements souscrits à l'égard de sa couronne, et, d'une manière générale, contre la lettre et l'esprit d'une entente qui rendait caduques les capitulations de Monçon et permettait au roi Catholique de se substituer purement et simplement aux Valtelins et de s'accommoder avec le gouvernement de Coire en ne prenant en considération que les seuls intérêts de la Lombardie.(8) Comme conclusion de son réquisitoire, Méliand priait les Confédérés de reconnaître à son maître le droit de demander compte aux Grisons de leur « apostasie » et rappelait aux députés du Corps helvétique, qu'en tolérant cette dernière, eux aussi contrevenaient

---

(1) *An Zürich, Freiburg.* 12. September; *Abt von Sanct-Gallen.* 12. September; *Luzern.* 13. September; *Obwald.* 19. September 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Avisi di Lucerna.* 27 settembre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(2) *Méliand à Zurich.* Soleure, 2 septembre 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172. 4. 16).

(3) *Méliand aux XIII cantons.* Soleure, 25 septembre 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 267.

(4) *Memoria sobre la importancia deste negocio.* 21 noviembre 1637. Simancas. Estado. *3346.* — *Méliand aux XIII cantons.* Soleure, 25 septembre 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(5) *Bedencken über den Ynsbruckischen Fridenstractat zwischent Spanien und Pündten wie man selbigen gefahrlicher Wyss ussgesetzt im Junio 1639.* St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Méliand à Chavigny.* Soleure, 1[er] octobre 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(6) *Ewiger Friede der III Bünde mit Spanien.* Mailand, 3. September 1639. St-Arch. Chur. Urkunden. n° 173.

(7) „De sorte qu'estant notoire que les Ligues Grises ont faict des accords avec l'Espagne contraires à l'alliance que leurs pères et ayeuls ont si longtemps entretenue avec la France, j'ay creu devoir vous le remettre en mémoire.“ *Méliand aux XIII cantons; à Zurich.* Soleure, 25 septembre 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Was gegenwärtig über die ussgeschribne Sachen haubtsächlich gemerken. Ibid.* — *Memoria sobre la importancia, etc.* loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 311.

(8) *Bedencken über den Ynsbruckischen Fridenstractat zwischent Spanien und Pündten wie man selbigen gefahrlicher Wyss ussgesetzt im Junio 1639.* St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Capitulation der III Bünde mit Philipp IV, Kœnig von Spanien, die Religion und die Regierung in Veltlin, Worms und Cleven betreffend.* Mailand, 3. September 1639. St-Arch. Chur. Urkunden. n° 173. — *Méliand aux XIII cantons.* Soleure 25 septembre 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Vico al Senato.* Zurigo. 8 ottobre 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII. — *Remarques sur le dernier traité fait entre les Espagnols et les Grisons en 1639, sur le subjet de la Valteline.* 12 octobre 1646. Aff. Etr. Espagne. XIX. 481.

aux stipulations de l'alliance renouvelée le 31 janvier 1602 en la présence de Biron et de Sillery. (1)

Lorsqu'elle avait procédé à la désignation de ceux de ses membres qui acceptaient de défendre sa politique en Argovie, la diète des Trois Ligues savait que la discussion y serait chaude et que, à première vue, la majorité des cantons ne semblait pas disposée à donner son agrément au traité rhéto-lombard. Les adversaires de celui-ci faisaient valoir avec raison que l'événement n'avait pas répondu à ce qu'en attendait le Conseil de Coire lui-même au lendemain de l'expulsion de l'armée de Rohan de la haute vallée du Rhin. A cette date, en effet, la députation grisonne affirmait à Bade que les capitulations avec l'Espagne garantissaient à la Rhétie sa complète indépendance, ainsi que la récupération de ses passages et réservait de façon très suffisante les alliances antérieurement contractées par les légitimes souverains de la Valteline. (2) Or, entre-temps, ces derniers paraissaient avoir abdiqué leur liberté aux mains du puissant protecteur qu'ils s'étaient choisis; les routes militaires du Splügen et du Stelvio demeuraient désormais à l'exclusive disposition du gouverneur de Milan, (3) lequel pouvait exiger de ses voisins d'Outre-Monts une levée de six mille hommes, au risque de laisser leur pays exposé sans défense à une invasion de l'étranger. (4) Enfin, en dépit de toutes assertions contraires, l'alliance de France était « morte » et la ratification par Philippe IV des concessions arrachées à Leganès en matière confessionnelle semblait fort problématique. (5)

Ce fut à justifier l'entière opportunité et la parfaite sincérité des actes de leurs mandants que les députés des Trois Ligues s'attachèrent dès leur arrivée à Bade. (6) Casati les y attendait et leur prêta sans restriction le secours de son expérience consommée et de son indiscutable autorité. (7) Peuple libre, les Grisons, en acceptant de l'Espagne, moyennant certaines réserves, la restitution de leurs pays sujets, n'avaient pas démérité des *Stati liberi*, dont les intérêts continuaient à leur être aussi chers que dans le passé. Leurs passages n'étaient point, ainsi que l'affirmaient de perfides adversaires, vendus au gouverneur de Milan, mais bien tenus à sa disposition à des conditions assez semblables à celles que lui imposaient par ailleurs les cantons maîtres des défilés du Gothard. (8) Le fait qu'une minorité remuante avait jusqu'à la dernière heure combattu la ratification du traité du 3 septembre ne diminuait en rien la

(1) *Méliand aux XIII cantons.* Soleure, 25 septembre 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 267. — *Remarques sur le dernier traité, etc.* loc. cit.

(2) Eidg. Absch. V[1] 1146 *a.*

(3) Eidg. Absch. V[1] 1146 *a.*

(4) *Bedencken über den Ynsbruckischen Fridenstractat u. s w.* loc. cit.

(5) *Memoria ... si era necesario o convendria que Su M[d] ratificase las capitulaciones ajustadas con Grisones.* 1639. Simancas. Estado. *3354.* — Eidg. Absch. V[1] 1146—1147 *a.*

(6) Sprecher v. Bernegg. II. 311.

(7) Sprecher v. Bernegg. II. 312. — Eidg. Absch. V[1] 1146—1147 *a.*

(8) Eidg. Absch. V[1] 1147 *a.*

validité de celui-ci. (1) Enfin, à supposer que les Trois Ligues eussent violé leurs engagements envers le roi Très-Chrétien, ce prince ne les avait-il pas précédées dans cette voie en accordant, sans les en aviser, la jouissance de leurs routes militaires à la république de Venise? (2) Que si, pris de tardifs scrupules, les cantons hésitaient à fermer l'accès de leurs frontières du Jura et du Sundgau aux troupes du Louvre destinées à marcher vers Coire, il convenait de leur remettre en mémoire que, pour ancienne qu'elle fût, l'alliance franco-suisse ne l'était cependant pas autant que les combourgeoisies existant entre les communes grisonnes et quelques-uns des membres du Corps helvétique. (3)

Fut-ce cette considération ou le sentiment de répugnance très naturel qu'éprouvaient les Confédérés à s'immiscer à nouveau dans une négociation dont l'issue leur paraissait incertaine, ou bien encore l'assurance donnée par Carlo Casati que l'entente hispano-rhétienne suffirait à maintenir à jamais la paix dans la région du Splügen? Ce qui est constant, c'est que les protestants, à contre-cœur il est vrai, et les catholiques, entraînés par leurs affinités politiques, accueillirent sans difficulté les explications de leurs voisins et s'engagèrent à couvrir les Trois Ligues contre une invasion venant de l'ouest. (4)

Parmi les déclarations faites à Bade par les envoyés de la diète de Coire, il en était une qui, plus que toutes autres, leur gagna d'emblée la bienveillance des cantons. Ils avaient cru pouvoir annoncer la très prochaine démolition du Fort-du-Rhin, si souvent réclamée du côté suisse depuis deux ans et sans cesse ajournée du côté grison. (5) L'on devait prévoir en effet que Guler, bien qu'il se sentît épaulé par de puissantes communes, (6) éviterait de pousser les choses à l'extrême et, moyennant que son intérêt particulier fût sauvegardé, chercherait à s'accommoder avec les Espagnols, puisqu'il n'avait pu y réussir avec les Français. Sa résistance était encore tenace cependant, (7) lorsque, le 14 octobre, s'ouvrit sur les bords de la Plessur un « Beitag » devant lequel les ambassadeurs auprès de Leganès et ceux dépêchés en Argovie furent admis à présenter la relation de leurs missions respectives, dont le succès dépassait les prévisions des plus fermes soutiens de la maison d'Autriche aux Trois

---

(1) Eidg. Absch. V² 1147 *a*.

(2) Eidg. Absch. V² 1146 *a*.

(3) Eidg. Absch. V² 1147 *a*.

(4) *Avisi del nunzio Farnese al cardinale Barberini* Lucerna, 14 ottobre 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXIV–XXXI. — *Vico al Senato*. Zurigo, 15 ottobre 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII. — Sprecher v. Bernegg. II. 312, 313. — *contra:* Gazette de France, année 1639. p. 713.

(5) Eidg. Absch. V² 1147 *a*.

(6) *Bericht wie die Sachen in Pündten beschaffen umb den 13./23. Augusti 1639*. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 1017.

(7) *Johan Erasmus Khuen an Erzherzogin Claudia*. Nauders, 11. September 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III. fasc. 40. — *Vico al Senato*. Zurigo, 15 ottobre 1639. loc. cit.

Ligues.[1] La capitulation du colonel rebelle aux ordres de ces dernières n'était désormais qu'une question d'heures. Le gouverneur de Milan la lui facilita en lui faisant un pont d'or et en se chargeant d'apaiser le courroux de ses adversaires.[2] Prioleau, découragé de l'échec de ses démarches, avait regagné Genève.[3] Le roi Très-Chrétien « se dégoûtait » chaque jour davantage des affaires de Rhétie et, préoccupé des conséquences de la mort du duc de Weimar et de la trêve conclue en Piémont, ne songeait plus à intervenir en Valteline.[4] Abandonné à ses seules ressources, Guler, tout en demeurant attaché aux intérêts français,[5] signa le 23 de ce mois son accommodement avec les autorités de Coire.[6] Il y mit cependant comme condition que le Fort-du-Rhin serait rasé et que lui-même présiderait à sa démolition avec le concours des habitants de Mayenfeld, partisans déterminés d'une solution bien propre à garantir dans l'avenir leur tranquillité.[7] En agissant ainsi, l'ancien compagnon d'armes de Jenatsch rendait un dernier et signalé service à la cause qu'il avait défendue jusque là avec tant d'opiniâtreté. L'adhésion du gouvernement lombard au projet de démantèlement des ouvrages évacués par Rohan le 26 mars 1637 n'était en effet qu'apparente. Dans le fond, Leganès conservait l'espoir que ce travail, exécuté d'après ses instructions de façon très superficielle, lui permettrait en cas de danger de réparer assez promptement les brèches ouvertes dans les murs de la forteresse grisonne.[8] L'initiative prise par l'astucieux colonel coupa court à ce dessein machiavélique. Mais le successeur de Feria ne laissa rien paraître de son déplaisir. Et ce fut en déclarant que le Luziensteig et le château de Guttenberg suffiraient désormais à assurer la protection de la grande avenue conduisant de Sargans à Coire qu'il se rallia aux vues des chefs des Trois Ligues et donna du même coup satisfaction aux Confédérés de l'ancienne croyance alliés de la Couronne Catholique.[9]

---

(1) *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 7 settembre 1639. Frari. Milano. LXXXIII. n° 117. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 14 ottobre 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz XXIV—XXXI. — *Ulrich von Ramschwag an Erzherzogin Claudia.* Bludenz, 25. Oktober 1639. Statthalterei Archiv Innsbruck. Grenz Akten. III fasc. 40.

(2) *Nachrichten „uss Chur“.* 20./30. September 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Vico al Senato* Zurigo, 1° ottobre 1639. loc. cit.

(3) *Anzolo Correr al Senato.* Grenoble, 1° ottobre 1639. Frari. Francia. XCIV.

(4) *Anzolo Correr al Senato.* Lyon, 25 ottobre; Parigi, 6 dicembre 1639. Frari. Francia. XCV.

(5) „Je vous jure que les amis ont bien du despit qu'on ait esté abandonné si longtemps contre ce que par escrit avoit esté promis; ils sont tout confus, remettant le tout à quelque meilleur temps et leur juste cause à Dieu.“ *J. P. Rampa (Guler) à... à Zurich.* Fort-du-Ryn, 17/27 septembre 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(6) *Avisi di Lucerna.* 15 ottobre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Akkord der 3 Bundeshäupter mit Oberst Johann Peter Guler v. Weineck über Schleifung der Rheinschanze.* 23. Oktober 1639. Archiv Malans. — *Sarotti al Senato.* Milano, 23 novembre 1639. Frari. Milano. LXXXIV. n° 3.

(7) *Bericht wie die Sachen in Pündten beschaffen umb den 13./23. Augusti 1639.* St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 1017. — *Nachrichten uss Chur.* 17./27. September 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Sprecher v. Bernegg. II. 300, 315.

(8) *J. P. Rampa (id est: Guler) à... à Zurich.* Fort-du-Ryn, 17/27 septembre 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Vico al Senato.* Zurigo, 12 novembre 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII.

(9) *Vico al Senato.* Zurigo, 5 novembre 1639. loc. cit.

XLIV. L'évacuation du Fort-du-Rhin par Guler et sa destruction, qui ne tarda guère,(1) marquent l'un des derniers épisodes de l'affaire de la Valteline. A cette date, les partisans de l'Escurial en Rhétie et les fauteurs de la révolution de mars 1637 pouvaient croire à l'immédiat succès de la politique nouvelle inaugurée par Jenatsch et poursuivie dès lors avec une persévérance digne d'éloges, mais une habileté contestable, par les continuateurs et les confidents de sa pensée. Le péril weimarien se dissipait de jour en jour. L'armée qui, de Brisach, avait paru menacer la sécurité du Luziensteig s'éloignait de l'Alsace et, sur l'ordre du roi Très-Chrétien, se dirigeait vers Mayence.(2) Soucieux à la fois «d'asseurer l'exécution du traitté» et d'attirer en Lombardie, où elle devait répondre de la fidélité des Grisons, l'élite des troupes de cette nation, les Espagnols confiaient à Molina le soin de lever dans sa patrie un régiment pour leur service, auquel entraient d'autre part une vingtaine de compagnies franches recrutées par des pensionnaires du roi Catholique.(3) Des députés de Bormio venaient faire acte de soumission sur les rives de la Plessur.(4) Les relations du Conseil d'Etat de Coire avec le Sénat de Venise s'amélioraient.(5) Enfin, enhardis par l'accueil sympathique qu'avaient rencontré les ambassadeurs des Trois Ligues chargés de prendre possession de la Valteline au nom de ces dernières, de nombreux protestants s'établissaient à Morbegno, à Sondrio, à Tirano, dans la conviction que les restrictions apportées à la durée de leur séjour au delà des monts demeureraient lettre-morte.(6) Or, toutes ces espérances devaient être assez promptement déçues. Leganès entendait ne dispenser les nouveaux alliés de son maître d'aucun des engagements que Biglia, Casati et Casnedi leur avaient arrachés au cours de laborieuses négociations. L'opposition grisonne réduite au silence; l'interdiction faite aux prédicants de critiquer publiquement à l'avenir les clauses d'un traité dont ils avaient vainement combattu l'adoption;(7) l'argent milanais triomphant des scrupules de la diète à consentir au démantèlement des châteaux de Sondrio et de Chiavenna;(8) l'ordre péremptoire aux adeptes de la croyance réformée de se retirer de la vallée de l'Adda dans un délai de trois mois;(9) la menace d'une substitution momentanée de la domination espagnole à la

(1) Sprecher v. Bernegg. II. 315.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 12 novembre 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII.

(3) *Guler an Waser.* September 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Valerio Antelmi al Senato.* Milano, 14 dicembre 1639. Frari. Milano. LXXXIV. n° 7 Sprecher v. Bernegg. II. 301, 316.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 5 novembre 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII.

(5) Sprecher v. Bernegg. II. 301.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 12 novembre 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII.

(7) *Peter Gritti, prædicant zu Schiers und Grüsch an...* (in Zürich). 3./13. September 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *J. P. Rampa (Guler) à . . à Zurich.* Fort-du-Ryn, 17/27 septembre 1639. *Ibid.*

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 2 novembre 1639. Impr. ap. Cantù Storia di Como. II. 140—141. — *Sarotti al Senato.* Milano, 23 novembre 1639. Frari. Milano. LXXXIV. n° 3. — Sprecher v. Bernegg. II. 301.

(9) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 5 agosto 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Vico al Senato.* Zurigo, 12 novembre 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII.

domination autrichienne dans les quatre seigneuries de l'Arlberg ;(1) un déficit considérable provoqué à la fois par des dépenses inconsidérément engagées et par la suppression des « bienfaits » de la cour de Paris, tels étaient, lorsque prit fin l'année 1639, les résultats les plus clairs pour les Trois Ligues de l'évolution politique que Jenatsch avait jugée indispensable à leur prospérité.

A dire vrai, les Grisons rentraient en possession de la Valteline. Mais de combien de réserves cette restitution n'était-elle pas accompagnée ? De combien de garanties l'Espagne ne l'avait-elle pas entourée ? Seule, en somme, cette puissance retirait du « capitulat » et du traité de paix du 3 septembre de très réels et très précieux avantages. Active, habile, tenace, obstinément attachée au principe directeur dont la stricte observation assurait la continuité de son effort, la diplomatie de l'Escurial triomphait de tous les obstacles et affirmait sa supériorité sur celle du Louvre, où l'idée maîtresse de la politique étrangère de Richelieu, incertaine et vacillante durant quinze ans, commençait à peine à se dégager des nombreuses et décevantes défaillances qui l'avaient obscurcie jusque là. Lorsque, secrètement encouragés par le gouverneur de Milan et par le premier des Casati, dont l'astucieuse maîtrise leur avait procuré l'assentiment tacite de ses collègues français de Coire et de Soleure,(2) les Valtelins s'étaient, en juillet 1620, soulevés contre les Trois Ligues, Lerme et après lui Olivarès, applaudissant à un événement qui acheminait la réalisation de l'union territoriale des deux branches de la maison d'Autriche, s'étaient donné à tâche avec une inlassable persévérance de consolider les avantages que leurs maîtres étaient appelés à en retirer. En introduisant dans le texte du traité de Madrid des clauses qui le rendaient inexécutable, et en obtenant de Grégoire XV que ce pontife se chargeât bénévolement du séquestre de la Valteline, le Comte-Duc avait réussi pendant trois ans et plus à accomplir cette gageure, assez extraordinaire à la vérité, de réduire la Rhétie transalpine à l'état de province espagnole, mais en se gardant d'y faire entrer des forces lombardes, ce qui eût sans doute déchaîné les hostilités entre les deux couronnes.

A tout prendre, l'occupation stérile des provinces sujettes des Grisons par l'armée du marquis de Cœuvres n'avait servi qu'à provoquer un refroidissement marqué dans les relations du Saint-Siège avec le Louvre. Le traité de Monçon, admirable coup de partie,(3) dont le résultat suffirait à tirer de l'oubli la mémoire de l'homme qui en conçut le plan, avait désagrégé la Ligue

(1) Traité d'Ebersdorf, du 18 septembre 1639, entre le roi Catholique, l'empereur et l'archiduchesse Claudia. ap. Du Mont. Corps diplomatique. VI¹. 180. — Eidg. Absch. V² 1155 c. — *Gio-Ant. Pestalozzi à M. Uldrich, ministre de la Parole de Dieu, à Zurich.* Coire, 10 20 août 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Vico al Senato.* Zurigo, 3 settembre 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII. — *Nouvelles de Schaffhouse.* 31 octobre 1639. Gazette de France, année 1639. p. 261. — Sprecher v. Bernegg. II. 314.

(2) *contra:* C.-B. de Beinville. *Les véritez françoises opposées aux calomnies espagnoles, ou réfutation des impostures contenues en la déclaration imprimée à Bruxelles sous le nom du cardinal* (Paris, 1643).

(3) *El Conde-Duque al rey.* Madrid, marzo 1639. Arch. Nat. *K 1419.* n° 160.

d'Avignon et semé d'irrémédiables défiances entre le roi Très-Chrétien et les *Stati liberi* de la Haute-Italie. Ratisbonne et Cherasco, le désaveu infligé à Brulart de Léon et « la comédie de Pignerol » devaient achever de discréditer la diplomatie du cardinal auprès de la plupart des cours européennes. Enfin Nœrdlingen n'était devenu possible que grâce à l'obstination mise par le principal ministre de Louis XIII à préférer aux avis de ses agents à Coire ceux que lui départaient des conseillers dont l'incompétence égalait l'absence de scrupules et de désintéressement.

Soudain, au printemps de 1635, des espérances depuis longtemps éteintes s'étaient réveillées chez les adversaires allemands, suisses et italiens de la maison d'Autriche. Une marche hardie à travers les Ligues, de Bâle à Sargans, avait porté Rohan et quelques milliers d'hommes au cœur des Alpes rhétiques. La Valteline était reconquise et la Lombardie menacée comme elle ne l'avait jamais été depuis un siècle. Vaincus en quatre rencontres mémorables, les Austro-Espagnols renonçaient à continuer une offensive qui s'annonçait pour eux désastreuse. Pour peu que Richelieu eût secouru les lieutenants de son maître en Piémont et dans la vallée de l'Adda, la ruine de la domination castillane à Naples et à Milan semblait consommée. Mais, ainsi que le confessait ingénument Prioleau, chaque fois que l'on s'occupait sérieusement à Paris des affaires d'Outre-Rhin, c'était au détriment de celles de la Péninsule.(1) Il n'en avait pas été autrement en 1636 et en 1637. Dès lors que le Louvre abandonnait à leur sort les troupes franco-grisonnes engagées dans la région du Splügen, la catastrophe du 26 mars 1637 était inévitable. Elle surprit cependant le cardinal, provoqua de sa part de violentes récriminations, mais n'éveilla chez lui que de très superficiels regrets. Et quand, deux ans plus tard, en avril 1639, l'occasion s'offrit à lui de réparer les erreurs de sa politique passée et de rendre vaines, au prix de quelques milliers d'écus, les négociations qui se poursuivaient en vue de la conclusion d'une alliance rhéto-lombarde, il la laissa volontairement échapper.

L'aveuglement de Richelieu consacrait l'affermissement de la suprématie exercée par l'Escurial dans la Haute-Italie. La situation dans les deux Rhéties ne différait guère de ce qu'elle avait été de mai 1629 à octobre 1631. A l'occupation militaire des passages alpestres par les Impériaux s'était substituée l'occupation pacifique de ces mêmes passages par les Espagnols. Réduit jusqu'à cette heure à subir les conditions draconiennes des cantons maîtres des défilés du Gothard ou à assurer ses relations avec la Souabe par la voie longue et difficile du Stelvio et de l'Arlberg, le gouverneur de Milan disposait dorénavant de la route du Splügen et pouvait en quelques jours recevoir d'Allemagne ou acheminer vers ce pays une imposante armée. Tranquillisé du côté de Venise,

(1) „Essendo l'ordinario della nostra corte di non far mai due cose alla volta con esatta diligenza, ma una sola con furia et attender al solo presente et a quel preme.“ *Prioleau a Vico.* Genève, 26 aprile 1630. Frari. Svizzeri. XXXVI.

dont le Sénat persistait dans ses rancunes à l'égard de la France depuis la conclusion de la paix de Monçon et l'inexécution de celle de Suse, il lui était loisible à l'avenir de soutenir avec toutes ses troupes la rébellion des frères de Victor-Amédée contre le duc leur neveu et la régente Christine et de résister au comte d'Harcourt qui se rapprochait de Turin afin de le combattre. L'affaire de la Valteline, ouverte en juillet 1620 par un massacre perpétré à la suggestion de l'Escurial, qu'aiguillonnait le désir de fortifier la frontière septentrionale de la Lombardie et de faciliter les communications de cette province avec le Tyrol, se terminait en septembre 1639 par un traité qui, mieux encore que celui du 5 mars 1626, déjà si favorable à l'Espagne, rendait celle-ci maîtresse, au Mont-Cenis près, des grandes routes alpestres aboutissant dans la Haute-Italie.

AMBASSADES ET MISSIONS ORDINAIRES

ET EXTRAORDINAIRES

EN SUISSE,

AUX GRISONS,

A GENÈVE,

DANS L'ÉVÊCHÉ DE BÂLE.

1639—1643.



I. BLAISE **MÉLIAND**

Ambassadeur ordinaire en Suisse.

[Mars 1635—] Septembre 1639—Juillet 1640.

II. JACQUES LE FÈVRE DE **CAUMARTIN**

Ambassadeur ordinaire en Suisse.

Janvier 1641—Mai 1643 [— Janvier 1648].

III. MARTIN **LYONNE**

Adjoint à l'ambassadeur ordinaire en Suisse.

Janvier 1641.

(Mission non exécutée.)

IV. JEAN-JACQUES **RAHN**

Chargé de missions officieuses en Suisse et aux Grisons.

Janvier—Février 1641.

V. JEAN-HENRI **HAB**

Chargé d'une mission aux Grisons.

Mai 1641.

VI. FRANÇOIS DE **L'ISLE** DE LA SOURDIÈRE

Chargé d'une mission spéciale en Suisse.

(Conduite d'une levée.)

Mars—Mai 1641.

VII. JEAN **STELLA DE MORIMONT**

Chargé d'une mission spéciale auprès de l'évêque de Bâle.

Septembre—Octobre 1641.

VIII. JACQUES DE **STAVAY-MOLLONDIN**

Chargé d'affaires ad interim en Suisse.

Juillet 1640—Janvier 1641.

IX. LAURENT **TSCHUDI**

Chargé d'affaires aux Ligues Grises.

Septembre 1639—Mai 1643.

I. *Rappel de créance:* Saint-Germain-en-Laye, 6 décembre 1639 (aux cantons catholiques). (1)
Lettres de rappel: Juin 1640. (2)

II. *Instructions:* Saint-Germain-en-Laye, 6 novembre 1640. (3)
Instructions complémentaires: Janvier 1641. (4)
Lettres de créance: Chantilly, 5 septembre 1640 (à Soleure; à Lucerne); (5)
Saint-Germain-en-Laye, 10 novembre (aux XIII cantons, à Zurich, à Lucerne, à Bâle, à Berne);
Versailles, 12 novembre (à Soleure); 17 novembre 1640 (à Genève). (6)
Rappels de créance: Reims, 24 juillet (aux XIII cantons); (7)
Chantilly, 4 septembre 1641 (aux XIII cantons; à Zurich); (8)
Chantilly, 25 octobre 1641 (aux XIII cantons; à Zurich; à Lucerne; à Soleure); (9)
Saint-Germain-en-Laye, 5 novembre 1641 (aux XIII cantons); (10)
Saint-Germain-en-Laye, 14 avril 1643 (aux XIII cantons). (11)

---

(1) St-Arch. Luzern. Frankreich. XXII. Kriege und Friedenschlüsse. 1639—1676. or.
(2) Indiquées: Eidg. Absch. V² 1174 *i*.
(3) Aff. Etr. Suisse. XXVI. 315; XXVIII. 283 sqq. — Bibl. Nat. Mél. Colbert. XXVII. 102.
(4) Aff. Etr. Suisse. XXVIII.
(5) St-Arch. Solothurn. Frankr. *B* II. or. — St-Arch. Luzern. Frankr. XXII. Kriege u. s. w. or.
(6) St-Arch. Zürich. Französ. Kœnigsbriefe *C* IV. 9 (5). or. — St-Arch. Luzern. Missiven. CCLVII. - St-Arch Basel. Frankr. *B*⁴ (1500—1698). or. — St-Arch. Bern. Frankr. Missiven. or. — St-Arch. Solothurn. Frankr. *B* II. or. — Arch. Genève. Portef. histor. *3081*. — Archives de l'ancien évêché de Bâle, à Berne (Guerres de Suède, 1640—1641).
(7) Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne (Guerres de Suède, 1640—1641).
(8) St-Arch. Zürich. Französ. Kœnigsbriefe *C* IV. 9 (5). or.
(9) St-Arch. Zürich. Französ. Kœnigsbriefe *C* IV. 9 (5). or. — St-Arch. Solothurn. Frankr. *B* II. or. — St-Arch. Luzern. Frankr. XXII. Kriege und Friedensschlüsse. or.
(10) St-Arch. Solothurn. Frankr. *B* II. or.
(11) St-Arch. Zürich. Frankr. IX. 84. or.

III. *Projet de commission:* Saint-Germain-en-Laye, novembre 1640.(1)

IV. *cf. Dolce al Senato.* Zurigo, 9 febbraio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.
Guler à Caumartin. Coire, 15 mars 1641. Aff. Etr. Grisons. IX.

V. *cf. Dolce al Senato.* Zurigo, 11 e 25 maggio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

VI. *cf. Caumartin à Berne.* Soleure, 1er avril 1641. St-Arch. Bern. Frankr. *M* 228.
Caumartin à Sublet de Noyers. Soleure, 31 mars, 5, 12 et 26 avril, 8 mai 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.
L'Isle La Sourdière à Zurich; à Soleure. Soleure, 30 janvier; Monceau, 7 septembre 1642. St-Arch. Zürich. Frankr. IX; St-Arch. Solothurn. Frankreich. XXIV.

VII. *Instructions:* Amiens, 2 septembre 1641.(2)
Lettres de créance: Mézières, 9 août 1641.(3)
cf. Le roi à Stella de Morimont. Amiens, 2 septembre 1641. Aff. Etr. Allemagne. XVI. 298.
Farnese a Barberini. Lucerna, 18 ottobre 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

VIII. *cf. Rathsprotokoll Solothurn.* CXLIV. 425.

IX. *cf. Vico al Senato.* Zurigo, 4 giugno 1639, 26 aprile 1642, 21 dicembre 1642. Frari. Svizzeri. XXXVI, XXXIX, XL.
Brienne à Tschudi. Paris, 3 octobre 1643. Bibl. Nat. f. Clairt *389* f° 1169.

L'alliance rhéto-lombarde est la revanche prise par la maison d'Autriche de la perte de Brisach. — Vicissitudes que traverse sa conclusion. — L'Escurial se propose de priver la cour de Turin de l'usage des défilés du Gothard. — La régente de Savoie se voit dépossédée en peu de semaines de près de la moitié des Etats de son fils. — L'entrevue de Grenoble. — La défection du régiment lucernois d'Am Rhyn rend inévitable le succès des **Principisti**. *— Desseins suggérés à la duchesse Christine par son ambassadeur aux Ligues. — Ce dernier est relevé de ses fonctions par les frères de Victor-Amédée. — Il sollicite et obtient l'appui de Méliand. — Les ministres de Louis XIII et de sa sœur auprès du Corps helvétique exigent du* **Vorort** *catholique la punition du colonel félon. — Casati*

(1) Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 293.
(2) Aff. Etr. Allemagne. XVI. 298.
(3) Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne (Guerres de Suède. 1640—1641). — Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXV.

demande aux **Waldstætten** *l'expulsion du représentant de* **Madame Royale** *à Lucerne. — Les deux Della Manta. — Lutte ardente qu'ils se livrent au sein des cantons de l'ancienne croyance. — Leurs soutiens respectifs. — Défaite du comte Antonio. — L'influence franco-piémontaise se relève dans la Suisse primitive.*

I. Au total l'alliance rhéto-lombarde, conclue le 3 septembre 1639, n'était qu'un épisode de la lutte d'influence, déjà plus que séculaire, engagée aux Ligues entre la diplomatie du Louvre et celle de la cour de Madrid. Son importance cependant, dépassant de beaucoup le cadre étroit des rivalités qui avaient divisé jusque là les représentants des deux couronnes, ne pouvait être comparée qu'à celle de la chute de Brisach, survenue huit mois auparavant. Vaincue sur les champs de bataille, la maison d'Autriche s'attachait à prendre de ses défaites une éclatante revanche, en conduisant à bien des négociations où la souplesse et l'habileté de ses hommes d'Etat s'affirmaient d'incontestable façon. Son entente avec les Grisons la rendait maîtresse des routes militaires du Stelvio et du Splügen, de l'usage desquelles ses adversaires se trouvaient en réalité exclus. Il lui restait, pour achever son œuvre et garantir à l'avenir de toute attaque la frontière septentrionale de la Lombardie, à faire interdire l'accès du Gothard aux levées savoyardes qui cherchaient à gagner la Haute-Italie. Ses ministres en Helvétie s'y employèrent sans délai avec la plus louable énergie.

Fruit de démarches laborieuses poursuivies de part et d'autre pendant près de trois ans, le rapprochement hispano-rhétien avait traversé, ainsi qu'on l'a dit ailleurs, de nombreuses vicissitudes. Peu s'en était fallu que la mission accomplie à Coire en mars par Prioleau ne lui portât un coup mortel. Mais si, découragé d'attirer en vain l'attention de Richelieu sur l'importance extrême des événements qui se déroulaient dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn, Méliand avait renoncé à la lutte dès le printemps de 1639, son collègue piémontais à Lucerne, Valerio della Manta, certain qu'il assumerait pour un temps la défense de leurs communs intérêts en Franche-Comté, s'était substitué à lui dans la direction effective du parti anti-espagnol aux Trois Ligues, (1) avait repoussé avec dédain les offres venues de Milan en vue d'acheter sa neutralité et ne s'était retiré sous sa tente qu'après avoir épuisé tous les arguments susceptibles de détourner les membres de la diète grisonne de la voie nouvelle où ils s'engageaient de propos délibéré. (2) Aussi bien une intrigue nouée de longue main se dessinait contre le service de son maître en Suisse, qui ne lui eût pas permis de continuer à s'occuper d'une manière active des affaires de Rhétie.

(1) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 28 giugno e 26 luglio 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(2) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna. 24 maggio 1639. loc. cit. — Claretta. Storia della Reggenza di Cristina di Francia (Torino, 1868). I. 454.

Le décès du jeune duc François-Hyacinthe et l'avènement de son frère Charles-Emmanuel II (4 octobre 1638) avaient coïncidé avec le déchaînement dans le Piémont, que ruinait déjà la guerre étrangère, d'une guerre civile dont la conséquence la plus immédiate était l'occupation d'une partie de ce pays par des forces françaises et lombardes. Systématiquement exclus de la régence, ensuite de leur adhésion manifeste à la cause espagnole que Victor-Amédée avait combattue jusqu'à son dernier jour, le cardinal Maurice et le prince Thomas n'attendaient qu'une occasion de se venger de leur belle-sœur. Dès novembre, celui-là avait tenté de se faire reconnaître en qualité de co-tuteur de son neveu.(1) Au bout de quelques mois, le 26 mars 1639, celui-ci surprenait Chivasso et, avec l'appui de Leganès, poussait sa pointe jusqu'aux portes de Turin (14 avril).(2) Dépossédée en peu de semaines de près de la moitié de ses Etats, la fille de Henri IV invoqua l'assistance de son frère, le roi Très-Chrétien, dont, acculée à la plus implacable des nécessités, elle se vit contrainte d'accepter en désespoir de cause toutes les conditions (1er juin).(3) Néanmoins la convention néfaste signée par elle devait être impuissante à sauver sa capitale, tombée, le 27 juillet déjà, au pouvoir des *Principisti*.(4) De surcroît la trêve conclue le 14 août n'améliorait guère une situation(5) que l'entrevue de la duchesse avec Louis XIII à Grenoble, vers la fin de septembre et le commencement d'octobre, acheva de rendre des plus précaire. Aussi bien, profitable aux seuls intérêts français, le succès obtenu par le comte d'Harcourt au pont de la Rotta, le 19 novembre, consacrait en quelque sorte la prise de possession du Piémont par les armes royales.(6)

Sans être, à dire vrai, décisif, le rôle joué par les Suisses et leurs alliés dans les événements que l'on vient de narrer avait été cependant considérable. Dès les derniers jours d'avril, Leganès s'était plaint aux autorités des Trois Ligues de ce que leur refus de laisser à sa disposition en Lombardie les quinze cents hommes rappelés en deçà des Alpes, à l'effet d'assurer la défense du Luziensteig et du Fort-du-Rhin, l'eût empêché de secourir à temps Thomas de Savoie devant Turin.(7) En leur adressant ce reproche, songeait-il que, cent quatorze ans auparavant, les bandières grisonnes, abandonnant François Ier à la veille de la bataille de Pavie, avaient sans doute contribué à faciliter la victoire remportée par les Espagnols le 24 février 1525? D'autre part, il s'en

(1) D. Carutti. Storia della Diplomazia della corte di Savoia (Torino, 1876). II. 396.

(2) D. Carutti. op. cit. II. 405, 406. — Claretta. Storia della reggenza di Cristina di Francia (Torino, 1868). I. 426.

(3) *Der Kaiser an Luzern.* Mai 1639. St-Arch. Luzern (Savoyen; Kriege gegen Frankreich). — Saint-Genis. Histoire de Savoie (Chambéry, 1869). II. 366.

(4) Dufour et Rabut. Le Père Monod et le cardinal de Richelieu (Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie. 3e série. t. VIII. p. 107).

(5) D. Carutti. op. cit. II. 417. — Mémoires de Mathieu Molé (éd. Champollion-Figeac). IV. 235.

(6) Claretta. op. cit. I. 590.

(7) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 26 aprile e 17 maggio 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

fallait de beaucoup que le régiment valaisan à la solde piémontaise eût rendu les services qu'on attendait de lui, la moitié de son effectif ayant passé avec armes et bagages au camp des princes. (1) Mais c'était du régiment lucernois d'Am Rhyn que la régente avait plus particulièrement à se plaindre, (2) puisque aussi bien son chef, appelé le 27 juillet à défendre la capitale contre les oncles de Charles-Emmanuel II, avait, en se joignant à eux à la dernière heure, (3) rendu inévitable la chute de cette place et la défaite des troupes demeurées fidèles à la cause ducale. (4)

Grâce aux décès rapprochés de Victor-Amédée et de l'aîné de ses fils, la question du renouvellement éventuel du traité qui liait à la maison de Savoie six d'entre les Etats confédérés de l'ancienne confession pouvait être mise d'un instant à l'autre sur le tapis. (5) Or la conjoncture semblait aussi défavorable que possible à la reprise de négociations helvéto-piémontaises. La scission survenue entre la régente et ses beaux-frères avait eu sa répercussion dans les cantons forestiers, à Lucerne notamment, où plusieurs membres de la famille Am Rhyn approuvaient l'acte de félonie « perpétré » par le colonel des Suisses au service du jeune duc. (6) Et c'était au prix d'efforts répétés que Della Manta avait obtenu de la diète des « Waldstætten » que la levée accordée à Casati ne fût pas autorisée à franchir la frontière lombarde et que celles de ses compagnies qui, avec l'assentiment des magistrats du « Vorort » catholique surpris par le résident milanais, avaient déjà pénétré en Montferrat en fussent incontinent rappelées. (7) En revanche, bien que Genève mît à profit les embarras de la cour de Turin pour exposer derechef aux cités évangéliques ses griefs contre cette dernière, (8) il était constant que les sympathies des protestants allaient plutôt à la sœur de Louis XIII qu'à ses adversaires. (9) Dès lors, l'ambassadeur piémontais aux Ligues inclinait à penser que son maître retirerait plus d'avantage à renouer avec Berne et à rechercher l'amitié de Zurich, qu'à tenter de ramener les « Waldstætten ». (10) Assurément l'adoption de ce projet eût contraint la maison ducale à abandonner pour un temps ses

(1) Grenat. Histoire moderne du Valais (Sion, 1904). p. 296.

(2) *Capitolazione col Sor colonello Giuseppe Amrino per la levata di mille fanti svizzeri in tre compagnie.* Torino, 21 marzo 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Svizzeri. Maz. IV. fasc. 16.

(3) „Sprezzando la doppia qualità di soldato e gentilhuomo.“ Claretta. Storia della reggenza di Cristina di Francia (Torino, 1868). I. 498.

(4) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 23 settembre 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *cf.* T. v. Liebenau. Oberst Am Rhyn und der Fall von Turin (impr. Katholische Schweizerblätter. IV). — Claretta. op. cit. I. 560.

(5) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 11 novembre 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(6) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 23 agosto e 25 ottobre (2da) 1639. loc. cit.

(7) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 28 giugno 1639. loc. cit

(8) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 14 giugno 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(9) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna. 10 luglio 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(10) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 12 giugno 1640. loc. cit.

revendications dans la région du Léman. [1] Mais, n'était-ce pas, d'un autre côté, le seul moyen vraiment efficace d'éveiller à la fois chez les compatriotes et coreligionnaires d'Am Rhyn des regrets quant à leur conduite passée et le désir de la réparer dans la mesure du possible? [2]

Toutefois Della Manta n'eut pas le loisir de sonder plus à fond les dispositions des protestants suisses à l'égard de la cause que lui-même défendait. En possession de Turin, dont la citadelle seule demeurait aux mains des *Madamisti*, [3] le prince Thomas devait être porté à exercer les diverses prérogatives du pouvoir qu'il venait d'assumer. A la vérité, son frère et lui avaient en vain tenté d'accréditer des représentants officiels de leur gouvernement auprès du Vatican, des cours de Saint-James et de Florence et du Sénat de Venise. [4] A Sion, en revanche, leur envoyé luttait à armes égales contre celui de la duchesse et disputait à ce dernier les compagnies que les dizains, dont le renouvellement des combourgeoisies avec les cantons catholiques était accompli depuis quelque temps déjà, [5] s'apprêtaient à faire entrer au service piémontais. [6] Mais, de l'avis général, la partie décisive allait se jouer à Lucerne. Et le résultat de celle-ci était attendu avec impatience par les amis comme par les adversaires de *Madame Royale*. [7]

Aussi bien, vers le milieu de septembre, l'un des parents du colonel Am Rhyn, dépêché de Turin aux Ligues, remit à Della Manta une missive, datée du 2 de ce mois, dans laquelle le beau-frère de la régente le relevait de ses fonctions et le rappelait en deçà des monts avant même d'avoir pourvu à son remplacement. [8] Obtempérer à un pareil ordre, l'ambassadeur n'y songea pas un instant. Résolu au contraire à demeurer à son poste et à considérer comme nulle sa révocation, [9] il jugea prudent de solliciter l'appui de Méliand et se rendit à Soleure à cet effet. [10] Le successeur de Vialard n'avait certes pas besoin des instructions particulières de Richelieu pour prendre en main la

(1) *Della Manta a Madama Reale*. Lucerna, 20 gennaio 1639 (3a). loc. cit.

(2) *Della Manta al duca di Savoia*. Lucerna, 29 maggio 1637 e 20 gennaio 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(3) *Della Manta a Madama Reale*. Lucerna, 25 ottobre 1639. loc. cit.

(4) *Della Manta a Madama Reale*. Lucerna, 17 settembre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Avisi di Lucerna*. 24 aprile, 4 maggio 1640. *Ibid*. — Frari. Delib. Sen. CLV. 241, 249, 260.

(5) *Ristretto d'avisi*. Lucerna, 8 novembre 1637. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Eidg. Absch V² 1053 (Sion, 26 octobre 1637).

(6) *Lettera di Madama Reale al suo ambre presso la republica di Vallesia, con progetti di capitolazione per la levata di due regimenti di 1800 uomini tra tutti due*. Torino, 18 gennaio 1638 (*Instructione al conte Valerio della Manta*). — *Memoria instruttiva di Madama Reale per un ministro destinato a portarsi a Sion ad effetto di ottenere levata di mille uomini Vallesiani, stante la circonstanza delle invasioni fatte nel Piemonte da Spagnoli per appogiare l'Principi Maurizio e Tommaso che pretendevano d'escludere Madama Reale della tutela del duca Carlo-Emanuele, suo figlio* (giugno 1639). Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. co' Vallesiani. Maz. I. nos 27 e 29. — *Proposta e progetti di Madama Reale e dei Vallesani per la levata di un reggimento di mille uomini* (1639). ap. Bianchi. Le materie politiche, ecc. p. 328.

(7) Eidg. Absch. V² 1149 *aa*.

(8) *Della Manta a Madama Reale*. Lucerna, 17 e 27 settembre 1639. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1149 *aa*.

(9) *Farnese a Barberini*. Lucerna, 23 settembre 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(10) *Della Manta a Madama Reale*. Lucerna, 17 e 20 settembre, 1° novembre 1639. loc. cit.

défense de la « bonne cause » que représentait son collègue. Ne s'était-il pas, dès février, substitué à ce dernier afin d'obtenir des autorités bernoises le passage sur leurs terres de contingents allemands destinés à renforcer les troupes de la duchesse? (1) Il promit donc à l'envoyé de celle-ci son active assistance en vue de lui permettre de conserver ses positions dans les cantons forestiers. (2) A cette heure au reste, Louis XIII et sa sœur se rencontraient à Grenoble et y arrêtaient d'importantes déterminations. (3) Au cours des conférences qui eurent lieu dans cette ville, l'on convint de ne pas laisser impunie la trahison d'Am Rhyn. Sur les conseils d'Ulysse de Salis-Marschlins, chef de l'un des régiments de l'armée royale, la régente se décida à porter plainte contre le colonel félon et à requérir à son endroit un châtiment exemplaire. (4) L'ordre fut aussitôt donné aux ministres français et piémontais en Suisse d'introduire cette instance devant les magistrats du « Vorort » catholique et de solliciter d'eux à la fois le rappel immédiat de tous les Confédérés incorporés dans les troupes du prince Thomas et la mise en jugement de l'auteur responsable de leur impardonnable défection. (5)

Lorsque les instructions de son souverain lui parvinrent à Soleure, Méliand les avait déjà exécutées pour une bonne part. Son secrétaire et l'interprète Vigier, dépêchés par ses soins à Lucerne, y joignaient leurs efforts à ceux de Della Manta afin d'exiger des autorités du premier des cantons de l'ancienne croyance les satisfactions légitimes auxquelles avaient droit tant le roi Très-Chrétien, protecteur des intérêts de sa sœur, que celle-ci, victime de la plus insigne des trahisons. (6) La lutte diplomatique, terminée à Coire par une victoire de l'Espagne, reprenait dans la Suisse primitive avec des chances assurément meilleures pour les adversaires des Habsbourg. Le groupement des forces en présence y était au reste à peu de choses près le même qu'aux Grisons. Si le nonce apostolique se tenait sur la réserve et paraissait décidé à ne pas reconnaître la qualité d'ambassadeur à un mandataire des princes de Savoie; (7) si le résident anglais Fleming, courroucé de l'insuccès de ses négociations avec les chefs de l'armée weimarienne et de l'arrestation à Melun du jeune Electeur-Palatin, refusait de mettre son influence au service du gou-

---

(1) ***Méliand à Berne.*** **Soleure, 16 février 1639. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 93.** — ***Le roi à Méliand.*** 6 février 1640 Guerre. LVII. 411.

(2) ***Della Manta a Madama Reale.*** **Lucerna, 17 settembre 1639. loc. cit.** — ***Vico al Senato.*** **Zurigo, 19 novembre 1639. Frari. Svizzeri. XXXVII.**

(3) Dufour et Rabut. op. cit. p. 109.

(4) *Le roi aux cantons catholiques.* Saint-Germain-en-Laye, 6 décembre 1639. St-Arch. Luzern. Frankreich. XXII (Kriege und Friedensschlüsse. 1639—1676). — Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 314.

(5) ***Extrait d'une dépêche de Méliand.*** **Soleure, novembre 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 143.** — ***Della Manta a Madama Reale.*** **Lucerna, 7 novembre 1639. loc. cit.**

(6) ***Della Manta a Madama Reale.*** **Lucerna, 27 settembre, 4 ottobre (Ia) e 27 dicembre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.** — ***Avisi di Lucerna.*** **15 ottobre 1639.** ***Ibid.*** — ***Farnese a Barberini.*** **Lucerna, 11 novembre 1639, 13 gennaio 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.**

(7) ***Farnese a Barberini.*** **Lucerna, 13 gennaio 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.**

vernement légal de Turin,[1] l'envoyé de la reine de Suède en revanche était prêt à faire campagne, aux côtés de Méliand et de Della Manta, en faveur des intérêts que défendait ce dernier.[2] Etant donné cependant que la solution du conflit dépendait des seules autorités lucernoises, l'on pouvait s'attendre à ce que le débat demeurât circonscrit entre les ministres français et piémontais, d'une part, et ceux des cours de Vienne et de Madrid, de l'autre, tous représentants de puissances liées par des traités au Corps catholique des Ligues. Aussi bien ces prévisions se réalisèrent en plein.[3]

Dès le mois d'août 1638, Leganès avait cru devoir avertir les cantons de l'alliance de son maître que celui-ci accordait sa protection aux « princes mineurs de Savoie et de Mantoue ». Lucerne s'était empressée de prendre acte de cette déclaration.[4] Elle avait même fait davantage et consenti, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à ce que ses troupes au service lombard fussent employées en Montferrat.[5] En octobre 1639, Casati revint à la charge. Au sentiment de l'envoyé espagnol, dès l'instant que Della Manta avait été révoqué de ses fonctions par l'oncle de Charles-Emmanuel II, son expulsion du territoire helvétique était désirable, et la reconnaissance par les Confédérés du régime nouveau instauré depuis peu à Turin ne pouvait être ajournée sans danger.[6] A supposer que cette ouverture eût trouvé le parti milanais uni au sein des « Waldstætten », l'adhésion du « Vorort » catholique à la cause des princes de Savoie était consommée,[7] d'autant qu'elle eût rendu l'alliance entre la maison ducale et les cantons de l'ancienne croyance plus conciliable dans l'avenir avec celle qui liait ces derniers à l'Escurial.[8] Mais l'incertitude régnait au pied du Pilate quant à l'accueil à réserver aux conseils intéressés du résident lombard, et l'un des frères du colonel félon les combattait avec vigueur.[9] L'accord n'ayant pu s'établir entre eux, les magistrats de la cité suisse s'arrêtèrent à un moyen terme. Les ambassadeurs de Louis XIII et de sa sœur Christine exigeaient le rappel immédiat du régiment passé à la solde des adversaires de cette princesse.[10] Il leur fut refusé. Tout ce à quoi voulurent

---

(1) *Avisi di Lucerna.* 20 dicembre 1639. Arch. di Stato Piemontesi Svizzeri. Lett. min. X.

(2) *Della Manta a Madama Reale* Lucerna, 4 ottobre 1639 (2da). loc. cit.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 12/18 febbraio 1640. Frari. Svizzeri. XXXVII.

(4) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 10 agosto 1638. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(5) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 10 agosto 1638; 28 giugno 1639. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1136 *b*.

(6) *Memoria presentata dall' Ambasciatore di Spagna presso i cantoni cattolici per giustificare i motivi dell' assistenza del suo re ai Principi Tommaso e Maurizio* (1639). ap. Bianchi. Le materie politiche, ecc. p. 325. — *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 18 ottobre 1639 (2da). loc. cit.

(7) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 11 novembre 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV–XXXI.

(8) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 1° novembre 1639. loc cit.

(9) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 20 e 27 settembre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(10) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 18 ottobre 1639 (1a). loc. cit. — *Della Manta à Fribourg* Lucerne, 23 décembré 1639. loc. cit.

bien consentir les supérieurs de l'officier incriminé, ce fut à autoriser celui-ci à présenter en personne sa justification à Lucerne, où il se trouva rendu dès les derniers jours de décembre. ([1])

Am Rhyn regagnait sa ville natale avec l'intention formelle non point de se disculper, mais de tenter de rallier à ses vues la majorité de ses compatriotes. ([2]) Il ne précédait que de peu un envoyé spécial des princes, dépêché aux Ligues à sa demande, avec l'ordre d'appuyer ses démarches, de procurer le maintien de ses troupes au service de Thomas de Savoie et d'en obtenir, le cas échéant, de nouvelles des Confédérés de l'ancienne confession. ([3]) Cette mission, préparée depuis sept mois au moins, ([4]) avait été confiée à un parent de l'ambassadeur piémontais en Suisse, au comte Antonio della Manta, que ne décourageait pas l'échec subi par lui à Venise, où le Sénat venait de se refuser à prendre connaissance de ses lettres de créance. ([5]) Si vive était d'ailleurs l'inimitié divisant les deux cousins, que, redoutant un scandale, l'avoyer en charge leur avait imposé la promesse qu'ils s'abstiendraient « de toutes rixes », ([6]) précaution d'autant plus sage que, sur le bruit qu'Antonio ne reculerait devant aucun moyen pour se débarrasser de lui, Valerio agitait de le prévenir en le faisant « jeter dans le lac de Lucerne ». ([7])

Le début des négociations de l'envoyé des oncles de Charles-Emmanuel II fut, à dire vrai, assez peu satisfaisant. Rien n'avait été omis cependant en vue d'en assurer le plein succès. Le comte della Manta arrivait aux Ligues porteur de diplômes de la cour de Vienne qui confirmaient les droits de tutelle du prince Thomas. ([8]) Celui-ci, entré en possession de la correspondance échangée entre Valerio et la duchesse, en avait extrait et divulgué les quelques passages où l'ambassadeur se plaignait de la vénalité des Confédérés et regrettait que son collègue français ne l'eût pas secouru dès la première heure avec tout l'empressement désirable. ([9]) Enfin, en attendant que le commissaire

---

(1) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna (Avisi), 15 ottobre 1639. loc. cit. — *Avisi di Lucerna.* 20 dicembre 1639. *Ibid.*

(2) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 20 settembre e 27 dicembre 1639. loc. cit.

(3) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 10 gennaio 1640. loc. cit.

(4) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 24 maggio e 11 ottobre 1639. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(5) *Du Houssay à Méliand.* Venise, 15 février 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Frari. Delib. Sen. CLV. 241, 249. 260.

(6) „E perchè tra loro regna inimicizia per interessi privati, il Senato, per ovviare ad ogni inconveniente che ne potesse seguire, si è fatto dar parola dall'uno e dall'altro di non offendersi." *Farnese a Barberini.* Lucerna, 13 gennaio 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(7) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 5 gennaio 1640. loc. cit.

(8) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 17 gennaio 1640. loc. cit. — *Alcuni considerazioni sopra la receptione dell' ambasciatore straordinario mandato da Principi di Savoia ad alcuni cantoni del Corpo elvetico.* Marzo 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXIV—XXXI.

(9) „nelli quali io ho qualche volta essagerato la venalità et interessi privati de' Svizzeri." *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 3 e 10 aprile 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

impérial Schwarzenberg se rendît sur les bords de la Reuss,(1) et que le colonel Zweyer d'Evebach, chef des enseignes des « Waldstætten » à la solde lombarde, dépêché par Leganès en Suisse, s'employât à persuader à ses compatriotes d'autoriser ces dernières à servir en Montferrat,(2) Casati, soutenu par les « Espagnolisez » de la région du Gothard, embrassait avec ardeur la cause « du nouveau régent de Savoie ». Et pourtant, à peine entré dans Lucerne, le 10 janvier,(3) l'envoyé du prince Thomas éprouva une amère déception. Les Conseils de cette ville, d'accord avec ceux d'Uri,(4) contestèrent sa qualité d'ambassadeur, et le nonce s'empressa de les imiter.(5) Mais la disgrâce à quoi il se montra le plus sensible fut celle qui atteignit Am Rhyn, que la protection du résident lombard fut impuissante à faire maintenir dans les charges publiques exercées par lui jusqu'à ce jour.(6)

Au point où étaient les choses, il fallait de toute nécessité qu'Antonio della Manta réussît à convaincre ses hôtes de la légitimité de ses prétentions, ou qu'il rebroussât incontinent son chemin vers Turin.(7) La lutte fut chaude(8) et se poursuivit deux mois durant « à coup d'argent et de cortèges ».(9) Soucieuse d'éviter un échec retentissant à la cause qu'elle embrassait désormais, l'archiduchesse Claudia avait demandé en son propre nom l'assignation d'une « journée » des Etats catholiques d'Helvétie au 14 mars.(10) Ses représentants s'abstinrent néanmoins d'y paraître,(11) ce qui permit à ceux de la partie adverse de jouer un rôle prépondérant dans les délibérations des députés confédérés. Valerio, qu'assistait le secrétaire-interprète Stavay-Mollondin, porteur d'une missive très énergique de Méliand,(12) menaça de se retirer sur l'heure à Chambéry, pour peu que son cousin « fût admis aux honneurs de l'assemblée ».(13) Casati en revanche, auquel le commissaire impérial prêtait l'appui

(1) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 2 marzo 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(2) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 17 gennaio e 14 febbraio (2da) 1640. loc. cit.

(3) *Della Manta (Valerio) a Madama Reale.* Lucerna, 10 gennaio 1640. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 14 gennaio 1640. Frari. Svizzeri. XXXVII.

(4) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 17 gennaio 1640. loc. cit.

(5) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 13 gennaio 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *V. della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 13 aprile 1640 (2da). loc. cit.

(6) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 31 gennaio 1640. loc. cit. — *Avisi di Lucerna* 14 febbraio 1640. loc. cit.

(7) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 6 marzo 1640. loc. cit.

(8) *Risposta ad alcune considerazioni sopra la receptione del preteso ambasciatore mandato dai principi di Savoia, il quale discorre in persona d'un Svizzero immascherato ma ben riconosciuto.* Marzo 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(9) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 10 gennaio 1640. loc. cit.

(10) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 6 marzo 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Avisi di Lucerna.* 27 marzo 1640. *Ibid.*

(11) Eidg. Absch. V¹ 1160 *a.*

(12) *Della Manta a Madama Reale* Lucerna, 13 marzo 1640. loc. cit. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 16 marzo 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — Eidg. Absch. V¹ 1161 *d.*

(13) Eidg. Absch. V¹ 1161 *e.*

de son autorité,[1] s'efforça de procurer à son protégé l'accès de la diète.[2] Il y fût sans doute parvenu, si ce dernier eût consenti à être ouï en qualité d'envoyé et non d'ambassadeur de Maurice et de Thomas de Savoie.[3] Son refus de céder sur ce point de cérémonial lui aliéna les dispositions des magistrats suisses, aussi bien à Lucerne[4] qu'à Bade, où il séjourna du 18 au 24 mars, en la compagnie du résident lombard. Une lettre de *Madame Royale* l'y avait précédé, dans laquelle cette princesse demandait au Corps helvétique de ne pas tolérer davantage sa demeure aux Ligues et communiquait à tous les membres de celui-ci le texte de la sentence rendue le mois précédent contre Am Rhyn.[5] Econduit par les représentants du « Vorort » catholique et par ceux de Fribourg, Antonio della Manta réussit, au moyen d'une surprise à dire vrai, et grâce à l'influence du *landammann* Troger d'Uri,[6] à obtenir une brève audience des députés des cantons primitifs et de Zoug dans le réfectoire du couvent des capucins.[7] Mais la harangue qu'il y prononça en qualité de simple envoyé des deux frères de Victor-Amédée fut loin d'avoir le succès que Casati et lui en attendaient.[8] Aussi, dès le 1er avril, reprit-il en hâte la route de Turin, escorté d'Am Rhyn, qui, dans ces entrefaites, avait reçu l'ordre de rapatrier son régiment.[9] Valerio della Manta restait par suite maître du terrain, toujours prêt à repousser de nouvelles attaques et à déjouer les intrigues des ennemis de son jeune souverain.[10] L'influence française et l'influence piémontaise, si longtemps refoulées à l'arrière-plan dans la région du Gothard, s'y relevaient à vue d'œil. Et quand, au bout de quelques semaines, le bruit du désastre infligé aux troupes du prince Thomas et de Leganès devant Casale par le comte d'Harcourt (29 avril) se répandit aux Ligues, il ne se trouva personne à Lucerne pour regretter la réserve pleine de prudence dont avaient usé les magistrats de ce canton en se refusant à accéder aux sollicitations pressantes des agents impériaux et espagnols et à approuver le coup de force accompli à Turin le 27 juillet 1639.[11]

(1) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 21 febbraio 1640. loc. cit.

(2) *Avisi di Lucerna.* 27 marzo 1640. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1161*f*. — *Carlo Casati alli cantoni cattolici.* Lucerna, 8 marzo 1640. Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I (1531—1650).

(3) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 16 marzo 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(4) Eidg. Absch. V² 1161—1162 *g*.

(5) *Madama Reale alli cantoni cattolici.* Chambéry, 22 febbraio 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Della Manta a Madama Reale.* Bada, 20 marzo 1640. loc. cit. — *Avisi di Lucerna.* 27 marzo 1640 loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1161 *l*. — N. Bianchi. Le materie politiche, ecc. p. 325 (1640).

(6) *V. della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 24 aprile 1640 (1a). loc. cit.

(7) *Estratto dalli registri di Bada per la audienza ivi datta a Antonio Mantel, deputato delli Ser.mi Principi di Savoia.* 18 marzo 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Proposta fatta dal conte Antonio Saluzzo della Manta, in nome de' Principi di Savoia nel convento de capucini a Bada ai deputati di 4 cantoni Altorfo, Svitz, Zug e Underwalden in occasione di questa dieta generale.* Arch. Vaticano. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1164 *n*.

(8) *V. della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 26 marzo 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Schwytz an die Herzogin von Savoyen.* 12. April 1640. *Ibid.* — Eidg. Absch. V² 1164 *n*.

(9) *V. della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 1° aprile 1640. loc. cit. — *Avisi di Lucerna.* 2 aprile 1640. *Ibid.*

(10) *Avisi di Bada.* 3 luglio 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(11) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 15 maggio 1640. loc. cit.

L'année 1639 marque l'apogée des succès militaires et diplomatiques de l'Espagne. — Opposition que rencontre l'œuvre accomplie par Olivarès et Leganès en Rhétie. — La régence d'Innsbruck hostile au nouvel état des choses dans ce pays. — Raisons de cette attitude. — Mesures prises contre les catholiques dans la Basse-Engadine. — Mission grisonne auprès de l'archiduchesse Claudia. — Le « traité éventuel » du 23 février 1640. — Il est rejeté par les communes des Trois Ligues.

II. L'année 1639 marque dans les annales de l'Espagne l'apogée de succès militaires et diplomatiques dus aussi bien à l'habileté de ses généraux qu'à la perspicacité d'Olivarès. Mais déjà des disgrâces se préparent qui, du Portugal à la Catalogne et de la Catalogne au Montferrat, vont mettre en péril l'œuvre patiemment édifiée par le Comte-Duc. De surcroît l'entente hispano-grisonne, si pleine de promesses pour assurer dans l'avenir l'union territoriale des deux branches de la maison d'Autriche, ne trouve en somme à cette heure d'autres répondants et garants de son opportunité que le principal ministre de Philippe IV et le gouverneur de la Lombardie. Ne soulève-t-elle pas tout à la fois les critiques d'un groupe important au sein du Conseil d'Etat de Madrid, celles de l'empereur, de la régente de Tyrol, du Saint-Père, du Sénat de la Sérénissime République, dont Leganès avait pu espérer un instant l'adhésion à ses vues, des cantons protestants et de ceux de l'ancienne croyance, enfin de l'évêque de Coire et de près de la moitié des communes de la haute vallée du Rhin? (1)

Des traités signés à Milan le 3 septembre, le premier établissait une paix perpétuelle entre le roi Catholique et les Trois Ligues (2) et le second avait trait à la restitution de la Valteline à celles-ci sous certaines conditions. (3) Or c'était contre l'exécution intégrale de ce dernier que se prononçaient avec le plus d'énergie les gouvernements de Rome, de Venise et d'Innsbruck, ainsi que les conseillers ecclésiastiques de l'Escurial, le prélat grison et le corps unanime des prédicants de Rhétie. (4)

(1) *Memoria sobre el mal proceder del obispo de Coira en cosas tocantes a las capitulaciones entre Su Mag^d y los Grisones.* 1640. Simancas. Estado *3354* — *Leganès al rey.* 25 julio 1640. loc. cit

(2) *Ewiger Friede der III Bünde mit Spanien.* Mailand, 3. September 1639. St-Arch. Chur. Urkunden. n° 173 (impr. Eidg. Absch. V² 2174; Abreu y Bertodano. Coleccion de los tratados de paz de España, etc III. 313).

(3) *Capitulation der III Bünde mit Philipp IV, Kœnig von Spanien, die Religion und die Regierung in Veltlin und den Grafschaften Worms und Cleven betreffend.* Mailand, 3. September 1639 St-Arch. Chur. Urkunden. n° 171 (impr. Eidg. Absch. V² 2197; Abreu y Bertodano. Coleccion de los tratados de paz de España, etc. III 296).

(4) *Memoria sobre el mal proceder del obispo de Coira, etc.* loc. cit. — *Puntos de 8 cartas del marqués de Leganès para Su Mag^d escritas desde 1° de octubre hasta 21 de noviembre 1640 sobre materias de Grisones y Esguizaros.* Simancas. Estado. *3354.*

A la rigueur, le nouvel ordre des choses inauguré sur les deux versants du Splügen eût pu prospérer malgré l'hostilité du pape et des autorités de Saint-Marc et celle des minorités qui le combattaient aux Grisons et dans la péninsule ibérique. Mais l'appui de l'archiduchesse Claudia lui était indispensable, et ce fut à le lui procurer que s'attacha Francesco Casati, le ministre espagnol sur les rives de la Plessur, dès que la réussite des négociations qu'il conduisait dans cette région avec le concours de Biglia et de Casnedi ne parut plus douteux.

Aussi longtemps qu'il s'était agi de préparer les voies à l'expulsion des forces françaises cantonnées dans les deux Rhéties, les relations entre le Tyrol et les Trois Ligues avaient été bonnes, et l'on eût dû s'attendre, semblait-il, à ce que, répondant aux vœux de Jenatsch et des autres chefs de la révolution de mars 1637, la veuve de Léopold V recherchât, elle aussi, l'alliance de ses voisins de l'ouest. Il n'en fut rien toutefois. En réalité, la princesse autrichienne n'avait aucun intérêt à voir proclamer dans un traité solennel la complète indépendance d'un peuple dont près du tiers continuait à être considéré par elle comme vassal de sa maison. De plus, bien que ses ministres négociassent dans ce même temps la cession momentanée des quatre seigneuries de l'Arlberg à l'Espagne, l'archiduchesse, catholique fervente, répugnait à souscrire à la rentrée des hérétiques dans la vallée de l'Adda, ne fût-ce que pendant trois mois par an, et à la tolérance qui allait être accordée à ceux de Chiavenna quant à l'exercice de leur culte. (1)

Jusqu'à un certain point certes, ces scrupules paraissaient justifiés. Si, en effet, Leganès avait fini par accueillir la requête des ambassadeurs grisons en ce qui concernait la liberté de conscience sur le versant méridional des Alpes rhétiques, c'était sous la réserve formelle que le gouvernement de Coïre reconnaîtrait cette faveur en prenant sous sa protection les adeptes de l'ancienne croyance établis en deçà des monts. Ce n'était assurément pas à la légère que le successeur de Feria avait cru devoir imposer cette condition aux autorités des Trois Ligues. Tandis que les représentants de celles-ci à Milan s'efforçaient d'obtenir quelques adoucissements aux clauses relatives à la suppression de la pratique des doctrines hétérodoxes en Valteline, les magistrats de la Basse-Engadine s'étaient résolus, dès le 12 août, à prononcer la dissolution de la mission des Pères capucins à Zernetz et à inviter ses membres à quitter le pays dans un délai de trois semaines. (2) Cette nouvelle avait augmenté la perplexité du lieutenant de Philippe IV en Lombardie. Aux termes de l'article IIe de l'un des traités en préparation, le roi d'Espagne s'interdisait

(1) *Sarotti al Senato.* Milano, 4 gennaio 1640. Frari. Milano. LXXXIV. n° 11.

(2) *Papel dado en nombre del obispo de Coyra en materia de religion pidiendo el reversal, en Milan 24 de agosto 1639* (signé: Li deputati di Monsignor Illustrissimo vescovo di Coira. Ottone di Castelmuro, cantore e canonico di Coira e Frà Francesco Maria da Vigevano, predicatore capucino e missionario nella Rhetia). Arch. Gen. Simancas. Estado. *3354.*

toute immixtion dans les différends confessionnels des Grisons. N'y avait-il pas lieu de spécifier que cet engagement deviendrait caduc *ipso facto* pour peu que la diète de Coire ne réussît pas à maintenir la paix religieuse dans la haute vallée de l'Inn et à combattre les « innovations dangereuses » que les prédicants se proposaient d'y introduire au détriment des intérêts du catholicisme? (1) Ou, mieux encore, l'heure ne semblait-elle pas propice pour faire appel à l'intervention de la régente de Tyrol, protectrice attitrée des ordres monastiques établis dans la Cadée? (2) Casati y inclinait. Leganès jugea plus politique de ne pas élargir le cadre des négociations, et ce fut ce désir qui le décida à accorder aux ambassadeurs des Trois Ligues la lettre réversale dont la stricte observation par leurs supérieurs devait dans sa pensée sauver de toutes persécutions les capucins de la mission de Zernetz. (3)

Les nouvelles de l'Engadine provoquaient un vif émoi à Innsbruck, où l'on reprochait au gouverneur de Milan d'avoir, par sa condescendance inopportune aux prétentions des protestants de Rhétie, réveillé chez ceux-ci l'intolérance dont avaient pâti naguère sinon leurs sujets d'Outre-Monts, du moins leurs compatriotes de l'ancienne croyance. (4) Ses instances en faveur de la réintégration des « bons Pères » dans leurs couvents et leurs églises étant demeurées inefficaces, la princesse autrichienne se détermina à recourir à la voie de la négociation. (5) Elle savait ses voisins de l'ouest disposés à étendre « à toute la maison de Habsbourg » l'entente conclue par eux avec le roi d'Espagne. (6) Elle les invita à lui dépêcher des députés munis de pouvoirs suffisants pour assurer le renouvellement de l'*Union héréditaire* entre les deux pays. (7) Aussi bien cette ouverture ne fut pas déclinée, car, dès le 6 janvier 1640, des représentants de la diète de Coire prenaient la route du Tyrol. (8) Leurs instructions étaient brèves et claires. Ils avaient pour mission de discuter avec les conseillers de l'archiduchesse les termes d'une rénovation de l'*Erbeinung* de 1518 et de faire retrancher du texte de celle-ci les nombreuses stipulations avantageuses à la seule cour d'Innsbruck qui y avaient été introduites durant les vingt dernières années. (9) La veuve de Léopold V, au contraire, souhaitait

(1) *Papel dado en nombre del obispo de Coyra, etc.*

(2) *Papel dado en nombre del obispo de Coyra, etc.*

(3) *Copia del voto que Su Excelencia del Señor Conde-Duque tubo en el punto 10 de consulta del Consejo de Estado de 11 de octubre de 1639.* Simancas. Estado. 3352. — *Sarotti al Senato.* Milano, 4 gennaio 1640. Frari. Milano. LXXXIV. n° 11.

(4) *Erzherzogin Claudia an Maximilian von Moor und Isaac Volmar.* Innsbruck, 12. März 1641. Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina *C.* n° 57.

(5) *Avisen uss Chur.* 17./27. September 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(6) *Procura delle Tre Leghe Griggie per la trattativa di pace tra esse e Ferdinando III, Imperator, coll'aggiunta di alcuni capitoli per la Valtellina, Bormio e Chiavenna.* Ilantz, 23 luglio 1639. Arch di Stato Lombardi Trattati con Grigioni.

(7) *Vico al Senato.* Zurigo, 18 dicembre 1639. Frari. Svizzeri. XXXIX.

(8) *Nouvelles de Saint-Gall.* 20 décembre 1639 et 18 janvier 1640. Gazette de France, année 1640. p. 14 et 83. — C. von Moor. op. cit. II. 966. — Jecklin. op. cit. n° *1651.* — M. Valer. Die Beziehungen der III Bünde zu Tirol (1611—1652). p. 28.

(9) Sprecher v. Bernegg. II. 317.

d'accroître et non point de laisser péricliter les droits de souveraineté prétendus par sa maison sur une partie des Ligues Grises. (1) Autrement dit, à la différence de son cousin de Madrid, elle s'apprêtait à s'immiscer dans les dissensions confessionnelles de l'Engadine et à procurer l'insertion dans l'*Union héréditaire* renouvelée d'une clause qui lui eût permis de défendre avec plus de vigueur que dans le passé les intérêts de ses coreligionnaires opprimés. (2)

Ouvertes dès la deuxième semaine de janvier, les négociations rhéto-tyroliennes furent conduites sans beaucoup de célérité. Elles aboutirent, le 23 février, à la signature d'un « traité éventuel » qui consacra une fois encore l'ascendant exercé par la régence d'Innsbruck sur les plénipotentiaires que lui dépêchaient les Grisons. Au total, la princesse autrichienne obtenait ses fins. Grâce à la ténacité de sa mère, le jeune archiduc conservait ses droits de souveraineté sur la Basse-Engadine et la plupart des Droitures. Bien plus, il faisait dépendre l'annulation des articles du 8 août 1629 de l'empressement qu'apporteraient ses « sujets » de Rhétie à ratifier les conditions très dures que Claudia et lui leur imposaient en matière confessionnelle. (3)

Il convient de le reconnaître à la louange des autorités de la Ligue Grise et de la Cadée, celles-ci, comme celles-là, refusèrent avec indignation de souscrire à un acte aussi préjudiciable à l'indépendance des communes de la haute vallée de l'Inn que l'était le « traité éventuel » du 23 février. (4) Et la diète réunie à Coire le 18 avril leur donna raison. (5) Disposés à négocier avec les ministres de l'archiduchesse sur le pied de concessions réciproques, ainsi qu'ils l'avaient obtenu à Schuls en juillet 1638 pour régler l'exercice des cultes à Samnaun et dans la Basse-Engadine, (6) les Grisons n'entendaient point laisser remettre sur le tapis des questions déjà résolues, ni tolérer un contrôle du gouvernement tyrolien sur les engagements contractés par une partie d'entre eux envers l'étranger. (7) Ce fut d'ailleurs ce dont ils firent aviser la princesse autrichienne par de nouveaux ambassadeurs dépêchés auprès d'elle. (8) Mais

---

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 12/18 febbraio 1640. Frari. Svizzeri. XXXVII.

(2) *Avisi di Lucerna.* 21 febbraio 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 giugno 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(3) *Eventualvertrag zwischen der Erzherzogin Claudia und den Deputierten der drei Bünde.* Innsbruck, 23. Februar 1640. impr. Eidg. Absch. V² 2210. — Du Mont. Corps diplomatique. VI¹. 191. — Sprecher v. Bernegg. II. 317—318.

(4) *Die III Bünde an Erzherzogin Claudia.* Chur, 9./19. März 1640. St-Arch. Chur. Akten. — *Vico al Senato.* Zurigo, 10 marzo 1640. Frari. Svizzeri. XXXVII. — *Avisi di Lucerna.* 8 maggio 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Jecklin. op. cit. n° *1649.*

(5) „Uss ursach und fürwendung daz in demselben viel ernüwert seige betreffende die Unterengadinern in geist- und weltlichen Wesen.“ *Die III Bünde an Erzherzogin Claudia.* Chur, 13./23. April 1640. St-Arch. Chur. Akten.

(6) Jecklin. op. cit. n° *1636.*

(7) *Dolce al Senato.* Altorfo, 5 aprile; Zurigo, 28 aprile e 30 giugno 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Supplication an die ehrsamen gmeinden wegen der 10 gmeinden Unterengadins.* 1640. Stadt Archiv Chur. *Z* 45. Bd II. p. 590. — Sprecher v. Bernegg. II. 319, 320.

(8) *Die III Bünde an Erzherzogin Claudia.* Chur, 13./23. April 1640. loc. cit.

Claudia, déterminée à ne pas changer de propos, les éconduisit avec de bonnes paroles et coupa court à leurs sollicitations en déclarant qu'elle constituait son neveu l'empereur arbitre de ses différends avec les Trois Ligues. (1)

Crise traversée par le gouvernement de Coire. — Ses membres exécutent strictement les stipulations des traités du 3 septembre, mais diffèrent le rappel en deçà des Alpes des adeptes de la Réforme établis au delà de ces dernières. — Attitude menaçante de la cour d'Innsbruck. — L'archiduchesse Claudia est hostile aux conditions de l'entente austro-rhétienne. — Elle trouve des alliés à Rome et à Madrid. — Intervention du pape auprès de l'Escurial en faveur des Valtelins. — Imprudences grisonnes. — Leganès renouvelle ses instances en vue d obtenir l'éloignement des protestants de la vallée de l'Adda. — Succès momentané de ses démarches. — Les magistrats des Trois Ligues reconnaissent qu'ils ont été joués par le gouverneur de Milan. — Leur mécontentement. — Salis-Marschlins et Guler entretiennent les espérances des pensionnaires du Louvre dans la région du Splügen. — Louis XIII s'abstient de les encourager. — Ses prétentions. — Echec des pourparlers en vue d'un rapprochement vénéto-grison. — Négociations de Wiezel à Innsbruck, puis à Ratisbonne. — Leur heureux résultat. — L'accord entre l'archiduchesse de Tyrol et ses voisins de l'ouest paraît conclu. — Profit qu'en retire l'Espagne.

III. A la différence de son père, lequel, encore que résident lombard à Lucerne, défendait dans cette ville avec un zèle égal les intérêts de l'archiduc Léopold et ceux du roi Catholique, l'envoyé de Leganès à Coire, le comte Francesco Casati, désapprouvait la politique suivie par la cour d'Innsbruck à l'égard des Trois Ligues et ne se préoccupait que d'assurer l'exécution complète de l'accord hispano-grison. (2) Convaincu que les exigences de la princesse-régente mettaient en péril la stabilité de ce dernier, (3) il avait usé de son influence auprès de la diète pour faire retarder de jour en jour le départ des députés dépêchés à nouveau en Tyrol, et insisté afin que ces personnages fussent choisis parmi ceux des notables dont l'esprit conciliant lui était connu. (4) Le ministre espagnol n'ignorait pas, en effet, à quels dangers demeurait exposée l'œuvre que ses collègues et lui venaient de conduire à chef. (5) L'obstination de l'archiduchesse à repousser les revendications légitimes de ses « sujets »

(1) *Erzherzogin Claudia an die III Bünde.* Innsbruck, 3. April und 8. Juni 1640. St-Arch. Chur. Akten. — Sprecher v. Bernegg. II. 319.
(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 26 maggio 1640. loc. cit.
(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 7 luglio 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.
(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 5 e 19 maggio; 22 dicembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.
(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 14 luglio 1640. loc. cit.

de la Cadée créait une situation des plus tendues dans la région de Schuls et de Remüs.(1) De surcroît, la présence inopportune de troupes allemandes entre Landeck et Finstermünz éveillait chez les Engadins la crainte que l'Autriche ne cherchât à leur imposer par la violence la ratification du traité du 23 février.(2) A dire vrai, la défaite essuyée par Leganès devant Casale, le 29 avril, survint à point nommé pour calmer leurs inquiétudes, car elle entraîna l'acheminement rapide vers la Lombardie de toutes les forces étrangères massées depuis peu dans le Montafun et le Vinstgau.(3) Mais elle ne désarma pas leurs rancunes envers la maison de Habsbourg et ceux de leurs compatriotes qui avaient recommandé la conclusion de la paix perpétuelle et du « capitulat » du 3 septembre.

A cette heure, le gouvernement grison traversait une crise sérieuse, que ses amis n'étaient pas certains de lui voir surmonter. Ses adversaires, en revanche, le rendaient responsable de la détresse financière à laquelle se trouvait acculée la Rhétie.(4) Ils lui reprochaient sa précipitation à requérir des communes l'expulsion des troupes de Rohan et se plaignaient de ce que, grâce à son manque de perspicacité, il n'y eût plus de contre-poids étranger soit aux procédés arrogants dont usait l'autorité milanaise à l'égard des officiers du régiment des Trois Ligues à sa solde,(5) soit à l'oppression tyrannique que son ministre à Coire commençait à faire peser sur les magistrats réunis dans cette ville.(6) Or, de l'aveu même de Leganès, ces derniers avaient accompli sans défaillance, à une exception près, les obligations que leur imposaient les traités.(7) Ils accordaient libre passage aux levées acheminées d'Allemagne vers la Lombardie. Ils veillaient à ce que leurs routes militaires fussent fermées aux adversaires de la maison d'Autriche. Enfin, après maintes hésitations, justifiées certes par les incessants revirements d'opinion survenus tant à Milan qu'à Zurich et à Berne quant à l'opportunité de cette mesure, ils s'étaient décidés à hâter le démantèlement des ouvrages du Fort-du-Rhin, successivement combattu puis conseillé par le successeur de Feria.(8) En revanche, ils différaient de jour en jour le rappel en deçà des monts des adeptes des nouvelles croyances immigrés depuis peu en Valteline. Et cette manifeste violation des dispositions arrêtées dans l'un des actes diplomatiques signés en septembre

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 7 luglio 1640. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 288—290.

(2) *Nouvelles de Zurich* (8 janvier) *et de Saint-Gall* (24 janvier 1640). Gazette de France, année 1640. p. 65 et 100. — *Avisi di Lucerna.* 24 aprile 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 26 maggio 1640. Frari. Svizzeri. XXXVI.

(4) *Sarotti al Senato.* Milano, 24 gennaio 1640. Frari. Milano. LXXXIV. n° 28. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 1° settembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 20 aprile, 12 e 19 maggio e 10 giugno 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 10 novembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(7) „Los Grisones han cumplido lo que han promitido a S. Magd, menos haver hecho salir hasta hora los Protestantes de la Valtelina." *Leganès a D. Fadrique Henriquez.* 20 enero 1640. Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina C. n° 57.

(8) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 e 15 dicembre 1640, 11 maggio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

fournissait au roi Catholique un prétexte plausible de se dérober à l'exécution des engagements financiers et autres contractés en son nom envers les Trois Ligues.[1]

Tel Richelieu, de janvier à mars 1626, au cours des négociations poursuivies à Madrid et à Monçon, Olivarès, au printemps de 1640, éprouvait quelque résistance à faire triompher ses vues auprès de son souverain en ce qui concernait la mise au point définitive des traités relatifs à la Rhétie transalpine. Tandis que les Grisons s'étaient empressés de ratifier la réversale autorisant la demeure des protestants à Chiavenna, le délai de six mois fixé pour l'accomplissement de cette formalité venait d'expirer sans que Philippe IV eût jugé bon de la remplir.[2] Le Comte-Duc avait insisté cependant afin que satisfaction fût donnée à cet égard aux nouveaux alliés de l'Espagne, quitte à obtenir d'eux qu'ils s'obligeassent à évacuer spontanément la vallée de l'Adda au cas où de sérieuses contraventions à l'accord librement consenti de part et d'autre seraient dans la suite relevées à leur charge.[3] Mais l'avis contraire avait prévalu, grâce à l'appui que lui prêtaient les ecclésiastiques de l'entourage du roi Catholique, puis à l'active intervention du nonce à Madrid et de l'évêque de Coire, hostiles tous deux à l'entente qui réglait sans leur participation le sort de la Valteline.[4]

Discrète à ses débuts, l'opposition qui s'était manifestée au sein du Conseil royal contre les « articles » signés par Leganès, le 3 septembre, avait gagné en force et en étendue durant les derniers mois. L'entrée en scène du Saint-Siège lui donna plus de cohésion encore et lui permit de faire accueillir certains de ses désirs. C'était mû par des considérations à la fois politiques et confessionnelles qu'Urbain VIII avait combattu le rapprochement rhéto-lombard dont il augurait les pires conséquences. Au Vatican, comme à Saint-Marc, en effet, l'on suivait d'un œil inquiet le relèvement progressif de la suprématie espagnole dans la Haute-Italie.[5] A dire vrai, cependant, la crainte exprimée par l'ambassadeur De la Rocca que les généraux de Terre-Ferme ne missent à profit l'absence du gouverneur de Milan, retenu devant Casale, pour occuper tout ou partie de la Valteline paraissait chimérique. Le Sénat était trop avisé pour se jeter dans une pareille aventure sans avoir derrière lui une alliance solide, ce que rien, à cette heure, ne faisait prévoir.[6] La seule éventualité à redouter était que le Souverain Pontife, cédant aux adjurations du roi Très-

(1) *Leganès al rey.* Milan, 5 de marzo 1640 (2da) Simancas. Estado. *3352.*

(2) *Promesse donnée par le marquis de Leganès aux ambassadeurs grisons à Milan.* 3 septembre 1639. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (172 4. 18). — *Leganès al rey.* Milan, 5 de marzo 1640 (2da). loc. cit.

(3) *Copia del voto que Su Excelencia del Señor Conde-Duque tubo en el punto 10 de consulta del Consejo de Estado de 11 de octubre de 1639.* Simancas. Estado. *3352.*

(4) *Consulta del Consejo de Estado, de 7 de enero 1640.* Simancas. Estado. *3352.* — *Consulta de 29 noviembre 1640... en que concurrieron el marqués de Santa-Cruz, Duque de Villa Hermosa, Don Nicolas Cid y Don Joseph de Napolès.* Simancas. Estado *3353.*

(5) *Leganès al rey.* Milan, 5 de marzo 1640. Simancas. Estado. *3352.*

(6) *Leganès al rey.* Milan 5 de marzo 1640. loc. cit.

Chrétien, ne prît en main la défense des intérêts de ses coreligionnaires de la vallée de l'Adda, menacés par la majorité hérétique de la diète des Trois Ligues. (1) Or cette intervention n'avait pu être complètement évitée. Peu s'en fallut au reste que, provoquée par les doléances des prélats de Coire et de Côme, partisans de l'introduction de l'Inquisition à Sondrio et à Chiavenna, (2) elle ne ralliât du même coup l'approbation des prédicants grisons qu'aveuglait leur résistance passionnée aux desseins du gouvernement désormais « espagnolisé » de la Rhétie. (3)

L'impatience des compatriotes de Jenatsch à rentrer en possession de la Valteline avait desservi leur cause auprès des puissances catholiques. Les imprudences commises sur les bords de la Maira par les immigrés protestants « qui y chantaient leurs psaumes en public », l'inquiétante augmentation du nombre des réformés dans le *Terziero di Mezzo* et les mesures arrêtées à l'égard des capucins de la mission d'Engadine achevaient d'indisposer contre les Trois Ligues les autorités des Etats voisins de celles-ci. (4) Tout naturellement le Saint-Siège avait pris la direction de ce mouvement d'opinion. Ses nonces à Lucerne et à Milan s'étaient efforcés, vainement d'ailleurs, d'obtenir des magistrats de Coire et des représentants de Philippe IV en Lombardie la suppression de « l'hérésie » dans les provinces grisonnes d'Outre-Monts. (5) A Madrid, en revanche, les doléances du Vatican avaient été mieux accueillies, car elles répondaient aux préoccupations avérées d'une partie des membres du Conseil royal, tels les cardinaux Borgia et Spinola et le comte de Monterey, au sentiment desquels le séjour des protestants à la frontière septentrionale du Cômasque et du Bergamasque, fût-il même limité quant à sa durée, devait être prohibé et la réversale accordée par Leganès aux ambassadeurs de Rhétie demeurer lettre morte. (6)

Mollement appuyé par Olivarès et absorbé au reste par les préparatifs de sa campagne militaire en Piémont, le successeur de Feria cherchait néanmoins à tenir tête à l'orage. (7) Un capucin de la mission d'Engadine, le Père

(1) *Leganès al rey.* Milan, 5 marzo 1640 (2da). Simancas. Estado. *3352.*

(2) *Consulta de 31 de marzo 1640, satisfaciendo al Real Decreto de 18 del mismo sobre el estado de la religion catolica en Valtellina.* Simancas. Estado. *3352.* — *Leganès al rey.* Asti. 25 de julio 1640. *Ibid. 3353.*

(3) *Leganès al rey.* Milan, 5 marzo 1640 (2da). loc. cit.

(4) *Consulta de 31 de marzo 1640, satisfaciendo al Real Decreto de 18 del mismo sobre el estado de la religion catolica en Valtellina.* Simancas. Estado. *3352.* — *Satisfacion al papel que dio el Señor Nunzio de Su Santidad al Señor Conde-Duque sobre los excessos de Grisones en la Valtelina y Condados de Bormio y Chavena en materia de religion.* 1640. Simancas. Estado. *3354.*

(5) *Barberini a Farnese.* Roma, 25 febbraio 1640. Arch. Vaticano. Cardinali. XCVII. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 16 marzo 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(6) *Consulta del Consejo de Estado*, de 7 de enero 1640. Simancas. Estado. *3352.* — *Consulta de 31 de marzo 1640, satisfaciendo al Real Decreto de 18 del mismo sobre el estado de la religion catolica en Valtellina. Ibid.* — *Junta sobre el ajustamiento de Grisones.* 18 de abril de 1640. *Ibid.* — *Consulta de 12 junio 1640 sobre el papel que el Nunzio escribio al Conde-Duque tocante al estado de la religion catolica en Valtelina. Ibid.*

(7) *Consulta de 17 julio 1640 sobre la duda que se ofrecio al Duque de Villa Hermosa al pasar el despacho tocante al ajustamiento de las capitulaciones con Grisones.* Simancas. Estado. *3353.*

Lino de Lezano, s'était rendu de sa part à Rome et y avait fourni à la congrégation *de propaganda fide* des explications propres à rassurer le Saint Père quant aux mesures concertées à Milan en vue d'empêcher le développement des nouvelles doctrines religieuses dans la Valteline et ses dépendances.(1) Le gouverneur jugea prudent cependant de donner quelque satisfaction aux adversaires de l'accord hispano-grison. Ceux-ci réclamaient à la fois l'interdiction absolue de l'accès de la vallée de l'Adda aux adeptes de la Réforme et la suppression de la lettre réversale.(2) Leganès consentit à céder sur ce dernier point, mais refusa de laisser remettre en question l'existence de l'un des traités.(3) Il s'engagea de plus à veiller à la stricte observation de la clause qui limitait la durée du séjour annuel des protestants à Morbegno, à Sondrio et à Tirano.(4) Aussi bien ni Casati, ni lui ne se faisaient d'illusion quant aux difficultés de la tâche qui leur était dévolue de ce chef. L'entente semblait désormais complète entre souverains et sujets dans la Rhétie d'Outre-Monts, car elle venait d'être scellée dans une diète tenue à Coire, où ceux-ci avaient délégué quelques-uns des leurs (18 juillet).(5) D'un autre côté, Grisons et Valtelins de la confession évangélique établis sur le versant méridional des Alpes se révoltaient à la pensée d'avoir à évacuer la « vallée » sans recevoir d'indemnité pour la perte des biens qu'ils y abandonnaient et dont ils ne réussissaient pas à se défaire à des conditions raisonnables,(6) et sans être certains de trouver un refuge provisoire à Poschiavo, où les autorités paraissaient très mal disposées à leur égard.(7) Le ministre espagnol auprès des Trois Ligues eut à compter avec ces diverses objections, lorsque, en juillet, en août, puis en septembre, il renouvela ses instances aux magistrats du pays dans l'espoir de provoquer le rappel en deçà du Splügen de tous ceux qui eussent été exposés aux rigueurs de l'Inquisition, si celle-ci avait été introduite dans les lieux témoins du *Sacro Macello* de l'année 1620.(8)

L'argent milanais avait facilité l'issue pacifique des dernières diètes réunies sur les bords de la Plessur.(9) Il ne fut pas possible d'en éviter derechef l'emploi pour assurer l'exécution, au moins momentanée, de la seule clause des traités du 3 septembre que les protestants de Rhétie transgressassent de

(1) *Leganès al rey.* Asti, 25 julio 1640. Simancas. Estado. *3353.* — *Satisfacion al papel que dio el Señor Nuncio de Su Santidad al Señor Conde-Duque sobre los excessos de Grisones en la Valtelina y Condados de Bormio y Chavena en materia de religion.* 1640. Simancas. Estado. *3354.*

(2) *Consulta de 31 de marzo 1640, etc.* loc. cit.

(3) *Leganès al rey.* Asti, 1° de octubre 1640 (2da). Simancas. Estado. *3354.*

(4) *Leganès al rey.* Asti, 25 julio 1640. Simancas. Estado. *3353.*

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 7 e 28 luglio 1640. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 321.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 1° settembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 5 maggio 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(8) *Stabilimento del concilio di Chiavenna per l'espulsione dei Protestanti.* 16 gennaio 1640. — *Schreiben von Johann Wilhelm Schmid von Grüneck, Kommissär in Chiavenna.* 19 gennaio 1640. St-Arch. Chur. Akten. — *F. Casati al colonello Giovanni Tscharner.* Coira, 19 luglio 1640. *Ibid.* — *Dolce al Senato.* Zurigo, 8 settembre e 6 ottobre 1640. loc. cit.

(9) *Dolce al Senato.* Zurigo, 25 agosto 1640. loc. cit.

propos délibéré.[1] Aussi bien, dans ces entrefaites, Casnedi, arrivé à Coire, s'offrait à verser aux communes l'annuité de pension prévue en l'article XVIIe du « capitulat », pourvu qu'elles donnassent satisfaction immédiate au Saint-Siège en ce qui concernait la présence illicite d'adeptes de la Réforme aux frontières de la Lombardie.[2] Il était temps d'ailleurs que l'on se préoccupât à Milan de calmer l'effervescence produite aux Trois Ligues ensuite du peu d'empressement de l'Escurial à remplir ses engagements financiers envers les représentants de celles-ci.[3] Déjà levées et passages n'étaient accordés qu'à regret au roi Catholique par les autorités grisonnes.[4] A tout prendre, la nécessité de la distribution de sommes importantes parmi les populations des hautes vallées du Rhin et de l'Inn s'imposait à la fois aux continuateurs de l'œuvre de Jenatsch, devenus suspects à leurs administrés, et à Leganès, dont la conviction s'affermissait de plus en plus que l'argent seul triompherait de la répugnance de la diète de Rhétie à consentir à l'évacuation de la Valteline par les protestants.[5] Désormais la résistance de ces derniers touchait à son terme. Sacrifiés à la cupidité de ceux de leurs coreligionnaires qui résidaient en deçà des monts, ils allaient être contraints de reprendre la route du Splügen, sans abandonner néanmoins l'espoir de regagner les rives de l'Adda en des jours meilleurs.[6]

Le règlement provisoire du conflit confessionnel dans les provinces sujettes des Trois Ligues ne ramena pas le calme au sein de celles-ci, car l'antagonisme des factions rivales continuait à y déchaîner les passions populaires.[7] Dans certaines communes, l'appât du lucre n'avait pas prévalu contre les défiances qu'inspirait l'attitude hautaine des ministres de l'Escurial. Par suite, les autorités s'étaient refusées à accepter des mains de Casnedi « la pension d'Espagne ».[8] Les Grisons reconnaissaient un peu tard qu'ils avaient été joués et que, grâce aux restrictions apportées par le gouverneur de Milan à l'exercice de leur souveraineté au delà des monts, celle-ci demeurerait dans l'avenir beaucoup plus nominale qu'effective.[9] Leganès ne prétendait-il pas les empêcher de percevoir des « daces » en Valteline autrement que sous le

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 21 e 28 luglio 1640. loc. cit.

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 15 settembre e 20 ottobre, 17 novembre 1640. loc. cit. — *Farnese a Barberini.* (Copia di lettera di Coira.) 3 novembre 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 12 maggio, 10 e 16 junio 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(4) *Sarotti al Senato.* Milano, 24 gennaio 1640. Frari. Milano. LXXXIV. n° 28. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 26 maggio e 2 e 16 giugno, 11 agosto, 13 ottobre 1640. loc. cit.

(5) *Leganès al rey.* Milan, 5 de marzo 1640. Simancas. Estado. *3352.* — „Di gratia V. S. si serva di fare li ufficii convenienti con Sigri capi per la sortita in genere de' Protestanti tanto di Valtellina quanto di Chiavenna, perchè l'affare importa non meno per loro Signori che per noi.“ *Francesco Casati al colonello Giovanni Tscharner.* Coira, 19 luglio 1640. St-Arch. Chur. Akten.

(6) *Abscheidt dem H. Graaf F. Casati über 6 Puncten seines eingelegten Memorials gegeben.* 18. August 1640. St-Arch. Chur. Akten. — *Francesco Casati a Leganès.* Coira, 15 setiembre 1640. Simancas. Estado. *3354.* — *Dolce al Senato.* Zurigo, 24 novembre; 2 e 15 dicembre 1640. loc. cit.

(7) *Sarotti al Senato.* Milano, 24 gennaio 1640. Frari. Milano. LXXXIV. n° 28.

(8) *Dolce al Senato.* Zurigo, 24 novembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(9) *Dolce al Senato.* Zurigo, 3 novembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

contrôle d'agents du fisc lombard?[1] Peu confiant dans la force de résistance du « Fuentes », ne se préparait-il pas à édifier de nouveaux ouvrages à proximité de Chiavenna[2] et n'appuyait-il pas les tentatives faites dans cette ville en vue d'y établir un monastère de capucins, qui, sous le patronage du prélat de Côme, se fût rapidement transformé en une citadelle catholique au seuil de la Rhétie?[3] Enfin n'était-il pas constant que le Conseil d'Etat de Philippe IV recherchait toutes occasions de soustraire ce prince à l'accomplissement de ses engagements envers les Trois Ligues,[4] qu'il discutait la validité des promesses accordées à leurs représentants par Henriquez et Leganès[5] et que, au cas où le Saint-Siège eût, « pour des motifs religieux », acheminé des troupes vers la vallée de l'Adda, l'Escurial se fût abstenu d'intervenir à Rome en faveur des légitimes souverains de celle-ci?[6]

Au total, il n'était pas niable que l'opinion publique à Coire, à Ilantz, à Davos se prononçait avec énergie sinon contre l'alliance espagnole elle-même, du moins contre la possibilité de voir cette dernière dégénérer en servitude au détriment de l'une des parties contractantes.[7] Il était avéré en outre que l'opposition en Rhétie y souhaitait l'éclosion de la guerre civile,[8] qu'elle faisait état par avance de l'appui des cantons protestants et que, si elle avait toléré jadis qu'un ministre du roi Très-Chrétien établît sa résidence sur les bords de la Plessur, la présence permanente d'un envoyé de Milan lui était odieuse.[9] C'eût été là en tout temps un présage fâcheux. Or Casati en semblait d'autant plus affecté que les insuccès de Leganès devant Casale augmentaient la hardiesse des adversaires de l'Autriche.[10] Dans la réalité, ceux-ci n'avaient pas désarmé. L'espoir se réveillait même parmi eux d'une prochaine revanche de leur cause dans la région du Splügen. A dire vrai, la politique de surenchère y paraissait compromise, grâce à la renonciation volontaire des gouvernements du Louvre et de Saint-Marc à poursuivre la lutte contre les influences austro-espagnoles désormais victorieuses.[11] Salis-Marschlins et Guler continuaient néanmoins à tenir tête à leurs contradicteurs, et cela jusque dans la Ligue Grise, cette citadelle de l'« hispanisme ».[12] L'un et l'autre comp-

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 27 ottobre 1640. Frari. Svizzeri XXXVIII

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 ottobre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII

(3) *Francesco Casati a Leganès.* Coira, 15 setiembre 1640. Simancas. Estado. *3354.*

(4) *Leganès al rey.* Asti, 1° de octubre 1640. Simancas. Estado. *3354.* — *Puntos de 8 cartas del marqués de Leganès para Su Mag^d escritas desde de 1° de octubre hasta 21 de noviembre 1640, sobre materias de Grisones y Esquizaros.* Simancas. Estado. *3354.*

(5) *Nicolas Cid a Pedro de Arce.* Madrid, 27 agosto 1640. Simancas. Estado. *3353.*

(6) *Leganès al rey.* Asti, 1° de octubre 1640. Simancas. Estado. *3354.*

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 14 luglio 1640. loc. cit.

(8) *Dolce al Senato.* Zurigo, 10 novembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — Sprecher v. Bernegg. II. 288—290.

(9) *Dolce al Senato.* Zurigo, 14 luglio e 4 e 11 agosto 1640. loc. cit.

(10) *Dolce al Senato.* Zurigo, 7 luglio e 18 ottobre 1640. loc. cit.

(11) *Dolce al Senato.* Zurigo, 14 luglio 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(12) *Dolce al Senato.* Zurigo, 26 maggio e 30 giugno 1640. loc. cit. — U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten 315.

taient bien que Richelieu leur saurait gré de cet effort et que, satisfait de la constance déployée par eux à défendre les intérêts de la couronne Très-Chrétienne au sein des Alpes rhétiques, le cardinal consentirait à les mettre en mesure de passer à l'offensive avant que leurs compatriotes eussent abdiqué au profit de la maison de Habsbourg les dernières libertés dont ils jouissaient. [1]

Tout concourait certes, à cette heure, pour faciliter la tâche de l'ambassadeur français, à supposer qu'il reçût de la cour l'ordre d'accueillir les ouvertures de l'opposition grisonne. Le désir de celle-ci de provoquer la reprise de relations diplomatiques entre Paris et Coire s'affirmait avec une obstination croissante. [2] Les pertes infligées par le comte d'Harcourt aux contingents des Trois Ligues à la solde lombarde en Piémont avivaient les regrets que l'on éprouvait sur les bords de la Plessur à voir rompre le traité d'alliance au renouvellement duquel Méry de Vic avait attaché son nom. [3] La stérilité des démarches tentées par Francesco Casati afin d'obtenir l'expulsion des officiers revenus de France au pays pour y faire des recrues, de Stoppa notamment dont l'ascendant sur ses compatriotes grandissait de jour en jour, [4] semblait une preuve manifeste de la défaveur où était tombé le service étranger dans les garnisons du Milanais. [5] Le bruit d'une expédition militaire préparée à Brisach contre le Luziensteig [6] trouvait d'autant plus facilement créance à Coire que l'on n'ignorait pas dans cette ville l'existence des pourparlers secrets engagés depuis peu à Genève entre Prioleau et les chefs du parti anti-espagnol en Rhétie. [7]

Il dépendait en somme du roi Très-Chrétien que les espérances placées dans une intervention, qui, de sa part, eût été décisive [8] se réalisassent, et que les Engadins, déjà surexcités ensuite de l'attitude hautaine de l'archiduchesse Claudia envers eux, ne missent sur pied leurs bandières pour marcher vers la Plessur. [9] Salis-Marschlins, [10] Guler et leurs partisans attendaient des

---

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo. 12 maggio 1640. loc. cit.

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 20 aprile 1640. loc. cit. — *Anzolo Correr al Senato.* Suresnes, 15 maggio: Clermont, 4 giugno 1640 (2da). Frari. Francia. XCV. — „A creder d'alcuni, se Francesi applicassero l'animo a questi paesi, tirarebbero facilmente i popoli alla loro divotione. essendo i malcontenti in gran numero.“ *Copia di lettera di Coira.* 3 novembre 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 giugno 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 28 aprile 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Anzolo Correr al Senato.* Clermont, 4 giugno 1640. Frari. Francia. XCV.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 28 aprile e 19 maggio e 7 luglio 1640. loc. cit. — *Avisi di Lucerna.* 8 maggio 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 4 e 25 agosto 1640. loc. cit.

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 16 e 23 giugno 1640. loc. cit.

(8) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, marzo 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 3 novembre 1640. loc. cit.

(9) *Lettera di Coira.* 3 novembre 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 10 e 17 novembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(10) „Huomo di gran parentela et di ambitione corrispondente, il quale non manca di accudire ad ogni opportunità per tirar l'acqua a suo molino.“ *El conde Francesco Casati a D. Fadrique Henriquez.* Coira, 29 setiembre 1640. Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina *C.* n.° 57.

encouragements soit de Soleure, soit de Paris avant de pousser les choses plus avant. [1] Leur déconvenue fut extrême. Alors que la régente d'Innsbruck qualifiait de « sujettes » de l'Autriche les populations des Droitures, Louis XIII se refusait à combattre cette prétention, à moins que le gouvernement de Coire ne s'humiliât au préalable et n'implorât, avec son « pardon, l'oubli du passé ». [2] Aussi bien cette réponse déconcertante reflétait assez fidèlement le mépris où l'on tenait au Louvre l'alliance des Trois Ligues, inutile et sans profit désormais clamaient certains politiques à courtes vues, puisque entretemps la France s'était ouvert du côté du Piémont un accès plus aisé à la Haute-Italie. [3]

Dès l'instant que, sans vouloir rien entendre, le roi Très-Chrétien et ses conseillers niaient l'importance extrême qu'eût présenté pour eux l'occupation de la Valteline par des forces à leur dévotion ; dès l'instant que, au sentiment de Richelieu, il n'y avait pas lieu de s'alarmer des facilités exceptionnelles que procurait à l'Espagne et à l'Autriche leur union territoriale dans la région du Stelvio, [4] ceux des compatriotes de Jenatsch qu'excédaient les procédés autoritaires des gouvernements de Milan et d'Innsbruck à l'égard de la Rhétie n'avaient plus comme suprême ressource que celle d'invoquer la protection des maîtres de l'Etat de Terre-Ferme. [5] Salis-Marschlins, Guler et Stoppa s'y employèrent sans retard. [6] Leurs démarches ne surprirent pas le Sénat, que son ministre auprès de Louis XIII et son résident à Zurich tenaient au courant des vicissitudes du rapprochement ébauché entre la cour de Paris et les Trois Ligues, et du désir exprimé par les magistrats des cantons forestiers de contracter une alliance avec la Sérénissime République. [7] Elles ne réussirent pas cependant à lui faire adopter une ligne de conduite nouvelle. Au demeurant l'entente suggérée par les « Waldstætten » présentait à ses yeux de graves inconvénients. Résultat de l'inquiétude qu'inspiraient à Lucerne les progrès des armes françaises en Franche-Comté, elle eût vraisemblablement entraîné les protestations du Louvre, soulevé des objections de la part de l'Escurial et mécontenté les Conseils des cités évangéliques. [8] D'un autre côté, si l'on inclinait, sur les rives de l'Adriatique, à entretenir des intelligences avec ceux d'entre les Grisons qui s'offraient à procurer des troupes à la République, [9] l'on éprouvait de la répugnance à traiter avec le Corps des Trois

(1) *Dolce al Senato* Zurigo, 7 luglio 1640. loc. cit.

(2) *Dolce al Senato*. Zurigo, 14 luglio 1640. loc. cit.

(3) *Dolce al Senato*. Zurigo, 15 dicembre 1640 e 12 gennaio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(4) *Anzolo Correr al Senato*. Suresnes, 15 maggio 1640 (2da). Frari. Francia. XCV.

(5) *Dolce al Senato*. Zurigo, 16 giugno 1640. loc. cit.

(6) *Motivi del Salice di lega*. 1640. Frari. Delib. Sen. (Corti). CLVII. 180. — *Dolce al Senato* Zurigo, 25 agosto 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(7) *Dolce al Senato*. Zurigo, 10 e 16 giugno 1640. loc cit. — *Anzolo Correr al Senato*. Chatou, 8 gennaio; Paris, 19 febbraio 1641. Frari. Francia. XCVI.

(8) *Anzolo Correr al Senato*. Parigi, 28 febbraio 1641. Frari. Francia. XCVI.

(9) *Giov. Mart. Rascher a Dolce*. Coira, 14 luglio 1640. Frari Svizzeri XXXVIII.

Ligues, surtout depuis que celles-ci disposaient de leurs passages en faveur de l'Espagne. Les ouvertures venues de Coire furent donc repoussées. (1)

L'activité déployée par les adversaires du « capitulat » de septembre devait plutôt servir que contrarier les intérêts de l'Autriche dans la haute vallée du Rhin. Avisée par ses partisans dans ce dernier pays (2) et par Leganès et Francesco Casati du danger qu'il y avait pour elle à laisser davantage en suspens la solution des différends de l'Engadine, (3) l'archiduchesse Claudia comprenait enfin, qu'en poussant à bout les populations des Droitures, elle hasardait la sécurité des provinces tyroliennes limitrophes du Rhætikon. (4) Dans la pensée de la veuve de Léopold V, le transfert des négociations austro-grisonnes d'Innsbruck à Vienne n'avait d'autre but que de gagner du temps et d'amener ainsi, par lassitude, ses voisins de l'ouest à résipiscence. (5) Consciente de son erreur, (6) la princesse se préoccupa aussitôt de la réparer. Par suite lorsque, le 6 janvier 1641, le capitaine Wiezel, que lui dépêchait le gouvernement de Coire, (7) lui eût remis ses lettres de créance, insista-t-elle, au lendemain d'une dernière et inutile conférence, pour que ce personnage continuât sa route vers Ratisbonne, où Ferdinand III résidait à cette heure. (8) Ce conseil était judicieux. Quarante-huit heures suffirent au plénipotentiaire grison pour convaincre les ministres de l'empereur de la légitimité des revendications qu'il leur soumettait au nom des Trois Ligues. (9) Celles-ci demandaient en somme la confirmation pure et simple du traité d'*Union héréditaire* de l'année 1518, la suppression des clauses additionnelles qui y avaient été insérées dès 1620, et la renonciation de la cour tyrolienne sinon à ses prétentions à l'égard de l'Engadine, du moins à l'exercice de droits souverains sur cette vallée. (10) Wiezel regagna ses foyers le 28 mars, porteur de missives impériales et archiducales qui accordaient à ses compatriotes pleine satisfaction

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 28 luglio 1610. loc. cit.

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 dicembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(3) *Leganès al rey.* Asti, 25 julio 1640. Simancas. Estado. 3353. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 10 e 17 novembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(4) *Leganès al rey.* Asti, 25 julio 1640. loc. cit. — *Lettera di Coira.* 3 novembre 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV. — *El conde Francesco Casati a Don Fadrique Henriquez.* Coira, 29 setiembre 1640. Statthalterei Archiv Innsbruck. Abth. Leopoldina *C.* n° 57. — *Erzherzogin Claudia an Maximilian von Moor und Isaac Volmar in Regensburg.* Innsbruck, 28. Dezember 1640. *Ibid.*

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 giugno 1640. loc. cit. — *Erzherzogin Claudia an Maximilian von Moor und Isaac Volmar in Regensburg.* Innsbruck, 17. Dezember 1640. Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina *C.* n° 57.

(6) *Erzherzogin Claudia an Maximilian von Moor und an Isaac Volmar.* Innsbruck, 9. November 1640. Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina *C.* n° 57.

(7) Jecklin. op. cit. n° *1655.*

(8) *Erzherzogin Claudia an Maximilian von Moor und Isaac Volmar in Regensburg.* Innsbruck, 9. November 1640. Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina *C.* n° 57. — Sprecher v. Bernegg. II. 320.

(9) *Copia di lettera scritta dal Sig^r Landtamann Wiezel al S^or conte Francesco Casati.* Ratisbona, 18 febbraio 1641. Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina. n° 57. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 marzo 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(10) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 e 23 marzo 1641. loc. cit.

quant à ces derniers points.[1] La crainte d'une entente secrète franco-rhétienne avait plus fait pour hâter cette solution que les adjurations répétées des envoyés de la diète de Coire auprès des gouvernements d'Innsbruck et de Vienne.[2] Très à contre-cœur certes, le roi Très-Chrétien rendait un suprême et signalé service à ses anciens alliés de la région du Splügen. Grâce aux inquiétudes que les démarches de ses « pensionnaires » inspiraient à la fois aux « Espagnolisez », aux autorités lombardes et aux conseillers de l'archiduchesse Claudia, l'accord entre cette princesse et les chefs des Trois Ligues, jugé presque irréalisable six mois auparavant, était désormais chose résolue.[3] Il n'y manquait plus guère que les sceaux des parties contractantes. La diplomatie de l'Escurial venait de doubler à nouveau un cap dangereux. Aussi longtemps que son accord avec les communes de Rhétie ne s'était pas trouvé complété par celui qui rapprochait ces dernières de la cour d'Innsbruck, Philippe IV avait pu douter du succès final de la politique que son favori poursuivait à Coire, comme en Valteline. Or il semblait dorénavant malaisé que, à moins de circonstances tout à fait exceptionnelles, le Louvre parvînt à regagner le terrain perdu par lui dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn et l'influence prépondérante qu'y avaient exercée ses ministres au temps où les Grisons prenaient le mot d'ordre à Soleure ou à Paris et non point à Milan.

Griefs des Suisses à l'endroit de la maison d'Autriche. — Constance et Hohentwiel. — Bâle menacée. — Exposé des exigences impériales. — Discordes au sein des cantons catholiques. — Le différend d'Einsiedeln. — Rappel de Méliand. — Stavay-Mollondin chargé d'affaires. — Difficultés de sa situation. — Négociations en cours au moment du départ de l'ambassadeur. — Leganès entraîne en Montferrat les troupes helvétiques à la solde d'Espagne. — Son attitude hautaine envers les Confédérés. — Il licencie le régiment de Zweyer. — L'évêque de Bâle ne réussit pas à rentrer en possession de la totalité de ses Etats et cherche à s'entendre directement avec la cour de Paris. — Scrupules éprouvés par Erlach-Castelen à lui donner satisfaction. — Les « Waldstætten » s'entremettent à Vienne en sa faveur. — Insuccès de leurs démarches.

IV. Grâce au brusque et opportun changement d'attitude adopté à l'égard des Trois Ligues par les chefs de la branche allemande de la maison d'Autriche, le traité hispano-grison échappait au danger le plus grave qui l'eût

(1) *Erzherzogin Claudia an die III Bünde.* Innsbruck, 24. März 1641. St-Arch. Chur. Akten. *Kaiserliche Ratification des zu Innsbruck a° 1640 geschlossenen Eventual Tractats.* Regensburg, 10 März 1641. St-Arch. Chur. Akten. — *Der Kaiser an die III Bünde.* Regensburg, 16. Februar, 10. März 1641. *Ibid.* — *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 aprile 1641. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 320. — Jecklin. op. cit. n° *1656.*

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 aprile 1641. loc. cit.

(3) Sprecher v. Bernegg. II 320.

menacé depuis sa conclusion. Il s'en fallait de beaucoup, en revanche, que les sommations adressées de Vienne et d'Innsbruck aux diètes helvétiques contribuassent à resserrer les liens qui unissaient à la monarchie Catholique ses alliés des « Waldstætten ». Les justes griefs à quoi donnaient lieu les procédés hautains de Ferdinand III envers certaines autorités cantonales gagnaient chaque jour en acuité. (1) Et les explications embarrassées de son commissaire à Lucerne ne suffisaient pas à effacer l'impression déplorable produite en Suisse par l'injonction faite aux villes de Bâle, de Schaffhouse et de Saint-Gall d'avoir à dépêcher des représentants à Ratisbonne. (2) Les « erreurs de chancellerie » derrière lesquelles se retranchait la cour impériale devenaient trop fréquentes pour n'être pas préméditées. (3) Au reste, de nouveaux sujets d'alarme prenaient naissance, à cette même heure, à la frontière septentrionale des Ligues.

A la sollicitation de son neveu de Vienne, dont la volonté se substituait à la sienne dans l'administration des pays héréditaires de sa maison, (4) l'archiduchesse Claudia achevait de compléter les travaux de défense de Constance, (5) et cela avec d'autant plus de hâte que, grâce à la diligente intervention du major général Erlach de Castelen, commandant à Brisach, Hohentwiel continuait à résister victorieusement aux attaques des Autrichiens. (6) Mieux eût valu certes, pour le repos de la Suisse, que la petite forteresse wurtembergeoise fût confiée à la garde des autorités de Zurich et de Schaffhouse, (7) ce qui eût permis aux troupes de ces Etats de couvrir à la fois la Thurgovie, exposée aux incursions des corps allemands cantonnés vers l'*Untersee*, et Bâle, dont les magistrats redoutaient, non sans apparence de raison, un coup de main des Impériaux. (8) Depuis trois ans et plus, en effet, cette ville, devenue le principal centre d'approvisionnement des belligérants sur les deux rives du Rhin, hébergeait simultanément les agents français chargés d'assurer l'entretien de l'armée weimarienne et les commissaires de Ferdinand III appelés à surveiller les mouvements de celle-ci. (9) Dans le temps même où le gouverneur de la Lombardie affirmait son dessein de conquérir Casale et recevait

(1) *Substanzliche Erzeichnuss dessen so Herr Obrist Zweyer, von Regenspurg nachher khommende, in synem durchreisen alhie werthruwlicher abgelegt hat.* 8. März 1641. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III *A* 176. 3. n° 56.

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — Eidg. Absch. V¹ 1174 *l*.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1640. loc cit.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 15 settembre 1640. loc. cit.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 20 aprile 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1640. loc. cit.

(7) Eidg. Absch. V¹ 1155 *a* (Neftenbach. 26. Dezember 1639). — J. J. Mezger. Die Stellung des Kantons Schaffhausen u. s. w. (Jahrbuch für Sch. Gesch. IX. 150).

(8) *Avisi di Lucerna.* 22 maggio e 11 agosto 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Dolce al Senato.* Zurigo. 11 agosto 1640. loc. cit. Eidg. Absch. V¹ 1178 *a*.

(9) *Avisi di Lucerna.* 22 maggio 1640. loc. cit. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 ottobre e 29 dicembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

de continuels renforts par la voie du Gothard,(1) l'entrée des Autrichiens dans Bâle eût été la réponse de la cour de Vienne à l'occupation de Brisach par ses adversaires. Et ce projet hardi rencontrait, à Milan notamment, une discrète approbation. (2)

A la vérité, si l'empereur et l'archiduchesse d'Innsbruck niaient avec énergie l'existence de complots austro-espagnols contre l'une des cités évangéliques,(3) si tous deux déclaraient que les travaux exécutés à Constance n'avaient d'autre but que de mettre cette ville à l'abri d'une surprise française,(4) il ne demeurait pas moins acquis que les Confédérés étaient en droit d'appréhender les conséquences de la politique suivie à leur égard par les ministres de la maison de Habsbourg. Les fins exactes à quoi tendaient ceux-ci apparurent au reste sous leur vrai jour durant la diète réunie à Bade le 18 mars. L'un d'eux, Georges-Ulrich de Wolkenstein, y précisa ce que son maître attendait des cantons, et cela aux termes de cette *Erbeinung* dont lui-même observait cependant si mal certaines dispositions.(5) Ferdinand III sollicitait officiellement de ses voisins d'Outre-Rhin la concession d'une levée, la facilité d'acheter des vivres sur leurs terres et l'octroi du passage sur la rive gauche du fleuve aux troupes allemandes acheminées vers cette région.(6) Mais ses envoyés exigeaient davantage de leurs coreligionnaires suisses. Ils les invitaient à embrasser sans plus de retard la cause impériale et à ne point déposer les armes tant que Brisach n'aurait pas fait retour à l'Autriche.(7) L'exécution d'un pareil dessein ne pouvait être que néfaste aux intérêts du catholicisme, aux Ligues comme dans le Sundgau, puisque, en cas d'échec, les « Waldstætten » se fussent vus en butte aux représailles des forces weimariennes et que, victorieux, il leur eût été malaisé de s'opposer à ce que les protestants pillassent ou missent à rançon les riches monastères de la Haute-Alsace. Tel semblait être du moins l'avis du nonce apostolique.(8) Mais y avait-il lieu de supposer que ce fût celui de la majorité des membres du Corps helvétique?

La triple requête de la cour de Vienne trouvait les Confédérés moins désunis, quant aux divergences confessionnelles, qu'ils ne l'étaient encore un

(1) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 7 novembre 1639, 24 aprile 1640 (1a). Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(2) Eidg Absch. V² 1180 *b*.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 11 agosto e 1 settembre 1640. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1182 *c*.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 27 ottobre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(5) Eidg. Absch. V² 1162 *a*.

(6) *Avisi di Lucerna.* 3 aprile 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Eidg. Absch. V² 1162 *a*.

(7) *Farnese a Barberini.* Lucerna. 12 luglio 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII. — Eidg. Absch. V² 1162 *a*, 1164 *i*

(8) „Questo, benchè a prima faccia paia bene, nondimeno, a considerarlo, è il peggiore consiglio che possino ricevere e la total rovina alla religione cattolica" *Farnese a Barberini.* Lucerna, 5 luglio 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

an auparavant.[1] Toutefois, la discorde régnait au camp des catholiques.[2] D'une part, les trois petits Etats de la Suisse primitive reprochaient à Lucerne de leur fermer l'accès de son marché.[3] D'autre part, le conflit surgi naguère entre Schwytz et l'abbé d'Einsiedeln reprenait de plus belle.[4] Menacé des foudres pontificales et blâmé par ses alliés de la région du Gothard,[5] le canton agitait de se rapprocher des cités évangéliques et levait un millier d'hommes, au devant desquels le prélat paraissait résolu de se porter en personne, « suivi de son chapitre et précédé du Saint-Sacrement ».[6] En compensation l'unité des vues politiques demeurait entière chez les protestants. Ceux-ci réussirent à la faire prévaloir en cette occasion. A la suggestion des représentants de Zurich et de Berne, la diète déclina l'offre de Ferdinand III d'enrôler à son service des soldats des Ligues. Mais, en dépit des objurgations de Méliand et de Della Manta, elle autorisa la vente de vivres aux munitionnaires autrichiens et consentit à faciliter le passage de quelques troupes allemandes sur territoire suisse, pourvu qu'il s'exécutât « alla sfilata ».[7] Il fut un point cependant sur lequel les ministres de France et de Savoie obtinrent pleine satisfaction. Encore que les envoyés impériaux leur eussent donné en somme un témoignage de confiance en les avertissant en secret de la conclusion du traité qui plaçait les quatre seigneuries de l'Arlberg sous la protection momentanée de l'Espagne,[8] les députés confédérés ne se séparèrent point sans avoir protesté à nouveau contre les travaux entrepris à Constance et arrêté les dispositions les plus propres à assurer leur commune défense.[9]

Si jamais la présence à Soleure d'un ambassadeur du Louvre jouissant d'une grande autorité avait paru nécessaire, c'était bien à cette heure, où la lutte entre les influences françaises et autrichiennes se poursuivait avec une particulière âpreté au sein des Ligues. Ce fut pourtant l'instant que choisit Richelieu pour suggérer le rappel de Méliand, dont le caractère à la fois ferme et avisé avait contribué de façon si indiscutable au maintien et au développement des bonnes relations entre le gouvernement de Louis XIII et ses alliés d'Outre-Jura.[10] Annoncée dès juin, la retraite du successeur de Vialard ne

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 5 maggio 1640. loc. cit.

(2) „Prevagliono i cattolici nella pluralità de' voti; ma prevagliono gli eretici nell'autorità e sagacità.“ *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° luglio e 14 ottobre 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV XXXI.

(3) Eidg. Absch. V¹ 1157 *a* (Brunnen, 4. Februar 1640).

(4) *Scotti a Barberini.* Romont, 9 maggio 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 giugno 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(5) „Li cantoni cattolici intendono malissime queste durezze di Svits.“ *Farnese a Barberini.* Lucerna, 30 dicembre 1639. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1171 *m* (Luzern, 20./21. Juni 1640).

(6) *Avisi di Lucerna.* 28 agosto 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 1° settembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — Eidg. Absch. V¹ 1180.

(7) *Avisi di Lucerna.* 3 aprile 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Eidg. Absch. V¹ 1163 *a*.

(8) Eidg. Absch. V¹ 1163 *a*.

(9) *Dolce al Senato.* Zurigo, 16 e 23 giugno 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — Eidg. Absch. V¹ 1173 *e*.

(10) *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 giugno 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

devint définitive que le 4 juillet, jour où il obtint des députés du Corps helvétique réunis à Bade son audience de congé.[1] Le motif réel de son départ demeurait d'ailleurs inexpliqué à ces derniers, et lui-même eût été fort embarrassé de satisfaire à ce sujet la curiosité de ses hôtes. Se rendrait-il à Hambourg en qualité d'ambassadeur extraordinaire ou à Venise, afin d'y remplacer Coignet de la Tuillerie?[2] Son ambition le portait à ne pas abandonner une carrière à laquelle l'attachaient cinq années de loyaux et fructueux services. Aussi éprouva-t-il quelque déception en apprenant, à son arrivée à la cour dans la première semaine d'août, que le roi lui confiait la charge d'intendant de justice à Amiens, poste d'attente à la vérité, puisque, dès cette époque, la succession de Mathieu Molé, procureur général au Parlement, lui paraissait destinée.[3]

Toujours est-il que la vacance de l'ambassade de Soleure se produisait à l'heure la plus inopportune. Stavay-Mollondin, celui des secrétaires-interprètes en possession de l'intérim, ne tarda pas à s'en convaincre. Des nombreuses affaires engagées ou poursuivies par son chef, aucune n'avait, à proprement parler, reçu de solution définitive; et de nouveaux incidents surgissaient dont les conséquences étaient malaisées à prévoir. Assurément la présence de Méliand ne semblait indispensable ni à la continuation des négociations secrètes ébauchées aux Ligues entre le commissaire impérial Schwarzenberg et le capitaine Saint-Georges, de l'aveu de Trautmansdorf et de Richelieu,[4] ni à l'ouverture des pourparlers d'accommodement qu'un agent de l'Electeur de Bavière cherchait à nouer avec les envoyés de Louis XIII à Soleure, puis à Einsiedeln.[5] Elle n'eût pas davantage favorisé le règlement amiable des difficultés soulevées à Fribourg, où le magistrat agitait d'octroyer d'autorité à l'évêque de Lausanne, réduit à la misère, les revenus des couvents de la Part-Dieu et de la Val-Sainte occupés par des moines de nationalité française,[6] projet que le nonce désapprouvait certes, mais qu'il hésitait à combattre, dans la crainte de provoquer les critiques de Casati, qui le sollicitait en vain d'assumer la protection des ordres religieux molestés par les belligérants au delà du Jura.[7] En

(1) *Della Manta a Madama Reale.* Bada, 3 luglio 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 7 luglio 1640. Frari. Svizzeri XXXVIII. — Eidg. Absch. V[a] 1174 *i.*

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 giugno 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Correr al Senato.* Amiens, 8 settembre 1640. Frari. Francia. XCVI.

(3) *Anzolo Correr al Senato.* Chatou, 15 gennaio 1641. Frari. Francia. XCVI — Bibl. Nat. mss. Titres reliés *1150.* p. 369; *1152.* p. 200.

(4) *Instruction au Sr de Saint-Georges, allant en Suisse trouver le baron de Schwarzenberg.* 9 mai 1638. Aff. Etr. Suisse. XXIX. 14. — *Schwarzenberg à Richelieu.* Lucerne, 29 juillet 1640. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 225.

(5) Négociations du baron d'Oysonville, à Einsiedeln, avec l'envoyé bavarois Giovanni Hugone. Aff. Etr. Bavière. I. 329—337. — *Instructions au baron d'Oysonville.* 23 novembre 1639. ap. Avenel. op. cit. VI. 623. — *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 14 febbraio 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(6) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 23 marzo 1640 Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV XXXI

(7) *Scotti a Barberini.* Romont, 9 maggio 1639. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

revanche maintes questions demeuraient irrésolues dont l'énergique intervention d'un diplomate de carrière eût sans doute hâté la solution: telles, au premier plan, l'interprétation des capitulations des régiments suisses à la solde du Louvre et de l'Escurial; le *modus virendi* à introduire dans les relations entre les Confédérés et les nouveaux maîtres de la Haute-Alsace; la réintégration du prélat de Porrentruy dans les terres dont il s'était vu déposséder par la force au cours des dernières années (1) et enfin les travaux de défense exécutés à Constance, dans le voisinage immédiat du sol helvétique.

En dépit des expériences funestes qu'ils avaient faites depuis plus d'un demi-siècle, les cantons catholiques, ou du moins six d'entre eux, fermement attachés au principe des alliances multiples, continuaient à accorder des troupes aux deux couronnes: à l'Espagne avec un certain empressement; à la France très à contre-cœur. Vers le milieu de l'année 1640, les Suisses entretenaient six régiments au service étranger, dont quatre à celui du roi Très-Chrétien et deux en Lombardie. (2) Dès l'instant que Louis XIII déclarait prendre sous sa protection les intérêts de sa sœur, la duchesse régente de Savoie, il eût été, semble-t-il, de la plus élémentaire prudence que les «Waldstætten» prescrivissent aux officiers de leurs enseignes à la solde milanaise d'éviter tout à la fois de franchir le Pô et d'entrer en contact avec les forces franco-piémontaises logées en deçà de ce fleuve. Mais la politique suivie par les envoyés de la maison d'Autriche tendait manifestement à provoquer une rupture entre la cour de Paris et ses alliés des Ligues. A Bade, les commissaires impériaux incitaient les catholiques à coopérer à un coup de main contre Brisach. (3) A Lucerne, le représentant du gouvernement de Madrid eut en janvier avec les magistrats de ce canton une conférence secrète dont Della Manta ne parvint pas à connaître le résultat, mais qui devait aboutir à une nouvelle défaillance des clients suisses de l'Espagne, (4) puisque aussi bien ceux-ci, séduits par les promesses de Casati, consentirent à autoriser Leganès à se servir de leurs troupes «un peu au delà, sinon des frontières de la Lombardie, du moins des stipulations de l'alliance». (5) De cette concession imprudente le gouverneur fit aussitôt usage pour entraîner à sa suite vers Casale le régiment Zweyer d'Evebach, qui y partagea sa mauvaise fortune. (6) Si la défaite subie par les armes de Philippe IV dans la Haute-Italie fut saluée avec joie à Berne et à Zurich, en revanche elle remplit d'amertume et de confusion les Confédérés

(1) *Les Prevost et Chapitre de la cathédrale de Bâle à Erlach-Castelen.* 8 octobre 1640. Stadtbibl. Bern. coll. Erlach. XXXV. (Bisthum Basel).

(2) *Farnese a Barberini.* Einsiedeln, 7 settembre 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(3) Eidg. Absch. V¹ 1162—1163 *a*.

(4) *Farnese a Barberini.* Lucerna. 20 gennaio 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(5) *Les cantons catholiques au marquis de Leganès.* Lucerne, 22 avril 1640. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 275.

(6) *Les cantons catholiques à Leganès.* Lucerne, 21 avril 1640. loc. cit. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 12 maggio 1640. loc. cit.

des cantons forestiers,[1] en butte aux récriminations de Méliand et de Della Manta, qu'Uri faisait siennes d'ailleurs.[2] Les alliés de l'Escurial dans la région du Gothard donnèrent libre cours à leur indignation, reprochèrent au lieutenant du roi Catholique à Milan d'avoir abusé de leur crédulité et n'accueillirent qu'avec défiance la promesse que leurs enseignes, introduites par nécessité dans le Montferrat, ne tarderaient pas à évacuer cette province.[3]

Si puissante était cependant l'influence exercée par Casati sur les délibérations des Conseils des « Waldstætten », que ces derniers, bien qu'ils répugnassent à autoriser le recrutement sur leurs terres de soldats pour le service étranger, accordèrent au ministre espagnol la levée que Leganès l'avait chargé de solliciter d'eux en mai.[4] Par malheur, certaines imprudences commises en Lombardie suffirent à modifier assez rapidement cet état des choses. Au lieu de s'attacher à apaiser les justes susceptibilités de ses coreligionnaires d'Helvétie, ce fut avec dédain que le gouverneur reçut leur envoyé, le *landammann* Abyberg[5] et que, prenant à son tour l'offensive, il fit grief aux Confédérés de tolérer que les leurs guerroyassent contre l'armée de son maître sous les murs d'Arras.[6] De surcroît les officiers des Ligues en garnison dans le Milanais se plaignaient du retard apporté au règlement de leurs soldes et du peu d'efficacité des protestations qu'ils ne cessaient de renouveler contre l'emploi de leurs troupes au delà du Pô.[7]

Aussi bien la patience des alliés suisses de Philippe IV était à bout. A Bade, en juillet, les députés catholiques avaient donné au représentant de celui-ci des marques non équivoques de leur mécontentement. A Lucerne, le 19 septembre, l'opportunité du rappel immédiat du régiment Zweyer fut sérieusement discutée.[8] L'on comptait dans cette ville que cette seule menace contraindrait Leganès à capituler. Il n'en alla point ainsi cependant. Tout au contraire, en apprenant les desseins que les Confédérés nourrissaient à son égard, le successeur de Feria résolut de les prévenir et de licencier, sans les

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 19 maggio 1640. loc. cit.

(2) *Avisi di Lucerna.* 4 maggio 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Della Manta a Madama Reale.* 24 giugno 1640. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1115 *b*.

(3) *Extrait d'une lettre de Méliand.* Soleure, 12 mai 1640. Aff. Etr. France. *835* f° 147. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 12 maggio e 16 giugno 1640. loc. cit.

(4) *Leganès alli sei cantoni cattolici.* Milano, 22 febbraio 1640. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. Pensionen. Correspondenz (1600—1664). — *Dolce al Senato.* Zurigo, 19 maggio 1640. loc. cit. — *Avisi di Lucerna.* 29 maggio 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 5 giugno 1640. *Ibid.*

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 7 luglio 1640. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1181 *a*, 1184 *a*.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 14 luglio 1640 e 2 marzo 1641. loc. cit. — *Leganès al rey.* Alexandria, 15 octubre 1640 „sobre las pretensiones que tienen los Esguizaros de lo que se deve de la pension y sobre el regimiento.“ Simancas. Estado *3351*. — Eidg. Absch. V¹ 1186 *b*.

(7) *Li V cantoni cattolici al S^or conte Bartolomeo Arese, questor del magistrato ordinario di Milano.* Lucerna, 11 aprile 1640. St-Arch. Luzern. Spanien. Schweizerregim^t. 1640—1660. XIV. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 10 giugno 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Leganès al rey.* Alexandria, 15 octubre 1640. Simancas. Estado. *3351*.

(8) *Leganès al rey.* Alexandria, 15 octubre 1640. loc. cit. — *Puntos de 8 cartas del marqués de Leganès para Su Mag^d escritas desde 1° de octubre hasta 21 de noviembre 1640 sobre materias de Grisones y Esguizaros. Ibid.* — Eidg. Absch. V¹ 1183 *a* (Brunnen, 30 octobre 1640).

payer, les contingents helvétiques de son armée. (1) L'indignation que déchaîna aux Ligues cet acte arbitraire fut considérable. Les adversaires de la maison de Habsbourg exultèrent. Mais leur satisfaction eût été plus vive encore s'ils avaient été certains de trouver à Soleure l'appui que l'ambassadeur ne leur marchandait pas avant son départ pour la cour. (2)

Que la vacance momentanée du poste diplomatique français en Suisse favorisât dans ce pays les intérêts austro-espagnols et permît aux représentants de ceux-ci, tant à Milan qu'à Lucerne, de faire montre de plus de hardiesse dans leurs rapports avec les autorités cantonales qu'au temps où la cause du Louvre possédait un défenseur qualifié sur les bords de l'Aar, la chose n'est certes pas douteuse. L'attitude imprudente de Leganès eût peut-être conduit à une rupture éclatante entre les «Waldstætten» et lui, si les chefs du parti anti-autrichien dans la région du Gothard s'étaient sentis guidés par les conseils éclairés d'un Méliand. (3) A plus forte raison eût-elle atténué les froissements que l'occupation prolongée de l'évêché de Bâle par l'armée weimarienne ne cessait de provoquer entre les généraux de cette dernière et les magistrats des Etats de l'ancienne croyance.

En dépit des promesses formelles données à l'ambassadeur de Louis XIII en Suisse, tant par Bernard de Saxe-Weimar en personne que par ses lieutenants après son décès, le prince-évêque de Porrentruy n'avait point réussi à rentrer en possession des terres dont les Français et les Suédois l'avaient successivement dépouillé en 1634, puis en 1637. (4) Privé de ses revenus et de ceux de son chapitre dans l'Ajoie, les Franches-Montagnes, le Val de Delémont, la Haute-Alsace et le Brisgau; (5) impuissant à secourir ses sujets écrasés sous le poids des contributions que leur imposaient les belligérants; (6) en butte aux vexations des officiers du roi Très-Chrétien qui le considéraient de plus en plus comme un vassal de leur maître, (7) le prélat s'était multiplié

(1) *Leganès al rey.* Milan. 25 julio 1640. Simancas. Estado. *3353.* — *Dolce al Senato.* Zurigo. 24 settembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(2) *Marx Jacob von Schœnau an Erzherzogin Claudia.* Baden. 16. November 1640. Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina *C.* n° 57. — *Erzherzogin Claudia an Max v. Moor und Isaac Volmar.* Innsbruck, 28. Dezember 1640. *Ibid.* — *Dolce al Senato.* Zurigo, 24 novembre 1640. loc. cit.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo. 15 settembre 1640. loc. cit. — *Marx Jacob von Schœnau an Erzherzogin Claudia.* Baden, 16. November 1640. Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina *C.* n° 57.

(4) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 23 maggio 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV. — Eidg. Absch. V² 1170 *b.* — *Les Prevost et Chapitre de Bâle à Richelieu.* 12 juillet 1640. Aff. Etr. Evêché de Bâle. I. 37.

(5) *Solothurn an den Bischof von Basel.* 4. August 1639. — *Der Bischof von Basel an den Nuncius apost.* Dorneck, 11. August 1639. — *Remarque et désignation de tous les revenus et émoluments que Messrs les commandans de Porrentruy reçoivent annuellement appartenans à S. Exc. Revme et Illme Msgr le Prince-Evesque de Basle.* 1er décembre 1639. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerre de Suède. IVe partie. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 23 maggio 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(6) *Mémoire (de l'Evêque de Bâle) pour M. Favergier, procureur général de la Comté de Neufchastel.* Bâle, 28 août 1639 (signé: Schöttlin). — *L'évêque de Bâle à Sublet de Noyers.* Dorneck, 28 juin; *au roi.* 29 juin 1640. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerre de Suède. IVe partie. — *Mémoire concernant l'état de l'évêché de Bâle.* 13 octobre 1640. Bibl. Nat. f. fr. *24,190* f° 31.

(7) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 18 gennaio 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

en vue d'obtenir qu'on le réintégrât dans ses droits souverains.(1) Méliand, dont il invoqua tout d'abord l'intervention, l'engagea à s'adresser soit au duc de Longueville, soit à Richelieu.(2) D'un autre côté, les cantons catholiques, protecteurs attitrés de l'évêque, se déclaraient las de ses continuelles doléances(3) et du peu de résultat de leurs propres démarches auprès des chefs de l'armée weimarienne.(4) En novembre 1639 encore, cédant à ses sollicitations, les députés réunis à Lucerne avaient fait remettre au gouverneur de Brisach une missive aussi menaçante qu'inefficace.(5) Mais, entre-temps, deux incidents s'étaient produits qui ne pouvaient manquer de rencontrer l'approbation des Confédérés de l'ancienne croyance. Louis XIII venait, en effet, de recommander de façon très instante les intérêts des Jésuites et des Pères Augustins d'Alsace au major général Jean-Louis d'Erlach de Castelen,(6) et celui-ci, de surcroît, s'offrait à restituer aux autorités soleuroises les châteaux de Pfeffingen, Zwingen et Angenstein, pourvu qu'elles y entretinssent à leurs frais des garnisons suffisantes, ce qui d'ailleurs provoquait de leur part quelques objections.(7)

Dans la réalité, il ne restait guère au prince-évêque de Porrentruy d'autre ressource que celle d'une entente directe avec la cour de Paris. Or, à cette heure du moins, l'exécution d'un tel projet paraissait assez malaisée à mener à bien. Trop de difficultés étaient encore pendantes entre les chefs weimariens et le roi Très-Chrétien, pour que celui-ci se sentît porté à prendre en considération les multiples requêtes que lui adressait le prélat retiré à Birseck.(8) Afin de mieux imposer ses volontés aux lieutenants du défunt duc Bernard, Louis XIII s'était attaché, non sans succès, à semer la division parmi eux. Depuis son voyage à la cour, Erlach n'avait pu regagner la confiance de ses

(1) *L'évêque de Basle à M. de Bellebast, intendant général des armées de Sa Mté Très-Chrétienne dans l'Alsace.* Dorneck, 29 novembre 1639. — *Schultheiss, Bürgermeister und Rath zu Pruntrutt an den Bischof von Basel.* 3. Dezember 1639 und 27. Februar 1640. — *L'évêque de Bâle à Méliand.* Dorneck, 8 mars et 17 juin 1640. Arch. de l'ancien évêché de Bâle. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1160 *c*.

(2) *Les cantons catholiques à Richelieu.* Bade, 5 juillet 1640. — *L'évêque de Bâle au duc de Longueville.* Dorneck, 12 juillet 1640; *au roi.* Dorneck, 16 juillet 1640; *à Richelieu.* Même date; *au baron d'Oysonville.* Dorneck, 22 juillet, Birseck, 8 août 1640. Arch. de l'ancien évêché de Bâle. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1175 *h*.

(3) *Der Bischoff von Basel an die VII cathol. Orthen Ehrengesandte zue Baden* Dorneck, 18 März 1640. — *Die VII cathol. Orth dem Bischoff von Basel* Baden, 11. July 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle. loc. cit.

(4) *J. L. von Erlach, J. Bernhardt Ehm, Reinholt von Rosen, Otto Graff zue Nassau an die XIII Orth der Eidgenossenschaft.* Breisach, 7 octobris 1639. — *Les VII cantons catholiques au roi Très-Chrétien.* Lucerne, 5 octobre 1640; *à Richelieu.* Même date; *à Sublet de Noyers* Lucerne, 5 octobre 1640. Arch. de l'ancien évêché de Bâle. loc. cit. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 20 gennaio 1640. loc. cit. — Eidg Absch V¹ 1164 *k*, 1170 *b*.

(5) *Sostanza della deliberazione presa nella dieta generale de' 9 cantoni cattolici tenutasi in Lucerna alli 3—6 di novembre 1639* Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Extrait d'une lettre de Méliand* Soleure, 3 décembre 1639. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 144.

(6) *Le roi à Mrs d'Erlach et de Castelmoron.* Saint-Germain-en-Laye, 16 janvier 1640. Guerre. LVII. 123. — *Le roi à Erlach.* Monceaux, 20 octobre; 20 décembre 1640. Guerre. LXI. 64. — Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. „Breisach“. XLVII.

(7) Eidg. Absch. V¹ 1160 c.

(8) *Dolce al Senato.* Zurigo. 5 maggio 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Hans Ludwig von Erlach dem Bischof zu Basel.* Breisach, 6/16. August 1640. Arch. de l'ancien évêché de Bâle. à Berne. Guerres de Suède. 1640–1641.

collègues.[1] Bientôt l'un de ces derniers, Reinhold Rosen, se séparait à son tour de Ehm et du comte de Nassau, dont les démêlés avec les officiers français des troupes de Longueville tendaient à devenir aigus.[2] Mais le triomphe définitif de la politique suivie par Richelieu aux frontières du Jura et dans le Sundgau semblait d'ores et déjà certain. La mission de Stella de Morimont à Brisach[3] et la reconnaissance, laborieuse certes, du baron d'Oysonville en qualité d'adjoint du gouverneur de cette place laissaient prévoir la prestation du serment de fidélité que le monarque français obtint enfin le 17 août de l'armée weimarienne.[4]

Rassuré désormais quant au sort de ses acquisitions territoriales dans la Haute-Alsace, Louis XIII devait se montrer plus accessible aux doléances de l'évêque de Bâle et de son chapitre (13 septembre).[5] Par suite, il fut prescrit à Jean-Louis d'Erlach, d'une part, au baron d'Oysonville et à Castelmoron, commandant à Montbéliard, de l'autre, de veiller à ce que « les intentions de Sa Majesté » reçussent un commencement d'exécution.[6] L'on exigeait, il est vrai, en compensation que le prélat fournît de sérieuses garanties de loyauté à l'égard du Louvre,[7] qu'il abandonnât aux généraux de celui-ci, jusqu'à la conclusion de la paix, la jouissance des « forges de fer » de la vallée de Delémont,[8] qu'il leur payât volontairement à l'avenir les contri-

(1) *J. Baner à Oxenstierna.* Leitmeritz, 21 septembre 1639. ap. Axel Oxenstiernas Skrifter och Brefvexling (Stockholm). VI. 662. — *Dolce al Senato.* Zurigo. 28 febbraio 1640. Frari. Svizzeri. XXXVII.

(2) Gonzenbach. op. cit. I. 557.

(3) *Avisi di Lucerna.* 14 febbraio 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzera. Lett. min. X. — *Angelo Correr al Senato.* Parigi, 20 marzo 1640. Frari. Francia. XCV. 373. — *Le roi à Erlach.* 28 avril 1640. Guerre. LVIII. 541. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 18 ottobre e 29 dicembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Richelieu à Chavigny.* 16 avril 1641. ap. Avenel. op. cit. VI. 773.

(4) *Le roi à Erlach.* 13 mars et 29 août 1640. Guerre. LVIII. 150; LX. 269, 271. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 giugno 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Angelo Correr al Senato.* Chatou, 15 gennaio 1641. Frari. Francia. XCVI. — Gonzenbach. op. cit. I. 557.

(5) *L'évêque de Bâle au roi Très-Chrétien.* Dorneck, 9 janvier 1640. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerre de Suède. IVe partie. — *Le roi à l'évêque de Bâle.* Saint-Germain-en-Laye, 13 septembre 1640. *Ibid.* Guerres de Suède. 1640—1641.

(6) *Oysonville à l'évêque de Bâle.* Brisach, 28 juillet 1640. Arch. de l'ancien évêché de Bâle. Guerres de Suède. 1640—1641. — *Sublet de Noyers à l'évêque de Bâle.* 10 septembre 1640. Bibl. Nat. f. fr. *24,190* f° 29. — *Le roi à Castelmoron.* Saint-Germain-en-Laye, 13 septembre 1640; *à Erlach-Castelen.* Même date. Arch. de l'ancien évêché de Bâle. Guerres de Suède. 1640—1641. — *L'évêque de Bâle à Castelmoron.* Birseck, 8 et 15 octobre 1640; *à Sublet de Noyers.* Birseck, 13 octobre 1640; *au baron d'Oysonville.* Même date; *au mis de Montausier.* Même date; *à J.-L. d'Erlach de Castelen.* Birseck, 18 octobre 1640. *Les VII cantons catholiques au roi.* Lucerne, 14 novembre 1640. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. loc. cit. — *Le roi à l'évêque de Bâle.* 14 octobre 1640. Bibl. Nat. f. fr. *24,190* f° 25. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 29 settembre e 17 novembre 1640. loc. cit.

(7) *Commission impériale donnée à l'évêque de Bâle pour négocier près les cantons suisses en général et près les sept cantons catholiques en particulier l'évacuation des troupes suédoises et françaises du pays de l'Autriche antérieure de laquelle l'évêque s'est fait relever par le péril qu'il y auroit pour lui dans cette entreprise, etc.* 28 avril 1639—28 mars 1640. Arch. Bourg. Porrentruy. Section polit. B^1^ 40^2^.

(8) *Patente pour les mines de l'évêché de Bâle.* Saint-Germain-en-Laye, 19 mars 1640: Mém. histor. concernant M. d'Erlach (Yverdon, 1784). t. II. 102. — *L'évêque de Bâle à Caumartin.* Birseck, 20 mars 1641; *à Richelieu.* Birseck, 23 avril 1641; *à Sublet de Noyers.* Birseck, 25 septembre 1641; *à Oysonville.* Même date. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerre de Suède. IVe partie. *Caumartin à l'évêque de Bâle.* Soleure, 22 mai 1642. *Ibid.*

butions de guerre levées depuis quatre ans sur ses Etats sans son autorisation et qu'il s'engageât à défendre, le cas échéant, ces derniers contre les Impériaux, comme aussi à les laisser réoccuper, à la première réquisition, par les troupes royales.(1) Il dépendait en somme de l'intéressé que les promesses données à son envoyé à la cour se réalisassent sur l'heure.(2) Mais la dure expérience des mécomptes que lui attirait sa politique ambiguë ne put avoir raison de son obstination à travailler malgré tout au succès de la cause autrichienne. Les réponses évasives faites en son nom aux conditions qui lui étaient posées engagèrent Erlach à différer l'accomplissement d'une restitution qu'Oysonville et lui voyaient d'ailleurs de mauvais œil.(3) Les scrupules du gouverneur de Brisach ayant été approuvés en haut lieu, il fut bientôt hors de doute que la situation du prélat de Porrentruy ne s'améliorerait point, tant que la neutralité de l'évêché n'aurait pas été solennellement reconnue par l'empereur.(4) Or l'évidence de cette vérité ne pouvait échapper aux magistrats des cantons catholiques que stimulait le désir d'éloigner au plus vite de la frontière occidentale des Ligues les forces protestantes qui y tenaient garnison et se livraient à des actes hostiles sur les terres de Soleure.(5) Par suite, dès cette heure, les petits Etats de la région du Gothard entreprirent à Vienne, avec l'assentiment du nonce, d'instantes démarches à l'effet de détourner Ferdinand III de tous desseins agressifs contre l'Ajoie et les Franches-Montagnes.(6) Mais l'insuccès de cette requête tardive était à prévoir. Les Confédérés n'avaient aucune faveur à attendre du prince qui, non content de méditer, bien qu'il s'en défendît, un coup de main sur Bâle,(7) les harcelait

(1) *Assurances exigées de l'évêque de Bâle par MM^rs d'Erlach et d'Oysonville.* 1640 Bibl. Nat. f. fr. *24,190* f° 35. — *L'évêque de Bâle à Caumartin.* Birseck, 12 mai 1641; *au baron d'Oysonville.* Même date. — *Mémoire, du 17 avril 1641* („Ayant pleu au roy Très-Chrestien de restablir, etc." . Arch. de l'ancien évêché de Bâle. Guerres de Suède. 1640—1641. — *Déclaration et prière de M. l'evesque de Basle sur les points contenus dans la lettre de M. l'ambassadeur du roy Très-Chrestien en Suisse,* dattée le 17 juin 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. loc. cit.

(2) *Erlach-Castelen dem Bischof zu Basel.* Breisach, 4 mai 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerres de Suède. 1640 1641.

(3) *Assurances exigées de l'évêque de Bâle par MM^rs d'Erlach et d'Oysonville.* loc. cit. — *L'évêque de Bâle à Richelieu.* Dorneck, 26 septembre; Birseck, 15 et 17 octobre 1640. Aff. Etr. Evêché de Bale. I. 38—40. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 ottobre 1640. loc. cit. — *L'évêque de Bâle au baron d'Oysonville.* Birseck, 23 et 31 octobre 1640, 5 avril 1641; *à Richelieu.* Birseck, 14 novembre 1640; *au roi* 18 novembre 1640; *à Sublet de Noyers.* Birseck, 8 janvier 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. loc. cit.

(4) *L'évêque de Bâle à Richelieu.* Birseck, 14 novembre 1640. Aff. Etr. Evêché de Bâle. I. 42; *à Oysonville.* Birseck, 8 janvier et 6 août 1641; *au général-major d'Erlach de Castelen.* Birseck, 3 septembre 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. loc. cit. — *Les Prévost et chapitre de la cathédrale de Bâle à Richelieu.* 14 novembre 1640. Aff. Etr. Evêché de Bâle. I. 41.

(5) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 23 maggio 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz XXXIV. — Eidg. Absch. V¹ 1183 *b.*

(6) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 6 luglio 1640. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1170 *b.*

(7) *Zürich an Bern.* 13./23. July 1640. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 259. — *Abscheid des gehaltner Tags zu Aarau, im Juli 1640. Ibid. G* 263. — *Erzherzogin Claudia an die XIII Orte.* Innsbruck, 7. August 1640. *Ibid. G* 287.

dans ce même temps du côté de Constance, refusait d'interrompre les travaux commencés aux abords de cette place,[1] exigeait qu'ils affamassent l'Alsace et, sous le prétexte d'aplanir entre les cantons et la maison d'Autriche certains incidents de frontières, cherchait à attirer leurs députés à Feldkirch, où l'archiduchesse Claudia eût usé envers eux des procédés d'intimidation dont son époux s'était servi à l'égard des Grisons aux conférences de Lindau en 1622.[2]

Au total, en cette fin d'année 1640, protestants et catholiques aux Ligues étaient tenus en échec sur le terrain diplomatique par les représentants des grandes puissances limitrophes de l'Helvétie. Aux premiers l'empereur promettait le rétablissement du *statu quo ante* à Constance, pourvu qu'ils procurassent le démantèlement de Hohentwiel.[3] Aux seconds le roi Très-Chrétien affirmait que ses troupes évacueraient l'évêché de Bâle dès que la cour de Vienne, cédant à leurs instances, se serait engagée à respecter dans l'avenir la neutralité de ce pays.[4] D'un côté, comme de l'autre, la situation apparaissait hérissée de difficultés presque inextricables. Par suite la tâche dévolue au successeur désigné de Méliand n'était pas de celles qui dussent tenter les nombreux compétiteurs qu'aurait suscités, en un temps moins troublé, l'annonce de la vacance de l'ambassade de France à Soleure.

Jacques Le Fèvre de Caumartin est nommé ambassadeur ordinaire aux Ligues. — Son passage à Genève. — Négociations qu'il y conduit. — Lui parti, les relations entre la cour de Paris et la petite république du Léman demeurent tendues. — Son arrivée à Soleure. — Conflit aigu entre les « Waldstætten » et le gouverneur de Milan. — Diète du 11 février. — Déclarations rassurantes du nouvel envoyé de Louis XIII quant aux projets de celui-ci. — Séjour prolongé de Stella de Morimont à Bâle. — Indiscrétions commises par le capitaine Rahn. — Elles servent les desseins de Casati. — Divergences profondes entre la politique du Louvre et celle de l'Escurial au sein du Corps helvétique. — Menaces françaises contre Constance. — Imprudences de Caumartin. — Embarras des Confédérés catholiques. — Les protestants s'opposent au rappel des troupes suisses à la solde du roi Très-Chrétien. — Avantage que cette décision procure au successeur de Méliand — Recès de la diète de Bade de mars. — Louis XIII demande quatre mille hommes à ses alliés des Ligues. — Son ambassadeur sème la discorde entre les députés des Etats des deux confessions. — Défection inopinée

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 29 settembre 1640. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1174 *aa*.
(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 1° settembre 1640. loc. cit.
(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 27 ottobre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.
(4) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 23 maggio 1640. loc. cit.

de Zurich. — Ses causes. — Elle est encouragée par les ministres de l'empereur. — Mission du Sr de L'Isle de La Sourdière à Soleure. — Succès relatif des premières négociations de Caumartin.

V. En souscrivant au rappel de Méliand, à l'heure où ce diplomate rendait à son maître les plus signalés services, Richelieu avait, ainsi qu'on l'a dit, permis aux ministres de la maison d'Autriche aux Ligues d'y conserver leurs positions ébranlées ensuite de l'attitude hautaine de l'empereur et du gouverneur de Milan à l'égard du Corps helvétique. A la vérité, l'ambassadeur, au cours de l'audience de congé que lui accordèrent les députés réunis à Bade le 4 juillet 1640, avait cru pouvoir annoncer à ceux-ci que le personnage désigné pour lui succéder ne tarderait pas à faire son entrée en Suisse.(1) Or cette affirmation semblait quelque peu hasardée. Fils d'un ancien garde des sceaux, jadis représentant de Henri IV auprès des cantons, de 1605 à 1607, Jacques Le Fèvre de Caumartin, Sr de Saint-Port et Sainte-Assise, marquis de Cailly, maître des requêtes au Parlement, avait certes reçu l'avis de sa nomination au poste de Soleure et l'ordre de se préparer à assumer ses nouvelles fonctions; mais plus de six mois devaient s'écouler avant qu'il fût en mesure de prendre son chemin vers le Jura.(2)

Subitement, aux derniers jours de décembre, le bruit se répandit que le successeur de Méliand venait de quitter la cour et, précédé de son train, se dirigeait par les voies rapides vers la frontière des Ligues.(3) Mais bientôt l'espoir dut être abandonné de le voir s'installer à bref délai aux « Cordeliers ». Retenu par les neiges à Lyon,(4) il n'atteignit Genève que dans la deuxième quinzaine de janvier 1641.(5) On l'y attendait avec impatience. Desservis en secret auprès du cardinal par Michel Roset,(6) lequel, « chargé du paquet du roy », ne leur pardonnait pas d'avoir réprimé naguère sans pitié ses coupables indiscrétions,(7) les magistrats de la petite république « traversaient des jours d'angoisse ». Les appréhensions qui les avaient assaillis durant les conférences de Cherasco renaissaient de plus belle. Ne les accusait-on pas à Paris de faire cause commune avec l'Espagne dans le différend de la Franche-Comté, de s'être laissés circonvenir par l'ambassadeur de Philippe IV à Lucerne,(8) et de faciliter les approvisionnements des sujets bourguignons

(1) Eidg. Absch. V¹ 1174 *i*.

(2) *Nouvelles de Paris*. 26 mai 1640. Bibl. Nat. f. fr. *20.979* f° 120.

(3) *Anzolo Correr al Senato*. Chatou, 25 dicembre 1640. Frari. Francia. XCVI.

(4) *Caumartin à Chavigny*. Lyon, 8 janvier 1641. Aff. Etr. Suisse XXVIII.

(5) *Le roi à Genève*. 17 novembre 1640 (Lettres de créance de Caumartin). Arch. Genève. Portef. histor. n° *3081*.

(6) *Roset à Richelieu*. Genève, 21 décembre 1639. Aff. Etr. Genève. II. 350.

(7) *cf.* Aff. Etr. Genève. II. 315.

(8) *Della Manta a Madama Reale*. Lucerna. 14 agosto 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Gautier. Histoire de Genève. t. VII. 261, 263.

de celui-ci?[1] N'affirmait-on pas en revanche que si, à la dernière heure, Louis XIII s'était refusé à encourager les desseins de ses partisans en Rhétie, c'était uniquement parce qu'il méditait une autre entreprise, soit la conquête de Genève, qui eût rendu tributaires de sa couronne les Ligues Suisses et les Ligues Grises, déjà tenues en bride par la présence de forces françaises dans les bailliages comtois, le pays de Montbéliard, l'évêché de Bâle et la Haute-Alsace?[2]

Toujours est-il que les représailles décrétées contre les Genevois par Alincourt, gouverneur de Lyon, avaient reçu l'approbation du Louvre et qu'un blocus sévère isolait la cité de Calvin de la Bresse et du pays de Gex.[3] En s'arrêtant durant quelques heures sur les rives du Léman, Caumartin n'avait point pour instructions de promettre aux Syndics et Conseils l'immédiate cessation des mesures de rigueur dont se plaignaient leurs administrés,[4] mais bien de leur déclarer qu'il dépendait d'eux qu'elles prissent fin, puisque la nouvelle attitude adoptée par le roi à leur égard n'était dictée à ce prince « par aucun intérêt de religion ».[5] La sincérité de cette dernière assertion laissait évidemment à désirer. L'hostilité du monarque français envers la petite république, dont un de ses prédécesseurs avait cependant assumé la protection de concert avec trois cantons suisses, était tout autant confessionnelle que politique.[6] De fait, malgré la brièveté de son séjour à Genève, Caumartin sut mettre le temps à profit pour examiner sur place les prétentions de l'évêque d'Annecy, qu'il jugea « sérieuses », et pour procurer l'accès des archives de l'Etat à un sien confident, calviniste honteux, lequel échoua d'ailleurs dans sa tentative « d'y trouver un acte qui eût pu noter d'infamie la mémoire » du réformateur.[7]

Mais aussi bien l'ambassadeur avait hâte de gagner sa nouvelle résidence. Ses hôtes l'engageaient, en prévision d'un dégel imminent, à retarder de quelques jours son départ. Leurs conseils ne furent point écoutés. Accompagné de Michel Roset, qu'il dissuada de résigner ses fonctions, encore que le jeu double de cet agent l'exposât aux pires dangers,[8] le successeur de Méliand dut abandonner à Morges une partie de son train, embourbé dans des terrains

(1) *Alincourt à Genève.* Lyon, 6 octobre 1640. Arch. Genève. Portef. histor. n° *3077.* — *Mémoire et instruction au Sr de Caumartin, cons^er du roy en ses conseils, s'en allant de la part de Sa M^té ambassadeur en Suisse.* 6 novembre 1640. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 283. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 20 ottobre 1640, 20 aprile 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — Gautier. Histoire de Genève. VII. 260—261.

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 15 dicembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(3) „Sur l'advis que Sa Majesté a eu que ceux du Comté ne subsistent que par l'assistance qu'ils reçoivent de vostre ville.“ *Alincourt à Genève.* Lyon, 6 octobre 1640. Arch. Genève. Portef. histor. n° *3077.* — *Genève au chancelier de France.* Janvier 1641. *Ibid.* Lettres XXVIII *D* 255.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 3 novembre 1640. loc. cit.

(5) *Mémoire pour établir l'instruction de M. de Caumartin.* 1640. Aff. Etr. Suisse. XXVI. 315.

(6) *Mémoire des entreprises de ceux de Genève* (1640). Aff. Etr. Genève. II supp^t. 92.

(7) *Caumartin à Richelieu.* Soleure, 19 mars 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(8) „Je sçay qu'il s'est autrefois passé quelque chose entre vous et luy, mais, l'en ayant enquis, il m'en a parlé avec tant de retenue que je crois qu'il n'y en a pas dans la ville qui vous soit plus affectionné.“ *Caumartin à Genève.* Soleure, 27 février 1641. Arch. Genève. Portef. histor. n° *3087.*

détrempés,[1] et n'atteignit que le 28 janvier Soleure, dont les autorités se rendirent en corps au-devant de lui à une lieue et demie de la ville.[2]

Le départ précipité de Caumartin pour les Ligues en plein hiver, alors que les Confédérés, après l'avoir vainement attendu en automne, ne comptaient plus guère sur sa venue avant le printemps, était motivé par de très graves et pressantes considérations. Alarmantes depuis peu, les nouvelles de Suisse reçues à Paris laissaient entendre que les cantons protestaient avec véhémence contre les retards apportés au payement de leurs pensions et les progrès des armes royales en Franche-Comté.[3] D'un autre côté, il n'était pas douteux que la vacance du poste diplomatique des « Cordeliers » affaiblissait le parti du Louvre en Helvétie et, notamment dans la région du Gothard, l'empêchait de retirer tout le profit désirable de la scission désormais consommée, semblait-il, entre le gouverneur de Milan et les autorités des « Waldstætten ».[4]

Ce n'était pas sans raison que l'on s'inquiétait en Lombardie de la recrudescence des intrigues françaises à Lucerne, à Schwytz et à Altorf et que l'on déplorait la persistance du conflit qui mettait aux prises Leganès et les Conseils des Etats confédérés de l'ancienne croyance.[5] Loin de diminuer, l'exaspération de ces derniers ne faisait en effet que croître, et l'âpreté de leurs plaintes n'était même plus tempérée par les incessants appels au calme émanés de Casati.[6] La relation véridique des vexations subies par le colonel Zweyer d'Evebach et ses officiers au cours de leur retraite vers la Léventine avait achevé d'indisposer contre le lieutenant du roi Catholique dans la Haute-Italie les députés réunis à Brunnen le 22 décembre.[7] Las d'attendre l'exécution de promesses qui ne devaient pas être tenues; froissés, en outre, des procédés de l'évêque de Côme à l'égard de leurs représentants dans les bailliages transalpins,[8] les « Waldstætten » paraissaient résolus à refuser à l'avenir levées et passages à l'Escurial, qui reconnaissait si mal leurs services, et au Louvre, où l'on continuait à demeurer sourd à leurs reven-

(1) *Caumartin à Genève.* Soleure, 27 février 1641. Arch. Genève. Portef. histor. n° *3087.*

(2) „Le lundy 28 janvier, M. de Caumartin arriva à Soleure…" *Cérémonial de M. de Caumartin* (1641—1647). Aff. Etr. Suisse. Mém. et Docts. XIX. 9—10. — St-Arch. Solothurn. Rath-protokoll. CXLV. 41. — *contra:* „La semaine passée le Sr de Caumartin ambassadeur de France en ce pais, arriva en cette ville…" *Nouvelles de Soleure.* 11 février 1641. Bibl. Nat. f. fr. *20,979* f° 119. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 5 gennaio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 5 gennaio 1641. loc. cit.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 19 gennaio 1641. loc. cit.

(5) „Si tiene che giamai Francesi si applicaranno con maggiore calore per acquistare la natione svizzera et alienarla dal partito di S. M Cattca." *Sostanza di quello deve rappresentare a S. Excra. per parte del Sor conte Carlo Casati, ambasciatore in Svizzeri, il Crivelli, interprete di S. Mtà.* Milano, 8 giugno 1641. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 dicembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 25 gennaio 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(7) *Relazione dei trattamenti usati dai ministri spagnuoli al regimento svizzero nell'imbarco del Lago Maggiore Ibid.* — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 17 dicembre 1640 Arch. Vaticano Nunz. Svizz. XXXIV. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 dicembre 1640. loc cit. Eidg. Absch. V² 1184 1185 *a.*

(8) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 15 febbraio 1641. loc. cit.

dications. (1) Ils agitaient enfin de « dénoncer au monde entier » l'attitude du gouverneur de Milan envers eux, au cas où le Cardinal-Infant, dont ils invoquaient l'arbitrage, se fût déclaré impuissant à leur donner satisfaction. (2)

Les choses étaient à ce point, lorsque, le 11 février, Caumartin, ayant avisé le Corps helvétique de son entrée en fonctions, (3) reçut à Soleure les envoyés de celui-ci. Cette première rencontre du successeur de Méliand avec les députés confédérés ne fut en somme qu'un échange de compliments, et l'on convint de part et d'autre de différer jusqu'au mois suivant l'examen et la discussion des griefs que les cantons se réservaient de faire valoir à l'endroit de leur allié de Paris. (4) Toutefois un certain malaise commençait à poindre dans les relations entre les autorités suisses et les ministres du roi Très-Chrétien. En janvier 1641 en effet, un représentant du Parlement de Dôle avait visité les magistrats de Berne, de Zurich et de Lucerne et s'était attaché à les convaincre du péril auquel les ambitions françaises, vraiment démesurées, exposaient l'indépendance des Ligues. A l'entendre, la conquête de la Franche-Comté n'était qu'une étape dans la voie des acquisitions territoriales méditées par Louis XIII. L'occupation de l'Alsace entière, où ce prince s'efforçait d'amener les Suédois à lui céder Benfeld ; (5) l'annexion de Genève et de Constance devaient marquer à bref délai le plein épanouissement de la politique hardie mais dénuée de scrupules conçue par Richelieu. (6) Ce dernier, au reste, ne faisait pas mystère de ses desseins. A Correr, ambassadeur de la Sérénissime République à Paris, n'avait-il pas à deux reprises dévoilé sans réticences ses plus secrètes pensées? En Italie, le gouvernement royal se contentait de la possession de Pignerol. Et encore se réservait-il d'offrir au duc de Savoie une compensation « du côté de la Bresse ». Au nord des Alpes, en revanche, ses projets avaient plus d'ampleur et ses prétentions pouvaient être qualifiées d'exorbitantes. La soumission de Brisach à ses armes n'était en somme que l'affirmation brutale de son désir d'expansion vers l'est. Il entendait

(1) *Li V cantoni cattolici al conte de Sirvela, del Consejo di Stato di S Mà Catt^ca, governatore dello Stato di Milano, ecc.* Lucerna, 5 ottobre 1641. St-Arch. Luzern. Spanien. Schweizerregiment. 1640—1660. XIV. — *Li deputati congregati a Brunnen al card^le Trivulzio.* 18 dicembre 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 29 dicembre 1640 loc. cit. — *Extrait d'une lettre de Suisse.* Février 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 332. — Eidg. Absch. V² 1185 *a* (Luzern, 25. Januar 1641).

(2) „Für diesen Fall hält man für nothwendig der Welt durch ein förmliches Manifest die Handlungsweise Spaniens kund zu thun." Eidg. Absch. V² 1185 *a*.

(3) *Le roi de France à Bâle.* Chantilly, 10 novembre 1640 (Lettres de créance de Caumartin). St-Arch. Basel. Frankr. *B*⁴ (1500—1698). — *Caumartin à Zurich.* Soleure, 3 février 1641. St-Arch. Zürich. Frankreich. IX. n° 1. — *Caumartin à Lucerne.* Soleure, 4 février 1641. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. — *Caumartin à Farnese.* Soleure, 4 février 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV. — *Caumartin à l'évêque de Bâle.* Soleure, 12 février 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerre de Suède. IVe partie.

(4) Eidg. Absch. V² 1188 *a*.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 ottobre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo. 12 gennaio 1641. Frari. Svizzeri XXXVIII.

consolider sa domination dans la Franche-Comté, garder la Lorraine, s'avantager en Alsace et conquérir Constance. (1)

Ainsi donc l'inquiétude manifestée par l'archiduchesse Claudia de la subite apparition d'une partie des forces du général d'Erlach entre Stein et Gottlieben n'était pas « chimérique », et son obstination à hâter l'achèvement des défenses de la ville impériale semblait justifiée. (2) Si les Suisses en avaient douté, les imprudences commises par Caumartin dès son arrivée à Soleure eussent suffi à leur ouvrir les yeux. L'un des serviteurs les plus actifs de la cause du Louvre tant en Helvétie qu'en Rhétie, le capitaine Rahn de Zurich, chargé par l'ambassadeur de s'enquérir des dispositions de ses compatriotes pour le cas où l'on se fût décidé à Paris à solliciter d'eux l'octroi d'une levée, n'avait pas craint d'aborder, au cours d'entretiens dont les conclusions s'étaient vite ébruitées, la question brûlante des projets caressés par le roi Très-Chrétien sur les deux rives du Rhin. Selon lui, la chute de Constance paraissait inévitable. En cherchant à s'y opposer, les Confédérés risquaient de compromettre leur vieille réputation militaire et s'exposaient à voir Bâle céder aux menaces françaises plutôt que de subir les hasards d'un siège. (3)

Ce qui incitait Richelieu à favoriser le dessein d'une offensive des armes de son maître au delà de Schaffhouse, c'était le désir de prendre une revanche éclatante de l'évacuation forcée de la Rhétie et de la Valteline par les troupes de Rohan. Or, à elle seule, la perspective d'un changement de domination à l'une de leurs frontières devait suffire à détourner les Suisses de souscrire aux intentions de conquête de leur allié de Paris et d'approuver un plan dont l'exécution eût mis obstacle à la sécurité de leurs relations avec le Tyrol et la Souabe. (4) Catholiques et protestants paraissaient d'une même opinion à cet égard. (5) Ceux-ci, de plus en plus inquiets de l'extension formidable de la puissance française à leurs portes, soit le long du Jura et sur la rive droite du Rhin, (6) se montraient hostiles au séjour à Bâle de l'envoyé royal ***Stella de Morimont,*** qui y entretenait une correspondance active avec les gouverneurs de Brisach et de Montbéliard et travaillait à la réintégration des ordres reli-

(1) *Advis important pour entreprendre sur la Franche-Comté, représentant les facilités et utilités qui en peuvent réussir tant à la France qu'aux alliés* Avril 1641. Bibl. Nat. 500 Colbt X. f° 366. – „In Italia, sopra l'honor mio, lo giuro, Sigr Ambasciatore, non habbiamo dissegno d'aggrandirci; la desideriamo quieta e tranquilla in mano degli Italiani ... Ben è vero che pretendiamo tener Pinerolo per noi et che qualche valle vicina commoda ci riuscirebbe ancora ... In tal caso però, siamo risoluti ricompensare il duca di Savoia nella Bressa o dove gli riuscira di commodo maggiore." *Correr al Senato.* Chaton 2 aprile 1641. Frari. Francia XCVII. nos 180-182. — „Parlò (il cardinale) con fervore ne' soliti concetti, premendo sopra tutto nel persuadermi che fine della Francia inalterabile sia di non far per se acquiste in Italia, ma di rattenervi Pinerolo solamente con qualche valle vicina, come s'è altre volte scritto." *Correr al Senato.* Parigi, 28 maggio 1641. *Ibid.* XCVII

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 febbraio 1641 (2da). Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Abscheid gehaltner Tags zu Baden.* 3. März 1641. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 329. — V. Siri. Mercurio. I. 284.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 e 9 febbraio 1641. loc. cit.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 febbraio e 30 marzo 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 29 gennaio 1641. loc. cit.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 ottobre 1640. loc. cit.

gieux dans les terres dont les avaient expulsés les généraux weimariens.[1] Ceux-là, que préoccupait le renouvellement de l'alliance du roi Très-Chrétien avec la reine de Suède et l'activité déployée par la garnison renforcée de Hohentwiel,[2] n'ignoraient pas que l'entrée dans Constance de troupes à la solde du Louvre diminuerait de moitié l'importance politique et économique du Saint-Gothard.[3] En outre, bien que le bruit s'accréditât d'une divergence de vues entre Erlach et le secrétaire d'Etat à la guerre, Sublet de Noyers, ensuite du voyage accompli par le premier à Paris,[4] l'on paraissait craindre à Lucerne que l'officier bernois ne reçût le commandement d'une armée dans la région d'Ueberlingen[5] et plus encore peut-être que Louis XIII ne l'appelât à succéder au marquis de Coislin dans la charge de colonel général des Suisses et Grisons au service de la couronne.[6]

Lorsque Caumartin, prévenu de l'effet déplorable que produisaient les confidences intempestives du capitaine zuricois, jugea prudent de les désavouer, il était trop tard pour enrayer le mouvement d'hostilité provoqué aux Ligues par la révélation des visées ambitieuses du roi Très-Chrétien.[7] Casati s'apprêtait d'ailleurs à passer de la défensive à l'offensive. Il le fit avec une dextérité consommée. Aussi bien l'on signalait une légère accalmie dans les revendications du régiment de Zweyer et dans celles des magistrats des cantons catholiques.[8] Il sut la mettre à profit pour intervertir les rôles et reprocher à son tour aux Confédérés de violer l'*Union héréditaire* en autorisant leurs troupes à la solde de France à pénétrer sur les terres de la maison d'Autriche.[9] Le réquisitoire préparé par ses soins était habile et ne laissa pas au reste que d'impressionner les membres de la diète de Ratisbonne quand il leur fut présenté au bout de peu de mois. L'entrée de contingents suisses dans le Luxembourg à la suite du comte de Soissons en 1637; leur participation aux sièges de Saint-Omer en 1638, de Hesdin et de Thionville en 1639, d'Arras en 1640 constituaient autant d'infractions aux traités renouvelés avec le Corps helvétique ou quelques-uns de ses membres par Maximilien Ier en

(1) *Stella de Morimont à l'évêque de Bâle.* Bâle, 22 septembre 1640. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerre de Suède. 1640 1641. — *L'évêque de Bâle à Stella de Morimont.* Birseck, 23 septembre 1640. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerre de Suède. IVe partie. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 ottobre e 29 dicembre 1640. loc. cit.

(2) J. J. Mezger. Die Stellung des Kantons Schaffhausen während des dreissigjährigen Krieges (Anzeiger für Sch. Gesch. IX. 153).

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 e 16 febbraio e 6 aprile 1641. loc. cit.

(4) *Anzolo Correr al Senato.* Chatou, 26 marzo 1641. Frari. Francia. XCVI. nº 478 (2da). — Gonzenbach. Der General H. L. von Erlach. t. II. 105.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 5 gennaio 1641. loc. cit.

(6) „Travaglia Herlac per haver il collonellato de' Svizzeri, esercitato al presente dal marchese di Coalin, che vien creduto sara dichiarato presto generale delle galere.“ *Anzolo Correr al Senato.* Chatou, 8 gennaio 1641 (2da). Frari. Francia. XCVII. nº 412.

(7) *Advis important pour entreprendre sur la Franche-Comté, représentant les facilités et utilités qui en peuvent réussir tant à la France qu'aux alliés.* Avril 1641. Bibl. Nat. 500 Colbt X. 366. — Gonzenbach. op. cit II. 126.

(8) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 febbraio 1641. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1188 *k*.

(9) Eidg. Absch. V¹ 1187 *b*.

1511, et par Philippe IV en 1634.[1] Casati l'affirmait du moins, et le Cardinal-Infant appuyait, de Bruxelles, ses protestations indignées.[2] Ne paraissait-il pas regrettable à cette heure que, retenu par les neiges, Caumartin se fût trouvé dans l'impossibilité de gagner Soleure dès les premiers jours de janvier, puisque, dans ce cas, il lui eût été loisible de se rendre à la diète ouverte à Lucerne le 25 et, grâce aux sommes importantes mises à sa disposition par le trésorier Lyonne, d'y déjouer les intrigues que son collègue lombard nouait chez les « Waldstætten » ?[3]

Si grande que fût son expérience des choses des Ligues, Casati ne pouvait évidemment répondre que de la réussite de ses démarches auprès des Conseils des cantons de l'ancienne croyance. Son influence était nulle à Zurich et à Berne. Dès lors il ne dépendait pas de lui que les cités évangéliques réglassent leur attitude sur celle des petits Etats de la Suisse primitive. Depuis une quinzaine d'années en réalité, la politique suivie par la France et par l'Espagne dans la région des Alpes et du Jura s'était transformée du tout au tout. Jusque-là, en effet, les agents de la première de ces puissances avaient considéré le maintien de l'union au sein du Corps helvétique comme un appoint indispensable au succès de leurs négociations dans ce pays, tandis que les représentants de la seconde se persuadaient que les dissensions entre protestants et catholiques servaient les intérêts de l'Escurial. Or, au lendemain de la paix de Monçon, les rôles avaient changé. Les envoyés lombards s'étaient efforcés de recruter à la cause de leur maître des adhérents ailleurs que dans les cantons austrophiles, et les ambassadeurs de Louis XIII avaient adopté le parti d'entretenir des zizanies parmi les alliés de la couronne Très-Chrétienne, de manière à prévenir l'opposition de l'unanimité des Ligues aux plans de Richelieu.[4] A tout prendre, la tâche des ministres du Louvre était moins malaisée que celle de leurs adversaires, et la mésintelligence entre les Suisses plus fréquente que la concorde. Casati n'allait pas tarder à s'en convaincre une fois encore à ses dépens.

La divulgation des menaces françaises à l'égard de Constance avait, ainsi qu'on l'a dit, provoqué les protestations des Etats des deux confessions, poussé les « Waldstætten » à surseoir au règlement de leur différend avec Leganès et engagé les Confédérés des cités évangéliques à se rapprocher momentanément de leurs frères de l'autre croyance.[5] Aussi, au cours de la diète générale tenue à Bade du 3 au 9 mars, catholiques et réformés n'avaient-ils pas caché

(1) *Mémoire pour M. l'ambassadeur du roy en Suisse.* Janvier 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Proposition faitte à Ratisbonne, au nom du roy d'Espagne, par les deputez du Cercle de Bourgogne pour empescher les levées que le roy fait en Suisse.* 1er août 1641. Aff. Etr. Allemagne. XVI. 277

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 marzo 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(3) *Projet de commission pour le Sr Lyonne pour aller en Suisse avec le Sr de Caumartin* 1640. Aff Etr. Suisse. XXVIII, 293. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 5 e 19 gennaio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 marzo 1641. loc. cit

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 17 novembre 1640, 29 gennaio e 16 febbraio 1641. Frari. Svizzeri XXXVIII.

à Caumartin que si son souverain formait le projet d'assaillir la ville impériale, en faisant passer une armée sur le territoire helvétique, tous les cantons, répondant aux vœux exprimés par l'archiduchesse Claudia, s'uniraient pour le combattre. (1)

En cette occurrence l'importance du succès de Casati était indiscutable. Il lui avait été facilité dans une large mesure par les maladresses de son rival, dont l'attitude hautaine à l'égard des députés suisses (2) contrastait avec la déférence courtoise que Méliand observait dans ses rapports avec eux. (3) Etait-ce à dire que, maître de la Franche-Comté et de la Haute Alsace, le roi Très-Chrétien entendait user désormais envers ses alliés des Ligues de procédés analogues à ceux que les Confédérés reprochaient à l'empereur? (4) A persévérer dans cette voie, Caumartin s'exposait à de dures déconvenues. Il s'en aperçut à temps et changea ses batteries. Arrivé à Bade avec une suite imposante, où figuraient la plupart des colonels des régiments capitulés en France, le nouvel ambassadeur traita fastueusement ses hôtes et réussit à effacer de l'esprit de certains d'entre eux l'impression défavorable qu'y avaient produit ses premières déclarations. (5) Ce changement de dispositions était d'un heureux présage, à l'heure où la demande d'une levée par Louis XIII allait nécessairement ramener sur le tapis la question brûlante de l'interdiction aux troupes au service du Louvre de toute offensive contre les terres de la maison d'Autriche.

Que le roi Très-Chrétien eût intérêt à faire entrer dans ses armées un très grand nombre de soldats des Ligues, de manière à diminuer la force de résistance de celles-ci aux projets de conquête médités par lui dans leur voisinage, ou que son désir fût simplement de contrecarrer le recrutement lombard dans les « Waldstætten », (6) toujours est-il que, dès le commencement de septembre 1640, l'intention de lever à bref délai quatre à cinq mille Suisses se manifestait à Paris. (7) Presque aussitôt après son arrivée à Soleure, Caumartin avait, ainsi qu'on l'a dit, dépêché à Berne et à Zurich le capitaine Rahn, afin d'y préparer les voies à l'adoption de la requête royale. (8) Quelques jours plus tard, l'un de ses secrétaires prenait à son tour le chemin de Lucerne. L'heure

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 e 16 febbraio e 16 marzo 1641. loc. cit. — *Der Kaiser an die XIII Orte der Eidgenossenschaft.* Regensburg, 13 april 1641. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III. n° 65. — Eidg. Absch. V² 1187 *c*, 1190 *d*, 1194 *a*.

(2) T. v. Liebenau. Ambassador Le Fèvre de Caumartin und Schultheiss Fleckenstein (Anzeiger für Schw. Gesch. V^b 19).

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 febbraio 1641. loc. cit.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 16 febbraio 1641. loc. cit.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 marzo 1641. loc. cit. — *Proposition faite à Bade par Caumartin.* Mars 1641. St-Arch. Zürich. Frankreich. IX. 6.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 marzo 1641. loc. cit.

(7) *Le roi à Lucerne.* Chantilly, 5 septembre 1640. St-Arch. Luzern. Frankr. XXXI. Kriege und Friedensschlüsse. 1639—1676. — *Caumartin à Chavigny.* Lyon, 8 janvier 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Caumartin à Zurich.* Bade, 10 mars 1641. St-Arch. Zürich. Frankr. IX. n° 8.

(8) *Mémoire et instruction au Sr de Caumartin, conser du roy en ses conseils, s'en allant de la part de Sa Mté ambassadeur en Suisse.* 1640. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 283.

semblait éminemment propice au réveil de l'influence française dans les petits cantons. D'une part, Baner et ses Suédois s'approchaient à marches forcées de Ratisbonne.(1) De l'autre, la Catalogne soulevée invoquait la protection du roi Très-Chrétien.(2) La situation faite aux catholiques d'Helvétie était certes délicate. Ils avaient à se plaindre à la fois du Louvre, qui contraignait leurs régiments à servir à l'offensive au mépris des capitulations conclues entre eux et lui, et de l'Escurial, dont le représentant à Milan repoussait, de parti pris, leurs légitimes revendications. Néanmoins leurs Conseils n'hésitèrent pas à se ranger du côté de ce dernier. A leur honneur, il convient de le reconnaître, les préoccupations financières n'entrèrent pour rien dans cette décision. Caumartin disposait de sommes importantes, et Casati se trouvait sans ressources. Leurs affinités politiques traditionnelles, jointes à l'inquiétude qu'ils éprouvaient du séjour prolongé d'armées françaises en Franche-Comté et dans l'évêché de Bâle suffisent à expliquer et à justifier leur attitude dans cette conjoncture.(3) Dès le mois d'octobre 1640 déjà, ils avaient tenté de persuader aux autorités des cités évangéliques de s'associer à eux pour exiger de Louis XIII le licenciement immédiat de toutes les troupes suisses à son service. Mais cette démarche était demeurée vaine.(4) Les Confédérés de la croyance réformée estimaient en effet qu'en laissant leurs enseignes guerroyer en Flandre, province non « réservée » dans le traité d'*Union héréditaire* avec la maison d'Autriche, ils ne violaient en aucune façon celui-ci. Et cette manière de voir était partagée par les Soleurois catholiques.(5) Or, à moins d'émaner de l'unanimité du Corps helvétique, la demande de rappel des régiments « de la nation » à la solde du Louvre eût été de peu d'efficacité. Courroucés au plus haut degré de l'échec qu'ils venaient d'éprouver,(6) les cantons de l'alliance espagnole agitèrent de se rapprocher de Venise, à laquelle ils firent offrir leur amitié par les représentants de la République à Paris et à Zurich.(7) C'eût été certes une nouvelle preuve d'hostilité envers la France, dont l'ambassadeur aux Ligues avait l'ordre de combattre la mise sur pied des trois mille hommes que le chevalier de La Valette s'apprêtait à lever dans ce pays pour le service de la Seigneurie.(8) Mais c'eût été aussi froisser sans profit les susceptibilités du

(1) *Baner an Oxenstierna.* Cham, 29. Januar 1641. ap. Axel Oxenstiernas Skrifter och Brefvexling. VI. 812.

(2) Mercure françois. t. XXIV. 166 sqq.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 18 maggio 1641. loc. cit.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 ottobre 1640. loc. cit.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 ottobre 1640. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1187 *b*.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 18 ottobre 1640. loc. cit.

(7) *Anzolo Correr al Senato.* Chatou, 8 gennaio, Parigi, 12 febbraio 1641. Frari. Francia. XCVI. nos 441 (1a), 157, 159. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 marzo 1641 (1a). Frari. Svizzeri. XXXVIII — *cf.* Ceresole. La république de Venise et les Suisses (éd. 1890). p. 149. — *Al segretario a Zurich (Dolce).* „Veda che fondamento possa haver il negotio di lega de' cantoni cattolici." Frari. Svizz. e Grigioni. Indici delib. Sen. (1641). CLIX. 19. — *Al medesimo:* „Desiderio de' cantoni cattolici di unirsi in aleanza con la repubblica alle occasione: mostri aggradimento." *Ibid* (1642) CLXI. 86vo.

(8) *Mémoire du Sr de Caumartin.* Avril 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

gouverneur de Milan. (1) Mieux valait par suite y renoncer. Décidés néanmoins à accomplir coûte que coûte leurs desseins, ils avaient, dès les premiers jours de février, avisé Caumartin de leur ferme propos d'exiger de lui des déclarations catégoriques quant à la neutralité des deux Bourgognes, l'exécution de la promesse de restitution donnée à l'évêque de Bâle et l'interprétation abusive jusque-là, selon eux, des capitulations des régiments suisses à la solde du roi Très-Chrétien. (2)

En n'attendant point l'ouverture de la diète de Bade pour faire connaître au nouveau représentant du Louvre à Soleure le sens général de leurs revendications, les catholiques d'Helvétie espéraient à coup sûr forcer la main aux protestants et amener ceux-ci à les appuyer dans une intrigue dont le ministre espagnol tenait tous les fils. (3) Ils n'eurent pas à se féliciter du succès de cette tactique. Au sentiment des autorités des cités évangéliques, la campagne entreprise par les «Waldstætten» contre l'alliance française était sans objet. Elle n'eût eu sa raison d'être qu'au cas de l'entrée des troupes d'Erlach-Castelen dans Constance, éventualité que l'achèvement des travaux de défense élevés autour de cette place rendait de moins en moins probable. (4) Ce fut donc un refus formel que leurs députés opposèrent à la requête des Etats de l'ancienne croyance. (5) Mais, en dépit des soupçons de ceux-ci, aucune entente secrète n'existait entre le successeur de Méliand et les magistrats de Berne et de Zurich. (6) L'attitude de ces derniers leur était bien plutôt dictée par le désir de se venger de celle que les petits cantons avaient adoptée à leur égard à l'époque où la fortune des armes souriait aux Impériaux en Souabe. (7)

Grâce à la ténacité déployée par les représentants du Corps protestant, le plan concerté entre Casati et les «Waldstætten» échouait presque complètement. Si les Confédérés de la nouvelle confession consentaient en effet à faire cause commune avec les catholiques au cas d'une tentative française contre Constance, ils refusaient en revanche de considérer comme une violation de l'*Union héréditaire* la participation des troupes «de la nation» aux campagnes royales en Flandre, en Hainaut, en Lorraine, en Alsace. Par suite, le recès de la diète de mars procura aux soutiens des intérêts de l'Escurial aux Ligues un réel désappointement. Les réclamations relatives aux arrérages des pensions échues, aux soldes demeurées en souffrance et aux restrictions des privilèges

(1) *Sostanza di quello deve rappresentare a S. Ecc^za, per parte del S^or conte Carlo Casati, ambasciatore in Svizzeri, il Crivelli, interprete di S. M^à.* Milano, 8 giugno 1641. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 16 febbraio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Die XIII Orte der Eidgenossenschaft an Kurfürst Maximilian.* Baden, 9. März 1641. Staatsarchiv München. Kasten Schwarze. 265. n° 15.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 marzo 1641. loc. cit.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 febbraio, 16 marzo e 4 maggio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII. - Eidg. Absch. V² 1190 *d.*

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 febbraio e 9 marzo 1641. loc. cit.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 marzo 1641. loc. cit.

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 aprile 1641. loc. cit.

des marchands suisses furent présentées à Caumartin en des termes mesurés et courtois, à la demande des protestants qui jugeaient impolitique de lui susciter des difficultés dès le début de sa mission.(1) Il en fut de même de la requête que les députés du Corps helvétique le prièrent de transmettre en leur nom à son souverain, à l'effet d'obtenir de lui que les capitulations des régiments à son service fussent mieux observées à l'avenir.(2) Malgré cela néanmoins, les catholiques ne renoncèrent pas à la lutte. A l'instigation de Casati, ils se décidèrent à tenter seuls auprès de l'ambassadeur français la démarche comminatoire que leurs confédérés répugnaient à entreprendre de concert avec eux. Or le résultat de celle-ci n'était pas douteux. Rassuré quant aux dispositions des cités évangéliques, le successeur de Méliand se déroba aux instances des « Waldstætten » et se contenta de les aviser que les enseignes de leur nation continueraient à être employées « dans les provinces où les troupes des cantons avaient servi les rois de France, tant en Italie qu'en Flandres et ailleurs ».(3)

Au sentiment de Caumartin, tout concourait dès lors à doubler les chances de succès de la levée que son souverain le chargeait de mettre sur pied.(4) Il n'avait pas manqué de s'ouvrir de ses instructions aux députés qui l'étaient venus visiter à Soleure en février.(5) A cette heure, son intention semblait être de n'entamer de négociations qu'avec quelques-uns des membres du Corps helvétique, et de s'adresser plus particulièrement aux combourgeois et protégés de celui-ci, tels les dizains valaisans, Bienne et Neuchâtel,(6) puisque aussi bien l'article VIIe du traité du 31 janvier 1602 stipulait que les monarques français ne pouvaient solliciter les diètes de leur accorder d'un seul coup plus de seize mille ou moins de six mille hommes. Or cette fois Louis XIII n'entendait faire recruter que quatre mille Suisses.(7) Par suite, il eût été préférable que son ministre aux Ligues s'abouchât avec les personnages les plus capables de les lui procurer, plutôt que de soumettre la requête royale à une discussion publique, ainsi que le souhaitaient avec passion les partisans de l'Espagne dans les petits cantons. Mais les autorités de ceux-ci n'eussent pas consenti à une dérogation aussi manifeste aux termes de l'alliance renouvelée avec Henri IV.(8)

Contraint de renoncer à son dessein, le successeur de Méliand s'était rendu en Argovie dans l'intention de donner part aux Confédérés de la demande de levée que leur adressait son maître. Toutefois, en présence de

(1) Eidg. Absch. V¹ 1190 *c*.
(2) Eidg. Absch. V¹ 1190 *c*.
(3) *Dolce al Senato*. Zurigo, 9 marzo 1641. loc. cit. – Zurlauben. op. cit. VI. 472. – Eidg. Absch. V¹ 1192 *l*.
(4) Vittorio Siri. Mercurio. I. 284.
(5) *Caumartin à Sublet de Noyers*. Soleure, 15 février 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII
(6) *Caumartin à Sublet de Noyers* Soleure, 15 février et 1er mars 1641 loc. cit.
(7) *Caumartin à Sublet de Noyers* Soleure, 1er mars 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII
(8) *Caumartin à Sublet de Noyers*. Soleure, 15 et 22 février 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

l'attitude hostile des députés catholiques, il attendit que ceux-ci eussent quitté la diète avant d'entretenir du désir du roi leurs collègues protestants.(1) Ces derniers, ou du moins la plupart d'entre eux, inclinaient à ne point lui refuser satisfaction sur ce point.(2) Leur mésintelligence avec les « Waldstætten » s'était accrue depuis peu, du fait que, en dépit du péril suspendu sur les Ligues, les Lucernois et leurs adhérents s'opposaient à la constitution d'une « armée volante » d'une dizaine de mille hommes, sous le prétexte futile que les contingents des cités évangéliques y seraient sans doute supérieurs en nombre à ceux des petits cantons.(3) Cependant ils hésitaient encore à se prononcer, lorsque le secrétaire de Caumartin prit sur lui de leur communiquer un écrit, forgé de toutes pièces, aux termes duquel les Confédérés de l'ancienne croyance s'offraient à accorder deux régiments au roi, pour peu que les autres membres du Corps helvétique n'autorisassent pas la levée projetée.(4) Ce procédé n'était assurément pas de ceux qu'un chef de mission pût avouer. Il obtint néanmoins un succès appréciable. Les députés de Berne et de Bâle,(5) voire ceux de Fribourg,(6) à défaut des Soleurois que mécontentaient les empiétements français dans la Franche-Comté, se crurent en mesure de répondre à l'ambassadeur de la prochaine adhésion de leurs supérieurs à ses vues.(7) A Bienne et à Neuchâtel, au surplus, les magistrats accédaient à ces dernières, tandis que, à Sion, le colonel Am Buel se préparait, avec l'assentiment des dizains, à conduire un régiment de deux mille de ses compatriotes au service de la couronne Très-Chrétienne.(8) En tout état de cause, le concours des Valaisans paraissait d'autant plus acquis, que ces alliés des Suisses attachaient une importance extrême à se concilier les sympathies du Louvre à l'occasion de leur différend avec le pouvoir ecclésiastique dans la vallée du Rhône. Aussi bien, au lendemain du décès de l'évêque Barthélemy de Supersax, en juillet 1640, un nouveau conflit s'était élevé entre les autorités laïques et le chapitre dont les membres s'efforçaient d'annuler les concessions arrachées à Hildebrand Jost par ses persécuteurs.(9) Expulsés de la Majorie, les chanoines recherchaient l'appui des « Waldstætten », et leur élu, Adrien VI de Riedmatten, sollicitait de son côté l'intervention pontificale dans les affaires de

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 marzo 1641. loc. cit.

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 16 marzo 1641. loc. cit.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 16 marzo 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 marzo 1641. loc. cit.

(5) *Caumartin à Berne.* Soleure, 1er avril 1641. St-Arch. Bern. Frankreich *M* 227. — *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 5 avril 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 e 20 aprile 1641. loc. cit.

(7) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 19 mars 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 18 maggio 1641. loc. cit.

(8) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 1er et 19 mars 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — Grenat. Histoire moderne du Valais. p. 297. — La levée en Valais eut lieu en avril et non en octobre 1641. *contra:* Zurlauben. op. cit. VI. 475.

(9) *Barberini a Farnese.* Roma, 16 febbraio e 6 luglio 1640. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV. — *Farnese a Barberini.* Wettingen, 17 agosto 1640. *Ibid.*

son diocèse.[1] En revanche les dizains et leurs protecteurs bernois redoutaient la reprise des intrigues piémontaises en vue d'assurer au cardinal de Savoie la succession éventuelle du siège épiscopal de Sion.[2] L'on comprendra dès lors que leur intérêt fût de détourner le monarque français d'approuver un tel projet. Or le plus sûr moyen de gagner ses bonnes grâces n'était-il pas d'aller au-devant des désirs de son ministre aux Ligues, soit que celui-ci les requît de participer à la levée en préparation, soit qu'il les incitât à consentir à la réintégration des Jésuites dans le pays, sous la réserve que ces religieux se recruteraient à l'avenir à Lyon et non pas en Allemagne?[3]

La désunion du Corps helvétique avait favorisé les desseins de Caumartin tant qu'il s'était agi d'empêcher les Confédérés de secourir Constance. Elle devait leur nuire dès l'instant que se posait la question du recrutement de nouvelles troupes suisses pour le service de la Couronne. L'ambassadeur n'était certes point au bout de ses surprises. L'adhésion inespérée de Fribourg à sa requête l'avait satisfait. La défection tout aussi inattendue de Zurich le remplit d'étonnement et de confusion. Les préventions nourries jadis dans cette ville contre l'alliance du Louvre ne s'étaient jamais complètement dissipées, sinon chez les magistrats, du moins parmi le peuple.[4] L'attitude hostile du gouvernement de Paris à l'égard de Genève, jointe aux projets de conquête caressés par Louis XIII sur le versant occidental du Jura, suffit à les réveiller.[5] Ni les adjurations des députés des autres cités évangéliques, ni celles des principaux pensionnaires du roi aux Ligues ne parvinrent à conjurer un «éclat» qui consacrait en somme la défaite du parti français sur les rives de la Limmat.[6] Dès avril, les autorités du «Vorort», cédant à la pression de l'opinion, prirent un arrêté interdisant sous peine de mort aux capitaines de ce canton de recruter aucun soldat pour le service étranger, ce qui provoqua d'immédiates représailles contre les marchands zuricois établis à Lyon.[7]

Les débuts de Caumartin dans une carrière à laquelle ne l'avaient point préparé les charges remplies par lui jusqu'à cette heure auprès de son souverain s'annonçaient durs et difficiles. De Bâle, où son séjour se prolongeait, Stella de Morimont lui prodiguait certes de très judicieux conseils.[8] Mais la complexité des intérêts en jeu et le déchaînement des passions politiques dans

(1) *Farnese a Barberini.* Wettingen, 17 agosto 1640. loc. cit.

(2) „Desiderano la confirmazione dell' Eletto di Sion non solo Valesiani, ma ancora Bernesi, Genevrini e Svizzeri, essendosi sparsa voce che N^ro^ Sig^re^ vogli conferire quel vescovato al Sig^re^ Card^le^ di Savoia ad instanza del re di Francia.“ *Farnese a Barberini.* Lucerna, 14 dicembre 1640. loc. cit.

(3) *Farnese a Barberini.* Wettingen, 12 luglio 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 marzo, 20 aprile, 11 maggio 1641. loc. cit.

(5) *Les IV cantons protestants au roi de la Grande-Bretagne.* 15/25 août 1640. — *Les Eglises réformées de Suisse au même.* 16/26 août 1640. St-Arch. Basel. *Q* 16 (II). p. 195, 196. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 febbraio, 20 aprile e 4 maggio 1641. loc. cit. — *Caumartin à Chavigny.* Soleure, 5 avril 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — Gautier. Histoire de Genève. VII. 272.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 marzo e 13 aprile 1641. loc. cit.

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 27 aprile 1641. loc. cit.

(8) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 2 mars 1641. Arch. Nat. *K 170.* pièce 46 — Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 166.

la Suisse centrale le mettaient en présence d'une situation des plus délicates.[1] A la vérité, les «Waldstætten» venaient de se ressaisir. Par dépit de l'accord conclu entre l'ambassadeur français et la majorité de leurs confédérés de l'autre croyance, ils avaient de prime abord concédé à Leganès l'autorisation de recruter de nouvelles troupes dans la région du Gothard.[2] Après réflexion cependant, leurs députés firent savoir au représentant du Louvre à Soleure qu'ils ne se refusaient pas en principe à approuver la levée organisée par ses soins, pourvu que les conditions leur en parussent acceptables.[3] Toutefois, cette tentative de rapprochement cachait un piège. En feignant de ne plus repousser d'emblée les propositions de la cour de Paris, ils se ménageaient les moyens de ramener par la persuasion ceux d'entre eux qui, tels Fribourg et Uri, se laissaient gagner aux avances du successeur de Méliand ou vacillaient en leurs résolutions.[4] Dans le fond, ils encourageaient en secret la résistance des Zuricois, auxquels leur fermeté, en contraste si frappant avec le «mercantilisme» des protestants de Bâle et de Saint-Gall, valait d'autre part les félicitations des ministres impériaux.[5]

A cette heure, il n'était pas niable que, mieux encore que les intrigues de Casati, la divulgation intempestive des ambitions de Louis XIII dans la région du Jura contribuait au recul de l'influence française au sein des Ligues.[6] L'on comprit au Louvre que Caumartin avait besoin d'aide.[7] L'un des gentilshommes ordinaires de la chambre du roi, le S^r^ de **L'Isle-La Sourdière** reçut en conséquence l'ordre de gagner Soleure, avec la mission d'assister l'ambassadeur dans ses démarches et de pousser à la conclusion rapide de ces dernières.[8] Ce nouvel effort ne devait pas être stérile. Les quatre mille hommes composant la levée furent mis sur pied sans trop de difficultés,[9] et, dès le milieu de mai, un premier corps formé des contingents valaisans se trouvait réuni à Gex, où un deuxième détachement d'importance égale ne tarda pas à le rejoindre.[10] Il était temps au demeurant que cette négociation ardue prît fin et surtout qu'elle ne se terminât point par un échec, ainsi que

(1) *Caumartin à Lucerne.* Soleure, 6 avril 1641. St-Arch. Luzern. Frankreich. Gesandte.

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 marzo (2da) e 16 marzo 1641. loc. cit. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 7 giugno 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(3) *Caumartin à Lucerne.* Soleure, 22 mars 1641. St-Arch. Luzern. Frankr. XXII. Kriege und Friedensschlüsse (1639—1676). — *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 marzo e 13 aprile 1641. loc. cit.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 31 marzo 1641. loc. cit.

(5) *Der Kaiser an die XIII Orte.* Regensburg, 13 april 1641. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III. — *Dolce al Senato.* Zurigo. 4 e 18 maggio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 4 maggio 1641. loc. cit.

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 aprile 1641. loc. cit.

(8) *Caumartin à Berne.* Soleure, 1er avril 1641. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 228; *à Sublet de Noyers.* Soleure, 12 avril 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(9) *Caumartin à Sublet de Noyers et à Chavigny.* Soleure, 31 mars et 5 avril 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(10) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 26 avril et 24 mai 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Caumartin à Berne.* Soleure, 3 mai 1641. St-Arch. Bern. Frankreich *M* 105. — *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 17 mai 1641. Arch. Fribourg. Docts. France. VIII. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 25 maggio 1641. loc. cit.

le redoutaient non sans raison les partisans de la couronne Très-Chrétienne en Helvétie. Sans apparaître très franc, puisque aussi bien la défection zuricoise en affaiblissait la portée, le succès obtenu en cette circonstance par Caumartin était indispensable à la réussite d'une campagne diplomatique d'intérêt capital que ses agents et lui poursuivaient à cette même heure auprès des cantons des deux confessions. (1)

La guerre en Franche-Comté. — Sa répercussion aux Ligues. — Les catholiques insistent vainement auprès de Caumartin en faveur d'un armistice. — Tactique adoptée par l'ambassadeur français. — Son succès. — Le Parlement de Dôle dépêche en Suisse le Sr de Saint-Amour et Claude Bereur. — Leurs démarches inquiètent le représentant du roi Très-Chrétien à Soleure. — Rébellion des paysans bernois. — Le successeur de Méliand est soupçonné à tort de l'avoir fomentée. — Il en tire cependant profit. — Ses efforts en vue de traîner en longueur les négociations relatives à la neutralité du comté et du duché de Bourgogne. — Hostilité persistante des « Waldstætten » à l'égard du Louvre. — Diète générale ouverte à Bade le 30 juin. — Les cantons y renouvellent leur offre de médiation aux deux couronnes. — Situation délicate de Saavedra. — Caumartin refuse catégoriquement de s'aboucher avec lui. — Echec définitif du plénipotentiaire espagnol et des commissaires impériaux. — L'ambassadeur français se porte à Zurich. — Accueil empressé qu'il y reçoit. — Effet produit en Suisse par la nouvelle de la victoire suédoise de Wolfenbüttel.

VI. Dans le discours prononcé par lui à Bade en mars, discours où il répondait point par point aux griefs des Confédérés contre la couronne de France, Caumartin avait changé de ton « selon les sujets qu'il y traitoit ». Souple et insinuant dans les parties de sa harangue consacrées à la justification des services exigés des troupes suisses hors des frontières du royaume et à l'explication des retards apportés au payement des pensions publiques et particulières ou des soldes dues aux officiers des dernières levées, (2) l'ambassadeur n'admettait pas en revanche que son maître pût être soupçonné de nourrir des desseins inavouables à l'égard de Constance ou de la Franche-Comté. Selon lui, les rôles étaient intervertis par les adversaires du Louvre, intéressés à semer des divisions entre les alliés de 1602. Si les magistrats de la cité impériale n'avaient pas secouru les ennemis du roi, s'ils n'avaient pas consenti à recevoir dans leurs murs une garnison autrichienne, (3) Louis XIII ne les

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 marzo 1641. loc. cit.
(2) Eidg. Absch. V¹ 1190 c.
(3) Eidg. Absch. V¹ 1190 c.

eût pas menacés de son ressentiment. Si les Comtois s'étaient abstenus de faire des incursions en Bresse, les hostilités n'eussent pas éclaté à nouveau dans le bailliage d'Aval. Au total, l'on persistait à Paris à subordonner le rétablissement de la neutralité des deux Bourgognes à la stricte observation de celle-ci par les sujets jurassiens de l'Espagne. (1)

Aussi bien, depuis le jour où Saavedra, enfin convaincu de l'échec de sa mission aux Ligues, avait en octobre 1639 regagné la Bavière, la situation ne s'était pas améliorée dans la Franche-Comté, mise à feu et à sang par les troupes de Villeroy que harcelaient sans cesse les hardis partisans de Lacuson et du baron d'Arnans. (2) Comme les années précédentes, ces événements avaient leur répercussion en Suisse, où l'évêque de Lausanne, de Fribourg sa résidence habituelle, et Jean d'Accoste, au cours de nombreux voyages à Lucerne, s'attachaient à ramener à leurs compatriotes les sympathies des divers membres du Corps helvétique. (3) L'assemblée de Bade de juillet 1640, nantie derechef des griefs des Comtois contre la France, s'était dissoute sans avoir innové quoique ce fût dans les termes du recès qui laissait à chaque canton la faculté d'arrêter en cette matière toutes résolutions conformes à ses intérêts. (4) En revanche un effort considérable devait être tenté au bout de quelques mois en vue de procurer l'énergique intervention des Confédérés des deux confessions dans les affaires d'Outre-Jura. (5) A la vérité, comme les relations de Leganès avec ses coreligionnaires des Ligues se trouvaient assez refroidies à cette heure, (6) ce fut, ainsi qu'on l'a dit, par l'intermédiaire de la diète de Ratisbonne que l'empereur et le roi d'Espagne firent parvenir aux Suisses un mémoire où ils adjuraient ceux-ci de rappeler leurs troupes du service du Louvre et d'imposer au roi Très-Chrétien la reconnaissance de la neutralité des deux Bourgognes. (7) La remise aux « Waldstætten » d'un document de même nature, dont l'inspirateur n'était autre que Casati, avait eu lieu dès la fin de janvier 1641 par les soins de ce dernier. (8) Certes Caumartin s'était donné à tâche de dévoiler à ses hôtes les mobiles d'une intrigue qui tendait à semer la division entre son maître et eux. Il n'y avait pas complètement

---

(1) *Ibid.* — Arch. Fribourg. Manuaux du Conseil. CXCII (10 et 22 avril 1641).

(2) *Parlement und Freygraffschafft Burgund kläglichen Anbringen Ihres erbärmlichen jetzigen Kriegszustandts.* 5. Februar 1641. Arch. Fribourg. Docts conct la Franche-Comté. III (1630—1674).

(3) Eidg. Absch. V² 1173 *c.*

(4) Eidg. Absch. V² 1173 *c.*

(5) *Saavedra à Berne.* Bade, 12 août 1639. St-Arch. Bern. Zeitungsschreiben. 1630—1677. p. 811. — *Peblitz an Waser.* Wien, 8./18. Dezember 1641. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III *A* 176. 3. n° 77. — *Peblitz an Breitinger.* Regensburg (1642). *Ibid.* n° 81. — Eidg. Absch. V¹ 1186—1187 *a.*

(6) *Il card^le Trivulzio e D. Antonio Ronquillo alli S^ri deputati de' cantoni cattolici.* Milano, 24 febbraio 1641. Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I. 1531—1650.

(7) *Proposition faite à Ratisbonne au nom du roy d'Espagne pour empescher les levées que le roy (de France) fait en Suisse.* 1er août 1641. Aff. Etr. Allemagne. XVI. 277. — *Der Kaiser an die XIII Orte der Eydtgnossenschafft.* Regensburg, 6. August 1641. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 327.

(8) *Ibid.* — *Instruction pour M. l'ambassadeur du roy en Suisse.* Janvier 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — *Carlo Casati alli S^ri deputati de' cantoni cattolici.* Milano, 25 gennaio 1641. Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I (1531—1650).

réussi. Et c'était avec la mission de proposer à leurs collègues protestants une intervention armée en faveur des revendications comtoises que les députés des cantons forestiers avaient pris le chemin de Bade dans les premiers jours de mars. (1)

La forte considération de raisons très prégnantes justifiait en cette circonstance l'attitude belliqueuse des catholiques des Ligues. D'une part, le nonce leur laissait entendre que, abandonnés de l'Escurial et de leurs protecteurs attitrés en Suisse, les sujets de Philippe IV au delà du Jura étaient à la veille de demander leur annexion à l'Etat de Berne, qu'ils jugeaient seul capable de les sauver de la conquête française. (2) D'autre part, Accoste et Casati insistaient sur ce fait que la ruine de la province espagnole entraînerait à bref délai, par contre-coup, celle du Corps helvétique. (3) Convaincus, eux aussi, de la nécessité de ne pas tolérer plus longtemps à leurs portes la dévastation systématique d'un pays dont ils avaient garanti la neutralité, les députés des cités évangéliques en Argovie consentirent à tenter auprès du représentant de la cour de Paris une suprême démarche en vue d'obtenir qu'une suspension d'armes de six mois au moins fût conclue sans retard entre les belligérants. (4)

Lorsque cette nouvelle négociation s'engagea, Caumartin n'était pas rassuré quant au résultat final de la première diète de Bade à laquelle il assistât. La question de Constance paraissait certes résolue à sa satisfaction, mais on ne pouvait en dire autant de celle de la levée, ni de la limitation du service des troupes suisses à la solde de la couronne. (5) L'ambassadeur n'hésita cependant pas à rejeter sur les Comtois la responsabilité des hostilités déchaînées dans la région de Dôle et de Salins, à dénoncer derechef les pourparlers suspects qui avaient eu lieu naguère entre les autorités de la province espagnole et le duc de Lorraine (6) et à déclarer que l'échec des conférences ouvertes à Cologne, dès 1636, en vue de la conclusion de la paix était imputable au seul « roi de Hongrie », dont l'élection à l'Empire demeurait d'ailleurs entachée de nullité, puisque l'archevêque de Trèves n'avait pas été admis à y prendre part. (7) Cette tactique présentait de nombreux avantages. Elle eut entre autres celui d'apaiser les revendications des protestants et de rendre une partie des

(1) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 19 mars 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — Eidg. Absch. V² 1186 *a.*

(2) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 15 marzo 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(3) *Carlo Casati an Zürich, Bern, Basel und Schaffhausen.* Luzern, 4. Mai 1641 St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 301. — „Il Sor Don Francesco de Mello, ambre straordinario et plenipotentiario per la pace et li sudetti SSri ministri tengono autorità et puoter sufficiente dalla Ma Sua et dal Sermo Cardinal Infante di trattare quanto conviene per rimetter la Borgogna nella neutralità.“ *Il medesimo alli Sri della città et cantone di Friborgo.* Lucerna, 4 maggio 1641. Arch. de Fribourg. Espagne-Milan. I (1531—1650). — Eidg. Absch. V² 1191 *f.*

(4) *Diego Saavedra Fajardo alli Sri delli XIII cantoni de' Svizzeri.* Ratisbonna, 7 maggio 1641. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 307. — Eidg. Absch. V² 1191 *f.*

(5) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 19 mars 1641. loc. cit.

(6) Eidg. Absch. V² 1191 *f.*

(7) *Mémoire pour M. l'ambassadeur du roy en Suisse.* Janvier 1641 Aff. Etr. Suisse XXVIII.

catholiques plus accessibles aux conseils venus de Paris.(1) Casati conservait, il est vrai, la confiance entière des « Waldstætten », dont les députés insistaient, à sa requête, auprès de Caumartin en faveur de la reconnaissance immédiate de la neutralité des deux Bourgognes et de la restitution à l'évêque de Bâle de celles de ses terres qu'occupaient encore les forces franco-weimariennes.(2) Mais le recès de la diète donna en somme pleine satisfaction à l'ambassadeur du Louvre, qui, dès lors, ne s'opposa pas à ce que, au regard des affaires de la Franche-Comté à tout le moins, les Confédérés offrissent leur médiation aussi bien au roi de France qu'à celui d'Espagne et à l'Electeur de Bavière.(3)

Si Caumartin avait été porté à croire à l'échec définitif des démarches entreprises par son collègue lombard afin d'intéresser le Corps helvétique au sort digne de compassion des Comtois, ses secrétaires-interprètes n'eussent pas manqué de le détromper. En réalité un effort considérable allait être tenté par les représentants des deux branches de la maison d'Autriche à l'effet d'entraîner les cantons à une action vraiment efficace au delà du Jura. Tandis que le ministre de l'Escurial à Lucerne avisait les cités évangéliques que les pouvoirs nécessaires à l'ouverture de négociations pour le rétablissement de la neutralité dans les bailliages d'Amont et d'Aval venaient de lui être expédiés de Ratisbonne,(4) le Parlement de Dôle, dont un envoyé avait déjà, ainsi qu'on l'a dit, parcouru les Ligues en janvier, accréditait derechef à Berne et auprès de la plupart des Etats suisses le S[r] de Saint-Amour et le conseiller Claude Bereur, chargés l'un et l'autre de mener une vive campagne contre les usurpations françaises dans le comté de Bourgogne.(5) L'heure semblait propice au succès de ces nouvelles démarches. De multiples considérations engageaient Louis XIII à différer de plusieurs mois l'exécution du plan qui devait lui assurer la possession de cette province et briser la résistance que ses troupes y rencontraient.(6) La conquête de Salins par ses armes eût sans doute provoqué un légitime émoi parmi les cantons. Mais, placés en présence du fait accompli, les Confédérés se fussent résignés,(7) au lieu que l'attente d'un événement dont ils s'exagéraient les conséquences en ce qui concernait leurs approvisionnements en « sel non marin » les rendait de moins en moins

(1) *Kœnig von Mohr an Freiburg.* Regensburg, 24. September 1641. Arch. Fribourg. Corresp. de l'avoyer Peter Kœnig von Mohr (1623—1646).

(2) *Johann-Heinrich, Bischof zu Basel, an Erlach-Castelen.* Birseck, 5. April 1641. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. XXXV (Bisthum Basel). — Eidg. Absch. V[2] 1196 *b.*

(3) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 19 mars 1641. loc. cit. — Eidg. Absch. V[2] 1191 f.

(4) *Casati aux cantons protestants.* Lucerne, 4 mai 1641. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 302; *à Fribourg.* Même date. Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I (1531—1650).

(5) *Le M[is] de Saint-Martin, gouverneur de Bourgogne et les président et gens tenant la cour souveraine du Parlement de Dôle à Berne.* St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 355; St-Arch. Zürich. Freigrafschaft Burgund. II. n° 111. — *Les mêmes à Fribourg.* Même date. Arch. Fribourg. Doct[s] conc[t] la Franche-Comté. III (1630—1674). — *Dolce al Senato.* Zurigo, 25 maggio 1641. loc. cit.

(6) *Advis important pour entreprendre sur la Franche-Comté, représentant les facilités et utilités qui en peuvent réussir tant à la France qu'aux alliés.* Avril 1641. Bibl. Nat. 500 Colb[t] X. 366.

(7) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 19 mars et 31 mai 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

enclins à accepter sans murmurer le changement de domination qui se préparait à la frontière occidentale de leur patrie. (1)

Lorsque Caumartin laissait entendre que la persistance du désaccord entre les représentants des partis confessionnels en Suisse, soit sur le terrain de la limitation du service des régiments à la solde de France, soit sur celui de l'attitude à observer envers les Comtois assurerait son triomphe à lui et la défaite de son adversaire espagnol dans la lutte que soulevait la solution à donner à ces deux questions délicates, son affirmation ne pouvait être sérieusement contredite. (2) Il paraissait bien certain que, maîtresse de toutes les avenues aboutissant au Jura, Berne était en mesure d'en refuser l'accès à ceux de ses confédérés qui, poussés par Casati, chercheraient à secourir les sujets bourguignons du roi Catholique. (3) Mais cette situation, si favorable en somme à l'établissement et au maintien de la suprématie du Louvre dans la région de Dôle, avait-elle quelque chance de durée? En d'autres termes, n'était-il pas à craindre que la défaillance imprévue des autorités du grand canton suisse au printemps de 1639 ne se renouvelât à celui de 1641, sous la pression des démarches du Sr de Saint-Amour et de celles des députés de Genève, qui se préparaient à gagner Bade afin d'y exposer les griefs politiques et économiques de leurs compatriotes contre le gouvernement du roi Très-Chrétien ? (4)

Quoi qu'il en soit, toute indécision à cet égard fut assez promptement dissipée. Dès le commencement de mai se produisit une diversion à ce point opportune que Caumartin fut soupçonné sinon de l'avoir fait naître, du moins de s'attacher à en tirer quelque profit. (5) Il n'en était rien cependant. Provoquée par des mesures fiscales auxquelles les communes du *Mittelland* refusèrent de se soumettre, la révolte des paysans bernois était prévue dès le commencement de janvier, soit à une époque où le successeur de Méliand n'avait point encore pris possession de sa charge. (6) Toujours est-il qu'elle fut pendant deux mois l'unique préoccupation des magistrats de la cité suisse et qu'elle interrompit le cours des négociations engagées par le Sr de Saint-Amour.

Dès la première heure, l'ambassadeur jugea politique de proposer son entremise au gouvernement du plus puissant des cantons et aux chefs des

---

(1) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 19 mars 1641. loc. cit. — „Car de sa seule prise (de Salins) despend la cessation de toutes les clameurs des cantons.“ *Du même au même.* Soleure, 5 octobre 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 185.

(2) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 19 et 23 mars 1641. loc. cit

(3) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 19 mars 1641. loc. cit. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 18 maggio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(4) *Saint-Amour et Bereur à Berne.* Morat. 2 juin 1641. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 357. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 luglio 1641. loc. cit.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 4 e 18 maggio e 1° giugno 1641. loc. cit. — Hans Bögli. Der bernische Bauernkrieg. 1641 und 1653. p. 12.

(6) *Caumartin à Erlach, à Brisach.* Soleure, 30 mai 1641. Stadtbibliothek Bern. Coll. Erlach. n° LXVII (Ambassades). — Tillier. Geschichte Berns. IV. 102 sqq.

districts rebelles à son autorité. ([1]) Aussi bien fit-il offrir à celui-là l'appui d'une partie des troupes de la garnison de Brisach pour châtier les auteurs d'un mouvement populaire dont lui-même déclarait réprouver les tendances, ([2]) alors que le cardinal Barberini et le nonce en espéraient au contraire une sensible diminution de l'influence protestante au sein des Ligues. ([3]) Mais ces ouvertures courtoises devaient être déclinées. L'on persistait en effet sur les bords de l'Aar à suspecter les intentions du nouveau ministre du Louvre, auprès duquel les principaux d'entre les soulevés étaient allés prendre conseil. ([4]) De surcroît Soleure, où il résidait, hésitait à secourir Berne, que les catholiques de Fribourg et du Valais, joints aux réformés de Zurich, de Genève et de Neuchâtel, s'apprêtaient en revanche à assister sans réserve, soit de leurs armes, soit de leur diplomatie. ([5])

De fait, en présence de la gravité des événements qui se déroulaient aux frontières de la Suisse, la prudence voulait que l'on recourût à la voie de la transaction plutôt qu'à celle de la répression. Les autorités de la ville des Zæhringen en jugèrent ainsi, et cette attitude eut l'approbation de leurs alliés et voisins les plus proches. Dès la fin de juin, la tranquillité renaissait dans le *Mittelland*, où, jusqu'en 1653 du moins, les revendications des paysans ne parvinrent plus à se produire sous la forme violente qu'elles avaient revêtue durant quelques semaines. ([6])

Caumartin n'avait pas vu de bon œil l'issue pacifique du conflit d'ordre intérieur qui détournait de la Franche-Comté l'attention du gouvernement de Berne. ([7]) Dès l'instant que le roi Très-Chrétien ne se sentait pas en mesure d'acheminer de sitôt une nouvelle armée vers Dôle et Salins et que le siège de ces deux places paraissait devoir être ajourné, il convenait de traîner à tout prix les choses en longueur. ([8]) L'ambassadeur français s'y employa de prime abord avec un certain succès. Les missives que les députés réunis à Bade adressèrent à Louis XIII et à Richelieu lui ayant été envoyées « cachetées et scellées » à Soleure, il les retourna d'autorité au « Vorort » et émit la prétention, justifiée d'ailleurs, que leur texte lui fût communiqué au préalable. ([9]) Mais il semblait d'ores et déjà fort improbable que les Confédérés, tenus en haleine par les incessantes protestations des cours de Vienne et de Madrid, consentissent à différer l'examen des remèdes à apporter à la crise comtoise.

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 8 giugno 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.
(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 giugno 1641. loc. cit.
(3) „Le sollevazioni di Berna ci fanno mettere in pensiero se si potesse prendere occasione di fare qualche servizio alla religione cattolica in quelle bande, con spingervi religiosi per predicare e operare alla salute di quelle anime." *Barberini a Farnese.* Roma, 22 giugno 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 12 luglio 1641. *Ibid.*
(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 8 giugno 1641. loc. cit.
(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 25 maggio, 8 e 15 giugno 1641. loc. cit.
(6) Tillier. op. cit. IV. 102 sqq.
(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 luglio 1641. loc. cit.
(8) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 5 octobre 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 185.
(9) *Caumartin à Zurich.* Soleure, 18 mai 1641. St-Arch. Zürich. Burgund. II. n° 119.

Casati, en effet, ne demeurait pas inactif.[1] Lui qui, peu d'années auparavant, n'avait pas craint d'affirmer que le roi Catholique préférerait perdre sa couronne que de tolérer une intervention étrangère quelconque dans ses possessions bourguignonnes,[2] suggérait aux Suisses une solution très propre à éveiller leurs convoitises. Ne proposait-il pas que le gouvernement de Dôle leur confiât la défense de Salins et de son territoire, dont les revenus eussent suffi à payer l'entretien des garnisons qu'eux-mêmes y auraient placées?[3] Le nonce certes désapprouvait ce projet, d'autant que son exécution eût permis aux réformés de prendre la haute main dans les affaires d'Outre-Jura.[4] Mais n'y avait-il pas lieu de redouter que, las des atermoiements du Louvre, le peuple des cantons n'entraînât ses magistrats à des résolutions extrêmes?[5] Les dispositions des petits Etats de la région du Gothard, où le crédit de l'Espagne se relevait à vue d'œil, semblaient particulièrement agressives[6] et rencontraient quelque approbation à Soleure, ensuite de l'échec de la candidature d'un officier de cette ville au commandement du régiment catholique de la dernière levée française.[7] Inquiet des nouvelles qu'il recevait des «Waldstætten», où d'injurieux libelles dénigraient la politique de son maître et travestissaient ses intentions,[8] Caumartin dépêcha dans la Suisse primitive l'un des pensionnaires de la couronne, le colonel et *landammann* Zum Brunnen, pourvu d'une somme importante.[9] Celle-ci, distribuée aux principaux personnages du pays, fut acceptée par eux sans empressement et ne les empêcha pas de déclarer ouvertement que la défection des autorités des cités évangéliques n'était point pour les détourner de l'exécution de leurs projets à l'endroit des envahisseurs de la Franche-Comté, ni de la décision qu'ils avaient prise de rappeler de France les troupes «de la nation», pour peu que le gouvernement de Paris s'obstinât à repousser leurs justes revendications.[10]

C'était, on l'a dit, sur le concours des cantons protestants et en particulier sur celui de Berne que comptait Caumartin pour déjouer les intrigues ourdies aux Ligues ensuite des progrès des armes royales dans la région du Jura. Selon lui, si son souverain attachait une réelle importance à l'occupation temporaire des bailliages bourguignons par les forces dont Villeroy venait d'assumer la direction, c'était à seule fin d'intercepter toutes communications entre les possessions italiennes et flamandes de la monarchie Catholique et de hâter

(1) Eidg. Absch. V² 1196 *b*.
(2) *Dolce al Senato*. Zurigo, 25 maggio 1641. loc. cit.
(3) *Farnese a Barberini*. Lucerna, 21 giugno 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.
(4) *Farnese a Barberini*. Lucerna, 21 giugno 1641. loc. cit.
(5) *Dolce al Senato*. Zurigo, 25 maggio 1641. loc. cit.
(6) *Dolce al Senato*. Zurigo, 8 giugno 1641. loc. cit. — Longin. La Franche-Comté et la Gazette de France (Besançon, 1897). p. 17.
(7) *Caumartin à Sublet de Noyers*. Soleure, 14 juin 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 181
(8) *Dolce al Senato*. Zurigo, 8 giugno 1641. loc. cit.
(9) *Dolce al Senato*. Zurigo, 1° giugno 1641. loc. cit.
(10) *Dolce al Senato*. Zurigo, 25 maggio e 1° giugno 1641. loc. cit.

ainsi la conclusion de la paix.[1] Or, depuis peu, Saint-Amour réussissait à battre en brèche ces explications assurément ingénieuses de la présence de troupes françaises en Franche-Comté.[2] Déjà mis en défiance par cette nouvelle, l'ambassadeur de Louis XIII apprit bientôt après que la diète de Bade, dont il avait en vain tenté de procurer l'ajournement, s'ouvrirait le 30 juin[3] et que, de Ratisbonne, Saavedra avisait le Corps helvétique de son intention d'y assister.[4] Aussi bien le plénipotentiaire espagnol fit son entrée à Zurich dans la première quinzaine de juin et ne tarda pas à se rendre en Argovie.[5]

Ainsi donc la lutte recommençait avec plus d'âpreté que jamais, à l'instant où le successeur de Méliand se félicitait d'avoir évité les embûches semées sous ses pas, dès son arrivée à Soleure, par les partisans de l'Escurial dans les petits cantons. L'on savait à Madrid, comme en Lombardie, l'importance exceptionnelle de la campagne diplomatique qui allait s'engager derechef aux Ligues et rien n'avait été négligé en vue d'assurer sa réussite.[6] Les rivalités suscitées naguère entre Saavedra et Casati s'étaient aplanies et celui-ci avait mission de ne pas ménager au collègue qui lui venait de Bavière l'appui de son expérience consommée des choses de Suisse.[7] De leur côté Saint-Amour et Bereur gagnaient Bade, où se rendaient d'autre part deux commissaires de l'empereur, le baron de Fels et le Sr de Schœnau.[8]

Avisé du formidable assaut qui le menaçait, Caumartin passa résolument de la défensive à l'offensive. A la suggestion de ses agents chez les « Waldstætten », ces derniers adressèrent une pressante recharge à Milan au sujet du retard apporté à l'extinction des dettes contractées par le gouverneur envers eux.[9] Il n'en fallut pas davantage pour mettre le feu aux poudres. Mais les ministres espagnols eurent vite fait de prévenir ou de réparer les conséquences de cette surprise et d'obtenir des cantons catholiques qu'ils s'engageassent une fois de plus à travailler au rétablissement du *statu quo ante* en Franche-Comté.[10]

---

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 luglio 1641. loc. cit.

(2) *Saint-Amour et Bereur à Berne.* Morat, mai 1641. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 357. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 25 maggio e 15 giugno 1641. loc. cit. — *Le gouverneur de la Franche-Comté aux XIII cantons.* Dôle, 18 mars 1642. St-Arch. Solothurn. Frankreich. XXIV.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 giugno 1641. loc. cit.

(4) *Saavedra aux XIII cantons.* Ratisbonne, 7 mai 1641. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 307: St-Arch. Zürich. Burgund. II. n° 115. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 15 giugno 1641. loc. cit. — *Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 24 giugno 1641. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 15 giugno 1641 (2da). Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 30 giugno 1641. Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Svizzeri.

(6) *Carlo Casati alli Sri de' cantoni cattolici.* Lucerna, 25 gennaio 1641. Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I (1531–1650). — *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 luglio 1641. loc. cit.

(7) *Carlo Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 30 giugno, Bada, 3 luglio 1641. Arch. di Stato Lombardi. Culto. 2166.

(8) *Saint-Amour et Bereur à Berne.* Fribourg, 13 juin 1641. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 359. — *Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 24 giugno 1641. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(9) *Casati al governatore di Milano.* Bada, 3 luglio 1641. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(10) *Casati al governatore di Milano.* Bada, 3 luglio 1641. loc. cit.

Comme toujours, les envoyés impériaux arrivaient en Argovie la bouche pleine de menaces, prêts à y énumérer devant la diète les nombreuses infractions à l'*Erbeinung* que l'interprétation autrichienne de ce traité relevait à la charge des Confédérés. (1) Aussi fut-ce sur un ton hautain qu'ils invitèrent ceux-ci à rappeler leurs troupes de France, à n'en plus accorder désormais à cette puissance, à persuader aux dizains de la vallée du Rhône de refuser toute levée au roi Très-Chrétien, à défendre Constance en cas de besoin, à procurer enfin la réintégration de l'évêque de Bâle dans ses Etats et la reconnaissance de la neutralité des deux Bourgognes par le gouvernement de Paris. (2)

De ces diverses requêtes, celle relative à la cessation des hostilités en Franche-Comté était assurément la plus importante et la plus urgente. Ce fut néanmoins la seule à laquelle les députés suisses évitèrent de répondre de façon catégorique. Ils affirmèrent certes leur volonté de « continuer » comme dans le passé à respecter les clauses de leur *Union héréditaire* avec l'Autriche et d'empêcher la chute de Constance; (3) ils laissèrent percer le désir qui les animait de contenter à la fois l'empereur et les deux rois dans la question très complexe de la limitation du service des troupes helvétiques à la solde étrangère, promirent de rappeler les Valaisans au respect des traités, (4) s'engagèrent à appuyer les revendications de l'évêque de Bâle, mais ajournèrent au mois suivant toute décision ferme en ce qui concernait l'intervention sollicitée d'eux au delà du Jura. (5)

Aussi bien entre catholiques et protestants aux Ligues l'harmonie des vues n'était pas près de s'établir quant à la forme des observations à adresser au ministre de Louis XIII à Soleure en ce qui avait trait à la violation du territoire comtois par les armes françaises. (6) Tandis que les députés des cantons forestiers insistaient pour que la menace d'une rupture immédiate fût faite à Caumartin, au cas où son maître hésiterait à leur donner satisfaction, les représentants des cités évangéliques refusaient de s'associer à une démarche qualifiée par eux de périlleuse. (7) Au demeurant leur opinion prévalut. Et ce fut en des termes mesurés que les membres de la diète, dont la plupart continuaient cependant à se montrer hostiles au séjour de forces étrangères dans la région de Dôle, (8) avisèrent le successeur de Méliand de ce que leurs

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 luglio 1641. loc. cit.

(2) *L'empereur aux XIII cantons.* Ratisbonne, 13 avril 1641. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III 65. — Eidg. Absch. V² 1206 *a.* — Sechausen. op. cit. 94 sqq.

(3) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 19 mars 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(4) Eidg. Absch. V² 1209 *ii.*

(5) *Les cantons catholiques aux commissaires de l'empereur.* 13/23 septembre 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 366. — *Kœnig von Mohr an Freiburg* Regensburg, 24. September 1641. Arch. Fribourg Corresp. de l'avoyer Peter Kœnig von Mohr (1623—1646). — Eidg. Absch. V² 1207–1208 *d.*

(6) Eidg. Absch. V² 1196 *a.*

(7) *Caumartin à Zurich.* Soleure, 10 juin 1641. St-Arch. Zürich. Frankreich. IX. n° 23. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 luglio 1641. loc. cit. — V. Siri. Mercurio. I. 284.

(8) *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 luglio 1641. loc. cit.

« seigneurs et supérieurs » attendaient du roi Très-Chrétien.[1] Surpris de constater que, depuis quatre ans et plus, celui-ci n'eût pas jugé à propos de leur annoncer s'il acceptait ou repoussait l'offre de médiation helvétique dont l'empereur, le roi d'Espagne et l'électeur de Bavière s'engageaient, pour leur part, à faciliter l'accomplissement, les députés confédérés ne prêtèrent qu'une attention distraite aux explications vraiment par trop insuffisantes que l'ambassadeur du monarque français crut devoir leur fournir à ce sujet.[2] Résolus par suite à provoquer coûte que coûte une déclaration catégorique des intentions de leur allié de Paris, ils se mirent d'accord entre eux pour demander à Caumartin si son maître agréerait que les cantons fissent occuper par leurs troupes les trois ou quatre places comtoises qui résistaient encore à l'armée de Villeroy. A cette fois l'interrogation était précise. Le successeur de Méliand réussit néanmoins à esquiver la difficulté et se contenta de répondre que, de sa part du moins, rien ne s'opposait à l'ouverture de négociations en vue du rétablissement de la neutralité des deux Bourgognes, pourvu que Saavedra fût muni de pouvoirs réguliers, ce dont l'on doutait fort dans l'entourage du représentant du Louvre à Soleure.[3]

En dépit de trompeuses apparences, le plénipotentiaire espagnol à Ratisbonne n'avait qu'une confiance restreinte dans le succès de ses démarches auprès des divers membres du Corps helvétique. Casati et lui venaient certes de joindre leurs instances à celles des commissaires impériaux et d'exiger, eux aussi, des députés de la diète que les plaintes des Comtois ne demeurassent pas inefficaces.[4] Mais la situation diplomatique de l'auteur des *Empresas politicas* ne s'était pas affermie aux Ligues depuis sa première mission de l'année 1639. Aussi bien elle apparaissait assez fausse. Envoyé du roi Catholique, il ne tenait en définitive ses instructions que de l'empereur et du Cardinal-Infant. Et la raison de cette anomalie, dont Méliand avait déjà paru surpris et froissé deux ans auparavant,[5] était en somme aisée à saisir. L'orgueil castillan se révoltait à la seule pensée de l'immixtion, même secourable, des Confédérés dans les affaires de la Franche-Comté. Etant donné d'autre part que cette immixtion semblait indispensable, l'on se réservait à Madrid la possibilité de désavouer les négociations confiées à Saavedra, au cas où la fortune des armes sourirait derechef à l'Espagne dans la région du Jura.

Comme s'ils prévoyaient les difficultés que leur susciterait l'ambassadeur français, les deux ministres de Philippe IV avaient tenté de se ménager l'appui du nonce apostolique à Lucerne. Par suite, ils s'étaient efforcés de lui persuader de sonder les dispositions de Caumartin à leur égard et d'inciter les

(1) Eidg. Absch. V² 1207 *b*.
(2) *Caumartin à Zurich*. Soleure, 30 mai et 10 juin 1641. St-Arch. Zürich. Burgund. II. nos 121, 123. — Eidg. Absch. V² 1207 *b*.
(3) Eidg. Absch. V² 1207 *b*.
(4) *Dolce al Senato*. Zurigo, 2 luglio 1641. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1206 *a*, 1287—1288 *d*.
(5) Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans. 261. — Eidg. Absch. V² 1140 *h*.

« Waldstætten » à soutenir sans faiblesse les revendications comtoises. Farnèse avait consenti à entreprendre « privément » ces démarches, mais s'était heurté à la ferme volonté du successeur de Méliand de profiter jusqu'au bout de l'avantage inespéré que lui procuraient les subtilités protocolaires de l'Escurial.(1) A cette heure, l'on se mouvait à Bade dans un cercle vicieux. Arrivé dans cette ville dès le 2 juillet, sous l'escorte des gentilshommes de sa maison et des officiers des régiments suisses au service de la couronne,(2) le représentant du Louvre entendait ne se rendre devant la diète qu'autant que l'envoyé extraordinaire d'Espagne produirait au préalable les documents authentiques qui justifiaient sa présence en Argovie.(3) Saavedra, en revanche, refusait de s'exécuter quant à ce point avant d'avoir reçu communication des instructions de son contradicteur.(4) Ce fut à ce dernier que resta la victoire. Ses efforts en vue de détacher les cités évangéliques des cantons forestiers dans la question de la neutralité comtoise n'étaient pas demeurés stériles.(5) Zurich et Berne, entre autres, se reprenaient à reprocher à leurs confédérés de l'ancienne croyance d'avoir consenti à l'inclusion des bailliages bourguignons dans le traité d'alliance renouvelé avec le Cardinal-Infant en 1634.(6) Aussi les protestants se rangèrent-ils sans trop d'hésitation à l'avis de Caumartin, lorsque celui-ci fit connaître à la diète par l'un de ses secrétaires son intention de ne pas séjourner davantage sur les bords de la Limmat dès l'instant que le représentant du roi Catholique n'était point en mesure d'y poursuivre d'utiles négociations.(7) En vain chercha-t-on à lui suggérer l'idée d'un armistice, même très court. Il ne l'eût pas désapprouvée quelques semaines auparavant.(8) Mais, en présence du succès croissant de ses démarches, ce fut par un refus formel qu'il accueillit l'instante requête de ses hôtes à ce sujet.(9)

Il restait toutefois à déterminer l'époque à laquelle seraient repris les pourparlers qui venaient d'échouer si brusquement. Aucune objection n'ayant été formulée contre la date du 18 août, l'assemblée fixa à ce jour la continuation de l'examen des réclamations comtoises.(10) La session de juillet se termina sur cette victoire de la diplomatie française. Convaincu enfin de l'imprudence de sa tactique, Saavedra se ravisa à la dernière heure et communiqua ses pouvoirs(11) aux députés suisses avant que ceux-ci ne se séparassent.

(1) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 12 luglio 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 luglio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(3) Eidg. Absch. V^1 1207 *b*.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 luglio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 12 luglio 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 luglio 1641. loc. cit.

(6) Eidg. Absch. V^1 1209 *t*.

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 e 22 luglio 1641. loc. cit. — Girardot de Nozeroy. Histoire de dix ans. p. 261 sqq — Eidg. Absch. V^1 1208 *i*.

(8) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 31 mai 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 181.

(9) Eidg. Absch. V^1 1208 *g*.

(10) *Dolce al Senato.* Zurigo, 27 luglio 1641. loc. cit. — Eidg. Absch. V^1 1207 *c*.

(11) datés du 19 juillet 1640. *Conférence tenue en l'hôtel de M. l'ambassadeur de France, avec huit délégués de la diète.* Soleure, 23 août 1641. Arch. de Fribourg. Docts. France. VIII.

Aussi bien il était trop tard. Caumartin avait déjà quitté Bade. Invité, en cours de route, à retourner sur ses pas, il s'en excusa sous le prétexte que le courrier porteur de la dépêche annonçant au roi le résultat négatif des conférences poursuivies en Argovie était en route pour Paris. (1)

En prenant congé de la diète, l'ambassadeur de Louis XIII ne s'était point, ainsi qu'on eût pu le supposer, dirigé vers Soleure, mais bien vers Zurich. S'il n'avait pas visité les autorités de cet Etat dès le mois de mars, cela tenait uniquement à l'hostilité violente manifestée par celles-ci à l'égard de la demande de levée française. (2) Mais, entre-temps, la situation s'était modifiée du tout au tout sur les bords de la Limmat, et les députés du « Vorort » n'avaient pas été des derniers à seconder les démarches du représentant du Louvre. Ce changement d'attitude méritait un encouragement. Caumartin n'eut garde de l'oublier. Parti de Bade le 20 juillet au matin, il s'arrêta durant quarante-huit heures à Zurich, où son séjour fut marqué par des réjouissances publiques dont la spontanéité contrasta avec la « sobriété » de l'accueil fait quelques semaines auparavant au plénipotentiaire espagnol venu de Ratisbonne. (3) Le souvenir était effacé du malentendu surgi au printemps entre les magistrats de la ville suisse et le successeur de Méliand. Celui-ci obtint de ceux-là ce qu'il jugea opportun de leur demander. (4) Au reste le succès des négociations conduites par lui s'affirmait chaque jour davantage. Tandis que Saavedra et les commissaires impériaux se morfondaient en Argovie; (5) que les députés de la diète tentaient auprès de Villeroy et du marquis de Saint-Martin de stériles instances en vue de procurer la cessation des hostilités en Franche-Comté, (6) et que les « Waldstætten », dont les rancunes à l'égard du gouvernement de Paris ne désarmaient pas, menaçaient de recourir aux pires extrémités, (7) le crédit et le prestige de la France se fortifiaient aux Ligues du fait des divisions favorisées par elle entre les cantons des deux confessions. De plus en plus l'opinion s'accréditait sur le versant oriental du Jura que le roi Très-Chrétien ne renoncerait pas facilement à ses conquêtes dans les bailliages bourguignons. Aussi bien la nouvelle répandue dans ce même temps en Helvétie de la victoire signalée remportée à Wolfenbüttel, le 29 juin, par Guébriant sur l'archiduc Léopold-Guillaume et Piccolomini n'était point pour améliorer la situation des affaires de la maison d'Autriche dans la région comprise entre les Alpes et le Rhin. (8)

(1) *Avisi del nunzio Farnese.* Bada, 20 luglio 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 11 maggio 1641. loc. cit.

(3) *Avisi del nunzio Farnese.* Bada, 20 luglio 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 luglio 1641. loc. cit.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 luglio 1641. loc. cit.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 3 agosto 1641. loc. cit.

(6) Eidg. Absch. V^1 1208 *i*.

(7) Eidg. Absch. V^1 1207 *c*, 1210 *aaa*.

(8) *Dolce al Senato.* Zurigo, 27 luglio 1641. loc. cit.

Obstacles apportés, du côté français, à la restitution à l'évêque de Bâle d'une partie de ses Etats. — Le prélat cherche à regagner les bonnes grâces du roi Très-Chrétien. — Duplicité de son attitude. — Fermeté de Caumartin. — L'incident de Saint-Ursanne. — Conditions auxquelles le prince de Porrentruy est autorisé à réoccuper Delémont et Zwingen.

Défiances dont il fait preuve à l'égard des cantons catholiques. — Mission accomplie auprès de lui par Stella de Morimont. — L'évêque introduit des sauvegardes helvétiques dans quelques-unes de ses places fortes. — Protestations de Caumartin et d'Erlach de Castelen. — Elles sont admises par les « Waldstætten ». — La situation demeure pleine d'incertitude dans les Franches-Montagnes et l'Ajoie.

VII. Ce n'était point au seul regard du rétablissement de la neutralité des deux Bourgognes que les parties en cause tournaient, sans profit pour elles, dans un cercle vicieux et n'arrivaient pas à donner une solution convenable aux difficultés pendantes. L'empereur, on l'a dit, s'offrait à surseoir l'achèvement des fortifications de Constance, pourvu que les cités évangéliques obtinssent des Suédois le démantèlement de Hohentwiel, dont Caumartin ne parvenait pas à faire accepter le dépôt, même provisoire, aux gouvernements de Zurich et de Schaffhouse. (1) Dans l'évêché de Bâle, la situation, à première vue, n'apparaissait pas moins compliquée. Après avoir, le 13 septembre 1640, autorisé la restitution au prince de Porrentruy de celles de ses terres qu'occupait encore l'armée franco-weimarienne, Louis XIII, circonvenu par Erlach de Castelen et Stella de Morimont, s'était ravisé et ne consentait plus à prescrire l'évacuation de l'Ajoie, des Franches-Montagnes et de la vallée de Delémont, qu'au cas où Ferdinand III, sollicité d'autre part à cette fin par les « Waldstætten », reconnaîtrait de façon catégorique la neutralité de ces contrées et s'engagerait à la respecter. (2) A Fribourg, à Soleure et dans la Suisse primitive, l'espoir subsistait toutefois que le monarque français, désireux d'assurer à son nouveau ministre à Soleure un accueil empressé, sinon chaleureux auprès des cantons de l'ancienne croyance, l'autoriserait à présider en personne à la rentrée du prélat jurassien dans les Etats dont ce dernier s'était vu déposséder. (3) Grande fut donc la déception sur les rives de la Reuss et

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 ottobre e 11 novembre 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(2) *Sublet de Noyers à l'évêque de Bâle.* Chaulnes, 14 septembre 1640. Arch. de l'ancien évêché de Bâle (Guerres de Suède. 1640–1641). — *Oysonville à l'évêque de Bâle.* Brisach, 11 octobre 1640. *Ibid.* — *Der Bischof zu Basel an die Röm. Kays. Mayestät.* Birseck, 31. Dezember 1641. *Ibid.* (Ve partie). — *Der Bischof zu Basel dem General Major von Erlach.* Birseck, 2. September 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne (Guerre de Suède. IVe partie). — *Relatione dello Stato moderno del vescovato di Basilea.* 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(3) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 11 gennaio 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV

de la Sarine, lorsque l'on y apprit que Jean-Henri d'Ostein n'avait à compter sur aucune marque de la bienveillance royale et que le successeur de Méliand était bien plutôt chargé de surveiller ses menées que de prêter l'oreille à ses revendications. (1)

Habitant, pour leur malheur, l'un des boulevards des Ligues du côté de l'ouest, au même titre au reste que les Genevois et les Francs-Comtois, les sujets de l'évêque de Bâle attribuaient à deux motifs principaux la succession d'épreuves qui, depuis sept années, s'abattait sur eux. Leur prince, « faible et brouillon », était à la merci de voisins ambitieux, auxquels ses imprudences ne donnaient que trop d'occasion de le traiter en ennemi. (2) Leurs terres passaient pour les plus fertiles de la région comprise entre le Jura et les Vosges, et par suite elles éveillaient les convoitises des belligérants. (3) Des diverses combinaisons suggérées à l'effet de remédier à cet état des choses, aucune à la vérité ne valait être retenue. Briser tous liens politiques entre le prélat et ses protecteurs des « Waldstætten » eût été procurer à bref délai l'annexion pure et simple de l'Ajoie et des Franches-Montagnes à la puissance qui, déjà maîtresse de Brisach, s'efforçait de conquérir le comté de Bourgogne. (4) Le projet de faire de l'évêché un canton, ainsi qu'on le souhaitait à Soleure, se fût heurté à l'opposition de l'empereur et du roi de France, et sans doute à celle des cités évangéliques. D'autre part, si séduisante qu'elle apparût de prime abord, l'idée d'étendre à l'ensemble du Corps helvétique le traité de combourgeoisie qui liait le souverain de Porrentruy aux seuls Confédérés de l'ancienne croyance ne semblait pas à la veille d'entrer dans la voie de la réalisation. (5)

Tout bien pesé, l'évêque n'avait pas le choix des moyens, s'il voulait — et tel était au surplus son très ferme désir — obtenir la restitution de ses Etats. L'ordre d'évacuation de ces derniers par l'armée franco-weimarienne dépendait du roi Très-Chrétien. C'était dès lors à celui-ci qu'il convenait d'adresser une nouvelle requête, soit directement, soit par l'entremise des cantons de la Ligue Borromée ou celle du nonce apostolique. Or, à sa grande surprise, l'archevêque de Patras crut s'apercevoir que plusieurs d'entre les « Waldstætten » inclinaient à se désintéresser des revendications territoriales de leur allié jurassien et les jugeaient même intempestives. Le représentant

---

(1) *Oysonville à l'évêque de Bâle.* Brisach, 18 octobre 1640. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne (Guerres de Suède. 1640—1641). — *Mémoire et instruction au Sr de Caumartin, conseiller du roy en ses Conseils, s'en allant de la part de Sa Majesté ambassadeur en Suisse.* Novembre 1640. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 283. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 15 febbraio 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV. — Eidg. Absch. V¹ 1187 *d.*

(2) „Monsgr vescovo di Basilea è di sua natura irresoluto e difficile ad accomodarsi alle congionture de' tempi." *Farnese a Barberini.* Lucerna, 4 gennaio 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(3) „perchè le terre del vescovato sono le più fertili e grasse di tutta l'Alsatia." *Farnese a Barberini.* Lucerna, 4 gennaio 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(4) *Le vicaire général du chapitre de Bâle au nonce apostolique.* Mars 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(5) *Le vicaire général du chapitre de Bâle au nonce apostolique.* Mars 1641. loc. cit.

d'Urbain VIII en Suisse voyait juste en somme. Beaucoup d'esprits avisés à Lucerne, à Schwytz, à Altorf estimaient en effet que le succès de l'intervention helvétique pour le rétablissement du *statu quo ante* en Franche-Comté pouvait se trouver compromis par l'extension donnée à cette démarche et que, par suite, mieux valait concentrer sur l'unique délivrance des bailliages bourguignons l'effort qui allait être tenté derechef auprès du monarque français.(1) Il suffit d'ailleurs d'un simple avis de l'envoyé pontifical pour que ses coreligionnaires suisses consentissent à se joindre à lui afin de recommander la requête du souverain de Porrentruy au nouveau ministre du Louvre dès le lendemain de son arrivée à Soleure.(2) A cette ouverture Caumartin se contenta de répondre que les circonstances seules s'étaient opposées à ce que l'évêque reçût satisfaction et que celui-ci aurait sans doute sujet de se louer sous peu de la bienveillance du roi Très-Chrétien à son égard.(3) Le nonce, à la vérité, ne se tint pas pour battu et revint à la charge à Bade en mars, tout en évitant de froisser les susceptibilités du successeur de Méliand.(4) Mais ce fut en vain. L'ambassadeur sut écarter avec habileté les pressantes adjurations de l'archevêque de Patras et celles des « Waldstætten » en faveur de la réintégration du prélat jurassien dans ses Etats.(5)

Cependant, non content de faire agir ses alliés auprès du représentant de la cour de France aux Ligues, le prince-évêque obsédait de ses doléances Louis XIII et ses principaux ministres et s'attachait à effacer de l'esprit du monarque les impressions fâcheuses qu'Erlach-Castelen et Stella de Morimont y avaient implantées quant à ses sentiments austrophiles et à ceux, en tous points identiques, de son châtelain de Delémont.(6) A dire vrai, il n'y réussit que très imparfaitement. Désireux d'apaiser les rancunes des catholiques des petits cantons, le roi prescrivit certes à ses généraux en Allemagne d'atténuer dans la mesure du possible la rigueur des impositions dont étaient grevés les sujets du prélat. Il consentit de plus à ce que celui-ci perçût désormais les revenus de ses domaines confisqués, mais laissa au gouverneur de Brisach pleine liberté de décider de la restitution de ces derniers ou de leur maintien sous séquestre.(7)

---

(1) „Il motivo è che, concorrendo nell' istesso tempo gl' interessi della Borgogna-Contea, patrimonio del re Cattolico, desiderano d'impegnare questa natione più tosto alla diffesa di questo che di quello della chiesa.“ *Farnese a Barberini.* Lucerna, 25 gennaio 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(2) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° marzo 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV

(3) „Monsr l'evesque a tout sujet d'espérer contentement. Sa Majesté ne retiendra jamais injustement les biens d'autruy.“ *Caumartin à Farnese.* Soleure, 23 février 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(4) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 8 marzo 1641. loc. cit.

(5) Eidg. Absch. V² 1192 *s.*

(6) *Le roi à Erlach-Castelen.* 5 mars 1641. Arch. Guerre. LXIII. 500. — *L'évêque de Bâle au roi Très-Chrétien.* Birseck, 22 avril 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle. loc. cit. — *Erlach-Castelen à l'évêque de Bâle.* Brisach, 2 juin 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. A. C. XXXIX.

(7) *Le roi à Erlach-Castelen.* 5 mars 1641. Arch. Guerre. LXIII. 500. — *L'évêque de Bâle à Caumartin.* Birseck, 16 juin 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. A. C. XXXIX. — *Caumartin à l'évêque de Bâle.* Soleure, 30 décembre 1642. *Ibid.* (Guerre de Suède. 1642—1645).

L'obstination maladroite déployée par l'évêque de Bâle dans ses relations avec la cour de Paris rappelait celle dont avait usé naguère, à l'autre extrémité des Ligues, Hildebrand Jost, évêque de Sion, envers les dizains du Valais. Elle devait aboutir aux mêmes déceptions. Mieux que personne, Erlach savait le peu de fond qu'il y avait à faire sur l'exécution des promesses de neutralité arrachées au prince de Porrentruy. Ses préventions et ses défiances à l'égard de celui-ci s'accrurent ensuite d'un incident survenu à Saint-Ursanne, où le commandant de la garnison française, pénétrant « tout botté » dans l'église du lieu, interrompit le discours du prédicateur qui appelait les bénédictions du ciel sur la tête de l'empereur et non sur celle du roi Très-Chrétien. (1) Aussi le Sr de Castelen se refusa-t-il à modifier en rien les conditions précédemment mises à l'évacuation de Delémont et de Zwingen et dont la principale était l'engagement à prendre par l'évêque de s'opposer à l'entrée de forces autrichiennes dans ses Etats et d'ouvrir en revanche les routes de ces derniers aux armées du Louvre, à la première réquisition. (2)

Ces exigences n'étaient pas excessives en somme, bien qu'on les jugeât telles à Soleure et à Lucerne. (3) Celui à qui l'on demandait de les subir commença par les rejeter et pria ses protecteurs des « Waldstætten » d'intervenir à nouveau auprès de la cour de Paris afin de lui en procurer de moins dures. (4) Mais sa nécessité était grande. Caumartin, après s'en être assuré, lui représenta une fois de plus, le 17 juin, l'intérêt majeur qu'il avait à ne pas différer davantage son accession aux propositions royales. Cette dernière instance le détermina à changer momentanément d'attitude. Très résolu à ne rien sacrifier de ses sympathies autrichiennes, mais très désireux aussi « de ne pas mourir de faim », (5) le prélat se décida à signer, avec quelques réticences à la vérité, une convention dont ses chanoines et lui se promettaient en secret de violer certaines clauses à la première occasion. (6) Pour prix de sa capitulation, il fut autorisé à faire réoccuper Delémont et Zwingen. (7) En revanche les garnisons françaises de Porrentruy et de Saint-Ursanne reçurent l'ordre de s'y maintenir,

---

(1) *Castelmoron au bailli de l'Erguel, à Saint-Imier.* Montbéliard, 28 octobre 1640. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne (Guerres de Suède. 1640—1641). — *Jo. Bernardus ab Angeloch, episcopus Crysopolitanus, Suffragan: Basiliensis a Farnese.* St Ursanne. 12 aprile 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 19 aprile 1641. loc. cit.

(2) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 26 aprile e 17 maggio 1641. loc. cit. — *Oysonville à l'évêque de Bâle.* Montbéliard, 7 mai 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne (Guerres de Suède. 1640—1641). — *Caumartin à l'évêque de Bâle.* Soleure, 7 mai 1641. *Ibid.*

(3) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 17 maggio e 14 giugno 1641. loc. cit. — *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 14 juin 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 182.

(4) *Caumartin à Erlach-Castelen, à Brisach.* Soleure, 30 mai 1641. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. nº LXVII (Ambassades). p. 19. — Eidg. Absch. V² 1210 *ddd.* — Gonzenbach. op. cit. II. 126.

(5) *Farnese a Barberini.* Bada, 30 luglio 1641. loc. cit.

(6) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 30 luglio 1641. loc. cit.

(7) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 14 juin 1641. loc. cit.

et le gouverneur de Brisach se réserva de conserver jusqu'à la conclusion de la paix les « mines de fer » de la vallée de la Birse, ainsi que le château de Pfeffingen, qui donnait accès au cœur de l'évêché. (1)

VIII. Ennemi déclaré des Weimariens; suspect au roi Très-Chrétien et à ses lieutenants; molesté par les Impériaux, lorsque ceux-ci, dont il ne cessait cependant d'embrasser les intérêts, réussissaient à pousser leurs avant-gardes jusqu'au Jura, l'évêque de Bâle n'avait en somme d'autres protecteurs que les cantons suisses de l'ancienne croyance. Grâce à l'absence de jugement qui caractérisait les moindres actes de sa politique, peu s'en fallut que, vers le milieu de l'année 1641, il ne s'aliénât ces derniers soutiens de sa cause. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, le prélat eût pu dès 1639 prévenir une partie des disgrâces qui avaient assailli ses sujets, s'il s'était décidé à admettre des garnisons helvétiques dans quelques-unes des villes fortes de ses Etats. Mais la crainte de se placer sous une tutelle dont les conséquences lui déplaisaient par avance l'avait détourné de l'exécution de ce projet. (2)

Déjà froissés de ce procédé qui décelait de la part de leur allié de Porrentruy un manque de confiance significatif envers eux, les Confédérés catholiques ne cachèrent pas leur désapprobation en apprenant, alors qu'elles étaient sur le point d'aboutir, les négociations conduites de Birseck, en dehors de leur entremise, avec le gouverneur de Brisach. (3) L'émoi s'accrut encore à Lucerne, à Fribourg et à Soleure, quand il ne fut plus possible de se dissimuler la portée des démarches que **Stella de Morimont,** revenu dans l'intervalle à Bâle, poursuivait auprès de l'évêque et de son chapitre. (4) Chargé, de prime abord, de rendre visite au duc de Lorraine et de l'engager à faire savoir à Ratisbonne que le traité signé depuis peu par lui avec Louis XIII le contentait pleinement, le diplomate français s'était vu contraint d'interrompre son voyage, à la nouvelle de la défection inopinée du prince, passé derechef au camp

(1) *Erlach-Castelen à Caumartin.* Brisach, 3/13 juin 1641. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. nº LXVII. p. 26. — *Farnese a Barberini.* Wettingen, 19 luglio 1641. loc. cit. — *Mémoire concernant l'evesché de Basle.* 1643. Arch. de l'ancien évêché de Bâle Guerres de Suède. 1642-1645. — *L'évêque de Bâle au roi Très-Chrétien; à la reine-régente; à Mazarin; à Le Tellier.* Birseck, 5 janvier 1646. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerres de Suède (Ve partie. 1641—1649); *au général-major d'Erlach.* Birseck, 10 janvier 1646. *Ibid.* — *Hans-Ludwig von Erlach dem Bischof zu Basel* Castelen, 5 april, Breisach, 30 april, 20 mai 1647. *Ibid.* — *L'évêque de Bâle au roi Très-Chrétien.* Delémont, 9 et 26 octobre 1647 et 29 janvier 1648. *Ibid.* — *Mémoire pour Monsr de La Barde... de la part de l'evesque de Basle.* 18 février 1648. *Ibid.* — *Vautorte et Avaugour à Tilladet, gouvr de Brisach.* Nüremberg, 4 juillet 1650. *Ibid.* (Guerres de Suède. 1642—1645.)

(2) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 4 gennaio 1641. loc. cit. — *Relazione dello stato moderno del vescovato di Basilea.* 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV. — *L'évêque de Bâle à Oysonville.* Birseck, 28 novembre 1644. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerre de Suède (V). 1641-1649.

(3) *Farnese a Barberini.* Bada, 30 luglio 1641. loc. cit.

(4) *Le roi à l'évêque de Bâle* Mézières, 9 août 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerres de Suède (1640—1641); Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXV. — *Sublet de Noyers à Stella de Morimont.* Amiens, 2 septembre 1641. Aff. Etr. Allemagne. XVI. 298. — *Thomas-Henri Volpe à Stella de Morimont.* Birseck, 10 et 18 octobre 1641. Bibl. Nat. f. fr. 6650 fos 201, 203.

impérial. (1) Mais, de la cour, on lui avait aussitôt assigné une autre destination. Richelieu attachait en effet un intérêt capital à ce que, au moment de l'ouverture des conférences de Münster et d'Osnabrück, il fût dûment établi que les protégés de l'Empire, victimes des événements survenus à la frontière occidentale de celui-ci, étaient rentrés en possession de leurs Etats grâce à la bienveillante condescendance du roi Très-Chrétien. Aussi Stella avait-il reçu mission de persuader au souverain de Porrentruy de se porter en quelque sorte garant auprès de Ferdinand III de la scrupuleuse exactitude du principal allié des cantons suisses à accomplir ses promesses. (2) Cette requête se produisait certes à une heure inopportune. Encouragé par la restitution partielle consentie à Paris en sa faveur, le prélat se montrait plus exigeant peut-être qu'à l'époque où ses plaintes ne rencontraient aucun écho au delà du Jura. (3) Ses revendications devenaient même si pressantes (4) que le nonce apostolique, las de les transmettre à Caumartin, préférait prolonger son séjour à Coire, où l'avaient attiré les différends confessionnels des deux Rhéties. (5)

Si les artisans de l'intrigue française en Allemagne n'avaient pas à compter sur le concours du protégé des « Waldstætten », en revanche l'intrigue autrichienne aux Ligues était assurée de son appui. A la suggestion du gouvernement de Vienne, les Confédérés de l'ancienne croyance insistaient en effet pour que le projet avorté en 1639 fût remis sur pied et demandaient l'autorisation d'installer des « sauvegardes » dans les villes fortes de l'évêché évacuées par les belligérants. (6) A cette fois le prélat s'empressa de souscrire à la requête des Lucernois et de leurs adhérents et donna l'ordre qu'un détachement suisse fût introduit dans Delémont et Zwingen, sous le prétexte que les garnisons royales de Porrentruy et de Saint-Ursanne ne suffisaient pas à garantir

(1) *Sublet de Noyers à Stella de Morimont.* Amiens, 2 septembre 1641. — *Erlach-Castelen au baron d'Oysonville.* Lauffenbourg, 15 octobre 1641. Aff. Etr. Allemagne. XVI. 298, 352.

(2) *Le roi à l'évêque de Bâle.* Mézières, 9 août 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz XXXV. — *Sublet de Noyers à Stella de Morimont.* Amiens, 2 septembre 1641. loc. cit. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 18 ottobre 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(3) „Il a pleu à Sa M[té] Très-Chrestienne de me faire savoir par la bouche de M. Stella les bonnes intentions qu'Elle a pour l'establissement de la paix générale et de me juger capable de les faire entendre aux Estats de l'Empire assemblez à Ratisbonne... J'en ay escrit aussitost aux dicts Estats... Je supplie V. Em. très humblement de tant faire, par l'entremise de son autorité, que je sois entièrement restably avec mon chapitre et tout le clergé." *L'évêque de Bâle au cardinal de Richelieu.* Birseck, 6 octobre 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle. Guerres de Suède. V[e] partie (1641—1649). — *Le même à Caumartin.* Même date. *Ibid.* — *Der Bischof zu Basel an die gemeine zu Regenspurg versamblete Reichstände.* Birseck, 8. Oktober 1641. *Ibid.* — *L'évêque de Bâle au roi Très-Chrétien.* Birseck, 9 octobre 1641. *Ibid.* — *Caumartin à Farnese.* Soleure, 26 octobre 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXV. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° novembre 1641. loc. cit. — Eidg. Absch. V[2] 1213 *g*.

(4) *L'évêque de Bâle au roi Très-Chrétien.* Birseck, 12 octobre 1641; *à Chavigny.* Même date; *à Caumartin.* Birseck, 13 et 20 octobre 1641: *à Richelieu.* Birseck, 20 octobre 1641: *à Caumartin.* Birseck, 17 décembre 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle. Guerre de Suède (V[e] partie. 1641—1649).

(5) *Oysonville à l'évêque de Bâle.* Brisach, 10 septembre 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerres de Suède (1640—1641). — *Farnese a Barberini.* Coira, 18 settembre 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(6) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 5 octobre 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 185.

ses Etats des incursions des partisans comtois.(1) Or l'on n'acquiesçait point à Paris à un arrangement qui, par une voie détournée, faisait bénéficier les ennemis de Louis XIII d'avantages accordés, dans la pensée de celui-ci, au seul évêque de Bâle. Avisés de cet incident, Caumartin, Erlach et Stella de Morimont s'élevèrent avec énergie contre l'entrée de contingents helvétiques dans un pays placé depuis plusieurs années sous la protection de la France.(2) Ce fut, à la vérité, une occasion nouvelle au souverain temporel de l'Ajoie d'affirmer que sa liberté d'action n'était plus entière, puisque le droit lui était contesté de confier la défense de ses terres à ses alliés des cantons catholiques, qui étaient aussi ceux du roi Très-Chrétien.(3) Toutefois, malgré ses protestations, ces derniers, séduits par l'appât du payement d'une annuité de pensions, consentirent à entendre à la demande de l'ambassadeur et à retirer de Delémont la sauvegarde qu'ils y avaient introduite.(4) Mais aussi bien ceux qui voyaient dans cette mesure un acheminement vers la pacification des troubles jurassiens étaient assez loin de compte.

Devant la persistance des plaintes que faisait naître le maintien de garnisons royales dans Porrentruy et Saint-Ursanne(5) et le refus des généraux de Louis XIII de s'abstenir de prélever des contributions de guerre dans une contrée dont les habitants en avaient spontanément offert aux Impériaux,(6) le monarque français prit un parti très sage: celui de servir désormais un subside spécial à l'évêque, moyennant que ce dernier promît de renoncer dans l'avenir à ses incessantes revendications.(7) Par malheur, l'efficacité de ce remède devait être de courte durée. Dès le milieu de l'année 1642, encore que les chefs de l'armée d'occupation s'efforçassent de diminuer les charges

---

(1) *Les sept cantons catholiques à Sublet de Noyers.* Lucerne, 5 octobre 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerre de Suède. IVe partie. — *L'évêque de Bâle à Oysonville.* Birseck, 7 octobre et 5 novembre 1641. *Ibid.* Guerre de Suède. Ve partie (1641—1649); *à Stella de Morimont.* Birseck, 23 octobre 1641. *Ibid.*: *à Caumartin.* Birseck, 5 novembre 1641. *Ibid.* — *Thomas-Henri Volpe à Stella de Morimont.* Birseck, 15 octobre 1641. Bibl. Nat. f. fr. *6650* f° 205. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 1° novembre 1611. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXV. — *Vico al Senato.* Zurigo, 24 novembre 1641. Frari. Svizzeri. XXXIX. — Eidg. Absch. V^1 1221 *d.*

(2) *Thomas-Henri Volpe à Stella de Morimont.* Birseck, 15 octobre 1641. Bibl. Nat. f. fr. *6650* f° 205. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 ottobre 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — Eidg. Absch. V^1 1221 *d.*

(3) *Thomas-Henri Volpe à Stella de Morimont.* „De mon colombier", le 8 novembre 1641. Bibl. Nat. f. tr *6650* f° 213.

(4) *Stella de Morimont à l'évêque de Bâle.* Bâle, 23 octobre 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne Guerres de Suède (1640—1641). — *Oysonville au même.* Brisach, 31 octobre 1641. *Ibid.* — *Der Bischof zu Basel an Solothurn.* Birseck, 2. Oktober 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle. Guerre de Suède. Ve partie (1641—1649). — *L'évêque de Bâle à Caumartin.* Birseck, 24 novembre 1641. *Ibid.* — *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 16 novembre 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 188. — *Vico al Senato.* Zurigo, 30 novembre 1641. loc. cit.

(5) *Les députés de l'évêque de Bâle* (G. Schöttlin et J.-Jacques d'Ostein) *à Caumartin.* Bade, 24 août 1641. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerres de Suède (1640—1641).

(6) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 27 ottobre 1641. loc. cit. — Eidg. Absch. V^1 1221 *a*, 1223 *d*, 1225 *c*, *f*, 1227 *z*.

(7) *Mémoire pour le Sr de Caumartin.* Saint-Germain-en-Laye, 22 janvier 1642. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

qui pesaient sur les sujets du prélat,(1) celui-ci assaillit à nouveau de ses doléances le roi et son ambassadeur aux Ligues.(2) Lorsque s'ouvrit la régence d'Anne d'Autriche, il n'était pas niable que l'attitude équivoque du prince de Porrentruy, retiré à Birseck, justifiait dans une certaine mesure l'ajournement de l'évacuation totale de ses Etats par les troupes françaises et s'opposait à la pacification définitive de l'Ajoie et des Franches-Montagnes.

Politique suivie par les Confédérés de l'ancienne croyance au regard des affaires de la Franche-Comté. — Son esprit de suite. — Attitude hautaine du roi Très-Chrétien en présence des offres de médiation du Corps helvétique. — Echec infligé par Caumartin à Saavedra au cours de la diète de Bade de septembre 1641. — Divergences de vues entre les magistrats des cantons primitifs. — Missive adressée par les « Waldstætten » aux puissances catholiques.

IX. S'il avait existé dans la première moitié du XVIIe siècle une politique nationale suisse, cette politique eût recruté moins d'adhérents au sein des cités évangéliques que parmi les cantons de l'ancienne croyance. Certes les préventions se maintenaient qui, depuis cent ans et plus, avaient détourné les petits Etats de la région du Gothard de consentir à l'inclusion de Genève dans le Corps helvétique,(3) inclusion que n'eussent combattue ni les protestants de Zurich, de Berne et de Bâle, ni les catholiques de Fribourg et de Soleure, mais à laquelle se fût opposé le roi Très-Chrétien,(4) dont l'hostilité envers les autorités de la petite république se manifestait en maintes occasions.(5) En revanche, à l'égard de la neutralité comtoise, comme à celui de la reconnaissance de l'indépendance de l'évêché de Bâle, les Confédérés des « Waldstætten » ne variaient pas en leurs résolutions et défendaient avec énergie une cause qui paraissait légitime et digne de tous encouragements. Leurs efforts, à la vérité, semblaient voués à un complet insuccès. L'on devait s'attendre en effet à ce que les officiers des troupes des petits cantons au service de France

(1) *Mémoire au Sr de Caumartin.* Saint-Germain-en-Laye, 22 janvier 1642. loc. cit. — *Le roi au comte de La Suze.* Fontainebleau, 24 juillet 1642. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerre de Suède. V^e partie (1641—1642).

(2) *L'évêque de Bâle à Stella de Morimont.* Birseck, 21 février 1642. — *Schöttlin au capitaine Urs Grimm.* Birseck, 14 mars 1642. — *L'évêque de Bâle à Oysonville.* Dorneck, 27 mars 1643. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerre de Suède (V^e partie. 1641—1649). — *Mazarin à l'évêque de Bâle.* Paris, 28 août et 2 décembre 1643. *Ibid.* Guerres de Suède (1642—1645). — Eidg. Absch. V^1 1241 *c*, 1275 *gg*.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 luglio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Vico al Senato.* Zurigo, 14 dicembre 1641. *Ibid.* XXXIX.

(4) Grenus. Fragments biographiques et historiques (Genève, 1815). p. 141.

(5) *Mémoire des droits du roy contre Genève.* Aff. Etr. Genève. III. 61. — *Mémoire des entreprises de ceux de Genève* (1640). Aff. Etr. Genève. II. Supp^t 92. — *Mémoire touchant l'evesché de Genève* (1641). Aff. Etr. Genève. II. 361. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 27 aprile, 4 agosto e 30 settembre 1641. loc. cit.

ne tinssent point compte des injonctions de leurs supérieurs, au cas où ceux-ci les rappelleraient au pays. Et cette conviction s'était encore affermie depuis le décès du comte de Soissons, tué à La Marfée.(1) D'autre part, les divisions semées par l'ambassadeur du Louvre entre les deux fractions rivales du Corps helvétique n'étaient pas près de s'aplanir, d'autant que l'empereur les avait plutôt ravivées que calmées en adressant aux protestants, sur les conseils de Saavedra, une missive conçue en des termes infiniment plus durs que celle où il reprochait avec quelque injustice aux catholiques leur condescendance aux désirs du roi Très-Chrétien.(2)

Au total, lorsqu'une nouvelle diète s'ouvrit à Bade le 18 août, il était aisé de prévoir que son résultat ne différerait pas sensiblement de celui des conférences tenues dans cette même ville le mois précédent. Livré à ses seules ressources, en l'absence de Casati et des commissaires impériaux,(3) Saavedra avait à faire face à une tâche ardue. Ses coreligionnaires suisses l'assistèrent, il convient de le reconnaître, avec une louable constance. A l'envoyé que les députés confédérés lui avaient dépêché en juillet, Louis XIII s'était contenté de répondre que ses droits sur la Franche-Comté demeuraient indiscutables, qu'il n'avait rien à ajouter aux déclarations données à ce sujet par son représentant en Argovie et que les propositions relatives au rétablissement du *statu quo ante* dans les deux Bourgognes étaient à formuler non point par lui, mais par le roi d'Espagne.(4) Cette attitude hautaine avait ému les protestants eux-mêmes. Elle encouragea les catholiques à adjurer derechef Berne et Zurich de relever le gant que leur jetait un allié sans scrupules, uniquement préoccupé de s'avantager aux dépens du Corps helvétique.(5) Elle suggéra de plus aux « Waldstætten » l'idée assurément ingénieuse d'offrir aux cités évangéliques d'amener l'empereur à consentir au séquestre de Constance, pourvu qu'elles se joignissent à eux afin de contraindre le roi Très-Chrétien à évacuer les bailliages comtois.(6)

A toute autre heure, les adeptes de la nouvelle confession aux Ligues eussent peut-être pris de fermes résolutions. Mais le bruit se répandait à Bade qu'une nouvelle armée française était en vue du Jura et s'approchait de Jonvelle, qu'elle emporta en effet le 17 septembre.(7) Dès lors le successeur de Méliand avait la partie belle. Entre-temps le plénipotentiaire espagnol s'était procuré des pouvoirs émanant de la cour de Madrid.(8) Or ces pouvoirs sem-

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 3 agosto 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.
(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 17 agosto 1641. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1211—1212 *a.*
(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 3 agosto 1641. loc. cit.
(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 10 e 24 agosto 1641. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1212 *b.*
(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 24 agosto 1641. loc. cit.
(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 settembre 1641. loc. cit.
(7) *Farnese a Barberini.* Coira, 28 agosto 1641. loc. cit. — *Saint-Amour et Bereur aux XIII cantons.* Besançon, 13/23 septembre 1641. St-Arch. Zürich. Burgund. II. n° 135. — *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 5 octobre 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 185.
(8) Eidg. Absch. V² 1212 *c.*

blaient contestables, en ce sens que la restauration, si désirable, de la neutralité des deux Bourgognes n'y trouvait aucune place et que les lettres de créance qui les accompagnaient étaient adressées aux seuls Etats alliés de la Couronne Catholique et non point à l'ensemble du Corps helvétique. (1) Les députés de celui-ci s'en étaient cependant contentés, et l'on s'attendait à ce que l'ambassadeur de Louis XIII, imitant leur exemple, ne se montrât pas plus exigeant qu'eux. (2) Mais la tactique suivie par Caumartin le mois précédent lui avait trop bien réussi pour qu'il songeât à en changer. (3) Tout ce à quoi il voulut bien consentir, ce fut à accorder à Saavedra un répit de quarante-huit heures afin de lui permettre de solliciter un complément d'instructions. L'offre d'un délai si court était assurément dérisoire. L'on tenta de le démontrer au représentant de la France à Soleure. (4) Ce fut en vain. Ce dernier se refusa, de façon catégorique, à entamer aucune négociation avec le collègue de Casati, comme aussi à prolonger davantage son séjour en Argovie. (5)

En laissant les cantons juges du procédé dont il était victime, l'envoyé de Philippe IV à Ratisbonne espérait encore dans le succès final de ses démarches, (6) bien que le résident milanais et lui soupçonnassent le nonce pontifical de les combattre en secret. (7) A sa suggestion, les députés des « Waldstætten », « auxquels les mains démangeoient », firent un suprême effort afin de ranimer chez leurs confédérés de l'autre croyance une énergie qui seule pouvait triompher des intrigues françaises et restituer au Corps helvétique son antique prestige auprès des grandes puissances dont il était entouré. (8) Mais ces adjurations demeurèrent sans écho. Il en fut de même des menaces, irréalisables au reste à cette heure, d'une scission définitive entre les partis confessionnels aux Ligues et du rappel des troupes suisses du service du Louvre. (9) Par surcroît de disgrâce, la désunion régnait au sein des cantons primitifs, dont deux seulement, Schwytz et Unterwalden, suivaient en cette conjoncture les conseils venus du « Vorort » catholique. Dans de telles con-

(1) *Conférence tenue en l'hôtel de M. l'ambassadeur de France avec huit délégués de la diète.* Soleure, 23 août 1641. Arch. Fribourg. Documts. France. VIII.

(2) Eidg. Absch. V² 1212 *c*.

(3) *Lettre du Sr de Graffenried.* Genève, 15/25 septembre 1641. Arch. du Musée Condé, à Chantilly *M* XXV. 361. — Eidg. Absch. V² 1212 *b*.

(4) Eidg. Absch. V² 1212 *d*.

(5) *Conférence tenue en l'hôtel de M. l'ambassadeur de France, etc.* Arch. Fribourg. Docts. France. VIII. — *Proposition faite par M. de Caumartin en présence des députés des cantons.* Soleure, 27 août 1641. *Ibid.* — „Saavedra n'a pu montrer aucun pouvoir et, par ce qu'il a fait voir, je l'ai convaincu de faulseté et d'estre un imposteur." *Caumartin à Erlach-Castelen.* Soleure, 15 septembre 1641. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. LXVII. p. 42. — Eidg. Absch. V² 1213 *f, h, k*.

(6) Eidg. Absch. V² 1212 *d*.

(7) *Farnese a Barberini.* Coira, 4 settembre 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(8) *Dolce al Senato.* Zurigo, 10 agosto 1641. loc. cit. — „Cette dernière diète a esté toute de feu de la part des petits cantons, auxquels les mains démangent. Il n'y a eu aucun moyen de leur faire entendre raison." *Caumartin à Erlach-Castelen.* Soleure, 15 septembre 1641. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. nº LXVII. p. 42.

(9) *Dolce al Senato.* Zurigo, 24 agosto e 2 e 30 settembre 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

ditions l'échec de Saavedra semblait inévitable.[1] Il se produisit le 12 septembre, lors de la clôture de la diète. Ce jour-là, les députés de neuf Etats confédérés sur treize reconnurent explicitement que, l'obstination de l'ambassadeur français à ignorer le plénipotentiaire espagnol ne pouvant être vaincue, il y avait lieu de surseoir durant six mois à toute nouvelle tentative de règlement du différend comtois, de recommander néanmoins à Louis XIII les sujets jurassiens de Philippe IV et de réserver la question de l'envoi d'une mission helvétique à Paris.[2] En revanche les autorités de Lucerne, de Schwytz, d'Unterwalden, de Zoug et d'Appenzell Rhodes-intérieures se déterminèrent à faire part à l'empereur, au Cardinal-Infant et au Collège électoral à Ratisbonne de leur « intention » de rappeler à bref délai les troupes qu'elles entretenaient à la solde de France.[3] Quand, vers la fin du mois, Saavedra, découragé, prit la route de Constance,[4] le projet que caressaient les ministres de la maison d'Autriche de procurer, de concert avec les Suisses, l'évacuation simultanée de la Franche-Comté et de l'évêché de Bâle par les forces ennemies qui les occupaient avait complétement échoué.

Les cantons catholiques ne réussissent pas à procurer le rappel de toutes les troupes suisses entretenues par le Louvre. — Louis XIII accorde au gouvernement de Dôle un armistice de six mois. — Il demande au Corps helvétique une levée de six mille hommes. — Hésitations des magistrats des cités évangéliques. — Succès des démarches de Caumartin auprès d'eux. — Trois régiments de Confédérés viennent renforcer les armées royales.

Progrès de l'influence lombarde parmi les « Waldstætten ». — Casati s'attache à détourner ceux-ci du service français. — Complications politiques dans la Haute-Italie. — Quelques enseignes de Schwytz et d'Unterwalden passent à la solde du duc de Parme. — Attitude observée en cette occasion par les représentants des deux couronnes aux Ligues. — L'envoyé espagnol sollicite des alliés de son maître une levée de quatre mille hommes. — Elle lui est accordée malgré l'opposition tenace de Caumartin. — Le gouverneur de Milan échoue dans sa tentative d'entraîner les contingents helvétiques à sa suite dans le Montferrat.

X. Quelques semaines de séjour à Soleure, puis à Bade avaient suffi à Caumartin pour le convaincre de l'intérêt qu'aurait son souverain à accéder aux vœux des Suisses, lesquels désiraient voir se conclure au plus vite un

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 settembre 1641. loc. cit.

(2) *Caumartin à Berne.* Soleure, 27 juin 1641. St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 367. — *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 19 octobre 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 186. — Eidg. Absch. V[2] 1218 *b*.

(3) Eidg. Absch. V[2] 1211 *m*, 1218 *b*.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 settembre 1641. loc. cit.

armistice de six mois au moins entre belligérants dans le comté de Bourgogne. Cette conviction s'était encore affermie chez lui au lendemain des diètes générales tenues en Argovie de juillet à septembre. Puisque aussi bien le roi paraissait déterminé à différer d'un an l'effort sérieux qui devait le mettre en possession de Dôle et des bailliages d'Aval et d'Amont, pourquoi s'obstinait-il à refuser aux cantons une concession dont l'ajournement ne présentait que des dangers, sans aucun avantage en compensation? (1) Non pas, à la vérité, que les Comtois, qui s'étaient ménagés des intelligences tant à Lyon qu'à Dijon, tirassent, ainsi qu'on le supposait à la cour, la majeure partie de leurs vivres et de leurs munitions des Ligues et de Genève. (2) Mais la constance déployée par les protestants à contrecarrer les desseins belliqueux des catholiques se trouvait soumise à une rude épreuve. Dans la missive où il remerciait les autorités des cinq Etats helvétiques qui lui avaient manifesté l'intention de rappeler leurs troupes de France, l'empereur les encourageait à ne pas renoncer aux démarches tentées par eux auprès de leurs confédérés dans l'espoir de les rallier à leurs vues. (3) N'était-il pas à craindre que ces instances répétées n'ébranlassent à la longue les résolutions des partisans dévoués que le Louvre comptait dans la Suisse occidentale?

Toutefois l'on hésitait encore à Paris à suivre les conseils judicieux de l'ambassadeur aux Ligues, lorsque celui-ci se crut en mesure d'affirmer que la conclusion d'une trêve, dût-elle être de courte durée, engagerait sans doute les cantons à concéder avec empressement une levée au roi Très-Chrétien, à supposer que ce dernier songeât à augmenter le nombre des contingents helvétiques à sa solde. (4) Or c'était bien là ce que souhaitaient à cette heure Louis XIII et son principal ministre. Aussi, dès le 25 octobre, le monarque français prenait-il à Chantilly la décision de demander aux Confédérés six mille hommes, en échange de la promesse de sa part d'accorder au gouvernement de Dôle un armistice de six mois. (5) Cette proposition répondait trop aux souhaits de Caumartin pour qu'il ne se hâtât pas de la transmettre aux divers Etats suisses et de prier ceux-ci de lui dépêcher leurs députés à Soleure,

---

(1) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 27 septembre 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 184.

(2) *Genève à Thianges.* 11/21 juillet 1636. Arch. Genève. Lettres *D* (1636—1638). XXVII. 83. — *Genève au roi.* 13 février 1639. *Ibid.* XXVIII. 7. — *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 5 mai 1641. Arch. de Fribourg. Doc[ts]. France. VIII. — *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 16 novembre 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 188.

(3) Eidg. Absch. V[2] 1220—1221 *d* (Luzern, 30. Oktober 1641).

(4) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 27 septembre et 19 octobre 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 184, 186. — *Le roi aux cantons de Zurich, Berne, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schaffhouse et Appenzell.* Saint-Germain-en-Laye. 5 novembre 1641. Stadtbibl. Bern. Mss. Hist. Helv. VI. 100.

(5) *Le roi aux XIII cantons.* Chantilly, 25 octobre 1641. St-Arch. Zürich. Französ. Kœnigsbriefe. — *Le roi à Bâle.* Chantilly, 25 octobre 1641. St-Arch. Basel. Frankr. *F* 1[b]. — *Le roi à Lucerne.* Chantilly, 25 octobre 1641. St-Arch. Luzern. Frankr. XXII. Kriege und Friedensschlüsse (1639—1676). — *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 5 novembre 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 186. — Zurlauben. op. cit. VI. 473.

le 9 décembre.[1] Le successeur de Méliand s'attendait au prompt succès de ses démarches. Son espoir fut déçu. Les catholiques en vérité ébauchèrent à son égard une tentative de rapprochement. En revanche l'attitude des protestants le déconcerta quelque peu. Elle n'était cependant pas sans excuses. Inquiets à la pensée que Hohentwiel pouvait tomber d'un instant à l'autre aux mains des Impériaux,[2] ils n'ignoraient pas en outre que Ferdinand III ne cherchait qu'un prétexte de leur rompre en visière.[3] Leur désir de complaire au roi Très-Chrétien demeurait donc subordonné à la crainte d'indisposer contre eux le chef de la branche allemande de la maison d'Autriche. Par suite ils se bornèrent à prendre *ad referendum* la requête française.[4] Au risque de discréditer aux yeux de son souverain un diplomate qui leur était sympathique en somme, Zuricois et Bernois persistèrent dans ce dessein.[5] Caumartin crut, il est vrai, les ramener en les traitant « somptueusement » trois jours durant et en accordant à chacun d'eux un subside extraordinaire d'une centaine d'écus.[6] Il en fut pour ses frais. Les députés réunis à Soleure consentirent bien à abandonner à chaque canton le soin d'aviser l'ambassadeur de ses intentions, de manière à lui éviter la dépense et les incertitudes d'une nouvelle diète.[7] Mais, dès cette heure, la plupart d'entre eux laissèrent entendre que si leurs supérieurs acquiesçaient aux vœux du Louvre, ce ne serait point sans avoir exigé au préalable la cessation complète des hostilités en Franche-Comté et la conclusion d'un armistice de six mois à compter du 1er janvier 1642 et non du 1er novembre 1641, ainsi que le suggérait le successeur de Méliand.[8]

Il fallut au représentant de Louis XIII aux Ligues deux mois et plus de négociations laborieuses pour vaincre les scrupules des Confédérés et fermer la bouche à tous ceux qui, mettant à profit l'opportunité de cette conjoncture, s'efforçaient de réveiller les revendications relatives à la reconnaissance immédiate de la neutralité des deux Bourgognes, à l'évacuation de l'évêché de Bâle, au retard manifeste de l'accomplissement des engagements financiers de la couronne, à la disette de céréales sévissant entre le Rhin et les Alpes, et à l'observation des privilèges des marchands suisses établis en France.[9]

(1) *Caumartin à Berne.* Soleure, 20 novembre 1641. St-Arch. Bern. Frankreich *M* 229. — *Caumartin à Lucerne.* Soleure, 20 novembre 1641. St-Arch. Luzern. Frankr. XXII. Kriege und Friedensschlüsse (1639—1676). — *Caumartin à Zurich.* Soleure, 20 novembre 1641. St-Arch. Zürich. Frankreich. IX. n° 34. — *Vico al Senato.* Zurigo, 7 dicembre 1641. Frari. Svizzeri. XXXIX.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 1 dicembre 1641 (2da). loc. cit.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 7 dicembre 1641. loc. cit.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 14 dicembre 1641. loc. cit. — St-Arch. Bern. Rathsmanual. LXXXIV. (10, 19, 15./25., 20./30. Dezember 1641).

(5) Eidg. Absch. V[1] 1226 *i*.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 21 dicembre 1641 (2da). loc. cit.

(7) Eidg. Absch. V[1] 1225 *d*.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 27 gennaio 1642. loc. cit. — *Mémoire pour M. de Caumartin.* Lyon, 20 février 1642. Aff. Etr. Suisse. XXIX. 5.

(9) *Caumartin à Zurich.* Soleure, 1er janvier 1642. St-Arch. Zürich. Frankreich. IX. n° 47. — *Caumartin à Berne.* Soleure, 4 janvier 1642. St-Arch. Bern. Frankr. *M* 171. — *Vico al Senato.* Zurigo, 18 e 27 gennaio e 8 febbraio 1642. loc. cit. — Eidg. Absch. V[1] 1226 *h*.

Dès la première heure, l'autorité soleuroise avait donné son acquiescement à la requête royale.(1) Zurich ne tarda pas à faire de même.(2) Bientôt les cantons catholiques imitèrent cet exemple,(3) à l'exception de Lucerne, où Casati et Jean d'Accoste se maintenaient sans défaillance dans leurs positions.(4) Berne apporta peu d'empressement à organiser son contingent et moins de bonne grâce encore à permettre à ses officiers des levées précédentes de compléter leurs effectifs dans le *Mittelland.*(5) Schaffhouse enfin, ainsi qu'il était à prévoir, prétexta le voisinage des Autrichiens massés sous Hohentwiel pour renoncer à joindre ses enseignes à celles des autres cités évangéliques.(6)

Tout bien considéré, Caumartin avait sujet, semble-t-il, d'être satisfait du résultat de la diète convoquée à Soleure par ses soins.(7) Ses craintes ne s'étaient pas réalisées.(8) Lucerne mis à part, les « Waldstætten », qui, en septembre encore, avisaient l'empereur de leur dessein de rappeler à bref délai les troupes suisses du service de France, consentaient, avec plus ou moins de chaleur certes, à participer à la levée en préparation.(9) Au reste le chiffre de six mille hommes fixé de prime abord par le roi devait être largement dépassé.(10) Ce furent en effet trois régiments, et non point deux seulement comme en mai 1641, qui, dans les derniers jours de février 1642,(11) prirent par la voie du pays de Vaud la route de Gex et de Lyon.(12) Le premier, aux ordres du zuricois Rahn, fut dirigé vers le Piémont.(13) Le second, auquel le roi accorda le pas sur celui d'Am Buel, de Sion, depuis six mois à sa solde, servit en Picardie sous le soleurois Roll.(14) Le troisième enfin,

(1) Zurlauben. op. cit. VI. 473.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 29 dicembre 1641. loc. cit.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 5 gennaio 1642. loc. cit.

(4) *Carlo Casati an Luzern.* 17. Januar 1642. — *Luzern an Zürich.* 22. Januar 1642. — *Saqvedra an die XIII Orte der Eidgenossenschafft.* Mailand, 10. Januar 1642. Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I (1531—1650). — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 17 gennaio 1642. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII. — *Vico al Senato.* Zurigo, 15 febbraio 1642. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(5) *Caumartin à Berne.* Soleure, 19, 30 et 31 janvier, 5 février 1642. St-Arch. Bern. Fankreichbuch *M* 231, 239, 241, 247. — „Messrs de Berne sont les derniers qui tesmoignent leur affection au service de Sa Majesté au présent rencontre de la levée.“ *Caumartin à Erlach-Castelen.* Soleure, 27 janvier 1642. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. nº LXVII. p. 59. — *Le colonel de Watteville et les officiers de son régiment à Berne.* Paris, 3 février 1643. — *Caumartin à Berne.* Soleure, 22 et 24 mars 1643. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 251, 259, 261.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 29 dicembre 1641. loc. cit.

(7) *Abschied de la journée commencée à Soleure le 9 décembre 1641.* Stadtbibl. Bern. Mss. Hist. Helv. VI. 100.

(8) *Berne à Caumartin.* 24 avril/4 mai 1642. St-Arch. Bern. Teutsche Missiven. nº XI. p. 126.

(9) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 6 dicembre 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII. — *Vico al Senato.* Zurigo, 1º marzo 1642. loc. cit.

(10) *Caumartin à Berne.* Soleure, 5 février 1642. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 241.

(11) *Caumartin à Chavigny.* Soleure, 22 février 1642. Aff. Etr. Suisse. XXIX. 1.

(12) *Caumartin à Berne.* Soleure, 22 février 1642 St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 113. — *Vico al Senato.* Zurigo, 1º marzo 1642. loc. cit.

(13) *Le roi au colonel Rahn.* 20 mars 1642. Arch. Guerre. LXVIII. 589. — *Gir. Giustinian al Senato.* Béziers, 21 aprile 1642. Frari. Francia. XCVIII.

(14) *Le roi à Roll.* 18 mars 1642. Arch. Guerre. LXVIII. 567. — *Le roi au colonel Rahn.* 20 mars 1642. Arch. Guerre. LXVIII. 589. — *Sublet de Noyers à Roll.* 16 juillet 1642. Arch. Guerre. LXX. 1. — *Sublet de Noyers à Am Buel.* Même date. *Ibid.* — *De L'Isle La Sourdière à Soleure.* Monceaux, 7 septembre 1642. St-Arch. Solothurn. Frankreich. XXIV.

commandé par Nicolas-Jacques de Praroman, de Fribourg, rejoignit en Roussillon et en Catalogne les enseignes valaisannes, décimées quelques mois plus tard à Lérida au cours de la bataille livrée aux Espagnols par le maréchal de La Mothe-Houdancourt (1) (7 octobre 1642).

XI. Si les « Waldstætten » ou, pour mieux dire, la majorité d'entre eux, avaient cru devoir prendre une résolution qui les exposait à de nouvelles et vives plaintes de l'empereur et du roi Catholique, (2) c'était moins dans l'intention de se rapprocher de la France qu'en vue de satisfaire les aspirations de leur belliqueuse jeunesse. Au choix, ils eussent de beaucoup préféré « donner leurs hommes » à l'une des puissances vers lesquelles les attiraient leurs affinités politiques. (3) Et le peu d'empressement apporté par les magistrats des petits cantons à souscrire à la requête de Caumartin (4) provenait pour une part de ce que le bruit s'accréditait avec persistance en Suisse d'un projet de levée espagnole dans la région du Gothard. (5) Or ce bruit était fondé. L'on s'étonnait même à Lucerne que Casati n'eût pas recouru plus tôt à ce moyen, si fréquemment employé naguère par son père et par lui, d'entraver les progrès des négociations de leurs adversaires. (6)

Aussi bien, tandis que son collègue du Louvre poursuivait avec vigueur ses démarches, l'envoyé de l'Escurial n'était cependant pas demeuré inactif. Tout d'abord, grâce à ses efforts et à ceux de Saavedra, (7) le « Vorort » des Etats de l'ancienne croyance se maintenait à l'abri de la séduction qu'exerçaient sur d'autres gouvernements de l'Helvétie les offres de Caumartin. (8) L'influence lombarde était même en croissance au pied du Pilate. Etranger jusque là aux compétitions de partis, l'avoyer Fleckenstein embrassait manifestement la cause de l'Espagne. (9) De surcroît son fils, officier dans la garde pontificale, se livrait envers la personne du roi Très-Chrétien à des écarts de langage précurseurs du conflit retentissant qui sous peu allait mettre aux prises le représentant de Louis XIII à Soleure et le premier magistrat

---

(1) Zurlauben. op. cit. VI. 475.

(2) „La leva per Francia va avanti con grande indignazione de' Spagnuoli." *Farnese a Barberini.* Lucerna, 10 gennaio 1642. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 3 maggio 1642. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1245 *g*.

(3) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 10 gennaio 1642. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 1° febbraio 1642. loc. cit.

(5) *Andrès de Rozas a Pedro de Arce,* Madrid, 18 noviembre 1641. Simancas. Estado. *3354.* — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 27 dicembre 1641. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 12 gennaio 1642. loc. cit.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 12 gennaio 1642. loc. cit.

(7) „huomo astuto e diligente." *Della Manta a Carron di Buttigliera.* Bada, 4 luglio 1642. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(8) *Della Manta a Madama Reale.* Bada. 5 luglio 1642. loc. cit

(9) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 17 gennaio e 9 maggio 1642. loc. cit. — „Il scolteto Fleckenstein, nell'esercizio della sua carica, si dimostra tutto spagnuolo." *Farnese a Barberini.* Lucerna, 4 aprile 1642. loc. cit.

lucernois.[1] Enfin, résolu à discréditer aux yeux des Confédérés le recrutement français, l'envoyé milanais déclarait en toutes occasions que les soldats suisses, à supposer qu'ils tombassent entre les mains du Cardinal-Infant en Flandre, seraient décimés sans pitié.[2] Mais la perspective de ce danger, pas très imminent en somme, n'avait pu décider les cantons primitifs à s'opposer au départ de leurs enseignes pour Lyon.

Dans ces entrefaites la situation politique s'était subitement assombrie au delà des Alpes. Entre le Saint-Siège, d'un côté, Venise, Parme et la Toscane de l'autre, un différend surgissait qui tendait à déchaîner à nouveau les hostilités dans la plaine du Pô.[3] Redoutant l'invasion de ses Etats par les armes d'Urbain VIII, le chef de la maison Farnèse avait, en octobre 1641, dépêché aux Ligues le colonel de sa garde helvétique avec la mission de lever un régiment dans ce pays.[4] Aussitôt le nonce s'était attaché à contrecarrer la réussite de ce plan. A cet effet, non content de tenir ses hôtes en haleine par l'annonce de la très prochaine mise sur pied de quelques milliers d'hommes pour la défense du Vatican,[5] il avait menacé d'excommunication les magistrats des « Waldstætten » favorables à la requête du duc italien, feudataire de l'Eglise.[6] L'on comptait à Rome que ces avertissements suffiraient à déjouer les desseins de celui-ci. L'on y paraissait certain que, désireux de s'assurer l'appui du pape dans le conflit renaissant du Rheinthal avec Zurich[7] et satisfaits de ce que, à leur suggestion, l'archevêque de Patras eût suspendu la fulmination des censures ecclésiastiques contre Schwytz dans l'affaire d'Einsiedeln,[8] les catholiques de la Suisse centrale repousseraient les sollicitations d'Odoardo Farnese et interdiraient l'accès des routes alpestres aux cavaliers bourguignons et aux déserteurs de l'armée impériale, qui, de Dôle et de Hohentwiel, cherchaient à secourir la garnison de Plaisance.[9] Par suite la déception fut grande dans l'entourage d'Urbain VIII, lorsque l'on y apprit que plusieurs centaines de Confédérés, levés par les capitaines Auf der Maur et Müller, de Schwytz et du Haut-Unterwalden, avaient réussi à gagner l'Emilie,

(1) „E che il figlio (Fleckenstein), alfiere della guardia di N. S^re^, abbia nel gran Consiglio gridato che tutti i Francesi sono eretici e nemici della religione cattolica, onde V. Eminenza ne sentirà forse richiami da Parigi.“ *Farnese a Barberini.* Lucerna, 17 gennaio 1642. loc. cit. — *cf.* Liebenau. Ambassador Le Fèvre de Caumartin und Schultheiss Fleckenstein. 1646 (Anzeiger für Schweiz. Gesch. V^b^ 19).

(2) *Carlo Casati an die VI cathol. Orte.* Luzern, 15. August 1642. Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I (1531—1650). — *Vico al Senato.* Zurigo, 11 novembre 1641. loc. cit.

(3) *cf.* G. Demaria. La guerra di Castro e la spedizione de' presidii (Miscellanea di storia italiana (Turin, 1898). IV. 228 sqq.).

(4) *Barberini a Farnese.* Roma, 15 e 23 ottobre 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(5) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 17 gennaio 1642. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(6) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 18 ottobre e 9 novembre 1641. loc. cit.

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 settembre 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Extrait d'une lettre de Caumartin.* Soleure, 16 janvier 1643. Bibl. Nat. coll. Clairambaut. *391* f° 2743.

(8) *Farnese a Barberini.* Coira, 30 luglio 1641. — *Barberini a Farnese.* Roma, 14 settembre 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(9) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 22 novembre 1641 e 5 aprile 1642. loc. cit.

et quand l'on put se convaincre que l'ordre de rappel envoyé de Sarnen aux compagnies de ce canton passées à la solde parmesane n'était pas obéi. (1)

Déconcerté par l'échec de ses démarches auprès des autorités des « Waldstætten », le nonce l'attribuait aux intrigues de l'ambassadeur de l'une des deux grandes puissances qui se disputaient la prééminence aux Ligues, sans parvenir toutefois à préciser davantage ses soupçons. (2) Or son erreur était profonde. Ni Caumartin, ni Casati n'avaient favorisé en quoi que ce fût le succès des négociations de l'envoyé du duc de Parme. Le premier n'intervenait en somme dans les affaires des petits Etats de la région du Gothard que pour entraver le passage sur les terres de Glaris et de Schwytz des levées organisées à Zurich par le gouvernement de Venise, (3) dont les intérêts se trouvaient en conflit avec ceux du Saint-Siège, ou pour contrecarrer les projets d'alliance ébauchés par certains cantons suisses et par les Grisons avec la Sérénissime République, habile à profiter de l'émoi que provoquaient sur le versant oriental du Jura les événements de la Franche-Comté. (4) Le second, bien que sympathique à la cause du Sénat et de ses alliés italiens, (5) se préoccupait avant tout de battre en brèche les influences françaises et piémontaises sur les rives du lac de Lucerne, d'empêcher son collègue Della Manta de tirer avantage auprès des Confédérés de la réconciliation scellée entre *Madame Royale* et ses beaux-frères et de s'opposer, (6) le cas échéant, à la prolongation de l'alliance entre la cour de Turin et les « Waldstætten », prolongation préconisée par le Saint-Siège dans la crainte d'un rapprochement berno-savoyard. (7) Aussi, loin de favoriser en secret les desseins du duc de Parme, Casati prit-il prétexte de ceux-ci et de la menace, réalisée quelques mois plus tard, d'une contre-levée pontificale (8) pour accéder enfin au vœu des partisans de la Couronne Catholique, qui voyaient avec regret l'élite des mercenaires des petits cantons s'enrôler au service de l'étranger sans profit aucun pour la maison d'Autriche.

---

(1) *Barberini a Farnese.* Roma, 30 novembre 1641, 25 gennaio e 15 marzo 1642. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 18 e 24 ottobre 1641. — *Schnorff a Farnese.* Bada, 22 novembre 1641. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 6 e 20 dicembre 1641, 11 aprile 1642. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz XXXIII.

(2) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 24 ottobre e 8 novembre 1641. loc. cit.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 24 maggio, 28 giugno e 19 luglio 1642.

(4) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 10 gennaio e 7 febbraio 1642. loc. cit. — *Vico al Senato.* Zurigo, 26 luglio 1642. loc. cit. — *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 29 luglio 1642. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *cf.* Ceresole. La République de Venise et les Suisses (éd. 1890). p. 149.

(5) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 29 luglio 1642. loc. cit.

(6) *Della Manta a Madama Reale.* Bada, 5 e 23 luglio e 18 agosto 1642. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — Eidg. Absch. V² 1248 *t*.

(7) *La duchessa di Savoia al nunzio Farnese.* Torino, 30 aprile 1642. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXV. — *Vico al Senato.* Zurigo, 23 agosto e 6 settembre 1642. Frari. Svizzeri. XXXIX. — *Farnese a Barberini.* Einsiedeln, 27 settembre 1642. loc. cit.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 25 ottobre 1642. loc. cit. — *Barberini a Farnese.* Roma, 25 ottobre 1642, 3 e 27 gennaio 1643. loc. cit.

Caumartin pressentait dans une certaine mesure la surprise que lui réservait son compétiteur lombard. L'on ne s'étonna donc pas aux « Cordeliers » à Soleure, lorsqu'on y fut avisé que, durant la diète réunie à Lucerne les 9 et 10 avril, l'ambassadeur de Philippe IV avait demandé aux Confédérés de l'alliance de son maître une levée de quatre mille hommes, dont une partie destinée à passer en Espagne et l'autre en Milanais. (1) Ce que les magistrats du premier des « Waldstætten » ne parvinrent pas en revanche à saisir tout d'abord, ce fut que la requête qui leur était ainsi adressée n'eût pas été précédée du règlement des pensions civiles et des soldes militaires en souffrance depuis plusieurs mois. (2) Mais, à cette heure, les préoccupations financières paraissaient reléguées au second plan dans la Suisse primitive. En fait, dès le commencement de mai, il était certain que le gouverneur de la Lombardie, comte de Sirvela, recevrait le complément de troupes helvétiques jugé par lui nécessaire à la sécurité de cette province (3) et que, contrairement aux prévisions, (4) les Confédérés de l'ancienne croyance ne s'opposeraient pas à l'embarquement pour la péninsule ibérique de ceux d'entre eux qui manifesteraient l'intention d'entrer dans la garde du roi Catholique. (5)

Il n'était pas admissible que l'ambassadeur français laissât mettre à exécution sans protester une décision qui lésait au plus haut point les intérêts de la couronne Très-Chrétienne et constituait une violation flagrante de l'alliance renouvelée en 1602. (6) Aussi bien Caumartin était en droit de se demander de quelle utilité pouvait être à son maître un traité dont les clauses essentielles se trouvaient annulées par l'interprétation abusivement extensive de celui de 1634. En 1606, son père, représentant du gouvernement de Henri IV aux Ligues, avait obtenu qu'il fût sursis au départ pour les Flandres d'une levée concédée par les « Waldstætten » au premier des Casati, et cela à une époque où la paix régnait en Europe. (7) A plus forte raison, le successeur de Méliand exigeait que ses coreligionnaires suisses s'abstinssent, en temps de guerre entre le Louvre et l'Escurial, d'accorder à ce dernier des troupes, soit pour Milan, soit surtout pour la Catalogne. (8) Trois mois durant, d'août à novembre, l'ambassadeur et ses secrétaires se donnèrent à tâche de faire venir

(1) *Carlo Casati an die VI cathol. Orte.* Luzern, 16. Mai, 15. August 1642. Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I (1531—1650). — Eidg. Absch. V¹ 1234 *a.* — *contra: Vico al Senato.* Zurigo. 12 aprile 1642 (6000 hommes).

(2) *Il Scoltelto e Landamani degli cantoni cattolici a Sirvela.* Schwytz, 24 febbraio 1642. Bibl. Nat. coll. Du Puy *604* f° 240. — *Sirvela al rey.* Milan, 5 de marzo 1642. Simancas. Estado. *3355.* — Eidg. Absch. V¹ 1234 *a.*

(3) „La leva per Milano va avanti." *Farnese a Barberini.* Lucerna, 9 maggio 1642. loc. cit. — *Carlo Casati an die VI cathol. Orte.* Luzern, 16. Mai 1642. Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I (1531—1650).

(4) *Sirvela al rey.* Milan, 30 de marzo 1642. Simancas. Estado. *3356.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 12 aprile 1642. loc. cit.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 10 e 31 maggio e 4 ottobre 1642. loc. cit. — *Diego Patignio an Herrn Obersten Melchior Lussy.* Mailand, 14. Januar 1643. Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I (1531—1650).

(6) Eidg. Absch. V¹ 1256 *a.*

(7) *Proposition faite à Fribourg par Caumartin.* Novembre 1642. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 92.

(8) *Caumartin à Fribourg.* Soleure, août 1642. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 91vo.

à résipiscence les alliés de la cour de Madrid en Helvétie. Tandis que celui-là se rendait à Fribourg, (1) ceux-ci visitèrent tour à tour les petits Etats de la région du Gothard. (2) Mais leurs instances répétées (3) ne réussirent qu'à exaspérer les autorités des cantons forestiers et à provoquer de leur part cette déclaration hautaine, que, maîtresses chez elles, il ne leur convenait pas de prêter davantage l'oreille à des avis et à des conseils qu'elles ne sollicitaient point. (4)

Au reste, dans la crainte que l'annonce de la levée désirée par le Saint-Siège n'entravât ses négociations, (5) Casati précipitait celles-ci et ramenait aux intérêts de Milan Zweyer d'Evebach et les officiers de son régiment, dont les légitimes griefs subsistaient cependant en entier à l'égard de Leganès. (6) Bientôt il fut évident que la partie engagée par lui était définitivement gagnée. (7) Les capitulations proposées aux troupes des « Waldstætten » semblaient acceptables en somme. Elles furent signées sans retard. (8) En butte dans un même temps aux offres séduisantes de la France, de Venise, de la Savoie et de l'Espagne, les Confédérés catholiques marquaient une fois de plus leurs préférences pour le service de cette dernière puissance. (9) Mais ce n'était pas à dire pourtant que leurs sympathies envers la maison d'Autriche les aveuglassent au point de leur faire perdre toute prudence. Les reproches qu'ils s'étaient attirés, trois ans auparavant, en autorisant leurs enseignes à pénétrer dans le Montferrat avaient été pour eux vraiment salutaires. Battu dans ses négociations, Caumartin eut du moins la satisfaction d'apprendre au bout de quelques mois que, grâce à son énergique intervention à Lucerne, à Altorf et particulièrement à Fribourg, (10) les démarches tentées par Sirvela en vue d'entraîner à sa suite ou d'installer à demeure les contingents helvétiques de

---

(1) Arch. d'Etat. Fribourg. Manuaux du Conseil. CXCIII (séances des 10. 12, 13, 18 et 19 novembre 1642).

(2) *Caumartin à Lucerne*. Soleure, 1 novembre 1642. St-Arch. Luzern. Spanien. Schweizerregimter in Spanien (1640—1660). XIV. — *Proposition faite à Fribourg par Caumartin*. Novembre 1642. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 92. – *Vico al Senato*. Zurigo, 15 novembre 1642 (2da). Frari. Svizzeri. XL.

(3) *Caumartin à Zoug*. Soleure, 1er juillet 1642. St-Arch. Zug. Frankreich.

(4) *Vico al Senato*. Zurigo, 13 dicembre 1642. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1256 *a*.

(5) *Barberini a Farnese*. Roma, 25 ottobre 1641. loc. cit. – *Farnese a Barberini*. Lucerna, 20 dicembre 1641. loc. cit. — *Vico al Senato*. Zurigo, 11 ottobre 1642. loc. cit.

(6) *Farnese a Barberini*. Coira, 28 agosto 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV. — Eidg. Absch. V² 1193 *a* (Brunnen, 2. April 1641).

(7) *Andrès de Rozas a Pedro de Arce*. Madrid, 18 novembre 1641; 17 mai 1642. Simancas. Estado. 3354, 3356. — *Avisi di Lucerna*. 26 agosto 1642. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(8) *Sumario suceso de la capitulacion que el Conde Carlo Casati, embajador en Esguizaros, remitió tocante a la leva y sueldo del regimiento de 4000 infantes de aquella nacion que se levantó el año 1642 para servir en el Estado de Milan y en España*. Simancas. Estado. 3357.

(9) *Della Manta a D. Felice di Savoia*. Bada. 5 luglio 1642. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X — Albino Caffaro. La guerra in Piemonte, ecc. (1642). ap. Miscellanea di Storia Italiana. t. XXX (1893). p. 324.

(10) „Le dit ambassadeur eut son audience dans le Conseil de la ville de Fribourg ... Pendant huit jours les tables furent couvertes et ouvertes à tous venans, jour et nuict en son logis. et peu s'en fallut que le nom et la faction d'Espagne ne fust abolie et esteinte dans ceste ville.“ *Mémoire explicatif de Caumartin*. 1647. Aff. Etr. Suisse. XXIX. 2.

son armée au delà des frontières du Milanais avaient échoué, (1) comme devaient échouer d'ailleurs les instances adressées au colonel Rahn par le chef des forces françaises en Piémont afin de le décider à servir « à l'offensive » sur la rive gauche de la Sesia. (2)

La situation en Franche-Comté. — Subterfuge employé par Richelieu pour refuser la prolongation de l'armistice sollicitée par les cantons. — Etat des négociations en vue du rétablissement de la neutralité des deux Bourgognes. — Faux-fuyants dont use Caumartin. — Diète de Bade de juillet. — Desseins qu'y poursuivent Saavedra et Jean d'Accoste. — L'ambassadeur français se refuse nettement à entamer des pourparlers avec le plénipotentiaire espagnol. — L'incident de Mellingen. — Son épilogue. — Diète de Bade de décembre. — Activité dont y fait montre le représentant du Louvre.

XII. Fortifiée en Lombardie, ensuite de l'entrée de nouvelles troupes suisses à sa solde; maîtresse des passages alpestres, du Gothard au Stelvio, et rassurée dès lors quant aux conséquences immédiates de la victoire de Guébriant sur Lamboy et Mercy à Kempten (17 janvier), l'Espagne ne parvenait pas en revanche à réparer la brèche ouverte entre ses possessions d'Italie et de Flandre grâce à l'occupation partielle du comté de Bourgogne par les armes françaises. Malgré la trêve de six mois consentie à Paris, à la requête des Confédérés, la situation restait profondément troublée dans les bailliages d'Aval et d'Amont. (3) Quelques jours à peine après sa conclusion, Saint-Laurent-La-Roche tombait aux mains des « partisans » de Lacuson, et Poligny se trouvait menacé. (4) Assaillis des plaintes contradictoires des ministres des deux adversaires, qui rejetaient l'un sur l'autre la responsabilité de la reprise des hostilités, les Suisses ne savaient auquel entendre. (5) Ils se déci-

(1) *Sirvela al rey.* Pontecurone, 8 diciembre 1642. Simancas. Estado. *3357.* — Eidg. Absch. V[2] 1264 *bb.*

(2) *Zürich an Oberst Rahn.* 25. Januar 1643. Aff. Etr. Suisse. XXIX. 30.

(3) *Le m[is] de Saint-Martin et le Parlement de Dôle aux XIII cantons.* Dôle, 30 septembre 1641. — *Le Parlement de Dôle aux mêmes.* 10 janvier 1642. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 345, 358.

(4) *Caumartin aux XIII cantons.* Soleure, 8 et 12 mars 1642. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 379, 383; St-Arch. Solothurn. Frankr. XXIV. — *Caumartin à Erlach, à Brisach.* Soleure, 29 mars 1642. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. n° LXVII (Ambassades). p. 67.

(5) *Le Parlement de Dôle aux XIII cantons.* 10 janvier; *Soleure à Zurich.* 9 février; *Caumartin aux XIII cantons.* Soleure, 8 mars; *le Gouverneur de la Franche-Comté et le Parlement de Dôle aux XIII cantons.* 18 mars 1642. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 357, 371, 379, 413; St-Arch. Solothurn. Frankr. XXIV; *à Fribourg.* 28 mars 1642. Arch. Fribourg. Doc[ts] conc[t] la Franche-Comté. III (1630—1674); *aux XIII cantons.* 3 avril 1642 et 26 mars 1643. *Ibid.* — *Vico al Senato.* Zurigo, 15 e 22 marzo (1[a]) 1642. loc. cit. — „Je ne puis assez m'estonner de ce que toutes les fois que je travaille avec soing dans cet'affaire (de l'armistice), j'y trouve des obstacles de la part des Comtois.“ *Caumartin aux XIII cantons.* Soleure, 12 avril 1642. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 437; Arch. Fribourg. Doc[ts]. France. VIII. — Eidg. Absch. V[2] 1221 *d*, 1231—1232 *a*, *b*, 1244 *b*, *d*.

dèrent néanmoins à faire adresser par l'entremise de Zurich des représentations au parlement de Dôle ([1]) et, en raison des malentendus qui s'étaient produits au début de l'armistice, prièrent Caumartin d'obtenir de la cour que la durée de celui-ci fût prolongée de deux mois, soit du 30 avril au 30 juin 1642. ([2])

La situation des forces engagées en Franche-Comté et celle des garnisons françaises installées dans cette province étaient trop précaires pour que l'on jugeât opportun à Paris d'accueillir la demande des cantons avant de connaître la tournure que prendraient les événements sur le versant occidental du Jura. Mais, d'autre part, il convenait de ne point froisser les susceptibilités helvétiques. L'on s'avisa donc d'user d'un subterfuge. ([3]) Il fut prescrit à l'ambassadeur de déclarer aux Confédérés que deux missives du Louvre venaient de l'atteindre coup sur coup à Soleure: que, dans la première, le roi l'autorisait à accéder à la requête suisse; mais que, dans la seconde, cette décision se trouvait annulée, si grande était la crainte de Louis XIII de paraître reculer devant les provocations comtoises. Que si, en revanche — et ce complément d'instructions devait être tenu secret — Caumartin apprenait entre-temps la levée du siège de Poligny, toute liberté lui était laissée de donner satisfaction immédiate aux cantons, ce à quoi il se résolut d'ailleurs presque aussitôt. ([4])

En présence des difficultés qu'ils rencontraient à faire respecter par les belligérants l'armistice entré en vigueur dès le 1er novembre de l'année précédente, les Confédérés inclinaient à proposer de nouveau à ces derniers le rétablissement de la neutralité des deux Bourgognes. De Madrid et de Milan, les encouragements ne leur manquaient pas à cet égard. Non point certes, qu'en Espagne et en Lombardie, l'on conservât le moindre espoir d'amener par les voies pacifiques le roi Très-Chrétien à renoncer à ses desseins agressifs contre les possessions jurassiennes de la monarchie Catholique. Mais, à la faveur des négociations poursuivies aux Ligues à cette fin, il ne semblait pas impossible de provoquer, par un coup de surprise, à la vérité, une rupture éclatante entre le Louvre et le Corps helvétique. ([5])

Dès le milieu de janvier, Casati, attentif à entretenir dans la région du Gothard l'agitation qu'y suscitaient les nouvelles reçues du bailliage d'Aval, annonçait à Lucerne que les pouvoirs de Saavedra, contestés naguère par Caumartin, avaient été revisés à Madrid et défiaient désormais toute critique. ([6]) Au cours de la diète de Frauenfeld, le 17 février, Jean d'Accoste s'était

(1) *Les XIII cantons à Caumartin.* Zurich, 15 mars 1642. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 405. — *Vico al Senato.* Zurigo, 29 marzo 1642. loc. cit.

(2) Eidg. Absch. V² 1244 *d.*

(3) *Mémoire pour le Sr de Caumartin.* Lyon, 20 février 1642. Aff. Etr. Suisse. XXIX. 5e pièce.

(4) *Mémoire pour le Sr de Caumartin.* Lyon, 20 février 1642. loc. cit.

(5) *Della Manta a Madama Reale.* Bada, 5 luglio 1642. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(6) *Casati à Lucerne.* Lucerne, 17 janvier 1642. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 348. — Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I (1531—1650).

exprimé en termes identiques à ceux du résident lombard.[1] De Milan, où il se trouvait de passage, le plénipotentiaire espagnol à Ratisbonne avait confirmé ces déclarations et prié Zurich de les porter à la connaissance de l'ambassadeur français, de manière à l'acculer à la nécessité de se prononcer sans détours sur un projet dont ses secrétaires et lui s'étaient efforcés jusque là d'esquiver la discussion devant la diète.[2] Mais, pas plus cette fois que les deux précédentes, le ministre de Louis XIII n'éprouvait le désir d'entamer une négociation dont il n'eût pas été en son pouvoir de suspendre la marche, le cas échéant. Assuré des dispositions favorables des cités évangéliques,[3] Caumartin usa donc de faux-fuyants, recommanda la patience, conseilla de différer toute résolution jusqu'à la conclusion de la paix générale,[4] mais arrêta cependant ses mesures afin de tenir victorieusement tête à Saavedra, à supposer que celui-ci se décidât à entreprendre un troisième voyage en Argovie,[5] ainsi que l'exigeaient de lui les partisans de la cause de l'Escurial dans les petits cantons.[6]

Aussi bien cette dernière éventualité ne put être évitée. Etant donné l'insistance déployée par le plénipotentiaire espagnol[7] et l'appui que lui départaient les autorités de la Suisse primitive, de plus en plus déterminées à rappeler leurs troupes de France et à protester contre les fortifications édifiées depuis peu autour de Zurich,[8] le «Vorort» ne songea même pas à procurer l'ajournement de la diète générale convoquée à Bade au 6 juillet. Caumartin, de son côté, attendait avec quelque impatience l'occasion de dénoncer derechef aux députés du Corps helvétique les violations manifestes de l'armistice relevées à la charge des Comtois et de réprouver publiquement le coup de main tenté par ceux-ci contre le château de Joux, dont la garnison eût succombé sous le nombre des assaillants si lui-même ne l'avait fait secourir, à l'heure propice, par un petit détachement soleurois.[9]

A tous égards, les conférences ouvertes à cette date en Argovie donnèrent l'exacte proportion de la puissance respective des influences rivales en jeu.[10] Elles se prolongèrent jusqu'au 29 juillet. Saavedra s'y présentait moins avec l'intention d'épuiser la question comtoise que mû du désir de susciter des

---

(1) Eidg. Absch. V² 1230, 1235 *b*.

(2) *Saavedra an die XIII Orte der Eidgenossenschafft.* Mailand. 10. Januar 1642. Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I (1531—1650). — *Vico al Senato.* Zurigo, 1° febbraio 1642. Frari. Svizzeri. XXXIX. — *Le Parlement de Dôle à Condé.* 13 février 1642. — *Les XIII cantons au Parlement de Dijon.* Bade. 25 juillet 1642. Bibl. Nat. f. fr. *5569* f°s 286, 288. — Eidg. Absch. V² 1231 *a*.

(3) Eidg. Absch. V² 1235 *b*, 1240 *b*.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 8 febbraio 1642. loc. cit.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 12 luglio 1642. loc. cit.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 22 marzo (2da) 1642. loc. cit. — *Carlo Casati an die VI cathol. Orte.* Luzern, 8. April 1642. Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I (1531—1650).

(7) Eidg. Absch. V² 1240 *b*.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 5 luglio 1642. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 1235 *b*, 1240 *b*

(9) *Caumartin à Erlach, à Brisach.* Soleure, 6 juin 1642. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. n° LXVII (Ambassades). p. 89.

(10) *Vico al Senato.* Zurigo, 5 luglio 1642. loc. cit. — V. Siri. Mercurio. IV. 146.

embarras à son compétiteur, (1) de se plaindre une fois de plus du service des troupes suisses à la solde de Louis XIII en Espagne et aux Pays-Bas et d'exiger leur rappel en guise de protestation contre l'occupation partielle de la Franche-Comté, province qu'il n'hésitait pas à placer au bénéfice de l'*Erbeinung.* (2) Jean d'Accoste l'assistait au reste et se chargeait de développer devant la diète les arguments favorables au rétablissement de la neutralité des deux Bourgognes plutôt qu'à la continuation d'un armistice que les Français, selon lui, avaient violé dès la première heure. (3) En revanche le plénipotentiaire de Philippe IV ne devait compter ni sur le concours actif du commissaire impérial, retenu à Lucerne, ni sur celui du nonce, dont les sympathies n'étaient point acquises à la cause de l'Escurial. (4) Caumartin, lui, apportait à Bade une promesse bien propre à concilier à son gouvernement l'appui des Confédérés: celle du payement immédiat d'une annuité des pensions échues, la troisième versée entre ses mains par les trésoriers du roi depuis son arrivée aux Ligues. (5) Et de cette arme redoutable il se promettait d'user sans ménagement contre l'adversaire infatigable qui cherchait à lui nuire auprès des divers membres du Corps helvétique. (6) Contester la validité des pouvoirs et des lettres de créance de Saavedra; affirmer que ceux-là, comme celles-ci, avaient été « fabriqués » à Dôle, (7) et décliner par suite toute entrevue avec l'envoyé espagnol, telle fut en somme la ligne de conduite dont l'ambassadeur de Louis XIII, sourd aux adjurations des députés suisses, refusa obstinément de se départir. (8)

Ainsi s'évanouissait l'espoir caressé par les catholiques, plus encore que par les protestants, de pacifier les bailliages bourguignons, soit en obtenant de Paris et de Madrid la reconnaissance de leur neutralité, soit en procurant au pis aller le renouvellement de l'armistice de novembre. Le plénipotentiaire de la cour d'Espagne requérait les Confédérés de manifester leur ressentiment à l'égard du Louvre en rappelant leurs troupes de France. Les représentants des cités évangéliques tombèrent d'accord avec quelques-uns de leurs collègues de la croyance adverse pour déclarer que cette mesure était intempestive et pour rejeter du même coup la proposition mise derechef sur le tapis par cer-

(1) „Traghetta, negotia et mette tutto sotto sopra." *Della Manta a Madama Reale.* Bada, 5 luglio 1642. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Vico al Senato.* Zurigo, 26 luglio (2da) 1642. loc. cit.

(2) Eidg. Absch. V² 1245*f*, *h*.

(3) Eidg. Absch. V² 1244*c*.

(4) „L'aviso che nel banchetto de' Protestanti Don Diego de Saavedra avesse parlato poco bene della Sede apostolica porta nuova di male esempio." *Barberini a Farnese.* Roma, 17 agosto e 6 settembre 1642. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(5) Eidg. Absch. V² 1244*b*.

(6) „E veramente (Caumartin) vive con gran splendore, essendo ricco di facoltà oltre alle grosse provisioni ch'a dal Christianissimo." *Della Manta a Madama Reale.* Bada, 5 luglio 1642. loc. cit.

(7) *Jean d'Accoste aux XIII cantons.* Salins, 30 mars 1643. Arch. Fribourg. Docts conct la Franche-Comté. III (1630—1674). — *Vico al Senato.* Zurigo, 3 maggio 1642. loc. cit.

(8) *Caumartin à Erlach-Castelen.* Bade, 21 juillet 1642. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. nº LXVII. p. 94. — Eidg. Absch. V² 1244*d*, 1245*f*, 1246*l*.

tains d'entre eux de confier au Corps helvétique la garde des places comtoises qui continuaient à résister aux armes du roi Très-Chrétien. L'on se contenta dès lors de communiquer aux gouverneurs du duché et du comté de Bourgogne le résultat peu concluant des délibérations de la diète et de les prier, l'un et l'autre, de s'abstenir de tous actes hostiles jusqu'à nouvel avis. (1)

Tandis que Saavedra, dont l'échec n'eût pu être plus complet, se rendait en hâte à Zurich, d'où il ne tarda pas à prendre sa route vers les Grisons, (2) Caumartin, satisfait de l'issue de ses démarches en Argovie, regagnait Soleure. Un incident, caractéristique de la rudesse des mœurs de l'époque, se produisit à son passage à Mellingen. Comme il venait d'entrer dans cette ville, accompagné de l'ambassadrice et suivi de son « équipage », les portes s'en refermèrent derrière lui et il y demeura séquestré durant quelques heures sous le prétexte que les promesses de pensions accordées de sa part aux autorités n'avaient pas été tenues. Son indignation, il est à peine besoin de le dire, fut extrême, et sa menace de quitter incontinent les Ligues causa le plus vif émoi parmi les Confédérés. Arrêtés et conduits à Bade, l'avoyer et les principaux notables de la petite cité suisse y furent condamnés à une amende de quatre cents écus, à la restitution des armes dont avait été dépouillé l'ambassadeur et sommés « de lui demander pardon à genoux ». Caumartin exigeait davantage. Ne prétendait-il pas demeurer seul juge de l'importance de la peine à appliquer aux coupables et recevoir les excuses formelles des huit cantons co-seigneurs des « bailliages libres » ? Cette prétention était excessive. Elle fut écartée d'emblée. Obstiné néanmoins dans sa résolution, le successeur de Méliand refusa à deux reprises sa porte à ceux qui venaient implorer sa miséricorde, et quand il se décida enfin à les accueillir, ce fut sur un ordre catégorique de la cour, où l'on estimait avec raison que cet incident n'avait que trop duré. (3)

La fermeté déployée par l'ambassadeur en cette conjoncture et sa ténacité à demander réparation de l'offense adressée au roi par dessus sa tête augmentaient plutôt qu'elles n'affaiblissaient l'influence, sinon les sympathies dont il jouissait auprès des Confédérés. Lorsque s'ouvrit à Bade, le 10 décembre, la dernière diète de l'année, Caumartin s'y rendit avec la certitude de n'y rencontrer aucun compétiteur étranger. (4) En fait, il y réitéra les explications fournies par lui en juillet quant à la légitimité de la présence de forces royales en Franche-Comté et à la responsabilité que, malgré leurs dénégations, (5)

(1) Eidg. Absch. V² 1245 *i*, 1246 *m*.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 26 luglio 1642. loc. cit. — *Farnese a Barberini.* Sion, 17 agosto 1642. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(3) *Caumartin à Erlach, à Brisach.* Soleure, 28 juillet et 12 septembre 1642. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. n° LXVII. p. 95, 104. — *Avisi da Lucerna.* 26 agosto 1642. Arch. di Stato Piemontesi. Lett. min. X. — Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach (Yverdon, 1784). I. 158.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 3 dicembre 1642. Frari. Svizzeri. XL.

(5) *Le gouverneur de la Franche-Comté aux XIII cantons.* Dôle, 26 mars 1643. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 459. — *Le Parlement de Dôle aux mêmes.* 14 mai 1643. *Ibid.* 521.

encouraient les habitants de cette province en ne tenant aucun compte de l'armistice conclu en leur faveur à la requête des cantons. (1) Il eut au surplus réponse à toutes les réclamations militaires et financières de ceux-ci (2) et se donna à tâche de les convaincre de l'inutilité de la mission que certains d'entre eux projetaient d'acheminer vers Paris. (3) Aussi bien les préoccupations helvétiques se détournaient momentanément de la frontière du Jura pour se porter soit vers le Rhin, où les autorités des quatre villes forestières, imitant l'exemple de celles de Brisach, venaient de prêter serment de fidélité au roi Très-Chrétien, (4) soit vers les Ligues Grises, dont la politique nouvelle, inaugurée au lendemain du départ de Rohan, avait certes de quoi éveiller des inquiétudes parmi les Confédérés des deux confessions.

Intention manifestée par Caumartin de renouer avec les alliés de son maître dans la région du Splügen. — Encouragements qui lui sont adressés de Coire à cet effet. — Ce que demandent les pensionnaires du roi Très-Chrétien dans cette ville. — L'ambassadeur réserve aux Grisons un régiment entier dans la levée en préparation. — Missions successives des capitaines Rahn et Hab en Rhétie. — Leurs résultats. — Les Suisses se désintéressent du relèvement de l'influence française au sein des Trois Ligues. — Tension des relations entre ces dernières, d'une part, et les gouvernements de Milan et d'Innsbruck, d'autre part. — Occupation du Luziensteig par Molina. — Politique maladroite pratiquée par l'archiduchesse Claudia à l'égard de la diète grisonne. — A la suggestion de Caumartin, le colonel Guler réussit à recruter dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn quelques enseignes pour le service du Louvre. — Mesures de rigueur prises contre ses adhérents et lui par les députés des communes souveraines. — Sa levée se débande et l'abandonne avant que d'arriver à Wallenstadt. — Grave erreur de tactique commise par le successeur de Méliand. — Déception simultanée éprouvée par les partisans et par les adversaires de la maison d'Autriche en Rhétie.

XIII. Vers les derniers mois de l'année 1640, alors que les négociations austro-grisonnes paraissaient à la veille d'aboutir et que l'opposition des Engadins au « traité éventuel » d'Innsbruck faiblissait, il n'était pas à présumer que, de longtemps, la France parvînt à reconquérir dans les Alpes rhétiques

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 13 dicembre 1642. loc. cit. — *Caumartin aux XIII cantons.* Soleure, 12 avril et 1er mai 1643. St-Arch. Bern. Burgundbuch *F* 467, 487. — R. Maag. Die Freigrafschaft Burgund u. s. w. p. 87.

(2) Eidg. Absch. V¹ 1246 *l*, 1262 *i*.

(3) Eidg. Absch. V¹ 1262 *i*.

(4) *Avisi da Lucerna.* 26 agosto 1642. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

l'influence prépondérante qu'elle y avait exercée jusqu'en 1637. Au moment de son départ de Soleure, en juillet, Méliand ne conservait guère d'espoir quant à la possibilité de remettre sur pied une entente à quoi le gouvernement de Coire se montrait hostile et que le roi Très-Chrétien jugeait superflue depuis que l'occupation de Pignerol donnait à ses armées l'accès permanent de la Haute-Italie.

Caumartin, en revanche, était arrivé aux Ligues avec le projet très arrêté de réussir là où son prédécesseur et Prioleau venaient d'échouer et de n'avoir de cesse que les Grisons ne se fussent expliqués sur les motifs « vrais » de leur brusque recherche de l'alliance de l'Escurial et de leur renonciation tacite, sinon formelle à celle du Louvre. Les premières nouvelles qui lui parvinrent de Coire l'encouragèrent à persévérer dans cette intention. (1) Ne l'avisait-on pas, qu'animés des mêmes sentiments de fidélité que naguère envers Louis XIII, malgré le peu d'empressement de celui-ci à répondre à leurs protestations de dévouement, les pensionnaires de la Couronne dans la haute vallée du Rhin attendaient avec impatience que ce prince, après avoir achevé la conquête de la Haute-Alsace et de la Franche-Comté, daignât tourner ses regards vers leur patrie et réaliser les espérances que ses partisans en Rhétie mettaient en lui. (2)

Assurément, si grande que fût leur confiance en l'efficacité d'une prompte intervention française, ceux d'entre les Grisons demeurés hostiles à l'alliance lombarde ne s'abusaient pas au point de supposer que leurs contradicteurs battraient en retraite sans livrer combat et qu'il serait aisé de déloger l'Espagne des positions occupées par cette puissance dans la région du Splügen. Les engagements financiers contractés par l'Escurial à l'endroit des Trois Ligues créaient entre celles-ci et celui-là un lien dont il eût été puéril de contester la solidité. (3) Ce que demandaient en conséquence les amis de la France à Coire, à Davos, à Ilantz, c'était à s'ouvrir de leurs desseins à un représentant de l'ambassade, dûment qualifié pour arrêter de concert avec eux le plan de conduite le plus propre à satisfaire leurs aspirations patriotiques. (4)

A peine en fonctions, Caumartin, on l'a dit, avait requis les Confédérés d'accorder à son maître quatre mille hommes de troupes fraîches. Ses instructions lui prescrivaient certes de s'adresser aux alliés et combourgeois des cantons, au cas où ces derniers hésiteraient à entrer dans les vues du roi, mais elles demeuraient muettes en ce qui concernait les Grisons dont le nom seul était devenu odieux à Louis XIII et à ses ministres. (5) L'ambassadeur jugea néanmoins politique de ne point laisser échapper cette occasion de renouer avec le gouvernement des Trois Ligues. Par suite, il se décida à réserver

(1) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure 26 mars 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.
(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 18 maggio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.
(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 16 febbraio 1641. loc. cit.
(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 marzo 1641. loc. cit.
(5) *Mémoire et instruction au Sr de Caumartin, etc.* Novembre 1640. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 283.

à celles-ci un régiment entier dans la levée en préparation,[1] puis à maintenir cette offre, bien que le succès de ses démarches par ailleurs l'eût assuré de la possibilité de réunir promptement le nombre de soldats que lui demandait la cour.[2] Ce fut au capitaine zuricois *Rahn* qu'échut la tâche de se rendre en Rhétie afin d'y sonder les dispositions des autorités et plus particulièrement celles de son parent, le colonel Guler, dont certaines défaillances faisaient craindre que le dévouement aux intérêts français n'eût pas la même solidité que dans le passé.[3]

Au total les résultats de la mission de l'officier de Zurich ne furent pas aussi décisifs qu'on le souhaitait à Soleure. L'« hispanisme » des chefs du Conseil de Coire ne lui parut pas susceptible d'atténuation. En revanche il eut l'impression très nette que sa présence sur les bords de la Plessur leur servirait de prétexte auprès du gouverneur de Milan pour contraindre celui-ci à accomplir les engagements contractés en son nom par Francesco Casati.[4] Quant à attendre des Grisons qu'ils prissent l'initiative d'une rupture avec l'autorité milanaise, c'eût été s'exposer à une dure déconvenue que d'y compter.[5] A n'importe quel prix la diète de Rhétie n'eût consenti à assumer la responsabilité d'un changement d'orientation de sa politique extérieure avant d'avoir au préalable sollicité les avis des Suisses, dont elle faisait si peu de cas naguère.[6] Or si les catholiques des petits cantons appartenaient de longue date à la clientèle de la maison d'Autriche, les protestants, bien qu'en définitive leurs sympathies fussent acquises au Louvre, se prononçaient en faveur du maintien du *statu quo* à la frontière orientale de l'Helvétie, principalement depuis que les armes impériales avaient cessé de leur porter ombrage dans cette région. Telle était au surplus l'opinion dominante dans la plupart des communes grisonnes, où la divulgation des instructions confiées à Rahn soulevait d'assez vives critiques.[7]

Sans doute les deux traités intervenus à Milan le 3 septembre 1639 n'avaient pas éteint tous les griefs que nourrissaient les nouveaux alliés de l'Espagne tant envers cette puissance qu'à l'égard de la cour d'Innsbruck. Ils en avaient même réveillé quelques-uns. Tandis en effet que le roi Catholique hésitait encore à ratifier la lettre réversale accordée en son nom par Leganès aux Trois Ligues et continuait à attendre que ses conseillers ecclésiastiques l'éclairassent quant aux conséquences de la détermination qu'il était

(1) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 26 mars 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(2) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 23 mars 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(3) *Caumartin a Sublet de Noyers.* Soleure, 5 avril 1641. loc. cit. *Dolce al Senato.* Zurigo, 25 maggio 1641. loc. cit.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 febbraio 1641. loc. cit. *Farnese a Barberini.* Lucerna, 26 aprile 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 e 16 febbraio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 marzo 1641. loc. cit.

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 marzo 1641. loc. cit.

appelé à prendre à ce sujet,(1) les protestants valtelins, dont l'exode en l'automne 1640 n'avait été qu'apparent, cherchaient, avec l'appui du gouvernement de Coire, à consolider leur situation dans la Rhétie transalpine.(2) Et l'entente semblait désormais malaisée entre les compatriotes de Jenatsch, lesquels subordonnaient l'accomplissement des clauses confessionnelles du capitulat de septembre au payement préalable des pensions d'Espagne,(3) et le lieutenant de Philippe IV en Lombardie, résolu à faire dépendre l'exécution de ses engagements financiers de la retraite de tous les « hérétiques » de la vallée de l'Adda.(4) Au surplus d'autres motifs de discorde, non moins sérieux, troublaient l'harmonie des relations hispano-rhétiennes, car, si sur les bords du *Naviglio Grande* l'on se déclarait mécontent du service des troupes grisonnes,(5) sur ceux de la Plessur en revanche l'on protestait avec véhémence contre l'interprétation abusive par Leganès, puis par Sirvela, des capitulations des officiers des Trois Ligues à la solde milanaise,(6) l'on menaçait de rappeler ces derniers, dont la situation paraissait aussi précaire que celle des capitaines du régiment suisse de Zweyer d'Evebach,(7) et l'on mettait obstacle au passage trop fréquent par le Splügen des forces allemandes que cette attitude imprévue de la diète de Coire contraignait à user momentanément de la seule voie du Gothard.(8) Enfin, dans les Engadines, la lutte était engagée à fond entre les Planta, partisans de l'Espagne, et les chefs de la faction adverse.(9) En réalité, ceux-ci, las des tergiversations de l'archiduchesse Claudia à accéder aux revendications des Droitures, se nourrissaient de l'espoir que l'éclosion de la guerre civile dans leurs hautes vallées déterminerait le gouverneur de Brisach à tenter la surprise du Luziensteig.(10)

Par le fait d'une curieuse coïncidence, c'était précisément à l'intervention d'Erlach-Castelen que Rahn incitait les autorités des Trois Ligues à recourir.(11) Selon lui, les Grisons n'avaient pas à redouter que la chute de Constance les

---

(1) *Consulta de 20 de abril 1641, con otra de 9 del mismo mes que el rey mandó se volviesse á ver sobre lo que contienen 8 cartas del governador de Milan en las materias de Grisones y Esguizaros.* Simancas. Estado. *3354.*

(2) *Sirvela al rey.* Alexandria, 11 octubre 1641. Simancas. Estado. *3355.*

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 marzo 1641. loc. cit.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 16 marzo, 20 aprile e 1° giugno 1641. loc. cit. — *Sostanza di quello deve esporre a S. E., d'ordine del Sig^re^ Francesco Casati, il capitano Crivelli, interprete di S. M.* Milano, 9 giugno 1641. Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Grigioni.

(5) *Consulta de 20 de abril de 1641, con otra de 9 del mismo mes, que el rey mandó se volviesse a ver sobre lo que contienen 8 cartas del governador de Milan en las materias de Grisones y Esguizaros.* Simancas. Estado. *3354.*

(6) *F^co^ Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 12 e 19 giugno 1641. Arch. di Stato Lombardi. Culto. *2166.*

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 18 agosto 1640. loc. cit. — *Sirvela al rey.* Pontecurone, 8 diciembre 1642. Simancas. Estado. *3357.* — Jecklin. op. cit. n° *1659.*

(8) *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 9, 21 e 28 agosto 1640. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X. — *Vico al Senato.* Zurigo, 30 novembre 1641 e 1° febbraio 1642. Frari. Svizzeri. XXXIX. — *Sostanza di quello deve esporre, ecc.* loc. cit.

(9) *Dolce al Senato.* Zurigo, 19 gennaio e 16 marzo 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

(10) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 e 16 marzo, 13 luglio 1641. loc. cit.

(11) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 marzo 1641. loc. cit.

livrât à la vengeance du roi Très-Chrétien et coupât leurs communications avec le Tyrol.[1] Au contraire la rupture, sur un point, du cercle de fer qui les enserrait devait faciliter dans l'avenir leur résistance aux empiétements austro-espagnols.[2] Tel n'était pas, à dire vrai, le sentiment des membres du gouvernement de Coire, que Francesco Casati tenait dans sa dévotion et dont le capitaine zuricois, en dépit de ses instances réitérées, ne parvint pas à ébranler les sympathies exclusivement lombardes.[3] Aussi bien cette constatation servit les desseins de l'agent de Caumartin. Elle lui permit du moins de dresser ses batteries en vue du recrutement du régiment grison que l'ambassadeur souhaitait d'adjoindre à sa levée suisse. De même que Carlo Casati avait imaginé de demander quatre mille hommes aux «Waldstætten» à seule fin de ruiner la négociation de son rival français à Lucerne, à Schwytz et à Altorf, de même en somme celui-ci, en sollicitant les anciens alliés de son maître dans la haute vallée du Rhin d'accorder eux aussi des troupes au Louvre, se proposait d'entraver le départ pour Milan des quelques compagnies que le «traître» Molina, naguère secrétaire-interprète du roi Très-Chrétien en Rhétie, cherchait à faire entrer à la solde lombarde.[4] Toutefois, étant donné l'hispanisme avéré des gouvernants à Coire, la prudence conseillait d'agir clandestinement.[5] De prime abord, Rahn s'était procuré le concours de Salis-Marschlins et de ses collègues Brügger et Guler.[6] Ce fut à ce dernier qu'il offrit en secret la mission de lever un régiment. Il ne le fit d'ailleurs qu'après s'être assuré que les récents conciliabules du colonel grison avec le résident espagnol n'avaient eu d'autre but que d'endormir les soupçons de celui-ci quant aux véritables desseins de celui-là.[7]

Encore que Leganès eût si bien «vidé» de leurs hommes valides les communes des Trois Ligues qu'il y avait lieu d'appréhender qu'elles n'en possédassent plus assez pour repousser, le cas échéant, une attaque de l'étranger,[8] les premières démarches du parent de Guler furent néanmoins couronnées d'un certain succès. Tandis que l'un des secrétaires de Caumartin s'attachait à rallier Lucerne au projet de levée française,[9] Rahn adressait, de Coire, à son chef à Soleure les avis les plus encourageants. Ne se faisait-il pas fort, pourvu qu'on l'assistât d'argent à la dernière heure, d'empêcher Molina de gagner Milan à la tête des contingents recrutés aux frais de l'Escurial dans

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 febbraio 1641. loc. cit.
(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 23 febbraio 1641. loc. cit.
(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 febbraio 1641. loc. cit.
(4) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 31 mars 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.
(5) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 26 mars 1641. loc. cit.
(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 16 marzo 1641. loc. cit.
(7) *Guler à Caumartin.* Coire, 15 mars; *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 23 mars et 26 avril 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. — Jecklin. op. cit. nos 1658, 1659.
(8) *Dolce al Senato.* Zurigo, 24 novembre 1640. Frari. Svizzeri. XXXVIII.
(9) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 marzo 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

la haute vallée du Rhin? (1) Stimulés par les nouvelles qu'ils recevaient, soit de Flandre, où leurs compatriotes de l'armée de La Meilleraye se couvraient de gloire sous Schauenstein, soit du Piémont, où le régiment des Gardes, appelé bientôt après à servir en Dauphiné, comptait dans ses rangs plusieurs centaines d'hommes des Trois Ligues, (2) les Grisons s'enrôlèrent avec ardeur à la solde du roi Très-Chrétien, quelque activité que déployât Francesco Casati à les en détourner. (3)

Au sentiment du résident espagnol, le vrai remède à cette situation inquiétante eût été la prompte conclusion des négociations rhéto-tyroliennes. Or, du fait de la cour d'Innsbruck, celles-ci subissaient un temps d'arrêt, comme si l'on eût attendu dans l'entourage de l'archiduchesse un succès des armes autrichiennes en Alsace pour revenir sur les concessions politiques consenties aux communes des Trois Ligues. (4) Bien que muni de pleins-pouvoirs, qui lui eussent permis de signer l'accord définitif entre les deux parties, (5) le baron de Ramschwag, envoyé de la princesse à Coire, traînait en longueur afin de protester à la fois contre la tolérance dont bénéficiaient les intrigues de Guler (6) et contre la résistance des Engadins à rétablir dans leur vallée l'exercice du culte catholique et la mission des capucins chargée de l'y développer. (7) L'occasion d'envenimer les conflits confessionnels dans la haute vallée de l'Inn et d'entraver le rapprochement austro-rhétien était trop tentante pour que l'ambassadeur de Louis XIII ne cherchât pas à en tirer profit. (8) A Rahn, qui dans l'intervalle avait regagné Soleure, (9) mais dont le retour sur les bords de la Plessur eût sans doute provoqué les critiques de certains magistrats des cités évangéliques, (10) Caumartin substitua un autre Zuricois, le capitaine Jean-Henri ***Hab*** et lui prescrivit de persuader à Guler de ne pas quitter le pays, où sa levée tenait en respect celle de Molina. (11) Ce dernier, à la demande instante de Casati, s'apprêtait en effet à occuper le Luziensteig, ce qui eût donné au gouverneur de Milan la faculté de conserver intactes ses relations

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 febbraio 1641. loc. cit. — *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 26 avril 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(2) *Le roi à Ul. de Salis.* 18 janvier 1641. Arch. Guerre. LXVIII. 125. — *Le roi à Schauenstein.* 19 avril 1641. Arch. Guerre. LXIV. 290.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 e 30 marzo 1641. loc. cit. — *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 26 avril 1641. loc. cit. — Jecklin. op. cit. n° *1658.*

(4) *Erzherzogin Claudia an M. Moor und Isaac Volmar.* Innsbruck, 12. März 1641. Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina *C.* n° 57. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 27 aprile 1641. loc. cit.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 aprile 1641. loc. cit.

(6) „Gefährlicher französischen Machinationen und Noviteten." *Erzherzogin Claudia an Maximilian von Moor, Freyherrn auf Landstein, Liechtenegg und Greiffen, unserer Vormundtschafft gehaimen Rath, und Isaac Volmar, der Rechten Doctor, unseren Rath u. s. w.* Innsbruck, 14. November 1641. Statthalterei Archiv Innsbruck. Abth. Leopoldina *C.* n° 57.

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 18 maggio 1641. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 321.

(8) *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 luglio 1641. loc. cit.

(9) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 marzo 1641. loc. cit.

(10) *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 marzo 1641. loc. cit.

(11) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 26 aprile 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 11 maggio 1641. loc. cit.

avec Constance, dans le temps même où le siège d'Ivrée par les Français menaçait d'isoler la Franche-Comté de la Lombardie.[1]

Encore que princesse italienne, issue d'une maison dont la diplomatie avait fait l'admiration de plusieurs générations, l'archiduchesse Claudia pratiquait une politique hautaine et brutale, dépourvue d'esprit de suite et partant bien propre à compromettre de façon irrémédiable les avantages que Philippe IV s'était attaché à procurer à l'Espagne, voire à l'Autriche, en négociant avec les Grisons les traités de septembre 1639. Avisée du progrès des démarches de Guler, la veuve de Léopold V adressa aux autorités de Coire une missive pleine de récriminations et les somma de couper court aux dangereuses menées d'un homme qu'elle considérait comme son « sujet », puisque aussi bien sa famille et lui appartenaient à la Ligue des Dix Droitures.[2] La maladresse de cette intervention augmenta la perplexité de Francesco Casati et faillit réduire à néant le fruit de ses longues et patientes négociations.[3] Non sans difficulté, le résident lombard avait amené les chefs du pays à reconnaître que la concession d'une levée au roi Très-Chrétien n'était compatible ni avec le texte, ni avec l'esprit des dernières capitulations de Milan.[4] Grâce au « vent de folie » qui soufflait à Innsbruck,[5] où l'ambassadeur d'Espagne, Henriquez, jouant double, cherchait à se rendre indispensable en appuyant sous main la résistance de l'archiduchesse aux revendications grisonnes, le persévérant effort de la diplomatie de l'Escurial au sein des Alpes rhétiques menaçait d'échouer misérablement.[6] Déjà, en effet, l'opposition anti-autrichienne, devenue plus audacieuse, exigeait le retour au *statu quo ante,* soit en d'autres termes la restauration de l'alliance du Louvre, avec toutes ses conséquences. Déjà les membres du gouvernement de Coire, inquiets d'un mouvement d'opinion qu'ils n'étaient pas certains de pouvoir maîtriser, faisaient prier Guler d'acheminer au plus vite vers le Jura les quelques enseignes levées à la suggestion de Caumartin sur le territoire des Trois Ligues.[7] Il ne fallut rien moins que l'intervention énergique de Francesco Casati et l'appréhension, habilement entretenue par lui, d'une nouvelle occupation de la Rhétie par les Impériaux pour couper court à ces défaillances significatives.[8] Déterminés à ne prendre aucune part directe à la lutte entre les deux couronnes, mais à rester fidèles à la politique inaugurée par Jenatsch au lendemain de la capitulation du Fort-du-Rhin en mars 1637,[9] les députés réunis sur les bords de

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 4 maggio 1641. loc. cit.

(2) *Francesco Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 12 giugno 1641. Arch. di Stato Lombardi. Culto. *2166.* — *Mémoire: Questio est an Engadini sint subditi. Respondetur quod sic.* Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina C 57. — Sprecher v Bernegg. II. 315.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 marzo 1641. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 315.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 11 maggio 1641. loc. cit.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 27 aprile 1641. loc. cit.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 11 maggio 1641. loc. cit.

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 11 e 25 maggio 1641. loc. cit.

(8) *Dolce al Senato.* Zurigo, 25 maggio 1641. Frari. Svizzeri XXXVIII.

(9) *Dolce al Senato.* Zurigo, 25 maggio 1641. loc. cit.

la Plessur, le 31 mai 1641, condamnèrent sans réticences les pratiques des agents du Louvre, reprochèrent aux chefs du pays, avec quelque injustice à la vérité, de les avoir favorisées en ne les combattant point à temps, (1) et décrétèrent des peines sévères contre quiconque tenterait d'enrôler, sans la permission des communes, des soldats pour le service de l'étranger. (2)

Caumartin s'attendait si peu à ce brusque effondrement de ses espérances, (3) que, la veille encore, convaincu du désir d'entente avec la France qui, selon lui, prévalait à Coire, il avait fait assurer les Conseils de cette ville de la bienveillance de son maître à leur endroit (4) et autoriser Guler à gagner la Bourgogne avec son régiment, pour peu que la présence de ce dernier dans la haute vallée du Rhin ne fût pas jugée indispensable au relèvement de la cause royale au sein des Trois Ligues. (5) Le colonel s'empressa d'ailleurs de se rallier à cet avis que ne contredisaient pas, on l'a vu, les magistrats grisons. Il avait hâte, en effet, de mettre la frontière entre lui et ses adversaires, car les exigences de ceux-ci croissaient au fur et à mesure des succès militaires espagnols dans la plaine du Pô. Aussi, tandis que Molina, dont la levée n'avait guère été moins clandestine que la sienne, prenait le chemin de la Lombardie, (6) lui-même se prépara à passer en Suisse. Mais il comptait sans les scrupules que le recès menaçant de la diète suggérait à ses hommes. Abandonné par la moitié d'entre eux dès son arrivée à Wallenstadt, il ne lui resta bientôt d'autre ressource que celle de rebrousser vers ses foyers, où, suspect désormais à l'ambassadeur de France, qui ne lui pardonnait pas d'avoir dépensé en pure perte d'importants subsides, et incapable par surcroît de regagner la confiance du résident lombard, son unique préoccupation devait être dès lors d'éviter les embûches secrètes semées sous ses pas. (7)

L'initiative assumée par Caumartin, le jour où, sans attendre les instructions de la cour de Paris, il s'était résolu à faire aux contingents grisons une place à part dans la levée d'avril, constituait une erreur politique grave. (8) Du moins ne chercha-t-il pas à le contester et se résigna-t-il de prime abord à ne point pousser les choses plus avant. (9) On l'encourageait à adresser sa requête explicite à la diète de Coire. Il s'y refusa avec raison. (10) Ne reprochait-on pas à Louis XIII, sur les bords de la Plessur, de s'attacher « par des voies obliques » à brouiller les Trois Ligues avec leur allié de

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 1° giugno 1641. loc. cit.

(2) *Francesco Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 12 giugno 1641. Arch. di Stato Lombardi. Religione. Valtellina. Culto. *2166.* — Jecklin. op. cit. n° *1659.*

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 15 giugno 1641. loc. cit.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 25 maggio 1641. loc. cit.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 25 maggio 1641. loc. cit.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 1° giugno 1641. loc. cit. — *Molina an die III Bünde.* Milano, 13. März 1642. St-Arch. Chur. Akten.

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 8 giugno 1641. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 315.

(8) *Dolce al Senato.* Zurigo, 1° giugno 1641. loc. cit.

(9) *Caumartin à Sublet de Noyers.* Soleure, 31 mai 1641. Aff. Etr. Suisse. XXVIII.

(10) *Dolce al Senato.* Zurigo, 15 giugno 1641. loc. cit.

Milan? [1] L'échec de toute nouvelle tentative de rapprochement entre celles-ci et le roi Très-Chrétien paraissait donc désormais certain. Mais ce n'était pas à dire que les montagnards de Rhétie eussent sujet de se réjouir de la déconvenue éprouvée par l'ambassadeur français. Si jamais un contrepoids à la suprématie lombarde dans la région du Splügen avait semblé désirable, c'était bien à cette heure, où la fortune souriait aux armes de Philippe IV en Picardie et dans la Haute-Italie. Or, du fait de l'absence de perspicacité des continuateurs de l'œuvre de Jenatsch, ce contrepoids s'affaiblissait peu à peu. [2] Les événements qui se déroulaient au midi des Alpes constituaient en quelque sorte « le baromètre » de l'opinion grisonne. [3] Ils avaient influé sur les délibérations de la diète de Coire de mai. Ils décidèrent les députés de cette assemblée à protester, tant à Milan qu'à Innsbruck, de la sincérité de leur adhésion aux intérêts de la monarchie Catholique et à rejeter sur l'incurie du pouvoir exécutif le développement tout d'abord inquiétant des intrigues françaises. [4] Mais aussi bien la plus cruelle des déceptions allait succéder pour eux à cette manifestation déplacée de leur état de vasselage au regard de la maison de Habsbourg. Quand, surpris de la froideur avec laquelle l'archiduchesse Claudia accueillait leurs explications et exaspérés de la continuation des préparatifs belliqueux de la régence du Tyrol aux confins de l'Engadine, les chefs du pays menacèrent de faire appel à l'intervention du gouverneur de Brisach, [5] il n'était plus temps. Les troupes d'Erlach-Castelen venaient de s'éloigner des parages de Hohentwiel, et l'arrogance des Autrichiens augmentait en proportion de l'isolement où se trouvaient réduites les Trois Ligues. [6] Et ce n'était pas en retirant du Luziensteig la garnison « suspecte » aux ordres de Molina et en la remplaçant par des bandières dont la fidélité avait pour répondants les magistrats des districts qui les mettaient sur pied, que les Grisons pouvaient espérer détourner de leurs vallées le péril suspendu sur celles-ci. [7]

Divergences de vues entre les représentants des deux branches de la maison d'Autriche quant à la question grisonne. — Menaces de rupture des négociations austro-rhétiennes. — Inquiétudes de Francesco Casati. — Sur les conseils de l'empereur, l'archiduchesse Claudia consent à faire quelques avances au gouvernement des Trois Ligues. — Conférences de Feldkirch. — Leur résultat. — L'opposition

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 1° giugno 1641. loc. cit.
(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 15 giugno 1641. loc. cit.
(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 8 giugno 1641. loc. cit.
(4) *Die Häupter der Drei Bünde an Erzherzogin Claudia.* Chur, 31. Mai 1641. St-Arch. Chur. Akten. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 8 giugno 1641. loc. cit.
(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 luglio 1641. loc. cit.
(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 giugno 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.
(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 giugno e 2 luglio 1641. loc. cit.

anti-autrichienne se fortifie dans la Basse-Engadine. — Exigences manifestées simultanément par les capucins, le nonce apostolique et le résident lombard. — Exode des protestants de la Valteline. — Tempéraments qui y sont apportés. — Artifices de rédaction relevés dans le texte du traité rhéto-tyrolien. — Malentendus qui en découlent. — Tergiversations des magistrats de Coire.

Continuation des déceptions grisonnes. — L'Espagne maîtresse absolue des routes militaires de la région du Splügen. — Les Trois Ligues cherchent à se rapprocher de Venise. — Inutilité des démarches tentées à cette fin. — Dissensions confessionnelles dans les hautes vallées alpestres. — Intrigues conduites de Lucerne par l'archevêque de Patras et, de Soleure, par l'ambassadeur de France. — Conflit aigu dans les Droitures. — L'Escurial sacrifie les intérêts des catholiques de Rhétie à ses ambitions territoriales. — Importance de la lettre réversale accordée par Leganès aux députés de la diète de Coire. — Salis-Marschlins. — Desseins formés par le représentant du Vatican en Suisse. — Leur caractère chimérique.

XIV. L'unité de vues qui, d'habitude, présidait aux relations des représentants des deux branches de la maison d'Autriche entre eux n'existait pas, on l'a dit, en ce qui concernait la question grisonne. Déjà sensible du vivant de Léopold V, cette divergence d'opinions s'était accrue depuis le décès de celui-ci. Aux termes de l'article IIe de l'alliance hispano-rhétienne de 1639, le roi Catholique promettait de n'intervenir en aucune façon dans les différends d'ordre politique ou confessionnel qui éclateraient à l'avenir au sein des Trois Ligues. Or c'était contre cette défaillance, inexcusable à ses yeux, de la diplomatie d'Olivarès que l'archiduchesse Claudia n'avait cessé de protester dès la première heure. (1) A la vérité cette princesse s'était exposée elle-même aux critiques du Vatican en laissant insérer dans le « traité éventuel » de 1640 des clauses qu'Urbain VIII jugeait insuffisantes à assurer le développement de l'activité propagandiste des missionnaires capucins en Engadine. Aussi s'attachait-on à Innsbruck à modifier les engagements pris envers le gouvernement de Coire et à faire dépendre la ratification définitive de l'accord du 23 février 1640 d'avantages complémentaires à concéder aux adeptes de l'ancien culte dans les huit Droitures. (2) L'entente qui, sous la menace du péril français, semblait à la veille d'aboutir en avril 1641, (3) paraissait des plus compromise vers la fin du mois suivant, à l'instant où se produisait l'échec lamentable de la levée de Guler. (4) D'une part, l'archiduchesse hâtait ses préparatifs mili-

(1) *Erzherzogin Claudia an Moor und Volmar.* Innsbruck, 12. März 1641. Statthalterei Archiv Innsbruck. Leopoldina *C.* n° 57. – „Che pregiuditio alla Santa Fede in queste parti abbia causato il 2° articolo della pace fra S. M. C. e Grigioni si vede or mai.“ *Il cav^{re} Castelberg, landrichter della Lega grisa al nunzio Farnese.* Disentis, 18 agosto 1642. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXV.

(2) *Vortrag des œsterr. Gesandten von Ramschwag.* Chur, 11. Mai 1641. St-Arch. Chur. Akten. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 20 aprile 1641. loc. cit.

(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 aprile 1641. loc. cit.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 aprile e 22 giugno 1641. loc. cit. — Jecklin. op. cit. n° *1658.*

taires, dans l'espoir d'amener à composition ses tenaces voisins. (1) D'autre part, ces derniers, décidés à appuyer la résistance de leurs frères engadins aux prétentions tyroliennes, ne se laissaient pas intimider par les sommations de la veuve de Léopold et adressaient eux-mêmes à l'empereur une missive où se trouvaient résumés en termes énergiques leurs griefs contre les autorités d'Innsbruck. (2)

Autant la perspective d'une rupture des négociations austro-rhétiennes était de nature à réjouir Caumartin et à l'inciter à prendre sa revanche de l'insuccès des siennes propres, ce qu'il s'efforça de réaliser aussitôt, autant elle devait éveiller d'inquiétudes dans l'esprit de Francesco Casati. (3) Quoiqu'il ne se lassât pas d'affirmer que tous malentendus seraient promptement aplanis, (4) l'envoyé de Leganès avait juste sujet d'appréhender de dangereuses complications. Aussi bien, par suite d'un entraînement sans doute irréfléchi, mais en somme assez explicable de leur part, les Grisons n'étaient déjà que trop portés à englober dans une même réprobation les transgressions espagnoles des traités de septembre 1639 et les attentats infiniment plus graves commis par la régence d'Innsbruck au détriment de l'indépendance des Trois Ligues. (5) Par surcroît le nonce apostolique en Suisse s'apprêtait à gagner les bords de la Plessur, sous le prétexte d'y chercher un remède aux embarras financiers de l'évêque de Coire, (6) mais en réalité à l'effet de s'opposer aux desseins des protestants dans les deux Rhéties, (7) desseins réveillés fort mal à propos par les intrigues de Guler. Enfin l'ascendant de plus en plus manifeste conquis sur ses coreligionnaires par Ulysse de Salis-Marschlins, et les longs conciliabules de ce colonel avec le successeur de Méliand à Soleure, avant son départ pour la cour, d'où Richelieu se préparait à le dépêcher à l'armée de Piémont en qualité de maréchal de camp, rendaient perplexes les « Espagnolisez » des Trois Ligues et le gouverneur de Milan. (8)

Au demeurant c'était à pacifier les intérêts en conflit que Francesco Casati s'attachait, et cela dès la première heure. Ainsi qu'on devait le prévoir, son intervention avait provoqué, dans un sens contraire, celle de Caumartin. Tandis que celui-là adjurait l'archiduchesse de ne point pousser les choses à l'extrême, celui-ci s'employait avec succès à inciter à la résistance les Grisons du parti français. (9) Sur les conseils de l'empereur, son neveu, la princesse

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 giugno e 6 luglio 1641. loc. cit.
(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 e 27 luglio 1641. loc. cit.
(3) *Dolce al Senato.* Zurigo, 13 aprile e 13 luglio 1641. loc. cit
(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 marzo 1641. loc. cit.
(5) *Erzherzogliche Erklärung gegen die III Bünde.* Innsbruck, 24. März/3. April 1641. St-Arch. Chur. Akten. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 aprile 1641. loc. cit.
(6) *Farnese a Barberini.* Coira, 7 agosto 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.
(7) *Farnese a Barberini.* Wettingen, 19 luglio 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.
(8) *Dolce al Senato.* Zurigo, 3, 10 e 24 agosto 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — *Salis-Marschlins à Richelieu.* Marschlins, 6 août 1641. Aff. Etr. France *840* f° 132. — U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 316.
(9) *Dolce al Senato.* Zurigo, 4 maggio e 22 luglio 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII.

autrichienne ne persévéra pas dans son attitude belliqueuse. (1) Faisant un premier pas vers l'accommodement souhaité de part et d'autre, elle proposa l'ouverture de conférences contradictoires dans le Vorarlberg. (2) Cette invitation une fois acceptée, en dépit de l'opposition des prédicants, (3) les députés des communes de Rhétie prirent après quelques remises (4) le chemin de Feldkirch, où ils siégèrent du 28 juillet au 9 août en la compagnie de commissaires de la régence du Tyrol. (5) Leurs efforts combinés aboutirent à une entente qui consacrait le rétablissement de la mission des capucins de Zernetz, la ratification de l'*Union héréditaire* de 1518 et des accords austro-grisons antérieurs à l'année 1620, l'annulation de ceux conclus dès cette date et la confirmation des privilèges des huit Droitures, moyennant un serment d'allégeance à prêter à l'archiduc d'Innsbruck par leurs habitants. (6)

Des intrigues françaises dirigées de Soleure par Caumartin avaient jusqu'au dernier moment rendu assez problématique l'issue favorable des négociations engagées dans le Vorarlberg. Ces intrigues se poursuivirent durant plusieurs mois encore et ne furent pas sans influence sur l'accueil fait au nouveau traité par les communes de la Basse-Engadine. (7) Les autorités de celles-ci, après avoir pris connaissance du texte des articles qui les concernaient, affirmèrent avec force leur intention de se refuser à recevoir des ordres de la cour de Tyrol et de ne consentir à admettre des religieux étrangers sur leurs terres qu'en échange d'une lettre de revers les assurant que l'acceptation par elles des dispositions de l'accord de Feldkirch ne préjudicierait d'aucune façon à leurs libertés politiques et confessionnelles. (8)

Depuis longtemps certes les députés des Trois Ligues ne s'étaien ttrouvés en présence d'une situation aussi délicate. L'entente qu'ils avaient mission de ratifier ou de répudier était à peine conclue qu'elle soulevait déjà de nombreuses objections, se heurtait à des résistances imprévues et éveillait d'insoutenables prétentions chez ceux-là mêmes qui semblaient les plus intéressés à y souscrire. Que les populations de l'Engadine s'y montrassent résolument hostiles, la chose n'avait rien de surprenant en soi. (9) Que l'ambassadeur français

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 luglio 1641. loc. cit.

(2) *Francesco Casati al governatore di Milano.* Coira, 6 luglio 1641. Arch. di Stato Lombardi. Relig. Valtellina. Culto. n° *2166.* — *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 luglio 1641. loc. cit.

(3) *Die III Bünde an Erzherzogin Claudia.* Chur, 21./31. Mai 1641. St-Arch. Chur. Akten. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 22 luglio 1641. loc. cit. — *Instruktion und Kreditiv für die Abgeordneten an die Erzherzogin Claudia.* Chur, 18. Juli 1641 St-Arch. Chur. Akten.

(4) *Erzherzogin Claudia an die III Bünde.* Innsbruck, 7. Juni 1641. St-Arch. Chur. Akten.

(5) *Instruktion und Kreditiv für die Abgeordneten an die Erzherzogin Claudia.* 18. Juli 1641. St-Arch. Chur. Akten. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 8 agosto 1641. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 321.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 17 agosto 1641. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 321. — Jecklin. op. cit. n° *1661.*

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 luglio e 24 agosto 1641. loc. cit. — *Erbeinigung zwischen dem Erzhause Oesterreich und löbl. gem. III Bünden erneuert.* Feldkirch, 20. März 1642. Eidg. Absch. V¹ 2216.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 29 dicembre 1641. Frari. Svizzeri. XXXVIII. — Sprecher v. Bernegg. II. 322.

(9) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 settembre 1641. loc. cit.

à Soleure prescrivît au capitaine Rahn à Zurich de se concerter avec le résident suédois dans cette ville afin d'entretenir par tous les moyens en son pouvoir l'esprit de rébellion qui se manifestait dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn, il n'y avait pas lieu de s'en étonner. (1) Impuissant en somme à rétablir son prestige au sein des Alpes rhétiques, le Louvre s'attachait en revanche à réduire à néant les profits que l'Espagne et l'Autriche se promettaient de retirer de leurs accords avec les Ligues Grises. (2) Mais ce à quoi l'on ne s'attendait certes pas à Coire, c'était à ce que les capucins exigeassent une sauvegarde et des garanties particulières avant de regagner leur mission de Zernetz (3) et à ce que le nonce apostolique protestât contre un acte diplomatique qui, en annulant les traités de Lindau de 1622, d'Innsbruck de 1629 et de Schuls de 1638, portait selon lui une irréparable atteinte à la cause du catholicisme dans la région du Splügen. (4) Ce dont on se montrait plus que mécontent sur les bords de la Plessur, c'était de constater combien les ministres de l'Escurial se tenaient à l'affût de toutes les occasions d'avantager les intérêts de leur maître au détriment de ceux de la république grisonne. Ne s'efforçaient-ils pas de faire insérer dans le préambule de l'instrument du renouvellement de l'*Union héréditaire* une clause stipulant que cette dernière deviendrait de plein droit caduque pour peu que les Trois Ligues renonçassent à leur alliance avec l'Espagne? (5) Aussi bien, dans cette conjoncture délicate, l'esprit de décision des membres de la diète ouverte à Coire le 20 août ne demeura pas en défaut. Les prétentions lombardes et pontificales, ainsi que celles des capucins, furent écartées sans plus. (6) L'on résolut de contraindre au besoin par la violence les Engadins à se soumettre à la volonté des représentants de la majorité des communes souveraines. (7) Enfin des plénipotentiaires furent désignés qui reçurent la mission de se rendre à Innsbruck afin d'y prendre part à la solennisation du traité. (8)

Au total la tâche assumée par le *Beitag* grison de ramener la paix dans la haute vallée de l'Inn paraissait à cette heure des plus malaisée à accomplir. Elle ne lui suffit point cependant, et la clôture de cette session d'août ne se produisit pas sans qu'il fût appelé à statuer sur le sort des protestants de la Valteline. L'eût-il voulu d'ailleurs, qu'il lui eût été difficile de se dérober à

(1) *Dolce al Senato.* Zurigo, 10 agosto 1641. loc. cit.

(2) *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 luglio e 22 ottobre 1641 loc. cit.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 21 dicembre 1641 (2da). loc. cit — Sprecher v. Bernegg. II. 322.

(4) *Barberini a Farnese.* Roma, 28 settembre 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII. — *Seconda scrittura in materia de prejudizi della religione catt.ca e della chiesa di Coira dei contenuti nelli trattati de Grisoni con la Serenissima Claudia.* Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII. — *Vico al Senato.* Zurigo, 28 giugno 1642. loc. cit.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 8 marzo 1642. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 323.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 21 dicembre 1641 (2da). loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 323.

(7) *Die Häupter an die Gemeinden der Unter Engadin.* Chur, 13. September, 24. November 1641. St-Arch Chur. Akten.

(8) *Farnese a Barberini.* Coira, 28 agosto 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 settembre 1641. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 322.

l'examen approfondi de cette question d'importance capitale pour le repos des deux Rhéties. L'arrivée à Coire du nonce apostolique avait en effet réveillé l'ardeur agressive, trop longtemps contenue, de l'évêque et de son clergé. (1) Entre ceux-ci et leurs adversaires les prédicants sévissait sans trêve une guerre de libelles, chacun des deux partis attribuant à l'autre la responsabilité des excès confessionnels commis dans le pays au cours des vingt dernières années. (2) En revanche le prélat grison s'unissait au représentant du Saint-Siège pour reconnaître que l'Escurial apportait peu de zèle à exiger le définitif éloignement des « hérétiques » de la vallée de l'Adda et s'attachait plutôt à procurer l'apparence que la réalité de leur expulsion. (3) A dire vrai, l'on se préoccupait en première ligne à Madrid de prévenir toutes surprises et d'éviter toute démarche d'où eût pu découler un amoindrissement quelconque des avantages politiques exceptionnels que les traités conclus à Milan en septembre 1639 assuraient à la monarchie Catholique. (4)

Sans cesser de rappeler au gouvernement des Trois Ligues que ses engagements en ce qui concernait l'unité de la foi en Valteline n'avaient pas été tenus; sans laisser passer une occasion d'affirmer, qu'aussi longtemps que la lettre réversale relative à l'exercice du culte réformé à Chiavenna n'aurait pas été ratifiée par Philippe IV, la présence dans le petit comté sis au pied du Splügen d'adeptes des nouvelles doctrines n'était en somme que tolérée, (5) Leganès et après lui Sirvela avaient soigneusement évité d'envenimer, par d'intempestives sommations aux autorités grisonnes, une situation délicate dont ils étaient loin de rendre ces derniers responsables. Piqué au vif néanmoins, en constatant l'échec de démarches qui avaient pourtant failli aboutir en septembre 1640, et inquiet de l'appui prêté par les prédicants à Guler et à Rahn au cours des négociations occultes de ceux-ci dans la haute vallée du Rhin, (6) le lieutenant du roi d'Espagne en Lombardie se résolut enfin à donner coûte que coûte au différend confessionnel rhéto-valtelin la solution souhaitée par le Saint-Siège. (7) A sa suggestion, des commissaires désignés par la diète se portèrent au printemps à Sondrio et y discutèrent avec des délégués des *Terzieri* le chiffre de l'indemnité à allouer aux protestants propriétaires de biens-

(1) Sprecher v. Bernegg. II. 325.

(2) Sprecher v. Bernegg. II. 325 sqq.

(3) *Gio. Ant. Paravicini, arciprete di Sondrio, al conte Francesco Casati.* Sondrio, 2 luglio 1641. Arch. di Stato Lombardi. Relig. Valtellina. Culto. n° *2166*. — *Farnese a Barberini.* Coira, 28 agosto 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(4) „Mi pare che i Sig^ri^ ministri di Milano attendino più all'apparenza che alla sustanza." *Farnese a Barberini.* 11 settembre 1641. loc. cit.

(5) *Consulta de 20 de abril 1641, etc.* Simancas. Estado. *3354*. — „Instancias para la salida de los protestantes de la Valtelina... tan importante al servicio de Dios y del rey." *El conde de Sirvela al conde Francesco Casati.* Milan, 19 junio 1641. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Francesco Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 3 luglio 1641. *Ibid.* Religioni. Valtellina. Culto. n° *2166*.

(6) *Francesco Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 12 e 19 giugno 1641. Arch. di Stato Lombardi. Religioni. Valtellina. Culto. n° *2166*.

(7) *Sirvela a Francesco Casati.* Milano, 13 luglio 1641. Arch. di Stato Lombardi. Religioni. Valtellina. Culto. n° *2166*.

fonds sur les rives de l'Adda.[1] D'opportunes largesses faites aux communes des Trois Ligues par les soins de Francesco Casati achevèrent de les gagner aux vues qui prévalaient à Madrid et à Milan.[2] Aussi, dans les derniers jours d'août, le *Beitag* de Coire put-il dépêcher au delà des monts quatre de ses membres, dont deux catholiques, à l'effet d'y présider à l'exécution de ses décisions.[3] Dès la fin de septembre 1641, l'exode des réformés valtelins était chose accomplie.[4] Toutefois l'espérance de ceux-ci de rentrer à bref délai dans leur patrie, bien qu'elle ne le fût que d'adoption pour quelques-uns d'entre eux, était si vivace qu'ils y laissèrent une partie de leur avoir[5] et obtinrent de la diète l'autorisation de s'établir provisoirement sur le versant méridional de la Bernina, à Poschiavo, dont les magistrats, ainsi qu'il a été dit, ne les accueillirent que très à contre-cœur.[6]

Au total le règlement de la question confessionnelle dans la vallée de l'Adda ne présentait un intérêt immédiat que pour les Trois Ligues et l'Espagne; et encore si cette dernière puissance y avait insisté, c'était dans l'espoir de mettre un terme aux doléances du Vatican. La solution du différend engadin, en revanche, touchait à la paix intérieure de la Rhétie, laquelle dépendait elle-même pour une bonne part de la nature exacte des liens qui rattacheraient à l'avenir ce pays à l'Autriche. Les négociations conduites dans le Vorarlberg n'eurent pas plus tôt pris fin que, d'un côté comme de l'autre, l'on dut reconnaître combien il restait à faire pour assurer l'exécution de ce qui venait d'y être résolu.[7] Les artifices de rédaction qui jadis avaient donné naissance à deux interprétations nettement contradictoires de certains des articles des capitulations de Monçon se retrouvaient, à un degré moindre il est vrai, dans la convention du 9 août 1641. C'est ainsi que le doute subsistait quant à la question de savoir si le traité d'Innsbruck du 17 janvier 1637 figurait parmi ceux dont l'abrogation était décrétée.[8] Par suite l'archiduchesse ne résistait pas à la tentation d'expliquer à son propre avantage les ambiguïtés relevées dans l'œuvre des membres de la conférence de Feldkirch.[9] Dix mois devaient s'écouler de la sorte en discussions stériles avant que la réintégration des

(1) Sprecher v. Bernegg. II. 324.

(2) *Francesco Casati al governatore di Milano.* Coira, 29 maggio 1641. Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Svizzeri. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 settembre 1641. loc. cit. — Jecklin. op. cit. n° *1666.*

(3) *Farnese a Barberini.* Coira, 28 agosto 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 settembre 1641. loc. cit.

(4) *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 settembre e 22 ottobre 1641. loc. cit.

(5) *Farnese a Barberini.* 11 settembre 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(6) *Farnese a Barberini.* Coira, 28 agosto 1641. loc. cit. — *Dolce al Senato.* Zurigo, 30 settembre 1641. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 325. — Jecklin. op. cit. n° *1661.*

(7) *Die III Bünde an Erzherzogin Claudia.* Chur, 3./13. September; 31. Oktober/10. November 1641. St-Arch. Chur. Akten. — *Erzherzogin Claudia an die III Bünde.* Innsbruck, 12. Oktober 1641. *Ibid.* — *Erzherzogin Claudia an unserem getreuen lieben Hans Vigctor, Graffen von Orttenstein, unserem Erzherz. Vormundtschafft Landtvogten zu Castells und der VIII Gerichten in Prættigau.* Innsbruck, 3. Januar 1642. St-Arch. Chur. Akten.

(8) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 23 agosto 1641. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIV.

(9) *Vico al Senato.* Zurigo, 22 febbraio 1642. loc. cit.

capucins en leurs établissements de la Basse-Engadine apportât quelque répit aux préoccupations des magistrats des Trois Ligues. Entre-temps l'empereur avait approuvé le renouvellement de l'*Union héréditaire* qui liait ces dernières à sa maison (20 mars 1642). [1] Mais, à cette heure, c'était à Coire que l'on tergiversait, dans la crainte que l'obligation assumée dans l'*Erbeinung* par les communes grisonnes de défendre, le cas échéant, les quatre seigneuries de l'Arlberg ne devînt exigible à bref délai. [2] Et il fallut, de la part de la princesse autrichienne, plusieurs mises en demeure successives [3] pour que l'on se décidât sur les bords de la Plessur à dépêcher à Innsbruck les plénipotentiaires chargés de procéder à l'échange des ratifications et à la solennisation du traité. [4]

XV. Tout en déplorant le renversement des alliances des Trois Ligues, les amis suisses et allemands de celles-ci estimaient que l'entente rhéto-tyrolienne, succédant à l'entente rhéto-lombarde, ramènerait le calme au sein des hautes vallées du Rhin et de l'Inn. Ils se trompaient. Dans leurs rapports avec l'étranger, comme au cours des vicissitudes de leur administration intérieure, les Grisons allaient subir longtemps encore le contre-coup désastreux de la politique nouvelle qui les asservissait aux volontés de l'Autriche et de l'Espagne. Maître désormais des avenues du Splügen, comme il l'était de celles du Gothard, [5] et cela en dépit des velléités de révolte des communes qu'exaspéraient les retards apportés au payement des pensions de l'Escurial, [6] le gouverneur de Milan en disposait à son gré, soit qu'il fît passer sous bonne escorte le frère du roi de Portugal, arrêté en Allemagne et dirigé vers Madrid, [7] soit qu'il engageât le duc d'Orléans à s'en servir, pour peu que ce prince donnât suite à son projet de gagner Venise, [8] soit qu'il avouât les levées organisées en Souabe pour le compte du grand-duc de Toscane, [9] soit enfin qu'il fût sollicité par les autorités de Coire d'entretenir à ses frais les gardes chargés de veiller à ce que, dans l'avenir, aucun soldat des Trois Ligues ne ralliât plus les lieux de rassemblement fixés en Suisse par les recruteurs français. [10]

---

(1) Eidg. Absch. V² 2216. — Jecklin. op. cit. nº *1666*. — *contra: Vico al Senato.* 10 maggio 1642. loc. cit.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 3 maggio 1642. loc. cit.

(3) *Erzherzogin Claudia an die III Bünde.* Innsbruck, 12. Oktober, 26. November 1641; 1. und 27. Februar und 18. März 1642. — *Die III Bünde an Erzherzogin Claudia.* Chur, 5./15. Februar, 1./11. März 1642. St-Arch. Chur. Akten.

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 7 giugno 1642. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 323. — Jecklin. op. cit. nºˢ *1666, 1668*.

(5) *Dolce al Senato.* Zurigo, 2 febbraio 1641. loc. cit.

(6) *Dolce al Senato.* Zurigo, 9 marzo 1641. loc. cit.

(7) *Molina an die III Bünde.* Mailand, 13. März 1642. St-Arch. Chur. Akten. — *Caumartin à Erlach-Castelen.* Soleure. 25 avril 1642. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. LXVII (Ambassades). p. 75. — Sprecher v. Bernegg. II. 332.

(8) *Avisi da Lucerna.* 26 agosto 1642. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X.

(9) Sprecher v. Bernegg. II. 331.

(10) *Vico al Senato.* Zurigo, 8 febbraio 1642. loc. cit.

Au demeurant c'était aux puissances non alliées des Grisons que l'entente de ceux-ci avec la maison d'Autriche semblait devoir porter le plus de préjudice.(1) Si la Sérénissime République avait persévéré dans sa politique francophile, nul doute que les routes alpestres ne se fussent impitoyablement fermées devant les auxiliaires recrutés par elle en Helvétie et en Allemagne. Mais, à cette heure, c'était à l'Espagne que s'adressaient les avances de ses hommes d'Etat.(2) Aussi quand, au printemps de 1642, ces derniers jugèrent indispensable de prier le gouvernement siégeant à Coire de ne point s'opposer au passage des forces acheminées du plateau suisse vers le Bergamasque, Sirvela, consulté par les protégés de son maître en Rhétie, ne souleva aucune objection à ce sujet.(3) Combattue discrètement par l'interprète Tschudi, seul représentant des intérêts français sur les bords de la Plessur, la requête de la Seigneurie fut néanmoins prise en considération.(4) Elle le fut d'autant plus facilement en somme que, depuis leur rupture avec le Louvre, les Grisons eussent souhaité contracter une alliance, qui, dans une certaine mesure, fît contre-poids à celle qui les liait désormais à Milan.(5) Un traité avec la Sérénissime République leur paraissait très propre à hâter la réalisation de ce dessein. L'Escurial n'y eût pas contredit, et le Vatican y souscrivait sans réserve. En outre cette solution offrait l'inestimable avantage de rassurer les Valtelins, qu'effrayait la perspective d'un coup de main des armes pontificales ou vénitiennes sur Tirano, et de calmer l'émoi provoqué dans la Rhétie cisalpine par une manœuvre dont l'origine nettement française attestait assez le but.(6) Mais l'on ne songeait plus sur les rives de l'Adriatique à rechercher l'amitié des versatiles compatriotes de Jenatsch et de Guler. Les rancunes nées de la dénonciation grisonne des capitulations de Davos en 1612 n'étaient point encore apaisées.(7) Confiant au reste sinon dans l'appui effectif du gouverneur de Milan, du moins dans sa bienveillante neutralité, le Sénat vénitien crut que le maintien du *statu quo* lui permettrait de continuer à faire entrer *alla sfilata* dans la haute vallée du Rhin les renforts attendus par lui en Terre-Ferme. L'événement devait déjouer ce calcul. La trop fréquente présence sur la route du Splügen de soldats étrangers, isolés ou en troupes, attirés au delà des monts par l'ou-

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 12 luglio 1642. loc. cit.

(2) *Molina an die III Bünde.* Mailand, 18. März 1642. St-Arch. Chur. Akten.

(3) *Sirvela al rey.* Milan, 4 de abril 1642. Simancas. Estado. *3356.*

(4) *Vico al Senato.* Zurigo, 26 aprile 1642 (2da). loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 330.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 27 gennaio 1642. loc. cit.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 29 marzo 1642 (2da). Frari. Svizzeri. XXXIX. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 4 aprile 1642. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII. — *Sirvela al rey.* Milan, 4 de abril 1642. Simancas. Estado. *3356.* — *Carta de los cabos y consejeros de las tres Ligas Grisas congregados en Coyra al conde de Sirvela.* 24 marzo 1642. *Ibid.* — Jecklin. op. cit. n° *1667.*

(7) „I Grigioni fecero, per mezzo di un suo diputato, instanza a Veneziani di nuova confederazione; ma gli fu risposto che non era ancor tempo." *Farnese a Barberini.* Lucerna, 9 gennaio 1643. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

verture des hostilités entre Rome et Parme,(1) ne pouvait manquer d'indisposer à la longue les membres de la diète.(2) Celle-ci se résolut donc en août à réprimer un abus contre lequel ne cessaient de protester les communes intéressées. Tolérée au profit des alliés des Grisons, à la condition qu'ils en adressassent chaque fois la demande formelle au *Beitag*, la concession des défilés alpestres fut supprimée « à tous autres Etats d'Outre-Rhin et d'Italie »,(3) ce qui n'empêcha point d'ailleurs les agents de Saint-Marc de « faire couler nuitamment », et ce durant de longs mois encore, d'assez forts contingents d'auxiliaires allemands dirigés de la Souabe vers le Bergamasque par la voie de la Rhétie.(4)

Tandis que se réglaient par un acte d'autorité les difficultés relatives à l'exercice du droit au passage sur les terres des Trois Ligues, les dissensions confessionnelles reprenaient de plus belle au sein de ces dernières.(5) Si les plénipotentiaires de la diète de Coire à Milan avaient, en août et en septembre 1639, insisté avec tant d'énergie en faveur du maintien intégral du texte de l'article IIe du traité d'alliance, article par lequel Philippe IV renonçait à s'immiscer à l'avenir dans les affaires intérieures des Grisons, c'était apparemment que cette clause semblait de nature à faciliter le rétablissement de la concorde entre les partis rivaux au sein des hautes vallées du Rhin et de l'Inn. Par malheur cet espoir devait être déçu. Aussi, en reprochant à ses hôtes leurs divisions intestines, Francesco Casati pouvait-il ajouter avec vérité que ni le roi d'Espagne, ni son lieutenant en Lombardie n'encourageaient aucun blâme à cet égard.(6) Il eût été malaisé en revanche à l'ambassadeur de France à Soleure et au nonce apostolique à Lucerne de se décerner à eux-mêmes un tel éloge. Les intrigues du premier se manifestaient au grand jour.(7) Celles du second, appuyées par l'évêque de Coire et le *Landrichter* Castelberg, paraissaient également inquiétantes.(8) Un conflit non moins grave qu'inopportun, provoqué par l'élection du *Landammann* des Droitures, mettait aux prises Davos et les autres communes de cette ligue, et la constitution d'un tribunal impartial à Ilantz avait été impuissante à calmer des passions devenues tumultueuses sous l'influence d'excitations que le représentant du Louvre en Suisse se gardait

(1) *Barberini a Farnese.* Roma, 9 agosto 1642. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII. — *Vico al Senato.* Zurigo, 8 novembre 1642 (2da). Frari. Svizzeri. XL. — *Il Senato al residente a Zurigo.* 23 gennaio 1644. *Ibid.* Senato. d. Corti (Secreta). Reg. XIV (1643). f° 125b.

(2) Sprecher v. Bernegg. II. 331.

(3) *Vico al Senato.* Zurigo, 2 agosto 1642; 4 gennaio 1643. loc. cit. — *Les chefs des Trois Ligues au Sénat de Venise.* Coire, 11 décembre 1642. Frari. Svizzeri. XL. — Jecklin. op. cit. nos *1670, 1679.*

(4) Jecklin. op. cit. nos *1678, 1679.*

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 29 novembre 1642. loc. cit.

(6) *Francesco Casati agli deputati grisoni radunati sopra gli affari della religione.* Coira, 8 agosto 1642. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXV.

(7) *Dolce al Senato.* Zurigo, 6 luglio 1641. loc. cit

(8) *Barberini a Farnese.* Roma, 28 giugno 1642. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII. — *Il cavaliere Castelberg, landrichter della Lega Grisa, al nunzio Farnese.* Disitis (Disentis), 18 agosto 1642. *Ibid.*

d'apaiser et que le ministre du Saint-Siège auprès des cantons forestiers entretenait pour sa part avec une inlassable persévérance. (1)

Au total, en dépit des consultations de théologiens qui, durant plus de vingt mois, retardèrent la définitive conclusion des traités de Milan, Philippe IV, roi Catholique, avait sacrifié les intérêts de ses coreligionnaires des deux Rhéties au désir impérieux dont il était animé d'ouvrir à ses Etats d'Italie une nouvelle porte de secours vers l'Allemagne. Le capitulat du 3 septembre réglait, il est vrai, les modalités de l'expulsion des réformés de la vallée de l'Adda. Mais la lettre réversale accordée par Leganès aux Trois Ligues diminuait singulièrement l'importance de cette mesure, à l'exécution de laquelle l'Escurial paraissait d'ailleurs enclin à apporter certains tempéraments. Enfin l'article II[e] de la paix perpétuelle signée en Lombardie ce même jour privait les adeptes de l'ancienne croyance de l'appui le plus précieux qui leur eût été acquis jusque là. (2) Dès lors, livrés à leurs seules ressources, il semblait de toute impossibilité que ceux-ci résistassent avec succès aux empiétements des protestants et se maintinssent dans les positions que la protection avérée de la maison d'Autriche leur avait permis de conserver ou même de reconquérir au cours des soixante dernières années. (3) De Paris ils n'attendaient aucune aide. Louis XIII se refusait à renouer ouvertement avec ses alliés grisons. Et y eût-il consenti, que les contingences de sa politique aux Ligues se fussent opposées à ce que le Louvre accordât aux catholiques de la région du Splügen une assistance que leur déniait l'Escurial. (4) Aussi bien la cause française n'avait pas en Rhétie de défenseur plus ardent et plus influent que ce maréchal de camp Ulysse de Salis, qui, du Piémont où il faisait campagne, (5) ne cessait d'encourager ses compatriotes à résister aux prétentions austro-espagnoles et s'apprêtait d'ailleurs à regagner sous peu son château de Marschlins afin d'y terminer ses jours. (6) Or, protestant militant, ce personnage combattait sans trêve la propagande des ordres monastiques dans la Basse-Engadine, (7)

(1) *Barberini a Farnese*. Roma, 28 giugno e 20 settembre 1642; 7 febbraio 1643. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII. — *Il cavaliere Castelberg, landrichter della Lega Grisa, al nunzio Farnese*. Disentis, 18 agosto 1642. loc. cit. — *Mémoire du différend entre les Grisons pour l'élection de leurs magistrats*. 30 mai 1643. Aff. Etr. Grisons. IX. 145. — Sprecher v. Bernegg. II. 333, 340. 346. 351 — Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten u. s. w. 350. — Jecklin. op. cit. n° *1674*.

(2) „Il Signor conte Casati non ha havuto ardire questa volta di dire la minima parola per noi cattolici, e tengo che così habbia ordine da Milano." *Conradino a Castelberg al nunzio Farnese*. Disentis, 10 settembre 1642. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXV.

(3) „Le turbolenze della Retia vanno avanti, e il bisogno dei cattolici grigioni è presentaneo." *Farnese a Barberini*. Lucerna, 16 gennaio 1643. loc. cit.

(4) „I Francesi, col mezzo di queste sollevazioni, vanno facendo il fatto suo." *Farnese a Barberini*. Lucerna, 16 gennaio 1643. loc. cit.

(5) Mémoires d'Ulysse de Salis-Marschlins (traduction déposée aux Archives fédérales à Berne). t. III. 225 sqq.

(6) *Vico al Senato*. Zurigo, 10 gennaio 1643. loc. cit. — U. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. p. 350.

(7) *Vico al Senato*. Zurigo, 27 gennaio 1642. Frari. Svizzeri. XXXIX. — „Il colonello Ulisse Salis, loro principale ministro, è pessimo eretico, onde si può sperare poco nei uffici di Francia." *Farnese a Barberini*. Lucerna, 16 gennaio 1643. loc. cit. — *Il Senato al residente in Zurigo* 4 aprile 1643. Frari Svizzeri. Senato. E. Corti (Secreta). Reg. XIV (1643). „Egli sia partito (dalla Corte) per oggetto

approuvait l'initiative énergique prise par les prédicants, tant à Coire qu'à Zizers, et suggérait à ses coreligionnaires des revendications confessionnelles que ceux-ci eussent hésité à pousser à l'extrême s'il ne les y avait incités.(1)

Abandonnés à la fois par l'Espagne et par la France, les catholiques grisons s'attendaient du moins à ce que les conseils du Vatican et ceux des magistrats des cantons forestiers ne leur fissent pas défaut.(2) En réalité ils pouvaient compter sur le concours absolu du nonce Farnese, auquel dans ce temps l'on prescrivait de Rome d'embrasser leurs intérêts avec la même ardeur que s'il s'était agi de ceux des propres sujets du Saint-Père. Par le fait, le ministre d'Urbain VIII à Lucerne caressait depuis peu un projet dont les difficultés d'exécution ne semblaient pas devoir le décourager.(3) Il songeait en effet à grouper en un faisceau par les liens d'une entente étroite les adeptes de la « vraye foy » chez les « Waldstætten », dans les bailliages suisses transalpins, en Rhétie et en Valteline. Grâce à cette combinaison, dont le côté chimérique paraissait lui échapper, il espérait contrecarrer les desseins français en Souabe et fermer la route de la Péninsule aux forces protestantes réunies sur la rive droite du Rhin.(4) Mais ses illusions à ce sujet furent de courte durée. Outre que les Confédérés de l'alliance d'Espagne n'aspiraient pas à contracter de nouveaux engagements à l'égard de l'étranger, leur attention se détournait à cette heure des Trois Ligues pour se concentrer à la fois sur la frontière du Jura et sur celle de la Thurgovie, du côté de Constance, où de graves événements menaçaient derechef de compromettre la neutralité du Corps helvétique.

La question du sel. — Constance. — Inquiétudes en Suisse. — Les Confédérés opposés à tout changement de domination à la frontière orientale de la Thurgovie. — Leurs décisions. — Hostilité croissante des catholiques à l'égard du Louvre. — Emoi provoqué aux Ligues par la surprise d'Ueberlingen. — Mesures prises à

suo privato." *Il Senato al residente in Zurigo.* 6 e 20 giugno 1643. *Ibid.* — „Arrivato nella patria verso il fine del mese di marzo 1643, trovai grande alteration e discrepanza nella lega delle X Dritture." Mémoires d'Ulysse de Salis-Marschlins. loc. cit. (III. 365).

(1) „Poichè può ben questo aiutare le cose di Francia senza pregiudicare alla religione cattolica, se il re Christianissimo gli comanderà che non si impicci in tal materia, poichè così ha fatto il duca di Rohano, benche egli fosse eretico, per commandamento di detto re, datoli ad instanza della medema Sacra Congregazione." *Barberini a Farnese.* Roma, 7 febbraio 1643. loc. cit. — *Barberini a Farnese.* Roma, 20 settembre e 4 ottobre 1643. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII. — *Sommario de lettere de Monsigre Nuntio di nostro Sigre ne' Svizzeri del 8 marzo 1644, sopra lo stato della religione nella Rhetia.* Aff. Etr. Grisons. IX. 148.

(2) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 16 gennaio 1643. loc. cit.

(3) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 27 febbraio 1643. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(4) *Farnese a Barberini.* Lucerna, 16 gennaio 1643. loc. cit. — „Nondimeno chi potesse unire i cattolici con i loro sudditi pur cattolici, come sarebbe la Lega Grigia con le valli d'Italia, si potrebbe far contrapeso alla parte eretica." *Barberini a Farnese.* Roma, 21 marzo 1643. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

cette occasion dans les cantons des deux confessions. — Diète de Bade de mars 1643. — Situation critique de Genève. — Les cités évangéliques refusent à nouveau de rappeler leurs enseignes du service français. — Caumartin fait ajourner le départ d'une mission helvétique pour Paris. — Mort de Louis XIII.

XVI. Jusqu'alors le préjudice causé aux Confédérés par l'état de guerre qui se perpétuait aux confins de la Thurgovie avait été surtout d'ordre économique. Clients du Tyrol et de la Bavière pour leurs approvisionnements de sel, comme Berne et Fribourg continuaient à l'être de la Provence et de la Franche-Comté,(1) les cantons orientaux se plaignaient avec raison de ce que la persistance des hostilités en Souabe nuisît à l'acheminement régulier vers le sol helvétique d'une denrée qui leur était cependant de première nécessité.(2) De ce fait aussi les marchands des Ligues éprouvaient dans leur commerce des pertes sensibles.(3) De même que l'empereur se refusait à interrompre les travaux de fortification édifiés à la pointe méridionale de l'*Untersee*, si les cités évangéliques n'obtenaient pas au préalable des Suédois le dépôt entre leurs mains de Hohentwiel, de même le roi Très-Chrétien s'offrait à procurer toute sécurité au trafic des Suisses entre Ueberlingen et Brisach, pourvu que ceux-ci lui garantissent la liberté des communications entre Brisach et Strasbourg.(4)

En revanche, dès le milieu de l'année 1642, les préoccupations que le sort de Constance éveillait derechef chez les Confédérés des deux confessions revêtirent un caractère presque exclusivement politique. L'émoi que les périls courus par la ville impériale avait suscité aux Ligues sous le règne de Henri II, en 1547, se renouvelait, considérablement accru, au déclin de celui de Louis XIII.(5) Choisis comme arbitres de la situation par ce dernier, qui se nourrissait encore de l'espoir de leur faire agréer ses desseins, les cantons ne laissèrent subsister aucun doute quant à la fermeté de leurs résolutions. Caumartin leur demandait de protester contre les travaux édifiés aux portes de la Thurgovie.(6) Le commissaire de Ferdinand III et l'ambassadeur d'Espagne les adjuraient de s'opposer au passage d'un corps français sur leurs terres, voire de lui refuser tous approvisionnements, même s'il se maintenait sur la rive droite du Rhin. L'on n'hésita pas à Bade à accueillir cette dernière requête, ce qui impliquait le rejet pur et simple des ouvertures du Louvre.(7)

---

(1) *J. d'Accoste à Fribourg.* Yverdon, 3 mai 1630. — *Adrien de Thomassin à Fribourg.* Dôle, 6 mai 1630. — *Nicolas Millet à Fribourg.* Salins, 18 juillet 1630. — *Lisola à Fribourg.* Besançon, 10 mars 1634. *Fribourg au Parlement de Dôle.* 24 juillet 1634. — *Le Parlement de Dôle à Fribourg.* 28 novembre 1635 et 13 février 1636. — *Hans-Christoph von der Grün an Freiburg.* Joux, 19./29. April 1640. Arch. Fribourg. Docts concernt la Franche-Comté. III (1630—1674).

(2) Gonzenbach. Der General H. L. von Erlach. II. 234.

(3) Eidg. Absch. V^{2} 1246—1247 *o*, 1255 *e*.

(4) Eidg. Absch. V^{2} 1262 *i*.

(5) Gonzenbach. Der General H. L. von Erlach. II. 240.

(6) *Der Kaiser an die XIII Orte der Eidgenossenschafft* Wien, 7. Dezember 1642. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III. n° 82. — Eidg. Absch. V^{2} 1245 *e*.

(7) Eidg. Absch. V^{2} 1257 *b*, 1262 *k*.

Le malaise provoqué depuis plusieurs mois en Suisse par le péril sans cesse grandissant suspendu sur Constance (1) s'aggrava dans la seconde quinzaine de novembre. (2) Déjà, en effet, l'on savait de source certaine que l'armée de Guébriant se rapprochait de Stein. (3) Puis, tandis que, dans la nuit du 28 au 29, Widerhold, commandant suédois à Hohentwiel, tentait de surprendre la cité impériale, le major général Erlach de Castelen, venu trop tard à son aide, s'emparait de Tüttlingen. (4) L'annonce de ces événements, du dernier surtout, déchaîna contre le gouverneur de Brisach la colère des Confédérés. (5) Berne elle-même le désavoua, et Zurich convoqua aussitôt à Bade une diète de l'ensemble du Corps helvétique. (6)

De Vienne, d'Innsbruck, de Coire, de vives protestations se faisaient jour à cette heure contre les projets prêtés au roi Très-Chrétien à l'égard de Constance, (7) dont les mandataires, appuyés de commissaires de l'archiduchesse, développèrent à nouveau, en la présence des députés réunis en Argovie, les arguments les plus propres à intéresser les cantons à la défense de ce boulevard des Ligues, que les Autrichiens prétendaient menacé par une puissante armée aux ordres de Louis XIII en personne. (8)

Certes, de prime abord, l'on put croire que catholiques et réformés, oubliant leurs querelles passées et obéissant à une même et unique impulsion, prendraient en commun les résolutions que leur imposait la gravité de cette conjoncture. De fait ils se montrèrent unanimes à reconnaître qu'un changement de domination à la frontière orientale de la Thurgovie entraînerait pour eux la perte de cette province et que rien ne devait être épargné en vue d'empêcher la réalisation d'une telle éventualité. (9) A Bade, on se détermina donc à ne point tenir compte de la promesse du roi Très-Chrétien, transmise à la diète par l'intermédiaire d'Erlach-Castelen, que la politique étrangère du défunt cardinal de Richelieu ne subirait de la part de son successeur aucune modification d'orientation. (10) Par suite, deux missions furent décidées: l'une,

(1) *Zürich an Erlach-Castelen.* September 1642. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 337.

(2) *Vico al Senato.* Zurigo, 29 novembre 1642. loc. cit.

(3) Seehausen. op. cit. 96.

(4) Gonzenbach. op. cit. II. 228.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 6 dicembre 1642. loc. cit. — *Farnese a Barberini.* Lucerna, 2 gennaio 1643. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII.

(6) *Zürich an Bern.* 21. November/1. Dezember 1642. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 341. — *Caumartin à Erlach-Castelen.* Soleure, 16 janvier 1643. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. n° LXVIII (Ambassades). p. 1. — Gonzenbach. II. 231.

(7) *Marx Jacob von Schœnau an die XIII Orte.* Klingnau, 10. Oktober 1642. St-Arch. Bern. Evang. Abschied *F* (1633—1654) f° 365. — *Leonhard Pappus an Erzherzogin Claudia.* Wien, 11. Dezember 1642. Statthalterei Archiv Innsbruck. Veltlin. II (1630—1650). — „Nei Grigioni è gran commozione cagionata da Francesi et si crede che presto succederanno molte novità" *Farnese a Barberini.* Lucerna, 2 gennaio 1643. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII. — *Der Kaiser an die XIII Orte.* Wien. 22. Januar 1643. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 405. — *Erzherzogin Claudia an die III Bünde; an die XIII Orte.* Innsbruck, 2. Februar 1643. *Ibid.* *G* 399, 401.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 29 novembre 1642. Frari. Svizzeri. XL.

(9) *Die catholischen Orte an Zürich.* Luzern, 17. Februar 1643. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 427. — Eidg. Absch. V[1] 1268—1269 *d.*

(10) *Le roi de France à Erlach-Castelen.* 4 décembre 1642. Arch. Guerre. LXX. 475.

immédiate, aux autorités de la ville impériale, afin de les conforter à la résistance ; l'autre — dont Caumartin obtint d'ailleurs que l'exécution fût différée — auprès du Louvre, à l'effet de détourner le monarque français de ses desseins agressifs à la frontière orientale des Ligues. (1) Mais aussi bien la seule question vraiment passionnante était celle de savoir l'attitude qu'adopteraient les Suisses au cas de l'apparition de forces franco-weimariennes dans la région de l'*Untersee*. « Plus Autrichiens qu'ils ne l'avaient jamais été », (2) les représentants des cantons forestiers demandaient que tous les membres du Corps helvétique, unis dans un esprit de solidarité, se portassent au secours de Constance, quelque incalculables que dussent être les conséquences d'une si audacieuse résolution. (3) Les protestants, en revanche, paraissaient beaucoup moins enclins à pousser les choses à l'extrême. Décidés certes à se ranger à l'avis de leurs confédérés de l'autre croyance dans l'hypothèse d'une violation du sol thurgovien par les adversaires de l'empereur, ils répugnaient à rompre avec le roi Très-Chrétien si les opérations militaires de celui-ci se poursuivaient exclusivement en Souabe. (4)

Ce qui ressortait en somme avec le plus de netteté des hésitations des magistrats des cités évangéliques, c'était le désir qui les animait d'éloigner de la frontière des Ligues le théâtre des hostilités, tout en ne donnant aucun sujet de plainte au gouvernement de Paris. (5) Peu s'en fallut néanmoins que l'événement ne dérangeât leurs calculs et que, en fin de compte, l'opinion exprimée par la diète de Lucerne ne l'emportât sur celle qui prévalait à cette heure à Berne et à Zurich. La nouvelle de la surprise d'Ueberlingen par Oysonville et Widerhold le 29 janvier 1643 ne manqua pas en effet de soulever les protestations unanimes du Corps helvétique. (6) A la faveur de l'émoi qu'elle provoqua, les Confédérés des petits cantons purent croire que l'entente était désormais faite entre eux et leurs alliés des bords de l'Aar et de la Limmat. (7) Malgré l'avis de Caumartin, ceux-ci n'agitaient-ils pas de dépêcher incontinent au roi Très-Chrétien, afin de lui « signifier » leur opposition formelle à l'exécution de ses projets dans la région de l'*Untersee* ? (8) Le *Vorort* ne venait-il pas de jeter à la hâte huit cents hommes dans Stein, et les contingents suisses

(1) *Zürich an Bern*. 6./16. April 1643. St-Arch. Bern. Allg. Eidg. Bücher *G* 453; *Luzern an Zürich*. 20. May 1643. *Ibid*. *G* 457. — Eidg. Absch. V¹ 1266 *c*.

(2) „La faction espagnolle, laquelle est dans la Suisse, a desja desrouillé les armes, et croit que vous en voulés à ses hauttes montagnes." *Caumartin à Erlach-Castelen*. Soleure, 19 février 1643. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. n° LXVIII (Ambassades). p. 5.

(3) *Vico al Senato*. Zurigo, 29 novembre 1642. Frari. Svizzeri. XL. — Gonzenbach. op. cit. II. 233.

(4) *Vico al Senato*. Zurigo, 28 dicembre 1642. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1266 *b*.

(5) *Vico al Senato*. Zurigo, 21 febbraio 1643. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1269 *d*.

(6) *Schaffhausen an Zürich*. 21./31. Januar 1643. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III. n° 83. — *Vico al Senato*. Zurigo, 2 febbraio 1643. Frari. Svizzeri. XL. — *Oysonville à Widerhold*. 6 mars 1643 Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. LXXV. t. II. p. 147.

(7) *Vico al Senato*. Zurigo, 13 dicembre 1642. loc. cit.

(8) *Vico al Senato*. Zurigo, 2 febbraio 1643. loc. cit. — Eidg. Absch. V¹ 1266 *a*.

ne se rapprochaient-ils pas du Rhin à marches forcées? (1) Mais la diète réunie à Bade du 2 au 12 mars ne confirma pas absolument ces résolutions belliqueuses. Elles eussent été justifiées cependant, semblait-il, et par la manière de plus en plus hautaine dont l'ambassadeur accueillait les doléances de ses hôtes et par les procédés pleins de roideur que Louis XIII lui-même continuait à employer à l'égard des protégés du Corps helvétique « dans le climat des Ligues ». (2) Si en effet l'invasion de la Franche-Comté par les armes royales intéressait l'ensemble des Confédérés, au même titre d'ailleurs que le péril suspendu sur Constance; (3) si l'occupation de l'évêché de Bâle par les forces franco-weimariennes soulevait une vive réprobation parmi les catholiques, (4) les menaces incessantes adressées à Genève par les représentants du Louvre exaspéraient l'opinion au sein des cités évangéliques. (5)

Loin de calmer les appréhensions des Syndics et Conseils de la petite république du Léman, la visite rendue à ceux-ci en janvier 1641 par Caumartin les avait plutôt aggravées. (6) En dépit des dénégations de l'ambassadeur, il semblait bien que la question confessionnelle était la vraie raison de l'attitude hostile du roi Très-Chrétien et de ses ministres envers eux. (7) Aussi l'anxiété avait-elle redoublé au pied du Salève, lorsque, en février 1642, Louis XIII s'était dirigé vers Lyon afin d'y rencontrer sa sœur, la duchesse de Savoie. (8) Encore que l'accueil fait par le monarque aux deux personnages chargés de le complimenter de la part des autorités genevoises eût été gracieux en somme, (9) les relations qu'entretenaient celles-ci avec leur puissant voisin continuaient à laisser fort à désirer. (10) Qu'il s'agît des entraves apportées à son commerce (11) ou du procès instruit contre elle au Parlement de Dijon à la requête de Jean Du Piau, prieur de Saint-Jean-hors-les-murs, lequel, appuyé

(1) *Luzern an Zürich.* 1 Februar 1643. St-Arch. Zürich. Deutsche Kaiser. III. nº 92. — *Vico al Senato.* Zurigo, 2 e 28 febbraio 1643. loc. cit.

(2) Gonzenbach. op. cit. II. 240.

(3) „[Li Svizzeri sono] poco inclinati, a cambiamento e novità, in quella provincia." *Il Senato al residente a Zurigo.* 7 e 21 marzo 1644. Frari. Senato. I. Corti (Secreta). Reg. XIV (1643). fos 2b, 8b.

(4) *Johann Heinrich, Bischof zu Basel an Erlach-Castelen.* Birseck, 15. Juni 1642. Bibl. Bern. Coll. Erlach. XXXV (Bisthum Basel).

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 21 giugno e 5 luglio 1642; 2 febbraio 1643. loc. cit.

(6) Grenus. Fragments biographiques, etc. p. 141. — Gautier. Histoire de Genève. t. VII. 264 sqq.

(7) *Mémoire des entreprises de ceux de Genève* (1640); *Mémoire touchant l'evesché de Genève* (1641). Aff. Etr. Genève. II. suppt 92, 361.

(8) *Vico al Senato.* Zurigo, 15 febbraio 1642. Frari. Svizzeri. XXXIX. — „Le roy doibt venir à Lyon; l'on sçaura en bref les intentions et desseins des François qui, à mon petit jugement, ne peuvent estre advantageux au bien de nostre patrie." *J.-Jacques de Staal au Dr Schöttlin, chancelier de l'évêque de Bâle.* 16 février 1642. Arch. de l'ancien évêché de Bâle, à Berne. Guerres de Suède. 1642—1645. — Grenus. Fragments historiques, etc. p. 142. — Gautier. Histoire de Genève. VII. 272.

(9) *Louis XIII à Genève.* 28 février 1642. Arch. Genève. Portef. histor. nº *3104* (Mission d'Ami Favre et d'Isaac Galatin).

(10) J.-A. Gautier. Histoire de Genève (éd. 1909). t. VII. 272 sqq.

(11) *Genève à Méliand.* 20 février/1er mars 1636. Arch. Genève. Lettres *D.* XXVII. p. 13; *au chancelier.* Janvier 1641. *Ibid. D.* XXVIII. 255; *au bailli de Gex.* 23 décembre 1642/2 janvier 1643. *Ibid. D.* XXIX. 61vo.

par les ecclésiastiques du pays de Gex,(1) lui contestait la propriété des biens de l'église de Saint-Gervais,(2) toujours est-il que Genève se trouvait en butte à l'animosité avérée du gouvernement de Paris(3) et de son représentant aux Ligues. Par suite, les déclarations contraires émanées de ce dernier(4) ne parvenaient point à donner le change dans la Suisse protestante,(5) où l'on déplorait déjà l'opposition persistante des « Waldstætten », sinon de Fribourg et de Soleure, à l'inclusion de la cité de Calvin dans le Corps helvétique.(6)

Les griefs nourris contre le Louvre dans les cantons évangéliques n'étaient ignorés ni à Lucerne, ni à Vienne, ni à Milan, ni à Innsbruck. Aussi catholiques des Ligues, Espagnols et Autrichiens unirent-ils leurs efforts en vue de tirer parti de la tension momentanée des rapports entre les Confédérés de la croyance réformée et le roi Très-Chrétien. L'empereur promettait de faire raser les nouvelles fortifications de Constance sitôt que tout danger serait écarté. L'archiduchesse Claudia requérait les Suisses de secourir la ville impériale et de refuser des vivres à la garnison weimarienne d'Ueberlingen.(7) Elle les adjurait en outre de prendre en considération la demande d'assistance que leur adressaient les Grisons.(8) Les magistrats des petits Etats de la région du Gothard enfin suppliaient les Conseils de Zurich et de Berne de réparer le mal dû à leurs hésitations passées et de joindre leurs troupes à celles des alliés helvétiques de l'Escurial pour empêcher que la domination française ne se substituât à la domination autrichienne en Souabe.(9) Mais ces démarches, dont en un autre temps la concomitance eût assuré le succès, demeurèrent stériles.(10) Reconnaissantes certes de ce que les « Waldstætten » consentissent à recommander avec une égale chaleur au Louvre les intérêts de Genève et ceux de leurs voisins de l'*Untersee*,(11) les cités évangéliques s'engagèrent derechef, il est vrai, à repousser de concert avec les cantons catholiques toute

(1) *Genève au roi.* 12/22 février 1642. Arch. Genève. Lettres *D.* XXIX. 12; *à Zurich et à Berne.* 25 juin/5 juillet 1642. *Ibid.* XXIX. 3. — *Berne au roi.* 11/21 mai 1642. St-Arch. Bern. Teutsche Missiven. n° 11. p. 263. — Rathsmanual. LXXXIV. 371 (10/20 mai 1642). — *Vico al Senato.* Zurigo, 7 giugno 1642. loc. cit.

(2) *Genève à Richelieu.* 16 mai 1642. Aff. Etr. Genève. II. 363. — *Genève à Condé.* 30 janvier 1643. Arch. Genève. Lettres *D.* XXIX. 77. — *Genève au chancelier de France.* 1er février 1643. Bibl. Nat. 500 Colbt *433* f° 818. — *Genève à M. de Lyeren (G. van Lier), ambassadeur des Provinces-Unies, à Paris.* 26 juillet/5 août 1643. Arch. Genève. Lettres *D.* XXVIII. 547. — J.-A. Gautier. op. cit. VII. 277 sqq.

(3) *Fontenay-Mareuil à Chavigny.* Rome, 27 avril 1642. Aff. Etr. Rome. LXXVII. 165.

(4) *Le roi à Genève.* Lunel, 17 juin 1642; Saint-Germain-en-Laye, 4 mars 1643. Bibl. Nat. 500 Colbt *433* f° 817 (impr. ap. Gautier. VII. 279 et Chéruel. Lettres de Mazarin. I. 117). — *Ordonnance royale à Messrs du Parlement de Dijon.* Lunel. 17 juin 1642. Aff. Etr. Genève. II. 367. — *Bouchu à Chavigny.* Dijon, 30 juin 1642. *Ibid.* f° 369. — *Caumartin à Berne.* Soleure, 30 juin 1642. St-Arch. Bern. Frankreichbuch *M* 208.

(5) *Vico al Senato.* Zurigo, 2 febbraio 1643. loc. cit.

(6) Eidg. Absch. V^2 1219 *e*.

(7) Eidg. Absch. V^2 1271 *a*, 1273 *l*, 1274 *ee*.

(8) *Caumartin à Erlach-Castelen.* Soleure, 19 février 1643. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. LXVIII. p. 5. — Eidg. Absch. V^2 1267 *a*, 1274 *r*.

(9) Eidg. Absch. V^2 1266 *d*, 1268 *c*, *d*.

(10) Eidg. Absch. V^2 1266 *d*.

(11) Eidg. Absch. V^2 1272 *e*.

agression dirigée contre la Thurgovie. Elles instituèrent de plus « un jour de jeûne et de prière » en raison du péril suspendu sur la patrie suisse (1) et acceptèrent de discuter l'éventualité de l'entrée à Constance d'une garnison fournie par les Etats co-seigneurs des bailliages orientaux. (2) En revanche elles se refusèrent de façon très nette à rappeler leurs régiments du service de France, comme aussi, à plus forte raison, à rompre, le cas échéant, avec le roi Très-Chrétien. (3)

La gravité des questions soumises aux délibérations de la diète de Bade de mars était trop évidente pour que le successeur de Méliand ne les suivît pas d'un œil attentif. Préoccupés au reste de ne lui donner aucun sujet de plainte, les députés confédérés l'avisèrent de leur dessein de dépêcher une ambassade à Paris et lui demandèrent d'appuyer celle-ci de ses recommandations. (4) Il ne s'y refusa pas, pourvu toutefois que le départ des envoyés du Corps helvétique, fixé de prime abord au 1er mai, fût différé de trois semaines. (5) A cette heure déjà Caumartin, de retour d'un bref voyage à la cour, (6) n'ignorait pas que les jours de son maître étaient comptés. (7) En réalité la nouvelle de la mort de Louis XIII se répandit aux Ligues avant la date choisie pour l'acheminement de la mission suisse vers le Jura. (8) C'en était fait dès lors d'un projet que le représentant du Louvre à Soleure désapprouvait en secret. De surcroît Guébriant, harcelé par les forces supérieures de Mercy et de Werth, se repliait du côté de l'Alsace. (9) Constance était sauvée, et le péril s'éloignait à vue d'œil qui, pour la deuxième fois en moins de dix ans, venait de menacer la sécurité de la Thurgovie et d'éveiller au plus haut degré l'inquiétude parmi les cantons des deux confessions.

Le règne qui prit fin le 14 mai 1643 avait duré jour pour jour trente-quatre ans. Il occupe une place à part dans l'histoire des relations franco-suisses. Jusqu'à la mort de Henri IV, en effet, et plus tard pendant la minorité de Louis XIV, l'alliance helvétique valut, aux yeux des rois Très-Chrétiens,

(1) *Vico al Senato.* Zurigo, 2 febbraio 1643. loc. cit.

(2) Eidg. Absch. V² 1268 *d*.

(3) *Caumartin à Zurich.* Soleure, 28 mars 1643. St-Arch. Zürich. Frankreich. IX. nº 79. — *Casati an die VI cathol. Orte.* Luzern, 15. August 1642. Arch. Fribourg. Espagne-Milan. I (1531—1650). — Eidg. Absch. V² 1269 *k*.

(4) *Jean d'Accoste au chevr de Montenach, à Fribourg.* Salins, 23 avril 1643. Arch. Fribourg. Docts concernt la Franche-Comté III (1630—1674). — Eidg. Absch. V² 1268 *c*, 1271—1272 *a*. — R. Maag. op. cit. 87.

(5) *Caumartin à Zurich.* Soleure, février 1643. St-Arch. Zürich. Frankreich. XI. nº 68. — *Caumartin à Erlach-Castelen.* Soleure, 19 mars 1643. Stadtbibl. Bern. Coll. Erlach. nº LXVIII. p. 10. — Eidg. Absch. V² 1272 *b*.

(6) *Vico al Senato.* Zurigo, 21 dicembre 1642, 28 febbraio 1643. Frari. Svizzeri. XL.

(7) *Caumartin à Zurich.* Soleure, 12 mai 1643. St-Arch. Zürich. Frankreich. IX. nº 100.

(8) *Genève à la reine-régente.* 17 mai 1643. Arch. Genève. Lettres *D.* XXVIII. p. 517. — St-Arch. Bern. Rathsmanual. LXXXVII. 46.

(9) *Tracy à Chavigny.* Bâle, 12 mars 1643. Aff. Etr. Allemagne. VII. 56. — *Oysonville à Erlach de Castelen.* Uberlingen, 18 mars 1643. Stadtbibl. Bern. Arch. de Spiez. t. LXX.

surtout et presque exclusivement par l'appoint militaire de premier ordre que les contingents des cantons à la solde de la couronne apportaient à celle-ci sur les champs de bataille de l'intérieur et de l'étranger. Dès l'éclosion de la guerre de Trente-Ans, en revanche, la situation change nettement d'aspect. La « lutte pour les Alpes » absorbe l'attention passionnée des gouvernements des Etats limitrophes des Ligues. Sans perdre toute importance, les levées faites en Suisse par la France, l'Espagne et Venise passent au second plan dans les préoccupations de ces puissances et servent plutôt à favoriser le maintien ou le développement de leur influence respective auprès des Confédérés qu'à fortifier de quelques milliers d'hommes les armées des belligérants.

Au total, durant le premier tiers du règne de Louis XIII, les efforts du Louvre tendent à rendre inaccessibles les passages suisses et grisons aux corps de troupes venant d'Italie ou d'Allemagne. L'Escurial et le Sénat de Saint-Marc, au contraire, travaillent énergiquement à s'en saisir, mais dans des intentions différentes, car si les ministres espagnols font d'une communication aisée entre les possessions de leur maître au midi des Alpes et les terres de l'Empire une question vitale pour les deux branches de la maison d'Autriche, Venise ne voit dans l'alliance des montagnards de la région du Gothard et du Splügen qu'une occasion de s'ouvrir un débouché par la seule de ses frontières qui confine encore à un peuple libre et de faciliter l'entrée dans le Bergamasque des mercenaires qu'elle lève en Souabe, en Lorraine et jusque dans les Provinces-Unies.

A dater de 1620 les événements se précipitent. Tous ou presque tous sont d'importance capitale. Leur enchaînement rigoureux s'affirme de jour en jour de façon indiscutable. Aux négociations d'alliance entamées entre le gouvernement de la Sérénissime République et les Hollandais, Philippe III répond en autorisant la Saint-Barthélemy valteline et l'annexion déguisée de la Rhétie d'Outre-Monts à la Lombardie. Battu à Madrid sur le terrain diplomatique en avril 1621, le Louvre assiste impuissant à l'écrasement de ses alliés grisons par l'Autriche qui leur impose le traité de Lindau de septembre 1622, plus désastreux encore aux intérêts de l'Etat de Terre-Ferme que ne l'avaient été les instruments diplomatiques signés à Milan en janvier 1622 par les députés de la diète de Coire.

A la vérité, la conclusion de la Ligue d'Avignon marque un succès de la politique française en deçà comme au delà des Alpes, dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn, comme en Piémont et sur les rives de l'Adriatique. Mais l'Escurial réagit aussitôt contre la menace que cet accord suspend sur ses possessions de l'Italie septentrionale, et le coup de partie qui constitue le Souverain Pontife séquestre des provinces arrachées en 1620 aux Grisons contraint enfin le roi Très-Chrétien à se départir d'une réserve que lui reprochaient ses alliés. L'occupation de la Valteline par le marquis de Cœuvres, qui en expulse les garnisons papalines, anéantit pendant vingt-sept mois l'union

territoriale des deux branches des Habsbourg par le Haut-Adda et restitue aux défilés du Gothard l'importance dont ils avaient été frustrés naguère au profit de ceux du Splügen et du Stelvio.

Mais déjà Louis XIII songe à procurer à ses armes un autre débouché dans la plaine du Pô. Le traité de Suse du 11 mars 1629, suite d'une courte et brillante campagne, livre à sa discrétion le duc de Savoie et lui ouvre l'accès du Piémont. Et cependant l'erreur politique où s'obstine le monarque français apparaît manifeste. Maître de la vallée de la Doire Ripaire, il n'est pas en son pouvoir d'empêcher la descente dans la Péninsule des forces allemandes acheminées vers Milan. Au lieu que la possession de la Valteline lui eût permis d'isoler la Lombardie du Tyrol, de prendre entre deux feux les Impériaux en marche vers le Lac Majeur par la voie du Gothard et enfin d'entraver l'accroissement du nombre des ennemis que ses lieutenants sont appelés à combattre sous Casale.

A l'affût de toutes les défaillances de la diplomatie de Richelieu, à laquelle il a infligé déjà le retentissant échec de Monçon, Olivarès n'estime pas que l'heure soit venue de rompre lui-même ouvertement l'accord franco-espagnol du 5 mars 1626. A sa suggestion, l'empereur consent à faire occuper par Mérode et Gallas les passages des deux Rhéties (mai 1629). Et la surprise de Pignerol par les Français, en mars 1630, ne réussit pas à dédommager Louis XIII de la perte des avantages exceptionnels que lui procurait naguère la présence de troupes à sa solde dans les Trois Ligues et leurs provinces sujettes.

A dire vrai, les traités de Ratisbonne et de Cherasco réparent dans une certaine mesure l'atteinte portée au prestige du Louvre en Suisse et en Italie et replacent dans sa clientèle immédiate ses alliés grisons. Mais, une fois encore, le cardinal abandonne la proie pour l'ombre. Tandis qu'à Coire l'arrivée subite de Rohan est saluée avec enthousiasme et donne sujet d'espérer que les protégés de la France dans la région du Splügen sont à la veille de recouvrer leur complète indépendance, la diplomatie tortueuse de Richelieu s'attarde à machiner contre Genève, avec le concours et la connivence de la cour de Turin, un dessein dont seule l'exagération des prétentions savoyardes empêche la réalisation. Par suite, durant trois années et plus, une politique au jour le jour, faite de faiblesse et d'irrésolutions prévaut dans les Conseils du roi Très-Chrétien et s'oppose à ce que l'ancien chef des huguenots reçoive l'autorisation de barrer la route aux armées espagnoles qui continuent à passer de Milan en Souabe.

Le désastre de Nœrdlingen, dû à l'impéritie de celui des alliés de la cour de Stockholm auquel incombait nécessairement la garde des défilés alpestres, suffit à peine à dessiller les yeux du principal ministre français. Sept mois s'écoulent encore entre le moment où parvient à Paris la nouvelle de la victoire des armées combinées du roi de Hongrie et du Cardinal-Infant et celui de

l'entrée en campagne de Rohan. La rupture est désormais consommée entre les trois grandes puissances continentales, et l'on peut espérer à cette heure que les défaites infligées aux forces austro-lombardes en Valteline sont le prélude de la définitive restauration de l'influence du Louvre dans la Rhétie de deçà et de delà les monts. Mais, grâce à la duplicité de Richelieu, invoquant sans cesse des prétextes pour ajourner la restitution aux montagnards de la haute vallée du Rhin de leurs provinces sujettes; grâce à l'abandon où est laissé le vainqueur de Morbegno et de Mazzo, contre lequel le cardinal continue à nourrir des préventions injustifiées, les Grisons se déterminent à accomplir l'évolution politique dont l'un d'eux, Jenatsch, leur préparait les voies depuis plusieurs années déjà. Les Français violemment expulsés du pays; les Trois Ligues de plus en plus asservies aux volontés du gouverneur de la Lombardie et de l'archiduchesse de Tyrol; la conclusion entre Coire et Milan d'un traité de paix perpétuelle et d'un accord excluant l'exercice du culte réformé au pied du Splügen et de la Bernina; le renouvellement de l'Union héréditaire austro-rhétienne, tels sont les résultats les plus certains de l'attitude équivoque du Louvre dans les affaires d'Outre-Jura, et cela dès le début du différend de la Valteline.

A la frontière occidentale des Ligues, la situation, il convient de le reconnaître, apparaît sous un jour beaucoup moins défavorable aux intérêts de la couronne Très-Chrétienne. Si Genève souffre encore des entraves apportées à son commerce dans les provinces françaises qui la joutent, il semble acquis en revanche que l'on renonce à Paris au projet si profondément impolitique du partage des terres de la petite république avec la maison de Savoie. Plus au nord, la résistance vigoureuse des sujets jurassiens du roi Catholique aux envahisseurs venus du duché de Bourgogne rend certes malaisée l'annexion pure et simple des bailliages comtois; mais d'ores et déjà l'on s'attend à Dôle à un changement de domination, qui, dans un avenir assez prochain, substituera le voisinage de la France à celui de l'Espagne aux confins de Neuchâtel et du pays de Vaud. Plus au nord encore, Louis XIII tient dans sa dépendance l'évêché de Bâle et la principauté de Montbéliard. Enfin il vient de s'assurer la possession de Brisach, dont la garnison menace Constance. Et cet « importantissime » succès, opportune réponse à la mainmise lombarde sur la Valteline, suffirait à lui seul à consacrer la gloire de l'homme d'Etat qui l'a préparé.

Aussi bien l'année 1638 est la date capitale de l'histoire du ministère de Richelieu. Elle marque la rupture définitive de celui-ci avec les tâtonnements et les hésitations du passé. Délivré désormais des suggestions du Père Joseph, dont les vues en matière de politique étrangère furent si souvent néfastes, le cardinal s'attache à recueillir le fruit des persévérants efforts accomplis un peu partout en Europe par les agents et les généraux confidents et exécuteurs de sa pensée. A l'égard de la Suisse et des Grisons, son erreur et ses pré-

ventions persistent à coup sûr. Il est trop tard au reste pour songer à réparer des fautes dont les premières furent commises au temps où Sillery possédait la confiance du roi. Mais, si regrettable qu'elle soit, cette défaillance est compensée sur d'autres théâtres par d'éclatants succès diplomatiques et militaires, par la conclusion ou le renouvellement de traités avec Bernard de Saxe-Weimar et ses lieutenants, avec les Provinces-Unies, le landgrave de Hesse, le duc de Brunswick, la reine de Suède et les princes de Savoie, par les victoires de La Meilleraye en Picardie, d'Harcourt en Piémont et sous Casale, de Guébriant à Wolfenbüttel et à Kempten, de La Mothe-Houdancourt à Lérida, et enfin par les défaites qu'infligent aux flottes espagnoles Sourdis et Pontcourlay. Dès lors il n'est pas téméraire d'affirmer que les quatre années qui s'écoulent entre la prise de Brisach et le décès de Richelieu ont plus servi à la consolidation de sa renommée que les quatorze qui les avaient précédées.

MISSIONS

ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

EN SUISSE, DANS LE VALAIS, AUX LIGUES GRISES,

DANS L'ÉVÊCHÉ DE BÂLE

ET A GENÈVE.

(RÈGNE DE LOUIS XIII)

IIIme PARTIE

1635—1643.



SUISSE

BLAISE MÉLIAND

Ambassadeur ordinaire.

Instructions :

Saint-Germain-en-Laye, 20 février 1635.

Lettres de créance :

Saint-Germain-en-Laye, 3 et 4 février ;
Paris, 17 février 1635.

Rappels de créance :

Paris, 17 février,
Chantilly, 23 mars,
Saint-Germain-en-Laye, 9 et 25 avril,
Chantilly, 25 août 1635.

Résidence : Soleure.

Désigné comme ambassadeur dès novembre 1634.	*Rosso al Senato.* Zurigo, 7 dicembre 1634. Frari. Svizzeri. XXX. *Contarini al Senato* Parigi, 19 dicembre 1634. Frari. Francia. LXXXVII. 199
Part de Paris le 21 février.	Bibl. Nat. f. fr. *20,979* f° 118
A Lyon, le 14 mars 1635.	Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 161
A Genève, du 23 au 26 mars (st. n.).	*Grenus.* op. cit. p. 135 *Gautier.* Histoire de Genève. VII. 234

HENRI, DUC DE ROHAN

Lieutenant général de l'armée du roi aux Ligues Grises et en Valteline. Faisant fonctions d'ambassadeur extraordinaire à Coire.

Dès avril 1635.

Nouvelles instructions :

Saint-Germain-en-Laye, 3 décembre 1635.

Lettres de créance :

Paris, 17 janvier (en commun avec Candale).

Rappel de créance :

12 août 1635 (en commun avec Du Landé).

A Coire, du 12 au 17 avril.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 169 *Sprecher v. Bernegg.* II 111
A Chiavenna et Riva di Chiavenna, dès le 21 avril.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 170 *Sprecher v. Bernegg.* II 114
A Morbegno, de la fin d'avril au 27 mai.	Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 127 Aff. Etr. Grisons. VIII. 171 St-Arch. Chur. Akten St-Arch Zürich (Graubünden. XIV)
A Sondalo, le 28 mai	St-Arch. Chur. Akten
A Zernetz, le 30 mai et le 2 juin.	St-Arch. Chur. Akten
A Bormio, le 5 juin	St-Arch. Chur. Akten
A Traona, du 10 au 14 juin.	St-Arch. Chur. Akten Aff. Etr. Allemagne. XII. 182
A Chiavenna, du 16 au 23 juin.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 177, 180 St-Arch. Chur. Akten Aff. Etr. Allemagne. XII. 182 *contra : U. v. Salis-Marschlins* Denkwürdigkeiten. p. 230

Sources :

Aff. Etr. Suisse. XXVIII
Grisons. VIII
Grisons. IX. 128
Allemagne. XII. 182
France. *815* f° 280
Piémont. XXIII. 320
Bibl. Nat. f. fr. *4135* f°s 121, 237 ; *5190 ; 5569* f° 208 ; *11,228* f° 2 ; *15,913* f°s 242, 292, 294, 300, 331, 360 ; *20,463* f°s 127, 129, 131—145
Arch. Guerre. XXIV. 319, 338 ; XXV 115, 591
Bibl. de Carpentras. Mss. de Peiresc. Reg. LIV. 256, 257
St-Arch. Chur. Akten
St-Arch. Zürich (Graubünden. XIV)
Arch. Tronchin, à Bessinge
Eidg. Absch. V² 956 (754), 926, 927, 936 *l*, 940 *a*
Lettres et Mémoires de Rohan, etc. t. II.

Arrive à Soleure le 29 mars.	Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f° 24; Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 163
A Bade, du 2 au 7 juillet.	Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°s 201, 202, 204; Eidg. Absch. V² 947 *a*
A Kestenholz, le 8 juillet.	Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 204
A Saint-Urbain (Kloster Sankt-Urban, près de Willisau), le 19 septembre.	Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 225; *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 23 settembre. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. min. IX.

Sources :

Aff. Etr. Suisse. XXVIII
Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f°s 26, 54, 244, 291, 303, 352; *16,027* f° 251; *20,979* f° 118
Bibl. Arsenal. mss. *4540*
Arch. Guerre. XXV. 86
Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII (*Scotti*, 25 avril)
Arch. de' Frari (Venezia). Svizzeri. XXXI
Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX (*Méliand*, 20 octobre et 4 novembre)
St-Arch. Basel. Frankr. *A*⁸ (1507—1718); *F*⁶ (Schweizer Truppen. 1600—1670): *F* 7¹ (Werbungen. 1544—1744); *B* 4 (1500—1698)
St-Arch. Bern. Rathsmanual. LXIX. 205; Französ. Kœnigsbriefe; Frankr. Buch *M* 17, 19, 21, 31, 193—217, 589, 591, 629—633; *H* 413, 501, 505, 519, 551, 591, 679
Arch. Fribourg (France). (*Méliand*, 4 juin et 3 octobre)
Arch. Genève. Portef. histor. 2965
St-Arch. Chur (Akten. 1635)
St-Arch. Luzern. Drei Bündten. IX (1627—1644); Frankr. Gesandte. X; Frankr. Missiven. CCLIV
Arch. Bourgeoisie Porrentruy. Sect. polit. *B*¹ 26
St-Arch. Solothurn. Rathsmanual. 1635. p. 361; Frankr. *B* 1 et 2
St-Arch. Schaffhausen (Frankr.). (*Méliand*, 2 avril)
St-Arch. Zürich. Franz. Kœnigsbriefe *C* IV. 9; Frankr. *A* 225⁴. n°s 136—171

A Zuz, le 26 juin.	Aff. Etr. Allemagne. XII. p. 182; St-Arch. Chur. Akten
A Livigno, le 27 juin.	St-Arch. Chur. Akten; Aff. Etr. Allemagne. XII. 182
A Poschiavo, le 28 juin.	Aff. Etr. Grisons. IX. 123; *Salis-Marschlins* Denkwürdigkeiten. p. 234
A Tirano, du 29 juin au 1er juillet. A Mazzo, du 1er au 3 juillet. A Tirano, du 4 au 17 juillet. A Ponte, le 10 juillet.	St-Arch. Chur. Akten; Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 208; *20,463* f°s 129, 131, 133; Aff. Etr. Grisons. VIII. 182, 184, 189; IX. 123; *Ul. v. Salis-Marschlins* Denkwürd. p. 235; *Sprecher v. Bernegg.* II. 152
A Bormio, les 18 et 19 juillet.	*Sprecher v. Bernegg.* II. 152; *Salis-Marschlins.* p. 237
A Santa-Maria, du 21 au 23 juillet.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 192; Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 10
A Tirano, du 2 août au 29 octobre.	Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 4 à 49; *11,228* f° 2; Aff. Etr. Grisons. VIII. 194—198; Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f°s 292, 294, 331, 360; Arch. Tronchin, à Bessinge; *Sprecher v. Bernegg.* II. 169; St-Arch. Chur. Akten
Dans le Val di Fraele, le 31 octobre.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 205
A Bormio, le 1er novembre.	Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 135
A Tirano, du 5 au 9 novembre.	Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 52, 59; f. fr. *20,463* f° 139
A Sondrio, le 9 novembre . .	Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 57
Au Ponte San-Pietro, le 10 novembre.	*Sprecher v. Bernegg.* II. 171—172; Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 59
A Tirano, du 12 novembre au 14 décembre.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 223; Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 58 à 69; f. fr. *20,463* f° 143; *U. v. Salis* Denkwürd. p. 247; Arch. Sprecher, à Mayenfeld
A Morbegno, du 14 décembre à la fin de l'année.	Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 71; f. fr. *20463* f° 145; St-Arch. Zürich (Graubünden. XIV).

Arch. Mollondin, à Soleure (*Reding*, 24 mai)
Eidg. Absch. V² 872, 928 *d*, 931 *b*, *d*, 932 *d*, 937 *k*; zu *d*; 941 *d*, 947 *a*, 948 *a*, 952 *a*, 953 *b*, 954 *b*, 959 *a*, 963 *a*, 966 *b*, 967 *e*.

GRISONS

—

JOAB-GILBERT **DU LANDÉ** DE SIQUEVILLE

Ambassadeur ordinaire à Coire et maréchal de camp en l'armée de Valteline.

(Mission continuée.)

Instructions :

Chantilly, 26 avril 1633.

Rappels de créance :

10 mai et 12 août 1635 (cette dernière lettre en commun avec Rohan).

Lettres de rappel :

Saint-Germain-en-Laye, 24 octobre 1635.

Résidence : Coire.

A Splügen, le 26 mars.	*Bullion à Zurich.* Coire, 28 mars. St-Arch. Zürich (Graubünd. XIV)
A Chiavenna, dès le 28 mars.	*Sprecher v. Bernegg.* II. 104
A Riva di Chiavenna jusqu'à la fin d'avril.	St-Arch. Chur. Akten Aff. Etr. Grisons. VIII. 171, 174

Prend part sous les ordres du duc de Rohan à la conquête, puis à la défense de la Valteline.

PIERRE **GOBELIN** DU QUESNOY

Chargé d'une mission spéciale à Bâle.

Février 1635.

St-Arch. Basel. Politisches P¹ (*Rohan à Bâle*, camp de Zillisheim, 19 février 1635)
Ibid. Rathsprotokoll. (1. July 1634—29. Juni 1635). p. 209.

HENRI DE **BULLION**

Ancien commissaire royal aux Ligues Grises.
Chargé d'une mission spéciale à Soleure.

(Conduite d'une levée.)

Commencement de septembre 1635.

Aff. Etr. Suisse. XXVIII
Bibl. Nat. f. fr. *15,913* f° 290; *16,027* f° 251
Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°ˢ 218 à 229.

FRANÇOIS **LASNIER**

Chargé d'une mission spéciale au Fort-du-Rhin.

(Procès et exécution de Du Clausel.)

Commission :

Châlons, 18 octobre 1635.
(Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 69.)

A Zurich, les 2 et 3 novembre.	Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 225
Arrive au Fort-de-France le 6 novembre.	Aff. Etr. France. *816*. p. 426
A Zurich (au retour de sa mission), le 28 novembre 1635.	Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 268.

Aff. Etr. Grisons. VIII. 210, 227 ; IX. 76
Aff. Etr. France. *816*. f°ˢ 410 à 434
Bibl. Arsenal. mss. *4540*.

A Traona au commencement de mai, puis à Morbegno jusqu'au 10 juin.	*U. v. Salis-Marschlins* Denkwürdigkeiten. p. 227 Aff. Etr. Grisons. VIII. 137
A Tirano, le 11 juin. A Bormio, les 12 et 13 juin. A Tirano, le 14 juin.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 177 *Sprecher v. Bernegg.* II. 126, 127
A Samaden, le 19 juin.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 179
A Zuz, les 25 et 26 juin.	St-Arch. Chur. Akten *Sprecher v. Bernegg.* II. 138
A Livigno, le 27 juin.	Aff. Etr. Allemagne. XII. 182
A Tirano, les 28 et 29 juin.	Aff. Etr. Grisons. IX. 123
A Mazzo, du 1er au 3 juillet.	Aff. Etr. Grisons. IX. 123
A Santa Maria, les 18 et 24 juillet.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 193
En Engadine, en août et septembre.	*U. v. Salis-Marschlins* Denkwürdigkeiten. p. 243, 244, 248 Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 8; f. fr. *15,913* f° 242
A Zernetz, le 28 septembre.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 201
Dans le val di Fraele, le 31 octobre.	Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 135 *Sprecher v. Bernegg.* II. 169
A Zuz, le 27 novembre.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 221, 222

Quitte définitivement la Rhétie le 2 décembre.

Aff. Etr. Grisons. VIII. 222, 223.

Passe à Zurich, le 8 décembre.

(*Rosso al Senato*. Zurigo, 8 dicembre. Frari. Svizzeri. XXXI.)

Antoine MOLINA

secrétaire-interprète.

Chargé d'affaires ad interim (sous la surveillance de Rohan.)

2 décembre 1635 à fin de février 1636.

(*Rosso al Senato.* Zurigo, 2 febbraio 1636. Frari. Svizzeri. XXXI.)

Sources :

Aff. Etr. Grisons. VIII. 171—222; IX
Arch. Guerre. XXV. p. 591
Bibl. Nat. f. fr. *20,468* f° 135
Frari. Svizzeri. XXXI
St-Arch. Chur. Akten (1635)
St-Arch. Zürich (Graubünden. XIV)
Sprecher v. Bernegg. II.

1636

SUISSE

BLAISE MÉLIAND

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance :

Fontainebleau, 4 juin.
Fontainebleau, 6 juillet; septembre 1636.

Résidence : Soleure.

A Bade, du 10 au 15 juin. — Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°s 59v° à 69v°; Eidg. Absch. V² 988 *a*

A Bade, du 7 au 23 juillet. — Bibl. Arsenal. mss. *4540* f°s 82 à 97, 197; Eidg. Absch. V² 994 *c*

Sources :

Aff. Etr. Suisse. XXVIII; Genève. II. 320
Arch. Guerre. XXVIII. 371; XXX. 294; XLI. 102

HENRI, DUC DE ROHAN

Lieutenant général de l'armée du roi aux Ligues Grises et en Valteline. Faisant fonctions d'ambassadeur extraordinaire à Coire.

(Mission continuée.)

Rappel de créance :

Chantilly, 4 novembre 1636.

A Morbegno, jusqu'au 21 janvier. — Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 81—98; Aff. Etr. Grisons. IX. 2, 4; St-Arch. Chur (Akten)

A Tirano, le 26 janvier. — Arch. Genève. Portef. histor. *2982*; Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 99

A Chiavenna, du 5 au 11 février. — Bibl. Nat. f. fr. *5190* f°s 104, 110; Aff. Etr. Grisons. IX. 7; St-Arch. Chur (Akten); Aff. Etr. Rome. XLIX. 260, 262; L. 390; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 721; *Jecklin.* op. cit. n° 1616

Aff. Etr. Grisons. IX
Suisse. XXVIII. 59, 104
France. *820.* p. 194, 280
Rome. XLIX. 260, 262, 346, 399; L. 390
Piémont. XXIV. 557
Arch. Guerre. XXVII. 87, 144, 302; XXVIII. 51, 125, 368, 371; XXIX. 9, 295; XXX. 342; XXXII. 65, 186
Bibl. Nat. f. fr. *5190*; *11,228* f°s 4, 5, 7; coll. Du Puy. CCCLIV. 269
Bibl. Mazarine. mss. *1785* f°s 17—50
St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 721
St-Arch. Zürich. Frankreich *A* 225¹; Graubünden. XIV
St-Arch. Chur (Akten)
Arch. Genève. Portef. histor. 2982
Arch. Tronchin, à Bessinge
Eidg. Absch. V² 980 *b*, 999 (791) *d*
Lettres et Mémoires de Rohan. t. II

Bibl. Arsenal. mss. *4540*
Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX
St-Arch. Basel (Frankr. Allgem. *A* I)
St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 91, 102; Frankr. Buch *M* 33 à 55, 147, 155, 293; *N* 389
Arch. Fribourg (France. 1636). (14 avril, 15 mai, 24 juin)
St-Arch. Luzern (Lauis. Militärwesen). (9. april 1636); (Graubünden, 22. januar, 9. April und 5. Dezember 1636)
Arch. Mollondin, à Soleure (*Méliand*, 30 janvier)
St-Arch. Zürich. Freigrafschaft Burgund. II. 45; Graubünden. XIV (9 et 28 avril et 28 novembre); Frankr. *A* 225[a], n[os] 172, 179, 186
Eidg. Absch. V[1] 974 *a*, 980 *a*, 981 *e*, 986 (781), 988 *a*, 991 *a*, 994 *c*, 996 *e*, 1003 *a*.

GRISONS

FRANÇOIS LASNIER, S[r] DE SAINTE-GEMMES

Ambassadeur ordinaire et intendant de la justice et des finances de l'armée de Valteline.

Instructions :

Saint-Germain-en-Laye, décembre 1635.

Lettres de créance :

Saint-Germain-en-Laye, 29 décembre 1635.

Rappel de créance :

Chantilly, 4 novembre.

Lettres de rappel :

Saint-Germain-en-Laye, 30 décembre 1636.

A Traona, du 11 février au 3 avril.	Bibl. Nat. f. fr. *5190* f[os] 111 à 116 Aff. Etr. Rome. XLIX. [redacted] St-Arch. Chur (Akten) St-Arch. Zürich (Graubünden. XIV. 23 mars)
En Cômasque, sur la route de Lecco, du 3 au 9 avril.	Aff. Etr. France. *820* f° 194
A Traona, du 9 avril au 29 mai.	Bibl. Nat. f. fr. *5190* f[os] 118—130 Aff. Etr. Grisons. IX. 10, 34 Aff. Etr. Rome. XLIX. 346 Arch. Genève. Portef. histor. *2982* St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 777 St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (8, 25 et 27 avril; 10 et 29 mai) St-Arch. Chur (Akten) Arch. de Sprecher, à Mayenfeld (24 mai)
Sur la route de Lecco, du 29 mai au 6 juin.	Aff. Etr. Grisons. IX. 35 Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 133 *Sprecher v. Bernegg*. II. [redacted]
A Traona, du 6 juin au 7 août.	Bibl. Nat. f. fr. *5190* f[os] 133 à 153; *11,228* f° 4 Aff. Etr. Rome. XLIX. 399 Aff. Etr. Grisons. IX. 39, 43 St-Arch. Chur (Akten) St-Arch. Luzern. Frankreich. Gesandte (3. Juli)
A Sondrio, du 7 août au 6 octobre.	Aff. Etr. Grisons. IX. 35—57, 116 Bibl. Nat. f. fr. *5190* f[os] 154—165; *11,228* f° 5 St-Arch. Chur (Akten) St-Arch. Zürich. Frankreich *A* 225[a]
Part le 6 octobre pour Coire.	St-Arch. Chur (Akten) *contra:* Lettres et Mémoires de Rohan. III. 388
A Coire, du 11 octobre jusqu'à la fin de l'année.	Aff. Etr. Grisons. IX. 59—68 Bibl. Nat. f. fr. *5190* f[os] 167 à 207; *11,228* f° 7 St-Arch. Zürich. Frankreich *A* 225[a] *Haffter*. Georg Jenatsch. p. 285.

Résidence : Coire.

Désigné en décembre 1635 pour occuper le poste d'ambassadeur à Coire.	Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 90
A Paris, le 17 janvier 1636.	Aff. Etr. Grisons. IX. 8
A Genève, du 5 au 10 février.	Aff. Etr. Genève. II. 309, 318 *Grenus.* op. cit. 135 *Gautier.* op. cit. VII. 239
Passe à Soleure vers le 12 février.	Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 21
Arrive à Coire vers le 17 février.	*Rohan aux III Ligues.* 22 février 1636. St-Arch. Chur. Akten
Rejoint Rohan à Traona, le 26 février.	Aff. Etr. Grisons. IX. 18 Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 111 St-Arch. Chur (Akten) *contra : Sprecher v. Bernegg.* II. 189
De retour à Coire, le 3 mars.	Bibl. Nat. f. fr. *17,372* f° 59 Aff. Etr. Grisons. IX. 18 St-Arch. Chur (Akten) Gazette de France, année 1636. p. 206
Auprès de Rohan à Traona, dès le 23 mars.	St-Arch. Zürich (Graubünd. XIV) Aff. Etr. Grisons. IX. 20 Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 116
En Cômasque avec Rohan, sur la route de Lecco, du 3 au 9 avril.	Aff. Etr. France. *820* f° 194 Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 118
A la diète de Thusis, le 11 avril.	Aff. Etr. Grisons. IX. 25

CLAUDE DE GOYON DU PLESSIS-RENARD DE **LA HOUDINIÈRE**

Chargé de missions spéciales.

a) A Genève :

du 25 au 27 décembre 1635.

Instructions :

Saint-Germain-en-Laye, 11 décembre 1635.

Aff. Etr. Genève. II. 307, 309, 318
Bibl. Nat coll. Fontanieu. *768*
Grenus. op. cit. 135—136
Gautier. op. cit. VII. 239

b) En Valteline :

du 10 janvier au 11 février 1636.

Deux instructions :

Saint-Germain-en-Laye, 11 décembre 1635.

Passe à Soleure le 30 décembre 1635.	Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 1
Rejoint Rohan à Morbegno, le 10 janvier 1636.	Aff. Etr. Grisons. IX. 8
Quitte la Valteline, le 11 février.	Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 101
Passe à Soleure, au retour de sa mission, le 18 février 1636.	Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 26vo

Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 57
Aff. Etr. Grisons. IX. 3, 6, 7
Bibl. Nat. f. fr. *5190* fos 92 à 110
Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 1, 26vo

FRANÇOIS **LASNIER**, S[r] DE SAINTE-GEMMES

Mission extraordinaire à Genève (accomplie au cours de son voyage vers la Rhétie)

du 5 au 10 février 1636.

Instructions :

Saint-Germain-en-Laye, décembre 1635.

Aff. Etr. Genève. II. 309, 318
Grenus. op. cit. 135
Gautier. op. cit. VII. 239

A Coire, le 14 avril.	Aff. Etr. Grisons. IX. 25
De retour à Traona, le 19 avril.	Bibl. Nat f. fr. *5190* f° 121 Aff. Etr. Grisons. IX. 26 St-Arch. Zürich (Graubünd XIV) St-Arch. Chur (Akten)
Passe à Tirano, le 1er mai.	Aff. Etr. Grisons. IX. 34
A Bormio, dans les premiers jours de mai.	Aff. Etr. Parme. I. 170
A Traona, depuis le 7 mai.	St-Arch. Chur (Akten). (*Rohan*, 7 mai) Stadtbibl. Chur (*Lasnier*, 7 mai) Aff. Etr. Grisons. IX. 26, 35—47 Aff. Etr. Parme. I. 170, 174 Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 127
Part le 21 juin pour Davos et y assiste à la diète, le 26.	Bibl. Nat. f. fr *11,228* f° 4; *5190* f° 139 Aff. Etr. Grisons. IX. 43, 48
De retour à Traona, le 6 juillet.	Aff. Etr. Grisons. IX. 38, 41, 42, 48 Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 145
Avec Rohan à Sondrio, dès le 7 août.	St-Arch. Chur (Akten) Aff. Etr. Grisons. IX. 18, 55, 57 Stadtbibl. Chur (20. September)
Part pour Coire dans les derniers jours de septembre et y demeure jusqu'à la fin de l'année.	Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 165 *Sprecher v. Bernegg*. II. 203, 207 Aff. Etr. Grisons. IX. 58—71 Lettres et Mémoires de Rohan. III. 358

Sources :

Aff. Etr. Genève. II. 309, 318
Grisons. V. 472; IX
France. *820* f° 194
Parme. I. 170, 174

FRANÇOIS DE **CROIZON**

Chargé d'une mission extraordinaire en Suisse par le prince de Condé.

Juin 1636.

Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 122
Bibl. Nat. coll. Du Puy. CCCLXVII. 143.
Nouv acq. françaises. CLXIV. 256vo
Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 55 à 77
Dom Plancher. Preuves de l'Histoire de Bourgogne. IV. CDXXXIII.

Instructions (du prince de Condé) :
Dijon, 22 mai 1636

Arrive à Soleure vers le 6 juin.	Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 60
Est à la diète de Bade, aux côtés de Méliand, du 10 au 15 juin.	Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 59vo, 69vo
Retourne à Auxonne le 18 juin.	Bibl. Arsenal. mss. *4540* fos 73vo, 74.

GÉRARD **COLBERT**

Chargé d'une mission particulière aux Ligues Grises et en Valteline.

Août—Décembre 1636.

Aff. Etr. Grisons. IX
Bibl. Nat. f. fr. *5190*
Bibl. Arsenal. mss. *4540*
Sprecher v. Bernegg. II. 200
Haffter Georg Jenatsch. p 281
Mémoires et Lettres de Rohan, etc. t. III. 284 à 323.

Le 7 septembre, à Sondrio	Aff. Etr. Grisons. IX. 55
A Coire, le 16 octobre	Aff. Etr. Grisons. IX. 59
Retourne en Valteline, le 21 octobre.	Bibl. Nat. f. fr. *5190* f° 171
Puis revient vers le milieu de novembre à Coire, qu'il quitte vers le 15 décembre.	Bibl. Nat. f. fr. *5190* fos 176 à 194 Aff. Etr. Grisons. IX. 71
Passe à Soleure, le 23 décembre.	Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 151

Bibl. Nat. f. fr. *5190; 11,228; 17,372* f° 59
Arch. Guerre. XXVIII. 51
Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXIV—XXXI
Bibl. Arsenal. mss. *4540* f° 21
St-Arch. Chur (Akten)
Stadtbibl. Chur
St-Arch. Zürich (Graubünden. XIV)

1637

SUISSE

BLAISE MÉLIAND

Ambassadeur ordinaire.

Rappel de créance: 29 mars 1637 (Eidg. Absch. V² 1043 *f*)

Résidence: Soleure.

A Wiedlisbach, le 28 mars. A Bade, du 29 mars au 5 avril.	Eidg. Absch. V² 1018 *a* Aff. Etr. Suisse. XXVIII (28 mars)
A Bade, du 29 juin au 18 juillet.	Eidg. Absch. V² 1043 *f* Aff. Etr. Suisse. XXVIII (*Du Ryer*, 3 juillet; *Méliand*, 20 juillet) Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X (Avisi d'Helvetia. 5 luglio)
A Bade, du 16 au 18 novembre.	Eidg. Absch. V² 1059 *e* Bibl. Ste Geneviève. L. 37 f f° 8.

Sources:

Aff. Etr. Suisse. XXVIII
Grisons. IX. 95
Arch. Guerre. XXXIV. 177; XXXVI. 63
Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 232; *15,926* f° 43

HENRI, DUC DE ROHAN

Lieutenant général de l'armée du roi aux Ligues Grises et en Valteline.
Faisant fonctions d'ambassadeur extraordinaire à Coire.

(Mission continuée jusqu'au 5 mai.)

A Coire, jusqu'au 18 mars.	Bibl. Nat. f. fr. *11,228* f° 13 Aff. Etr. Grisons. IX. 97 Relation véritable et particulière, etc. *Sprecher v. Bernegg*. II. 219
Au Fort-du-Rhin, du 18 au 27 mars.	St-Arch. Chur (Akten) Relation véritable, etc. *Sprecher v. Bernegg*. II. 219
A Coire, du 28 mars au 5 mai.	*Sprecher v. Bernegg*. II. 226—227 Bibl. Nat. f. fr. *20,463* f° 116 Aff. Etr. Suisse. XXVIII. f° 178
A Ragatz, du 5 au 7 mai.	Relation véritable, etc. Aff. Etr. Grisons. IX. 106, 122
A Zurich, du 7 au 12 mai.	Bibl. Nat. f. fr. *4187* f° 76 Aff. Etr. Suisse. XXVIII (*Du Ryer*, 7 mai) Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X (Lucerna. 18 maggio)
A Berne, les 13 et 14 mai.	St-Arch. Bern. Rathsmanual. LXXIV. p. 9
A Genève dès le 22 mai, d'où il se rend au bout de quelques jours à Gex.	*Gautier*. VII. 247 Aff. Etr. Genève. II. 325 *Grenus*. 138

Bibl. Nat. f. fr. *4187* f°s 43, 76; *11,228* f°s 9 à 14; *20,468* f°s 116—120; *20,608* f° 97; 500 Colbt CIX. 5; CX. 1 à 35; Baluze. CLXXXIII. 4
Arch. Guerre. XXXVII. 11; XLII. 86; LII. 130
Aff. Etr. Genève. II
Grisons. IX
Suisse. XXVIII
France. *1491* f° 41; *1579* f° 164vo
British Museum. Add. Mss. 5448 (Lettres du maréchal d'Estrées)
Frari. Collegio. Sez. III. Secreta. Lettera Duchi e Republiche. n° 56 (26 juillet et 7 octobre)
Stadtbibl. Bern. Mss. Hist. Helv. XV. xxII. 15
St-Arch. Bern. Rathsmanual. LXXIV. 9; Bündtenbuch *H* 832
St-Arch. Chur (Akten)
St-Arch. Zürich. Frankreich *A* 225*; Graubünden. XIV
Arch. Tronchin, à Bessinge
Sprecher v. Bernegg. II 219 sqq.
Lettres et Mémoires de Rohan. t. II et III
Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach. I. 304; II. 286

Bibl. Ste Geneviève. L. 37 f. f° 8
Bibl. Arsenal. mss. *4540*
St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 821, 837; Frankr. Buch *M* 57 à 69, 157
Arch. Fribourg (France). (16 septembre, 26 octobre, 4 décembre)
St-Arch. Zürich. Frankr. *A* 225^a^. n°s 209, 211; Graubünden. XIV
Eidg. Absch. V^1^ 1018 *a*, 1030 *e*, 1039 *c*, 1043 *f*, 1055 *a*, 1058 *c*, 1059 *e*, *g*.

GRISONS

FRANÇOIS **LASNIER**, S^r^ DE SAINTE-GEMMES.

Lettres de rappel:

Saint-Germain-en-Laye, 30 décembre 1636.

Lettres de recréance (des Trois Ligues):

Coire, 10/20 janvier 1637 (Aff. Etr. Grisons. IX. 73).

Résidence: Coire.

Quitte les Grisons le 26 janvier

(Bibl. Nat. f. fr. *11,228* f° 13 — Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 169. — *Sprecher v. Bernegg.* II. 211.)

après avoir remis les services de l'ambassade à

Laurent TSCHUDI

Secrétaire-interprète.

Chargé d'affaires ad interim.

Sources:

Frari. Svizzeri. XXXIII (*Vico*, 24 gennaio e 13 giugno 1637)
Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 169
Bibl. Nat. f. fr. *11,228* f° 13
Public Rec. Off. Foreign. Switzerl^d^. Misc. Pap. n° 5 (*Fleming*, 5 february)
Gazette de France, année 1637. p.100.

A Genève, du 8 juin 1637 au 12 janvier 1638.	Bibl. Nat. 500 Colb^t^ CX. 11 Aff. Etr. Grisons. IX. 128 *contra: Gautier.* VII. 251
A Berne, le 28 janvier 1638.	Bibl. Nat. coll. Baluze. CLXXXIII. 4
A Zurich, dès le 2 février.	Frari. Svizzeri. XXXIV (*Vico*, 7 febbraio) Aff. Etr. Grisons. IX. 131
A Lenzbourg, puis devant Rheinfelden, dans la deuxième moitié de février.	Frari. Svizzeri. XXXIV (*Vico*, 20 febbraio) Aff. Etr. Grisons. IX. 126
A Laufenbourg (15 mars), puis à Kœnigsfelden (20 mars), où il meurt le 13 avril 1638.	Arch. Genève. Portef. histor. *3085*. n° 38 Bibl. Nat. f. fr. *20,608* f° 97 Frari. Svizzeri. XXXIV (*Vico*, 13 e 18 aprile).

JEAN-BAPTISTE BUDES DE **GUÉBRIANT**

Chargé d'une mission extraordinaire aux Ligues Grises.

Août 1637.

(Conserve par devers lui ses lettres de créance.)

Passeport en vue de l'exécution de sa mission:

Versailles, 7 avril.

Désigné pour cette mission le 1er avril.	Bibl. Nat. 500 Colb^t^ CIX. 1
Quitte Paris le 8 avril.	Aff. Etr. Grisons. IX. 105
A Wallenstadt, le 16 avril.	Aff. Etr. Grisons. IX. 105
A Ragatz, le 17 avril. Au Pont-du-Rhin, le 18 avril.	Aff. Etr. Grisons. IX. 105 Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d^. V (*Fleming*, 13/23 april)
A Coire, du 24 au 28 avril.	Aff. Etr. Grisons. IX. 105.

Regagne la France par la voie de la Suisse.

Aff. Etr. Grisons. IX. 105
Arch. Guerre. XXXVI. 222; XXXVIII. 209; XLII. 82
Bibl. Nat. 500 Colb^t^ CVIII. 1—3; CIX. 1 à 8; CX. 1—51.

En mars 1637

Henri de **BULLION**

est désigné comme ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises.

Cette mission n'est pas exécutée.

Frari. Francia. XCI (*Contarini*, 10 marzo e 5 maggio).

JEAN D'**ETAMPES** DE VALENÇAY

Chargé d'une mission extraordinaire aux Ligues Grises.

Avril—Mai 1637.

(Conserve par devers lui ses lettres de créance.)

Instructions (nouvelles):

Crosnes, 29 juin 1637.

A Soleure, le 21 avril.	Aff. Etr. Grisons. IX. 122
A Zurich, le 23 avril.	St-Arch.Bern.Bündtenbuch *H* 867
A Coire, du 25 avril au 5 mai.	Aff. Etr. Grisons. IX. 103 à 122 Bibl. Nat. 500 Colb[t] CX. 37
A Ragatz, le 5 mai.	Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 178
A Wallenstadt, le 6 mai	Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 180
A Rheineck; à Saint-Gall, puis à Schaffhouse, du 6 au 10 mai.	Aff. Etr. Grisons. IX. 122
A Zurich, du 10 au 12 mai.	Aff. Etr. Grisons. IX. 122
A Berne, du 13 au 14 mai.	Aff. Etr. Grisons. IX. 122 St-Arch. Bern. Rathsmanual. LXXIV. 9
A Genève, fin de mai.	Arch. Tronchin, à Bessinge Aff. Etr. Genève. II. 325
A Gex, le 18 juin.	Aff. Etr. Grisons. IX. 112, 112[b]
A Nantua, le 20 juin.	Bibl. Nat. 500 Colb[t] CX. 53
A Genève, fin de juin.	Aff. Etr. Genève. II. 327 Grisons. IX. 107
A Châlon, le 22 juillet.	Aff. Etr. France. *1579* f° 164
A Dijon, le 28 juillet.	Aff. Etr. France. *1579* f° 161
A Châlon, du 31 juillet au 11 août.	Aff. Etr. France. *1491* f[os] 37 à 41
Au camp de Bletterans, 20 août.	Aff. Etr. France. *1579* f° 172

Aff. Etr. Grisons. IX. 103 à 122
Suisse. XXVIII (*Rohan*, 5 mai; *Du Ryer*, 7 mai)
Genève. II. 325, 327
France. *1491* f[os] 37-41; *1579* f[os] 161 172
Arch. Guerre. XXXVI. 143; XLII. 86
Bibl. Nat. 500 Colb[t] CX. 37, 53
Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. n° V (*Fleming*, 13/23 april)
St-Arch. Bern. Rathsmanual. LXXIV. 9; Bündtenbuch *H* 867
Mémoires de Richelieu (éd. Petitot). X. 435 sqq.
Gautier. op. cit. VII. 249

FRANÇOIS DE L'HÔPITAL, S[r] **DU HALLIER**

Chargé d'une mission spéciale à Bâle.

Août 1637.

Eidg. Absch. V[1] 1047 *b*, 1048 *f*
Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. V (*Fleming*, 13 august, 24 dec[ber])
Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. IX (*Della Manta*, 18 agosto.)

1637

FRANÇOIS DE GODDES DE **VARENNES**

Chargé d'une mission spéciale à Genève.

(S'abstient de présenter aux autorités genevoises ses lettres de créance.)

Décembre 1637.

Instructions :

11 décembre 1637.

Part pour Genève le 11 décembre. — Aff. Etr. Genève. II. 336, 340

En repart vers le 24 décembre. — Aff. Etr. Genève. II. 340, 342

Aff. Etr. Genève. II. 336-342
Venise. LII (Lettre du roi, 14 décembre)
V. Siri. Memorie recondite. VIII. 625
Mémoires et Lettres de Rohan. I. LXXII.

1638

SUISSE

BLAISE **MÉLIAND**

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance :

Saint-Germain-en-Laye, 22 janvier, 14 avril, 5 septembre, 10 décembre.

Résidence : Soleure.

A Bade, du 2 au 8 février. — Eidg. Absch. V² 1067 *b*; Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 233

A Bade, du 4 au 15 juillet. — Eidg. Absch. V² 1093; Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 241

A Bade, du 3 au 9 novembre. — Eidg. Absch. V² 1103 *b. c.*

Sources :

Aff. Etr. Suisse. XXVIII
France. CCLVII. 135vo
Bibl. Nat. f. fr. *4070* fos 233—260; *15,916* fos 43, 55, 126

FRANÇOIS **DAMPMARTIN**

Chargé d'une mission d'observation à la frontière grisonne.

Janvier 1638.

Frari. Svizzeri. XXXIV (*Vico*, 4, 9 e 16 gennaio)
Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. X (Ristretto d'avisi. Gennaio 1638).

Arch. Guerre. XLIII. 377; XLVII. 379; XLVIII. 41ter, 66, 369, 406, 437, 440, 441
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 77 à 89, 143, 159 à 169, 593, 601
Arch. Fribourg. France (3 janvier)
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (30. März)
St-Arch. Solothurn. Frankr. *B* II
St-Arch. Zürich. Frankr. *A* 225*. nos 214, 215, 220
Eidg. Absch. V² 1064 *a*, 1067 *b*, 1071 *a*, 1072 *b*, 1076 *d*, 1077 *b*, 1078 *g*, 1082 *d*, 1087 *c*, 1088 *e*, 1093 *d*, 1103 *b*.

GRISONS

Laurent TSCHUDI

Chargé d'affaires.

Sources:

Aff. Etr. Suisse. XXIX. 33
Frari. Svizzeri. XXXIV; XXXV
St-Arch. Basel. Polit. *Q* 16 (II). p. 123
Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. X (*Della Manta a Madama Reale*, 14 settembre 1638)

1639

SUISSE

BLAISE **MÉLIAND**

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance:

Abbeville, 15 et 26 juin.
Saint-Germain-en-Laye, 6 décembre.

BENJAMIN **PRIOLEAU**

Chargé d'une mission secrète en Rhétie

du 7 au 12 mars.

Aff. Etr. Suisse. XXVIII 126
Genève. II
Bibl. Nat. Nouv acq. fr. CLXV. 51
Frari. Svizzeri. XXXVI (*Vico*. 5 e 13 marzo. 9 e 16 aprile)

Résidence : Soleure.

A Berne, du 27 au 31 janvier.	Arch. Guerre. XLVIII. 438 St-Arch Bern. Rathsmanual. LXXVII. 102
A Fraubrunnen, dans la seconde quinzaine de mai.	St-Arch. Bern. Burgundbuch *D* 321
A Berne, le 28 mai.	Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 259 St-Arch. Bern. Rathsmanual. LXXVII. 344—345
A Pontarlier, au camp de Bernard de Saxe-Weimar, le 14 juin.	Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. min. X (*Della Manta*, 28 giugno) *Gonzenbach*. op. cit. I. 335
A Bade, du 26 juin au 16 juillet.	Eidg. Absch. V[2] 1140 *h* Bibl. Nat. f. fr. *4070* f°s 265, 266.

Sources :

Aff. Etr. Suisse. XXVIII
Arch. Guerre. XLVIII. 438; LII. 462, 572, 578
Bibl. Nat. f. fr. *4070* f°s 260—269
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 91—103, 219, 221, 295, 297; Bündtenbuch *H* 551, 679; Französ. Kœnigsbriefe
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (13 juin); Kriege und Friedensschlüsse (1639—1676)
St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV (2 et 12 septembre); Frankr. *A* 225[a]. n°s 221 à 234
Eidg. Absch. V[1] 1114 *a*, 1118 *b*, 1121 *a*, 1124 *g*, 1140 *h*, 1153 *c*

GRISONS

Laurent TSCHUDI

Chargé d'affaires.

Sources :

Frari. Svizzeri. XXXVI (4 giugno)
Aff. Etr. Suisse. XXVIII (23 mai et 26 juin).

PAUL LE PREVOST, BARON D'**OYSONVILLE**

Chargé d'une mission spéciale en Suisse.

(Conduite d'une levée.)

Mars—Avril.

Aff. Etr. Suisse. XXVIII (12 et 15 mars, 9 avril, 15 juin)
Bibl. Nat. f. fr. *4070* f° 261; Nouv. acq. fr. CLXV. 38
Arch. Guerre. LI. 246; LII. 230; LVI. 40.

JEAN-BAPTISTE **MÉLIAND** D'EGLIGNY

Chargé d'une mission spéciale en Suisse.

(Conduite d'une levée.)

Avril.

Aff. Etr. Suisse. XXVIII (13, 22 et 23 avril, 5 juin)
Arch. Guerre. LII. 462.

SUISSE

BLAISE MÉLIAND

Ambassadeur ordinaire en Suisse

jusqu'en juillet.

Lettres de rappel :

Juin 1640.

Résidence : Soleure.

A Bade, du 1er au 14 juillet.	Eidg. Absch. V² 1174 *i*, 1175 *hh*
Prend congé des autorités de Soleure le 19 et quitte cette ville le 23 juillet.	St-Arch. Solothurn. Rathsprotokoll. CXLIV. 425
Passe à Genève le 27 juillet.	*Gautier.* Hist. de Genève. VII. 262.

Sources :

Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 240
Aff. Etr. France. *835* f° 111
Arch. Guerre. LVII. 411
Arch. Fribourg. France (2 avril)
St-Arch. Zürich. Frankr. *A* 225³. n° 239
Eidg. Absch. V² 1161 *d*, 1170 *b*, 1174 *i*, 1175 *hh*, 1178 *b*.

Jacques de STAVAY-MOLLONDIN

Chargé d'affaires ad interim

du 23 juillet 1640 au 28 janvier 1641.

(St-Arch. Solothurn. Rathsprotokoll. CXLIV. 425.)

GRISONS

Laurent TSCHUDI

Chargé d'affaires.

(Frari. Svizzeri. XXXVII, XXXVIII.)

SUISSE

JACQUES LE FÈVRE DE **CAUMARTIN**

Ambassadeur ordinaire.

Instructions :

Saint-Germain-en-Laye, 6 novembre 1640.

Instructions complémentaires :

Janvier 1641.

Lettres de créance :

Chantilly, 5 septembre 1640.
Saint-Germain-en-Laye, 10 novembre.
Versailles, 12 et 17 novembre 1640.

Rappels de créance :

Chantilly, 4 septembre, 25 octobre.
Saint-Germain-en-Laye, 5 novembre 1641.

Résidence : Soleure.

Désigné comme ambassadeur dès mai 1640.	Bibl. Nat. f. fr. *20,979* f° 120
Passe à Lyon, le 8 janvier 1641.	Aff. Etr. Suisse. XXVIII
A Genève, du 18 au 21 janvier.	Aff. Etr. Suisse. XXVIII (19 mars) *Gautier*. VII. 261
Arrive à Soleure, le 28 janvier.	St-Arch. Solothurn. Rathsprotokoll. CXLV. 41 *contra :* Bibl. Nat. f. fr. *20,979* f° 119
Sa diète de légitimation à Soleure : 11 et 12 févr.	Eidg. Absch. V[2] 1188—1189
A Bade, du 4 au 9 mars.	Eidg. Absch. V[2] 1189 *b*, 1190 *c* Arch. Nat. *K 1370* p. 45—46

JEAN-JACQUES **RAHN**

Chargé de missions officieuses en Suisse et aux Grisons.

Janvier—Février 1641.

Aff. Etr. Grisons. IX (*Guler*, 15 mars)
Frari. Svizzeri. XXXVIII (*Dolce*, 9 febbraio).

JEAN-HENRI **HAB**

Chargé d'une mission aux Grisons.

Mai 1641.

Frari. Svizzeri. XXXVIII (*Dolce*, 11 e 25 maggio).

FRANÇOIS DE **L'ISLE DE LA SOURDIÈRE**

Chargé d'une mission spéciale en Suisse.

(Conduite d'une levée.)

Mars—Mai 1641.

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *M* 228
Aff. Etr. Suisse. XXVIII (31 mars, 5, 12 et 26 avril, 8 mai)
St-Arch. Zürich. Frankreich. IX
St-Arch. Solothurn. Frankr. XXIV.

A Berne, au commencement d'avril.	Aff. Etr. Suisse. XXVIII (12 avril) St-Arch. Bern. Rathsmanual. LXXXII. 143 Frari. Svizzeri. XXXVIII (*Dolce*, 13 avril)
A Fribourg, du 23 au 25 avril.	Aff. Etr. Suisse. XXVIII (26 avril) Arch. Fribourg. Manuaux du Conseil. CXCII (séances des 10 et 22 avril) *Ibid.* Comptes des Trésoriers. CCCCXXXVI. p. 99, 102
A Bade, du 30 juin au 20 juillet.	Eidg. Absch. V² 1207 *b*
A Bade, du 18 août au 12septembre.	Eidg. Absch. V² 1212 *b*
A Zurich, les 20 et 21 juillet.	Arch. Vaticano. Nunz. Svizzera. XXXIX (Avisi da Bada, 20 luglio).

Sources :

Aff. Etr. Suisse. XXVI. 315 ; XXVIII
Grisons. IX
Evêché de Bâle. I. 42
Arch. Nat. *K 1870*. p. 45—46
Bibl. Nat. Mél. Colb^t XXVII. 102
Frari. Svizzeri. XLI
St-Arch. Basel. Frankr. *B*⁴
St-Arch. Bern. Frankr. Kœnigsmissiven
Arch. Fribourg. France (8 février, 13 avril, 5 et 17 mai, 14 juin)
Arch. Genève. Portef. histor. n° 3081
St-Arch. Luzern. Frankr. XXII (Kriege u. s. w) ; Gesandte (4. Februar, 6. April); Missiven. CCLVII
St-Arch. Solothurn. Frankr. *B* II
St-Arch. Zürich. Französ. Kœnigsbriefe *C* IV. 9 (5)
Eidg. Absch. V² 1188 *a*, 1189 *b*, 1190 *c*, 1195 *h*, 1196 *b*, 1207 *b*, 1212 *b*, 1226 *a*, *b*.

Martin LYONNE

désigné comme adjoint de l'ambassadeur ordinaire.

Janvier 1641.

(Mission non exécutée.)

JEAN STELLA DE MORIMONT

Chargé d'une mission spéciale auprès de l'évêque de Bâle.

Septembre—Octobre 1641.

Instructions :

Amiens, 2 septembre 1641.

Lettres de créance :

Mézières, 9 août 1641.

Aff. Etr. Allemagne. XVI. 298
Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXIII (18 octobre), XXXV.

Projet de commission :
Saint-Germain-en-Laye, novembre 1640.
(Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 293.)

GRISONS

Laurent TSCHUDI
Chargé d'affaires.
(Frari. Svizzeri. XXXVIII.)

1642

SUISSE

JACQUES LE FÈVRE DE **CAUMARTIN**
Ambassadeur ordinaire.

Résidence: Soleure.

A Bade, du 6 au 21 juillet.	Eidg. Absch. V² 1244 *b* Frari. Svizzeri. XXXIX (*Vico*, 26 luglio)
A Zurich, le 21 juillet.	Frari. Svizzeri. XXXIX (*Vico*, 26 luglio)
A Einsiedeln, le 22 juillet.	Frari. Svizzeri. XXXIX (*Vico*, 26 luglio)
A Lucerne, vers le 24 juillet.	Aff. Etr. Suisse. XCI. 239 Arch. d'Etat. Fribourg. CXCIII (séances des 10, 12, 13, 18 et 19 octobre)
A Fribourg, du 9 au 19 novembre.	Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 89
Se rend à la cour, par la voie de Bâle, à la fin de décembre.	Aff. Etr. Suisse. XXIX Frari. Svizzeri. XL (*Vico*, 21 dicembre).

Sources :

Aff. Etr. Suisse. XXVIII, XXIX
Frari. Svizzeri. XXXIX. XL (*Vico*, 15, 22 novembre, 13 e 21 dicembre
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 389—393
Arch. Fribourg. France (20 janvier, 16 février 4 mars, 15 mai)
St-Arch. Zug. Frankr. (1. Juli 1642)
Eidg. Absch. V¹ 1240 (983) *b*, 1244 *b*, 1256 *a*, 1257 *c*.

GRISONS

Laurent TSCHUDI

Chargé d'affaires.

[Frari. Svizzeri. XL (21 dicembre)]
Bibl. Nat. Coll. Clairambt 889 f° 1169.

(Se rend à Bâle à la fin de décembre afin d'y conférer avec Caumartin.)

(*Vico al Senato*. Zurigo, 26 dicembre.)

1643

(Jusqu'au 14 mai.)

SUISSE

JACQUES LE FÈVRE DE **CAUMARTIN**

Ambassadeur ordinaire.

Rappel de créance :

Saint-Germain-en-Laye, 14 avril.

Résidence : Soleure.

De retour en Suisse à la fin de février. } Frari. Svizzeri. XL (*Vico* 28 febbraio).

Sources :

Bibl. Nat. Coll. Clairambt *891* f° 2743
Aff. Etr. Suisse. XXIX. pièces 13 et 15
St-Arch. Zürich. Frankr. IX. 84
Arch. Fribourg. France (12 avril).

GRISONS

Laurent TSCHUDI

Chargé d'affaires.

(Frari. Francia. XL.)



TABLE

DES

MATIÈRES*

Abbaye en France postulée par l'évêque de Coire [1636]. 147.

Abjuration de Rohan sollicitée par Richelieu [1636]. 141, 153.
  de Georges Jenatsch [1635]. 143, 158.
  de Benjamin Prioleau [vers 1646]. 143.

Accommodement entre Guler et les autorités de Coire [1639]. 360, 360*n*.

Accord signé par Rohan avec les officiers grisons soulevés [7 décembre 1636]. 179, 179*n*, *180*, 184.
  secret supposé entre Jean de Werth et les autorités des cantons forestiers [1638]. 297.

Accouchement d'Anne d'Autriche [5 septembre 1638]. 284.

Accusations portées contre Rohan auprès du Vatican [1635]. 46, 49.
  portées contre Rohan par le Père Joseph [1637]. 223.

Achats de vin faits pour l'Etat de Bâle dans le Sundgau [1636]. 90.

Acomptes versés aux colonels et capitaines grisons de l'armée de Valteline [1636]. 170, 171.

Acquisition (Projet d') de Neuchâtel par le roi de France [1629]. (v. aussi *Vente.*) 9.
  (Projet d') des quatre villes forestières par le roi Catholique [1639]. 333.

Acquisition de Sabbioneta par le roi Catholique [1637]. 204.

Adhésion du duc de Parme à la cause lombarde [1637]. 204.

Adieux de Rohan à la Rhétie [1637]. 215, 216, 216*n*.

Affaire Kesselring [1633—1634]. 18, 26.

Alarmes provoquées en Tyrol et en Souabe par la crainte d'un coup de main français; [1635]. 15.

Aliénation (Projet d') de Neuchâtel à des princes étrangers [1635]. 89.

* Lorsqu'un sujet est traité deux ou plusieurs fois dans la même page, le chiffre est indiqué en *italiques*.

Allégresse ressentie à Paris à la nouvelle des succès de Rohan en Valteline [1635]. 46.
Alliance franco-suisse renouvelée, du 31 janvier 1602. (v. aussi *Traités*.) 23, 24, 28, 51, 53, 57, 78, 91, 105, 125, 220, 276, 280, 358, 359, 414, 417, *448*, 461, 480.
franco-grisonne renouvelée, du 31 janvier 1602. (v. aussi *Traités*.) 139, 159, 164, 169, 178, 186, 187, 189, 190, 195, 195*n*, 202, 214, 231, *234*, 236, 241, 261, 292, 303, 305, 315, 317, 337, 338, 344, 347, 357, 357*n*, 390, 391, 456.
hispano-suisse renouvelée (v. aussi *Traités*), du 12 mai 1587. 51, 95.
hispano-suisse renouvelée (v. aussi *Traités*), du 30 mars 1634. 17, 19, 23, 51, 78, 89, 191, 206, 219, *375*, 448, 474.
helvéto-piémontaise renouvelée, de juillet 1634. (v. aussi *Traités*.) 372, 375, 447.
rhéto-lombarde, du 3 septembre 1639, en préparation. (v. aussi *Traités*.) 302, 306, 316, 342, 346, 349, 354, 363, 369, 370.
franco-vénéto-rhétienne souhaitée par Jenatsch. 211.
(Projet d') négocié entre Venise et les Etats-Généraux des Provinces-Unies. 481.
Alliance. v. *Traités. Rapprochements.*
Ambassadeur (Qualité d') déniée par les cantons catholiques au comte Antonio della Manta [1640]. 374, 377, 378.
Amendements apportés à Thusis aux «articles» rhéto-valtelins de Chiavenna. (v. aussi *Retouches*.) [1636]. 135.
Amnistie plénière prévue en faveur des Valtelins par le traité d'Asti [1637]. 238.
plénière sollicitée du roi de France par les auteurs du soulèvement grison de mars 1637 [1639]. 338.
accordée à Giacomo Robustelli [1639]. 353.
Annexion (Projet d') du marquisat de Saluces à la France [1629]. 10.
Annexion de la Lorraine à la France [1634]. 286.
(Projet d') de la Valteline à la Lombardie [1635, 1637]. 60, 78, 237, 481.
projetée de Genève par le duc de Savoie [1637]. 227.
projetée des bailliages vaudois et de la Franche-Comté à la France [1637]. 227, 335.
(Projets d'). v. aussi *Conquête* (Projets de).
Annulation du traité de Lindau (du 30 septembre 1622) réclamée par les Grisons. 282.
du traité d'Innsbruck (du 8 août 1629) réclamée par les Grisons. 164, 176, 178, 186, 191, 232, 291.
«Apologie du duc de Rohan» [1637]. 153*n*, 173*n*, 225.
Approvisionnements faits en Franche-Comté par les autorités suisses [1636]. 123.

Approvisionnements faits en Suisse par les autorités de Dôle [1636]. 124, 127, 248, 405, 406 *n*, 442.

Approvisionnements. v. aussi *Ravitaillement*.

Arbitrage des différends rhéto-tyroliens remis à l'empereur [1640]. 383.

Argent mis à la disposition des Casati par le gouverneur de Milan [1635. 1641]. 27, 469.

Armée française de la Valteline (Deuxième) [1635—1637]. 3, 17, 23, 31, 33, 35, 44, 60, 71, 75, 76, 77, 93, 97, 98, 100, 101, 105, 107, 108, 109, 109 *n*, 110, 116, 125, 151, 154, 157, 175, 179 *n*, 183, 185, 195, 204, 205, 207, 207 *n*, 208, 217, 220, 221, 222 *n*, 230, 266, 272, 358, 363, 487, 489, 491, 495.

espagnole de la Lombardie [1635]. 111, 112, 119.

franco-batave opérant dans les Pays-Bas espagnols [1635]. 56.

franco-piémontaise dans le Montferrat [1635, 1636]. 101, 111, 112, 115, 117.

« Armée volante » (Projet d'une) à lever en Suisse par les cantons protestants [1635]. 22, 416.

Armée du prince de Condé en Franche-Comté [1636]. 124, 126.

du duc de Mantoue [1637]. 267.

franco-weimarienne en Souabe [1637 sqq.]. 262, 268, 269 *n*, 271—275, 277, 279, 283, 286, 287, 300, 301, 310, 311, *317*, *318*, 322, 324, 326—328, 331—334, 335, 354, 356, 361, 374, 394, 395, 400, 401, 402, 422, 431, 432, 435, 477, 478.

française en Piémont [1641]. 465.

de La Meilleraye en Flandre [1641]. 460.

de Guébriant en Souabe [1642]. 476.

Armes du duc de Rohan léguées par lui à la république de Venise [1637]. 275.

Armistice sollicité du roi de France par les Suisses en faveur de la Franche-Comté [1636—1642]. 118, 125, 128, 132, 133, 282, 330, 419, 421, 427, 429, 430, 441—443, 450, 450 *n*, 451—453, 455.

Arrangement négocié entre l'évêque de Coire et les Trois Ligues au sujet de la Valteline. 235, 235 *n*, 240, 241, 241 *n*, 303.

Arrestation de Jenatsch à Venise [1630]. 159.

de Michel Du Clausel à Genève [1631]. 91, 92.

de Michel Du Clausel en Valteline [1635]. 65, 69.

du châtelain de Delémont par les Français [1636]. 90.

du bailli de Castels par le gouverneur du Fort-du-Rhin [1636]. 163.

de Rohan décidée à la cour de France [1637]. 223, 224, 224 *n*, 266.

de l'Electeur-Palatin à Melun [1639]. 374.

de l'avoyer de Mellingen, à la demande de Caumartin [1642]. 451.

du prince Edouard de Bragance en Allemagne [1642]. 470.

Arrêt rendu par le Conseil d'Etat de Savoie contre les Syndics et Conseils de Genève [1637]. 245, 245*n*.
« Articles » dits de Chiavenna conclus entre les Grisons et les Valtelins sous la médiation de Rohan [7 février 1636]. 135, 145, 146, 146*n*, 148, 151*n*, 153, 166, 169. (v. aussi *Traités*.)
dits de Chiavenna amendés par Rohan à Traona [mars 1636]. 149, 149*n*, 150, 151, 152, 153.
dits de Chiavenna revisés et acceptés par les Trois Ligues à Thusis [11 avril 1636]. 135, 150—156, 166, 167, 173—176, 184, 189, 199.
Artillerie demandée par Rohan à Venise [1635, 1636]. 17, 117, 166.
demandée par Rohan à Zurich [1637]. 189.
Assassinat (Tentative d') sur Puylaurens [1634]. 70.
de Jean-Pierre Stampa à Chiavenna [1638]. 314, 314*n*.
de Jenatsch à Coire [1639]. 309, 316, 316*n*, 336, 337.
Assaut donné aux bains de Bormio par Fernamont [juin 1635]. 32, 39, 161.
donné au château de Porrentruy par Colloredo [décembre 1635]. 88.
Assistance demandée aux Suisses par les Francs-Comtois [1637]. 241.
demandée à Milan par les Grisons [1638]. 300.
demandée par le gouverneur de Milan à celui de Lindau [1638]. 301.
clandestine accordée au duc de Weimar par les cités évangéliques [1638]. 322, 326, 335*n*.
demandée au roi de France par les cités évangéliques [1639]. 321.
demandée par l'évêque de Bâle aux cantons catholiques [1639]. 336.
demandée au roi de France par les catholiques grisons [1642]. 472.
demandée aux Suisses par la ville de Constance [1643]. 479.
demandée aux Suisses par les Ligues Grises [1643]. 479.
Aubaine (Demande de suppression du droit d') pour les successions de Suisses décédés en France [1635]. 22.
Audience accordée par Rohan aux colonels grisons à Sondrio [1636]. 170, 171.
accordée par Leganès aux ambassadeurs grisons à leur retour d'Espagne [1639]. 340.
accordée au comte Antonio della Manta par les députés des cantons primitifs et de Zoug [1640]. 378.
de congé accordée par les cantons à Méliand [1640]. 397, 405.
Augustins (Pères) de la mission d'Alsace [1640]. 401.
Autonomie prétendue par les Valtelins [1638]. 294.
Avantages commerciaux promis par l'empereur aux Ligues Grises [1638]. 302.
Avènement de Charles-Emmanuel II, duc de Savoie [4 octobre 1638]. 371.
Aveux arrachés par la torture à Du Clausel [1635]. 65, 70.

Bagages du duc de Rohan pillés à Plombières [1635]. 118, 120.
Baillis suisses à Lugano et à Locarno. 353.
Bandières grisonnes (Les). 14, 16, 35 40, 45, 50, 63, 64, 142, 160, 185, 191, 228, 301, 309, 313, 315, 337, 339, 371, 390.
Bannissement de Michel Roset du territoire de Genève [1635]. 85, 92.
Banqueroute du trésorier des Ligues Martin Lyonne [1635]. 47.
Banquet offert par Nicolas Cid aux autorités de Coire [avril 1637]. 231, 231*n*.
offert par Méliand aux députés de la diète de Bade [juillet 1637]. 243.
Banquets offerts aux ambassadeurs grisons à Madrid [1638]. 294, 295, 297.
Banquet offert par Leganès aux ambassadeurs grisons à Milan [septembre 1639]. 349*n*.
offert par Caumartin aux autorités de Fribourg [juillet 1642]. 449*n*.
offert par Saavedra aux députés suisses à Bade [juillet 1642]. 453*n*.
Bataille de Pavie [24 février 1525]. 371.
de Lützen [16 novembre 1632]. 226.
de Nœrdlingen [6 septembre 1634]. 9, 61*n*, 81, 98, 226, 255, 286, 363, 482.
d'Avin [20 mai 1635]. 32, 33, 42.
de Mazzo [3 juillet 1635]. 32, 44, 45, 47, 55, 59, 162.
de Morbegno [10 novembre 1635]. 71, 73, 73*n*, 74, 78, 83, 162.
de Wittstock [4 octobre 1636]. 135, 177.
(Première) de Wittenweier [9 août 1637]. 252, 332, 332*n*.
(Première) de Rheinfelden [28 février 1638]. 259, 271, 272, 272*n*, 275, 311.
(Deuxième) de Rheinfelden [3 mars 1638]. 259, *272*, 272*n*, 276, 280, 286, 301, 311.
de Poligny [19 juin 1638]. 317, 318.
(Deuxième) de Wittenweier [8 août 1638]. 283, 332.
du Pont de la Rotta [19 novembre 1639]. 371.
devant Casale [29 avril 1640]. 378, 384.
de Wolfenbüttel [29 juin 1641]. 419, 430, 484.
de Kempten [17 janvier 1642]. 450.
de Lérida [7 octobre 1642]. 445, 484.
Bataille. v. aussi *Combat*.
Beitag. v. *Diète*.
Biens ecclésiastiques du pays de Gex (Affaire des) [1635]. 91*n*.
Biens-fonds abandonnés par les protestants en Valteline [1640]. 387. v. aussi *Vente*.
Blessures reçues devant Dôle par Jean Duthon, d'Yverdon [juillet 1636]. 118, 130, 131.
reçues par Rohan à Rheinfelden [28 février 1638]. 271, 272, 274, 274*n*.
Blocus établi par les cantons forestiers à la frontière grisonne [1635]. 23.
suggéré par les agents impériaux à la frontière de Sargans [1635]. 52.

Blocus établi par l'autorité lombarde à la frontière du Cômasque et du Val Mesocco [1635]. 61.
établi contre la Suisse du côté de Constance et de Milan [1637]. 251.
de Hohentwiel par les Autrichiens [1637]. 255.
établi sur la rive gauche du Rhin, près de Bâle [1638]. 278.
français contre Genève [1640]. 406.
Bref adressé par Urbain VIII à Louis XIII [mai 1633]. 49, 50.
adressé par Urbain VIII aux cantons catholiques [6 août 1635]. 79 *n*.
Brevet de capitaine d'une compagnie suisse pour le S[r] Stoppa (Jean-Antoine) [janvier 1638]. 337 *n*.
Brevets de maréchal de camp pour les S[rs] de Lecques et de La Frézelière [novembre 1635]. 202 *n*.
Brevet de maréchal de camp offert à Jenatsch [1637]. 211.
Bundestag. v. *Diète*.

Cadeaux offerts à Jenatsch et à Guler par Leganès [1637]. 238.
offerts aux ambassadeurs grisons à Madrid [1638]. 339, 339 *n*, 340, 340 *n*.
Cadeaux. v. aussi *Chaînes d'or*.
Calomnies répandues contre Rohan par Du Landé [1635]. 76.
Camp volant grison établi à Davos [1635]. 36.
Campagne militaire du marquis de Cœuvres en Valteline [1624—1625]. 14.
Candidature (Nouvelle) du cardinal de Savoie au siège épiscopal de Sion [1640]. 417, 417 *n*.
Capitulat. v. *Traité*.
Capitulation de Rohan au Fort-du-Rhin [26 mars 1637]. 185, 194, 194 *n*, 196, 196 *n*, 197, 198, 200, 202, 202 *n*, 205—210, 214, 215, 219, 226, 227, 230, 232, 256, 270, 296, 307, 363, 461.
de Lecques à Mantello [avril 1637]. 204, 204 *n*.
de Rheinfelden [24 mars 1638]. 278.
de Brisach [19 décembre 1638]. 285.
militaire (Projet de) pour l'entrée de Kœnig de Mohr au service de France [1635]. 105 *n*, 107.
Capitulations militaires des régiments suisses au service de France [1637 sqq.]. 219, 319, 328, 398, 413—415.
Capitulation militaire du régiment suisse d'Am Rhyn au service piémontais [1638]. 372 *n*.
Capitulations militaires de régiments valaisans au service piémontais [1638]. 373 *n*.
militaires de régiments suisses et grisons au service d'Espagne [1641, 1642]. 449, 458.

Capture de J.-L. d'Erlach-Castelen à la première bataille de Rheinfelden [28 février 1638]. 276.
de Werth et de Savelli à la seconde bataille de Rheinfelden [3 mars 1638]. 272, 276.
Capucins de Zernetz (Mission des). 54 *n*, 85 89, 90, 145, 146, 183, 183 *n*, 308, 354 *n*, 380, 381, 386, 460, 464, 466, 470.
de la mission d'Italie. 183 *n*, 389.
Carnaval (Fêtes du) à Lindau [1638]. 298.
Catholicisme (Mesures prises pour sa défense en Rhétie) [1635]. 49.
«Cérémonial» de Méliand [1635—1640]. 284 *n*.
de Caumartin [1641—1647]. 407 *n*.
Cession proposée de la Valteline à l'Autriche [1638]. 298.
projetée des quatre seigneuries de l'Arlberg à l'Espagne [1639]. 380. (v. aussi *Traité d'Ebersdorf*.)
Chaîne d'or accordée par le roi de France au colonel Greder [1635]. 74.
Chaînes d'or remises aux ambassadeurs grisons à Milan [1639]. 353.
Chapelle «de toille d'or» offerte par Richelieu à la «miraculeuse Madone de Tirano» [1636]. 146.
Chapitre de l'église de Bâle. 87, 317, 398 *n*. 400. 400 *n*, 402, 403 *n*, *432 n*, 435, 436 *n*.
de l'église de Coire. 137 *n*, 143 *n*, 146, 147, 147 *n*, 182, 183 *n*.
de l'église de Sion. 416.
de l'église d'Einsiedeln. 396.
de l'église d'Annecy. 91.
«Chiffre» trouvé en la possession de Du Clausel [1635]. 70.
Coffres de la trésorerie des Ligues à Coire fracturés sur l'ordre de Rohan [1636]. 179.
Collège électoral de Ratisbonne [1641]. 441.
Colonels-généraux des Suisses et Grisons au service de France. 223, 243, 280, 282, 410, 410 *n*.
Colonel du régiment suisse en Valteline [1635]. (v. *Schmid. Table des noms de personnes*.)
Colonels et capitaines grisons factieux [1636, 1637]. 169, 170 *n*. 171—185 *n*, 191, 194, 195—197, 200, 207, 210, 215, 218, 228, 229.
Combat de Bormio [13 juin 1635]. 39, 40.
de Livigno [27 juin 1635]. 43, 43 *n*, 44 *n*, 55, 59, 60 *n*, 162.
du Val di Fraele [31 octobre 1635]. 71, 72, *72 n*, *73 n*, 77, 162.
de la Francesca [3 avril 1636]. 110, 111 *n*.
de Trévillers [novembre 1637]. 254.
Combats. v. aussi *Batailles*.
Combourgeoisies helvéto-grisonnes. 359.
helvéto-valaisannes. 373.

Combourgeoisies entre l'évêque de Bâle et les cantons catholiques. 432.
« Comédie de Pignerol » (La) [1631]. 363.
Commerce de Genève en Savoie (Entraves apportées au). 92, 245.
de Genève en France (Entraves apportées au). 124, 478, 483.
Commissaires impériaux en Suisse *(Fürstenberg; Schwarzenberg; Fels: Ems: Schœnau)*. 81, 251, 252, 325, 330, 333, 376, 377, *394*, 419, 426—428, 430, 439, 453, 475.
Commission remise à Lasnier pour assurer l'exécution de Du Clausel [1635]. 70, 489.
(Projet de) pour Martin Lyonne, trésorier des Ligues [1640]. 411 *n*, 503.
impériale donnée à l'évêque de Bâle pour négocier avec les cantons catholiques [1640]. 402 *n*.
Compagnies grisonnes en garnison en France [1636]. 180.
Complots ourdis contre la vie du roi et celle de Richelieu [1631 sqq.]. 70.
ourdis contre les chefs du parti « espagnolisé » en Rhétie [1638]. 351, 351 *n*.
Comprotection (Traité de) de Genève [8 mai 1579]. 406.
Concussion (Crime de) relevé à la charge du frère de Lasnier [1636]. 182.
(Accusations mensongères de) portées contre Rohan [1636]. 183.
Condamnation de l'avoyer de Mellingen [1642]. 454.
Condoléances adressées par Louis XIII à la veuve de Rohan [1638]. 274.
Conférences d'Alexandrie entre Spinola et les ambassadeurs grisons [mars 1630]. 237.
de Samaden entre Rohan et les chefs du gouvernement grison [septembre 1635]. 64, 134, 138, 162.
rhéto-valtelines de Chiavenna [janvier—février 1636]. 135, 142—146.
pour la paix générale, tenues à Cologne [1636—1637]. 134, 176, 177, 178, 212, 234, 234 *n*, 421.
de Lasnier avec les officiers grisons à Coire [octobre 1636]. 170, 171, 179.
de Splügen entre Jenatsch et Nicolas Cid [avril 1637]. 231.
d'Alexandrie et d'Asti entre Leganès et les ambassadeurs grisons [juin—juillet 1637]. 237.
(Projet de) helvéto-rhétiennes à Wesen [1637]. 262.
rhéto-valtelines à Madrid [1637—1638]. 293—299, 303, 306, 307 *n*, 308.
de Lenzbourg entre Bernard de Saxe-Weimar et le duc de Rohan [février 1638]. 258, 271, 496.
de Coire entre Prioleau et les membres du gouvernement grison [mars 1639]. 338.
tenues par les prédicants grisons à Davos [juin 1639]. 343.
de Ratisbonne, pour la paix générale [1641]. 323.
rhéto-tyroliennes de Feldkirch [juillet—août 1641]. 463, 466, 469.
de Münster et d'Osnabrück [1645 sqq.]. 436.
Conférences. v. aussi *Entrevues*.

Confiscation par le bailli de Bade de poudres destinées à l'armée suédoise [1637]. 254.
des biens appartenant aux Valtelins absents du pays [1635]. 13.
Conflit du *Monticello* entre les Grisons et les cantons primitifs [1635]. 16.
entre le gouverneur de Milan et les cantons catholiques [1641]. 404, 407, 408, 411.
des Droitures. v. *Différend.*
Confrontation de Du Clausel et de son serviteur Charles-Hermann Willeré [novembre 1635]. 68*n*, 69*n*, 70*n*.
Congé pris de la diète suisse par le comte de Fels [novembre 1635]. 84.
pris du gouvernement de Coire par Lasnier [janvier 1637]. 183.
Congrégation *de propaganda fide.* 387.
Conquête (Projets de) française en Franche-Comté. 118, 120, 121, 408, 409*n*, 417, 419, 421, 422*n*, 430, 432, 456, 483.
(Projets de) française dans la Haute-Alsace. 456.
(Projets de) française dans la région de Genève. 406, 408, 482, 483.
(Projets de) française dans la région de Constance. 408, 409—412, 414, 476—478, 483.
Conseil d'Etat grison. 15, 160, 173, 178, 190, 191, 199, 210, 232, 239, 261—263, 304, 344, 358, 361, 457, 462.
d'Etat de Madrid. 120, 120*n*, 187*n*, 288*n*, 290*n*, 293, 293*n*, 295, 300*n*, *307n*, *308n*, 314*n*, 315*n*, 379, 381, 385, 385*n*, 386*n*, 389.
d'Etat de Milan. 190.
d'Etat de Neuchâtel. 88*n*.
d'Etat de Chambéry. 245.
de Genève. 275, 275*n*, 319*n*.
de Berne. 281.
de Sondrio. 294, 297, 352.
de guerre de Zutz [1635]. 43.
de guerre de Turin [1638]. 270.
Conspiration militaire organisée par Jenatsch contre Rohan et ses officiers [1636—1637]. 160, 161, *168*, 168*n*, 169—174, 180, 187, 188, 191, 194. (v. aussi *Soulèvement.*)
Construction du fort Fuentès [1604]. 353.
Contre-ligue italienne organisée par l'Espagne [1635]. 60.
Contributions payées à Rohan par les Valtelins [1636]. 183*n*.
de guerre imposées à l'évêque de Bâle par les Franco-Suédois [1637—1642]. 254, 400, 400*n*, 403, 423, 437.
Convention rhéto-tyrolienne de Schuls [juillet 1638]. 382, 467.
de Grenoble entre Louis XIII et la duchesse de Savoie [octobre 1639]. 371.
entre le roi de France et l'évêque de Bâle [juillet 1641]. 434.
Corruption (Tentative de) sur Toiras et le duc de Guise par le roi d'Espagne [1634]. 67, 68*n*.

Corruption (Tentative de) sur Salis-Marschlins par Serbelloni [1635]. 61, 67.
(Tentative de) sur Rohan par le roi d'Espagne [1635]. 65, 67, 68—71.
Coup de main français projeté sur Genève [1636]. 244.
français projeté sur Coire [1637, 1638]. 213—215, 258, 264.
français projeté sur les villes forestières [1637]. 250, 256, 310*n*.
français projeté sur le Luziensteig [1637, 1638, 1641]. 311, 351, 458.
français projeté sur Constance [1640]. 395.
autrichien projeté sur Brisach [1640]. 398.
autrichien projeté sur Bâle [1640]. 403.
comtois projeté sur le château de Joux [1642]. 452.
Couvents fribourgeois de la Part-Dieu et de la Val-Sainte. 397.
Créanciers suisses de la France. 219, 247, 252, 256, 278, 280, 284, 328.
grisons de la France. 166, 190.
suisses de l'Espagne. 212.
Croates (les) de l'armée du duc de Lorraine [1635, 1636]. 32, 58, 132.
Culte réformé (sa suppression à Brusio et à Chiavenna). 166, 483.
toléré à Chiavenna. 199, 294, 338, 380, 386, 468.
(son maintien ou son rétablissement projeté en Valteline). 29, 49, 146, 148, 151, 199, 240, 294, 302, 308, 341, 380.
Culte catholique (son usage exclusif en Valteline). 13, 20, 80, 199, 353, 356, 361, 386, 387.
(son introduction en Engadine). 460.

Daces (droits de douane) levées en Valteline par les Grisons. 388.
Débandement de la levée grisonne de Guler [1641]. 455, 462.
Débloquement des villes forestières par Feria et Aldringer [1633]. 19.
de Hohentwiel suggéré par Kœnig de Mohr [1636]. 106.
Déclaration donnée par Louis XIII à Aytré [6 juin 1628]. 141, 158.
du roi autorisant les Suisses à faire tirer du sel de la Provence [1636]. 128*n*.
Décret de Rohan, du 18 septembre 1635, annulant les sentences d'expropriation rendues contre les Grisons en Valteline. 134, 140, 140*n*. 141.
Défaites suédoises en Allemagne [1637]. 198.
Défense (Travaux de) exécutés à Constance [1638 sqq.]. 280, 310, 394—396, 398, 404, 409, 414, 431, 475, 479.
Défense. v. aussi *Travaux*.
«Défensional» organisé par les autorités des cantons protestants [1635, 1637]. 22, 276—279.
«Défensional helvétique» (Le) [1639]. 322, 324.
Déficit dans les finances grisonnes [1639]. 362.

Démantèlement de Hohentwiel proposé par la cour de Vienne [1640, 1644]. 404, 431.
Démantèlement. v. aussi *Démolition*.
Démarches faites par Rohan pour rentrer au service de Venise [1637]. 222.
faites à Vienne par les cantons catholiques en faveur de la neutralité de l'évêché de Bâle [1640]. 403.
Démolition des fortifications autrichiennes dans le Münsterthal [1635]. 45.
du fort Fuentes désirée par les Grisons [1637]. 202.
du Fort-du-Rhin (Négociations en vue de la) [1637 sqq.]. 81, 236, 258, 260—263, 345, 346, 351, 356, 359—361, 384.
des forts de la Valteline [1637 sqq.]. 229, 231, 235, 236, 239, 258, 300, 356.
Dénûment des troupes françaises en Valteline [1636]. 108, 109, 109 *n*.
Dépôt projeté d'une place de la Valteline entre les mains des Vénitiens [1636]. 150.
projeté de Hohentwiel aux autorités de Zurich et de Schaffhouse [1640]. 394.
Députés valtelins à Alexandrie et à Asti [1637]. 237.
Déroute de Du Landé à Bormio [13 juin 1635]. 39.
Désertions dans l'armée française en Valteline [1635, 1636]. 35, 109.
dans l'armée impériale aux frontières de la Suisse [1636, 1637, 1642]. 98, 265, 446.
Désordres commis par les troupes françaises à Saint-Ursanne [1637]. 283 *n*.
Desseins formés en France contre l'indépendance de Genève [1629]. 9. (v. aussi *Conquêtes [Projets de]*).
Dessein prêté aux autorités grisonnes à l'endroit de Bellinzone [1635]. 35.
Desseins autrichiens sur le Gothard [1630, 1635, 1636]. 65, 67, 89, 98.
formés par le duc de Lorraine sur Valangin [1635]. 85, 87—89.
autrichiens dans la région du Jura [1635]. 87.
formés par le duc de Savoie sur Arona [1636]. 97.
Dettes de la couronne de France en Helvétie. 197, 242.
de la couronne de France en Rhétie. 155, 168, 172, 179, 189.
de la couronne d'Espagne en Suisse. 113, 126, 426.
contractées par Rohan en Suisse [1635—1637]. 274.
Dictature de Robustelli en Valteline. 82.
Diète de Lucerne, des 26 et 27 janvier 1634. 78.
d'Aarau, des 27 et 28 février 1635. 36 *n*.
de Weggis, du 12 avril 1635. 23.
de Brunnen, du 19 avril 1635. 26 *n*.
d'Aarau, des 4 et 5 mai 1635. 17, 18, 20, 21, 23 *n*, 35.
de Brunnen, du 11 mai 1635. 27 *n*.
d'Aarau, des 7 et 8 juin 1635. 26 *n*, *29*, 30.
de Coire, du 20 juin 1635. 161.
de Bade, du 1er au 14 juillet 1635. 26 *n*, 51, 54, 54 *n*, 55 *n*, 57 *n*, 66, 80, 488.

Diète de Soleure, du 5 au 7 août 1635. 56, 57.
de Lucerne, du 25 août 1635. 56, 57.
de Davos, du 6 septembre 1635. 162.
de Bade, du 14 au 16 octobre 1635. 55, 58, 81, 81*n*.
de Lucerne, du 7 au 9 novembre 1635. 82, 83, *84n*, 95.
d'Ilantz, du 14 novembre 1635. 83, 83*n*, 162.
d'Aarau, du 18 au 20 novembre 1635. 84, 84*n*, 96*n*.
d'Aarau, du 19 décembre 1635. 26*n*, 84, 86*n*, 97*n*.
de Brunnen, du 24 décembre 1635. 95*n*, 96*n*.
de Brunnen, du 27 décembre 1635. 96*n*.
de Lucerne, des 4 et 5 janvier 1636. 96*n*.
de Fürstenau, de janvier 1636. 144.
d'Altorf, des 14 et 15 janvier 1636. 97*n*.
de Coire, du 6 mars 1636. 148, 149.
de Coire, du 27 mars 1636. 149.
d'Aarau, des 31 mars et 1er avril 1636. 150.
de Thusis, du 11 avril 1636. 135, 150, 493.
(conférence) de Neftenbach, du 21 avril 1636. 86*n*.
d'Aarau, du 6 juin 1636, 87*n*.
de Bade, du 11 au 14 juin 1636. 118, 124, 125, 125*n*. 128*n*, 491, 494.
de Coire, du 12 juin 1636. 154, 164.
de Lugano, du 24 juin 1636. 116*n*.
de Lucerne, du 26 juin 1636. 126.
de Davos, de fin juin 1636. 164, 494.
de Bade, du 6 au 23 juillet 1636. 118, 129, 129*n*, 130, *130n*, 491.
de Poschiavo, du 28 août 1636. 152, 156.
de Soleure, des 15 et 16 septembre 1636. 133*n*.
de Coire, du 16 octobre 1636. 173, 176.
d'Ilantz, de fin octobre 1636. 169, 176, 177, 177*n*, 178.
de Coire, du 9 décembre 1636. 169, 174, 180.
de Coire, du 6 février 1637. 187, 188, 229.
de Coire, du 10 mars 1637. 185, 189, 196, 198*n*.
de Bade, du 29 mars au 5 avril 1637. 189, 205, 218, 219, 242, 246, 495.
de Coire, d'avril 1637. 231.
de Lucerne, des 24 et 25 avril 1637. 219.
de Bade, du 7 au 11 mai 1637. 220, 221, 242.
de Coire, du 23 juillet 1637. 240.
de Bade, du 28 juin au 18 juillet 1637. 242, 243, 247, 252, 262, 495.
de Bâle, du 1er au 6 août 1637. 249, 252, 253, 253*n*.
de Coire, du 8 août 1637. 240, 241, 305.
de Lucerne, des 6 et 7 novembre 1637. 254.
de Bade, du 16 au 18 novembre 1637. 243*n*, 244, 255, 259, 262, 495.

Diète de Bade, du 2 au 8 février 1638. 249, 257, 258, 263, 268, 277, 281, 299, 498.
de Soleure, du 16 mars 1638. 277, 281, 320 *n*.
d'Aarau, du 24 mars 1638. 276, 277, 278.
de Bade, du 11 au 17 avril 1638. 278—280, 283.
de Coire, du 17 avril 1638. 301, 302, 305.
de Bade, du 4 au 21 juillet 1638. 284, 498.
de Coire, d'août 1638. 287.
de Lucerne, du 25 au 27 octobre 1638. 322.
de Bade, du 3 au 9 novembre 1638. 283, 285, 498.
de Lucerne, des 10 et 11 janvier 1639. 310, 320, 320 *n*.
de Soleure, du 17 au 20 janvier 1639. 317, 319, 320, 320 *n*, 321, 324.
de Coire, du 14 mars 1639. 339.
d'Aarau, du 15 mars 1639. 324 *n*.
de Lucerne, des 22 et 23 mars 1639. 325.
de Bade, du 27 mars au 5 avril 1639. 326, 326 *n*.
de Coire, du 27 mai 1639. 340, 343.
de Coire, du 7 juin 1639. 343.
de Lucerne, des 7 et 8 juin 1639. 330.
de Bade, du 26 juin au 16 juillet 1639. 322, 330, 330 *n*, 331, 331 *n*, 345, 346, 500.
d'Ilantz, du 21 juillet 1639. 336, 345—347, 352, 355.
de Davos, du 2 août 1639. 335, 347, 347 *n*, 348, 349, 358.
de Bade, du 25 septembre au 5 octobre 1639. 331, 345, 357, 359.
de Coire, du 14 octobre 1639. 359.
d'Aarau, du 3 novembre 1639. 335.
de Lucerne, du 3 au 6 novembre 1639. 335 *n*, 401, 401 *n*.
de Lucerne, du 14 au 16 mars 1640. 377, 378 *n*.
de Bade, du 18 au 24 mars 1640. 392, 396, 404.
de Coire, du 18 avril 1640. 382.
de Bade, du 1er au 14 juillet 1640. 397, 399, 405, 501.
de Coire, du 18 juillet 1640. 387.
d'Aarau, des 7 et 8 août 1640. 403.
de Lucerne, des 19 et 20 septembre 1640. 399.
de Brunnen, des 17 et 18 décembre 1640. 407, 408 *n*.
de Lucerne, du 25 janvier 1641. 411.
de légitimation de Caumartin à Soleure, les 11 et 12 février 1641. 404, 502.
de Bade, du 3 au 9 mars 1641. 409 *n*, 411, 412, 414 *n*, 416 *n*, 417, 421, 502.
de Coire, du 31 mai 1641. 463.
de Bade, du 30 juin au 23 juillet 1641. 419, 420, 426, 427, 429, 430, 442, 503.
de Bade, du 18 août au 12 septembre 1641. 429, 438, 439, 440 *n*, 441, 442, 503.

Diète de Coire, du 20 août 1641. 467, 469.
de Soleure, du 27 août 1641. 440*n*, 444.
de Soleure, du 9 au 12 décembre 1641. 444*n*.
de Frauenfeld, du 17 février 1642. 451.
de Coire, du 13 mars 1642. 471*n*.
de Lucerne, des 9 et 10 avril 1642. 448.
de Bade, du 6 au 29 juillet 1642. 450, 452, 504.
de Coire, du 21 août 1642. 472.
de Bade, du 10 au 20 décembre 1642. 450, 454.
de Bade, du 2 au 12 mars 1643. 475, 478, 480.
impériale de Ratisbonne [1641]. 420, 420*n*.
Différend rhéto-valtelin [1620—1639]. 80, 144, 229, 239, 292, 296, 315, 388.
entre Lasnier et les officiers grisons [1636]. 173, 207, 211, 215.
entre le Saint-Siège et Venise [1636]. 103.
Différends confessionnels en Suisse [1635—1643]. 26, 393, 395, 423, 439, 446.
entre les cantons catholiques [1640, 1641]. 396, 440.
Différend d'Einsiedeln [1637, 1640]. 249, 251, 393, 396.
Différends confessionnels et politiques en Valais [1641]. 416, 434.
confessionnels et politiques en Rhétie [1637 sqq.]. 227, 228, 231, 381, 382, 392, 436, 460, 464, 468, 469, 472, 473*n*.
confessionnels à Chiavenna [1637]. 291.
Différend entre Caumartin et l'avoyer Fleckenstein [1646]. 445, 446, 446*n*.
Dîme de Pregny (Genève). 91*n*.
Diplôme impérial portant reconnaissance du prince Thomas de Savoie en la qualité de co-tuteur du duc son neveu [1640]. 376.
Discordes. v. *Différends*.
Disette aux Grisons [1635]. 13, 42.
en Valteline [1635—1637]. 56, 63, 93, 100, 108, 154, 200.
en Suisse [1636, 1641]. 123, 443.
en Lombardie [1635]. 47.
Disgrâce de Rohan [1637]. 110, 169, 183, 223, 227.
Dislocation de la deuxième armée de Valteline [1637]. 205, 221.
Dissolution de la mission des capucins de la Basse-Engadine [août 1639]. 380.
Diversion projetée par Rohan en Lombardie [1635 sqq.]. 34, 35, 75, 77, 99—104*n*, 108*n*, 109—112, 114, 144, 155, 163, 164, 206, 226.
exécutée par Rohan en Lombardie [1636]. 108, 110, 111, 113—116, 126, 154, 223, 492, 493.
exécutée par Rohan vers le *Monticello* [1635]. 97, 98.
française projetée du Piémont en Lombardie et en Valteline [1636 sqq.]. 99—102*n*, 116, 351, 351*n*.
française exécutée du Piémont en Lombardie [1636]. 115—117, 165.
autrichienne projetée vers le Luziensteig [1636]. 163.

Diversion. v. aussi *Coup de main.*
Douane de Versoix [1636]. 124.
Douanes (Exemption des droits de) en faveur des marchands des Ligues. 22, 330.
Droits prétendus par l'évêque de Coire sur la Valteline [1638]. 307.

Ecclésiastiques du pays de Gex [1642]. 479.
Echange proposé de la Valteline contre les quatre seigneuries de l'Arlberg [1638]. 297.
proposé de la Valteline contre les quatre villes forestières du Rhin [1638]. 297.
Edit promulgué par Rohan contre les Valtelins absents de la vallée [avril 1635]. 13.
Eglises catholiques profanées en Valteline [1636]. 141.
réformées en Suisse [1640]. 417.
Eglise de Saint-Gervais (Genève). 479.
Election d'un nouvel évêque de Coire [1636]. 135. 146—148, 172.
d'un roi des Romains [1637]. 204.
Embarquement de troupes suisses pour l'Espagne [1642]. 448.
Embarras financiers de l'évêque de Coire [1641]. 465.
Embuscade préparée contre Rohan à Versoix [1638]. 224, 258, 268.
Emploi de troupes suisses, à la solde d'Espagne, dans le Montferrat [1638, 1639]. 375, 377. (v. aussi *Transgressions.*)
Empresas politicas (ouvrage de Saavedra). 428.
Emprisonnement de Pierre Kœnig de Mohr à Lindau [1634]. 106.
de Bassompierre à la Bastille [1631]. 223.
« Encerclement » de la Franche-Comté par les forces franco-suédoises [1639]. 318.
Enquête sur la gestion financière du trésorier Lyonne [1635]. 68.
Enrôlements forcés de Genevois dans les armées françaises [1636]. 92, 92 *n.*
pour le service étranger en Suisse [1641]. 462.
Entente politique et commerciale projetée entre Venise et les Ligues Grises [1639]. 291.
Entrée de Rohan à Coire [4 décembre 1631]. 482.
de Méliand à Soleure [30 mars 1635]. 17, 18.
de Caumartin à Soleure [28 janvier 1641]. 407, 407 *n.*
de Saavedra à Zurich [commencement de juin 1641]. 426.
Entrée. v. aussi *Réception.*
Entreprise faillie de Horn sur Constance [septembre 1633]. 19.
projetée de Rohan sur Rheinfelden [mars 1635]. 21.

Entrevue du duc de Lorraine et du résident anglais Fleming près de Bâle [juin 1635]. 20 *n*.
de Méliand et de Della Manta près de Soleure [septembre 1635]. 67, 488.
de Lasnier et des officiers grisons à Coire [octobre 1636]. 172. (v. aussi *Différend.*)
de Rohan et du duc de Saxe-Weimar à Lenzbourg. v. *Conférences.*
du duc de Saxe-Weimar et de Méliand à Pontarlier [14 juin 1639]. 329, 330, 500.
de Grenoble entre Louis XIII et Christine de Savoie [septembre—octobre 1639]. 369, 371, 374. (v. aussi *Convention.*)
de Lyon entre Louis XIII et Christine de Savoie [février 1642]. 478, 478 *n*.
Entrevues. v. aussi *Conférences.*
Epidémies meurtrières sévissant sur les régiments suisses [1635, 1636]. 59, 59 *n*, 64, 109.
Erbeinung. v. *Union héréditaire.*
Erection de la Valteline en quatrième ligue, à nouveau proposée [1638]. 297.
«Espagnolisez» (parti des) en Suisse. 57, 377.
(parti des) en Rhétie. 148, 158—161, 176, 180, 187, 190, 304, 347, 356, 393, 465.
Espèces d'or et d'argent (Interdiction de leur sortie hors du royaume). 22.
Espion lorrain arrêté à Porrentruy [1636]. 90, 90 *n*.
Evacuation de la Rhétie par les Impériaux [1631]. 80.
de l'évêché de Bâle par les Impériaux [1635]. 33, 87.
de la Souabe par les Suédois [1635]. 60.
du Vinstgau par les Impériaux [1635]. 75.
du Cômasque par les Espagnols [1635]. 75.
de l'Ajoie par Colloredo [1636]. 88.
de la Franche-Comté par Condé [1636]. 118.
des deux Rhéties par les Français [1637]. 188, 190, 194—200, 202, 203 *n*, 204, 205, 210, 213—217, 220—222, 226, 228—230, 231—233, 236, 239, 259, 260, 262, 285—288, 303, 314, 329, 358, 380, 384, 409, 483.
du Val Moûtier par l'armée de Weimar [1637]. 255.
du Fort-du-Rhin par Guler [1639]. 361.
de l'Erguel par l'armée de Weimar [1639]. 329.
partielle de l'évêché de Bâle par les Français [1640]. 404, 431, 432, 434—438, 441, 443.
Evasion de Michel Du Clausel de Genève [1631]. 68.
Exactions commises par les munitionnaires de l'armée de Rohan [1636]. 171.
Excès commis par les troupes de Rohan en Valteline [1636, 1637]. 140, 184, 185, 191.
Exclusion du culte protestant de la Valteline [1635, 1636, 1637]. 142, 305, 353, 356. (v. aussi *Culte.*)

Excommunication dont sont menacés les partisans des levées françaises dans la Suisse primitive [1635]. 58.
dont sont menacés par le nonce les partisans de la levée pour le duc de Parme [1642]. 446.
Exécution. v. *Supplice.*
Exécution du traité de Monçon [1626], 80, 81.
du traité de Thusis [1636]. 173.
du traité de Madrid (de 1621) offerte aux Grisons par l'Espagne [1636]. 167.
Exode de la population aisée de Coire vers Sargans [1635]. 41.
de familles souabes en Suisse [1637]. 249*n*.
des protestants de la Valteline [1637 sqq.]. 384, 384*n*, 387—388*n*, 458, 464, 468, 468*n*, 469, 472.
Expédition militaire grisonne contre Bormio [1621]. 135.
Explosion du pont d'Olonia [1635]. 16.
Expulsion du S^r de La Salinière ordonnée par Rohan [1635]. 77.
des Jésuites de Porrentruy [1636]. 90, 90*n*.
du prédicant de Chiavenna [1636]. 140.
des Espagnols de l'île de Saint-Honorat [1637]. 226.
des Français des deux Rhéties. v. *Evacuation.*
de Valerio della Manta sollicitée des cantons catholiques par Casati [1639]. 370, 375.
(Sentence d') prononcée contre les capucins de la Basse-Engadine [1639]. 380.
d'Antonio della Manta sollicitée des cantons catholiques par la duchesse Christine de Savoie [1640]. 378.
du chapitre de Sion de la Majorie [1640]. 416.

Famine. v. *Disette.*
Fermiers de la traite française du sel [1636]. 123.
des salines de Salins [1636]. 132.
des gabelles du Lyonnais [1639]. 242.
Feux de joie en Lombardie à la nouvelle prématurée de la mort de Rohan [1636]. 156.
Fièvres paludéennes (Epidémie de) en Valteline [1635, 1636]. 59, 63.
Fièvre tierce (Double) dont est atteint Rohan [1636]. 156. (v. aussi *Maladie.*)
Forges de fer de la vallée de Delémont [1640]. 402.
Fortification du Luziensteig entreprise par l'archiduc Léopold [1623]. 261.
Fortifications projetées à Versoix par le gouvernement royal [1629]. 9.
élevées en Valteline par les soins de Rohan [1635—1637]. 34, 38, 62, 64, 75, 93, 94, 94*n*, 101, 101*n*, 136, 151, 191, 204, 233, 338, 343.
élevées à Mantello par Rohan [1635]. 13.

Fortification de Bormio par les Grisons [1635]. 13.
Fortifications espagnoles sur le lac de Côme [1635]. 103.
Fortification de Samolaco par Serbelloni [1635]. 16.
Fortifications édifiées par Lecques en Valteline [1637]. 288.
édifiées au Luziensteig par les Grisons [1638, 1639]. 300, 346.
élevées à Huningue par les Français [1639]. 330.
édifiées aux portes de Zurich [1642]. 452.

Garde suisse pontificale. 445, 446 *n.*
du roi Catholique. 448.
Gardes suisses du roi de France (régiment des) 319. (v. aussi *Régiment.*)
du cardinal de Richelieu. 101.
Garnisons papalines en Valteline [1623—1624]. 481.
impériales en Alsace [1635]. 87.
Garnison espagnole du Fort Fuentes [1635, 1636]. 99, 101.
Garnisons vénitiennes en Terre-Ferme [1635]. 142.
autrichiennes dans le Val Monastère [1635]. 45.
françaises de Chiavenna et de Riva [1635, 1637]. 63, 232.
espagnoles en Lombardie [1635]. 14, 65.
espagnoles dans le Cômasque [1635]. 13, 16.
à la solde de l'Espagne dans les bailliages suisses transalpins [1635]. 23, 24, 27, 60, 65.
Garnison française du Fort-du-Rhin [1635—1637]. 39, 172, 188, 191, 200.
impériale de Brisach [1635—1638]. 22, 283, 309.
française de Montbéliard [1637]. 217.
Garnisons françaises dans l'évêché de Bâle [1637]. 217.
suisses dans les châteaux de l'évêché de Bâle [1637]. 217 *n.* (v. aussi *Sauvegardes.*)
Garnison grisonne à la solde d'Espagne dans le Fort-du-Rhin [1637—1639]. 196, 261, 286, 291.
Garnisons weimariennes dans le Val Moûtier [1637]. 254.
weimariennes des châteaux soleurois [1637]. 257.
weimariennes des villes forestières du Rhin [1638]. 279.
Garnison espagnole du château de Joux [1638]. 318.
suédoise du château de Joux [1639]. 335.
Garnisons grisonnes à la solde lombarde dans le Cômasque [1639]. 341.
françaises de Porrentruy et de Saint-Ursanne [1641]. 434, 436, 437.
Garnison parmesane de Plaisance [1641]. 446.
weimarienne de Hohentwiel [1641]. 410.
autrichienne de Constance [1641]. 419.

Garnison française de Brisach [1641]. 424.
Garnisons françaises en Franche-Comté [1641]. 451.
Garnison weimarienne d'Ueberlingen [1642]. 479.
suisse demandée à Constance [1643]. 480.
Généralat des troupes de la Suisse protestante brigué par Rohan [1635]. 69.
des troupes bernoises offert à Rohan [1637]. 266.
Généraux français en Bourgogne [1637]. 201.
de Terre-Ferme (Les) [1635—1637]. 42, 192, 385.
Gouvernement d'Ensisheim [1635]. 21.
de Chiavenna attribué à Jenatsch [1638]. 303.
« Grand Dessein » (Le). 48.
Guerres du Languedoc [1626 sqq.]. 141, 185.
Guerre de la succession de Mantoue [1628 sqq.]. 95.
de Trente-Ans. 252, 286, 481.
de Castro [1642 sqq.]. 446, 446*n*, 472.
Guet-apens de Versoix [1638]. v. *Embuscade.*
projeté contre Rohan à la frontière de Mayenfeld [1638]. 269.

Harangue prononcée par Méliand à Bade, le 14 octobre 1635. 55.
Harangues prononcées par le comte de Fels à Bade, le 14 octobre 1635. 81, 81*n*, *82*, *82n*, 83*n*.
Harangue prononcée par le comte de Fels à Lucerne, le 7 novembre 1635. *84n*.
prononcée par Lasnier à Coire, le 6 mars 1636. 148.
prononcée par Méliand à Bade, le 12 juin 1636. 125, 125*n*.
prononcée par Méliand à Bade en juillet 1636. 129, 129*n*.
prononcée par les députés francs-comtois à Bade en juillet 1636. 130*n*.
prononcée par Méliand à Bade en novembre 1637. 243, 331*n*.
Harangue. v. aussi *Proposition.*
Hérésie (Lutte contre la propagation de l') dans la Haute-Italie [1637, 1640]. 296, 386, 387.
Hivernement en Lombardie projeté par Rohan [1635]. 75.
Hongrois (Les) de l'armée impériale [1636]. 132.
Honneurs rendus à la dépouille mortelle de Rohan sur le territoire bernois [1638]. 275.

Incendie de Piantedo ordonné par Lecques [1637]. 200.
Incident helvéto-suédois de Stein [septembre 1633]. 257.
surgi entre l'autorité bâloise et le commandant français à Colmar [1635]. 85, 90.

Incident de Plombières [janvier 1635]. v. *Bagages.*
Incidents de frontière entre la France et Genève [1636]. 91.
de frontière austro-suisses [1640]. 404.
Incident survenu dans l'église de Saint-Ursanne [1641]. 431, 444.
de Mellingen entre Caumartin et les autorités de cette ville [1642]. 450, 454.
Inclusion de la Franche-Comté dans le traité hispano-suisse de 1634. 429.
de Genève dans le Corps helvétique (Tentatives d') [1642]. 438, 479.
Incursions de troupes weimariennes sur terre suisse [1637]. 247. (v. aussi *Neutralité; Violation.*)
de troupes weimariennes en Franche-Comté [1638]. 280. (v. aussi *Invasion.*)
comtoises en Bresse et en Bourgogne [1641]. 420, 437.
Indépendance du Corps helvétique (Reconnaissance de l') [1648]. 134.
Indiscipline de Du Landé [1635]. 71, 76—78.
(Cas d') dans l'armée française en Valteline [1636]. 116.
Infractions comtoises à la neutralité des deux Bourgognes [1636]. 124. (v. aussi *Neutralité.*)
Injonction faite aux cités suisses de la ligne du Rhin de dépêcher des députés à la diète de Ratisbonne [1640]. 394.
Inquisition en Valteline (Tentatives d'introduction de l') [1635, 1640]. 154, 386, 387.
Instructions remises aux ambassadeurs et agents de France en Suisse [1635—1643]. *(Méliand; Croizon; Caumartin.)* 6, 7, 17, 18, *18n*, 19*n*, 22—26*n*, 119*n*, 120*n*, 121*n*, 122*n*, 243*n*, 330, 344, 368, 374, 406, 406*n*, 411*n*, 412*n*, 415, 420*n*, 432*n*, 451, 456, 456*n*, 494, 502.
remises aux ambassadeurs et agents de France aux Grisons [1635—1643]. *(Rohan; Du Landé; La Houdinière: Lasnier; Etampes: Prioleau: Rahn.)* 6, 7, 93*n*, *94*, 94*n*, 100*n*, 101, *101n*, 117, 135, 137, 146, 146*n*, 198, 198*n*, 201, 203, 203*n*, 205, 208, 336, 457, 487, 489, 492, 493, 497.
remises aux envoyés français à Genève *(La Houdinière: Lasnier).* 493.
remises aux ambassadeurs et agents de France en Italie [1635—1636]. *(Bellièvre; Emery; Canisy; Graves.)* 48, 48*n*, *60n*, *110n*.
remises aux ambassadeurs et agents de France négociant en Allemagne ou avec des représentants de princes allemands *(Saint-Chamond; Mazarin; Saint-Georges; Choisy; Guébriant; Oysonville)* [1637—1639]. 260*n*, 290*n*, 306*n*, 333*n*, *334n*, *397n*.
Instruction remise par le duc de Savoie au S[r] de Luzançon, envoyé au duc de Rohan [10 novembre 1635]. 101*n*, 103*n*.
au prince de Condé en vue de ses négociations avec les députés suisses [30 juin 1636]. 131*n*.
aux députés suisses appelés à négocier avec Condé [juillet 1636]. 131, 131*n*.
de Rohan pour le S[r] de Lecques [mars 1637]. 200.

Instruction à Jean d'Etampes pour arrêter le duc de Rohan [29 juin 1637]. 8, 224, *224 n*, 267 *n*.
au S[r] de Varennes, dépêché à Rohan à Genève [11 décembre 1637]. 8, 267 *n*, 498.
à Stella de Morimont, dépêché à l'évêque de Bâle [2 septembre 1641]. 369, 502.
Instructions remises aux envoyés lombards en Rhétie *(Casati; Biglia; Casnedi)* [1637, 1639]. 300, 313 *n*—316 *n*, 338 *n*, 343.
remises aux ambassadeurs et envoyés espagnols et francs-comtois en Suisse *(Saavedra; Accoste; Saint-Amour; Bereur)* [1638, 1640]. 122 *n*. 276, 280, 280 *n*, 428, 429, 440.
remises aux envoyés grisons en Tyrol *(Wietzel; Jenatsch)* [1636, 1637, 1640]. 177, 187, 232 *n*, 381, 466, 466 *n*.
remises aux envoyés grisons auprès de Rohan en Valteline [1635, 1636]. 137 *n*, 149 *n*.
remises aux ambassadeurs grisons en Espagne [1637—1639]. 228, 240, 241, *288*, 290, 292, 293.
remises à Antoine Molina, envoyé grison à Milan [30 mars 1637]. 232 *n*.
remises aux députés valtelins en Espagne [septembre 1637]. 292, 293.
remises à Wilhelm Biener, envoyé tyrolien à Coire [4 juin 1636]. 163 *n*.
remises à Valerio della Manta, ambassadeur piémontais à Lucerne [18 janvier 1638]. 373 *n*.
Intercessions des pasteurs de Genève en faveur de Michel Roset [1636]. 94, 94 *n*.
Interdiction des levées pour le service de France à Zurich [1641]. 417.
Interprétations divergentes du traité de Monçon [1636, 1637]. 158, 238.
Interprétation autrichienne de l'*Union héréditaire* [1641]. 427.
suisse de l'alliance de 1634 [1642]. 448.
Intervention de Vic et de Miron dans les affaires de Neuchâtel [1618]. 88.
suisse sollicitée en Rhétie [1638]. 303.
militaire projetée par la France en Rhétie [1639]. 351.
des cantons catholiques à Vienne en faveur de l'évêque de Bâle [1640]. 393, 403.
suisse sollicitée en Franche-Comté [1641]. 433.
Intervention. v. aussi *Médiation*.
Intrigues de Du Clausel avec la reine-mère et le duc d'Orléans [1631 sqq.]. 70.
du résident anglais Fleming avec le duc de Lorraine [1635]. 20, 20 *n*.
du résident anglais Fleming avec les autorités de Berne [1635]. 29.
impériales en Rhétie [1635]. 43, 46.
des Barberini dans le Napolitain [1635]. 60.
de l'évêque de Bâle avec les Impériaux [1635]. 86, 90.
bernoises à Neuchâtel [1635]. 90.

Intrigues espagnoles à Berne [1637]. 227.
piémontaises contre Genève [1637]. 241, 244.
Introduction du sel français en Suisse [1636 sqq.]. 123, 123*n*, 128, 128*n*, 283. (v. aussi *Sel.*)
Invasion française projetée dans la Navarre espagnole [1629]. 9.
autrichienne projetée, puis exécutée en Rhétie [1635]. 11, 37.
lombarde projetée dans le Val Bregaglia [1635]. 11.
du Val Monastère par les Impériaux [1635]. 31, *38*, 39, 39*n*, 42.
du Val Petino par Fernamont [1635]. 71, 72.
de la Valteline par Serbelloni [1635]. 41, 73.
de la Valteline par les Impériaux [1635]. 41, 62.
du pays de Montbéliard par le duc de Lorraine [1635]. 20.
de l'Ajoie par Colloredo [1635]. 85, 88, 89.
autrichienne dans les Engadines [1635]. 162.
franco-piémontaise projetée en Lombardie [1636]. 84. (v. aussi *Diversion.*)
(Nouvelles menaces d') de la Valteline par les Impériaux [1636]. 138.
de la Franche-Comté par Condé [1636]. 121, 122, 126, 127, 249.
de la Picardie par les Impériaux [1636]. 132, 165, 168.
de la Bourgogne par Gallas [1636]. 133, 168.
des Franches-Montagnes par l'armée weimarienne [1637]. 249, 254, 259, 311, 312.
Invasions (Nouvelles) de la Franche-Comté par les armes françaises, projetées, puis exécutées [1637, 1638, 1642]. 224, 245, 280, 318, 407, 416, 420, 422, 478, 483.
Invasion de l'Ajoie par les Suédois [1637]. 249.
de la Franche-Comté par Bernard de Weimar [1639]. 318, 326.
Investissement du Fort-du-Rhin par les Grisons [1637]. 194, 196, 197, 230.
de Brisach par l'armée weimarienne [1638]. 283.
Investiture d'une principauté des deux Rhéties proposée au nom de l'empereur à Rohan [1635]. 68.

Jésuites de la mission de Porrentruy. *85*, 90, 90*n*.
de la mission d'Alsace. 401.
de la mission du Valais. 417.
Jeûne (Institution d'un jour de) par les autorités des cités évangéliques [1643]. 480.
Jugement rendu contre Michel Roset à Genève [1635]. 92—94.
de mort rendu contre Du Clausel au Fort-de-France [1635]. 70, 70*n*, 71*n*.
de mort prononcé contre des soldats sacrilèges en Valteline [1636]. 109, 141.

K*ettenbund* (Le), constitué à Coire [1637]. 185, 188.

Lettres de créance des ambassadeurs et envoyés de France en Suisse (*Méliand; Caumartin*). 6, 18 *n*, 54, 54 *n*, 368, 405, 487, 502.
de créance des ambassadeurs et envoyés de France aux Grisons (*Rohan; Du Landé; Lasnier; Etampes; Guébriant*). 6, 7, 134, 136, 205, 212, 487, 492, 496.
de créance de Stella de Morimont, envoyé à Porrentruy [1641]. 369.
de créance des envoyés espagnols et francs-comtois aux Ligues (*Cid; l'évêque de Lausanne; Mareschal; Accoste; Saavedra*). 230 *n*, 248, 276, 420, 453.
de créance du capitaine Wietzel, envoyé grison à Zurich [1637]. 198 *n*.
de créance du capitaine Wietzel, envoyé grison à Innsbruck [1641]. 392.
de créance de Wilhelm Biener, envoyé autrichien en Rhétie [1636]. 163 *n*.
de créance d'Alphonse de Sonnenberg, envoyé de la diète suisse à Paris [1636]. 125.
de créance d'Antonio della Manta, envoyé des princes de Savoie à Venise [1640]. 376.
de commission de Leganès pour une levée en Rhétie [1637]. 235.
Lettre-manifeste adressée par le roi d'Espagne aux Valtelins [2 août 1628]. 158, 294.
Lettres de rappel de Du Landé [octobre 1635]. 7, 489.
de rappel de Lasnier [décembre 1636]. 7, 183, 492, 496.
de rappel de Méliand [juin 1640]. 368.
réversales accordées par Henri IV aux cantons catholiques [1602]. 95.
Lettre réversale accordée par Uri à Méliand (puis révoquée), au sujet de l'alliance de ce canton avec l'Espagne [1635, 1636]. 51, 96.
Lettres de recréance de Lasnier [janvier 1637]. 496.
réversales autorisant le séjour des protestants à Chiavenna [septembre 1639]. 354, 354 *n*, 381, 385, 385 *n*—387, 457, 464, 468, 473.
Lettre adressée par Condé à Rohan [juillet 1637]. 225.
Levées demandées par le roi de France aux cantons suisses. 5, 17, 27—31, 34, 38, 42, 56—59, 62, 64, 79, 104, 166, 317—321, 325—329, 404, 409, 411 *n*, 412, 415—421, 425, 430, 441—446, 455—459, 480, 489, 500, 502.
françaises en Rhétie. 341, 460.
françaises en Valais. 416, 416 *n*, 418, 427.
de troupes allemandes proposées au roi de France par Pierre Kœnig de Mohr [1635, 1636]. 99, 106, 107.
demandées par le roi d'Espagne aux cantons suisses. 17, 22—28, 30, 51, 251, 279, 285, 324, 327, 372, 399, 407, 412, 418, 441, 445, 448, 448 *n*, 449 *n*, 450, 459, 481.

Levées demandées par le roi d'Espagne aux Ligues Grises. 229, 233, 235, 265, 306, 308, 340, 342*n*, 358, 361, 388, 455, 460—464.
espagnoles à Naples [1635]. 14*n*.
Levée demandée par l'empereur aux cantons catholiques [1640]. 395.
Levées faites en Suisse pour le service du duc de Savoie [1638, 1639]. 256, 370, 372*n*.
faites en Valais pour le service du duc de Savoie [1639]. 373*n*.
allemandes pour le service piémontais [1639]. 374.
vénitiennes en Suisse, en Rhétie et en Allemagne [1635, 1640, 1642]. 61, 61*n*, 413, 447, 471, 481.
en Suisse pour le service du duc de Parme [1641]. 441, 446.
en Suisse pour le service du Saint-Siège [1642]. 446—449.
en Souabe pour le service du grand-duc de Toscane [1642]. 470.
tyroliennes en Rhétie [1638]. 313.
Levée en masse décrétée en Rhétie [1635]. 31, 36.
Libelle répandu par les députés valtelins à Madrid [1638]. 294.
Libelles anti-français répandus parmi les cantons forestiers [1641]. 425.
Liberté des cultes en Valteline réclamée par les prédicants [1637]. 234. (v. aussi *Cultes.*)
Licenciement d'une partie de l'armée de Rohan en Rhétie [1634]. 159.
(Menaces de) des régiments suisses au service de l'Espagne [1635]. 60, 113.
(Menaces de) des régiments suisses au service de la France [1635]. 104.
des régiments suisses de l'armée de Valteline [1636]. 105, 109, 112.
du régiment Zweyer du service lombard [1640]. 393, 399, 399*n*, 407, 407*n*.
Ligue Borromée [fondée le 5 octobre 1586]. 127, 251, 325, 432.
catholique allemande [fondée à Munich le 10 juillet 1609]. 86, 255.
d'Avignon [7 février 1623]. 363, 481.
italienne (Projets de) contre l'Espagne [1635]. 46—48*n*, 56, 60.
Limitation du service des Suisses à la solde de France. 423, 427, 450, 453. (v. aussi *Transgressions.*)
Lutte pour les Alpes (La). 481. (v. aussi *Passages.*)

Madamisti (Les) en Piémont (partisans de la duchesse Christine) [1640]. 373.
Madone de Tirano (La miraculeuse) [1636]. 146, 146*n*.
Magasins de vivres établis à Tirano par Rohan [1635]. 13.
Magistrats de Zurich [1641]. 430.
de Berne [1639]. 321, 327.
de Lucerne [1640]. 378.
de Bâle [1639]. 310.
dans les bailliages suisses d'Outre-Monts [1639]. 308, 340, 353.

Magistrats grisons en Valteline [1637, 1638, 1639]. 297, 305, 308, 340, 353.
Maladie du cardinal Albornoz, gouverneur de Milan [1635]. 47.
de Rohan en Valteline [1636]. 152, 156, 168, 169. (v. aussi *Fièvre.*)
de Lecques en Valteline [1637]. 185.
Manifeste des armes du roi dans la Valteline [28 avril 1635]. 9, 12, *13n*. 20, 29, 29*n*, 34, 134, 136.
Manifeste (Projet de) sur la rupture entre la France et la maison d'Autriche [1635]. 34*n*.
du duc de Rohan contre Du Landé [1635]. *76n*.
du roi Très-Chrétien pour la justification de l'entrée de ses armes en Franche-Comté [1636]. 122.
publié par le gouvernement grison contre les armes françaises [18 mars 1637]. 185, 190, 191*n*, 192, 195*n*.
adressé par les prédicants aux communes grisonnes [juin 1638]. 306.
Marchands bâlois convaincus de ravitailler en secret la garnison impériale de Brisach [1638]. 22, 91, 277.
des Ligues ravitaillant les assiégés de Dôle [1636]. 118, 124.
suisses à Lyon (Leurs privilèges; leurs griefs) [1636—1643]. 124, 127, 128, 242, 320, 330, 415, 417, 443, 475.
Marché de Lucerne fermé aux cantons primitifs [1640]. 396.
Mariage projeté entre Bernard de Weimar et Marguerite de Rohan [1638]. 273.
Massacre de soldats français par les Valtelins [1637]. 204.
Mausolée élevé à Rohan à Genève [1642]. 276.
Médiation projetée par les cantons catholiques entre la France et la maison d'Autriche [1635, 1636]. 80, 125*n*, 131, 133, 134.
du roi Très-Chrétien dans les différends rhéto-valtelins [1636]. 144—146.
helvétique dans les affaires de la Franche-Comté [1636—1642]. 118, 129—133, 135, 246—248, 323, 324, 355, 419—422, 428, 438.
helvétique entre Rohan et les Grisons soulevés [mars 1637]. 194, 195.
helvétique dans les différends des Trois Ligues [1639]. 347, 351, 359.
de Caumartin entre le gouvernement bernois et ses sujets rebelles [1641]. 423, 424.
Menaces adressées par Méliand aux cantons catholiques [1635]. 25.
proférées par Lecques à l'égard de Jenatsch [mai 1637]. 216, 216*n*.
autrichiennes envers le Corps helvétique [1638]. 277.
Mines et forges de fer de la vallée de Delémont [1640, 1641]. 402, 402*n*, 435. (v. aussi *Forges.*)
Minimes de Sorico (Couvent des) [1636]. 141.
Mission de Morintru à Genève [mars—avril 1631]. 92, 244.
officieuse de Du Landé en Suisse et en Rhétie [mai—novembre 1631]. 136.
de Gobelin du Quesnoy à Bâle [février 1635]. 3.
de Henri de Bullion à Soleure [septembre 1635]. 3, 56, 58, 59.

Mission de Lasnier au Fort-de-France [novembre 1635]. 65, 70, 71.
de La Houdinière à Genève, puis en Valteline [décembre 1635—février 1636]. 4, 93, 94, 99, 100, 109.
de Lasnier à Genève [février 1636]. 93, 94, 100.
de Croizon en Suisse [juin 1636]. 4, 118, 122, 122 *n*, 124, 126, 133, 133 *n*.
de Gérard Colbert en Rhétie et en Valteline [août—décembre 1636]. 4, 157, 166, 179.
de Guébriant en Rhétie [avril 1637]. 4, 205, 208.
d'Etampes en Rhétie [avril—mai 1637]. 4, 205, 208.
de Du Hallier à Bâle [août 1637]. 4, 253, 253 *n*, 255.
de Varennes à Genève [décembre 1637]. 5, 258, 267.
de Dampmartin aux frontières de Rhétie [janvier 1638]. 5, 265, 304.
(Projet de) de Du Landé à Coire [avril 1638]. 305.
de Prioleau en Rhétie [mars—avril 1639]. 5, 336—339, 341, 350, 360, 370.
d'Oysonville en Suisse [mars—avril 1639]. 5, 321.
de Méliand d'Egligny en Suisse [avril 1639]. 5, 321.
de Stella de Morimont à Brisach, à Bâle, à Porrentruy [1640—1641]. 402, 409, 431, 435, 436, 436 *n*.
de Rahn en Rhétie [janvier—février 1641]. 350, 409, 455, 457, 459, 468.
de Hab en Rhétie [mars 1641]. 350, 455, 460.
de L'Isle La Sourdière à Soleure [mars—mai 1641]. 405, 418.

Missions de Prioleau à la cour de France, en Rhétie et en Valteline [avril 1635—mai 1637]. 31, 34, 38, 111 *n*, 117 *n*, 121, 137, 142, *152*, 154—157, 166, 168, 170, 185, 189, 190, 196, 199, 199 *n*, 200, 216.
Mission de Pierre Malo et de Henri de Bullion à Venise, selon les instructions de Rohan [avril 1635]. 13.
Missions du vicomte de Melun à Paris, sur l'ordre de Rohan [avril—mai; septembre 1635]. 31, 37, 56, 62, 63 *n*.
Mission de Mollondin dans les cantons forestiers, sur l'ordre de Méliand [avril 1635]. 51.
Missions de Mollondin à Aarau, sur l'ordre de Méliand [4 et 15 mai 1635]. 19, 21.
Mission de Mollondin et de Dampmartin à Lucerne, sur l'ordre de Méliand [juin 1635]. 30.
de La Blaquière à la cour, sur l'ordre de Rohan [juillet 1635]. 56, 64.
de Mollondin à Bade, sur l'ordre de Méliand [octobre 1635]. 81.
du colonel Greder à Paris, où l'envoie Rohan [novembre 1635]. 142.
de Molina à Fürstenau, sur l'ordre de Rohan [janvier 1636]. 135, 144.
de Canisy auprès de la cour, sur l'ordre de Rohan [janvier 1636]. 108.
de Prioleau à Venise, sur l'ordre de Rohan [mars 1636]. 149.
du colonel Brügger en Rhétie [mars—juin 1638]. 304.

Mission de Stoppa auprès de la cour, à la demande de Brügger [juin—juillet 1638]. 304.
de Rahn à Berne et à Zurich, selon les instructions de Caumartin [février 1641]. 412.

Missions de La Saludie à Venise [avril 1629; mars—avril 1634]. 48.
de Sabran dans la Haute-Italie [1634]. 48.
Mission de Bellièvre en Italie [mars—novembre 1635]. 46, 48.
de Guébriant à Pontarlier auprès de Bernard de Weimar [juin 1639]. 333.
de Guébriant auprès des directeurs de l'armée weimarienne à Brisach [septembre—octobre 1639]. 334.
d'Erlach-Castelen à Paris [mai 1639]. 331, 332.
du colonel Flersheim à Paris [août 1639]. 334.

Mission de Zweyer d'Evebach en Suisse, sur l'ordre de Gallas [avril 1635]. 51, 52, 80.
du comte de Hohenems à Bade, au nom de l'empereur [juin—juillet 1635]. 53*n*, 55, 55*n*, 56, 59, 78, 80.
du comte de Fels en Suisse, au nom de l'empereur [octobre—novembre 1635]. 78, 80, 83.
du comte de Hohenems et d'Isaac Volmar en Suisse [mars—avril 1639]. 325, 326.

Mission de Kurz di Turn à Coire, au nom de l'archiduchesse Claudia [avril 1635]. 9, 15.
de Biener en Rhétie [juin 1636]. 163, 163*n*, 164.
Missions du comte de Fels à Coire [mars 1637; décembre 1638]. 231, 313.
Mission de Ramschwag à Coire [avril—mai 1641]. 460.

Mission de Scaramuzzia Visconti en Rhétie, au nom du gouverneur de Milan [février—mars 1621]. 297.
de Çarate Olasso à Coire [octobre 1631]. 158.
de Pio Visconti en Suisse [décembre 1635—janvier 1636]. 96, 113.
de Nicolas Cid en Rhétie [avril 1637]. 217, 218, 227, 230—232, 234.
de Casnedi en Rhétie [février 1638] (non exécutée). 298, 299.
Missions de Biglia en Rhétie [1638, 1639]. 265, 292, 300, 301, 306, 336, 340, 340*n*, 343—346, 347, 350, 380.
de Casnedi en Rhétie [1638, 1639]. 292, 300, 301, 306, 336, 340, 340*n*, 343—347, 350, 380.
Mission de Francesco Casati à Coire [janvier—août 1639]. 309, 316, 336.

Mission de Vaulgrenant en Suisse, au nom du gouverneur de la Franche-Comté et du Parlement de Dôle [janvier—février 1636]. 118, 121, 123, 125.
Missions de Mareschal en Suisse [avril; juin—juillet 1636; novembre 1637]. 118, 121, 125, 128, 248, 280.

Mission en Suisse de Jean de Watteville, évêque de Lausanne [juin—juillet 1637]. 241, 247, 248, 280, 420.

Missions de Jean d'Accoste en Suisse [janvier—avril; avril—mai; octobre à novembre 1638; février—octobre 1639; février—mars 1641; janvier—avril 1642; mars 1643]. 276, 280—285, *322*, 323, 326, 331, 335, 419, 420, 450—453.

de Saavedra en Suisse au nom du gouverneur des Pays-Bas [janvier à novembre 1639; juin—septembre 1641; juillet 1642]. 322, 323, 326, 331, 335, 336, 420, 426—429, 438—441, 450—454.

de Saint-Amour en Suisse au nom du gouverneur de la Franche-Comté [janvier; mai—juin 1639]. 322, 323, 419, 422.

Mission de Saint-Amour et de Bereur en Suisse [mai—juin 1641]. 419, 422, 423, 426.

Mission de Laborey de Byarne et de Girardot de Nozeroy, Sr de Beauchemin à Madrid [1626]. 323*n*.

de Fulvio Testi, envoyé du duc de Modène à Madrid [1635—1636]. 60*n*.

du Sr de Luzançon, envoyé du duc de Savoie auprès de Rohan [novembre 1635]. 101, 101*n*.

d'Antonio della Manta, envoyé des princes de Savoie à Lucerne [janvier à avril 1640]. 376—378.

Mission helvétique à la cour de France *(Hirzel; Erlach-Castelen; Ziegler)* [décembre 1634—mars 1635]. 19, 21, 22.

envoyée à Milan par les cantons forestiers [décembre 1635]. 96.

d'Alphonse de Sonnenberg à la cour de France [juin 1636], 118, 125, 127, 129.

helvétique au camp de Condé devant Dôle [juillet—août 1636]. 118, 130, 131, 131*n*, 132, *132n*.

helvétique projetée auprès de Bernard de Weimar [août 1637]. 253.

des cantons forestiers auprès de Bernard de Weimar à Delémont [novembre 1637]. 254, 257.

de Maurice Wagner à Paris [mars 1638]. 276, 282.

genevoise auprès du roi de France *(Jean Sarasin)* [octobre 1638]. 284.

de Jean-Henri Elmer à Paris [juillet—septembre 1639]. 330, 331, 335.

du *landammann* Abyberg à Milan [septembre—octobre 1640]. 399.

de Zweyer d'Evebach à Ratisbonne [février—mars 1641]. 394*n*.

genevoise auprès du roi de France à Lyon *(Favre et Gallatin)* [février 1642]. 478, 478*n*,

helvétique à Paris, projetée [avril—mai 1643]. 475, 477, 480.

Mission de Fortuné de Juvalta, envoyé des Trois Ligues, à Innsbruck [septembre 1628]. 158.

de Georges Schorsch à Feldkirch [juin 1635]. 161, 162.

M i s s i o n de Jean Tscharner à Innsbruck [juin—juillet 1635]. 162.
de Jean Tscharner à Innsbruck [septembre 1636]. 157.
grisonne aux conférences de Cologne [novembre 1636] (non exécutée). 176, 181.
grisonne à Innsbruck (*Jenatsch; Jean Schorsch; Meinrad Buol*) [novembre 1636—janvier 1637]. 169, 176, 177, 181—187.
grisonne en Tyrol [janvier et avril 1640]. 379, 381, 383.
de Georges Wietzel à Innsbruck, puis à Ratisbonne et à Vienne [janvier et février 1641]. 383, 392, 392 *n*.

M i s s i o n s de J. Schmid de Grüneck en Lombardie, puis à Casale [mars—avril 1628]. 158.
de Jean Corai à Milan [mars 1637]. 228, 229, 232, 232 *n*.
M i s s i o n d'Antoine Molina à Milan [avril 1637]. 227, 232, 232 *n*, 233, 233 *n*, 234, 235, 288.
de Jenatsch, Guler, Florin et Schmid de Grüneck à Milan [mai—juillet 1637]. 228, 235—239, 248, 303.
de Jean-Antoine Buol à Milan [octobre—novembre 1637]. 294.
de Jean Schmid de Grüneck, Rodolphe-Andreas de Salis et Andreas Sprecher à Milan, puis à Madrid [août—septembre 1637; octobre 1637—avril 1639]. 187 *n*, *228*, 238, 240, 285, 288, 290—295 *n*, 302, 303, 308, 309, 313, 336, 338, 339.
de Jenatsch et de Rosenroll à Milan [mars 1638]. 292, 300, 301, 313.
grisonne à Milan pour la solennisation du traité d'alliance et du capitulat [août—septembre 1639]. 348, 352, 353.
valteline en Espagne [octobre 1637—février 1639]. 290, 294, 295.

M i s s i o n grisonne en Suisse (*Jean Gaudenz Schmid de Grüneck et Rodolphe de Salis-Zizers*) [novembre 1636]. 167 *n*, 176, 177, 177 *n*.
de G. Wietzel à Zurich [mars 1637]. 198 *n*.
de Rodolphe de Marmels dans les cantons forestiers [avril 1637]. 219 *n*.
de Jenatsch à Bade [février 1638]. 263.

M i s s i o n de Jenatsch à Venise [août—septembre 1634]. 159.
de Jenatsch, Jean Schorsch et Jean Tscharner auprès de Rohan en Valteline [mars 1636]. 149 *n*.
du major Molina à Paris [juillet—septembre 1636]. 168, 170.

M i s s i v e s interceptées de Gallas [1635]. 36.
interceptées de Fernamont à Serbelloni [1635]. 43.
M i s s i v e arrogante adressée par le comte de Fels au Corps helvétique [octobre 1635]. 81.
M i s s i v e s interceptées de l'empereur et du roi de Hongrie aux autorités de la Franche-Comté [1636]. 129, 129 *n*.

Missive de Sublet de Noyers à Lecques, retenue par Rohan [avril 1637]. 212, 213.
Monastères de la Haute-Alsace [1640]. 395.
Monopole de la vente du sel français en Suisse prétendu par Berne [1636, 1638]. 123, 281.
Montres de troupes suisses en France [août 1635]. 58.
Mort de Léopold d'Autriche, archiduc d'Innsbruck [3 septembre 1632]. 464.
de Gustave-Adolphe [16 novembre 1632]. 226, 226 *n*.
de Michel Vialard [20 octobre 1634]. 18, 21.
de Hector de Sainte-Maure, marquis de Montausier [juillet 1635]. 45, 185.
de Joseph Mohr, évêque de Coire [6 août 1635]. 75, 75 *n*, 146.
de Jean Duthon d'Yverdon, blessé devant Dôle [juillet 1636]. 131.
de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel [21 septembre 1637]. 333.
de Charles de Gonzague, duc de Mantoue [22 septembre 1637]. 259, 333.
de Victor-Amédée, duc de Savoie [8 octobre 1637]. 259, 333, 372.
du Rhingrave Jean-Philippe de Salm [28 février 1638]. 333.
du maréchal de Créqui [17 mars 1638]. 273, 333.
de Rohan [13 avril 1638]. 259, 274, 274 *n*, 333, 337, 496.
de François-Hyacinthe, duc de Savoie [4 octobre 1638]. 371, 372.
du Père Joseph [18 décembre 1638]. 285, 285 *n*.
du duc de Candale [11 février 1639]. 333.
de Bernard de Saxe-Weimar [18 juillet 1639]. *331*, 333, 333 *n*, 334, 360, 400.
de Barthélemy de Supersax, évêque de Sion [16 juillet 1640]. 416.
du comte de Soissons, à la Marfée [6 juillet 1641]. 439.
de Richelieu [4 décembre 1642]. 476, 484.
de Louis XIII [14 mai 1643]. 475, 480.
Munitionnaires de la deuxième armée de Valteline [1636, 1637]. 171.
Mutinerie (Menaces de) des troupes bernoises en Valteline [1635]. 62.
(Menaces de) des régiments français en Valteline [1635, 1636]. 116, 154.

Neutralité helvétique (active et passive). 87, 129, 134, 247, 249, 250, 252, 254, 257, 259, 278, 279, 310, 312, 326, 328, 474, 477.
de l'évêché de Bâle. 403, 404, 433, 434.
vénitienne à l'égard des Trois Ligues [1637]. 232.
décrétée par les Grisons envers les puissances belligérantes dans la Haute-Italie [1636]. 164.
franc-comtoise et neutralité des deux Bourgognes. 51, 118, 119, 120, 120 *n*, 121, 121 *n*, 124, 128, 133, 245—248, 280—282, 285, 323, 325, 326, 330, 414, 419—422, 427—429, 431, 438—440, 443, 450—453.

Nomination de Méliand en qualité d'ambassadeur à Soleure [novembre 1634]. 18.
de Caumartin en qualité d'ambassadeur à Soleure [juillet 1640]. 405.

Obsèques de Rohan [mai 1638]. 275, 275*n*, 276, 276*n*.
Occupation de la Valteline par le marquis de Cœuvres [1624]. 66, 362, 481.
de la Rhétie par les Impériaux [1629—1631]. 89, 109, 158, 215, 363, 482.
de Pignerol par les Français [1630]. 456.
de Chiavenna et de Riva par Du Landé [1635]. 14.
de la Valteline par l'armée de Rohan [1635—1637]. 10, 12, 17, 23, 31–34, 34*n*, 49, 52, 167, 226, 286.
du Monticello par les cantons forestiers [1635]. 16.
de Bormio par Fernamont [1635]. 16, 76.
de la Valteline par les Impériaux [1635]. 40, 85.
du Piémont par les armes françaises [1636]. 286.
de la Valteline projetée par les bandières grisonnes [1637, 1638]. 228, 313, 315.
de Ferrette par l'armée weimarienne [1637]. 249.
de l'Erguel et du Val Moûtier par Bernard de Weimar [1637]. 283, 326.
de l'évêché de Bâle par Bernard de Weimar [1637 sqq.]. 254, 255, 280, 400, 437.
de Saint-Ursanne par les Français [1637]. 217, 283.
partielle de la Franche-Comté par les armes françaises [1637 sqq.]. 283, 322, 413, 425, 450, 453.
projetée de la Valteline par le gouverneur de Milan [1638]. 312.
des villes forestières par Bernard de Weimar [1638]. 256, 263, 271.
de Saint-Claude par l'armée weimarienne [1639]. 329.
de Pontarlier par l'armée weimarienne [1639]. 317, 324.
renouvelée du Frickthal projetée par Bernard de Weimar [1639]. 324.
de l'évêché de Bâle par les Français [1639 sqq.]. 178, 335, 398, 400, 413.
partielle de l'Alsace par les Français [1639 sqq.]. 408.
de Brisach par les Français [1639]. 408.
du Luziensteig par le régiment de Molina [1641]. 455, 460.
Oeconomies royales (Les) de Sully. 48.
Officiers suisses au service de la France [1638 sqq.]. 279, 280, 284, 320, 321, 328, 412, 438, 444.
suisses au service de l'Espagne [1640, 1642]. 398, 449.
bernois de la deuxième armée de Valteline [1635, 1636]. 62*n*, 63*n*, 104*n*.
bernois au service de la France [1639]. 321.
soleurois au service de la France [1639]. 322.

Officiers grisons au service de l'Espagne [1640, 1641]. 384, 458.
grisons au service de la France [1640]. 390.
Ordonnance d'une somme de cent trente mille Livres pour la solde des officiers grisons [1636]. 174, 174*n*, 182.
Ordre d'arrestation concernant Rohan [juin 1637]. 224*n*.
de Saint-Jacques conféré à l'un des ambassadeurs grisons en Espagne [1639]. 339, 339*n*, 340*n*.
Ordres monastiques en Suisse [1635]. 54.
monastiques en Rhétie [1639, 1642]. 89, 354, 381, 473.
monastiques en Alsace [1640, 1641] 397, 409.

Pain livré par les boulangers de Bâle à l'armée weimarienne [mars—avril 1638]. 278.
Paix générale (Négociations en vue de la conclusion d'une) [1635—1638]. 79, 81, 227, 282, 287.
«Paquet du roy» (Le) à Genève. 85, 92, 266, 405.
Parlement de Paris (Le). 18, 397, 405.
de Dijon (Le). 91, 91*n*, 478, 479.
de Dôle (Le). 118—122*n*, 126, 129*n*, 131*n*, *132n*, 247, *247n*, 248, 276, 280, 280*n*, 283, 283*n*, 285, 323, *323n*, 326, 329, 408, 419, 420*n*, 422, 422*n*, *450n*, 451, *454* n, 475*n*.
Partage projeté de la Lombardie entre la France et ses alliés italiens [1635]. 48, 48*n*.
Parti français en Suisse. 400, 407, 419, 442.
français à Zurich. 417.
français en Rhétie. 139, 158, 186*n*, 245, 337, 341, 345, 351, 370, 390, 406, 455, 456, 465.
espagnol dans les cantons forestiers. 375, 415, 426, 447, 452, 477*n*.
espagnol en Rhétie. 187*n*, 190, 199, 315, 331, 337, 346, 351, 351*n*, 352.
impérial en Suisse. 279.
impérial en Rhétie. 187*n*, 190.
Passage de l'armée du Cardinal-Infant d'Italie en Allemagne [1634]. 226.
de troupes espagnoles et autrichiennes de Souabe en Allemagne ou *vice-versa*. 34, 54, 388, 482.
de troupes impériales *alla sfilata* en Lévantine. 66, 67, 83, 84, 84*n*. 93, 95—99, 101, 107, 108, 112, 114—117, 170, 188, 203, 231, 235, 243, 264—267, 280, 282, 285, 287.
de troupes françaises en Suisse. 53, 198, 255, 261.
du Rhin par Bernard de Saxe-Weimar [1637]. 250, 253.
alla sfilata de troupes vénitiennes sur le sol grison [1642]. 471, 472.

Passages suisses (Concession de l'usage des) à des puissances étrangères [1635—1643]. 19, 197, 207, 214, 218, 221, 312*n*, 327, 328, 395, 396, 412, 446, 447.
suisses (Droit aux) contesté à l'empereur [1635]. 65, 66.
grisons (Lutte pour la possession des) [1635—1643]. 29, 37, 61, 68, 75, 85, 89, 168*n*, 191, 197, 214, 227, 260, 265, 300, 307, 308, 311, 317*n*, 344, 349, 358, 363, 384, 392, 450, 472, 481.
valtelins [1635]. 62.
Passage du Stelvio. 482.
du Splügen. 482.
du Saint-Gothard. 49—55, 65*n*, 67, 78, 80, 83—85, 203, 243, 358, 369, 407, 450, 458, 482.
Passages du plateau suisse. 311, 327*n*, 355, 374.
Passeports remis par le roi d'Espagne à Gautier de Peny, résident français à Madrid [mai 1635]. 32.
en faveur de soldats isolés se rendant en Valteline [1635]. 35.
accordés par la diète grisonne à l'envoyé autrichien Wilhelm Biener [juin 1636]. 163.
remis par le roi de France à Guébriant et Neufville dépêchés en Rhétie [avril 1637]. 8, 208*n*, 496.
Pasteurs de Genève (Compagnie des) [1638]. 275, 275*n*.
Peines édictées contre les recruteurs pour le service étranger en Suisse [1641]. 462.
Pension accordée par le roi Très-Chrétien à Erlach-Castelen [1639]. 333.
Pensions suisses (Mesures prises à Paris pour assurer leur payement). 18, 22, 30, 55, 57, 58, 212, 242, 319, 320, 407, 414, 419, 437, 443, 453, 454.
payées par le gouverneur de Milan aux cantons catholiques. 84, 98, 448.
Pensionnaires du roi Très-Chrétien en Suisse. 51, 82, 135, 331*n*, 407, 417, 425.
du roi Très-Chrétien en Rhétie. 139, 167, 186, 350, 383, 393, 455, 456.
du roi Catholique en Suisse. 66, 96, 97.
du roi Catholique en Rhétie. 340*n*, 343, 361, 388, 458, 470.
Peste (Epidémie de) en Italie [1635 à 1637]. 55, 63, 292.
(Epidémie de) en Valteline [1635 à 1637]. 71, 72, 75, 114, 154, 156, 168, 184.
(Epidémie de) en Tyrol [1635]. 71, 72.
(Epidémie de) en Rhétie [1635]. 75.
(Epidémie de) en Suisse [1636]. 123.
Pillage du couvent des Minimes de Sorico [1636]. 141.
du bailliage d'Aval par l'armée de Longueville [1638]. 280.
de la région de Morteau par l'armée weimarienne [1638]. 318. (v. aussi *Ravages*.)
Pillages exercés par les Comtois sur les terres de Berne [1639]. 324.

Plaintes des propriétaires genevois de biens ecclésiastiques dans le pays de Gex [1635]. 22. (v. aussi *Biens ecclésiastiques.*)
apportées à Lucerne au nom de la duchesse Christine contre le colonel Am Rhyn [1639]. 374.
Pleins-pouvoirs. v. *Pouvoirs.*
Pont établi par le duc de Savoie sur le Tessin [1636]. 117.
volant sur la Birse (Construction d'un) [août 1637]. 253.
Portraits de Louis XIII et de Richelieu donnés aux autorités de Coire [1636]. 171 *n.*
Poudre à canon achetée à Genève par les agents du Louvre [1636]. 124.
Pouvoirs militaires de Rohan délégués à Lasnier [1636]. 171, 171 *n.*
à Leganès pour négocier avec les Grisons [novembre 1636]. 236, 236 *n.*
conférés aux ambassadeurs grisons à Madrid [juillet 1637]. 241, 348 *n*, 352.
de Saavedra contestés par Méliand, puis par Caumartin [1639—1642]. 323, 330, 428, 429, 439, 440 *n*, 451, 453.
de Ramschwag, envoyé autrichien à Coire [mars 1641]. 460.
Prédicants grisons (Les). 145, 150, 167, 234, 240, 292, 302—306, 315, 336, 337, 341—343, 347, 350, 351, 361, 361 *n*, 379, 381, 386, 468, 474.
Prétentions de l'évêque de Coire sur la Valteline [1636—1639]. 136 *n*, 137, 137 *n*, 148, 148 *n*, 290, 343, 343 *n*.
Principisti (Les) en Piémont (partisans des frères de Victor-Amédée) [1640]. 369, 371.
Prise de La Rochelle par Louis XIII [30 octobre 1628]. 9, 9 *n*, 10 *n*.
de Pignerol par les Français [22 mars 1630]. 482.
du château de Porrentruy par les Lorrains [14 avril 1635] et sa reprise par La Force [13 juin 1635]. 20, 32, 33, 87.
de Bormio par Fernamont [13 juin 1635] et sa reprise par Rohan [19 juillet 1635]. 39 *n*, 40, *40 n*, 45, 45 *n*.
de Santa Maria du Val Monastère par les Autrichiens et sa reprise par les Français [juin 1635]. 40, 43 *n*.
de Kaiserslautern par les Impériaux [17 juillet 1635]. 56.
d'Oleggio par l'armée de Victor-Amédée [juin 1636]. 115.
de Saverne par Bernard de Saxe-Weimar [juin 1636]. 132.
de La Capelle, du Catelet et de Corbie par les Impériaux [10 et 25 juillet et 15 août 1636]. 132, 165.
d'Ensisheim par l'armée weimarienne [août 1637]. 253.
des villes forestières du Rhin par Bernard de Saxe-Weimar [février 1638]. 299, 326.
de Poligny par le duc de Longueville [29 juin 1638]. 318.
de Verceil par Leganès [8 juillet 1638]. 287, 306.
de Brisach par Bernard de Saxe-Weimar [19 décembre 1638]. 283, 285, 285 *n*, 286, 287, *309—312 n*, 317—319, 323, 323 *n*, 326, 332, 338, 340 *n*, 369, 370, 395, 483.

Prise de Pontarlier par Bernard de Saxe-Weimar [fin de janvier 1639]. 318, 327.
de Nozeroy par Guébriant [1 février 1639]. 318.
de Chivasso par le prince Thomas de Savoie [26 mars 1639]. 371.
de Turin par le prince Thomas de Savoie [27 juillet 1639]. 371. 372, 378.
de Jonvelle par les Français [17 septembre 1641]. 439.
de Saint-Laurent-la-Roche par Lacuson [novembre 1642]. 450.
de Tuttlingen par Erlach-Castelen [3 décembre 1642]. 476.
d'Ueberlingen par Oysonville et Widerholt [29 janvier 1643]. 474, 477.
Privilèges des marchands suisses établis en France. 124, 128, 219, 242, 284, 319, 320, 414, 443. (v. aussi *Marchands*.)
des Genevois dans le Pays de Gex [1635]. 91.
des Grisons en Valteline. 219, 295, 305, 340.
accordés aux Valtelins par le traité d'Asti [1637]. 238, 243.
des huit Droitures. 466.
Procès de Michel Du Clausel [novembre 1635]. 70, 146, 489.
genevois pendants devant le Parlement de Dijon [1635 sqq.]. 91, 91 *n*, 92 *n*.
soutenu par l'autorité genevoise contre Jean Du Piau [1641, 1642]. 478, 479.
Procès-verbal de la blessure reçue par Jean Duthon devant Dôle [1636]. 130, 131, 131 *n*.
Promesse donnée par Leganès. v. *Lettre réversale*.
Proposition faite à Zurich et dans les cantons forestiers par les députés grisons [novembre 1636]. 177 *n*.
faite par Casati à Lucerne [juin 1639]. 330 *n*.
présentée par Caumartin à la diète de Bade [mars 1641]. 412 *n*, 419.
présentée par Caumartin aux députés réunis à Soleure [août 1641]. 440.
faite par Caumartin devant le Conseil de Fribourg [novembre 1642]. 448.
Proposition. v. *Harangue*.
Prosélytisme exercé par les capucins en Engadine [1635, 1636]. 89.
Protection accordée par le roi Très-Chrétien aux Valtelins [avril 1635]. 11, 13, 20.
accordée par Rohan aux ecclésiastiques en Valteline [1635]. 49.
accordée par Rohan aux capucins d'Engadine [1635]. 89.
du duc de Mantoue assumée par Venise [1635]. 60.
accordée par Louis XIII à l'évêque d'Annecy [1635]. 91.
accordée par le roi Catholique aux princes mineurs de Savoie et de Mantoue [1638]. 375.
Protectorat vénitien sollicité par la seigneurie de Bormio [1635, 1636]. 137.
Protestation des cités évangéliques contre les traités de Milan du 3 septembre 1639. 355.
Provéditeurs de l'Etat de Terre-Ferme. 14, 17, 112.

Quatrième Ligue (Projet renouvelé d'érection de la Valteline en) [1639]. 345.
Question appliquée à Du Clausel au cours de son procès [novembre 1635]. 70, 70*n*.

Rapatriement de l'armée française de la Valteline [1637] 195.
du régiment Am Rhyn du service des princes de Piémont [1640]. 378.
Rappel de Rohan, de Coire [1634]. 159.
de Du Landé, de Coire [1635]. 71, 77.
de Lasnier, de Coire [1636]. 196.
de Méliand, de Soleure [1640]. 393, 396, 405.
proposé des ambassadeurs grisons à Madrid [1638]. 303, 303*n*. *305n*, 314*n*.
Rappel. v. aussi *Lettres de rappel.*
Rappel (Menaces de) des troupes suisses à la solde de France [1635—1643]. 32, 96, 242, 326, 329, 404, 413, 425, 427, 439—444, 452, *453*, 475, 480.
(Menaces de) des troupes suisses de la Valteline [1636]. 125.
des troupes grisonnes servant en Lombardie [1638, 1639, 1641]. 312, 341, 371, 458.
des troupes suisses à la solde d'Espagne engagées dans le Montferrat [1639]. 441, 449.
des troupes suisses catholiques à la solde des princes de Piémont, réclamé par la duchesse Christine [1640]. 374, 375. (v. aussi *Rapatriement.*)
des troupes suisses du service de Parme [1642]. 447.
Rapprochement rhéto-lombard [1635, 1639]. 163*n*, 191, 229, 234, 240, 241, 343, 345, 355, 370, 379, 385, 470.
austro-grison [1635—1643]. 31, 35, 36, 41, 140, 157—164, 167, 175—178, 181, 183, 187, 191, 195, 198, 226, 460, 470, 471.
(Tentatives de) entre Venise et les cantons catholiques [1635, 1641, 1642]. 61, 61*n*, 391, 413, 413*n*, 447.
(Tentatives de) entre Venise et les Ligues Grises [1635, 1638, 1640, 1642]. 61, 315, 383, 391, 421*n*, 447, 464, 471.
(Tentatives de) hispano-piémontais [1637]. 259.
(Tentatives de) entre Milan et Venise [1637]. 259.
(Tentatives de) franco-grison [1638—1643]. 307, 314, 336, 340, 391, 393, 455, 456.
(Tentatives de) entre Berne et la cour de Turin [1642]. 447.
Ratification française conditionnelle du traité de Chiavenna [1636]. 135, 151*n*, 153.
française conditionnelle du traité de Thusis [1636]. 155, 164, 174, 180, 184. (v. aussi *Retouches.*)

Ratification grisonne du traité de Chiavenna, refusée puis acceptée à Thusis [11 avril 1636]. 148, 151, 152, 167.
par les Trois Ligues de l'accord intervenu entre Rohan et les officiers grisons [7 décembre 1636]. 180.
Ratifications impériale et archiducale du traité d'Innsbruck du 17 janvier 1637. 211.
impériale et archiducale du « traité éventuel » du 23 février 1640. 393 *n*, 464.
Ratification de ce même traité refusée par les Trois Ligues. 384.
de la lettre réversale du 3 septembre 1639 refusée par Philippe IV [1639, 1641]. 358, 358 *n*, 468.
des traités du 3 septembre 1639 par les Grisons. 358.
Ravages exercés dans l'évêché de Bâle par les Français et les Impériaux [1635, 1636]. 86, 86 *n*. (v. aussi *Pillages*.)
Ravitaillement du fort Fuentès par Serbelloni [1635]. 16.
des troupes autrichiennes dans le Tyrol [1635]. 28 *n*, 36 *n*, 38 *n*.
de l'armée de Rohan en Valteline [1635—1637]. 13, 13 *n*, 17, 22, 42, 47, 60, 62, 63, 75, 168, 183, 188.
de Brisach et de l'armée impériale en Alsace par les soins de marchands bâlois [1635]. 87, 91.
de Hohentwiel par les cités évangéliques [1635, 1636]. 86.
clandestin de la Franche-Comté par les marchands des Ligues [1636]. 118.
de l'armée française d'Alsace assuré sur terre suisse [1637]. 253.
de Lindau par les cantons catholiques [1638]. 280.
des troupes autrichiennes par les cantons catholiques [1638, 1640]. 279, 395, 396.
de l'armée weimarienne par des marchands bâlois [1638]. 310.
Rébellion (Tentative de) des troupes grisonnes contre Rohan [1635]. 161.
des paysans bernois [1641]. 419, 423, 424, 424 *n*.
Réception faite au duc d'Orléans en Franche-Comté [1631]. 119.
de Rohan à Coire [12 avril 1635]. 136. (v. aussi *Entrée*.)
de Francisco de Mello et du chancelier de Milan à Bade et à Lucerne [avril 1637]. 212.
d'Etampes à Coire [25 avril 1637]. 210.
de Rohan à Genève [mai 1637]. 221 *n*.
Récompenses accordées aux troupes de l'armée de Valteline [novembre 1635]. 74.
Réconciliation intervenue entre *Madame Royale* et ses beaux-frères [14 juin 1642]. 447.
Reconquête (Tentative de) du Palatinat en faveur du fils de l'Electeur Frédéric V [1635]. 33.
Reconstruction du pont d'Olonia imposée aux Valtelins [1635]. 16.

Recrues grisonnes pour le service de France [1640—1642]. 390, 455, 459. (v. aussi *Levées.*)
Recrutement pour le service d'Espagne en Suisse [1640]. 399.
pour le service de France en Suisse [1642]. 446, 470.
«Réformation» des troupes suisses au service de France [1635]. 57.
Réforme (La). 143, 354, 383, 387, 388.
Refuge cherché par l'évêque de Bâle sur les terres de Soleure [1636, 1637] 217. (v. aussi *Retraite.*)
accordé aux émigrants francs-comtois à Neuchâtel et à Berne [1636]. 122.
Réfugiés comtois à Estavayer [1639]. 327.
Régence de Tyrol (La). 154, 164, 180, 187, 188, 269, 379, 382.
Régiments suisses au service de France. 398, 413, 414, 415, 423, 429, 440, 444, 445, 481.
valaisans au service de France. 416, 416*n*, 444.
français de la deuxième armée de Valteline. 28, 35, 46, 64, 75, 108, 109, 142, 162, 172, 173, 188, 197, 204, 210, 233.
suisses de la deuxième armée de Valteline. 109, 112, 125, 175.
grisons de la deuxième armée de Valteline. 157, 160, 164, 169—172, 176, 180, *191*, 195, 230, 288.
suisses au service d'Espagne. 113, 242, 243, 342, 377, 393, 398, 449, 450.
grisons au service d'Espagne. 233, 235, 265, 292, 303, 313, 341, 361, 384, 390, 458, 462.
Régiment suisse catholique d'Affry. 58.
valaisan d'Am Buel. 444.
suisse catholique d'Am Rhyn (solde piémontaise). 369, 372, 375, 376.
suisse catholique de Bircher. 58.
grison de Brügger. 14, 39, 138, 180, 304.
français de Du Landé. 216.
suisse protestant de J.-R. d'Erlach. 58.
grison de Florin. 37, 40.
des gardes suisses du roi de France. 57, 105, 460.
suisse catholique de Greder. 31, 45, 46, 72, 112, 112*n*, 317, 321.
grison de Guler. 37, 40, 455, 459, 462, 464.
grison de Jenatsch. 14, 37, 40, 173.
français de La Frézelière. 216.
grison de Molina. 201.
suisse catholique de Mollondin. 58, 322.
français de Montausier. 47.
suisse catholique de Praroman. 445.
suisse protestant de Rahn. 444.
suisse catholique de Roll. 444.
grison de Salis-Marschlins. 138, 180, 374.

Régiment grison de Schauenstein. 138.
suisse protestant de Schmid. 31, 45, 175, 176, 215, 218.
français de Vandy. 216.
suisse protestant de Watteville. 317, 321.
suisse catholique de Zweyer (service lombard). 393, 398, 399, 407, 407*n*, 410, 449, 458.
Réintégration des Jésuites dans leurs établissements du Valais [1641]. 417.
Rejet par les Trois Ligues du traité de Chiavenna [mars 1636]. 135, 149.
par les Trois Ligues des articles de Thusis modifiés par Richelieu [novembre 1636]. 174, 176, 184.
du « traité éventuel » du 23 février 1640 par les Grisons [avril 1640]. 379, 382. (v. aussi *Ratification.*)
Réjouissances officielles à Soleure à l'occasion de la naissance du dauphin [septembre 1638]. 284.
à Zurich durant le séjour de Caumartin [juillet 1641]. 430.
Relation de Fernamont de sa campagne en Valteline [1635]. 45*n*.
par Du Landé de ce qui se passa à la prise de Bormio [juin 1635]. 76.
par La Frézelière des événements survenus en Valteline [juillet 1635]. 43*n*, 45*n*.
de la campagne de Rohan dans le Cômasque [1636]. 114*n*, 115*n*.
de la mission de Sonnenberg à la cour de France [juillet 1636]. 130.
par Lecques de ce qui se passa en Valteline [1637]. 173*n*, 179*n*, *200n*, 201*n*—204*n*, 212*n*, *213n*, 270, 270*n*.
par Etampes de son voyage aux Grisons [1637]. 8, *208n*—*216n*, 221*n*, *222n*, 224*n*, *225n*, 267*n*.
des ambassadeurs grisons négociateurs du traité d'Asti [1637]. 240.
par Etampes de son voyage en Franche-Comté [1638]. 224*n*, *225n*.
par Jean d'Accoste de sa mission en Suisse [1638]. 280*n*, *281n*.
faite à la diète de Coire par les ambassadeurs grisons à Milan et en Suisse [1639]. 353, 359.
de la nonciature de Scotti en Suisse [1639]. 140*n*, 172*n*, 254*n*, 303*n*.
de l'ambassade de Méliand en Suisse [1640]. 51*n*, 80*n*, 106*n*, 271*n*.
Religieux étrangers expulsés de Rhétie [1641]. 466.
Renforts suisses pour l'armée de Valteline [1635]. 28—30, 32.
grisons pour l'armée de Valteline [1635]. 37, 39.
impériaux pour la Valteline et la Lombardie [1635]. 45, 60, 65.
pour l'armée franco-piémontaise en Italie [1635—1636]. 47, 110, 112.
français pour l'armée de Valteline [1635—1636]. 55, 57, 64, 67, 71, 75, 97, 108, 111, 112, 123*n*, 125, 218, 220.
francs-comtois pour l'armée espagnole en Lombardie [1636]. 119.
impériaux pour la Franche-Comté [1636]. 132.
Représailles suédoises dans l'Ajoie [1635]. 86.

Représailles françaises contre Genève [1640]. 406.
françaises contre les marchands zuricois établis à Lyon [avril 1641]. 417. (v. aussi *Marchands.*)
Reprise de Corbie par les Français [14 novembre 1636]. 135, 177.
de possession de la Valteline par les Ligues Grises [septembre 1639]. 345, 352, 361, 362.
Republica literaria, ouvrage de Saavedra [1665]. 323.
Réservation de l'alliance de France dans le traité hispano-grison [3 septembre 1639]. 344.
Restitution de la Valteline aux Ligues Grises (Mesures proposées en vue de la) [1635—1639]. 29, 30, 49, 78, 79, 89, 134—139, 142—145 *n*, 148, 160, 161, 166, 167, 173 *n*, 175, 177, 181, 186, 188, 189, 194, 198, 227 à 233, 234, 236, 240, 241, 288, 291, 296—299, 301—303, 309, 314, 338, 341 *n*, 358, 379, 386, 483.
du *Monticello* aux Ligues Grises [1635]. 17, 27.
projetée du Palatinat au fils de l'Electeur Frédéric V [1637]. 259. (v. aussi *Reconquête.*)
aux autorités de Soleure des châteaux occupés par les troupes weimariennes [1639, 1640]. 335, 401.
partielle des terres de l'évêché de Bâle occupées par les Français [1640, 1641]. 403, 414, 422, 427, 431, 433, 434, 436, 436 *n*.
Rétablissement projeté de la maison d'Aarberg dans la souveraineté de Valangin [1636]. 87, 88 *n*.
Retouches apportées à Paris au texte du traité de Chiavenna [1636]. 169, 174, 189. (v. aussi *Ratification; Révision.*)
Retour dans leurs foyers des ambassadeurs grisons en Espagne [mai 1639]. 338—340, 340 *n*.
Retraite de Bernard de Saxe-Weimar vers Saarbrücken [juin 1635]. 33, 56, 68.
de Du Landé dans la Haute-Engadine [13 juin 1635]. 39, 76.
de Rohan vers Chiavenna [16 juin 1635]. 40.
des Impériaux vers Bormio [26 juin 1635]. 43.
de Serbelloni vers Colico [juillet 1635]. 44, 65.
de l'armée française vers la Meuse [juillet 1635]. 56.
de l'armée franco-piémontaise du Montferrat [octobre 1635]. 73.
des Impériaux hors du Tyrol [novembre 1635]. 74.
d'une partie des chanoines de Coire à Feldkirch [novembre—décembre 1635]. 147.
de Colloredo hors de l'Ajoie [mars 1636]. 85.
de Gallas de devant Saint-Jean-de-Losne [3 novembre 1636]. 135, 177.
de l'évêque de Bâle à Dorneck [1637]. 254. (v. aussi *Refuge.*)
Rétrocession du pays de Vaud exigée éventuellement par la cour de Turin [avril 1638]. 167.

Revenus du chapitre de Bâle saisis par les généraux weimariens [1639]. 317.
Révision du traité de Chiavenna par Claude de Bullion, puis par Richelieu [juin 1636]. 152, 153, 153 *n.* (v. aussi *Retouches.*)
Révocation de Molina de ses fonctions de secrétaire-interprète [novembre 1636]. 172, 179.
de Lasnier en tant qu'intendant de l'armée de Valteline [décembre 1636]. 186.
du frère de Lasnier en tant que munitionnaire de l'armée de Valteline [décembre 1636]. 182.
par Thomas de Savoie de Valerio della Manta de ses fonctions d'ambassadeur piémontais aux Ligues [2 septembre 1639]. 369, 373, 375.
Routes militaires des Alpes suisses et rhétiques. 17, 34, 38, 206, 229, 307, 337, 359, 363, 364, 384, 446, 464, 471.
militaires du plateau suisse, 65, 66, 219, 248, 259, 260, 322.
Route militaire Colico-Bormio-Landeck *(Stelvio).* 40, 84, 137, 358, 370.
militaire Chiavenna-Coire *(Splügen).* 190, 203, 218, 269, 358, 370.
militaire Andermatt-Chiasso-Lugano. 97, 218, 230, 251.
militaire Ragatz-Zurich-Soleure. 214.
Rupture diplomatique entre la France et la maison d'Autriche [mai 1635]. 31, 32, 34, 58, 99, 119, 120 *n.* 137.
entre Lasnier et les colonels grisons [octobre 1636]. 172, 200.
entre Rohan et Lasnier [novembre 1636]. 169, 173, 174, 179, 182, 183, 184.

Sac de Mantoue [18 juillet 1630]. 50.
Sacrilèges (soldats) condamnés à mort en Valteline [1636]. 141.
Sacro Macello (Il) della Valtellina [juillet 1620]. 29, 40, 135, 136, 228, 229, 261, 306, 308, 352, 353, 362, 364, 387, 481.
Saint-Barthélemy valteline. v. *Sacro Macello (Il).*
Saint-Office (Le), à Rome. 141.
Saint-Siège (Le). v. *Table des noms de personnes.*
Saisie de chevaux opérée en Alsace par le commandant français à Colmar [1635]. 90, 91.
de marchandises de contrebande sur le Léman par le bailli de Gex [1636]. 92, 94.
Salines de la Franche-Comté [1636—1639]. 107, 128, 132, 247, 280, 281, 323. (v. aussi *Sel.*)
Sauf-conduits délivrés aux ambassadeurs suisses en Franche-Comté [août 1636]. 132, 133. (v. aussi *Passeports.*)
Sauf-conduit refusé par Richelieu à Rohan [juillet 1637]. 225.
Sauf-conduits sollicités de Milan et d'Innsbruck par Rohan [mars 1638]. 273.
Sauniers comtois [1636]. 123.

Sauniers de Provence [1636]. 128.
Sauvegarde accordée par Rohan aux Valtelins [1635]. 136.
Sauvegardes helvétiques introduites dans quelques places fortes de l'évêché de Bâle [1641]. 431, 435—437.
Sauvegarde réclamée par les capucins de Zernetz [1641]. 467.
Secours demandés par les Valtelins à Milan et à Vienne [1635]. 12, 36.
envoyés à Mulhouse par les cantons protestants [1635]. 20.
demandés par Rohan aux cantons protestants [1635—1637]. 28, 56, 192.
réclamés à Paris par Rohan [1635—1637]. 93, 109, 111, 206.
demandés à Venise en faveur de Rohan [1635—1637]. 34, 64, 112, 202.
impériaux pour la Lombardie [1635—1636]. 65, 66, 75, 78, 98, 100.
suisses accordés aux Neuchâtelois menacés par les forces impériales [1635]. 87.
impériaux attendus en Franche-Comté [1636]. 129.
demandés au Corps helvétique par le gouverneur de la Franche-Comté [1636]. 126, 129, 129*n*, 132.
demandés au Cardinal-Infant par le gouverneur de la Franche-Comté [1637]. 246.
demandés par les Grisons au gouverneur de Milan [1637]. 230.
demandés à Innsbruck par les Ligues Grises [1639]. 338.
espagnols pour la Franche-Comté [1639]. 322, 326—328.
Secrétaires-interprètes de l'ambassade de France à Soleure. 28, 105, 126, 253, 278, 320, 357, 374, 377, 397, 422, 459.
de l'ambassade de France à Coire. 147, 148, 150, 171, 172, 179, 210, 232, 234, 264, 292, 304.
de la résidence lombarde à Coire. 340*n*.
Séjour de Rohan à la cour de France [1634]. 14.
de Méliand à Genève [mars 1635]. 18, 487.
du cardinal de Lyon à Coire [novembre 1636]. 169, 178, 183.
de Rohan et d'Etampes à Zurich [juin 1637]. 221.
toléré, puis interdit des protestants en Valteline [1639, 1640]. 353, 354, 361, 387.
de Caumartin à Genève [janvier 1641]. 406.
de Caumartin à Zurich [juillet 1641]. 430.
Sel de Provence (ou *Sel marin*). Son introduction en Suisse [1635—1643]. 22, 123, 126, 283, 474, 475.
de Franche-Comté [1636—1643]. 118, 123, 126, 324, 422, 475. (v. aussi *Salines*.)
de Tyrol [1642]. 475.
de Bavière [1642]. 475.
Sentences rendues par des juges valtelins au détriment des Grisons [1620 sqq.]. 140.

Sentence définitive rendue contre Kilian Kesselring [29 janvier 1635]. 26.
de mort prononcée contre Du Clausel à Châlons [18 octobre 1635]. 70, 71.
rendue à Lucerne contre le colonel Am Rhyn [janvier 1641]. 377, 378.
(v. aussi *Jugement.*)
Séquestre de la Valteline entre les mains du pape [1623, 1624]. 362, 481.
de la Valteline proposé aux cantons catholiques [1635, 1636]. 78—83, 83 *n*, 84, 88, 140, 143, 146.
de la Valteline offert à Venise [1637]. 199.
de la Valteline offert au canton de Soleure [1637]. 199.
des forts grisons offert aux cités évangéliques [1637]. 199.
de Salins projeté en faveur de Berne et de quelques autres cantons [1638]. 281, 285.
de la Franche-Comté désiré par les Suisses catholiques [1639, 1640, 1641, 1642]. 327, 330, 425, 428, 454.
de Hohentwiel proposé par le duc de Wurtemberg à Zurich et à Schaffhouse [1635, 1641]. 86, 431.
de Hohentwiel désiré par les cantons forestiers [1642]. 475.
de Constance proposé aux Suisses [1641]. 439.
Serment d'allégeance à prêter par les Valtelins aux Grisons [1637]. 188.
d'allégeance refusé par les Valtelins aux Grisons [1639]. 353.
(Projet de) à imposer par les cantons à leurs officiers à la solde de France [janvier 1639]. 320, 320 *n*, 321.
de J.-L. d'Erlach de Castelen en qualité de gouverneur de Brisach [1639]. 334.
de fidélité prêté à Louis XIII par l'armée weimarienne [1639]. 402.
de fidélité prêté à Louis XIII par les habitants de Brisach [1642]. 455.
de fidélité prêté à Louis XIII par les habitants des villes forestières du Rhin [1642]. 455.
d'allégeance à prêter par les huit Droitures à l'archiduc d'Innsbruck [1641]. 466.
Sermon refusé à Prioleau pour les obsèques de Rohan à Genève [mai 1638]. 275, 275 *n*.
Service des troupes françaises en Valteline [1635]. 27.
des troupes suisses en Lombardie [1635]. 32.
des troupes suisses à la solde de France [1636]. 104.
Siège épiscopal de Coire [Sa vacance, 1636]. 135.
Siège de Nancy par le roi Très-Chrétien [août—septembre 1633]. 104.
de Montbéliard par le duc de Lorraine [avril 1635]. 32, 87.
de Porrentruy par les Lorrains [avril 1635]. 32.
de Louvain par les Français [juin 1635]. 56.
de Valence-du-Pô par Créqui; sa levée [24 octobre 1635]. 65, 73, 73 *n*, 100.
de Mayence par le roi de Hongrie et Gallas [juillet—décembre 1635]. 33.
de Porrentruy par Colloredo [décembre 1635]. 88.

Siège intermittent de Hohentwiel par les Impériaux [1635 à 1642]. 85, 107, 394, 443, 444.
de Dôle par Condé [mai—août 1636]. 118, 122—126, 128—133, 162, 165, 206, 246.
de Nice-la-Paille et de Breme par les Espagnols [juin 1637]. 227.
de Rheinfelden par Bernard de Weimar [janvier—mars 1638]. 249, 257, 263, 278, 281, 299.
de Brisach par Bernard de Weimar [août—décembre 1638]. 272, 284, 285 *n*, 311.
Sièges de Saint-Omer [1638], de Hesdin et de Thionville [1639], d'Arras [1640] par les Français]. 410.
Siège d'Ivrée par le comte d'Harcourt [mars 1641]. 461.
Soldes en souffrance des troupes suisses et grisonnes au service du roi Très-Chrétien. 109, 112, 127, 151, 154, 169, 169 *n*, 170, 173, 175, 179, 180, 184, 185, 190, 212, 214, 242 *n*, 264, 350, 414, 419.
en souffrance des troupes suisses et grisonnes en Lombardie. 113, 292, 306, 399, 399 *n*.
Solennisation des traités hispano-grisons du 3 septembre 1639. 345—349. 351, 351 *n*, 353, 355.
du traité de Feldkirch [1641]. 467, 470.
Solution préconisée par le Père Pagani pour le règlement de l'affaire de la Valteline [1638]. 297.
Soulèvement des Grisons contre Rohan (sa préparation; son exécution) [1635—1637]. 153 *n*, 157, 168, 180, 184 *n*. 187, 190, 191, 194 *n*, 196 *n*. 205, 206 *n*, 216, 216 *n*, 226, 228—236, 241, 288, 291, 292, 311, 314, 316, 337, 341, 345, 361, 380. (v. aussi *Conspiration*.)
de la Catalogne contre le roi Catholique [1639, 1640]. 413.
Soumission des chefs valtelins à Rohan [avril 1635]. 11, 12.
Souveraineté (Droits de) prétendus par l'archiduc d'Innsbruck sur les huit Droitures et la Basse-Engadine [1640]. 382, 392.
Stati liberi (Les). 244, 276, 287, 355, 358, 363.
Subsides français aux Hollandais et aux Suédois [1637]. 226.
servis à l'évêque de Bâle par le roi Très-Chrétien [1642]. 437.
Succession de Mantoue (Guerre de la). 95.
Supplice de Michel Du Clausel [10 novembre 1635]. 65, 71, 71 *n*, 489.
Surprise de Philippsbourg par les Impériaux [24 janvier 1635]. 50.
de Trèves par les Espagnols [26 mars 1635]. 50.

Tailles perçues sur des Genevois dans le pays de Gex [1637]. 244, 245 *n*.
Tercios espagnols de Serbelloni [1637]. 188, 203.
Théologiens de l'Escurial (Les) [1638, 1639]. 286, 293, 308, 473.

Traité de renouvellement d'alliance entre Henri IV et les cantons suisses et leurs alliés, moins Zurich [Soleure, 29 janvier 1602]. 78, 229, 415. (v. aussi *Alliance*.)

d'alliance de Davos, du 3 août 1603, entre Venise et les Ligues Grises. 291, 471.

de Madrid, du 25 avril 1621, entre les rois de France et d'Espagne pour l'accommodement des affaires de la Valteline. 24, 167, 362.

conclu à Milan, le 15 janvier 1622, entre le roi d'Espagne et les Ligues Grises. 481.

de Lindau, du 30 septembre 1622, conclu sous la médiation du Corps helvétique entre l'archiduc d'Innsbruck et les Ligues Grises. 232, 404, 467, 481.

de paix de Monçon, du 5 mars 1626, entre la France et l'Espagne pour l'accommodement des affaires des Grisons et de la Valteline. 20, *34*, 59, 80, 81, 134—137, 143, *145 n*, 153, 157, 158, 164, 168, 186, 206, 229, 233, 233 *n*, 236—*238*, 259, 286, 288, 290, 293—297, 302, 306, 307, 343, 357, 362, 364, 385, 469, 482.

de paix de Suse, du 11 mars 1629, entre le roi de France et le duc de Savoie. 364, 482.

de Madrid, du 3 mai 1629, entre Philippe IV et le duc de Rohan. 68.

d'Innsbruck, du 8 août 1629, entre l'archiduc Léopold et les Ligues Grises. 16, 154, 158, 176, 186, 191, 232, 291, 347, 382, 467.

de paix de Ratisbonne, du 13 octobre 1630, entre l'empereur et le roi de France. 164, 363, 482.

de paix de Cherasco (Deuxième), du 19 juin 1631. 48, 164, 186, 245, 260, 363, 405, 482.

de La Haye, du 15 avril 1634, entre le roi de France et les Provinces-Unies. 10.

de renouvellement d'alliance conclu à Lucerne, le 30 mars 1634, entre le roi d'Espagne et le Corps catholique des Ligues, Soleure excepté. 51, 84, 118, 119, 229, 285, 325.

de confédération et d'alliance entre le roi de France et les Etats évangéliques des cercles de Franconie, de Souabe et du Rhin [Francfort-sur-Mein, 20 septembre 1634]. 10.

entre le roi de France et la reine de Suède « pour les places d'Alsace » [9 octobre 1634]. 10, 331.

de confédération conclu à Paris, le 1er novembre 1634, entre le roi de France, le duc de Wurtemberg et autres princes d'Allemagne. 10.

entre Louis XIII et les Provinces-Unies contre l'empereur, le roi d'Espagne et leurs adhérents [Paris, 8 février 1635]. 10.

de Prague, du 30 mai 1635, entre l'empereur et l'Electeur de Saxe. 33.

de confédération conclu à Rivoli, le 11 juillet 1635, entre Louis XIII et Victor-Amédée, duc de Savoie. 48.

Traité de Saint-Germain-en-Laye, du 27 octobre 1635, entre Louis XIII et Bernard, duc de Saxe-Weimar. 271, 317, 331.
de Chiavenna, du 7 février 1636, entre les Grisons et les Valtelins, sous la médiation du roi de France. 135, 145—152, 169, 174.
d'Innsbruck, du 17 janvier 1637, entre l'archiduc d'Innsbruck et les Ligues Grises. 169, 178, 184, 207, 211, 219, 227—231, 233, 233*n*, 238, 238*n*, 239, 293, 296, 303, 347, 357, *357n*, 358*n*, 469.
conclu au Fort-du-Rhin, le 26 mars 1637. v. *Capitulation.*
d'Asti, du 5 juillet 1637, entre le gouverneur de Milan et les Ligues Grises. 228, 229*n*, 237—240, 293, 294, 296, 298, 299, 302, 305, 341, 347, 357.
d'Alexandrie. v. *Traité d'Asti.*
provisoire conclu à Madrid, le 17 octobre 1638, entre le roi d'Espagne et les ambassadeurs grisons. 293, 309, 336, 340, 341, 344, 345.
de paix perpétuelle entre le roi d'Espagne et les Ligues Grises [Milan, 3 septembre 1639]. 344*n*, 345—352, 354—362, 364, 370, 379, 379*n*, 383, 384, 387, 393, 456, 457, 461, 464, 464*n*, 465, 468, 472, 473, 483.
ou « capitulat » entre le roi d'Espagne et les Ligues Grises, « concernant la religion et l'administration en Valteline, à Chiavenna et à Bormio » [3 septembre 1639]. 344*n*, 345—347*n*, 352, 354, 362, 379, 379*n*, 383, 384, 388, 392, 458, 461, 465, 473, 483.
d'Ebersdorf, du 18 septembre 1639, entre l'empereur, l'archiduc d'Innsbruck et le roi d'Espagne. 362, 362*n*, 396.
de Brisach, du 9 octobre 1639, entre Louis XIII et les Directeurs de l'armée weimarienne. 331, 334, 334*n*, 335.
« éventuel » d'Innsbruck, du 23 février 1640, entre l'archiduchesse de Tyrol et les Trois Ligues. 379, *382*, 382*n*, 393, 455, *464*.
de Hambourg, du 30 janvier 1641, entre Louis XIII et la reine de Suède (renouvellement d'alliance). 410.
de Feldkirch, du 9 août 1641, entre l'archiduchesse Claudia et les Trois Ligues. 466, 469, 470.
Traité. v. aussi *Accord: Convention.*
Transactions commerciales entre l'Italie et l'Allemagne [1635]. 53.
« Transgressions » dans le service (Prétendues) imposées aux régiments suisses à la solde de France [1635—1643]. 99, 104, 104*n*, 105, 108, 219, 243, 280, 284, 317, 319, 321, 399, 410, 412—415, 419, 421, 453.
dans le service (Prétendues) imposées aux régiments suisses à la solde d'Espagne [1640]. 398, 399.
Transgression par l'Espagne des traités de Milan du 3 septembre 1639. 465.
Travaux de défense à Brisach [1637]. 250.
de défense autour de Constance [1640]. 404. (v. aussi *Défense.*)
Trésor royal français. 143, 151, 185, 223, 342.
Trésoriers des Ligues. 209, 216, 222*n*, 242, 411, 453.

Trève hispano-piémontaise (Négociations en vue de la conclusion d'une) [1638]. 287.
conclue le 14 août 1639 entre *Madame Royale* et ses beaux-frères. 360, 371.
« Tribunal impartial » réclamé par les adversaires grisons des traités de Milan du 3 septembre 1639. 347.
Tribunale della sanità, à Milan [1635]. 63*n*, 75*n*.
Tribut annuel *(Cens)* dû aux Grisons par les Valtelins aux termes du traité de Monçon. 34, 143, 154.
Troupes impériales en Tyrol [1635, 1640]. 28, 36*n*, 38*n*, 384.
suisses en Savoie et en Piémont [1635]. 29.
lombardes en Valteline [1635]. 44.
espagnoles aux Pays-Bas [1635]. 32.
allemandes à la solde de l'Escurial [1635]. 66.
suisses en Valteline [1636]. 105.
impériales dans la région de Constance [1640]. 394.
suisses dans le Montferrat [1640]. 398, 399.
Tutelle (Droit de Co-) prétendu par les princes de Savoie à l'égard du duc, leur neveu [1639]. 376.

Union territoriale des deux branches de la maison d'Autriche par la Valteline. 40, 80, 362, 379, 391, 481, 482.
héréditaire austro-suisse [renouvelée le 7 février 1511]. *66*, 91, 99, 104, 105, 108, 122, 125, 243, 250, 255, 320, ***326***, 395, 410, 413, 414, ***427***, 453.
héréditaire austro-grisonne [renouvelée le 15 décembre 1518]. 15, 41, 53, 55, 65, 161, 164, 181, 277, 279, ***381***, 382, 392, 410, 466, 468, 470, 483.
évangélique allemande [confirmée à Hall, le 3 février 1610]. 33, 131, 264, 279, 283, 286, 301.

Vacance du poste diplomatique de Soleure [1634—1635; 1640—1641]. 18, 24, 397, 400, 404, 407.
Vente des biens-fonds des protestants en Valteline [1640, 1641]. 387, 468. (v. aussi *Biens-fonds*.)
Violation de la neutralité helvétique par le duc de Lorraine [1635]. 20.
de la neutralité helvétique par les Autrichiens [1635]. 87.
de la neutralité helvétique par Bernard de Saxe-Weimar [1637]. 254. (v. aussi *Neutralité*.)



TABLE

DES

NOMS DE LIEUX*

Aar. 19, 53, 87, 123, 128, 256, 281, 328, 400, 424, 477.

Aarau (Argovie). 17, 19, 20—21 *n*, *26 n*, *29 n*, 30, 30 *n*, 84, 86 *n*, *96 n*, 97 *n*, 150, 276 *n*—278, 324 *n*, 335 *n*, 347 *n*, *348 n*, 350 *n*—*352 n*, 403 *n*.

Abbeville (Somme). *6*, 179 *n*, 329 *n*, 499 *n*.

Adda (l'). 35, 46, 75, 102, 185, 469.

Adda (le Haut). 36, 38, 39, 43, 44, 72, 98, 482.

Adriatique (la mer). 13, 61, *159*, 391, 471, 481.

Ain (la vallée de l'). 245.

Airolo (Tessin). 97.

Ajoie (l') (évêché de Bâle). 85—90, 132, 249, 329, 336, 400, 403, *431*, 432, 437, 438.

Alais (Gard). 225 *n*.

Alexandrie-de-la-Paille (Lombardie). 16, 114, 228, 229 *n*, 237, *238 n*, 239, 240, *399 n*, 458.

Allemagne. *10*, 15, 17, 23, 29, 31, 33, 53, 56, 56 *n*, 60, 68, 80, 104, 176, 177, 198, 204, *226*, 226 *n*, *244*, 259, 260, 280, 285, 286, 298, 309, 318, 326, 344, 354, 355, 363, 384, 417, 433, 436, 470, 471, 473, 481.

Alpes (les). 10, 33, 55, 60, 65, 67, *85*, 88, 92, 136, 160, 165, 173, 198, 200, *208*, 260, 301, 340, 353, 371, 383, 387, 408, 411, 430, 443, 446, 463, 467, 481.

Alpes rhétiques (les). *15*, 34, 76, 81, 85, 94, 103, 138, 153, 165, 175, 197, 206, 214, 227, 298, 309, 363, 380, 390, 455.

Alpes suisses (les). 98, 309.

Alsace (l'). 10, 11, 45, 91, 104, 105, 107, 107 *n*, 123, 123 *n*, 132, *134*, 205, 217, 249, 251, 256, 276, 286, 287, 301, 309, 321, 334, 361, 401, 401 *n*, 404, 408, 409, 414, 432 *n*, 460, 480.

Alsace (la Haute). 21, 33, 90, 247, 254, 285, 317—319, 326, 331, 333, 395, 398, 400, 402, 406, 412, 456.

* Pour la commodité des recherches, les noms de lieux situés en France sont suivis de l'indication du département dont ils font partie actuellement.

Altorf (Uri). 23, 26, 27, 31, 51, 66, 78, 84, 89, 96, 97, 97*n*. 113, 167*n*, 326*n*, 329, 329*n*, 330, 378*n*, 382*n*. 407, 433. 449, 459.

Amiens (Somme). 177*n*, 180*n*. 182*n*. *369*, 397, 397*n*, 435*n*, *436n*, 502.

Amont (le bailliage d') (Franche-Comté). 122, 249, 280, 282, 422. 442, 450.

Andermatt (Uri). 16, 27, 97.

Angenstein (château d'), près de Tuggingen (Berne; autrefois Soleure). 217*n*, 254, 255, 329, 335, 401.

Angera (province de Côme). 97.

Angleterre. 20*n*, 222*n*, 259, 275.

Angrogna (vallée d') (district de Pignerol). 48.

Annecy (Haute-Savoie). 91, 406.

Antigorio (vallée d'), près de Domo-d'Ossola. 48.

Appenzell. 31, 263.

Appenzell-protestant. 96*n*. 263*n*. 442*n*.

Appenzell-catholique. 441.

Aranjuez (Espagne). 68*n*, 297.

Ardennes (les). 321.

Ardenno (Valteline). 11.

Argovie. 17, 19, 21, 54, 66, 80, 81, 118, 125, 129, 130, 218, 221, 242, 243, 246, 247, 252, 256, 258, 262, 263, 276, 278, 330, 345, 358, 359, 415, 421, 426, 427, *430*, 439, 440, 442, *452*, 454, 476.

Arlberg (l') (Tyrol). 297. 298. 363.

Arlberg (les quatre seigneuries de l'). 339*n*, 362, 380, 396, 470.

Arno (l'). 60.

Arona (Lac Majeur). 97. 115.

Arras (Pas-de-Calais). 399, 410.

Artois (l'). 322.

Arve (l'). 91, 244.

Asti (Piémont). 228, 229*n*, 236, 238, *238n*. 240, 293-296, 298, 299. 302, 306, 340, 341, 357, 386*n*. *387n*, *389n*. *392n*.

Autriche. 21, 220, 318, 402*n*.

Autriche antérieure. 52, 60, 80, 325.

Auxonne (Côte d'Or). 122*n*, 130*n*, 131. 494.

Aval (Bailliage d') (Franche-Comté). 122, 249, 280, 282, 318, 327, 420, 422, 442, 450, 451.

Avallon (Yonne). *121n*.

Avignon (Vaucluse). 481.

Avin-en-Hesbaye (Province de Liège). 32, 42.

Avully (Genève). 245*n*.

Aytré (Charente-Inférieure). 141, 158.

Bade (Argovie). 7, 26, 26*n*, 51, 53 à 59. 66, 78, 80—82*n*, 104*n*. 106*n*, *107n*. 118, 123*n*. 124 à 125*n*, 128—131*n*, 177, 189*n*, 205, 212, 218, 219, 221, 229, 242, 243, 252, *254n*, 255—259, 262, 263, 266—268, 269*n*, 276*n*, 277 à 283, 299, 312*n*, 317, 320*n*, 322—326, 326*n*, 329*n*—*331n*, 335, *335n*. 336*n*, *345*, 346. *357* à 359, 378, 378*n*, 395—399, *400n*, *401n*, 404, 405, 409*n*, 412, *412n*, *414*, 414*n*, 419—424, *426*, 426*n*, *430*, *430n*, 433, 434*n*—437*n*, 438 à 441, *445n*. 449*n*. 450 *453n*. *454*, *475* 480. 488. *491*. 494. *495*, 500—504.

Bade (couvent des capucins à). 378, 378*n*.

Bade, près de Vienne (Autriche). *53n*.

Bailliages libres d'Argovie [*Freie Aemter*]. 14, 454.
Bailliages orientaux. 26, 198, 480. (v. aussi *Thurgovie.*)
Bailliages suisses d'outremonts. 23, 24, 27, 48, 55, 65, 95—97, 113, *116 n*, 151, 295, 303, 305, 308, 407, 474.
Bailliages comtois. 132, 249, 329, 406, 422, 425, 430, 433, 439, 453, 483. (v. aussi *Franche-Comté.*)
Bailliages vaudois. v. *Vaud.*
Bâle. 3, 4, *6*, 7, 10, 12, *19*, 22, 22 *n*, 23, 30, 32 *n*, 35 *n*, 53, 54 *n*, 57, *57 n*, 61, 63 *n*, 75 *n*, 82 *n*, 85, 85 *n*, 86, 87—91 *n*, 98 *n*, 103 *n*, 124, 127, 140 *n*, 150 *n*, 160, 178 *n*, 212, 217, 217 *n*, 236 *n*, 237 *n*, 242 *n*, 244, 245 *n*, *249*, 249 *n*, 250, 252 à 259, 261—262 *n*, 276—278, 284 à 287, 306 *n*, 316 *n*, 319 *n*, 324, 327, 330 *n*, 333, 334, *334 n*, 363, 368, 393—395, 400 *n*, 403, 404, 408 *n*—410 *n*, 416—418, 421 *n*, 435, 437 *n*, 438, *442 n*, 480 *n*, 489, 489 *n*, 497, 504, 505.
Bâle (Evêché de). 1, 20 *n*, 21, 33, 85, 86—88, 119, 134, 255, 277, 292, *312*, 317, 326, 328, 330, 335, 365, 400, *400 n*, 403—406, 413, 431, 431 *n*, 435, 435 *n*, 436, 438, 441, 443, 478, 483.
Balzers (Liechtenstein). 164.
Barcelone. 290, 293, 293 *n*, 296, 298 *n*, 308, 338, 340 *n*.
Barr (Alsace). 23 *n*.
Bastille (la). v. *Paris.*
Baume-les-Dames (Doubs). 249.
Bavière. 286, 323, 336, 420, 426, 475.
Belfort (Haut-Rhin). 132, 311.
Bellano (province de Côme). 110, 115.
Bellegarde (Ain). 131 *n*, 132 *n*.
Bellelay (Jura bernois). 317, 326, 326 *n*, 329.
Bellinzone (Tessin). 12, 13, 16, 23, 27, 35, 40, 60, 65, 67, 72, 85, 97, 100, 102, 103, 115, 119.
Benfeld (Basse-Alsace). 253, 408.
Berbenno (Valteline). 11, 44.
Bergamasque (le). 60, 203, 386, 471, 472, 481.
Bergame. 14, 159.
Berne. *6*, 17—32, 32 *n*, 36 *n*, *37 n*, 53 *n*, *56 n*—*58 n*, *61 n*—*63 n*, 66 *n*, 67 *n*, 69, 70, *74 n*, *75 n*, 82 *n*—84 *n*, *87 n*, 88, 88 *n*, 90—92 *n*, *104 n*, *105 n*, 109 *n*, 111 *n*, 112 *n*, 118, 121, *121 n*—*124 n*, *126 n*, *127* à *131 n*, 133 *n*, 134, 135, 140 *n*, 150, *150 n*, 167, 177 *n*, *178 n*, 192, 192 *n*, 197 *n*, *209 n*, 211, *217 n*, *220 n*, 221, 227, 244, *245 n*—*247 n*, 249, 251, 254—259, 268—272, *275*—*278 n*, 281—285, 310, 319 *n*, *321*, *321 n*, *322*—*330 n*, 335 *n*, *346 n*—*349 n*, 351, 352 *n*, *355 n*, *356 n*, 368, 369, 372, 374 *n*, 384, 396, 398, 403 *n*, 408, *411*—*423 n*, *424*—*426 n*, 438, 439, 441 *n* à *444 n*, 475—479 *n*, 495, 497, *500*, 503.
Bernina (la). 12, 17, 35, 39, 42, 61, 63, 75, 144, 146, 157, 160, 166, 292, 346, 469, 483.
Berre (Marais salants de) (Bouches-du-Rhône). 128 *n*, 252 *n*.
Besançon. 120, 121, 121 *n*, 126, 133, 245, 246, 283, 324, 439 *n*, 475 *n*.
Béziers (Hérault). 444 *n*.
Bienne (canton de Berne). 415, 416.
Billens (Fribourg). 105, 107, 127.
Birse (la) (affluent suisse du Rhin). 86, 252, 253, 256, 435.

Birseck (Bâle-Campagne). 86*n*, 90, 217*n*, 329, 401, *401 n—403 n*, 410*n*, 422*n*, 431*n*, *433 n*, 435, *435 n*, *436 n—438 n*, 478*n*.
Bletterans (Jura). 225*n*, 497.
Blotzheim (Haute-Alsace). 252.
Bludenz (Tyrol). 297, 348*n*, 354*n*, 360*n*.
Bocca d'Adda (La) (Valteline). 40.
Bohême. 259.
Bois-le-Vicomte (Seine-et-Marne). 50.
Borgomanero (province de Novare). 117*n*.
Bormio [*Worms*] (vallée de l'Adda). 11—*14*, 28, 31, 34—45*n*, 47, 50, 62, 72, 73, 73*n*, 76, 76*n*, 84, 93, 100, 101, 135, 138*n*, 139, 140, 143, 153*n*, 157*n*, *160*, 162, 173*n*, 235, 261, 290*n*, 294, 307, 315, 344*n*, 348*n*, 352*n*, 357*n*, 361, 379*n*, 381*n*, 386*n*, 387*n*, 487—489, 494.
Bormio (les Bains de). 32, 39, 43*n*, 45, 161.
Bormio (comté de). 137.
Botzen [*Bozen*] (Tyrol). 103.
Boulogne (château de), près Paris. *170 n*.
Bourg-en-Bresse (Ain). 133.
Bourgogne (duché de). 28, 52, 58, 64, 75, 89, 121, 123*n*, 124, 133, 168, 189, 193, 198, 200, 201, 210, 214, 216, 220, 225, 227, 244, 245, 318, 419.
Bourgogne (comté de). v. *Franche-Comté*.
Bourgognes (les Deux-). 118, 124, 247, 248, 280—*282*, 285, 323, 330, 335, 414, *420*, 422, 427, 428, 431, 439, 440, 443, 450, 451, 453.
Bregaglia (Val) [*Le Bregell*]. 11. 41—43.
Bregenz (Vorarlberg). 297, 339*n*.
Breme (province de Pavie). 227, 298*n* à 300*n*, 308*n*.
Brescia. 14.
Bresse (province de). 40, 52, 64, 67, 71, 111, 118, 120, 124, 125, 176, 198, 223, 264, 321, 406, 408, 409*n*, 420.
Brianza (la) (province de Côme). 102.
Brisach (Haute-Alsace). 10, 22, 52, 68, 87, *87 n*, 91, 124, 129*n*, 133*n*, 178, 217, 217*n*, *220n*, 250, 253, 253*n*, 271*n*, 272, 283—287*n*, *309*, 310*n*—312*n*, 317—319, 323, 323*n*, 326, 330—334*n*, 338, 340*n*, 342, 346*n*, 349*n*, 361, 369, 370, 390, 394, *395*, 398, 402—403*n*, 408, 409, 423*n*, 424*n*, 431*n*, 432 à 437*n*, 450, 452*n*, 454*n*, 455, 458, 463, *475*, 476, 483, 484.
Brisgau (Le). 21, 119, 252, 253, 277, 286, 311, 315, 400.
Brugg (Argovie). 257, *275 n*.
Brunnen (Schwytz). 13*n*, 26*n*, 27*n*, 95*n*, *96 n*, 396*n*, 407, 408*n*, 449*n*.
Brunstatt (Haute-Alsace). 19*n*.
Brusio (Rhétie transalpine). 141, 166.
Bruxelles. *68*, 121*n*, 133, 245, 283, 362*n*, 411.
Bubikon (Zurich). 71*n*, 72*n*, 74*n*, *83 n*, 84*n*, 142*n*, 162*n*.
Buen Retiro (château du), près de Madrid. 295, 306*n*.
Buglio in Monte (Valteline). 11.
Büren (Berne). 8, *337 n*.

Cadée (Ligue). 37, 39, 176, 188, 207, 344, 382.
Campodolcino (Valteline). 145, 145*n*.

Cantons catholiques. 6, 17, *23 n*, 24—27, 30 *n*, 32 *n*, 53 *n*, *54 n*, 55, 57, 66, 67, *78—86 n*, 91, 95, 104, 104 *n*, 111 *n*, 112 *n*, 114, 116, 119, 122 *n*, 127, 131 *n*, 143, 167, 181, 191, 211 *n*, 217, 226, 229, 246, 251, *254 n*, 255, *255 n*, 276, 279, 279 *n*, 283 *n*, 284—286, 301, 310—312 *n*, 319, 324—326 *n*, 329 *n*, 330 *n*, 335, 335 *n*, 336, 346, 356 *n*, 359, 360, 368, 373—379, 393, 396, 396 *n*, 398, *398 n*, 399 *n*, 401, 401 *n*—*403*, 404, 408 *n*, 410 à 416, 419—421, 426—427 *n*, 431, 433, *435*—439, 441—*444*, 446 *n*, *448 n*, 449, 452 *n*, 453, 457, 474, 476 *n*, 477, 479, 480 *n*.

Cantons forestiers [*Waldstætten; les Petits cantons*]. 9—11, 13, 14, 18, 19, 22—32, 35, 49—*58*, 61, 61 *n*, 65—67, 72, 78, *79*, *80*, 80 *n*, 83—*86*, *89*, 90, 93, 95—97, 101, 107, 111, *113*, 126, 127, 134, 135, 140, 147, 167, 172 *n*, 188, 190, 218—219 *n*, 234, 235, 242, 247—249, 252, *254*, 256—258, 263, 269, 270, 279, *283*, 286 *n*, 297, 298, 301, 303, 311, 312, 322—324, 327, 328, 331, 335, 336, 348, 356, *372*, 374—377, *391*, 393—395, 398—403, 407, 411—416, 418—421, 427, 431 à 436, *438*—441, 444—*449*, 452, 459, 473, *474*, 479.

Cantons primitifs. v. *Suisse primitive*.

Cantons protestants [*Cités évangéliques*]. 17, 19—22 *n*, 25—30, 32, 40, 51, 55, 63, 69, 74, 78—82, 84—91, 96, 96 *n*, 107, 111, 118, 120, *127*, 134, 135, 145, *150*, *150 n*—152, 167, 178, 199, 203, 224, 244, 245, 249, 252—257, *259*, 263, 275—279, 284, 285, 298, 304, 305, 309—312 *n*, 319 à *322*, 324—328 *n*, 331—335, 345 à 349, 351, 354—356, 359, 372, 373, 379, 389, 391, 395—396 *n*, 411, 413—417 *n*, 421—422 *n*, *425*, 427, 430—432, 438—444, 452, 453, 457, 460, *475*, *477*, 478, *479*.

Casale (Montferrat). 15, 47, 102, 114 *n*, 118, 158, 178, 378, 384, 385, 389, 394, 398, 482, 484.

Casana (Val) (Ligues Grises). 43.

Castelen [*Kastelen*] (château de), près de Brugg (Argovie). 435 *n*.

Casteletto-sopra-Ticino (province de Novare). *117 n*, 168 *n*.

Castels (Ober-) (District de la Ligue des Dix Droitures). 163, 339 *n*, 469 *n*.

Catalogne (la). *379*, 413, 445, 448.

Catelet (le) (Aisne). 132, 165.

Cavour (district de Pignerol). 48.

Cenis (Mont-). 48, 364.

Cerdagne espagnole (la) (Pyrénées). 9.

Cernez. v. *Zernetz*.

Cessy, près de Gex (Ain). *92 n*, *94 n*.

Cévennes (les). 225.

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). 133, *225 n*, *264 n*, 266 *n*, 497.

Châlons-sur-Marne (Marne). 70, 70 *n*, 489.

Cham (Lac de Zoug). 413 *n*.

Chambéry. 245, 245 *n*, 377, 378 *n*.

Champagne. 14 *n*, 319.

Champlitte (Haute-Saône). 249.

Chancy (Genève). 245 *n*.

Chantilly (Oise). 6, *7*, *46 n*, 61 *n*, 64 *n*, 67 *n*, 77 *n*, 110 *n*, 124 *n*, 178 *n*, *368*, 408 *n*, 412 *n*, 442, *442 n*, *487*, 489, 491, 492, *502*.

Chapitre. v. *Saint-Victor*.
Charcas (Bolivie). 293 *n*, 296 *n*, 307 *n*, *308 n*.
Charonne (Paris). 111 *n*.
Château-Thierry (Aisne). *32 n*, *50 n*.
Châteauvilain (Jura). 318.
Châteaux soleurois (les). v. *Angenstein*, *Pfeffingen*, *Zwingen*.
Châtelneuf, près de Champagnole (Jura). 318.
Chatou (Seine-et-Oise). 10 *n*, 391 *n*, 397 *n*, 402 *n*, 405 *n*, 409 *n*, *410 n*, 413 *n*.
Chaulnes (Somme). 431 *n*.
Chaville (Seine-et-Oise). 271 *n*.
Cherasco (province de Coni, Italie). 48, 50, 162, 164, 186, 245, 260, 363, 405, 482.
Chiasso (Tessin). 66, 97, 99, 115, 129.
Chiavenna. 11, 14, 16, 31, 34—36, 38, 39 *n*, 40—44, 47, 50, 61, 63, 67, 97, *99*, 109 *n*, 110, 135, 137, 139 *n*, 140—156, 162, 166—169, 188, 190—192, 199—202 *n*, 217, 228, 232, 233, *261*, 264, 266, 269, 287, 290 *n*, 291, 294, 302 à 304, 307, 314, *314 n*, 315, 338, 343, 348 *n*, 352, 352 *n*, 354, *354 n*, 355, 356, 357 *n*, 361, 379 *n*—381 *n*, 385—389, 468, *487*, 491.
Chiavenna (comté de). 137, 171, 173 *n*, 299.
Chivasso (province de Turin). 371.
Cierfs (Münsterthal grison). 45.
Clermont-en-Beauvoisis (Oise). *390 n*.
Clerval (Doubs). 249.
Coire. 3, *8*, *9*, *11*, 11 *n*, 12, 14—17 *n*, *20 n*, 30 *n*, *32 n*, 34—43 *n*, 45 *n*, 50, 52, 55 *n*, 62 *n*, 64, 71, 72, 75, 76, 83, 85, 88, 92—94, 98, 99 *n*, 109 *n*, 116—118 *n*, 134—142, 144 *n*, 145—206, 208—222, 227—242, 258, 260 *n*, 261—266, 268—270, 285—288 *n*, *290 n*—292 *n*, 294, 294 *n*, 296—307, 309—317 *n*, 329, 337—342, 343—363, 369, 370, 374, 379—*393*, 436, 436 *n*, 439 *n*, 440 *n*, 446 *n*, 449 *n*, 455—472 *n*, 476, 476, 481—483, *487*, 489, 491—497.
Coire (Le « *Hof* » à). 237.
Coire (Eglise de). 315.
Coire (évêché de). 148, 148 *n*, 307.
Colico (Cômasque). 9, 15, 16, 28, 32, 34, 36, 40—42, 44, 84, 99, 103, 112, 117, 170, 204 *n*, 232, 235.
Collex (Genève). *92 n*, *94 n*.
Colmar (Alsace). 90, 334.
Cologne. 112, 134, 170—178, 181, 212, 234, 234 *n*, 421.
Cômasque (le). 15, 24, 27, 35, 48, 55, *61*, 75, 84, 99—101, 104, 110—114, 116, 154, 157, 163, 164, 188, 203, 229, 231, 292, 300, 306, 307, 315, 341, 353, 386, 492, 493.
Côme. 75, *102*, 103, 106, 117, 142, 226, 303, 386, 389.
Côme (lac de) [*le Lario*]. 13, 17, 36, 47, 48, 61, 73, 97, *102*, 103, 108, 110, 111, 111 *n*, 114, 138.
Compiègne (Oise). 13 *n*, 140 *n*, 273 *n*, 322 *n*.
Conflans l'Archevêque (Seine). 222 *n*.
Constance. 10, 15, 19, 53 *n*, 59, 66, 75, 80 *n*, 98, 99, 178, 249, 251, 280, 291 *n*, 310, 393—398, *404*, 408, *409*—414, 417, *419*, 421, *427*, 431, 439, 441, 458, 461, 474, 474 *n*, *475*—479, 480, 483.

Constance (Lac de). 98, 160, 163, 304.

Copenhague. 259.

Coppet (Vaud). 268.

Corbie (Somme). 132, 135, 165, 177.

Cordeliers (le couvent des). v. *Soleure*.

Corse (la). 314.

Courcelles-les-Montbéliard (Doubs). 20.

Crema (province de Crémone). 273.

Crémonais (le). 48, 100.

Crémone (Lombardie). 114.

Crescentino (province de Novare). *340 n*, *343 n*.

Crosnes (Seine-et-Oise). 8, 224, *224 n*, 497.

Daro (Tessin). 97.

Dauphiné. 47, 460.

Davos (Grisons). 36, 81 *n*, 162, 164, 178, 291 *n*, 343, 347—349, 355, *355 n*, 389, 456, 471, 472, 494.

Delebio (Valteline). 139.

Delémont [*Delsberg*] (Jura bernois). 90, *254*, *254 n*, 255, 255 *n*, 256, 326, 402, 431, 433, *434*, 435 *n*, 436, 437.

Delémont (vallée de). 400, 431.

Delle (territoire de Belfort). 249.

Denain (Nord). 179 *n*, 180 *n*.

Dijon. 7, 91, 91 *n*, 120, 120 *n*, 121, 124, 125, 168, 255 *n*, 330 *n*, 331 *n*, 442, 452 *n*, *478*, 479 *n*, 494, 497.

Disentis (Ligue Grise). 147, 464 *n*, 472 *n*, *473 n*.

Doire (la) [*Dora Riparia*] (Piémont). 482.

Dôle (Jura). 7, 58, 118—124, *126*, 126 *n*, *128*—133, 162, 165, 178, 206, 246—248, 276, *280*, *280 n*, 282—285, 318, *322*—324, 326 à 329, 332, 335, 408, 419, 421 à 427, 441, *442*, 446, *450 n*—454 *n*, *475 n*, 483.

Domaso (Cômasque). 50, 352.

Domleschg [*Tumleschg*] (Ligue Cadée). 171, 191.

Domo d'Ossola (Piémont actuel; jadis Milanais). 48.

Donauwerth (Bavière). 122 *n*, 129 *n*.

Dorneck (château de) (Soleure). 132 *n*, 254, 329 *n*, *400 n*—*403 n*, 438 *n*.

Doubs (le). 318, 324.

Droitures (Ligue des Dix). 37, 150, 228, 231, 238, 261, 298, 304, 381, 384, 391, 392, 458, 461, *464*, 472, 474 *n*.

Droitures (Les huit) sujettes de l'Autriche). *466*, 469 *n*.

Dubino (Valteline). 12, 44, 63.

Ebersdorf (Basse-Autriche). *362 n*.

Ecluse (fort de) (Ain). 122.

Edolo (province de Brescia). 61.

Einsiedeln (Schwytz). 249, 393, 396 à 398 *n*, 446, 447 *n*, 504.

Emilie (l') (Italie). 446.

Engadine [la haute vallée de l'*Inn*]. 35, 37, 45, 46, 52 *n*, *64*, 72, 75, 88, 89, 145, 160, 162, 181, *183*, 186, 193, 203, 214, 228, 231, 235, 238, 303, 307, 308, 354 *n*, 381, 382, *386*, *392*, 393, 458, 460, 463, 464, 470, 481, 489.

Engadine (Basse-). 12, 38, 39, 145, 191, 219, 346 *n*, 349 *n*, 379, 380, 382, *382 n*, 464, 466, 467 *n*, 470, 473.

Engadine (Haute-). 31, 39, *41*, 43, 145, 347 *n*.

Ensisheim (Haute-Alsace). 21, 217, 253, 313, 325.
Epinal (Vosges). 120 *n*.
Erguel (l') (Jura bernois). 283, 317, 329, 336, 434 *n*.
Espagne. 10, *17*, 22, *24*, 26, 27, 31, 33, 35, 48—53, 57, 60, 61, 61 *n*, 66, *78*, 80, 84 *n*, 95—*97*, 118, 120, 145, 157, 159 *n*, 160, 163 *n*, 171, 181, 185, 186, 205, *227*, 228, 230, 231, 231 *n*, 233, 238, 240, 240 *n*, 248, 255, 261, 279, 285, 288, 290, 292, 293, 296 à 310 *n*, 313, 316 *n*, 323 *n*, 327, 329, 336, 339—342 *n*, 344, 347, 348, 351 *n*, 352—354, 357 *n*, 358, 362, 364, 374, 375 *n*, 379—383, 385, 388, 391—393, 396, *398*, 405, 408 *n*, 411, 411 *n*, 415, *420*, 425, 428, 445, 448—*453*, 456—*458*, *461*, 464, *467*, 469—471, *474*, 481, 483.
Estavayer-le-Lac (Fribourg). 327.

Fahr (Argovie). *15 n*, *18 n*, 20 *n*, 23 *n*, 36 *n*, 86 *n*, *99 n*, 136 *n*.
Faucille (col de la) (Jura). 221.
Federia (Val) (Ligues Grises). 43.
Feldkirch (Tyrol). 11, 40, 147, *147 n*, *161*, 162, 231, 297, 311, 316 *n*, 404, 463, *466*, 466 *n*, 469.
Ferrette [*Pfirt*] (Haute-Alsace). 119, 249.
Finstermünz (Alpes tyroliennes). 162, 188, 313, 384.
Flaesch, près de Mayenfeld (Grisons). 11.
Flandres (Les). 10, 33, 34, 37, 56 *n*, 60, 69 *n*, 119, 321, 322, 413 à 415, 446, 448, 450, 460.
Florence. 14 *n*, 15 *n*, 25 *n*, 48, 60, 60 *n*, 373.
Fluelen (Uri). 113.
Fontainebleau. 6, 7, 43 *n*, 117 *n*, *126 n*, *129 n*, 131 *n*, 196 *n*, 438 *n*, *491 n*.
Forcola (Passo della) (Grisons). 43 *n*.
Fort-du-Rhin [*Fort-de-France*] (Grisons). 12, 12 *n*, 39, 63 *n*, 64, 65, 68 *n*—71 *n*, 81, 138, 155, 161 à 163, 172, 185, 188, 191—200 *n*, 202, 205—211, 215, 217, 226 à 228, 230, 231, 236, 239, 242, 258, 260—263, 270, 292, 296, 307, 337, 345—348, 350, 351, 354 *n*, 356, 356 *n*, 359, 360, 360 *n*, 361, 361 *n*, 371, 384, 461, 489, 495.
Fraele (Val di) (Münsterthal grison). 71, 72, *72 n*, 73 *n*, 77, 141, 156, 162, 195, 488, 489.
Francesca (Rupe alla) entre Vigazzuolo et Novate (comté de Chiavenna). 16, 110, *111 n*.
Francfort-sur-Mein. 10.
Franche-Comté. 9, 51, 58, 66, 68, 104, 105, *107*, *118*—*129*, 130 *n*, 132—134, 222—227, 241, 245 à 251, 256, 266, 277, 280, 280 *n*, 281—*283*, 286, 292, 317, *318*, 322—332, *335*, 335 *n*, 355, 370, 391, 405—413, 416, *419*, 421 *n*, 422—433, 433 *n*, 438—443, 447, 450—456, 461.
Franches-Montagnes (Bailliages jurassiens des). 86, 88, 89, 249, 252, *254*, 256, 259, 262, 311, 329, 400, 402, *431*, 432, 438.
Frankenthal (Palatinat). 56.
Fraubrunnen (Berne). 328, 328 *n*, 500.
Frauenfeld (Thurgovie). 451.

Fribourg (Suisse). 18, 24, 27, 30, 31, 106, 126—130, 133*n*, 135, 247, 253, 256, 277, *278n*, 281, 324*n*—331, *336*, 357, 375*n*, 378, 397, 416—422*n*, 424, 426*n*, 427*n*, 431, 435, 438, *442n*, 449—450*n*, 475, *475n*, 479, 480*n*, 503, 504.
Fribourg-en-Brisgau. 334.
Frickthal (le) (Argovie). 256, 257, 277, 310, 324, 326.
Fuentes (Fort) [*Montecchio*] (Lac de Côme). 13, 14, 16, 38, *44*, 99, 100, 108, 110, 158, 188, 202, 255, 306, 353, 389.
Fürstenau (Ligue Cadée). 135, 144.
Furva (Val) [*Valfurva*], près de Bormio (Valteline), 72.

Gallarate (province de Milan). 126.
Geisingen, près de Villingen (Baden). 326*n*.
Gênes. 12*n*, 14*n*, 15, 15*n*, 40, 40*n*, 47, 47*n*—50*n*, 60, 60*n*, 66*n*, 68*n*, 74*n*, *114n*, 163*n*, *201n*, *203n*, 227*n*, *230n*, 290, 301, 314, 339.
Genève. 1, 4—9, 13, 13*n*, 18, 18*n*, 22, 53*n*, 61, 61*n*, 62*n*, 68, 70, 75*n*, 85, 91, *91n—94n*, 103*n*, 111, 124, *124n*, 127*n*, 143*n*, 146, 148, 148*n*, 156*n*, 201, 205, 209, 221, 222—227, 241, *244—245n*, 253, 258, 264, 264*n*, *266—275n*, 278, 278*n*, 281, 284, 284*n*, 287, *319n*, 331*n*, 332, 337, *337n*, 341, 360, 363*n*, 365, 368, 372, 390, 404—408, 417, 423, 424, 438, *438n*, 440*n*—*442n*, 475, *478* à *479n*, *480n*, 482, 483, 487, *493*, 495—*498*, 501, 502.
Genève (Eglise Saint-Pierre à). 275, 275*n*.
Genève (évêché de). 478*n*.
Gera d'Adda (Lac de Côme). 48, 61.
Gex. 8, 9, 22, 58, 59, 92, 124*n*, 195, 221, *222*, 244*n*, 317, 321, 321*n*, 418, 444, 495, 497.
Gex (pays et bailliage de). 124, 222, 406, 478, 479.
Glaris. 29, 31, 57, 194, 263, 263*n*, 330, 442*n*, 447.
Glaris protestant. 220*n*.
Glurns (Tyrol). 62.
Gothard (le Saint-). 10, *17*, 23, 25, 27, 30, 49, 50, 52, 53, *65*—67, 71, 72, 78, 79, 83, *84*, 95—99*n*, 101, 112, 113, 117, 188, 190, 203, 218, 220, *230*, 243, 244, 251, 258, 264, 267, 269, 327, 358, 363, 369, 370, 377, 378, 395, 396, 399, 400, 403, 407, 410, 418, 425, 438, 445, 447 à 451, 458, 470, 479, 481, *482*.
Gottlieben (Thurgovie). 409.
Goumois (Doubs). 254.
Grande-Bretagne. 277, 277*n*.
Grange-la-Ville, près de Villersexel (Haute-Saône). *252n*.
Gravedona (Cômasque). 97, 103, 111, 115, 116, 229.
Grenoble. 360*n*, 369*n*, 371, 374.
Grezin (pont de) (Ain). 120, 244.
Grise (La Ligue). 37, 163, 382, 389, 464*n*, 472*n*, 473*n*, 474*n*.
Grisons [*Ligues Grises; Les Trois Ligues; La Rhétie; La haute vallée du Rhin*]. 1, 3—7, 11—13*n*, *16*, 16*n*, 23*n*, 25, 28—44*n*, 46, 47, 49—55*n*, 58, 61, 62*n*, 64, 64*n*, 74, 76, 78—89, 91—93, 109*n*, 110, 111, 112*n*, 117*n*, 118, 118*n*, 127, *133—242*, 244, 248, 249, 251, *256*, *258*, *260—269*, *286* à *317n*, *336—362*, 368, *370*, 374,

379—393 n, 404, *406*, *409*, *454* à *476 n*, 482, *483*, 487, 489, 491, 494, 495, *497*, 499, 502.
Grub (In der), l'un des districts de la Ligue Grise. 347 *n*, 348 *n*.
Grüsch (Grisons). 361 *n*.
Guttenberg (château de), près du Luziensteig. 360.

Hainaut (province de). 243, 414.
Hambourg. 397.
Heilbronn (Wurtemberg). 36, 58 *n*.
Hesdin (Pas-de-Calais). 410.
Hesingen, près de Saint-Louis (Haute-Alsace). 252.
Hinterrhein (Grisons). 97.
Hohenems (Vorarlberg). 297.
Hohentrins (Grisons). 347 *n*.
Hohentwiel (Wurtemberg). *85*, 86, 106, 107, 249, 255, 393, 394, 404, 410, 431, 443—446, 463, 475, 476.
Hollande 56.
Huningue (Haute-Alsace). 249, 330.

Igis (Grisons). 192.
Ilantz (Grisons). 41, *83*, *83 n*, 149 *n*, 162, 169, 176—178, 336, *345* à *348 n*, 352, 352 *n*, 355, 356 *n*, 381 *n*, 389, 456, 472.
Ill (l') (Haute-Alsace). 21.
Inn (l'). 35, 37, 41, 75, 136, 139, 146, 158, 171, 181, 185, 190, 191, 206, 215, 230, 234, 241, 264, 313, 337, 344, 349, 370, 381, 382, 388, 393, 455, *467*, 470, 472, 481.
Innsbruck. 9, 14, 14 *n*, 15—17, 24, 28 *n*, 31, 35, 36, 36 *n*, 38 *n*, 40, 46, 52, 53 *n*, 89, 103, 149, 154, *157—164*, 168, *169*, 172 *n*, 175 à 188, 191, 193, 193 *n*, 202 *n*, 207, 211, 211 *n*, 214—220 *n*, 226—239, *251*, 262, 269, 273, 274, 283, *291*, 293, 296—298, 303, 313, 313 *n*, 317 *n*, 326, 333, 339, 347, 357, *379*, *381*—383 *n*, 391—395, 400 *n*, 403 *n*, 455, 457, 460, *460 n*, 461—*467*, 469—470 *n*, 476, *476 n*, 479.
Introbbio (province de Côme). 108, 115.
Isolaccia (*Valle di Dentro*, près de Bormio). 43.
Italie. 9, 10, 12 *n*—14 *n*, 17, 23, 26 *n*, 29, 31, 33, 36 *n*, 39, 39 *n*, 46 à 48 *n*, 53, 54 *n*, 56 *n*, 60, 65, *66*, 74, 80, 80 *n*, 95—99, 101, 108 à 110 *n*, 113, 154, 162 *n*, 183 *n*, 204, 211, 222, *226*, 235, 244, 246, 248, 251, 259, 265, 270 *n*, 276, 280, 285, 286, 293, 293 *n*, 298, 311 *n*, 317, 317 *n*, 326, 340 *n*, 344, 354, 355, 363, *409 n*, 415, 450, 472, 473, 474 *n*, *481*, 482.
Italie (Haute-). 10, 12, 14, 15, 25, 31, 33, 48, *48 n*, 61, 65, 93, 98, *114*, 117, 119, 134, 141, 164 *n*, 165, 166, 197, 206, 227, 235, 269, 276, 287, 301, 306, 307, 316, 332, 363, 364, 370, 385, 391, 398, 407, 408, 441, 456, 463, 481.
Ivrée [*Ivrea*] (Piémont). 461.

Joinville (Haute-Marne). 334 *n*.
Jonvelle (Haute-Saône). 439.
Joux (château de), près de Pontarlier (Doubs). 318, 335, 452, 475 *n*.

Jura. 18, 21, 23, 29, 56—59, 65, *85*, 87, 89, 92, 93, 97, 112, 118 à 122, 128, 132, *133*, 135, 157, 178, 205, 214, 217, 219, 244, *246*, *248*, 250, 252, 255, 263, 270, 281—285, 310, 318, 321, 323, 324, 327, *328*, 331, 335, 359, 396, 397, 402, 405, 409, 411, 417, 418—425, 427, 428, 430, 432, 435, 436, 439, 447, 451, 455, 461, 474, 480, 483.

Kaiserslautern (Palatinat bavarois). 56.
Kempten (Bavière). 450, 484.
Kestenholz (Soleure). 488.
Klausen (Tyrol). 45*n*.
Klingnau (Argovie). 87, 476*n*.
Koenigsfelden (Argovie). 257, 259, 273*n*.
Koenigsfelden (abbaye de) (Argovie). 272, 272*n*, *274n*, 275, 496.

La Capelle-en-Thiérarche (Aisne). 132.
Lachen (Schwytz). 97.
Lahr (Baden). 253.
Landeck (Tyrol). 40, 62, 188, 313, 384.
Landquart (la) (Prættigau, Grisons). 312.
Landscron (fort de) (frontière soleuroise). 318, 334.
Languedoc. 13, 14*n*, 69, 90, 141, 144, 185, 224, 266, 268, 270.
Lario. v. *Côme (lac de)*.
La Rochelle. 9, 9*n*, 10*n*, 137.
Laufenbourg (Argovie). 256, 271*n* à 274*n*, 276, 334, 436*n*, 496.
Lausanne. 241, 287, 397.
Lecco (lac de Côme). 34, 75, *100* à *103*, *108—112*, 114, 114*n*, *115*, 115*n*, 116, *492*, 493.
Leitmeritz (Bohême). 402*n*.
Léman (lac). 94, 128, 244, 258, 266, 272, 332, 373, 404, 406, 478.
Lenz [*Lansch*] (Grisons). 171.
Lenzbourg (Argovie). 258, 271, 496.
Lérida (Catalogne). 445, 484.
Lesina (Val), près Delebio (Valteline). 110.
Lévantine (la). 16, 65, 66, 98, 113, 407.
Levin. v. *Livigno*.
Ligurie (la). 60.
Limmat (la). 19, 53, 220, 254, 256, 257, 266, 270, 417, 430, 477.
Lindau (Bavière). 15, 15*n*, 45, *106*, 107, 170, 211, 232, 280, 298, 301, 404, 467, 481.
Livigno (Val), près de Bormio. 38, 41—44*n*, 55, 59, 60*n*, 64, 76, 101, 110, 139, 139*n*, 153, 156, 162, 201, 267, 488, 489.
Locarno [*Luggarus*] (Tessin). 340, 353.
Lodi (Lombardie). 114.
Lombardie [*Milanais*]. 9—11, 14 à *16*, 22—27, *31—34*, 36, 42, 44, 46—52, 59—61, *65*, 74*n*, 75—79, 82, *84*, 93—96, *98—105*, *108*, 108*n*, *109*, 112—114, 117, *119*, 142, 144, 156—158, 163—166, 170, 188, 191, 195, 204*n*, 206, 214, 218, 222, 223, 226—238, 243, 248, 260—264, 267, 276, 279, 286, *288*, 290—292, *297* à *302*, 307, 309, 312—315, 338, 340, *340n*, 344—348, 353, 354, 357, 361—364, 370, 371, 379, 380, *384*, 386, 388, 390, 394,

398, *399*, 407, 426, 448, *450*, 451, 458, 461, 462, 468, 472, 473, 481—483.

Londres. 68 *n*, 257 *n*, *259*, 275 *n*, 333.

Lorraine. 9, 34, 37, 45, 59, 104, 105, 118, 134, 243, 247, 286, 321, 409, 414, 481.

Louvain (Belgique). 33, 56.

Lucerne. 6, 8, *13 n—16 n*, 21 *n*, *23 n*, *25 n*, *26—27 n*, *30 n*, 32 *n*—37 *n*, 40, 40 *n*, 44 *n*, 45 *n*, 49, *49 n*, 50 à 59 *n*, 61—72 *n*, *75 n*, *78—90 n*, 94 *n*, 95—99 *n*, 104—109 *n*, 111 à *113 n*, *116 n*—134, 135, 137 *n* à *143 n*, *147 n*, 149 *n*, 150 *n*, 155 *n* à 161 *n*, 167—*172 n*, 175 *n*—*178 n*, 183, 183 *n*, 187—193 *n*, *196 n*, 198 *n*, 199 *n*, 203 *n*, 204 *n*, 206 *n*, 211 *n*—*221 n*, *224—232 n*, *233 n* à *236 n*, *240 n—246 n*, 247—258 *n*, 263—*266 n*, 269 *n*, 270 *n*—281, 283 *n*—287, 287 *n*—*291 n*, 297 *n*, 300 *n*—*306 n*, 309 *n*—*312 n*, 315, 315 *n*, *319 n—326 n*, 329—336 *n*, 340 *n*, 341—*353 n*, 356—361 *n*, *368—378 n*, *382 n*, 383—386 *n*, *390 n*, 391, 394—*408 n*, 410 à 412 *n*, 417 *n*—428, *429 n—437 n*, 440—455 *n*, 457 *n*—461 *n*, 464, *468 n*—480 *n*, 504 *n*.

Lucerne (lac de) [*lac des Quatre-Cantons*]. 376, 447.

Lucques. 60.

Lugano [*Lauis*] (Tessin). 16, 97, *116 n*, 340, 353.

Lunel (Hérault). *479 n*.

Luserna (vallée de), près de Pignerol (Italie). 48.

Lützen (Saxe). 226.

Luxembourg. 243, 410.

Luxeuil (Haute-Saône). 87, 87 *n*, 120.

Luziensteig (le) (Grisons). 11, 35, 37, 39, 41, 64 88, 163, 188, 191, 215, 228, *261*, 287, 300, 304, 310, 311, 317, 351, 360, 361, 371, 390, 455, 458, 460, 463.

Lyon. 18, 18 *n*, 49, 50 *n*, 71, 74 *n*, 124, 124 *n*, 128, 128 *n*, 133, 141, *141 n*, 169, 178, 183, 183 *n*, 184 *n*, 242, 242 *n*, 320, 331 *n*, *350 n*, 360 *n*, 405—*406 n*, 412 *n*, *417*, 442, 443 *n*, 444, 446, *451 n*, 478, 478 *n*, 487, 502.

Lyonnais (le). 124.

Madrid. 9, 14, 14 *n*, 16 *n*, 23—25, *32*, 32 *n*, *35 n*, 46—50 *n*, 56 *n*, 59, *60 n*, 61 *n*, 66, 68, 68 *n*, 78, 80, 95, 103 *n*, 110 *n*, 114—*117 n*, 120, *120 n*, 132, 132 *n*, *158*, 167, 172, 187, *187 n*, 226—229, 235, 238, 240, 251, 262, 264, 274, 280, 285, *286 n*, 287, 287 *n*, *290—302*, 305—307, 307 *n*—309, 312 *n* à 315 *n*, 317, *323 n*, 330, 332, 336 à 341, *344*, 345, 349 *n*, 362, 362 *n*, 370, 375, 379, 382—386, 389 *n*, 398, 424, 426, 428, 439, 445 *n*, 449, 449 *n*, *451*, 453, 468—470, 481.

Madrid (église de San-Jacobo, à). 339 *n*.

Madrid, (château de), près de Paris. *8*, 117 *n*, 170 *n*.

Maignelay (Oise). 156 *n*.

Maira (la) (Val Bregaglia). 42, 144, 148, 338, 386.

Majeur (lac). 97, 102, 407 *n*, 482.

Malans (Ligue des Dix Droitures). 62 *n*, 347 *n*, 349 *n*.

Mantello (Valteline). 13, 63, 200, 203 *n*, 204 *n*, 212, 217, 228, 235, *261*, 300.
Mantoue. 50, 54, 60, 95, 134, 192, 276.
Marfée (bois de la), près de Sedan. 439.
Marschlins (château de), près d'Igis (Grisons). 228, 465 *n*, 473.
Martinsbruck (Basse-Engadine). 11, 38, 117.
Masans (Cadée, Grisons). 192, 201.
Mayence. 33, 361.
Mayenfeld (Dix Droitures, Grisons). 11, 23, 31, 55, 148, 177, 178, 194, 195, 198, 198 *n*, 201, 208, 212, *215*, 218, 220, 228, 260, 261, 264, 292, 300, 301, *304*, 304 *n*, 346, 350, 360.
Mazzo (Valteline). 32, 44, 45, 45 *n*, 47, 49, 55, 59, 64, 76, 141, 155, 162, 201, 267, 483, 488, 489.
Mellingen (Argovie). 450, *454*.
Melun. 374.
Mesocco (Val) (Grisons). 11, 16, 35, 61, 64, 67, 163, 192.
Metz. 68.
Meuse (la). 9, 56.
Mézières (Ardennes). 333 *n*, 369, 435 *n*, 436 *n*, 502 *n*.
Milan. 9, 11 *n*, 12—*17 n*, *23 n*—*28*, 34—36 *n*, 40, *40 n*, 41, 44 *n*—52 *n*, 54, 55, 57 *n*, 60—69 *n*, 72—75 *n*, 79, 79 *n*, 80, 80 *n*, 95—*102 n*, 108 *n*, 113—117, 120, *137 n*, 139, 143, 144, 144 *n*, 151, 152, 157—165, 176 *n*—179 *n*, 181, 186 *n*—190, 196 *n*, 199—*204 n*, 207 *n*, 210 *n* à 218 *n*, 226—*240 n*, 251, 259, 261, *262*, 265, 269, 273, 274, 274 *n*, 279 *n*, 280 *n*, 284 *n*—*288*, 291 à 297 *n*, 300—319 *n*, 323 *n*, 325 à 329 *n*, 332, 336—345, 348—360, 370, 379—395, 399—400 *n*, 404 à 408 *n*, 413, 414, 414 *n*, *420 n*, 426, *426 n*, 441, 444 *n*, 448, *448 n*, 449—452 *n*, 455—459, 461—473, 479, 481—483.
Milanais. v. *Lombardie*.
Mincio (le). 260.
Misolcine. v. *Mesocco (Val)*.
Mittelland bernois (le). 281, 423, 424, 444.
Modène. 60.
Moëns (Ain). 92, 245 *n*.
Moësa (la) *(Val Mesocco)*. 16.
Monastère (Val). v. *Münsterthal*.
Monceau [*Montceau*] (Côte-d'Or). 369.
Monceaux (Seine-et-Marne). 32 *n*, 401 *n*, 444 *n*.
Monçon [*Monzon*], province de Huesca, Espagne. 20, 34, 50, 80, 81, 134, 135, 137, 143, *145*, *153*, 158, 164, 168, 186, 206, 229, 233, 233 *n*, 236, 237, *238*, 259, 286, 288, 290, 293, 295, 297, 302, 306, 307, 357, 362, 364, 385, 411, 469, 482.
Mons (Belgique). 32 *n*.
Montafun (le) (Tyrol). 38, 104, 164, 384.
Montagnes neuchâteloises (les). 88.
Montauban (Tarn-et-Garonne). 40.
Montbéliard (Doubs). 20, 32—35, 86, 86 *n*, 87—91, 119, 127, 132, 133, 178, 217, 247, 249, 252, 255, 262, 278, 292, 332, 402, 406, *434 n*, 483.
Montferrat. 47, 73, 84, 101, 260, 279, 279 *n*, 372, 375, 377, 379, 393, 399, 441, 449.
Monticello (le), près de Roveredo (Grisons). 16, 17, 27, 97.

Montsaugeon (château de), près de Crotenay (Jura). 318.
Morat (Fribourg). 423 *n*, 426 *n*.
Morbegno (Valteline). 11—14, 16, 19, 20, 28—31, 34—40 *n*, 44, 49, 52, 57, 59, 63 *n*, 71, *73*, *74 n*, 77 *n*, 78, 83, 93, 94, 94 *n*, 100 à 104 *n*, *108 n*, 109, 111, 137, *139*, *141*, 141 *n*, 144 *n*, 145 *n*, 151, 162, 188, 193, 195, 196 *n*, 235, 271, 361, 387, 483, 487, 488, 489, 491, 493.
Morges (Vaud). 406.
Morobbia (Val) (Tessin). 97.
Mortara (province de Pavie). 290 *n*.
Morteau (Doubs). 121, 318, 327.
Moselle (la). 10, 112.
Moûtier (Val) (Jura bernois). 254, 255, 283, 317, 329, 335.
Mouzon (Ardennes). 334 *n*.
Mulhouse (Alsace). 17, 19 *n*, 21, 22, 32, 90, 311.
Münchenstein (Bâle-Campagne). 256.
Munich. 323 *n*, 331 *n*.
Münster (Westphalie). 436.
Münsterthal [*Val Monastère*] (Grisons). 31, 38, 39, *45*, 64, 72, 164.
Muri (Argovie). *106 n*, 107 *n*, *147 n*, 356 *n*.

Nancy. 104, 133.
Nantua (Ain). 497.
Naples. 14 *n*, 60 *n*, 301, 363.
Napolitain (le). 10.
Nauders (Tyrol). 39 *n*, 41 *n*, 138, 359 *n*.
Navarre (la). 9, 14 *n*.
Naviglio Grande (le) (Lombardie). 14, 34, 47, 79, 102, 114, 234, 236, 239, 300, 458.
Neftenbach (Zurich). 86 *n*.
Neubourg (Palatinat). 274, 274 *n*, 331, 334.
Neuchâtel. 9, 87, 88—89 *n*, 111, 119, 122, 128, 178, 225, 245, 264, 327, 334 *n*, 400 *n*, 415, 416, 424, 483.
Nice-la-Paille (Nizza) (Italie). 227.
Nidwald. v. *Unterwalden-le-Bas*.
Nîmes. 140 *n*.
Noerdlingen (Bavière). 9, 61 *n*, 81, 98, 226, 255, 286, 363, 482.
Novarais (le). 162.
Novare (Italie). 16, 39 *n*, 75, 114, 115, 226, 279.
Novate (comté de Chiavenna). 16.
Nozeroy (Jura). 318, 327 *n*.
Nuremberg. 435 *n*.
Nyon (Vaud). 266.

Obwald. v. *Unterwalden-le-Haut*.
Ofenpass (l') (Grisons). 45.
Oise (l'). 132.
Oleggio (province de Novare). *101*, 102 *n*, 115, *115 n*, 116, 117.
Olonia (pont d') (Valteline). 16.
Ornans (Doubs). 128 *n*.
Ortenstein (Grisons). 351 *n*.
Osnabrück (Hanovre). 436.
Ottoman (empire). 33.

Palatinat. 10, 32, 33, 37, 259.
Pardo (El) (province de Madrid). 297.
Paris. 6, 8, 10, 10 *n*, 16—21, 24, 25, 30 *n*—*34 n*, 37, 37 *n*, 38, *46*—*49 n*, *56*, 58 *n*, 61 61 *n*, 63 *n*, 68 *n*—71, 74—79, 83, *86*, 91—95, 97, 99, 100 *n*, 101, 101 *n*, 102 *n*—105 *n*, 107—129 *n*, 132—135, 137—147,

150, *152—169 n*, 174—178, 182 à 184, 189—193, 195 *n—199 n*, 201, 203, 205—*208 n*, 211, 212 *n* à 216 *n*, 222—226, 244 *n*, 249 *n*, *250*, 259, 264—276, 280, 281 *n* à 284 *n*, 304 *n*, 305, 305 *n*, 314, *318 n*, 330—338 *n*, 341, 344, 345 *n*, 350, 360 *n*, 362, 363, 369, 390 à 393, 398, 401, 402 *n*, 404—413, 417, 418, 420—422, 425—428, 430, *434*, 436, 437, 441, 442, 444 *n*, 446 *n*, 450—455, 462, 473, 475, 477, 479—483, *487*, 493, 496.

Paris (la Bastille, à). 223.

Parme. 15, 165, 168, 472.

Parme (duché de). 110, *446*.

Part-Dieu (couvent de la) (Fribourg). 397.

Pavie. 45 *n*, 48, 69 *n*, 73 *n*, 163 *n*, 371.

Payerne (Vaud). 209 *n*, 281.

Pays-Bas espagnols. 10, 32, 33, *56*, *68*, 104, 105, 286, 318, 453.

Peccais (Gard). 123, 128 *n*.

Péronne (Somme). *34 n*, *35 n*, 49 *n*, 50 *n*.

Petino (Val) (Haut-Adda, Italie). 71, 72.

Pfeffers [*Pfæfers*] (Saint-Gall). 159 *n*.

Pfeffingen (Bâle-Campagne). 217 *n*, 254, 255, 334, 401, 435.

Philippsbourg (Bade). 10, 50.

Piantedo (Valteline). 40, 200.

Picardie. 14 *n*, 59, 132, 165, 168, 319, 321, 444, 463, 484.

Piémont. 29, 47, 57, 60 *n*, 98, 100 *n* à 102, 110, 112, 117, 222, 223, 227, 233, 244, 259, 276, 286, 287, 302, 325, 332, 342, 343, 351, 351 *n*, 360, 363, 371, 373 *n*, 386, 390, 391, 444, 450, 460, 465, 473, 481, 482, 484.

Pievi. v. *Tre Pievi.*

Pignerol. 10, 48, 111, 118, 134, 136, 289, 301, 363, 408, *409 n*, 456, 482.

Pilate (le) (Lucerne). 375, 445.

Pisciadello, près de Poschiavo (Grisons). 43 *n*.

Plaisance [*Piacenza*]. 446.

Plessur (la) (Grisons). 11, 16, 38, 41, 42, 46, 63, 76, 136, 137, 141, 143, 154, *158*, 161, 172, 173, 176, 178, 180, 182, *187*, 191 à 193, 196, 197, 203, 211, 215, 216, 228, 230—232, 240, 260, 262—265, 287, 291, 297, 299, 300, *304*, 309, 311, 313, 337, 341, 342, 345, 348, 349, 361, 380, 387, 389, *390*, 457, 458, 460, *462*, 465, 467, 470, 471.

Plombières (Vosges). 118, 120.

Plurs [*Piurio*] (comté de Chiavenna). 235.

Pô (le). 10, 60, 61, 65, 286, 398, 399, 446, 462, 482.

Poligny (Jura). 317, 318, 450, 451.

Pont-du-Rhin (près de Mayenfeld). 64, 287, 300, 311, 496.

Pont-Alto (Haute-Engadine). 73 *n*.

Pontarlier (Doubs). 121, 128, 317, 318, 319 *n*, 324, 327, 327 *n*, 330, 333, 500.

Ponte (Valteline). 44 *n*, 228, 488.

Pontecurone (province d'Alexandrie). 450 *n*, 458 *n*.

Porlezza (Cômasque). 115.

Porrentruy (Berne). 20, 32, 33, *85*, *85 n—88 n*, 90, *90 n*, 127, 132, 217, *217 n*, 254, 262, 263, 278, 310, 318, 329, 335, 336, 398, 400, 401, 401 *n*, 403, *431*—438.

Porrentruy (château de). 249.

Portugal. 379, 470.

Poschiavo (Grisons). 39, 41, 43, 152, 156, 233, 387, 469, 488.
Pouques (Nièvre). 225 *n.*
Praettigau [*Val de Partens*] (Grisons). 64, 171, 178, 191, 235, 261, 469 *n.*
Prague. 33.
Pregny (Genève). 91 *n.*
Provence. 22, 77, 123, 126, 128, 283, 475.
Provinces-Unies (les). 10, 47, 56.
Pyrénées. 290, 314.

Quarti (prov. d'Alexandrie). 235 *n*, 236, *238 n.*
Quatre-cantons (lac des). v. *Lucerne (lac de).*
Quatre Villages [*die Vier Dœrfer*], près de Coire. 261, 347 *n.*

Radolfzell (lac de Constance). 280, 304.
Räzüns (Grisons). 297.
Ragatz (Saint-Gall). 41, 116, 202, 203, 205, 207, 208, 210—216 *n*, 265, 343, 495—497.
Rambervillers (Vosges). 120 *n.*
Rapperswyl (Saint-Gall). 23, 96, 98, 99.
Rapperswyl (pont de). 66, 85.
Ratisbonne (Bavière). 164, 270, 323, 323 *n*, 363, 383, 392—394 *n*, 410—413, 418 *n*, 420—422 *n*, 426 à 428, 430, 435, *436 n*, 440, 441, 452, 482.
Ravecchia (Tessin). 97.
Reichenau (pont de) (Grisons). 171.
Reims. 368.
Remüs (Grisons). 346 *n*, 349 *n*, 384.
Reuss (la) (Lucerne). 377, 431.
Revello (province de Coni, Italie). 48.
Rhaetikon (le) (Grisons). 158, 392.
Rheinau (Zurich). 253.
Rheineck (Saint-Gall). 15 *n*, 216, 497.
Rheinfelden (Argovie). 21, 249, 250, 253, *257*, 259, 263, 270 *n*, 271, *272*, *272 n*, 276—*278*, 280, 281, 286, 301, 311, 318, 334, 496.
Rheinschanze (die). v. *Fort-du-Rhin.*
Rheinthal (Saint-Gall). 15 *n*, 446.
Rheinwald (Grisons). 345 *n.*
Rhéties (les deux). 15, 17, 20, 35, 37, 41, 62, 68, 72, 75, 76, 88, 108, 116, 135, 140, *157*, 160, 168, 173, 179, 181, 184—188, 191, 193, 195, 221, 226, 229, 232, 236, 258, 259, 270, 285, 286, 293, 306, 314, 329, 363, 380, 436, 465, 468, 473, 482.
Rhétie. v. *Grisons.*
Rhétie d'Outre-Monts. v. *Valteline.*
Rhin. 9—11, 17, 20, 21, 30—33, 46, 56, 66, 67, 85, 91, 98, 112, 132, 134, 136, 139, 146, 158, 171, 185, 190, 191, 204, 206, 209, 210, 214—220, 234, 244, 250 à 253, 256, 257, 262, 264, 269, 272, 278, 281, 283, 285, 287, 292, 296—300, 310, 321, 324, 333, 337, 363, 388, 394, 395, *409*, 430, 443, 455, 472, 474, 475, 478, 481.
Rhône. 124, 416, 427.
Riva di Chiavenna [*La Rive*] (comté de Chiavenna). 9, *11*—14, 39 à 45, 45 *n*, 63, 76 *n*, 235, 300, 487, 489.
Rivarossa (Piémont). 315 *n*. 343 *n.*
Riviera (la) (Tessin). 27, 35, 97.
Rivoli (district de Turin). 48.

Romagnano (province de Novare). 101, 115, 115*n*, 117.
Rome. 10, 13*n*, 37*n*, 46, *49—50n*, 60, 74*n*, 79*n*, 87*n*, 134, 138*n*, *141*, *141n*, 153, 154*n*, 167, 172*n*, 178, 197, 197*n*, 244, 244*n*, 271, 323*n*, 351, 351*n*, 379, 383, 386*n*, 387, 389, 416*n*, 424*n*, 446, *446n* à *449n*, 453*n*, 467*n*, 472, 472*n* à *474n*, 479*n*.
Romont (Fribourg). 325*n*, 329*n*, 396*n*, 397*n*.
Rorschach (Saint-Gall). 98, 294*n*.
Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise). 267*n*.
Rotta (pont de la), près de Santena (Piémont). 371.
Roussillon (le). 445.
Roveredo (Val Mesocco). 12, 97, 103.
Rueil (Seine-et-Oise). 67*n*, 70*n*, *74n*, 75*n*, 93*n*, 94*n*, 100*n*, 128*n*, 142*n*, 143*n*, 185*n*.
Ryneg. v. *Rheineck*.

Saarbrücken (province rhénane). 33, 56.
Sabbioneta (province de Mantoue). 204.
Saint-Amour (Jura). 245.
Saint-Bernardin (le) (Grisons). 97, 99.
Saint-Claude (Jura). 327, 329.
Saint-Gall. 24*n*, 35*n*, 36*n*, 40, 57, 58*n*, 64*n*, 82*n*, 84*n*, 85, 95*n* à 98*n*, *113n*, 126*n*, 130*n*, 216, 221*n*, 245*n*, 256*n*, *284n*, 287*n*, *291n*, 310*n*, *314n*, 317*n*, 353*n*, 381*n*, 384*n*, 394, 418, 497.
Saint-Germain-en-Laye. *6*, *7*, 18*n*, 54*n*, 57*n* *74n*, *77n*, *83n*, *93n*, *100n*, *101n*, 106*n*, 140*n*, 143*n*—146*n*, 150*n*, 183*n*, 202*n*, 203*n*, *208n*, 267*n*, 271, 280*n*, 282*n*, 284*n*, 317, *319n*, 331, 333*n*, 337*n*, *368*, 369, 374*n*, 401*n*, *402n*, 437*n*, *438n*, 442*n*, 479*n*, 487, 489, *492*, *493*, 496, 498, 499, *502*, 504, 505.
Saint-Gervais (église de) (Genève). 479.
Saint-Hippolyte (Doubs). 318.
Saint-Honorat (île de) (Alpes-Maritimes). 226.
Saint-Imier (Jura bernois). 434*n*.
Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or). 58, 132*n*, 135, 177.
Saint-Laurent-la-Roche (Jura). 450.
Saint-Mihiel (Meuse). 59.
Saint-Omer (Pas-de-Calais). 410.
Saint-Urbain (Kloster Sankt-Urban), près de Willisau (Lucerne). 488.
Saint-Ursanne (Jura bernóis). 217, 283*n*, 431, *434*, 434*n*, 436, 437.
Saint-Victor et Chapitre (terres de) (Genève). 92*n*.
Salève (le) (Haute-Savoie). 92, 94, 124, 478.
Salicata, près du fort Fuentès (Cômasque). 44.
Salins (Jura). 123, 126, 127, 247, 280, 282, 285, 323, 326, 327*n*, *329*, 421—425, 453*n*, 475*n*, 480*n*.
Saluces [*Saluzzo*] (province de Coni). 10, 48.
Samaden (Engadine). 44*n*, 45*n*, 64, *76n*, 134, 139, 162, 489.
Samnaun (Engadine). 382.
Samolaco (comté de Chiavenna). 16.
Sandoval (fort de) (Lombardie). 16.

San Jorio (col de) [*Jorribergpass*] (Tessin). 97.
San Lorenzo [*Escorial de Arriba*] (province de Madrid). 297.
San Martino (Val) (province de Turin). 48.
San-Pietro (pont), près de Berbenno (Valteline). 44, 59, 488.
Santa-Maria (Münsterthal; Grisons). 32, 40, 43*n*, 45, *45n*, *46n*, *64n*, *76n*, *161n*, 162*n*, 488, 489.
Saône (la). 245, 311.
Sargans (Saint-Gall). 14, 41, 52, 63, 97, 125, 160, 189, 192, 193, 197, 200, 214, 215, 231, 235, 261 à 264, 269, 305, 311*n*, 337, 360, 363.
Sarine (la) (Fribourg). 25, 126, 432.
Sarnen (Unterwalden-le-Haut). 58, 447.
Sassina (Val) (Cômasque). 115.
Saverne (Basse-Alsace). 132.
Savoie. 29, 203, 244, 245*n*, 246, 251, 287, 377, 396, 449.
Sax (bailliage de) (Saint-Gall). 61.
Scala (la) [*Monte delle Scale*], près de Bormio. 39.
Schaffhouse. 19, 22, 30, 44*n*, 45*n*, 82*n*, 85, 90, 150*n*, 178*n*, 216, 255, 256, 256*n*, 259, 276, 277*n*, 287*n*, 310*n*, 317*n*, 334, 346*n*, 362*n*, *394*, 409, 421*n*, 431, 442*n*, 444, 477*n*, 497.
Schanfigg (Val) (Grisons). 235.
Scharans (Grisons). 187, 237.
Schiers (Grisons). 361*n*.
Schleins (Grisons) 346*n*, 349*n*.
Schliengen, près de Müllheim (Bade). 253.
Schuls (Basse-Engadine). 54*n*, 62*n*, 69*n*, 75*n*, 89*n*, 183*n*, 382, 384, 467.
Schwytz. 24*n*, 25*n*, 26, 89, 95, 97, 251, 253, 327, 336, 356, *378n*, 396, 396*n*, 407, 433, 440, *441*, *446*, 447, 448*n*, 459.
Sécheron (Genève). *92n*. 94*n*, 266*n*.
Seckingen [*Säckingen*] (Bade). 256.
Semogo (Valle di Dentro), près de Bormio. 43.
Senlis (Oise). 91*n*.
Septimer (le) (Alpes rhétiques) 11, 205.
Sesia (la) (province de Novare). 450.
Seurre (Côte-d'Or). 131, 131*n*.
Seyssel (Ain). 123.
Silvaplana (Engadine). 171.
Sion (Valais). 261, 373, 373*n*, 416, 434, 444, 454*n*.
Sion (évêché de). 417.
Sion (le château de la Majorie, à). 416.
Soleure. 3, *6—9*, 16*n*, 17—31*n*, 36*n*, 39*n*, 43*n*, 44*n*, 48*n*, 51 à 58*n*, 61*n*—67*n*, 72—75*n*, 79*n* à 98*n*, *104n*, 105—108*n*, 111*n* à 114, *119n*—*133n*, 135, *135n*, 147*n*, 150*n*, 152*n*, 157*n*, 168*n*, 169*n*, 172*n*, 175*n*—*178n*, 181, 192, 192*n*, 193*n*, 197—199, 209, *214*, 214*n*, 217—*222n*, 229, 235, 242—249, 251*n*, 252—255, 257, 257*n*, 260, 264, 264*n*, 265, 265*n*, 271*n*, 274*n*, 276—285*n*, 315, 318*n*—322*n*, 324, 324*n*, 327 à *331n*, 334, 337*n*, 341, 342, 345, 348, 351, 356*n*—358*n*, 362, *368*, *369*, 373, 374, *374n*, 391, 393, 396—399*n*, *400—460n*, 462*n*, 464—467, 470*n*, 472, 476*n* à 480*n*, 487—505.
Soleure (les « Cordeliers » à). 23, 59, 209, 448.
Somme (la). 132.

Sondalo (Valteline). *38n*, 139*n*, 487.
Sondrio (Valteline). 14, 27, 34, 40, 50, 65, 69, 73, 99, 108, 111*n*, *117n*, 132*n*, 139, 143, 150, 151, 154, 154*n*—157, 160, 166*n*, 168*n*, 169—175*n*, 185, 200, 206, 228, 237*n*, 261, 294, 297, 306, 308, *315*, 343, 352, 356, *361*, 386, 387, 468, *468n*, 488, 492, *494*.
Sorico (Cômasque). 111, 141.
Souabe. 9, 10, 15, 33, 60, 66, 93, 98, 107, 188, 231, 243, 264, 276, 286, 306, 363, 409, 414, 470, 472—475, 477, 479, 481, 482.
Souabe (cercle de). 15*n*.
Spire (Palatinat). 10, 15*n*, 33.
Splügen (le). 11, 12, 17, 25, 34 à 36, 41, 42, 47, 50, 52, 61, 63, 75, 79, 97—100, 136, 144—146, 152, 154, *157*, 158, 160, 162, 174, 177, 185, 187, 190—*192*, 196—199, 201, 203, *205*, 206, 214, 218, 226—231, 235, 258, 260, 263, 264, 269, 292, 298, 300, 304—306, 312, 316, 336 à 338, 344—346, 349, 351, 357 à 359, *363*, 370, 380, 383, 387 à 389, 393, 455—458, 463, 464, 467—473, 481—483.
Splügen [*Spluga*] (Rheinwald; Grisons). 171, 195*n*, 202*n*, *204n*, 230*n*, 231, 345, 489.
Stans (Unterwalden-le-Bas). 312*n*.
Stazzona (Cômasque). 104*n*.
Stein-sur-Rhin (Schaffhouse). 19, 256, 257, 409, 475, 477.
Stelvio (le). 45, 229, 358, 363, 370, 391, 450, 482.
Stockholm. 259, 482.
Strasbourg. 9, 33, 253, 286, 475.
Stuttgart. 86.
Suède. 10, 226*n*.
Suisse primitive. 24, 51—54, 66, 67, 79, 84, 88, 89, 97, 167, 227, 322, 370, 374, 378, 396, 411, 425, 438, 440, 448, 452.
Suisse centrale. 320, 418, 446.
Suisse occidentale. 87, 126, 244, 442.
Suisse orientale. 214, 219, 269.
Sundgau. 21, 87, 116, 119, 123, 244, 250—253, 262, 280, 283, 287, 292, 298, 310, 311, 315, 317, 318, 332, 335, 359, 395, 402.
Suresnes (Seine). 390*n*, 391*n*.
Suse [*Susa*] (Piémont). 364, 482.

Tamins (Ligue Grise). 347*n*.
Tasna (Val) (Basse-Engadine). 346*n*, 349*n*.
Teglio (Valteline). 235.
Terre-Ferme (Etat de). 13, 17, 42, 61, 63, 103, 110, 112, 166, 192, 202, 222, 233, 269, *273*, 291, 385, 391, 471, 481.
Terzieri de la Valteline. 34, 143, 308, 468.
Terziero di Mezzo (Valteline). 61, 386.
Tessin (le). 100, *102*, 115, *115n*, 117, 117*n*, 163, 165.
Thann (Haute-Alsace). 318, 334.
Thionville (Lorraine). 410.
Thoiry (Ain). 92.
Thurgovie. 280, 310, 394, *474* à 476, *480*.
Thusis [*Tosana*] (Ligue Grise). 108*n*, 109*n*, 111*n*, 135, 150—155, 166, 167, 171—176, 180, 184, 189, 199, 493.
Tirano (Valteline). 13, 14, 31, 39, 41—47*n*, 50, 56, 61—*77n*, *83n*,

93, 93 *n*, *100 n*, 101, *106 n*, *107 n*, 118 *n*, 135, 138 *n*—*142 n*, 144 *n*, 146, *147 n*, 160, 162, 193, 228, 315, 361, 387, 471, *488*—*491*, 494.

Tortone (province d'Alexandrie). 16, 114.

Toscane. 446.

Transylvanie. 33.

Traona (Valteline). 11, 13 *n*, 38 à 39 *n*, 42 *n*, *63 n*, 75 *n*, 76 *n*, 105 *n*, *109 n*—*117 n*, 121, 125, 125 *n*, 140, *141 n*, *146 n*—*157 n*, 163 *n* à 168 *n*, 170 *n*—172 *n*, 188, 235, 487, 490, *492*—*494*.

Treffort (Ain). 246.

Tre Pievi (les) du lac de Côme (Domaso, Gravedona et Dongo). 15, 111, 114.

Trèves. 34, 34 *n*, 35, 50.

Trevillers (Doubs). 254.

Trimmis (Grisons). 192.

Trino (district de Verceil ; Lombardie). 342 *n*.

Trois Evêchés (les) (Toul, Metz, Verdun). 33.

Tubingue [*Tübingen*] (Wurtemberg). 271.

Turin. 10, 15, 27, 40, 40 *n*, 48 *n*, 62, 67, 67 *n*, 91, *100 n*, 101—102 *n*, 110, 112, 114, 119, 129, 165, 168, 198, 222, 226, 227, 243, 245 *n*, 246, 259, 260, 265, 267, 270, 273, 285—287, 364, 369, *371*—*375*, 377, *378*, 447, 447 *n*, 482.

Tuttlingen (Wurtemberg). 476.

Tyrol. 9, 11, 15, 28 *n*, 36, 36 *n*, 38 *n*, 42—45 *n*, 59 *n*, 62, 66, 72—75, 99, 104, 105, 154, 157, 161—*164*, 169, 177, 180, 181, 184—187, 191, 193, 195, 203, 205, 214, 217, 228, 230, 232, 237, 239, 291, 300, 339, 347, 364, *379* à *383*, 409, 459, 463, *466*, 475, 482, 483.

Ueberlingen (Bade). 410, 474, 475, 477, 477 *n*, 480 *n*.

Ulm (Wurtemberg). 36.

Umbrail (Piz) (Bormio-Münsterthal grison). 17, 39, 44, 46, 47, 110.

Untersee (partie du *lac de Constance*). 394, 475, *477*, 479.

Unterwalden. 25, 95, 378 *n*, 440, *441 n*.

Unterwalden-le-Bas [*Nidwald*]. 57, 58 *n*, 311 *n*, 312 *n*.

Unterwalden-le-Haut [*Obwald*]. 357 *n*, 446.

Uri. 25, 30, 32, *51*, *54*, 55, 57, 67, 84, *95*, 320, 335, 356, 377, 378, 399, 418.

Urseren (Uri). 28, 51, 55, 60, 65, 67, 85, 89, 98.

Vaduz (Liechtenstein). 163.

Valais [*les Dizains; la vallée du Rhône*]. 40, 261, *416*, 424, 427, 434.

Valangin (Neuchâtel). 85, 87, 88 *n*, 89, 119.

Valence- [*Valenza*] -sur-Pô. 16, *65*, 73, 73 *n*, 100, 100 *n*.

Val Furva. v. *Furva*.

Val-Sainte (couvent de la) (Fribourg). 397.

Valteline [*vallée de l'Adda: Rhétie d'Outre-Monts; Rhétie transalpine*]. 3, 4, *9*—*40*, 43 *n*, 44—89, 93—94 *n*, 96—104 *n*, 107—112, 115—118, 123 *n*, *125*, 134—*145*, 148—178 *n*,

181, 183—210, *213*, 216—*241*, 245, 249, 258, 260, 264, 269 à 275, 286—310*n*, 312—*317n*, 324, 332, *337—345*, 348*n*, 351—364, 379—393, 409, *458*, 464, 467 à 474, 481—483, 487—494*n*.

Varese (Cômasque). 97, 99, 103, 108, *113*, 115—117, 126.

Vaud (pays de). 119, 167, 227, 266, 281, 444, 483.

Venise. 10, 13, 13*n*, 17, 32*n*, 36*n*, 40, *40n*, 44*n*, 47, 48, 52, 60, 61*n*, 64, 74, 75, 77*n*, 81*n*, 83*n*, 106, 107, 108*n*, 110*n*, 116, 117*n*, 148*n*—150, 156—*159*, 167, 168, 178, 184, 189*n*, *192n*, 193, *193n*, 196*n*, 201—204, 206*n*, 207*n*, 216, 217, *222*, 224*n*, 225*n*, 258, 259, 266—269, 271*n*, 273, 275, 275*n*, 286, 291, 301*n*, 302, 312, 315, *337*, 338, 344, 345, 359, 361, 363, 373, 376, 376*n*, *379*, 391, 397, 413, 446, *447*, 449, 464, 470, *471*, 472, 481.

Verceil (Piémont). 103*n*, 108*n*, 110*n*, 113*n*, *287*, 306.

Verceja (Valteline). 16.

Verdun-sur-Saône (Saône-et-Loire). 133.

Versailles. 8, 197*n*, 208*n*, 222*n*, 223*n*, 260*n*, 290*n*, 306*n*, 368, 496, 502.

Versoix (Genève). 9, 92, 124, 224, 258, 268.

Vesoul (Haute-Saône). 280.

Vettan (Basse-Engadine). 144*n* à 147*n*, 148*n*, 346*n*, 349*n*.

Vienne (Autriche). 9, 14, 14*n*, 15, 15*n*, 23, 36, 41, 41*n*, 50, 52—54, 59, *66*, 67, 80—83, 86*n*, 88, 106*n*, 121*n*, 158, 172, 218*n*, 243*n*, 244*n*, 250, *251*, *251n*, 256, 280, 291, 296*n*, 313*n*, 325*n*, 326, 332, 375, 376, *392—395*, 403, 404, 420*n*, 424, 436, 475*n*, 476, *476n*, 479.

Vigevano (province de Pavie). 115.

Vilata (fort de la), près de Verceil. 16.

Villagrazia (Sicile). 114*n*, 115*n*.

Villes forestières du Rhin [*die vier Waldstætte*]. 19, 217, 220, 220*n*, 250, 253, 256, 257, 263, 263*n*, 271, 277—279, 298, 299, 310*n*, 326, 333, 455.

Villingen (Baden). 280.

Vinstgau (le) (Tyrol méridional). 38, 75, 80, 103, 384.

Vitry-le-François (Marne). 70*n*.

Vorarlberg (le). 220, *466*, 469.

« Vorort » (le). v. *Zurich*.

Vosges (les). 432.

Waldshut (Baden). 256.

Waldstaetten. v. *Cantons forestiers*.

Wallenstadt (Saint-Gall). 208, 210, 216*n*, 219, 455, 462, 496, 497.

Weggis (Lucerne). 23.

Wesen (Saint-Gall). 262.

Wettingen (Argovie). 416*n*, *417n*, 435*n*, 465*n*.

Whitehall (Londres). *332n*, 334*n*.

Wiedlisbach (Berne). 495.

Willisau (Lucerne). 488.

Wittenweier, près d'Offenbourg (Baden). 253, 283, 332, *332n*.

Wittstock (Brandebourg). 135, 177.

Wolfenbüttel (Brunswick). 419, 430, 484.

Worms (Hesse). 33, 56.

Worms. v. *Bormio*.

Wyl (Saint-Gall). 26, 58*n*, 59*n*, 143*n*, 147*n*, 240*n*, 251*n*, 290*n*.

Yverdon (Vaud). 127, 130, 475 *n*.

Zell. v. *Radolfszell.*

Zernetz (Basse-Engadine). 35, 38, 38 *n*, 45, 45 *n*, *46 n*, 54 *n*, 77 *n*, 85, 90, 104 *n*, 138 *n*, 146, 183 *n*, 380, 381, 466, 467, 487, 489.

Zillisheim (Haute-Alsace). 7, 489 *n*.

Zizers (Grisons). 191, 192, 193 *n*, 260, 474.

Zoug. 25, *57*, 378, 378 *n*, 441.

Zurich [*le Vorort*]. 6, 8, 11 *n*, 13, *13 n*, 16—46 *n*, 53—*57 n*, 59 *n*, 61—*69 n*, *73 n*—*75 n*, 78 *n*—91 *n*, 94 *n*—*102 n*, *104 n*, *105 n*, 109 *n*—*113 n*, 115 *n*, 118, *121 n*, *122 n*, *125 n*, 127 à 129 *n*, *132 n*, 134—*140 n*, 143 *n* à *156 n*, 159 *n*—*172 n*, *174 n*—*195 n*, 196 *n*, 198 *n*—*225 n*, 228 *n*, 230 *n* à *291 n*, 294 *n*, 297 *n*—*306 n*, *310 n* à *362 n*, *368 n*, 372, 374 *n*—377 *n*, 381 *n*—*384 n*, 387 *n*—*431 n*, *437 n* à *473 n*, 476—480 *n*, 487 *n*—*489 n*, 495—*497*, 503—505.

Zuz [*Zutz*, *Zozio*] (Haute-Engadine). 32, 42 *n*, 43, 45, 77 *n*, 138 *n*, 304, *347 n*, 487, *489*.

Zwingen (Berne). 217 *n*, 254, 255, 401, 431, *434*, 436.



TABLE

DES

NOMS DE PERSONNES*

Aarberg (maison d'). 87.

Aarberg. v. *Dicey*.

Abbé de Saint-Gall. v. *Reher* [1635, 1636, 1639].

Abbé d'Einsiedeln. v. *Reymann* [1637, 1639].

Abyberg (Jean-Sébastien), de Schwytz, *landammann*, chargé par les cantons catholiques d'une mission auprès du gouverneur de Milan [1640]. 399.

Accoste (Jean d'), intendant des biens confisqués du comte de Nassau en Franche-Comté; chargé d'une mission auprès des fermiers bernois du sel à Yverdon [1630], 475 *n*.

[surintendant des munitions de l'armée envoyée au secours de Dôle, 1636];

surintendant des salines de Salins [janvier 1637];

chargé par le gouverneur de la Franche-Comté et le Parlement de Dôle de nombreuses missions en Suisse:

janvier—mai 1638. 122 *n*, *276*, 280—283.

octobre—novembre 1638. 284, 285, *322*.

février—avril 1639. *323*, 323 *n*, 326.

septembre—octobre 1639. 331, 335.

juillet 1640. 420.

février—mars 1641. 421.

janvier—avril 1642. 450, 451.

[juillet 1642].

mars 1643. 453, 453 *n*.

à Salins [avril 1643]. 480.

[chargé de nouvelles missions en Suisse en juillet—août 1643, juillet 1644 et juillet 1647; conseiller et l'un des amodiateurs des sauneries de Salins, 1646].

* Les dates entre [ ] ne sont pas celles de la naissance et du décès des personnages dont elles accompagnent les noms, mais uniquement de la période de leur existence embrassée dans ce cinquième volume.

Affry (François-Louis d'), chevalier, S[r] de Juvisy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, chevalier de ses ordres, lieutenant des Cent-Suisses de la garde [mai 1624], membre du Conseil, puis *bürgermeister* de Fribourg; capitaine au régiment Am Rhyn [1625—1627];
colonel d'un régiment au service de France [1630, puis 1635]. 58.
gouverneur de la principauté de Neuchâtel et Valangin, de 1628 à 1645. 128.
[avoyer de Fribourg, 1644—1645; mort à Bourbonne-les-Bains, le 5 mai 1645].

Alarcon (Francisco-Antonio de), *visitador general a la averiguacion*, à Naples [1621], *caballero en la orden de Santiago; fiscal de la chancilleria* de Grenade; *collegial en el Mayor del Arzobispo;* fiscal du Conseil de Castille; membre du Conseil des Indes; président du Conseil de Milan; *governador del Consejo de hacienda* [1643—1646]; *ministro del tribunal de la contaduria mayor;* membre de la junte chargée du procès de Leganès; mort le 21 novembre 1647. [1637]. 290*n*, 297*n*.

Albornoz (Gilles Carillo), (mort le 20 décembre 1649 à Rome), *colegial en el Mayor de San Salvador de Oviedo; regente del Consejo real de Navarra:* archidiacre de Calatrava et de Valpuessa, à Burgos; ambassadeur à Rome; plénipotentiaire pour la paix d'Italie; cardinal [1627], archevêque de Tarente [1630—1637];
gouverneur de Milan et capitaine général pour le roi Catholique en Italie [juillet 1634—octobre 1635]. 11*n*, 12—17*n*, 23, *23n*, *27*, 27*n*, 35*n*, 36*n*, *40n*, 44*n*, 45*n*, 47, 52, 52*n*, 57*n*, 61, *79*, 79*n*, *80n*, 96, 139, 143, 159*n*, 160, 288, 298.

Albuquerque (Francisco-Fernandez de la Cueva, 7[e] duc d'), marquis de Cuellar, comte de Ledesma, S[r] de Mombeltran y Pedro Bernardo, grand d'Espagne; ambassadeur à Rome [1622, 1623];
membre du Conseil d'Etat à Madrid dès 1626 [1637]. *290n*, 293*n*.
[plus tard président du Conseil d'Aragon, vice-roi de Catalogne, puis de Sicile; mort le 18 juillet 1637].

Aldringer [*Aldringen*] (Jean, baron [1625], puis comte d') [10 décembre 1588 au 22 juillet 1634], baron de Koschitz, comte de Gross-Ligma, lieutenant-colonel, puis colonel au service de l'empereur [1622], membre de son Conseil de guerre;
commissaire général [*Generalwachtmeister*] de l'armée impériale en Italie [1629], *Feldmarschall* [1632], commandant en Souabe [1633]. 19, 253.

Alincourt, v. *Villeroy*.

Allemands (les). 43, 43*n*, 44, 62, 65, 67, 72, 75, 75*n*, *84*, 97—99, 101, 106, 107, 113, 170, 211, 235, 267, 277, 312*n*.

Ambassadeur ordinaire de l'empereur à Madrid [1639]. v. *Schœnberg*.
extraordinaire de l'empereur à Venise [1630, 1638]. v. *Rabatta*.
extraordinaire de l'empereur à Rome [1636]. v. *Bossolo*.
ordinaire d'Espagne à Innsbruck [1633—1637]. v. *Henriquez*.
ordinaire d'Espagne à Rome [1635]. v. *Castel Rodrigo*.

Ambassadeur ordinaire d'Espagne à Venise [1632—1639]. v. *La Rocca*.
ordinaire d'Espagne à Vienne [1632—1638]. v. *Castañeda*.
extraordinaire d'Espagne auprès des cantons catholiques [1624—1632]. v. *Dogliani*.
extraordinaire d'Espagne en Suisse [1636]. v. *Vaulgrenant*.
extraordinaire d'Espagne à la diète de Ratisbonne [1639]. v. *Saavedra*.

Ambassadeurs ordinaire et extraordinaire d'Espagne à Vienne [1635, 1637]. v. *Castañeda*; v. *Oñate*.

Ambassadeur ordinaire de France à La Haye [1633—1635]. v. *Charnacé*.
ordinaire de France à Madrid [1620—1629]. v. *Du Fargis*.
ordinaire de France à Rome [1634—1636]. v. *Noailles*.
extraordinaire de France à Rome [1636—1641]. v. *Estrées*.
ordinaire de France à Rome [1641—1644]. v. *Fontenay-Mareuil*.
ordinaire de France à Turin [1617—1629]. v. *Marini*.
ordinaire de France à Turin [1632—1635]. v. *Du Plessis-Praslin*.
ordinaire de France à Turin [1635—1639]. v. *Emery*.
ordinaire de France à Venise [1632—1637]. v. *La Tuillerie*.
ordinaire de France à Venise [1638—1640]. v. *Du Houssay*.
extraordinaire de France en Angleterre [1637]. v. *Bellièvre*.
ordinaire des Provinces-Unies à Paris [1636—1647]. v. *Van Lier*.
ordinaire de Savoie à Lucerne [1635—1642]. v. *Della Manta*.
ordinaire de Savoie à Paris [1634—1639]. v. *Saint-Maurice*.
ordinaire de Venise à Madrid [1634—1638]. v. *Giustinian* (Giovanni).
ordinaire de Venise à Paris [1634—1638]. v. *Contarini* (Alvise).
ordinaire de Venise à Paris [1637—1641]. v. *Correr* (Angelo).
ordinaire de Venise à Paris [1641—1644]. v. *Giustinian* (Girolamo).

Ambassadeurs grisons à Madrid [1637—1639]. 290, *290 n*, 293—299 *n*, 302, 302 *n*, *305*, 305 *n*, 306, 308, 308 *n*, 314, 314 *n*, 336—341. v. aussi *Missions (Table des matières)*.
grisons à Milan [août—septembre 1639]. 348—355, 361, 380, 381, 385 *n*. v. aussi *Missions (Table des matières)*.

Am Buel (Balthasar), de Sion, ancien colonel au service de Savoie, chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare;
colonel d'un régiment valaisan à la solde de France [1641—1649]. 416, 444, 444 *n*.

Amelot du Chaillou (Denis), Sr de Beaulieu, etc.; conseiller au Grand Conseil; maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi [novembre 1610]; intendant à Limoges [1616—1621], puis en Saintonge, Aunis, Poitou et La Rochelle [1623—1627];
intendant du Lyonnais [1635—1637]. 124.
[conseiller d'Etat ordinaire; mort le 7 février 1655].

Am Rhyn (Joseph) (1589—1645), membre du Grand Conseil de Lucerne [1619], bailli de Bade [1619], de Weggis [1625], puis de Büren [1633], colonel d'un régiment au service de Savoie [dès 1629], chevalier des SS. Maurice et Lazare, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc; membre du Petit Conseil de Lucerne [1635];

passé au parti des princes Maurice et Thomas de Savoie [1639—1640]. 369, *372*, 372 *n*, *373—378*.

Am Rhyn (Louis) (1593—1665), frère du précédent, lieutenant-colonel du régiment Am Rhyn en Piémont [1629], membre du Grand Conseil, puis du Petit Conseil de Lucerne [1646]; bailli de Wikon [1641]; capitaine des Cent-Suisses de la garde du duc [1648], chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem [1639, 1640]. 373.

Am Rhyn (Jost), frère des précédents, bailli de Kriens [1647], puis de Bade [1651]; membre du Petit Conseil de Lucerne; capitaine au service de Savoie, puis à celui de France [1639, 1640]. 375.

Am Rhyn (famille). 372.

Andlau (Georges-Fréderic d'), conseiller de l'archiduc d'Innsbruck, l'un des membres du Conseil de régence d'Ensisheim [1637]. 217 *n*, 220 *n*.

[plus tard président de ladite régence; puis membre du Conseil souverain d'Alsace [1658]; mort en 1675].

Angeloch (Jean-Bernard d'), évêque de Chrysopolis, suffragant de l'évêque de Bâle [1641]. 434 *n*.

Anne d'Autriche. v. *Autriche*.

Antelmi (Valerio), secrétaire de la république de Venise, successivement résident à Milan, du 12 novembre 1597 au 23 février 1600, puis du 3 mars 1601 au 14 mai 1602; à Naples, du 24 novembre 1611 au 18 décembre 1614; à Mantoue, du 29 juin 1615 au 18 octobre 1618; à Vienne, du 16 novembre 1619 au 29 août 1620; à Florence, du 30 novembre 1622 au 8 novembre 1625; à Milan (pour la 3e fois), du 28 janvier 1626 au 2 juin 1627; à Naples (pour la 2e fois), du 25 mai 1628 au 4 juin 1630.

Résident à Milan (pour la 4e fois), du 9 juin 1638 au 2 décembre 1639. 279 *n*, 280 *n*, 285 *n*, 298 *n*, *310 n—313 n*, *316 n*, *317 n*, 329 *n*, *337 n—341 n*, 343 *n*, 348 *n*, *349 n*, 352 *n*, 353 *n*, 361 *n*.

[plus tard résident à Florence (pour la 2e fois), du 12 octobre 1641 au 18 avril 1643, puis à Mantoue (pour la 2e fois), du 14 mai au 1er septembre 1643].

Aragon (don Martin de) y Alagon, général de l'artillerie, puis de la cavalerie à Milan, mort en mars 1639 [1635, 1637]. 39 *n*, 235.

Arce [*Arse*] (Pedro de), secrétaire du Conseil d'Etat à Madrid [1635, 1637, 1638, 1640, 1641, 1642]. 68 *n*, 294 *n*, 296, *296 n—299 n*, 389 *n*, 445 *n*, 449 *n*.

Archevêque de Besançon [1586—1636]. v. *Rye* (Ferdinand de).

Archevêque de Lyon [1628—1653]. v. *Richelieu* (Alphonse de).

Archevêque de Patras, nonce en Suisse [1639—1643]. v. *Farnèse* (Hieronymo).

Archevêque-Electeur de Trèves [1623—1652]. v. *Soetern* (Philippe-Christophe de).

Archevêque-gouverneur, membre du Conseil d'Etat à Madrid [1637]. v. *Borja.*

Archevêque-inquisiteur général, membre du Conseil d'Etat à Madrid [1637]. v. *Sotomayor.*

Archiduc de Tyrol. v. *Autriche* (Ferdinand-Charles d').

Arese [*Aresi*] (Bartolomeo, comte), *questor del magistrato ordinario di Milano* [1640]. 399*n*.

Arnans (César du Saix, baron d'), S[r] de Vire-le-Châtel, La Villette, etc.; l'un des chefs de la défense comtoise contre l'invasion française [1640, 1641]. 420. [Mort en 1648.]

Arnault (Louis), secrétaire de Caumartin à Soleure [1641 sqq.]. 416.

Aro. v. *Haro.*

Arpajon (Louis, vicomte, puis [1650] duc d') (1590—1679), marquis de Séverac, vicomte de Montal, chevalier de l'ordre du roi [1633], gouverneur de Nancy et de la Lorraine;

maréchal de camp dans l'armée du duc de Longueville [juin 1637]. 224.

[plus tard lieutenant général des armées du roi [14 juillet 1637], conseiller aux Conseils d'Etat et privé, lieutenant général au gouvernement de Languedoc, ambassadeur extraordinaire en Pologne [1648], pair de France [1651]].

Ascoli (évêque d'), nonce en France [1636]. v. *Bolognetti.*

Auf der Maur (Georges), de Schwytz, capitaine d'une compagnie suisse au service du duc de Parme [1641]. 446.

Austro-Espagnols (les). 39, *59*, 73, 76, 85, 100, 117, 126, 132, 162, 177, 191, 195, 198, 215, 234, 271, 314, 363.

Autriche (maison d'). 9, 10, 15, 16, 19, 20, 23—26, 31, 32, 34*n*, 36, 40 à 43, *46*, 47, 50—53, *55*, 56, 66, 68, 79—*81*, 85, 88—90, 104*n*, 107, *108*, 113, 114, 119, 129, 131, 133—135, 139, 147, 158, 159—164, 172, 175, 176, *185*, 186, *195*—198, 204—206, 209, 215, 219, *226*—228, 241, 244, 250—253, 259, *277*, 284—286, 291, 295*n*, 296, 298, 304, 307, *309*, 314, 323*n*, 326, 335, 339, 342, 355, 357, 359, 362, 363, 369, 370, 374, 379, 381, 382, *384*, 389—*395*, 398, 400, 404, 405, 410—413, 422, 427, 430, 441, 443, 447, 449, 455, 457, 461, 463, 464, 467, 469—473, *481*, 482.

Autriche (Anne d') (1601—1666), reine de France et de Navarre. 284, 435*n*, 438, 480*n*.

Autriche (Claudia de Médicis, archiduchesse d') (1602—1648), fille du grand-duc de Toscane et veuve de Léopold d'Autriche; régente à Innsbruck [1632—1646]. 9, 14*n*, 15, 28*n*, 36*n*, 38*n*, 41, 53, 53*n*, 62*n*, 107,

157, 160—167, 172*n*, 176, 178, ***181***, 183, ***186***, 187, 193, 193*n*, 211*n*, 217, 217*n*—220*n*, 226, 228—235, 239, 250, 262, 273, 285*n*, ***291***, 296*n*, 297—303*n*, ***307***, 313—***317n***, 331*n*, 335*n*—***339n***, 348*n*, 351*n*, 354*n*, 359*n*—362*n*, 377, ***379—383n***, 390—395, ***400n***, 403*n*, 404, 409, 412, 455, 458, ***460—469n***, 470, ***470n***, 476, ***476n***, 479, 483.

Autriche (Ferdinand, archiduc d') (1609—1641), Infant d'Espagne, fils de Philippe III, cardinal-diacre, archevêque de Tolède, dit le *Cardinal-Infant*: primat d'Espagne, grand chancelier de Castille, gouverneur de Milan [1633—1634];
gouverneur des Pays-Bas et capitaine général en Flandre [1634—1641]. 12, 32, 32*n*, 68, ***68n***, 98, 121, 121*n*, 123, 125, 132, 191, 226, 245 à ***248***, ***323***, 408, 411, 421*n*, 428, 441, 446, 482.

Autriche (Léopold V, archiduc d') (1586—1632), gouverneur, puis archiduc d'Innsbruck [1619—1632], coadjuteur-administrateur des évêchés de Passau [1595—1625] et de Strasbourg [1607—1625]. 15, 106, 154, 158, 163, 181, 220*n*, 229, 261, 297, 380, 381, 383, 392, 461, 464, 465.

Autriche (Léopold-Guillaume, archiduc d') (1614—1662), fils de l'empereur Ferdinand II, évêque de Passau [1625—1662], de Strasbourg [1625 à 1662], d'Halberstadt [1629—1636], d'Olmütz [1637—1662] et de Breslau [1655—1662], grand maître de l'ordre Teutonique, abbé de Murbach [1641], gouverneur des Pays-Bas [1647—1656]. 430.

Autriche (Ferdinand-Charles, archiduc d') (1628—1662), archiduc d'Innsbruck, fils de Léopold V [1638, 1639]. 283, 326, 382.

Autrichiens (les). 31, 35, 36, 39, 40, 43—46, 50*n*, *64*, 71—73, *87*, 107, 139, 140, 141, 165, 193, 202, 203, 214, 233, 239, 255, 261, 271, 274, 310, 315, 394, 395, 444, 463, 476, 477, 479.

Avaugour (Charles Dubois, dit de Bretagne, baron, puis comte d') Sr du Bois (1600—1657), chargé d'une mission militaire en Suède [1629]; résident français près les villes hanséatiques et les princes de la Basse-Saxe [juin 1633], puis à Hambourg [novembre 1633—juin 1634]; chargé de missions en Danemark, Suède et Pologne [1634—1636]; résident à Dantzig [1636 à 1637]; chargé d'une mission en Pologne [juillet 1643]; résident à l'armée de Torstenson [1643—1646]; à celle de Wrangel [1646—1648], auprès du prince Palatin [1648—mars 1649]; commissaire aux conférences franco-bavaroises d'Ulm [1647];
l'un des commissaires français à l'assemblée de Nuremberg [1649—1650]. 435*n*.
[ambassadeur extraordinaire à Francfort [juillet 1652]; ambassadeur ordinaire auprès des cours de Suède et de Danemark [1654—1657]; mort à Lübeck, le 11 septembre 1657].

Avaux (Claude de Mesmes, comte d') (1595—1650), maître des requêtes, puis conseiller d'Etat [1623], ambassadeur ordinaire de France à Venise [décembre 1627—novembre 1632];

ambassadeur extraordinaire en Danemark [août—novembre 1634], Suède [décembre 1634—mai 1635] et Pologne et en Allemagne auprès de la diète de la Basse-Saxe [1634—1636]. 93 *n*.

[plus tard envoyé à Hambourg [mai 1637—septembre 1642], auprès du roi de Danemark et du duc de Brunswick-Lünebourg et chargé de nouvelles négociations avec la cour de Suède (traité du 30 janvier 1641) [1637—1642]; désigné en 1639 comme l'un des plénipotentiaires français aux négociations pour la conclusion de la paix générale; l'un des surintendants des finances [1643], ambassadeur extraordinaire à La Haye [novembre 1643—mars 1644], chargé d'une mission en Hollande [janvier à mars 1644], l'un des plénipotentiaires aux conférences de Münster et d'Osnabrück [mars 1644—avril 1648], disgracié [1648], rétabli dans sa charge de surintendant des finances [1649]].

Avoyer de Mellingen [1641]. v. *Rathgeb*.

Bade (Frédéric de) (1594—1649), margrave de Bade-Dourlach [1622—1649], fils et successeur du margrave Georges-Frédéric [1635]. 86 *n*.

Bailli zuricois de Bade [1633—1635]. v. *Füssli*.

lucernois de Bade [1635, 1637]. v. *Sonnenberg*.

uranais de Bade [1637—1639]. v. *Schmid*.

schwytzois de Bellinzone [1634—1636]. v. *Bettschart*.

grison de Castels [1636—1642]. v. *Travers*.

bernois de Nyon [1637]. v. *Grafenried*.

schwytzois de Sargans [1638]. v. *Bueler*.

de l'Erguel à Saint-Imier [1640]. v. *Thellung*.

Bailli et lieutenant général de Gex [1636; 1643]. v. *Brosses*.

Baner (Johan-Gustafsson) (1596—1641), chevalier, chambellan du roi de Suède [1617]; capitaine [1620]; colonel [1621]; conseiller d'Etat; général-major; général d'infanterie [1631];

feldmaréchal et l'un des chefs de l'armée suédoise après la mort de Gustave-Adolphe [1639, 1641]. 402 *n*, 413, 413 *n*.

Barberini (Francesco) (1597—1679), neveu d'Urbain VIII, cardinal-secrétaire d'Etat du Saint-Siège [octobre 1623—juillet 1644]. *13 n*, 21 *n*, *23 n*, *25 n* à *27 n*, 30 *n*, *33 n*—*37 n*, 44 *n*, *49 n*—55 *n*, *58 n*, 59 *n*, 62 *n*, 64 *n*—*67 n*, *72 n*. 75 *n*, 79 *n*, *84 n*, *85 n*, 89 *n*, 90 *n*, *94 n*—99 *n*, *106 n*, *107 n*, *112 n*, *113 n*, *117 n*, 121 *n*, 127 *n*, 131 *n*, 137 *n*, 139 *n*, *140 n*—*143 n*, *147 n*, 149 *n*, 150 *n*, *160 n*, *167 n*—169 *n*, 171 *n*, *172 n*, 175 *n*, 215 *n*, 219 *n*, 221 *n*, 229 *n*, 232 *n*, 240 *n*—242 *n*, *251 n*, 254 *n*, 262 *n*, 279 *n*, 284 *n*, *290 n*, 294 *n*, *302 n*—*306 n*, 325 *n*, *328 n*—331 *n*, *335 n*, *336 n*, 343 *n*—317 *n*, 356 *n*, 359 *n*—361 *n*, 369 *n*, 371 *n*, 373 *n*—378 *n*, 386 *n*, 388 *n*, *395 n*—*404 n*, *407 n*, *416 n*—418 *n*, 421 *n*,

424, 424*n*, *425n*, 429*n*—440*n*, *444n—449n*, 453*n*, 454*n*, 457*n*, 460*n*, 465*n*, *467n—476n*.

Barberini (maison). 60.

Bardi (Ferdinando, comte), résident du grand-duc de Toscane en France [mars 1638—juillet 1643]. 284*n*, *333n*, *334n*.

Bassompierre (François, Sr et baron de) (1579—1646), maréchal de France (v. t. IV[2], p. 337, sa biographie); prisonnier à la Bastille [1637]. 223.

Bavière (Maximilien de) (1573—1651), duc [1597], puis électeur de Bavière [1623]; chef de la Ligue catholique allemande [1638, 1639, 1640, 1641]. 271*n*, *323n*, 325*n*, *331n*, 397, 414*n*, 422, 428.

Beauchemin (le Sr de). v. *Girardot de Nozeroy*.

Beauharnais de la Grillière (François), conseiller au siège présidial d'Orléans, puis président et lieutenant général audit bailliage et siège présidial; conseiller aux Conseils d'Etat et privé du roi; mort en 1651. 43*n*.

Belesbat [*Bellebast*] (Henri Huraut de l'Hôpital, Sr de), conseiller au parlement de Paris [1633], maître des requêtes, conseiller du roi en son Conseil d'Etat, intendant de la justice, police, finances et vivres de la Haute et Basse-Alsace et du comté de Montbéliard [1639], mort en 1684. 401*n*.

Beli de Belfort (Conradin), de la Ligue Cadée, capitaine, l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan du 3 septembre 1639. 347*n*, 348*n*.

Beli de Belfort (Jean-Paul), de la Ligue Cadée, majordome de l'évêque de Coire [1621], délégué aux conférences rhéto-valtelines de Chiavenna [janvier—février 1636], commissaire à Chiavenna [1637], commissaire dans la Basse-Engadine [1639], l'un des ambassadeurs grisons à Milan [août—septembre 1639]. 193*n*.

Bellegarde (Roger de Saint-Lary et de Termes, seigneur, puis duc [1619] de) (1562—1646), marquis de Versoix, pair et grand-écuyer de France, chevalier des ordres du roi [1595], premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Bourgogne et de Bresse [1636]. 131*n*.

Belleneuve. v. *Picardet*.

Bellièvre (Pompone II de), Sr de Grignon (1606—1657), conseiller au parlement de Paris [1629], maître des requêtes [1631], président à mortier [1642];

ambassadeur ordinaire auprès des princes d'Italie [mars—novembre 1635]. 7, 20*n*, 36*n*, 44*n*, 46, 46*n*, *48*, 48*n*, 58*n*—61*n*, 65*n*, *69n*—74*n*, 81*n*, 83*n*, 87*n*.

ambassadeur extraordinaire en Angleterre [septembre 1637—février 1640]. 222*n*, 242*n*, 257*n*, 271*n*, 272*n*, 274*n*, 282*n*, 283*n*, 329*n*.

[conseiller d'Etat, puis premier président au parlement de Paris [1651]: ambassadeur extraordinaire en Angleterre [août 1646—novembre 1647], puis à La Haye [8 mars—10 mai 1651]].

B e r e u r (Claude), membre du Conseil de ville, à Dôle [décembre 1622], mayeur de la ville [1630], conseiller au parlement de Dôle [décembre 1630];
chargé d'une mission en Suisse par le gouverneur de la Franche-Comté [mai—juin 1641]. 419, 422, 423 *n*, 426, *426 n*.
à Besançon [septembre 1641]. 439 *n*.
[chevalier, conseiller du roi Catholique en ses Conseils d'Etat et privé des Pays-Bas [1643], *alcade* en la maison du roi [1650]; mort à Bruxelles, le 12 décembre 1659].

B e r n o i s (les). 21, 30, 247, 266, 328, 335 *n*, 336, 417 *n*, 443.

B e r o l d i n g e n [*Berlingher*] (Jean-Conrad de), d'Uri (1558—1638), Sr de Sonnenberg, en Thurgovie; *Landammann* [1609—1611], [1625—1627];
colonel d'un régiment suisse au service de l'Espagne en Lombardie [1635]. 31.

B e r o l d i n g e n (Sébastien de), Sr de Sonnenberg, fils du précédent; *Landschreiber* et *Landshauptmann* à Lugano [1618—1637]. 172 *n*.
chargé d'une mission auprès du gouverneur de Milan [1637]. 234 *n*.

B e r t i c h è r e s (Philippe de Chaumont, S^r de), comte de Guitry, maréchal de camp dans l'armée du duc de Longueville en Franche-Comté [1637]. 224.
[tué devant Poligny en juin 1638].

B é t h u n e (Marguerite de). v. *Rohan*.

B e t s c h a r t (Martin), de Schwytz, capitaine et *Lands-Seckelmeister;* bailli de Bellinzone [1634—1636]. 16.

B i c h i (Alessandro) (1596—1657), de Sienne, vicaire de l'*Auditore della Camera*, évêque d'Isola [1628—1630]; nonce apostolique à Naples [29 mai 1628 au 8 juin 1630]; évêque de Carpentras [juillet 1630—25 mai 1657]; nonce en France [6 septembre 1630—26 mars 1634]; cardinal [28 novembre 1633] [1639]. 329 *n*.

B i e n e r (Wilhelm), de Laupheim, docteur en droit [1614], conseiller de cour impériale *(Geheimrath)* et de l'archiduc d'Innsbruck [1637], chancelier de la régence de Tyrol [1630—1650], premier ministre à Innsbruck [16 juin 1638];
accrédité, en mission extraordinaire, par l'archiduchesse Claudia auprès des Ligues Grises [juin 1636]. 163, 163 *n*, 164, 164 *n*.
[décapité à Rattenberg, le 17 juillet 1651].

B i g l i a (Antonio, comte), comte de Saronno, ancien officier au service de l'Espagne en Flandre, passé à celui de l'empereur, colonel de cavalerie, sergent-major de bataille, chambellan de la clé d'or de Ferdinand II, marquis du Saint-Empire [8 mai 1623], chargé [1635] par le gouverneur de Milan d'une mission auprès de l'empereur; lieutenant général de la cavalerie de Milan;
à plusieurs reprises envoyé lombard à Coire en 1637 et 1639. 263 *n*, 265, 292, 300, *301 n*, 305, 306, 310 *n*, 311 *n*, 315, 329, 329 *n*, 336, 340, 340 *n*, 341, 343, 345, 350, 361, 380.

Billens (baron de). v. *Kœnig de Mohr.*

Bircher (Jost), de Lucerne, chevalier, successivement secrétaire, puis avoyer de Willisau, bailli de Habsbourg, sous-secrétaire d'Etat de son canton, bailli de l'Entlebuch, *Stadthauptmann* [1633], avoyer de Lucerne [1632 à 1634], l'un des ambassadeurs suisses en France [1634];

colonel d'un régiment au service du roi Très-Chrétien [1635]. 58.

Biron (Charles de Gontaut, baron, puis duc de) (1562—1602), pair et amiral de France, maréchal général des camps et armées du roi, gouverneur de Bourgogne et de Bresse;

ambassadeur extraordinaire aux Ligues de Suisse et Grisons [janvier 1602]. 358.

Boissy (Jean de Bonjon, Sr de), capitaine au régiment de Cerny (armée de Valteline) [1635]. 109 *n.*

Bolognetti (Giorgio), gouverneur de Fano, puis d'Ascoli; prélat de la Consulta; évêque d'Ascoli (Pouilles) [23 septembre 1630—28 février 1639]; nonce à Florence [8 novembre 1631—26 mars 1634]:

nonce en France [26 mars 1634—8 août 1639]. 147, 153.

[évêque de Rieti [28 février 1639—1660]; mort le 17 janvier 1680].

Bon (Girolamo), secrétaire de la république de Venise; résident à Milan [30 septembre 1634—27 juin 1638]. 11 *n*, 12 *n*, *14 n*, 16 *n*, 17 *n*, 50 *n*, 60 *n*, 69 *n*, 72 *n*, 73 *n*, 99 *n*, 144 *n*, 186 *n*, 196 *n*, 202 *n*, *204 n*, 207 *n*, 218 *n*, 227 *n*, 229 *n*, *230 n*, *233 n*, *234 n*, 239 *n*, 274 *n*, 299 *n*, *304 n*.

[résident à Florence [24 juillet 1638—23 mai 1641]; à Rome [6 juillet 1641 au 12 juin 1643]; à Zurich [8 octobre 1644—23 mai 1648]].

Borja [*Borgia*] y Velasco (Gaspard) (1584—1645), docteur en théologie d'Alcala, chanoine de Tolède, cardinal [1611], archevêque de Séville [29 janvier 1632—3 janvier 1643], puis de Tolède [20 mars 1645 au 28 décembre 1645], évêque d'Albano [15 juillet 1630—28 décembre 1645]; ambassadeur ordinaire et extraordinaire d'Espagne à Rome [avril 1631 à avril 1635], vice-roi de Naples;

membre du Conseil d'Etat à Madrid et gouverneur du Suprême Conseil d'Aragon [*El arzobispo governador*] [1637, 1640]. 290 *n*, 297 *n*.

Bormiens (les). 354.

Borromée (Saint-Charles) (2 octobre 1538—3 novembre 1584), cardinal [1560], administrateur pontifical des Romagnes et de la marche d'Ancône, archevêque de Milan [23 septembre 1565—3 novembre 1584]. 296, 308.

Bouchu (Jean), Sr de Lessard (1597—1653), premier président du parlement de Bourgogne [1638] [1642]. 479 *n*.

Bourbonne (Charles de Livron, marquis de), colonel d'un régiment d'infanterie [1635], l'un des lieutenants généraux en Champagne, chevalier des ordres du roi, maréchal de camp [3 octobre 1637];

gouverneur de Montbéliard [1635, 1636]. 86, 132.

Bourgmestre de Coire [1637]. v. *Finer;* [1639]. v. *Capaul.*

Bourgmestre de Zurich [1639]. v. *Hirzel.*

Bouthillier (Claude) (1581—1652), Sr de Foulletourte, de Pont-sur-Seine, de Faussigny, conseiller au parlement de Paris [1613], conseiller d'Etat et secrétaire des commandements de la reine-mère [1619]; secrétaire d'Etat [1628]; co-surintendant [1632], puis surintendant des finances [1640 à 1643]; grand-trésorier des ordres du roi [1633]. 7, 16, 18, 18*n*—*34n*, 39*n*, 43*n*, 46*n*—*51n*, 55*n*, *57n*, *58n*, 61*n*—*67n*, 70*n*, 72*n*—*77n*, *79n* à *84n*, 86*n*—*107n*, 110*n*, 114*n*, 117*n*, 120*n*—*135n*, 139*n*, *141n*, 144, *147n*, *150n*, *152n*, 155, *155n*, 158*n*, 164*n*—166*n*, 169*n*, 174*n*—*182n*, . 183, 184*n*, 196*n*, 284*n*.

Bouthillier. v. *Chavigny.*

Bozzolo (Scipione di Gonzaga, prince de) (1596—1670), duc de Sabbioneta, marquis d'Incisa [1652], ambassadeur impérial à Rome [1635—1641]. 172*n*. [ministre plénipotentiaire de la cour de Vienne à la diète de Ratisbonne [1641]; mort le 12 mai 1670].

Braem [*Brem*] (Henri) (1577—1644), du Grand Conseil de Zurich [1594], *Zunftmeister* [1611], *Statthalter* [1618], bailli des bailliages libres [1617]: l'un des envoyés zuricois aux Ligues Grises [1617, 1619, 1620—1621]: *Seckelmeister* [1624]; *Bürgermeister* [1627]; mort en octobre 1644. [1635]. 13*n*, 28*n*, 30*n*.

Brandebourg (Georges-Guillaume de Hohenzollern, Electeur de) (1595 à 1640), duc de Prusse [1619—1640]. [1635]. 33.

Breitinger (Jean-Jacques) (1575—1645), professeur et pasteur à Zurich [1636]. 142, *149n*, 420*n*.

Brézé (Urbain de Maillé, marquis de) (1597—1650), beau-frère de Richelieu: capitaine de chevau-légers [1617], garde du corps de la reine-mère [1620], gouverneur de Saumur [1626]; conseiller d'Etat [1629], maréchal de camp [1630], ambassadeur extraordinaire auprès de Gustave-Adolphe en Allemagne [janvier-mai 1632], gouverneur de Calais; maréchal de France [1632]; chevalier des ordres du roi [1633]; l'un des commandants de l'armée française aux Pays-Bas [1635]. 32, 33, 56. [gouverneur de l'Anjou [1636]; ambassadeur extraordinaire à La Haye [janvier—février 1636]; vice-roi de Catalogne [1641]].

Brienne (Henri-Auguste de Loménie, comte de) (1595—1666), comte de Montbron, baron de Pougy, Sr de la Ville-aux-Clercs, conseiller aux Conseils privé et d'Etat, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi; secrétaire d'Etat en survivance [1615]; capitaine du château des Tuileries [1622]; ambassadeur extraordinaire en Angleterre [1624, puis 1625]; secrétaire d'Etat en titre [1638]; chargé des Affaires étrangères [1643—1663]. 369.

Brosses (Charles de) (1597—1654), écuyer, Sr de Tournay, Prégny et Chambésy, baron de Montfalcon, conseiller du roi; lieutenant général civil et criminel au bailliage de Gex [février 1621];

bailli de Gex, dès le 5 juin 1633 [1636, 1642]. 94, 478*n*.
[député de la noblesse aux Etats-Généraux, 1649 et 1651].

Brügger (Andreas) (1588—1665), de Mayenfeld, bailli de cette ville, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, ancien capitaine au régiment suisse de Hessi [1624], colonel du régiment de son nom dans l'armée de la Ligue en Valteline [1624—1626];
colonel d'un régiment grison dans la seconde armée de Valteline [1635 à 1637]. 11, 14, 38, 39—42, 138, 163*n*, 170, 171, 180, 192, 211, 264, 292.
chargé d'une mission en Rhétie par le roi Très-Chrétien [mai 1638]. *304*, *304 n*.
à Mayenfeld [1641]. 459.

Brulart de Léon. v. *Léon*.

Brulart de Sillery. v. *Sillery*.

Brunswick-Lünebourg (Fréderic II, de) (1574—1648), duc de Brunswick-Lünebourg [1636—1648]. [1640]. 484.

Brunswick-Lünebourg (Jean-Georges de) (1582—1641), prince de Harbourg, l'un des généraux de l'*Union évangélique allemande* [1640]. 484.

Bueler (Jean), de Schwytz, bailli de Sargans [1637—1639]. 311*n*, 312*n*.

Bullion (Claude de), Sr de Bonnelles, Eclimont, etc., marquis de Gallardon, baron de Maule, conseiller au parlement de Paris [1595], maître des requêtes [1605], président de la cour de parlement de Dauphiné [1606], envoyé extraordinaire à Turin [1606, 1610, 1620, 1626, 1629]: surintendant des finances [1632—1633];
garde des sceaux [1633—1636]. 37, 47*n*, 61*n*, 68, *68n*, *77n*, 93, 108, 110, 110*n*, 127*n*, 142*n*, *152*, *153*, 153*n*, 166, 174, 182, 183, 198, 198*n*, 202, 206, *206n*, 208, 223, 337.
[président à mortier au parlement de Paris [1636]; surintendant de l'ordre du Saint-Esprit; mort en décembre 1640].

Bullion (Henri de), frère du précédent, dit « le capitaine Bullion », capitaine d'une compagnie de gens de pied et contrôleur général des guerres [1628]:
commissaire général de l'armée royale en Rhétie, puis en Valteline [1633 à 1635]. 11, 11*n*.
chargé par Rohan d'une mission à Venise [avril—mai 1635]. 13, 13*n*.
chargé d'une mission spéciale à Soleure [septembre 1635]. 3, 7, 56, 58, 59, *59 n*, 99*n*, 489.
chargé d'une enquête en Valteline sur la gestion financière du trésorier Lyonne [septembre—octobre 1635]. 68.
désigné comme ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises [mars 1637: mission non exécutée]. 4, 197, *197n*, 208, 497.

Bullion (famille de). 110.

Büntener [*Püntiner*] (Jean-Jacques), d'Altorf, secrétaire-interprète des résidents espagnols à Lucerne [1624—1635], capitaine, puis [1635] lieutenant-colonel du régiment Beroldingen; colonel du régiment Lussi [1643]. 66.

Buol [Anna], de Davos, épouse de Georges Jenatsch [1628]. 291 *n*.
Buol de Strasberg (Jean-Antoine) (1600—1663), de Davos, capitaine [1631], l'un des envoyés grisons auprès des cités évangéliques [octobre 1631], chargé d'une mission à Bade [décembre 1631]; lieutenant-colonel du régiment de Brügger en Valteline [1635—1637];
l'un des envoyés des III Ligues auprès de Rohan [mai—juin 1635]. 137 *n*.
délégué grison aux conférences rhéto-valtelines de Chiavenna [janvier à février 1636]; l'un des chefs du soulèvement de mars 1637. 228.
envoyé grison auprès du gouverneur de Milan [octobre—novembre 1637]. 294.
lieutenant-colonel au service lombard [1639]: l'un des ambassadeurs grisons à Milan [août—septembre 1639]. 348.
[l'un des arbitres du différend des Droitures [1644]; chargé d'une mission à Innsbruck [1649]; *Landammann* de Churwalden, puis de la Ligue des Droitures [1649, 1650, 1657]: podestat de Morbegno [1641—1643], puis de Trahona [1643—1645] et de Tirano [1657—1659]].
Buol (Meinrad), de Davos (1588—1656), podestat de Teglio [1613]; *Eherichter* à Davos [1619], *Landammann* de Davos et des Droitures [1629, 1647, 1655]; chargé d'une mission à Innsbruck [juin 1629], puis à Milan [mars 1630];
l'un des envoyés grisons auprès de Rohan en Valteline [mai—juin 1635]. 137 *n*.
l'un des députés aux conférences rhéto-valtelines de Chiavenna [janvier à février 1636];
l'un des envoyés grisons à Innsbruck [novembre 1636—janvier 1637]. 176—187.
[l'un des commissaires désignés pour la reprise de possession de la Valteline [mars 1637], délégué aux conférences rhéto-tyroliennes de Schuls [juillet 1638]; l'un des ambassadeurs à Milan [août—septembre 1639], puis à Innsbruck [janvier 1640]; capitaine d'une compagnie grisonne au service lombard [1640]: l'un des négociateurs grisons à Feldkirch [juillet à août 1640], *Landshauptmann* de la Valteline en 1643].
Bürkli (Jean), de Zurich: capitaine, puis major au service du roi de France [1639]. 346 *n*, 348 *n*.
Burlamachi (Nicolas), né en 1606, reçu bourgeois de Genève le 14 mai 1651;
l'un des commis de l'introduction du sel français aux Ligues [1635]. 109 *n*.
Bussy-Lamet (Charles de Lamet, baron, puis comte de), chevalier, capitaine de cent chevau-légers au régiment des gardes du roi; maître de camp d'un régiment de douze enseignes à pied français; gouverneur de la ville et citadelle de Mézières [1632];
maréchal de camp [1634, 1635] à l'armée d'Allemagne. 15 *n*.
Butzenreiner (Léonard), l'un des chanoines du chapitre de Coire retirés à Feldkirch [1635]. 147 *n*.

Byarne (Lyonnet Laborey, S[r] de), S[r] de Chevigney et Anthume, ancien mayeur et membre du Conseil de Dôle;
chargé, avec le S[r] de Beauchemin, d'une mission à la cour de Madrid [1626]. 323 *n*.

Cadaniel (François), lieutenant-colonel, l'un des capitaines et commandants pour le service du roi dans la ville et le château de Porrentruy [1636, 1639]. 88 *n*, 89, 400 *n*.

Calatayud (Francisco), l'un des secrétaires du Conseil d'Etat à Madrid [1637]. 294 *n*, 296 *n*, 298 *n*, 299 *n*.

Calvin (Jean) (1509—1564), réformateur. 406, 479.

Campeggi (Lorenzo II], de Bologne, D[r] en droit à Pise et à Bologne; primicier de Saint-Pierre; réferendaire des deux signatures; gouverneur de San Severino, Jesi, Fano, Spoleto, puis d'Ancône; gouverneur de Rome; secrétaire de la congrégation des évêques et des réguliers; évêque de Cesena [18 décembre 1623—14 mars 1628]; nonce à Turin [23 mars 1624 au 3 juillet 1627]; évêque de Sinigaglia [14 mars 1628—1639]; gouverneur et vice-légat d'Urbino; nonce extraordinaire en Espagne [1632].
Nonce ordinaire à Madrid [31 janvier 1634—8 août 1639]. [1635]. 50 *n*, 70 *n*, 290, 295.
[mort à Madrid le 12 août 1639].

Candale (Henri de Nogaret de La Valette, duc [1611] de) (1591—1639), pair de France, duc de Hallwin; premier gentilhomme de la chambre du roi [1614]; gouverneur d'Angoumois, de Saintonge et d'Aunis; au service de Toscane [1613]; colonel d'un régiment d'infanterie à la solde des Provinces-Unies [1621]; général au service de la république de Venise [1624—1634]; chevalier des ordres du roi;
désigné pour seconder Rohan dans la conquête projetée de la Valteline [1635]. 6, 25, 68, 77, 487.
sa mort [1639]. 333.

Canisy (René de Carbonnel, S[r] et baron, puis [1619] marquis de), S[r] du Homet, de Marcey, de Courcy, gentilhomme de la chambre du roi, capitaine et gouverneur d'Avranches, lieutenant du roi au bailliage de Cotentin et en Bresse, chevalier de l'ordre; maréchal général de l'armée du duc de Savoie en 1626;
maréchal de camp [5 juin 1635], dans l'armée du roi en Valteline [1635—1636]. 38, 44 *n*. 72. 74 *n*, 76, 76 *n*, 103 *n*. 104 *n*, *108*, 110 *n*, 116 *n*, 185.
[mort le 27 septembre 1655].

Capaul (Lucius de), de la Ligue Cadée; recteur de l'école de Coire [1616]; secrétaire de la Ligue Cadée [1622]; chargé d'une mission à Poschiavo [1623]; bourgmestre de Coire [1639—1643]. 347.
Caraffini (Lazaro), évêque de Melfi [19 décembre 1622—1626].
Evêque de Côme [1626—15 juin 1665]. 290, 299, 303, 386, 389, 407.
Çarate Olasso (Pedro de), capitaine et gouverneur espagnol du fort Fuentes [25 septembre 1624—30 décembre 1631];
chargé par le gouverneur de Milan d'une mission à Coire [octobre 1631]. 158.
Cardinal-Gouverneur de Milan. v. *Albornoz.*
Cardinal-Infant. v. *Autriche* (Ferdinand d').
Cardinal de Lyon. v. *Richelieu* (Alphonse de).
Carignan (prince de). v. *Savoie* (Thomas de).
Carron (Giovanni), comte de Buttigliera, S[r] de Saint-Thomas-de-Cœur [1619], co-seigneur de Bozel en Tarantaise, secrétaire de l'ordre de l'Annonciade, conseiller et secrétaire d'Etat et des finances du duc de Savoie et maître-auditeur de la chambre des comptes de Chambéry; annobli le 27 octobre 1614; résident à Milan [1617—1618], puis à Parme [1618—1619], chargé de missions à Neuchâtel [1615], en Suisse et en Valais [1623, 1627, 1630], secrétaire de S. A. S. le prince majeur de Piémont [1627];
secrétaire d'Etat, à Turin. 445*n*.
[mort vers 1648].
Carron. v. aussi *Saint-Thomas.*
Casati (Alfonso I) (1565—1621), docteur en droit, puis capitaine de cavalerie légère et l'un des « décurions » de Milan [1587], gentilhomme de la chambre du duc de Savoie [1593], questeur des revenus extraordinaires du Milanais [1601], comte de Borgo-Lavizzaro [28 mai 1621];
ambassadeur résident à Lucerne [1594—1621]. 362, 383, 445, 448.
[mort à Lucerne, le 7 août 1621].
Casati (Carlo-Emanuele) (1600—1645), deuxième fils du précédent, comte de Borgo-Lavizzaro; capitaine de cavalerie en Flandre, capitaine du parc de Pavie [1612], questeur des revenus extraordinaires du Milanais [1638]:
ambassadeur résident à Lucerne [1629—1645]. *14*, 14*n*, 16, 16*n*, 23—26, 30, 51—54, 56—59, *65—67*, 72, 78—80*n*, 83, *84*, 93—*98*, 111—*113*, 128, 130, 159*n*, 188, 196*n*, 211*n*, 212*n*, 218, *219*, 227, 243, *246*—248, 251, 255, 258, *263*, 266, 271*n*, 276*n*—279*n*, 287, 298, 300*n*, 301, 303, 309, 310, 310*n*, 316, 316*n*, *319*, *319n*, 322—*327*, 329, 329*n*, 330*n*, 358, 359, 369, *372*, *375—378*, 381, 397—*399*, 404—407*n*, 410—415, 418—428, 439—441, 444—*447n*, 451—452*n*, 459, 480*n*.
[mort à Lucerne, le 8 juin 1645].
Casati (Francesco) (1610—1667), troisième fils d'Alfonso; comte de Borgo-Lavizzaro; commissaire des vivres de l'armée impériale à Bâle [1638]; questeur des revenus extraordinaires du Milanais [1650];

ambassadeur résident à Coire [1639—1645]. 309, *312n—316n*, 329, 329*n*, 336, *338n*, 340—343, 350, 354*n*, 356, 361, 380, 383, 387—392, 392*n*, 457—466*n*, 468*n*, 469, 469*n*, 472, 472*n*, 473*n*, 475.

[ambassadeur résident à Lucerne et à Coire, 1646—1667].

Casnedi (Francesco-Maria), de Gravedona, docteur en droit, « ragionato » (fiscal) à Milan, chargé par Feria d'une mission à Coire [juillet—août 1633]: l'un des négociateurs du traité d'Asti [juillet 1637]. 237, 238.

chargé de nombreuses missions à Coire [1637—1639]. 292, 298—300, 301*n*, 305, 315, *315n*, 336, *340*, 340*n*, 343, *343n*, 344—346, 350, 361, 380, *388*.

[l'un des quatorze membres du Sénat de Milan [1650]: chargé d'une mission extraordinaire à Rome, 1649; mort en 1660].

Castañeda (Sancho de Monroy y Zuñiga, premier marquis de), chevalier de Saint-Jacques [1634], majordome de la reine Elisabeth; gentilhomme de la chambre du roi, membre de ses Conseils d'Etat et de guerre; *veedor general* de l'armée en Portugal et des galères d'Espagne; ambassadeur ordinaire à Gênes [1623—1632];

ambassadeur ordinaire à Vienne [1632—1638]. 234.

[en Flandre en 1638; membre de la « Junta » chargée de juger Leganès en 1644; mort le 23 août 1646].

Castelberg (Conradin de), le jeune, d'Ilantz, chevalier, capitaine au régiment Florin [1635];

l'un des envoyés de la diète grisonne auprès de Rohan en Valteline [mai à juin 1635]. 137*n*.

[l'un des commissaires désignés pour la reprise de possession de la Valteline [1637]; l'un des ambassadeurs à Milan en août et septembre 1639; l'un des envoyés à la cour d'Innsbruck en décembre 1639];

Landrichter de la Ligue Grise [1633, 1636, 1639, 1642, 1645, 1648, 1651]. 464*n*, 472, 472*n*, *473n*.

Castelen. v. *Erlach*.

Castelmoron (François de Caumont, marquis de), S[r] de Montpouillan; maître de camp d'un régiment d'infanterie; commandant pour le roi à Montbéliard et à Belfort [1640]. 401*n*, 402, *402n*, 409, 434*n*.

Castelmur (Othon-Louis de), chanoine et chantre de l'église de Coire, délégué de l'évêque à Milan [août—septembre 1639] aux côtés des ambassadeurs grisons. 380*n*.

Castel-Rodrigo (Manuel de Moura y Corte Real, deuxième marquis de), comte de Lumiarès, grand d'Espagne; grand commandeur de l'ordre du Christ, premier gentilhomme de la chambre du roi Catholique; *su veedor de hazienda*, membre du Conseil d'Etat de Portugal, puis de celui de Madrid;

ambassadeur ordinaire à Rome [décembre 1631—1641]. 49*n*, 50.

[premier plénipotentiaire espagnol pour la paix à Ratisbonne [1641]; gouverneur des Pays-Bas et de la Franche-Comté [1644—1647]; commandeur de l'ordre d'Alcantara; mort le 28 février 1652].

Castille (Pierre Jeannin de) (1581—1629), Sr de Blancbuisson; conseiller au Grand Conseil [1601]; grand rapporteur en la chancellerie [1604], maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi [1611];
ambassadeur ordinaire en Suisse [décembre 1611—avril 1616], puis extraordinaire [septembre—octobre 1616]. 27.
[maître des requêtes [avril 1621], conseiller d'Etat, contrôleur général et intendant des finances [1616—1629], mort à Avignon, le 24 juin 1629].

Casutt [*Casut*] (Christian Joder de), de la Ligue Grise, l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan de septembre 1639. 347 *n*.

Caumartin (Louis Le Fèvre de) (1552—1623), Sr de Boissy-le-Châtel en Brie, baron de Saint-Port, vicomte de Rue, conseiller au parlement de Paris [1578], maître des requêtes [octobre 1585]; président au Grand Conseil [1587], intendant en Poitou [1588], en Picardie [1590], puis en Auvergne [1597—1599]; conseiller d'Etat [1594];
ambassadeur en Suisse [9 janvier 1605—milieu de mars 1607]. 405.
[président honoraire au Grand Conseil [1607]; garde des sceaux, le 22 septembre 1622; mort le 21 janvier 1623].

Caumartin (Jacques Le Fèvre de), Sr de Saint-Port et Sainte-Assise, marquis de Cailly, second fils du précédent; conseiller au Grand Conseil [juin 1622], puis au parlement de Paris [décembre 1623]; maître des requêtes [janvier 1632—1640];
ambassadeur en Suisse [28 janvier 1641—7 janvier 1648]. 323 *n*, 367, *369*, *402 n*, *403 n*, *404—457 n*, *459—466*, 470 *n*, 472, 475—480 *n*, 502, 504, *505*.
[conseiller d'Etat [1643], mort le 10 décembre 1667].

Caumartin (Geneviève de La Barre, dame de) (1606—1693), femme du précédent. 454.

Caumont. v. *La Force*.

Cazin (Barthélemy), de Süs (Engadine), *Landammann*, l'un des capitaines de la garnison du Luziensteig en 1625;
l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan du 3 septembre 1639. 347 *n*.

Chancelier de France [1641]. v. *Séguier*.

Chancelier de Milan [1637]. v. *Ronquillo*.

Chanteloube (Jacques d'Apchon, Sr de), de Clermont en Auvergne, religieux, prêtre de l'Oratoire, puis baron de Saint-Germain, gouverneur de Chinon, l'un des conseillers de Marie de Médicis durant son exil [1635]. 68.
[mort en février 1641 aux Pays-Bas].

Charles Ier Stuart (1600—1649), roi de la Grande-Bretagne [1625—1649]. 32 *n*, 259, 277, 277 *n*, *332*, *332 n*, 333, 334 *n*, 417 *n*.

Charles-Quint (1500—1558), roi d'Espagne [1516—1556]; empereur d'Allemagne [1520—1555]. 323 *n*.

Charles-Emmanuel Ier (1562—1630), duc de Savoie [1580—1630]. 48, 102, 244, 482.

Charles-Emmanuel II (1634—1675), duc de Savoie [1638—1675]. 283 *n* à 287 *n*, 309 *n*—312 *n*, 329 *n*—336 *n*, 364, 369, 371, *372*—373 *n*, 375, 376, 378, 378 *n*, 408, 409 *n*.

Charnacé (Hercule-Girard, baron de) (1577—1637), Sr de Gastines et du Plessis en Normandie, maître de camp d'un régiment de gens de pied et capitaine d'une compagnie de chevau-légers; maréchal de camp [21 juin 1635]; conseiller du roi en ses Conseils, chevalier de ses ordres; gentilhomme ordinaire de sa chambre; gouverneur de Clermont-en-Argonne;
chargé de missions aux Provinces-Unies [1624] et en Bavière [1626], ambassadeur extraordinaire en Suède [1629, 1630], puis à trois reprises en Allemagne auprès de Gustave-Adolphe [1631—1632]; signe le traité de Bærwalde [le 31 janvier 1631], ambassadeur extraordinaire auprès des Electeurs de Bavière, de Saxe, de Brandebourg et de Cologne, à Clèves, à Hambourg, à Cassel et auprès des rois de Danemark et de Pologne [1628—1632];
médiateur de la trève suédo-polonaise de Stumsdorf [26 septembre 1629]; ambassadeur ordinaire à La Haye [1633—1634]. 47.
[ambassadeur extraordinaire auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies [1635—1637]; tué devant Bréda, le 1er septembre 1637].

Châtelain de Delémont (le) [1636, 1641]. v. *Schenck de Castel.*

Châtillon (Gaspard III de Coligny, Sr puis duc de) (1584—1646), second fils de François de Coligny et petit-fils de l'amiral; maréchal de France [1622]:
l'un des chefs de l'armée royale aux Pays-Bas, puis en Picardie [1635]. 32, 33, 56, 59.
[duc et pair, le 18 août 1643].

Chavigny (Léon Bouthillier, comte de) (1608—1652), comte de Buzançais. conseiller au parlement de Paris [1627], puis conseiller d'Etat;
secrétaire d'Etat [1632—1643]. 7—9, 23 *n*, 58 *n*, 61 *n*, 70 *n*, 74 *n*, 81 *n*, 87 *n*. 90 *n*—*97 n*, 104 *n*, *107 n*, *109 n*, 111 *n*, 115 *n*, 119 *n*, 121 *n*—*132 n*, *138 n*, *142 n*, *144 n*, *145 n*, 148 *n*, 150 *n*, *154 n*, *155 n*. *163 n*—167 *n*, 170 *n*—175 *n*, *201 n*, *203 n*, *208 n*—*217 n*, *222 n*—227 *n*, 230 *n*, 242 *n*—248 *n*, *251 n*, 264 *n* à 269 *n*, 277 *n*, 281 *n*, *318 n*—323 *n*, *328 n*, 331 *n*, 341 *n*, 351 *n*. 357 *n*. 402, 405 *n*, 412 *n*, 417 *n*, 418 *n*, 436 *n*, 444 *n*, *479 n*, *480 n*.
[gouverneur de Vincennes [1633], chancelier du duc d'Orléans [1635], ambassadeur extraordinaire en Savoie [1639], ministre d'Etat [1643], gouverneur d'Antibes en 1645].

Chéré [*Chéret; Cherré*] (Pierre), Sr du Lauveau, secrétaire de Richelieu, secrétaire du roi, maison et couronne de France [22 février 1636], maître

ordinaire en la chambre des comptes de Paris [30 décembre 1641]. [1635]. 76 *n*.
[mort le 28 février 1689].

Choisy (Jean de) (1598—1660), S[r] de Balleroy et de Beaumont, greffier du Conseil, maître des comptes, conseiller au parlement de Paris [27 août 1627], maître des requêtes [29 décembre 1633], intendant en Champagne, en Roussillon, en Languedoc [1635—1636];
l'un des négociateurs de l'entrée de l'armée weimarienne au service de France [1639]. 334, *334 n*.
[envoyé extraordinaire auprès du landgrave de Hesse [1640], conseiller d'Etat [1635]; maître des requêtes ordinaire de l'hôtel [1637]; chancelier et garde des sceaux du duc d'Orléans [1650]; mort à Blois en février 1660].

Christine de France (1606—1663), fille d'Henri IV; princesse de Piémont [1619]; duchesse de Savoie [1630—1637]; duchesse-régente [*Madama Reale*], dès 1637. 256, 269, 270, 273, 279 *n*, *287*, 310 *n*, *315 n*, 319 *n*, 340 *n*, *341 n*, 364, *369—378 n*, 390 *n*, 395, *397 n*, 398, *399 n*, 405, 445 *n*, 447, *447 n*, 451 *n*, *453 n*, 458 *n*, 478.

Christine-Augusta (1626—1689), fille de Gustave-Adolphe; reine de Suède [1632—1654]. 264, 332, 375, 410, 484.

Cid (Nicolas), *veedor general* du Milanais; chargé par le gouverneur de la Lombardie d'une mission à Turin [mars—avril], puis à Vienne [mai 1629];
envoyé extraordinaire auprès des Trois Ligues [avril 1637]. 195 *n*, 202 *n*, *204 n*, 218, 227, 230, *230 n*, 231, 231 *n*, 232, 234, 235.
l'un des négociateurs du traité d'Asti de juillet 1637. 215 *n*, 236, *237*, 238 *n*.
à Madrid, aux côtés des ambassadeurs grisons [1637—1639]. 287 *n*, 290, 290 *n*, 294 *n*, 296 *n*—*301 n*, 339 *n*.
à Madrid [1640]. 385 *n*, 389 *n*.
[membre du Conseil secret à Milan [1638]].

Cioli (Andrea); chargé par le grand-duc de Toscane d'une mission en Angleterre, puis en France [juin 1610—janvier 1611]; chevalier, résident florentin à Rome [1626]; sénateur, bailli d'Arezzo [1627], grand-croix de l'ordre de Saint-Etienne de Toscane;
secrétaire, puis premier secrétaire d'Etat du grand-duc [1626—1633; 1633 à 1639]. *14 n*, 15 *n*, 30 *n*, 33 *n*, 35 *n*, 37 *n*, 45 *n*—47 *n*, 56 *n*, 61 *n*, 73 *n*, 104 *n*, *164 n*, 176 *n*, 178 *n*, 179 *n*, 204 *n*, 215 *n*, 216 *n*, 235 *n*, 236 *n*, 239 *n*, 240 *n*, 271 *n*, 279 *n*, *284 n*, *286 n*, 292 *n*—*295 n*, 309 *n*, *312 n*, 314 *n*, 316 *n* à 319 *n*, 323 *n*, *325 n*, 327 *n*, *340 n*, 341 *n*, *342 n*, 344 *n*, 349 *n*.
[mort en 1640].

Claudia (archiduchesse). v. *Autriche*.

Coeuvres. v. *Estrées*.

Coignet. v. *La Tuillerie*.

C o i s l i n (César du Cambout, S^r^, puis [1634] marquis de) (1613—1641), comte de Crécy, conseiller du roi, maréchal de camp, colonel général des Suisses et Grisons au service de France [dès mars 1635]. 58 *n*. 127 *n*. 243, 282. 283 *n*, 410, 410 *n*.
[lieutenant général en Basse-Bretagne; tué au siège d'Aire, le 10 juillet 1641].
C o k e (Sir John) (1563—1644); maître des requêtes [novembre 1622], membre du parlement, secrétaire d'Etat du roi de la Grande-Bretagne [1625 à 1643]. 8, 9, 20 *n*, 32 *n*, 133 *n*, 146 *n*, 148 *n*, 150 *n*, 171 *n*, 182 *n*, 184 *n* à 190 *n*, 195 *n*, 196 *n*, 200 *n*, 201 *n*—203 *n*; 206—211 *n*, 212 *n*, *217 n—225 n*, *234 n—253 n*, 254 *n*—*257 n*, *259 n*, *290 n*, 294 *n*.
[commissaire de la Trésorerie [mars 1635], *controller of the Ports* [1638]].
C o l b e r t (Gérard), commis de Sublet de Noyers;
chargé d'une mission particulière aux Ligues Grises et en Valteline [août à décembre 1636]. 4, 157, 166, *170 n*, 177 *n*, 179, *180 n*, 494.
C o l l o r e d o (Rodolphe, baron, puis [1624] comte) (1585—1657), Sr de Opotschna et de Dobra, comte d'Empire, grand prieur de Saint-Jean-de-Jérusalem pour la Bohême; colonel au service de l'empereur; gouverneur de Prague; général de cavalerie [1632]; *Generalfeldzeugmeister* [1634];
commandant de l'armée d'invasion devant Porrentruy [décembre 1635]. 85, 88, 90.
[commandant à Budweiss [1645]; mort le 24 février 1657].
C o l o m a (Carlos), premier marquis de Espinar, commandeur de Montiel y La Ossa, majordome du roi Catholique; général en Cambrésis et en Roussillon, châtelain de Perpignan, maître de camp général en Flandre, ambassadeur en Angleterre [1623], membre du Conseil de guerre, puis du Conseil d'Etat à Madrid [1626]. [1637]. *290 n*, 293 *n*.
[mort en octobre 1637].
C o m m a n d a n t s français à Porrentruy [1640]. v. *Cadaniel*. v. *Vignacourt*.
C o m m i s s a i r e s impériaux à Lucerne [1635, 1637, 1641, 1642]. v. *Schwarzenberg; Fels; Hohenems; Schœnau*.
C o m t e - D u c [*Conde-Duque*] (le). v. *Olivarès*.
C o m t o i s (les Francs-). 118—121, 124, 129, 131, 133, 135, 245, 246, 254, 278, 283, 285, 323, 330, 331, 406 *n*. 421—423, 428, 432, 442, 450 *n*, 452, 455.
C o n d é (Henri II de Bourbon, prince de) (1588—1646), premier prince du sang, duc d'Anguien, de Châteauroux, de Montmorency, d'Albret et de Bellegarde, premier pair et grand maître de France, gouverneur de Boulogne, de Bresse et de Berry;
chef de l'armée royale en Franche-Comté [1636]. 4—7, 115 *n*, *118*, 120 à *133 n*, 162, 165, 246, 249, 494.
à Dijon [1637, 1638, 1643]. 223—*225 n*, 258, 267, *268 n*, 281, 281 *n*, 454, 479 *n*.

Conflans (Gérard de Joux, *dit* de) (1573—1637), marquis de Conflans, bailli d'Aval, maréchal de camp et « gouverneur » des armées du roi Catholique au comté de Bourgogne [1636]. 127, 128*n*, 132, 245, 247.

Contarini (Alvise), di Nicolò (1601—1683), *cavaliere* [1638], successivement *correttore delle leggi; riformatore dello studio a Padova;* ambassadeur ordinaire à Bruxelles [décembre 1631—septembre 1634];

ambassadeur ordinaire en France [3 octobre 1634—16 février 1638]. 8, 18*n*, 32*n*, *34n*, *35n*, *47n*, *48n*, 58*n*, 61*n*, 68*n*—*70n*, 74*n*—*77n*, *93n*, 94*n*, 100*n*—103*n*, 105*n*, 109*n*—117*n*, 121*n*, 122*n*, *125n*, 126*n*, 129*n*, 132*n*, 133*n*, 140*n*, *141n*, *143n*, *153n*, *154n*, 169*n*, 195*n*—*199n*, 205*n*, *207n*, *208n*, 212*n*—216*n*, 222, 222*n*—225*n*, 264*n*—270*n*, 273*n*, 487*n*, 497*n*.

ambassadeur extraordinaire en Espagne [7 mars 1638—25 août 1641]. 349*n*.

[ambassadeur ordinaire à Rome [20 septembre 1645—20 avril 1648], puis extraordinaire [23 octobre—11 décembre 1655]; sénateur [1648]; procurateur de Saint-Marc [1653]; doge en 1676].

Corai (Jean), de Lax (Ligue Grise); l'un des bannis grisons à Lucerne [1621]; *Landammann*, envoyé à Milan par la diète d'Ilantz [février 1622]; envoyé grison à la diète de Bade [juin 1622]; capitaine au régiment de Florin [1635];

chargé d'une mission officieuse à Milan, à l'insu de Rohan [mars 1637]. 229, 232.

[l'un des ambassadeurs grisons en Lombardie pour la solennisation de l'alliance [août—septembre 1639]].

Corps helvétique (le). *6*, 31, 32, 51—54, 57, 89, 116*n*, *119*, 121—125, 130, 133, 134, 176, 193, 194, 205, 218, 219, 221, 241, *242*, 246—254, 258, 277, 278, *281*, 311, 320—325*n*, 329, 330, *335*, *345*, 348, 349, 351, 355—359, 369, 376*n*, 378, 395, 397, 404, 405, 408, 410, 411, 413 à 417, 420—425, 428, 432, *438—441*, 451—454, 474—476, 477—480.

Correr (Angelo) [*Anzolo*] (décembre 1605—avril 1678), *cavaliere*, ambassadeur ordinaire en Angleterre [septembre 1634—décembre 1637];

ambassadeur ordinaire en France [29 décembre 1637—28 mai 1641]. *10n*, 267*n*—275*n*, *304n*, 305*n*, 318*n*, 330*n*—334*n*, 337*n*—338*n*, 345*n*, *350n*, *360n*, *390n*, *391n*, *397n*, *402n*, 405*n*, *408—410n*, 413*n*.

[*proveditore e commissario sopra le militie dei Pregadi* [1642], puis *proveditore in campo;* commissaire à Modène [septembre 1642—septembre 1643], provéditeur général à l'armée vénitienne en Frioul [1645]; Sage de Terre-Ferme, puis provéditeur en Dalmatie [1647]; podestat à Brescia [1649]; membre du Conseil des Dix [1651]; provéditeur extraordinaire à Peschiera [1652]; Sage du Conseil [1653]; podestat de Padoue [1655]; ambassadeur extraordinaire à Rome [9 avril 1657—27 mars 1660]; procurateur de Saint-Marc, puis ambassadeur extraordinaire en Angleterre

au sujet de l'accession de Charles II au trône [1er juin—11 août 1661]; *capitano general da mar* [1662]; réformateur des études à Padoue [1677]].
Costa (Giovanni-Battista III) (1593—1663), comte du Villard [septembre 1645]; Sr de Cerney et La Motte; conseiller d'Etat du duc de Savoie; président à la chambre des comptes et contrôleur général des finances [1626]; président du Conseil d'Etat [1632]; gentilhomme du duc;
conseiller du prince de Carignan [1635]. 68, 69, 69*n*.
[disgracié au moment de la révolte des princes [1639], puis rétabli dans sa charge en 1646].
Créqui (Charles de Blanchefort de) et de Canaples (1578—1638), prince de Poix, duc de Lesdiguières et pair de France [1626], comte de Sault, gouverneur de Montmélian, membre de l'ambassade extraordinaire envoyée en Angleterre [1601]; chevalier des ordres du roi et lieutenant général au gouvernement de Dauphiné [1606], maréchal de camp et gouverneur de Montdidier et de Péronne [1619]; maréchal de France [1621]; ambassadeur extraordinaire à Rome [7 juin 1633—9 juillet 1634], ambassadeur extraordinaire à Venise [1636];
commandant les forces françaises dans la Haute-Italie [1635—1638]. 15, 16, *47*, 60, *65*, 75, *99*, 100, *102*, 108, 110—111*n*, 114, 115, 206, 222, 267, 273, 301, 333.
Crivelli (Sébastien-Henri) (1598—1664), d'Uri, docteur en droit [1621], secrétaire-interprète de l'ambassade d'Espagne à Lucerne [1629—1661], capitaine, puis colonel [1647] d'un régiment suisse au service de Milan; chevalier [1653], mort en 1664. 325, 329, 329*n*, 407*n*, 414*n*, 458*n*.
Croizon (François de) (1600—1664), écuyer, Sr de Sillans, Grey et Vincelles, capitaine et châtelain de Seyssel en Bugey, rétabli dans l'état de noblesse le 3 mai 1617, capitaine [1616]; aide de camp [1627], commandant au Fort-de-l'Ecluse [dès le 28 mai 1631]; lieutenant-colonel du régiment de Choisy [1635];
chargé par le prince de Condé d'une mission spéciale en Suisse [juin 1636]. 4, 118, 119*n*, 120*n*, *122*, 122*n*, *124*, 126, 494.
[aide de camp du duc de Longueville, puis de Villeroy en Franche-Comté [1637—1640]; maréchal de bataille [16 février 1641]].
Curie romaine (la). 230, 295.

Dampmartin (François), secrétaire de Méliand;
chargé par lui d'une mission auprès des cantons forestiers [juin 1625]. 30.
envoyé en reconnaissance à la frontière grisonne [janvier 1638]. 5, 265, 304, 498.
Danton. v. *Duthon*.

De La Barde (Jean) (1603—1692), chevalier, baron, puis [1661] marquis de Marolles-sur-Seine, Sr de Motteux et de Langlée, secrétaire ordinaire de la maison de Marie de Médicis [1622—1631]; secrétaire de la maison du roi [1632—1637], conseiller d'Etat et privé; chargé d'une mission à Rome en novembre 1630, trésorier de France en la généralité d'Outre-Seine et Yonne [1634];

neveu de Claude Bouthillier et premier commis de Bouthillier de Chavigny aux Affaires étrangères [1635—1636]. 66n, 67n, 129n.

résident à Osnabrück [1645—1646];

ambassadeur ordinaire aux Ligues de Suisse et Grisons [janvier 1648 à décembre 1660], puis extraordinaire [octobre 1661—octobre 1663]. 435n.

[chevalier de Saint-Michel [10 mai 1652], mort le 11 juillet 1692].

Della Manta (Valerio di Saluzzo, comte), ambassadeur de Savoie en Suisse [mars 1635—mai 1642]. 8, *13n*, *15n*, *25n—27n*, *30n*, *32n*, 36n, 40n, 45n, 52n—61n, 65, 66, *67n*, 71n, *72*, *72n*, 75n, 81n—84n, 86n, *88n* à 90n, 96, 96n—*98n*, 105n, 107n, 109n, *113*, *113n*, *116n*, 117, *117n*, *121n*—124n, 128n—132n, 149n, 155n, 156n, 161n, 167, 167n—169n, 175n—178n, 185n—189n, 192, 192n, 193n, *196n*, 199n, 201n, 203n à 206n, *211n*—214n, 217n—*221n*, 224n, *226n*—228n, 234, 235, 235n, *236n*, *240n*, 243, 243n—*254n*, 255, 256, *256n*, 258, 262n—*266n*, 269n à 273n, *276n*, 279, 279n, 283n—*290n*, 292, 297n, 300, 304n, 309n à 312n, 315, *315n*, 319n, 329n, 330n—*333n*, 335n, 336n, 340n, *341*, *341n*, 369—*378n*, 390n, 395n—*399n*, 405n, *445n*, 447, *447n*, 449n, 451n, *453n*, 458n, 497n, 499n.

colonel du régiment Marquisat de Saluces [1638]; gouverneur de la ville et du château de Saluces].

Della Manta (Michele-Antonio di Saluzzo, comte), comte de Verzuolo, Lequio, Sr de Rudino, capitaine des arquebusiers de la garde du duc de Savoie; chevalier de l'Annonciade [24 mars 1638];

envoyé extraordinaire des princes Maurice et Thomas de Savoie auprès des cantons catholiques [janvier—avril 1640]. 315n, 370, *376*, *376n*, 377, 377n, *378*, *378n*.

Députés valtelins en Espagne [octobre 1637—février 1639] v. *Paravicini*; v. *Quadrio*.

Dicey (Marie-François de Rye, baron de), comte d'Aarberg, fils de Marc-Claude de Rye, marquis de Dogliani (v. *Dogliani*); marquis de Dogliani dès 1632;

prétendant à la souveraineté de Valangin [1635]. 88n.

en Franche-Comté [1639]. 327n.

Diesbach (Nicolas de), de Berne, capitaine au régiment suisse de Schmid dans la deuxième armée de Valteline [1635]. 74n.

Dietegli [*Dittli*] (Joseph), d'Uri, commissaire à Altorf [1639]. 326n.

Diodati (Jean) (1576—1649), ministre à Genève; professeur en hébreu [1597 à 1606], puis en théologie [1599—1645], recteur de l'Académie [1608 et 1618], délégué au Synode de Dordrecht [1618—1619]. [1636]. *92n*, 94, 94*n*.

Directeurs de l'armée weimarienne [*Erlach; Ehm; Rosen; Nassau*]. 333, 335, 345—349, 354, 354*n*, 401, 410.

Dizains valaisans (les). 55, 373, 373*n*, 415—417*n*, 427, 434.

Doge de Venise. [1637]. v. *Erizzo*.

Dogliani (Marc-Claude de Rye, marquis de) (1554—1632), S^r^ et baron de Dicey, comte de Rossillon, conseiller d'Etat du duc de Savoie et son grand écuyer, gouverneur et lieutenant général du duché de Chablais [1602], chevalier de l'Annonciade [1603], capitaine d'une compagnie des ordonnances; maréchal de camp; emprisonné [1610—1611]; passé au service du roi d'Espagne; gouverneur de Dôle; membre du Conseil de Milan:
ambassadeur extraordinaire d'Espagne auprès des cantons catholiques [1624—1632]. 327*n*.

Dogliani. v. *Dicey*.

Dolce (Pietro), secrétaire de la république de Venise; résident à Zurich [5 avril 1640—22 novembre 1641]. *369*, *382n*—*384n*, *387n*—*390n*, 391, *391n*—*419n*, *422n*—*431n*, *437n*—*441n*, 446*n*, *456n*—*467n*, *469n*, *470n*, 472*n*, *502n*, 503*n*.
[résident à Naples [3 juin 1642—10 novembre 1646]; à Mantoue, 8 mars 1647—13 février 1648].

Doujat (Denis), Sr de Montreuil; intendant des finances;
chargé de vérifier en Valteline les comptes du trésorier des Ligues Martin Lyonne [août—septembre 1635]. 47, 47*n*, 62.
[maître des comptes le 9 septembre 1648].

Doyen du chapitre de Coire [1635]. v. *Sayn*.

Du Buisson-Aubenay [*Ambenay*] (François-Nicolas Baudot, S^r^) (1590—1652): secrétaire et familier de Jean d'Etampes-Valençay; attaché à sa personne durant sa mission en Rhétie [avril—mai 1637]. *231n*, *233n*—*241n*, 261*n*, 300*n*, 315*n*.
[gentilhomme servant, puis maître d'hôtel ordinaire du roi [26 août 1649]; « intendant des devises, emblèmes et inscriptions pour les jardins, galeries et bâtiments royaux de France » [avril 1650]; mort le 1er octobre 1652].

Du Clausel (Michel), fils d'un président en la chambre des comptes de Montpellier, ancien colonel au service de Charles-Emmanuel en Piémont [1624]; envoyé en Espagne par le duc de Rohan; négociateur du traité du 3 mai 1629 entre le roi Catholique et le chef des huguenots:
arrêté à Genève à la demande du roi Très-Chrétien [avril 1631]. 91, 92.
arrêté en Valteline et pendu au Fort-du-Rhin, près de Coire, le 10 novembre 1635. 65, *68*—*71*, *71n*, 146, 489.

Du Fargis (Charles d'Angennes, S^{r}), comte de La Rochepot, ambassadeur extraordinaire de France en Espagne [1618];
ambassadeur ordinaire en Espagne [1620—1629]. [1626]. 32, 157.
[plus tard conseiller d'Etat; emprisonné à la Bastille [1635—1640], chargé d'une mission du duc d'Orléans à Madrid [juillet—août 1642], maréchal de camp en 1644; acclimate la garance en France en 1644].

Du Hallier (François de l'Hôpital, comte) (1583—1660), comte de Rosnay, Sr de Beine, chevalier des ordres du roi [décembre 1619]; maréchal de camp [6 mars 1622]; chargé de missions à Genève [mars 1629 et octobre 1630]; lieutenant général en Champagne et Brie;
lieutenant général dans l'armée du duc de Weimar; chargé de missions à Bâle [août 1637]. 4, 252, 253, 253*n*, 255, 292, 497.
[maréchal de France en 1643 [*maréchal de l'Hôpital*]; gouverneur de Paris en 1649, mort le 20 avril 1660].

Du Houssay-Monnerville (Claude Mallier) (1600—1681), conseiller au parlement de Paris [1624], intendant des finances [1627], conseiller d'Etat [1627], président aux requêtes du palais, maître des requêtes [1631—1633];
ambassadeur ordinaire à Venise [février 1638—octobre 1640]. 337, 376*n*.
[évêque de Tarbes [25 avril 1648—1668]; premier aumônier de Marguerite de Lorraine, duchesse douairière d'Orléans; mort le 21 septembre 1681].

Du Landé de Siquevillle (Joab-Gilbert), chevalier des ordres militaires du Mont-Carmel et Saint-Lazare de Jérusalem [1610]; sergent de bataille, puis maître de camp dans la première armée de Valteline [1624—1625]; employé au siège de La Rochelle, puis chargé de missions en Provence, à Venise, à Mantoue et à Gênes [1628—1629]; chargé d'une mission officieuse en Suisse [mai—juillet 1631];
chargé d'une mission officieuse aux Grisons [juillet—novembre 1631]. 136.
maréchal de camp et ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises [novembre 1631—décembre 1635]. 3, 7, 9, *11*—14, 16, 31, 35, 39—46, *71*, 73, 76, *76n*, 77, *77n*, 83, 99, *139*, 146, 148, 153, *158*, 161, 161*n*, 179, *182*, 185, 216, 234, 487, 489, 490.
[chargé d'une mission extraordinaire en Suisse [janvier—février 1633], maréchal de camp à l'armée du maréchal de Vitry en Provence [1635]];
en France [1637]. 223.
candidat derechef au poste diplomatique de Coire [1638]. *305*.
[gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; conseiller d'Etat [1638]; mort à Siqueville, le 8 septembre 1639].

Du Piau (Jean), Sr du Verger, comte de Meyrin, « se qualifiant prieur de Saint-Jean-hors-les-Murs à Genève, et seigneur temporel et spirituel de Saint-Gervais » [1642]. 478.

Du Plessis-Praslin (César, comte) (1597—1675), duc de Choiseul [1665]; maître de camp d'infanterie [1621];

ambassadeur ordinaire à Turin [novembre 1632—septembre 1635]. 40 *n*, 48 *n*.
[maréchal de camp [1635]; gouverneur de Turin [1640], lieutenant général [1642], maréchal de France [1645], chevalier des ordres du roi [1661]; pair de France [1665], gouverneur de Toul, surintendant de la maison et premier gentilhomme de la chambre de Philippe, duc d'Orléans].

Du Ryer (Claude), conseiller du roi; receveur général triennal des finances à Bourges [janvier 1629];
trésorier général des Ligues Suisses et Grisons [alternatif, de janvier 1633 à 1642; ancien et triennal, d'août 1638 à 1642]. 8, 209, 209 *n*, 214 *n* à 217 *n*, 222 *n*, 242, 242 *n*, 495 *n*, 497.

Duthon (Jean), d'Yverdon, huissier, chargé d'une missive de la diète de Bade pour les autorités de Dôle, mort des suites d'une blessure reçue sous les murs de cette ville [juillet 1636]. 118, 130, 130 *n*, *131*, *131 n*.

Eberhard. v. *Wurtemberg*.

Ehm [*Oehm*] (Jean Bernard), colonel au service du duc de Weimar; l'un des quatre *directeurs* de l'armée weimarienne après le décès de ce prince [1639]. *334 n*, 346 *n*, 349, 349 *n*, 354 *n*, 401, 402.
[entré au service de France; général-major à l'armée d'Allemagne [1641]; lieutenant général en 1649].

Ehrenfels. v. *Schauenstein*.

Elbeuf (Charles II de Lorraine, duc d') (1596—1657), comte d'Harcourt, de Lillebonne et de Rieux, pair de France, chevalier des ordres du roi; gouverneur de Picardie;
exilé de France [1631—1643]. 68.

Electeur de Bavière. v. *Bavière*.

Electeur de Brandebourg. v. *Brandebourg*.

Electeur-Palatin. v. *Palatin*.

Electeur de Saxe. v. *Saxe*.

Electeur de Trèves (Philippe-Christophe de Sœtern, archevêque-) (1566 à 1652): chanoine à Trèves [1584]; doyen du chapitre à Bruchsal, *Domherr* à Mayence et à Spire [1594]; archiprêtre de Saint-Pierre à Spire [1600]; prévôt du chapitre de Trèves [1604]; *Domscholasticus* à Mayence [1605]; coadjuteur de l'évêque de Spire [30 mai 1609]; évêque de Spire [10 octobre 1610—7 février 1652];
archevêque-électeur de Trèves [25 septembre 1623—7 février 1652]. [1635]. 34 *n*, 50.

Elmer (Jean-Henri), de Glaris, *Landsbaumeister*:
Landsstatthalter; chargé de remplir au nom de la diète de Bade une mission auprès du roi Très-Chrétien [juillet—septembre 1635]. 330, 331, 335.
[*Landamman*: 1641—1644; 1646—1649; 1661—1664; 1671—1674].

Emery (Michel Particelli, Sr d') (1596—1650), successivement contrôleur de l'argenterie du roi [1619], intendant de l'armée envoyée en Mantouan [1629], chargé de missions en Piémont [1629—1631]; commissaire royal auprès des Etats du Languedoc [1631—1633]; intendant de cette province [1632]; envoyé extraordinaire en Piémont [avril 1633]; conseiller et secrétaire ordinaire du Conseil d'Etat;
ambassadeur ordinaire à Turin [7 septembre 1635—1er juillet 1639]. 60*n*, 67, 67*n*, 68*n*, 69*n*, *95n*, 100*n*—103*n*, *108n*, 110*n*, 113*n*—118*n*, 165*n*, 170*n*, 205*n*, 227*n*.
[contrôleur général des finances le 24 novembre 1643; mort en mai 1650].
Empire (l'). 84, 104, 107, 243, 251, 254, 286, 319, 421, 436, 436*n*, 481.
Engadins (les). 382*n*, 384, 390, 455, 460, 461*n*, 465, 467.
Envoyé extraordinaire de France à Venise [1628—1629]. v. *La Saludie*.
de France auprès de la diète de la Basse-Saxe [1634—1636]. v. *Araux*.
de France à Turin [avril 1636]. v. *Graves*.
de France aux conférences de Nuremberg [1649—1650]. v. *Araugour*; v. *Vautorte*.
extraordinaire du pape en France [1634—1636]. v. *Mazarin*.
extraordinaire des princes de Savoie en Suisse [1640]. v. *Della Manta* (Antonio).
du gouvernement de la Franche-Comté à Madrid [1626]. v. *Byarne*.
du gouvernement de la Franche-Comté en Suisse [1636—1637]. v. *Marcschal*.
du gouvernement de la Franche-Comté en Suisse [1638—1643]. v. *Accoste*.
du gouvernement de la Franche-Comté en Suisse [1639]. v. *Saint-Amour*.
du gouvernement de la Franche-Comté en Suisse [1641]. v. *Bereur*.
du duc de Modène à Madrid [1635—1636]. v. *Testi*.
du gouverneur de Milan en Rhétie [1621]. v. *Visconti* (Scaramuzzia).
du gouverneur de Milan en Suisse [1635—1636]. v. *Visconti* (Pio).
du gouverneur de Milan en Rhétie [1637—1639]. v. *Biglia*; v. *Casnedi*.
suisse à Milan [1637]. v. *Beroldingen*.
tyrolien à Coire [avril 1635]. v. *Kurz di Turn*.
tyrolien auprès des Trois Ligues [1636]. v. *Biener*.
Erizzo (Fransceco) (1570—1646); doge de Venise [1637]. 191*n*, 224.
[mort le 3 janvier 1646].
Erlach (François-Louis d'), baron de Spiez [1605]; Sr d'Oberhofen [1642]: successivement bailli de Berthoud [1604], membre du Conseil souverain de Berne, banneret [1628];
avoyer [1629—1651]. 20, 20*n*, 24, 24*n*, 133*n*, 266*n*, 272*n*—*275n*, *347n* à *352n*.
[mort le 20 avril 1651].
Erlach (Jean-Louis d') (1595—1650), Sr de Castelen et de Ruchenstein; successivement au service de l'Union protestante allemande, du margrave de Brandebourg, du duc de Brunswick et du roi de Suède; membre des

Conseils de Berne [1629]; colonel d'un régiment au service de France en Savoie et en Piémont [1630—1631], général des milices bernoises [1632]; colonel au service de France, l'un des envoyés des cités évangéliques à Paris [décembre 1634—mars 1635]. 19, 21, 22.
député bernois à la diète d'Aarau du 8 juin 1635. 30 *n*.
lieutenant général des troupes bernoises [1635, 1636]. 87, 128.
colonel dans l'armée de Bernard de Saxe-Weimar [1637—1638]. 254, 255, 259, 274 *n*, 276, 277, *278 n*.
général-major [1638], chargé par le duc d'une mission à Paris [mai 1639]. 331—*334 n*.
gouverneur de Brisach; l'un des directeurs de l'armée weimarienne [1639 à 1643]. 345, 346 *n*, 349, 349 *n*, 354 *n*, 393, 394, 398 *n*, *401*—*403 n*, 409 à 410 *n*, 414, 422 *n*, 423 *n*, *431*—437, *440 n*, 444 *n*, 450 *n*, 452 *n*—454 *n*, 458, *463*, 470 *n*, 476—480 *n*.
[lieutenant général au service de France, dès 1647].
Erlach (Jean-Rodolphe d') (1586—1643), « der jüngere », Sr de Riggisberg, Rümlingen, Champvent et La Motte; membre du Conseil souverain de Berne [1614]; bailli d'Yverdon [1624—1630]; chargé d'une mission à Paris [1628];
colonel d'un régiment suisse au service de France [1635]. 58.
Escher (Pierre) (1590—1669), de Zurich, successivement au service d'Ernest de Mansfeld et de Christian d'Anhalt; colonel au service vénitien [1628, *1635*, 1642, 1646]. 61 *n*.
Escurial (l'). 10, 15, 19, 23, *27*, 46—50, 55—58, *60*, 65—68, *78*, 80, 84, 88, 95, 96, 99, 114, 126, 135, 137, 144, 151, 163, 167, 188, 204, 205, 212, 219, *226*, 229—232, 235, 236, 241, 246, 248, 251, 260, 283, *286*, 288, 291, *293*—296, 298, 300—302, 306—309, 313—316, 322, *323*, 325, 328—330, 333, 336—338, 341—*346*, 349, 354, 356, 361—364, 369, 375, 379, 383, *388*, 391, 393, 398, 399, 404, 407, 411—414, 422, 426, 445, 448, 452, 453, *456*, 459, 461, 464, 467—471, 473, 479, *481*.
Espagnols (les). 13, 15, *29*, 30 *n*, 31, *34*, *34 n*, 35—38, 40—46, 49 *n*, 50, 63—67, 71, 75, 78, 89, 98, 103, 106, 109—112, *138*, 140—142 *n*, 152, 156, 165, 174, 175, 184 *n*, 188, 199, 201 *n*, 202, 203, *216 n*, 226, 226 *n*, 232, 239, 255, 266 *n*, 270, 274, 286, 315, 323 *n*, 327, 335, 342, 343 *n*, 350, 351, 357 *n*, 359, 361, 363, 371, 373, 421, 445, 445 *n*, 479.
Este (maison d'). 48.
Estrées (François-Annibal d') (1572—1670), marquis de Cœuvres, comte de Nanteuil-le-Haudouin, Sr de Gonesse, chevalier des ordres du roi, premier baron et sénéchal du Boulonais, vicomte de Soissons, conseiller au Conseil d'Etat; capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances; gouverneur et lieutenant général de l'Ile-de-France, de Soissons, de Laon et du Laonnais; gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; ambassadeur extraordinaire

en Piémont et à Mantoue [1613]; ambassadeur ordinaire à Rome [1619 à 1621], puis extraordinaire en Suisse et aux Grisons [juin—novembre 1624]; maréchal de camp, le 3 mars 1622;

ambassadeur extraordinaire aux Grisons et lieutenant général de l'armée de la Ligue en Valteline [novembre 1624—mars 1627]. 14, 43, 66, 134, *135*, 245, 362, 481.

[maréchal de France [1626];

[ambassadeur extraordinaire à Venise [16 février—30 mars], puis à Mantoue [1er avril—18 juillet 1630]. 159.

[chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1632];

en France [1635]. 73*n*, 141*n*, 147*n*.

ambassadeur extraordinaire à Rome [1636—1641]. 8, 134*n*, 138*n*, 141, 156*n*, 189*n*, *192n*, *193n*, 196*n*, *201n*, 203*n*, 206*n*, 207*n*, 222*n*, 244*n*, 269, 278*n*, *283n*—285*n*, *318n*, 321*n*, *327n*, *331n*, 337*n*.

[duc d'Estrées en 1648; pair de France en 1661, mort à Paris le 5 mai 1670].

Etampes [*Estampes*] (Jean d') (1596—1671), chevalier, Sr de Valançay, conseiller au parlement de Paris [1619]; intendant du Languedoc [1624 à 1625]; maître des requêtes ordinaire de l'hôtel [1626]; intendant de justice, police et finances de l'armée du roi en Italie [1630, 1631]; chef et président du Conseil souverain de Pignerol « et deça les monts » [1631], président au Grand Conseil [1631]; envoyé extraordinaire à Turin et à Mantoue [1631]; intendant en Bretagne [1636];

conseiller d'Etat; chargé d'une mission extraordinaire aux Grisons [avril à mai 1637]. 4, 143*n*, 203*n*, *205*, *208*, *208n*, *209—216n*, 219, 221—222*n*, 497.

intendant de l'armée royale en Bourgogne [1637]. 223—*225n*, *264n*, 266*n*, *267n*.

[ambassadeur extraordinaire à La Haye [octobre 1637—février 1639]; intendant en l'armée française en Franche-Comté [1638]; conseiller d'Etat ordinaire [1643]; mort le 4 février 1671].

Evêque d'Annecy. v. *Evêque de Genève*.

de Bâle [1628—1646]. v. *Ostein*.

de Coire [1627—1635]. v. *Mohr*.

de Coire [1636—1661]. v. *Flugi d'Aspermont*.

de Côme [1626—1665]. v. *Caraffini*.

de Constance [1627—1644]. v. *Truchsess-Waldbourg*.

de Genève (Annecy) [1621—1635]. v. *Sales* (Jean-François de).

de Genève (Annecy) [1639—1645]. v. *Guérin*.

de Lausanne [1607—1649]. v. *Watteville*.

de Saint-Flour [1610—1646]. v. *Noailles*.

de Sion [1613—1638]. v. *Jost*.

de Sion [1638—1640]. v. *Supersax*.

de Sion [1640—1646]. v. *Riedmatten*.

Fachinetti (Cesare), de Bologne (1608—1683), docteur en droit, référendaire des deux signatures; secrétaire de la congrégation des évêques et des réguliers; évêque de Damiette [1639];
nonce apostolique à Madrid [8 août 1639—18 janvier 1642]. 385, *386*, 387 n.
[cardinal [13 juillet 1683]; évêque de Sinigaglia [1644—1655], puis de Spolète [1655—1675]; doyen du Sacré Collège [1680], mort à Rome, le 30 janvier 1683].
Farnese (maison). 48, 165, 446.
Farnese (Odardo). v. *Parme*.
Farnèse (Girolamo) (1599—1668); camérier secret de Paul V; référendaire des deux signatures; archevêque de Patras [1639];
nonce apostolique en Suisse [juin 1639—octobre 1643]. 242 n, 284 n, 328 n à 331 n, *335 n*, *336 n*, *343 n*—347 n, 356 n, 359 n—361 n, 369, 372 n, 373 n, 374—378 n, 386—388 n, 395 n—404 n, *407 n*, 408 n, *416 n*—*418 n*, 421, 421 n, 424—*425 n*, 428—*437 n*, 439 n—440 n, *444 n*—*449 n*, 453, 453 n, 454 n, 457 n, 460 n, *464*—*465 n*, 467—*474 n*, *476 n*.
[gouverneur de Rome [1652]; cardinal [7 avril 1657]; légat de Bologne [1658], mort le 18 février 1668].
Favarger [*Favergier*] (David), maire de Neuchâtel [1622];
procureur général du comté dès 1628 et conseiller d'Etat [1633]. [1639]. 400 n.
Favre (Ami), de Genève; membre du Conseil des CC; auditeur [1616], conseiller [1623], syndic [1626, 1630, 1634, 1638, 1642, 1645, 1651]; lieutenant [1628, 1632, 1639, 1645];
chargé d'une mission auprès du roi de France [février 1642]. 478 n.
[mort en 1653].
Feer (Jean-Léopold), de Lucerne, bailli de Ruswil [1624], puis de l'Entlebuch [1629];
membre du Conseil de Lucerne, banneret, l'un des députés suisses auprès de l'évêque de Bâle [août 1635]. 86 n.
Feilding (Basil), 2d Earl of Denbigh (1608—1675), chevalier de l'ordre du Bain [1626], baron Feilding of Newaham Paddox [mars 1628], ambassadeur extraordinaire pour le roi de la Grande-Bretagne à Venise et à Turin [1634—1639], mort le 28 novembre 1675. 245 n.
Fels (Anselme, baron, puis comte de), Sr de Linzingen, Puschenhaim et Pfaffenhofen, commissaire archiducal à Nauders [1630—1655]; membre du Conseil de régence de l'Autriche antérieure, chargé par l'archiduchesse Claudia de missions dans le Prættigau et la Basse-Engadine [1633];
commissaire délégué par le gouvernement tyrolien à Feldkirch pour y négocier avec des députés grisons [juillet 1635]. 161.
commissaire extraordinaire de l'empereur auprès des cantons suisses [octobre à novembre 1635]. *78*—*84*, 84 n.

chargé par l'archiduchesse d'Innsbruck de missions à Coire en mars 1637, puis en décembre 1638. 231, 313.

commissaire chargé de négocier avec les députés grisons à Innsbruck [1640];

commissaire extraordinaire de l'empereur auprès des cantons [juin—juillet 1641]. 426.

Ferdinand II (1578—1637), empereur d'Allemagne [1619—1637]. 10, 14*n*, 15, 15*n*, 21, 33, *36*, 37, *41*, 41*n*, 50—55*n*, 65—67, 78—81*n*, *84—88*, 104—107, 121, 121*n*, *125*, 125*n*, 129, 131, 134, 139, 140, 143, 164, 181, 184*n*, 186, 186*n*, 193, 244, 251, 482.

Ferdinand III (1608—1657), roi de Bohême et de Hongrie [1625—1636]. 33, 51, 53, 56, 58, 58*n*, 68—70, 122*n*, 125*n*, 129, 129*n*, 133, 133*n*, 482.

roi des Romains [1636]. 204.

empereur d'Allemagne [1637—1657]. 204, 218, 218*n*, 234, 239, 243, 243*n*, 244, 244*n*, 250*n*, *251*, *255*, *256*, *257*, 279, *283*, 291, 295*n*, 296*n*, 308, 313*n*, 323*n*, *325*, 325*n*, 326, *333*, 335, 338, 340*n*, 343, 354, 355, 361*n*, 371*n*, 379, 381*n*, 383, 392, 393*n*, *394*—396, *403*—405, 412, 412*n*, 418*n*, 420, 420*n*, 421, 426—*428*, *431*—434, 436, 439—445, 463, *465*, 470, *475*, 475*n*, 477, 479.

Feria (Gomez Suarez de Figueroa y Cordova, troisième duc de) (30 décembre 1587—11 janvier 1634), deuxième marquis de Villalba, comte de Zafra, grand de Castille, *comendador di Segura*, ambassadeur extraordinaire en France [septembre—novembre 1610], vice-roi et capitaine général de Valence et de Sicile [1616], conseiller d'Etat et de guerre du roi Catholique; gouverneur de l'Etat de Milan et capitaine général en Italie [août 1618—avril 1626];

gouverneur de Milan, pour la seconde fois [mars 1631—août 1633]. 14, 16, 106, 228, 253, 288, 298, 353, 360, 380, 384, 386, 399.

[gouverneur de Barcelone [1629]; général de l'armée espagnole acheminée de Milan en Allemagne pour le secours de Brisach [août 1633—janvier 1634]; mort à Munich, le 11 janvier 1634].

Fernamont (Jean-François Barwitz, baron de);

sergent-major de bataille, commandant l'armée impériale dirigée vers la Valteline [1635]. 32, 38*n*—45, *45n*, 62, 64, 71—73*n*, 76, 80, 84, 100, 103, 139, 157.

[*Feldzeugmeister* [1642]; *Landeshauptmann* de la principauté de Glogau [1648] et conseiller de guerre impérial; mort en 1649].

Feuquières (Manassès de Pas, S^r et marquis de) (1590—1640); maître de camp d'un régiment de douze enseignes de gens de guerre à pied français en Valteline [1625—1627]; maréchal de camp [25 septembre 1629], lieutenant général et gouverneur des Trois Evêchés [1631, 1636]; conseiller du roi en ses Conseils d'Etat et privé; ambassadeur extraordinaire

auprès des cours d'Allemagne et du Nord et des représentants de la couronne de Suède à Heilbronn, à Francfort et à Worms [1633—1635]; à Spire, après la prise de cette ville par l'armée de Weimar [1635]. 15*n*, 77*n*.
[lieutenant général des armées du roi [1637]; commandant en chef l'armée du Luxembourg en 1639].

Finer (Andreas), de Grüsch (Grisons), l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan de septembre 1639. 347*n*.

Finer (Michel), de Grüsch, capitaine au cours des expéditions grisonnes en Valteline [1620—1621], colonel [1622]; chargé de plusieurs missions à Innsbruck [1633—1635], bourgmestre de Coire [1630—1637]. 188.
[l'un des envoyés grisons en Suisse [novembre 1631], colonel d'un régiment grison sous Rohan en Valteline [1635]].

Fiscal de Pontarlier, v. *Mareschal*.

Flachslanden [*Flachslandt*] (Jean-Conrad de), S[r] de Mackenheim et de Schaffhausen; l'un des conseillers de la régence de l'Autriche antérieure, à Brisach [1637]. 220*n*.

Fleckenstein (Jost de) (1588—1652), de Lucerne, chevalier pontifical; enseigne [1615], lieutenant [1629], puis capitaine de la garde suisse du pape [1640];
avoyer de Lucerne [1640—1643]. 445, 445*n*, 446, 446*n*.
[mort en juillet 1652].

Fleckenstein (Jost-Walter), fils du précédent, enseigne de la garde suisse à Rome [1642]. 445, 446, 446*n*.

Fleming (Olivier), résident pour le roi de la Grande-Bretagne à Zurich [1629 à 1640]. *8*, 17, 20, *20n*, 24*n*, 29, 61*n*, 62*n*, 92*n*, 133*n*, 146*n*—150*n*, 155*n*, 169*n*, 171*n*, 182*n*, *184n—190n*, 195*n*, 196*n*, 200*n*—*203n*, 206*n* à 214*n*, *217n—225n*, 234*n*—238*n*, *240n—254n*, 255, 255*n*—257*n*, 259, *259n*, 260, 260*n*, 262*n*, 266*n*—268*n*, 275, *290n*, 294*n*, 309, 310, 332, *332n*—334*n*, 374, 496*n*, 497*n*.
[maître des cérémonies à la cour de Charles I[er], puis auprès du Lord-Protecteur [1647—1658]].

Flersheim (Jean-P. de), colonel au service du duc de Weimar;
chargé par les directeurs de l'armée weimarienne d'une mission auprès du roi Très-Chrétien [juillet—août 1639]. 334, 334*n*.

Florin (Jean-Simon de), de la Ligue Grise; l'un des chefs du parti autrichien en Rhétie [1619, 1621]; capitaine au régiment de Schauenstein [1624]; *Landrichter* de la Ligue Grise [1620, 1623, 1626, 1629, 1635]; l'un des envoyés grisons auprès des cantons catholiques [septembre—octobre 1626]; membre du Conseil d'Etat à Coire [1626]; l'un des ambassadeurs grisons à Milan [1629—1630];
colonel du régiment de son nom dans la seconde armée de la Valteline [1635—1637]. 37, 40, 228, 285, 240*n*.

à Lindau, avec Jenatsch et Rosenroll [janvier—février 1638]. 298.
[chargé d'une mission à Bade en septembre 1639].
Flugi d'Aspermont (Jean VI); camérier d'honneur d'Urbain VIII; prévôt du chapitre de Coire [1635, 1636]. 143*n*, 147, 147*n*.
évêque de Coire [1er février 1636—24 janvier 1661]. *147*, 147*n*, *148*, *148n*, 154, 167, 172, 178, 182, *183n*, 231, 235, 235*n*, 240, 241, 241*n*, 290, 290*n*, 291*n*, 303, 303*n*, 315*n*, 343, 343*n*, 356, *379*, *379n—381n*, 385, 386, 465, 468, 472.
Fontenay-Mareuil (François du Val, marquis de) (1594—1665), vicomte de Corbeil, Sr de Mareuil et de Villiers-le-Sec, maître de camp du régiment de Piémont [1616];
[ambassadeur ordinaire en Angleterre [27 janvier 1630—15 mai 1633]; maréchal de camp [22 avril 1635]];
ambassadeur ordinaire à Rome [5 novembre 1641—mars 1644]. 479*n*.
[chevalier de l'ordre du Saint-Esprit [mars 1642]; ambassadeur extraordinaire à Rome [mai 1647—28 juin 1649]; mort à Paris, le 25 octobre 1665].
Forbus [*Forbes*] (Arvid), colonel suédois de l'armée de Bernard de Weimar [1635—1638];
nommé par lui gouverneur de Rheinfelden [mars 1638]. 278.
[commandant supérieur en Poméranie [1645]; général-major [1646]; plus tard créé baron et conseiller du royaume à Stockholm].
Franco-Suédois (les). *317*.
François Ier (1494—1547), roi de France [1515—1547]. 371.
François-Hyacinthe de Savoie, né le 14 septembre 1632, duc de Savoie [8 octobre 1637—4 octobre 1638]. 272*n*, 273*n*, *276n*, *283n*, *286n*, 287, 287*n*, 297*n*, 304*n*, 371, 372.
Frédéric V. v. *Palatin*.
Fribourgeois (les). 126.
Füssli (Jean-Jacques), de Zurich; du Grand Conseil de ce canton [1625], *Rathsherr* [1628];
bailli de Bade [1633—1635]. 53.
[bailli de la Thurgovie [1644—1646]; mort en 1649].

Gabriel (Etienne), d'Ilantz, ministre du Saint-Evangile dès 1593, pasteur à Ilantz, puis à Altstetten (Zurich) de 1623 à 1627 et de nouveau à Ilantz; l'un des assesseurs de la *Droiture criminelle* de Thusis [1618], chancelier du synode des Trois Ligues, puis pasteur-doyen de la Ligue Grise [1636, 1638]. 146*n*, *149n*, 286*n*, 295*n*, 296*n*, 301*n*.
Gabriel (Lucius), fils du précédent, pasteur à Ilantz [1638, 1643]. 303*n*.

Gallas (Mathias, baron [1627], puis comte [1632]), (1584—1647), officier au service de la Ligue Catholique [1618], puis à celui de l'empereur [1629] en qualité de général-major *(Generalwachtmeister)*;
commandant des troupes impériales traversant la Rhétie [1629]. 482.
[conseiller de guerre; *Oberstgeneral-Feldzeugmeister* [15 décembre 1631]; commissaire impérial aux conférences de Cherasco et plénipotentiaire pour le rétablissement de la paix en Italie [1631]];
en Allemagne, puis en Bourgogne [1635, 1636]. 15, 33, 36, 52, *68*, 69*n*, 70, 80, 116, 133, 135, 163, 177, 244, 252.
Gallatin (Isaac), de Genève, du Conseil des CC; auditeur en 1619, secrétaire et conseiller en 1622; syndic [1633, 1637, 1645, 1649, 1652, 1657, 1661, 1665]; lieutenant en 1642, 1646, 1650, 1654 et 1662;
l'un des envoyés auprès du roi de France en février 1642. 478*n*.
[mort en 1666].
Garde des sceaux en avril 1634. v. *Séguier*.
Gaudenz (Bernard), *Domcustos* et vicaire général à Coire;
l'un des membres du chapitre de Coire retirés à Feldkirch [1635]. *147 n*.
l'un des envoyés de l'évêque à Milan, puis à Madrid en 1637. 340*n*.
Genevois (les). 92, 406, 417*n*, 432.
Gigot (François), secrétaire de Blaise Méliand à Soleure [1635—1640]. 253, 374.
Girardot de Nozeroy (Jean) (1580—1651), S[r] de Beauchemin; conseiller au parlement de Dôle [1629];
chargé d'une mission à Madrid au nom des autorités de la Franche-Comté [1626]. 323*n*.
[intendant des armées espagnoles en Franche-Comté et co-gouverneur de cette province [1631—1643]; mort à Salins le 8 février 1651].
Giustinian (Giovanni); ambassadeur ordinaire de Venise à Madrid [22 septembre 1634—12 mai 1638]. 110*n*, 295.
[ambassadeur ordinaire à Londres [26 mai 1638—19 décembre 1642]; à Vienne [4 février 1643—7 janvier 1648]; à Rome [21 janvier 1648 au 19 décembre 1651]].
Giustinian (Girolamo), ambassadeur ordinaire de Venise à La Haye [3 septembre 1637—8 avril 1641];
ambassadeur ordinaire à Paris [21 mai 1641—21 juin 1644]. 444*n*.
[ambassadeur ordinaire à Madrid [6 août 1644—21 novembre 1648], à Vienne [20 juin 1651—19 janvier 1655]; à Rome [13 novembre 1655 au 5 août 1656]].
Gobelin (Pierre), S[r] du Quesnoy, conseiller du roi en ses Conseils et maître des requêtes ordinaire de son hôtel;
intendant de la justice et finances à l'armée de Rohan; chargé par celui-ci d'une mission auprès des autorités de Bâle [février 1635]. 3, 489.
[président de la chambre des comptes [juin 1635]].

Goetz (Jean, baron [1633], puis [1635] comte de) (1599—1644); lieutenant colonel dans l'armée d'Ernest de Mansfeld [1625]; colonel au service de l'empereur et gouverneur de Rügen [1626]; général-major [1633]; commandant en Silésie [1637];
Feldmarschall [1638]. 277 *n*.
battu à Wittenweier par Bernard de Weimar [8 août 1638]. 283, 284, 322 *n*.
Goltz (Martin-Maximilien, baron [1634] von der) (1593—1653), S[r] de Klenau, Jenichow et Hostakow; colonel au service impérial [1625];
général commandant les forces de l'empereur aux frontières des Ligues Grises [1635]. 36, 38, 39 *n*, 41, 41 *n*.
[*Generalfeldzeugmeister* et commandant supérieur en Silésie en 1639].
Gondi (Giovanni Battista) (1589—1664); *cavaliere*, di Alessandro, [naturalisé français en 1606]; chargé des affaires du grand-duc de Toscane en France dès 1618;
chevalier de Saint-Etienne de Toscane [1623], résident en titre à Paris [1624 à 1638]. 14 *n*, 15 *n*, 30 *n*, 33 *n*, 37 *n*, *46 n*, 47 *n*, 104 *n*.
premier ministre et secrétaire d'Etat à Florence [1640—1643]. 323 *n*.
[chancelier de l'ordre du grand-duc [1641]; sénateur [1641]; ambassadeur à Venise [1643—1644], puis à Rome [1644].
Gondomar (Diego Sarmiento de Acuña, comte de), S[r] de Vincios, majordome du roi Catholique, gouverneur perpétuel de Bayonne, ambassadeur en Angleterre, en France [1625], puis en Allemagne, membre du Conseil d'Etat à Madrid. 329.
[mort le 2 octobre 1626].
Gonzague (maison de). 48.
Gonzague. v. *Mantoue*.
Gonzalès (José), *licenciado*, du Conseil et de la chambre du roi Catholique; l'un des négociateurs du traité hispano-grison de 1639. *294 n*, 297 *n*.
[*presidente de hazienda* [1650]; *comisario general de la Cruzada* [août 1662]].
Gouverneur de Bourgogne [1636, 1642]. v. *Condé*.
de Brisach [1634—1638]. v. *Reinach*; [1639—1649]. v. *Erlach*; [1650]. v. *Tilladet*.
de Chiavenna [1635]. v. *Salis* (Ulysse de).
de Colmar [1636]. v. *Manicamp*.
de la Franche-Comté [1636—1641]. v. *Saint-Martin*; [1642]. v. *Mello*.
du Fort Fuentes [1623—1631]. v. *Çarate Olasso*; [1638]. v. *Paniza*.
de Hohentwiel [1638]. v. *Wiederholt*.
de la Lombardie [1634—1635]. v. *Albornoz*; [1635—1641]. v. *Leganès*.
de Montbéliard [1636]. v. *Bourbonne*; [1640]. v. *Castelmoron*.
de Neuchâtel [1628—1645]. v. *Affry*.
des Pays-Bas espagnols [1634—1641]. v. *Autriche* (Ferdinand d').
de Rheinfelden [1638]. v. *Forbus*.

Grafenried [*Graffenried*] (François-Louis de), Sr de Gerzensee et Kisen; capitaine en Piémont [1626];
baillí de Nyon [1635—1641]. 266, 440*n*.
[bailli d'Yverdon en 1646; membre du Conseil de Berne en 1660].
Grand-duc. v. *Médicis*.
Grande-Bretagne (roi de la). v. *Charles Ier*.
Graves (Marc-Antoine de), chevalier, « lieutenant général et écuyer de la grande écurie du roi » [12 février 1624];
chargé d'une mission à Turin [avril 1636]. 110*n*.
Greder (Wolfgang), de Soleure; capitaine au service de France [1629];
colonel d'un régiment suisse dans la deuxième armée de Valteline [1635 à 1636]. 31, 43*n*, 45, 46, 72, 74, 104*n*, 112*n*, 142.
colonel d'un régiment suisse au service de France dans les Ardennes, en Artois et en Flandre [1639]. 317, 321, 322.
[tué devant Aire, le 17 octobre 1641].
Grégoire XV (Ludovisio) (1554—1623), pape [1621—1623]. 362.
Grimm (Urs), de Soleure; capitaine au régiment Am Rhyn [1635], puis à celui d'Affry [1630] et de Mollondin [1635]; membre du Grand Conseil de Soleure [1652]. *438n*.
Grisons (les). 13—15, 17*n*, 20, *20n*, 29, 31—37, 40, 41, 45, 47—50, *53*, 78, 81, 83, 85, 85*n*, 97, 108, 134—*138*, 141—149*n*, *152n*, *153*, 153*n*, 156, 158, 159*n*, 162—168*n*, 171—177, 181—188, 191—202*n*, 206—210, 216, *216n*, 220, 221, 227*n*—235*n*, 238—243, 251*n*, 260—270*n*, 282, 291, 294—303*n*, 305—312*n*, *314n*, 317, 329, 337*n*, 342—346, 350 à 358*n*, 361, *362*, 370, 381, *382*, 384*n*, *385*, 386*n*, 387—391, 393, 399, 404, 447, 455—458*n*, 461, 463—*465*, 470, *472*, 476*n*—479, 481, *483*.
Grisons catholiques (les). 297.
Gritti (Peter), de Zutz (Engadine), pasteur à Schiers et à Grüsch [1639]. 361*n*.
Grün (Jean-Christophe von der), général-adjudant du duc de Weimar;
commandant au Fort de Joux [1639—1648]. 475*n*.
[gouverneur pour le roi de la ville et château de Thann, dès le 16 juin 1648].
Guasco (Ludovico), colonel d'un régiment italien au service d'Espagne, commandant au château de Musso (lac de Côme) [1636]. 111*n*.
Guébriant (Jean-Baptiste Budes, comte de) (2 février 1602—24 novembre 1643); capitaine au régiment de Piémont, puis aux Gardes du roi; maréchal de camp [1636];
chargé d'une mission aux Ligues Grises [avril 1637]. 4—*8*, 205, *208*, *208n*—*210n*, *213*, *214*, 214*n*, 216, 220, *244n*, 496.
gouverneur d'Auxonne; l'un des lieutenants de Longueville en Franche-Comté, puis commandant d'une armée dans cette province [1637—1638]. 221, *222*, *222n*, 224, 224*n*, 225, *225n*, 280, 292, 318.

commandant les troupes françaises de l'armée de Bernard de Weimar [1639]. 333, 334.
négociateur du traité de Brisach d'octobre 1639. 334, *334 n.*
lieutenant général de l'armée d'Allemagne [1641—1643]. 430, 450, 476, 480, 484.
[maréchal de France, le 22 mars 1642].

Gueffier (Etienne) (1573—1660), secrétaire ordinaire de la chambre du roi et résident à Turin [1610—1614]; l'un des négociateurs du deuxième traité d'Asti [1615];
conseiller du roi en son Conseil d'Etat et son ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises [novembre 1615—septembre 1621]. 37, 37 *n*, 234, 362.
[résident et chargé d'affaires de France à Rome [1623—1660].

Guérin (Juste) [*Baltazar*] (1578—1645), ancien supérieur de l'ordre des Barnabites à Annecy et à Turin, et confesseur du duc de Savoie, prévôt du chapitre d'Annecy; provincial du Piémont;
évêque de Genève [25 juin 1639—3 décembre 1645]. 406.

Guise (Charles de Lorraine, quatrième duc de) (1571—1640), duc de Joyeuse, prince de Joinville, comte d'Eu, etc.; pair et grand-maître de France; gouverneur de Champagne et de Provence et amiral des mers du Levant [1635]. 67, 68 *n*.

Guler de Weinegg (Jean-Pierre I[er]) (1562—1637), de Davos, *Landshauptmann* de la Valteline [1587]; *Landammann des Dix Droitures* [1591]; chevalier de Saint-Marc et de Saint-Michel;
colonel; l'un des ambassadeurs des Trois Ligues en France en 1627. 20, 143, 155, 471.

Guler de Weinegg (Jean-Pierre II) (1594—1656), fils du précédent;
Landammann de Davos dès 1620 [1633]. 161.
[capitaine au service de France; colonel des milices grisonnes durant l'invasion autrichienne [1622];
colonel d'un régiment grison dans la deuxième armée de la Valteline [1635—1637]. 37, 40.
chargé d'une mission en Lombardie [mai-juillet 1637]. 235, *236* n, 238, *238* n.
gouverneur du Fort-du-Rhin [1637—1639]. 228, *260*, 260 *n*, 261, 315, *346—351 n*, 353 *n*, 354 *n*, 356 *n*, *358 n*, 359—*361 n*.
l'un des chefs du parti français en Rhétie [pseudonyme: *Rampa*] [1639 sqq.]. 337, 345, 369, 383, 389—391.
chargé par Caumartin d'organiser en Rhétie une levée pour le service du roi Très-Chrétien [1642]. 455, 457, 459—465, 468, 502 *n*.
[assassiné à Coire, le 8 janvier 1656].

Guler de Weinegg (André), frère du précédent, capitaine au service de France; envoyé par lui auprès des autorités des cantons protestants [1639]. 348.

[l'un des envoyés grisons à Innsbruck en 1648 et à Feldkirch en 1649].

Gustave-Adolphe (1594-1632), roi de Suède dès 1611. 226, 226*n*, 250, 253, 271, 311, 332, 333.

Hab (Jean-Henri), de Zurich, capitaine au service de France (régiment de Rahn) [1642];
chargé par Caumartin d'une mission en Rhétie [mai 1641]. 260*n*, 350, 367, 455, 460, 502.

Habsbourg (maison de). v. *Autriche (maison d')*.

Haldenstein (baron de). v. *Schauenstein*.

Harcourt (Henri de Lorraine, comte d') (1601—1666), comte de Brionne, vicomte de Marsan, gouverneur d'Anjou [1660], de Touraine, de Guyenne, de Normandie; sénéchal de Bourgogne; grand écuyer de France [1643 à 1658]; lieutenant général des mers du Levant;
commandant l'armée française en Piémont et en Montferrat [1639—1640]. 364, 371, 378, 390, 484.
[ambassadeur extraordinaire en Angleterre [1643]; vice-roi de Catalogne [décembre 1644], retiré à Brisach [1652—1654]; gouverneur de l'Alsace et grand-bailli de Haguenau [1652—1660]; mort à Royaumont le 25 juillet 1666].

Haro Sotomayor y Guzman (Luis Mendez, comte de) (1598—1661), 6[e] marquis del Carpio et de Heliche; duc de Montoro, comte de Morente; 2[e] comte-duc d'Olivarès; grand chancelier des Indes; *comendador mayor* de Alcantara; gentilhomme de la Chambre du roi Catholique; *cavalerizzo mayor* [1638]. 340*n*.
[conseiller d'Etat et premier ministre de Philippe IV dès le 4 juin 1647; l'un des plénipotentiaires pour la paix des Pyrénées; mort le 17 novembre 1661].

Henri II (1519—1559), roi de France [1547—1559]. 475.

Henri IV (1553—1610), roi de France et de Navarre [1589—1610]. 105, 371, 405, 415, 480.

Henrici. v. *Volpe*.

Henriquez de Luxan (Federico), *comendador* de Alcantara; *capitan de lanzas en España y de ordenanzas en Italia*; châtelain de Milan, général de cavalerie; membre des Conseils de guerre et des Indes;
ambassadeur d'Espagne à Innsbruck [1633—1641]. 163, 228, 229, 233, 236, 237, 384, 389 390*n*, 392*n*, 461.
[l'un des négociateurs du traité d'Ebersdorf en 1639; titulaire dès 1655 de la *encomienda de Heliche y Castelleja*; mort le 18 juillet 1660].

Hesse-Cassel (Guillaume V de) (1602—1637), landgrave de Hesse-Cassel dès 1627. 33, 204, 333.

Hesse-Cassel (Guillaume VI de) (1629—1663), landgrave de Hesse-Cassel dès 1637. 484.

Hirzel (Salomon) (1580—1652), de Zurich; du Grand Conseil [1610]; *Zunftmeister* [1613]; *Statthalter* [1621]; *Bauherr* [1625]; *Seckelmeister* [1626]; bailli d'empire [1628];
l'un des envoyés des cantons protestants à la cour de France [décembre 1634 — mars 1635]. 19, 21, 22.
bourgmestre de Zurich [1637—1644]. *348n.*
[mort le 24 juin 1672].

Hohenems (Jacques-Annibal, Cte de), comte de Gallarata et de Vaduz, Sr de Schellenberg;
commissaire impérial chargé d'une mission extraordinaire en Suisse [juillet 1635]. 53*n*, 54—56, 59, 78, *80*, 80*n*.
chargé par le gouverneur de Milan d'organiser des levées en Rhétie [mai 1637]. 234.
chargé d'une nouvelle mission extraordinaire en Suisse [mars-avril 1639]. 325, 326.

Hollandais (les). 226, 481.

Hongrie (roi de). v. *Ferdinand III.*

Horn (Gustave) (1592—1657), comte de Bjoeneborg, Sr de Haering et de Malla; successivement juge d'Oland et assesseur héréditaire de Wenden [1614]; chambellan du roi de Suède [1618]; conseiller de la couronne et feld-maréchal [1625];
l'un des commandants des forces suédoises dans l'Allemagne du Sud [1632—1634]. 19, 250.
[vice-président [1643], puis président [1653] du département de la Guerre à Stockholm et maréchal du royaume].

Hotman (Jean) (1552—1636), Sr de Villiers-Saint-Paul; conseiller du roi de Navarre et maître des requêtes ordinaire de son hôtel [1585]; ancien résident à Düsseldorf [1610—1614]; [1635]. 33*n*.

Huguenots (les). 13, 15, 20, 49, 54, 68, 74, 90, 103, 104, 134, 141, 153, 183, 194, 199, 206, 230, 266, 269, 271, 482.

Hugone (Giovanni) v. *Tanner von Puchersried.*

Imfeld (Pierre), d'Unterwalden-le-Haut, *Landammann* de son canton [1607, 1614, 1618, 1623]; ancien capitaine au service de France [1638]. 280*n*.

Impériaux (les). 10, 20, 21, 28, 31, 33, 38—42, 44, 45*n*, 52, 55, 61—66, *72*, 74—77, 85—91, 95, 98, 102, 109, *113*, 138, 158, 161, 164, 165,

201*n*, 204, 217, 230, 255, 265, 271, 272, 276, 286, 287, 301, 310, 324. 363, 394, 403, 414, 435, 437, 443, 461, 482.
Intendant du Lyonnais en 1638. v. *Amelot de Chaillou.*
Italiens (les). 327, 409*n*.

Jeannin. v. *Castille.*
Jenatsch (Georges) (1596—1639), de la Ligue des Dix Droitures; ancien pasteur de Scharans; l'un des chefs du parti anti-autrichien [1626]; emprisonné à Venise [novembre 1629]. 159, *159n.*
colonel d'un régiment grison dans la seconde armée de la Valteline [1635—1637]. 11, 14, 37, 40, 103, 136, 160, 190.
passé en secret au parti autrichien; chef de la conspiration contre le maintien des armes françaises dans les deux Rhéties [1635—1637]. *143*, 145, *148*, *149*, 149*n*, *155*, *157*, *158*, 161—164, *167—181n*, 483.
l'un des envoyés grisons à Innsbruck [novembre 1636—janvier 1637]. *169*, 177, 186, 186*n—188n*, 207.
chef du soulèvement de mars 1637. 193—199, 202, *205*—208, *211*, *213* à 216*n*, 218, 227, 223, 262, 265, 269, 285*n*, *291*, *292*, 295, *298*, *299*, 299*n*, 300—314*n*, 336, 339, 344, 360—362, 380, 386, 388, 391, 458, 461, 463, 471.
l'un des envoyés grisons à Milan [mai-juillet 1637]. 228, 241.
représentant des III Ligues à la diète de Bade de février 1638. *258*, 263, 266.
assassiné à Coire (24 janvier 1639). 315—317*n*, 337.
Jenatsch (Paul), né le 29 avril 1629, fils du précédent [1637]. 291, 291*n*. [*Landammann* des Dix Droitures en 1659, 1663, 1667, 1671 et 1675].
Jenatsch (Georges), né le 28 février 1637, frére du précédent [1637]. 291*n*.
Jenatsch (Anna). v. *Buol.*
Jeuch (Christ), capitaine; *Ammann* de Klosters (Grisons); l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan de septembre 1639. 347*n*. 348*n*.
Joseph (François Le Clerc du Tremblay, *dit* le Père) (1577—1638); capucin, confident et agent de Richelieu. 18, 18*n*. 35. *66n*, 67*n*, 71*n*, *77n*, 104, 104*n*, *105n*, *109n*, 125, 133*n*, 138, 140*n*, 143, 144*n*, 150*n*, 152, 153, 166, 173, 174, 175*n*, 183, 206—208, *223*. 264, 285, 285*n*, *305*, 483.
Jost (Hildebrand) (1586—1613), successivement curé de Leytron, chanoine du chapitre de Sion [1590], puis évêque de Sion [1613—1638]. 416, 434.
Juvalta (Fortuné de) (1567—1654), historien grison; bailli de Fürstenau; *Landammann* de la Haute-Engadine; l'un des ambassadeurs grisons à Innsbruck [1621, 1628, 1629], à Lindau [1622], à Sondrio [1625] et à Milan [1622 et 1629];
chargé d'une mission à Innsbruck [janvier 1629]. 158.
l'un des envoyés grisons auprès de Rohan en Valteline [avril-mai 1635]. 137*n*.

Kesselring (Kilian) (1583—1650), de Bussnang, bourgeois de Zurich, secrétaire de la seigneurie de Weinfelden, puis quartier-maître général de la Thurgovie (1628);
arrêté à Wyl, le 5 octobre 1633, et emprisonné à Schwytz jusqu'en février 1634. 18, 26, 26*n*.

Khuen de Belasi (Jean-Erasme) [*Kuohn*]; administrateur de Nauders, commissaire pour l'archiduc Ferdinand-Charles dans les Droitures et l'Engadine [1639]. 359*n*.

Kirsinger (Johann-Wilhelm), conseiller de l'empereur et son commissaire des guerres dans le cercle de la Haute-Souabe [1635]. 15*n*.

Knab (Jost), prévôt de Saint-Léodegard de Lucerne [1610], docteur en théologie; protonotaire apostolique; commissaire de l'évêque de Constance; internonce du Saint-Siège en Suisse [3 septembre 1652—15 avril 1653]; évêque de Lausanne [1653—1658]. [1639]. 329*n*, 336*n*.

Koenig [*Künig*] de Mohr (Pierre) (1590—1647), de Fribourg, baron de Billens [1631], S[r] de Meyriez, Enney, Grangettes, Villariaz et Fuyens; successivement au service de Venise [1616], puis de l'empereur [1622]; capitaine [1623], major [1624], lieutenant-colonel [1625], du Conseil de Fribourg [1631]; colonel; gouverneur de Lindau [1632—1633];
offre des levées allemandes au roi de France [1635]. 99, *105—107*, 107*n*.
intéressé dans les salines de la Franche-Comté [1636]. 127, 128.
à Ratisbonne [septembre 1641]. 422*n*, 427*n*.
[avoyer de Fribourg en 1645].

Kurz di Turn (Jacomo), chambellan de l'archiduc Léopold et son envoyé auprès du roi de France [mars 1632];
chargé par l'archiduchesse Claudia d'une mission à Coire [avril 1635]. 15*n*.

La Barde. v. *De la Barde*.

Labaume [*La Baume*] (Louis de), secrétaire et maître d'hôtel de Rohan aux Grisons et en Valteline, puis à Genève et à Kœnigsfelden [1632—1638]. 20*n*, *28n*, 29*n*, 275*n*.

La Blaquière (Pierre Nogaret de), attaché à la personne du duc de Rohan et envoyé par lui en mission de Venise à Paris [1630]; capitaine au régiment de Lecques en Valteline [1635]. 56, 64, 93.
à Kœnigsfelden [1638]. *275n*.

Lacuzon [*Lacuson*] (Claude Prost, dit) (1607—1681), chef de partisans comtois luttant contre l'invasion française [1641, 1642]. 420, 450.

La Force (Armand-Nompar de Caumont, baron, puis marquis de) (1595 à 1675), capitaine de la compagnie des gardes du corps du roi [1620]; maréchal de camp [1625]; maître de la garde-robe du roi [1632—1637]; employé à l'armée d'Alsace [1634—1635];

commandant les troupes françaises dans l'évêché de Bâle [1635]. 33, 87, 87 *n*.
[lieutenant général en 1638, maréchal de France, duc et pair en 1652].
La Frézelière (Isaac Frezeau, Sr, puis marquis de) (1596—1639), chevalier, Sr d'Amailloux et de Tafonneau, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, colonel du régiment de Touraine, puis de celui de son nom;
maréchal de camp dans la seconde armée de Valteline [30 novembre 1635]. 43 *n*, 45 *n*, 74, 74 *n*, *76 n*, 109 *n*, 110, 116 *n*. 156 *n*, 185, 202 *n*, 216.
[tué devant Hesdin, en 1639].
La Houdinière (Claude de Goyon du Plessis-Renard de):
lieutenant, puis capitaine des gardes de Richelieu; chargé de missions spéciales à Genève, puis en Valteline [décembre 1635—février 1636]. 4, *93*, *93 n*, *94*, *94 n*, 99—101 *n*, 109, 493.
[maître d'hôtel du roi [1649]; maréchal de camp, le 10 avril 1652; mort le 25 novembre 1663].
Lamboy (Guillaume, baron, puis comte de) (1600—1656), Sr de Welenicz en Bohême, Cordeshem, Wintershofen; colonel, sergent de bataille, puis [1634] général au service de l'empereur. [1643]. 450.
[Feldmaréchal et comte de l'Empire en 1649].
La Meilleraye (Charles de La Porte de) (1602—1664), Sr de Parthenay, Saint-Maixant, Sillé-le-Guillaume et Secondigny; chevalier des ordres du roi [1633]; lieutenant général de la Haute- et Basse-Bretagne; gouverneur de Nantes et de Port-Louis; grand maître de l'artillerie [1634]:
commandant sous l'autorité de Condé devant Dôle [1636]. 121.
maréchal de France [1637]. 143 *n*, 211 *n*, 213 *n*, 216 *n*.
commandant l'armée royale en Flandre, puis en Picardie [1641—1643]. 460, 484.
[surintendant des finances [1646], duc et pair en 1663; mort à Paris, le 8 février 1664].
La Mothe-Houdancourt (Philippe de) (1605—1657), comte de Beaumont-sur-Oise et du Fayel, duc de Cardonne [1642]; capitaine au régiment de Phalsbourg [1627]; gouverneur de Bellegarde; maître de camp d'un régiment d'infanterie; maréchal de camp [1636], lieutenant général en Bresse; lieutenant général des armées du roi [1641];
maréchal de France, commandant l'armée royale en Catalogne [1642, 1643]. 445, 484.
[mort à Paris, le 24 mars 1657].
La Rocca (Juan Antonio de Vera, Zuñiga, Figueroa y Vargas, premier comte [1628] de), vicomte de Sierra Brava, Sr de Torre Mayor, San Lorenzo, Enguidanos, Cubillos et La Pesquere; *comendador* de la Barra (Santiago); gentilhomme de la bouche de S. M. Catholique, membre des Conseils de guerre et des Indes, *Alferez mayor* de Merida, alcade perpétuel de Badajoz: ambassadeur ordinaire d'Espagne à Turin [1623—juillet 1632]:

ambassadeur ordinaire à Venise [1632—1640]. 15, 17*n*, 52, 204, 385.
[ambassadeur extraordinaire auprès des petits princes de la Haute-Italie [1642]; membre du Conseil d'Etat du roi Catholique à Milan en 1644].

La Salinière (Charles de La Broche, S^r de); chargé d'une mission aux Ligues Grises en octobre 1631, capitaine au régiment Du Landé en Valteline [1635]. 76.

La Saludie (Louis de Briançon, S^r et baron de), Sr de Lusignac et du Breuil, capitaine au régiment de Normandie, employé en Valteline [1625—1626]; chargé d'une mission à Mantoue [novembre 1628]; envoyé extraordinaire à Venise [décembre 1628 et avril 1629], puis à Turin [juin 1629] et à Rome [août 1629]; maître de camp, chargé de missions à Trèves, vers l'Electeur de Cologne et le roi de Suède [janvier 1632], à Trèves et à Mayence auprès de Charnacé et d'Oxenstierna [avril—mai 1632]; commandant la forteresse d'Ehrenbreitstein [1632, 1636]; chargé d'une mission aux Ligues Grises [février 1634]; envoyé à Venise, Florence, Mantoue et Parme [mars—avril 1634]; en mission à Constantinople vers la fin de 1634, puis à Trèves en mars 1637; gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. 48.

Lasnier (François) (février 1602—février 1676), chevalier, S^r et baron de Sainte-Gemmes-sur-Loire [1646], Sr de Ferrières et de Vernusson; conseiller au Grand Conseil; grand rapporteur de France; maître des requêtes ordinaires de l'hôtel [juin 1632];
chargé d'une mission au Fort-de-France en Rhétie [novembre 1635]. 65, *70*, *70n*, 71, *71n*;
ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises et intendant de la justice et des finances de l'armée de Valteline [février 1636—janvier 1637]. 3, 7, 63*n*, *93*—94*n*, 100, 100*n*, 109, *109n*, 110, *115n*, 116—117*n*, 135, 141*n*, 145*n*—149, 151, *151n*, *152n*, 155*n*, *156n*, *164n*, 167*n*—170, 170*n*, 171 à *174*, 178*n*, *179—184*, 195, 196, 200, 207, 211, 215, 223.
[intendant des armées en Flandre, en Picardie, puis en Anjou [1637—1640]; commissaire pour le roi aux Etats de Bretagne [décembre 1638—avril 1639]; commissaire à la chambre de justice de l'Arsenal; ambassadeur en Portugal [décembre 1641—1644; mai 1646—décembre 1648; septembre—décembre 1653]; conseiller d'Etat et membre du Conseil privé; mort à Angers, le 10 février 1676].

Lasnier (Jean-Jacques) (1609—1662), écuyer, frère du précédent, S^r de La Guerche et de Vernusson, conseiller au présidial d'Angers et échevin en 1659;
munitionnaire des troupes françaises en Valteline [1636]. 182.

La Suze (Louis II de Champagne, comte de), S^r et marquis de Normanville et de Lumigny, baron de Brouassin, de Coulans, La Butonnière, Chambreuil, La Motte-Achard, Louplande, etc.; maréchal de camp [6 janvier

1633]; ancien général des troupes de Berne *(General Oberstlieutenant der bernischen Kriegsmacht)* [1622—1626]; emprisonné à la Bastille en 1628; lieutenant général et gouverneur des comtés de Belfort et de Ferrette [1634—1636];
gouverneur de Montbéliard [1636]. 85, 85 ***n***, 86 *n*—89, *90* ***n***, 91.
La Suze (Gaspard de Champagne, comte de), comte de Belfort et de Ferrette; maître de camp d'un régiment d'infanterie; gouverneur de Belfort et de Porrentruy [1642]. 438 ***n***.
[commandant en Alsace; gouverneur de Delle, Belfort et Ferrette; mort en 1694].
La Tuillerie (Gaspard Coignet, Sr de) (1596—1653), chevalier, baron, puis comte [1650] de Courson, Sr de La Chapelle-Villepot et de Bregy, conseiller au parlement de Paris, conseiller du roi en ses Conseils; maître des requêtes [mars 1624], intendant de la justice et de la marine en Poitou, Saintonge, Aunis et La Rochelle [1628—1632];
ambassadeur ordinaire à Venise [1632—décembre 1637]. 17 ***n***, 32 ***n***, 34, 36 ***n***, *40* ***n***, *43* ***n***, *44* ***n***, 61, 73 ***n***, *74* ***n***, 77 ***n***, 81 ***n***, 83 ***n***, 108 ***n***, 117, 117 ***n***, 148 ***n***, *156* ***n***, 189 ***n***, *192* ***n***, *193*, *193* ***n***, 196 ***n***, 199, 201, 201 ***n***, 203, *203* ***n***, *204* ***n***, 206 ***n***, 207 ***n***, 397.
[ambassadeur extraordinaire auprès des princes d'Italie [1637—1638], ambassadeur ordinaire à La Haye [7 novembre 1640—novembre 1642; mai 1643—avril 1644], puis en Allemagne [1644—1645], en Danemark, en Suède [janvier—février 1646]; ambassadeur extraordinaire à La Haye [1646—1648]].
La Valette (Jean-Louis de), dit le *chevalier de La Valette*; fils naturel du duc d'Epernon;
organisateur d'une *condotta* pour le service de Venise [1641]. 413.
[lieutenant général de l'armée navale de la Sérénissime République en 1645; lieutenant général des armées du roi en 1648; mort en 1650].
La Valette (Louis de Nogaret, cardinal [1621] de) (février 1593—septembre 1639), fils du duc d'Epernon; archevêque de Toulouse [1614—1627]; commandeur de l'ordre du Saint-Esprit [1633]; lieutenant général des armées du roi; gouverneur d'Anjou [1631] et de Metz [1634];
commandant d'armée en Allemagne et en Franche-Comté [1635, 1636]. 68, 74 ***n***, 104.
commandant d'armée en Picardie [1637]. 273, 285 ***n***, 287 ***n***, 310 ***n***, 317 ***n***.
[commandant d'armée en Italie [1638]; mort à Rivoli, le 28 septembre 1639].
Lecques (Henri de Chaumont, baron de) (1594—1678), baron de Bourdon, successivement lieutenant de Rohan en Languedoc [1625—1629]; commandant d'un régiment de son nom en Savoie (1630);
maître, puis maréchal de camp [30 novembre 1635] dans la seconde armée de Valteline [1635—1637]. 74, 110, 173, 173 ***n***, *185*, 185 ***n***, 188, 190 à 193, 196, *200*—205, 211—217, 222, 223, 229, 233, 260, 288, 303.

Leganès (Diego Mexia Felipez de Guzman, 1er marquis de); neveu d'Olivarès; duc de San-Lucar-la-Mayor; comte de Azarcollar; vicomte de Butarque; marquis de Morata, de Mairena et de Poza; gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Catholique [1628]; membre de ses Conseils d'Etat et de guerre à Madrid [1628]; grand commandeur de Léon; *Trece* de Santiago; grand d'Espagne; *cavalerizzo mayor*; capitaine général des armées en Catalogne et en Portugal; capitaine général de la cavalerie en Flandre et de l'artillerie en Espagne; commandant de l'armée du Cardinal-Infant à son passage d'Italie en Allemagne [1634]; chargé de missions extraordinaires à Paris en 1627 et en 1634;

gouverneur et capitaine général de l'Etat de Milan [1635—1636; 1637 à 1641]. 61, 63, 65, 66, 69*n*, 75*n*, 84, 96, 100, 108, 108*n*, 112*n*—117*n*, 144, 151, 152, 163, 163*n*, 181, 196*n*, 202, 204*n*, *212n*, 217, 226—*240*, 240*n*, *261*—265, 269—*273*, *276n*—279*n*, 285—*301n*, 305*n*—315*n*, 325, 326*n*, 332, *336*, 336*n*, *337*—349*n*, 352—359, *360*—363, *371*, 375—*389n*, 392—394, 398—400*n*, 404—408, 411, 414, 418—421*n*, 441, 449, 457—459, 464, *465*, 468, 473.

[président du Conseil suprême de Flandres et de celui d'Italie; mort à Madrid le 16 février 1655].

Léon (Charles Brulart de Genlis, prieur de), *dit* Brulart de Léon (1572—1649), chanoine de l'église cathédrale de Paris; abbé de Joyenval et de Neauphle; conseiller au parlement de Paris, puis conseiller d'Etat; ambassadeur ordinaire à Venise [1611—1620];

ambassadeur extraordinaire auprès des Ligues Suisses et Grises [août 1629 à juillet 1630]. 363.

[ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur à Ratisbonne, puis à Vienne [juillet 1630 — septembre 1631]; commissaire du roi en l'assemblée des Etats de Provence [décembre 1642]];

conseiller d'Etat [1635]. 19*n*.

[doyen du Conseil d'Etat [1642]; chargé de négociations à Parme et à Rome [1642—1643]; mort le 25 juillet 1649].

Léopold V. v. *Autriche.*

Léopold-Guillaume. v. *Autriche.*

Le Parmentier (*Parmentier*) (Sébastien), secrétaire de Méliand, dépêché par lui à Coire [juin 1639]. 342.

Lerme (Francisco de Sandoval y Rojas, duc [1599] de) (1555—1625) marquis de Denia, comte de Ampudia, etc.; grand commandeur de Castille; sommelier du corps, *cavalerizzo mayor* et premier ministre de Philippe III; cardinal [mars 1618];

[disgracié en octobre 1618; mort en 1625]. 362.

Le Tellier (Michel) (1603—1685), conseiller au Grand Conseil; procureur du roi au Châtelet [1631]; maître des requêtes, intendant du Piémont [1640];

secrétaire d'Etat à la Guerre [1643—1666]. 435 *n*.
[ministre d'Etat [1677]; mort le 30 octobre 1685].

Lier. v. *Van Lier*.

Lino de Lezano (Le Père), capucin de la mission d'Engadine; chargé par le gouverneur de Milan d'une mission à Rome [1640]. 387.

Lisola (Jean-François, baron de) (1613—1675), avocat à Besançon [1634]. 475 *n*.
[entré au service diplomatique de l'Autriche [1638]; chargé de diverses missions à Londres [1638, 1641, 1645]; à Bruxelles [1641, 1645]; à Münster [1645—1647]; en Pologne [1648—1662]; en Suède [1655]; à Berlin [1657]; en Espagne [1665]; l'un des plénipotentiaires impériaux aux conférences d'Aix-la-Chapelle [1668]; envoyé à La Haye [1672—1673]; mort à Vienne.

Lisle-la-Sourdière (François Givet, Sr de), maître d'hôtel du roi de France; chargé d'une mission extraordinaire en Suisse (mars-mai 1641]. 367, 369, 405, 418, 444 *n*, 502.
[gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; commissaire général des Suisses et Grisons au service de la Couronne [1643]].

Lisle (Melchior de) *(Ab Insula)* (1580—1644). Sr de Hunnewald, de Saint-Hippolyte et de Dangolsheim; docteur en droit [1601]; professeur à l'Université de Bâle [dès septembre 1613] et bourgeois de cette ville jusqu'en 1628; gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Très-Chrétien [1628]; chargé de missions à Turin et à Gênes [1629];
chef du Conseil du Landgrave de Hesse et son envoyé à la diète de Ratisbonne [1630]; en mission auprès des princes protestants à Leipzig [mars 1631]; envoyé du roi auprès de l'Electeur de Saxe à Torgau [août-décembre 1631]; du roi de Suède à Mayence [octobre 1631]; chargé de nouvelles missions auprès des Electeurs de Saxe, de Brandebourg et de Bavière [mars 1632]; adjoint à l'ambassade d'Effiat; envoyé à l'Electeur Palatin à Heidelberg, au Landgrave de Hesse et au duc de Wurtemberg [janvier 1633]; chargé d'une mission auprès du Rhingrave Othon-Louis de Salm [1634], puis à Philippsbourg.
conseiller du roi et son résident à Strasbourg [1632—1644]. 33 *n*.
[auprès du cardinal de La Valette en Alsace en 1636; envoyé auprès du duc de Weimar en janvier 1639];

Longueville (Henri II, duc d'Orléans —) (1595—1663), duc d'Estouteville, comte de Dunois, de Tancarville et de Saint-Pol; pair de France; chevalier des ordres du roi; gouverneur de Picardie, puis de Normandie; prince et comte souverain de Neuchâtel et Valangin; chef des forces royales occupant la Franche-Comté [1637—1638]; commandant l'armée weimarienne après le décès du duc Bernard [1639]. 88, 90, 222, *224*, 245, 246 *n*, 247, 247 *n*, 249, 280, 292, *318*, 334, *334 n*, 335, 401, 401 *n*, 402.

Longueville (maison de). 87, 89.

Lorraine (Charles IV de) (1604—1675), duc de Lorraine [1624—1634]. général au service de l'empereur. *20*, 20*n*, *21*, 32—35, 51, 53, 68, 69*n*, 85, *87n*, 88*n*, 90, 90*n*, 119, 132, 133, 224, 245, 256, 318, 421, 435.

Lorraine (maison de). 104*n*.

Louis XII (1482—1515), roi de France [1498—1515]. 261.

Louis XIV (1638—1715), roi de France [1643—1715]. 480.

Louvre (le). *9*, *10*, 15, 17—20, 24, 25, 28—34, 37, 48, 51, 52, 55—58, *60*, 69, 77—79, 82, 85, 86, 89—93, 99, 101, 106, 107, 116—119, 122—129, 134—138, 140, 142, 146—148, 152, 154—160, 163—169, 172—180, *185*, 187—194, *197*, 198, 203—206, 209—214, 218—*221*, *226*, 227, 230—236, 241, 244—246, 256—260, 264, 265, 272—276, *279*, 282—287, *292*, 296, 300—304, 307, 310, 312—317, 319—322, 327—333, 336—*338*, *342*, 345—*350*, 353, 354, 357, 359, 362, 363, 370, 383, 389, 391, 393, 396, 398, 400, 402, 404, 406—425, 428, 430, 433, 434, 439—445, 448, 450—459, 461, 462, 467, 471—*481*, 482, 483.

Lucernois (les). 25, 327, 416, 435.

Lullin (François), bourgeois de Genève [1635]. 91*n*.

Lussy *(Lussi)* (Jean Melchior), d'Unterwalden-le-Bas, secrétaire (*Landschreiber*) de Locarno [1618—1647]; l'un des députés suisses à Milan [1628]; colonel au service d'Espagne [1642—1643]. 448*n*.

Luzançon (Louis de Peguayrolles, S[r] de), envoyé de la cour de Turin auprès de Rohan [novembre 1635]. 101. *101n*, 103*n*.

Lyonne (Martin), S[r] de Cœueilly près Saint-Maur et de Servon, près Brie-Comte-Robert; conseiller et secrétaire de la chambre du roi; commis de la trésorerie des Ligues [1608 sqq.]; receveur général des finances à Riom [1611—1616];
conseiller du roi et trésorier général ancien [1619—1636] et triennal [1624—1636] des Ligues Suisses et Grisons. 47, 62, 68, 129, 411, 503*n*. [banqueroutier dès 1635];
adjoint à l'ambassadeur aux Ligues [désignation non maintenue, janvier 1641]. 367, 411*n*.
[intéressé dans l'introduction du sel de Provence en Suisse; mort en 1669].

Machaut [*Machault*] (Charles de), S[r] de Bougny, et d'Ermenonville, de Bellevaux, d'Arnouville et de Gressy, dit « Coupe-Têtes » (1587—1667); conseiller au Grand Conseil, puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel [1619—1637]; conseiller aux Conseils d'Etat et privé; directeur des finances; intendant de la justice, police et finances ès armées du roi en Languedoc [1620]. Guyenne, Béarn et Navarre, Normandie, Bourgogne, Bresse et Dauphiné;

intendant en Bourgogne [1635—1637]. *124 n.*
[conseiller d'Etat ordinaire en 1657; doyen du Conseil en 1665; mort à Paris en janvier 1667].
Madama Reale. v. *Christine.*
Malacrida (Barthélemy), de Tirano, Valtelin protestant [1636]. 145*n.*
Malmort (Guillaume Rainel, Sr de), du Bas-Limousin, espion pour le service du duc de Lorraine; arrêté à Porrentruy [1636]. 90, *90n.*
Malo (Pierre), *dit* Malo l'aîné, conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France et des finances [1610]; ancien commis aux Ligues Grises du trésorier général ancien des Ligues Suisses et Grisons [1605 à 1611); contrôleur général ancien [juillet 1611—décembre 1635], alternatif [août 1614—mars 1635]; et triennal [septembre 1622—décembre 1638] des Ligues Suisses et Grisons; conseiller d'Etat; intendant général de la première armée de Valteline [1624—1627]; chargé de missions à Berne [1623, 1626];
chargé par Rohan d'une mission à Venise [avril-mai 1635]. 13, 13*n.*
[mort en 1643].
Manicamp (Achille de Longueval, Sr, baron, puis comte de), Sr de Feurdrain; maître de camp du régiment de Normandie [1627];
gouverneur de Colmar [1635—1636]; maréchal de camp [11 janvier 1636]. 85, 90, 91.
[commandant à Thionville [1642]; gouverneur de Varennes [1644]; lieutenant général en 1646].
Manigckhor (Ludwig), lieutenant colonel au service de l'archiduchesse d'Innsbruck [1639]. 339*n.*
Mantoue (Charles Ier de Gonzague-Clèves, duc de) [1627—1637]; duc de Nevers et de Rethel (1595—1627). 15, 15*n*, 48, 48*n*, 114, 192, 259, 267, 333.
[mort le 22 septembre 1637].
Mantoue (maison de). 375.
Marca (Carlo a), du Val Mesocco; ancien capitaine au service de Venise [1616];
capitaine au régiment de Schauenstein [1631], puis à celui de Molina en Lombardie [1639]. 348*n.*
Mareschal (François), Sr de Gevigney, procureur fiscal au bailliage de Pontarlier;
chargé par le gouverneur de la Franche-Comté et le parlement de Dôle de plusieurs missions en Suisse:
avril 1636. 118, 121, 125.
juin—juillet 1636. 118, 128, 130, 131, 280.
novembre 1637. 248, 280.
Marillac (Louis de) (1573—1632), comte de Beaumont-le-Roger; envoyé auprès des princes d'Allemagne [1612]; maréchal de camp [1620]; gou-

verneur de Verdun [1622]; maréchal de France [1629]; décapité le 10 mai 1632. 224.
M a r i n (Carlo), résident suédois auprès des cantons protestants, à Zurich [1633—1649]. 375, 467.
M a r i n i (Claudio), marquis de Borgofranco [1623]; Sr de Baio, conseiller d'Etat et chambellan du roi Très-Chrétien; résident pour Sa Majesté à Gênes [juillet 1610—juin 1616], chargé de missions à Milan et à Mantoue [1615]; ambassadeur ordinaire de France à Turin [1617—1629]. 375.
[naturalisé français en octobre 1629; mort le 20 novembre 1629].
M a r m e l s (Rodolphe de), *Landrichter* de la Ligue Grise [1625 et 1640]; capitaine au régiment Schmid de Grüneck [1625]; l'un des négociateurs du traité de Chiavenna, de février 1636, et l'un des députés grisons aux conférences rhéto-tyroliennes de Balzers [juin 1636];
chargé d'une mission auprès des cantons catholiques [avril 1637]. 219 *n*.
[l'un des ambassadeurs grisons à Milan [août—septembre 1639]; vicaire en Valteline en 1641].
M a x i m i l i e n Ier (1453—1519), empereur d'Allemagne [1493—1519]. 410.
M a x i m i l i e n d e B a v i è r e. v. *Bavière.*
M a z a r i n (Giulio) (1602—1661), attaché à la légation pontificale pour le maintien de la paix dans la Haute-Italie [1629—1631]; vice-légat d'Avignon [1634];
envoyé extraordinaire en France [1634—1636]. 50, *50 n*. 68 *n*, 69 *n*, 70 *n*.
désigné comme l'un des plénipotentiaires pour la négociation de la paix générale [mai 1637]. 205 *n*, 260 *n*, 290 *n*, 306 *n*.
à Rome [1639]. 323 *n*, 341 *n*, 351 *n*.
cardinal [1641]; premier ministre et chef du Conseil royal dès 1643. 435 *n*, *438 n*.
M é d i c i s (Ferdinand II de) (1610—1670), grand-duc de Toscane dès 1621. *14 n*, 16 *n*, 25 *n*, 35 *n*, 47 *n*, 103 *n*, 110 *n*, *114 n*—117 *n*, 120 *n*, 132 *n*, 333 *n*, *334 n*, 340 *n*, 470.
M é d i c i s (Marie de) (1573—1642); reine de France [1600—1610]; reine-régente [1610—1614]; *la Reine-Mère* [1614—1642]. 68, *70*.
M é d i c i s (maison de). 48.
M e d i c i. v. *Sorano.*
M é l i a n d (Blaise), S^r^ d'Egligny, de Cesson, de La Borde et de Bréviande, avocat [1605], puis conseiller au parlement de Paris [1609], président aux enquêtes [1618];
ambassadeur ordinaire en Suisse [mars 1635—juillet 1640]. 3, *7—9*, 16 *n*, *17—31 n*, 36, 36 *n*, 39 *n*, *42*, 44 *n*, 48 *n*, *51*, *51 n*, 54—*67 n*, 72—75 *n*, 78—99, 104—107 *n*, 111—114, 117, 119 *n*, 120—*135 n*, *147 n*, 150 *n*, 152 *n*, 167 *n*—169 *n*, 172 *n*, *175 n*, 178 *n*, 181, 192, 193, *193 n*, 197, *197 n*, 199, 199 *n*, 205, 208 *n*, *209*, 218—222 *n*, *228 n*, 231 *n*, 233 *n*, 241—*260*,

264—266, 269 *n*—274 *n*, 276—287, 304, 304 *n*, 309, 311, 315, 317—337 *n*, 341—*345*, 348—351, 356—358 *n*, 367, 369, 370, *373*—377, 390, 393, *396*—*401 n*, 404—408, 412—*415*, 418, 419, 423, 426—433, 439, *443*, 448, 454—456, 465, 478, 480, 487, 488, 491, 492, 496—501.

conseiller d'Etat ordinaire et intendant à Amiens [1640]. 397.

[procureur général le 20 novembre 1641; mort le 15 avril 1661].

Méliand (Jean-Baptiste) (1617—1641), fils du précédent, S[r] d'Eglignv; attaché à la mission de son père en Suisse;

chargé d'une mission spéciale à Soleure [avril 1639]. 5, 8, 9, 321, 321 *n*, 500.

[mort le 21 juillet 1641].

Mello [*Melo*] (Francisco de), comte d'Açumar et de Tentugal, marquis de Tordelaguna [1642] et de Ferreira; gentilhomme de la chambre du roi Catholique [1636];

résident espagnol à Gênes [1632—1638]. 114 *n*—115 *n*.

chargé de missions à Vienne [1635], à Modène [octobre 1635], à Florence [1636], à Cologne [1637], à Rome [1639]. 212.

[commandant des troupes espagnoles dans la Haute-Italie et châtelain de Milan [1638]; vice-roi de Sicile [1639]];

commandant en chef de l'armée d'Alsace et ambassadeur extraordinaire à Ratisbonne [1640, 1641]. 421 *n*.

[membre du Conseil d'Etat de Portugal; commandant en chef aux Pays-Bas [1641]; gouverneur des Pays-Bas et de Franche-Comté [janvier 1642 à 1644]].

Melun (Guy Arbaleste, vicomte de), S[r] de La Borde et de Néron, bailli et gouverneur de Melun, maître de camp d'un régiment d'infanterie en Valteline;

commandant à Tirano; chargé par Rohan de nombreuses missions à la cour de France [1635]. 31, 37, 56, 60 *n*, *62*, 63 *n*, *66 n*, 67, 77, 77 *n*, 184 *n*.

[commandant en Franche-Comté sous Villeroy [1639]; tué à Marienthal le 5 mai 1645].

Mercy (François, baron de) (1595—1645), S[r] de Mandre et de Collenberg, chambellan et conseiller de guerre de l'Electeur de Bavière; *Generalfeldmarschall* et commandant à Ingolstadt; *Obristwachtmeister* [1631], colonel d'un régiment d'infanterie [1633], *Generalfeldwachtmeister* [1635], *Generalzeugmeister* [1638];

commandant une armée en Alsace et en Souabe [1635—1639]. 19, 19 *n*. 256, 284, 326 *n*.

à Geisingen (Souabe) [1643]. 450, 480.

[tué à Nœrdlingen, le 3 août 1645].

Mérode (Jean II, comte [1622] de) et de Waroux [1589—1633], lieutenant-colonel au service de l'empereur [1621]; colonel [1623] d'un régiment de mousquetaires;

commandant supérieur des forces impériales en Rhétie [1629—1631]. 54, 89, 109, 482.
[*Generalwachtmeister* [décembre 1631]; *Feldzeugmeister* [décembre 1632]; tué le 7 juillet 1633 à Hessisch-Oldendorf].

Mesmin (Jacques), secrétaire du marquis de Cœuvres en Suisse [1624]; secrétaire général de la première armée de Valteline [1624—1627];
ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises [8 mars 1627—25 juillet 1629]. 39, 153, 158, 234.
[ambassadeur ordinaire, retiré en Suisse [26 juillet—commencement de septembre 1629]; en Suisse, du 3 février 1630 au 14 février 1631; surintendant de Vendôme [1631—1638];
mort le 19 juin 1638 en l'hôtel de Vendôme, à Paris].

Meyer [*Mayer*] (Grégoire), ancien podestat de Tirano [1611]; *Stadtrichter*, puis *Bürgermeister* de Coire [1618—1620]; chargé de missions en Suisse par le gouvernement des Trois Ligues [1620; 1626—1627 et 1633];
l'un des envoyés grisons auprès de Rohan en Valteline [avril—mai 1635]. 137*n*.
[mort en 1637].

Micheli (Marc) (1588—1669]; S[r] de Pouilly, reçu bourgeois de Genève le 8 mars 1664; père d'Elisabeth, née en 1616, mariée à Benjamin Prioleau [1638]. 337.

Milanais (les). 266*n*.

Millet (Nicolas), fermier traitant pour les livraisons de sel comtois en Suisse [1630]. 475*n*.

Miron (Robert) (1569—1641), chevalier, S[r] du Tremblay, près Corbeil, et de Sève; conseiller du roi en ses Conseils d'Etat et privé; conseiller au parlement [1595—1600]; intendant d'Auvergne [1599]; président aux requêtes du Palais [1600]; prévôt des marchands de Paris; président du Tiers aux Etats Généraux de 1614, [plus tard [1631—1641] intendant en Languedoc];
ambassadeur ordinaire en Suisse [16 novembre 1617—19 juin 1627]. 17, 28, 88, 92*n*, 123, 362.

Modène (François I[er] d'Este-) (1610—1658), duc de Modène et de Reggio [1629—1658]; prince de Correggio [1630]. 48.

Mohr (Joseph), de Zernetz, évêque de Coire [27 août 1627—6 août 1635]. 75*n*, 81, 136, 136*n*, 137, *137n*, 143, 145, 146.

Mohr [*Maur, Moor, Fedele Sullay; Ludovico Ragguagliato*] (Christophe de), docteur en droit, prévôt de l'église-cathédrale de Coire; aumônier ordinaire du roi Très-Chrétien; son agent secret aux Ligues Grises [1662—1665]; naturalisé français, puis retiré en France [1666—1668]. 304, 315.

Mohr [*Moor*] (Maximilien de), S[r] puis [1629] baron de Landstein, Lichtenegg et Greifen, S[r] de Montani [1652] et de Neuhaus; des Grisons, créé comte en 1650, bourgeois de Lucerne [1615], ancien secrétaire d'Alfonso Casati

[1614—1620]; du Conseil secret de l'archiduc d'Innsbruck; chargé de missions à Madrid en octobre 1621 et à Vienne en décembre 1632; représentant de la cour d'Innsbruck à la diète de Ratisbonne [1640, 1641]. 381*n*, *392n*, 400*n*, *460n*, 464*n*.

[chargé d'une mission à Florence en novembre 1645].

Molé (Mathieu) (1584—1656); conseiller au parlement de Paris [1606], président aux enquêtes [1610]; procureur général [1614]; premier président au parlement [1641]; garde des sceaux [1651]. 397.

Molina (Antoine), du Val Mesocco, secrétaire-interprète du roi Très-Chrétien aux Ligues Grises [1610—1624]; chargé d'affaires à Coire [1624—1627]; colonel [1625], l'un des ambassadeurs grisons auprès du roi [avril 1627 à juillet 1628]. *158*.

secrétaire-interprète [1627—1636]. 35, 135, *137*, 138, 144, 145, 158, 161, 172, 179, 491.

colonel d'un régiment grison dans la deuxième armée de la Valteline [1635—1637]. 172, 201, *232*, *232n*, 235, 292.

chargé par les chefs du soulèvement de mars d'une mission à Milan [avril 1637]. 227, 230*n*, 233—236*n*, 240*n*, 288.

colonel d'un régiment grison en Lombardie [1639 sqq.] 361, 455, *459*, 460, 462, 462*n*, 463, 470*n*, 471*n*.

Molina (Jacques), frère du précédent; capitaine d'une compagnie grisonne [1632];

major du régiment de Florin, chargé par les officiers grisons d'une mission à la cour de France [avril—septembre 1636]. 168, 170.

Molina (Jacques), du Val Mesocco, gendre d'Ulysse de Salis-Marschlins;

l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan de septembre 1639. 347*n*, 348*n*.

[lieutenant, puis capitaine au service de France en Piémont, mort en 1642 des suites de ses blessures].

Mollondin (Jacques de Stavay-) (1601—1664), ancien contrôleur extraordinaire des guerres (par commission) dans la première armée de Valteline [1624]; chargé de missions dans le Valais et la Suisse catholique [1625—1627];

secrétaire-interprète du roi aux Ligues de Suisse [1624—1648]. 17, 19, *21*, 22, 24*n*, 25*n*, 26, *30*, 30*n*, *51*, 81, *81n*, 98*n*, 268, 377, 501.

chargé d'affaires ad intérim [23 juillet 1640—28 janvier 1641]. 393, 397.

colonel d'un régiment suisse au service de France [1635 sqq.]. 58, 81, 319*n*, 322, 322*n*.

[châtelain du Landeron [1628]; conseiller d'Etat de Neuchâtel [1628]; colonel d'un régiment suisse au service de France [1635—1645]; capitaine au régiment des gardes suisses [1638]; membre du Grand Conseil de Soleure [1642]; capitaine et lieutenant ordinaire de Valangin [1643].

maréchal de camp [1645], gouverneur et lieutenant général du comté de Neuchâtel et Valangin [1645—1664]].

Monanni (Bernardo), secrétaire de l'ambassade du grand-duc de Toscane à Madrid; chargé d'affaires [1637]. 293 *n*, 294 *n*, *295 n*.

Monsieur. v. *Orléans*.

Montalta [*Montalt*] (Christophe de), le jeune, de la Ligue Grise; ancien capitaine au service de Venise [1617]; successivement capitaine aux régiments Schmid de Grüneck [1625], Brügger [1632] et Florin [1635] dans la première et la deuxième armée de Valteline; membre du Conseil d'Etat des Trois Ligues en 1626; lieutenant-colonel [1635];
l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan de septembre 1639. 347 *n*.
[l'un des arbitres dans le différend des Droitures [1643]].

Montausier (Hector de Sainte-Maure, baron de) (1608—1635), *dit* le marquis de Montausier, maître, puis maréchal de camp (25 juillet 1635) dans la deuxième armée de Valteline; mort de blessures reçues au combat des Bains de Bormio en juillet 1635. 38, 41, 42, 45, *45 n*, 76, 185.

Montausier (Charles de Sainte-Maure, baron, marquis [1644], puis [1664] duc de) (1610—1690), baron de Salles, marquis de Rambouillet et de Pisani, comte de Berckheim et de Talmont (le mari de Julie d'Angennes; l'*Alceste* du *Misanthrope*);
maréchal de camp [1638]; gouverneur de la Haute- et de la Basse-Alsace [1640]. 45 *n*, 402 *n*.
[lieutenant général [1650]; gouverneur d'Angoumois, de Saintonge et de Normandie, de Rouen, Dieppe, Caen et Pont-de-l'Arche; chevalier des ordres du roi [1661], pair de France [1664], gouverneur du dauphin [1668], premier gentilhomme de la chambre et maître de la garde-robe [1679], mort à Paris le 17 mai 1690].

Montbazon (Hercule de Rohan, duc de) (1568—1654), pair et grand-veneur de France [1602], comte de Rochefort-en-Yvelines, chevalier des ordres du roi, gouverneur et lieutenant général de Paris et de l'Ile-de-France. 32 *n*.

Montbléru (Charles de Rouvroy de Saint-Simon, S[r] de), S[r] de La Porte, Autry, etc., capitaine au régiment de Vaubecourt;
gouverneur intérimaire du Fort-du-Rhin, près de Coire [1636]. 163.
[lieutenant-colonel du régiment de Navarre; tué devant Thionville, le 7 juin 1639].

Montemagni (Desiderio), secrétaire, puis résident à Milan pour le grand-duc de Toscane [1634—1642]. *14 n*, 17 *n*, 23 *n*, 25 *n*, 45 *n*, 46 *n*, 73 *n*, *164 n*, 176 *n*, 178 *n*, 179 *n*, 204 *n*, 215 *n*, 216 *n*, *235 n*, *236 n*, 239 *n*, 240 *n*, 279 *n*, 284 *n*, 292 *n*, 309 *n*, *312 n*, 316 *n*—319 *n*, 323 *n*, *325 n*, 327 *n*, *340 n*—*342 n*, 344 *n*, 349 *n*.

Montenach (Jean-Daniel de), de Fribourg, chevalier, Sr de Pont et d'Orsonnens, secrétaire du Conseil [1613], membre du Grand Conseil [1614], bailli de Romont [1619, 1624], membre du Petit Conseil [1648], avoyer de Fribourg [1653—1655], mort en février 1663. 480*n*.

Monterey (Manuel de Fonseca Azevedo Zuñiga y Ulloa, sixième comte de), troisième comte de Fuentes, Sr de Monterroso, Mellide et Castro de Caldelas; beau-frère d'Olivarès; ambassadeur extraordinaire d'obédience à Rome [1623]; puis ordinaire [1628—1632]; vice-roi et capitaine général de Naples [1632—1638]; grand de Castille;
premier membre du Conseil d'Etat à Madrid et président de celui d'Italie [1639, 1640]. 340*n*, 386.
[capitaine général de l'armée levée contre le Portugal [1641]; mort le 22 mars 1653].

Moor. v. *Mohr*.

Morintru (Claude Picherel, S^r de), Sr de la Tour, écuyer, chargé d'une mission à Hambourg en 1630;
envoyé extraordinaire à Genève [mars—avril 1631]. 68, 92, 244.

Mortara (Francisco de Orozco, deuxième marquis de — y Ribera), premier marquis d'Olias, grand d'Espagne, commandeur de la Oliva, « Trece » de l'ordre de Santiago, gentilhomme de la chambre du roi Catholique, vice-roi de Catalogne [1640 sqq.], conseiller d'Etat [juin 1659]; gouverneur de Milan [1668]; mort à Milan, le 28 décembre 1668. [1637]. 251*n*.

Mulhousois (les). 19.

Müller (Jean), d'Unterwalden-le-Haut, capitaine d'une compagnie suisse au service du duc de Parme [1641]. 446.

Napolès (*El licenciado* D. José de), l'un des négociateurs en Espagne des traités hispano-grisons de septembre 1639. *294 n*, 297*n*, 308*n*, 385*n*.

Nassau-Dillenbourg (Guillaume-Othon, comte de) (23 juin 1607—14 novembre 1641), colonel au service suédois;
l'un des directeurs de l'armée weimarienne [1639]. 334*n*, 346*n*, 349, 349*n*, 354*n*, 401*n*, 402.
[tué devant Wolfenbüttel].

Nettancourt. v. *Vaubecourt*.

Neuchâtelois (les). 87.

Neufville (Louis de Beauvais, S^r de), puis d'Autruche, Vrizy et Châtillon-sur-Bar; capitaine dans la deuxième armée de Valteline [1635];
adjoint à Guébriant, envoyé extraordinaire en Rhétie [avril 1637]. 208, 208*n*.
[lieutenant-colonel d'infanterie au régiment de Brisac [6 mars 1641], puis de Vandy [12 janvier 1642]].

Noailles (Charles de) (1589—1648), abbé d'Aurillac et prieur de La Valette; évêque de Saint-Flour [1610—1646], puis de Rodez [1646—1648], mort à Rodez, le 27 mars 1648. [1635]. 49*n*.

Noailles (François de) (1584—1645), comte de Noailles et d'Ayen, baron de Chambre, Monclar, Noaillac et Malemort, S[r] de Carbonnières, Merle, Marmiesse, Lentour, Larche et Brives, chevalier des ordres du roi [1633], conseiller d'Etat, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances; gouverneur et lieutenant général d'Auvergne et Rouergue [1619 et 1642];

ambassadeur ordinaire à Rome [15 avril 1634—août 1636]. 32*n*, *34n*, 36*n*, *40n*, 49, *49n*, *50n*, 67*n*, 77*n*, 81*n*, 83*n*, 108*n*, 141*n*, 147*n*, 148*n*, 167*n*, 172*n*.

[mort en décembre 1645].

Nonce à Madrid [1634—1639]. v. *Campeggi*.

à Madrid [1639—1642]. v. *Fachinetti*.

à Paris [1634—1639]. v. *Bolognetti*.

à Lucerne [1630—1639]. v. *Scotti*.

à Lucerne [1639—1643]. v. *Farnèse*.

Nuttli (Hans), des Grisons, capitaine; l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan de septembre 1639. 347*n*.

Olivarès (Gaspard de Guzman, premier *comte-duc* d') (1587—1645), marquis, puis duc de San Lucar et Medina de Las Torres, marquis de Heliche, comte de Azarcollar, membre du Conseil d'Etat et de guerre à Madrid, grand commandeur d'Alcantara, *cavallerizo mayor* [1625], trésorier général de la couronne d'Aragon, capitaine général de la cavalerie d'Espagne, grand chancelier des Indes, premier ministre du roi Catholique jusqu'au 17 janvier 1643 [mort en disgrâce à Toro, le 22 juillet 1645]. 11*n*—13*n*, 16*n*, 17*n*, *23n*, 27*n*, 32, 35*n*, 40*n*, 45*n*, 47*n*, 48, 50, 69, 71, 114*n* à 117, 119, 120, 161*n*, 287*n*, 290, *290n*—303, 305—*308*, 314, *314n*, 338, 339, 341, 344, 353, *362*, 362*n*, 379, 381*n*, *385*, 385*n*—387*n*, 393, 464, 482.

Oñate (Iñigo Velez Ladron de Guevara, sixième comte d') (1558—1644), comte de Villamediana, S[r] de Salinillas et de Zalduendo, grand de Castille; gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; ambassadeur ordinaire d'Espagne à Vienne [1610—1623], à Rome [1626—1628], à Turin [1628 à 1629]; extraordinaire auprès de l'empereur [1630]; conseiller d'Etat à Milan et désigné comme surintendant et capitaine général des armées d'Espagne en Allemagne [1633]; grand d'Espagne;

ambassadeur ordinaire auprès de l'empereur [1633—1637]. 32*n*, 36, 50*n*, 65, 67.

[président du Conseil des Ordres [octobre 1638—octobre 1644]; président de la *Junte* chargée de juger le marquis de Leganès [1644]; mort à Madrid, le 31 octobre 1644].

Orange (Frédéric-Henri de Nassau, prince d') (1584—1647) *Stathouder* des Provinces-Unies [1625]. [1635]. 33.

Orléans (Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'), fils puîné de Henri IV et de Marie de Médicis (1608—1660). *70*, 71, 119, 470.

Ortenstein. v. *Travers*.

Ossa zu Dahl (Wolfgang-Rodolphe d'), conseiller de guerre de l'empereur et de l'archiduc d'Innsbruck, colonel à leur service et commissaire général des guerres [1634]. 106.
[*Feldmarschal-Lieutenant*, mort en 1642].

Ostein (Jean-Henri d') (1579—1646), prévôt du chapitre de Moûtier [1611], chanoine de la cathédrale et vicaire général de l'évêché de Bâle;
prince-évêque de Bâle [27 novembre 1628—26 novembre 1646]. 6, 85—87*n*, 90, 132, 132*n*, 217, 217*n*, 254, 263, 280, 283, 329, 329*n*, 331, 336, 367, 393, 398, 400—*403n*, 408*n*, *410n*, 414, 422, 422*n*, *427*, *431—438n*, *478n*, 502.

Ostein (Jean-Jacques d'), l'un des députés de l'évêque de Bâle à la diète de Bade [août 1641]. 437*n*.

Oxenstierna [*Oxenstiern*] (Axel-Gustafsson) (1583—1654); S[r] de Fyholm et Tydeen, baron de Kymitho; membre du Conseil de régence pendant la minorité de Gustave-Adolphe; chancelier de Suède dès 1612; chef de toutes les armées suédoises en Allemagne après la mort du roi [1633 à 1636]. 10, 33, 332, 402*n*, 413*n*.

Oysonville (Paul Le Prevost, S[r] et baron d') (1606—1677), chevalier, neveu de Sublet de Noyers, ancien enseigne dans les troupes de Feuquières en Valteline [1625], capitaine d'une compagnie de chevau-légers de Richelieu;
chargé d'une mission spéciale à Soleure [avril 1639]. 5, 321, 500.
chargé de missions auprès du duc de Weimar, puis de ses lieutenants; l'un des signataires du traité de Brisach du 9 octobre 1639. *334*, 334*n*.
chargé d'une négociation secrète à Einsiedeln avec Tanner von Puchersried (Giovanni Hugone), envoyé de l'Electeur de Bavière [décembre 1639 à janvier 1640]. 397*n*.
conseiller du roi, lieutenant de gouverneur à Brisach [13 mars 1640—1645] (disgracié en 1645). 401*n*, 402, *402n*, 403, *403n*, 431*n*, 432*n*, 434*n*, 438*n*.
[maître de camp d'infanterie [1641], chargé d'expéditions militaires en Alsace, à Montbéliard et vers le lac de Constance [1642, 1643]. 477, 477*n*, 480*n*.
[mort le 29 novembre 1679].

Pagani (le Père Eustache), frère du duc de Terranova; confesseur de l'archiduchesse Claudia; auteur d'un projet d'échange de la Valteline contre les quatre seigneuries de l'Arlberg [1638]. 292, 297, 298, 298*n*.
[plus tard à Saragosse [1645]; agent de la cour d'Innsbruck en Espagne [1646]].

Palatin (Frédéric V de Bavière (1596—1632), comte et Electeur-) du Rhin [1610—1621]; roi de Bohême [1619—1620]; dépossédé de ses Etats dès 1621. 33, 259.

Palatin (Charles-Louis de Bavière, comte-) du Rhin (1617—1680), fils du précédent; prétendant à l'Electorat-Palatin. 33, 259, 332, 333. 374.
[Electeur-Palatin; architrésorier de l'Empire, dès 1648].

Paniza (Luis) (1576—1661), de Motril (province de Grenade), *sergente maggiore* des troupes d'Espagne en Lombardie; gouverneur du Fort Fuentes [1638 au 28 octobre 1661, date de sa mort]. 306.

Papalins (les). 63.

Pappus (Léonard), chanoine de Constance et d'Augsbourg; prévôt de Saint-Jean à Constance; l'un des membres du Conseil de régence d'Innsbruck; résident pour l'archiduc de Tyrol à Vienne [1642]. 476*n*.
[doyen du chapitre de Constance en 1658].

Paravicini (Francesco), l'un des membres du Conseil de la Valteline; l'un des députés valtelins en Espagne [octobre 1637—février 1639]. 290—295, 297*n*, 308.

Paravicini (Giovanni-Antonio) (1588—1659), curé de Montagna en Valteline, docteur en théologie [1612], député valtelin à Lucerne [1622, 1624] puis à Rome [1625];
archiprêtre de Sondrio [1620—1654]. 468*n*.
[archevêque de Santa-Severina [28 mars 1654—17 novembre 1659]; mort le 17 novembre 1659].

Parme (Odoardo Farnèse, duc de) (1612—1646); duc de Parme, de Plaisance et de Castro [1622—1646]. 19, 23, 48, 65, 99, 100, *102*, 110, 110*n*, 114, 117*n*, 188, 197, 204, 251*n*, 441, *446*, 447.

Parmentier. v. *Le Parmentier*.

Parthenay (Catherine de). v. *Rohan*.

Particelli. v. *Emery*.

Patignio (Diego), membre du Conseil d'Etat de Milan, *contador general* en Lombardie [1643]. 448*n*.

Peblitz (Georges-Jean) (1577—1650), colonel dans l'armée de Mansfeld; passé momentanément au service des Ligues Grises [1622], puis à celui de Zurich [1629—1631], chargé par les chefs de l'Union évangélique d'une mission en Angleterre [février 1633]; conseiller de l'Electeur-Palatin; colonel dans l'armée de Horn devant Constance [1633]; chargé par la diète de Francfort d'une mission auprès des cités évangéliques [1634];

à Zurich [1635]. 20*n*, 32*n*.

à Vienne et à Ratisbonne [1641, 1642]. *420n*.

Peny (Gautier de), de Tulle, secrétaire de l'ambassade de France en Espagne; résident officieux pour le roi à Madrid [1635, 1637]. 32, 187*n*, 290*n*.

[conseiller et audiencier en la Chancellerie [1643]; envoyé à Cologne en 1643 pour en ramener le corps de Marie de Mécicis].

Peregrino [*Bilgeri*]. v. *Zweyer*.

Perez de Aguilar (Rodrigo), commandant espagnol à Pavie [1635]. 45*n*, 47*n*.

Pestalozzi [*Pestalozza*] (Carlo), vicaire à Chiavenna [1636]. 141*n*.

Pestalozzi (Giov.-Antonio), de Chiavenna, capitaine au régiment Brügger [1632], puis de Salis-Marschlins, chargé des intérêts grisons à Paris [1634]. [1639]. 362*n*.

[l'un des négociateurs des accords austro-grisons de 1643].

Pfyffer [*Pfeiffer*] (Louis) du Conseil de Lucerne; bailli de Weggis [1620], puis de l'Entlebuch [1623].

l'un des députés des cantons catholiques auprès de l'évêque de Bâle [août 1635]. 86*n*.

Philippe II (1529—1598), roi d'Espagne [1556—1598]. 295, 308.

Philippe III (1578—1621), roi d'Espagne [1598—1621]. 481.

Philippe IV (1605—1665), roi d'Espagne [1621—1665]. 12, 12*n*, 13*n*, *15n*, 16*n*, 22, 26, 32*n*, 33, 36, *36n*, 39*n*, 40*n*, 44*n*—49*n*, 50*n*, 52, 60, 61, 66—*68n*, 79, 80, *80n*, 88, 95, 98, 105, 108*n*, 110, 114, *114n*, *116n*, 127, 131, 134, *137n*, 138, 158, 185, 204, 212*n*, 226—230, 233—241, 248, 277, *282*, 288*n*, 290—302, 305—309, 312*n*, 313—316, 318, 324, 325*n*, 328, 329, 335—344*n*, 348*n*, 350—354, 357, 357*n*, 361, 362, 379—389*n*, 392*n*, 393, 398, *399*, 400*n*, 405, 407, 407*n*, 411, 411*n*, 420—425, *428*, 433*n*, 439—441, 445, 448, 450*n*, 453, 458, 458*n*, 461, 463, 464, 468, *472*, 473.

Picardet (Hugues), S[r] de Belleneuve, conseiller du roi en son Conseil d'Etat, [1627], procureur général au parlement de Dijon [1625—1636]. 124*n*.

Piccolomini (Ottavio, prince [1650]) (1599—1656), duc d'Amalfi, chambellan de l'empereur, lieutenant-colonel du régiment de Pappenheim [1625], colonel impérial et capitaine de la garde de Wallenstein [1627]; l'un des otages de la paix de Cherasco (à Ferrare) en 1631; général de la cavalerie [1633], comte du Saint-Empire [1638]; grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or [1648]; lieutenant général; généralissime de l'armée impériale et premier commissaire de Ferdinand III pour la paix à Nuremberg [1650]. 68, 430.

Planta-Samaden (Conradin), de Zuz, *Landammann* de la Haute-Engadine [1614, 1629], chevalier de Saint-Marc, l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan du 3 septembre 1639. 304, 347*n*, 348*n*.

[mort en 1643].

Planta (Jacques], capitaine grison; l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan du 3 septembre 1639. 347*n*, 348*n*.

Planta (Pierre), de Zuz, l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan du 3 septembre 1639. 347*n*.

Planta (Pompée) (1569—1621), S[r] de Rietberg et de Paspels; assassiné à Rietberg le 25 février 1621. 158, 173, 181, 211, 316.

Planta (famille). 458.

Plénipotentiaires français désignés pour suivre aux négociations de la paix générale [mai 1637]. v. *Saint-Chamond*; v. *Mazarin*.

Poltii (Lorenzo), *cavaliere*, secrétaire du grand-duc de Toscane, à Florence [1635]. *14n*, 17*n*, 23*n*, 25*n*.

Poncher (Abraham), S[r] de Lamenay, secrétaire-interprète en langue germanique, « servant près du roy », pannetier de la reine-mère [1630], chargé d'une mission en Valais [juin—juillet 1630]. [1639]. 331*n*.

Pont-Courlay (François de Vignerot, marquis du) (1609—1646), gouverneur du Hâvre et du pays de Caux; chevalier des ordres du roi [1633]; général des galères [1635], neveu de Richelieu. [1638]. 484.
[mort à Paris le 26 janvier 1646].

Porras [*Porres*] (Antonio de), *contador principal* du Milanais, l'un des instigateurs de la rébellion valteline de 1620; chargé d'une mission à Vienne par le gouverneur de Milan [1634];
chargé de négociations secrètes à Feldkirch avec des envoyés grisons [1635]. 162.

Portugal (Jean IV de Bragance (1604—1656), roi de) [1640—1656]. 470.

Portugal (Edouard de Bragance, prince de) (1605—1649), arrêté à Ratisbonne en 1641;
mort au château de Milan le 3 septembre 1649. 470.

Praroman (Nicolas-Jacques), de Fribourg, bailli de Romont [1629]; membre du Conseil de son canton [1645]; *statthalter* [1669]; capitaine au régiment des gardes suisses du roi [1639];
colonel d'un régiment suisse à la solde de France [1642—1648]. 445.

Prévost (Pierre), d'Issoudun; reçu bourgeois de Genève en 1601; ministre du Saint-Evangile à Russin [1597], puis à Vitry-le-François [1578] et à Lyon; l'un des pasteurs de Genève dès 1601. [1636]. 92*n*, 94, 94*n*.

Priandi (Giustiniano), résident à Paris pour le duc de Mantoue [1635]. 48*n*.
[conseiller d'Etat en 1667; mort en 1672].

Prince (M[r] le). v. *Condé*.

Prince-Cardinal (le). v. *Savoie* (Maurice de).

Princes protestants d'Allemagne (les). 343.

Prioleau [*Priolo*] (Benjamin), (1602—1667), S[r] de La Viennerie; secrétaire du duc de Rohan aux Grisons, en Valteline, à Genève [1632—1637]. 31, 34, 38, 45*n*, 74, 75*n*, 78*n*, 93, 110, *111n*, 117*n*, 121, 135, 137,

138, 142—145 *n*, 148—157, 165—170, 182, 185, 189, *190*, 196—205, *208*, 211, 216, 221, 223, 267, 267 *n*, *268 n*, 275, *275 n*, 363, 363 *n*, 499.
chargé d'une mission en Rhétie [mars 1639]. 336—339, 339 *n*, *341*, 344, 349, *350*, 360, 370, 456.
retiré à Genève. 390.
[plus tard secrétaire du duc de Longueville aux conférences de Münster].
Prioleau (Elisabeth Micheli, de Genève, femme de Benjamin). 267 *n*, 337.
Provinces-Unies (les Etats-Généraux des). 259, 479 *n*, 481, 484.
Pujols (Louis de Brunet, baron de), chargé par Richelieu de missions officieuses auprès d'Olivarès [1637—1638]. 295 *n*, 299 *n*, 323 *n*.
Püntiner. v. *Büntener*.
Puylaurens (Antoine de Laage, duc de), confident de Gaston d'Orléans; duc d'Aiguillon [1634]; arrêté au Louvre le 14 février et mort à Vincennes le 1er juillet 1635. 70.

Quadrio (Maurizio), de Ponte; l'un des députés valtelins à la cour d'Espagne [octobre 1637 — février 1639]. 290, 292, 293 *n*, 294.

Rabatta (Antonio, comte), baron de Dornberg, Sr de Canale; conseiller privé de l'empereur; gouverneur de Gradisca;
ambassadeur extraordinaire à Venise [1630, 1638]. 159—301 *n*.
Rahn (Jean-Jacques), de Zurich, Sr de Sausenberg, du Grand Conseil de son canton [1634]; capitaine au service de France [régiment Schmid, 1627, 1635], puis aux gardes du roi [1639]; chargé des dépêches de Sa Majesté à Zurich;
chargé de missions en Suisse [janvier 1641]. 404, 409, 410, 412.
chargé d'une mission en Rhétie [janvier-février 1641]. 350, 367, 455, *457*—460, 467, 468, 502.
colonel d'un régiment suisse au service de France en Piémont [1642]. 444, *444 n*, 450, 450 *n*.
[envoyé spécial en Rhétie en 1651; mort le 25 août 1661].
Rampa (J. P.), pseudonyme de *Guler*.
Ramschwag (Hans-Ulrich, baron de), capitaine et bailli de Gutenberg, administrateur du bailliage de Bludenz [1628—1655]. [1639] 348 *n*, 354 *n*, 360 *n*.
envoyé extraordinaire de l'archiduchesse Claudia à Coire [mai 1641]. 460, 464 *n*.
Rascher (Jean-Martin) de Coire, capitaine au service vénitien en 1635. [1640]. 391 *n*.

Rathgeb (Hans), avoyer de Mellingen (1641—1646). 454.
Reding-Biberegg (Henri de), de Schwyz, bailli de Bade [1607—1609]. *Landammann* et *Pannerherr* [1612, 1616, 1628]; chevalier de Saint-Michel [1626]; capitaine au régiment des gardes suisses du roi [1620—1628]; l'un des ambassadeurs des cantons catholiques en France [février-avril 1634]; ancien *Landammann* [1635]. 24*n*, 25*n*, 53*n*.
Régente d'Innsbruck. v. *Autriche* (Claudia, archiduchesse d').
Régente de Savoie. v. *Christine*.
Reher (Pius) (1597—1654), de Bleiried en Souabe, prince-abbé de Saint-Gall [1630—1654]. 57, 66, 98, 357.
Rehlingen [*Rehlinger*] (Max-Conrad de), lieutenant-colonel au service suédois; puis conseiller de la reine Christine et son résident à Strasbourg [1639]. 319*n*. [mort en 1644].
Reinach-Foussemagne (Jean-Henri de), baron d'Empire [13 avril 1635]; colonel sous Pappenheim en 1630;
gouverneur de Brisach [1634—1638]; 51, 53, 87, 87*n*, 250, 250*n*.
[*Feldzeugmeister*, gouverneur de Ratisbonne, mort en novembre 1645].
Reine-Mère (la). v. *Médicis* (Marie de).
Résident pour la république de Berne à Paris [1627]. v. *Villars*.
pour le roi de la Grande-Bretagne à Zurich [1629—1640]. v. *Fleming*.
pour le roi de la Grande-Bretagne à Turin [1637]. v. *Feilding*.
pour le roi de France à Strasbourg [1632—1644]. v. L'*Isle* (Melchior de).
pour le roi de France à Gênes [1621—1638]. v. *Sabran*.
pour le roi de France à Madrid [1635—1637]. v. *Peny*.
pour le roi d'Espagne à Gênes [1629—1638]. v. *Mello*.
pour l'empereur à Paris [1624—1628]. v. *Vertemate*.
milanais à Lucerne [1594—1621]. v. *Casati* (Alfonso).
milanais à Lucerne [1629—1645]. v. *Casati* (Carlo-Emanuele).
milanais à Coire [1639—1645]. v. *Casati* (Francesco).
pour la reine de Suède à Zurich [1633—1649]. v. *Marin*.
pour le grand-duc de Toscane à Paris [1624—1638]. v. *Gondi*.
pour le grand-duc de Toscane à Paris]1638—1643]. v. *Bardi*.
pour le grand-duc de Toscane à Madrid [1631—1637]. v. *Sorano*.
Résident-adjoint pour le grand-duc de Toscane à Madrid [1637]. v. *Monanni*.
Résident pour le grand-duc de Toscane à Madrid [1637—1639]. v. *Riccardi*.
pour le grand-duc de Toscane à Milan [1634—1642]. v. *Montemagni*.
pour le grand-duc de Toscane à Venise [1636—1645]. v. *Rinuccini*.
pour le grand-duc de Toscane à Ratisbonne [1641]. v. *Ridolfi*.
pour la république de Venise à Milan [1634—1638]. v. *Bon*.
pour la république de Venise à Milan [1638—1639]. v. *Antelmi* (Valerio).
pour la république de Venise à Milan [1639—1643]. v. *Sarotti*.
pour la république de Venise à Zurich [1628—1633]. v. *Scaramelli*.

Résident pour la république de Venise à Zurich [1633—1636]. v. *Rosso*.
pour la république de Venise à Zurich [1636—1640]. v. *Vico* (Domenico).
pour la république de Venise à Zurich [1640—1641]. v. *Dolce*.

Reymann (Placide), d'Einsiedeln, abbé d'Einsiedeln [1629—1670]. *251*, *396*.

Rhingrave. v. *Salm*.

Riccardi (Gabriel, marquis), résident pour le grand-duc de Toscane à Madrid [1637—1639]. *286n*, 295*n*, 314*n*, *340n*.

Richelieu (Armand-Jean du Plessis, cardinal, duc de) (1585—1642) [*Le Cardinal*]. *7*—*12n*, 14*n*, 17—*22n*, *24*, 28*n*, 32—34, 37, *40n*, *44n*, 46 à 47*n*, *50*, 56, 60*n*—64, *64n*, 66*n*, 68—*77n*, 85, 87*n*, 89—94*n*, 100*n* à 104*n*, 106, 109, *109n*, 110—119, *121*, *124n*, 130*n*, 132*n*, 134—157, 161*n*, *166*—171*n*, 174*n*—*185n*, 187*n*, 189*n*, 192—202*n*, *205*—211, 216*n*, 222—227*n*, 242*n*, 245—247*n*, 258, 260, 266—*274*, 282—286, 290*n*, 299*n*, 304, 317, 320*n*, 323*n*, 332—338, *342*—345, 349, *350*, 362, *363*, 370, 373, 385, *390*, 392, 396, 397, 397*n*, 400*n*—411, 424, 436, *436n*, 450, 465, 465*n*, 476, 479*n*, *482*—486.

Richelieu (Alphonse-Louis du Plessis de) (1582—1653), frère du précédent, évêque de Luçon [1595—1605], chartreux [1605—1626]; archevêque d'Aix [1625—1628], puis de Lyon [1628—1653]; cardinal [1629], grand aumônier de France [1631], commandeur du Saint-Esprit [1633];
à Rome [1635, 1636]. 13*n*, 37*n*, 49, *49n*, 50*n*, *74n*, *75n*, 87*n*, *134n*, 141, *141n*, 154*n*.
de passage à Coire [novembre 1636]. 166*n*, 169, *178*, 178*n*, 179*n*, *183*, 183*n*, 184*n*.

Ridolfi (Atanasio), résident pour le grand-duc de Toscane auprès de l'empereur [1641—1651].

Riedmatten (Adrien III de) évêque de Sion [30 août 1640—19 décembre 1646]. 416, 417*n*.

Rinaldi (Il padre Gregorio), recteur de la Sainte-Madone de Tirano [1636]. 146*n*.

Rinuccini (Francesco), *cavaliere*, résident pour le grand-duc de Toscane à Venise [1637—1645]. 271*n*.

Ripalda (le Père Juan Martinez de), l'un des négociateurs à Madrid des traités hispano-grisons de septembre 1639. 293*n*, 296*n*, 307*n*, *308n*.

Robustelli (*Il cavaliere Giacomo*), de Grossotto, chef du soulèvement de la Valteline et organisateur du *Sacro Macello* de 1620. 50, 82, 136, 144, 288, 352.

Rocci (Ciriaco), de Rome; référendaire des deux signatures, vice-légat de Ferrare [1626]; gouverneur de Viterbe; nonce apostolique en Suisse [28 juin 1628—18 mai 1630]; nonce à Vienne [18 mai 1630—8 juillet 1634]; archevêque de Patras [1628]; cardinal [28 novembre 1633], mort à Rome, le 25 septembre 1651. 134*n*.

Rohan (Henri, duc de) (25 août 1579—13 avril 1638), pair de France, prince de Léon, comte de Porhoët; colonel général des Suisses et Grisons à la solde du roi [1605—1614]; instigateur et chef de nombreuses rébellions dans le Midi [1622—1629]; retiré à Venise avec l'agrément du roi [août 1629—décembre 1631]; général en chef des Grisons, puis ambassadeur extraordinaire aux Ligues Suisses et Grisons et lieutenant général pour le roi dans ce dernier pays [décembre 1631—janvier 1633]; chargé de missions extraordinaires en Suisse [mai et octobre 1632]; retiré à Venise [janvier—février 1633]; de retour aux Grisons, sans mission officielle [février—mars 1633]; chargé en Suisse des communications du roi à l'égard des cantons [mars—juillet 1633]; lieutenant général pour le roi en Rhétie [août 1633—mars 1634]; chargé d'une mission en Suisse [septembre—octobre 1633]; rappelé à la cour [mai—novembre 1634]; lieutenant général de l'armée de Lorraine et d'Alsace [novembre 1634 à mars 1635];

lieutenant général de l'armée française en Rhétie et en Valteline [avril 1635—mai 1637]. 3, 5, 7—*59*, *61*—78*n*, 83, *83n*, *85*, 87—121, 126, 132*n*, 134—216*n*, 285—287, 296, 297, 301, 314, *333*, *337*, 338, 341, 350, 351, 358, 360, 363, 384, 409, 455, 474*n*, 482, 483, 487—497.

retiré en Suisse, puis à Genève [mai 1637—janvier 1638]. 217—232, 234*n*, 236, 239, 249, 250, 253, *256—267*, *267n*.

à Berne, à Zurich, puis au camp de Bernard de Saxe-Weimar [janvier à février 1638]. *268*, *268n*, *269*—271*n*.

à l'abbaye de Kœnigsfelden, où il meurt le 13 avril 1638. *272—276*, 310*n*.

Rohan (Catherine de Parthenay-Larchevêque, femme de René de) (22 mars 1554—26 octobre 1631), dame de Soubise; mère de Henri, duc de Rohan. 273*n*.

Rohan (Marguerite de Béthune, duchesse de) (1595—1660), fille de Sully; épouse [en 1605] de Henri de Rohan; morte le 21 octobre 1660. 169, 173, *175*, 222*n*, 223, *223n—225n*, *266n—269n*, 270, 270*n*—276.

Rohan-Chabot (Marguerite de Rohan, duchesse de) (1617—1684), fille de la précédente et de Henri de Rohan, et femme de Henri de Chabot [1645]. 273, 273*n*, 275, 275*n*.

Roi de Hongrie; roi des Romains. v. *Ferdinand III*.

Roll (Louis de), de Soleure, S[r] d'Emmenholtz; lieutenant, puis capitaine au régiment de Greder; membre du Conseil de Soleure [1632];

colonel d'un régiment suisse au service de France [1642]. 444, *444n*.

[gentilhomme ordinaire de la chambre du roi [1642]; chevalier de Saint-Michel [1648], mort à Soleure, le 10 mai 1652].

Ronquillo (D. Antonio), commandeur d'Alcantara, membre du Conseil de Castille;

grand chancelier de Milan [1637, 1640]. 212, 236, 420*n*.

[plus tard résident d'Espagne à Gênes [1649]; ambassadeur à Rome; vice-roi de Sicile; l'un des plénipotentiaires du roi Catholique pour les négociations de la paix [1663]].

Roqueservière (Jacques de Borelli de) (1594—1654), « capitaine d'une compagnie de trente arquebusiers à cheval, dits carabins, servans de gardes près la personne de M. le duc de Rohan » [1633—1634]; capitaine au régiment de Roure [1635];

lieutenant-colonel du régiment de Lecques en Valteline [1635—1637]. 69, 101*n*, 203*n*, *204n*.

[maréchal de camp, le 30 septembre 1651; mort le 19 février 1654].

Rosen-Grosropp, (Reinhold de) l'un des directeurs de l'armée de Weimar; arrêté sur l'ordre de Turenne et incarcéré à Nancy [1647—1649];

lieutenant général au service de France [19 avril 1649], commandant supérieur et gouverneur de la Haute-Alsace; mort en 1667. 346*n*, 349, 349*n*, 354*n*, 401*n*, 402.

Rosenroll (Christophe) de la Ligue Grise, lieutenant au régiment Ruinelli en Valteline [1625], capitaine au régiment Schauenstein [1631], puis à celui de Molina [1632]; major, lieutenant-colonel, puis colonel;

l'un des chefs du soulèvement militaire de mars 1637. 194, 213, 228, 292, 298, 300, 301, 313.

[l'un des ambassadeurs grisons à Milan [août—septembre 1639].

Roset (Michel II) (1583—1641), de Genève, S[r] de Châteauvieux, Russin, Dardagny et Marval, procureur général [1610], « ayant charge des dépêches du roy » [depuis 1623];

condamné à Genève et banni de la ville « pour sa correspondance avec les autorités du pays de Gex » [1635 sqq.]. 61*n*, 62*n*, 85, 92, *92n*, 93, 94, *94n*, 266, 266*n*.

à Genève [1641]. 405*n*, 406.

Roset (Marc), fils du précédent, membre du Conseil des CC [1642], conseiller en 1649, syndic de Genève [1659]; mort à Paris en mission extraordinaire, le 1[er] avril 1677. 92, 94.

Rosso (Andréa); secrétaire-chargé d'affaires de la république de Venise en France [15 mai—2 juin 1623], puis en Angleterre [7 février 1625 au 14 août 1626];

résident ordinaire à Zurich [19 mai 1633—15 novembre 1636]. 13*n*, *15n* à *18n*, *20n*, *23n*—*30n*, 32*n*—*46n*, 53*n*—56*n*, *61n*, 66*n*, *69n*, 71*n*—*74n*, 78*n*, *83n*—88*n*, *94n*, 97*n*—105*n*, *111n*, 112*n*, 115*n*, *116*, *116n*, 122*n*, 125*n*, 128*n*, *132n*, 136*n*—156*n*, *159n*, *160n*—*172n*, 487*n*, 489*n*, 491*n*.

[résident ordinaire à Mantoue [12 avril—25 mai 1640]; secrétaire d'Alvise Contarini à Münster [1643—1644]; résident ordinaire à Naples [19 juin 1646—31 mai 1650; 17 juin 1653—8 février 1656]].

Rozas (Andrès de), secrétaire d'Etat du roi Catholique [1641, 1642]. 445*n*, 449*n*.

Rye (Ferdinand de), archevêque de Césarée, puis de Besançon [1586—1636], gouverneur de la Franche-Comté [1630—1636], mort le 20 août 1636. 107, 120*n*, 121—122*n*, 126, 129, *129n*, 132*n*.

Saavedra Fajardo (Diego de) (6 mai 1584—24 août 1648); ancien secrétaire à Rome du cardinal Borja, ambassadeur d'Espagne; chargé de missions diplomatiques en Bavière, à Vienne, à Naples, à Mantoue [mars 1638], en Franche-Comté [1638], à Ratisbonne [1641]; chevalier de Santiago, membre du Conseil des Indes;

envoyé extraordinaire en Suisse au nom du gouverneur des Pays-Bas [janvier—novembre 1639; juin—septembre 1641; juillet 1642]. 322—329, 329*n*, *330*, 331, 335, 335*n*, 336, 419—421*n*, 426—*430*, 438—*441*, 443*n*, 445, 450, 451, 452, *452n*—454.

[troisième plénipotentiaire espagnol à Münster, 1644 sqq.].

Sabran (Melchior de), S[r] des Alpies en Gévaudan, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi;

résident ordinaire de France auprès de la république de Gênes [mars 1629 à janvier 1638]. *12n*, 14*n*, 15*n*, 40*n*, 47*n*, 48, 48*n*, 50*n*, 66*n*, 74*n*, *201n*, *203n*, 227*n*, 230*n*, 270*n*.

[chargé d'une mission extraordinaire auprès de l'empereur [juillet-août 1629]; envoyé extraordinaire auprès des princes et républiques de la Haute-Italie [1634]; emprisonné à Pierre-Encise le 16 février 1638; conseiller d'Etat [20 avril 1644]; résident et chargé d'affaires pour le roi à Londres [mai 1644—juillet 1646].

Saint-Amour (Jacques-Nicolas de La Baume, comte de) (1603—1657); marquis de Saint-Genis; chevalier de la Toison d'Or; gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Catholique; capitaine de chevau-légers; sergent-général de bataille, puis capitaine-général de l'infanterie [1643]; chargé par le parlement de Dôle d'une mission auprès de la diète suisse [1634];

envoyé extraordinaire du gouverneur de la Franche-Comté auprès des cantons [janvier, mai-juin 1639; mai-juin 1641]. 322, 323, 419, 422, *423*, 423*n*, *426*, *426n*, 439*n*.

Saint-André-Montbrun (Alexandre Du Puy-Montbrun, marquis de) (1600—1673), S[r] de La Noele et de Saint-Maurice, gouverneur de Montauban pour le duc de Rohan [1621]; capitaine d'une compagnie de gendarmes à Coire [1631—1632]; au service du roi de Suède [1632]; gouverneur de la Poméranie; au service de Bernard de Weimar [1633]; capitaine d'une compagnie de chevau-légers en Valteline [1635—1636]. 76.

[maître de camp dans l'armée de Piémont [1638], puis maréchal de camp; gouverneur du Nivernais [1649—1659]; lieutenant général [1648]; commandant en Piémont, Montferrat et Dauphiné [1655]; capitaine général des armées de Venise à Candie [1668], puis en Terre-Ferme; mort à La Nocle en août 1673].

Saint-Chamond (Melchior Mitte de Chevrières, marquis de) (1586—1649), comte de Miolans et d'Anjou; Sr de Chevrières; chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit [1619]; maréchal de camp [17 novembre 1621]; capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances [1625]; conseiller au Conseil d'Etat; gouverneur de Sisteron; envoyé extraordinaire à Mantoue (1627 à 1628]; ambassadeur extraordinaire à Londres [mai 1632]; lieutenant général des armées du roi [1633] et gouverneur de Provence [1634]; ambassadeur extraordinaire auprès d'Oxenstierna, des Electeurs de Saxe et de Brandebourg, du landgrave de Hesse, etc. [1635—1636]:

l'un des plénipotentiaires désignés pour le traité de la paix générale à Cologne [mai 1637]. 260*n*, 290*n*, 306*n*.

[ambassadeur extraordinaire à Rome en mars 1644].

Saint-Georges (Georges Aubert, S^r de) (1593—1648), écuyer; Sr de Fourneux, de la Forêt et de Rassay; Sr du Petit-Thouars [1636]; lieutenant au service impérial, puis capitaine au régiment de Greulich-Colladisch [1631], et à celui de Lobel [1632]; gentilhomme attaché à la mission du résident français à Vienne [1632]; chargé de missions en Autriche, de 1634 à 1639;

chargé d'une mission officieuse en Suisse pour s'y aboucher avec le baron de Schwarzenberg, commissaire impérial [mai 1638]. 397, 397*n*.

[Exempt des gardes du roi, le 25 mars 1644; tué au service de ce prince à la journée des Barricades, le 26 août 1648].

Saint-James (la cour de). 33, 259, 373.

Saint-Marc (le gouvernement de). v. *Sénat de Venise*.

Saint-Martin (Jean-Baptiste de La Baume, marquis de) (1593—1641), S^r et baron de Montmartin, Vaudrey, etc.; gouverneur et capitaine général du comté de Bourgogne [1636—1641]; capitaine des gardes du Cardinal-Infant; colonel d'un régiment de cuirassiers à la solde de l'empereur [1635], et général d'artillerie pour le roi Catholique en Allemagne; gouverneur de Dôle [1635]. 280*n*, 318, 328, 422*n*, 426*n*, 430, *450n*, 454, 454*n*.

Saint-Maurice (Claudio Girolamo de Chabò, marquis de) (1683—1659), baron de Saint-Joire et de Lupigny; lieutenant des gendarmes du prince de Piémont; maréchal de camp général; capitaine des archers de la garde du corps du duc de Savoie, conseiller d'Etat; grand-maître de l'artillerie; chevalier de l'Annonciade; ambassadeur extraordinaire en Angleterre et en France [1630—1631];

ambassadeur ordinaire en France [1634—1639]. *100 n.*
[plénipotentiaire piémontais à Paris, puis aux conférences de Münster [octobre 1643 sqq.]; mort à Chambéry en décembre 1659].

Saint-Nectaire [*Senneterre*] (Henri de) (1606—1681), *dit* le *maréchal de La Ferté;* duc de la Ferté; pair et maréchal de France [janvier 1651]; chevalier des ordres du roi [1661]; gouverneur de Lorraine. 295 *n.*

Saint-Siège (le). 50, 137, 142, 147, 153, 306, 312, 342, 362, 385—389, 446—449, 453 *n*, *468.*

Saint-Simon de Vermandois (Isaac de Rouvroy, S[r] de), chevalier; S[r] de Pont-Aven et d'Artannes; vicomte de Clastres; châtelain de Falvy-sur-Somme; baron de Benais; S[r] d'Ennemain; vicomte de Vaulx-sur-Meulan et de Vaugaillard; gouverneur de Saverne et de Phalsbourg; chargé d'une mission auprès des cantons protestants et des Ligues Grises [décembre 1634—janvier 1635];
gouverneur du Fort-du-Rhin en Rhétie [1635—1637]. 12, 12 *n*, 35, 63 *n*, 69, 138, 161, 163, 198, 198 *n*, 199 *n*, 202.
[plus tard gouverneur de Philippsbourg; mort en 1643];

Saint-Thomas (Guillaume-François Carron, marquis de), comte de Buttigliera, marquis de Sommariva del Perno, ambassadeur extraordinaire en France pour le duc de Savoie [1632—1635]; conseiller et premier secrétaire d'Etat à Turin [20 octobre 1637]; mort le 30 novembre 1677]. 113 *n.*

Sales (Jean-François de) (1578—1635), frère de Saint-François; chanoine et chantre du chapitre de Genève;
curé du Petit-Bornand; évêque de Chalcédoine [17 janvier 1621]; évêque de Genève [janvier 1623—juin 1635]; grand aumônier du duc de Savoie; grand chancelier de l'Annonciade; mort le 8 juin 1635. 91.

Salis-Marschlins (Ulysse de) (1594—1674), capitaine au service de Venise [1616]; capitaine, puis lieutenant-colonel du régiment de son frère Rodolphe en Valteline [1624—1625]; capitaine au régiment des gardes suisses [10 novembre 1626];
colonel d'un régiment grison au service de France en Valteline [1625—1627]; gouverneur de Chiavenna [1635—1637]. 43, 45, 67, 110, 111, 138, 170, 171, 177, 180, 192, 201—203, 214, 216, 229.
[chargé par le gouvernement de Coire d'une mission auprès du roi Très-Chrétien à Suse [mai 1629]; chargé par Louis XIII de missions de confiance en Rhétie [1630—1631]];
retiré dans sa terre de Marschlins [1637]. 228.
à la cour de France [1637—1638]. *264*, 265, 304, 316.
l'un des chefs du parti français aux Trois Ligues [1639—1643]. 350, 383, 389—391 *n*, 459, 460 *n*, 465, 465 *n*.
colonel d'un régiment à la solde de France; à Lyon [1639]. 374.

maréchal de camp [9 juillet 1641] à l'armée de Piémont [1641—1643]. 473, 473 *n*.
[*Landammann* des Dix Droitures [1646]; mort le 3 février 1674];

Salis (Carlo) (1605—1671), frère du précédent; capitaine au régiment d'Erlach-Castelen en Piémont, puis à celui d'Ulysse de Salis [1635]; gouverneur intérimaire de Chiavenna [1636—1637]; *Landammann* des Dix Droitures [1656];
capitaine d'une compagnie grisonne au régiment des gardes suisses du roi de France [1639]. 341.

Salis-Marschlins (Hercule de) (1617—1686), fils d'Ulysse, S[r] de Marschlins; baron de Paradies; S[r] d'Elgg; capitaine au service de France;
l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan de septembre 1639. 347 *n*.
[capitaine au régiment des gardes suisses du roi [1642]; colonel au service de l'Electeur-Palatin et gouverneur de Frankenthal; *Landshauptmann* de la Valteline [1661]; *Landammann* des IV villages, puis de Mayenfeld [1669]; envoyé grison auprès du duc de Lorraine à Innsbruck [1686]; mort le 17 mars 1686].

Salis Zizers (Rodolphe-Andréas de) (1594—1668), capitaine dans les troupes grisonnes en Valteline [1620]; l'un des envoyés des III Ligues à Lindau [1622]; converti à la foi catholique le 2 février 1622; membre du Conseil d'Etat extraordinaire à Coire [1626]; l'un des envoyés grisons auprès des cantons catholiques [novembre—décembre 1631]; membre du *Kettenbund* [1636];
l'un des envoyés grisons en Suisse [novembre 1636]. 176.
l'un des ambassadeurs des III Ligues à Milan, puis à la cour de Madrid [août 1637 — avril 1639]. 288, 339 *n*, 348.
créé chevalier de Saint-Jacques de Compostelle [*Santiago*] [1638]. 340 *n*.
[colonel au service d'Espagne [1639]; *Landammann* de la Ligue Cadée; l'un des envoyés grisons à Feldkirch [1641]; mort à Zizers en avril 1668.

Salm-Kyrbourg (Jean-Philippe de) [*le Rhingrave*], *Wild- und Rheingraf in Moerchingen*; général-major au service suédois; tué à la première bataille de Rheinfelden, le 28 février 1638. 333.

Saluz (Georges) du Prættigau, pasteur à Seewis [1590]; à Grüsch [1591]; puis à Coire [1606];
l'un des doyens du corps pastoral des III Ligues [1636]. 146 *n*, 303 *n*.
[mort en 1645].

Saluz (Daniel), à Coire; l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan de septembre 1639. 347 *n*.

Santa Cruz [*Santa Croce; Sainte-Croix*] (Alvaro de Bazan Manrique de Lara, marquis de), marquis del Viso, S[r] de Valdepeñas, grand de Castille, *comendador* de Alhambra (ordre de Santiago), capitaine général des galères

de Sicile, puis d'Espagne, lieutenant général de la mer [15 janvier 1623], grand majordome de la maison de la reine; gentilhomme de la chambre du roi Catholique; gouverneur de Milan [décembre 1630—mars 1631];

membre du Conseil d'Etat à Madrid [1640]. 385*n*.

[mort le 17 août 1646].

Sarmiento de Acunha (Antonio), 4e fils du marquis de Gondomar; vicomte de Creciente, commandeur de Monroyo et de Peñaroya; *oydor* de la chancellerie de Grenade; chargé d'une mission extraordinaire en France [1627];

membre du Conseil de Milan [1634 sqq.]. 15*n*, 36*n*, 49*n*, *137n*, 161*n*.

[envoyé extraordinaire en Lorraine et auprès des princes et Electeurs catholiques d'Allemagne [1633], chevalier de Calatrava [28 octobre 1633]; chargé de missions à Modène et à Florence [février 1634—octobre 1635]; envoyé extraordinaire à Vienne [octobre 1635], chargé de négociations à Spire [avril 1636]];

commissaire général du roi Catholique auprès du Parlement de Dôle [1638 à 1639]. 312*n*.

chargé d'une mission particulière à Fribourg en Suisse [juin 1639]. 329, 329*n*.

[conseiller de guerre du roi Catholique en Flandre [1636, 1641 sqq.]].

Sarotti (Giovanni-Ambrosio), secrétaire de la république de Venise;

[résident ordinaire à Milan [14 janvier 1631—27 septembre 1634], puis à Naples [7 octobre 1634—1er avril 1636]];

résident ordinaire à Milan, pour la deuxième fois [17 novembre 1639 au 1er avril 1643]. 354*n*, 360*n*, 361*n*, 380*n*, 381*n*, 384*n*, *388n*.

[résident ordinaire à Florence du 25 avril 1643 au 1er décembre 1646; à Zurich du 30 mai 1648 au 30 septembre 1650; à Florence (pour la deuxième fois) du 28 janvier 1651 au 10 avril 1655].

Sarrasin (Jean), le jeune, du Conseil des CC à Genève [1611], auditeur [1622], conseiller [1625], secrétaire d'Etat jusqu'en 1632; chargé d'une mission auprès de Louis XIII à Annecy [mai 1630], syndic [1632, 1636, 1640]. 244*n*.

ancien syndic; député à Paris afin d'y féliciter Louis XIII à l'occasion de la naissance du dauphin [octobre 1638]. 284.

[mort en 1641].

Sarrasin (Jacques) [*Sarasin*] (15 novembre 1594—2 avril 1663), de Genève, conseiller et médecin de Louis XIII, agent de la seigneurie de Genève à Paris dès 1625. [1637]. 344*n*.

Savelli (Federigo, duc), Sr puis duc [1625] de Poggio Nativo, général des troupes pontificales à Bologne, Ferrare et dans les Romagnes sous Paul V, maréchal de l'Eglise et gardien du Conclave [1632], lieutenant général du Saint-Siège sous Grégoire XV; ambassadeur extraordinaire de l'empereur à Rome [1632], colonel et maître de camp général, conseiller de guerre et chambellan de l'empereur;

battu à Rheinfelden [3 mars 1638]. 271, 271 *n*, 272, 276; puis à Wittenweier [9 août 1638]. 283.

Savoie (Maurice, prince de) (1593—1657), quatrième fils de Charles-Emmanuel Ier; cardinal [1607]; lieutenant général en Piémont [1615], chevalier de l'Annonciade, comprotecteur des affaires de France en cour de Rome [1620]; à Rome [1637]. 197, 197 *n*.
en état de rébellion contre le duc son neveu et l'autorité de la duchesse-régente Christine [1639, 1640]. 364, 371—373 *n*, 375—378 *n*, 417, 417 *n*, 447, 484.

Savoie (Thomas-François, prince de) (1596—1656), cinquième fils de Charles-Emmanuel Ier; prince de Carignan, marquis de Busca et du Châtelard, comte de Raconis et de Villefranche, chevalier de l'Annonciade; gouverneur de la Savoie;
commandant les forces espagnoles battues à Avin, le 20 mai 1635. 32.
en état de rébellion contre le duc son neveu et l'autorité de la régente [1639, 1640]. 68, 69 *n*, 364, *371—378 n*, 447, 484.
[grand-maître de France en 1654].

Savoie (Don Felix de), fils naturel légitimé de Charles-Emmanuel; lieutenant général du comté de Nice; gouverneur de Savoie [1642]. 449 *n*.
[conseiller d'Etat; grand-croix de Malte; mort le 17 novembre 1643].

Savoie (maison de). 92, 372, 375, 483.

Savoie (ducs de). v. *Charles-Emmanuel Ier*; *Victor-Amédée Ier*; *François-Hyacinthe*; *Charles-Emmanuel II*.

Saxe (Jean-George Ier de) (1585—1656), Electeur de Saxe [1611—1656]; administrateur de l'évêché de Mersebourg [1603]. 33.

Saxe-Weimar (Bernard, duc (non régnant) de) (1604—1639); l'un des successeurs de Gustave-Adolphe à la tête des armées protestantes en Allemagne [1632—1635]; général de l'armée allemande au service du roi de France [1635—1639], conquérant de Brisach [19 décembre 1638]. 33, 56, 68, 112, 132, 215, 245, 247, *249—259*, 262, 263 *n*, 265, 268 *n*, 270—280, 283—*287*, 292, 292 *n*, 299, 301, 304, 309—312 *n*, 315, 317 à *319 n*, *322*, 324, 325 *n*—329 *n*, 330, 330 *n*, 331—336, 354, 360, 460, 484, 500.

Sayn [*Sain*] (Gaspard), doyen du chapitre de Coire; délégué de l'évêque aux diètes helvétiques de Lucerne [26 juillet 1621], de Soleure [11 janvier 1626] et de Bade [1er juillet 1629], puis aux conférences d'Innsbruck [juillet—août 1629];
retiré à Feldkirch [1635]. 147, 147 *n*.

Scaramelli (Moderante). p. *159 n*. (lire *Rosso*).

Schauenstein (Jean-Rodolphe de), Sr de Hohen-Tamins et de Reichenau, chevalier de Saint-Michel, podestat de Morbegno en 1587, capitaine au service de France (régiment Gallati [1603], régiment des gardes suisses

[1610]), colonel d'un régiment grison sous le marquis de Cœuvres en Valteline [1625—1627]; l'un des ambassadeurs grisons en France [janvier à décembre 1627];

colonel d'un régiment grison dans la deuxième armée de Valteline [1635 à 1637]. 138, 211.

à Paris en juillet 1637. 264.

colonel d'un régiment grison au service de France en Flandre [1638 sqq.]. 460, 460*n*.

Schauenstein (Julius-Otto de), S^r et baron de Haldenstein, baron d'Ehrenfels, l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan de septembre 1639. 348*n*, 349*n*.

envoyé par Guler auprès des magistrats des cités évangéliques [juillet 1639]. 348.

[l'un des arbitres dans le différend des Droitures en 1644].

Schauenstein (Thomas II de), S^r et baron de Haldenstein, baron d'Ehrenfels; gendre d'Ulysse de Salis-Marschlins; l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan de septembre 1639. 348*n*.

Schenck de Castel (Jean Erard), châtelain de Delémont pour l'évêque de Bâle [1636]. 90, 433.

Scheuchzer [*Schüchzer*] (Jean), de Zurich, du Grand Conseil [1615], du Petit Conseil [1617], *Bauherr* [1626], bailli du Rheinthal, à Reineck [1634—1636]. 15*n*.

Schiavalischi de Muggenthal (Bernard), ancien colonel à la solde de Venise [1618—1619], officier au service du gouvernement zuricois [1630 à 1632], colonel, puis [1634] major général au service de Suède dans le margraviat de Bade [1631]; gouverneur de la vallée de la Kinzig [1633], chargé par Horn de missions en Suisse [septembre—octobre 1633]; fait prisonnier à Nœrdlingen [6 septembre 1634];

commissaire général de l'armée de Bernard de Weimar en Alsace [1637, 1638]. 249, 254.

Schmid (Gaspard), de Zurich (1587—1638), Sr de Goldenberg, du Grand Conseil [1616], du Petit Conseil [1621], banneret et bailli d'Empire [1624], colonel d'un régiment suisse au service de la Ligue d'Avignon en Valteline [1624—1626], l'un des envoyés suisses auprès de Gallas en Rhétie [juin 1629];

colonel d'un régiment suisse dans la deuxième armée de Valteline [1635 à 1637]. 31, 43*n*, 44*n*, 45, *45n*, *46n*, 54*n*, 62*n*, 69*n*, *73n*, 75*n*, 89*n*, 104*n*, 144*n*—150*n*, 168*n*, 175, 183*n*, 187*n*, 192*n*—196, 208, 215, 216, 218.

[chevalier de Saint-Michel en 1637].

Schmid (Hans-Bernhardt), membre du Conseil d'Uri, bailli de Bade [1637 à 1639]. 252*n*, 254.

Schmid de Grüneck (Gaspard) de la Ligue Grise, commissaire à Chiavenna [1615], l'un des députés grisons à Milan [janvier 1622], *Landrichter* de la Ligue Grise [1619 et 1634], *Landammann* à Ilantz *(nella Foppa)* [1629], chargé de mission à Innsbruck [mars—mai 1629], l'un des envoyés grisons auprès des cantons protestants [novembre 1631];
l'un des députés des III Ligues auprès de Rohan en Valteline [avril—mai 1635]. 137 *n.*
[podestat de Tirano en 1639; mort en 1659].
Schmid de Grüneck (Jacques), frère aîné du précédent, docteur en droit; provéditeur extraordinaire à Chiavenna [1620], l'un des députés grisons à Milan [1622, 1623], capitaine au régiment de Schauenstein en Valteline [1624, 1625], député aux conférences rhéto-valtelines de Poschiavo [septembre 1626]; chargé de missions auprès de l'archiduc Léopold [1621 et 1624], de l'empereur [1629] et de la diète suisse [1631];
chargé de missions secrètes à Milan, à Gênes et à Innsbruck [1628, 1629]. 158.
[envoyé extraordinaire à la cour de France [1632—1633];
l'un des ambassadeurs des III Ligues à Milan, puis à Madrid [août 1637 à avril 1639]. *288*, 290, 297, 299 *n*, 313, 341, 341 *n*, 345, 353.
[mort le 11 août 1644].
Schmid de Grüneck (Jean-Gaudenz), de la Ligue Grise, frère des précédents, l'un des députés grisons à Lindau [septembre 1622], puis à Milan [décembre 1622];
l'un des envoyés des III Ligues en Suisse [novembre 1636]. 176.
Landrichter de la Ligue Grise [1637]; l'un des envoyés grisons à la diète de Bade de mars 1637. *193 n.*
l'un des négociateurs grisons du traité d'Asti [mai—juillet 1637]. 235.
[mort en 1660].
Schmid de Grüneck (Guillaume), docteur en droit, attaché à l'ambassade des III Ligues en Espagne [1637—1639]. 292, 293, 299, 301, *302*, 305, 306.
Landrichter de la Ligue Grise, en 1652 et 1655;
[mort à Chiavenna en décembre 1662].
Schmid de Grüneck (Jean-Guillaume), de la Ligue Grise, commissaire à Chiavenna [1640]. 387 *n.*
[*Landrichter* de la Ligue Grise en 1646; mort en 1654].
Schmidt (Ludwig), colonel, commandant autrichien à Bregenz [1639]. 339 *n.*
Schnorff (Ulrich), de Bade, ancien avoyer de cette ville [1615], chargé par les cantons catholiques de missions à Vienne en 1634 et 1637;
à Bade [octobre 1641]. 447 *n.*
Schoenau-Zell (Marx-Jacob de), *Waldvogt* du comté de Hauenstein; agent et commissaire en Suisse pour l'empereur et l'archiduc d'Innsbruck [subdélégué dès 1633; en titre dès 1639]. 330, 331 *n*, 335 *n*, 336 *n*, 394, *400 n*, 426, 453, 475, 476 *n*.

Schoenberg (Jean-Charles, premier baron, puis comte de), administrateur pour l'Electeur de Mayence à Kœnigstein, Algesheim [Gaualgesheim] et Ulm, près de Wetzlar;
conseiller intime de l'empereur et son ambassadeur ordinaire à Madrid [1639]. 340*n*.
Schoettlin (Georges), docteur en droit, conseiller privé et chancelier du prince-évêque de Bâle [1639]. 400*n*.
l'un de ses délégués auprès de la diète de Bade [août 1641]. 437*n*.
à Birseck [1642]. 438*n*, 478*n*.
Schorsch [*Georgio*] (Georges), de Splügen, chevalier, capitaine, l'un des Grisons bannis par la Droiture criminelle de Davos [1621—1622]; l'un des signataires du traité de Milan de janvier 1622;
l'un des envoyés grisons à Feldkirch [juin—juillet 1635]. *161*, 162.
Schorsch [*Georgio*] (Jean), frère du précédent, *Landammann* et banneret de Rheinwald [1611]; ancien commissaire à Chiavenna [1597]; vicaire de la Valteline [1615]; capitaine aux gardes suisses du roi de France [1616, 1618]; capitaine au régiment de Schauenstein [1631], puis à celui de Florin [1635]; l'un des négociateurs du traité de Chiavenna [février 1636];
délégué avec Jenatsch et Tscharner auprès de Rohan en Valteline [mars 1636]. 149*n*.
l'un des envoyés des III Ligues à Innsbruck [novembre 1636—janvier 1637]. 176—187.
[chargé d'une mission à Milan en novembre 1638; l'un des signataires des traités de Milan de septembre 1639 et de Feldkirch d'août 1641; envoyé à Innsbruck [janvier 1640]; *Landeshauptmann* en 1647].
Schüchzer. v. *Scheuchzer*.
Schwarz (Hartmann) (1590—1662), pasteur à Churwalden et à Süss [1618, 1622], à Gaïs (Appenzell) [1623]; pasteur à Coire et recteur de l'école latine de cette ville [1632], doyen du corps ecclésiastique de la Cadée [1632]. [1636, 1638]. 146*n*, 303*n*.
Schwarzenberg (Pierre, baron de), S[r] de Lunay, commissaire impérial auprès des cantons catholiques à Lucerne [1634—1639]. 54, 56, 83, 104*n*, 139, 243, 255, 256, 277, 279, 325, 375, *377*, 397, *397n*, 398.
Schwytzois (les). 51.
Scotti (Ranucio), de Plaisance; comte de Sarmato, référendaire des deux signatures, évêque de Borgo San Donnino [22 mars 1626—1650];
nonce apostolique en Suisse [22 mai 1630—4 mai 1639]. *13n*, 21*n*, *23n*, *25n—27*, 30*n*, *33n—37n*, 44*n*, 49—59*n*, 62*n*, 64*n—67n*, *72n*, 75*n*, 79, 79*n*, *84n*, *85n*, 89*n*, 90*n*, 94*n*, *96n—99n*, *106n*, *107n*, *112n*, *113n*, *117n*, 121*n*, 127*n*, 137*n*, 139*n*, 140—143*n*, 147—151*n*, *160n*, *167n* à *172n*, 175*n*, 183, 183*n*, 215*n*, 219*n*, 221*n*, 229*n*, 232*n*, 240*n*, 241*n*,

251, ***251n***, ***254n***, 262*n*, 279*n*, ***290n***, 291*n*, 294*n*, ***302n***, ***303n***, ***305n***, 306, 306*n*, 325*n*, 396*n*, 397*n*.
[nonce ordinaire en France: 8 août 1639—9 mars 1641; auteur de l'*Helvetia sacra*; mort à Plaisance en 1666].
Secrétaire de Méliand (le). v. *Gigot*; v. *Le Parmentier*.
Secrétaire de Caumartin (le). v. *Arnault*.
Secretary of State à Londres. v. *Coke*.
Séguier (Pierre) (1588—1672), conseiller au parlement; maître des requêtes [1620], intendant en Guyenne [1621—1624], président à mortier [1624 à 1633], garde des sceaux de France [1633];
chancelier [1635—1651 et 1656—1672]. 92*n*, 211*n*, 406*n*, 478*n*, 479*n*.
Sénat de Venise (le) [v. aussi *Saint-Marc (gouvernement de)*]. *8*, 9, ***10n—14n***, 15, ***15n***, ***16n***, 17, ***17n—20n***, 23*n*—32*n*, 33, ***33n***, 34, 34*n*—50*n*, 52, 53*n*, 55*n*, 56, 56*n*—59*n*, ***60***, 60*n*, ***61***—61*n*, 66*n*, 68*n*—73*n*, 74, 74*n* à 78*n*, 83*n*—88*n*, 93*n*—96*n*, 99*n*—105*n*, 109*n*—116*n*, 117, ***117n***, 121*n* à 129*n*, ***132n***, 133*n*, 136*n*—141*n*, 142, 142*n*, 143, 143*n*—149*n*, 150, 150*n*—156*n*, 157, 159, ***159n—181n***, ***184n***, 186*n*—192*n*, 193, ***193n*** à ***210n***, 211, ***211n—216n***, 217, 218*n*—221*n*, 222, 222*n*—236*n*, 239*n* à 242*n*, 256*n*—266*n*, 267, 267*n*—272*n*, 273, 273*n*—280*n*, ***283n—290n***, 291, 291*n*, 294*n*, 295, ***295n—306n***, 307, 310*n*, 311*n*, 312, ***312n—320n***, 323*n*—334*n*, 335, 337, ***337n—343n***, 349, ***349n—352n***, 353, ***353n—362n***, 364, ***369***, 373, 374*n*, 375*n*, 376, 377*n*, 379, 380, ***380n—384n***, 385, ***387***, ***388n***, 389, ***389n—394n***, 395, ***395n—407n***, 408, ***408n—419n***, ***422n—431n***, ***437n—446n***, 447, ***447n—470n***, ***471n—480n***, 481, ***487n***, 489*n*, 491*n*.
Senneterre. v. *Saint-Nectaire*.
Serbelloni (Giovanni, comte), maître de camp en Valteline, puis aux frontières de cette province [1621—1625], conseiller d'Etat à Milan [1625]; commissaire général des armées du roi Catholique en Italie [1627], général de l'artillerie [1628], gouverneur du Montferrat et envoyé extraordinaire du gouverneur de Milan à Mantoue [1628]; à Munich avec Feria en janvier 1634, à Nœrdlingen dans l'armée du Cardinal-Infant [septembre 1634]; maître de camp général en Flandre [1634—1635];
commandant les forces espagnoles dans le Cômasque et aux frontières de la Valteline [1635—1637]. 9, 16, 32, 42—45, 61, 64—67, 71—74*n*, 78, 83, 97, 112, 116*n*, 141, 157, 163, 170, 188, 193, 202, 204, 204*n*, 217, 232.
[vice-roi d'Aragon en mai 1637; mort en 1638].
Sérénissime République (la). v. *Sénat de Venise*.
Serres (Jacques de), S[r] de Pradel en Vivarais, ingénieur huguenot retiré à Genève [1630, 1637, 1638], entré pour deux années au service des cantons protestants en qualité de directeur général des fortifications, chargé par

le duc de Weimar de fortifier Laufenbourg [mai 1638], établi à Berne en 1641. 278.

Servien (Abel) (1593—1659), marquis de Sablé et de Châteauneuf, comte de La Roche des Aubiers, Sr de Boisdauphin et de Meudon; procureur général à Grenoble [1616—1624], conseiller d'Etat [janvier 1618], maître des requêtes [1624], intendant en Guyenne [février 1627], sénéchal d'Anjou; chargé d'une mission extraordinaire à Turin et à Pignerol [mars 1629—septembre 1630], premier président au parlement de Bordeaux [juin 1630], ambassadeur extraordinaire en Piémont [février 1631 à février 1633];

secrétaire d'Etat à la guerre [décembre 1630; février 1633—février 1636]. 32*n*, 58*n*, 61*n*, 62*n*, 63, 63*n*, 68*n*, 74, *74n*, *75n*, 77*n*, 93*n*, 98*n*, ***100n*** à ***104n***, 107*n*, 112*n*, 142*n*, 143*n*.

[conseiller d'Etat et privé; ambassadeur extraordinaire à La Haye (avec Avaux) [novembre 1643—mars 1644]; troisième plénipotentiaire français à Münster [1644—1649], ministre d'Etat [1648], membre de l'Académie française [13 mars 1634], chancelier de l'ordre du Saint-Esprit [1651, 1654]; surintendant des finances [1653], mort à Paris, le 19 février 1659].

Sillery (Nicolas Brulart, Sr, puis [1619] marquis de) (1547—1624), Sr et vicomte de Puysieux, Sr de Marines, Bréançon, Berny, Boursault, etc., abbé de Jars, conseiller-lai au parlement de Paris [1573], conseiller du roi et maître des requêtes de son hôtel [1574], conseiller au Conseil privé [1577], conseiller-clerc au parlement et président aux enquêtes [1584], conseiller d'Etat [1587], ambassadeur ordinaire aux Ligues de Suisse et Grisons [4 août 1587—fin de juillet 1595]; sixième président à mortier de la cour de parlement de Paris [1596]; secrétaire d'Etat, l'un des plénipotentiaires français à Vervins [1598];

ambassadeur extraordinaire aux Ligues de Suisse et Grisons [5 septembre 1601—26 mars 1602]. 358.

[garde des sceaux [1604], chancelier de Navarre [1606]];

chancelier de France [1607—1624]. 24, 484.

[mort à Sillery, le 1er octobre 1624].

Sirvela (Juan de Velasco y de la Cueva, 8e comte de), ambassadeur extraordinaire du roi Catholique à Gênes, en Allemagne et à Florence [1637]; membre du Conseil de S. Mté;

gouverneur et capitaine général de l'Etat de Milan [février 1641—août 1643]. 408*n*, 448, *448n*, 449, 450*n*, 458, *458n*, 460, 461*n*, 462*n*, 466*n*, 468, *468n*, 469*n*, 470, *471*, *471n*.

[ambassadeur à Rome en 1646; mort en 1650].

Socin (Emmanuel), de Bâle, colonel au service de Charles-Emmanuel [1625], puis de la république de Venise [juillet 1635]. 61*n*.

[mort en 1644].

Soetern (Philippe-Christophe de) (1566—1652); chanoine de Trèves [1584], puis doyen à Bruchsal; chanoine de Mayence, puis de Spire [1594]; prévôt du chapitre de Trèves [1604]; *Domscholasticus* à Mayence [1605 à 1652]; coadjuteur de l'évêque de Spire [30 mai 1609]; évêque de Spire [10 octobre 1610—7 février 1652];

Archevêque-Electeur de Trèves [25 septembre 1623—7 février 1652]. 421.

[mort le 7 février 1652].

Soissons (Louis de Bourbon-) (1604—1641), comte de Soissons et de Clermont; tué à La Marfée, le 6 juillet 1641. 272, 410, 439.

Soleurois (les). 413, 416.

Sonnenberg (Alphonse de) (1603—1674), de Lucerne; enseigne [1623], lieutenant [1624], puis capitaine au régiment des gardes suisses [1631], du Grand Conseil de Lucerne [1631];

au camp royal devant Nancy, contre la volonté des autorités de son canton [septembre 1633]. 104.

[chargé d'une mission à Paris en décembre 1633];

bailli de Bade [1635—1637], envoyé extraordinaire de la diète helvétique à Paris [juin—juillet 1636]. *125*, 127, *129*, 130.

[gentilhomme ordinaire de la chambre du roi [1635], du Petit Conseil [1648], bailli de Münster [1649—1651], général-major des troupes lucernoises à Villmergen [1656], l'un des ambassadeurs à Paris pour le renouvellement de l'alliance [1663], avoyer et banneret [1664—1673]].

Sorano [*Soranno*] (Francesco de Medici, commandeur de), chevalier de Saint-Etienne [1607], abbé de S. Egidio et administrateur de la chapelle de Santa Maria Nuova à Florence, résident pour le grand-duc de Toscane à Madrid [1631—1637]. 14*n*, 16*n*, 35*n*, 47*n*, 56*n*, 61*n*, 103*n*, 110*n*, *114n*, 115*n*, 117*n*, 120*n*, 132*n*.

[mort à Gênes en janvier 1638].

Sotomayor (Antonio de), inquisiteur général d'Espagne *(El arçobispo inquisidor general)* [juillet 1632—1643], membre du Conseil d'Etat du roi Catholique [1637]. 290*n*.

[*comisario general de Cruzada* [1627—1646]; de *la orden de Predicadores*: provincial de Castille; confesseur de Philippe IV; mort en 1648].

Soubise (Benjamin de Rohan, S^r de) (1585—1642), baron de Frontenay, frère de Henri, duc de Rohan; chef de la rébellion en Poitou [1622], puis en Bretagne [1625, 1626]. 275, 275*n*.

Sourdis (Henri d'Escoubleau de) (1593—1645), évêque de Maillezais [19 mars 1623—2 décembre 1629]; archevêque de Bordeaux [décembre 1629 au 18 juin 1645];

chef des Conseils du roi en l'armée navale; commandant des flottes françaises dans la Méditerranée et le golfe de Gascogne [1637, 1638]. 226*n*, 484.

Spiez (baron de). v. *Erlach.*

Spinola (Ambrosio I) (1571—1630), marquis de Los Balbases et de Venafro, chevalier de la Toison d'or; grand commandeur de Castille; conseiller d'Etat du roi Catholique; général en chef (maître de camp général) des forces espagnoles aux Pays-Bas;
gouverneur de Milan et capitaine général dans la Haute-Italie [1629—1630]. 158, 237.
[mort le 17 septembre 1630].

Spinola (Agostino), grand chapelain du roi Catholique; cardinal [11 janvier 1621]; évêque de Tortosa [12 avril 1623—16 octobre 1626]; archevêque de Grenade [27 janvier 1627—1630], puis de Saint-Jacques de Compostelle [1630—21 mai 1645] et de Séville [21 mai 1645—12 février 1649];
membre du Conseil d'Etat de Madrid, dès 1638. 386.
[capitaine général et vice-roi de Galice; mort à Séville, le 12 février 1649].

Sprecher (Andréas), des Dix Droitures, capitaine, puis major; l'un des membres du *Kettenbund* à Coire [janvier 1637];
l'un des ambassadeurs des III Ligues à Milan, puis à Madrid [août 1637 à avril 1639]. 288, 309, 314.
[l'un des envoyés grisons à Bade en septembre 1639, puis à Feldkirch [1649]; capitaine au service d'Espagne [1639]. *Landammann* des Dix Droitures en 1643 et 1651].

Sprecher de Bernegg (Fortuné) (1585—1647), des Dix Droitures, chevalier, *Eherichter* à Davos [1602], notaire impérial [1605], docteur en droit [1606], provéditeur général en Valteline [1612], commissaire à Chiavenna [1617 à 1623], colonel des milices grisonnes en Valteline; envoyé à la cour d'Innsbruck [1621]; attaché à la mission de Bassompierre en Suisse [1630]; agent de la couronne de Suède aux Ligues Grises [1634]; auteur de *Pallas Rhætica armata et togata* (MDCXVII) et de *Historia motuum et bellorum, etc.* (Genève MDCXXIX). 304.

Staal (Jean-Jacques), de Soleure, du Grand Conseil [1614]; *Jungrath* [1616]; *Altrath* [1625]; bailli de Kriegstetten [1625]; l'un des arbitres du différend de la Thurgovie [1632];
l'un des députés des cantons catholiques auprès de l'évêque de Bâle [août 1635]. 86 *n.*
à Soleure [1642]. 478 *n.*
[l'un des envoyés du Corps helvétique à Paris [1650]; banneret [1652]; avoyer [1653]; mort en 1657].

Stampa (Giovanni-Pietro), de Chiavenna, assassiné dans cette ville, le 26 juillet 1638, à l'instigation de Jenatsch. *314 n.*

Stavay-Mollondin. v. *Mollondin.*

Stella de Morimont (Jean Thilemann), dit *Tercy*, originaire du duché de Deux-Ponts; non naturalisé français, secrétaire d'Avaux à Hambourg

[1637—1638] et chargé comme tel d'une mission auprès du landgrave de Hesse [1637]; conseiller du roi et son « professeur ès histoires et mathématiques » [1639]; chargé d'une mission à Ratisbonne, qu'il ne peut exécuter [juin—juillet 1641];
envoyé extraordinaire auprès de l'évêque de Bâle [septembre—octobre 1641]. 367, 369, *431*, 433, 435—438 *n*, 502.
chargé pour le service du roi de recherches historiques dans les archives de Brisach et de Strasbourg [1640—1642], résident à Strasbourg dès le 20 octobre 1644; mort dans cette ville en juin 1645. 402, 404, 409, 410 *n*, 417.

Stocker (Jean-Jacques), du Grand Conseil de Soleure [1616]; *Jungrath* [1623], *Bürgermeister* [1625], bailli de Lebern [1627—1629]; *Altrath* [1638];
l'un des envoyés du Corps catholique des Ligues auprès de l'évêque de Bâle [août 1635]. 86 *n*.

Stoppa (J.-Antoine) (1600—1652), de Chiavenna, l'un des secrétaires de Brulart de Léon à Ratisbonne [1630], chargé d'une mission à Coire par les plénipotentiaires français en Piémont [juin—septembre 1631], ainsi que de nombreuses démarches tant à Venise qu'à Vienne;
capitaine au service de France en Rhétie et Valteline [1635—1637]. 170, 216.
dépêché par Brügger à Paris [mai 1638]. 304.
capitaine d'une compagnie suisse à la solde du roi Très-Chrétien [1638]. 337 *n*.
l'un des protagonistes du parti français en Rhétie [1640]. 390, 391.
[mort en juillet 1652].

Sublet de Noyers (François) (mai 1589—octobre 1645], S[r] de Noyers, baron de Dangu, conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France, successivement trésorier de France à Rouen, commis au contrôle général des finances, contrôleur général, puis intendant des finances et surintendant des bâtiments de la couronne;
secrétaire d'Etat à la guerre [11 février 1636—12 avril 1643]. *8*, *9*, 76 *n*, *109 n*, 111 *n*—118 *n*, 128 *n*, 130 *n*, 133 *n*, 135 *n*, 141 *n*, *154 n*, *156 n*, 157, *157 n*, *163 n*, 165 *n*, 166, 166 *n*, 170 *n*, 172 *n*, 175 *n*, *177 n*, *179 n*, 223, 223 *n*, 224 *n*, *321 n*, 324 *n*, 329 *n*, *334 n*, 369, 400 *n*—403 *n*, 410 *n*, *415 n* à *418 n*, 422 *n*—429 *n*, 431 *n*, *434 n*—*442 n*, *444 n*, *456 n*—*460 n*, 462 *n*.
[disgracié en avril 1643; mort le 20 octobre 1645].

Suède (reine de). v. *Christine*.

Suédois (les). 60, 86, 86 *n*, 160, 204, 217, *226*, 230, 249, 256, 257, 283, 406, 408, 413, 431, 475.

Sully (Maximilien de Béthune, duc [1606] de) (1560—1641). 48. (v. t. III, p. 1154).

Sulz (Allwig, comte de), chevalier, S[r] de Meinzburg et de Montclar; landgrave en Klettgau, maréchal héréditaire de la cour impériale, colonel au service de l'empereur et du roi Catholique; bourgeois de Zurich;

commandant l'avant-garde du corps d'occupation autrichien en Rhétie [1629]. 38.
[tué près de Bamberg en 1632].
Supersax (Barthélemy de), évêque, non consacré, de Sion [6 juin 1638 au 16 juillet 1640; mort le 16 juillet 1640. 416.
Surintendants des finances (les) à Paris. 63, *63n*, *64n*, 70*n*, *72n*, *75n*, 93*n*, 100*n*, 107*n*—*109n*, 130*n*, 143*n*, 180*n*, 182.

Tanner von Puchersried (Jean-Christophe) [Dr *Giovanni Hugone*], vice-président du Conseil de l'Electeur de Bavière et son délégué aux conférences d'Einsiedeln, afin de s'y aboucher avec Oysonville [décembre 1639—janvier 1640]. 397, 397*n*.
Testi (Fulvio, comte), ancien ambassadeur florentin à Rome [1633—1634; juillet—septembre 1635];
secrétaire d'Etat du grand-duc de Toscane et son ambassadeur extraordinaire à Madrid [février—septembre 1636]. 48*n*, 60*n*, 197*n*.
Thellung (Benoît), de Bienne, bailli de l'Erguel à Saint-Imier [1637, 1640]. 434*n*.
Thianges [*Thiange*] (Charles de Damas, baron, puis marquis de), comte de Chalancey, Sr du Deffend, Fleury, Dyo, Estours, Choiseul, etc., maître de camp, colonel de la cavalerie du marquis de Cœuvres en Valteline [1624 à 1626]; capitaine de cent hommes d'armes; maréchal de camp [1636]; lieutenant général pour le roi en Bresse, Bugey, Valromey, Gex et Charolais;
à Gex [1636]. *124n*, 442*n*.
commandant un corps indépendant en Franche-Comté [1637]. 224, 245, 246.
[chevalier des ordres du roi; conseiller d'Etat; mort le 26 juin 1638].
Thomassin (Adrien de) (1552—1631), de Vesoul, Sr de Mercey et de Crissey, ancien lieutenant général à Vesoul; conseiller [1593], puis président du parlement de Dôle [1605], ambassadeur extraordinaire du roi Catholique en Suisse pour l'exécution du traité de Madrid [1621]; ambassadeur-résident dans ce pays pour les archiducs de Flandre [1621—1627], conseiller d'Etat du roi Catholique [1629]. 475*n*.
[mort à Dôle, le 9 mars 1631].
Tilladet (Gabriel de Cassagnet, Sr et marquis de), capitaine aux gardes françaises, puis maréchal de camp [1645]; gouverneur de Bapaume et d'Auxonne; conseiller du roi; gouverneur de Brisach [1650—1651]. 435*n*.
[mort le 30 août 1662].
Toiras (Jean du Caylar de Saint-Bonnet, Sr de) (1585—1636), capitaine aux gardes du roi [1620]; maître de camp du régiment de Champagne [1624];

gouverneur de l'île de Ré [1625]; maréchal de camp [1628]; lieutenant général, commandant à Casale [1629—1630]; maréchal de France [décembre 1630]; gouverneur d'Auvergne [1631], chevalier des ordres du roi et son premier plénipotentiaire aux conférences pour la paix en Piémont [1631];
en relations suspectes avec le gouvernement de Madrid [1634]. 67, 68*n*.
commandant les forces françaises en Piémont [1636]. 101.

Tracy (Alexandre de Prouville, S^r et marquis de), maître d'hôtel ordinaire du roi [1634]; munitionnaire et commissaire général de l'armée du duc d'Anguien [1641—1644]. 480*n*.
[conseiller d'Etat [1643]; maréchal de camp, le 14 février 1646; commissaire général à l'armée d'Allemagne [1646]; négociateur de la trêve d'Ulm avec les représentants de l'Electeur de Bavière [14 mars 1647]; lieutenant général [10 juillet 1652]; lieutenant général pour le roi « ès isles et terres de l'Amérique » [1665—1667], puis gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux; mort le 28 novembre 1670].

Trauttmansdorf (Maximilien, comte [1623] de) (23 mai 1584—8 juin 1650), baron de Gleichenberg, Negau, Burgau, etc., premier chambellan de l'empereur, négociateur des traités de Munich [1619], de Nicolsbourg [janvier 1622] et de la paix de Prague [1635], envoyé extraordinaire à Dresde; président du Conseil privé;
premier plénipotentiaire impérial à Münster et à Osnabrück [1645—1647]. 397.

Travers-Ortenstein (Jean-Victor de), de la Cadée, bailli autrichien de Castels et des huit Droitures du Prættigau [1621—1652]; l'un des délégués des III Ligues auprès du marquis de Cœuvres en Valteline [décembre 1625]; l'un des chefs du parti autrichien en Rhétie. *163*, 163*n*, 315*n*, *339n*, *351n*, 469*n*.
[mort en 1652].

Travers-Ortenstein (Rodolphe de), l'un des envoyés grisons à la diète de Soleure du 11 août 1624, capitaine au régiment de Schauenstein [1624], à celui d'Erlach-Castelen [1630], capitaine [1631], puis lieutenant colonel à celui de Salis-Marschlins [1635]; colonel [1637];
l'un des chefs du soulèvement grison de mars 1637. 213, 228.
[mort en 1642].

Travers (Jean-Antoine de), capitaine au service de France en Valteline [1625]; l'un des protestataires contre la ratification des traités de Milan de septembre 1639. 347*n*.
[plus tard *Landammann* de la Haute-Engadine].

Trésorier des Ligues [1635, 1636]. v. *Lyonne*.

Trivulzio (Giovanni-Giacopo-Theodoro) (1597—1657), prince du Saint-Empire et de Mesocco; comte de Melzo; *cavaliere* de Saint-Jacques de Compostelle, commissaire de l'empereur en Italie, ambassadeur extraordinaire d'Espagne

à Rome, cardinal [19 janvier 1629], vice-roi de Cerdagne, Sicile et Aragon; conseiller d'Etat à Madrid [1626];
adjoint au gouverneur de Milan [1639—1641]. 352, 408*n*, 420*n*.
[gouverneur de Milan en 1656; mort le 3 août 1657].

Troger (Gaspard-Romain), d'Altorf, chevalier, capitaine, bailli de Mendrisio [1618, 1642];
Landstatthalter [1623]; *Landammann* d'Uri [1627]. 378.
[mort en 1657].

Tronchin (Théodore) de Genève (1582—1657), filleul de Théodore de Bèze, professeur « aux langues orientales » [1608], pasteur [1608]; recteur de l'Académie de Calvin [1610]; professeur en théologie [1618]; envoyé en mission à Dordrecht [1618—1619], aumônier du duc de Rohan à Coire [1632]. 75*n*, *92n*, 94, 94*n*, 275, 275*n*.

Truchsess-Waldbourg-Wolfegg (Jean VI de), évêque de Constance [23 décembre 1627—15 décembre 1644]. 291*n*.

Tscharner (Jean), secrétaire de la ville de Coire (annobli par la ville de Coire en 1629); chargé de missions auprès des plénipotentiaires français à Cherasco [1631]; capitaine au service de France (régiment de Jenatsch) en Valteline [1635];
désigné pour accomplir une mission à Innsbruck [octobre 1635]. 157, 162.
l'un des envoyés grisons auprès de Rohan en Valteline [mars 1636], 149*n*.
lieutenant colonel [1637], puis colonel [1639] à la solde d'Espagne [1639]. 387*n*, 388*n*.

Tschudi (Laurent I[er]) (1582—1665), bourgeois de Bâle, né à Coire (annobli par Louis XIV en 1660), capitaine au service de France en Valteline [1624—1627, 1635—1636]; chargé par les officiers grisons d'une mission à la Cour [1633], faisant fonctions de secrétaire-interprète du roi à Coire dès 1624;
secrétaire-interprète en titre dès 1634. 161, 210.
chargé d'affaires ad intérim [janvier 1637—septembre 1639]. 161, 210, *228n*, 231*n*, 233*n*, 264, 264*n*, 303*n*, 304, 342, 368, 369, 471, 496, 499, 501, 504, 505.
[secrétaire-interprète chargé de la surveillance des intérêts français en Rhétie: 1639—1663].

Tyroliens (les). 106.

Ulrich (Jean-Jacques), de Zurich, aumônier du régiment de Gaspard Schmid en Valteline [1625—1626], pasteur de Küssnacht [1626, 1633], de Dietikon en 1633, puis de Zurich; pasteur-doyen en 1645. [1637—1639]. 149*n*, 209, 362*n*.

Uranais (les). 51.
Urbain VIII (Matteo Barberini) (1568—1644), pape [1623—1644]. 46, *49*, *50*, 78, *79*, 79*n*, 80, 131, 131*n*, 134, 138, 141, 142, 172, 235, 277, 308, 354, 379, 380, 385, 387, 433, *446*, 464, 474.

Valaisans (les), 48, 261, 416, 417*n*, 427.
Valtelins (les). 9, 12, 12*n*, *14*, 20, 29, 34, 36, 134, 135, 138, 139, 142 à 146, 146*n*, 148, 151*n*, 152, 152*n*, 153, 158, 160, 165, 168, 186, 188, 204, 227*n*, 229, 233*n*, 234—239, 268*n*, 290, 293*n*, 296, *307*, 308, 339, 340*n*, 343, 352, 353, 362, 383, 387, 458, 471.
Vandy (Absalon-Claude-Jean-Baptiste d'Aspremont, marquis de), comte de Marcheville, maître de camp d'un régiment français de l'armée de Valteline [1635—1637]. 216.
[maréchal de camp, le 22 septembre 1641; commandant à Flix, en Catalogne [1644], gouverneur de Jametz [1646], puis de Damvillers et du Catelet [1650]; maître de camp général des carabins de France [1651]; lieutenant général [1655]; gouverneur de Montmédy en 1657].
Van Lier (Guillaume), S^r d'Oosterwijk, conseiller ordinaire à la cour de Hollande, Zélande et Frise;
ambassadeur ordinaire des Etats Généraux des Provinces-Unies à Paris [décembre 1636—décembre 1647]. 479*n*.
Varennes (François de Goddes, S^r de), Sr de la Perrière, chevalier, gentilhomme ordinaire de la maison du roi et l'un de ses maîtres d'hôtel ordinaires [1634]; aide de camp des armées [20 juillet 1635]; chargé de missions auprès d'Oxenstierna [août 1633] et en Angleterre;
chargé d'une mission auprès de Rohan à Genève [décembre 1637]. 5, 258, 267, *267n*, 498.
[conseiller d'Etat et privé [23 février 1646]; envoyé extraordinaire à Constantinople [28 février 1646]].
Vatican (le). 46, 48, 134, 141, 145, 172, 296, 297, 308, 373—385, 386, 446, *464*, 469, 471, 474.
Vaubecourt (Jean de Nettancourt-Haussonville, comte de), baron d'Orne et de Choiseul, maréchal de camp [18 janvier 1617], chargé d'une mission auprès de divers princes allemands [1624];
maréchal de camp dans la première armée de Valteline [1624, 1625]. 43.
[gouverneur de Beaulieu et de Châlons [1630]; lieutenant général au gouvernement de Verdun [1632];
à Barr [1635]. 28*n*.
[gentilhomme de la chambre du roi [1610], chevalier de ses ordres, conseiller d'Etat et privé; mort en 1642].

Vaulgrenant (François de Pontailler, baron de), baron de Ternant, fermier, puis intendant des salines de la Franche-Comté [1633];
ambassadeur extraordinaire dépêché en Suisse par le Cardinal-Infant pour les affaires de la Franche-Comté [janvier—février 1636]. 118, 121, 123, 125.
[mort le 17 mai 1638].

Vautorte (François Cazet, Sr de) (1607—1654), avocat général au Grand Conseil [1636], conseiller du roi en ses Conseils; intendant en Provence [1640 à 1642]; intendant de justice et police en l'armée d'Allemagne [1645 à 1648]; chargé d'une mission auprès de l'archiduc Léopold-Guillaume [février 1649];
l'un des commissaires français aux conférences de Nuremberg et envoyé extraordinaire auprès de l'Electeur de Bavière [1649—1650]. 435 *n*.
[ambassadeur extraordinaire auprès de la diète de Ratisbonne [juin 1653 à avril 1654]; mort à Ratisbonne le 19 avril 1654].

Veedor general de la Lombardie. v. *Cid*.

Vertemate [*Vertema, Wertemann, Werdemann*] (Mathias), de Piuro (comté de Chiavenna), conseiller aulique, résident pour l'empereur auprès de la cour de France [1624—1629]. 158.

Vénitiens (les). 15 *n*, 48, 193 *n*, 471 *n*.

Vialard [*Vialart*] (Michel), Sr de Hercé et de la Forêt de Sivry (Civry-la-Forêt), conseiller au parlement de Paris [1607], président aux requêtes du palais [1622], puis président à la Chambre des comptes (non reçu);
ambassadeur ordinaire en Suisse [7 avril—27 octobre 1634]. 17, 18, 19, 21—25, 28, 31, 55, 57, 106, 113, 242, 248, 320, 321, 328, 330, 373, 396.

Vic (Méry de), *dit* Sarred (1553—1622), chevalier, Sr et vicomte d'Ermenonville, etc. (v. t. III, p. 1158);
ambassadeur ordinaire en Suisse et aux Grisons [août 1600—janvier 1605]. 390.
ambassadeur extraordinaire en Suisse [8 novembre 1617—fin d'octobre 1618]. 88.

Vicaire général de l'évêché de Bâle en 1641. v. *Volpe*.
de l'évêché de Coire en 1637. v. *Gaudenz*.

Vico (Domenico), secrétaire de la république de Venise:
résident ordinaire à Zurich [9 octobre 1636—16 mai 1640; 10 novembre 1641—17 avril 1644]. *8*, 9, 59 *n*, 143 *n*, *174 n—193 n*, 197 *n*, *199 n—221 n*, 225 *n*, 228 *n*, 230 *n*—242 *n*, 252 *n*, *256 n—274 n*, 275, 275 *n—279 n*, 283 *n*, 284 *n*, 287 *n*—291 *n*, *294 n—306 n*, 310 *n*—320 *n*, *323 n—328 n*, 332 *n*, *335 n* à *354 n*, 357 *n*, 359 *n*—363 *n*, 369, 374, 375 *n*, 377 *n*, 381 *n*, *437 n*, 438 *n*, 440 *n*, 444 *n*—454 *n*, 458 *n*, 466 *n*, *467 n*, 469 *n—480 n*, 496 *n*—499 *n*, *504 n*, 505 *n*.
[résident ordinaire à Milan du 29 juillet 1648 au 10 avril 1652 et du 5 juillet 1656 au 5 janvier 1661; résident ordinaire à Florence du 22 janvier 1661 au 19 juillet 1664].

Victor-Amédée de Savoie (1587—1637), deuxième fils de Charles-Emmanuel; prince de Piémont [1605—1630]; duc de Savoie [1630—1637]. 8, 13n, *15n*, 16, 25n—*27n*, *30n*, *32n*, 33, 36n, 40n, 45n, 48n, 52n à *59n*, 60, *66n*—*75n*, 78, 78n—90n, *96n*, 97, 97n—108n, 109n—110n, 113, *113n*, 114, 115, 115n, *116*, 116n—118, *121n*—*123n*, 124n, *128n*, *129n*, 131, 131n, 132n, 155, 156n, 161. 165, *167n*, *168n*, 175n—178n, 187n, 189n, 192n, 193n, *196n*, 197, 197n—199n, 203—206n, *211n* à 214n, 217n—223, 224n, 226—228n, 234n—236n, *240n*, 243n—250n, *253n*, *254n*, *256n*, 259, 262n, 264—*266n*, 269, 269n, 270n, 287n, 288n, *291n*, 303n, 333, 364, 369, 371, 372, 378.

[mort le 8 octobre 1637].

Vigevano (Il Padre Francesco Maria da), capucin-prêcheur de la mission d'Engadine [1637]. 303n, 380n.

Vigier (Jacques) (22 mars 1595—3 octobre 1660), Sr de l'Escanals (1), fils de Jean, secrétaire-interprète de 1580—1639; secrétaire-interprète du roi Très-Chrétien aux Ligues de Suisse; en survivance dès 1613, en titre d'avril 1628 à octobre 1660. 81, 83, 320, 342, 345, 357, 374.

[membre du Conseil de Soleure].

Villa Hermosa (Carlos de Borja Aragon y Gurrea, duc de), comte de Luna, Sastago et de Ficallo, grand de Castille, membre du Conseil d'Etat du roi Catholique dès 1626, commandeur de l'ordre du Christ, président du Conseil de Portugal, gentilhomme de la chambre de Philippe IV. 385n, 386n.

Villars (Etienne de Tavel, Sr de), agent de la république de Berne en cour de France [1623—1627]. 123.

Villeroy [*Alincourt*] (Charles de Neufville, marquis [1615] de) (1566—1642), marquis d'Alincourt, baron de Bury, Sr de Magny et de La Forêt-Chomier, chevalier des ordres du roi, conseiller en ses Conseils d'Etat et privé, gouverneur du Lyonnais, Forez et Beaujolais, de Pontoise et du pays Vexin, grand maréchal des logis de la maison du roi [1640, 1641]. 124n, 128n, 222n, 406, *406n*.

Villeroy (Nicolas de Neufville, marquis, puis 1er duc [1651] de) (14 octobre 1598—28 novembre 1685), fils du précédent, marquis d'Alincourt, Sr de Magny, gouverneur du dauphin, chevalier des ordres du roi;

lieutenant général, commandant une armée française en Franche-Comté [1640, 1641]. 420, 425, 428, 430.

[maréchal de France [1646], gouverneur de Lyon et du Lyonnais, Forez et Beaujolais, pair de France].

Visconti (les), de Milan. 10.

Visconti (Pio), envoyé extraordinaire du gouverneur de Milan à Lucerne [décembre 1635—janvier 1636]. *69*, 98, 113.

(1) Aujourd'hui *Las Canaus*, hameau et château (commune et canton sud d'Aurillac).

Visconti (Adam Scaramuzza); S[r] de Riozzo, *giudice delle strade* à Milan [1593]; l'un des conservateurs *del patrimonio* [1599], l'un des membres du Conseil des décurions [1603], chargé par l'autorité lombarde d'une mission à Madrid [1608], envoyé du marquis de La Hinojosa, gouverneur de Milan, à Lucques [1615]; chargé d'une mission diplomatique en Rhétie par le duc de Feria [1621]. 297.

[mort en 1624].

Vitry (Nicolas de L'Hôpital, marquis, puis [1644] duc de) (1581—1644), marquis d'Arc, comte de Châteauvilain, etc., capitaine des gardes du corps du roi; lieutenant général en Brie, maréchal de France [24 avril 1617], conseiller d'honneur au parlement de Paris [22 mai 1617], chevalier des ordres [31 décembre 1619];

gouverneur de Provence en 1632. [1636]. 77.

[incarcéré à la Bastille [octobre 1637—janvier 1643], duc et pair [1644], mort le 28 septembre 1644].

Voisine (Jean), de Genève, des CC en 1616, auditeur [1618, 1626]; conseiller [1630]; secrétaire d'Etat [1640]; syndic [1642, 1646, 1650, 1654, 1655, 1658, 1662, 1666, 1670, 1674]; lieutenant [1652]; député de la république auprès du roi Très-Chrétien à Dijon en 1650 et à Lyon en 1658; mort le 12 mars 1674. 244 *n*.

Volmar (Isaac) (1582—1662), baron de Rieden, docteur en droit, professeur de rhétorique à Fribourg-en-Brisgau [1606—1613], chancelier du gouvernement d'Ensisheim [1621], conseiller privé de l'empereur [1630]; chambellan de l'archiduc d'Innsbruck; membre, puis président du Conseil souverain de l'Autriche antérieure [1637]. 217 *n*, *220 n*.

commissaire et député de la cour de Tyrol auprès du Corps helvétique [1630, 1632, 1639]. 325, 326.

représentant de l'archiduc à la diète de Ratisbonne [1640, 1641]. 381 *n*, *392 n*, 400 *n*, *460 n*, 464 *n*.

[troisième plénipotentiaire impérial à Münster et à Osnabrück [1643—1647]; ministre de l'empereur aux conférences de Nuremberg [1649—1650]; mort le 13 octobre 1662].

Volpe (Thomas-*Henrici*), né à Luxembourg, docteur en théologie, professeur à l'université de Fribourg-en-Brisgau; protonotaire apostolique; envoyé extraordinaire du prince-évêque de Bâle à Paris [juin—juillet 1634], prévôt de la collégiale de Saint-Martin à Colmar [1641—1654];

chanoine, prévôt, puis archidiacre et vicaire général du diocèse de Bâle; à Birseck [1641]. *432 n*, 435 *n*, *437 n*.

[suffragant de Bâle [1648—1660], candidat au siège épiscopal de Lausanne en 1652; mort en 1660].

Wagner (Maurice), de Soleure, du Grand Conseil de cette ville [1622], secrétaire de la trésorerie [1632];
secrétaire d'Etat, *Altrath* [1638], chargé d'une mission à Paris au nom du Corps helvétique [mars 1638]. 276, 282.
[trésorier *(Seckelmeister)* en 1643; bailli de Kriegstetten [1643], puis de Bucheggberg [1644]; banneret [1644]; avoyer [1646]; chevalier, mort en 1653].
Wallenstein (Albert-Wenzel-Eusèbe de) (1583—1634); duc de Friedland, Mecklembourg et Sagan, généralissime des armées impériales. 67.
Wallier (Henri), de Soleure (1574—1641); membre du Grand Conseil [1613], secrétaire-interprète du roi Très-Chrétien aux Ligues de Suisse [1613 à 1641]; à maintes reprises chargé d'affaires *ad interim*. 26 *n*, 128, 253.
Waser (Jean-Henri) (1600—1669), S[r] de Lufingen, membre du Grand Conseil de Zurich [1631], substitut à la chancellerie;
secrétaire d'Etat à Zurich [1635, 1639, 1641]. 20 *n*, 28 *n*, 29 *n*, 347 *n*, *348 n*, *350 n*, *352 n*, 353 *n*, 356 *n*, 361 *n*, 420 *n*.
chargé d'une mission auprès de Méliand à Soleure [juillet 1639]. 351, *351 n*.
[arbitre des différends surgis entre les communes de la Ligue des Dix Droitures [1642—1644]; bailli de Kybourg [1646—1652]; *Bürgermeister* [1652]; chef de l'ambassade suisse à Paris pour le renouvellement de l'alliance en 1663].
Watteville (Jean de), fils de Nicolas, marquis de Versoix; ancien abbé de la Charité (ordre de Cîteaux); évêque de Lausanne, du 21 novembre 1607 (sacré à Arbois, le 18 avril 1610) au 21 juillet 1649, date de sa mort à Besançon. 126, 397, 420.
envoyé extraordinaire du gouvernement de la Franche-Comté en Suisse [juin—juillet 1637]. 241, *247*, *248*, 280.
Watteville (Jean-François de) (1590—1655), du Grand Conseil de Berne [1617]; bailli de Moudon [1622], puis de Bade [1631] et de Gessenay [1635];
colonel de l'un des deux régiments levés en Suisse pour le service de France en avril 1639. 317, 321.
à Paris [1643]. 444 *n*.
Weimariens (les) (armée weimarienne). v. *Table des matières*.
Werth [*Werdt*, *Weert*] (Jean de) (1602—1652), baron [1634], *Feldmarschall-Lieutenant* au service de l'empereur, puis de l'Electeur de Bavière [1630 à 1647], fait prisonnier à la seconde bataille de Rheinfelden; emprisonné à Vincennes [1638—1642]; général de cavalerie au service de l'empereur [1647]; comte d'Empire; mort le 16 septembre 1652 à Benatek (Bohême). 45, 121, 253, 255, 271, 272, 286 *n*, 297, 332 *n*, 480.
Wessenberg (Trubert de), conseiller de l'archiduc d'Innsbruck et l'un des membres de la régence d'Ensisheim [1637]. 217 *n*, 220 *n*.

Wettstein (Jean-Rodolphe) de Bâle (1595—1666); du Petit Conseil [1620], bailli de Farnsbourg [1624], puis de Riehen [1626]; membre du Conseil secret [1627], *Dreyerherr* [1634], *Oberster Zunftmeister* [1635], *Bürgermeister* [1645], député par les cantons protestants au congrès de Westphalie [1646] et par le Corps helvétique à Vienne en 1650. 87 *n*, 307 *n*.

Wiederholt [*Wiederhold*] (Conrad de) (20 avril 1598—13 juin 1667), S[r] de Neidlingen, sergent [1619], lieutenant, capitaine, puis [1634] major au service de Wurtemberg; passé en 1636 comme colonel à celui des Couronnes alliées et de l'*Union évangélique*;
commandant la garnison de Hohentwiel [1634—1667]. 256, 476, 477, 477 *n*.
[haut bailli de Kirchheim en 1651],

Wietzel [*Wiezel*] (Georges) de Zuz, *Landammann* de la Haute-Engadine; chargé par le gouvernement de Coire d'une mission dans la Basse-Engadine [1627];
député à Zurich [mars 1637]. 198 *n*.
envoyé extraordinaire à Innsbruck [mai 1637; janvier 1641], puis à Ratisbonne [février 1641]. 232 *n*, 383, *392*, 392 *n*.

Wignacourt [*Vignacourt*] (Robert, chevalier, puis baron de), comte de Morimont [1641], S[r] de Touligny, Guignicourt, Pierrepont, Haudrecy; premier capitaine, puis lieutenant colonel du régiment du comte de La Suze;
commandant pour le roi à Porrentruy et à Saint-Ursanne [1635—1660]. 88, 89, 400 *n*.
[chargé en 1656 d'une mission extraordinaire auprès de l'empereur; mort en 1683].

Willeré (Charles-Hermann), serviteur de Du Clausel [1635]. 68 *n*, 69 *n*, 70 *n*.

Wolkenstein (Georges-Ulrich, comte de), conseiller et grand chambellan de l'archiduchesse Claudia;
envoyé extraordinaire de cette princesse et de l'empereur à la diète de Bade de mars 1640. 395.

Wurtemberg (Eberhard III de) (16 septembre 1614—12 juillet 1674), duc de Wurtemberg [1628—1674]. 10, 86.

Wurtemberg (maison de). 255.

Zaehringen (maison de). 424.

Ziegler (Jean—Jacques) (1587—1656), de Schaffhouse, docteur en droit [1613], secrétaire d'Etat [1622], *Obherr* [1634];
l'un des ambassadeurs du Corps helvétique à la cour de France [décembre 1634—mars 1635]. 19.
[trésorier [1641]; *Statthalter* [1642]; *Bürgermeister* en 1645].

Zum Brunnen (Jean-Henri), du Conseil d'Uri [1617], chevalier de Saint-Michel; *Statthalter* [1617]; *Landammann* [1621—1623; 1637—1639]; colonel d'un régiment suisse à la solde de France [1621—1637]. 425.

Zuricois (les). 21, 22, 252, 274, 275*n*, 335*n*, 418, 443.

Zweyer d'Evebach (Sébastien-Peregrinus) [*Bilgeri*] (1582—1661), Sr de Hilfikon, baron d'Empire [1658]; capitaine au service impérial [1619], major [1620], lieutenant colonel [1621], colonel [1634]; *Generalfeldwachtmeister* [1635];

chargé par Gallas d'une mission auprès de la diète helvétique [avril 1635]. 51, *52*, 80.

agent pour l'empereur aux Ligues de Suisse [1638]. 312*n*.

colonel d'un régiment suisse à la solde lombarde [1640]. 377, 393, 394*n*, 398, 399, 407, 410, 449, 458.

[conseiller de guerre de l'empereur et son chambellan; *Generalfeldmarschall-Lieutenant* [1642]; écuyer tranchant héréditaire de l'évêque de Constance, *Landammann* [1647—1651, 1657—1659] et *Landshauptmann* d'Uri; envoyé extraordinaire du Corps helvétique à Vienne [1650 et 1653]; mort en mars 1661].



ADDENDA ET CORRIGENDA

Tome IV².

Page 193, 21ᵉ ligne, lire **26 octobre** au lieu de *20 octobre.*

Page 217, 16ᵉ ligne, lire **Peu auparavant était parvenu** au lieu de *A cette même heure parvenait.*

Page 290, 28ᵉ ligne, lire **19 juin** au lieu de *19 juillet.*

Page 366, 11ᵉ ligne, lire **1668** au lieu de *1688.*

Page 366, 26ᵉ ligne, lire **archiduchesse Claudia** au lieu de *archiduc Léopold.*

Page 401, *à la Table:* lire **Reinach (Jean-Henri de)** au lieu de *Rodolphe.*

Page 416 : Placer le 2ᵉ alinéa après le 5ᵉ *(envoyé extraordinaire à Vienne..).*

Page 420, *à la Table:* lire **Sorano** *(Francesco de Medici, commandeur de).*

Page 424, 36ᵉ ligne, lire **1625** au lieu de *1626.*

Tome V.

Page 17, au sommaire : 3ᵉ ligne, lire **mai** au lieu *d'avril.*

Page 27, 22ᵉ ligne, lire **celui-ci** au lieu de *l'Escurial.*

Page 34, 6ᵉ ligne, lire **mai** au lieu de *ce mois* et **20** au lieu de *28.*

Page 43, note 1, 1ʳᵉ ligne, lire **impériale** au lieu de *espagnole.*

Page 45, 9ᵉ ligne, lire **impériaux** au lieu de *impérianx.*

Page 47, 25ᵉ ligne, lire } **Naviglio** au lieu de *Navilio.*
Page 79, 24ᵉ ligne, lire }

Page 53, dernière ligne, lire **l'Allemagne** au lieu de *Allemagne.*

Page 53, note 4, 2ᵉ ligne, lire **Bouthillier** au lieu de *Herbaut.*

Page 72, 13ᵉ ligne, lire **8000** au lieu de *6000.*

Page 72, 23ᵉ ligne, lire **31** au lieu de *21.*

Page 85, 12ᵉ ligne, lire **duc de Lorraine** au lieu de *Longueville.*

Page 209, 13ᵉ ligne, lire **le ministre Ulrich** au lieu de *le capitaine.*

Page 217, 9ᵉ ligne, lire **Saint-Ursanne** au lieu de *Sainte-Ursanne.*

Page 279, 19ᵉ ligne, lire **Bade** au lieu de *Lucerne.*

Page 317, 9ᵉ ligne, lire **Soleure** au lieu de *Bade.*

Page 319, 25ᵉ ligne, lire **Gondomar** au lieu de *Gondemar.*

Page 407, 23ᵉ ligne, lire **18** au lieu de *22.*

Page 416, 30ᵉ ligne, lire **Adrien III** au lieu de *Adrien VI.*

Page 422, note 5, 1ʳᵉ pièce, ajouter : **3 mai 1641.**

Page 476, 7ᵉ ligne, lire **Tuttlingen** au lieu de *Tüttlingen.*